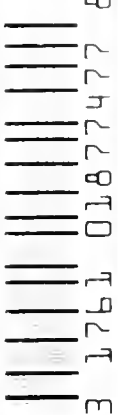
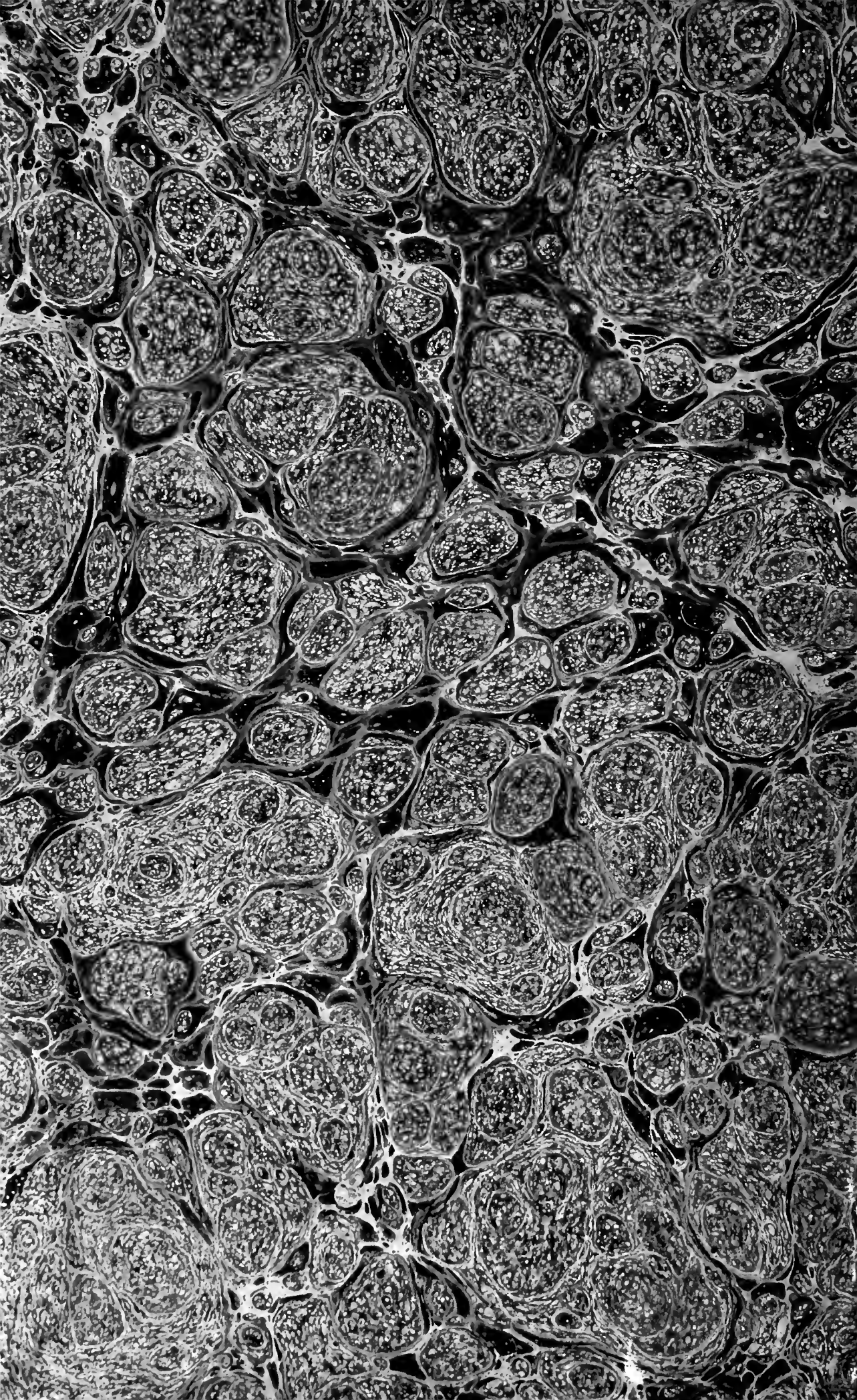
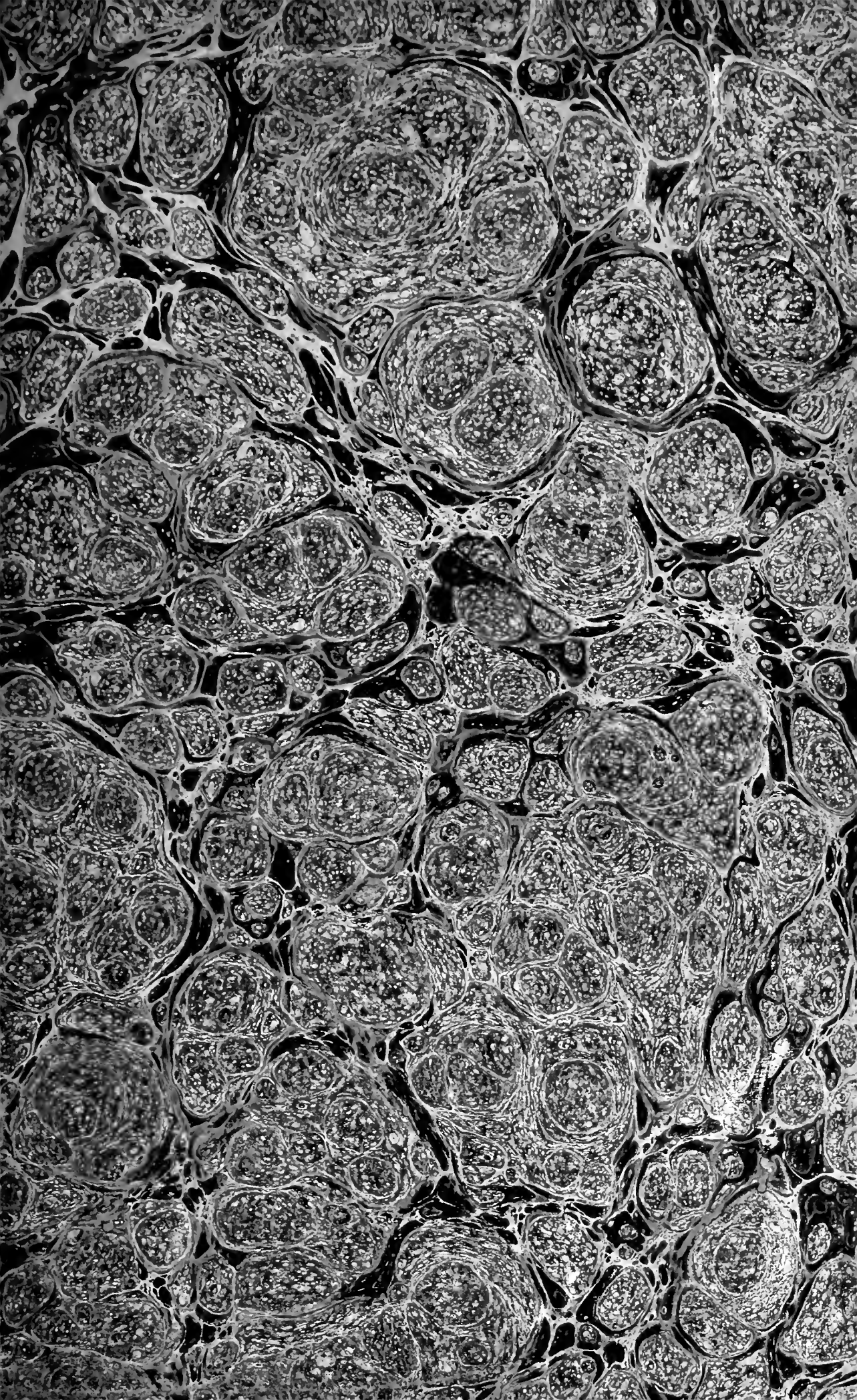


3 1761 0187477 8



Barcode with numbers 3 1761 0187477 8











Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa



EXPLICATION SUIVIE
DES
QUATRE ÉVANGILES

SAINT MARC

EXPLICATION SUIVIE
DES
QUATRE ÉVANGILES

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE
SAINT THOMAS D'AQUIN

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

COMPOSÉE D'EXTRAITS DES INTERPRÈTES GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DES SS. PÈRES
ADMIRABLEMENT COORDONNÉS ET ENCHAINÉS
DE MANIÈRE A NE FORMER QU'UN SEUL TEXTE SUIVI ET APPELÉ A JUSTE TITRE

LA
CHAÎNE D'OR

Edition où le texte corrigé par le P. Nicolai a été revu avec le plus grand soin sur les textes originaux
grecs et latins

TRADUCTION NOUVELLE

Avec sommaires analytiques et notes exégétiques et historiques

PAR
M. L'ABBÉ J.-M. PÉRONNE

Chanoine titulaire de l'église de Soissons, ancien professeur d'écriture sainte et d'éloquence sacrée

TOME QUATRIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR
RUE DELAMBRE, 9

1869

JAN - 2 1953

PRÉFACE DU R. P. NICOLAI

J'ai fait connaître au commencement de cet ouvrage tout ce que j'ai dû faire en général, pour corriger les fautes énormes qui s'y étaient glissées en si grand nombre; les recherches que j'ai faites pour combler certaines lacunes qui interrompaient l'ordre des idées ou rendaient le sens obscur; pour rétablir les indications d'un grand nombre de passages qui n'en portaient aucune, ou dont l'ordre était souvent interverti; enfin pour enrichir cet ouvrage d'explications nécessaires qui faisaient partout défaut. On trouve aussi dans ma préface et dans la lettre du docteur angélique au souverain pontife quelques observations qui sont plus particulières à l'Évangile de saint Matthieu, bien que les limites étroites dans lesquelles il a fallu me resserrer, ne m'aient pas permis de leur donner tout le développement dont elles auraient eu besoin.

J'ajouterai donc ici seulement quelques autres observations. Premièrement, j'ai rétabli presque partout le nom d'Anselme en tête des citations faussement attribuées à la *Glose*, où j'ai laissé ces deux noms réunis. Or, cet Anselme n'est pas Anselme de Laon, que l'on regarde communément comme l'auteur de la *Glose* interlinéaire, mais Anselme de Cantorbéry à qui l'on attribue le commentaire sur saint

PRÆFATIO

Quid universim a me in hoc opere præstitum sit, quid repurgandis quæ irrepserant passim enormissimis mendis actum, quid supplendis plerisque defectibus qui obscurabant interdum sensum et seriem turbabant expeditum, quid locorum qui præposteri toties erant vel nullo modo indicati restituendis indicibus perfectum, quid etiam necessariis quæ ubique deerant adjiciendis orna-

mentis impletum, jam initio præfatum est; ut et specialia quædam tum in Præfatione ipsa mea, tum in Auctoris Angelici ad Pontificem summum scripto indicata sunt quæ ad Matthæi partem pertinerent; etsi non satis plene ac expresse tradita, quia per angustias loci non licebat.

Uuum est quod ad Glossam pertinet cum Anselmi nomine commutatam plerumque a me vel utroque nomine indicatam, cum ut ex Glossa notabatur quod Anselmi est; non illius Anselmi Laudunensis cui Glossam interlinealem vulgo tribuunt, sed Cantuariensis Anselmi cui

Matthieu, quoique dans l'opinion de quelques-uns, il y ait lieu d'en douter. En effet, Edinerus, son ami, qui a donné un catalogue exact et détaillé de toutes ses œuvres, ne parle pas de ce commentaire, ni l'édition de Paris de 1554, qui déclare cependant donner toutes les œuvres de saint Anselme. Quel qu'en soit du reste l'auteur, on y trouve presque toujours les passages qui n'existaient pas dans la *Glose* imprimée; et je n'ai même pu découvrir s'ils existaient dans une autre édition plus ancienne.

Secondement, Raban Maur et Bède présentent souvent les mêmes citations, qu'on trouve également d'ailleurs dans saint Jérôme qui les a précédés, soit que Raban les ait empruntées à Bède et Bède à saint Jérôme, soit que tous deux les aient puisées immédiatement dans le saint docteur, quoiqu'il ait été plus naturel que Raban les ait empruntées à Bède, dont il cite d'ailleurs certains passages qui ne se trouvent pas dans saint Jérôme.

Troisièmement, quant à saint Jérôme lui-même, il ne se contente pas de copier textuellement saint Hilaire, mais il donne souvent comme lui appartenant ce qui vient d'un autre auteur, et l'enchaîne avec ses propres idées; et comme il l'atteste lui-même dans sa défense contre Rufin, il est plutôt narrateur qu'auteur. Si donc on rencontre dans ses ouvrages quelques endroits qui ne soient pas entièrement conformes à la vérité, ou qui soient dignes de censure, il ne faut pas y voir la pensée même du saint docteur, mais l'opinion de ceux dont il cite les paroles sans qu'il prenne toujours la peine de les nommer.

tribuitur Commentarius in Matthæum, quamvis dubius esse non immerito videri possit, ut quibusdam videtur, quia inter ejus opera Commentarium illum nec recensuit Edinerus qui minutatim illa enumeranda susceperat et familiaris ei fuerat, nec Editio Parisiensis anni 1554, quæ omnia opera S. Anselmi exhibere se profitetur, inseruit: cujuscunque autem sit, in illo fere semper occurrit vel frequenter admodum quod in Glossa excusa non extabat, nec deprehendi a me potuit an in alia olim vetustiori extitisset.

Alterum est quod ad Rabanum Maurum et Bedam spectat, quorum unus eadem passim atque alius habet, ut et eadem Hieronymus ante utrumque scripsit; sive Rabanus mutuatus ex Beda, et Beda similiter ex Hieronymo intelli-

debeat; sive tam unus quam alius ex Hieronymo immediate scripserit; etsi promptius fuit ut Rabanus ex Beda transcriberet cujus et peculiariora quædam in Hieronymo non expressa descripsit.

Tertium est ad Hieronymum ipsum spectans, qui non aliqua tantum iisdem verbis ex Hilario mutuatur, sed aliena sæpe pro suis dat, vel eodem cum suis filo nectit; ac ut ipse testatur cum adversus Ruffinum se defendit, relatores potius agit quam auctores, et propterea si quid minus consentaneum veritati vel obnoxium alieni censuræ apud illum occurrit, non ut ex ejus proprio sensu dictum subintelligi debet, etiam si singulis locis non admoneat speciatim, sed in alios quorum verba usurpat refundendum.

Quatrièmement, toutes les fois que nous voyons cité le nom de Remi, et il l'est fréquemment, il faut l'entendre exclusivement de Remi d'Auxerre, non pas un évêque, mais un moine, que l'on croit avoir vécu vers l'an 880 ou 890, et qui, indépendamment de beaucoup d'autres écrits dont parlent différents auteurs, a composé un commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu. Il en est cependant qui lui donnent le titre d'évêque contre le témoignage des anciens auteurs qui n'ont pas dit un mot de son épiscopat, comme vous pourrez vous en convaincre dans le tome sixième de la nouvelle édition de la bibliothèque des Pères où se trouve une courte exposition de la messe sous le nom de cet auteur. Qu'il ait commenté l'Évangile de saint Matthieu, nous en trouvons la preuve dans la *bibliothèque* de Gesner, et dans l'*apparatus* de Possevin, qui assure qu'il en existe un exemplaire dans la bibliothèque impériale de Vienne en Autriche, et un autre dans la bibliothèque de Saint-Georges-le-Majeur à Venise. Il faut ranger cet ouvrage parmi ceux dont Bellarmin dit qu'il ignore s'ils existent, parce qu'ils n'ont pas été livrés à l'impression, comme beaucoup d'autres écrits dont il parle, et qu'on ne retrouve plus maintenant, mais qui ont dû exister autrefois en manuscrits que chacun pouvait consulter, et que cependant on n'a jamais fait imprimer. C'est dans ces manuscrits que saint Thomas a pu puiser ses nombreuses citations. Libre à vous cependant de voir en cet auteur un autre Remi, abbé de Saint-Luthuin, qui commenta aussi l'Évangile, au témoignage de Gesner et de Possevin; mais il ne peut être ici question de saint Remi, de Reims, le plus célèbre de tous ceux qui ont porté ce nom,

Quantum est quod cum Remigius notatur ut notari frequenter solet, non alium oportet intelligi quam Remigium Altissiodorensem (vel Antissiodorensem), non Episcopum sed Monachum qui ad annum Domini 880, vel 890 existimatur floruisse, ac præter multa scripta quæ a variis varie recensentur, Commentarium in Matthæi Evangelium edidisse; quamvis aliqui Episcopum inscribant præter vetustiorum auctorum fidem qui de illius episcopatu nihil scribunt, ut in Bibliotheca Patrum juxta Editionem novam tomo sexto notatum deprehendes, ubi brevis expositio Missæ sub nomine illius exhibetur. Quod autem in Matthæum scripserit, ex Gesneri Bibliotheca et Apparatu Possevini notum est qui et

exemplar ejus Commentarii Manuscriptum apud Viennam Austriacam in Imperatoria Bibliotheca et in Bibliotheca S. Georgii Majoris Venetiis extare asseverat; ac inter illa forte recensendum est quæ utrum extent, ignorare se dicit Bellarminus, quia edita typis non fuerunt, sicut alia quæ recenset nec passim tamen extant; sed extitisse olim oportuit in codicibus manuscriptis qui ab omnibus legi possent, etsi postea non excusis; atque adeo S. Thomas ex illis desumere potuit quæ tam crebro transcribit: quantumlibet alius item Remigius videri possit S. Luthuini Abbas quem in Evangelium quoque scripsisse tum Gesnerus tum Possevinus notat; sed nullo modo Remigius Rhemensis eo inter cæteros

et que rien ne nous indique avoir jamais écrit un ouvrage de ce genre.

Cinquièmement, lorsque saint Thomas cite l'ouvrage intitulé : *Saint Chrysostome sur saint Matthieu*, son intention est de faire distinguer ce qu'il donne sous ce titre, des citations qu'il emprunte à *saint Chrysostome dans ses homélies*. L'ouvrage que saint Thomas cite sous le titre de *saint Chrysostome sur saint Matthieu*, parce qu'on lui donnait ce titre lorsqu'il écrivait son ouvrage, vient d'un auteur tout différent de saint Chrysostome, tandis que les citations qu'il donne sous le titre de *saint Chrysostome dans ses homélies*, parce qu'elles se trouvent dans les homélies adressées par le saint évêque au peuple d'Antioche, sont le véritable travail de saint Chrysostome sur saint Matthieu. Comme on ne pouvait se procurer facilement les homélies que saint Chrysostome a réellement composées sur saint Matthieu, et que pour cette raison, saint Thomas disait un jour à des personnes qui louaient devant lui la ville de Paris, qu'il aimerait mieux qu'on lui donnât les homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu, que cette ville; il n'a pu par suite de cette circonstance se procurer que quelques fragments, quelques parties des homélies au peuple d'Antioche, et qu'il cite sous le titre de *saint Chrysostome dans ses homélies*. Au contraire, l'ouvrage qu'il cite sous le titre de *saint Chrysostome sur saint Matthieu* est maintenant regardé comme l'œuvre incomplète d'un auteur anonyme, qui s'est glissée dans la collection des œuvres du saint docteur, et qu'on ne peut lui attribuer en réalité, comme l'a prouvé entre autres le cardinal Bellarmin. Aussi toutes les fois qu'une citation est faite sous cette indication : *Saint*

notissimus nomine, qui nihil prorsus tale scripsisse unquam indicatur.

Quintum est quod pertinet ad *Chrysostomum in Matthæum*, quem sic a se citari notat S. Thomas ut quæ sub hoc indice refert ab iis distingueret quæ ut ex *Chrysostomo in homil.* se desumere proficetur : atqui quem *Chrysostomum in Matthæum* indicat (quia eo nomine insigniri solebat cum scriberet) longe alius a Chrysostomo putandus est ; et quem ut *Chrysostomum in homil.* notat (quia quæ refert hoc indice in homiliis ad populum Antiochenum circumferri solebant), et Chrysostomus in Matthæum. Nimirum eum perviæ non essent homiliæ quas vere in Matthæum scripserat Chrysostomus, et hanc ob

causam S. Thomas Parisiensem urbem laudentibus dixerit *malte sibi domo dari Chrysostomi homilias in Matthæum quam Lutetiam Parisiorum* ; particulas duntaxat quasdam et fragmenta illarum ex quibus homiliæ ad populum Antiochenum (præter unam supra viginti) constatæ sunt, inde potuit usurpare ; ac propterea *Chrysostomum in homil.* cum hæc referret, indicavit : eum autem e contrario ut *Chrysostomum in Matthæum* notavit qui nunc ut *auctor imperfecti operis* absque certo nomine agnoscitur et velut supposititius inter Chrysostomi opera recensetur, nec verus Chrysostomus videri potest ; propter illa quæ Bellarminus inter cæteros notat. Hinc ergo ubicunque occurrit

Chrysostome sur saint Matthieu, j'ai soin d'ajouter en note ou à la marge, qu'il s'agit de l'auteur de l'ouvrage inachevé; toutes les fois, au contraire, qu'une citation porte ce titre : *Saint Chrysostome dans ses homélies*, j'indique quelle est celle de ces homélies du vrai saint Chrysostome d'où elle est tirée.

Ces observations s'appliquent non-seulement à l'exposition de l'Evangile de saint Matthieu, mais aussi à l'exposition de l'Evangile de saint Marc qui, n'étant guère que l'abrégiateur de saint Matthieu, a eu généralement à peu près les mêmes commentateurs, ou des interprètes dont les explications sur saint Matthieu lui ont servi de commentaires; car parmi les auteurs que cite saint Thomas, il en est peu ou presque pas qui aient travaillé spécialement sur l'Evangile de saint Marc. Il cite souvent, il est vrai, saint Jérôme comme l'auteur d'un commentaire sur saint Marc, mais c'est par suite de l'injure des temps que saint Thomas lui attribue ce commentaire, et comme c'était l'opinion reçue de son temps, il n'a pas cru devoir s'en écarter; car il est incontestable que ce commentaire ne vient pas de saint Jérôme, tout le monde le reconnaît aujourd'hui, et à défaut d'autres raisons, le style seul le prouve jusqu'à l'évidence. En effet, l'auteur de ce commentaire montre une profonde ignorance des langues grecque et hébraïque, et il ne craint pas d'écrire une multitude de choses aussi dénuées de vérité que de sens, comme le remarque encore Bellarmin, qui n'a cependant point relevé chacune de ces erreurs en particulier. Ainsi d'après cet auteur, le mot *phase* signifie passage, et le mot *pascha*, immolation; le mot *pistica* signifie un parfum mystique ou

Chrysostomus in Matthæum, adjicio per appendicem vel ad marginem noto quod sit Auctor operis imperfecti; et ubicunque Chrysostomus in homil. indicatur, designo singularem indicem homiliæ illius in qua modo super Matthæum ex vero Chrysostomo ea occurrunt quæ citantur.

Nec ad Matthæum solum sed ad Marcum hæc annotata spectant, qui veluti Matthæi brevior, eosdem fere ac Matthæus expositores in pluribus habuit, vel ex ipsa Matthæi expositione ad propriam interpretationem derivatos; cum et in Marcum pauci ac fere nulli specialim scripserint quos hic referat S. Thomas. Nam quod ad Hieronymum spectat

frequentissime hic notatum ut ex commentario in Marcum ipsum scripto, temporum injuriæ tribuendum est ut eum Hieronymi nomine annotarit, quia suo tempore ut Hieronymi notabatur, nec a vulgari ejus inscriptione recedendum putavit: alioqui non Hieronymi esse res nota est, ut consentiunt omnes et stylus ipse clamat, si non alia manifeste probarent. Certe se neque græcæ linguæ neque hebraicæ peritum auctor ille ostendit, ac inepta pleraque falso scribit, ut Bellarminus rursus notat, etsi specialiter non indicans: ea vero sunt quod per Phase *transitum* et per Pascha *immolationem* significari dicit; quod *pisticam* idem esse vult ac *mysti-*

précieux ; Satan n'est entré dans Judas que lorsqu'il fut sorti et non pas auparavant ; Jésus, par la fraction du pain, a transformé en pain son corps qui est l'Eglise actuelle que l'on reçoit par la foi, et une foule d'autres choses de ce genre qu'on peut voir surtout dans les chapitres XIV et XV. Mais cet ouvrage n'accuse pas seulement dans son auteur une profonde ignorance du grec et de l'hébreu, l'incorrection et la barbarie du langage prouvent qu'il ne sait même pas le latin, suivant la remarque très-juste de Sixte de Sienne dans sa *bibliothèque*, ce qui est indigne de saint Jérôme. Aussi pour me servir des expressions même de Sixte, ce commentaire est-il aussi opposé au genre et au style de saint Jérôme, que l'eau l'est au feu. Celui donc qui s'est contenté de mettre en tête de ce commentaire cette simple critique : « Qu'il n'est pas à la vérité de saint Jérôme, mais qu'il n'est pas indigne d'être lu, » a certainement sacrifié à l'indulgence, plutôt qu'à la justice, si toutefois il a pris la peine de le parcourir ; ou bien il ne s'est arrêté qu'aux endroits qui ne contiennent aucune interprétation fautive ou puérile, tels que ceux que saint Thomas lui-même en a extrait, mais dont l'expression ne laisse pas d'être obscure et incorrecte, comme on pourra s'en convaincre à la simple lecture, pour peu qu'on ait quelque connaissance de la langue latine.

cam vel pretiosam nardum ; quod Satanus in Judam ingressus est postquam Judas exiit, non priusquam exiret ; quod Jesus panem fregit transfigurans corpus suum in panem quod est Ecclesia præsens quæ accipitur in fide ; ac nonnulla non dissimilis notæ quæ potissimum cap. 14 et cap. 15 videre est. Quid quod non græce tantum et hebraice imperitum ostendunt antedicta, sed nec latine satis gnarum ipsa orationis barbaries demonstrat, ut in Bibliotheca sua Sixtus Senensis noster non immerito addit ? quod Hieronymo indignum est ; a cujus

planationem abhorrere præmittit quam abhorret ab aqua ignis, ut ejus verbis utar. Unde qui ejusmodi Commentariis hanc censuram præfixit, *Hieronymi quidem non esse, sed non indignos esse qui legantur*, benignitati potius indulgisse quam veritati putandus est, si vel superficie tenus eos legit ; aut ad ea duntaxat respexisse quæ nihil falsi vel inepti continent quoad sensum, qualia omnino sunt quæ inde refert S. Thomas ; quamlibet quoad ipsam expressionem involuta interdum et barbara videri possint, ut ex eorum lectione facile quis vel tantisper latinus intelliget.

EXTRAIT DE SAINT JÉRÔME

SUR LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES

Marc, disciple et interprète de Pierre, écrivit à la prière des fidèles de Rome un Evangile abrégé, d'après ce qu'il avait entendu de la bouche même du prince des Apôtres. Lorsque Pierre en eut pris connaissance, il l'approuva, et le donna à l'Eglise revêtu de son autorité. C'est cet Evangéliste que l'Apôtre, dans sa première Epître, appelle son fils en ces termes : « Marc, mon fils. » Marc ayant pris l'Evangile qu'il avait composé lui-même, alla en Egypte, annonça le premier Jésus-Christ dans la ville d'Alexandrie où il fonda une église, et il y fit paraître une doctrine si éminente et une si grande austérité de vie, qu'il força tous les disciples de Jésus-Christ d'imiter son exemple. Philon, l'un des Juifs les plus savants de cette époque, voyant la première église chrétienne d'Alexandrie conserver encore quelques pratiques du judaïsme, en composa une histoire à l'honneur de sa nation. Et de même que, d'après le récit de saint Luc, tous les fidèles de Jérusalem mettaient tout en commun, ainsi faisaient les chrétiens d'Alexandrie sous la direction de saint Marc, au témoignage de Philon, qui assure l'avoir vu de ses propres yeux.

Saint Marc mourut la huitième année de Néron, il fut enseveli à Alexandrie, où il eut pour successeur Anianus.

EX HIERONYMO

DE SCRIPTORIBUS ECCLESIASTICIS

Marcus, discipulus et interpres Petri, juxta quod Petrum referentem audierat. et rogatus Romæ a fratribus, breve scripsit Evangelium; quod cum Petrus audisset, probavit et Ecclesiæ legendum sua auctoritate dedit. Hunc idem Petrus in epistola prima filium suum vocat; *Marcus* (inquit) *filius meus*. Assumpto ergo Evangelio quod ipse confecerat, perrexit in Ægyptum, et primus Alexan-

driæ Christum annuntians, constituit Ecclesiam, tanta doctrina et vitæ continentia, ut omnes Christi sectatores ad exemplum sui cogeret. Denique Philo disertissimus Judæorum videns Alexandriæ primam Ecclesiam adhuc judaizantem, quasi in laudem gentis suæ librum super eorum conversatione scripsit. Et quomodo Lucas narrat Hierosolymæ credentes omnia habuisse communia, sic et ille quod Alexandriæ sub Marco fieri doctore cernebat memoriæ tradit. Mortuus est autem octavo Neronis anno, et sepultus Alexandriæ, succedente sibi Aniano.

PRÉFACE

DE

L'EXPLICATION SUIVIE DE L'ÉVANGILE DE SAINT MARC

PAR SAINT THOMAS

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

Prophétie d'Isaïe sur la vocation des Gentils et la cause de leur salut. — Efficacité de la puissance divine de Jésus-Christ pour la conversion des Gentils. — Comment en vertu d'une disposition providentielle les uns parmi les Apôtres furent envoyés pour prêcher l'Évangile aux Juifs, les autres aux Gentils. — Comment cette même distinction se remarque dans ceux qui ont écrit l'Évangile.

Comment saint Marc fut amené à écrire son Évangile — Pourquoi le commence-t-il par la prédication de Jésus-Christ? — Pourquoi son récit est-il plus court que celui des autres. — Raison pour laquelle il est comme le compagnon et l'abrégiateur de saint Matthieu. — Les quatre Évangélistes ont commencé et terminé différemment leur Évangile. — Pourquoi l'emblème du lion est-il donné à saint Marc? — Pourquoi lui donne-t-on quelquefois l'emblème de l'homme ou celui de l'aigle?

Le prophète Isaïe prédit clairement la vocation des Gentils et ce qui devait être la cause de leur salut, lorsqu'il dit : « Mon Dieu est devenu ma force et il a dit : C'est peu que tu sois mon serviteur pour réveiller de leur assoupissement les tribus de Jacob, et pour convertir les restes d'Israël. Je t'ai établi la lumière des nations, et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre. » — S. JÉR. (1) Nous voyons dans ces paroles que Jésus-Christ est appelé le serviteur de Dieu en tant qu'il a été formé dans le sein d'une femme, car nous lisons un

(1) A ces paroles d'Isaïe se rapportent ces autres du Roi-prophète : « Dès le sein de ma mère, vous êtes mon Dieu. » (Ps. XXI.)

SUPER EVANGELIUM
SANCTI MARCI CONTINUUM
SIVE CONTINUATAM EXPOSITIONEM
PROOEMIUM SANCTI THOME

Vocationem Gentium et causam salutis earum Isaias Propheta manifesto

prænuntiat oraculo dicens (*cap. 49*) : « Deus meus factus est fortitudo mea, et dixit : Parum est ut sis mihi servus ad suscitandas tribus Jacob, et facies Israel convertendas. Dedi te in lucem Gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terre. » HIER. (*super Isaiam.*, lib. 13.) In quibus verbis ostenditur, Christum appellari *servum*, in quantum est formatus ex utero. Nam ante verba

peu auparavant : « Voilà ce que dit le Seigneur, lui qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur. » La volonté du Père était que ces vigneronniers pervers fissent bon accueil à son Fils qu'il leur envoyait (1), et c'est d'eux que Jésus-Christ parlait lorsqu'il disait à ses disciples : « N'allez pas dans le chemin des Gentils, mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Mais comme le peuple d'Israël n'a pas voulu revenir à Dieu, le Fils de Dieu s'adresse en ces termes aux Juifs incrédules : « Mon Dieu est devenu ma force, et il m'a consolé de la tristesse que m'a causée l'abandon de mon peuple. Et il m'a dit : Ce n'est point assez que vous me serviez pour relever les tribus de Jacob (qui sont tombées par leur faute) et pour convertir la lie, c'est-à-dire, les tristes restes d'Israël. Je vous ai établi en échange pour être la lumière de toutes les nations pour éclairer le monde entier, et faire parvenir jusqu'aux extrémités de la terre le salut que j'envoie aux hommes. » — LA GLOSE. Des paroles qui précèdent, nous pouvons conclure deux choses : la première, c'est la puissance divine qui était en Jésus-Christ et qui lui donna la force d'éclairer toutes les nations : « Mon Dieu est devenu ma force. » Dieu était donc dans Jésus-Christ pour se réconcilier le monde, comme l'Apôtre le dit aux Corinthiens : « L'Évangile qui sauve ceux qui croient, est donc la force de Dieu pour tout croyant, » comme le même Apôtre l'écrit aux Romains. La seconde chose à conclure, c'est que toutes les nations ont été éclairées, et le monde sauvé par Jésus-Christ d'après une disposition particulière de Dieu le Père, et qui se trouve exprimée dans ces paroles : « Je t'ai établi pour être la lumière des nations. » Aussi est-ce pour accomplir cette volonté de son

(1) Allusion à la parabole des vigneronniers qui mettent à mort le fils et l'héritier de leur maître.

ista præmittitur : « Hæc dicit Dominus, formans me ex utero servum sibi. » Fuerat siquidem voluntas Patris ut pessimi vitatores missum susciperent filium. Unde de ipsis Christus ad discipulos loquitur (*Matth.*, 10) : « In viam Gentium ne abieritis, sed ite magis ad oves perditas domus Israel. « Quia igitur Israel non est reductus ad Deum, propterea Dei Filius loquitur Judæis non credentibus, dicens : « Deus meus factus est fortitudo mea, qui et consolatus est me tristem super abiectione populi mei. Et dixit mihi : Parum est si servias mihi ad suscitandas tribus Jacob quæ suo vitio corruerunt, et ad fæces (sive reliquias) Israel convertendas. » Pro illis enim dedi te in lucem gentium omnium, ut illumines universum mundum, et salutem

meam; per quam homines salvi fiunt, usque ad extrema terræ facies pervenire. GLOSSA. Ex præmissis igitur verbis duo possumus colligere: quorum primum est divina virtus, quæ fuit in Christo, ex qua efficax fuit ad Gentium illuminationem; quia dicitur: « Deus meus factus est fortitudo mea. » Deus igitur erat in Christo mundum reconcilians sibi, ut Apostolus ad Corinthios dicit. (*I Cor.*, 3) Unde et Evangelium per quod credentes salvantur, virtus Dei est in salutem omni credenti, ut idem Apostolus ad Romanos dicit. (*cap.* 1) Secundum autem est illuminatio Gentium, et salus mundi, ex dispositione Patris per Christum completa; quia dicitur: « Dedi te in lucem Gentium: » unde post resurrectionem suam Dominus, ut dispositio-

Père, que le Seigneur, après sa résurrection, envoie les uns prêcher l'Évangile aux Juifs, et les autres aux Gentils. Mais comme l'Évangile ne devait pas être seulement prêché pour ceux qui vivaient alors, mais qu'il devait être écrit pour les générations à venir, la même différence s'observe à l'égard des Évangélistes, car saint Matthieu écrivit son Évangile en hébreu pour les Juifs, et saint Marc l'écrivit le premier pour les Gentils.

EUSÈBE. Lorsque la lumière élatante du Verbe de Dieu se fut levée sur la ville de Rome, la parole de vérité et de lumière que prêchait saint Pierre, remplissait les âmes de tous les fidèles d'une clarté paisible, et quoiqu'ils l'entendissent tous les jours, ils n'en étaient jamais rassasiés. Aussi ne leur suffisait-il pas de l'entendre, ils conjurèrent donc Marc, son disciple, d'écrire les prédications de son maître pour qu'ils pussent en conserver le souvenir et les méditer en toute circonstance, et ils ne cessèrent leurs prières qu'après avoir obtenu ce qu'ils demandaient. Tel fut le motif qui porta saint Marc à écrire l'Évangile qui porte son nom. Lorsque saint Pierre vit que l'Esprit saint l'avait ainsi dépouillé par un pieux larcin, il fut dans la joie, et voyant dans ce fait une preuve de la foi et de la piété des fidèles, il approuva cet Évangile écrit et le donna aux Églises pour y être lu à jamais.

S. JÉR. (1) Saint Marc commence par la prédication de Jésus-Christ,

(1) C'est un auteur tout différent de saint Jérôme, que l'on citait sous le nom de ce grand docteur au temps où saint Thomas écrivait; mais ce commentaire rejeté maintenant à la fin des œuvres de saint Jérôme par Marianus Victorius, est reconnu par tous les critiques comme apocryphe, ainsi qu'on peut le constater dans la liste des œuvres de saint Jérôme. J'ai dû faire cette remarque dès le début, à cause des citations nombreuses, qui dans le cours de cet ouvrage seront attribuées à tort au même docteur.

nem Patris impleret, quidam ad prædicandum Judæis, quidam ad prædicandum Gentibus, ministerium acceperunt. Quia vero Evangelium oportuit non solum prædicari propter præsentés, sed etiam scribi propter futuros, eadem distinctio est in scriptoribus Evangelii observata. Nam Mattheus Judæis Evangelium hebraico sermone scripsit: Marcus autem primus Evangelium scripsit Gentibus.

EUSEB. (*in Eccl. Hist.*, lib. II, cap. 44.) Cum enim Romanæ urbi clarum verbi Dei lumen fuisset exortum, sermo veritatis et lucis, quæ per Petrum prædicatur, universorum mentes placido illustravit auditu, ita ut quotidie audientibus eum nulla unquam satietas fieret;

unde neque eis auditio sola sufficiebat, sed Marcum discipulum ejus omnibus precibus exorant, ut ea quæ ille verbo prædicabat, ad perpetuam earum commendationem habendam, scripturæ traderet, quo domi forisque in hujusmodi meditationibus verbi permanerent; nec prius ab obsecrando desistunt, quam quæ oraverant, impetrarent; et hæc fuit causa scribendi Evangelium secundum Marcum. Petrus vero, ut per Spiritum sanctum religioso se comperit furto spoliatum, delectatus est: et fidem eorum per hoc devotionemque considerans, factum confirmavit, et in perpetuum legendam Scripturam Ecclesiis tradidit.

JÉR. (*sup. Marcum.*) Principium autem a perfectioris ætatis Christi prædica-

lorsqu'il fut arrivé à l'âge parfait, et comme il traite de la perfection du Fils de Dieu, il ne s'arrête pas à décrire sa naissance comme petit enfant.

S. CHRYS. Le récit de saint Marc est court et abrégé, et en cela il imite son maître saint Pierre, dont le style est toujours concis. — S. AUG. Saint Matthieu, qui avait pour but de montrer surtout le caractère royal de la personne de Jésus-Christ, s'est adjoint comme suivant, et comme abrégiateur, saint Marc, pour marcher en quelque sorte sur ses traces, car les rois ne vont jamais sans avoir des personnes à leur suite. Au contraire, comme le grand-prêtre entraît seul dans le saint des saints, l'Évangéliste saint Luc, qui s'est appliqué à faire ressortir le caractère sacerdotal de Jésus-Christ, n'a pas eu de compagnon à son service pour abrégier son récit.

BÈDE. Il faut remarquer également que les saints Évangélistes ont terminé chacun leur récit comme ils l'avaient commencé d'une manière différente. Saint Matthieu commence par la naissance du Seigneur, et conduit son récit jusqu'à sa résurrection. Saint Marc débute par le commencement de la prédication du Sauveur, et va jusqu'à son ascension, et jusqu'à la prédication de ses disciples par tout l'univers. Saint Luc commence son récit par la naissance du Précurseur, et le termine par l'ascension du Seigneur. Saint Jean ouvre son Évangile, en remontant jusqu'à l'éternité du Verbe de Dieu, et continue son récit jusqu'à la résurrection du Sauveur. — S. AMBR. C'est avec raison que saint Marc, qui commence son Évangile par la description de la puissance divine, nous est représenté sous la figure

tione inchoat; nec laborat in nativitate infantuli qui loquitur de perfectione Filii Dei.

CHRYS. (*hom. 4, in Matth.*) Compendiosam autem ac brevem narrationem facit, in quo magistrum imitatus est, scilicet Petrum brevitati studentem. AUG. (*de Con. Evang., lib. 1, cap. 3.*) Unde Matthæus qui regiam Christi personam narrandam susceperat, habuit Marcum sibi tanquam comitem et abbreviatorem adjunctum, qui sua vestigia quodammodo sequeretur: regum enim est non esse sine comitum obsequio; sacerdos autem quoniam in sancta sanctorum solus intrabat, propterea Lucas, cujus circa sacerdotium Christi erat intentio, non habuit tanquam socium obsequentem, qui suam narrationem quodammodo breviaret.

BEDA. Notandum est etiam, quod Evangelistæ sancti diversum narrationis suæ primordium, singuli diversum statuere terminum. Matthæus namque a nativitate dominica exordium sumens, ad tempus usque dominicæ resurrectionis seriem suæ narrationis perduxit, Marcus ab initio Evangelii prædicationis incipiens pervenit usque ad tempus ascensionis Domini, et prædicationis discipulorum ejus cunctis gentibus per orbem. Lucas autem a nativitate præcursoris inchoans Evangelium, terminavit in ascensione dominica. Joannes ab æternitate Verbi Dei principium sumens, usque ad tempus dominicæ resurrectionis evangelizando pertingit. AMBR. (*super Luc. in proœmio.*) Quia igitur Marcus a potentie cœperat expressione divinæ, recte sub leonis imagine figura-

d'un lion. — REM. Il nous est peint encore sous cette figure, parce que semblable au lion qui fait retentir le désert de ses terribles rugissements, saint Marc commence par ces paroles : « Voix de celui qui crie dans le désert. » — S. AUG. Cependant on peut expliquer différemment ces symboles ; saint Marc, qui ne s'est proposé, ni de raconter l'origine royale de Jésus-Christ, comme saint Matthieu (qui pour cela est figuré par le lion), ni sa descendance sacerdotale comme saint Luc (qui nous est figuré par le bœuf), ni sa parenté ou sa consécration, mais qui paraît avoir voulu raconter ce que Jésus-Christ a fait comme homme, nous est représenté sous la figure d'un homme dans le tableau symbolique des quatre animaux. — THEOPHYL. Ou bien l'Évangile de saint Marc est figuré par l'aigle, car il le commence par la prophétie, qui a pour objet Jean-Baptiste, et la prophétie (1), comme l'aigle, embrasse dans son regard perçant les choses les plus éloignées.

(1) Ou la grâce prophétique, d'après le grec ἡ προφητικὴ χάρις.

tur. REMIG. (*super Marc.*) Per leonem etiam signatur Marcus, quia sicut leo terribilem vocem in deserto emittit, sic Marcus a voce in deserto incipit, dicens : « Vox clamantis in deserto. » AUG. (*de Con. Evang.*, lib. 1, cap. 6.) Quamvis et de figura aliter dici posset. Marcus enim, qui neque stirpem regiam, ut Matthæus (ob hoc per leonem signatus), neque sacerdotalem, ut Lucas (signatus

per vitulum), vel cognationem vel consecrationem narrare voluit, et tamen in eis versatus ostenditur quæ homo Christus operatus est, per hominis figuram in quatuor animalibus signatus videtur. THEOPHYL. Vel Evangelium secundum Marcum aquila innuit : a prophetia enim Joannis inceptum : prophetia enim acute quæ a longe sunt speculatur, ut aquila.

EXPLICATION

SUIVIE

DES QUATRE ÉVANGILES

PAR SAINT THOMAS

LE

SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT MARC

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1. — Comment saint Marc nous montre, en commençant son Évangile, le choix particulier que Dieu a fait de l'ordre lévitique dans l'œuvre de la rédemption. — Comment l'Évangile est vraiment la bonne nouvelle. — Pourquoi le Dieu incarné porte le nom de Jésus et de Christ. — Pourquoi saint Matthieu commence son Évangile en nous présentant Jésus-Christ comme Fils de l'homme, tandis que saint Marc nous le présente aussitôt comme Fils de Dieu. — Comment Jésus-Christ est Fils de Dieu.
- ÿ. 2-3. — Pourquoi saint Marc commence-t-il son Évangile par les témoignages des prophètes? — Comment expliquer la citation qu'il fait d'un témoignage de Malachie sous le nom d'Isaïe. — Pourquoi le nom d'ange est-il donné à Jean-Baptiste? — Pourquoi est-il dit : *Il marchera devant vous?* — Quel est cette voie du Seigneur qu'il doit préparer. — Pourquoi Jean-Baptiste est-il appelé la voix de celui qui crie dans le désert? — Comment prépare-t-on la voie du Seigneur, et rend-on droit ses sentiers? — Que faut-il entendre par *la voie et les sentiers?*
- ÿ. 4-8. Pourquoi Jean-Baptiste se tient-il dans le désert? — Pourquoi son baptême ne pouvait-il donner la rémission des péchés, quoiqu'il fût un baptême de pénitence? — Comment Jean-Baptiste amène l'épouse à Jésus-Christ. — Pourquoi Jean-Baptiste était-il si austère dans son vêtement et dans sa nourriture? — Signification allégorique de son vêtement, de sa ceinture, des aliments dont il se nourrissait. — Pourquoi dit-il à la foule qu'il en vient après lui un plus fort que lui? — Que signifient ces paroles de saint Jean : *Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers.* — Pourquoi saint Jean n'annonce pas encore ouvertement la divinité de Jésus-Christ. — Que figurent ici l'eau et l'Esprit saint. — Quand sommes-nous baptisés par le Seigneur dans l'Esprit saint.

- ÿ. 9-11. — Genre du récit de saint Marc. — Pourquoi Jésus vient-il recevoir le baptême de Jean ? — Pourquoi les cieux s'ouvrent-ils sur lui lors de son baptême ? — Dans quel sens l'Esprit saint est-il descendu sur lui ? — Pourquoi descend-il sous la forme d'une colombe ? — Pourquoi est-il dit que la colombe demeura sur Jésus ? — Voix du Père qui proclame que Jésus est son Fils bien-aimé. — Comment tous ces prodiges se renouvellent pour nous dans un sens véritable lors de notre baptême.
- ÿ. 12-13. — Pourquoi Notre-Seigneur voulut être tenté après son baptême. — Quel esprit poussa Jésus dans le désert. — Pourquoi pousse-t-il Jésus dans le désert ? — Pourquoi le Sauveur voulut-il être tenté quarante jours et quarante nuits ? — Que signifient les bêtes au milieu desquelles il se trouve et les anges qui viennent le servir.
- ÿ. 14-15. — Que nous enseigne le Sauveur en se retirant dans la Galilée après la tentation. — Pourquoi commence-t-il à prêcher, lorsque Jean est mis en prison ? — L'emprisonnement de Jean a-t-il eu lieu immédiatement après la tentation ? — Que s'est proposé saint Jean en écrivant son Evangile. — Que signifient ces paroles : *Le royaume de Dieu est proche*. — Nécessité de la pénitence pour obtenir le royaume de Dieu.
- ÿ. 16-20. — Dans quelles circonstances se fit la vocation de Pierre et d'André. — Comment ils furent appelés par Jésus à deux reprises différentes. — Dans quel sens le Sauveur a fait d'eux des pêcheurs d'hommes. — Pourquoi choisit-il des hommes sans instruction pour prêcher l'Evangile. — Comment ils suivent Jésus sans aucun délai. — Vocation de Jacques et de Jean. — Comment concilier le récit de saint Marc sur la vocation des Apôtres avec celui de saint Luc. — Signification allégorique des quatre premiers Apôtres, de leur conduite, de leurs mœurs, etc.
- ÿ. 21-22. Quel est l'ordre auquel s'attache saint Marc. — Pourquoi Dieu avait commandé aux Juifs de solenniser le jour du sabbat. — Différence de l'enseignement de Jésus avec celui des scribes.
- ÿ. 23-28. — Pourquoi le Sauveur commence par manifester sa puissance contre le démon. — Pourquoi ce démon est-il appelé esprit impur ? — Puissance de l'humilité du Dieu fait homme contre l'orgueil des démons. — Comment les démons avaient la science sans la charité. — Quel était l'objet de leur crainte. — Dans quel sens appelle-t-il le Sauveur le saint de Dieu ? — Dans quelle mesure Jésus se fait connaître à eux. — Pourquoi Jésus ne veut point du témoignage des démons. — Pourquoi le Sauveur permit que le démon déchirât cet homme. — Comment concilier le récit de saint Marc avec saint Luc. — Quel était le but et la fin des miracles. — Explication allégorique des différentes circonstances de ce miracle.
- ÿ. 29-31. — Comment il était convenable que la guérison de la belle-mère de Pierre suivit la délivrance du possédé. — Différentes manières dont Notre-Seigneur opérait ses miracles. — Pourquoi opère-t-il cette guérison le jour du sabbat ? — Que figure la belle-mère de Pierre guérie de la fièvre.
- ÿ. 32-34. — Pourquoi le peuple attendait le coucher du soleil pour amener les malades à Jésus-Christ. — Comment faut-il entendre ici le mot *beaucoup* ? — Les démons connaissaient-ils la divinité de Jésus-Christ ? — Pourquoi Jésus ne leur permettait pas de parler. — Que représente le coucher du soleil et les guérisons opérées par le Sauveur à cette heure de la journée.
- ÿ. 35-39. — Leçon d'humilité que nous donne le Sauveur. — Pourquoi se

met-il en prière? — Comment il répand partout la lumière de sa doctrine. — Où faut-il placer le sermon de la montagne dans le récit de saint Marc? — Pourquoi Notre-Seigneur joint les miracles à la prédication. — Comment le retour du matin figure la résurrection.

ŷ. 40-45. — Dans quel ordre se présente la guérison du lépreux. — Quand eût-elle lieu? — Foi et humilité de ce lépreux. — Doute-t-il de la volonté du Sauveur? — Pourquoi Notre-Seigneur le touche-t-il pour le guérir? — Comment il se conforme de point en point à la prière de cet homme. — Pourquoi lui défend-il de publier ce miracle? — Pourquoi l'adresse-t-il au prêtre, et lui commande-t-il de faire son offrande? — Pourquoi, malgré la volonté et l'ordre du Sauveur, le miracle n'est pas tenu secret. — Explication allégorique de cette lépre, et de sa guérison. — Raison pour laquelle Jésus demeure dans les lieux déserts.

ŷ. 1. — *Commencement de l'Evangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu.*

S. JÉR. (*Prolog.*) L'évangéliste saint Marc exerçait les fonctions du sacerdoce en Israël. Il était issu de la tribu de Lévi. Après sa conversion au Seigneur, il écrivit son Evangile en Italie. Il y fait ressortir ce que Jésus-Christ devait à sa race. Car en commençant son récit par la parole du prophète, il montre le choix que Dieu fit de l'ordre lévitique, lorsqu'il nous annonce la venue de Jean, fils de Zacharie, que Dieu envoya comme un ange devant le Sauveur. — « Commencement de l'Evangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu. » S. JÉR. Le mot évangile vient du grec, et signifie *bonne nouvelle*, parce qu'il se rapporte dans son sens propre au royaume de Dieu et à la rémission des péchés; car c'est par l'Evangile que sont venues la rédemption des saints et la félicité des saints. Les quatre Evangiles n'en font qu'un, et un seul les renferme tous les quatre. Le mot hébreu Jésus correspond au mot grec *soter σωτήρ*, et au mot latin *salvator* qui veut dire

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM MARCUM.

CAPUT PRIMUM.

Initium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei.

HIER. (*In prologo.*) Marcus Evangelista sacerdotium in Israel agens, secundum carnem levita, ad Dominum conversus, Evangelium in Italia scripsit, ostendens in eo, quid et generi suo deberet Christus: Nam initium Evangelii in voce pro-

pheticæ exclamationis instituens, ordinem leviticæ electionis ostendit, prædicans Joannem Zachariæ filium in voce Angeli emissum, dicens: « Initium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei. » HIER. (*Initio commentarii*) *Evangelium* græce dicitur latine *bona annuntiatio* prædicatur, quod proprie ad regnum Dei et ad remissionem pertinet peccatorum: est enim Evangelium, per quod venit redemptio fidelium, et beatitudo sanctorum. Quatuor autem Evangelia unum sunt, et unum, quatuor. In hebræo *Jesus*, in græco *Soter* (σωτήρ), in latino *Salvator* dicitur: *Christus* autem græce

Sauveur ; et le mot Christ est un mot grec *χριστός* qui veut dire en hébreu Messie, et en latin, *unctus* ou oint, c'est-à-dire roi et prêtre. — BÈDE. Il faut comparer le commencement de cet Evangile avec le commencement de l'Evangile de saint Matthieu. Ce dernier s'exprime ainsi : « Livre de la génération de Jésus-Christ, Fils de David, Fils d'Abraham, » tandis que saint Marc l'appelle Fils de Dieu ; car Notre-Seigneur possède les deux natures, et il est à la fois Fils de Dieu et Fils de l'homme. Or, c'est par un dessein plein de sagesse que le premier Evangéliste l'appelle Fils de l'homme, tandis que le second le proclame Fils de Dieu, afin que notre esprit s'élevât peu à peu aux vérités d'un ordre supérieur, et parvînt par la foi au mystère de l'incarnation, jusqu'à la connaissance des mystères de la divine éternité. Il était également convenable, que celui qui devait décrire la génération humaine de Jésus-Christ, le présentât d'abord comme Fils de l'homme, c'est-à-dire de David et d'Abraham ; et que saint Marc, dont l'Evangile s'ouvrait par le commencement de la prédication de Jésus-Christ, l'appelât Fils de Dieu ; car il appartenait à la nature humaine de prendre une chair véritable en sortant de la race des patriarches, et il était réservé à la puissance divine d'annoncer l'Evangile au monde. — S. HIL. (1). Ce n'est point par le nom seul qu'il atteste que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, mais parce qu'il en a la nature et les attributs. Nous sommes aussi les enfants de Dieu, mais le Fils de Dieu ne l'est pas de la même manière ; car il est le vrai, le propre Fils de Dieu, par origine et non par adoption, en réalité ; et non-seulement par le nom qu'il porte ; par sa naissance et non par création.

(1) Cette citation n'est pas tirée du commentaire sur saint Luc, comme le titre l'indiquait autrefois, puisqu'elle est une partie de l'explication que saint Hilaire donne de ces paroles : « Glo- rifiez votre Fils, » etc. (*Jean, 17.*)

χριστός, *Messias* hebraïce, latine *Unctus* (id est, Rex et et Sacerdos) dicitur. BEDA. Conferendum autem est hoc Evangelii principium cum principio Matthæi, quo ait : « Liber generationis Jesu Christi, Filii David, Filii Abraham. » Hic autem dicitur *Filius Dei* : ex utroque enim unus Dominus Jesus Christus, *Dei et hominis Filius* est intelligendus. Et apte primus Evangelista *Filium hominis* eum, secundus *Filium Dei* nominat, ut a minoribus ad majora paulatim sensus noster assurgeret, ac per fidem et sacramenta humanitatis assumptæ ad agnitionem divinæ eternitatis ascenderet. Apte etiam qui humanam erat genera-

tionem descripturus, a *Filio hominis* cœpit, David scilicet, sive Abraham. Apte etiam is, qui librum suum ab initio evangelicæ prædicationis inchoabat, *Filium Dei* magis appellare voluit Jesum Christum ; quia humanæ erat naturæ de progenie patriarcharum veritatem carnis suscipere ; et divinæ nihil potentiæ Evangelium mundo prædicare. HILAR. (*de Tri. lib. II, ante medium*) Non autem solo nomine contestatus est Christum *Filium Dei*, sed etiam proprietate. Nos Filii Dei sumus, sed non talis hic Filius : hic enim verus et proprius est Filius, origine, non adoptione ; veritate, non nuncupatione ; nativitate, non creatione.

ÿ. 2, 3. — *Comme il est écrit dans le prophète Isaïe : Voici que j'envoie mon ange devant votre face qui préparera la voie devant vous. Une voix a retenti au désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers.*

BÈDE. Saint Marc, avant de commencer le récit des faits évangéliques, cite les témoignages des prophètes pour établir dans tous les esprits, sans y laisser l'ombre de doute, l'autorité des faits qu'il va raconter, en démontrant que les prophètes les ont prédits par avance. En même temps, par ce seul et même exorde, il prépare les Juifs qui avaient reçu la loi et les prophètes, à recevoir aussi la grâce de l'Évangile, et les mystères qui annonçaient leurs prophéties. En même temps, il dispose les Gentils qui sont venus à Jésus-Christ par la prédication de l'Évangile, à reconnaître et à vénérer l'autorité de la loi et des prophètes. Voilà pourquoi il ajoute : « Comme il est écrit dans le prophète Isaïe : Voici que j'envoie, » etc. — S. JÉR. (*lettre 101 à Pammachius.*) Ces dernières paroles ne sont pas d'Isaïe, mais du prophète Malachie, le dernier des douze prophètes (1). L'Évangéliste réunit ici en une seule deux prophéties diverses qui se trouvent dans deux prophètes différents. Ainsi dans le prophète Isaïe, après l'histoire d'Ezéchias, on lit ces paroles : « Voix de celui qui crie dans le désert, » et ces autres dans le prophète Malachie : « Voilà que j'envoie mon ange. » Saint Marc, coupant pour ainsi dire ces deux prophéties, les donne comme venant d'Isaïe, et n'en forme qu'un seul témoignage, sans dire à quel prophète il emprunte ces dernières paroles : « Voilà que j'envoie mon

(1) Ceux qui, en raison de la brièveté de leurs écrits, sont ordinairement appelés les petits prophètes.

Sicut scriptum est in Isaia propheta : Ecce mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te : vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.

BÈDE. Scripturus Evangelium Marcus, congrue primo ponit testimonia prophetarum, ut eo cunctis sine scrupulo dubietatis suscipienda quæ scriberet, intimaret quo hæc a prophetis antea prædicta esse demonstraret. Simulque uno eodemque Evangelii sui principio, et Judæos, qui legem ac prophetas susceperant, ad suscipiendam Evangelii gratiam, ac sacramenta quæ ipsorum prophetiæ prædixerant, instituit; et Gentiles qui per Evangelii præconia ad Dominum venerunt, ad auctoritatem quoque legis et prophetarum suscipien-

dam venerandamque provocat; unde dicit : « Sicut scriptum est in Isaia propheta : Ecce, » etc. HIER. (*de optimo genere interpretandi ad Pammach., epist. 101.*) Hoc autem non scribitur in Isaia, sed in Malachia novissimo duodecim prophetarum. CHRYS. (*hom. 1 in Marcum*) Vel aliter dicitur quod duas prophetias in diversis locis dictas a duobus prophetis in unum congregans, posuit : in Isaia enim propheta post Ezechiae describitur historiam (*cap. 41*) : « Vox clamantis in deserto ; » in Malachia vero (*cap. 3*) : « Ecce mitto Angelum meum. » Secans igitur Evangelista duas prophetias posuit, ut ab Isaia dictas, et ad unam lectionem hic referens, tacens vero a quo dicatur : « Ecce ego mitto Angelum. » AUG. (*de quæst. Evan.*)

ange. » — S. AUG. (1) Comme il savait que toute chose doit être rapportée à son auteur, il attribue cette citation à Isaïe, parce qu'il en avait le premier indiqué le sens. Aussi dès qu'il a cité les paroles du prophète Malachie, il ajoute aussitôt : « Voix de celui qui crie dans le désert, » afin de réunir sous le nom de premier prophète, ces deux témoignages qui présentent la même pensée. — BÈDE. Ou bien, on peut donner cette autre explication, que ces paroles ne se trouvent pas textuellement dans Isaïe, mais qu'on en trouve le sens dans un grand nombre de passages de ce prophète, et surtout dans celui que cite saint Marc : « Voix de celui qui crie dans le désert. » Car ce que dit Malachie que Dieu enverra un ange devant la face du Seigneur pour lui préparer la voie, c'est ce que dit Isaïe lui-même en recommandant d'écouter la voix qui crie dans le désert : « Préparez la voie du Seigneur. » Des deux côtés, ce qui est recommandé, c'est de préparer la voie du Seigneur. Il a pu se faire aussi (2) qu'au moment où saint Marc écrivait son Evangile, le nom d'Isaïe se soit présenté à son esprit pour celui de Malachie, comme il arrive quelquefois ; et saint Marc aurait certainement corrigé cette faute sur l'observation de ceux qui ont pu lire son Evangile de son vivant, s'il n'avait réfléchi que ce n'était pas sans raison que le nom d'un prophète s'était présenté pour un autre à son souvenir, dirigé par l'Esprit saint ; car Dieu nous apprend ainsi que dans toutes les prophéties que le Saint-Esprit a dictées aux prophètes, ce qui appartient à l'un appartient à tous et réciproquement. — S. JÉR. C'est donc par Malachie que la voix du

(1) Ou plutôt l'auteur des *Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, quest. 57, qui ne sont pas de saint Augustin.

(2) Cette dernière partie de la citation est empruntée à saint Augustin (*De l'accord des Evang.*, III, 7), et saint Thomas l'a déjà donnée pour expliquer le passage de saint Matthieu (*Chap. xxvii*) où une prophétie de Zacharie est attribuée à Jérémie.

Sciens enim omnia ad auctorem referenda, dicta hæc ad Isaiam revocavit qui sensum istum prior intimaverat. Denique post verba Malachie statim subjecit, dicens : « Vox clamantis in deserto, » ut jungeret verba utriusque prophetæ ad unum sensum pertinentia sub prioris prophete persona. BÈDE. Vel aliter intelligendum est, quia etsi non hæc verba invenimur in Isaia, sensus tamen eorum invenitur in multis aliis locis, et manifestius in hoc quod subjunxit : « Vox clamantis in deserto. » Nam quod dixit Malachias, mittendum Angelum ante faciem Domini, qui prepararet viam ejus, hoc est quod dixit Isaias vocem clamantis

in deserto audiendam, quæ diceret : « Parate viam Domini. » In utraque autem sententia similiter paranda via Domini prædicatur. Potuit autem fieri, ut animo Marci Evangelium conscribentis pro Malachia Isaias occurreret (ut fieri solet), quod tamen sine ulla dubitatione emendaret, saltem ab aliis admonitus, qui hæc ipso adhuc in carne vivente legere potuerunt ; nisi cogitaret, recordationi suæ, quæ Sancto Spiritu regebatur non frustra occurrisset aliud pro alio nomen Prophetæ : sic enim insinuantur quæcumque per prophetas Spiritus Sanctus dixit, et singula esse omnium, et omnia singulorum. JÉR. Per Malachiam ergo

Père se fait entendre au Fils qui est l'image du Père, et par lequel il s'est fait connaître aux hommes.

BÈDE. Le nom d'ange est donné à Jean, non pas qu'il en ait eu la nature, selon l'erreur d'Origène, mais parce qu'il en a rempli les sublimes fonctions. En effet, le mot grec ange ἄγγελος se traduit en latin par *nuntius* ou envoyé, et on a pu très-bien donner ce nom à celui qui a été envoyé pour rendre témoignage à la lumière, et annoncer au monde le Seigneur qui venait s'y incarner, puisqu'il est certain qu'on peut légitimement donner le nom d'anges à ceux qui sont revêtus du sacerdoce, à cause du pouvoir qu'ils ont reçu d'annoncer l'Évangile, d'après ces paroles du prophète Malachie : « Les lèvres du prêtre garderont la science, et l'on recherchera la loi de sa bouche, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées. » — THÉOP. Le nom d'ange est donc donné au Précurseur de Jésus-Christ, à cause de sa vie tout angélique, et de sa sublime dignité. Ces paroles : « Devant votre face, » signifient : Votre envoyé est près de vous, ce qui prouve combien le Précurseur touchait de près à Jésus-Christ; car ceux-là seuls sont admis à marcher aux côtés des rois, qui tiennent de plus près à leur personne. « Il préparera la voie devant vous. » C'est en effet par le baptême qu'il a préparé les âmes des Juifs à recevoir Jésus-Christ. — S. JÉR. Ou bien la voie par laquelle le Seigneur entre dans le cœur de l'homme c'est la pénitence, c'est pour cela que saint Jean prend pour exorde de sa prédication ces paroles : « Faites pénitence. »

BÈDE. De même que Jean-Baptiste a pu être appelé l'ange du Seigneur, parce qu'il lui a préparé les voies par la prédication, il a pu

Patris vox sonat ad Filium, qui est facies Patris unde agnitus est.

BED. *Angelus* autem vocatur Joannes, non naturæ societate (juxta hæresim Origenis), sed officii dignitate : angelus enim græce, latine *nuntius* dicitur ; quo nomine recte appellari potuit homo ille qui fuit missus a Deo, ut testimonium perhiberet de lumine (*Joan.* 1) et venientem in carne Dominum mundo nuntiaret ; cum constet omnes qui sacerdotio funguntur, ob evangelizandi officium *angelos* posse vocari. dicente propheta Malachia (*cap.* 2) : « Labia sacerdotis custodiunt scientiam, et legem requirunt ex ore ejus, quia Angelus est Domini exercituum. » THEOPHYLACT. Præcursor igitur Christi *Angelus*

dicitur, propter vitam angelicam, et reverentiam excelsam. Quod autem dicitur : « Ante faciem tuam, » hoc significat, quasi diceret : « Juxta te est nuntius tuus : » unde ostenditur propinquitas præcursoris ad Christum. Etenim juxta reges ambulant, qui propinqui sunt magis. Sequitur : « Qui præparabit viam tuam ante te : » per baptismum enim præparavit animas Judæorum, ut Christum suscipere. HIER. Vel via Domini qua ad homines ingreditur, pœnitentia est, per quam Deus ad nos descendit, et nos ad illum ascendimus. Hinc autem initium prædicationis Joannis fuit : « Pœnitentiam agite. »

BED. Sicut autem Joannes *Angelus* potuit vocari pro eo quod faciem Do-

aussi être appelé la voix, parce qu'il précédait le Verbe de Dieu en faisant retentir sa voix : « Voix de celui qui crie (1), » etc. C'est une vérité certaine, en effet, que le Fils unique de Dieu s'appelle le Verbe du Père, et nous savons, d'après notre manière de parler, que la voix doit commencer par retentir pour que la parole puisse se faire entendre. — Il est appelé la voix de celui qui crie, parce que le cri s'adresse à ceux qui sont sourds et éloignés, ou parce qu'il est l'expression de l'indignation. Or, c'est ce qui s'est vérifié pour le peuple juif, selon ces paroles du Roi-prophète : « Le salut est loin des pécheurs, » et ils ont été comme les aspics qui se rendent sourds en se bouchant les oreilles, » et ils ont ainsi mérité d'entendre de la bouche de Jésus-Christ des paroles d'indignation, de colère et de tribulation. — S. CHRYS. Le prophète ajoute : « Dans le désert, » pour établir clairement que les vérités divines ne devaient pas être annoncées dans Jérusalem, mais dans le désert, ce qui s'accomplissait à la lettre dans la personne de Jean-Baptiste, qui annonçait la présence salutaire du Verbe de Dieu dans le désert situé sur les bords du Jourdain. Cette prophétie nous apprend encore qu'outre le désert que Moïse fit connaître au peuple de Dieu, et au milieu duquel il lui traçait un chemin, il y en avait un autre où il annonçait la présence du salut que Jésus-Christ venait apporter au monde. — S. JÉR. Ou bien cette voix et ce cri se font entendre dans le désert, parce que les Juifs étaient abandonnés par l'esprit de Dieu, comme une maison vide et balayée (2), et qu'ils étaient d'ailleurs sans roi, sans prêtre, sans prophète.

BÈDE. Mais que criait-il ainsi à haute voix ? « Préparez les voies du

(1) Cette citation vient de saint Grégoire, qui s'exprime absolument de la même manière dans son homélie 7 sur le chap. 1 de saint Jean.

(2) *Matth.*, XII ; *Luc*, XI.

mini evangelizando prævenit, ita recte appellari et vox potuit, quia verbum Dei sonando præibat : unde sequitur : « Vox clamantis, » etc. Constat enim quod unigenitus Filius *Verbum Patris* vocatur, et ex ipsa nostra locutione cognoscimus, quia prius vox sonat, ut verbum postmodum possit audiri. HIER. Dicitur autem « vox clamantis, » quia clamor ad surdos et longe positos, sive cum indignatione fieri solet, que judaico certum est populo evenisse ; dum longe est a peccatoribus salus (*Psal.* 118) et aures suas obturaverunt sicut aspides surde (*Ps.* 57), unde indignationem et iram et tribulationem a Christo audire meruerunt. CHRYS. Per hoc au-

tem quod dicitur : « In deserto, » manifeste ostendit prophetia, non in Hierusalem divina fieri dogmata, sed in deserto ; quod implebatur ad litteram a Joanne Baptista in deserto Jordanis, Verbi Dei apparitionem salutiferam prædicante. Ostendit etiam sermo propheticus præter desertum quod a Moyse ostensum fuit, ubi semitas faciebat, aliud esse desertum in quo præsentem esse salutem Christi significabat. HIER. Vel in deserto fit vox et clamor quia deserti erant a Spiritu Dei, sicut domus vacans et scopata ; deserti etiam a Propheta, Rege, atque Sacerdote.

BÈDE. Quid autem clamaret, aperitur, cum subditur : « Parate viam Domini,

Seigneur, rendez droits ses sentiers. » Tout homme qui prêche la vraie doctrine et la pratique des bonnes œuvres, que fait-il autre chose que de préparer la voie au Seigneur dans le cœur de ceux qui l'écoutent, pour qu'il les pénètre par l'efficacité de sa grâce, et qu'il les éclaire par la lumière de sa vérité. Il rend aussi droits les sentiers, lorsque par sa parole il engendre de bonnes pensées dans l'âme de ses auditeurs. — S. JÉR. Ou bien dans un autre sens : « Préparez la voie du Seigneur, » c'est-à-dire : Faites pénitence et prêchez : « Rendez droits ses sentiers, » c'est-à-dire qu'en marchant par la voie royale, nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes, et nous-mêmes comme le prochain. Ceux qui s'aiment eux-mêmes, sans aimer leur prochain, se jettent à droite de la voie. Il en est, en effet, beaucoup dont la vie est irréprochable, mais qui négligent la correction des autres, comme fut Héli (1), par exemple. Celui, au contraire, qui se hait soi-même sans aimer le prochain, se jette à gauche de la voie, car il en est aussi beaucoup qui savent bien corriger les autres, mais qui ne se reforment pas eux-mêmes, tels étaient les scribes et les pharisiens. Or, les sentiers font suite à la voie, c'est-à-dire que les préceptes moraux ne peuvent être expliqués et aplanis qu'après la pénitence. — THEOPHYL. Ou bien, la voie c'est le Nouveau Testament, et les sentiers, l'Ancien Testament semblable à un chemin battu. Il était nécessaire, en effet, de préparer la voie, c'est-à-dire le Nouveau Testament, et de rendre droits les sentiers de l'Ancien Testament.

ÿ. 4-8. — *Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. Tout le pays de la Judée et tous les habitants de Jérusalem venaient à lui, et, confessant leurs péchés, ils étaient*

(1) Le grand prêtre Héli, qui fut repris et châtié pour n'avoir point corrigé ses enfants (1 *Rois*, viii).

rectas facite semitas ejus. » Omnis enim qui fidem rectam et opera bona prædicat, quid aliud quam venienti Domino ad corda audientium viam parat. ut hæc scilicet corda vis gratiæ penetret et lumen veritatis illustret? Rectas autem semitas facit, dum mundas in animo cogitationes per sermonem prædicationis format. HIER. Vel aliter : « Parate viam Domini, » hoc est, pœnitentiam agite, et prædicatè; « rectas facite semitas ejus, » ut via regia incedentes, proximos nostros ut nos, et nosmetipsos ut proximos diligamus : qui enim semetipsum diligit, et non diligit proximum, ad dexteram declinat : nam multi bene agunt, et non bene corrigunt, ut fuit Heli : et

qui semetipsum odians, proximum diligit, ad sinistram divertit : multi enim bene corrigunt, sed non bene agunt, ut fuerunt scribæ et pharisæi. Semitæ autem post viam sequuntur, quia mandata moralia post pœnitentiam explanantur. THEOPHYLAC. Vel *via* est Novum Testamentum ; *semitæ* vero Vetus, quasi attritum. Ad viam enim necesse erat præparari, scilicet ad Novum Testamentum ; Veteris autem Testamenti rectas semitas fieri oportebat.

Fuit Joannes in deserto baptizans, et prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. Et egrediebatur ad eum omnis Judææ regio, Hierosolymitæ universi, et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentibus pec-

baptisés dans le fleuve du Jourdain. Et Jean était vêtu de poils de chameau et une ceinture de peau était autour de ses reins, et il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage, et il prêchait ainsi : Un plus puissant que moi vient après moi et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses chaussures. Je vous ai baptisés dans l'eau, mais Lui vous baptisera dans le Saint-Esprit.

S. JÉR. Selon la prophétie d'Isaïe qui précède, Jean prépare la voie du Seigneur par la foi, le baptême et la pénitence. Il rend droits les sentiers, par cet extérieur austère, ce vêtement de poils de chameau, cette ceinture de cuir, ces sauterelles et ce miel sauvage et ce langage plein d'humilité. Aussi, est-il écrit : « Jean parut dans le désert, » car Jean, aussi bien que Jésus cherche ce qui a été perdu dans le désert, là même, où Satan a remporté la victoire, il est vaincu à son tour; l'homme se relève là où il est tombé. Jean signifie *grâce de Dieu*, or, c'est par la grâce que commence ce récit évangélique. En effet, le mot qui suit est celui-ci : *baptisant*; et c'est par le baptême que la *grâce* nous est donnée, puisqu'il remet *gratuitement* les péchés. Mais ce qui est consommé par l'Époux c'est le paranymphe de l'Époux (1) qui le commence. Ainsi les catéchumènes, c'est-à-dire, ceux que l'on instruit, reçoivent-ils du prêtre les premiers éléments de la foi, et de l'évêque l'onction du saint-chrême, et c'est là ce qu'expriment les paroles suivantes : « Il prêchait le baptême de la pénitence. » — BÈDE. Il est évident que Jean n'a pas seulement prêché le baptême de la pénitence, mais qu'il l'a administré à un certain nombre; mais il n'a pu donner le baptême pour la rémission des péchés, car la rémission des péchés ne nous est accordée que dans le baptême de Jésus-Christ.

(1) C'est-à-dire celui qui conduit l'épouse, qui prépare les noces, du mot grec *παρυνμφος*, dérivé de *νυμφη*, qui signifie épouse.

cata sua. Et erat Joannes vestitus pilis camelis, et zona pellicea circa lumbos ejus, et locustas et mel silvestre edebat, et prædicabat dicens: « Venit fortior me post me, cujus non sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus. Ego baptizo vos aqua, ille vero baptizabit vos Spiritu Sancto. »

HIER. Secundum præmissam Isaïe prophetiam, via Domini a Joanne paratur per fidem, baptismum, et penitentiam; rectæ semitæ fiunt per austeram indicia vestis cilicis, et zonæ pellicæ, et cibi locustini, et mellis silvestris, et humilitatis vocis: unde dicitur: « Fuit Joannes in deserto: » Joannes enim et Jesus querunt quod in deserto amissum est: ubi vicit diabolus, ibi vincitur;

ibi cecidit homo, ibi exurgit. Joannes autem *gratia Dei* interpretatur: a *gratia* autem narratio incipit. Sequitur enim *baptizans*: per baptismum enim *gratia* datur, quia peccata gratis dimittuntur. Quod autem consummatur per sponsum, initiatur per paranympum. Unde catechumeni (hoc est, instructi) incipiunt per sacerdotem, chrismantur per episcopum: et ad hoc designandum subditur: « Et prædicans baptismum penitentis. » etc. BÈD. Liqueat quia Joannes baptismum penitentis non solum prædicavit, verum etiam quibusdam dedit; sed baptismum in remissionem peccatorum dare non potuit: remissio enim peccatorum in solo bap-

Il est donc écrit : « Il prêchait le baptême de la pénitence » pour la rémission des péchés, parce que ne pouvant donner le baptême qui remet véritablement les péchés, il en était du moins le prédicateur ; et de même qu'il était le précurseur du Verbe incarné par sa prédication, ainsi il précédait et figurait par son baptême, qui ne pouvait remettre le péché, le baptême de la pénitence où les péchés nous sont pleinement remis. — THEOPHYL. Ou bien encore : Quoique le baptême de Jean ne pût remettre les péchés, cependant il les conduisait à la pénitence. Il prêchait donc son baptême de pénitence, et cette prédication conduisait à la rémission des péchés. En d'autres termes, ceux qui recevaient Jésus-Christ avec des sentiments de pénitence, le recevaient pour la rémission de leurs péchés.

S. JÉR. C'est par Jean, en sa qualité d'ami de l'époux que l'épouse est présentée à Jésus-Christ comme autrefois Rébecca fut présentée à Isaac par Eliézer, son intendant (*Gen.*, xxiv) : « Et toute la Judée, continue l'Évangéliste, sortait pour venir à lui, » car la gloire et la louange (1) marchent devant lui (*Ps.* xcvi, 6), c'est-à-dire, devant l'Époux. Celle en effet qui se hâte de descendre de son chameau, c'est l'Église qui maintenant s'abaisse et s'humilie à la vue du véritable Isaac, Jésus-Christ son époux. Le mot Jourdain, signifie *descente étrangère*, parce que étrangers à l'égard de Dieu, éloignés de lui par l'orgueil, mais humiliés dans les eaux du baptême, nous sommes relevés jusqu'aux cieux. — BÈDE. Ce qui suit : « Confessant leurs péchés, » enseigne clairement, à ceux qui désirent le baptême, l'obligation de confesser leurs péchés, et de promettre de mener une vie plus sainte.

(1) Allusion au nom hébreu de la Judée, qui signifie *confession, louange*.

tismo Christi nobis tribuitur. Dicitur ergo : « Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum : » quoniam baptisma quod peccata solveret, quia dare non poterat, prædicabat ; ut sicut incarnatum Verbum Patris præcurrebat verbo prædicationis, ita baptismum pœnitentiæ, quo peccata solvuntur, præcurreret suo baptisate, quo peccata solvi non possunt. THEOPHYLACT. Vel aliter : Baptismus Joannis etsi non haberet peccatorum remissionem, tamen homines ad pœnitentiam inducebat, suum ergo baptismum pœnitentiam prædicabat, sed hæc prædicatio pœnitentiæ ducebat in remissionem peccatorum ; quasi qui pœnitentes Christum recipere, in remissionem reciperent peccatorum.

HIER. Per Joannem autem sicut per amicum sponsi inducitur sponsa ad Christum, sicut per puerum Rebecca ad Isaac (*Gen.* 24). Unde sequitur : « Et egrediebatur ad illum omnis Judæa, » etc. Confessio enim et pulchritudo in conspectu ejus (*Psal.* 96), scilicet sponsi. Desilit enim sponsa de camelo, cum humiliat se nunc Ecclesia viso viro Isaac, id est, Jesu Christo. Jordanis autem *descensio aliena* interpretatur, ubi peccata abluuntur : nos enim olim alienati a Deo per superbiam, per baptismi symbolum humiliati, erigimur in alta. BED. Exemplum autem sumitur confitendi peccata, ac meliorem vitam promittendi, eis quis baptismum desiderant, per hoc quod subditur : « Confitentes peccata sua. »

S. CHRYS. Jean qui prêchait le baptême de la pénitence, en portait les signes dans son vêtement comme dans sa nourriture. « Et Jean était vêtu de poils de chameau. » Il était vêtu de poils de chameau et non de laine. Les poils de chameau sont la marque de l'austérité du vêtement, la laine signifie plutôt une vie molle et sensuelle. La ceinture de cuir qu'il portait comme Elie, est le symbole de la mortification (1). Et ce qui suit : « Il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage, » annonce un habitant du désert, qui ne recherche pas les mets délicieux, mais qui satisfait simplement aux nécessités de la vie matérielle. — S. JÉR. Le vêtement de Jean, sa nourriture, tout son genre de vie représente la vie austère des prédicateurs, et la vocation future des nations au bienfait de la grâce divine dont Jean est le symbole par son nom aussi bien que leur union intérieure et extérieure avec Jésus-Christ, car les poils de chameau signifient les riches parmi les nations; et la ceinture de cuir, les pauvres qui sont morts au monde; les sauterelles vagabondes, ce sont les vrais sages du siècle qui, abandonnant aux Juifs leurs pailles arides, emportent comme sur leurs chars, le froment mystérieux, et, dans l'ardeur de leur foi, s'élancent vers les hauteurs. Par le miel sauvage, il faut entendre les fidèles saintement inspirés qui s'engraissent du produit d'une forêt inculte. — THÉOPHYL. Ou bien : Le vêtement de poils de chameau était le signe extérieur de la douleur qui, comme l'insinue Jean-Baptiste, doit pénétrer un cœur pénitent, car le sac ou le cilice est le symbole de la douleur. La ceinture signifiait la mortification du peuple juif. La nourriture de Jean n'est pas seulement la preuve de son abstinence, mais encore de l'aliment spirituel dont le peuple se nourrissait

(1) (IV Rois, 1), où il est dit qu'Elie était un homme couvert de poils, et qui portait sur les reins une ceinture de cuir.

CHRYS. Quia vero Joannes pœnitentiam prædicabat, pœnitentiæ signa gerebat in vestitu et cibo : unde sequitur : « Et erat Joannes vestitus pilis cameli. » BEDA. Pilis (inquit) vestitus, non lana ; nam aliud austerae vestis indicium est, aliud luxuriæ est mollioris : zona autem pellicea, qua accinctus fuit, ut Elias (IV Reg. 1), mortificationis indicium est. Porro quod sequitur : « Et locustas et mel silvestre edebat, » habitatori solitudinis congruum est, ut non delicias ciborum, sed necessitatem humanæ carnis explet. THEO. Vestis autem Joannis, et cibus, et opus totum austeram vitam prædicantium significat, et futuras gentes ad gratiam Dei, quæ est Joannes,

intus et foris esse conjungendas : pilis enim cameli divites gentium significantur, et zona pellicea pauperes mundo mortui, et locustis errantibus sapientes hujus mundi ; quæ stipulas Judæis aridas relinquentes, fragmenta mystica curribus trahunt, et in calore fidei saltus in altum dant ; et melle silvestri fideles inspirati, de inculta silva saginantur. THEOPHYL. Vel aliter : vestis de pilis camelorum doloris erat ostensivum, inmente Joanne, quod pœnitentem dolere oportet : dolorem enim saccus significat ; zona vero pellicea mortificationem judaici significat populi. Esca etiam Joannis non solum abstinenciam notat, sed etiam est indicativum intelligibilis escæ,

alors, non qu'il pût encore élever bien haut ses pensées, mais il essayait de s'élever et il retombait bien vite à terre. Ainsi en est-il de la sauterelle qui saute et retombe aussitôt. Le peuple se nourrissait à la vérité d'un miel composé par les abeilles, c'est-à-dire, par les prophètes, mais sans être préparé et à l'état sauvage, car les Juifs avaient bien les Ecritures, comme un miel précieux, mais ils n'en avaient qu'une faible intelligence.

S. GRÉG. (*Moral.*, xxxi, 12) (1). Ou bien, par ce genre de nourriture, Jean-Baptiste figurait le Seigneur dont il était le précurseur. En effet, lorsqu'il est venu pour nous racheter, la gentilité stérile jusqu'alors, fut à sa bouche comme un miel sauvage, et lorsqu'il s'est incorporé la nation juive, il s'est nourri en quelque sorte de sauterelles qui s'élançant par bonds subits et retombent soudain à terre. Les Juifs, en effet, semblaient vouloir s'élaner lorsqu'ils promettaient d'accomplir les préceptes du Seigneur, mais ils retombaient à terre, lorsque par leurs œuvres, ils reniaient ces divins oracles, c'est-à-dire qu'ils bondissaient en paroles, et qu'ils retombaient à terre par leurs œuvres. — BÈDE. Le vêtement et la nourriture de Jean peuvent aussi exprimer la nature de sa vie intérieure. Il portait des vêtements grossiers et austères parce qu'il ne flattait pas les pécheurs dans leur conduite déréglée, mais les reprenait par de rigoureuses invectives; il portait une ceinture de cuir autour des reins parce qu'il crucifia sa chair avec ses vices et ses convoitises (*Galat.*, v, 24). Il mangeait du miel sauvage, parce que sa prédication respirait je ne sais quelle douceur qui ravissait la multitude, et lui faisait croire qu'il était peut-être le

(1) Ou chap. 19, dans les anciens manuscrits, sur cette parole de Job (xxxix) : « Est-ce vous qui le ferez boudir comme les sauterelles ? »

quæ tunc populus vescebatur, non quid altum intelligens, sed tamen in alta saliens, iterumque se deprimens : talis enim est locusta in altum saliens, et iterum cadens. Sic igitur et melle quidem vescebatur populus, quod erat ex apibus natum (sc. ex prophetis), non tamen cultum, sed silvestre : habebant enim scripturas Hebræi, sicut mel quoddam ; sed non bene intelligebant.

GREG. (XXXI *Mor.*, cap. 12.) Vel ipsa ciborum specie designavit Dominum, quem prævenit, qui nimirum in redemptionem nostram veniens, quia infructuosæ gentilitatis dulcedinem sumpsit, mel silvestre edit ; quia vero Judæorum plebem in suo corpore ex parte convertit, in cibo locustas accepit, quæ subitos

saltus dantes, protinus ad terram cadunt : saltus enim Judæi dabant, cum præcepta Domini se implere promitterent ; sed ad terram cadebant, cum per prava opera hoc se audisse denegarent. Habebant ergo saltum per vocem, et casum per actionem. BED. Potest etiam habitus et victus Joannis qualitatem internæ conversationis ejus exprimere : namque austerioribus utebatur indumentis, quia vitam peccantium non blandimentis fovit, sed vigore asperæ invectionis increpavit. Zonam pelliceam habebat circa lumbos, quia carnem suam crucifixit cum vitiis et concupiscentiis ; locustas et mel silvestre edebat, quia dulces quiddam sapiebat turbis prædicatio ejus, existimante populo ne ipse esset Christus (*Luc.* 3), sed

Christ (*Luc*, III); mais cette prédication eut un résultat plus désirable, et le peuple finit par comprendre qu'il n'était pas le Christ, mais le précurseur et le prophète du Christ. Et, en effet, la qualité du miel, c'est la douceur, le propre des sauterelles, c'est un vol rapide. L'Évangéliste ajoute : « Et il prêchait ainsi : Il en vient un après moi qui est plus puissant que moi. » — LA GLOSE (1). Il tient ce langage pour combattre l'opinion de la foule qui croyait qu'il était le Christ, et il annonce que le Christ est plus puissant que lui, parce qu'il remettrait les péchés, ce qu'il ne pouvait faire lui-même. — S. JÉR. Quel est celui qui est plus puissant que la grâce qui lave et efface les péchés (et dont Jean est le symbole), celui qui remet les péchés septante fois sept fois (2). La grâce du baptême apparaît la première, il est vrai, mais elle ne remet les péchés qu'une fois, tandis que la miséricorde s'exerce à l'égard des pécheurs depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ pendant soixante-dix-sept générations et sur cent quarante-quatre mille personnes.

S. CHRYS. On aurait pu le soupçonner en parlant ainsi de vouloir se comparer à Jésus-Christ, il ajoute donc : « Lui dont je ne suis pas digne, etc. » Or, délier sa chaussure comme le dit ici saint Marc, n'est pas la même chose que de porter sa chaussure, selon l'expression de saint Matthieu. Et, en effet, les Évangélistes suivant le cours de leur récit, et sans se tromper en quoique ce soit, disent que saint Jean a employé ces deux termes qui ont un sens différent. Les commentateurs l'expliquent l'un et l'autre de plusieurs manières : la courroie ce

(1) Ce passage n'est pas dans la Glose actuelle.

(2) Allusion à cette parole de Jésus-Christ (*Matth.*, XVIII, 21) : « Je ne te dis pas sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois ; comme, un peu après, il fait allusion à la généalogie de Jésus-Christ, telle que la donne saint Luc, et qui comprend soixante-dix-sept générations (III), et enfin à ces cent quarante-quatre mille (*Apoc.*, ch. VII, 4) qui portaient sur le front le nom de l'agneau et le nom de son Père (*Apoc.*, XIV, 1).

potius finem sortita est, intelligentibus ejus auditoribus quia non ipse Christus sed præcursor et propheta esset Christi. In melle etenim dulcedo, in locustis est alacer volatus. Unde sequitur : « Et prædicabat dicens : Venit fortior me post me. » GLOSSA. Hoc dicebat ad remouendam turbæ opinionem, que cum Christum esse credebat. Fortiorem autem Christum esse prænuñtiat, qui remissurus erat peccata, quod ipse facere non valebat. IHER. Quis etiam fortior est gratia qua abluuntur peccata? (quam Joannes significat.) Ille qui septies et septuagies dimittit peccata. Gratia quidem prior est, sed semel dimittit peccata per

baptismum; misericordia vero ad miseros ab Adam usque ad Christum per 77 generationes, et usque ad centum 44 millia pervenit.

CHRYS. Ne autem æstimaretur hoc secundum comparisonem sui ad Christum dicere, subjungit : « Cujus non sum dignus, » etc. Non est autem idem solvere corrigiam calceamentorum ejus (quod hic Marcus dicit), et calceamenta portare (quod dicit Matthæus). Et quidem narrationis ordinem prosequentes Évangélistæ, nec in aliquo fallentes, dicunt utrumque Joannem dixisse secundum alterum sensum; commentantes vero circa hoc, differenter exposuerunt unum-

sont les cordons qui retiennent la chaussure ; il use de cette expression pour faire ressortir l'excellence du pouvoir du Christ, et la grandeur de sa divinité comme s'il disait : « Je ne suis pas digne d'être rangé au nombre de ses serviteurs. » C'est une grande faveur, en effet, de se prosterner en quelque sorte aux pieds du Christ, pour étudier ce qui a rapport à sa nature corporelle, pour considérer ici-bas l'image de ses perfections divines, et dénouer (pour ainsi dire), chacune des merveilles inexplicables du mystère de l'Incarnation. — S. JÉR. La chaussure se place à l'extrémité du corps : ainsi le Sauveur s'est incarné pour accomplir toute justice, à l'extrémité des temps. C'est pour cela que le Prophète dit (*Ps. XLIX et CVII*) : « J'étendrai mes pas jusqu'à l'Idumée. » — S. GRÉG. La chaussure se fait avec la dépouille d'animaux morts : ainsi le Seigneur venant dans le monde, par son incarnation, apparaît pour ainsi dire avec cette chaussure, Lui qui a élevé jusqu'à sa divinité la dépouille de notre nature mortelle corruptible. Dans un autre sens : c'était un usage chez les anciens que lorsqu'un homme refusait de recevoir pour épouse celle qui lui revenait de droit, son plus proche parent l'épousait alors par droit de parenté, et lui déliait la chaussure. Jean-Baptiste se déclare donc à juste titre indigne de dénouer les cordons de la chaussure du Sauveur, comme s'il disait ouvertement : Je ne puis délier la chaussure du Christ, parce que je me reconnais indigne de prendre le titre d'époux. — THÉOPHYL. On peut encore l'entendre ainsi : Tous ceux qui venaient trouver Jean-Baptiste et qui recevaient son baptême, étaient délivrés des liens de leurs péchés par la pénitence, et en vertu de leur foi en Jésus-Christ. Jean-Baptiste dénouait donc les cordons, c'est-à-dire les liens

quodque : *corrigiam* enim vocat ligamen calceamentorum. Ad excellentiam igitur potestatis Christi et Divinitatis magnitudinem extollendam hoc dicit : ac si diceret : « Neque in ministri ordine deputari sufficiens sum : » magnum enim est in his quæ sunt corporis Christi quasi procumbendo inferius attendere, et imaginem supernorum inferius videre, et solvere unumquodque inexplicabilium quæ sunt circa mysterium incarnationis. HIER. Calceamentum enim in extrema parte corporis est : in fine enim ad justitiam adest Salvator incarnatus : unde per Prophetam dicitur (*Psal. 59 et 107*) : « In Idumæam extendam calceamentum meum. » GREG. (*in hom. 7, in Evang.*) Calceamenta etiam ex mortuis animalibus fiunt. Incarnatus

ergo Dominus veniens quasi calceatus apparuit, qui in Divinitate sua mortificina nostræ corruptionis assumpsit. Vel aliter : mos apud veteres fuit, ut si quis eam quæ sibi competeret, accipere uxorem nollet, ille ei calceamentum solveret, qui ad hanc sponsus jure propinquitatis veniret : recte ergo se indignum esse ad solvendam *corrigiam* calceamenti ejus denuntiat : ac si aperte dicat : « Ego Redemptoris vestigia nudare non valeo, quia sponsi nomen mihi immeritus non usurpo. » THEOPHYLACT. Intelligitur vero etiam sic : Omnes qui veniebant, et a Joanne baptizabantur, per pœnitentiam solvebantur a ligamine peccatorum, in Christum credendo. Igitur omnium aliorum Joannes sic solvebat *corrigiam* (id est, vinculum pecca-

du péché, mais il ne put dénouer la chaussure de Jésus-Christ parce qu'il ne trouva pas en lui l'ombre même du péché.

BÈDE. Saint Jean ne proclame point encore la divinité, la filiation divine du Seigneur, mais il le présente seulement comme un homme plus puissant que lui; car ses auditeurs, encore grossiers, ne pouvaient pénétrer les profondeurs d'un si grand mystère et comprendre que le Fils éternel de Dieu eût daigné se faire homme dans le sein d'une vierge, et prendre une seconde naissance pour venir dans le monde; mais il fallait les initier peu à peu, par la connaissance de son humanité glorifiée, à la foi de son éternelle divinité. Néanmoins, il leur déclare en termes voilés que celui qu'il annonce est véritablement Dieu, en leur disant: « Je vous baptise dans l'eau; mais lui vous baptisera dans le Saint-Esprit, » car qui peut douter qu'un autre que Dieu puisse donner la grâce de l'Esprit saint. — S. JÉR. Quel rapport y a-t-il donc entre l'eau et le Saint-Esprit qui était porté sur les eaux? (1) L'eau, c'est le signe mystérieux de l'homme; l'Esprit, c'est le signe mystérieux de Dieu. — BÈDE. Nous sommes baptisés dans l'Esprit saint, non-seulement lorsqu'au jour du baptême nous sommes purifiés de nos péchés dans cette source de vie, mais chaque jour, lorsque, par la grâce de ce même Esprit, nous sommes enflammés d'un saint zèle pour l'accomplissement de la volonté de Dieu.

ÿ. 9-11. — *Or il arriva qu'en ces jours-là Jésus vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par Jean, dans le Jourdain. Et comme il sortait de l'eau, il vit les cieux entr'ouverts et l'Esprit saint descendant, comme une*

(1) C'est ainsi que beaucoup de Pères veulent qu'on entende ces paroles de la Genèse (Chap. 1): « L'Esprit du Seigneur était porté sur les eaux. » Elles se rapportent, selon eux, à l'Esprit saint, et nous devons y voir une figure et un symbole du baptême. L'Eglise elle-même paraît consacrer cette signification dans la bénédiction des fonts baptismaux.

torum), Jesu vero non valuit corrigiam solvere, quia non invenit in eo peccatum.

BED. Sic ergo Joannes Dominum non adhuc manifeste Deum aut Dei Filium, sed tantum virum se fortiolem prae-dicat: non enim rudes adhuc auditores tanti capiebant arcana sacramenti, quod Filius Dei aeternus homine assumpto ex Virgine demum natus esset in mundum; sed paulatim per agnitionem glorificatae humanitatis introducendi erant ad fidem Divinitatis aeternae. Quibus tamen quasi latenter Deum hunc esse verum declarans, subdit: « Ego baptizo vos in aqua, ille vero baptizabit vos in Spiritu sanc-

to. » Cui enim dubium est, nullum posse alium gratiam Spiritus sancti, nisi Deum, dare? HIER. Quid enim interest inter aquam et Spiritum sanctum, qui ferebatur super aquas? aqua, mysterium est hominis: spiritus vero, mysterium Dei est. BED. Baptizamur autem a Domino in Spiritu sancto, non solum cum in die baptismatis fonte vite in remissionem peccatorum abluimur, verum etiam quotidie per gratiam ejusdem Spiritus ad agenda quae Deo placent, accendimur.

Et factum est in diebus illis, venit Jesus a Nazareth Galilaeae, et baptizatus est a Joanne in Jordane. Et statim ascendens de aqua, vidit caelos apertos, et Spiritum Sanctum, tanquam

colombe, et demeurant sur Lui. Et une voix se fit entendre du haut du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé, j'ai mis en vous mes complaisances.

S. JÉR. L'évangéliste saint Marc, comme le cerf qui aspire aux sources d'eaux vives, bondit dans la plaine et sur le sommet des collines; comme l'abeille ruisselante de miel effleure et déguste le sommet des fleurs, et il nous montre aussitôt Jésus qui vient de Nazareth : « Et il arriva qu'en ces jours-là, » etc. — S. CHRYS. Jésus-Christ devait instituer un autre baptême; cependant il vient recevoir celui de Jean qui, rapproché du sien, était bien incomplet, et qui d'ailleurs différait du baptême des Juifs et tenait pour ainsi dire le milieu entre ces deux baptêmes. Il voulait nous apprendre, par la nature même de ce baptême, qu'il n'était point baptisé pour la rémission des péchés, ni comme ayant besoin de recevoir le Saint-Esprit; car le baptême de Jean ne conférait aucune de ces deux grâces. Mais il fut baptisé pour se faire connaître à tous, afin que tous pussent croire en lui et pour accomplir toute justice, c'est-à-dire les préceptes du Seigneur, puisqu'ils commandaient entre autres choses de recevoir le baptême du Prophète — BÈDE. Il fut baptisé d'une part pour sanctionner, par l'autorité de son exemple, le baptême de Jean; il voulut aussi sanctifier l'eau du Jourdain et signifier par la descente de la colombe la venue du Saint-Esprit dans les eaux régénératrices des fidèles : « Et comme il sortait de l'eau, dit l'Évangéliste, il vit les cieux ouverts et l'Esprit saint descendant sous la forme d'un colombe et demeurant sur lui. »

Or, les cieux sont ouverts, non dans ce sens que les éléments se replient sur eux-mêmes, mais ils sont ouverts aux yeux de l'âme, comme ils le furent pour Ezéchiel dans la vision qu'il raconte au

columbam, descendantem, et manentem in ipso
Et vox facta est de cœlis: « Tu es Filius
meus dilectus, in te complacui.

HIER. Marcus Evangelista sicut cervus ad fontes aquarum desiderans, saltus in planis et arduis dat; et velut apis melliflua flores summam degustat; unde a Nazareth venientem Jesum enarravit, dicens: « Et factum est in diebus illis, » etc. CHRYS. Alterum siquidem baptisma ordinans, ad Joannis venit baptisma; quod respectu sui baptismi incompletum erat, a judaico vero baptismo alienum, tanquam in amborum medio existens; ut per baptismi naturam ostendat, quia non in peccati remissionem baptizabatur, aut quasi indigens Spiritus sancti acceptione. His enim ambobus

baptisma Joannis carebat. Baptizatus est autem. ut notus omnibus fieret, et in eum crederent; et ad implendam omnem justitiam, quæ est observatio mandatorum: mandatum siquidem erat hominibus, baptismum subire Prophetæ. BED. Baptizatus est, et ut baptismo suo Joannis baptisma comprobaret, et ut Jordanis aquam sanctificans per descensionem columbæ Spiritus Sancti in lavacro credentium monstraret adventum: unde sequitur: « Et statim ascendens de aqua, vidit cœlos apertos et Spiritum sanctum tanquam columbam descendantem et manentem in ipso. »

Aperiuntur autem cœli non reseratione elementorum, sed spiritualibus oculis, quibus Ezechiel in principio voluminis

commencement de ses prophéties. Si Jésus-Christ vit les cieux ouverts après son baptême, c'est en notre faveur que fut opéré ce prodige, nous à qui la porte du royaume céleste est ouverte par le bain de la régénération. — S. CHRYS. (1) Ou encore, c'était pour montrer que la sanctification des hommes prenait sa source dans le ciel, et l'union étroite des choses de la terre avec les choses du ciel. « Le Saint-Esprit descendit sur lui, » non pas qu'il vint en lui pour la première fois, mais pour faire comprendre que le Christ, qui était baptisé par Jean, était pour ainsi dire signalé du doigt à la foi de tous les hommes! — BÈDE. La descente visible du Saint-Esprit sur Jésus-Christ dans son baptême est le signe de la grâce spirituelle qui devait nous être conférée dans le baptême. — S. JÉR. C'est là cette onction du Christ incarné, c'est-à-dire le Saint-Esprit lui-même, onction dont il est dit (*Ps.* XLIV) : « Dieu, votre Dieu, vous a sacré d'une huile de joie qui vous met au-dessus de tous ceux qui doivent la partager. »

BÈDE. Il convenait que l'Esprit saint descendit sous la forme de la colombe, qui est simple, sans fiel, sans malice, afin de nous faire comprendre par cette figure qu'il cherche les cœurs simples et qu'il dédaigne d'habiter dans les cœurs impies. — S. JÉR. L'Esprit saint descend sous la forme d'une colombe par cette autre raison que dans le Cantique des Cantiques, le divin Epoux dit à l'Eglise : Mon épouse, mon amie, ma chérie, ma bien-aimée, ma colombe (2). Elle est épouse dans les patriarches, amie dans les prophètes, intime dans Marie et

(1) Hom. 12 sur S. Matthieu, comme le marque l'édition d'Anvers. Mais on ne trouve rien dans cette homélie qui ait trait au passage qui nous occupe, si ce n'est que la colombe apparut, pour faire connaître du doigt, en quelque sorte, le Fils de Dieu.

(2) Ces paroles s'appliquent à l'Eglise dans le sens mystique, mais non dans le sens littéral ; et encore n'est-ce pas à l'Eglise seulement, mais à toute âme sainte, et spécialement à la bienheureuse Vierge Mère de Dieu.

sui eos apertos esse commemorat. Hoc autem quod apertos cœlos post baptismum vidit, nostri utique gratia factum est, quibus per lavacrum regenerationis janua panditur regni cœlestis. CHRYS. Vel ut de cœlis hominibus sanctificatio tribuatur, ac terrena cœlestibus conjungantur. Spiritus autem sanctus super eam descendisse dicitur, non tanquam tunc primum ad eam accesserit (non enim ab eo unquam fuerat derelictus), sed ut ostenderet Christum qui a Joanne prædicabatur, tanquam digito quodam fidei omnibus demonstratum. BED. Quod etiam in baptismum descendere visus est Spiritus Sanctus, signum erat conferenda nobis in baptismo gratia spiri-

tnalis. HIER. Hæc est autem unctio Christi secundum carnem (scilicet Spiritus sanctus) de qua dicitur (*Psal.* 44) : « Unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis. »

BED. Bene autem in specie columbæ descendit Spiritus Sanctus, quod multum simplex est animal, atque a malitia fellis alienum; ut figurate nobis insinuaret quia simplicia corda quærit, nec habitare dignatur in mentibus impiis. HIER. In specie etiam columbæ Spiritus sanctus descendit, quia in Cantico de Ecclesia canitur (*Cant.* II, vers. 14) : « Sponsa mea, amica mea, proxima mea, dilecta mea, columba mea. » Sponsa in patriarchis, amica in prophetis, proxima in Jo-

Joseph, bien-aimée dans Jean-Baptiste, colombe dans le Christ et les Apôtres, à qui Jésus dit : « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes. » — BÈDE. La colombe se reposa sur la tête de Jésus pour ne point laisser penser que cette voix du Père céleste, s'adressait à Jean et non au Seigneur. Saint Marc ajoute très-justement : « Elle demeura sur lui, » car c'est par un privilège particulier à Jésus-Christ que l'Esprit saint, dont il est rempli, ne s'en sépare jamais. La grâce du Saint-Esprit, au contraire, est conférée aux fidèles pour opérer des miracles et des prodiges, et peut ensuite leur être ôtée. Il n'y a d'exception que pour les œuvres de piété et de justice, pour l'amour de Dieu et du prochain où la grâce du Saint-Esprit leur est toujours présente. Lorsque Jésus vient à Jean comme les autres, pour recevoir son baptême, la voix du Père nous enseigne qu'il est le vrai Fils de Dieu qui baptisera dans le Saint-Esprit : « Et cette parole se fit entendre du ciel : Vous êtes mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mes complaisances. » Ces paroles n'apprennent pas au Fils de Dieu ce qu'il ignorait jusque là, mais nous enseignent ce que nous devons croire nous-mêmes.— S. AUG. (*De l'accord. des Evang.*, v, 4.) Saint Matthieu rapporte que la voix fit entendre ces paroles : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, » pour montrer leur rapport avec ces autres : « Celui-ci est mon Fils, » et faire comprendre à ceux qui les entendaient que Jésus était vraiment le Fils de Dieu. Et si vous voulez savoir laquelle de ces deux locutions la voix céleste a fait entendre, choisissez celle qu'il vous plaira, pourvu que vous admettiez que les deux Evangélistes, tout en différant dans l'expression, ne diffèrent nullement dans la pensée. Que Dieu se soit complu en son Fils, c'est ce qui ressort de cette parole : « J'ai mis en vous mes complaisances. »

seph et Maria, dilecta in Joanne Baptista, columba in Christo et apostolis, quibus dicitur (*Matth.* 10) : « Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. » BÈDE. Sedit autem columba super caput Jesu, ne quis putaret vocem Patris ad Joannem factam, non ad Dominum. Bene autem addidit : « Manentem in ipso : » hoc enim est Christo speciale, ut implens eum semel Spiritus sanctus nunquam recedat : nam fidelibus ejus ad signa virtutum et miracula facienda, aliquando gratia Spiritus confertur, aliquando tollitur ; quibus tamen ad operationem pietatis et justitiæ, ad amorem Dei et proximi servandum, nunquam gratia Spiritus abest. Ipsum autem qui baptizandus cum aliis ad Joannem venit, verum esse Filium Dei,

in Spiritu sancto baptizare volentem vox Patris docuit : unde sequitur : « Et vox facta est de cœlis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui. » Non autem per hoc ipse Filius quod nesciebat docetur, sed nobis, quid credere debeamus, ostendit. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 4.) Matthæus ait dictum esse : « Filius meus dilectus ; » quia ostendere voluit ad id valere quod dictum est : « Hic est Filius meus, » ut illis potius qui audiebant, indicaretur quod ipse Filius esset Dei. Si autem quæris quid horum in illa voce sonuerit, quodlibet accipe ; dummodo intelligas eos qui non eandem locutionem retulerunt, eandem retulisse sententiam. Quod autem Deus in Filio sibi placuisse videatur, admodum ex eo quod dictum est : « In te

— BÈDE. Cette même voix nous enseigne aussi que par l'eau du baptême et l'Esprit sanctificateur, nous pouvons devenir enfants de Dieu. Le mystère de la Trinité nous est aussi révélé dans ce baptême : Le Fils est baptisé ; l'Esprit saint descend sous la forme d'une colombe, et on entend la voix du Père qui rend témoignage à son Fils.

S. JÉR. Dans le sens moral : Nous sortons de l'instabilité (1) de ce monde, et, attirés par le parfum et la beauté des fleurs, nous courons avec le jeune âge à la suite de l'époux. De même aussi, dans le sacrement de baptême, nous puisons avec la grâce de la rémission de nos péchés, l'amour de Dieu et du prochain, et nous élevant sur les ailes de l'espérance, nous contemplons, avec les yeux d'un cœur pur, les secrets des cieux. Nous recevons ensuite l'Esprit saint dans un cœur contrit et humilié, l'Esprit saint qui descend dans les âmes amies de la simplicité et de la douceur, et qui fait sa demeure dans une âme où règne une charité persévérante. Cette parole du Seigneur descend aussi du ciel sur nous, enfants chéris de Dieu (*Matth.*, v) : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu ; » et alors le Père, avec le Fils et le Saint-Esprit, mettent en nous leur complaisance, lorsque nous devenons un seul et même esprit avec Dieu.

ÿ. 12, 13. — *Et aussitôt l'esprit le poussa dans le désert. Et il y demeura quarante jours et quarante nuits, et il fut tenté par Satan ; il était parmi les bêtes sauvages, et les anges vinrent le servir.*

S. CHRYS. (*hom. 13 sur S. Matth.*) Jésus-Christ, qui dans toutes ses

(1) Saint Jérôme fait allusion au mot *Galilée*, qui signifie évolution, mouvement circulaire, roue, rotation, et au nom de Nazareth, qui signifie *fleur*. Plus loin, il fait pareillement allusion à ce passage des Cantiques (1, 2 et 3) : « Les jeunes filles vous ont aimé ardemment. Tirez-moi, et nous courrons à votre suite, » et peu après à ce passage d'Isaïe (lxvi, 2) : « Vers qui tourne-

complacui.» BED. Nos quoque vox eadem docuit, per aquam ablutionis et Spiritum sanctificationis Dei posse filios effici : mysterium etiam Trinitatis in baptisate demonstratur, Filius baptizatur, Spiritus descendit in specie columbæ, Patris vox Filio testimonium perhibentis auditur.

HIER. Moraliter et nos de volubilitate mundi, odore florum et munditie tracti cum adolescentibus post sponsum currimus, et in baptismi sacramento de duobus fontibus dilectionis Dei, et proximi gratia remissionis abluimur, et ascendentes spe cœlestia secreta mundi cordis oculis intuemur. Dehinc Spiritum

sanctum spiritu contrito et humiliato cum simplici corde descendentem ad mansuetos, et cum charitate nunquam cadente manentem suscipimus. Et vox Domini de cœlis ad nos a Deo dilectos dirigitur (*Matth.* 5) : « Beati pacifici, quoniam illi Dei vocabantur : » et tunc in nobis complacet Pater cum Filio et Spiritu Sancto, scilicet quando efficiamur unus spiritus cum Deo.

Et statim spiritus expulit eum in desertum. Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus, et tentabatur a Satana. Eratque cum bestiis, et angeli ministrabant illi.

CHRYS. (*hom. 13, in Matth.*) Quia

actions comme dans toutes ses épreuves se proposait notre instruction, commence après son baptême par habiter le désert, et il y combat contre le démon, afin que tout chrétien, après son baptême, apprit à supporter patiemment de plus fortes tentations, ne se laissât point troubler comme si elles lui arrivaient contre son attente; mais qu'après en avoir vaillamment soutenu le choc, il en demeurât vainqueur. Dieu permet il est vrai les tentations pour beaucoup d'autres motifs, mais il les permet aussi pour faire connaître que la tentation relève l'homme et l'honneur. Le démon, en effet, ne s'attaque qu'à celui qu'il voit environné d'un plus grand éclat. « Et aussitôt, dit l'Évangéliste, l'Esprit le poussa dans le désert. » Il nous montre Jésus, non pas allant simplement, mais comme chassé dans le désert, afin de nous faire comprendre qu'il obéissait ici aux secrets de la divine Providence. Par là aussi, l'Évangéliste nous apprend que l'homme ne doit pas s'exposer lui-même à la tentation, mais que si nous y sommes poussés par une cause étrangère, la victoire nous est assurée.

— BÈDE. Il pouvait s'élever quelque doute sur la nature de cet Esprit qui poussait Jésus dans le désert; saint Luc commence donc par dire très à propos que Jésus revint du Jourdain tout rempli du Saint-Esprit, et il ajoute aussitôt : « Et il était poussé par l'Esprit dans le désert, afin que personne ne pût s'imaginer que l'esprit immonde ait eu quelque puissance sur celui qui, rempli du Saint-Esprit, allait et agissait d'après sa propre volonté.

S. CHRYS. (*hom.* 13.) L'Esprit le poussa donc dans le désert : Jésus-

rai-je mes regards, si ce n'est vers celui qui est pauvre et contrit de cœur, » ou, selon l'interprétation des Septante : « Vers celui qui est humble et pacifique. » Ce que saint Bernard, dans son sermon 3^e, sur divers sujets, traduit un peu différemment et de cette sorte : « Sur qui mon Esprit repose-t-il ? » à cause de ce qui est dit précédemment : « Quel est le lieu de mon repos ? »

Christus omnia ad doctrinam nostram operabatur et sustinebat, incepit post baptismum ab eremi habitatione, et pugnavit contra diabolum, ut unusquisque baptizatorum tentationes majores patienter sustineat post baptismum, nec turbetur tanquam præter spem hoc contingente, sed omnia sustinens maneat triumphator. Etsi enim Deus permittat tentationes fieri multis aliis modis, ob hoc etiam permittit, ut cognoscas quod homo tentatus in majori honore constituitur : non enim accedit diabolus, nisi ubi aliquem in majori honore viderit constitutum : et ideo dicitur : « Et statim expulit eum spiritus in desertum. » Propter hoc autem non ostendit eum

simpliciter euntem in desertum, sed *expulsum*; ut hoc intelligas fieri juxta divinæ dispositionis verbum : per quod etiam innuit, ne homo seipsum in tentationem ingerat; sed aliunde in tentationem quasi expulsos, victores existere. BED. Verum ne cui veniret in dubium, a quo eum spiritu expulsum diceret in desertum, consulte Lucas primo posuit quod Jesus plenus Spiritu sancto regressus est a Jordane; ac deinde intulit : « Et agebatur a spiritu in desertum; » ne quid contra eum valuisse spiritus putaretur immundus, qui plenus Spiritu sancto, quo volebat digrediens, que volebat agebat.

CHRYS. (*ut sup.*) Expulit autem eum

Christ se proposait de provoquer les tentations du démon ; il lui en fournit donc l'occasion, non-seulement par la faim qu'il endure, mais encore par le lieu qu'il choisit pour demeure, car le démon attaque de préférence ceux qui vivent dans la solitude. — BÈDE. Il se retira aussi dans le désert pour nous enseigner à fuir les séductions du monde, la société des méchants, et à observer fidèlement tous les divins préceptes. Il est tenté seul par le démon pour nous faire comprendre que « tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ souffrent persécution. » (II *Timoth.*, 3.) « Et il était dans le désert pendant quarante jours et pendant quarante nuits, et il était tenté par Satan. » Or, il est tenté quarante jours et quarante nuits pour nous apprendre que tant que nous serons ici-bas le Seigneur, soit que la prospérité (figurée par les jours) nous sourie, soit que nous soyons exposés aux coups de l'adversité (représentée par la nuit), en tout temps l'ennemi est là et ne cesse d'entraver nos pas par ses tentations. Les quarante jours et les quarante nuits représentent toute la durée des siècles. Le monde au milieu duquel nous servons Dieu peut en effet se diviser en quatre parties : il y a dix préceptes par l'observation desquels nous luttons contre l'ennemi, et dix répété quatre fois font quarante.

« Et il était avec les bêtes sauvages. » — S. CHRYS. (1) L'Évangéliste nous fait ici le tableau de ce désert : Il n'y avait pas trace d'homme, et il était rempli de bêtes sauvages : « Et les anges le servaient. » Car après sa tentation, et sa victoire sur le démon, Jésus

(1) Saint Chrysostome a quelque chose de semblable dans l'homélie 13^e sur saint Matthieu ; mais c'est surtout Victor d'Antioche qui interprète ainsi ce passage (*Bible des Pères*, tome I), bien que d'une manière moins expresse qu'ici.

spiritus in desertum : quia enim diabolus ad tentandum provocare proponebat, non solum fame, sed etiam loco, occasionem dedit : tunc enim maxime diabolus se ingerit, cum videt aliquos solitarios permanentes. BED. Secedit etiam in desertum, ut nos doceat relictis mundi illecebris et societate pravorum, divinis per omnia servare mandatis. Tentatur solus a diabolo, ut nobis insinuet quia omnes qui volunt pie vivere in Christo, persecutiones patiuntur (II *ad Tim.* 3). Unde sequitur : « Et erat in deserto quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, et tentabatur a Satana. » Tentatur autem quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, ut indicet quia quandiu hic viventes Domino servimus.

sive prospera blandiantur (quod ad dies pertinet), seu nos adversa feriant (quod noctis figuræ congruit), toto tempore adversarius adsit, qui iter nostrum tentando impedire non cessat. Quadraginta enim dies et noctes totum hujus seculi tempus insinuant, quia quadripartitus est mundus, in quo Domino famulatur ; decem vero sunt præcepta, per quorum observantiam contra hostem certamus ; decem autem quater ducta, quadraginta fiunt.

Sequitur : « Eratque cum bestiis. » CHRYS. Hoc autem dicit, ut ostendat quale erat desertum. Inivium enim erat hominibus, et bestiis plenum. Sequitur : « Et angeli ministrabant ei. » Post tentationem enim et victoriam contra dia-

opéra le salut des hommes, et comme dit l'Apôtre (*Hébr.*, 1) : « Les anges sont envoyés pour remplir leur ministère en faveur de ceux qui reçoivent l'héritage du salut. » Il faut remarquer ici que les anges viennent se mettre au service de ceux qui sont vainqueurs de la tentation. — BÈDE. Remarquons encore que Jésus-Christ demeure au milieu des bêtes sauvages en tant qu'homme, et qu'il se sert du ministère des anges comme Dieu. Et nous aussi, lorsque dans la solitude d'une vie sainte, notre cœur reste pur, malgré le contact des mœurs corrompus des hommes charnels, nous méritons l'assistance des anges qui, après notre délivrance des liens du corps, nous transporteront au séjour de l'éternelle béatitude. — S. JÉR. Ou bien, les bêtes de la terre sont en paix avec nous comme dans l'arche de Noé, les animaux purs avec les animaux impurs (*Gen.*, vii), lorsque la chair cesse de convoiter contre l'esprit (1). Les anges, après cela, sont envoyés pour nous servir et pour apporter aux cœurs vigilants les oracles et les consolations célestes.

v. 14, 15. — *Or, après que Jean eût été mis en prison, Jésus vint en Galilée, prêchant l'Évangile du royaume de Dieu, et disant : le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche. Faites pénitence, et croyez à l'Évangile.*

S. CHRYS. L'évangéliste saint Marc suit saint Matthieu pour l'ordre des faits. Ainsi après avoir dit que les anges le servaient, il ajoute : « Aussitôt l'emprisonnement de Jean, Jésus vint, » etc. Après qu'il a été tenté, et après avoir été servi par les anges, Jésus vint en Galilée, nous apprenant par là à ne point résister aux violences des méchants.

(1) Ce qui ne peut arriver que par un privilège tout spécial, si l'on entend par là que les mouvements charnels cessent de s'élever dans la partie concupiscible. Saint Paul dit au contraire (*Galates*, v, 17) que la chair convoite, etc.

bolum, operatus est hominum salutem : et sicut apostolus dicit (*Hebr.* 1) : Angeli in ministerium mittuntur propter eos qui hæreditatem capiunt salutis : notandumque est quod vincenti tentationem assistunt angeli ministrantes. BED. Considerandum etiam quod Christus inter bestias commoratur ut homo, sed ministerio utitur angelico ut Deus. Et nos cum in eremo sanctæ conversationis bestiales hominum mores impollutamente toleramus, ministerium angelorum meremur, a quibus corpore absoluti ad æternam beatitudinem transferemur. HIER. Vel tunc bestię peccatę nobiscum sunt, sicut in arca Noe animalia munda cum immundis (*Genes.* 7)

cum caro non concupiscit adversus spiritum. Post hoc angeli ministri mittuntur nobis, ut responsa et solatia cordibus vigilantibus dent.

Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus in Galilæam, prædicans Evangelium regni Dei, et dicens : « Quoniam impletum est tempus, et appropinquavit regnum Dei ; penitentiamini et credite Evangelio. »

CHRYS. Marcus Evangelista Mathæum in ordine sequitur ; et ideo postquam dixit angelos ministrare, subjungit : « Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus, » etc. Post tentationes et angelos ministrantes recedit in Galilæam, instruens nos non resistere violentiis

— THÉOPHYL. Il veut aussi nous enseigner qu'il vaut mieux fuir les persécutions que de les attendre; mais que lorsqu'elles nous surprennent, il faut alors les supporter avec courage. — S. CHRYS. Il se retira encore pour conserver une vie qu'il devait employer à instruire les hommes et à guérir leurs infirmités avant sa passion; afin qu'après avoir rempli sa mission toute entière il se rendit obéissant jusqu'à la mort.

BÈDE. Jean ayant été mis en prison, c'était pour le Seigneur le moment convenable de commencer sa prédication: « Il vint prêchant l'Évangile, » etc. En effet, à la loi qui finit succède l'Évangile qui commence. — S. JÉR. L'ombre disparaît, la vérité brille. Jean dans la prison, c'est la loi dans la Judée (1); Jésus en Galilée, c'est Paul prêchant aux nations l'Évangile du royaume. Car au royaume terrestre succède la pauvreté, et c'est à la pauvreté chrétienne qu'est accordé le royaume éternel. Quant aux honneurs de la terre, c'est une vile écume, une eau glacée, une fumée, ou un songe. — BÈDE. Il ne faut pas croire, du reste, que Jean ait été jeté en prison aussitôt la tentation des quarante jours, et le jeûne du Seigneur. Car pour tout lecteur attentif de l'Évangile de saint Jean, il est évident qu'avant l'emprisonnement de Jean-Baptiste, le Seigneur avait déjà enseigné pendant un assez long temps, et opéré un grand nombre de miracles. En effet nous lisons dans cet Évangéliste: « Ce fut le premier des miracles que fit Jésus. » (*Jean*, 11) Et ensuite: « Jean n'avait pas encore été mis en prison. » On rapporte que saint Jean ayant lu l'Évangile de

(1) C'est-à-dire Jean, dans sa prison, est le symbole de la loi enfermée et comme emprisonnée dans la Judée; Jésus, prêchant l'Évangile dans la Galilée, est comme le symbole de Paul passant chez les nations pour leur prêcher la loi, car le mot Galilée veut dire *transmigration*. — * Il n'est ni ordinaire ni convenable que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit pris pour le symbole ou la figure d'une créature quelque parfaite qu'elle soit.

malignorum. THEOPHYLACT. Et ut ostendat nobis quod in persecutionibus decet recedere, et non expectare; cum vero incidimus, decet sustinere. CHRYS. Recessit etiam, ut ad doctrinas et sanationes seipsum conservaret priusquam pateretur, hisque omnibus adimpletis fieret obediens usque ad mortem.

BÈDE. Joanne autem tradito recte incipit Dominus prædicare: unde sequitur: « Prædicans Evangelium, » etc. Desiderante enim lege consequenter oritur Evangelium. IER. Cessante umbra, adest veritas: Joannes in carcere, lex in Judæa; Jesus in Galilæa, Paulus in Gentibus prædicans Evangelium

regni; regno enim terreno succedit paupertas, paupertati Christianorum regnum tribuitur sempiternum. Honor autem terrenus spumæ, aquæ glaciali, vel fumo, seu somno comparatur. BÈDE. Nemo autem putet traditionem Joannis in carcerem statim post tentationem quadraginta dierum et jejunium Domini factam. Quisquis enim Evangelium Joannis legerit, inveniet Dominum ante traditionem Joannis multa docuisse, et multa miracula fecisse: habes enim in Evangelio ipsius (*Joan.* 2): « Hoc fecit initium signorum Jesus; » et postea: « Necdum enim missus erat Joannes in carcerem. » Fertur autem, quia cum le-

saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, en approuva la teneur, et rendit témoignage à la vérité de leur récit, mais en faisant remarquer qu'ils n'avaient écrit que l'histoire des faits d'une seule année, celle où eut lieu la passion de Jésus, et qui suivit l'emprisonnement de Jean-Baptiste; il laissa donc de côté l'année dont les faits avaient été suffisamment racontés par les trois premiers Évangélistes, pour s'attacher à ce qui avait précédé l'emprisonnement du saint Précurseur. Après avoir dit que Jésus vint en Galilée prêcher l'Évangile du royaume, saint Marc ajoute : « Parce que le temps est accompli, » etc. — S. CHRYS. Et, en effet, c'est lorsque le temps fut accompli, c'est-à-dire quand vint la plénitude des temps, et que Dieu eut envoyé son Fils (*Gal.*, iv), qu'il convenait que le genre humain recueillit les derniers fruits de la divine miséricorde. Voilà pourquoi Jésus-Christ annonce que le royaume de Dieu est proche. Le royaume de Dieu est le même, quant à la substance, que le royaume des cieux : il n'en diffère que par une distinction purement rationnelle. On entend par ce royaume de Dieu, celui où Dieu règne souverainement. Or, ce royaume se réalisera pour nous dans la région des vivants (1), où les élus verront Dieu face à face, et posséderont les biens qui leur ont été promis. A moins que par cette région des vivants, on n'aime mieux entendre l'amour divin, ou la nouvelle assurance des biens surnaturels que les cieux désignent; car il est évident que le royaume de Dieu n'est limité ni par l'espace ni par le temps. — THEOPHYL. Ou bien le Seigneur déclare que le temps de la loi est accompli, comme s'il disait : Jusqu'ici la loi faisait son œuvre; maintenant le royaume de

(1. Allusion à ce passage du psaume cxiv : « Je plairai au Seigneur dans la région des vivants. » Saint Augustin fait de ce verset la même application, et il oppose la région des vivants à la région des morts, qu'on doit entendre, selon lui, de notre chair mortelle et exilée en ce bas monde.

gisset Joannes Matthæi, Marci, Lucæ volumina, probaverit quidem textum historiæ, et vera eos dixisse firmaverit, sed unius tantum anni, in quo et passus est, post carcerem Joannis historiam texuisse. Prætermisso itaque anno, cujus acta satis a tribus exposita fuerant, superioris temporis antequam clauderetur Joannes in carcere, gesta narravit. Cum ergo dixisset Marcus quia venit Jesus in Galilæam prædicans Evangelium regni, subjungit dicens : « Quoniam impletum est tempus, » etc. CHRYS. Siquidem completo tempore, quando scilicet venit plenitudo temporis, misitque Deus Filium suum (*Gal.* 4) conveniens fuit humanum genus ultimam

consequi Dei dispensationem : et ideo dicit quod appropinquavit regnum Dei. Regnum autem Dei idem est secundum substantiam cum regno cælorum, quamvis differat ratione : regnum enim Dei intelligitur quo Deus regnat : hoc vero est in regione viventium, quando facie ad faciem Deum videntes in bonis promissis existent : sive *amorem* quis velit suscipere illam regionem, sive aliquam aliam confirmationem eorum qui imaginem induunt supernorum, quæ per cælos intelliguntur : satis enim apparens est, quod regnum Dei neque loco neque tempore concluditur. THEOPHYLACT. Vel completum esse dicit Dominus tempus legis : quasi diceret : Usque ad tempus præ-

Dieu va être rétabli; ce royaume qui est une vie conforme à l'Évangile; car rien ne ressemble plus au royaume des cieux. En effet, lorsque vous voyez un homme vivre dans ce corps mortel, conformément à l'Évangile, ne dites-vous pas qu'il possède en lui le royaume des cieux, qui ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice, la paix et la joie du Saint-Esprit.

Jésus-Christ ajoute : « Faites pénitence. » — S. JÉR. Celui qui veut jouir du bonheur éternel, c'est-à-dire du royaume de Dieu, fait pénitence. Celui, en effet, qui désire goûter le fruit de la noix, en brise l'enveloppe. La douceur du fruit dédommage de l'amertume de la racine; l'espoir du gain va jusqu'à rendre agréable les périls de la mer. L'espoir de la guérison adoucit la douleur que cause l'opération du médecin. Or, pour annoncer dignement les oracles du Christ, il faut avoir obtenu de la divine miséricorde la grâce du pardon, et voilà pourquoi après avoir dit : « Faites pénitence, » il ajoute : « Croyez à l'Évangile, car si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas (1). » « Faites donc pénitence, et croyez, » c'est-à-dire renoncez aux œuvres mortes. A quoi, en effet, servirait la foi, sans les bonnes œuvres. Ce n'est pas cependant le mérite des bonnes œuvres qui nous conduit à la foi, mais la foi commence, et les bonnes œuvres viennent ensuite.

v. 16-20. — *Et comme il passait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, (car ils étaient pêcheurs). Et Jésus leur dit : Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes : aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent. Un peu plus loin, il vit Jacques fils de Zébédée et Jean son frère, qui étaient dans une barque raccommodant*

(1) Isaïe vii, 15, selon la version des Septante. La Vulgate traduit : « Vous ne demeurerez point ; Symmaque a traduit en grec par μενεῖτε à la place de σονεῖτε.

sens operabatur lex, amodo reparabitur regnum Dei quod est secundum Evangelium conversatio, quæ convenienter assimilatur regno cœlorum : cum enim vides aliquem carne indutum secundum Evangelium vivere, nunquid non dices quoniam iste habet regnum cœlorum ? quod non est esca et potus, sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu sancto.

Sequitur : « Pœnitementini. » HIER. Pœnitentiam enim agit, qui vult aeterno bono (sc. regno Dei) adhærere ; qui enim desiderat nucleum, frangit nucem ; amaritudinem radicis dulcedo pomi compensat ; periculum maris spes lucri delectat ; dolorem medicinæ spes salutis mitigat ; præconia autem Christi illi narrare digne possunt, qui ad pal-

lam indulgentiæ meruerunt pervenire : et ideo postquam dixit : « Pœnitementini, » subjunxit : « Et credite Evangelio. » Nam nisi credideritis non intelligetis. Pœnitementini igitur et credite, id est, renuntiate operibus mortuis. Quid enim prodest credere sine bonis operibus ? non tamen honorum operum meritum adducit ad fidem ; sed fides incipit, ut bona opera consequantur.

Et præteriens secus mare Galilææ, vidit Simonem et Andream fratrem ejus mittentes retia in mare (erant enim piscatores.) Et dixit eis Jesus : « Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. » Et protinus relictis retibus secuti sunt eum. Et progressus inde pusillum vidit Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem ejus, et ipsos componentes retia in navi,

leurs filets. Il les appella, au même instant; et laissant Zébédée leur père dans la barque avec ceux qui travaillaient avec lui, ils suivirent Jésus.

LA GLOSE (1). L'Évangéliste, après avoir rapporté la prédication de Jésus-Christ au peuple, nous fait connaître la vocation des Apôtres, dont il fit les ministres de la prédication évangélique : « Et comme il passait le long de la mer de Galilée, il vit Simon, » etc. — THÉOPHYL. Pierre et André, au rapport de saint Jean (*Jean*, 1), étaient disciples du Précurseur. Mais d'après le témoignage que Jean-Baptiste avait rendu à Jésus, ils s'attachèrent à lui. Affligés ensuite de l'emprisonnement de Jean-Baptiste, ils retournèrent à leur première profession : « Il les vit, dit l'Évangéliste, qui jetaient leurs filets dans la mer; car ils étaient pêcheurs. » Nous voyons par là qu'ils gagnaient leur vie par un travail honnête, et non des produits d'une industrie coupable. De tels hommes méritaient d'être les premiers disciples de Jésus-Christ : « Et Jésus leur dit : Suivez-moi. » C'est ici la seconde vocation des Apôtres, car nous voyons dans saint Jean, qu'ils avaient déjà été appelés une première fois. Jésus leur fait connaître la fin de leur vocation : « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. » — REMI. En effet, c'est dans les filets de la sainte prédication, qu'ils ont retiré les poissons, c'est-à-dire les hommes (2) des profondeurs de la mer, c'est-à-dire de l'infidélité, pour les amener à la lumière de la foi. Pêche vraiment digne d'admiration; car à peine les poissons sont-ils hors de l'eau, qu'ils meurent, tandis que les hommes trouvent la vie dans les filets de la prédication, où ils sont pris. — BÈDE. Or, ce sont

(1) La Glose actuelle ne contient rien de semblable.

(2) Métaphore qui convient à la signification symbolique du baptême, puisque, par l'eau baptismale, nous naissons comme les poissons, ou plutôt nous prenons une seconde naissance, selon la remarque de Tertullien.

et statim vocavit illos. Et relicto patre suo Zebedæo in navi cum mercenariis secuti sunt eum.

GLOSS. Posita prædicatione Christi ad turbas, agit Evangelista de vocatione discipulorum, quos fecit suæ prædicationis ministros : unde sequitur : « Et præteriens secus mare Galilææ vidit Simonem, » etc. THEOPHYLACTUS. Sicut Joannes Evangelista refert (*cap. 1*), præcursoris erant discipuli Petrus et Andreas : videntes vero quod Joannes de Jesu testimonium dederat, adjuncti sunt ei. Post hæc dolentes quia Joannes traditus erat, ad artem propriam sunt reversi. Unde sequitur : « Mittentes retia in mare (erant enim piscatores.) » Vide

autem eos de laboribus propriis enutritos, et non ex iniquitate : tales enim digni erant Christi primi discipuli fieri : unde subditur : « Et dixit eis Jesus : Venite post me. » Nunc secundo illos vocat : est enim hæc secunda vocatio respectu illius, de qua legitur in Joanne. Ad quid autem vocentur, ostenditur cum subditur : « Faciam vos fieri pisces hominum. » REMIG. Quia per rete sanctæ prædicationis pisces (id est, homines) de profundo pelagi (id est, infidelitatis) ad lucem fidei traxerunt. Admiranda est autem ista piscatio : pisces enim cum capiuntur, mox moriuntur; homines cum capti sunt verbo prædicationis, potius vivificantur. BEDA.

des pêcheurs, des hommes illettrés que Jésus envoie pour prêcher l'Évangile, afin que la foi des croyants fût regardée comme un effet de la puissance divine, et non comme le fruit de l'éloquence et de la sagesse humaines.

« Et aussitôt, ayant laissé leurs filets, ils le suivirent. » — THÉOPHYL. Quand Dieu appelle, il ne faut pas différer, mais le suivre sans retard. Après ces premiers disciples, Jésus recueille dans ses filets Jacques et Jean, qui, tout pauvres qu'ils étaient, nourrissaient de leur travail la vieillesse de leur père : « De là s'étant un peu avancé, il vit Jacques et Jean, fils de Zébédée, » etc. Or, ils quittèrent leur père parce qu'il eût été un obstacle à ce qu'ils suivissent Jésus-Christ. Et vous aussi, lorsque vos parents vous sont un empêchement, laissez-les, et allez fermement à Dieu. On peut conclure de là, que Zébédée ne crut pas à Jésus; mais la mère de ces deux apôtres crut en lui, et après la mort de Zébédée, elle suivit le Sauveur.

BÈDE. On pourrait demander ici comment Jésus appelle et tire de leurs barques ces pêcheurs deux par deux, d'abord Pierre et André, et après s'être avancé quelque peu, deux autres, c'est-à-dire les fils de Zébédée; tandis que d'après saint Luc (chap. v), Jacques et Jean furent appelés pour aider Pierre et André; que c'est à Pierre seul que Jésus adressa cette parole : « Ne craignez point, vous serez désormais un pêcheur d'hommes; » et que tous ensemble cependant, ayant tiré leurs barques sur le rivage, ils le suivirent. Il faut donc comprendre que tout ce que rapporte saint Luc se passa lors de la première vocation des Apôtres, et qu'étant ensuite retournés à leurs filets et à leurs occupations ordinaires, Jésus les appela de nouveau, comme le raconte ici saint Marc. C'est alors que sans tirer leurs barques

Piscatores autem et illiterati mittuntur ad prædicandum, ut fides credentium in virtute Dei non in eloquentia atque in doctrina esse putaretur.

Sequitur: « Et protinus relictis retibus seculi sunt eum. » THEOPHYLACT. Non enim oportet intervallum facere, sed statim sequi Dominum. Post hos vero piscatur Jacobum et Joannem, quia et illi pauperes existentes, tamen senectutem nutriebant paternam. Unde sequitur: « Et progressus inde pusillum, vidit Jacobum Zebedæi et Joannem, » etc. Reliquerent autem patrem, quia in sequela Christi eos erat impediturus. Sic et tu cum a parentibus impederis, relinque eos, et accede ad Deum. Ostenditur autem quod Zebedæus non credi-

dit; mater vero apostolorum credidit, quæ secuta est Christum mortuo Zebedæo.

BEDA. Quæri autem potest quomodo binos vocaverit de naviculis piscatores; primo Petrum et Andream; deinde progressus paululum, alios duos filios Zebedæi, cum Lucas dicat (*cap. 5*) Jacobum et Joannem vocatos fuisse ad adjuvandum Petrum et Andream, et Christum Petro tantum dixisse: « Noli timere, ex hoc jam homines eris capiens; » simul tamen subductis ad terram navibus eos fuisse secutos: unde intelligendum est hoc primo esse factum quod Lucas insinuat; et postmodum ad capturam piscium eos ex more remeasse, ut postea fieret quod Marcus

à terre, comme s'ils eussent en l'intention d'y revenir, ils suivirent tout de bon le Seigneur qui les appelait, et leur commandait de marcher à sa suite.

S. JÉR. Dans le sens mystique, ces quatre pêcheurs figurent un char à quatre chevaux qui nous enlève aux cieux, comme autrefois Elie(1). Ce sont les quatre angles, sur lesquels est bâtie la sainte Eglise. Dans ces quatre lettres hébraïques, nous reconnaissons les quatre lettres dont est composé le nom du Seigneur. L'exemple des Apôtres nous apprend qu'il faut répondre à la voix de Dieu qui nous appelle, oublier ce monde de vices qui nous entoure, quitter et la maison paternelle, et notre genre de vie primitive, (qui n'est que folie aux yeux de Dieu); et ces filets, ces toiles d'araignées dans lesquelles l'air nous tenait suspendus dans le vide comme des moucheron exposés à une chute certaine; détester enfin le genre de vie où nous étions tristement embarqués. Adam, notre père selon la chair, est revêtu de la dépouille de bêtes mortes; mais pour nous qui avons dépouillé le vieil homme avec ses actes, et qui marchons sur les traces de l'homme nouveau, nous sommes revêtus des riches fourrures de Salomon, vêtement splendide dont l'Epouse se glorifie et qui rehausse sa beauté. Simon signifie *obéissant*; André, *viril*; Jacques, *qui supplante*; Jean signifie *grâce*. Les quatre vertus figurées par ces quatre noms, nous transforment en l'image de Dieu, l'obéissance pour l'écouter, le courage viril pour combattre, la ruine de nos ennemis pour persévérer, la grâce pour assurer notre salut. Ces quatre vertus se rapportent aux quatre vertus cardinales. En effet, la prudence nous rend l'obéissance

(1) Saint Jérôme fait allusion : 1^o à ce char dans lequel Elie, comme il est écrit au IIe livre des Rois (ch. iv), fut enlevé dans les cieux; 2^o au nom de Jéhovah, un des principaux noms de Dieu, et qui était appelé *tetragrammaton*, à cause des quatre lettres dont ce nom est composé en grec; 3^o un peu plus bas, il fait allusion aux tuniques de peaux dont Dieu revêtit Adam, et qui étaient faites de la dépouille d'animaux morts; 4^o Enfin à ce passage des Cantiques (1, 4) : « Je suis noire, mais je suis belle, comme les tentes de Cédar, comme les fourrures de Salomon. »

hic narrat. Tunc enim secuti sunt Dominum, non subductis ad terram navibus tanquam cura redeundi, sed tanquam vocantem ac jubentem ut sequerentur.

HIER. Mystice autem hoc quadriga piscatorum vehimur ad æthera ut Elias : his quatuor angulis construitur prima Ecclesia, his quatuor litteris hebraicis tetragrammaton nomen Domini agnoscitur a nobis ; quibussimili exemplo precipitur, ut audiamus vocem Domini vocantis, et obliviscamur populum vitiorum, et domum paternæ conversationis (quæ est stultitia Deo) et rete aranearum, in quo vos velut culices pene lapsos tenebat aer qui pendet in nihil, na-

vem pristinæ conversationis abominantes. Pellibus enim mortuis tegitur Adam, qui est genitor noster secundum carnem ; et nunc deposito vetere homine cum actibus suis, novum sequentes hominem pellibus tegimur Salomonis, quibus sponsa gloriatur se esse formosam factam. Simon autem *obediens*, Andreas *virilis*, Jacobus *supplantans*, Joannes *gratia* in latino sonant. Quibus quatuor nominibus in imaginem Dei convertimur ; *obedientia*, ut audiamus ; *virilitate*, ut pugnemus ; *supplantatione*, ut perseveremus ; *gratia*, ut conservemur. Quæ quatuor virtutes cardinales dicuntur : per *prudentiam* enim obedimus, per

facile; la justice nous fait agir avec énergie; la tempérance foule aux pieds le serpent infernal; la force nous fait mériter la grâce de Dieu. — THÉOPHYL. On peut dire encore que celui qui représente l'action est appelé le premier, ensuite, celui qui figure la contemplation. Pierre signifie la vie active, Jean représente la vie contemplative. Pierre, en effet, fut remarquable par son ardente ferveur, par une sollicitude plus grande que celle de tous les autres; comme Jean fut le théologien par excellence.

v. 21, 22. — *Ils vinrent ensuite à Capharnaüm : et Jésus entrant aussitôt, le jour du Sabbat, dans la Synagogue, instruisait le peuple, et ils s'étonnaient de sa doctrine, car il les enseignait comme ayant autorité et non point comme les Scribes.*

S. JÉR. Saint Marc a disposé dans sa pensée le plan des événements de l'Évangile, sans suivre l'ordre des faits, et en s'attachant seulement à celui des mystères. Voilà pourquoi, le jour du sabbat, il mentionne son premier miracle, opéré par Jésus : « Et ils entrèrent à Capharnaüm.—THÉOPHYL. Ils venaient de Nazareth. Or, c'est au jour du sabbat où les scribes s'assemblaient, que Jésus entre dans la synagogue pour enseigner : « Et aussitôt, étant entré le jour du sabbat, dans la synagogue, il les instruisait. » En effet, la loi ordonnait aux Juifs de solenniser le jour du sabbat, afin qu'ils pussent se réunir pour étudier la loi en commun. Or, Jésus-Christ les enseignait non en les flattant, à la manière des pharisiens, mais en les reprenant. « Et ils s'étonnaient de sa doctrine; » car ils les enseignait avec autorité, et non point comme les scribes. » Il enseignait aussi avec autorité, en ce sens qu'il ramenait au bien les hommes égarés, et qu'il menaçait du sup-

justitiam viriliter agimus, per temperantiam serpentem calcamus, per fortitudinem gratiam Dei meremur. THEOPHYLACT. Sciendum est etiam hoc, quoniam primo vocatur actio, deinde contemplatio: qui quidem est circa Petrum, actionem significat; qui vero circa Joannem, contemplationem: Petrus enim fervidissimus, et magis sollicitus aliis: Joannes vero theologus fuit excellentissimus.

Et ingrediuntur Capharnaüm; et statim sabbatis, ingressus in synagogam, docebat eos. Et stupebant super doctrina ejus: erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribæ.

HIER. Marcus dicta Evangelii in seipso

disponens ordinem historiæ non secutus, mysteriorum ordinem serva. Unde sabbatis primam virtutem narrat, dicens: « Et ingrediuntur Capharnaüm. » THEOPHYLACT. A Nazareth recedentes. In die autem sabbati quando scribæ congregabantur, tunc docens synagogam intravit. Unde sequitur: « Et statim sabbatis ingressus in synagogam, docebat eos. » Etenim lex ad hoc sabbatis festare jubebat, ut lectioni studentes convenirent in unum. Docebat autem Christus arguendo, non adulando sicut Pharisei: unde sequitur: « Et stupebant super doctrina ejus: erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribæ. » Docebat etiam in potestate, transmutans homines ad bo-

plice ceux qui refusaient de croire à sa parole. — BÈDE. Les scribes enseignaient au peuple ce qui est écrit dans Moïse et les prophètes ; mais Jésus, en sa qualité de Dieu souverain et de Maître de Moïse lui-même, ou ajoutait à la loi les éclaircissements qu'il jugeait nécessaires, ou bien l'enseignait au peuple avec tel changement qu'il lui plaisait d'y introduire, comme nous le voyons dans saint Matthieu : « Il a été dit aux anciens, et moi je vous dis, » etc. (chap. v.)

ÿ. 23-28. — *Or, il y avait dans leur Synagogue un homme possédé d'un esprit impur qui s'écria : Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu nous perdre? Je sais qui vous êtes, le Saint de Dieu. Et Jésus lui dit en le menaçant : Tais-toi, et sors de cet homme, et l'esprit impur qui tourmentait cet homme sortit de lui en jetant un grand cri : Et tous furent saisis d'étonnement, de sorte qu'ils se demandaient entre eux : Qu'est-ce que ceci? Quelle est cette nouvelle doctrine. Il commande avec empire aux esprits impurs, et ils lui obéissent. Et sa renommée s'étendit rapidement dans toute la Galilée.*

BÈDE. C'est par l'envie du démon que la mort est entrée dans le monde (*Sagesse*, 11); c'est donc contre cet auteur de la mort, que Jésus dut mettre d'abord en usage le remède du salut : « Il y avait dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur. » — S. CHRYS. Le nom d'esprit s'applique à l'ange, à l'air, à l'âme et aussi à l'Esprit saint (1). Aussi dans la crainte que cette ressemblance de nom ne donnât lieu à l'erreur, l'Évangéliste ajoute la qualification d'impur : ce nom lui est donné à cause de son impiété et de son éloi-

(1) C'est dans un autre endroit que saint Chrysostome signale cette signification multiple du mot *esprit*. Ce nom signifie *ange* dans le psaume x, 5, et dans l'Épître aux Hébreux (1, 7); il signifie *air* dans la Genèse 1, 2; il signifie *âme* dans la Genèse vi, 17 et vii, 1; il signifie *l'Esprit saint* dans saint Matthieu, xi, 1, et ailleurs en différents endroits. Cette énumération, qui est attribuée ici à saint Chrysostome, se trouve dans Victor d'Antioche.

num, et pœnam non credentibus minabatur. BED. Scribæ etiam docebant populos quæ scripta sunt in Moyse et prophetis : Jesus vero quasi Deus et Dominus ipsius Moysi, libertate voluntatis suæ vel ea quæ minus videbantur, addebat in lege ; vel commutans prædicabat in populo ; ut in Matthæo legimus (*cap.* 5) : « Dictum est antiquis, ego autem dico vobis »

Et erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo, et exclamavit, dicens : « Quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? Venisti perdere nos? Scio quod sis sanctus Dei. » Et comminatus est ei Jesus dicens : « Obmutesce, et exi de homine. » Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exiit ab eo. Et

mirati sunt omnes ita ut conquirerent inter se, dicentes : « Quidnam est hoc? Quænam doctrina hæc nova? quia in potestate spiritibus immundis imperat, et obediunt ei. » Et processit rumor ejus statim in omnem regionem Galilææ.

BED. Quoniam invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum (*Sap.* 2) contra ipsum mortis auctorem primo debuit medicina salutis operari : et ideo dicitur : « Et erat in synagoga eorum homo, in spiritu immundo, » etc. CHRYS. Spiritus quidem angelus, et aer, et anima nuncupatur, et etiam Spiritus Sanctus. Ne igitur propter communicantiam nominis in errorem decidamus, addit *immundo* : immundus autem dicitur

gnement de Dieu et parce qu'il prend part à toutes les œuvres immondes et perverses.

S. AUG. (*Cité de Dieu*, ix, 20.) L'humilité du Dieu qui est apparu sous la forme de l'esclave, est si puissante contre l'orgueil des démons, qu'ils sont forcés de le reconnaître et de le confesser publiquement devant le Seigneur revêtu de l'infirmité de notre chair : « Et il s'écria : Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, Jésus de Nazareth? » Il est évident par ces paroles qu'ils avaient la science sans avoir la charité, car ils redoutaient le châtement qu'il venait leur infliger et n'aimaient pas en lui la justice qu'il apportait à la terre. — BÈDE. Car les démons, voyant Notre-Seigneur sur la terre, croyaient qu'il allait les juger immédiatement. — S. CHRYS. Ou bien, voici le sens de ces paroles : En purifiant l'âme humaine, et en y faisant naître des pensées divines, vous ne nous laissez plus d'asile dans le cœur des hommes. — THÉOPHYL. Car sortir de l'homme, c'était pour led émon une ruine certaine, parce qu'en effet, les démons étant essentiellement cruels, ils regardent comme une sorte de supplice de ne pas tourmenter les hommes.

Il ajoute : « Je sais que vous êtes le saint de Dieu. » — S. CHRYS. Comme s'il disait : Je considère attentivement votre avènement; car il n'avait pas une connaissance claire et certaine de la venue de Dieu en ce monde. Il l'appelle saint, non pas un saint comme beaucoup d'autres parce que chaque prophète aussi était saint, mais il le proclame saint d'une manière spéciale. L'article qui se trouve dans le grec (1) indique qu'il est le saint par excellence, mais la crainte qu'il

(1) C'est-à-dire ὁ ἅγιος τοῦ Θεοῦ, non pas simplement ἅγιος, comme s'il disait : « Je sais que vous êtes ce saint de Dieu. »

propter impietatem ac elongationem a Deo, et quia omnibus immundis et pravis operationibus se immiscet.

AUG. (*De Civitate Dei*, lib. ix, cap. 20) Contra superbiam porro demonum quantum virtutem habeat Dei humilitas, quæ in forma servi apparuit, ipsi demones ita sciunt, ut eidem Domino infirmitate carnis indulto hoc exprimerent. Sequitur enim : « Et clamavit dicens : Quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? » etc. Clarum est in his verbis quod in eis et scientia erat, et charitas non erat. Penam quippe suam, formidabant ab illo, non in illo justitiam diligebant. BED. Demones enim Dominum in terris cernentes, se continuo judicandos credebant. CHRYS. Vel hoc ita dicit, quasi

diceret : Auferens immunditiam, divinique imponens cogitationem hominum animabus, nobis locum in hominibus non das. THEOPHYLACT. Exire enim ab homine *perditionem suam* dicebat demonium : immisericordes enim existunt demones, malum aliquod pati se existimantes cum homines non molestant.

Sequitur : « Scio quod sis sanctus Dei. » CHRYS. Quasi diceret : Considero adventum tuum : non enim firmam ac certam adventus Dei habebat notitiam. *Sanctum* autem dicit eum non unum de pluribus, quia et sanctus erat unusquisque propheta, sed unum eum esse denuntiavit. Per articulum qui in græco ponitur, *unam* ostendit, per timorem vero *om-*

éprouve fait qu'il le reconnaît pour le souverain Maître de toutes choses. — S. AUG. (*Cité de Dieu*, IX.) Il ne se fit connaître aux démons que dans la mesure qu'il voulut, et il ne le voulut que dans la mesure qui était nécessaire. Toutefois il ne se manifesta pas à eux comme aux anges qui jouissent de sa vue comme Verbe, et participent à son éternelle félicité, mais il devait se manifester aux démons pour les faire trembler, puisqu'il venait délivrer les hommes de l'empire tyrannique de ces esprits mauvais. Il s'est donc fait connaître aux démons non pas comme étant la vie éternelle, mais par certains effets sensibles de sa toute-puissance qui ne pouvaient échapper aux regards de la nature angélique plus pénétrants même dans les esprits mauvais que les yeux de la faiblesse humaine.

S. CHRYS. Mais l'éternelle vérité ne voulait pas des témoignages des esprits impurs : « Et Jésus les menaça en leur disant, » etc. Jésus nous donne ici un enseignement salutaire, c'est de ne jamais ajouter foi aux démons quand bien même ils nous annonceraient la vérité. « Et l'esprit le déchirant, » etc. Comme cet homme venait de dire des paroles sages et sensées, dans la crainte qu'on s'imaginât qu'il parlait, non sous l'inspiration du démon, mais de son propre cœur, Jésus-Christ permit que cet infortuné fût déchiré par le démon afin qu'il fût manifeste que c'était lui aussi qui parlait par sa bouche. — THEOPHYL. Ce fut aussi pour que les témoins de ce prodige comprissent de quel affreux malheur était délivré cet homme, et qu'ils crussent en Jésus par suite de ce miracle. — BÈDE. Il y a, ce semble, une sorte de contradiction entre ces paroles : « Et le déchirant, » ou comme portent certains exemplaires (1), le courbant, et ces autres :

(1) Cette expression ne se trouve dans aucun manuscrit; mais elle est renfermée ou sous-entendue dans le mot grec *σπαραζέζω*, qui, d'après son étymologie propre, signifie tourmentant, tor-

nium Dominum recognoscit. AUG. (*ut sup. de Civit. Dei*, lib. IX.) Tantum enim eis innotuit, quantum voluit; tantum autem voluit, quantum oportuit. Sed innotuit non sicut angelis sanctis, qui ejus secundum id quod est Verbum, participata aeternitate perfruuntur; sed sicut eis terrendis innotescendus fuit, ex quorum tyrannica potestate fuerat liberaturus prædestinatos. Innotuit ergo dæmonibus non per id quod est vita aeterna, sed per quaedam temporalia suæ virtutis effecta, quæ angelicis sensibus (etiam malignorum spirituum potius quam infirmitati hominum possint esse conspiciua.

CHRYS. Non autem volebat veritas tes-

timonia spirituum immundorum; unde sequitur: « Et comminatus est ei Jesus dicens: » etc. Unde dogma salutiferum nobis datur, ne credamus dæmonibus quantumcumque denuntient veritatem. Sequitur: « Et discerpens enim spiritus, » etc. Quia enim homo ille tanquam sapiens loquebatur, ac discrete verba proferebat, ne putaretur quod non ex dæmone sed ex corde verba componeret, virum discerpi permisit a dæmone, ut ostenderet dæmonem esse qui loquebatur. THEOPHYLACT. Ut videntes cernerent a quo malo liberabatur homo, et propter miraculum crederent. BED. Potest autem videri contrarium quomodo discerpens (vel sicut quidam co-

« Il sortit sans lui avoir fait aucun mal, » selon saint Luc. Mais cet Évangéliste dit aussi que « le démon ayant jeté violemment cet homme au milieu de l'assemblée sortit de son corps, sans lui avoir fait aucun mal. » Il faut donc comprendre que ces paroles de saint Marc : « Et le tourmentant, ou le déchirant, » reviennent à celles-ci de saint Luc : « Et l'ayant jeté violemment au milieu de tout le peuple. » Et alors ce que saint Luc ajoute : « Il ne lui fit aucun mal, » signifie que cette agitation violente, cette secousse imprimée aux membres de cet homme n'épuisa pas ses forces et que le démon sortit sans lui couper ou lui arracher quelque membre, comme il arrive quelquefois en pareille circonstance. Or, les témoins de ce prodige admirent la nouveauté de la doctrine du divin Maître, et ce qu'ils voient les détermine à approfondir ce qu'ils entendent : « Et tous étaient dans l'étonnement, » etc. Car le but des miracles était de faire croire d'une foi plus certaine à l'Évangile du royaume de Dieu. Voilà pourquoi les apôtres qui promettaient des joies célestes aux habitants de ce monde, faisaient éclater à leurs yeux ici-bas, des œuvres célestes et toutes divines. Tout d'abord, d'après le témoignage de l'Évangéliste, Jésus-Christ enseignait les hommes avec autorité; et maintenant le peuple lui-même lui rend ce témoignage qu'il commande avec autorité aux esprits immondes, et qu'ils lui obéissent. « Et sa renommée se répandit, » etc. — LA GLOSE (1). Car ce que les hommes admirent le plus, ils s'empressent de le divulguer, parce que la bouche parle de l'abondance du cœur.

S. JÉR. Capharnaüm dans le sens mystique signifie *ville de la con-*

turant. Le terme : *convexans*, dans un sens un peu éloigné, signifie courbant, faisant fléchir, imprimant une sorte de convexité, comme il arrive dans la convulsion du corps, qui est appelée pour cela par les Grecs : *σπασμαγμός*, courbure.

(1) Ce passage ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

dices habent convexans eum), exiverit, cum nihil ei nocuerit, secundum Lucam. Sed et ipse Lucas dicit (*cap. 4*) : « Cum projecisset eum dæmonium in medium, exiit ab eo, nihilque ei nocuit : » unde intelligitur hoc dixisse Marcum : « Convexans eum (sive discerpens) » quod Lucas dicit : « Cum projecisset eum in medium, » ut quod secutus ait : « Nihilque ei nocuit, » hoc intelligatur quod illa jactatio membrorum atque vexatio non eum debilitavit, sicut solent dæmonia exire etiam quibusdam membris amputatis atque evulsis. Visa autem virtute miraculi, novitatem dominicæ admirantur doctrinæ, atque ad inquisitionem eorum quæ audierant, per ea quæ

viderant, excitantur. Unde sequitur : « Et mirati sunt omnes, » etc. Ad hoc enim fiebant signa, ut per hoc Evangelio regni Dei quod prædicabatur, certius crederetur, dum hi qui cœlestia terrigenis gaudia promittebant, cœlestia in terris ac divina opera monstrabant. Prius autem (teste Evangelista) erat docens eos quasi potestatem habens, et nunc, turba attestante, in potestate imperat spiritibus immundis, et obediunt ei. Sequitur : « Et processit rumor ejus statim, » etc. GLOS. Ea enim quæ homines multum mirantur, prompte divulgant, quia ex abundantia cordis os loquitur (*Matth. 12*).

HIER. Mystice autem Capharnaum *villa*

solution, le mot sabbat signifie *repos*. Cet homme possédé de l'esprit immonde, c'est le genre humain en qui l'impureté (1) a régné depuis Adam jusqu'à Moïse. Car les hommes ont péché sans la loi, et ils péroreront sans la loi (*Rom.*, II.) Cet esprit impur qui connaissait le saint de Dieu, reçoit l'ordre de se taire, parce qu'il est des hommes qui, connaissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu, mais ont mieux aimé servir et adorer la créature plutôt que le Créateur (*Rom.*, I.) L'esprit immonde déchirant cet homme sortit de son corps. A l'approche du salut, la tentation se fait sentir. Pharaon abandonné par le peuple d'Israël, le poursuit à outrance (*Exod.*, XIV.) Le démon méprisé, cherche à produire du scandale.

ÿ. 29-31. — *Et bientôt après, sortant de la synagogue, Jésus vint avec Jacques et Jean, dans la maison de Simon et d'André. Or, la belle mère de Simon était couchée, ayant la fièvre, et ils lui parlèrent aussitôt d'elle, et Jésus s'approchant, et la prenant par la main, la fit lever, et soudain la fièvre la quitta, et elle se mit à les servir.*

BÈDE. Il fallut d'abord refréner la langue du serpent pour qu'elle cessât de vomir ses poisons, et guérir ensuite de la fièvre de la concupiscence charnelle la femme qui fut séduite la première : « Et bientôt après, sortant de la synagogue, ils vinrent, » etc.— THÉOPHYL. Jésus se retira, selon sa coutume, le jour du sabbat, vers le soir, pour se rendre dans la demeure de ses disciples. Or, celle qui devait les servir était en proie à la fièvre : « La belle-mère de Simon Pierre était cou-

(1) L'Apôtre s'exprime un peu différemment : « La mort, dit-il, a régné depuis Adam jusqu'à Moïse ; » mais comme la mort est entrée dans le monde par le péché, ainsi qu'il le dit un peu auparavant dans le même endroit, et que la mort a régné par le péché d'un seul, comme il ajoute ensuite, on peut dire que l'impureté a régné dans le monde.

consolationis interpretatur, sabbatum autem requies. Homo igitur in spiritu immundo requie et consolatione sanatur, ut locus et tempus congruant saluti. Homo in spiritu immundo genus humanum est, in quo immunditia regnavit ab Adam usque ad Moysen : nam sine lege peccaverunt, et sine lege perierunt (*Rom.* 2). Qui sciens sanctum Dei obmutescere jubetur, dum scientes quidem Deum, non sicut Deum glorificaverunt, sed servierunt potius creaturæ quam Creatori (*Rom.* 1). Spiritus discernens hominem exiit ab eo. Appropinquante salute, appropinquavit tentatio : Pharaon dimissus ab Israel, persequitur Israel (*Exod.* 14). Diabolus contemptus surgit in scandala.

Et protinus egredientes de synagoga venerunt in domum Simonis et Andreae cum Jacobo et Joanne. Recumbebat autem socrus Simonis febricitans, qui statim dicunt ei de illa. Et accedens elevavit eam apprehensa manu ejus, et continuo dimisit eam febris, et ministrabat eis.

BED. Primo debuit lingua serpentina ne ultra virus spargeret, concludi; deinde femina, quæ primo seducta est, a carnalis concupiscentiæ febre sanari. Unde dicitur : « Et protinus egredientes de synagoga venerunt, » etc. THEOPHYLACT. Recessit enim ut consuetudine erat in sabbato circa vesperam ad eundem in discipulorum domum. Quæ autem ministrare debebat, febribus tenebatur. Unde sequitur : « Recumbebat autem

chée, tourmentée par la fièvre. » — S. CHRYS. Les disciples qui espéraient recueillir quelque avantage de la présence du Sauveur, sans attendre le soir, le priaient de guérir la belle-mère de Pierre : « Aussitôt ils lui parlèrent à son sujet. » — BÈDE. Saint Luc dit qu'ils lui adressèrent une prière en sa faveur (*Luc, iv.*) Car le Sauveur guérissait les maladies, tantôt sur la prière qu'on lui en faisait, tantôt de son propre mouvement, montrant par là qu'il prête l'oreille aux prières des fidèles qui demandent la guérison de leurs passions vicieuses; et qu'il leur donne de comprendre ce que jusque-là ils ne comprenaient nullement; ou qu'il accorde à une pieuse supplication le pardon des fautes méconnues, comme le demandait le Psalmiste : « Seigneur, purifiez-moi de mes fautes cachées. » (*Ps. xviii.*) Ici donc, c'est à la prière qu'il accorde la guérison : « Et s'approchant, il la fit lever, et lui ayant pris la main, » etc. — THÉOPHYL. Nous apprenons ici que celui qui se rend le serviteur des saints pour l'amour de Jésus-Christ peut espérer obtenir de Dieu sa guérison. — BÈDE. En distribuant surtout le jour du sabbat, les bienfaits de ses guérisons et de sa doctrine, il nous enseigne qu'il n'est pas soumis à la loi, mais qu'il est au-dessus de la loi; et qu'il a fait choix, non du sabbat judaïque, mais du véritable sabbat, et que le repos qui plaît au Seigneur, c'est de joindre le zèle pour le salut des âmes à l'abstention de toute œuvre servile, c'est-à-dire de toute œuvre coupable : « Et aussitôt la fièvre la quitta, » etc. La santé que le Seigneur rend à cette femme lui revient pleine et entière, et avec un tel retour de force qu'elle peut servir sur-le-champ ceux qui lui avaient porté secours. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, que cet homme délivré du démon figure l'âme délivrée des pensées mauvaises, cette femme déli-

socrus Simonis febricitans. » CHRYS. Discipuli autem tanquam exinde utilitatem aliquam recepturi, non expectantes vespere, socrum Petri sanari precabantur. Unde sequitur : « Qui statim dicunt ei de illa. » BÈDE. In Evangelio autem Lucæ scriptum est (*cap. 4*) quod rogaverunt illum pro ea. Modo enim Salvator rogatus, modo ultro curat ægrotos; ostendens se contra vitiorum quoque passiones et precibus semper annuere fidelium; et ea nonnunquam quæ ipsi minime intelligant, vel intelligenda dare, vel pie petentibus etiam non intellecta dimittere; juxta id quod Psalmista postulat (*Ps. 18*) : « Ab occultis meis munda me, Domine. » Unde hic rogatus sanat : sequitur enim : « Et accedens elevavit eam apprehensa manu

ejus, » etc. THEOPHYLACT. Per hoc significatur quod si aliquis infirmatur, a Deo curabitur, si sanetis ministraverit ob Christi amorem. BÈDE. Quod autem sabbatis maxime medicinæ doctrinæque suæ dona frequentat, docet se non sub lege esse, sed supra legem, nec judaicum eligere sabbatum; sed verum sabbatum; dilectamque Domino esse requiem, si saluti studentes animarum, ab opere servili, id est, a cunctis contineamus illicitis. Sequitur : « Et continuo dimisit eam febris, » etc. Sanitas quæ Domini confertur imperio, simul tota redit tanto robore comitante, ut eis continuo qui se adjuverant, ministrare sufficiat. Si autem virum a daemonio liberatum moraliter animum ab immunda cogitatione purgatum significare dixerimus, conve-

vrée de la fièvre, à la parole du Seigneur, nous représente sous une image très-juste la chair guérie par les préceptes de la continence des brûlantes ardeurs de la concupiscence. — S. JÉR. Car la fièvre signifie l'intempérance dont nous sommes guéris, nous qui ne sommes pas les enfants de la synagogue, mais de l'Église à l'aide d'une discipline salutaire, et par l'élévation de nos désirs, pleins d'un saint empressement à servir ensuite celui à qui nous devons notre guérison. — THÉOPHYL. Cette fièvre représente celui qui s'irrite, et en vient, sous l'impulsion de sa colère, à des violences que rien n'arrête; mais si la raison retient son bras, il se lève et devient ainsi le serviteur de la raison.

ÿ. 32-34. — *Le soir venu, après le coucher du soleil, on lui amena tous les malades, et les possédés du démon; et toute la ville était assemblée devant la porte. Il guérit beaucoup de malades qui étaient affligés de diverses infirmités. et il chassa grand nombre de démons, mais il ne leur permettait pas de dire qu'ils le connaissaient.*

THÉOPHYL. Comme la multitude s'imaginait qu'il n'était per mis à personne de guérir des malades le jour du sabbat, elle attendait le coucher du soleil, pour amener à Jésus ceux dont elle sollicitait la guérison : « Le soir venu, après le coucher du soleil, on lui apportait tous ceux qui étaient malades, » etc.; et il en guérit un grand nombre qui étaient affligés de diverses maladies. — S. CHRYS. Quand l'Évangéliste dit un grand nombre, il faut entendre tous, selon l'usage de l'Écriture (1). — THÉOPHYL. Ou bien, il dit un grand nombre, parce

(1) L'Écriture emploie indistinctement, et dans le même sens, *beaucoup* et *tous*, quand on doit entendre *tous* par *beaucoup*, comme saint Augustin le démontre formellement contre Julien, disciple de Pélage. Ainsi, dans l'Épître aux Romains (v, 19), quand saint Paul dit que par le péché d'un seul beaucoup sont devenus pécheurs, il veut dire *tous* les hommes. C'est justement le passage que cite Victor d'Antioche, l'auteur de cet appendice attribué à saint Chrysostome, aussi bien que d'autres passages cités plus bas.

nienter femina a febris ad imperium Domini curata, carnem ostendit a concupiscentiæ suæ fervore per continentia præcepta frænata. HIER. Febris enim intemperantiam significat, de qua (non filii synagogæ) per manum disciplina, desiderii elevatione sanamur, et hujus qui sanat nos ministramus voluntati. THEOPHYLACT. Febricitat autem qui irascitur, ut ex ira manus effrenatas ostendat; sed si ratio retineat manum ejus, surgit, et sic rationi ministrat.

ad jamnam. Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus, et dæmonia multa ejiciebat, et non sinebat ea loqui, quoniam sciebant eum.

THEOPHYLACT. Quia turbæ considerabant neminem licere die sabbati curare, hujus gratia solis expectabant occasum, ut curandos ad Jesum adducant: unde dicitur: « Vespere autem facto, cum occidisset sol, afferebant ad eum omnes male habentes, » etc. Sequitur: « Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus. » CHRYS. Per hoc autem quod dicit *multos*, omnes oportet intelligere, juxta Scripturæ consuetudinem. THEOPHYLACT. Vel *multos* dicit: erant

Vespere autem facto, cum occidisset sol, offerebant ad eum omnes male habentes, et dæmonia habentes, et erat omnis civitas congregata

qu'il s'en trouvait parmi ces malades quelques-uns qui ne croyaient pas, et qui ne furent pas guéris à cause de leur incrédulité. Il guérit donc un grand nombre de ceux qui lui furent présentés, c'est-à-dire ceux qui avaient la foi.

« Et il chassait grand nombre de démons. » — S. AUG. (*Quest. sur le Nouv. et l'Anc. Test.*, LXVI.) Les démons savaient qu'il était le Christ promis dans la loi; et ils voyaient réunis en lui tous les signes qu'avaient prédits les prophètes; mais ils ignoraient le mystère de sa divinité aussi bien que les chefs des Juifs; car s'ils l'avaient connu, jamais ils n'eussent crucifié le Seigneur de la gloire (I *Cor.*, II.) — BÈDE. Le démon l'avait regardé d'abord comme un homme épuisé qu'il était par un jeûne de quarante jours, sans pouvoir néanmoins, par ses tentations, s'assurer s'il était le Fils de Dieu, maintenant à la vue des prodiges de sa puissance, il comprit, où plutôt il soupçonna qu'il était le Fils de Dieu. Si donc il persuada les Juifs de le crucifier, ce n'est point qu'il pensât qu'il n'était pas le Fils de Dieu, mais parce qu'il ne prévint point que la mort de Jésus serait sa propre condamnation. — THÉOPHYL. Il ne permettait point aux démons de parler, pour nous apprendre à ne pas les croire, même lorsqu'ils disent la vérité. Car lorsqu'ils rencontrent des esprits disposés à les croire, ils mêlent le mensonge à la vérité. — S. CHRYS. Ce que nous lisons ici, ne contredit en rien ce que dit saint Luc (IV), que les démons sortaient en criant : « Vous êtes le Christ, Fils de Dieu. » Car il ajoute : Et Jésus, les menaçant, ne leur permettait pas de parler. Saint Marc, qui omet beaucoup de faits pour abréger son récit, ne reproduit ici que la fin des paroles que nous venons de citer.

BÈDE. Dans le sens mystique, le coucher du soleil signifie la passion

enim quidam infideles qui minime curati sunt propter incredulitatem eorum. Multos ergo ex oblati sanavit, illos scilicet qui fidem habebant.

Sequitur : « Et dæmonia multa ejiciebat. » AUG. (*de quest. Nov. et Vel. Test.*, cap. 66.) Sciebant enim dæmonia Christum esse qui per legem fuerat promissus : omnia enim signa videbant in eo quæ dixerant propheta ; mysterium autem divinitatis ejus ignorabant, sicut et principes eorum : si enim cognovissent, nunquam Dominum majestatis crucifixissent. (I *Cor.* 2.) BED. Quem enim dierum quadraginta jejunio fatigatum diabolus hominem cognoverat, nec tentando valuit, an Dei Filius esset experiri, jam nunc per signorum potentiam vel intellexit, vel potius suspicatus est

esse Dei Filium. Non igitur ideo Judæis eum crucifigere persuasit, quia Dei Filium non esse putavit, sed quia se morte illius non prævidit esse damnandum.

THEOPHYLACT. Ideo autem non sinebat loqui dæmonia, docens nos non credere eis etiam si vera dicant. Si enim invenerint aliquos sibi credentes, veritatibus mendacia miscent. CHRYS. Non est autem contrarium ei quod hic dicitur, hoc quod Lucas dicit (cap. 4), quod « exhibent dæmonia a multis clamantia et dicentia, quia tu es Christus Filius Dei : » subjunxit enim : « Et increpans non sinebat ea loqui. » Marcus enim multa sub brevitate pertransiens, circa finem prædictorum verborum loquitur.

BEDA. Mystice autem solis occubitus passionem meritemque significat illius

et la mort de celui qui dit : « Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. » C'est après le coucher du soleil, que les malades et les démoniaques sont guéris en plus grand nombre qu'auparavant, parce que celui qui, aux jours de sa vie mortelle, a enseigné un petit nombre de juifs, a communiqué ensuite à toutes les nations de l'univers les dons de la foi et du salut. — S. JÉR. Dans le sens moral, la porte signifie la pénitence qui, avec la foi, opère la guérison de nos diverses infirmités (1); car les vices qui frappent de langueur la cité du monde sont variés et nombreux.

v. 35-39. — *Et se levant du grand matin, il sortit et s'en alla prier dans un lieu désert; Simon et ceux qui étaient avec lui, le suivirent, et quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent: Tous vous cherchent. Il leur répondit: Allons dans les villages voisins et les villes d'alentour, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis venu. Et il prêchait en leurs Synagogues, parcourant toute la Galilée; et il chassait les démons.*

THÉOPHYL. Après avoir opéré ces guérisons, le Sauveur se retira à l'écart : « Et se levant de grand matin, il sortit et s'en alla dans le désert. » C'est ainsi qu'il nous enseigne à ne rien faire par ostentation, et à ne point divulguer les bonnes œuvres que nous pouvons faire. « Et là, il priait. » — S. CHRYS. Ce n'est pas qu'il eût besoin de prier (lui qui recevait les supplications des hommes), mais il agissait ainsi dans notre intérêt, et daignaient nous donner en sa personne l'exemple des vertus que nous devons pratiquer. — THÉOPHYL. Il nous apprend aussi, par cette conduite, que nous devons rapporter à Dieu tout ce que nous faisons de bien, et lui dire : Tout don excel-

(1) Allusion à ces paroles de l'Apôtre (1^{re} Corinth., vii, 10) : « La tristesse qui est selon Dieu opère une pénitence solide pour le salut. »

qui dixit (Joan. 8) : « Quandiu in mundo sum, lux mundi sum; » et sole occidente plures quam ante dæmoniacy et ægroti sanantur; quia qui temporaliter in carne vivens paucos Judæorum docuit, omnibus per orbem gentibus fidei salutisque dona transmittit. HIER. Janua autem regni moraliter pœnitentia est cum fide que operatur salutem languoribus variis: varia etenim sunt vitia, quibus languescit civitas mundi.

Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat. Et persecutus est eum Simon, et qui cum illo erant. Et cum venissent ad eum, dixerunt ei, quia omnes quærent te; et ait illis: « Eamus in proximos vicus, et civitates, ut ibi prædicem: ad hoc

enim veni. » Et erat prædicans in synagogis eorum in omni Galilæa, et dæmonia ejiciens.

THEOPHYLACT. Postquam Dominus infirmos curavit seorsum recedit: unde dicitur: « Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum. » In quo docuit nos non facere aliquid ad apparentiam, sed et si boni aliquid operamur, non propalare. Sequitur: « Ibi que orabat. » CHRYS. Non quia oratione indigeret (ipse enim erat qui hominum orationes suscipiebat), sed hoc quidem dispensative agens, forma bonæ operationis nobis est factus. THEOPHYLACT. Ostendit enim nobis quod Deo debet attribui si aliquid boni facimus, et ei debemus dicere quoniam omne da-

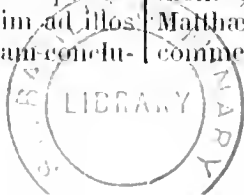
lent vient d'en haut, et descend de vous, ô mon Dieu ! (*Jacq., I.*) « Et Simon le suivit et ceux qui étaient avec lui. » — S. CHRYS. Saint Luc dit que la foule s'approcha de Jésus et qu'elle lui adressa cette parole que saint Marc met dans la bouche des Apôtres : « Et quand ils furent arrivés près de lui, voilà, lui dirent-ils, que tous sont à votre recherche. » Il n'y a ici aucune contradiction entre les deux Évangélistes. Jésus-Christ permit d'abord aux Apôtres, puis à cette multitude, comme haletante à ses pieds, de s'approcher de lui. Il les accueillait avec joie : toutefois, il voulait les congédier, afin que pendant la courte durée de sa vie mortelle, il pût faire participer tous les autres peuples à sa doctrine. « Et il dit : Allons dans les villages voisins et dans les villes d'alentour, afin que j'y prêche aussi. » — THÉOPHYL. Il se rend près de ceux qui ont un plus grand besoin de lui, parce que la lumière de sa doctrine ne devait pas être concentrée en un seul lieu, mais devait faire briller partout les rayons. « Car, ajoute-t-il, je suis venu pour cela. » — S. CHRYS. Il manifeste ainsi tout à la fois le mystère de son anéantissement (c'est-à-dire de son incarnation), et le souverain domaine de sa divinité, en déclarant qu'il est venu spontanément dans le monde. D'après saint Luc, Notre-Seigneur dit (*Luc, iv*) : « C'est pour cela que j'ai été envoyé, » et il exprime ainsi le décret providentiel, et la volonté miséricordieuse du Père sur l'incarnation de son Fils.

« Et il prêchait dans leurs synagogues, et dans toute la Galilée. — S. AUG. (*accord. des Evang., II, 23.*) Dans cette prédication que d'après l'Évangéliste, Jésus fit en Galilée, il faut comprendre le sermon sur la montagne dont saint Matthieu fait mention et que saint Marc passe entièrement sous silence. Ce dernier Évangéliste ne dit rien qui res-

tum optimum desuper est descendens a te. (*Jacob. I.*) Sequitur : « Et persecutus est illum Simon, et qui cum illo erant. » CHRYS. Lucas autem dicit turbas accessisse ad Christum et dixisse quod Marcus hic dicit dixisse apostolos, subdens : « Et cum venissent ad eum, dixerunt ei, quia omnes quærent te. » Non autem sibi invicem contradicunt : suscepit enim Christus et post apostolos turbam conjungi, Christi pedibus anhælantem; gaudens autem eos suscipiebat, sed volebat eos dimittere ut et reliqui doctrinæ ejus participes essent, tanquam non multo tempore in mundo moraturus. Et ideo sequitur : « Et ait : Eamus in proximos vicus, et civitates, ut et ibi prædicem. » THEOPHYL. Transit enim ad illos magis indigentes, quia doctrinam conclu-

dere non convenit in uno loco, sed ubique radios ejus extendere. Sequitur : « Ad hoc enim veni. » CHRYS. In quo manifestat exinanitionis (id est, incarnationis) mysterium, et divinitatis suæ dominium, dum scilicet asserit sponte se in mundum venisse. Lucas vero dicit (*cap. 4*) : « Ad hoc missus sum, » denuntians dispensationem, et Dei Patris bonam voluntatem de Filii incarnatione.

Sequitur : « Et erat prædicans in synagogis eorum in omni Galilæa. » AUG. (*de Con. Evang., lib. II, cap. 23.*) In hac autem prædicatione, quam dicit eum habuisse in omni Galilæa, intelligitur etiam sermo Domini habitus in monte, cujus commemorationem facit Matthæus, quem Marcus omnino non commemoravit, nec aliquid simile ei



semble à ce discours, si ce n'est quelques sentences sans liaison, qu'il sème dans son récit, parce que le Seigneur les a sans doute prononcées en d'autres circonstances.

THÉOPHYL. A la doctrine, il joint les œuvres; car peu après sa prédication, il chassa les démons, comme nous le voyons par ce qui suit : « Et il chassait les démons. » C'est qu'en effet, si Jésus-Christ n'avait pas opéré de miracles, on n'aurait pas cru à sa parole. Et vous aussi, après avoir enseigné, agissez, afin que votre enseignement ne demeure pas stérile.

BÈDE. Si par le coucher du soleil on entend, dans le sens mystique, la mort du Sauveur, pourquoi ne pas voir sa résurrection dans le retour du matin? Après que sa lumière eut brillé sur le monde, il s'en alla dans le désert des nations idolâtres, et là il pria dans la personne de ses fidèles, parce qu'il excitait leurs cœurs par la grâce du Saint-Esprit à la vertu de prière.

ŷ. 40-45. — *Un lépreux vint à lui, l'implorant à genoux et disant? Si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, ému de compassion, étendit la main en le touchant, il lui dit : Je le veux, soyez guéri. Dès qu'il eut parlé, la lèpre quitta soudain cet homme, et il fut guéri. Et Jésus le renvoya aussitôt, et lui dit, d'un ton sévère : Gardez-vous d'en parler à personne ; mais allez, montrez-vous au Prince des Prêtres, et offrez pour votre guérison, ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. Or, celui-ci s'en allant, commença à parler et à publier sa guérison, en sorte que Jésus ne pouvait plus paraître dans une ville, mais il se tenait dehors, dans les lieux déserts, et on venait à lui de tous côtés.*

BÈDE. Après que la langue insidieuse des démons eût été réduite au

dixit, nisi quasdam sententias non contextim sed sparsim repetivit, quas Dominus aliis in locis dixit.

THEOPHYLACT. Doctrinæ autem operationem immiscuit; prædicans enim postmodum fugavit dæmonia. Sequitur enim : « Et dæmonia ejiciens. » Nisi enim ostenderet Christus miracula, ejus sermoni non crederetur : sic et tu post doctrinam operare, ut non sit in te vacuus tuus sermo.

BEDA. Mystice autem si occasu solis mors exprimitur Salvatoris, quare non diluculo redeunte resurrectio ejus indicetur? Cujus manifestata luce abiit in desertum gentium, ibique in suis fidelibus orabat. quia corda eorum per gra-

tiam Sancti Spiritus ad virtutem orationis excitabat.

Et venit ad eum leprosus deprecans eum, et genu flexo, dixit : « Si vis, potes me mundare. » Jesus autem misertus ejus, extendit manum suam, et tangens eum ait illi : « Volo, mundare. » Et cum dixisset, statim discessit ab eo lepra, et mundatus est. Et comminatus est ei, statimque ejecit illum, et dicit ei : « Vide nemini dixeris; sed rade, ostende te principi Sacerdotum, et offer pro emundatione tua quæ præcepit Moyses in testimonium illis. » At ille egressus cepit prædicare, et diffamare sermonem, ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset. Et conveniebant ad eum undique.

BEDA. Postquam lingua serpentina

silence, et que la femme qui avait été séduite la première fut guérie de sa fièvre, en troisième lieu, l'homme qui s'était perdu, en écoutant les paroles pernicieuses de son épouse, est guéri de la lèpre de son égarement, afin que l'ordre suivi par le Sauveur dans la réparation du genre humain, fût le même que l'ordre suivi dans la chute de nos premiers parents. « Et un lépreux vint à lui, le suppliant, » etc. — S. AUG. (*harm. des Evang.*, II, 19.) Tout ce que dit ici saint Marc de la guérison de ce lépreux, nous autorise à croire que c'est le même dont saint Matthieu rapporte la guérison opérée par le Seigneur, lorsqu'il descendit de la montagne après son discours. — BÈDE. Et comme le Seigneur a déclaré qu'il n'était pas venu détruire la loi, mais l'accomplir; ce lépreux que la loi excluait du commerce des hommes, et qui espérait sa guérison de la puissance du Seigneur fit voir que la grâce qui avait la vertu de purifier les souillures d'un lépreux ne venait pas de la loi, mais lui était bien supérieure. Nous voyons éclater ici tout à la fois la vertu de la puissance du Seigneur, et la fermeté de la foi de cet homme : « Et il l'implorait à genoux en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. » Il se prosterna le visage contre terre (ce qui est une marque d'humilité et de confusion), pour apprendre à chacun de nous à rougir des fautes qui souillent notre âme. Mais la honte n'empêcha point l'aveu de sa misère. Il découvrit sa blessure et en implora le remède, et sa confession est pleine de religion et de foi : « Si vous voulez, dit-il, vous pouvez. » Il fait dépendre la puissance du Seigneur de sa volonté. — THÉOPHYL. Il ne dit pas : Si vous priez Dieu, mais : « Si vous voulez, » comme un homme qui croit à la divinité du Sauveur. — BÈDE. Du reste, cet homme ne douta pas ni de la volonté du Seigneur ni de

dæmonum oclusa est, et femina quæ primo seducta est, a febre curata, tertio vir, quia male suadentis dicta conjugis audivit, ab erroris sui lepra mundatur, ut ipse esset ordo restaurationis in Domino, qui erat ordo casus in protoplastis. Unde sequitur : « Et venit ad eum leprosus deprecans eum. » AUG. (*de con. Evang.* lib. II, cap. 49.) De hoc leproso mundato talia Marcus conecclit, ut ipse intelligatur quem Mattheus commemorat tunc esse mundatum, quando Dominus post sermonem de monte descendit. BED. Et quia Dominus ait : « Non veni solvere legem, sed adimplere, » ille qui excludebatur a lege purgari se Domini potestate præsumens, non ex lege, sed supra legem esse gratiam indicavit,

quæ leprosi maculam posset abluere. Verum sicut in Domino potestatis auctoritas, ita in illo fidei constantia declaratur : sequitur enim : « Et genu flexo dixit : Domine, si vis, potes me mundare. » In faciem prociðit (quod humilitatis est et pudoris), ut unusquisque de vitæ suæ maculis erubescat, sed confessionem verecundia non repressit : ostendit vulnus, et remedium postulavit : et ipsa confessio, religionis et fidei plena est. « Si vis, inquit, potes : » in voluntate Domini posuit potestatem. THEOPHYLACT. Non enim dixit : « Si Deum deprecatus fueris, » sed, *si vis*, quasi ipsum credens Deum. BEDA. De voluntate autem Domini, non quasi pietatis incredulus dubitavit, sed quasi col-

sa commisération, mais à la pensée de la lèpre dont il était couvert, il osait à peine en espérer la guérison.

« Or, Jésus, ému de compassion, étendit la main, et le touchant, lui dit : Je le veux ; soyez guéri. » — S. JÉR. (1). Il ne faut pas donner à ces paroles le sens que lui donnent la plupart des latins qui traduisent : « Je veux te guérir, » mais il faut séparer les deux mots et lire : « Je le veux, » puis à l'impératif : « Soyez guéri. » — S. CHRYS. (*hom. 26 sur S. Matth., et hom. 21 de l'ouv. imp.*) Ce n'est point par sa seule parole qu'il guérit ce lépreux, mais il le touche de sa main, parce qu'il est écrit dans la loi de Moïse : « Celui qui aura touché un lépreux sera impur jusqu'au soir. » (*Lev., XII, 45.*) Il voulait montrer que cette souillure n'était qu'extérieure, et que la loi n'avait pas été portée pour lui, mais pour les simples mortels (2), et que pour lui, il est en réalité le Maître de la loi, et qu'il guérissait ce lépreux, non en serviteur, mais comme Maître de la loi; il convenait donc qu'il touchât ce lépreux, bien que cependant ce contact ne fût pas nécessaire pour opérer sa guérison. — BÈDE. Il le toucha aussi pour prouver qu'il ne pouvait contracter de souillures, lui qui venait en délivrer les autres. C'est d'ailleurs une chose vraiment admirable, que de voir le Sauveur guérir ce lépreux en se conformant à sa prière : « Si vous voulez, lui dit le lépreux, vous pouvez me guérir. » « Je le veux, répond Jésus, vous voilà maître de ma volonté, soyez guéri. » Voilà l'effet de ma commisération pour vous. — S. CHRYS. En parlant ainsi, non-seulement il ne détruit point, mais il confirme plutôt l'opinion qu'avait

(1) Sur le chapitre VIII de saint Matthieu, d'où Bède a tiré ce passage, saint Jérôme fait observer que le mot grec *αὐτοῦ* ('soyez guéri) est à l'impératif du passif, remarque que Bède a omise.

(2) C'est-à-dire qui ne sont rien autre chose que des hommes, par opposition au titre d'Homme-Dieu, comme le prouve le contexte, et non par opposition d'hommes purs à ceux qui sont souillés de quelque impureté.

lusionis suæ conscius non præsumpsit.

Sequitur : « Jesus autem misertus ejus extendit manum suam, et tangens eum, ait illi : Volo : mundare. » HIERON. Non ut plerique Latinorum putant, intelligendum est et legendum *volo mundare*, sed ut separatim dicat *volo*; deinde imperet, *Mundare*. CHRYS. (*hom. 26, in Matth., et in opere imperfecto, hom. 21.*) Propter hoc autem leprosum tangit, et non solo verbo contulit sanitatem, quia in lege a Moyse dictum est : « Qui leprosum tetigerit, immundus erit usque ad vesperum : » ut enim ostendat quod secundum naturam est hæc immunditia,

et quod lex non erat propter eum posita, sed propter homines puros; et quod ipse est proprie Dominus legis; et quia non sicut servus infert (sed sicut Dominus) sanitatem, leprosum tetigit congruenter; non tamen existente necessario tactu ad curationis operationem. BEDA. Ideo etiam tetigit, ut probaret quia contaminari non poterat qui alios liberabat : simulque illud mirabile, quod eo sanavit genere quo fuerat obsecratus : « Si vis, inquit leprosus, potes me mundare. » Christus autem : *Volo*, inquit; ecce habes voluntatem : *Mundare* : et jam habes pietatis effectum. CHRYS. Per hoc autem non solum opinionem leprosi

le lépreux de sa puissance. Il le guérit d'une seule parole; et il accomplit par cette œuvre miraculeuse le vœu que le lépreux avait exprimé. « Dès qu'il eût parlé, la lèpre le quitta, » etc. — BÈDE. Car il n'y a point d'intervalle entre l'œuvre de Dieu et son commandement, parce que dans son commandement est renfermée son œuvre : « Il a dit, et tout a été fait. »

« Et Jésus le renvoya en lui disant d'un ton sévère : Gardez-vous de parler à personne de ce miracle. » Jésus-Christ nous apprend ainsi à ne point rechercher l'estime des hommes, en retour de nos bonnes œuvres : « Allez, montrez-vous au prince des prêtres. » Or, il l'envoie au prince des prêtres pour faire constater sa guérison, et afin qu'il ne fût pas chassé hors du temple, mais qu'il lui fût permis de se joindre au peuple pour la prière publique. — Il l'envoie encore pour accomplir la loi et fermer la bouche à la malignité des Juifs. Il a opéré le miracle; il leur laisse le soin de le constater. — BÈDE. Il veut aussi faire comprendre au prêtre que cet homme devait sa guérison non à la vertu de la loi, mais à la grâce de Dieu qui est au-dessus de la loi.

« Et offrez pour votre guérison ce que Moïse a prescrit pour leur servir de témoignage, » — THÉOPHYL. Il leur commande d'offrir le présent qu'avaient l'habitude d'offrir ceux qui étaient purifiés, pour témoigner qu'il n'agissait pas contre la loi, mais qu'il la confirmait, puisqu'il en accomplissait les prescriptions.

BÈDE. Si l'on est surpris de voir le Seigneur approuver les sacrifices judaïques que l'Eglise rejette, il faut se rappeler qu'il n'avait point

non destruxit, sed magis confirmavit: verbo enim morbum fugat, et quod leprosus verbo dixerat, hic opere adimplevit: unde sequitur: « Et cum hoc dixisset, statim discessit lepra, » etc. BÈDE. Nihil enim medium inter opus Dei atque præceptum, quia in præcepto est opus: dixit enim et facta sunt.

Sequitur: « Et comminatus est illi, statimque eiecit illum et dixit ei: Vide nemini dixeris. » CURYS. Quasi dicat: « Tempus nondum est mea opera prædicari, tua non indigeo prædicatione. » Per hoc autem docet nos ex nostris operibus honorem apud homines pro retributione non querere. Sequitur: « Sed vade, ostende te Principi Sacerdotum. » Propter hoc autem hunc ad sacerdotem mittit Salvator, ad probationem medelæ; et ne extra templum fie-

ret, sed in oratione cum populo computetur. Mittit etiam, quæ sunt legis adimplens, ut Judæorum linguam maliloquam obturaret. Opus quidem ipse complevit, probationem operis illis dimittens. BÈDE. Ut scilicet intelligeret sacerdos, eum non legis ordine, sed gratia Dei supra legem esse curatum.

Sequitur: « Et offer pro emundatione tua quod præcepit Moyses in testimonium illis. » THÉOPHYL. Præcepit quidem munus offerre quod habebant in consuetudine qui mundabantur, offerre; tanquam in hujusmodi testimonium quod non erat contra legem, sed magis legem confirmabat; in tantum quod ipse legis operaretur præcepta.

BÈDE. Si quem vero movet quomodo Dominus judaicum videtur approbare sacrificium, cum id non recipiat Eccle-

encore offert son holocauste dans sa passion. Or, les sacrifices figuratifs ne devaient cesser qu'après que le sacrifice qu'ils représentaient serait confirmé par le témoignage des Apôtres et la foi de tous les peuples.

THÉOPHYL. Le lépreux publie le bienfait du Seigneur, malgré la défense qu'il lui en a faite : « Or, le lépreux s'en allant, commença à publier et à répandre la nouvelle de sa guérison. Il faut que celui qui a reçu un bienfait soit reconnaissant et rende grâce au bienfaiteur, bien que celui-ci n'ait point besoin de reconnaissance. — S. GRÉG. (*Moral.*, XIX, 10 ou 18 dans les anc. édit.)(1) On demande ici avec raison pourquoi le miracle que le Seigneur avait opéré et qui par son ordre devait être tenu secret, ne put rester caché un seul instant. A cela, nous répondons que Jésus, qui avait opéré ce miracle, ordonna de le tenir secret, sans toutefois l'obtenir, pour apprendre à ses élus, dans les grandes choses qu'ils pourraient faire, à imiter son exemple en désirant rester cachés et en ne consentant à être mis en évidence qu'à regret, et pour l'édification des autres. On ne peut donc dire que le Sauveur voulut ici ce qu'il ne put obtenir, mais avec toute l'autorité de son caractère, il enseigne à ses membres quelles doivent être leurs intentions, et aussi ce qui doit arriver malgré leur volonté. — BÈDE. La guérison d'un seul homme amena au Seigneur une foule nombreuse : « En sorte qu'il ne pouvait paraître publiquement dans une ville, mais qu'il était obligé de se tenir dehors dans des lieux déserts. — S. CHRYS. Car le lépreux publiait partout cette guérison merveilleuse, de sorte que tous accouraient pour voir celui qui l'avait opérée. C'est ce qui empêchait

(1) C'est à l'occasion des aveugles à qui Jésus-Christ dit (*S. Matth.*, ix, 30) : « Ayez soin que personne ne sache ce miracle, » que saint Grégoire s'exprime de la sorte.

sia, meminerit quod nondum obtulerat in passione holocaustum suum. Non autem oportebat auferri significantia sacrificia priusquam illud quod significabatur, confirmatum esset contestatione Apostolorum prædicantium, et fide credentium populorum.

THEOPHYLACT. Leprosus autem, quamvis Dominus prohibuerit, beneficium patefecit. Unde sequitur : « At ille egressus, cœpit prædicare et diffamare sermonem. » Oportet enim beneficiatum gratum esse, et gratias reddere, etiam si benefaciens non indigeat. GREG. (XIX *Moral.* cap. 10.) Merito autem quæritur, quidnam sit quod Dominus quæ gessit, abscondi jussit, et nec ad horam potuerunt abscondi? Sed notandum quod

miraculum faciens taceri jussit, et tamen taceri non potuit, ut videlicet electi ejus exempla doctrinæ illius sequentes in magnis quæ faciunt, latere quidem in voluntate habeant, sed ut prosint aliis prodantur inviti. Non ergo voluit quicquam fieri, et minime potuit; sed quid velle ejus membra debeant, quid de eis etiam nolentibus fiat, doctrinæ magisterio exemplum dedit. BÈDE. Unius autem perfecta salvatio multas ad Dominum cogit turbas. Unde subditur : « Ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esse. » CHRYS. Leprosus enim ubique prædicabat mirabilem curationem, ita ut omnes currerent ad visum et fidem curantis, ut propter hoc Dominus in civitatibus

le Seigneur de prêcher l'Évangile dans les villes, et l'obligeait à demeurer dans les lieux déserts : « Et ils venaient en foule à lui de tous côtés. »

S. JÉR. Dans le sens mystique, notre lèpre, c'est le péché du premier homme, péché qui a commencé par envahir la tête, quand Adam a désiré les royaumes de ce monde. Car la racine de tous les maux, c'est la cupidité. Ainsi Giezi, pour avoir ouvert son cœur à l'avarice, est tout couvert de lèpre. (IV *Rois*, v, 27.) — BÈDE. Mais le Sauveur ayant étendu la main (c'est-à-dire le Verbe de Dieu s'étant incarné et s'étant mis en contact avec la nature humaine), l'a guérie de la lèpre de ses anciennes erreurs. — S. JÉR. Or, cette lèpre qui est montrée au prêtre selon l'ordre de Melchisédech, est guérie moyennant l'offrande qui est faite, conformément aux paroles du divin Maître : « Donnez l'aumône et tout sera pur pour vous. » (*Luc*, xi.) Quant à l'impossibilité où était Jésus d'entrer dans les villes, elle signifie qu'il ne s'est pas manifesté à tous, à ceux particulièrement qui recherchent les vaines louanges, les bruyantes acclamations des places (1) publiques et la satisfaction de leur volonté propre, mais bien à ceux qui sortent dehors avec Pierre, qui aiment la solitude du désert, solitude que Jésus recherchait pour prier et pour nourrir le peuple; à ceux enfin qui sacrifient les vains plaisirs du monde et tout ce qu'ils possèdent, pour dire : « Le Seigneur est mon partage. » Et la gloire du Seigneur se manifeste à ceux qui viennent de toutes parts (par les chemins unis comme par ceux qui sont plus difficiles), et que rien ne peut séparer de la charité de Jésus-Christ. — BÈDE. Après

(1) *Plateanis*, c'est-à-dire *per plateas publicatis*, ou *publiées* sur les places. Au lieu de cette expression, une maladroite transposition de lettres laissait lire *plataneis*, ce qui n'a aucun sens. A ce mot, on substitua sans plus de raison, dans les nouvelles éditions de saint Jérôme, les mots *planis laudibus*, et il ne vint pas à l'esprit de ce grammairien peu scrupuleux que l'expression *plateanum* n'est pas très-latine.

evangelizare non posset, sed in eremis conversaretur. Unde sequitur : « Et conveniebant ad eum undique. »

HIER. Mystice lepra nostra peccatum primi hominis est, quæ a capite cepit quando regna mundi desideravit : radix enim omnium malorum est cupiditas : unde Giezi avaritiam secutus, lepra confunditur. (IV *Reg.* 5, vers. 27.) BED. Extenta vero manu Salvatoris (hoc est, incarnato Dei Verbo, humanamque contingente naturam), ab erroris prisce varietate mundatur. HIER. Quæ quidem lepra vero sacerdoti secundum ordinem Melchisedech ostensa, oblatione mundatur, eo dicente nobis (*Luc.* 2) : « Date

eleemosynam, et omnia munda sunt vobis. » Quod autem non poterat Jesus manifeste in civitatem introire, etc., significatur quod non omnibus manifestatus est Jesus, qui latis atque plateanis serviunt laudibus, et propriis voluntatibus; sed his qui foras cum Petro exeunt, et in desertis locis sunt, quæ elegit Dominus ad orandum, et reficiendum populum, qui scilicet deserunt delectationes mundi, et omnia quæ possident, ut dicant : « Portio mea Dominus. » Gloria vero Domini manifestatur his qui conveniunt undique (id est, per plana et ardua), quos nihil potest separare a charitate Christi. BEDA. Post factum

avoir opéré ce miracle dans la ville, le Seigneur se retira dans le désert pour montrer qu'il préfère la vie tranquille, éloignée des sollicitudes du siècle, et que c'est dans le désir d'en goûter les charmes qu'il consacre ses soins à la guérison des hommes.

etiam in civitate miraculum, secedit | tam diligere vitam, atque ob hujus appe-
Dominus in desertum, ut ostendat se | titum se sanandis curam adhibere cor-
magis quietam et a seculi curis remo- | poribus.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-12. — Pourquoi Notre-Seigneur revient dans Capharnaüm. — Comment concilier ici saint Matthieu avec saint Marc sur le lieu où s'opéra la guérison du paralytique. — Puissance de la foi auprès de Dieu. — Pourquoi le Sauveur commence par remettre les péchés à cet homme. — Jugement précipité des scribes. — Leur erreur et celle des Ariens. — Bonté du Seigneur dans la réponse qu'il leur fait. — Quelle est ici la force du raisonnement qu'il leur fait. — Comment il est en même temps homme et Dieu. — Pourquoi commande-t-il au paralytique de prendre son lit ? — Quel est ici le but du miracle extérieur. — Pourquoi Dieu permet que les hommes soient soumis aux infirmités de la chair. — Quel est ici l'objet de l'admiration des assistants ? — Quel est ce paralytique guéri par Jésus-Christ. — Que signifie Jésus enseignant dans l'intérieur de la maison. — Que figure la paralysie de cet homme. — Comment nous devons imiter le paralytique. — Que figurent les quatre hommes qui le portent. — Comment imiter leur conduite. — Comment pouvons-nous être portés jusqu'aux pieds de Jésus-Christ. — Que figure le paralytique guéri et emportant son lit dans sa maison.
- ÿ. 13-17. — Pourquoi Notre-Seigneur se dirige-t-il du côté de la mer ? — Différents noms de saint Matthieu. — Pourquoi les Evangélistes le désignent-ils sous un autre nom ? — Promptitude de Matthieu à répondre à l'appel du Sauveur. — Qu'étaient-ce que les publicains ? — Pourquoi Notre-Seigneur ne dédaigne pas de manger avec eux. — Pourquoi les pharisiens blâment la conduite du Sauveur. — Que figurent l'élection de saint Matthieu, la vocation des publicains, l'orgueil des scribes et des pharisiens.
- ÿ. 18-22. — Reproche fait aux disciples de Jésus. — Quels sont ceux qui font ce reproche. — Pourquoi le Seigneur tient une conduite différente de celle de Jean. — Quels sont ici les conviés aux noces, et pourquoi Jésus se donne le nom d'époux. — Comment Notre-Seigneur prouve que ses disciples ne doivent point jeûner tandis qu'il est avec eux. — Quel autre sens peut-on donner à ces paroles ? — Sens mystique qu'on peut leur donner. — Pourquoi les disciples de Jésus sont dispensés des obligations de la loi de Moïse ? — Pourquoi les compare-t-il à de vieilles outres ?
- ÿ. 23-28. — Pourquoi les disciples ne sont plus assujettis au repas figuratif du sabbat. — Tempérance et frugalité des disciples de Jésus. — Leur action était conforme aux prescriptions de la loi. — Comment concilier le récit de l'Evangéliste avec le livre des Rois sur le nom du grand-prêtre dont il est ici question. — Que signifient ces paroles : « Le sabbat a été établi pour l'homme. » — Exemples qui légitiment la transgression du sabbat. — Conséquences qui découlent de cette vérité que le Fils de l'homme est le maître du sabbat. — Explication mystique de cette action des disciples. — Application aux docteurs et aux prédicateurs de la parole de Dieu.
-

ŷ. 1-12. — Quelques jours après, Jésus revint à Capharnaüm. Et lorsqu'on sut qu'il était dans la maison, il s'y assembla un si grand nombre de personnes, que tout l'espace qui était devant la porte, ne pouvait les contenir : et il leur prêchait la parole de Dieu. Alors, on lui amena un paralytique, porté par quatre hommes. Et comme il ne pouvait le lui présenter, à cause de la foule. Ils décourvirent le toit au-dessus du lieu où il était ; et, par l'ouverture, descendirent le lit où gisait le paralytique. Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : *Mon fils, vos péchés vous sont remis.* Or, il y avait là quelques scribes assis qui pensaient dans leur cœur : *Que veut dire cet homme ? Il blasphème. Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ? Aussitôt, Jésus, connaissant dans son esprit ce qu'ils pensaient en eux-mêmes, leur dit : Pourquoi pensez-vous ces choses dans votre cœur ? Lequel est le plus facile de dire au paralytique : Vos péchés vous sont remis, ou de lui dire : Levez-vous, prenez votre lit, et marchez. Mais, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de remettre les péchés, je vous le commande, dit-il au paralytique, levez-vous, prenez votre lit, et allez en votre maison. Et aussitôt celui-ci se leva, et, prenant son lit, il s'en alla en présence de tous ; de sorte que tout le peuple était dans l'admiration, et rendait gloire à Dieu, disant : Jamais nous n'avons vu rien de semblable.*

BÈDE. La miséricorde divine, loin d'abandonner les hommes charnels, daigne leur accorder la faveur de sa visite, afin d'en faire des hommes spirituels. C'est pour cela que Jésus-Christ quitte le désert pour revenir dans la ville : « Et il entra de nouveau à Capharnaüm, » etc. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 25.) Saint Matthieu rapporte (chap. IX) que le miracle qui suit, fut opéré dans la ville du Sauveur ; Saint Marc le place à Capharnaüm. Il serait difficile de résoudre cette difficulté, si saint Matthieu avait dit positivement que cette ville est

CAPUT II.

Et iterum intravit Capharnaüm post dies octo, et auditum est quod in domo esset, et confestim convenerunt multi, ita ut non caperet neque ad januam, et loquebatur eis verbum. Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui a quatuor portabatur. Et cum non possent offerre eum illi præ turba, nudaverunt tectum ubi erat, et patefacientes, submiserunt grabatum in quo paralyticus jacebat. Cum autem vidisset Jesus fidem illorum, ait paralytico : « Fili, dimittuntur tibi peccata tua. » Erant autem illic quidam de scribis sedentes, et cogitantes in cordibus suis : Quid hic sic loquitur ? Blasphemat. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ? Quo statim cognito Jesus spiritu suo quia sic cogitarent intra se, dixit illis : Quid ista cogitatis in cordibus vestris ? Quid est facilius dicere paralytico : Dimittuntur tibi peccata, an dicere : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula ? Ut autem sciatis

quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) : Tibi dico, surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam. Et statim surrexit ille, et sublato grabato, abiit inde coram omnibus, ita ut mirarentur omnes, et honorificarent Deum, dicentes quia nunquam sic vidimus.

BEDA. Quia nec carnales supernas pietas deserit, quin etiam his gratiam suæ visitationis, per quam et ipsi spirituales effici valeant, indulget ; post desertum Dominus redit in civitatem : unde dicitur : « Et iterum intravit Capharnaüm, » etc. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 25) Matthæus autem hoc miraculum quod sequitur, ita scribit (*cap. 9*) tanquam in civitate Domini factum sit ; Marcus autem hoc in Capharnaüm : quod difficilius solveretur, si Matthæus etiam *Nazareth* nominaret.

Nazareth. Mais comme la Galilée a très-bien pu être appelée la patrie du Seigneur, parce que Nazareth se trouvait dans la Galilée, on peut dire que le Seigneur a fait ce miracle dans sa ville, puisqu'il l'a opéré dans Capharnaüm, ville de Galilée, surtout si l'on se rappelle que Capharnaüm dominait tellement sur toutes les villes de la Galilée, qu'elle en était regardée comme la métropole. Ou bien saint Matthieu ne parle des miracles opérés par Jésus-Christ à Nazareth, que quand il fût arrivé à Capharnaüm, et ce n'est qu'après avoir dit : « Et il vint dans sa ville, » qu'il ajoute, en parlant de la guérison du paralytique : « Et voici qu'ils lui présentaient un paralytique. »—S. CHRYS. (*hom. 30 sur S. Matth.*) (1). Ou bien saint Matthieu appelle Capharnaüm la ville du Sauveur, parce que Jésus y allait souvent et qu'il y faisait beaucoup de miracles.

« Et lorsqu'on sut qu'il était dans la maison, il s'y assembla un grand nombre de personnes, » etc. Le désir de l'entendre triomphait des difficultés qu'on avait de l'approcher. C'est alors qu'on introduisit le paralytique, dont parle saint Matthieu et saint Luc : « Et on lui amena un paralytique qui était porté par quatre hommes, » et trouvant la porte obstruée par la foule, ils furent quelque temps sans pouvoir entrer. Toutefois les porteurs, espérant que le paralytique pourrait obtenir la grâce de sa guérison, le soulevèrent avec son lit, et l'introduisirent par une ouverture qu'ils firent au toit, et le déposèrent sous les yeux du Sauveur : « Et comme ils ne pouvaient le lui présenter, » etc. Or, Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique :

(1) Cette citation serait plutôt tirée de Victor d'Antioche, tome I de la bibliothèque des Pères. La citation suivante ne se trouve pas non plus dans saint Chrysostome, et nous l'avons laissée sans nom d'auteur.

Nunc vero cum potuerit ipsa Galilæa dici civitas Christi, quia in Galilæa erat Nazareth, quis dubitaverit in civitate sua hoc fecisse Dominum, cum hoc fecerit in Capharnaum civitate Galilææ? præsertim quia et ipsa Capharnaum ita excellerebat in Galilæa, ut tanquam metropolis haberetur. Vel Matthæus prætermisit quæ gesta sunt postquam venit in civitatem suam, donec veniret Capharnaum, et sic adjungit de sanato paralytico, subjungens: « Et ecce offerebant ei paralyticum; » postquam dixerat quod venit in civitatem suam. CHRYS. (*homil. 30, in Matth.*) Vel Capharnaum civitatem ejus dixit Matthæus, eo quod sæpius illic ibat, ac multa ibidem miracula perpetrabat.

Sequitur: « Et auditum est quod in domo esset, » et « confestim conveniunt, » etc. Laborem enim accedendi desiderium audiendi superabat. Post hoc paralyticum introducunt, de quo et Matthæus et Lucas dicunt: unde sequitur: « Et venerunt ferentes ad eum paralyticum, qui a quatuor portabatur. » Invenientesque multitudine januam obturatam, per eam non valuerunt aliquatenus introire. Sperantes autem portatores eum qui portabatur, curationis gratiam posse promereri, lectum cum onere sublevantes nudato tecto introrserunt eum lecto paralyticum ante faciem Salvatoris. Et hoc est quod subditur: « Et cum non possent offerre eum, » etc. Sequitur: « Cum vidisset autem Jesus

« Mon fils, vos péchés vous sont remis. » L'Évangéliste veut parler de la foi non du paralytique, mais de ceux qui le portaient ; car il arrive quelquefois qu'on doit sa guérison à la foi d'autrui. — BÈDE. Quelle n'est pas, près de Dieu, la puissance de la foi personnelle de chaque fidèle, si la puissance de la foi d'autrui et de leurs mérites, a été si grande, qu'elle a obtenu pour cet homme la guérison complète de son corps et de son âme, et la rémission de ses péchés ! — THÉOPHYL. Jésus vit aussi la foi du paralytique ; car s'il n'eût pas eu foi en sa guérison, il ne se serait pas laissé porter aux pieds de Jésus-Christ.

BÈDE. Le Seigneur, avant de guérir cet homme de sa paralysie, commence par briser les liens de ses péchés, afin de montrer que c'étaient ces liens funestes qui l'avaient condamné à cet anéantissement de ses membres, et qu'il n'en pouvait recouvrer l'usage qu'après avoir été délié de ses fautes. O admirable humilité de Jésus ! Cet homme méprisé et faible, dont les membres ont perdu tout ressort et toute force, Jésus l'appelle son fils, lui que les prêtres n'auraient même pas voulu toucher. Ou bien encore, il lui donne le nom de fils, parce que ses péchés lui sont remis.

Or, il y avait là quelques scribes assis, qui pensaient dans leurs cœurs : Comment cet homme parle-t-il ainsi ? il blasphème. »

S. CYR. (1). Ils l'accusent de blasphème, et dans leur précipitation homicide, ils portent contre lui une sentence de mort. Car la loi ordonnait que quiconque blasphémerait contre Dieu, serait puni de mort. Or, ils l'accusaient de ce crime, parce qu'il s'attribuait la puissance de remettre les péchés. Qui peut, en effet, ajoutent-ils remettre

(1) Nous ne trouvons rien de semblable dans saint Cyrille, si ce n'est qu'il parle du blasphème que les Juifs reprochaient à Jésus-Christ, dans son commentaire sur saint Jean (liv. III, chap. 3).

fidem illorum, ait paralytico: Fili, dimittuntur tibi peccata tua. » Non quidem dixit « fidem paralytici. » sed portantium. Contingit enim aliquando quod aliquis fide alterius convalescit. BÈDE. Intuendum sane quanti propria cujusque fides apud Deum valeat, ubi tantum valuit aliena ut totus homo repente interius exteriusque sanatus exurgeret, aliorumque merito aliis relaxarentur errata. THEOPHYLACT. Ipsius etiam paralytici fidem vidit; etenim ille portari non sineret, nisi curationis fidem haberet.

BÈDE. Curaturus autem hominem a paralyti Dominus, primo peccatorum vincula dissolvit, ut ostenderet eum ob nexus culparum, artuum dissolutione fuisse damnatum, nec nisi his relaxatis

membrorum posse recuperatione sanari. Mira autem humilitas! Despectum et debilem, totisque membrorum dissolutum compagibus, *filium* vocat, quem sacerdotes non dignabantur attingere; aut certe ideo *filium*, quia dimittuntur ei peccata sua.

Sequitur: « Erant autem illic quidam de scribis sedentes, et cogitantes in cordibus suis: Quid hic sic loquitur? Blasphemat. »

CYRIL. Arguunt autem eum blasphemiam, mortis precipitantes sententiam: erat enim in lege mandatum quod quicumque blasphemaret in Deum, morte puniretur. Hoc autem ei imponebant, quia sibi attribuebat divinam potestatem remittendi peccata: unde subditur:

les péchés, sinon Dieu seul? Celui-là seul qui est le juge de tous les hommes a le pouvoir de remettre les péchés. — BÈDE. Dieu remet encore les péchés, par ceux qui ont reçu de lui le pouvoir de les remettre; et une preuve évidente de la divinité de Jésus-Christ, c'est qu'il peut remettre les péchés comme Dieu. Les Juifs sont donc dans l'erreur, lorsque tout en reconnaissant que le Christ est Dieu, et qu'il peut remettre les péchés, ils refusent de croire que Jésus est le Christ promis à leurs pères. Mais, l'erreur des ariens est encore plus absurde, eux qui, convaincus par les paroles de l'Évangile, n'osent nier que Jésus soit le Christ, qu'il puisse remettre les péchés, et ont néanmoins l'audace d'affirmer qu'il n'est pas Dieu. Toutefois, Jésus, qui désire sauver ces âmes perfides, fait éclater sa divinité, et par la manifestation des pensées secrètes du cœur et par la puissance de ses œuvres. « Aussitôt. Jésus, connaissant dans son esprit ce qu'ils pensaient en eux-mêmes, il leur dit : Pourquoi pensez-vous ces choses dans vos cœurs? » Il leur prouve ainsi qu'il est Dieu, puisqu'il peut connaître les secrets des cœurs; et son silence semble leur dire en quelque sorte : Cette vertu divine; cette majesté souveraine qui pénètre vos pensées les plus cachées, peut pareillement remettre aux hommes leurs péchés.

THÉOPHYL. Mais quoique leurs pensées fussent ainsi révélées, ils n'en restent pas moins insensibles, et ne veulent pas reconnaître que celui qui pénètre le fond de leurs cœurs, puisse remettre les péchés. Aussi, le Seigneur prouve la guérison de l'âme par la guérison du corps, il démontre l'invisible par ce qui est visible, ce qui est plus difficile par ce qui est facile, bien que telle ne fût pas leur manière de juger. Car ils regardaient la guérison du corps comme plus diffi-

« Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? » Solus enim iudex omnium potestatem habet dimittendi peccata. BED. Qui per eos quoque dimittit, quibus dimittendi tribuit potestatem : et ideo Christus vere Deus esse probatur, quia dimittere peccata quasi Deus potest. Errant itaque Judæi, qui cum Christum et Deum esse et peccatum dimittere posse credant, Jesum tamen Christum esse non credunt; sed multo dementius errant Ariani, qui cum Jesum et Christum esse, et peccata posse dimittere, Evangelii verbis devicti negare non audeant, nihilominus Deum negare non timent. At ipse perfidos salvare desiderans, et occultorum cognitione et virtute operum Deum se esse manifestat. Nam sequitur : « Quo statim

cognito Jesus spiritu suo quia sic cogitarent intra se, dicit illis : Quid ista cogitatis in cordibus vestris? » In quo ostendit se Deum, qui potest cordis occulta cognoscere, et quodammodo tacens loquitur; eadem majestate et potentia, qua cogitationes vestras intueor, possum et hominibus delicta dimittere.

THEOPHYLACT. Sed quamvis fuerint eorum cogitationes revelatæ, tamen permanent insensibiles; non in hoc consentientes quod peccata valeat dimittere, qui novit eorum corda. Unde Dominus certificat de curatione animæ per curationem corporis; demonstrans per visibile, invisible; per id quod est facile, difficilius; quamvis ipsi non ita crederent. Pharisei enim difficilius crede-

eile, parce qu'elle est extérieure, et celle de l'âme comme plus facile, parce qu'elle est invisible, tel était donc à peu près leur raisonnement : Il renonce à guérir les corps, et il prétend guérir l'âme qui est invisible. Mais s'il en avait le pouvoir, il aurait déjà guéri le corps de cet homme, et ne se serait pas retranché dans la guérison invisible de l'âme. Le Sauveur donc, pour leur démontrer qu'il peut l'un et l'autre, leur dit : « Qui est le plus facile? » c'est-à-dire, en opérant la guérison du corps qui, en réalité, est plus facile, mais qui vous paraît à vous plus difficile, je vous forcerai de reconnaître la guérison de l'âme qui est plus difficile. — S. CHRYS. Mais comme il est plus aisé de dire que de faire, ils persévéraient ouvertement dans leur incrédulité, parce qu'il n'avait pas encore opéré le fait extérieur qu'ils désiraient. Aussi, ajoute-t-il : « Or, afin que vous sachiez, » etc. Comme s'il disait : Puisque vous doutez de ma parole, j'y joindrai les œuvres, pour confirmer la vérité de ce qui ne paraît pas à vos yeux. Il dit donc clairement : « Le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, » pour montrer qu'il a uni par un lien indissoluble la puissance divine avec la nature humaine. Il s'est fait homme, il est vrai, mais il n'en demeure pas moins le Verbe de Dieu; il a daigné, par son incarnation, converser avec les hommes, mais il n'en avait pas moins la puissance de faire des miracles, et d'accorder la rémission des péchés; car son humanité n'a diminué en rien les attributs de sa divinité; et la divinité n'a point empêché que le Verbe de Dieu se fit sur la terre Fils de l'homme, en réalité et d'une manière permanente. — THÉOPHYL. Il dit donc au paralytique : « Prenez votre lit, » pour établir plus clairement la vérité du miracle, et pour montrer qu'il n'est pas seulement apparent, mais bien réel, et

bant sanare corpus, tanquam manifestum; animam vero curare facilius, quia invisibilis est medela; ita ut talia cogitarent: Ecce corpus curare desinit, et invisibile curat animam; magis autem si valisset, corpus jam curasset, et non ad invisibile refugisset. Salvator igitur ostendens quod utraque potest, ait: « Quid est facilius? » Quasi dicat: Ego quidem per corporis medelam, quæ secundum veritatem facilius est, difficilius autem vobis videtur, ostendam vobis animæ sanitatem, quæ difficilius est. CHRYS. Et quia dicere quam facere facilius est, adhuc manifesta erat contradictio, quia opus nondum erat manifestum, unde subdit: « Ut autem sciatis, » etc. Quasi dicat: Quoniam de verbo diffiditis, operationem inducam, quod

erat invisibile confirmantem. Signanter autem dicit: « In terra dimittendi peccata, » ut ostenderet quod humanæ naturæ potestatem Divinitatis univit indivisibili unione; quia etsi factus est homo, tamen Dei Verbum permansit; etsi per dispensationem in terris cum hominibus conversaretur, non tamen prohibebatur miracula perpetrare; ac remissionem tribuere peccatorum: non enim humanitas diminuit aliquid de proprietatibus Divinitatis, nec Divinitas impedivit Dei Verbum incommutabiliter et veraciter in terris secundum carnem fieri Filium hominis. THEOPHYL. Dicit autem: « Tolle grabatum tuum, » ad majorem miraculi certitudinem, ostendens quod non est secundum phantasiam; simulque ut ostenderet quod

qu'avec la guérison, il rend à cet homme la force. C'est ainsi qu'il ne se contente pas de retirer les âmes du péché, mais qu'il leur donne encore la force pour accomplir les commandements.

BÈDE. Jésus opère donc un prodige extérieur, pour rendre témoignage au miracle intérieur, bien qu'à vrai dire, il appartint à la même puissance de guérir les maladies du corps et celles de l'âme : « Et aussitôt, il se leva, et ayant pris son lit, il s'en alla en présence de tous. » — S. CHRYS. Il commença par guérir ce qu'il était venu chercher, c'est-à-dire les âmes en remettant leurs péchés, pour opposer ensuite au doute des pharisiens un miracle sensible, confirmer sa parole par ses œuvres, et prouver par l'évidence du prodige extérieur la vérité du prodige intérieur, c'est-à-dire la guérison de l'âme rendue manifeste par la guérison du corps. — BÈDE. Nous devons aussi comprendre par là, que les péchés sont la source de la plupart des infirmités corporelles ; et c'est probablement pour cela, que les péchés sont remis tout d'abord, afin que la santé ne soit rendue que lorsque les causes de l'infirmité ont disparu. En effet, les hommes sont soumis aux infirmités de la chair, pour cinq causes : c'est pour augmenter leurs mérites, comme nous le voyons dans Job et dans les martyrs ; ou pour conserver l'humilité, comme il advint à saint Paul, tourmenté par l'ange de satan ; ou pour nous faire comprendre la malice de nos péchés et la nécessité de nous en corriger, comme Dieu le permit pour Marie, sœur de Moïse, et pour le paralytique ; ou pour la gloire de Dieu, comme l'aveugle-né et Lazare en sont une preuve ; ou comme un commencement de damnation, comme il arriva pour Hérode et Antiochus. Or, nous devons admirer la vertu de la puissance divine, qui, sur-le-champ, et d'une seule parole, opère le salut de cet

non solum curavit, sed et fortitudinem dedit : sic animas non solum a peccato convertit, sed eis virtutem tribuit ad operandum mandata.

BEDA. Fit igitur carnale signum, ut probetur spirituale : quanquam ejusdem virtutis sit, et corporis et animi vitia dimittere : unde sequitur : « Et statim ille surrexit, et sublato grabato, abiit coram omnibus. » CHRYS. Prius autem id quod querere venerat (scilicet animam) remittendo peccata curavit, ut cum non credentes dubitaverint, tunc opus adducat in medium, ut verbum opera confirmetur, et per manifestum signum, occultum (animæ scilicet sanitas per medelam corporis) ostendatur. BEDA. Datur etiam nobis intelligentia,

propter peccata plerasque evenire corporum debilitates : et idcirco forsitan prius dimittuntur peccata, ut causis debilitatis ablatis, sanitas restituatur. Quinque enim de causis affliguntur homines molestiis carnis ; aut propter merita augenda, ut Job (*cap. 1*) et martyres ; aut propter humilitatem conservandam, ut Paulus ab angelo Satanæ (*II ad Cor. 12*), aut ob peccata intelligenda et corrigenda, ut Maria soror Moysi (*Numer. 12*) et hic paralyticus ; aut ad gloriam Dei, sicut cæcus natus (*Joan. 9*) et Lazarus (*Joan. 11*), aut ad initium damnationis, sicut Herodes (*Act. 12*) et Antiochus (*II Machab. 9*). Miranda est autem divinæ potentie virtus, ubi nulla temporis interveniente

homme. Aussi, lisons-nous : « Et ils étaient dans l'admiration, » etc. — VICTOR D'ANTIOCHE. Ils négligent le plus important, c'est-à-dire la rémission des péchés, pour admirer ce qui frappe les yeux, la guérison du corps. — THÉOPHYL. Ce paralytique n'est point celui dont saint Jean raconte la guérison. Ce dernier n'avait point d'homme pour le porter. Celui dont il est ici question, en a quatre. L'un est guéri dans la piscine, l'autre dans une maison particulière. Mais c'est le même dont saint Marc et saint Matthieu rapportent la guérison. Il y a aussi une signification mystérieuse dans le lieu choisi par Jésus-Christ pour opérer ce miracle, c'est Capharnaüm, le lieu de la consolation. — BÈDE. Jésus, prêchant dans cette maison, ne peut être entendu de ceux qui étaient à la porte, c'est-à-dire que lorsque Jésus prêchait dans la Judée, les Gentils ne purent entrer pour l'entendre, mais cependant il envoya des prédicateurs à ceux qui étaient dehors pour leur enseigner sa doctrine.

S. JÉR. La paralysie est l'image de la torpeur spirituelle, dans laquelle languit le paresseux, engourdi par une honteuse mollesse, tout en conservant le désir du salut de son âme. — THÉOPHYL. Si donc dans le funeste relâchement des puissances de mon âme, semblable à un paralytique, je tends mollement vers le bien; et que porté par les quatre Evangélistes, je sois présenté à Jésus-Christ, j'entendrai cette parole : « Mon fils, vos péchés vous sont remis; » car on devient fils de Dieu par l'accomplissement de ses préceptes. — BÈDE. Ou bien ces quatre hommes représentent les quatre vertus que l'on nomme la prudence, la force, la tempérance, la justice, et sur lesquelles l'homme s'appuie, pour parvenir à la guérison. Ces vertus désirent présenter le paralytique au Sauveur, mais elles ne peuvent arriver

morula, jussu Salvatoris salus festina comitatur. Unde sequitur: « Ita ut admirarentur, » etc. VICTOR ANTIQCHEN. Relinquentes majus (scilicet remissionem peccatorum) admirantur tantummodo quod apparet, corporis scilicet sanitatem. THEOPHYLACT. Non est autem hic paralyticus qui a Joanne curatus narratur (cap. 5): ille enim hominem non trahabat, hic vero quatuor; ille in probatica piscina curatur, hic vero in domo. Est autem unus qui a Matthæo et Marco curatus narratur. Mystice autem est et nunc Christus in Capharnaum, in domo scilicet consolationis. BED. Prædicante autem Domino in domo, non capiunt neque ad januam, quia prædicante in Judæa Christo, Gentiles ad audiendum nondum intrare valuerunt. ad quos ta-

men, etsi foris positos, doctrinæ suæ verba per prædicatores direxit.

HIER. Paralysis autem typus est torporis, quo piger jacet in mollitie carnis, habens desiderium salutis. THEOPHYLACT. Si ergo ego dissolutis potentiis animæ quasi paralyticus invirtuosus abeam ad bonum, et attollar a quatuor Evangelistis, et ad Christum adducar, tunc audiam: « Fili, remittuntur tibi peccata; » filius enim Dei fit aliquis per mandatorum operationem. BED. Seu quia quatuor sunt virtutes, quibus ad promerendam sospitatem homo fiducia mentis erigitur, quas nonnulli « prudentiam, fortitudinem, temperantiam et justitiam » nuncupant. Desiderant autem paralyticum Christo offerre, sed turba interposita ab omni parte inter-

jusqu'à Jésus, à cause de la foule qui empêche tout accès près de lui. Souvent, en effet, l'âme, qui après les langueurs des infirmités du corps, désire se renouveler à l'aide de la grâce divine, se sent retardée par l'obstacle de ses habitudes anciennes. Souvent aussi, au milieu des douceurs de l'oraison mentale et du colloque délicieux de l'âme avec son Dieu, la foule des pensées étrangères vient à la traverse, obscurcit l'œil intérieur, et l'empêche de jouir de la vue de Jésus-Christ. Il ne faut donc pas demeurer dans les basses régions, où s'agite la foule, mais il faut monter dans la partie supérieure de la maison, c'est-à-dire qu'il faut entrer avec empressement dans les sublinités de la sainte Ecriture, en méditant la loi divine.

THÉOPHYL. Mais comment serai-je porté aux pieds de Jésus-Christ, à moins que le toit ne soit entr'ouvert? Car ce toit figure l'intelligence qui domine toutes les puissances de notre être. Cette intelligence tient beaucoup à la terre, si l'on considère les tuiles faites d'argile, c'est-à-dire les choses terrestres qui l'enveloppent. Mais si on les soulève, la vertu de notre intelligence, comme allégée, retrouve toute sa force. Il faut ensuite nous faire entrer par cette ouverture, c'est-à-dire il faut que l'âme s'humilie; car elle doit, non s'enfler de ce que l'intelligence est délivrée d'un accablant fardeau, mais s'humilier davantage.

— BÈDE. Ou bien encore, le malade est introduit par le toit entr'ouvert, pour signifier qu'on parvient à la connaissance du Christ, par les mystères des Ecritures qui nous sont découverts, c'est-à-dire qu'on descend jusqu'à ce Dieu humilié, par une foi pleine de piété. Ce malade, couché sur son grabat, signifie que Jésus-Christ doit être connu par l'homme, encore enveloppé de sa chair mortelle; se lever de son grabat, c'est soustraire son âme aux désirs charnels, qui la tenaient assujettie; emporter son lit, c'est soumettre sa chair au frein salutaire

cluduntur, quia sæpe anima post infirmis corporis desidiam supernæ gratiæ remedio cupiens innovari, prisæ consuetudinis obstaculo retardatur. Sæpe inter ipsas orationis secretæ dulcedines, et quasi suave cum Domino colloquium turba cogitationum interveniens, aciem mentis (ne Christus videatur) impedit. Non itaque est in infimis (ubi turbæ tumultuantur) remanendum, sed tectum domus ascendendum, id est, sacræ Scripturæ sublinitas est appetenda, lexque Domini meditanda.

THEOPHYLACT. Sed quomodo ferar ad Christum, nisi tectum aperiatur? Tectum enim est intellectus, qui superponitur omnibus his quæ in nobis sunt: hic

multum habet terræ quantum ad lateres fictiles (terrenas dico res); sed si hæc sublevantur, virtus intellectus in nobis exoneratur: post hoc submitatur, id est, humilietur: non enim decet extolli de hoc quod intellectus est exoneratus, sed magis humiliari. BED. Vel patefacto tecto æger submitatur, quia reseratis scripturarum mysteriis, ad notitiam Christi pervenitur, hoc est, ad ejus humilitatem fidei pietate descenditur. Quod autem cum grabato deponitur infirmus, significat ab homine adhuc in isla carne constituto Christum debere cognosci. De grabato autem surgere, est animam se a carnalibus desideriis ubi ægra jacebat abstrahere. Grabatum tollere, est ipsam

de la continence, et la séparer des jouissances terrestres, dans l'espérance des récompenses du ciel; retourner dans sa maison en emportant son lit, c'est retourner vers le paradis. Ou bien encore, celui qui était malade revient guéri, et emporte son lit dans sa maison, c'est-à-dire que l'âme, après avoir reçu la rémission de ses péchés, s'astreint à la garde intérieure d'elle-même et des sens. — THEOPHYL. Disons encore qu'il faut emporter son lit, c'est-à-dire soulever son corps, pour opérer le bien; car ce n'est qu'alors que nous pourrons parvenir aux sublimes hauteurs de la contemplation, et dire au fond de notre cœur: Jamais nous n'avons vu avec tant de clarté, c'est-à-dire jamais nous n'avons si bien compris les célestes vérités, que depuis la guérison de notre paralysie; car celui qui est purifié du péché, a l'œil de l'âme plus limpide et plus pur.

ÿ. 13-17.— *Jésus sortit de nouveau du côté de la mer; et tout le peuple venait à lui, et il les enseignait. Or, ayant vu sur son passage Lévi, fils d'Alphée, assis à un bureau de péage, il lui dit: Suivez-moi; et se levant il le suivit. Il arriva que Jésus, étant à table dans la maison de cet homme, beaucoup de publicains et de pécheurs mangeaient avec lui et ses disciples; car, un grand nombre d'entre eux le suivaient aussi. Les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec les publicains et les pécheurs, dirent à ses disciples: D'où vient que votre Maître mange et boit avec des publicains et des pécheurs? Entendant cela, Jésus leur dit: Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, qui ont besoin de médecin, mais les malades. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.*

BÈDE. Après que le Seigneur eut enseigné dans Capharnaüm, il sortit du côté de la mer, afin d'instruire, non-seulement les habitants des villes, mais aussi, afin de prêcher l'Évangile du royaume des

quoque carnem per continentiae fræna correptam, spe cœlestium præmiorum a deliciis segregare terrenis. Sublato autem grabato domum ire, ad paradysum redire est. Vel sanus qui languerat, domum reportat grabatum, cum anima remissione accepta peccatorum cum ipso suo corpore ad internam sui custodiam se refert. THEOPHYL. Oportet etiam grabatum (id est, corpus) tollere ad operationem boni. Tunc enim ad contemplationem pertingere valebimus, ita ut quæ in nobis sunt cogitationes, dicant quoniam nunquam sic vidimus, id est, nunquam sic intelleximus, sicut nunc a paralysi curati: qui enim a peccatis mundatus est, mundus videt.

Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, et docebat eos. Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, et ait illi: « Sequere me. » Et surgens secutus est eum. Et factum est cum accumberet in domo illius, multi publicani et peccatores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus: erant enim multi qui sequebantur eum. Et scribæ et pharisæi videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus, dixerunt discipulis ejus: Quare cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit magister vester? Hoc audito, Jesus ait illis: Non necesse habent sani medico, sed qui male habent: non enim veni vocare justos, sed peccatores.

BED. Postquam Dominus in Capharnaüm docuit, egressus ad mare, ut non solum civilem vitam hominum instrueret, verum etiam habitatoribus maris

cieux à ceux qui habitaient sur les bords de la mer, et de leur apprendre à mépriser et à vaincre, par la fermeté de leur foi, les mouvements désordonnés de choses périssables. Aussi lisons-nous : « Et il sortit du côté de la mer, et tout le peuple venait à lui. » — THÉOPHYL. Ou bien encore, il se dirige du côté de la mer après le miracle qu'il vient d'opérer, pour s'enfoncer dans la solitude ; mais la foule se précipite vers lui de nouveau, afin de nous apprendre que plus on fuit la gloire et plus elle nous fuit ; tandis qu'au contraire, si vous la cherchez, elle vous poursuit. Or, c'est en sortant de la ville que le Seigneur appela Matthieu : « Et comme il passait, il vit Lévi, fils d'Alphée, à son bureau, » etc.

S. CHRYS. Cet apôtre a reçu trois noms différents des Évangélistes ; il est appelé Matthieu par lui-même (chap. ix) ; simplement Lévi par saint Luc, et par saint Marc Lévi, fils d'Alphée ; car il était fils d'Alphée. Nous voyons dans l'Écriture d'autres personnes qui portent deux noms. Ainsi le beau-père de Moïse porte tantôt le nom de Jéthro (*Exode*, III), tantôt celui de Raguel (*Exode*, II). — BÈDE. Lévi désigne la même personne que Matthieu ; mais saint Luc et saint Marc, par respect et par égard pour l'Évangéliste, n'ont pas voulu le désigner par le nom qu'il portait habituellement. Saint Matthieu, fidèle à cette maxime (*Prov.*, XIII) : « Le juste est son propre accusateur, » se désigne sous le nom de Matthieu et déclare qu'il est publicain, afin d'apprendre à ceux qui liront son Évangile qu'aucun pécheur converti ne doit désespérer de son salut, puisque de publicain il a été tout à coup changé en Apôtre. Il dit qu'il était assis au bureau des impôts, c'est-à-dire qu'il s'occupait du recouvrement des deniers publics, car *τέλος* en grec, et *vectigal* en latin veulent dire

Evangelium regni prædicaret, eosque fluctivagos rerum labentium motus contemnere, ac fidei firmitate superare doceret : unde dicitur : « Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, » etc. THOPHYLACT. Vel post miraculum ad mare egreditur, quasi solitarius volens esse ; sed turba concurret iterum, ut addiscas quod quantum fugis gloriam, tantum ipsa te persequitur. Et si quidem tu ipsam persequeris, ipsa te fugiet. Inde autem transiens Dominus vocavit Matthæum : unde sequitur : « Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, » etc.

CHRYS. Idem autem publicanus est a tribus evangelistis nominatus, scilicet *Matthæus* a Matthæo (cap. 9), *Levi* autem simpliciter a Luca (cap. 5), *Levi*

autem *Alphæi* a Marco, filius enim erat Alphæi. Binomios autem secundum Scripturam, et alios est videre ; sicut socer Moysi quandoque Jethro (*Exod.* 3), quandoque Raguel (*Exod.* 2) vocatur. BÈDE. Sic et idem est *Levi* qui et *Matthæus* : sed Lucas Marcusque propter verecundiam et honorem Evangelistæ, nomen ponere nolunt vulgatum : ipse autem Matthæus juxta illud quod scriptum est (*Prov.* 13) : « Justus accusator est sui, » Matthæum se et publicanum nominal, ut ostendat legentibus nullum debere conversum de salute diffidere, cum ipse de publicano in Apostolum sit repente mutatus. Ad telonium autem (id est, ad curam dispensationemque vectigalium) sedentem dicit. Telos enim græce (*τέλος*) latine *vectigal* nominalur. THEOPHYL.

impôts. — THÉOPHYL. Il était assis selon l'usage au bureau des impôts, pressant les uns, vendant ses paroles aux autres, ou se livrant à quelque occupation semblable, comme font les receveurs des impôts dans leurs bureaux. C'est de cet état qu'il s'éleva jusqu'à tout abandonner pour suivre Jésus-Christ, lorsqu'il eut entendu cette parole : « Suivez-moi, » etc. — BÈDE. Or, suivre Jésus-Christ, c'est l'imiter. C'est pour cela qu'afin de pouvoir suivre Jésus-Christ pauvre, non-seulement extérieurement, mais encore par l'affection du cœur il abandonne son propre bien, lui qui volait celui des autres. Non-seulement il renonce au bénéfice de sa charge, mais il méprise le danger auquel il s'exposait de la part du prince, en laissant des comptes irréguliers et en désordre. Car le Seigneur, qui par sa parole l'avait invité à le suivre, l'avait embrasé intérieurement du désir de répondre sans tarder à son appel.

S. JÉR. C'est donc ainsi que Lévi, dont le nom signifie *ajouté*, ayant abandonné le bureau des affaires séculières, suit le Verbe seul qui a dit (*Luc*, ch. XIV) : « Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. » — THÉOPHYL. Celui qui auparavant était impitoyable pour les autres, devient tout à coup si bienveillant, qu'il en invite un grand nombre à s'asseoir à sa table. « Et il arriva, dit l'Évangéliste, que Jésus étant à table, beaucoup de publicains, » etc. — BÈDE. On donnait le nom de publicains à ceux qui percevaient les deniers publics, ou à ceux qui administraient les ressources du fisc et des affaires publiques. On désignait encore sous ce nom ceux qui recherchent dans le négoce les richesses de la terre. Ainsi donc tous ces publicains qui voyaient un des leurs obtenir le pardon de ses

Sedebat enim in telonio (ut consuetudinis est), aut aliquos impetens, aut verba vendens, aut aliquid hujusmodi faciens, quibus in suis mansionibus teloniarum utuntur. Qui de hoc statu sic sublevatus est ut relinquens omnia, Christum sequeretur : unde sequitur : « Et ait illi : Sequere me, » etc. BEDA. Sequi autem imitari est, ideoque ut pauperem Christum non tam gressu quam affectu imitari posset, reliquit propria qui rapere solebat aliena. Non solum autem lucra reliquit vectigalium, sed et periculum contempsit quod evenire poterat a principibus seculi, quia vectigalium rationes imperfectas atque incompositas reliquit. Ipse enim Dominus, qui hunc exterius humana allocutione ut sequeretur, vocavit ; intus divina inspiratione,

ut mox vocantem sequeretur accendit.

HIER. Sic ergo Levi, qui *appositus* interpretatur, relicto telonio negotiorum secularium, solum sequitur Verbum quod dicit (*Luc*. 14) : « Qui non renuntiaverit omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. » THEOPHYL. Qui autem prius alios impetebat, sic factus est benevolus ut ad comestionem plurimos convocaret : unde sequitur : « Et factum est cum accumberet (scilicet Jesus), multi publicani, » etc. BED. Publicani autem appellantur hi qui vectigalia publica exigunt, sive qui conductores sunt vectigalium fisci vel rerum publicarum ; necnon et hi qui seculi hujus lucra per negotia sectantur, eodem vocabulo censentur. Qui scilicet viderant publicanum a peccatis ad meliora con-

péchés et se convertir à une vie meilleure, ne désespèrent pas de leur salut. Ils viennent à Jésus, non pas en demeurant attachés à leurs vices, comme les scribes et les pharisiens le reprochent à Jésus par leurs murmures, mais en faisant pénitence de leur vie passée ; c'est ce que prouve clairement les paroles suivantes : « Car il y en avait beaucoup qui marchaient à la suite de Jésus. » Notre-Seigneur prenait part aux festins des pécheurs pour avoir occasion de les instruire et pour distribuer à ceux qui l'invitaient la nourriture spirituelle. — RAB. (*Matth.*, ch. ix.) Tous ces faits sont des figures parfaites des mystères qu'ils renferment. En effet, celui qui reçoit Jésus-Christ dans la maison intérieure de son âme est nourri et comme enivré d'ineffables délices. Aussi le Seigneur y fait-il volontiers son entrée, et repose-t-il avec amour dans l'âme du vrai croyant, et c'est là ce festin spirituel des bonnes œuvres, d'où est exclu le riche orgueilleux et auquel le pauvre est admis.

THÉOPHYL. Les pharisiens blâment cette conduite du divin Maître, et voudraient par là se faire passer pour des hommes purs de tout péché. « Et les scribes et les pharisiens, voyant qu'il mangeait avec des publicains, murmuraient, » etc. — BÈDE. Si l'élection de saint Matthieu et la vocation des publicains figurent la foi des nations qui d'abord n'aspiraient qu'aux richesses du monde, il semble que l'orgueil des scribes et des pharisiens représente l'envie de ceux qui s'attristent du salut des nations.

« Jésus, entendant ces paroles, leur dit : Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, » etc. Il reprend par là les scribes et les pharisiens qui, prétendant être justes, évitaient la compagnie des pécheurs. Il se donne le nom de médecin, lui qui par une manière de

versum, locum invenisse pœnitentiæ, et ob id etiam non desperant salutem : neque vero in pristinis vitiis permanentes veniunt ad Jesum, ut Pharisei et Scribæ murmurant, sed pœnitentiam agentes, ut sequens Evangelistæ sermo designat, dicens : « Erant enim multi qui sequebantur eum. » Ibat enim Dominus ad convivia peccatorum, ut occasionem haberet docendi, et spirituales invitatoribus suis præberet cibos. RABAN. (*in Matth.* 9, cap. 9.) Quod mysteriorum figuris apte congruit : qui enim domicilio Christum recipit interno, maximis delectationibus exuberantium pascitur voluptatum. Itaque Dominus libenter ingreditur, et in ejus qui crediderit, recumbit affectu : et hoc est bonorum operum

spirituale convivium, quo dives populus eget, et pauper epulatur.

THEOPHYL. Pharisei autem hoc arguunt, quasi puros se facientes. Unde sequitur : « Et Scribæ et Pharisei videntes quia manducaret cum publicanis, » etc. BÈDE. Si per Matthæi electionem et vocationem publicanorum fides exprimitur Gentium, quæ prius mundi lucris inhiabant, profecto supercilium Scribarum et Phariseorum invidiam insinuat, qui de Gentium salute torquentur.

Sequitur : « Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, » etc. Sugillat Scribas et Phariseos, qui justos se putantes, peccatorum consortia declinabant. Seipsum *medicum* dicit, qui miro medicandi genere vulneratus est,

guérir vraiment merveilleuse, a été blessé lui-même à cause de nos iniquités; lui, dont les blessures ont été notre guérison (*Is.*, LIII). Les saints et les justes dont il parle sont ceux qui voulant établir leur propre justice, ne sont pas soumis à la justice de Dieu (*Rom.*, x). Au contraire, il appelle malades et pécheurs ceux qui, reconnaissant leur fragilité au fond de leur cœur, et voyant qu'ils ne peuvent être justifiés par la loi, se soumettent par la pénitence au joug de la grâce de Jésus-Christ. Car, comme il le dit : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, » etc. — THEOPHYL. Non pas, sans doute, pour qu'ils restent pécheurs, mais afin qu'ils se convertissent et fassent pénitence.

ÿ. 18-22. — *Les disciples de Jean et des pharisiens jeûnaient souvent. Ils vinrent le trouver, et lui dirent : Pourquoi, tandis que les disciples de Jean et les pharisiens font beaucoup de jeûnes, vos disciples ne font-ils pas de même. Jésus leur répondit : Les conviés aux noces peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux. Aussi longtemps qu'ils ont l'époux, il ne peuvent pas jeûner : mais viendront des jours, où l'époux leur sera enlevé; ils jeûneront en ces jours-là. Personne ne coud une pièce d'étoffe neuve à un vieux vêtement; autrement la pièce neuve emporte quelque chose de l'autre, et la déchirure devient plus grande. Et personne ne met de vin nouveau dans des outres vieilles, autrement le vin rompant les outres, le vin se répandra, et les outres seront perdues, mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves.*

LA GLOSE. Après avoir incriminé le Maître près de ses disciples en l'accusant de fréquenter les pécheurs et de manger avec eux, voilà maintenant qu'ils accusent les disciples près du Maître et leur font un crime de ne pas jeûner, pour semer ainsi entre eux des germes de division. « Les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnaient, » etc.

propter iniquitates nostras, et ejus livore sanati sumus. (*Isai.* 53.) Sanos autem et justos appellat eos qui suam justitiam volentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti. (*Rom.* 10.) Porro « male habentes et peccatores » vocat eos qui suæ fragilitatis conscientia devicti, nec per legem se justificari posse videntes, Christi gratiæ pœnitendo colla submitunt : unde subditur : « Non enim veni vocare justos, sed peccatores, » etc. THEOPHYL. Non quidem ut maneat peccatores, sed ut ad pœnitentiam convertantur.

Et erant discipuli Joannis et Phariseorum jejunantes, et veniunt et dicunt illi : « Quare discipuli Joannis et Phariseorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant ? » Et ait illis Jesus : « Nunquid possunt filii nuptiarum

quandiu sponsus cum illis est, jejunare ? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare. Venient autem dies, cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt in illis diebus. Nemo assumentum panni rudis assuit vestimento veteri; alioquin aufert supplementum novum a veteri, et major scissura fit. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres; alioquin dirumpet vinum utres, et vinum effundetur, et utres peribunt; sed vinum novum in utres novos mitti debet. »

GLOSSA. Sicut superius apud discipulos magister arguebatur de consortio peccatorum in convivio, ita nunc e converso apud magistrum discipuli incusantur de jejuniis omissionibus, ut sic inter eos materia dissidii oriretur : unde dicitur : « Et erant discipuli Joannis et Phariseorum jejunantes. » THEOPHYLACT.

— THÉOPHYL. Les disciples de Jean, qui n'étaient pas encore dans la voie de la perfection, suivaient les coutumes judaïques. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, liv. II, chap. 27.) On peut admettre que saint Marc a joint les pharisiens aux disciples de saint Jean, parce qu'ils auraient fait avec eux l'observation qui suit : « Et ils dirent au Seigneur, » etc. Saint Matthieu n'attribue cependant ces paroles qu'aux disciples de Jean. Mais la suite indique plutôt que ce ne sont ni les uns ni les autres qui l'ont faite. En effet, nous lisons : « Et ils vinrent et dirent à Jésus : Pourquoi les disciples de Jean, » etc. Ces paroles prouvent assez que les convives présents vinrent à Jésus, et qu'ils adressèrent à ses disciples l'observation ci-dessus. Ainsi, quand saint Marc dit : « Et ils vinrent à Jésus, » il n'entend point parler de ceux dont il vient de dire : « Et les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnaient ; » mais à l'occasion de ce jeûne, d'autres qui s'en préoccupent viennent trouver Jésus. D'où vient donc que saint Matthieu dit formellement : « Et les disciples de Jean s'approchèrent de lui, et lui dirent, » etc. ? Cela prouve uniquement qu'eux aussi étaient là présents, et que tous en cette circonstance s'empressent de faire cette question. — S. CHRYS. Les disciples de Jean et ceux des pharisiens dévorés d'envie contre Jésus-Christ, lui demandent s'il sera le seul avec ses disciples pour prétendre, sans abstinence et sans efforts, triompher des passions. — BÈDE. Jean-Baptiste ne but ni vin ni aucune boisson fermentée, et cette abstinence augmentait son mérite, lui qui ne possédait de sa nature aucune puissance particulière. Mais pourquoi le Seigneur, qui avait naturellement le pouvoir de pardonner les péchés, se serait-il séparé de ses disciples qu'il pouvait rendre plus purs que ceux qui observaient ces pratiques d'abstinence ? Si donc Jésus-Christ jeûne, c'est afin de ne pas éluder le

Joannis enim discipuli in imperfecto positi, in consuetudinibus judaicis permanent. AUG. (*de Con. Evang.* lib. II, c. 27.) Potest autem putari ideo addidisse Phariseos, quod simul cum discipulis Joannis hoc quod sequitur, Domino dixerint; cum Matthæus hoc discipulos Joannis tantum dixisse perhibeat; sed verba que sequuntur magis indicant alios hoc dixisse de aliis: sequitur enim: « Et veniunt, et dicunt illi: Quare discipuli Joannis, » etc. Hæc enim verba indicant convivas qui aderant venisse ad Jesum, et hoc idem discipulis dixisse; ita ut quod ait: « Veniunt, » non de ipsis dixerit de quibus interposuerat: « Et erant discipuli Joannis et Pharisei jejunantes; » sed cum isti essent jejunantes,

veniunt illi quos hoc movit; unde ergo Matthæus dicit: « Et accesserunt ad eum discipuli Joannis dicentes, » etc., nisi quia et ipsi aderant, et omnes certatim, ut quisque poterat, hæc objecerunt? CHRYS. Discipuli ergo Joannis et Phariseorum contra Christum zelotype se habentes, ipsum interrogant utrum solus cum discipulis suis absque abstinentia et labore pugnas superet passionum. BÈDE. Sed Joannes vinum et siceram non bibit, quia illi abstinentia meritum auget, cui potentia nulla inerat naturæ: Dominus autem cui naturaliter suppetebat delicta donare, cur eos declinaret quos abstinentibus poterat reddere puriores? sed jejunavit et Christus, ne præceptum declinaret; manducavit eum

précepte, et s'il mange avec les pécheurs, c'est pour faire éclater à la fois sa miséricorde et sa puissance.

« Et Jésus leur répondit : Est-ce que ceux qui sont conviés aux noces, » etc. ? — S. AUG. (*comme plus haut.*) Saint Marc appelle ici conviés aux noces (ou fils des noces) ceux que saint Matthieu appelle les fils ou les amis de l'Epoux, et il faut entendre par ces invités aux noces les amis, non-seulement de l'Epoux, mais de l'Epouse. — S. CHRYS. Il s'appelle l'Epoux, parce qu'il doit prendre l'Eglise pour Epouse. Or, ses épousailles, ce sont les arrhes qu'il a données, c'est-à-dire la grâce de l'Esprit saint qui a conquis à la foi l'univers entier. — THEOPHYL. Il s'appelle encore l'Epoux, non-seulement parce qu'il s'unit les âmes virginales, mais encore parce que le temps de son premier avènement n'est point pour ceux qui croient en lui un temps de douleur, de tristesse et de travail pénible, mais un temps de repos. En effet, il nous affranchit des œuvres légales, et nous donne le repos par le baptême, qui nous sauve sans aucun travail de notre part. Or, les conviés aux noces ou les amis de l'Epoux, ce sont les Apôtres qui, par la grâce de Dieu, sont devenus dignes de tous les biens célestes et rendus participants d'un bonheur sans mesure. — S. CHRYS. Il déclare que son commerce est exempt de toute amertume, lorsqu'il ajoute : « Tant qu'ils ont avec eux l'Epoux, » etc. Celui-là s'attriste qui ne possède pas actuellement le bonheur ; mais celui qui en jouit est dans la joie et ne connaît point la tristesse. Or afin de détruire dans leur cœur tout sentiment d'orgueil et de montrer qu'il ne gardait pas ses disciples pour les vaines joies de la terre, il ajoute : « Viendront les jours où l'Epoux leur sera enlevé, » etc. Comme s'il disait : viendra le temps où ils pourront manifester leur force et leur

peccatoribus, ut gratiam cerneres, agnosceres potestatem.

Sequitur : « Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii nuptiarum, » etc. AUG. (*ut sup.*) Marcus hic *filios nuptiarum* appellat, Matthæus autem *filios sponsi* (cap. 9), filios enim nuptiarum non tantum sponsi, sed etiam sponsæ intelligimus. CHRYS. *Sponsum* ergo seipsum vocat tanquam Ecclesiam desponsaturus. Est enim desponsatio datio arrhæ, scilicet gratiæ Spiritus sancti, per quam credidit orbis terræ. THEOPHYLACT. *Sponsum* etiam seipsum vocat, non solum tanquam virginales animas desponsantem, sed quia tempus primi adventus ejus non est doloris neque tristitiæ his qui credunt in eum, neque labores continens, sed requiem. Est enim absque

operatione legali, dans requiem per baptismum, per quem facile sine labore salutem consequimur. Filii autem nuptiarum sive sponsi sunt Apostoli, quia ipsi (Dei gratia) digni sunt facti omni bono cœlesti, ac omnis delectationis participes. CHRYS. Conversationem autem suam omnis angustiae dicit esse alienam, cum subdit : « Quanto tempore habent secum sponsum. » etc. Ille tristatur qui præsens bonum non habet ; qui vero in præsenti accipit, gaudet, et non tristatur. Ut autem elationem illorum destrueret, et ostenderet quod non ad lasciviam proprios discipulos conservabat, subjungit : « Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, » etc., quasi dicat : Tempus erit in quo suam virilitatem demonstrant. Quando enim subtrahetur ab eis spon-

vigueur. Car, quand l'Epoux leur sera enlevé, ils jeûneront alors ; ils aspireront ardemment après sa venue, afin d'unir à ce divin Epoux leurs cœurs purifiés par les épreuves de la terre. Il montre aussi par là qu'il n'y a nulle nécessité pour ses disciples de jeûner, puisqu'ils ont au milieu d'eux l'Epoux de la nature humaine, qui partout préside aux œuvres de la Providence divine et répand le germe de la vie dans les âmes. — Il les appelle fils de l'Epoux, parce qu'en effet ils sont encore enfants et qu'ils ne peuvent en cette qualité se conformer pleinement à leur Epoux et à leur Père qui, eu égard à la fragilité de leur âge, les dispense de l'obligation du jeûne. Mais après le départ de l'Epoux, ils regretteront de l'avoir perdu et ils jeûneront alors. Toutefois, lorsqu'ils auront atteint la perfection et qu'ils seront unis à l'Epoux dans des noces toute célestes, eh ! alors, ils savoureront éternellement les mets du royal festin. THÉOPHYL. On peut aussi entendre ces paroles dans un autre sens : Tout homme qui fait le bien est ami de l'Epoux, possède avec lui l'Epoux qui est Jésus-Christ, et il ne jeûne pas, c'est-à-dire il ne se livre pas aux œuvres de pénitence parce qu'il ne pêche pas. Mais quand l'Epoux est enlevé à celui qui tombe dans le péché, cet homme jeûne alors et fait pénitence pour la guérison de sa faute

BÈDE. Voici comment, dans le sens mystique, on peut expliquer ces paroles : Les disciples de Jean et les pharisiens jeûnent, parce que l'homme qui, sans la foi, se glorifie dans les œuvres de la loi, qui suit les traditions humaines, qui ne prête aux oracles du Christ que l'oreille du corps plutôt qu'un cœur animé par la foi, se prive ainsi des biens spirituels, se dessèche et dépérit par suite de ce jeûne intérieur. Celui, au contraire, qui par un amour fidèle s'unit au corps de Jésus-

sus, jejunabunt ; ejus affectantes adventum, ut spiritus suos illi jungant per corporales angustios emundatos. Ostendit etiam quod nulla necessitas est, ut sui discipuli jejunent, sicut et illi qui sponsum humanæ naturæ (qui ubique præsidet verbis Dei, et qui tribuit semen vite) secum habeant presentem. Filii etiam sponsi, quia infantes sunt, et non possunt per totum conformari patri et sponso, qui eorum infantiam considerant, dignatur eos non tunc jejunare. Recedente autem sponso, propter desiderium jejunabunt, sed cum perfecti fuerint, et sponso jungentur in nuptiis, regalem semper comedent cœnam. THEOPHYLACT. Intelligendum est autem

et sic, quoniam omnis homo qui bene operatur, est sponsi filius, et sponsum secum habet (scilicet Christum), et non jejunat, id est, opera pœnitentiæ non ostendit, quia non peccat ; quando vero auferitur sponsus, homine in peccatum labente, tunc jejunat et pœnitet, ut curet delictum.

BEDA. Mystico autem sensu potest sic exponi, quod discipuli Joannis et Pharisæi jejunant ; quia omnis qui de operibus legis sine fide gloriatur, et qui traditiones sequitur hominum, et præconium Christi aure corporis non fide cordis percipit, spiritualibus abstinens bonis, jejuno corde tabescit ; qui vero Christi membris fideli incorporatur amore, non

Christ, ne peut jeûner, puisqu'il se nourrit avec délices de sa chair et de son sang.

« Personne ne coud un morceau de drap neuf à un vieux vêtement, » etc. — S. CHRYS. C'est-à-dire : Ils sont les prédicateurs du Nouveau Testament ; il n'est donc pas possible de les assujettir aux lois anciennes. Pour vous, qui suivez les anciennes coutumes, c'est avec raison que vous observez les jeûnes prescrits par la loi de Moïse. Eux, au contraire, qui vont enseigner aux hommes de nouvelles et merveilles observances, devront laisser les anciennes et pratiquer les vertus intérieures. Toutefois, viendra le temps où ils seront fidèles à la pratique du jeûne et des autres vertus ; mais ce jeûne diffère de celui de la loi. Ce dernier était imposé, celui de mes disciples sera volontaire, et le fruit d'une sainte ferveur dont ils ne sont pas encore capables, ce que veulent dire les paroles suivantes : « Personne ne met de vin nouveau dans des outres vieilles, » etc. — BÈDE. Notre-Seigneur compare ses disciples à de vieilles outres, et il déclare qu'ils sont incapables de contenir le vin nouveau, c'est-à-dire ses préceptes spirituels qui les feraient éclater. Mais ils deviendront des outres nouvelles, lorsque, après l'ascension du Seigneur, ils seront comme renouvelés par le désir de ses divines consolations. C'est alors que le vin nouveau s'épanchera dans des outres neuves, c'est-à-dire que la ferveur de l'Esprit saint remplira les cœurs de ces hommes tout spirituels. Ces paroles du Sauveur signifient encore que celui qui enseigne doit prendre garde de confier à une âme qui reste plongée dans ses anciennes iniquités les secrets des mystères nouveaux. — THÉOPHYL. Ou bien encore, les disciples sont comparés à de vieux vêtements à cause de la faiblesse de leur âme, incapable de supporter le joug

potest jejunare, quia carne ipsius epulatur et sanguine.

Sequitur : « Nemo assummentum panni rudis, id est, novi, » etc. CHRYS. Quasi dicat : Quia hi novi prædicatores Testamenti existunt, legibus eos servire veteribus possibile non est. Vos autem congrue veteres sequentes consuetudines mosaica jejunia observatis. Istos vero novas ac mirabiles observationes tradituros hominibus veteres observare non est necesse, sed esse mentibus virtuosos. Aliquo vero tempore jejunium cum cæteris virtutibus observabunt : sed hoc jejunium differt a jejunio legis, quia illud erat ex necessitate, hoc ex voluntate, propter fervorem spiritus, cujus nondum sunt capaces ; unde se-

quitur : « Et nemo mittit vinum novum in utres veteres, » etc. BED. Discipulos enim veteribus comparat utribus, quos vino novo (id est spiritualibus præceptis) facilius dirumpi quam id posse continere dicit. Erunt autem utres novi, cum post ascensum Domini desiderio consolationis ejus innovabuntur, et tunc novum vinum novis utribus adveniet ; hoc est Spiritus sancti fervor spiritualium corda replebit. Doctorum etiam cavendum est ne animæ in vetustate malitiæ perduranti, novorum mysteriorum secreta committat. THEOPHYLACT. Vel aliter : discipuli veteribus vestimentis assimilati sunt propter eorum mentis infirmitatem, quibus non erat congruum imponere statutum grave jejunii. BEDA.

rigoureux de la loi du jeûne. C'est là une petite partie de la doctrine qui trace les règles de la tempérance chrétienne, doctrine qui enseigne à s'abstenir généralement de toutes les joies et plaisirs déréglés d'ici-bas. La fidélité à ces règles (ou) à cette doctrine nouvelle opère en quelque sorte une scission avec l'ancienne, et il n'y a plus de rapport entre l'une et l'autre. Le vêtement nouveau signifie les bonnes œuvres extérieures, et le vin nouveau figure la ferveur de la foi, l'espérance et la charité qui réforment notre intérieur.

ÿ. 23-28. — *Et il arriva encore, que le Seigneur passant le long des champs de blé, un jour de sabbat, ses disciples, tous en s'avancant, cueillaient des épis. Et les pharisiens lui dirent : Pourquoi vos disciples font-ils le jour du sabbat, ce qu'il n'est point permis de faire. Et il leur répondit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, pressé par le besoin, lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui l'accompagnaient. Comment il entra dans la maison de Dieu, au temps du grand-prêtre Abiathar, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis de manger qu'aux prêtres seuls, et en donna même à ceux qui étaient avec lui. Il leur dit encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. Mais le Fils de l'homme est maître même du sabbat.*

S. CHRYS. Affranchis de la loi figurative, unis à la vérité, les disciples de Jésus-Christ n'observent plus le repos figuratif du septième jour. « Et il arriva encore, » etc., dit l'Évangéliste. — BÈDE. La suite du récit nous apprend qu'il y en avait beaucoup qui venaient trouver Jésus-Christ, et un grand nombre qui revenaient vers lui, de sorte que les disciples n'avaient pas même le temps de manger et qu'ils souffraient naturellement de la faim.— S. CHRYS. Or, ils apaisaient leur faim par une nourriture simple qui ne flattait point la sensualité, et n'avait pour but que de satisfaire aux nécessités de la nature. Les pha-

Quod est aliqua particula doctrinæ, quæ ad vitæ novæ temperantiam pertinet, quæ generale docet jejunium ab omni lætitia temporalium delectationum ; quia si hoc fiat, et doctrina scinditur, et non convenit velustati. Vestimento autem novo bona opera, quæ foris aguntur, insinuantur : vino autem novo fervor fidei, spei et charitatis (qua intus reformamur) exprimitur.

Et factum est iterum cum Dominus sabbathis ambularet per sata, et discipuli ejus cæperunt progredi et vellere spicas. Pharisei autem dicebant ei : Ecce quid faciunt discipuli tui sabbathis quod non licet. Et ait illis : Nunquam legis quid fecerit David quando necessitatem habuit ; et essurivit ipse, et qui cum eo erant, quomodo introiit in domum Dei sub Abiathar,

Principe sacerdotum, et panes propositionis manducavit, quos non licebat manducare, nisi solis sacerdotibus, et dedit eis, et qui cum eo erant ? Et dicebat eis : Sabbathum propter hominem factum est, et non homo propter sabbatum. Itaque Dominus est Filius hominis etiam sabbathi.

CHRYS. Libérati a figura et veritati fidenti, Christi discipuli figurale sabbati festum non servant : unde dicitur : Et factum est iterum, cum, » etc. BÈDE. Legimus et in sequentibus quod erant qui veniebant et redibant multi, et nec manducandi quidem spatium habebant, et ideo quasi homines esuriebant. CHRYS. Esurientes autem escam simplicem comedebant, non ad voluptatem, sed propter nature necessitatem. Pharisei au-

risiens, esclaves des ombres et des figures, accusaient les disciples, comme s'ils eussent été coupables. « Et les pharisiens disaient : Pourquoi vos disciples font-ils ? » etc. — S. AUG. (*Du travail des moines*, chap. 23.) La loi prescrivait au peuple d'Israël de n'arrêter personne dans les champs, comme voleur, que celui qui voulait emporter quelque chose. Celui qui n'emportait que ce qu'il voulait manger pouvait s'en aller libre et impuni (1). Aussi les disciples, en arrachant les épis, sont accusés par les Juifs d'enfreindre le sabbat plutôt que la justice.

S. CHRYS. Le Seigneur, pour détruire cette vaine accusation, justifie ses disciples par l'exemple de David qui, lui aussi, mangea, contrairement aux prescriptions de la loi, des pains réservés aux prêtres seuls. « N'avez-vous pas lu, leur dit-il, ce que fit David ? » — THEOPHYL. David, en effet, lorsqu'il fuyait devant Saül vint trouver le grand-prêtre, mangea des pains de proposition et enleva l'épée de Goliath, offrandes consacrées à Dieu (*I Rois*, ch. XXI). Il en est qui demandent comment il se fait que l'Évangéliste donne à ce prince des prêtres le nom d'Abiathar, tandis que le livre des Rois le désigne sous le nom d'Abimélech. — BEDE. Il n'y a là aucune contradiction : car, lorsque David survint, qu'il demanda et mangea les pains de proposition, Abimélech, prince des Prêtres, et Abiathar, son fils, étaient présents l'un et l'autre. Or, Abimélech ayant été mis à mort par Saül, Abiathar se réfugia près de David et devint le compagnon de son exil.

(1) *Deut.*, xxxiii, 24 et 25 : « Quand vous entrerez dans la vigne de votre prochain, mangez autant de raisin que vous en voudrez ; mais n'en portez point au dehors avec vous. Si vous entrez dans les blés de votre ami, vous cueillerez des épis et les froisserez dans la main ; mais vous n'en pourrez couper avec la faucille. »

tem figuræ et umbræ servientes discipulos accusabant, tanquam injuste agentes : unde sequitur : « Pharisei autem dicebant ei : Ecce, quid faciunt discipuli, » etc. AUG. (*de opere monach.*, cap. 23) Populo si quidem Israel per legem scriptam præceptum est, ut in agris suis furem nullus teneret, nisi qui secum aliquid vellet auferre : nam qui nihil aliud attigisset quam id quod comedisset, liberum impunitumque abire sinerent. Unde etiam spicas vellentibus discipulis domini, de sabbato potius quam de furto Judæi calumniati sunt.

CHRYS. Dominus autem Davidem in medium introducit, cui aliquando contigit non secundum legem comedere, cum sacerdotalem tetigit cibum, ut illius

exemplo accusationem discipulorum solvat. Sequitur enim : « Et ait illis : Nunquam legistis quid fecit David ? » THEOPHYLACT. Fugiens enim David a facie Saul, ad Principem sacerdotum devenit, et panes propositionis comedit, et gladium abstulit Goliæ, quæ Domino erant oblata (*I Reg.* 21). Quærumt vero aliqui qualiter nunc Evangelista, *Abiathar* Principem sacerdotum nominavit, cum liber Regum (*lib. 1, ut sup.*) hunc nominet *Abimelech*. BEB. Hoc autem nihil habet dissonantiæ : ambo enim fuerunt illic, cum veniens David panes petiit et accepit : Abimelech videlicet Princeps sacerdotum, et Abiathar filius ejus. Occiso autem Abimelech a Saule, fugit Abiathar ad David, et comes factus totius exilii ejus ; postea eo regnante, summi

Quand David monta ensuite sur le trône, Abiathar obtint la dignité de grand-prêtre qu'il honora plus que n'avait fait son père. Aussi il mérita que le Seigneur conservât son nom à la postérité et qu'il le désignât comme grand-prêtre, même du vivant de son père. « Et il leur dit encore : le sabbat a été établi pour l'homme, » etc. Car le soin que l'homme doit prendre de sa santé et de sa vie est de beaucoup préférable à l'observance du sabbat. C'était une loi, sans doute, de garder le sabbat, mais s'il y avait nécessité, on pouvait l'enfreindre sans péché. Aussi il n'était pas défendu de circoncire le jour du sabbat, parce qu'il y avait nécessité. Les Machabées eux-mêmes, obéissant à la nécessité, combattirent le jour du sabbat. De même la nécessité excusa les disciples, pressés par la faim, de faire ce qui leur était interdit par la loi, comme aujourd'hui un malade pourrait enfreindre le jeûne sans se rendre coupable. Il ajoute : « Mais le Fils de l'homme est maître, même du sabbat ; » paroles dont voici le sens : Le roi David est excusable d'avoir mangé des aliments réservés aux prêtres : à plus forte raison le Fils de l'homme, le vrai Roi et le vrai Prêtre, le Maître du sabbat est-il sans péché pour avoir permis à ses Apôtres de cueillir quelques épis le jour du sabbat. — S. CHRYS. Jésus-Christ s'appelle lui-même le Maître du sabbat et le Fils de l'homme, parce qu'en effet tout Fils de Dieu qu'il était, il a permis qu'on l'appelât Fils de l'homme, par amour pour les hommes. Or, il est évident que la loi n'oblige pas le législateur et le souverain. La puissance d'un roi s'étend bien au delà des lois. C'est pour les faibles que la loi est portée et non pour les parfaits, dont les œuvres sont supérieures à la loi (1).

(1) Allusion à ces paroles de saint Paul : « La loi n'a pas été établie pour le juste, » bien qu'elles aient un autre sens (1 *Tim.*, 1, 9).

sacerdotii et ipse gradum accepit, multoque majoris excellentiæ filius quam pater effectus est; et ideo dignus fuit, cujus memoriam Dominus, etiam vivente patre, quasi summi sacerdotis faceret. Sequitur : « Et dicebat eis : Sabbathum propter hominem factum est, » etc. BEDA. Major enim est cura sanitati et vitæ hominis, quam custodia sabbathi adhibenda. Sic igitur mandatum est sabbatum custodiri, ut tamen si necessitas esset, reus non esset qui sabbatum violasset : et ideo sabbatho circumcidi non est prohibitum, quia necesse erat fieri : et Machabæi necessitate instante, sabbatho pugnabant : unde discipulis esurientibus, quod licitum non erat in lege, necessitate famis

factum est licitum; sicut hodie si quis æger jejunium corruperit, nulla ratione reus tenetur. Sequitur : « Itaque Dominus est Filius hominis etiam sabbathi : » quasi dicat : David rex sacerdotali cibo pastus excusabilis est, quanto magis Filius hominis verus Rex et Sacerdos, et Dominus sabbathi evulsarum sabbatho spicarum noxa non tenetur? CHRYS. *Dominum*, quidem. « sabbathi et Filium hominis » seipsum proprie vocat, quando quidem Filius Dei existens « Filius hominis » propter homines dignatus est dici : legis autem latori et Domino lex non dominatur : plus enim licet regi quam legibus statuatur : infirmis quidem datur lex, non perfectis et operantibus supra legem.

BÈDE. Dans le sens mystique, les disciples qui traversent ces champs couverts de moissons, ce sont les saints docteurs qui, pieusement affamés du salut des hommes, et remplis d'une sollicitude toute apostolique, passent en revue les âmes qu'ils ont gagnées à la foi. Arracher les épis, c'est arracher les hommes à toutes les intentions terrestres; les froisser entre les mains, c'est dégager par l'exemple des vertus la pureté de l'âme de la concupiscence charnelle, comme d'une sorte de paille légère. Manger le grain c'est, après l'épuration des vices, sous le souffle en quelque sorte de la prédication évangélique, être incorporé aux membres de l'Eglise. L'Évangéliste remarque fort à propos que les disciples précédaient leur Maître lorsqu'ils agirent de la sorte, parce qu'il faut en effet que la parole du prédicateur précède, et que la grâce, venant à la suite, illumine de ses célestes rayons le cœur des auditeurs. C'est le jour du sabbat, parce que les docteurs eux-mêmes ne se livrent au labour de la prédication qu'avec l'espoir du repos futur, et qu'ils doivent rappeler à leurs auditeurs qu'eux aussi sont obligés de se condamner aux plus rudes travaux, en vue de l'éternel repos. — **THÉOPHYL.** Ou bien cette action signifie que les prédicateurs qui ont commencé à imposer le calme à leurs passions deviennent pour les autres des maîtres de vertu en détruisant en eux tout ce qui est terrestre. — **BÈDE.** Ceux-là parcourent la campagne avec le Seigneur, qui aiment à méditer les saintes Ecritures. Ils ont faim, lorsqu'ils désirent y trouver le pain de vie. C'est le jour du sabbat, lorsque dans le calme de leur âme ils fuient le tumulte des pensées terrestres. Ils cueillent des épis, ils dégagent le grain de sa paille légère, pour le rendre propre à devenir leur nourriture, lorsque, s'emparant par la lecture des sentences de l'Écriture sainte, ils s'en nourrissent par la méditation, et ne cessent de l'approfondir

BEDA. Mystice autem discipuli per sata transeunt, cum doctores sancti, quos in fide instituerunt, cura piæ sollicitudinis inspiciunt, quos esurire nihil melius quam salutem intelligimus hominum. Vellere autem spicas est homines a terrena intentione eruere; fricare autem manibus est exemplis virtutum a carnis concupiscentia (quasi a quibusdam folliculis) puritatem mentis exuere; grana manducare est emundatum quemque a sordibus vitiorum per ora prædicantium, Ecclesiæ membris incorporari. Et bene hoc discipuli progredientes ante faciem Domini fecisse memorantur, quia doctoris necesse est sermo præcedat, et sic cor auditoris subsequens gratia su-

pernæ visitationis illustret. Bene sabbathis, quia et ipsi doctores in prædicando pro spe futuræ quietis laborant, et auditores suos monent pro æterna requie insudare laboribus. **THEOPHYLACT.** Vel quia cum habent in passionibus requiem, tunc aliis ad virtutem doctores fiunt evellentes terrena. **BEE.** Item per sata ambulant cum Domino, qui eloquia sacra meditari delectantur: esuriunt, cum in eis panem vitæ invenire desiderant: et hoc in sabbathis, cum sopite mente a turbulentis cogitationibus vacare gaudent: vellunt spicas et contritas purgant, donec ad escam perveniant, cum testimonia Scripturarum ad quæ legentes perveniunt, meditando assu-

jusqu'à ce qu'ils y aient trouvé la moelle de l'amour divin. Toutefois, cette nourriture des âmes n'est pas du goût des insensés ; mais le Seigneur l'approuve.

munt ; et tandiu discutiunt, donec in | rum mentium refectio stultis displicet,
eis medullam dilectionis invenient : ve- | sed a Domino approbatur.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ŷ. 1-5. — Pourquoi Jésus opère un miracle le jour du sabbat. — Disposition des pharisiens à son égard. — Pourquoi le Sauveur place-t-il cet homme au milieu d'eux ? — Question qu'il leur adresse. — Pourquoi parle-t-il ici du salut de l'âme ? — Comment concilier ici saint Matthieu avec saint Marc ? — Explication mystique de cette guérison miraculeuse.
- ŷ. 6-12. — Dessein que forment contre Jésus-Christ les pharisiens après ce miracle. — Qu'étaient les Hérodiens ? — Pourquoi le Sauveur se dérobe-t-il aux efforts de ses persécuteurs ? — Contraste entre la conduite des Juifs et celle des Tyriens à l'égard de Jésus. — Pourquoi le Sauveur monte dans une barque. — Comment les démons, en proclamant la divinité du Sauveur, condamnent les Ariens. — Pourquoi leur impose-t-il silence ? — Explication mystique et morale de ces paroles.
- ŷ. 13-19. Pourquoi Notre-Seigneur se retire sur une montagne pour s'y livrer à la prière. — Leçon qu'il donne aux premiers pasteurs de l'Eglise. — Gratuité de la vocation à l'apostolat. — Que figure la montagne où Jésus choisit les apôtres ? — Pourquoi les choisit-il au nombre de douze ? — Pourquoi les désigne-t-il par leur nom ? — Est-ce alors seulement que Simon reçoit le nom de Pierre ? — Pourquoi le Sauveur voulut qu'il changeât de nom avant sa vocation. — Signification du nom de Simon et de celui de Pierre. — Que signifie le nom de fils du tonnerre, que le Sauveur donne à Jacques et à Jean ? — Signification mystique des noms des douze Apôtres.
- ŷ. 20-22. Pourquoi les chefs du peuple ne pouvaient parvenir à la connaissance de la vérité. — Empressement de la multitude qui veut trouver Jésus. — Mépris que les proches du Sauveur font de lui. — Différence entre ceux qui ne comprennent point la parole de Dieu, et ceux qui, la comprenant, la poursuivent de leurs blasphèmes. — Comment les scribes s'efforcent de dénaturer les faits les plus éclatants de la vie du Sauveur. — Explication mystique du fait raconté par l'Évangéliste.
- ŷ. 23-30. Comment Notre-Seigneur démontre aux scribes l'impossibilité du fait qu'ils avancent contre lui. — Il leur enseigne la manière dont on peut chasser le démon. — Comment Notre-Seigneur a enchaîné le fort armé. — Enormité du crime commis par les scribes. — Comment ce crime ne sera remis ni dans ce monde ni dans l'autre. — Diverses interprétations des paroles du Sauveur.
- ŷ. 30-35. Pourquoi la mère et les frères de Jésus viennent le trouver. — Quels étaient ces frères du Seigneur ? — Quel est le sens de la réponse du Seigneur, et quels enseignements elle renferme ? — Explication mystique de cette circonstance de la vie du Sauveur.
-

ŷ. 1-5. — *Jésus étant entré une autre fois dans la synagogue, il s'y trouva un homme qui avait la main desséchée, et ils l'épiaient, pour voir s'il ferait une guérison le jour du sabbat, afin de l'accuser. Et il dit à l'homme qui avait une main desséchée : Tenez-vous là debout, au milieu ; puis il leur dit : Est-il permis le jour du sabbat, de faire du bien, ou du mal, de sauver une âme, ou de la perdre ? Et ils se taisaient. Alors, les regardant avec colère, contristé de l'aveuglement de leur cœur, il dit à cet homme : Etendez votre main ; il l'étendit, et sa main redevint saine.*

THÉOPHYL. Après avoir confondu, par l'exemple de David, les Juifs qui accusaient ses disciples de cueillir des épis le jour du sabbat, le Seigneur, pour les rapprocher de plus en plus de la vérité, opère un miracle le jour du sabbat, et leur montrer par là que si c'est une œuvre de piété d'opérer des miracles le jour du sabbat pour le salut des hommes, ce n'est point un mal de pourvoir ce même jour à tous les besoins du corps. « Et étant entré une autre fois dans la synagogue, » etc. — BÈDE. Le Seigneur avait pleinement justifié ses disciples du reproche de violer le sabbat, en alléguant l'exemple irrécusable de David ; maintenant donc, ils l'observent avec l'intention de l'accuser faussement ou de transgresser le sabbat, s'il guérit cet homme en ce jour-là, ou d'inhumanité ou d'impuissance s'il ne le guérit pas.

« Et Jésus dit à cet homme qui avait une main desséchée : Tenez-vous là debout, au milieu. » — S. CHRYS. (*hom. 41 sur S. Matth.*) (1) Jésus-Christ le place au milieu de cette assemblée, afin qu'ils soient

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, bien qu'on trouve quelque chose de semblable dans saint Chrysostome.

CAPUT III.

Et introivit iterum in synagogam, et erat ibi homo habens manum aridam. Et observabant eum si sabbathis curaret, ut accusarent illum. Et ait homini habenti manum aridam : « Surge in medium. » Et dicit eis : « Licet sabbathis benefacere, an male ? Animam salvam facere, an perdere ? » At illi turbant. Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super caritate cordis eorum, dicit homini : « Extende manum tuam. » Et extendit, et restituta est manus illi.

THEOPHYLACT. Postquam Dominus Judæos, qui discipulos accusaverant quod species sabbatho evelebant, exemplo David confudit ; nunc amplius ipsos ad

veritatem reducens, miraculum in sabbatho operatur, ostendens quod si operari sabbatho miracula in salutem hominum pius est, non est malum in sabbatho necessaria corporis operari. Dicit ergo : « Et introivit iterum in synagogam, » etc. BÈDE. Quia enim destructionem sabbathi, quam in discipulis arguebant, probabili excusaverat exemplo, nunc ipsum observando calumniari voluit : (ut si sabbatho curet) transgressionis (si non curet), crudelitatis aut imbecillitatis arguant.

Sequitur : « Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium. » CHRYS. (*hom. 41. in Matth.*) Statuit quidem illum in medio ut terreantur

frappés d'étonnement et touchés de compassion à la vue de son infirmité, et qu'ils renoncent à tout sentiment de malignité. — BÈDE. Pour prévenir la calennie que les Juifs s'apprétaient à diriger contre lui, Jésus va les convaincre de violer la loi par leur interprétation coupable. Il leur dit donc « Est-il permis, le jour du sabbat, de faire le bien ou de faire le mal? » Il leur adresse cette question, parce qu'ils s'imaginaient que le jour du sabbat il fallait s'abstenir même des bonnes actions, bien que la loi n'interdisait que les mauvaises (*Lévit.*, xxiii) : « Vous ne ferez en ce jour-là aucune œuvre servile, » c'est-à-dire aucun péché, puisque celui qui fait le péché est esclave du péché (*Jean*, viii, 34). Cette question préliminaire : « Est-il permis de faire le bien ou de faire du mal, » est la même que celle qui suit : « De sauver une âme ou de la perdre? » C'est-à-dire de guérir un homme ou non? Non pas que Dieu, souverainement bon, puisse être l'auteur de notre perdition, mais parce que dans le langage de l'Écriture, pour Dieu, ne pas sauver, c'est perdre. Maintenant, si l'on s'étonne que le Seigneur, sur le point d'opérer une guérison corporelle, parle du salut de l'âme, qu'on se rappelle que dans l'Écriture, l'âme désigne l'homme tout entier, comme dans ces paroles : « Voici les âmes qu'engendra Jacob. » On peut dire encore que Jésus opérât ces miracles en vue du salut de l'âme, ou bien enfin que la guérison de cette main desséchée était la figure de la guérison de l'âme. — S. AUG. (*De l'accord. des Evang.*, liv. I, ch. 35.) On peut aussi s'étonner que saint Matthieu met dans la bouche des Juifs, cette question : « Est-il permis d'opérer des guérisons le jour du sabbat, tandis que saint Marc nous représente Jésus-Christ » leur adressant lui-même cette question : « Est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou de faire du

aspectu, ac viso eo compatiantur, et malitiam deponant. BED. Et præveniens calumniam Judæorum quam ei paraverant, arguit eos quia legis præcepta prava interpretatione violabant : unde sequitur : « Et dicit eis : Licet sabbatho benefacere, an male? » Hoc autem quærit, quia æstimabant in sabbatho etiam a bonis operibus feriandum, cum lex a malis abstinere jubeat, dicens (*Lévit.* 23) : « Omne opus servile non facietis in eo, » id est, peccatum ; quia qui facit peccatum, servus est peccati (*Jean.* 8, vers. 34). Idem autem est quod prædixit : « Benefacere, an male? » et quod postea subdit : « Animam salvam facere, an perdere? » Hoc est hominem curare, an non? Non quod Deus

summe bonus auctor perditionis nobis esse possit, sed quod ejus *non salvare*, Scripturæ consuetudine *perdere* dicitur. Si quem vero movet quare Dominus cum corpus esset curaturus, de animæ salvatione interrogaverit, intelligat vel animam more Scripturarum pro homine positam, sicut dicitur : « Hæ sunt animæ quæ exierunt de femore Jacob ; » vel quod illa miracula propter animæ salutem faciebant ; vel quod ipsa manus sanatio salutem animæ significabat. AUG. (*de con. Evang.*, lib. I, cap. 35) Sed potest movere, quomodo Matthæus dixerit quod ipsi interrogaverint Dominum « si licet sabbato curare ; » cum Marcus illos potius interrogatos a Domino perhibeat : « Licet sabbato benefacere, an male? »

mal? » Comprenons donc que les Juifs commencent par demander au Seigneur s'il était permis d'opérer des guérisons le jour du sabbat; Jésus, voyant l'intention coupable qui leur faisait chercher l'occasion de l'accuser, place au milieu d'eux l'homme qu'il allait guérir et leur fait les questions rapportées par saint Marc et saint Luc; et c'est alors qu'il leur proposa la comparaison de la brebis, et qu'il tire de là cette conclusion qu'il est permis de faire du bien le jour du sabbat.

« Et ils se taisaient. » Car ils savaient que Jésus allait guérir cet homme. « Et les regardant avec colère. » Ce regard courroucé, cette tristesse qu'il éprouve à la vue de l'aveuglement de leur cœur, lui sont inspirés par la nature humaine qu'il a daigné prendre pour nous. A la parole, il joint le miracle, et c'est ainsi que cet homme est guéri au seul son de sa voix. Et il étendit la main, et elle retrouva sa première souplesse. En agissant ainsi, il répondait aux accusations dirigées contre ses disciples, et montrait en même temps qu'il était lui-même au-dessus de la loi (1).

BÈDE. Dans le sens mystique, cet homme dont la main est desséchée, c'est le genre humain, incapable de produire aucune bonne œuvre, mais qui est guéri par la miséricorde du Seigneur. Oui, c'est le genre humain, dont la main s'est desséchée pour avoir cueilli le fruit défendu, dans la personne de notre premier père; mais la grâce du Rédempteur, étendant sur l'arbre de la croix ses mains innocentes, lui a rendu la sève des bonnes œuvres, sa vigueur première. C'est dans la synagogue que nous apparaît cette main desséchée, car c'est

(1) Cette vérité n'est pas contraire à ce que dit saint Paul « qu'il s'est assujéti à la loi » (*Galat.*, iv). Car l'Apôtre veut dire qu'il s'est soumis volontairement à la loi au-dessus de laquelle il était par sa nature, de manière qu'il pouvait s'en dispenser ou en dispenser les autres.

Itaque intelligendum est quod illi prius interrogaverunt Dominum « si liceat sabbatho curare. » Deinde quod intelligens cogitationes eorum aditum accusandi querentium, constituerit in medio illum quem fuerat sanaturus, et interrogaverit quæ Marcus et Lucas eum interrogasse commemorant; ac tunc illis tacentibus proposuerit similitudinem de ove, indeque concluderit quod liceat sabbathis benefacere.

Sequitur : « At illi facebant. » CHRYS. Sciebant enim quod eum omnino curaret. Sequitur : « Et circumspiciens eos eum ira. » Quod eos enim ira circumspicit, ac tristatur super cæcitate cordis eorum, humanitati convenit quam pro

nobis suscipere dignatus est : verbo autem miraculum conjungit : unde sola voce homo curatur. Unde sequitur : « Et extendit, et restituta est manus illi. » Per hæc omnia pro discipulis respondens, simulque ostendens suam vitam existere supra legem.

BEDA. Mystice autem homo qui manum habebat aridam, humanum genus indicat infecunditate boni operis arefactum, sed Domini miseratione curatum; cujus dextera quæ in primo parente (dum velite arboris poma decerperet) aruerat, per Redemptoris gratiam (dum insontes manus in cruce arboris tenderet) bonorum operum succis est restituta salutis. Et bene in synagoga manus erat

là où le don de la science est départi plus abondamment que se trouve aussi le danger plus grave d'une faute inexcusable. — S. JÉR. Ou bien encore, l'infirmité de cet homme représente les avarés, qui, pouvant donner, aiment mieux recevoir, préfèrent la rapine aux largesses, que l'on invite à étendre les mains, et à qui l'on semble dire : « Que celui qui dérobait ne dérobe plus, mais qu'il travaille plutôt, et qu'il exerce ses mains à une utile industrie, afin d'avoir de quoi assister ceux qui sont dans le besoin (*Ephes.*, iv, 28.)

THÉOPHILE. Ou bien encore, celui qui a la main desséchée est l'homme qui néglige d'opérer le bien ; car dès lors que notre main ne s'exerce plus qu'à des œuvres coupables, elle se dessèche et devient impuissante à opérer le bien, mais elle retrouvera sa force, quand cet homme coupable voudra se tenir ferme dans la vertu. Voilà pourquoi Jésus-Christ dit : « Levez-vous, » c'est-à-dire sortez du péché, tenez-vous là au milieu, et alors sa vertu ne péchera ni par défaut, ni par exagération.

ÿ. 6-12. — *Les pharisiens étant sortis, allèrent aussitôt s'entendre avec les Hérodédiens, sur les moyens de le perdre. Mais Jésus se retira vers la mer, avec ses disciples, et une foule nombreuse le suivit, de la Galilée et de la Judée, de Jérusalem, et de l'Idumée et d'au delà du Jourdain. Ceux des environs de Tyr, et de Sidon, apprenant les choses qu'il faisait, vinrent aussi à lui en foule. Et il dit à ses disciples de tenir une barque prête, à cause de la multitude, pour n'en pas être accablé. Car il en guérissait un grand nombre, de sorte que ceux qui avaient quelque mal, se jetaient sur lui, pour le toucher. Les esprits impurs, en le voyant, se prosternaient devant lui, et s'écriaient : Vous êtes le Fils de Dieu. Et il leur défendait, avec de grandes menaces, de révéler qui il était.*

BÈDE. Les pharisiens, regardant comme un crime l'acte par lequel

arida, qui ubi scientiæ donum majus est, ibi gravius est inexcusabilis noxæ periculum. HIER. Vel significat avaros, qui valentes dare, volunt accipere; prædari, et non largiri; quibus dicitur ut extendant manus suas; id est, qui furabatur jam non furetur, magis autem labore operans manu sua quod bonum est, ut habeat unde communicet indigentibus. THEOPHYLACT. Vel aridam dextram habet manum, quisquis non operatur quæ sunt dextræ partis: ex quo enim manus nostra constituitur in operibus prohibitis, ex tunc arescit in operatione boni: iterum vero restaurabitur, quando in virtute stabit: unde Christus dicit: « Surge (scilicet a peccatis) et sta in medio: » et neque ad

diminutum, neque ad superabundantiam se extendet.

Exeuntes autem Pharisei, statim cum Herodianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent. Jesus autem cum discipulis suis recessit ad mare, et multa turba a Galilæa et Judæa secuta est eum; et ab Hierosolymis, et ab Idumæa, et trans Jordanem, et qui circa Tyrum et Sidonem multitudo magna audientes quæ faciebat, venerunt ad eum. Et dixit Jesus discipulis suis, ut in navicula sibi deservirent propter turbam ne comprimerent eum. Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent quotquot habebant plagas: et spiritus immundi eum illum videbant, procedebant ei, et clamabant dicentes: « Tu es Filius Dei. » Et vehementer comminabatur eis, ne manifestarent illum.

BEDA. Pharisei reputantes in crimen

le Seigneur avait, d'une parole, rendu à la main desséchée de cet homme sa vigueur première, tinrent conseil pour faire mourir Jésus : « Et étant sortis, les pharisiens, » etc. Comme si chacun d'eux ne travaillait pas bien davantage le jour du sabbat, en portant les aliments, en présentant la coupe, en faisant toutes les actions nécessaires aux besoins de la vie matérielle, car celui qui n'a eu qu'un mot à dire pour qu'il fut fait selon sa parole pouvait-il être convaincu d'avoir violé, par le travail, le jour du sabbat ?

THÉOPH. Or, les Hérodiens étaient les partisans du roi Hérode, car il s'était élevé une certaine hérésie qui prétendait qu'Hérode était le Messie. La prophétie de Jacob (*Gen.*, ch. XLIX) annonçait en effet que le Christ viendrait lorsque s'éteindrait la race des princes de Juda (1). Or, comme au temps du roi Hérode, il ne restait plus aucun prince de race juive, et qu'Hérode, étranger à la Judée, régnait sur cette contrée, il y en eut qui s'imaginèrent qu'il était le Christ et qui donnèrent naissance à cette hérésie. Ils réunissaient donc leurs efforts à ceux des pharisiens, pour faire mourir Jésus-Christ. — BÈDE. Ou l'Évangéliste donna le nom d'hérodiens aux ministres d'Hérode le tétrarque, qui, partageant la haine de leur maître contre Jean-Baptiste, l'étendaient jusqu'au Sauveur lui-même, qu'annonçait le Précurseur, et le poursuivaient de leur haine en lui tendant des pièges.

« Mais Jésus se retira vers la mer avec ses disciples. » — BÈDE. Il fuit, comme homme, les embûches de ses persécuteurs, parce que l'heure de sa passion n'était pas encore venue, et qu'il ne devait pas

(1) « Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé. » (*Gen.*, XLIX, 10.) Les Pères sont unanimes pour démontrer que cette prophétie a eu son accomplissement du temps d'Hérode, et c'est une vérité incontestable, malgré les subtilités de quelques auteurs, qui s'efforcent de prouver qu'Hérode était Juif ou né de parents Juifs.

quod ad verbum Domini salvam quæ languebat, extendit dexteram, de nece Salvatoris fecerunt consilium : unde dicitur : « Exeuntes autem Pharisei, » etc. Quasi non ipsorum quisque majora sabbati ageret, cibos portando, porrigendo calicem, et cetera que victui sunt necessaria exequendo : neque enim ille qui dixit et facta sunt, sabbato laborasse poterat convinci.

THEOPHYLACT. *Herodiani* autem dicuntur milites Herodis regis : hæresis namque quedam nova surrexerat quæ Herodem *Christum* esse dicebat. Prophetia enim Jacob (*Gen.* 49) innuebat quod quando delicerent principes de Juda, tunc *Christus* veniret ; et quia Herodis

tempore nullus supererat judaicorum principum, sed ipse solus regnabat alienigena existens, quidam ipsum esse *Christum* putaverunt, et hæresim constituerunt. Isti ergo cum Phariseis *Christum* interficere conabantur. BÈDE. Vel *Herodianos*, Herodis Tetrarchæ ministros dicit, qui propter inimicitias quæ eorum Dominus adversus Joannem habebat etiam Salvatorem quem Joannes prædicabat, insidiis persequabantur et odiis.

Sequitur : « *Jesús* autem cum discipulis suis recessit ad mare. » BÈDE. Quasi homo fugiens persequentium insidias, quia neque adhuc venerat hora passionis ejus, neque extra Hierusalem fuit

souffrir hors de Jérusalem. Par cet exemple, Jésus autorise ses disciples à fuir d'une ville dans une autre lorsqu'ils seraient persécutés. — THÉOPH. Il s'éloigne aussi des ingrats, afin de faire du bien à un plus grand nombre. Beaucoup, en effet, le suivirent, et il les guérit, selon la remarque de l'Évangéliste : « Et une foule nombreuse le suivit de la Galilée, » etc. Les Tyriens et les Sidoniens, des étrangers, profitent des grâces que leur apporte le Christ, et ses proches, c'est-à-dire les Juifs, se font ses persécuteurs. Ainsi, la parenté ne sert de rien, à moins qu'il n'y ait conformité entière de vertu. — BÈDE. C'est le spectacle de ses œuvres merveilleuses et la doctrine qu'il leur enseigne qui excitent les Juifs à le persécuter. Les Tyriens au contraire, attirés par le bruit de ses miracles, viennent en foule pour l'entendre et solliciter le secours du salut. « Et il dit à ses disciples de lui préparer une barque, » etc. — THÉOPH. Voyez comme il cache sa gloire : De peur, en effet, d'être accablé par la foule, il demande une barque, et il y entre pour se mettre à couvert de la foule.

« Tous ceux qui avaient quelques plaies, » etc. — THÉOPH. Il appelle plaies les infirmités, car Dieu nous châtie comme un père châtie ses enfants. — BÈDE. Ils se prosternaient donc aux pieds du Sauveur, et ceux qui avaient des plaies, des infirmités corporelles, et ceux qui étaient tourmentés par des esprits immondes. Les premiers demandaient simplement à être guéris de leurs infirmités ; les possédés, ou plutôt les démons qui habitaient en eux, non-seulement se prosternaient, terrassés qu'ils étaient par une crainte divine, mais encore ils étaient contraints de proclamer sa divinité : « Et il s'écriaient : Vous êtes le Fils de Dieu. » Qui ne s'étonnerait, après cela, de l'aveugle-

locus passionis : ubi et exemplum dedit suis, si in una civitate persecutionem paterentur in alteram fugiendi. THEOPHYLACT. Simul etiam secedit ut plurimus beneficiat ab ingratis recedens : etenim multi secuti sunt eum, et sanavit eos. Sequitur enim : « Et multa turba a Galilæa, » etc. Tyrii et Sidonii alienigenæ existentes utilitatem a Christo accipiunt : propinqui vero ejus (Judæi scilicet) ipsum persequabantur : et sic nulla est propinquitatis utilitas, nisi similitudo bonitatis existat. BEDA. Illi enim videntes opera virtutum ejus et verba doctrinæ audientes, eum persequabantur. Isti autem opinione tantum ducti virtutum ejus, congesto agmine permaximo veniunt ad audiendum eum, opemque salutis flagitandam : unde sequitur : « Et dixit discipulis suis, ut in navicula sibi, »

etc. THEOPHYLACT. Vide autem occultatam gloriam ejus : etenim ne læderet eum turba, petit naviculam, ut intrans in eam conservetur illæsus.

Sequitur : « Quotquot autem habebant plagas, » etc. THEOPHYLACT. *Plagas* autem dicit infirmitates ; ipse namque Deus nos vulnerat, ut filios pater. BEDA. Procidabant ergo utrique Domino, et qui habebant plagas infirmitatum corporaliū, et qui a spiritibus vexabantur immundis ; sed infirmi simplici intentione obtinendæ salutis ; dæmoniaci autem vel potius in eis habitantes dæmones vi divini timoris coacti, non solum ad procidendum ei, verum etiam ad confitendum ejus majestatem compulsi : unde sequitur : « Et clamabant dicentes : Tu es Filius Dei : » ubi miranda est Arianorum cæcitas, qui post resur-

ment des Ariens, qui, malgré la gloire de sa résurrection, refusent le titre de Fils de Dieu à celui dont les démons proclament la filiation divine, lorsqu'il est encore revêtu de sa chair mortelle.

« Et il leur défendait, avec de grandes menaces, de révéler qui il était, » car Dieu dit au pécheur (*Ps. XLIX*) : « Pourquoi oses-tu raconter mes justices ? » La prédication de la vérité est donc interdite au pécheur, dans la crainte que ses disciples, en prêtant l'oreille à sa parole, ne le suivent dans ses égarements. Un mauvais maître, en effet, est un démon tentateur, qui, au vrai, mêle le faux, afin de cacher ses menées frauduleuses sous l'apparence de la vérité. Du reste, non-seulement les démons, mais ceux que Jésus-Christ guérissait, les Apôtres eux-mêmes, recevaient l'ordre de taire les miracles qu'il opérerait, dans la crainte que la manifestation de sa majesté divine ne retardât l'œuvre salutaire de sa passion.

Dans le sens allégorique, Jésus, sortant de la synagogue pour se retirer vers la mer, figure le salut des nations qu'il daigna visiter, en leur communiquant le don de la foi, après qu'il eut abandonné les Juifs à cause de leur perfidie, car les nations agitées par les flots des erreurs sont comparées justement à l'agitation de la mer. Une foule nombreuse le suivit des diverses provinces, c'est-à-dire qu'il reçut avec bonté un grand nombre de nations qui, plus tard, vinrent à lui, attirées par la prédication des Apôtres. La barque qui porte le Seigneur sur les flots, c'est l'Eglise, formée des divers peuples de la terre. Il monta dans cette barque pour n'être point accablé par la foule, c'est-à-dire qu'il fuit le tumulte et l'agitation des âmes charnelles : il vient à ceux qui méprisent la vanité du siècle, et se complaît à faire en eux sa demeure. Il y a une différence marquée entre presser, aca-

rectionis gloriam *Filium Dei* negant, quem demones adhuc mortali carne indutum *Filium Dei* profitentur.

Sequitur : « Et vehementer comminabatur eis, ne manifestarent eum. » Peccatori enim dixit Deus (*Psal. 19*) : « Quare tu enarras justitias meas ? » Prohibetur ergo Dominum predicare peccator, ne quis dum predicantem audit, sequatur errantem : improbus enim inagister est diabolus, qui falsa veris sæpe permiscet, ut specie veritatis testimonium fraudis obtegat. Cæterum non solum demones, sed et a Christo sanati, et Apostoli ante passionem precipiuntur reticere de illo, ne divina majestate predicata passionis dispensatio dilleretur.

Juxta allegoriam vero in hoc quod Dominus egressus de synagoga secessit ad mare, gentium salvationem præfiguravit, ad quas venire per fidem relicta ob perfidiam Judæa dignatus est. Recte enim diversis errorum anfractibus jactate nationes instabilitati pelagi comparantur. Multa autem turba a diversis provinciis secuta est eum, quia prædicantibus apostolis multas nationes ad se venientes benigne suscepit. Navicula vero Domino in mari deserviens Ecclesia est de gentibus congregata. Propter turbam autem ne se comprimat naviculam ascendit, quia turbidas carnalium mentes fugiens, ad eos qui gloriam seculi spernunt, venire, et mansionem apud eos facere gaudet. Distat autem in-

bler le Seigneur et le toucher. Ceux-là le pressent et l'accablent qui, par des pensées ou des actes charnels, troublent la paix où la vérité demeure. Toucher le Christ, au contraire, c'est par la foi et l'amour le recevoir dans son cœur. Aussi nous voyons que l'Évangéliste fait remarquer que ceux qui le touchèrent furent guéris.

THÉOPH. Dans le sens moral, les hérédiens sont les hommes charnels qui veulent faire mourir Jésus-Christ, car Hérode signifie *couvert de peaux* ; mais ceux qui quittent leur pays, c'est-à-dire leurs habitudes vicieuses, suivent Jésus-Christ et leurs plaies, c'est-à-dire leurs péchés, qui sont les blessures de leurs âmes, sont guéries par le Sauveur Jésus en nous, c'est la raison qui veut que notre barque, c'est-à-dire notre corps, soit au service de ce divin Maître, dans la crainte d'être submergée sous les vagues des choses de la terre.

ŷ. 13-19. — *Etant monté ensuite sur la montagne, il appela à lui ceux que lui-même voulut. Et ils vinrent à lui. Il en établit douze, pour être avec lui et pour les envoyer prêcher, leur donnant le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons, c'étaient Simon, à qui il donna le nom de Pierre, Jacques fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, qu'il nomma Boanergès, c'est-à-dire, fils du tonnerre; André, Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée, Thaddée, Simon le zélé, et Judas Iscariote, qui le trahit.*

BÈDE. Après avoir défendu aux esprits mauvais de proclamer sa divinité, Jésus choisit les saints Apôtres, qui devaient chasser les esprits immondes et prêcher son Évangile. « Et étant monté ensuite sur une montagne, » etc. — THÉOPH. Saint Luc dit qu'il gravit cette montagne pour se livrer à la prière. Après avoir opéré des miracles, il prie, pour

ter comprimere Dominum et tangere : comprimunt enim, cum carnalibus cogitationibus aut factis pacem turbant, in qua veritas manet; tangit vero qui per fidem et dilectionem eum suscipit corde: unde qui eum tetigerunt, salvati esse perhibentur.

THEOPHYLACT. Moraliter autem Herodiani (id est, carnales) Christum interficere volunt : Herodes enim *pellicens* interpretatur. Qui vero de patria sua egrediuntur (id est, a carnali habitudine), hi sequuntur Christum; et eorum plagæ curantur, id est, peccata quæ conscientiam vulnerant : Jesus autem in nobis est ratio quæ præcipit ut navicula nostra, id est, corpus, ei deserviat, ne rationem turbationes oppriment rerum.

Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse, et venerunt ad eum. Et fecit ut essent duodecim cum illo, et ut mitterent eos prædicare, et dedit illis potestatem curandi infirmitates et ejiciendi dæmonia. Et imposuit Simoni nomen Petrus, et Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanergès, quod est filius tonitru, et Andream, et Philippum, et Bartholomæum, et Matthæum, et Thomam, et Jacobum Alphæi, et Thadæum, Simonem Chananæum, et Judam Iscariotem, qui tradidit illum.

BEDA. Postquam nefandos spiritus se prædicare prohibuit. elegit sanctos qui et immundos spiritus ejicerent, et Evangelium prædicarent : unde dicitur : « Et ascendens in montem, » etc. THEOPHYL. Lucas autem dicit quod ascendit ad orandum : post miraculorum enim os-

nous apprendre à rendre à Dieu nos actions de grâces du bien que nous avons pu faire, et à en renvoyer toute la gloire à la puissance de Dieu. — S. CHRYS. (1) Il enseigne aussi par là, aux premiers pasteurs de l'Eglise, à passer les nuits en prières avant les ordinations, afin que leur ministère ne soit point privé de son efficacité. Lors donc que le jour fut venu, dit saint Luc, il appela ceux qu'il voulut, car il y en avait plusieurs qui marchaient à sa suite. — BÈDE. En effet, leur vocation à l'apostolat était une affaire qui dépendait, non de leur choix et de leur volonté propre, mais bien de la grâce et de la miséricorde divine. Cette montagne, où le Seigneur daigne les choisir, figure l'éminence de la sainteté à laquelle ils devaient tendre et qu'ils devaient ensuite prêcher aux hommes. — S. JÉR. (2) Ou bien encore, dans le sens spirituel, Jésus-Christ est cette montagne d'où jaillissent les eaux vives, où se prépare le lait pour le salut des enfants, où l'on trouve l'abondance des richesses spirituelles, et, avec la foi, le trésor du souverain bien. Toutes ces faveurs célestes sont là, comme en dépôt, sur cette mystérieuse montagne. Aussi, est-ce sur cette montagne que le Sauveur appelle ceux qui excellent par leurs discours et leurs œuvres, afin que l'élévation du lieu soit en rapport avec l'élévation de leurs mérites.

« Et ils vinrent à lui, » etc. Le Seigneur a aimé la beauté de Jacob (*Ps.* XLVI). De même que les douze Apôtres doivent s'asseoir sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël, ainsi doivent-ils veiller par groupes de trois, répétés quatre fois, près du tabernacle du Seigneur, et porter en quelque sorte sur leurs épaules ses oracles sacrés. — BÈDE.

(1) Ce passage se trouve à peu près dans les mêmes termes dans Théophylacte.

(2) Saint Jérôme fait ici allusion à ces paroles du Psaume LXVII, 16 : « La montagne du Seigneur est une montagne grasse, une montagne fertile, » et à ces autres d'Isaïe : « Dans les derniers jours, la montagne où habite le Seigneur sera élevée au-dessus des collines. » (*Isaïe*, II, 2.)

tensionem orat, docens nos quod oportet gratias agere cum consequimur aliquid boni, et hoc divinae virtuti appropriare. CHRYS. Praelatos etiam Ecclesiae instruit in orationibus pernoctare antequam ordinationem faciant, ut eorum officium non frustretur. Cum ergo secundum Lucam dies factus esset, vocavit quos voluit. Erant enim plures qui eum sequebantur. BEDA. Non enim illorum electionis ac studii, sed divinae erat dignationis et gratiae, ut et in apostolatium vocarentur. Mons etiam ille in quo apostolos Dominus elegit, altitudinem designat justitiae, in qua erant instituendi, et quam erant hominibus praedicaturi.

HIER. Vel Christus spiritualiter mons est, ex quo aquae vitae fluunt, lac in parvulorum salutem preparatur, pinguedo spiritualis agnoscitur, et quicquid summe bonum creditur, in montis istius est gratia constitutum. In montem ergo vocantur excelsi meritis et verbis, ut locus congruat meritis altis.

Sequitur : « Et venerunt ad eum, » etc. HIER. Speciem enim Jacob dilexit Dominus (*Psal.* 46), ut sicut ipsi super thronos duodecim judicantes duodecim tribus Israel qui etiam terni quaterni circa tabernaculum Domini excubant, et sancta Domini verba humeris operum portant. BEDA. In hoc enim sacramento

Ce nombre mystérieux était figuré autrefois par les enfants d'Israël, qui campaient autour du tabernacle. Trois tribus stationnaient aux quatre côtés du tabernacle ; or, trois fois quatre font douze, et c'est au nombre de douze que les Apôtres furent envoyés pour prêcher l'Évangile aux quatre parties du monde, et baptiser les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. « Et il leur donna le pouvoir, » etc. Il voulait par là que la grandeur et l'éclat de leurs œuvres servissent de témoignage à la grandeur des promesses célestes, et que des prodiges nouveaux vinsent confirmer la doctrine nouvelle qu'ils annonçaient.

THÉOPH. Il désigne les douze Apôtres par leur nom, afin qu'on pût les discerner des faux Apôtres, qu'il fallait éviter : « Et il donna à Simon le nom de Pierre, » etc. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, liv. II, ch. 17.) Il ne faut pas croire cependant que c'est alors seulement que Simon reçut ce nouveau nom de Pierre, ce qui serait opposé à ce que rapporte saint Jean, qui place bien avant cette parole de Jésus : « Tu t'appelleras Céphas, » c'est-à-dire Pierre. C'est ce que saint Marc rappelle comme par manière de récapitulation. Il avait dessein d'énumérer les noms des Apôtres, et il devait nécessairement parler de Pierre, il eut donc la pensée d'insinuer très-brièvement qu'il n'avait pas toujours porté ce nom, mais que le Seigneur le lui avait donné. — BÈDE. Le Sauveur voulut qu'il prit un autre nom tout d'abord, pour appeler l'attention sur le mystère dont ce changement était la figure. Le mot Pierre, en grec comme en latin (en syriaque Céphas), dérive de *petra*, rocher ou pierre, et nul doute que cette pierre ne soit autre que celle dont l'Apôtre dit (1 *Cor.*, x) : « Or, cette pierre était Jésus-Christ. » Car de même que Jésus-Christ était la vraie

quondam filii Israel circa tabernaculum castrametabantur, et ex omni parte per quadrum ternæ tribus manerent. Ter autem quatuor *duodecim* faciunt, et ter quaterni ad prædicandum sunt missi apostoli, ut per universas quadrati orbis plagas baptizarent gentes, et in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Sequitur : « Et dedit illis potestatem, » etc. Ut scilicet promissorum cœlestium magnitudine attestarentur magnitudinem factorum, et nova facerent qui nova prædicarent.

THEOPHYLACT. Numerat autem apostolorum nomina, ut propter falsos apostolos evitandos sint noti et veri : et ideo sequitur : « Et imposuit Simoni nomen Petrus. » AUG. (*de con. Evang.* lib. II, c. 17.) Nullus autem putet nunc accepisse

Simonem nomen ut Petrus vocaretur, ne sit contrarium Joanni, qui longe ante dictum esse illi commemorat Petrus : « Tu vocaberis Cephass, quod interpretatur Petrus. » Marcus autem recapitulando hoc commemoravit : cum enim vellet nomina duodecim apostolorum enumerare, et necesse haberet *Petrum* dicere, breviter insinuare voluit quod non hoc antea vocaretur, sed ei Dominus nomen imposuerit. BED. Ideo autem Dominus voluit eum prius aliter vocari, ut ex ipsa commutatione nominis sacramentum commendaretur. Idem est ergo græce, sive latine *Petrus*, quod syriace *Cephas* ; et in utraque lingua nomen a *petra* derivatum est ; nec dubium quin alia de qua Paulus ait (1 *Cor.* 10) : « Petra autem erat Christus : » nam sicut lux vera

lumière (*Jean, 1*), et qu'il donna aux Apôtres le privilège d'être appelés la lumière du monde, de même il accorda à Simon, plein de foi en Jésus-Christ, qui est la pierre angulaire, ce nom glorieux de Pierre. — S. JÉR. De l'obéissance figurée par le nom de Simon, il s'élève à la connaissance que le nom de Pierre signifie.

« Et Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, » etc. — BÈDE. Il faut sous-entendre : « Et, étant monté sur la montagne, il appela à lui Jacques et Jean, » etc. — S. JÉR. Jacques, c'est-à-dire *qui supplante* et détruit tous les désirs de la chair ; Jean, c'est-à-dire celui *qui reçoit de la grâce* ce que les autres obtiennent par leurs efforts. « Et il les surnomma fils du tonnerre. » — S. CHRYS. Il appela ainsi les fils de Zébédée, parce qu'ils devaient répandre par toute la terre les oracles majestueux et éclatants de la divinité. — S. JÉR. Ou bien encore, cette dénomination fait ressortir les vertus éminentes de ces trois premiers Apôtres, qui ont mérité d'entendre sur la montagne la voix retentissante du Père, qui fit retentir comme un tonnerre, du sein de la nuée (*S. Matth., xvii*), ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » Le Sauveur voulait aussi que ses Apôtres fussent sous la nuée de la chair qui les enveloppait, et par le feu de la parole, des foudres spirituels, versant la pluie sur la terre, semblables en cela au Seigneur, qui change en pluie les éclats de la foudre, et éteint par l'eau de la miséricorde le feu de la vengeance.

« Et André. » — S. JÉR. Le mot André (1) signifie qui attaque avec une vigueur toute virile ce qui fait notre ruine, afin de trouver toujours en lui une réponse de mort, et que son âme soit toujours comme

(1) Le mot André vient du mot grec ἀνδρείος, *viril*, et dérive du mot ἀνήρ, *vir*.

erat Christus (*Joan. 1*), et donavit apostolis, ut lux mundi vocentur (*Matth. 5*), sic et Simoni qui credebat in petram Christum, petrae largitus est nomen. HIER. De obedientia autem quam *Simon* significat, ascenditur ad agnitionem, quam significat *Petrus*.

Sequitur : « Et Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem, » etc. BED. Subauditur a superioribus : « Vocavit ad se ascendens in montem. » HIER. Jacobum scilicet qui supplantata habet tota desideria carnis, et Joannem qui gratia accepit quod alii per laborem tenent. Sequitur : Et imposuit eis nomina *Boanerges*. CHRYS. Filios quidem Zebedæi sic nominat propter hoc quod

magna et clara Divinitatis edicta debebant orbi terræ diffundere. HIER. Vel per hoc trium superiorum sublime ostenditur meritum, qui in monte merentur audire tonitruum Patris per nubem de Filio tonantis (*Matth. 17*) : « Hic est Filius meus dilectus ; » ut et ipsi per nubem carnis et ignem verbi, quasi fulgura pluviam in terris spargerent, quoniam Dominus fulgura in pluviam fecit (*Psal. 134*), ut extinguat misericordia quod judicium urit.

Sequitur : « Et Andrean. » HIER. Qui viriliter vim facit perditioni, et ut responsum mortis in se semper habeat, et anima ejus sit semper in manibus suis. BED. Andreas enim græcum nomen est,

entre ses mains. — BÈDE. André est un nom grec, qui signifie viril, parce qu'il s'attacha au Seigneur avec courage.

« Et Philippe. » — S. JÉR. Ce nom signifie *bouche de la lampe*, c'est-à-dire celui dont les lèvres peuvent révéler ce que son cœur a conçu, parce que le Seigneur lui a ouvert la bouche pour éclairer les autres. Nous savons en effet qu'il est d'usage, dans l'Écriture, d'attacher aux noms hébreux une signification mystérieuse.

« Et Barthélemi. » — S. JÉR. Qui est le *fils de Celui qui suspend les eaux*; de Celui qui a dit (*Isaïe*, v) : « Et je commanderai aux nuages de ne point verser leurs eaux sur la terre. » Ce nom de fils de Dieu, on l'acquiert par un esprit pacifique, par l'amour de ses ennemis. « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils sont enfants de Dieu » (*S. Matth.*, v); « Aimez vos ennemis, afin d'être les enfants de Dieu. »

« Et Matthieu. » — S. JÉR. *Qui est comblé des dons du Seigneur*, parce qu'en effet il reçut, non-seulement la rémission de ses péchés, mais encore la faveur d'être admis au nombre des Apôtres. Et Thomas, c'est-à-dire *qui est un abîme*, car après avoir acquis la connaissance des plus profonds mystères, il les publie, lui et les autres Apôtres, avec l'assistance divine. « Et Jacques, fils d'Alphée, » c'est-à-dire *du docte* ou *du millième*, et mille tomberont à ses côtés (*Ps.* LX). C'est cet autre Jacob qui doit lutter, non point contre la chair et le sang, mais contre la malice spirituelle de Satan (*Ephes.*, vi). « Et Thadée, » *Corculus*, c'est-à-dire *qui cultive son cœur*, qui le garde avec le plus grand soin (*Prov.*, iv). — BÈDE. Thadée est celui que saint Luc, dans son Évangile (vi), et dans les Actes des Apôtres (1), désigne sous le

et interpretatur *virilis* (ab *andra*, quod est *vir*), quia viriliter Domino adhæsit.

Sequitur : « Et Philippum. » HIER. Qui est « os lampadis » qui illuminare potest ore quod corde concepit cui dedit Dominus « apertionem oris illuminantis. » Seimus hunc modum locutionis proprium esse divinarum Scripturarum quod hebræa nomina ad aliquod mysterium significandum sunt posita.

Sequitur : « Et Bartholomæum. » HIER. Qui est « filius suspendentis aquas, » illius scilicet qui dixit (*Isai.* 5) : « Et mandabo nubibus meis ne pluant super eam imbrem. » Nomen vero filii Dei per pacem et dilectionem acquiritur inimici : Beati enim pacifici, quoniam filii Dei sunt (*Matth.* 5), et (*ibidem*) : Di-

ligite inimicos vestros, ut filii Dei sitis.

Sequitur : « Et Matthæum. » HIER. Qui est *donatus*, cui donatur a Domino, ut non solum remissionem peccatorum adipiscatur, sed numero adscribatur apostolorum. « Et Thomam, » qui est *abyssus* : multa enim profunda scientes Dei numine proferunt. Sequitur : « Et Jacobum Alphæi, » id est, *docti* vel *millesimi*; cujus a latere cadent mille. (*Psal.* 60.) Hic alter Jacobus est, cui colluctatio non est adversus carnem et sanguinem, sed adversus spirituales nequitias. (*Eph.* 6.) Sequitur : « Et Thadæum : » is est *corculus*, id est, cordis cultor, qui conservat cor suum omni custodia. (*Prov.* 4.) BÈD. Thadæus autem ipse est quem Lucas in Evangelio (cap.

nom de Jude, frère de Jacques. Il était en effet frère de Jacques, lequel était lui-même frère, c'est-à-dire cousin-germain du Seigneur, comme il l'écrit dans son Epître.

« Et Simon le Chananéen, et Judas Iscariote, qui le livra. » L'Évangéliste ajoute ici quelques explications : il veut distinguer ceux dont il parle de Simon-Pierre et de Juda ou Jude, frère de Jacques. Simon est appelé Chananéen, de Chana, bourg de la Galilée. Judas est surnommé Iscariote, du bourg où il était né, ou de la tribu d'Issachar. — THÉOPH. L'Évangéliste le met au nombre des Apôtres, pour nous apprendre que Dieu ne rejette personne en prévision de sa méchanceté future, mais qu'il l'honore, au contraire, par égard pour sa vertu présente. — S. JÉR. Simon signifie *qui dépose la tristesse*. « Bienheureux ceux qui pleurent, dit Jésus-Christ, parce qu'ils seront consolés (Matth., v). Simon s'appelle le Chananéen, ou *Zélotès*, c'est-à-dire celui qui est dévoré du zèle de la gloire de Dieu (Ps. LXVIII). Judas Iscariote, c'est-à-dire *celui qui n'efface point par la pénitence son péché*, et dont le souvenir ne s'efface pas davantage ; car Judas signifie *celui qui confesse*, ou qui est avide de gloire ; et Iscariote signifie *souvenir de mort*. Et en effet il y a, dans l'Eglise, beaucoup de confesseurs superbes et vains, comme Simon le magicien, Arius et les autres hérétiques, et dont la funeste mémoire n'est rappelée dans l'Eglise qu'afin d'en éloigner les âmes chrétiennes.

ŷ. 20-22. — *Ils vinrent à la maison, et la foule s'y assembla de nouveau, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas. Ce que les siens ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui, car ils disaient : Il a perdu l'esprit.*

6) et in Actibus Apostolorum (cap. 1) *Judam Jacobi* nominat : erat enim frater Jacobi fratris Domini, ut ipse in epistola sua scripsit.

Sequitur : « Et Simonem Chananæum, et Judam Iscariotem qui tradidit illum. » Hæc cum additamento posuit, ad distinctionem Simonis Petri, et Judæ Jacobi ; Simon autem *Chananæus* dicitur a Chana, vico Galilææ ; Judas autem *Iscariotes* a vico in quo ortus est, aut ex tribu Issachar, dicitur. THEO-
HYLACT. Quem inter apostolos computat, ut discamus quod Deus non repellit aliquem propter futuram malitiam, sed propter præsentem virtutem dignum facit honore. HIER. Simon autem *ponens tristitiam* interpretatur : beati namque qui lugent nunc, quoniam ipsi

consolabuntur (Matth. 5) ; *Chananæus* autem, id est, *Zelotes* dicitur, quem zelus Dei comedit (Psal. 68) ; Judas autem *Iscariotes* est qui non delet peccatum suum per pœnitentiam, nec illud deletur per memoriam ; Judas enim *confitens* vel *gloriosus* interpretatur : Iscariotes autem *memoria mortis* : sunt autem confessores multi in Ecclesia superbi et gloriosi, ut Simon Magus, et Arius, et cæteri hæretici, quorum memoria mortalis ideo in Ecclesia celebratur, ut evitentur.

Et veniunt in domum, et convenit iterum turba ita ut non possent neque panem manducare. Et cum audissent sui, exierunt tenere eum : dicebant enim, quoniam in furorem versus est. Et Scribæ qui ab Hierosolymis descende-

Mais les scribes, qui étaient venus de Jérusalem, disaient : Il est possédé de Bêlézébub, et c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

BÈDE. Le Seigneur ramène à la maison ceux qu'il avait choisis sur la montagne, comme pour leur apprendre qu'après avoir reçu la dignité de l'apostolat ils devaient rentrer dans leur conscience. « Et ils vinrent à la maison, et la foule s'y assembla de nouveau, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas. » — S. CHRYS. Les chefs de la nation étaient pleins d'une superbe ingratitude, et ne pouvaient, à cause de leur orgueil, parvenir à la connaissance de la vérité. Mais la multitude du peuple, pleine de reconnaissance, vient à Jésus. — BÈDE. Et combien est heureuse cette foule qui afflue vers Jésus, et qui a tellement à cœur d'obtenir son salut qu'elle ne laisse ni à celui qui en est l'auteur, ni à ses disciples le temps de prendre leur nourriture. Toutefois, remarquons que celui que la foule extérieure recherche et fréquente ne recueille de la part de ses proches qu'une médiocre estime. Ecoutez l'Évangéliste : « Ce que les siens ayant appris, » etc. En effet, ils ne comprenaient pas la profondeur de la sagesse qu'il leur enseignait, et ils s'imaginaient que son langage était dépourvu de sens. Ils disaient donc : « Il a perdu l'esprit. » — THÉOPH. C'est-à-dire qu'il est possédé du démon et qu'il est furieux. Ils voulaient se saisir de lui, pour l'enfermer comme un démoniaque ; et c'étaient les siens qui voulaient prendre cette mesure, c'est-à-dire ses proches, peut-être ses compatriotes ou ses frères. — VICTOR D'ANTIOCHE. N'était-ce pas une inconcevable folie de traiter d'insensé (1) l'auteur de si grands miracles, et Celui qui enseignait une doctrine toute céleste, ou plutôt les oracles de la divine sagesse ?

(1) Le texte grec porte ἐξέστη (il est sorti de lui-même, il ne se possède plus), ce que la Vulgate a fort justement traduit par : « Il a perdu l'esprit. »

rant, dicebant, quoniam Beelzebub habet; et quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

BED. Electos in monte apostolos Dominus ad domum reducit, quasi eos admonens ut post acceptum apostolatus gradum ad conscientiam suam redeant : unde dicitur : « Et veliunt in domum, et convenit iterum turba ita ut non possent neque panem manducare. » CHRYS. Ingratæ quidem erant principum multitudines, quos impedit a cognitione elatio ; grata vero populi multitudo venit ad Jesum. BED. Quam beata vero frequentia turbæ confluentis, cui tantum fuit curæ ad obtinendam salutem ut auctori salutis cum his qui secum erant, nec vescendi quidem hora libera

maneret ; sed quem turba frequentat externa, hunc propinquorum æstimatio parvipendit : sequitur enim : « Et cum audissent sui, » etc. Quia enim altitudinem sapientiæ quam audiebant, capere non poterant, quasi in alieno eum sensu locutum esse credebant : unde sequitur : « Dicebant enim quoniam in furorem versus est. » THEOPHYLACT. Id est, dæmonium habet et furit ; et ideo eum tenere volebant, ut incarcerarent tanquam dæmoniacum. Et quidem sui hoc volebant, id est, propinqui, forte compatriotæ ejus vel fratres ejus. VICTOR ANTIOCHEN. Stulta autem fuit insania, quod tantorum miraculorum factorem et cœlestis doctrinæ (vel divinæ sapientiæ) doctorem in furiam versum concipiunt.

BÈDE. Il y a du reste une grande différence entre ceux qui ne comprennent point la parole de Dieu, par suite de la lenteur de leur intelligence, tels qu'étaient ceux dont il est ici question, et ceux qui comprenant très-bien cette divine parole, la poursuivent sciemment de leurs blasphèmes, comme le firent ceux dont l'Évangéliste ajoute : « Et les scribes qui étaient venus de Jérusalem, » etc. Ils s'efforcent en effet de dénaturer par une interprétation maligne les faits qu'ils ne pouvaient nier, comme si ces faits n'étaient pas l'œuvre de la divinité, mais qu'ils eussent pour auteur le plus immonde des esprits, Béalzébub, qui était le dieu d'Accaron ; car Beel a le même sens que Baal, et zébug signifie mouche. Béalzébub signifie donc l'homme des mouches, à cause des souillures qu'elles laissaient sur le sang immolé à ce faux dieu. Cette infâme dénomination de prince des démons, ils la donnaient à Notre-Seigneur lui-même, en ajoutant : « Il chasse les démons au nom du prince des démons. »

S. JÉR. Dans le sens mystique, cette maison à laquelle ils viennent, c'est la primitive Eglise. La foule qui empêche de manger le pain, ce sont les péchés et les vices : car celui qui mange ce pain indignement, mange et boit sa condamnation. (I *Cor.*, xi.) — **BÈDE.** Les scribes qui viennent de Jérusalem blasphèment, mais la foule qui en vient également suit le Seigneur aussi bien que les Juifs et les Gentils qui vinrent des autres contrées. C'est ce qu'on devait voir encore au temps de la passion, où le peuple juif le conduirait en triomphe à Jérusalem des palmes dans les mains et en célébrant ses louanges, les Gentils demanderaient à le voir, tandis que les scribes et les pharisiens machineraient sa mort.

v. 23-30. — *C'est pourquoi Jésus les ayant assemblés, leur dit en parabole :*

BEB. Multum autem distat inter eos qui verbum Dei pro mentis tarditate non intelligunt, quales fuerunt de quibus dictum est, et eos qui hoc quod intelligunt de industria blasphemant, de quibus subditur : « Et scribæ qui ab Hierosolymis, » etc. Quæ enim negare nequiverant, sinistra interpretatione pervertere laborant, quasi non Deitatis opera essent, sed immundissimi spiritus, id est, Beelzebub, qui Deus erat Accaron ; nam *Beel* quidem ipse est Baal ; *zebub* autem musca vocatur ; Beelzebub ergo, id est, *vir muscarum* interpretatur ob sordes immolati cruoris ; ex ejus spurcissimo titulo, principem demoniorum eum nominabant, eum subdunt : « Et quia in principe demoniorum eiecit demonia. »

HIER. Mystice autem domus ad quam veniunt, primitiva est Ecclesia ; turbæ quæ impediunt panem manducare, peccata et vitia sunt ; quia qui manducat indigne, judicium sibi manducat et bibit (I *Cor.* 11). **BEB.** Scribæ etiam ab Hierosolymis descendentes blasphemant. Turba vero ab Hierosolymis veniens secuta est Dominum, et ab aliis regionibus Judæorum sive Gentium ; quia sic erat passionis tempore futurum ut turba illum populi Judæorum cum palmis ac laudibus Hierosolymam perduceret, videre Gentiles desiderarent ; sed Scribæ et Pharisei de ejus morte tractarent.

Et convocatis eis in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Satanas Satanam eicere ? Et

Comment Satan peut-il chasser Satan? Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne saurait subsister; et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison ne saurait subsister. Si donc Satan s'élève contre lui-même, il est divisé, il ne pourra subsister, et sa puissance touche à sa fin. Nul ne peut entrer dans la maison du fort et enlever ses armes, si auparavant il ne l'enchaîne; et alors il pillera sa maison. En vérité, je vous le dis : Tous les péchés seront remis aux enfants des hommes, même les blasphèmes qu'ils auront proférés. Mais celui qui aura blasphémé contre l'Esprit saint n'obtiendra jamais de pardon; il sera coupable d'un crime éternel. Jésus leur parla ainsi, parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit impur.

S. CHRYS. (*hom. 42 sur S. Matth. et dans l'Ouvrage imparfait, hom. 29.*) Le Seigneur, relevant ce blasphème des scribes, leur montre l'impossibilité du fait qu'ils avancent et confirme sa démonstration par un exemple : « Et les ayant assemblés, il leur disait en parabole : Comment Satan peut-il chasser Satan ? » C'est-à-dire : Un royaume divisé contre lui-même par une guerre intestine sera nécessairement entraîné à sa ruine ; c'est ce qui arrive aussi bien dans une famille que dans une cité. Si donc le royaume de Satan est divisé contre lui-même, de sorte que Satan chasse Satan du milieu des hommes, la ruine du royaume des démons est imminente. Or, le règne des démons consiste à tenir les hommes asservis à leur tyrannie. Si donc ils sont chassés loin des hommes, dès lors leur empire est détruit ; mais, s'ils conservent encore leur pouvoir sur les hommes, il est évident que le royaume de ce malin esprit est encore debout, et qu'il n'est point divisé contre lui-même. — LA GLOSE. Après avoir démontré par cet exemple que le démon ne peut chasser le démon, Jésus enseigne la manière de le chasser : « Personne, dit-il, ne peut enlever les armes du fort armé, à moins

si regnum in se dividatur, non potest stare regnum illud. Et si domus super semetipsam dispertiat, non potest domus illa stare. Et si Satanas consurrexerit in semetipsum, dispertitus est, et non poterit stare, sed finem habet. Nemo potest vasa fortis ingressus in domum diripere, nisi prius fortem alliget; et tunc domum ejus diripiet. Amen dico vobis, quoniam omnia dimittentur filiis hominum peccata et blasphemiae, quibus blasphemaverint. Qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum, non habebit remissionem in aeternum; sed reus erit aeterni delicti, quoniam dicebant : Spiritum immundum habet.

CHRYS. (*hom. 42. in Matth., et in opere imperf., hom. 29.*) Posita blasphemia Scribarum Dominus ostendit impossibile fore quod dicebant. suam probationem exemplo confirmans. Unde dicit : « Et convocatis eis in parabolis

dicebat illis : Quomodo potest Satanas Satanam ejicere ? » Quasi diceret : Regnum contra se intestino bello divisum necesse est desolari; quod et in domo et in civitate videtur : quocirca et si Satanae regnum in seipsum divisum est, ita quod Satanas ab hominibus repellat Satanam, desolatio regni daemonum appropinquavit. Regnum autem eorum est in hoc quod homines subditos teneant : si igitur ab hominibus pelluntur, hoc non est aliud quam regnum eorum dissolvi; si autem adhuc in hominibus tenent potestatem, manifestum est quod regnum maligni adhuc stat, et non est contra seipsum divisum. GLOSS. Et quia jam ostendit exemplo quod daemonem non expellit, ostendit quomodo possit expelli, dicens : « Nemo potest

qu'il ne l'ait enchaîné auparavant, » etc. — THÉOPHYL. Voici le sens de cette comparaison : le fort, c'est le démon; ces armes, ce sont les hommes où il fait sa demeure. A moins donc qu'on n'ait auparavant vaincu et enchaîné Satan, comment lui ravir ses armes (1), c'est-à-dire les infortunés qu'il possède? C'est ainsi que moi, qui lui ravis ses armes, c'est-à-dire qui délivre les hommes de la possession du démon, je commence par enchaîner et vaincre ces esprits de ténèbres et je me constitue leur ennemi. Comment donc pouvez-vous dire que je suis possédé par Béezébub et que je suis l'ami des démons, moi qui les chasse et les mets en fuite? — BÈDE. Le Seigneur a aussi enchaîné le fort, c'est-à-dire le démon, en paralysant les moyens de séduction qu'il emploie contre les élus. Et étant entré dans la maison, c'est-à-dire dans le monde, il a pillé sa maison et ravi ses meubles, c'est-à-dire les hommes qu'il soustrait aux pièges de Satan et incorpore à son Eglise. Ou bien encore, il a pillé sa maison parce que les diverses parties du monde où dominait cet antique ennemi du genre humain ont été données en partage à ses Apôtres et à leurs successeurs, pour ramener tous ces peuples dans la voie de la vie. Le Seigneur leur montre l'énormité du crime qu'ils commettaient en osant attribuer au démon ce qu'ils savaient très-bien être l'œuvre de Dieu. Il ajoute donc : « Je vous le dis en vérité, tous les péchés seront remis, » etc. Et en effet, tous les péchés, les blasphèmes ne sont pas indifféremment remis à tous les hommes; mais seulement à ceux qui font ici-bas une digne pénitence de leurs égarements. Ainsi il ne faut admettre ni l'erreur de Novatien, qui refusait le pardon aux martyrs

(1) Le mot *vasa* est souvent pris, dans l'Écriture, dans le sens d'armes; ainsi, dans le livre de Judith, xvi, 23, *vasa bellica*; dans Jérémie xxi, 4, *vasa belli*. Aussi, saint Luc (xi), au lieu de *vasa*, a mis le mot *arma*.

vasa fortis diripere, nisi fortem alliget, » etc. THEOPHYLACT. Exemplum tale est : *fortis* est demon; *vasa ejus* sunt homines, in quibus recipitur. Nisi ergo quis prius vincat demonem et alliget, quomodo vasa ejus (id est, demoniacos) ab eo diripiet? Sic et ego qui diripio vasa ejus, id est, libero homines a demoniaca passione, prius alligo demones et supero eos et inimicus eorum sum. Quomodo ergo dicitis quod Beelzebub habeo, et demonum amicus existens demonia ejicio? BED. Alligavit etiam Dominus fortem (id est, diabolum), hoc est, ab electorum seductione compescuit; et ingressus in domum (id est, in mundum), domum ejus et vasa (id est,

homines) diripuit; quia ereptos a diaboli laqueis Ecclesie sue adunavit. Vel domum ejus diripuit, quia omnes mundi partes quibus olim hostis dominabatur antiquus, apostolis eorumque successoribus distribuit, ut populos ad viam vite converterent. Ostendit autem Dominus quod grande scelus comitterent, qui hoc quod Dei esse cognoverant, diaboli esse clamabant, cum subdit : « Amen dico vobis quoniam omnia dimittentur, » etc. Omnia quidem peccata et blasphemie non passim dimittantur omnibus, hominibus, sed his qui dignam pro erroribus suis in hac vita penitentiam egerint. Et sic neque ullum habet locum, vel Novatianus qui penitentibus (qui in martyrio

qui étaient tombés, malgré leur repentir ; ni l'erreur d'Origène, qui prétend qu'après le jugement universel, après les innombrables évolutions des siècles, les pécheurs obtiendront le pardon de leurs péchés. Notre-Seigneur combat cette erreur dans les paroles suivantes : « Celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit ne recevra jamais son pardon. » — S. CHRYS. (1) Jésus-Christ déclare que le blasphème contre sa personne trouvera son pardon, parce qu'il avait paru sur la terre comme un homme méprisé et de basse extraction ; mais l'outrage contre Dieu n'a point de pardon à espérer. Or, le blasphème contre le Saint-Esprit s'adresse directement à Dieu même. Car le règne de Dieu est l'œuvre de l'Esprit saint, et c'est pour cela que Jésus-Christ déclare que le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera jamais pardonné. Au lieu de ces paroles : « Mais il sera coupable d'un crime éternel, » un autre Evangéliste (*Matth.*, XII) dit : « Il ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre. » Il faut entendre par là le jugement prescrit par la loi juive, et le jugement futur. La loi juive, en effet, condamnait à mort celui qui blasphémait contre Dieu (*Lévit.*, XXIV, 15), et aux yeux de la loi nouvelle il est également sans excuse. Or, quiconque reçoit le baptême est par là même placé en dehors du siècle présent, et cette vertu du baptême qui remet les péchés était ignorée des Juifs. Celui donc qui attribue au démon les miracles et l'expulsion des démons qui sont l'œuvre propre de l'Esprit saint tout seul, celui-là ne peut excuser son blasphème, et un blasphème aussi énorme ne peut être remis, parce qu'il est contre le Saint-Esprit. Or voici en quoi consistait ce blasphème : « Et ils disaient : Il est possédé de l'esprit immonde. »

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, bibliothèque des Pères, tome 1.

lapsi sunt) veniam negat esse tribuendam ; vel Origenes qui asserit, post iudicium universale transactis licet secutorum volutationibus innumeris, cunctos peccatores veniam peccatorum esse consecuturos ; cujus errorem sequentia Domini verba redarguunt, cum subditur : « Qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum, non habebit remissionem in æternum. » CHRYS. Et quidem blasphemiam quæ circa eum extat excusationem habere dicit, quia tunc videbatur homo despectus et infimi generis, sed injuria Dei remissionem non habet : blasphemiam autem in Spiritum sanctum contra Deum fit. Est enim Spiritus sancti operatio regnum Dei. Et propter hoc *irremissibilem* dicit esse Spiritus sancti blasphemiam. Pro eo autem quod

hic subditur : « Sed erit reus æterni delicti, » alius Evangelista dicit (*Matth.* 12) : « Neque in hoc seculo, neque in futuro. » Per quod intelligitur iudicium quod est secundum legem, et futurum : cum enim lex maledicentem Deum occidi jubeat (*Lévit.* 24, v. 15), in hoc legis secundæ excusationem non habet. Omnis autem qui baptizatur, extra hoc seculum fit. Latebat autem Judæos remissio quæ fit per baptismum. Qui ergo miracula et dæmonum ejectionem quæ solum sunt propria Spiritus sancti dæmoni appropriat, nulla excusatio sibi de blasphemiam relinqueretur. Sed neque blasphemiam talis, cum sit contra Spiritum sanctum, remitti videtur : unde exponens subdit : « Quoniam dicebant : Spiritum habet immundum. »

THÉOPHYL. Il faut entendre qu'ils n'obtiendront pas leur pardon à moins qu'ils ne se repentent et ne fassent pénitence. Lorsqu'ils se scandalisaient des humiliations qui étaient la conséquence de l'incarnation du Christ, même sans repentir, ils étaient tant soit peu excusables et obtenaient quelque chose du pardon de leur crime. — S. JÉR. Ou bien ces paroles signifient que celui qui, reconnaissant Jésus pour le Christ, ose l'appeler le prince des démons, ne méritera point de faire pénitence, ni d'obtenir par là son pardon. — BÈDE. Toutefois, ceux qui ne croient pas à la divinité du Saint-Esprit ne sont pas coupables de ce blasphème irrémissible, parce que cette erreur est l'effet non point d'une malice diabolique, mais bien plutôt de l'ignorance humaine. — S. AUG. (*serm. 11, chap. 12 sur les paroles du Seign.*) Ou bien encore, cette impénitence elle-même est le blasphème contre le Saint-Esprit, blasphème qui sera irrémissible. Car celui dont le cœur impénitent s'amasse un trésor de colère (*Rom., II*) se rend coupable de blasphème contre le Saint-Esprit, soit par ses pensées, soit par ses discours. L'Évangéliste ajoute : « Parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit immonde. » Il veut montrer par là que Jésus-Christ prononce cet anathème contre les Juifs, parce qu'ils l'accusaient de chasser les démons au nom de Béalzébub. Ce n'est pas que ce fût là un blasphème absolument irrémissible, puisqu'on peut en obtenir le pardon par un repentir sincère ; mais le Seigneur proféra cette terrible sentence, parce qu'ils l'accusaient de recourir à l'intervention de l'esprit immonde, et il leur démontre qu'il serait ainsi divisé contre lui-même, tandis que le Saint-Esprit unit par un lien indivisible ceux qu'il rassemble en pardonnant les péchés, qui de leur nature sont des principes de division intestine. Or il n'y a, pour

THEOPHYLACT. Est autem intelligendum quod veniam non consequentur, nisi pœniteant: cum vero in carne Christi scandalizabantur. etiam si non pœniterent, aliquid excusationis habebant, et remissionis aliquid consequabantur. HIER. Vel hoc dicit, quia non merebitur pœnitentiam agere, ut recipiatur qui Christum intelligens, *principem demoniorum* esse dicebat. BED. Neque tamen hi qui Spiritum Sanctum non esse *Deum* credunt, irremissibilis blasphemie crimine tenentur, quia non invidentia diabolica, sed humana ignorantia ducti, hoc faciunt. AUG. (*de Verb. Domini*, serm. 11, c. 12.) Vel ipsa impœnitentia est blasphemia Spiritus sancti, quæ non remittetur. Contra enim Spiritum sanc-

tum quo peccata dimittuntur, verbum dicit (sive cogitatione, sive lingua) qui sibi per eor impœnitens thesaurizat iram (*Rom. 2*). Subjungit autem: « Quoniam dicebant: Spiritum immundum habet, » ut ostenderet hinc fuisse exortam causam ut hoc diceret, eo quod dicerent eum in Beelzebub demonem expellere; non quia esset blasphemia quæ non remittitur (cum et hæc remittatur si recta pœnitentia consequatur), sed hinc causa extitit ut a Domino illa sententia proferretur, facta mentione spiritus immundi quem adversus seipsum divisum Dominus ostendit propter Spiritum sanctum, qui etiam quos colligit efficit indivisos, peccata quæ adversus se divisa sunt dimittendo; cui dono remis-

rejeter ce don de la miséricorde divine, que celui dont le cœur est endurci par l'impénitence. En effet, dans un autre endroit, les Juifs accusèrent Jésus d'être possédé du démon (*Jean*, VIII), et cependant il ne les accuse point de blasphème contre le Saint-Esprit. C'est qu'alors ils ne mirent point en avant l'esprit immonde, et ne fournirent pas au Sauveur l'occasion de leur démontrer, par leur propre témoignage, qu'il serait divisé contre lui-même, comme le serait Bézélzébub par la puissance duquel ils prétendaient que les démons pouvaient être chassés.

ÿ. 30-35. — *Sa mère et ses frères étant venus, ils se tinrent dehors et l'envoyèrent appeler. Or le peuple était assis autour de lui, et on lui dit : Votre mère et vos frères sont là dehors qui vous cherchent. Il leur répondit : Qui est ma mère et qui sont mes frères? Et regardant ceux qui étaient assis autour de lui : Voici, dit-il, ma mère et mes frères. Car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.*

THÉOPHYL. Comme les parents du Sauveur, qui le croyaient atteints de folie, étaient venus pour s'emparer de sa personne, sa mère, conduite par son amour (1), vint le trouver. « Et sa mère et ses frères, dit l'Évangile, vinrent à lui. » — S. CHRYS. Ces paroles prouvent évidemment que sa mère et ses frères n'étaient pas toujours avec lui. Mais comme ils l'aimaient tendrement, ils viennent le trouver, conduits par le respect et l'affection, et ils l'attendent au dehors, « car toute la foule était assise autour de lui. » — BÈDE. Les frères du Seigneur, dont il est ici question, ne sont pas, comme le prétend Helvi-

(1) Le texte de Théophylacte porte : *εὐλοδοξίαι πάθει*, par la passion de l'amour de la gloire, sentiment trop injurieux à la très-sainte Vierge pour que saint Thomas ait conservé ces expressions.

sionis non resistit, nisi qui duritiam cordis impœnitentis habuerit: nam alio loco dixerunt Judæi de Domino quod dæmonium haberet (*Joan.* 8), nec tamen ibi aliquid dixit de blasphemia Spiritus sancti; quoniam non ita abjecerunt spiritum immundum, ut in se divisus ex ore eorum posset ostendi, sicut Beelzebub a quo dæmones ejici posse dixerunt.

Et venerunt mater ejus et fratres, et foris stantes miserunt ad eum vocantes eum. Et sedebat circa eum turba, et dicit ei: Ecce mater tua et fratres tui foris quærunt te. Et respondens eis, ait: Quæ est mater mea, et fratres mei? Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus se-

debant, ait: Ecce mater mea et fratres mei: qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, et soror mea, et mater mea est.

THEOPHYLACT. Quia propinqui Domini venerant tenere eum tanquam in furiam versum, materejus, amoris compassione detenta, venit ad ipsum: unde dicitur: « Et venerunt mater ejus et fratres, » etc. CHRYS. Ex hoc autem manifestum fit, quod non semper cum eo erant fratres ejus et mater. Quia vero dilectus erat, ad eum propter reverentiam et affectum veniunt, de foris expectantes: unde sequitur « Et sedebat circa eum turba, » etc. BÈDE. « Fratres Domini, » non filii semper Virginis Mariæ (juxta Helvidium),

dius, les fils de Marie, qui est restée toujours vierge, ni les fils de Joseph, qu'il aurait eus d'une autre épouse, selon l'opinion de quelques autres, mais simplement ses parents. — S. CHRYS. Un autre Évangéliste dit (*Jean*, VII) que ses frères ne croyaient pas encore en lui, ce qui se rapporte parfaitement à ce qui est dit ici, qu'ils le cherchaient et l'attendaient au dehors. Aussi, se conformant à leurs dispositions, il semble ne pas se souvenir qu'ils sont ses parents, et il répond : « Quelle est ma mère et qui sont mes frères ? » En parlant de la sorte, il ne renie ni sa mère, ni ses frères, mais il montre qu'il faut placer l'estime qu'on doit faire de son âme bien au-dessus de tous les liens du sang, et il donne cette leçon à ceux qui recherchaient la conversation de leurs proches, comme une chose plus utile que la doctrine du salut.

BÈDE. Malgré leurs instances, il n'en continue pas moins la prédication de la divine parole, non qu'il oubliât les devoirs de la piété filiale, mais afin de montrer qu'il se devait bien plus aux mystères de son Père qu'aux devoirs de la tendresse filiale envers sa mère. Il ne témoigne aucun mépris pour ses frères, mais il préfère les œuvres spirituelles aux liens de la parenté, et il nous enseigne que le lien qui unit les cœurs est plus sacré que celui qui ne fait qu'unir les corps. « Et regardant ceux qui étaient assis autour de lui : Voici, dit-il, ma mère et mes frères. » — S. CHRYS. Notre-Seigneur nous apprend encore ici qu'il faut honorer plus que nos proches ceux qui nous sont unis par la foi. On devient la mère de Jésus par la prédication, car on lui donne une sorte de naissance en l'enfantant dans le cœur de ceux qu'on est chargé d'enseigner. — S. JÉR. Or, sachons que nous sommes les frères et les sœurs de Jésus, à cette condition que nous

nec filii Joseph ex alia uxore (juxta quosdam) putandi sunt, sed ejus potius intelligendi sunt esse cognati. CHRYS. Alter autem Evangelista dicit (*Joan.* 7. quod fratres ejus nondum credebant in eum : cui convenit quod hic dicitur, quod eum querebant de foris expectantes : et secundum eandem intentionem Dominus eorum non sicut propinquorum meminit. Unde sequitur : « Et respondens eis ait : Quæ est mater mea et fratres mei. » Hoc autem non dixit, matrem et fratres omnino reprobando ; sed ostendens quod super omnem cognationem temporalem oportet propriam animam præhonorare : unde convenienter hoc dicitur his qui vacabant ad propinquorum colloquutionem, quasi ad aliquid utilius quam sit doctrina salutis.

BED. Rogatus ergo, ab officio verbi egredi dissimulat, non maternæ refutans obsequium pietatis, sed paternis se mysteriis amplius quam maternis debere monstrans affectibus. Nec injuriose fratres contemnit, sed opus spirituale carnis cognationi præferens, religiosiorem cordium copulam docet esse quam corporum. Unde sequitur : « Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei. » CHRYS. In quo Dominus ostendit quod oportet eos qui fidei sunt propinqui, præ omnibus consanguineis honorare. Jesu quidem aliquis mater efficitur prædicando : quasi enim parit Dominum, quem cordi audientis infuderit. JÉR. Sciamus autem nos esse fratres ejus et sorores, si voluntatem patris ejus imple-

accomplirons la volonté de son Père, afin d'être un jour ses cohéritiers, car Jésus discerne ses frères et ses sœurs d'après leurs actes et non d'après la différence des sexes. « Celui qui fait la volonté de mon Père est mon frère, etc. » — THÉOPH. Il ne refuse pas à sa mère ce titre glorieux, mais il montre qu'elle est digne de le porter, non-seulement parce qu'elle a enfanté le Christ, mais encore parce qu'elle est un modèle accompli de toutes les vertus.

BEDE. Dans le sens mystique, la mère et le frère de Jésus sont la synagogue et le peuple juif, qui lui aussi est sorti de la synagogue. Ils ne peuvent entrer dans l'intérieur de la maison pendant que Jésus y enseigne, parce qu'ils ne s'appliquent point à entendre, dans le sens spirituel, ses divins oracles. Mais la foule prévient les Juifs et parvient jusqu'à Jésus, c'est-à-dire que, tandis que la nation juive ne s'empresse nullement de venir à Jésus, les Gentils affluent vers lui de toutes parts. Les parents de Jésus, qui se tiennent dehors, et qui veulent le voir, ce sont les Juifs, qui, se tenant dehors, se constituent gardiens de la lettre, et qui aiment mieux presser Jésus de sortir, pour leur donner un enseignement tout charnel, plutôt que d'entrer, pour recueillir sa doctrine toute spirituelle. Si donc, par cela seul qu'ils se tiennent dehors, Jésus ne voulut point reconnaître ses parents, comment nous reconnaîtra-t-il si nous restons dehors, car c'est au dedans qu'est le Verbe, c'est au dedans qu'est la lumière.

verimus, ut cohæredes simus ejus, quia non in sexibus, sed in factis discernit. Unde sequitur: « Qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater, » etc. THOPHYLACT. Non ergo negans matrem hoc dixit, sed ostendens quod non solum est digna honore propter hoc quod genuit Christum, sed propter omnem aliam virtutem.

BEDA. Mystice autem mater et frater Jesu sunt synagoga ex cujus carne est editus, et populus Judæorum, qui Salvatore intus docente venientes intrare

nequeunt, cum spiritualiter intelligere dicta negligunt: præoccupans autem turba ingreditur, quia differente Judæa, Gentilitas fluxit ad Christum: foris enim stantes volunt Dominum videre cognati ipsius, cum Judæi se ad custodiam litteræ foris fixerunt, et Christum potius ad carnalia docenda cogunt exire, quam se ad discenda spiritualia consentiunt ingredi. Si ergo foris stantes nec ipsi agnoscuntur parentes, quemadmodum nos agnoscemur, si foris stemus? Intus enim est verbum, intus est lumen.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- γ. 1-20. Respect, égards de Jésus pour sa mère. — Quel jour Notre-Seigneur exposa cette parabole. — Pourquoi se dirige-t-il sur les bords de la mer ? — Que figure la barque dans laquelle il monte ? — Qu'est-ce qu'une parabole ? — Pourquoi le Sauveur se sert de paraboles ? — Que veulent dire ces paroles : « Il leur disait dans sa manière d'instruire ? » — Comment faut-il entendre ces autres paroles : « Celui qui sème sortit pour semer ? » — Comment la parole de Dieu se fait entendre à tous sans distinction. — Pourquoi Notre-Seigneur ne dit pas que celui qui sème a jeté lui-même sa semence sur le chemin. — Que figurent ce chemin, les oiseaux du ciel, la pierre et les épines ? — Grand nombre des méchants, petit nombre de ceux qui sont sauvés. — Est-ce au semeur qu'il faut attribuer la perte de la plus grande partie de sa semence ? — Différence entre la culture matérielle et la culture spirituelle. — Pourquoi Jésus-Christ parle à la foule en paraboles. — Quelle est la raison pour laquelle elle ne voit ni ne comprend ? — Pourquoi le Sauveur ne cessait de leur parler en paraboles. — Que devait-elle faire pour en avoir l'intelligence ? — Pourquoi Notre-Seigneur compare-t-il l'enseignement de sa doctrine à une semence jetée dans un champ ? — Trois classes de personnes qui entendent la parole de Dieu et n'en tirent aucun profit. — Trois degrés parmi ceux qui l'entendent et la font fructifier. — Que représentent ces trois nombres : *trente, soixante, cent* ? — Que figurent ici la lampe, le boisseau, le lit, le chandelier ? — Devoirs et obligations des ministres de la parole sainte. — Que signifient ces paroles : « On se servira à votre égard de la même mesure dont vous vous serez servi ? » — Comment peut-il se faire qu'on ôte à un homme ce qu'il n'a pas ?
- δ. 26-29. Quel est l'objet de cette nouvelle parabole ? — Que faut-il entendre par le royaume de Dieu ? — Que figurent ici la semence, le semeur qui s'endort, etc ? — Pourquoi Notre-Seigneur dit-il : « La semence germe sans qu'il sache comment ? » — Que figure l'herbe, l'épi, le blé formé qui remplit l'épi, et la faux qu'on introduit dans la moisson ? — Autre interprétation figurée de cette parabole.
- ε. 30-34. Quel est l'objet de la parabole du grain de sénevé ? — Développements qu'a pris la prédication de la parole de la foi. — Comment cet arbre a étendu au loin ses branches. — Que figure encore ce grain de sénevé ? — Pourquoi Notre-Seigneur ne parlait au peuple qu'en paraboles, et les expliquait en particulier à ses disciples.
- ζ. 35-40. Quels étaient les trois lieux de refuge de Jésus, lorsqu'il était pressé par la foule ? — Pourquoi prend-il avec lui ses disciples dans ces barques, et n'y reçoit-il aucune autre personne ? — Pourquoi permet-il qu'ils soient exposés à un aussi grand danger ? — Pourquoi se livre-t-il au sommeil au milieu de la tempête ? — Que signifient les paroles qu'il adresse à la mer : « Tais-toi, calme-toi ? » — Reproche qu'il fait à ses disciples. — Etat de leur esprit à son égard. — Explication allégorique et morale de ce fait miraculeux.
-

ŷ. 4. 20. — *Jésus vint une autre fois enseigner au bord de la mer, et une grande multitude s'assembla autour de lui; de sorte que, montant dans une barque, il se tenait sur la mer, et toute la multitude était à terre le long du rivage, et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles, et leur disait en sa manière d'instruire: Ecoutez: Celui qui sème s'en alla semer; et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel étant venus, la mangèrent. Une autre tomba sur un terrain pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre où elle était avait peu de profondeur. Le soleil s'étant levé ensuite, elle fut brûlée, et comme elle n'avait point de racine, elle se dessécha. Il en tomba une autre partie dans des épines, et les épines ayant cru, l'étouffèrent, et elle ne porta point de fruit. Une autre enfin tomba dans une bonne terre, et elle porta son fruit, qui poussa et crût jusqu'à la maturité; quelques grains rapportant trente pour un, d'autres soixante et d'autres cent. Et il leur disait: Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre. Lorsqu'il se trouva seul, les douze qui le suivaient lui demandèrent le sens de cette parabole; et il leur dit: Pour vous, il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour ceux qui sont dehors tout est caché sous des paraboles; de sorte que voyant, ils voient et ne voient pas, et qu'écoutant, ils écoutent et n'entendent pas, de peur que se convertissant, ils n'obtiennent le pardon de leurs péchés. Eh quoi! leur dit-il encore, n'entendez-vous pas cette parabole? Comment donc pourrez-vous les entendre toutes? Celui qui sème, sème la parole. Ceux qui sont le long du chemin, où la parole est semée, sont ceux qui ne l'ont pas plutôt ouïe que Satan vient et enlève cette parole qu'avait été semée dans leurs cœurs. De même que ceux qui sont figurés par ce qui est semé en des lieux pierreux sont ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent aussitôt avec joie; mais n'ayant point en eux-mêmes de racine, ils sont inconstants, et lorsqu'il survient des traverses et des persécutions à cause de la parole, ils en prennent aussitôt un sujet de scandale. Les autres, qui sont figurés par ce qui est semé parmi les épines, sont ceux qui écoutent la parole;*

CAPUT IV.

Et iterum cepit docere ad mare, et congregata est ad eum turba multa, ita ut in navim ascendens sederet in mari: et omnis turba circa mare super terram erat: et docebat eos in parabolis multa, et dicebat illis in doctrina sua: Audite. Ecce exiit seminans ad seminandum. Et dum seminat, aliud cecidit circa viam, et venerunt volucres cœli, et comederunt illud. Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam, et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ, et quando ortus est sol, exaruit, et eo quod non habebat radicem, exaruit. Et aliud cecidit in spinas, et ascenderunt spinæ, et suffocaverunt illud, et fructum non dedit. Et aliud cecidit in terram bonam, et dabat fructum ascendentem et crescentem; et afferebat unum tricesimum, et unum sexagesimum, et unum

centesimum. Et dicebat: Qui habet aures audiendi, audiat. Et cum esset singularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam. Et dicebat eis: Vobis datum est nosse mysterium regni Dei; illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt; ut videntes videant, et non videant; et audientes audiant, et non intelligant; ne quando convertantur, ut dimittantur eis peccata. Et ait illis: Nescitis parabolam hanc? Et quomodo omnes parabolas cognoscetis? Qui seminat, verbum seminat: hi autem sunt qui circa viam ubi seminatur verbum; et cum audierint, confestim venit Satanas, et aufert verbum quod seminatum est in cordibus eorum: et hi sunt similiter qui supra petrosa seminantur, qui cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud, et non habent radicem in se, sed temporales sunt; deinde orta tribulatione vel persecutione propter verbum, confestim scandalizantur. Et alii sunt qui in spinis seminan-

mais les sollicitudes de ce siècle, et l'illusion des richesses et les autres passions, s'emparant de leurs esprits, y étouffent la parole, et font qu'elle demeure sans fruit. Enfin ceux qui sont marqués par ce qui est semé dans la bonne terre, sont ceux qui écoutent la parole, qui la reçoivent, et qui portent du fruit, l'un trente pour un, l'autre soixante, et l'autre cent.

THÉOPH. Les dernières paroles du Sauveur sembleraient indiquer une certaine indifférence pour sa mère (1); cependant, il a pour elle les plus grands égards, car c'est à sa considération qu'il se dirige sur les bords de la mer. « Et il se mit de nouveau à enseigner. » — BÈDE. Le récit de saint Matthieu prouve que ce discours que Jésus va prononcer sur le bord de la mer a eu lieu le même jour que celui qui précède, car cet Evangéliste, après avoir rapporté le premier discours, ajoute immédiatement : « Ce même jour, Jésus sortit de la maison et vint s'asseoir sur le bord de la mer. » — S. JÉR. Il commence à enseigner sur le bord de la mer, comme pour indiquer, par la nature du lieu qu'il choisit, l'amertume et l'inconstance de ses auditeurs. — BÈDE. Il sort de la maison, et continue ses enseignements sur le bord de la mer, pour figurer qu'il devait laisser la synagogue pour réunir la multitude des nations par le ministère de ses Apôtres : « Et une foule nombreuse se réunit autour de lui, » etc. — S. CHRYS. Le choix qu'il fait de cet emplacement n'est pas sans raison : le Sauveur voulait ne laisser personne derrière lui, il tenait à avoir tous ses auditeurs devant les yeux. — BÈDE. Cette barque, dans laquelle il monte, était la figure de l'Eglise, qu'il devait bâtir au milieu des nations, et dans laquelle il devait se consacrer une demeure qui lui serait chère.

« Et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles. » — S. JÉR.

(1) Le texte de Théophylacte est plus énergique : « Bien qu'il ait paru renoncer, rejeter sa mère, ἀποπέμψεσθαι.

tur : hi sunt qui verbum audiunt, et ærumnæ seculi et deceptio divitiarum, et circa reliqua concupiscentiæ introeuntes suffocant verbum, et sine fructu efficitur : et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt verbum et suscipiunt, et fructificant, unum trigesimum, et unum sexagesimum, et unum centesimum.

THEOPHYLACT. Licet matrem Dominus superius negligere videretur, tamen reveretur eam : propter eam namque egreditur circa mare. Unde dicitur : « Et iterum cœpit, » etc. BED. Si enim evangelium Matthæi inspicimus, patet hanc doctrinam Domini ad mare eadem die qua superiorem in domo celebratum esse sermonem : terminato enim primo sermone, continuo subjunxit

Matthæus dicens : « In illo die exiens de domo, sedebat ad mare. » HIER. Cœpit autem docere ad mare, ut locus docendi indicet auditores amaros fuisse et instabiles. BEDA. Relicta etiam domo, cœpit docere ad mare, quia relicta synagoga ad colligendam per apostolos populi gentilis multitudinem venit. Unde sequitur : « Et congregata est ad eum turba, » etc. CHRYS. Quod non sine causa factum oportet intelligi, sed ut post se neminem dimitteret, sed omnes auditores ante faciem haberet. BED. Præfigurabat autem hæc navis Ecclesiam in medio nationum ædificandam, in qua Dominus dilectam sibi consecrat mansionem.

Sequitur : « Et docebat eos in parabolo-

Une parabole est le rapprochement, au moyen d'une similitude, de choses distinctes par leur nature. En effet, le mot grec *parabole* signifie *comparaison* ; nous nous servons de paraboles lorsque nous exprimons, par des comparaisons, ce que nous voulons faire comprendre ; c'est ainsi que nous disons d'un homme qu'il est de fer, quand nous voulons exprimer sa force ou sa résistance ; nous le comparons aux oiseaux, au vent, si nous voulons faire ressortir son agilité. Le Sauveur, selon la conduite ordinaire de sa sagesse, se sert de paraboles pour instruire le peuple, afin que ceux qui ne pourraient atteindre les choses célestes dans leur nature pussent les comprendre à l'aide d'une comparaison empruntée aux choses de la terre. — S. CHRYS. Notre-Seigneur, par la parabole, éveille l'esprit des auditeurs et les prépare à l'intelligence d'un enseignement plus clair, en plaçant, pour ainsi dire, les objets sous leurs yeux.

THEOPH. Afin de rendre ses auditeurs plus attentifs, il choisit, pour sujet de sa première parabole le semence, qui n'est autre que la parole de Dieu. Il leur disait dans sa manière d'instruire (car il n'emprunte pas la manière d'enseigner de Moïse ou des prophètes, l'enseignement qu'il donne lui est propre, c'est son Evangile) : Ecoutez : « Celui qui sème sortit, » etc. Et c'est Jésus Christ lui-même qui est cette semence. — S. CHRYS. (*hom. 45 sur S. Matth.*) Il n'est point sorti en changeant de lieu, puisqu'il est présent dans tous les lieux et les remplit de son immensité. Cette expression signifie simplement l'économie divine, d'après laquelle, dans son Incarnation, le fils de Dieu s'est comme rapproché de nous, en se revêtant de notre chair. Nous ne pouvions aller à lui, retenus que nous étions par les liens de nos péchés ; il est venu lui-même à nous ; il est venu jeter la semence de son amour, qu'il a répandue avec profusion. « Celui qui sème sortit

lis multa. » HIER. Parabola est rerum natura discrepantium sub aliqua similitudine facta comparatio. Græco enim vocabulo παραβολή dicitur *similitudo*, quando illud quod intelligi volumus, per comparationes aliquas indicamus : sic enim *ferreum* quempiam dicimus, quando durum ac fortem desideramus intelligi ; cum velocem, ventis aut avibus comparamus. Loquitur autem turbis in parabolis more providentiæ suæ, ut qui cœlestia capere non poterant, per similitudinem terrenam audita percipere potuissent. CHRYS. Erigit enim per parabolam audientium mentem ut manifestiorem sermonem faceret, res visui ostendens.

THOPHYLACT. Et ut attentiores faceret

auditores, primam parabolam proponit de semine, quod est verbum Dei. Unde sequitur : « Et dicebat illis in doctrina sua (non Moysi, non prophetarum, quia suum prædicat Evangelium) : Audite. Ecce exiit seminans, » etc. Seminatus autem Christus est. CHRYS. (*hom. 45, in Matth.*) Non autem loco exivit, qui præsens existit omnibus et ea implet, sed habitu et dispensatione qua nobis factus est propinquior per carnis amictum. Quia enim non valebamus ire ad eum (peccatis impediens iter nostrum), ipse exiit ad nos : exiit autem pietatis seminare sermonem, quem copiose loquebatur. Non autem inculcat sermonem eundem in eo quod dicit :

pour semer. » Ne voyons pas, dans cette répétition, une redondance inutile, car le semeur sort, tantôt pour semer, tantôt pour préparer la terre à de nouvelles semailles, ou bien pour arracher les mauvaises herbes, ou enfin pour quelqu'autre travail de ce genre; mais Jésus-Christ est sorti pour semer. — BÈDE. Ou bien il sortit pour semer, c'est-à-dire qu'après avoir appelé à la foi la partie de la synagogue qu'il avait prédestinée, il alla répandre les dons de sa grâce sur les Gentils, qu'il avait également appelés à croire en lui.

S. CHRYS. (*Ibid.*) Comme celui qui sème ne fait pas de distinction entre les différentes parties du champ qu'il enseme, mais jette partout et indistinctement le grain qu'il sème, de même Dieu fait entendre sa parole à tous sans distinction, et c'est ce que signifient ces paroles : « Et, pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba sur la route. » — THÉOPH. Remarquez qu'il ne dit pas que celui qui sème a jeté lui-même sa semence sur la voie, mais qu'elle y est tombée, car celui qui sème la parole sainte la répand, autant qu'il dépend de lui, dans la bonne terre; mais si cette terre est mauvaise, c'est elle-même qui altère la parole qu'elle a reçue. La voie, c'est Jésus-Christ; le long de cette voie, sont les infidèles qui sont hors de Jésus-Christ. — BÈDE. Ou bien, la route, c'est l'âme continuellement battue sous les pas des mauvaises pensées, qui empêchent la semence de la parole de germer en elle; aussi, tout ce qui tombe de bonne semence le long de ce chemin ne tarde pas à périr et à être enlevé par les démons. « Et les oiseaux du ciel survinrent et mangèrent la semence. » Les démons sont figurés par ces oiseaux du ciel, soit à cause de leur nature spirituelle et céleste, soit parce qu'ils habitent les airs. Ou bien encore, ceux qui sont le long de la voie sont les négligents et les paresseux. « Une autre partie de la semence tomba sur un endroit pierreux. »

« Exiit seminans ad seminandum : » exiit enim aliquando seminans, aut ut faciat novale, aut herbas malas evellat, aut aliquid aliud operetur : ipse autem exiit ad seminandum. BED. Vel exiit ad seminandum, cum post vocatam ad fidem suam partem synagogæ electam, ad vocationem quoque gentium gratiæ suæ dona diffudit.

CHRYS. (*ut sup.*) Sicut autem seminans non discernit terram subjectam, sed simpliciter et absque discretione semen mittit; sic et ipse omnes alloquitur : et ad hoc significandum subdit : « Et dum seminat, aliud cecidit circa viam. » THOPHYLACT. Vide quia non dixit quod projecit illud in via, sed quia

cecidit : qui enim seminat, quantum in se est, in terram bonam projicit; sed illa si sit mala, corrumpit verbum. Via autem Christus est; infideles autem sunt circa viam, id est, extra Christum. BED. Vel via est mens assiduo malarum cogitationum motu trita, ne verbi semen in eo germinare sufficiat : et ideo quicquid boni seminis vicinia falis viæ contigerit, perit, et a daemonibus rapitur. Unde sequitur : « Et venerunt volucres cœli, et comederunt illud. » Recte autem dæmones *volucres cœli* dicuntur, sive quia cœlestis spiritualisque sunt naturæ, sive quia in aere habitant. Vel qui sunt circa viam sunt negligentes et desides. Sequitur : « Aliud vero cecidit super pe-

La pierre, c'est la dureté d'une âme entièrement pervertie; la terre, la douceur d'une âme obéissante; enfin, le soleil représente l'ardeur de la persécution. La profondeur de la terre qui doit recevoir la semence divine, c'est la bonté d'une âme façonnée à l'exercice des vertus chrétiennes, et formée, par une sage règle, à obéir aux enseignements divins; les endroits pierreux, qui n'ont pas la force de fixer la racine, ce sont les âmes que le charme de la parole sainte et la suavité des espérances célestes enflamment subitement, mais qui, à l'heure de la tentation, ne savent pas résister; le désir du salut est trop faible chez elles pour faire germer la parole de vie. — THÉOPH. Ou bien, les endroits pierreux figurent ces âmes trop légèrement attachées à la pierre, c'est-à-dire à Jésus-Christ, qui ont à peine accueilli les célestes enseignements qu'elles les repoussent et se retirent. « Et une autre partie de la semence tomba au milieu des épines. » Ces épines, ce sont les âmes qui se laissent habituellement préoccuper de mille soucis, dont les épines sont la figure.

S. CHRYS. (*hom. 45 sur S. Matth.*) En dernier lieu vient la bonne terre. « Une autre partie de la semence tomba dans la bonne terre. » La récolte varie suivant la qualité de la terre. Celui qui sème atteste sa bienveillance pour les hommes : il fait l'éloge des premiers, ne repousse pas les seconds et réserve une place plus avantageuse aux troisièmes. — THÉOPH. Que les méchants sont nombreux, et, au contraire, qu'il en est peu qui se sauvent ! le quart seulement de la semence a produit des fruits. — S. CHRYS. (*hom. 45 sur S. Matth.*) Ce n'est pas au semeur qu'il faut attribuer la perte de la plus grande partie de sa semence, mais à la terre qui l'a reçue, c'est-à-dire à l'âme qui écoute la parole de Dieu. Le laboureur qui sèmerait de cette façon ne pourrait

trosa, » etc. *Petram* dicit duritiem protervæ mentis; *terram* lenitatem animæ obedientis; *solem* fervorem persecutionis sævientis. Altitudo ergo terræ quæ semen Dei debuerat accipere, probitas est animi disciplinis cœlestibus exercitati, atque ad obediendum divinis eloquiis regulariter instituti : petrosa autem loca quæ vim radicis figendæ non habent, illa sunt præcordia quæ dulcedine tantum auditi sermonis ac promissis cœlestibus ad horam delectantur, sed in tempore tentationis recedunt; quia parum est in eis salutaris desiderii, quod semen vitæ concipiat. THEOPHYL. Vel petrosi sunt qui modicum adhærentes petræ (id est, Christo) in quantum ad tempus verbum recipiunt, postmodum abijciunt recedentes. Sequitur : « Et aliud

cecidit in spinas; » per quod signantur animæ multa curantes : spinæ enim curæ sunt.

CHRYS. (*hom. 45, in Matth.*) Ulterius vero ponit terram bonam, dicens : « Et aliud cecidit in terram bonam. » Secundum enim conditionem terræ est differentia fructuum. Multa est autem dilectio seminantis ad homines, quoniam et primos commendat, et secundos non rejicit, et tertiis tribuit locum. THEOPHYLACT. Vide etiam quomodo mali sunt plurimi, et pauci qui salvantur; quarta enim pars seminis invenitur salvata. CHRYS. (*ut sup.*) Non tamen major pars seminis occasione amittitur seminantis, sed terræ recipientis (id est, animæ audientis.) Et quidem materialis agricola hoc modo seminando congrue incusare-

justifier sa conduite : il sait parfaitement qu'un chemin battu, un terrain pierreux, ou couvert de ronces et d'épines, ne peut devenir fertile. Il n'en est pas ainsi de la culture spirituelle : la pierre même peut y devenir fertile; le chemin peut cesser d'être foulé aux pieds des passants, et on peut en arracher les épines. S'il n'en était pas ainsi, le divin semeur n'aurait pas répandu sa semence sur ces terrains. En le faisant, il nous a donc laissé l'espérance du pardon.

« Et il disait : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. » — BÈDE. Toutes les fois que nous rencontrons cet avertissement dans l'Évangile ou dans l'Apocalypse de saint Jean (1), nous devons comprendre qu'il y a quelque chose de mystérieux, et l'Esprit saint veut nous donner une instruction salutaire. Les oreilles pour entendre sont les oreilles intérieures de notre cœur, qui nous portent à obéir fidèlement à ce qui nous est ordonné.

« Et lorsqu'il fut seul, ses disciples l'interrogèrent, et il leur répondit : Pour vous, il vous est donné, » etc. — S. CHRYS. C'est-à-dire, vous qui êtes dignes d'apprendre tout ce qui doit faire la matière de la prédication, vous allez connaître le sens caché de cette parabole. Pour les autres, au contraire, je me suis servi du langage parabolique, parce que leur mauvaise volonté les rend indignes de tout autre mode d'enseignement. Rebelles à la loi qui leur a été donnée, ils ne méritent pas de comprendre l'enseignement de la loi nouvelle; ils restent étrangers à l'un et à l'autre. Il oppose l'obéissance des disciples au crime de ces hommes, qui les a rendus indignes de recevoir la céleste doctrine. Il achève enfin de confondre leur malice par le témoignage

(1) *Matth.*, XI, 5; XIII, 9 et 43; *Marc.*, VII, 16; *Luc.*, VIII, 8; XIV, 35; *Apoc.*, II, 7, 11, 17, 29; III, 6, 13, 22; XIII, 9. — On ne lit pas dans l'Apocalypse : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, » mais simplement : « Que celui qui a des oreilles. »

tur : non enim ignorat lapidem, aut viam, aut terram spinosam, terram pinguem non fieri. In rationalibus vero non est sic : petram enim possibile est fieri terram pinguem, et viam non conculcari, et destrui spinas. Quod si fieri non posset, non ibi seminasset : per hoc ergo nobis tribuit pœnitentiæ spem.

Sequitur : « Et dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat. » BÈDE. Quoties hæc admonitio in Evangelio aut in Apocalypsi Joannis interponitur, mysticum hoc quod dicitur, atque ad audiendum discendumque salubre insinuat : aures enim audiendi sunt cordis et sensus interioris aures, obediendi et faciendi quæ jussa sunt.

Sequitur : « Et cum esset singularis, interrogaverunt eum, et dicebat eis : Vobis datum est, » etc. CHRYS. Quasi diceret : Vos qui estis digni omnia quæ ad prædicationem sunt congrua edoceri, parabolarum manifestationem addiscetis. Ad istos autem parabolis usus sum, quia digni non sunt addiscere propter eorum malitiam. Quia enim legis quam acceperant obedientiam non tenebant, justum fuit ut novi sermonis participationem non haberent, sed ab utroque sint alieni. Ostendit enim per discipulorum obedientiam, quod per contrarium indigni facti sunt reliqui mystice doctrinæ. Postea vero inductione vocis prophetice eorum confundit nequitiam, tanquam a

du prophète, qui les a condamnés si longtemps à l'avance. « De sorte que voyant, ils voient et ne voient point, et qu'en entendant, ils ne comprennent point, » paroles qui reviennent à celles-ci : « Voici l'accomplissement de cette prophétie. » — THEOPHYL. Dieu les a créés avec la faculté de voir, c'est-à-dire de comprendre ce qui est bien; et cependant ils ne voient point, ils font tous leurs efforts pour persuader aux autres et se persuader à eux-mêmes qu'ils ne voient point, de peur d'être contraints de se convertir, et de travailler à se corriger, comme s'ils étaient jaloux de leur propre salut. « De peur que se convertissant, ils n'obtiennent le pardon de leurs péchés. » — S. CHRYS. Ils voient donc, et ne voient point; ils entendent et ne comprennent point. C'est à la grâce de Dieu qu'ils doivent de voir et d'entendre; mais ce qu'ils voient ils ne le comprennent point, parce qu'ils repoussent cette grâce, ils ferment leurs yeux, ils feignent de ne point voir, ils résistent à la parole sainte; ainsi, bien loin que le spectacle qu'ils ont sous les yeux et la prédication qu'ils entendent leur obtienne le changement de leur vie coupable, ils n'en deviennent au contraire que plus mauvais. — THEOPHYL. Ou bien ces paroles signifient que pour les autres, le Sauveur les enseignait au moyen de paraboles, afin que voyant ils ne vissent point, et qu'entendant ils ne comprissent point. Car Dieu accorde la lumière et l'intelligence à ceux qui les demandent, mais il laisse les autres dans leur aveuglement, pour ne pas avoir à châtier plus rigoureusement des hommes qui, comprenant leurs devoirs, ont refusé de les accomplir : « De peur qu'ils ne se convertissent, et que je leur pardonne leurs péchés. » — S. AUG. (*quest. sur l'Evang.*) (1). Ou bien ce sont leurs péchés qui les ont privés du don de l'intelligence; et cependant dans un dessein

(1) Quest. 14 sur S. Matthieu.

longe confutatam. Unde sequitur : « Ut videntes videant et non videant, et audientes, » etc. Quasi dicat : « Ut prophetia impleatur quæ hoc prædicat. » THEOPHYLACT. Deus enim eos fecit videntes, id est intelligentes bonum : ipsi vero non vident, voluntarie se fingentes non videre, ne convertantur, et corrigant se, tanquam suæ salutis inviderent. Sequitur : « Nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. » CHRYS. Sic ergo vident et non vident, audiunt et non intelligunt. Quod enim vident et audiunt, contingit eis ex gratia Dei : sed quod vident et non intelligunt, contingit eis quia gratiam recipere nolunt, sed oculos claudunt, et fingunt se non videre, neque dictis acquiescunt, et sic a peccatis non mutantur per hoc quod vident et audiunt, sed contrarium patiuntur. THEOPHYLACT. Vel potest aliter intelligi, quod reliquis loquebatur in parabolis, ut videntes non videant, et audientes non intelligant. Deus enim dat visum et intellectum his qui petunt, reliquos autem obæceat, ne in majorem redargutionem sit eis, quod cum intelligerent, noluerunt facere quæ oportet; unde sequitur : « Nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. » AUG. (*de Quæst. Evang.*) Vel hoc intelliguntur peccatis suis meruisse, ut non intelligerent; et tamen

de miséricorde, Dieu leur avait donné la grâce de les connaître, et d'en obtenir le pardon par une conversion sincère.

S. JÉR. Les paroles et les actions du Sauveur, tout est parabole pour ceux qui sont en dehors de lui ; ils ne reconnaissent sa divinité, ni dans les prodiges qu'il opère, ni dans les mystères qu'il enseigne ; aussi ils ne méritent point d'obtenir la rémission de leurs péchés. — S. CHRYS. Il ne leur parlait, il est vrai, qu'en paraboles, mais il ne cessait de leur faire entendre sa parole, pour nous montrer qu'il ne refuse pas d'exposer les secrets de sa doctrine à ceux qui font quelques pas vers le bien, quand même ils ne seraient pas encore établis dans le bien. Quiconque apportera à l'étude de sa doctrine un grand respect et un cœur droit, obtiendra d'en pénétrer toute la profondeur. Mais celui qui nourrit des dispositions contraires, ne méritera ni de comprendre, ni même d'entendre les vérités accessibles au plus grand nombre.

« Et il leur dit : Vous ne comprenez point cette parabole ? Comment donc comprendrez-vous toutes les autres ? » — S. JÉR. C'était un devoir pour ceux à qui il parlait en paraboles, de demander l'explication de ce qu'ils ne comprenaient point ; et c'était de la bouche des Apôtres qu'ils méprisaient, qu'ils devaient apprendre les mystères du royaume de Dieu, qui leur étaient inconnus. — LA GLOSE (1). En leur tenant ce langage, le Sauveur déclare à ses Apôtres que c'est une obligation pour eux de comprendre et cette parabole, et toutes les paraboles suivantes. Aussi leur en donne-t-il à l'instant l'explication : « Le semeur, c'est celui qui sème la parole de Dieu. » — S. CHRYS. (*hom. 45 sur S. Matth.*) Un prophète avait comparé l'enseignement donné au

(1) Cette citation ne se trouve plus dans la Glose actuelle.

hoc ipsum misericorditer eis est factum, ut peccata sua cognoscerent, et conversionem mererentur.

HIER. Illis ergo qui foris sunt in parabolis omnia fiunt; et facta scilicet et verba Salvatoris; quod neque in his quas operabatur virtutibus, neque in eis quæ prædicabat arcanis eum cognoscere Deum valent; ideoque ad remissionem peccatorum attingere non merentur. CHRYS. Quod autem non loquebatur eis, nisi in parabolis, nec omnino loqui desistebat, demonstrat quod his qui bono propinqui sunt, etsi in seipsis hominum non habeant, occultum tamen eis ostenditur. Cum autem aliquis eum reverentia a recto corde accedit, occultorum revelationem consequitur abundan-

ter. Cum autem non sana sentit, nec his quæ multis facilia sunt dignus fiet, nec etiam eorum auditu.

Sequitur: « Et ait illis: Nescitis parabolam hanc: et quomodo omnes parabolam cognoscetis? » HIER. Oportebat siquidem ut illi quibus in parabolis loquebatur, requirerent quod non intelligerent, et per apostolos quos contemptos habebant, discerent mysterium regni quod ipsi non habebant. GLOS. Et ideo Dominus hæc dicens, ostendit oportere eos, et hanc primam, et omnes consequentes parabolam intelligere: propter quod exponens, subdit: « Qui seminat, verbum seminat. » CHRYS. (*hom. 45, in Matth.*) Et quidem propheta doctrinam populi plantationi vineæ comparabat

peuple à une vigne plantée dans un champ ; Jésus-Christ le compare à une graine semée dans la terre, comme pour nous faire entendre qu'aujourd'hui la pratique de la loi est devenue plus simple et plus facile, et que les fruits ne se feront pas longtemps attendre.

BÈDE. Dans l'explication que le Sauveur donne lui-même de cette parabole, se trouvent comprises les diverses classes de personnes qui entendent la parole sainte, et qui cependant ne peuvent parvenir au salut. Il en est qui l'entendent sans foi, sans intelligence, sans même faire un effort pour en tirer quelque profit. C'est d'eux qu'il est dit : « Ceux qui se trouvent le long du chemin. » A peine la parole sainte a-t-elle été déposée dans leur cœur, qu'elle en est enlevée par les esprits impurs, semblables aux oiseaux qui enlèvent la semence qui est tombée sur un chemin battu. D'autres reconnaissent l'utilité et ressentent le désir de pratiquer la parole qu'ils viennent d'entendre, leurs efforts n'aboutissent à rien, mais ils cèdent les uns à la crainte des tribulations, les autres, à l'attrait des plaisirs que promet la prospérité. Les premiers sont figurés par « ce grain qui tombe dans une terre pierreuse, » et les seconds, « par la partie qui tombe au milieu des épines. » Les richesses sont assimilées aux épines, parce qu'elles percent l'âme de la pointe de leurs préoccupations, et que souvent, en l'entraînant au péché, elles lui font une sanglante blessure. « Les épines, dit le Sauveur, ce sont les sollicitudes du siècle et les illusions des richesses. » En effet, dès lors que l'homme s'est laissé séduire par le désir immodéré des richesses, il ne peut échapper aux soucis incessants qui le déchirent. Il ajoute : « Les autres objets de la convoitise. » Car celui qui met de côté la loi du Seigneur, et laisse ses désirs s'égarer sur les objets sensibles, se ferme à lui-même le chemin de la joie

(*Isai.* 5) ; hic vero seminationi, manifestans per hoc quod brevior est nunc et facilius obedientia, et statim fructum dabit.

BEDA. In hac autem Domini expositione omnis eorum qui audire verba salutis potuerunt, sed ad salutem pervenire nequeunt, distantia comprehenditur. Sunt namque qui verbum quod audiunt, nulla fide, nullo intellectu, nulla salutem tentandæ utilitatis occasione percipiunt : de quibus dicitur : « Hi autem sunt qui circa viam : » cordibus enim eorum mandatum verbum confestim immundi spiritus (quasi viæ tritæ volucres semen) eripiunt. Sunt qui auditi verbi et utilitatem probant et desiderium gustant ; sed ne ad id quod

probant perveniunt, alios hujus vitæ adversa terrendo, alios prospera blandiendo retardant : de quorum primis dicitur « Et hi sunt similiter qui supra petrosa : » de aliis dicitur : « Et alii sunt qui in spinis : » spinæ autem divitiæ vocantur, quia cogitationum suarum punctationibus mentem lacerant, et cum usque ad peccatum pertrahunt, quasi inflicto vulnere cruentant. Dicit autem : « Et ærumnæ seculi et deceptio divitiarum : » quemcumque enim supervacuum divitiarum decipit appetitus, necesse est mox curarum ærumna continuarum affligat. Addit autem : « Et circa reliqua concupiscentiæ ; » quia qui mandatis Dei contemptis circa reliqua concupiscens aberrat, ad gaudium beatitudinis

et du bonheur. Ces passions étouffent la parole sainte en ôtant au bon désir la force de parvenir jusqu'au cœur; elles tuent l'âme en la privant du souffle destiné à entretenir la vie intérieure. Dans ces diverses classes ne sont point compris les infidèles qui ne méritent même point d'entendre la parole de Dieu.

-THÉOPHYL. Ceux qui reçoivent la semence de la parole divine, se partagent aussi en trois classes : « Voici ceux qui sont représentés par la bonne terre. » Quelques-uns rapportent cent pour un, ce sont ceux qui ont embrassé la vie de la perfection et de l'obéissance, comme les vierges et les solitaires. D'autres rapportent seulement soixante pour un, ce sont ceux qui mènent une vie ordinaire, comme ceux qui pratiquent la continence et qui vivent en communauté; enfin il en est qui ne rapportent que trente, ce sont ceux qui n'ont qu'une vertu imparfaite, et qui ne produisent de fruit que dans une mesure ordinaire, ce sont les laïques et ceux qui vivent dans l'état du mariage. — BÈDE. Ou bien la terre produit trente, lorsque le prédicateur imprime dans le cœur des élus la croyance au mystère de la sainte Trinité; elle en produit soixante, lorsqu'il enseigne les principes de la vie parfaite; elle en produit cent, lorsqu'il fait le tableau des récompenses du royaume céleste; car le nombre cent est signifié par le passage de la gauche à la droite; l'enseignement qui fructifie au centuple, est donc l'image exacte de la félicité éternelle. Enfin la bonne terre, c'est la conscience des élus, dans laquelle s'accomplit le contraire de ce qui se passe dans les trois terrains précédents; elle reçoit avec joie la semence de la parole divine, et quels que soient les événements heureux ou malheureux qui l'attendent, elle conserve avec fidélité la divine semence jusqu'au temps où elle produit ses

non potest attingere. Suffocant autem hujusmodi concupiscentiæ verbum, quia dñm bonum desiderium ad cor intrare non sinunt, quasi aditum flatus vitalis necant. Excipiuntur autem ab his hominum differentiis Gentiles, qui nec audire verba vitæ merentur.

THEOPHYLACT. Eorum vero qui semen suscipiunt, convenienter rursus tres sunt gradus : unde sequitur : « Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt. » Qui in *centum* fructificant, sunt qui perfectam et obedientem habent vitam, ut virgines et eremite; qui autem in *sexaginta*, qui medioeriter se habent ut continentis, et qui in cœnobio sunt; qui autem in *triginta*, qui parvi qui-

dem sunt secundum propriam virtutem fructum ferentes, ut laici et qui in conjugio sunt. BÈDE. Vel *trigesimum* fructificat, cum aliquis fidem sanctæ Trinitatis electorum cordibus insinat; *sexagesimum*, cum perfectionem docet bonæ operationis; *centesimum*, cum cœlestis regni præmia demonstrat : centum namque computando in dexteram transferuntur : unde recte in significatione ponuntur perpetuæ beatitudinis. *Terra* autem *bona* est electorum conscientia, quæ omnibus prædictis tribus terris contraria facit, quia et commendatum sibi semen verbi libenter excipit, et exceptum inter adversa et prospera constanter ad fructus usque tempora

fruits. — S. JÉR. Ou bien les fruits de la terre sont représentés par ces divers nombres, trente, soixante, cent, c'est-à-dire par les époques de la loi, des prophètes et de l'Évangile.

ŷ. 21-25. — *Il leur disait : Apporte-t-on la lampe pour la mettre sous le boisseau ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier? car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive venir au grand jour. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende. Il leur disait encore : Prenez garde à ce que vous entendez; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres, et avec surcroît: car on donnera à celui qui a déjà, et à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera ôté.*

S. CHRYS. Après avoir répondu aux questions de ses disciples, et leur avoir exposé le sens de cette parabole, le Sauveur ajoute : « Apporte-t-on la lampe pour la mettre sous le boisseau? » etc. C'est-à-dire j'ai proposé cette parabole, non pour que le sens en demeurât énigmatique et caché, comme une lampe placée sous un boisseau ou sous le lit, mais pour en faire connaître le sens à ceux qui en sont dignes. Cette lampe, c'est cette nature spirituelle et intelligente qui est en nous (1) et qui, selon la mesure de sa flamme, projette ou une lumière éclatante, ou une lueur indécise; elle ne tarde pas à s'éteindre complètement, si on néglige les méditations sérieuses, propres à entretenir dans cette lampe spirituelle la lumière et les pieux souvenirs. — S. JÉR. Ou bien la lampe est la parabole des trois semences : le boisseau ou le lit, c'est l'intelligence de ceux qui n'obéissent point; le chandelier, ce sont les Apôtres, que la parole de Dieu a illuminés

(1) C'est-à-dire l'âme, l'esprit, *νοῦς*, comme saint Chrysostôme le remarque en expliquant ces paroles de saint Matthieu : « La lumière de votre corps est votre œil. » (Homél. 20 sur S. Matth., et homél. 15 de l'Ouvr. imparf. On ne trouve pas dans ce dernier ouvrage le passage dont il est ici question.)

conservat. HIER. Vel fructus terræ in 30, et 60, et 100 continentur, hoc est, lege, et prophetia, et evangelio.

Et dicebat illis : Numquid venit lucerna ut sub modio ponatur, aut sub lecto? Nonne ut super candelabrum ponatur? Non est enim aliquid absconditum, quod non manifestetur, nec factum est occultum, quod non veniat in palam. Si quis habet aures audiendi, audiat. Et dicebat illis : Videte quid audiatis. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis et adjicietur vobis : qui enim habet, dabitur illi, et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.

CHRYS. Post interrogationem discipulorum de parabola ac explanationem,

bene subjungit : « Et dicebat illis : Numquid venit lucerna, » etc. Quasi dicat : Propter hoc parabola dicta est, non ut inmanifesta maneat aut occulta, tanquam sub modio aut sub lecto, sed ut dignis manifestetur. Lucerna in nobis est intellectualis natura, quæ secundum proportionem illuminationis, aut clare apparet, aut obscure. Si enim meditationes quæ nutriunt lumen ac recordationem, in quibus lucerna talis accenditur, negligantur, mox extinguitur. HIER. Vel lucerna verbum est de tribus seminibus : *modius* aut *lectus*, auditus est inobedientium ; *candelabrum*, apostoli sunt, quos illuminavit verbum Dei :

de ses divines clartés. « Tout ce qui est caché, » etc. Cette chose cachée, dérobée aux regards, c'est la parabole de la semence ; la lumière vient l'éclairer, quand le Seigneur en donne l'explication. — THÉOPHYL. On peut dire encore que le Seigneur recommande ici à ses Apôtres d'être éclatants dans leur vie et dans toutes leurs actions. Une lampe, semble-t-il leur dire, est destinée à répandre la lumière autour d'elle, ainsi tous les hommes auront les yeux fixés sur votre vie ; appliquez-vous donc à la rendre sainte ; ne cherchez point les lieux obscurs, soyez véritablement une lampe. Une lampe ne se place point sous le lit, mais sur un chandelier, d'où elle puisse éclairer ce qui l'environne. Ce chandelier, sur lequel il faut placer cette lampe, c'est une vertu éminente, conforme aux enseignements divins, et dont l'éclat lumineux puisse éclairer tous ceux qui la voient. Que la lampe ne soit point cachée sous le boisseau, ni sous le lit, c'est-à-dire dans les plaisirs de la table ni dans l'oisiveté ; car l'homme, esclave de la sensualité ou de la paresse, ne sera jamais une lampe propre à répandre la lumière autour d'elle. — BÈDE. Ou bien ce boisseau est l'image naturelle de notre vie renfermée dans la mesure déterminée par la Providence ; ce lit, c'est notre corps, qui sert d'habitation et de lieu de repos à notre âme pendant cette vie. Placer la lampe sous le boisseau ou sous le lit, c'est donc cacher la parole de Dieu par un amour excessif de cette vie passagère et des jouissances charnelles. Au contraire, la placer sur le chandelier, c'est assujettir son corps au ministère de la parole divine. Aussi le Sauveur veut-il inspirer ici, à ses Apôtres, une sainte confiance dans l'exercice de la prédication : « Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive venir au grand jour ; c'est-à-dire ne rougissez pas de

unde sequitur : « Non est enim aliquid absconditum, » etc. « Absconditum et occultum, » parabola seminis est ; *in palam* vero venit, dum a Domino tractatur. THEOPHYLACT. Vel hic Dominus discipulos monet lucidos esse secundum vitam et conversationem : quasi dicat : Sicut lucerna ad lucendum ponitur, sic ad vitam vestram omnes respicient : itaque studete bonam vitam habere ; non in angulis sedeatis, sed lucerna estote : lucerna enim, non sub lecto, sed supra candelabrum posita lucet. Quam quidem lucernam necesse est ponere supra candelabrum (id est, super altitudinem conversationis que secundum Deum est), ut aliis lucere valeat ; non sub modio (id est, circa gulam), neque sub lecto

(id est, otio). Nemo enim qui escis studet et requiem diligit, potest esse lucerna omnibus lucens. BÈDE. Vel quia tempus vitæ nostræ sub certa divinæ provisionis mensura continetur, recte modio comparatur. Lectus vero animæ corpus est, in quo temporaliter inhabitans quiescit. Qui ergo amore vitæ temporalis et illecebrarum carnalium occultat verbum Dei, quasi modio vel lecto lucernam operit. Supra candelabrum autem ponit lucernam, qui corpus suum ministerio verbi Dei subjicit : unde his verbis typice fiduciam docet prædicandi : unde sequitur : « Non est enim aliquid absconditum quod non reveletur, neque factum est occultum, quod non in palam veniat : » quasi dicat : Nolite eru-

l'Évangile, mais, au milieu des ténèbres des persécutions, élevez bien haut la lumière de la parole divine sur le chandelier de votre corps, et conservez profondément imprimé dans votre âme le souvenir du jour où le Seigneur lui-même éclairera ce qui est caché dans les ténèbres (1); en ce jour, Dieu nous comblera de gloire et d'honneur, tandis qu'il fera peser sur les ennemis de la vérité le poids des châtiements éternels. — S. CHRYS. (*hom. 15 sur S. Matth.*) Ou bien encore : « Rien de ce qui est caché, » etc., c'est-à-dire si notre vie se passe dans la pratique d'une sainte vigilance, aucune accusation ne pourra obscurcir notre lumière. — THÉOPHYL. Tous les actes de notre vie passée, soit bons, soit mauvais, arrivent à la connaissance du public dans le temps présent, à plus forte raison dans la vie future. Quoi de plus caché que Dieu? et cependant il s'est manifesté lui-même dans notre nature humaine.

« Que celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende. » — BÈDE. Que celui qui a reçu l'intelligence de la parole de Dieu ne se dérobe pas à l'accomplissement de son devoir; mais qu'au lieu d'appliquer son esprit à l'étude des choses frivoles, il médite sérieusement l'enseignement de la vérité, qu'il applique ses mains à la mettre en pratique dans ses œuvres, et sa langue à la publier par la prédication.

« Et il leur disait : Méditez attentivement ce que vous entendez. » THÉOPHYL. Afin de ne perdre aucune des paroles que je vous ai dites : « On emploiera à votre égard la même mesure dont vous vous serez servis vous-mêmes; » c'est-à-dire le fruit que produiront en vous mes paroles sera proportionné à l'application que vous aurez mise à les entendre. — BÈDE. Ou bien encore, si vous vous appliquez à prati-

(1) I Cor., IV, 5.

hescere Evangelium, sed inter tenebras persecutorum lumen verbi Dei supra corporis vestri candelabrum levate, fixa mente retinentes illum diem quo illuminabit Deus abscondita tenebrarum: tunc enim et vos a Deo laus, et adversarios veritatis pœna manet æterna. CHRYS. (*hom. 15, in Matth. ut et Victor. Antiochenus, tom. I, Bibl. Patrum.*) Vel aliter: « Non est aliquid absconditum. » quasi dicat: Si vos cum diligentia vitam duxeritis, accusationes lucernam vestram non poterunt obumbrare. THEOPHYLACT. Unusquisque enim nostrum seu bonum aliquid, seu malum in præterito fecerit, manifestatur in præsentibus, et multo magis in futuro: quid enim est Deo oc-

cultius? sed tamen ipse manifestatus est in carne.

Sequitur: « Si quis habet aures audiendi, audiat. » BÈDE. Id est, si quis habet sensum intelligendi verbum Dei, non se subtrahat, non auditum ad fabulas convertat, sed his quæ veritas dixit accommodet aures scrutandis, manus implendis, linguam prædicandis.

Sequitur: « Et dicebat illis: Videte quid audiatis. » THEOPHYLACT. Ut scilicet nihil eorum quæ vobis a me dicuntur subterfugiat. « In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis, » id est, quantamlibet mensuram intentionis introducitis, tantam recipietis utilitatem. BÈDE. Vel aliter: si solerter omnia quæ

quer dans toute son étendue le bien qui dépend de vous, et à en inspirer l'amour aux autres, la miséricorde divine vous donnera ici-bas une intelligence plus grande des vérités les plus hautes et une charité plus ardente pour accomplir des œuvres plus parfaites, et dans la vie future il y ajoutera les récompenses éternelles ; c'est ce que signifient ces paroles : « Et on vous le donnera par surcroît. — S. JÉR. Ou bien autrement, l'intelligence des mystères est départie à chacun selon la mesure de sa foi, et au don d'intelligence vient se joindre celui des vertus. « A celui qui a, on donnera encore ; » c'est-à-dire s'il a la foi, il recevra la vertu ; s'il exerce le ministère de la parole, il recevra l'intelligence des mystères. Au contraire, celui qui n'a pas la foi n'aura point non plus la vertu ; et s'il n'exerce pas le ministère de la prédication, il n'aura pas l'intelligence du mystère ; et celui qui n'en a pas l'intelligence, bientôt cessera même d'entendre. — S. CHRYS. (*sur S. Matth.*) Ou bien autrement encore, on donnera à celui qui a le désir et la volonté d'entendre et de demander, mais celui qui n'a pas ce désir d'entendre la parole divine, se verra enlever le peu qu'il pouvait posséder de la loi écrite. — BÈDE. Il n'est pas rare de voir un esprit subtil et pénétrant perdre par sa négligence une science qu'un autre, doué d'une nature moins vive, mais appliquée, acquiert par son travail. — S. CHRYS. (1) On peut dire que cet homme ne possède rien, parce qu'il ne possède pas la vérité. Le Sauveur dit cependant qu'il possède quelque chose, car celui dont l'intelligence est pleine d'erreurs s'imagine faussement posséder quelque chose.

ÿ. 26 -29. — *Il disait encore : Il en est du royaume de Dieu, comme d'un homme*

(1) Cette citation et la suivante ne se trouvent ni dans l'hom. 46 *sur S. Matth.*, ni dans l'homélie 31 de l'*Ouvrage imparfait sur S. Matthieu*, où se trouvent expliquées ces mêmes paroles, ni dans les commentaires sur saint Marc, faussement attribués à saint Chrysostome.

valetis bona facere ac proximis intimare studueritis, aderit divina pietas que vobis et in presenti sensum altiora capiendi, ac potiora gerendi affectum conferet, et in futuro æternam retributionem adjiciet. Et ideo subditur : « Et adjicietur vobis. » HIER. Vel aliter : secundum mensuram fidei unicuique dividitur intelligentia mysteriorum, et scientiæ etiam adjicietur virtutes. Sequitur : « Qui enim habet, dabitur ei, » id est, qui fidem habet, habebit virtutem ; et qui habet opus verbi, habebit et intelligentiam mysterii ; et qui non habet e contra fidem, deficit virtute ; et qui non habet opus verbi, ejus intelligentia caret ; et qui non intelligit, jam auditum

perdidit. CHRYS. (*in opere imperf. super Matthæum*, homil. 31.) Vel aliter : qui habet (scilicet affectum et voluntatem audiendi et petendi), dabitur ei. Qui vero non habet divini auditus desiderium, et quod contingit habere scriptæ legis, auferetur ab eo. BED. Nonnunquam enim lector ingeniosus negligendo, privat se sapientia, quam tardus ingenio, sed studiosus, elaborando degustat. CHRYS. Potest autem ideo dici quod non habet, quia veritatem non habet. Dicit autem *quod habet*, propter hoc quod mendacium habet : putat enim aliquid se habere, qui mendacis intellectus existit.

Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum

qui jette en terre de la semence. Il dort pendant la nuit, il vaque à ses affaires pendant le jour, et la semence germe et croît sans qu'il soche comment. Car la terre produit d'elle même du fruit, d'abord de l'herbe, puis un épi, puis le blé tout formé qui remplit l'épi. Et quand le fruit est mûr, aussitôt on y met la faucille, parce que c'est le temps de la moisson.

S. CHRYS. Le Sauveur vient d'exposer la parabole de la semence, dont trois parties ont été perdues de diverses manières, et une seule a été conservée; et il nous a montré dans cette dernière partie trois classes de fidèles, distinguées par des degrés divers de foi et de vie chrétienne. Cette nouvelle parabole n'a pour objet que ceux qui sont sauvés: « Et il disait: Il en est du royaume de Dieu comme d'un homme qui a semé, » etc. — S. JÉR. Le royaume de Dieu, c'est son Eglise qu'il dirige lui-même, et qui à son tour dirige les hommes et foule aux pieds les vices et les puissances qui s'opposent à son action. — S. CHRYS. (1) Ou bien le royaume de Dieu, c'est la foi en Jésus-Christ et le mystère de son incarnation. Il en est de ce royaume comme d'un homme qui jette en terre de la semence, car le Sauveur, Dieu et Fils de Dieu par sa nature, devenu homme sans altération de sa substance divine, a jeté pour nous sa semence sur la terre, c'est-à-dire qu'il a éclairé le monde entier par la parole qui lui a donné la connaissance de Dieu. — S. JÉR. La semence, c'est la parole de vie; la terre qui reçoit la semence, c'est le cœur de l'homme, et le semeur qui se livre au sommeil, c'est la mort du Sauveur. La semence germe et pousse le jour et la nuit; ainsi le nombre des fidèles, après le sommeil de Jésus-Christ, ne cessa de germer par la foi et de se développer par les œuvres à travers les vicissitudes des événements tour à tour heureux ou malheureux. — S. CHRYS. Ou bien, ce semeur qui se lève, c'est

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. I. *Bibl. Patr.*

si homo jaciat sementem in terram, et dormiat, et exurgat nocte et die, et semen germinet et increseat dum nescit ille. Ultra enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica. Et cum produxerit fructus, statim mittit falcem, quoniam adest messis.

CHRYS. Posuit supra parabolam de tribus seminibus diversimode perditis, et uno salvato; ejus secundum proportionem fidei et operationis, tres differentias ostendit. Hic vero parabolam ponit solum de salvatis. Unde dicit: « Et dicebat: Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jaciat, » etc. HIER. *Regnum Dei* Ecclesia est, quæ regitur a Deo, et ipsa regit homines, et contrarias

virtutes et vitia calcat. CHRYS. Vel *regnum Dei* dicit fidem, quæ est in ipsum, ac dispensationem humanitatis. Quod quidem regnum est, sicut si jaciat sementem homo: ipse enim existens Deus, et Dei Filius, homo incommutabiliter factus pro nobis terram seminavit, id est, totum mundum verbo divinæ cognitionis illuminavit. HIER. *semen* enim verbum vitæ est, *terra* corda humana, et *dormitio hominis* mors est Salvatoris. Exurgit semen nocte ac die, quia post somnum Christi numerus credentium per adversa et prospera magis magisque germinavit in fide, et crevit in opere. CHRYS. Vel exurgit ipse Christus qui sedebat, expectans per longanimita-

Jésus-Christ qui d'abord restait assis, attendant avec une miséricordieuse bienveillance que les âmes qui avaient reçu la semence produisent du fruit. Il se lève ensuite lorsque, par la douce influence de sa parole, il aide notre fécondité par les armes de justice qu'il nous met dans la main droite, et dont le jour est le symbole, et dans la main gauche, qui est représentée par la nuit des persécutions; voilà ce qui fait germer la semence et l'empêche de se dessécher. — THEOPHYL. Ou bien encore, le Christ dort, c'est-à-dire qu'il monte au ciel, ou quoiqu'il paraisse dormir, il se lève, soit la nuit, en nous envoyant des épreuves qui nous rappellent son souvenir, soit le jour, lorsque, exauçant nos prières, il multiplie pour nous les moyens de salut.

S. JÉR. Ces paroles : « Sans qu'il sache comment, » sont une expression figurée, c'est-à-dire que Jésus-Christ nous laisse ignorer qui de nous portera du fruit jusqu'à la fin. — S. CHRYS. Ou bien cette expression : « Sans qu'il le sache » nous apprend la liberté laissée à ceux qui reçoivent la parole. Il confie à notre volonté l'œuvre de notre salut; il ne produit pas seul tout le bien dans notre âme, afin qu'elle ne paraisse pas l'accomplir involontairement; aussi ajoute-t-il : « La terre produit d'elle-même, » c'est-à-dire notre âme n'est pas contrainte à produire des fruits, et sa volonté concourt à sa fécondité : « Elle produit d'abord de l'herbe. » — S. JÉR. Cette herbe, c'est la crainte de Dieu qui est le commencement de la sagesse (*Ps. cx*) : « Puis un épi, » c'est-à-dire la pénitence avec ses larmes; et enfin le blé qui remplit l'épi, c'est-à-dire la charité, car la charité est le parfait accomplissement de la loi (*Rom., xiii.*).

S. CHRYS. Ou bien l'herbe qui pousse d'abord, c'est le fruit de la loi de nature qui ne se développe que lentement; plus tard se montrent

tem quod recipientes semen fructificarent. Surgit autem, id est, benevolentiae suae verbo ad fructificationem nos erigens per arma justitiae a dextris (quibus significatur dies), et a sinistris, quibus significatur nox persecutionum : per haec enim semen germinat, nec arescit. THEOPHYLACT. Vel aliter : Christus dormit, id est, ascendit in caelum; ubi licet dormire videatur, surgit tamen nocte, cum per tentationes nos erigit in suam cognitionem; die vero, cum propter orationes nostram disponit salutem.

HIER. Quod autem dicit : « Dum nescit ille, » tropica est locutio; id est, nescire nos facit quis fructum usque in finem afferat. CHRYS. (vel Victor Antioch.) Vel dicit : « Nescit ille, » ut osten-

dat liberam voluntatem eorum qui verbum suscipiunt; voluntati enim nostrae committit opus, et non totum ipse solus operatur, ne bonum involuntarium videatur : unde subdit : « Ultro enim terra fructificat, » id est, non necessitate coacta contra propriam voluntatem, sed voluntate adducitur ad fructificandum : « Primum herbam. » HIER. Id est, timorem : initium enim sapientiae timor Domini (*Psal. 110*). « Deinde spicam, » id est, poenitentiam lacrymosam; deinde « plenum frumentum in spicas, » id est, charitatem : plenitudo enim legis est charitas (*Rom. 13*).

CHRYS. Vel primo herbam fructificat in lege naturae, paulatim ad profectum crescens; postmodum producit spicas

les épis qui seront réunis en gerbes et offerts à l'autel du Seigneur sous la loi de Moïse ; enfin sous l'influence de l'Évangile, le fruit parvient à sa maturité. On peut dire encore que nous devons non-seulement nous couvrir des feuilles de l'obéissance, mais par la pratique de la prudence nous tenir droits et fermes comme la tige de l'épi, sans aucun souci des vents qui nous agitent. Enfin, nous devons nous appliquer, aidés du secours de la mémoire, à faire produire à notre âme des fruits comme l'épi chargé de grains, c'est-à-dire le développement complet de la vertu. — THEOPHYL. La semence produit d'abord de l'herbe, c'est le commencement du bien ; puis un épi, c'est la résistance aux tentations ; puis le blé qui remplit l'épi, c'est l'œuvre arrivée à sa perfection.

« Et lorsque la semence a produit son fruit, on y met la faucille. » — S. JÉR. La faux, c'est la mort ou le jugement qui tranche tout ; la moisson, c'est la fin et la consommation des siècles. — S. GRÉG. (*hom. 14 sur Ezéch.*) Ou bien, l'homme qui répand la semence sur la terre, c'est le chrétien qui sème dans son âme une intention sainte ; il semble dormir quand il se repose dans la douce espérance que produit une bonne vie ; et il se lève le jour et la nuit lorsqu'il avance dans la vertu, tant au milieu des épreuves qu'au sein de la prospérité. Le grain germe sans qu'il le sache, car lorsqu'il est incapable d'en mesurer les progrès, la vertu dont il a conçu le désir arrive à son complet développement. Lors donc que nous concevons de bons désirs, nous répandons la semence dans la terre ; lorsque nous commençons à faire le bien, nous produisons de l'herbe ; lorsque nous faisons des progrès dans la pratique des bonnes œuvres, nous devenons un épi ferme et vigoureux ; et si enfin nous parvenons à la

in manipulum collendas, et in altari Domino offerendas (in lege scilicet Moysi), postea *plenum fructum* in Evangelio : vel quia non solum oportet nos frondescere per obedientiam, sed esse prudentes, et quasi arundinis spicas erectos persistere, de ventis agitantibus non curantes. Oportet nos etiam animam curare per assiduitatem memoriæ, ut tanquam spicas fructum gestemus, id est, operationem virtutis completam demonstramus. THEOPHYLACT. *Herbam* enim germinamus cum principium boni ostendimus ; deinde *spicam*, cum resistere tentationibus possumus ; deinde *fructum*, cum perfectum quid operamur.

Sequitur : « Et cum produxerit fruc-

tum, mittit falcem, » etc. HIER. *Falx* est mors vel iudicium quod secatur omnia ; messis est consummatio sæculi. GREG. (*hom. 14 super Ezech.*) Vel aliter : semen homo jactat in terram, cum cordi suo bonam intentionem inserit ; dormit autem quia jam in spe boni operis quiescit ; nocte vero exurgit ac die, quia inter adversa et prospera proficit. Semen germinat dum ille nescit, quia dum adhuc metiri incrementa sua non valet, semel concepta virtus ad perfectum ducitur. Cum igitur desideria bona concipimus, semen in terram mittimus ; cum recte operari incipimus, herba sumus ; cum ad profectum boni operis crescimus, ad spicam pervenimus ; cum in

perfection de la vertu, nous présentons au regard de Dieu un épi rempli de grains parvenus à la maturité.

ŷ. 30-34. — *Il disait encore : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? Ou par quelle parabole le représenterons-nous? Il est semblable à un grain de senevé, qui lorsqu'on le sème est la plus petite de toutes les semences que l'on confie à la terre, et, lorsqu'on l'a semé, il monte et devient plus grand que toutes les plantes, et étend si loin ses rameaux, que les oiseaux du ciel peuvent se reposer sous son ombre. Il les enseignait ainsi, sous diverses paraboles, selon qu'ils étaient capables de l'entendre, car il ne leur parlait point sans paraboles; mais en particulier, il expliquait tout à ses disciples.*

S. CHRYS. Après avoir exposé, dans les paraboles précédentes, comment la semence de l'Évangile fructifie, le Sauveur en ajoute une autre pour faire ressortir la supériorité de la doctrine évangélique sur toutes les autres doctrines. Il disait encore : « A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? » — THEOPHYL. Quoi de moins considérable que la parole de la foi : Croyez en Dieu et vous serez sauvés (1)? Et cependant la prédication de cette parole, répandue et comme semée par toute la terre, y a pris de tels développements qu'elle a offert un abri aux oiseaux du ciel, c'est-à-dire aux âmes contemplatives, aux esprits plongés dans la méditation des grandes vérités. Combien de philosophes, parmi les Gentils, ont abandonné leur vaine sagesse pour venir reposer leur âme sous l'arbre de la prédication évangélique. Et c'est ainsi que cet arbre de la prédication de la foi a surpassé tous les autres. — S. CHRYS. (2) Comme cet enseigne-

(1) Le texte grec porte : « Croyez au Christ, » pensée qui se trouve équivalement comprise dans l'autre variante.

(2) Cette citation ne se trouve ni dans saint Chrysostome, ni dans Victor d'Antioche, ni dans Théophylacte.

ejusdem operationis perfectione solidamur, jam plenum frumentum in spica proferimus.

Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei, aut cui parabolæ comparabimus illud? Sicut granum sinapis, quod cum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus quæ sunt in terra; et cum natum fuerit, ascendit in arborem, et fit majus omnibus oleribus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aces cæli habitare. Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire. Sine parabola autem non loquebatur eis. Secus autem, discipulis suis disserebat omnia.

CHRYS. Postquam posuit parabolam de fructificatione seminis Evangelii, hic

subjungit aliam parabolam, ad ostendam excellentiam doctrinæ evangelicæ ad omnes alias doctrinas : unde dicitur : « Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei? » THEOPHYLACT. Parvissimum quidem est fidei verbum : Crede in Deum, et salvus eris ; sed sparsim super terram prædicatio dilatata est et augmentata, ita ut cæli volatilia (id est, contemplativi homines, et alti intellectû et cognitione) sub eo habitent : quanti enim sapientes Gentilium relinquentes sapientiam, sub prædicatione (Evangelii) requieverunt? Omnium igitur major prædicatio fidei facta est. CHRYS. Et etiam quia quod fuit hominibus in bre-

ment si concis est ce que les parfaits appellent la vraie sagesse, il a eu plus de succès que tout autre enseignement, parce que rien n'est comparable à cette parole de vérité. — THÉOPHYL. Cet arbre a étendu au loin ses branches; les apôtres, comme les rameaux de cet arbre, se sont répandus partout: les uns à Rome, les autres dans l'Inde, les autres dans toutes les autres parties de l'univers. — S. JÉR. Ou bien cette semence, petite dans le cœur où règne la crainte, se développe dans la charité qui est la plus grande de toutes les plantes; car Dieu est charité (I *Joan.*, iv), et toute chair est comme l'herbe des champs (*Isaïe*, iv). Cet arbre a étendu les rameaux de la compassion et de la miséricorde, lorsqu'il a offert aux pauvres de Jésus-Christ, figurés par les oiseaux du ciel, un abri et un doux lieu de repos. — BÈDE. L'homme qui sème est, suivant les uns, le Sauveur lui-même, suivant les autres, l'âme chrétienne qui répand dans son cœur la semence qui lui a été confiée.

S. CHRYS. Saint Marc, qui aime à abrégér son récit, ajoute ensuite pour montrer la nature et le but des paraboles: « Il les enseignait ainsi sous diverses paraboles. » — THÉOPHYL. Comme la multitude à laquelle s'adressait le Sauveur était peu instruite, il n'usait que d'expressions et de comparaisons empruntées aux objets ordinaires et connus (1), et l'Évangéliste nous dit qu'il ne leur parlait pas sans parabole, comme pour les encourager à s'approcher de lui et à l'interroger: « Mais en particulier il expliquait tout à ses disciples. » Le Sauveur n'expliquait pas absolument toutes choses, soit obscures, soit évidentes, mais simplement celles qu'ils ignoraient et dont ils lui demandaient l'explication. — S. JÉR. Ils étaient dignes d'entendre

(1) Le traducteur latin de Théophylacte a rendu trop littéralement les mots grecs ἐκ συνηθίζων, par *in comestibilibus*, bien qu'ils signifient plus justement *a familiaribus, a communibus*.

vibus sermonibus nuntiatum, sapientia quæ inter perfectos dicitur, dilatavit super omnes sermones, quia nihil majus est hac veritate. THEOPHYLACT. Ramos autem magnos fecit: quidam enim apostolorum in Romam, et quidam in Indiam, quidam in alias terræ partes sunt divisi, sicut rami. HIER. Vel semel istud minimum est in timore, magnum autem in charitate, quæ est major omnibus ole-ribus, quia Deus charitas est (I *Joan.* 4) et omnis caro fœnum (*Isai.* 4). Fecit autem ramos misericordiæ et compassionis, cum sub umbra pauperes Christi, qui sunt cœli animalia delectantur habitare. BED. Homo autem qui seminat, a pleris-

que Salvator ipse intelligitur, ab aliis autem ipse homo seminans in cordo suo.

CHRYS. Postea vero Marcus qui brevitate gaudet, ostendens parabolæ naturam, subjungit: « Et talibus multis parabolis loquebatur eis, » etc. THEOPHYLACT. Quoniam enim turbæ erant indoctæ, a comestibilibus et consuetis nominibus instruit eas; et propter hoc subdit: « Sine parabola, » etc., ut scilicet moverentur ad accedendum et interrogandum. Sequitur: « Scorsum autem discipulis suis differebat omnia; » scilicet de quibus interrogabant, ut ignorantibus; non simpliciter omnia, tam manifesta quam immanifesta. HIER. Illi

en particulier l'explication des mystères dans la retraite profonde de leur amour de la sagesse, eux qui, loin du tumulte des pensées mauvaises, vivaient habituellement dans la solitude silencieuse des vertus; car c'est dans le repos et le calme du cœur que la sagesse fait entendre ses leçons.

ŷ. 35-40. — *Or, le même jour sur le soir, il leur dit : Passons à l'autre bord. Et, après qu'ils eurent renvoyé le peuple, ils emmenèrent Jésus avec eux dans la barque où il était, et d'autres barques l'accompagnaient. Alors il s'éleva un vent impétueux, et les vagues entraient avec tant de violence dans la barque qu'elle s'emplissait d'eau. Jésus cependant était à la poupe où il dormait sur un oreiller, et ils le réveillèrent en lui disant : Maître, n'avez-vous donc point de souci que nous périssions ? Et s'étant levé, il commanda au vent, et dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme. Alors il leur dit : Pourquoi êtes-vous effrayés ? N'avez-vous pas encore de foi ? Ils furent saisis d'une grande crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : Qui donc est celui-ci que le vent et la mer lui obéissent.*

S. JÉR. Après ces enseignements, ils s'embarquent sur la mer, où les flots se soulèvent et les agitent. « Ce même jour, dit l'Évangéliste, le soir étant venu, Jésus leur dit : Passons de l'autre côté. » — REMI. Nous voyons dans les saints Évangiles que Jésus avait trois lieux de refuge; la barque, la montagne et le désert. Toutes les fois qu'il était pressé par la foule, il se réfugiait dans l'une de ces retraites. Ici, le Seigneur se voyant entouré d'une grande multitude de peuple, et voulant (comme homme) se dérober à leur importunité, il ordonna à ses disciples de passer à l'autre bord.

« Après qu'il eut renvoyé cette foule. » etc. — S. CHRYS. (1) Le Sei-

(1) Cette citation n'est pas dans saint Chrysostome, on la retrouve en termes équivalents dans Théophylacte et dans Victor d'Antioche.

enim digni erant seorsum audire mysteria in penetrabili timore sapientia, qui remoti a cogitationum malarum tumultibus in solitudine virtutum permanebant: sapientia enim in tempore otii percipitur.

Et ait illis in illa die, cum sero esset factum: Transeamus contra. Et dimittentes turbam, assumunt eum, ita ut erat in navi, et aliae naues erant cum illo. Et facta est procella magna venti, et fluctus mittebat in navem, ita ut impleretur navis. Et erat ipse in puppi super cervicali dormiens. Et excitant eum, et dicunt illi: Magister, non ad te pertinet, quia perimus? Et exurgens comminatus est vento, et dixit mari: Tace, obmutesco. Et cessavit ventus; et facta est tranquillitas magna. Et ait

illis: Quid timidi estis? Nee dum habetis fidem? Et timuerunt timore magno, et dicebant ad alterutrum. Quis putas est iste quia mare et ventus obediunt ei?

HIER. Post doctrinam de hinc ad mare veniunt, et fluctibus turbantur. Unde dicitur: « Et ait illis in illa die, cum sero esset factum: Transeamus, » etc. REMIG. Tria enim legitur Dominus habuisse refugia (scilicet navis, montis et deserti.) Quoties a turbis comprimebatur, ad aliquod istorum refugiebat. Cum ergo vidit Dominus turbas multas circa se, earum importunitatem (quasi homo) volens declinare, jussit discipulos suos transfretare.

Sequitur: « Et dimittentes turbam,

gneur prend avec lui ses disciples, pour les rendre témoins du miracle qu'il allait opérer ; mais il ne reçoit aucune autre personne avec eux, pour ne pas exposer au grand jour la faiblesse de leur foi. C'est pour nous apprendre que les autres personnes étaient montées dans d'autres barques que le texte sacré ajoute : « D'autres barques accompagnaient la sienne. » Pour garantir ses disciples de l'orgueil que pouvait leur inspirer le choix spécial dont ils étaient l'objet, il permet qu'ils soient exposés à un extrême danger ; il veut en même temps leur apprendre à supporter courageusement les épreuves : « Et il s'éleva un vent impétueux. » Afin que le miracle dont ils vont être témoins laisse dans leur âme une plus vive impression, il se livre au sommeil, pour laisser à la crainte l'occasion de s'emparer d'eux : « Et Jésus était à la poupe dormant sur un oreiller. » S'il avait veillé, ou les disciples n'auraient eu aucune frayeur et n'auraient pas eu recours à lui au fort de la tempête, ou bien ils n'auraient pas cru qu'il pût faire un si grand miracle. — **THÉOPH.** Il les laissa donc tomber dans cette frayeur en face du danger, pour leur faire éprouver personnellement les effets de sa puissance, eux qui l'avaient vu s'exercer en faveur des autres. Or, il dormait sur l'oreiller du navire, c'est-à-dire la tête appuyée sur une planche. — **S. CHRYS.** Le Sauveur nous donne ainsi une leçon d'humilité et aussi de grande sagesse. Or, ses disciples, qui l'entouraient, ne connaissaient pas encore l'étendue de sa puissance : ils croyaient sans doute qu'il pouvait, étant éveillé, commander aux vents et à la mer ; mais ils étaient loin de lui supposer ce pouvoir pendant son repos et son sommeil. « Ils l'éveillent donc et lui disent : Maître, ne vous mettez-vous point en peine que nous périssions? » — **THÉOPH.** Et le Sauveur s'éveillant, parla en maître, d'abord au vent qui sou-

assumunt, » etc. **CHRYS.** Discipulos quidem assumpsit Dominus, ut visores fierent futuri miraculi, sed solum ipsos assumit, ne alii cognoscerent ipsos esse tam modicæ fidei. Unde ad ostendendum quod separatim alii transfretabant, subjungit : « Et aliæ naves erant cum illo. » Ne autem superbirent discipuli quod eos solos assumpserat, periclitari eos permittit ; et ut etiam per hoc discerent tentationes viriliter sustinere : unde sequitur : Et facta est procella magna. » Ut autem futuri miraculi majorem eis imprimat sensum, dat tempus timori, dormiendo : unde sequitur : « Et erat ipse in puppi super cervical dormiens. » Si enim vigilasset, aut non timuissent neque rogassent tempestate

orta, aut eum aliquid tale facere non putassent. **THEOPHYLACT.** Dimisit ergo eos incidere in timorem periclitationis, ut ejus virtutem in seipsis cognoscerent, qui alios ab eo beneficiatos videbant : dormiebat autem super cervical navis, ligneum siquidem. **CHRYS.** Ostendens suam humilitatem, et ex hoc multam sapientiam docens. Nondum autem discipuli qui circa eum existebant, ejus gloriam cognoscebant ; et quidem quod surgens poterat ventis imperare, credebant ; sed quod quiescens seu dormiens, nequaquam. Et ideo sequitur : « Et excitant eum, et dicunt illi : Magister, non ad te pertinet quia perimus? » **THEOPHYLACT.** Ipse autem exurgens, comminatur primo quidem vento qui maris

levait cette tempête et agitait les flots : « Et, se levant, il parla au vent avec menâces ; » puis à la mer : « Et il dit à la mer : Tais-toi et calme ta fureur. » — LA GLOSE (1). L'agitation des flots produit un bruit qui est comme la voix de la mer annonçant un danger. C'est donc avec raison que le Sauveur, dans un langage métaphorique, pour ramener le calme, ordonne à la mer de se taire ; de même, pour réprimer la violence des vents qui bouleversent la mer, il leur fait comme des menaces, suivant l'expression de l'Évangéliste. C'est ainsi que les dépositaires de l'autorité, par la menace des châtimens, imposent un frein aux perturbateurs de la tranquillité publique. Le Sauveur agit donc ici comme un souverain qui fait usage de menaces contre des sujets turbulents, et qui, par de sages édits, met un terme aux murmures des rebelles. Roi de toutes les créatures, il enchaîne, par sa parole menaçante la violence des vents, et contraint la mer de rentrer dans le silence. Ses paroles sont aussitôt suivies de leur effet : « Et le vent cessa (sur la menace qui lui était faite), et il se fit un grand calme. » — THÉOPHYL. Il réprimande ensuite ses disciples sur leur peu de foi : « Pourquoi êtes-vous effrayés, leur dit-il, vous n'avez donc pas encore la foi ? » Et, en effet, s'ils avaient eu vraiment la foi, ils auraient été persuadés qu'il pouvait les sauver, même pendant son sommeil. Ils furent donc saisis d'une grande crainte, et ils se dirent l'un à l'autre : « Qui est donc ? » etc. Ces paroles indiquent le doute où ils étaient à son sujet. Ce n'est point à l'aide d'une verge mystérieuse qu'il avait apaisé la mer, comme avait fait Moïse (*Exod.*, xiv) ; ce n'est point par la prière, comme Elisée se frayant un chemin à tra-

(1) Cette citation ne se trouve point dans la Glose actuelle.

tempestatem et fluctus faciebat; et hoc est quod subditur: « Et exurgens comminatus est vento; » deinde vero precipit mari; unde sequitur: « Et dixit mari: Tace, obmutesce. » GLOS. Ex commotione enim maris quidam sonitus consurgit, qui videtur esse quedam maris locutio periculum comminantis; et ideo convenienter sub quadam metaphora tranquillitatem imperat taciturnitatis vocabulo; sicut et in cohibitione ventorum qui sua violentia mare conturbant, comminationem nominavit. Solent enim potestatem habentes, eos qui violentia pacem hominum conturbant, comminatione poenarum refrenare. Per hoc ergo datur intelligi quod sicut rex aliquis potest comminatione violentos comprimere, et suis edictis murmur subjecti populi mitigare, ita Christus

Rex universæ creaturæ existens, sua comminatione ventorum cohibuit violentiam, et mari taciturnitatem indixit. Et statim est effectus secutus: sequitur enim: « Et cessavit ventus (cui scilicet fuerat comminatus), et facta est tranquillitas magna, » scilicet in mari cui taciturnitatem indixerat. THEOPHYLACT. Comminatus est etiam discipulis tanquam fidem non habentibus: sequitur enim: « Et ait illis: Quid timidi estis? necdum habetis fidem? » Si enim habuissent fidem, credidissent quod etiam dormiens servare eos potuisset incolumes. Sequitur: « Et timuerunt timore magno, et dixerunt ad alterutrum: Quis putas, » etc. Etenim dubie habebant se erga eum. In quantum enim jussu mare placavit, non baculo, ut Moyses (*Exod.* 14), non precibus, ut Elisæus in Jordane

vers le Jourdain (IV *Rois*, II); ce n'est point au moyen de l'Arche, comme Josué (*Josué*, III), c'est par une seule parole. Aussi, à ce signe, les disciples reconnaissent en lui une puissance divine, mais le sommeil auquel il s'abandonne ne leur fait voir en lui qu'un homme.

S. JÉR. Dans le sens mystique, la poupe du navire, c'est le commencement de l'Eglise; le Seigneur y dort, mais seulement de corps, car « celui qui garde Israël ne dort jamais. » (*Ps.* cxx.) La poupe, sous des peaux de bêtes mortes, contient des hommes vivants; elle éloigne les flots, et sa force est dans le bois; c'est l'Eglise, qui est sauvée par la croix et la mort du Sauveur. L'oreiller, c'est le corps du Seigneur, sur lequel la divinité, figurée par la tête, a bien voulu se reposer. Les vents déchainés, la mer furieuse, ce sont les démons et les persécuteurs; le Sauveur leur impose silence, lorsqu'il lui plaît de frapper d'impuissance les décrets injustes des rois de la terre. Enfin le calme profond qui succède à la tempête, c'est la paix rendue à l'Eglise après la persécution, ou bien, c'est le repos de la vie contemplative, qui succède au mouvement de la vie active. — BÈDE. Ou bien, la barque dans laquelle monte le Sauveur, c'est l'arbre de la croix, qui est la voie par laquelle les fidèles abordent à la demeure de la patrie céleste, comme dans un port assuré et inaccessible à la tempête. Les barques qui accompagnent celle du Sauveur sont la figure des âmes qui, comme imprégnées de la foi dans la croix de Jésus-Christ, sont à l'abri des tempêtes des tribulations, ou bien abordent enfin au séjour de la paix, après avoir subi la tourmente des épreuves. C'est pendant que les disciples naviguent sur la mer que le Sauveur se livre au sommeil; ainsi verront-ils un jour arriver la passion de leur divin Maître, au moment même où ils méditeront sur le repos de son royaume futur. C'est le soir que ce fait eu lieu, parce que le coucher du véritable soleil devait être

(IV *Reg.* 2), neque arca, ut Jesus Nave (*Josue*, 3); secundum hoc vere *Deus* eis videbatur; secundum vero quod dormiebat, *homo*.

HIER. Mystice enimvero puppis est Ecclesie initium, in qua Dominus corporaliter dormit, quia nunquam dormit qui custodit Israel. (*Psal.* 120.) Puppis enim mortuis pellibus vivos continet, et fluctus arcet, et ligno solidatur. id est, cruce et morte Domini Ecclesia salvatur; *cervical* corpus Domini est, cui Divinitas sicut caput inclinata est; *ventus* autem et *mare* dæmones et persecutores sunt; quibus dicit: *Tace*, quando compescit edicta regum iniquorum, ut voluerit; *tranquillitas magna*

est pax Ecclesie post pressuram, sive theorica post vitam activam. BED. Vel navicula quam ascendit passionis arbor intelligitur, per quam fideles ad habitationem patrie celestis ut ad stabilitatem securi littoris perveniunt: alie naves quæ fuisse dicuntur cum Domino, illos significat qui fide dominice cruce imbuti sunt, non tamen turbine tribulationum pulsati, vel post tentationum procellas serenitate pacis utuntur. Discipulis autem navigantibus, Christus obdormivit, quia fidelibus futuri regni quietem meditantibus tempus dominice passionis advenit: unde hoc sero factum fuisse perhibetur, ut veri solis occubitus non sola Domini dormitio, sed

figuré, non-seulement par le sommeil du Seigneur, mais encore par l'heure même où l'astre du jour se dérobe à nos regards. Lorsque le Sauveur monte sur la poupe de la croix, il voit se soulever autour de lui les flots des blasphèmes de ses persécuteurs, excités par une tempête qui vient de l'enfer, tempête qui ne peut troubler sa patience, mais qui ébranle la faiblesse de ses disciples. Leur empressement à éveiller leur Maître figure le désir ardent qu'ils ont eu de le voir ressusciter, après l'avoir vu mourir. Jésus s'éveillant, commande en maître aux vents irrités, et il ordonne à la mer de faire silence; ainsi, par la gloire de sa résurrection, il écrase l'orgueil du démon, et anéantit la race des Juifs. Il adresse des reproches à ses disciples, comme, après sa résurrection, il leur reproche leur incrédulité. Nous aussi, lorsque, marqués du signe de la croix, nous nous préparons à quitter cette terre, nous nous préparons avec Jésus, nous nous efforçons de traverser la mer. Mais, dans le cours de la traversée, il s'endort au milieu des frémissements de l'abîme; c'est la flamme de l'amour, qui, malgré nos efforts pour pratiquer la vertu, s'affaiblit et devient languissante, au milieu de la lutte contre les esprits impurs, ou contre les hommes méchants, ou contre le tourbillon de nos propres pensées. Cependant, au milieu de ces bouleversements intérieurs, ayons soin d'éveiller notre Sauveur, et, à l'instant, sa voix calmera la tempête, rendra à notre âme sa tranquillité, et nous ouvrira le port bienheureux du salut.

ipsa discedentis lucis hora significet. Ascendente autem illo in puppim crucis, fluctus blasphemantium persecutorum assurgunt, daemoniacis excitati procellis quibus tamen non ipsius patientia turbatur, sed discipulorum imbecillitas concutitur. Excitant autem discipuli Dominum, quia ejus mortem viderant, maximis votis resurrectionem querebant. Vento exurgens comminatus est, quia resurrectione celebrata diaboli superbiam stravit. Mare silere praecepit, quia Judaeorum rabiem resurgendo dejecit. Discipuli autem arguantur, quia post resurrectionem exprobravit eis in-

credulitatem eorum. Et nos quoque cum (signo dominicae crucis imbuti) seculum relinquere disponimus, navem cum Jesu conscendimus, mare transire conamur; sed nobis navigantibus inter æquoris fremitus obdormit, quando crebrescente inter medios virtutum nisus, vel immundorum spirituum, vel hominum pravorum, vel ipsarum nostrarum cogitationum impetu, amoris flamma refrigescit. Verum si inter hujusmodi procellas illum sedulo excitemus, mox tempestatem compescet, refundet tranquillitatem, portum salutis indulgebit.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-20. Comment les plus cruels ennemis du Sauveur se chargent de répondre à la question que se font les disciples : « Quel est celui-ci ? » — Qu'était-ce que Gérasa ? — Comment concilier le récit des évangélistes sur le nombre des possédés. — Quel est le sens de la question que le démon adresse au Sauveur. — L'accusation impie des Juifs confondue par cet aveu du démon. — Que signifie la prière qu'il fait à Jésus de ne point le tourmenter ? — Quel est le plus grand tourment du démon. — Invincible puissance de Jésus-Christ sur le démon. — Pourquoi demande-t-il à ce démon son nom ? — Comment l'aveu public du mal affreux qui tourmentait ce possédé rend plus précieuse la puissance qui le guérit. — Pourquoi Notre-Seigneur accorde aux démons de rester sur la terre. — Accord des Évangélistes sur le lieu où paissaient les pourceaux. — Preuve que les démons ne peuvent jamais nuire aux hommes sans une permission divine. — Pourquoi demandent-ils à être envoyés dans des pourceaux ? — Pourquoi le Sauveur leur accorde cette permission. — Comment la perte des biens temporels ramène au Sauveur. — Pourquoi les Geraséniens conjurent Jésus-Christ de s'éloigner de leurs frontières. — Pour quelle raison Notre-Seigneur renvoie ce possédé parmi les siens après sa délivrance. — Pourquoi lui commande-t-il de raconter sa délivrance, tandis qu'il défendait à ceux qu'il guérissait de publier leur guérison ? — Explication allégorique et tropologique de la possession et de la délivrance de cet homme.
- ÿ. 21-34. A quel moment eut lieu la résurrection de la fille de Jaïre ? — Pourquoi l'Évangéliste fait-il connaître le nom de cet homme ? — Comment concilier le récit de saint Marc avec celui de saint Matthieu, sur l'état de la fille de Jaïre, lorsqu'il vient trouver Jésus ? — Pourquoi saint Matthieu rapporte qu'elle était morte. — Quelle était la foi de cet homme ? — Pourquoi la femme malade d'une perte de sang s'approche-t-elle secrètement de Jésus ? — Récompense de sa foi. — Dans quel sens faut-il entendre qu'une vertu est sortie de la personne du Sauveur ; est-ce à son insu ? — Pourquoi Notre-Seigneur veut-il faire connaître l'action de cette femme ? — Pourquoi lui dit-il : « Ma fille, allez en paix ? » — Que représente, dans le sens allégorique, Jaïre, la foule qui presse Jésus, cette femme malade d'une perte de sang, et sa guérison miraculeuse.
- ÿ. 35-43. Pourquoi les serviteurs du chef de la synagogue l'engagent-ils à ne point fatiguer davantage le Sauveur de ses prières ? — Quel est le sens des paroles que Jésus lui adresse : « Ne craignez point, croyez seulement ? » — Pourquoi ne permet-il à personne de le suivre dans l'intérieur de la maison ? — Comment faut-il entendre ce que Jésus dit : « Elle n'est pas morte, mais elle dort ? » — Pourquoi fait-il sortir tous ceux qui étaient présents, et qui se moquaient de lui, ne retenant que trois de ses disciples ? — Pourquoi rend-il la vie à cette jeune fille en lui prenant la main ? — Que prouve la stupeur de tous ceux qui étaient présents. — Que figure, dans le sens allégorique, la fille de Jaïre, le langage de ses serviteurs, la multitude qui pleure et pousse des

cris, l'âge de cette jeune fille? — Interprétation morale des différentes circonstances de ce miracle.

ÿ. 1.-20. — *Ayant passé la mer, ils arrivèrent au pays des Geraséniens. Et comme Jésus sortait de la barque, tout à coup vint à lui, du milieu des sépulcres, un homme possédé d'un esprit impur. Il faisait sa demeure dans les sépulcres et personne ne pouvait le tenir lié; même avec des chaînes. Car, ayant eu souvent les fers aux pieds et les mains enchaînées, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers, et nul homme ne le pouvait dompter. Il demeurait jour et nuit dans les montagnes et dans les sépulcres, criant et se meurtrissant lui-même avec des pierres. Lors donc qu'il eut vu Jésus de loin, il courut à lui et l'adora, et jetant un grand cri, il lui dit : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, Jésus Fils du Dieu très-haut? Je vous adjure par le nom de Dieu de ne me point tourmenter; car Jésus lui disait : Esprit impur, sors de cet homme. Et il lui demanda comment t'appelles-tu? il lui répondit : Je m'appelle Légion, parce que nous sommes plusieurs; et il le priait avec instance qu'il ne les chassât point hors de ce pays-là. Or il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient le long des montagnes; et ces démons le suppliaient, en lui disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions. Jésus le leur dit aussitôt, et ces esprits impurs, sortant du possédé, entrèrent dans les pourceaux, et tout le troupeau, qui était environ de deux mille, courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, où ils furent tous noyés. Ceux qui gardaient les pourceaux s'enfuirent, et en allèrent porter cette nouvelle dans la ville et dans les champs; ce qui fit que plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé. Et étant venus à Jésus, ils virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, habillé et sain d'esprit; ce qui les remplit de crainte. Et ceux qui avaient été témoins du prodige leur ayant rapporté tout ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux, ils commencèrent à le prier de sortir de leur pays. Comme il rentrait dans la barque, celui qui avait été tourmenté par le démon le supplia qu'il lui permit d'aller avec lui; mais Jésus le lui re-*

CAPUT V.

Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerasenorum: et exiit ei de navi statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo, qui domicilium habebat in monumentis. Et neque catenis jam quisquam poterat eum ligare, quoniam sæpe compedibus et catenis rinctus dirupisset catenas, et compedes comminisset; et nemo poterat eum domare; et semper die ac nocte in monumentis et in montibus erat, clamans et concidens se lapidibus. Videns autem Jesum a longe cucurrit, et adoravit eum; et clamans voce magna dixit: Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi? Adjuro te per Deum ne me torquas. Dicebat enim illi: Eri, spiritus immunde, ab homine isto. Et interrogabat eum: Quod tibi nomen est? Et dicit ei: Legio mihi nomen est, quia multi su-

mus. Et deprecabatur eum multum ne se expelleret extra regionem. Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus, pascens in agris. Et deprecabantur eum spiritus, dicentes: Mitte nos in porcos ut in eos introeamus. Et concessit eis statim Jesus. Et exiit spiritus immundi introierunt in porcos, et magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia, et suffocati sunt in mari. Qui autem pascebant eos, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum, et venerunt ad Jesum, et vident illum qui a dæmonio vexabatur sedentem restitum, et sanæ mentis, et timuerunt. Et narraverunt illis qui viderant qualiter factum esset ei qui dæmonium habuerat, et de porcis. Et rogare ceperunt eum, ut discederet de finibus eorum. Cumque ascenderet navim, cepit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, ut esset cum illo: et

fusa, et lui dit : Allez dans votre maison auprès des vôtres, et annoncez-leur les grandes grâces que vous avez reçues du Seigneur, et la miséricorde qu'il vous a faite. Cet homme, s'en étant allé, commença à publier dans la Décapole les grandes grâces qu'il avait reçues de Jésus; et tout le monde était ravi en admiration.

THÉOPH. La question que s'étaient faite ceux qui étaient dans la barque : « Que pensez-vous que soit celui-ci ? » reçoit une éclatante réponse de la bouche même des ennemis du Sauveur. C'est un possédé du démon qui proclame qu'il est le Fils de Dieu. et l'Évangéliste commence en ces termes le récit de ce fait extraordinaire : « Et ils vinrent de l'autre côté de la mer dans le pays des Geraséniens. » — BÈDE. Gerasa est une ville importante d'Arabie, située au delà du Jourdain, près de la montagne de Galaad, elle fut habitée par la tribu de Manassé, et n'est pas éloignée du lac de Tibériade dans lequel les pourceaux se précipitèrent. — S. CHRYS. Cependant, les exemplaires les plus authentiques ne portent ni Geraséniens, ni Gadaréniens, mais Gergéséniens. Gerasa est une ville de Judée, aux environs de laquelle il n'y a point de mer; Gadara est une ville d'Arabie, près de laquelle également on ne trouve ni lac ni mer (1*). Ce qui justifie donc d'une erreur flagrante les Évangélistes qui connaissaient parfaitement la Judée, c'est que Gergésa, d'où vient le nom de Gergéséniens, est une ville très-ancienne, située non loin de celle qui est appelée aujourd'hui Tibériade, auprès de laquelle se trouve le plus grand lac de Judée.

(1*) Tite de Bostra que saint Thomas cite au chapitre VIII de saint Luc, paraît en contradiction évidente avec saint Chrysostome, puisque suivant cet auteur, Gadara serait la ville de Judée, et Gerasa la ville d'Arabie, tandis que selon saint Chrysostome, Gerasa serait située dans la Judée et Gadara dans l'Arabie.

Suivant le docteur Sepp, Gadara était située au nord, sur les limites de la Pérée, et sur le bord de la rivière nommée Iarmouck à huit milles romains ou onze kilomètres de Tibériade, et à l'est du lac de Génésareth... Un peu plus haut, au sud était Gerasa; ces deux cités faisaient partie de la décapole, et étaient, d'après Josèphe, presque entièrement habitées par des familles païennes. Tom. II, §1, §2.

non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, et misertus sit tui. Et abiit. et cepit prædicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus, et omnes mirabantur.

THEOPHYLACT. Quia qui in navicula erant, conquirebant ad invicem : « Quis putas est iste ? » Inimicorum testimonio confirmatur quis esset : accessit enim dæmoniacus confitens ipsum esse *filium Dei* : ad quod narrandum Evangelista accedens dicit : « Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerazenorum. » BÈDE. Gerasa est urbs insignis Arabiæ trans Jordanem juxta montem Galaad quam tenuit tribus Manasse, non longe

a stagno Tiberiadis, in quod porci præcipitati sunt. CHRYS. Sed tamen neque *Gerazenorum* neque *Gadærenorum* exquisita scriptura continet, sed *Gergesenorum* : Geraza enim civitas est Judææ, et nequaquam in ea mare; Gadara vero Arabiæ civitas est, neque mare neque stagnum proximum habens. Et ne tam evidens mendacium Evangelistæ dixisse videantur (viri tam diligenter scientes quæ circa Judæam erant), Gergesa quidem (a qua *Gergecæi*) antiqua civitas fuit non procul ab ea quæ nunc *Tiberias* nuncupatur, circa quam extat præcipuum circumpositum stagnum.

« Et comme Jésus descendait de la barque, tout-à-coup vint à lui, du milieu du sépulcre, un homme possédé de l'esprit impur. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, 23, 24.) Saint Matthieu rapporte qu'ils étaient deux possédés; saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul; il faut donc entendre que l'un d'eux était un homme plus considérable et plus connu, dont tout le pays plaignait le triste sort. — S. CHRYS. (*hom. 29 sur S. Matth.*) Ou bien, peut-être saint Luc et saint Marc se sont-ils attachés à celui des deux qui était le plus malheureux, et dont ils dépeignent plus en détail le déplorable état. « Et personne ne pouvait le tenir lié, même avec des chaînes. » Ces deux Évangélistes parlent donc d'un possédé, sans s'occuper du nombre. Peut-être ont-ils voulu par là faire ressortir davantage la puissance de celui qui devait le délivrer, car il est évident que celui qui pouvait guérir un tel possédé pouvait en guérir beaucoup d'autres. D'ailleurs, il n'y a ici aucune contradiction, puisque les deux Évangélistes ne disent pas que ce possédé était seul, ce qui les aurait mis en contradiction avec saint Matthieu. Or, ces démons habitaient dans les tombeaux, pour insinuer plus facilement aux hommes cette pernicieuse doctrine que les âmes des morts deviennent des démons.

S. GRÉG. DE NICE. Cependant, la troupe des démons s'était préparée à résister à la puissance divine. Lorsqu'ils voient s'approcher celui dont le pouvoir s'étend sur tout ce qui existe, ils proclament hautement la grandeur de sa puissance : « Voyant de loin Jésus, il accourut et l'adora, et, jetant un grand cri, il dit : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, Fils du Dieu très-haut ? » — S. CYR. Voyez le démon, partagé entre deux sentiments : l'audace et la crainte. Il résiste et prie tout à la fois; il semble adresser au Sauveur une question,

Sequitur : « Et exenti ei de navi statim occurrit de monumentis homo. » AUG. (*de Con. Evang. lib. II, cap. 24.*) Cum Matthæus dicat duos fuisse, Marcus et Lucas unum commemorant, ut intelligas unum eorum fuisse personæ alicujus clarioris, quem regio illa maxime dolebat. CHRYS. (*hom. 29, in Matth.*) Vel videtur quod Marcus et Lucas illud quod erat miserabilius narraverunt; et propter hoc diffusius quod illi contigerat enarrant. Sequitur enim : « Et neque catenis jam quisquam eum poterat ligare. » Dixernunt ergo simpliciter *dæmoniæcum*, numerum non quærendo : vel, ut virtutem majorem ostenderent operantis : nam qui unum talem curaverat, non erat ei impossibile multos alios curare : nec tamen hic dissonantia de-

monstratur : non enim dixerunt quod unus solus erat; quod si dixissent, Matthæo contradicere viderentur. Habitabant autem in monumentis dæmones, erroneum dogma multis volentes immittere, quod decedentium animæ in dæmones convertantur.

GREG. Nysse. Paraverat autem se cœtus dæmonum ad resistendum divinæ potestati. Cum autem appropinquaret qui potestatem habet super omnia, exclamant eminentem ejus virtutem. Unde sequitur : « Videns autem Jesum a longe, ecurrat, et adoravit eum, et clamavit voce magna, et dixit ei : Quid mihi et tibi Jesu, Fili Dei altissimi ? » CYR. Vide dæmonem duplici passione divisum : audacia et timore : reluctatur, et orat : quasi quæstionem aliquam in-

pour savoir ce qu'il y a de commun entre Jésus et lui, dont voici le sens : Pourquoi me chassez-vous du corps des hommes, puisqu'ils sont à moi ? — BÈDE. Quelle n'est pas l'impiété des Juifs d'oser dire que c'est par le prince des démons que Jésus chasse les démons, alors que les démons confessent qu'il n'a rien de commun avec eux. — S. CHRYS. (*hom. précéd.*) (1) Il a recours ensuite aux supplications : « Je vous adjure, au nom de Dieu, ne me tourmentez pas. » Ou bien, il considérait comme un supplice d'être chassé du corps de ce possédé, ou la présence de Jésus le tourmentait d'une manière invisible. Malgré toute leur perversité, les démons savent cependant qu'un supplice les attend un jour en punition de leurs péchés ; mais ils savaient aussi, à n'en pouvoir douter, que le temps du dernier châtement n'était pas encore venu, puisqu'il leur était permis encore de vivre au milieu des hommes. Mais, comme d'un autre côté Jésus-Christ les avait surpris se livrant à des actes d'une méchanceté inouïe, ils pouvaient penser que l'excès de leur malice hâterait le temps de leur supplice, et c'est pour cela qu'ils le conjurent de ne point les tourmenter. — BÈDE. C'est en effet un grand tourment pour le démon de ne pouvoir plus continuer de faire du mal à l'homme, et il y renonce d'autant plus difficilement qu'il en est le maître depuis plus longtemps.

« Car Jésus lui disait : Esprit impur, sors de cet homme. » — S. CYR. (2) Considérez l'invincible puissance de Jésus-Christ : il secoue et fait trembler Satan, et ses paroles sont pour lui comme le feu et la flamme, selon cette parole du Psalmiste : « Les montagnes, c'est-à-dire les puissances orgueilleuses et superbes, se sont fondues comme de la cire devant la face du Seigneur » (*Ps. xcvi*).

(1) On trouve la même pensée plus explicitement développée pour une partie dans Victor d'Antioche, et pour l'autre dans Théophylacte.

(2) Cette citation ne se trouve pas dans saint Cyrille.

tentans vult scire quid sibi et Jesu commune : quasi diceret : « Qua de causa ejicis me ab hominibus, cum sint mei ? » BED. Quæ antem impietas est Judæorum eum dicere in principe dæmoniorum eiecisse dæmonia, quem et ipsa dæmonia fatentur nihil secum habere commune ? CHRYS. (*ut sup.*) Deinde orans subjungit : « Adjuro te per Deum, ne me torqueas : » emissionem enim reputabat tormentum : vel etiam invisibiliter torquebatur. Quamvis enim mali sint dæmones, sciunt tamen quod ipsos propter peccata expectat ultimo aliqua pœna : quia verò nondum eis tempus ultimæ pœnæ advenerat, firmissime cognoscebant ; maxime cum permissum esset eis hominibus

commisceri. Sed quia Christus comprehenderat eos tanta mala perpetrantes, putabant quod propter factorum excessum ultimum punitionis tempus minime expectarent : propter hoc supplicat ne torqueantur. BED. Magnum enim tormentum est dæmoni a læsione hominis cessare, et tanto dimittit difficilior quanto possidet diutius.

Sequitur : « Dicebat enim illi : Exi, spiritus immunde, ab homine isto. » CYRIL. Attendas inexpugnabilem virtutem Christi : conquassat Satanam, cui verba Christi sunt ignis et flamma, secundum quod Psalmista dicit (*Psal. 96*) : « Liquefacti sunt montes a facie Dei, » id est, sublimes et superbæ virtutes.

« Et il lui demanda : Quel est ton nom ? » — THÉOPHYL. Si Notre-Seigneur fait cette question, ce n'est pas qu'il en eût besoin pour le connaître, mais pour apprendre à tous ceux qui étaient présents le grand nombre de démons qui étaient dans cet homme. — S. CHRYS. S'il l'avait dit lui-même, on eût peut-être refusé de le croire, il veut donc forcer les démons eux-mêmes de déclarer qu'ils sont en grand nombre : « Et il lui dit : Mon nom est légion, parce que nous sommes nombreux. » Le démon ne précise pas le nombre, il se contente de dire qu'ils sont plusieurs; car la connaissance du nombre précis n'était pas nécessaire.

BÈDE. L'aveu public du mal affreux qui tourmentait ce possédé, rend plus précieuse et plus chère la puissance de celui qui devait le guérir. Aujourd'hui encore, les prêtres qui ont le pouvoir de chasser les démons par la grâce des exorcismes, avouent que les possédés ne peuvent être délivrés et guéris, qu'en confessant publiquement autant qu'ils peuvent le savoir, tout ce qu'ils ont à souffrir des esprits impurs par les divers sens de la vue, de l'ouïe, du goût, du toucher ou dans toute autre partie du corps.

« Et ils le priaient instamment de ne pas les chasser hors de ce pays. » — S. CHRYS. (1). Saint Luc dit : « Dans l'abîme; » car l'abîme est cette profondeur qui s'étend au delà de ce monde, et c'est dans ces ténèbres extérieures, préparées à Satan et à ses anges, que les démons ont mérité d'être précipités. Notre-Seigneur aurait pu leur infliger ce supplice, il leur permit cependant de rester sur la terre, pour donner aux hommes, par leurs tentations, une occasion de victoires et de triomphes. — THÉOPHYL. Il voulait aussi que nos fré-

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. I, de la *Bibliothèque des Pères*, comme ci-dessus. On trouve la seconde partie de cette citation dans Théophylacte, à peu près dans les mêmes termes.

Sequitur : « Et interrogavit eum : Quod tibi nomen est ? » THOPHYLACT. Interrogat quidem Dominus non ut ipse sciret, sed ut ceteri sciant multitudinem habitantium demonum. CHRYS. Ne si ipse diceret quod multi sunt incredibile fieret. Vult ergo quod ipsi confiteantur quod multi erant. Unde sequitur : « Et dixit ei : Legio mihi nomen est, quia multi sumus. » Non dicit determinatum numerum, sed multitudinem : non enim prodest ad scientiam exquisitio numeri.

BED. Confessa autem publice peste quam furens tolerabat, virtus curantis gratior apparet. Sed et nostri temporis sacerdotes, qui per exorcismi gratiam

ejicere norunt, solent dicere patientes non aliter valere curari, nisi (quantum sapere possunt) omne quod ab immundis spiribus visu, auditu, gustu, tactu, vel alio quolibet corporis aut animi sensu vigilantes dormientesve pertulerint, confitendo patenter exponant.

Sequitur : « Et deprecabantur multum ne se expelleret extra regionem. » CHRYS. Lucas autem dicit : « In abyssum : » abyssus enim est separatio hujus mundi : promerentur enim demones mitti ad tenebras exteriores, diabolo et illius angelis preparatas. Hoc autem Christus facere poterat : permisit tamen eos in hac terra esse, ne absentia tentatoris, homines corona victoriae privaret. THEO-

quentes luttés avec eux, nous rendissent plus habiles dans l'exercice du combat.

« Or, il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient le long de la montagne. » — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, 24.) Saint Marc dit que ce troupeau paissait autour de la montagne; saint Luc, qu'il était sur la montagne; il n'y a en cela aucune contradiction, car ce troupeau pouvait être assez nombreux pour qu'une partie fût sur la montagne, et l'autre partie sur le penchant de la montagne.

« Et les démons le suppliaient en lui disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions. » — REMI. (*sur S. Matth.*) Ce n'est pas d'eux-mêmes qu'ils entrent dans ces pourceaux, mais sur la permission que le Sauveur leur accorde à leur demande; il veut nous apprendre par là que les démons ne peuvent jamais nuire aux hommes sans une permission divine. Ils ne demandent point d'être envoyés dans des hommes, parce que celui dont la puissance les tourmentait, leur apparaissait revêtu d'une forme humaine. Ils ne demandent pas non plus d'être envoyés dans des troupeaux de bœufs ou de moutons, parce que c'étaient des animaux purs destinés à être offerts à Dieu dans son temple; mais ils demandent d'être envoyés dans des pourceaux, car il n'est point d'animal plus immonde que le pourceau, et les démons ne se plaisent eux-mêmes que dans ce qui est immonde.

« Et Jésus leur accorda aussitôt. » — BÈDE. Notre-Seigneur leur accorde cette permission pour que la mort de ces pourceaux devint une occasion de salut pour les hommes. — S. CHRYS. (*homélie 29 sur S. Matth.*) (1). Il voulait aussi donner à tous les hommes une preuve de la fureur des démons contre eux, et des excès de méchanceté

(1) On trouve ce passage plus explicitement développé dans Théophylacte et dans Victor d'Antioche.

PHYLACT. Et ut nobiscum pugnantes nos peritiores constituent.

Sequitur : « Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pas-cens. » AUG. (*de Con. Evang.* lib. II, cap. 24.) Quod hic dicit Marcus circa montes fuisse gregem; Lucas autem in monte, nihil repugnat : grex enim porcorum tam magnus fuit ut aliquid ejus esset in monte, et aliquid circa montem.

Sequitur : « Et deprecabantur eum spiritus dicentes : Mitte nos in porcos ut in eos introeamus. » REMIG. (*sup. Matth.*) Idcirco autem intraverunt in porcos non sponte, sed petierunt ut eis concederetur, ut demonstraretur quia non possunt

nocere hominibus, nisi permissione divina. Ideo autem non petierunt mitti in homines, quia illum cujus virtute torquebantur, humanam speciem gestare videbant. Nec petierunt ut in pecora mitterentur, quia velut munda animalia in templo Dei offerebantur : petierunt ut in porcos mitterentur, quia nullum animal est immundius porco, et demones semper in spurcitiis delectantur.

Sequitur : « Et concessit eis statim Jesus. » BÈDE. Ideo quidem permisit, ut per interfecionem porcorum, hominibus salutis occasio præbeatur. CHRYS. Volens furiam quam contra homines habent demones omnibus demonstrare,

auxquels ils se porteraient, s'ils n'en étaient empêchés par la puissance divine ; et comme sa bonté ne pouvait souffrir que les hommes fussent les victimes de leur malice, il leur permet d'entrer dans des pourceaux, pour faire éclater en eux toute leur force et leur fureur.

« Et ces esprits impurs, sortant du possédé, » etc. — TITE DE BOSTR. Les gardiens des pourceaux s'enfuirent, pour éviter de périr avec eux, et pour aller jeter l'alarme dans les cités voisines : « Ceux qui gardaient les troupeaux, s'enfuirent. » Le dommage qu'ils venaient d'éprouver les amène au Sauveur, c'est ainsi que souvent Dieu répand ses bienfaits dans les âmes, alors qu'il les éprouve par la perte de leurs biens temporels : « Et ils vinrent trouver Jésus, et ils virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, » etc., c'est-à-dire qu'ils virent calme, tranquille et vêtu aux pieds de son Sauveur celui que les chaînes ne pouvaient comprimer et qui ne pouvait souffrir aucun vêtement. « Et ils furent remplis de crainte. » Ils apprennent toutes les circonstances de ce miracle, et par ce qu'ils voient de leurs yeux, et par ce qu'ils entendent raconter : « Et ceux qui avaient été témoins du prodige, leur ayant rapporté, etc. » — THÉOPHYL. Le récit de ce miracle les remplit d'étonnement et de frayeur, et ils conjurent Jésus de s'éloigner de leurs frontières, dans la crainte d'avoir quelque dommage semblable à souffrir. Ainsi le regret que leur inspire la perte de ces pourceaux leur fait renoncer aux bienfaits de la présence du Sauveur. — BÈDE. Peut-être aussi la connaissance qu'ils ont de leur faiblesse fait qu'ils se jugent indignes de cette divine présence.

« Comme il remontait dans la barque, celui qui avait été tourmenté

et quod multo pejora vellent hominibus infligere, si possent virtute non impediri divina : et quia in hominibus hanc ostensionem fieri ejus pietas non ferebat, ipsos in porcos intrare permisit, ut in illis virtus et furor dæmonum videatur.

Sequitur : « Et exeuntes spiritus immundi. » TRUS BOSTRENSIS (*in Matth.*) Fugam autem arripuerunt pastores, ne cum porcis perirent, et hujusmodi terrorem civibus intulerunt. Unde sequitur : « Qui autem pascebant eos, fugerunt : » illos autem ad Salvatorem adduxit damni necessitas : frequenter enim cum Deus homines damnificat in rebus possessis, confert beneficium animalibus. Unde sequitur : « Et venerunt ad Jesum, et vident illum qui a dæmonio vexabatur sedentem, » scilicet juxta pe-

des a quibus nactus erat salutem, quem antea nec catenæ compescere poterant ; vestitum, et sanæ mentis, qui continuo nudus erat ; et obstupuerunt. Unde sequitur : « Et timuerunt. » Hoc igitur miraculum partim visu, partim verbis comperiunt : Unde sequitur : « Et narraverunt illi qui viderant. » THEOPHYLACT. Stupentes autem propter miraculum quod audierant timuerunt ; et propter hoc deprecantur ipsum ut ab eorum recedat finibus : et hoc est quod subditur : « Et rogare eum cœperunt ut discederet a finibus eorum : » timebant enim ne aliquando tale aliquid paterentur. Confisati enim de porcorum perditione, præsentiam renunt Salvatoris. BÈD. Vel consilii fragilitatis propriæ, præsentia Domini se judicabant indignos.

Sequitur : « Cumque ascenderet na-

par le démon le supplia qu'il lui permit d'aller avec lui.» — THEOPHYL. Il craignait que les démons, venant à le rencontrer, ne s'emparassent de lui de nouveau. — Mais le Seigneur le renvoie dans sa maison en lui faisant comprendre que bien qu'absent, il le défendrait par sa puissance; il veut aussi que sa guérison miraculeuse serve au salut des autres : « Jésus ne voulut pas y consentir, mais il lui dit : Allez dans votre maison auprès des vôtres, et annoncez-leur les grandes grâces que vous avez reçues du Seigneur, et comment il a eu pitié de vous. » Voyez l'humilité du Sauveur; il ne dit pas : Racontez toutes les grâces que je vous ai faites, mais toutes les grâces que le Seigneur vous a faites; c'est ainsi qu'il vous apprend à ne point rapporter à vous-mêmes, mais à Dieu seul le bien que vous pouvez faire. — S. CHRYS. Le Sauveur qui défendait à tous ceux qu'il guérissait de publier leur guérison, commande avec raison à cet homme de raconter la sienne, parce que toute cette contrée en proie aux démons était privée et de la connaissance et du culte du vrai Dieu. — THEOPHYL. Il exécute l'ordre du Seigneur, et tous ceux qui l'entendent, sont dans l'admiration : « Et cet homme s'en étant allé, commença à publier, dans la Décapole les grandes grâces que Jésus lui avait faites. » — BÈDE. Dans le sens mystique, Géraza ou Gergeza, comme lisent quelques-uns, signifie *qui renvoie l'habitant ou l'étranger qui approche*, parce qu'en effet le peuple des Gentils a chassé l'ennemi de son cœur, et que celui qui était éloigné s'est approché (1). — S. JÉR. Ce possédé du démon représente l'état désespéré des Gentils qui n'étaient retenus ni par la loi naturelle, ni par la crainte de Dieu ou des hommes. — BÈDE. Il habitait dans les tombeaux, c'est-à-dire qu'il se

(1) Allusion à ces paroles de saint Paul : « Vous qui étiez loin, vous êtes devenus près dans le sang de Jésus-Christ. » (*Ephes.*, II, 13.)

vim, cœpit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, » etc. « Ut esset cum illo. » THEOPHYLACT. Timebat enim ne aliquando invenientes eum dæmones reintrent in eum : Dominus vero remittit eum in domum suam, inuens ei quod quamvis ipse præsens non esset, tamen sua virtus ipsum custodiret, simul etiam ut curatus aliis prosit. Unde sequitur : « Et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et nuntia illis quanta tibi Dominus fecit et misertus sit tui. » Vide Salvatoris humilitatem : non dixit : « Nuntia omnia quæ feci tibi, sed omnia quæ fecit tibi Dominus : » sic et tu cum aliquid boni feceris, non tibi, sed Deo

attribuas. CHRYS. Licet autem aliis sanatis præceperit nemini dicere, convenienter tamen huic præcepit quod annuntiet, quoniam omnis illa regio dæmonibus detenta sine Deo manebat. THEOPHYLACT. Ipse igitur cœpit prædicare et omnes mirantur : et hoc est quod sequitur : « Et cœpit prædicare. » BED. Mystice autem *Gérazza*, sive *Gergeza* (ut quidam legunt), *colonum ejiciens*, sive *advena propinquans* interpretatur, quia Gentium populus et hostem de corde repulit, et qui erat longe, factus est prope. JÉR. Hic autem dæmoniacus, desperatissimus Gentium populus est, nec lege naturæ, nec Dei, nec humano timore alligatus. BED. Qui in monumen-

plaisait dans les œuvres mortes qui sont les péchés. La nuit comme le jour, il était en fureur, figure du peuple des Gentils, qui dans la prospérité comme dans l'infortune, ne cessait d'être asservi sous le joug des esprits mauvais, habitait dans les tombeaux par la corruption de ses œuvres, errait dans les montagnes par les excès de son orgueil, et se déchirait comme avec des pierres par les blasphèmes d'un cœur endurci par l'incrédulité. Le démon répond : « Légion est mon nom, » parce que le peuple des Gentils était livré à diverses sortes d'idolâtrie. Ces esprits immondes, en sortant de cet homme, entrent dans les pourceaux et les précipitent dans la mer; c'est ainsi qu'après que le peuple des Gentils est délivré de la tyrannie des démons; ceux qui ont refusé de croire à Jésus-Christ sont condamnés à célébrer dans des retraites profondes leurs rites sacrilèges. — THÉOPHYL. Ou bien c'est la figure des démons entrant dans les hommes dont la vie ressemble à celle des pourceaux, et qui se vautrent dans le borbier de toutes les voluptés; les démons les précipitent dans l'océan de ce monde comme dans l'abîme de la perdition où ils sont étouffés et perdent la vie. — S. JÉR. Ou bien ils sont étouffés dans les enfers par la violence d'une mort prématurée, sans qu'ils puissent avoir recours à la miséricorde, et ce châtement inspire à un grand nombre un éloignement salutaire, parce que la vue des châtements de l'insensé rende le sage plus prudent. — BÈDE. Le refus que fait Notre-Seigneur d'admettre à sa suite cet homme qui lui en faisait la demande, nous apprend qu'après avoir obtenu la rémission des péchés, chacun de nous doit entrer dans sa conscience purifiée par la grâce et se dévouer au service de l'Évangile pour le salut des autres, en attendant le repos éternel avec Jésus-Christ. — S. GRÉG. (*Moral.*, VI, 17.) Lorsque nous avons reçu une faible partie seulement de la connais-

tis habitabat, quia in mortuis operibus (hoc est, in peccatis) delectabatur; semper nocte ac die furebat, quia in prosperis et adversis a servitio malignorum spirituum non cessabat, sed per operum fœditatem quasi in monumentis jacebat, per factum superbiæ in montibus errabat, per verba durissimæ infidelitatis quasi lapidibus se concidebat. Dicit autem: « Legio mihi nomen est, » quia populus Gentium diversis idololatriæ cultibus erat mancipatus. Quod autem exeuntes spiritus immundi ab homine intrant in porcinos, quos in mare præcipitant, significat quod liberato populo Gentium a dominatione dæmonum, qui Christo credere noluerunt, in abditis agunt sacrilegos ritus. THEOPHYL. Vel

per hoc significatur quod dæmones intrant in homines ad modum porcorum viventes, et volutabro voluptatum se involventes, ac præcipitant eos perditionis præcipitio in mare vitæ istius, et suffocantur. HIER. Vel suffocantur in inferno sine respectu misericordiæ per impetum maturæ mortis, a quibus fugiunt multi, quia flagellato stulto, sapiens prudentior lit. BÈD. Quod autem Dominus, volentem esse cum illo non admisit, significat quod quisque intelligat post remissionem peccatorum ingrediendum sibi esse in conscientiam bonam, et serviendum Evangelio propter aliorum salutem, ut deinde cum Christo requiescat. GRÉG. (*VI Mor.*, cap. 17.) Cum enim quantumlibet parum de divina

sance divine, nous éprouvons du dégoût pour revenir aux choses de ce monde, et nous cherchons le repos de la contemplation, mais l'ordre de Dieu est que nous ne parvenions aux douceurs de la contemplation que par les fatigues et les sueurs de l'action. — S. JÉR. Cet homme, après sa guérison, évangélise dans la Décapole; et c'est ainsi que les Juifs, attachés à la lettre du Décalogue, sont aujourd'hui convertis par les prédicateurs qui partent de l'empire romain.

ŷ. 21-34. — *Jésus ayant de nouveau traversé la mer dans la barque, une grande multitude s'assembla autour de lui, et il était près de la mer. Or, il vint un chef de Synagogue, nommé Jaïre, qui le voyant se jeta à ses pieds, et il le suppliait instamment en lui disant : Ma fille est à l'extrémité; venez, imposez votre main sur elle, afin qu'elle guérisse et qu'elle vive. Et il s'en alla avec lui, et une grande multitude le suivait et le pressait. Alors, une femme qui avait une perte de sang depuis douze années, et qui avait beaucoup souffert de plusieurs médecins, et dépensé tout son bien sans éprouver aucun soulagement, se trouvant plutôt dans un état pire, ayant entendu parler de Jésus, vint dans la foule, par derrière, et toucha son vêtement, car elle disait : Si je touche seulement son vêtement, je serai guérie. Et aussitôt la source du sang tarit, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de sa maladie. Au même moment, Jésus connaissant en lui-même qu'une vertu était sortie de lui, se retourna vers la foule, et dit : Qui a touché mes vêtements? Ses disciples lui dirent : Vous voyez la foule qui vous presse de tous côtés, et vous demandez : Qui vous a touché? Et il regardait autour de lui pour voir celle qui l'avait touché. Cette femme tremblante de crainte, sachant ce qui était arrivé en elle, vint se jeter à ses pieds, et lui dit toute la vérité. Et il lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée, allez en paix, et soyez guérie de votre infirmité.*

THÉOPHYL. Après le miracle de la délivrance de ce possédé, Notre-

cognitione percepimus, redire jam ad humana nolumus, quietem contemplationis quærentes; sed Dominus præcipit ut mens prius exudet in opere, et postmodum refici debeat per contemplationem. HIER. Homo autem sanatus prædicabat in Decapoli, dum a romano nunc regno Judæi convertuntur, qui in littera tantum pendent Decalogi.

Et cum ascendisset Jesus in navi rursus transfretum, convenit turba multa ad eum, et erat circa mare. Et venit quidam de archisynagogis nomine Jaïrus, et videns eum, procidit ad pedes ejus, et deprecabatur eum multum, dicens, quoniam filia mea in extremis est; veni, impone manum tuam super eam, ut salva sit et vivat. Et abiit cum illo, et sequebatur eum turba multa, et comprimebant eum. Et mulier quæ erat in profluvio sanguinis, annis

duodecim, et fuerat multa perpessa a compluribus medicis, et erogaverat omnia sua, nec quicquam profecerat, sed magis deterius habebat; cum audisset de Jesu, venit in turba retro, et tetigit vestimentum ejus: dicebat enim quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero. Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus, et sensit corpore quia sanata esset a plaga: et statim Jesus cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de illo, conversus ad turbam aiebat. « Quis tetigit vestimenta mea? » Et dicebant ei discipuli sui: « Vides turbam comprimentem te, et dicis: Quis me tetigit? » Et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat. Mulier vero timens et tremens, sciens quod factum esset in se, venit et procidit ante eum et dixit ei omnem veritatem: Jesus autem dixit ei: « Filia, fides tua te salvam fecit. Vade in pace, et esto sana a plaga tua. »

THEOPHYLACT. Post miraculum dæmoniâci, aliud miraculum Dominus opera-

Seigneur en opère un autre en ressuscitant la fille du chef de la synagogue et l'Évangéliste commence de la sorte le récit de ce miracle : « Et lorsque Jésus fut remonté dans la barque pour aller au delà de la mer. » — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 28.) Il faut donc entendre que la résurrection de la fille du chef de la synagogue eut lieu après que Jésus eut de nouveau repassé la mer ; mais combien de temps après, on ne le voit pas clairement. S'il n'y avait aucun intervalle, on ne saurait où placer le festin que saint Matthieu donna dans sa maison, et auquel succède immédiatement la résurrection de la fille du chef de la synagogue. En effet, cet Évangéliste a tellement lié les différentes parties de son récit, que la transition elle-même indique clairement que ce fait a eu lieu dans l'ordre qu'il lui assigne dans sa narration (1*).

« Et un chef de la synagogue, nommé Jaïre, vint le trouver. » — S. CHRYS. (2) L'Évangéliste donne le nom de cet homme, à cause des Juifs, pour qui ce nom devenait une preuve de plus du miracle qu'il allait opérer. — SUITE. « Et dès qu'il le vit, il se jeta à ses pieds, et il le suppliait avec de grandes instances, en lui disant : Ma fille est à l'extrémité. » D'après le récit de saint Matthieu, le chef de la synagogue apprend que sa fille est morte ; d'après le récit de saint Marc, qu'elle était gravement malade, et ce n'est que lorsque Jésus se préparait à les suivre, qu'on vient annoncer à cet homme que sa fille est vraiment morte. Le récit de saint Matthieu tend au même résultat qui était de prouver que Notre-Seigneur avait ressuscité cette fille lorsqu'elle était réellement morte, et c'est pour abréger qu'il dit tout d'abord qu'elle était morte, parce qu'il était certain qu'elle l'était lorsque Notre-Sei-

(1*) « Il parlait encore (aux pharisiens qui murmuraient de le voir manger avec des publicains) lorsqu'un chef s'approcha de lui, » etc. (*Matth.*, IX, 18.)

(2) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. I, de la *Bibliothèque des Pères*.

tur, filiam scilicet archisynagogi resuscitans : ad ejus miraculi narrationem Evangelista accedens dicit : « Et cum ascendisset Jesus in navi rursus trans fretum. » AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 28.) Intelligendum est autem quod de archisynagogi filia subditur, factum esse cum transendisset Jesus in navi rursus trans fretum, sed quantum post non apparet : nisi enim fuisset interval- lum, non esset quando fieret quod nar- rat Matthæus de convivio domus suæ, post quod factum nihil aliud continuo sequitur, quam illud de archisynagogi filia : sic enim ipse contexit, ut ipse transitus aperte indicet, hoc consequenter narrari quod consequenter est factum.

Sequitur : « Et venit quidam de archisynagogis nomine Jairus. » CHRYS. Nomen posuit propter Judæos qui tunc erant, ut nomen miraculi fieret ostensivum. Sequitur : « Et videns eum, pro- cidit ad pedes ejus, et deprecabatur eum multum, dicens, quoniam filia mea in extremis est. » Et quidem Matthæus narrat archisynagogum puellam *mortuam* nuntiasse ; Marcus vero *graviter infirmatam*, sed postmodum archisyna- gogo eum quo Dominus ire debebat, nuntiatum fuisse puellam *mortuam* esse. Matthæus ergo eandem rem simili- ter significat (quod scilicet mortuam suscitaverit) brevitatis causa eam di- cens obiisse, quam constat mortuam

gneur la rendit à la vie. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 28.) Il s'attache moins aux paroles de cet homme qu'à la pensée qui remplissait son âme, car il avait tellement perdu tout espoir que ce qu'il désirait, c'était de la voir rendre à la vie, et il ne croyait pas que le Sauveur pût trouver encore vivante celle qu'il avait laissée presque mourante. — THÉOPHYL. Cet homme avait en partie la foi, puisqu'il tombe aux pieds de Jésus, mais cette foi n'était pas aussi grande qu'elle devait être, puisqu'il le suppliait de venir chez lui. Il devait simplement lui faire cette prière : « Dites une parole, et ma fille sera guérie. »

« Jésus s'en alla avec lui, et voici qu'une femme malade d'une perte de sang, » etc. — S. CHRYS. (1) Cette femme avait une espèce de célébrité et était connue de tous ; c'est pourquoi elle n'osait approcher publiquement du Sauveur, ni se présenter devant lui, parce que la loi la déclarait immonde. Elle s'approche donc par derrière et en secret, parce qu'elle n'osait le faire ouvertement, et encore ne touche-t-elle pas le vêtement, mais la frange du vêtement du Sauveur ; ce n'est pas du reste la frange du vêtement, mais ses dispositions intérieures qui ont été la cause de sa guérison.

« Car elle disait : Si je touche seulement son vêtement, je serai sauvée. » — THÉOPHYL. Voyez comme elle est pleine de foi : elle espère être guérie, si elle parvient à toucher seulement la frange du vêtement du Sauveur, et cette foi lui obtient sa guérison : « Et aussitôt la source du sang qu'elle perdait fut desséchée. » — S. CHRYS. Jésus-Christ communique ses vertus et tous les dons de sa bienveillante volonté à tous ceux qui le touchent avec foi : « Et Jésus,

(1) Cette citation ne se trouve pas textuellement dans saint Chrysostome.

suscitatam fuisse. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 28.) Attendit enim non verba patris de filia, sed (quod est potissimum) voluntatem : ita enim desperaverat ut potius eam vellet reviviscere, non credens vivam posse inveniri quam morientem reliquerat. THEOPHYLACT. Fuit autem hic vir ex parte fidelis, in quantum cecidit ad pedes Jesu ; in quantum vero deprecatur ut veniat, non quantum oportebat habere fidem ostendit : oportebat enim eum dicere : « Dic verbo, et sanabitur filia mea. »

Sequitur : « Et abiit cum illo, » etc. Et mulier in profluvio sanguinis, » etc. CHRYS. Mulier ista famosa et nota omnibus, propter hoc ad Salvatorem in

manifesto accedere non audebat, neque ante eum venire, quia secundum legem immunda erat. Propter hoc retro tetigit et non ante, quia nec hoc facere audebat : nec etiam tetigit vestimentum, sed vestimentorum fimbriam : non autem fimbria, sed ejus cogitatio eam salvam fecit.

Sequitur : « Dicebat enim, quia si vel vestimenta ejus tetigero, salva ero. » THEOPHYLACT. Fidelissima quidem est hæc mulier quæ a fimbriis curationem speravit, propter quod consequitur sanitatem. Unde sequitur : « Et confestim siccatus est fons, » etc. CHRYS. His autem qui fide tangunt Christum, virtutes ejus cum bona ejus voluntate donantur.

connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se retourna au milieu de la foule et dit : « Qui est-ce qui a touché mes vêtements ? » Les vertus du Sauveur sortent de sa personne divine, non d'une manière locale ou matérielle, et en cessant de demeurer en lui ; comme elles sont incorporelles, elles sortent de lui pour se communiquer aux autres ; mais sans cesser d'être dans celui d'où elles sont sorties, comme les connaissances que le docteur communique à ses disciples sans les perdre lui-même. Les paroles qui suivent : « Jésus connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, » nous apprennent que ce n'est pas à son insu que cette femme fut guérie, mais qu'il le savait fort bien. S'il fait cependant cette question : « Qui m'a touché ? » bien qu'il sut parfaitement que c'était cette femme, c'est pour faire connaître son action, proclamer sa foi, et graver dans l'esprit de tous le souvenir de cette action miraculeuse : « Et ses disciples lui disaient : Vous voyez cette foule qui vous presse de toutes parts et vous dites : Qui m'a touché ? » Le Sauveur avait demandé : « Qui m'a touché ? » c'est-à-dire par les sentiments du cœur et par la foi ; car cette foule qui me presse de toutes parts ne me touche pas véritablement, parce qu'elle ne s'approche de moi ni par l'esprit, ni par la foi.

« Et il regardait tout autour de lui pour voir celui qui l'avait touché. » Notre-Seigneur voulait faire connaître cette femme, d'abord pour donner des éloges à sa foi, puis pour inspirer au chef de la synagogue la confiance que sa fille serait guérie de la même manière, et dissiper en même temps la frayeur dont cette femme était saisie. Elle craignait, en effet, parce qu'elle venait pour ainsi dire de dérober sa guérison : « Et cette femme, saisie de crainte et de frayeur, » etc. —

Unde sequitur : « Et statim Jesus cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de eo, conversus ad turbas dixit : Quis tetigit vestimentum meum ? » Virtutes quidem Salvatoris exeunt ab eo, non localiter aut corporaliter, ipsum modo aliquo relinquentes ; incorporales enim cum sint, ad alios exeunt aliisque donantur ; neque tamen extra eum sunt a quo exire dicuntur, sicut scientiæ quæ a doctore discipulis tribuantur. Dicit ergo : « Cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de eo, » ut intelligeres quod eo sciente non ignorante mulier salutem accepit. Interrogabat vero : « Quis me tetigit ? » licet scire tangentem, ut mulierem venientem manifestet, et ejus publicet fidem, et ne

virtus miraculosi operis oblivioni tradatur. Sequitur : « Et dicebant ei discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit ? » Quæsierat autem Dominus : « Quis me tetigit ? » id est, cogitatione et fide : non enim comprimentes turbæ me tangunt, quia non cogitatu et fide accedunt.

Sequitur : « Et circumspiciens vidit eam quæ hoc fecerat. » THEOPHYLACT. Volebat enim Dominus mulierem manifestare ; primo quidem ut fidem approbaret mulieris ; deinde ut archisynagogum ad confidentiam provocaret, quia sic ejus filia curaretur ; simulque ut mulierem solveret a timore. Etenim timebat mulier, quia furata fuerat sanitatem : propter quod sequitur : « Mulier

BÈDE. La question faite par le Sauveur tendait donc à faire avouer à cette femme sa longue infidélité, sa foi soudaine et sa guérison instantanée, et il voulait ainsi la confirmer dans la foi, et la donner en exemple aux autres : « Et il lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie. Allez en paix et soyez délivrée de votre maladie. » Il ne lui dit pas : « Votre foi sera la cause de votre guérison, mais elle vous guérit à l'instant, c'est-à-dire : « Du moment que vous avez cru, vous avez été guérie. » — S. CHRYS. Il l'appelle sa fille, parce que c'est la foi qui a été le principe de sa guérison, et que c'est la foi en Jésus-Christ qui nous fait enfants de Dieu. — THÉOPHYL. Il lui dit : « Allez en paix, » c'est-à-dire : Soyez en repos, comme s'il lui disait : Allez, jouissez maintenant de la paix et du repos, vous qui jusqu'ici avez été dans les angoisses et les tourments. — S. CHRYS. Ou bien encore, par ces paroles : « Allez en paix, » le Sauveur veut l'établir dans celui qui est la fin et la réunion de tous les biens, c'est-à-dire en Dieu qui habite dans la paix, et il vous apprend en même temps que cette femme a été non-seulement guérie dans son corps, mais affranchie des causes de sa maladie, c'est-à-dire de ses péchés.

S. JÉR. Dans le sens mystique, Jaïre, chef de la synagogue, vient à Jésus après la guérison de cette femme, et il représente le peuple d'Israël qui sera sauvé, lorsque la plénitude des nations sera entrée dans l'Eglise (*Rom.*, XI). Le nom de Jaïre signifie *qui illumine* ou *qui est illuminé*, et il figure le peuple juif qui, sorti des ombres de la lettre, est inondé des lumières de l'Esprit saint, se prosterne aux pieds de Jésus-Christ (c'est-à-dire s'humilie devant l'incarnation du Verbe), et le prie de rendre la vie à sa fille, car celui qui a la vie en lui-même cherche à communiquer la vie aux autres. C'est ainsi qu'Abraham,

autem tremens, » etc. BEDA. Ecce quo tendebat interrogatio, ut scilicet mulier confiteatur veritatem diuturnæ infidelitatis, subitæ credulitatis et sanationis; et ita ipsa confirmaretur in fide, et aliis præberet exemplum. Sequitur : « Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit. Vade in pace et esto sana a plaga tua. » Non dixit : « Fides tua te salvam factura est ; » sed « te salvam fecit : » quasi diceret : « In eo quod credidisti, jam salva facta es. » CHRYS. *Filiam* vero vocat salvatam fidei ratione ; fides enim Christi Dei filiationem præstat. THEOPHYLACT. Dicit autem ei « Vade in pace, » id est, in requie : quasi diceret : « Vade, requiesce, quia hucusque fuisti in angustiis et cruciatibus. » CHRYS. Vel

dicit : « Vade in pace, » mittens eam in finem bonorum : in pace enim Deus habitat, ut cognoscas quod non solum corpore curata est, sed etiam a causis corporalis passionis (id est, peccatis) mutata.

HIER. Mystice autem post prædicta venit Jairus archisynagogus, quia cum intraverit plenitudo gentium tunc omnis Israel salvus fiet (*Rom.* 11). Jairus enim sive *illuminans* sive *illuminatus* interpretatur ; id est, judaicus populus umbra litteræ deposita, spiritus illustratus et illuminatus, procidens ad pedes Verbi (id est, ad incarnationem Jesu se humilians), rogat pro filia ; quia qui sibi vivit, alios vivere facit : Abraham etiam et Moyses et Samuel rogant pro plebe

Moïse et Samuel prient pour leur peuple frappé de mort spirituelle, et Jésus se rend à leurs prières.

BÈDE. Pendant que Notre-Seigneur se dirige vers la maison de Jaïre pour guérir sa fille, la foule le presse de toutes parts; et c'est ainsi qu'au moment où il donne au peuple juif les enseignements du salut, il est comme accablé sous le poids des habitudes coupables de ce peuple charnel. Cette femme qui est atteinte d'une perte de sang et que le Seigneur guérit, représente l'Eglise qui a été formée des nations réunies; car cette perte de sang peut très-bien s'entendre des souillures du culte des idoles et de tous les crimes qui ont pour objet les plaisirs de la chair et du sang. Or, tandis que le Verbe de Dieu se disposait à sauver le peuple juif, le peuple des nations, plein d'une ferme espérance, dérobe pour ainsi dire le salut préparé et promis à d'autres. — THÉOPHYL. On peut encore, dans cette hémorrhôisse (1), voir la nature humaine; car le péché, en nous donnant la mort, coulait pour ainsi dire en répandant le sang de notre âme. Un grand nombre de médecins (c'est-à-dire les sages de ce monde) avaient inutilement cherché à guérir cette femme. La loi et les prophètes avaient été également impuissants; mais dès qu'elle a touché le bord du vêtement (c'est-à-dire la chair) de Jésus-Christ, elle est aussitôt guérie; car toucher le bord des vêtements du Sauveur, c'est croire au Fils de Dieu incarné. — BÈDE. Jésus n'est touché que par une femme fidèle, alors que la foule le presse de toutes parts, c'est-à-dire qu'il est accablé sous le poids des fausses doctrines des hérétiques ou des mœurs perverses des mauvais chrétiens, tandis qu'il ne reçoit que de la seule Eglise catholique un culte fidèle. L'Eglise, formée des nations, s'approche de Jésus par derrière, car elle n'a pas vu le Seigneur dans

(1) De αἷμα, sang, et ῥέω, je coule.

mortua, et sequitur Jesus preces eorum.

BEDA. Ad puellam autem sanandam pergens Dominus a turba comprimitur, quia genti Judææ salutaria monita præbens, noxia carnalium populorum est consuetudine gravatus. Mulier autem sanguine fluens, sed a Domino curata, Ecclesia est congregata de gentibus: Fluxus enim sanguinis et super idololatriæ pollutione, et super his quæ carnis et sanguinis delectatione, geruntur, potest recte intelligi. Sed dum Verbum Dei Judæam salvare decerneret, plebs gentium paratam promissamque aliis præripuit spe certa salutem. THEOPHYL. Vel per mulierem quæ hæmorrhôissa

erat intelligas humanam naturam: profluebat enim peccatum quod animam occidens quasi sanguinem fudit animarum nostrarum. Hæc a pluribus medicorum (sapientium dico hujus mundi), et etiam a lege ac prophetis curari non valuit; sed mox ut fimbriam Christi tetigit (id est, carnem ejus), sanata est. Qui enim credit Filium Dei incarnatum, hic est qui vestimentorum fimbriam tangit. BED. Unde una credula mulier Dominum tangit, turba comprimit, quia qui diversis hæresibus sive perversis moribus gravatur, sola Ecclesiæ catholice corde fideliter veneratur. Venit autem Ecclesia gentium retro, quia præsentem in carne Dominum non videns,

sa chair, et ce n'est qu'après l'accomplissement des mystères de l'incarnation qu'elle est parvenue à la foi en Jésus-Christ; et en méritant d'être guérie de ses péchés par la participation aux sacrements du Sauveur, elle a comme tari par le contact de ses vêtements la source du sang qui s'écoulait. Or, Notre-Seigneur regarde tout autour pour voir celle qui l'a touchée, parce qu'il juge dignes des regards de sa miséricorde tous ceux qui méritent (1) la grâce du salut.

ÿ. 35-43. — *Il parlait encore, lorsqu'on vint dire au chef de la Synagogue : Votre fille est morte, pourquoi fatiguer davantage le Maître? Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au chef de la Synagogue : Ne craignez point, croyez seulement. Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques, et à Jean frère de Jacques. En arrivant à la maison du chef de la Synagogue, il vit beaucoup de tumulte, et des gens qui pleuraient et poussaient de grands cris. Or, étant entré, il leur dit : Pourquoi vous troubler et pleurer ainsi? La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se riaient de lui. Mais Jésus, les ayant tous renvoyés, prit le père et la mère de la jeune fille, et ceux qui étaient avec lui, et entra dans le lieu où la jeune fille était couchée. Et prenant la main de la jeune fille, il lui dit : Tabitha cumi : c'est-à-dire, jeune fille, lève-toi, (je te le commande). Aussitôt la jeune fille se leva et se mit à marche; or, elle était âgée de douze ans, et ils furent frappés de stupeur. Et Jésus leur défendit fortement d'en rien dire à personne; et il ordonna de lui donner à manger.*

THÉOPHYL. Les serviteurs du chef de la synagogue ne voyaient dans Jésus-Christ qu'un prophète, et ils regardaient comme nécessaire qu'il vint prier sur la jeune fille mourante pour la guérir. Mais comme elle

(1) Il ne faut point prendre ici le mot de mérite dans son sens strict et rigoureux; il indique seulement un moyen quelconque d'arriver au salut. Il est certain que la grâce du salut consommé est dans les adultes l'objet propre et véritable du mérite, mais non la première grâce, telle que celle dont il est ici question.

peractis jam sacramentis incarnationis illius ad fidei ejus gratiam pervenit; sicque dum participatione sacramentorum ejus salvari a peccatis meruit, quasi tactu vestimentorum ejus fontem sui sanguinis siccavit. Circumspiciebat autem Dominus videre eam quæ hoc fecerat, quia omnes qui salvari merentur, suo dignos intuitu ac miseratione judicat.

Adhuc eo loquente, veniunt nuntii ad archisynagogum, dicentes, quia filia tua mortua est, quid ultra vexas magistrum? Jesus autem audito verbo quod dicebant, ait archisynagogo: Noli timere, tantummodo crede. Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, fratrem Jacobi. Et veniunt in domum archisynagogi, et vidit tumultum,

et flentes, et ejulantes multum. Et ingressus ait illis: Quid turbamini et ploratis? Puella non est mortua, sed dormit. Et irridebant eum. Ipse vero ejectis omnibus, assumit patrem et matrem puellæ, et qui secum erant, et ingrediuntur ubi puella erat jacens. Et tenens manum puellæ, ait illi: « Tabithacumi, » quod est interpretatum: « Puella, dico tibi, surge. » Et confestim surrexit puella, et ambulabat: erat autem duodecim annorum. Et obstupuerunt stupore magno: et præcipit illis vehementer ut nemo id sciret; et jussit illi dari manducare.

THEOPHYLACT. Hi qui circa archisynagogum erant, Christum unum ex prophetis esse credebant; et propter hoc eum necessarium putabant, ut veniens super puellam oraret. Quia vero jam

venait d'expirer, ils conclurent que toute prière était inutile : « Il parlait encore, lorsque les gens du chef de la synagogue vinrent lui dire : Votre fille est morte, pourquoi fatiguer davantage le Maître? » Mais Notre-Seigneur veut amener le père de cette jeune fille à reconnaître la puissance de Dieu : « Jésus, ayant entendu cette parole, dit au chef de la synagogue : Ne craignez rien, et croyez seulement. » — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 28.) Nous ne lisons pas que cet homme ait partagé les sentiments des gens de sa maison qui s'opposaient à ce que le Maître vint chez lui, et ces paroles que Jésus lui adresse : « Ne craignez point, croyez seulement, » ne sont point un reproche de défiance, mais tendent simplement à rendre sa foi plus forte et plus robuste. Mais si saint Marc avait mis dans la bouche du chef de la synagogue les paroles des gens de sa maison, qu'il fallait cesser de fatiguer Jésus, ces paroles seraient en contradiction avec le langage que lui prête saint Matthieu lorsqu'il lui fait annoncer à Jésus que sa fille était morte.

« Et il ne permit à personne de le suivre, si ce n'est à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques. » — THÉOPHYL. Car le Sauveur, plein d'humilité, n'a voulu rien faire par ostentation.

« En arrivant à la maison du chef de la synagogue, il vit une troupe confuse de gens qui pleuraient et qui poussaient de grands cris. » — S. CHRYS. (1) Mais pour lui, il leur défend ces pleurs et ces cris, comme si la jeune fille n'était pas morte, mais simplement endormie : « Et étant entré, il leur dit : Pourquoi vous troubler et pleurer de la sorte? » — S. JÉR. On est venu dire à Jaïre : « Votre fille est

(1) Cette citation vient plutôt de Victor d'Antioche.

expiraverat puella, putabant non esse precandum : et ideo dicitur : « Adhuc eo loquente, veniunt ad archisynagogum, dicentes, quia filia tua mortua est, quid ultra vexas magistrum : » Sed ipse Dominus ad confitendum patrem inducit. Sequitur enim : « Jesus autem verbo quod dicebatur audito, ait archisynagogo : Nolite timere, tantummodo crede. » AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 28.) Non legitur quod suis nuntiantibus, et prohibentibus ne jam magister veniret, ille consenserit ; ac per hoc quod Dominus dixit ei : « Noli timere, crede, » non diffidentem reprehendit, sed credentem robustius confirmavit. Si autem Evangelista archisynagogum commemorasset dixisse, quod

sui a domo venientes dixerunt (quod jam non vexaretur Jesus) repugnarent ejus cogitationis verba, quæ posuit Matthæus eum dixisse, quod scilicet puella mortua esset.

Sequitur : « Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, fratrem Jacobi. » THEOPH. Non enim humilis Christus ad ostentationem voluit aliquid operari.

Sequitur : « Et veniunt in domum archisynagogi, et vidit tumultum, et flentes, et ejulantes multum. » CHRYS. Ipse autem jubet non ejulare, tanquam puella non sit mortua, sed dormiens : unde sequitur : « Et ingressus ait : Quid turbamini et ploratis? » HIER. Archisynagogo dicitur : « Filia tua mortua est : »

morte; » Jésus, au contraire, dit : « Elle n'est pas morte, mais elle dort. » Ces deux manières de parler sont également vraies, car Jésus semble dire : « Elle est morte à vos yeux, mais pour moi elle ne fait que dormir. » — BÈDE. Elle était morte, en effet, pour les hommes qui ne pouvaient la ressusciter, mais elle dormait aux yeux de Dieu, dans le sein duquel son âme vivait d'une vie immortelle, et dont la Providence veillait sur sa chair qui reposait dans l'attente de la résurrection, et c'est de là qu'est venue chez les chrétiens la coutume d'appeler *ceux qui dorment* les morts dont la résurrection est pour eux certaine (I *Thessal.*, 4.)

« Et ils se moquaient de lui. » — THÉOPHYL. Ils se moquent de lui, comme s'il ne pouvait rien faire de plus; mais il leur prouve ainsi par leur propre témoignage, que s'il la ressuscite, ce sera littéralement des bras de la mort, et que cette résurrection sera vraiment miraculeuse. — BÈDE. Mais comme au lieu de croire aux paroles de celui qui a le pouvoir de ressusciter, ils ont mieux aimé s'en moquer, Notre-Seigneur les fait justement sortir et les juge indignes d'être témoins de la puissance de celui qui ressuscite, et de la résurrection mystérieuse de cette jeune fille : « Mais lui, les ayant tous renvoyés, » etc. — S. CHRYS. (*hom. xxxii sur S. Matth.*) Ou bien, c'est pour éviter toute apparence d'ostentation qu'il ne permet pas à tous de rester avec lui; mais il retient les trois principaux d'entre ses disciples pour rendre plus tard témoignage à sa puissance divine, et le père et la mère de la jeune fille, comme plus nécessaires que tous les autres. C'est en touchant de la main cette jeune fille et en lui adressant la parole qu'il lui rend la vie : « Et prenant la main de la jeune fille, il lui dit : *Thabitha cumi*, » que l'on interprète ainsi : Jeune fille, je vous

Jesus autem dixit : « Non est mortua, sed dormit : » utrumque verum est : quasi diceret : « Mortua est vobis, mihi dormit. » BÈDE. Hominiibus enim mortua erat, qui suscitare nequiverant; Deo dormiebat, in cujus dispositione et anima recepta vivebat, et caro resuscitanda quiescebat : unde mos apud Christianos obtinuit, ut mortui qui resurrexerunt non dubitantur, dormientes vocentur (I *Thessal.* 4).

Sequitur : Et irridebant eum. » THEOPHYL. Derident autem eum, tanquam ulterius non possit aliquid facere; sed ipsemet contra seipsos attestantes convincit, tanquam vere mortuam suscitaverit : et ideo miraculosum erit si

suscitaverit eam. BÈDE. Quia ergo verbum resuscitantis irridere quam credere malebant, merito foras excluduntur, ut pote indigni qui potentiam resuscitantis ac resurgentis mysterium viderent : unde sequitur : « Ipse vero eiecit omnibus, » etc. CHRYS. (*hom. 32, in Matth.*) Vel ut ostentationem auferret, propter hoc non omnes secum esse sinit : ut vero testes postmodum haberet divinæ virtutis, tres præcipuos ex discipulis elegit, et patrem, et matrem puellæ, tanquam præ omnibus magis necessarios : manu vero et verbo puellam vivificat : unde sequitur : « Et tenens manus puellæ, ait illi : *Thabitha cumi*, » quod est interpretatum :

le commande, levez-vous; car la main de Jésus étant elle-même pleine de vie, rend la vie à ce cadavre, et sa parole la soulève de son lit de mort : « Et aussitôt, ajoute l'Évangéliste, la jeune fille se leva, et se mit à marcher. » — S. JÉR. (*Du meilleur mode d'interprét. à Pammach., let. 101.*) Il s'en trouvera peut-être qui accuseront d'erreur l'Évangéliste pour avoir ajouté : « Je vous le dis, » alors que dans la langue hébraïque *Thabitha eumi* veut dire simplement : « Jeune fille, levez-vous; » mais cette addition, dans l'esprit de l'Évangéliste, a uniquement pour objet d'exprimer la pensée de celui qui appelle cette jeune fille et le commandement qu'il lui fait.

« Et elle était âgée de douze ans. » — LA GLOSE. (1) L'Évangéliste ajoute cette circonstance pour montrer que cette jeune fille était dans l'âge de marcher. Or, en marchant, elle prouvait à tous non-seulement qu'elle était ressuscitée, mais que sa guérison était entière et parfaite. — SUITE. « Et ils furent tous frappés de stupeur, » etc., et Jésus ordonna de lui donner à manger. » — S. CHRYS. (*hom. xxxii sur S. Matth.*) Nouvelle preuve que sa résurrection était véritable et non pas seulement apparente.

BÈDE. Dans le sens allégorique, la fille du chef de la synagogue dont on vient annoncer la mort, au moment où cette femme était guérie d'une perte de sang, est la figure de la synagogue qui, lorsque l'Église formée des nations est purifiée des souillures de ses vices, et reçoit le nom de fille à cause du mérite de sa foi, succombe victime de sa perfidie et de son envie; de sa perfidie, parce qu'elle a refusé de croire en Jésus-Christ; de sa jalousie, parce qu'elle a vu avec peine que l'Église embrassait la foi. Ce langage des serviteurs du chef de la

(1) On ne trouve point ce passage dans la Glose actuelle.

« Puella, tibi dico, surge : » manus enim Jesu vivificativa existens, mortuum corpus vivificat, vox autem jacentem excitat : unde sequitur : « Et confestim surrexit puella, et ambulabat. » HIER. (*de optimo genere interpretandi ad Pammachium, Epist. 101.*) Arguat aliquis Evangelistam mendacii quare exponendo addiderit : « Tibi dico, » cum in hebraico *Thabithacumi* tantum significet : « Puella, surge, » sed ut sensum vocantis et imperantis exprimeret, addit : « Tibi dico, surge. »

Sequitur : « Erat autem annorum duodecim. » GLOS. Hoc Evangelista addidit ad ostendendum puellam hujus ætatis esse, quod poterat ambulare. In

ambulatione ejus non solum suscitata, sed etiam perfecte sanata ostenditur. Sequitur : « Et obstupuerunt, » etc. « Et jussit illi dari manducare. » CHRYS. (*hom. 32, in Matth. ut sup.*) Ad demonstrandum quod eam vere suscitaverit, et non secundum phantasiam.

BED. Mystice autem salvata a profluvio sanguinis muliere, mox filia archisynagogi *mortua* nuntiatur; quia dum Ecclesia Gentium a vitiorum labe mundata, et ob fidei meritum *filia* est cognominata, continuo synagoga perfidiæ simul et invidiæ luctu soluta est; perfidiæ quidem, quia in Christum credere noluit; invidiæ vero, quia Ecclesiam credere doluit : et quod aiebant nuntii

synagogue est encore aujourd'hui sur les lèvres de ceux qui regardent la synagogue comme entièrement abandonnée de Dieu, sans espérance aucune de rétablissement, et qui pensent qu'il est inutile de demander à Dieu sa résurrection. Mais si le chef de la synagogue, c'est-à-dire si l'assemblée des docteurs de la loi veut embrasser la foi, la synagogue qui lui est soumise sera sauvée. Remarquez qu'elle est étendue morte au milieu de cette multitude qui pleure et pousse des cris, parce que son incrédulité lui a fait perdre la joie qu'elle goûtait dans la présence du Seigneur. Le Sauveur ressuscite cette jeune fille en lui prenant la main, pour nous apprendre que la synagogue frappée de mort ne peut ressusciter, si les Juifs ne purifient d'abord leurs mains pleines de sang (*Isaïe*, 1). La guérison de l'hémorroïse et la résurrection de cette jeune fille sont la figure du salut du genre humain, pour lequel Dieu a établi cet ordre : que quelques-uns du peuple d'Israël embrasseraient d'abord la foi, puis la plénitude des nations entrerait dans l'Eglise, et ensuite tout Israël serait sauvé (*Rom.*, xi). Cette jeune fille était âgée de douze ans, et cette femme avait souffert douze ans entiers, parce que les péchés des Juifs incredulés ne furent découverts que lorsque les premiers fidèles embrassèrent la foi selon ces paroles de l'Ecriture : « Abraham crut à la parole de Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. »

S. GRÉG. (*Moral.*, IV, 25.) Au sens moral, voici ce que représentent cette jeune fille ressuscitée dans la maison, le jeune homme rendu à la vie hors des portes de la ville, et Lazare rappelé du sépulcre où il était depuis quatre jours. Celui qui est étendu sans vie dans l'intérieur de la maison, c'est celui dont le péché reste encore caché ; celui que l'on conduit hors des portes de la ville, c'est le pécheur dont l'iniquité pousse la démence jusqu'à s'afficher en public ; celui enfin qui est

archisynagogo : « Quid ultra vexas magistrum ? » per eos hodie dicitur qui a Deo destitutum synagogæ statum vident, ut restaurari posse non credant, ideoque pro resuscitatione illius supplicandum non esse existimant. Sed si archisynagogus, id est, cætus doctorum legis, credere voluerit, et subjecta ei synagoga salva erit ; quia vero synagoga lætitiæ dominicæ inhabitationis merito infidelitatis amisit, quasi inter flentes et ejulantes mortua jacet. Tenens autem puellæ manum, Dominus eam suscitavit, quia nisi prius mundatæ fuerint manus Judæorum, quæ sanguine plenæ sunt (*Isaï.* 1), synagoga mortua non resurget. In sanatione autem hæmorrhœissæ mulieris et suscitatione puellæ, salus

ostenditur generis humani, quæ a Domino ita dispensata est, ut primo aliqui ex Israel ad fidem venirent, deinde plénitudo gentium intraret, ac sic omnis Israel salvus fieret (*Rom.* 11) Annorum autem duodecim erat puella, et annis duodecim mulier erat passa, quia peccata non credentium apparuerunt in initio fidei credentium : unde dicitur (*Gen.* 15) : « Credidit Abraham Deo, et reputatum est ei ad justitiam. »

GRÉG. (IV *Moral.* cap. 25.) Moraliter vero Redemptor noster puellam in domo, juvenem vero extra portam, in sepulcro autem Lazarum suscitavit : adhuc quidem in domo mortuus jacet, qui latet in peccato ; jam extra portam educitur, cujus iniquitas usque ad vecordiam publicæ per-

comme comprimé sous la pierre du sépulcre figure le pécheur, qui à force de commettre le mal se trouve comme accablé sous le poids de l'habitude.

BÈDE. Remarquez encore que les fautes plus légères et que nous commettons tous les jours peuvent être effacées par une pénitence moins sévère; c'est ainsi que le Seigneur n'emploie que cette parole simple et facile : « Jeune fille, levez-vous, » pour ressusciter cette jeune fille qui était encore dans son lit. Mais lorsqu'il fallut arracher aux horreurs du tombeau ce mort de quatre jours, il frémit en son esprit, il se troubla lui-même, il répandit des larmes (*Jean*, xi.). Plus donc la mort de l'âme est grave et profonde, et plus aussi la pénitence doit être sévère et fervente. Remarquez encore qu'à des fautes publiques il faut un remède public, et c'est pour cela que Lazare sort du tombeau aux yeux de tout le peuple qui est présent, tandis que les fautes légères n'ont besoin pour être effacées que d'une pénitence secrète; ainsi cette jeune fille, étendue sur son lit, ressuscite devant un petit nombre de témoins, et encore leur recommande-t-on de n'en rien dire. Notre-Seigneur chasse même dehors la foule qui remplissait la maison avant de ressusciter cette jeune fille, parce qu'en effet l'âme frappée de mort spirituelle ne peut revenir à la vie qu'après avoir chassé des parties les plus secrètes de son cœur la multitude des préoccupations du siècle. Elle se met à marcher aussitôt qu'elle est ressuscitée, parce que l'âme qui sort de la mort du péché ne doit pas seulement se séparer des souillures de ses crimes, mais marcher dans la pratique des bonnes œuvres (1). Elle doit aussi se hâter de se nourrir du pain céleste, c'est-à-dire de la parole divine et de la participation du sacrement de l'autel.

(1) La pratique des bonnes œuvres, dans le style de l'Écriture, nous est représentée sous l'image d'un homme qui marche dans la voie des commandements, c'est-à-dire qui fait ce qui lui est commandé; image très-juste, puisque c'est par les bonnes œuvres que l'on parvient au ciel.

petrationis aperitur; sepulturæ vero aggerem premitur, qui perpetracione nequitia etiam usu consuetudinis pressus gravatur.

BED. Et notandum quod leviores et quotidiani erratus, levioris pœnitentiæ possunt remedio curari: unde jacentem in conclavi Dominus facillima voce puellam resuscitat, dicens: « Puella, surge. » Ut vero quatruiduanus mortuus sepulcri claustra evadere posset, infrenuit spiritu, turbavit seipsum, lacrymas fudit. (*Joan.* 11.) Quanto igitur gravior animæ mors ingruerit, tanto acrior necesse est ut pœnitentis fervor insistat. Sed et hoc notandum, quia publica noxa publico eget remedio: unde Lazarus de

monumento vocatus populis innotuit: levia autem peccata, secreta quærunt pœnitentia deleri: unde puella in domo jacens paucis arbitris exurgit, et eisdem ut nemini manifestent præcipitur. Turba etiam foris ejicitur, ut puella suscitetur; quia si non prius a secretioribus cordis expellitur secularium multitudo curarum, anima quæ intrinsecus jacet mortua, non resurgit. Bene autem surrexit et ambulat, quia anima a peccatis resuscitata, non solum a sordibus scelerum exurgere, sed et bonis proficere debet operibus, et mox necesse est ut cœlesti pane satiatur, divini scilicet verbi ut altaris particeps effecta.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- Ÿ. 1-6. Pourquoi Jésus revient dans son pays, bien qu'il sût qu'il y serait méprisé par ses concitoyens. — Aveuglement des habitants de Nazareth. — Dans quel sens plus relevé Jésus est le fils du charpentier. — Dans quel sens faut-il entendre ici les frères et les sœurs de Jésus? — Comment le scandale et l'erreur des Juifs sont pour nous une occasion de salut. — Pourquoi un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie. — Dans quel sens Jésus ne pût-il faire aucun miracle parmi ses concitoyens? — Comment peut-il s'étonner de leur incrédulité? — Comment, dans le sens allégorique, Jésus est l'objet du mépris parmi les siens.
- Ÿ. 7-13. Pourquoi Notre-Seigneur prêche dans les bourgs et dans les villages? — Différence entre le pouvoir qu'il donne à ses disciples de faire des miracles et celui qu'il exerce lui-même. — Pourquoi envoie-t-il ses disciples deux à deux? — Confiance que le prédicateur doit avoir dans la providence de Dieu. — Pourquoi encore le Sauveur recommande-t-il à ses disciples de ne rien porter avec eux? Leur impose-t-il l'obligation de ne vivre que des offrandes qui leur seraient faites par les fidèles? — Comment concilier saint Matthieu et saint Luc, d'après lesquels Notre-Seigneur avait défendu à ses disciples de porter même un bâton, avec saint Marc, suivant lequel il leur commanda de ne rien porter qu'un bâton? — Comment faut-il entendre la défense qu'il leur fait d'avoir et de porter deux tuniques? — Que signifient, dans le sens allégorique, la besace, le pain, l'argent dans la bourse? — Comment les disciples doivent observer les lois de l'hospitalité. — Que signifie le commandement qu'il leur fait de secouer la poussière de leurs pieds, en témoignage, contre ceux qui ne voudront pas les recevoir? — Que figure l'huile dont ils oignaient les malades? — De qui l'Eglise a reçu la coutume d'oindre les énergumènes et les malades avec de l'huile consacrée.
- Ÿ. 14-16. Quel était cet Hérode dont il est ici question? — Combien grande était l'envie des Juifs contre Jésus-Christ. — Pourquoi sont-ils portés à voir en lui Jean-Baptiste, Elie ou un des prophètes? — Comment faut-il entendre ces paroles d'Hérode : « Jean-Baptiste, que j'ai décapité, est ressuscité d'entre les morts? »
- Ÿ. 17-19. En quoi consistait l'union incestueuse d'Hérode avec Hérodiade, et comment elle était un crime suivant la loi. — Pourquoi Hérodiade tendait des embûches à Jean-Baptiste. — Ménagements, vénération d'Hérode à l'égard du saint précurseur. — Jusqu'où peut conduire la violence de la passion. — Comment Hérode, comme Pharaon, souille par le sang le jour anniversaire de sa naissance. — Le serment d'Hérode l'excuse-t-il d'homicide? — Le sang, digne récompense de la danse. — Dans quel sens faut-il entendre qu'Hérode fut contristé de cette demande? — Hypocrisie d'Hérode; comment il veut rendre tous les convives complices de son crime, et n'a point de honte de placer sous leurs yeux la tête d'un homme qu'il vient de faire tuer. — Combien il est plus utile de se rappeler le jour de sa mort que de célébrer, par des débauches, le jour de sa naissance. — Pourquoi Dieu permet que ses élus

soient ainsi éprouvés et persécutés sur la terre. — Signification allégorique de la décapitation de saint Jean-Baptiste.

- Ÿ. 30-35. Leçon que nous donnent les disciples, en venant rendre compte à Jésus de ce qu'ils avaient fait et enseigné. — Comment l'ordre des faits se trouve ici interverti par saint Marc. — Dans quel dessein Jésus se retire dans le désert. — Quelle était la raison qui rendait le repos nécessaire aux disciples? — Zèle et empressement du peuple à suivre Jésus jusque dans le désert. — Véritable compassion pour les pauvres. — Comment, dans le sens mystique, Notre-Seigneur emmène à l'écart ceux qu'il a choisis pour ses disciples. — Le repos des saints de courte durée sur la terre. — Comment ce qui se passa autrefois dans l'arche de Noé arrive dans l'Eglise.
- Ÿ. 35-44. Progrès des disciples dans l'amour du prochain. — Pourquoi le Sauveur les presse de donner eux-mêmes à manger à cette multitude. — Réponse que lui font les Apôtres, ou Philippe au nom de tous les autres. — Conciliation du récit des Evangélistes sur les différentes circonstances de ce miracle. — Pourquoi Jésus lève les yeux au ciel avant la multiplication des pains. — Pourquoi charge-t-il ses disciples de distribuer eux-mêmes ces pains au peuple? — Pourquoi permet-il qu'on emplisse douze corbeilles pleines des morceaux qui restaient? — Explication mystique de ce miracle. — Que signifient le déclin du jour, les cinq pains, les deux poissons, les divers groupes assis sur l'herbe, la multiplication des pains, les onze corbeilles de morceaux qui restent.
- Ÿ. 45-52. Vérité que le Sauveur nous enseigne en marchant sur la mer. — Pourquoi force-t-il ses disciples de traverser la mer? — Dans quel dessein Notre-Seigneur se retire-t-il sur une montagne pour prier? — Dispositions qu'exige la prière. — Pourquoi Jésus permet que ses disciples soient exposés au danger. — Pourquoi veut-il dépasser ses disciples sur la mer? — Le corps du Sauveur était-il affranchi des lois de la pesanteur? — Grandeur du miracle opéré par Jésus-Christ. — Aveuglement des disciples. — Explication de ce miracle dans le sens allégorique.
- Ÿ. 53-56. Foi des habitants de Génésareth. — Leur empressement à mettre les malades aux pieds de Jésus pour qu'il les guérît. — Ce que signifie, dans le sens allégorique, la frange du vêtement du Sauveur.

ÿ. 1-6. — *Jésus étant parti de là, vint dans son pays, et ses disciples le suivirent. Or, un jour de sabbat, il commença à enseigner dans la synagogue, et beaucoup de ceux qui l'entendaient, étaient dans l'admiration de sa doctrine, et disaient : D'où lui viennent toutes ces choses? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et d'où vient que tant de merveilles sont faites par ses mains. N'est-ce pas là ce charpentier fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? Ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous? Et ils se scandalisaient de lui. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie, dans sa maison, et dans sa famille. Et il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelques malades en leur imposant les mains. Et il s'étonnait de leur incrédulité.*

THÉOPHYL. Après les miracles que l'Évangéliste vient de raconter, le Seigneur revient dans son pays, bien qu'il sût qu'il y serait l'objet du mépris de ses concitoyens; mais il voulait leur ôter tout prétexte de dire : Si vous étiez venu parmi nous, nous eussions cru en vous. « Et étant parti de là, il vint dans son pays, » etc. — BÈDE. L'Évangéliste appelle Nazareth le pays du Sauveur, parce qu'il y avait été élevé. Mais quel est l'aveuglement extraordinaire dans les habitants de Nazareth que de mépriser, à cause de l'obscurité de sa famille, celui que ses paroles aussi bien que ses actions auraient dû leur faire reconnaître pour le Christ? « Or, un jour de sabbat étant venu, il commença à enseigner, » etc. Cette sagesse qu'ils admirent, c'est sa doctrine, et les merveilles, qui sont également l'objet de leur admiration, ce sont les guérisons et les miracles qu'il opérait.

« N'est-ce pas là ce charpentier, fils de Marie? » — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 22.) D'après le récit de saint Matthieu, ils l'appelèrent le fils du charpentier, et il n'y a en cela rien d'étonnant,

CAPUT VI.

Et egressus inde, abiit in patriam suam; et sequebantur eum discipuli sui. Et facto sabbato cepit in synagoga docere, et multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes: « Unde huic hæc omnia? Et quæ est sapientia quæ data est illi, et virtutes tales quæ per manus ejus efficiuntur? Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis? Nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? » Et scandalizabantur in illo. Et dicebat illis Jesus, quia non est propheta sine honore, nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua. Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit; et mirabatur propter incredulitatem eorum.

THEOPHYLACT. Post præmissa miracula

Dominus in patriam suam revertitur, non ignorans quoniam spernerent eum, sed ut occasionem non haberent ulterius dicendi: quia si venisses credidissemus tibi. Unde dicitur: « Et egressus abiit in patriam suam, » etc. BED. Patriam ejus Nazareth dicit, in qua erat nutritus. Sed quanta Nazareorum cæcitas, qui eum, quem verbis factisque illius Christum cognoscere poterant, ob solam generis notitiam contemnunt! Sequitur: « Et facto sabbato cepit docere, » etc. Sapientiam ad doctrinam, virtutes referunt ad sanitates et miracula quæ faciebat.

Sequitur: « Nonne hic est faber, filius Mariæ? » AUG. (*de con. Evang.*, lib. II, cap. 22.) Matthæus quidem fabri

puisqu'ils ont pu dire l'un et l'autre, d'autant plus qu'ils ne le croyaient charpentier lui-même que parce qu'ils pensaient qu'il était fils du charpentier. — S. JÉR. Jésus est appelé fils du charpentier, mais de ce divin charpentier qui a fait l'aurore et le soleil (1), c'est-à-dire la première et la seconde Eglise, l'Eglise juive et l'Eglise chrétienne, qui sont figurées dans la femme et dans la jeune fille guéries par Notre-Seigneur. — BÈDE. Car bien qu'on ne puisse comparer les choses humaines aux choses divines, la figure cependant est ici parfaite, parce que le Père du Christ opère par le feu et par l'Esprit.

« Est-ce qu'il n'est pas le frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon ? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ? » Ils attestent que les frères et les sœurs de Jésus sont avec lui ; gardons-nous de voir dans ces frères et dans ces sœurs les enfants de Marie, comme le veulent les hérétiques, ce sont simplement ses parents, suivant la manière de s'exprimer de l'Écriture ; c'est ainsi qu'Abraham et Loth sont appelés frères (*Gen.*, XIII), parce que Loth était le fils du frère d'Abraham. « Et ils se scandalisaient de lui. » Le scandale et l'erreur des Juifs sont pour nous une occasion de salut, et, pour les hérétiques, un sujet de condamnation. Leur mépris pour Notre-Seigneur Jésus-Christ allait jusqu'à l'appeler charpentier et fils de charpentier : « Mais Jésus leur disait : Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie, » etc. Notre-Seigneur Jésus-Christ est souvent appelé prophète dans les Écritures, au témoignage de Moïse, qui prédisant l'Incarnation future du Fils de Dieu, s'exprime de la sorte : « Le Seigneur vous suscitera un prophète du milieu de vos frères. » Et ce n'est pas seule-

(1) *Ps.* LXXIII, 16.

filium eum dictum esse dicit; nec mirandum est, cum utrumque dici potuerit; eo enim *fabrum* credebant, quo et *fabri filium*. HIER. Filius quidem fabri Jesus vocatur, sed fabri qui fabricatus est auroram et solem, id est, Ecclesiam primam et sequentem, in quarum figura mulier et puella sanatur. BED. Nam etsi humana non sint comparanda divinis, typus tamen integer est; quia Pater Christi igne operatur et Spiritu.

Sequitur: « Frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis; nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? » Fratres et sorores ejus secum esse testantur, qui tamen non liberi Joseph aut Mariæ (juxta hæreticos) sunt putandi, sed potius

juxta morem sacræ Scripturæ cognati sunt intelligendi, quomodo Abraham et Loth *fratres* appellantur (*Gen.* 13), cum esset Lot filius fratris Abrahæ. Sequitur: « Et scandalizabantur in illo. » Scandalum et error Judæorum salus nostra est, et hæreticorum condemnatio. In tantum enim spernebant Dominum Jesum Christum, ut eum *fabrum* et *fabri* vocarent *filium*. Sequitur: « Et dicebat eis Jesus, quia non est propheta sine honore, » etc. Prophetam dici in Scripturis Dominum Jesum etiam Moyses testis est, qui futuram ejus incarnationem prædicens filiis Israel, ait (*Deuteron.* 18): « Prophetam vobis suscitabit Dominus Deus vester de fratribus ves-

ment le Seigneur des prophètes, mais Elie, mais Jérémie, et les autres prophètes, qui ont été moins considérés dans leur pays que parmi les étrangers, tant il est naturel aux concitoyens de se jalouser entre eux. Ils n'ont aucune considération pour les œuvres actuelles d'un homme, et ne se souviennent que des faiblesses de son enfance. — S. JÉR. Souvent, d'ailleurs, l'origine d'un homme est obscure, et donne lieu à ce langage : « Qu'est-ce que le fils d'Isaï ? » (I *Rois*, xxv, 10) parce qu'en effet le Seigneur regarde les choses basses et ne voit que de loin celles qui sont hautes (*Ps.* cxxxvii). — THÉOPHYL. Bien plus, alors même qu'un prophète aurait des parents illustres, considérés, ses concitoyens ne laisseraient pas de les haïr et de lui refuser tout honneur. « Et il ne put faire là aucun miracle, » etc. Quand l'Évangéliste dit qu'il ne put faire aucun miracle, il faut entendre qu'il ne consentit pas, qu'il ne voulut pas ; ce n'était pas impuissance de sa part, leur incrédulité seule en était la cause. Si donc il ne fait point de miracles au milieu d'eux, c'est par ménagement pour des gens qui, en refusant de croire à ces miracles, encourraient un jugement bien plus sévère. On peut encore donner cette raison que, pour faire des miracles, à la puissance de celui qui les opère, il faut joindre la foi de celui qui en est l'objet. Or, cette foi faisait ici défaut, et c'est pourquoi Notre-Seigneur ne voulut faire aucun miracle en cet endroit.

« Et il s'étonnait de leur incrédulité. » — BÈDE. Il s'étonne de leur incrédulité, non pas comme d'une chose inopinée et imprévue pour lui, puisqu'il connaît toutes choses avant même qu'elles existent ; mais bien qu'il pénètre les secrets des cœurs, lorsqu'il veut qu'une chose produise en nous un sentiment d'étonnement, il affecte d'en paraître étonné lui-même devant les hommes. Il veut donc que nous soyons

tris. » Non solum autem ipse qui Dominus est prophetarum, sed et Elias, Jeremias, cæterique prophetæ, minores in patria sua, quam in exteris civitatibus habitî sunt ; quia propemodum naturale est, cives semper civibus invidere. Non enim considerant præsentia viri opera, sed fragilem recordantur infantiam. HIER. Comitatur etiam sæpe vilitas originem ; ut est illud (I *Reg.* 23) : « Quis est filius Isai ? » quia humilia Dominus respicit, et alta a longe cognoscit. (*Psal.* 137.) THEOPHYLACT. Sive etiam præclaros consanguineos Prophetæ habeat, cives odiunt eos ; et propter hoc dehonorant Prophetam. Sequitur : « Et non poterat ibi virtutem ullam facere, » etc.

Quod autem dicit *non poterat*, intelligere oportet, *non acceptabat* (seu *nolebat*), quia non ipse impotens, sed illi infideles erant : ergo ibi non operatur virtutes, parcens eis ; ne in majori reprehensione digni essent, etiam factis miraculis non credentes. Vel aliter : in miraculis faciendis necessaria est virtus operantis, et recipientium fides, quæ ibi deficiebat : unde non acceptabat Jesus ibi signa facere.

Sequitur : « Et mirabatur propter incredulitatem illorum. » BED. Non quasi inopinata et improvisa miratur qui novit omnia, antequam fiant, sed qui novit occulta cordis, quod mirandum intimare vult hominibus, mirari se coram

étonnés de l'aveuglement des Juifs, qui n'ont voulu croire ni à leurs prophètes qui leur annonçaient le Christ, ni au Christ lui-même qui était né parmi eux. Dans le sens mystique, Jésus est l'objet du mépris dans sa famille et dans son pays, c'est-à-dire au milieu du peuple juif. Il ne fait parmi eux qu'un petit nombre de miracles, pour qu'ils ne soient pas entièrement excusables ; mais il fait tous les jours des miracles plus fréquents et plus considérables au milieu du peuple des Gentils, miracles qui ont moins pour objet la guérison des corps que le salut des âmes.

ÿ. 7-13. — *Il parcourait toutefois les villages d'alentour, et il y enseignait. Or, il appela les douze, et commença à les envoyer deux à deux, et il leur donna puissance sur les esprits impurs. Et il leur commanda de ne rien porter en chemin, qu'un bâton seulement : ni sac, ni pain, ni argent dans leur ceinture, mais de chausser leurs sandales, et de ne se pourvoir point de deux habits. Et il leur dit : En quelque maison que vous entriez, demeurez y jusqu'à ce que vous partiez de ce lieu. Et quant à ceux qui ne vous recevront point, et ne vous écouteront point, lorsque vous sortirez de là, secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. Etant donc partis, ils prêchaient aux peuples de faire pénitence, ils chassaient beaucoup de démons, ils oignaient d'huile beaucoup de malades, et les guérissaient.*

THÉOPHYL. Notre-Seigneur ne prêchait pas seulement dans les villes, mais dans les bourgs et dans les villages, pour nous apprendre à ne pas mépriser ce qui est petit et à ne pas rechercher toujours les grandes villes, mais à semer la parole de Dieu dans les villages obscurs et de peu d'importance : « Et il parcourait les villages d'alentour, et il y enseignait. »

BÈDE. Notre-Seigneur, maître plein de bonté et de douceur, n'envie

hominibus ostendit : Judæorum enim miranda notatur cæcitas, qui nec prophetis suis credere de Christo, nec ipsi inter se nato voluerunt credere Christo. Mystice autem Jesus despicitur in domo et in patria sua, hoc est in populo Judæorum : et ideo pauca ibi signa fecit ne penitus excusabiles fierent : majora autem signa quotidie in gentium populo facit, non tam in sanitate corporum quam in animarum salute.

Et circumibat castella, in circuitu docens. Et vocavit duodecim, et cepit eos mittere binos, et dabat illis potestatem spirituum immundorum. Et præcepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgum tantum ; non peram, neque panem, neque in zona æs, sed calcæatos sanda-

liis, et ne induerentur duabus tunicis. Et dicebat eis : Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde : et quicumque non receperint vos, nec audierint vos, exeuntes inde excutite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis. Et exeuntes prædicabant ut penitentiam agerent ; et dæmonia multa ejiciebant ; et ungebant oleo multos ægrotos, et sanabantur.

THEOPHYLACT. Non solum in civitatibus prædicabat Dominus, sed et in castellis, ut discamus parva non spernere, neque magnas semper quærere civitates, sed verbum Dei in vicis abjectis et vilibus seminare : unde dicitur : « Et circumibat castella, in circuitu docens. »

BÈDE. Benignus autem et clemens

point à ses serviteurs les miracles qu'ils pouvaient opérer, et il communique à ses Apôtres le pouvoir qu'il avait de guérir toute langueur et toute infirmité : « Alors, appelant les douze... il leur donna puissance sur les esprits impurs. » Mais il y a une grande différence entre donner et recevoir : tout ce que fait Notre-Seigneur il le fait en vertu de la puissance qui lui est propre, tandis que ses disciples, dans les miracles qu'ils opèrent, sont obligés de confesser leur faiblesse et la puissance du Seigneur, en disant comme saint Pierre : « Au nom de Jésus, lève-toi et marche. » (*Actes*, III.)

THÉOPHYL. Il envoie les Apôtres deux à deux, pour leur inspirer plus d'ardeur et d'activité, car comme dit l'Ecclesiaste (IV, 9) : « Il vaut mieux être deux ensemble que d'être seul. » Si, au contraire, il les eût envoyé plus de deux ensemble, le nombre des Apôtres n'eût pas suffi pour tous les bourgs dans lesquels ils devaient prêcher l'Évangile. — S. GRÉG. (*hom. 17 sur les Évang.*) Le Sauveur les envoie deux par deux, pour figurer que le précepte de la charité a un double objet : l'amour de Dieu et l'amour du prochain, et aussi parce qu'il faut deux termes pour que la charité puisse avoir lieu. Il nous enseigne encore par là que celui qui n'a pas la charité pour le prochain ne doit en aucune façon se charger du ministère de la prédication.

« Et il leur commanda de ne rien porter en chemin, » etc. — BÈDE. Le prédicateur doit avoir dans la providence de Dieu une si grande confiance, que, sans se préoccuper de ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie, il doit être assuré que rien ne lui manquera, car si son esprit se laisse prendre par les soucis des choses temporelles, il sera moins en état d'inspirer aux autres l'amour des biens éternels. — S. CHRYS. (1) En leur faisant cette recommandation, le Seigneur veut

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. I, de la *Bibliothèque des Pères*.

Dominus ac magister, non invidit servis atque discipulis suis virtutes suas, et sic ut ipse curaverat omnem languorem et omnem infirmitatem, apostolis quoque suis dedit potestatem curandi, etc. Unde sequitur : « Et vocavit duodecim, » etc. Sed multa distantia est inter *donare* et *accipere* : iste quodcumque agit, potestate Domini agit ; illi, si quid faciunt, imbecillitatem suam et virtutes Domini confitentur, dicentes (*Act. 3*) : « In nomine Jesu surge et ambula. »

THEOPHYLACT. Binos autem apostolos mittit, ut fierent promptiores ; quia, ut ait Ecclesiastes (cap. 4, vers. 9), « melius est simul duos esse quam unum. » Si autem plures quam duos misisset,

non esset sufficiens numerus ut in plura castella mitterentur. GREG. (*in homil. 17, in Évang.*) Binos autem in prædicationem discipulos mittit, quoniam duo sunt præcepta charitatis, Dei videlicet amor et proximi, et minus quam inter duos charitas haberi non potest. Per hoc ergo nobis innuit quia qui charitatem erga alterum non habet, prædicationis officium suscipere nullatenus debet.

Sequitur : « Et præcepit ne tolleret, » etc. BEDA. Tanta enim prædicatori in Deo debet esse fiducia, ut præsentis vitæ sumptus, quamvis non provideat tamen hos sibi non deesse certissime sciat, ne dum meus ejus occupatur ad temporalia, minus aliis provideat æter-

encore que leur extérieur seul fasse comprendre combien ils étaient éloignés du désir des richesses. — THÉOPHYL. Il leur enseigne encore à ne point rechercher les présents, afin qu'en ne possédant rien, ils donnent ainsi plus de force et d'efficacité à leurs prédications sur la pauvreté. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 30.) Ou bien enfin, comme, d'après saint Matthieu, Notre-Seigneur ajoute aussitôt : « L'ouvrier est digne de son salaire, » nous voyons la raison pour laquelle il leur défend de posséder ou de porter rien avec eux. Ce n'est pas que toutes ces choses ne soient nécessaires à l'entretien de la vie ; mais en les envoyant ainsi dépourvus de tout, il voulait apprendre à ceux à qui ils prêchaient l'Évangile que c'était pour eux un devoir de subvenir à l'entretien des Apôtres. Toutefois, il est évident que le Seigneur n'impose pas ici à ses disciples l'obligation de ne vivre que des offrandes qui leur seraient faites par les fidèles qu'ils évangélisaient, ou bien, il faudrait dire que saint Paul s'est mis en contradiction avec ce précepte en vivant du travail de ses mains (1) ; mais il donne à ses Apôtres un véritable pouvoir, et veut qu'ils soient convaincus qu'ils ont droit à ces offrandes. On se demande encore comment saint Matthieu et saint Luc rapportent que Notre-Seigneur avait défendu à ses disciples de porter même un bâton, tandis que nous lisons dans saint Marc : « Il leur commanda de ne rien porter en chemin qu'un bâton seulement. » Pour résoudre cette difficulté, il faut admettre que le bâton que les Apôtres peuvent porter avec eux, d'après saint Marc, doit être pris dans un autre sens que celui que le Sauveur leur défend de porter suivant le récit de saint Matthieu et de saint Luc. Notre-Seigneur a donc pu leur dire d'une manière abrégée : « Ne portez avec

(1) Comme il l'atteste lui-même en plusieurs endroits. *Actes*, xx, 34, 35 ; *I Cor.*, iv, 12 ; *I Thessal.*, II, 1 ; *II Thessal.*, III, 8, 9.

na. CHRYS. Hoc etiam eis Dominus præcepit, ut per habitum exteriorem ostenderent quantum a divitiarum desiderio distabant. THEOPHYLACT. Instruens etiam eos per hoc non esse amatores munerum, et ut videntes eos prædicare paupertatem, acquiescant, cum apostoli nihil habeant. AUGUST. (*de con. Evang.* lib. II, cap. 30.) Vel quia cum secundum Matthæum Dominus continuo subjeccerit (cap. 10) : « Dignus est enim operarius cibo suo, » satis ostendit eum eos possidere hæc aut ferre noluerit ; non quod necessaria non sint necessitati hujus vitæ, sed quia sic eos mittebat ut eis hoc deberi demonstraret ab illis quibus Evangelium credentibus mutiarent. Unde apparet hæc non ita præce-

pisse Dominum, tanquam Evangelistæ vivere aliunde non debeant, quam eis præsentibus quibus annuntiant Evangelium (alioquin contra hoc præceptum fecit Apostolus, qui victum de manuum suarum labore transigebat), sed potestatem dedisse, in qua scirent sibi ista deberi. Solet item quæri quomodo Matthæus et Lucas commemoraverint dixisse Dominum discipulis ut nec virgam ferrent, cum dicat Marcus : « Et præcepit eis ne quid tollerent in via nisi virgam tantum : » quod ita solvitur, ut intelligamus sub alia significatione dictam *virgam* quæ secundum Marcum ferenda est, et sub alia illam quæ secundum Matthæum et Lucam non est ferenda. Potuit enim sic breviter dici : « Nihil

vous aucune des choses nécessaires à la vie, pas même un bâton ou rien qu'un bâton. » Ainsi en disant : « Pas même un bâton, » il exclut jusqu'aux moindres choses, et en ajoutant : « Rien qu'un bâton, » il veut que l'on comprenne qu'en vertu du pouvoir qui leur est donné, et qui est figuré par le bâton, aucune des choses qu'il leur défend de porter ne leur fera défaut. Notre-Seigneur a donc exprimé ces deux pensées; mais comme aucun des Evangélistes ne les a rapportées toutes deux à la fois, on est porté à croire que celui qui a parlé du bâton à porter dans un sens, est en contradiction avec celui qui rapporte la défense faite de porter même un bâton, pris dans un autre sens. L'explication que nous venons de donner fait disparaître toute contradiction. Ainsi, lorsque Notre-Seigneur, d'après saint Matthieu, défend à ses Apôtres d'emporter avec eux des chaussures, il leur défend la préoccupation qui les leur ferait emporter, dans la crainte qu'elles ne viennent à leur manquer. Il faut entendre, dans le même sens, la recommandation de ne point porter deux tuniques, Notre-Seigneur veut délivrer ses Apôtres de l'embarras d'en porter une autre que celle qui sert à les couvrir, puisque leur ministère leur donne le droit d'en recevoir, au besoin, une seconde. Donc, lorsque d'après saint Marc, le Sauveur leur recommande de chausser leurs sandales, il faut voir, dans ces sandales, une signification symbolique et mystérieuse, c'est-à-dire que la chaussure doit laisser le pied du prédicateur découvert par dessus et protégé par dessous, ce qui signifie que l'Evangile ne doit ni rester caché, ni s'appuyer sur les avantages de la terre. Que signifie encore la défense faite d'avoir et de porter deux tuniques, et la défense plus expresse de se vêtir de plus d'une tunique, si ce n'est que les Apôtres doivent marcher dans la simplicité, sans la moindre duplicité? Et si quelqu'un pense que Notre-Seigneur n'a pu,

necessariorum vobiscum feratis, nec virgam, nisi virgam tantum : » ut illud quod dictum est : « Nec virgam, » intelligatur, « nec minimas quidem res. » Quod vero adjunctum est : « Nisi virgam tantum, » intelligatur, quia per potestatem a Domino receptam quæ virgæ nomine significata est, etiam quæ non portantur, non deerunt. Utrumque ergo Dominus dixit; sed quia non utrumque unus Evangelista commemoravit, putatur ille qui virgam cum alia significatione positam tollendam dixit, ei qui virgam rursus aliud significantem non tollendam dixit, esse contrarius : sed jam ratione reddita non putetur. Sic et calceamenta cum dicit Matthæus in via non esse por-

tanda, curam prohibet, qua ideo cogitantur portanda, ne desint : hoc et de duabus tunicis intelligendum est, ne quisquam eorum præter eam qua esset indutus aliam portandam curaret, sollicitus ne opus esset, cum ex illa potestate posset accipere. Proinde Marcus dicendo calceari eos sandaliis vel soleis, aliquid hoc calceamentum mysticæ significationis habere admonet, ut pes neque tectus sit desuper, nec nudus ad terram, id est, nec occultetur Evangelium, nec terrenis commodis innitatur. Et quod non haberi vel portari duas tunicas, sed expressius indui prohibet, quid eos monet, nisi non dupliciter, sed simpliciter ambulare? Quisquis autem pu-

dans un seul et même discours, mêler le sens figuré au sens propre et littéral, qu'il jette les yeux sur les autres discours du Sauveur, et il verra bientôt qu'il avance cette assertion avec autant de témérité que d'ignorance.

BÈDE. Ces deux tuniques me paraissent indiquer deux vêtements distincts, car on ne peut admettre que, dans les contrées glaciales de la Scythie toujours couvertes de neige, on doive se contenter d'une seule tunique ; la tunique est donc prise ici pour le vêtement tout entier, et Notre-Seigneur nous défend d'en avoir un second en réserve, dans la crainte de ce qui peut arriver. — S. CHRYS. (1) Ou bien encore, au rapport de saint Matthieu et de saint Luc, Notre-Seigneur ne permet de porter ni chaussures, ni bâton, et c'est ce qu'il y a de plus parfait ; d'après saint Marc, au contraire, il autorise ses disciples à porter un bâton et des sandales, et c'est une simple permission qu'il leur donne.

BÈDE. Dans le sens allégorique, la besace représente les charges et les embarras du siècle ; le pain, les délices de la terre, et l'argent dans la bourse la sagesse qui reste cachée. C'est qu'en effet celui qui est revêtu des fonctions de docteur ne doit ni plier sous le poids des affaires du siècle, ni se laisser amollir par les désirs de la chair, ni cacher le talent de la parole qui lui est confiée sous la négligence d'un corps livré à l'oisiveté : « Et il leur disait : En quelque maison que vous entriez, » etc. Il leur donne ici le précepte général de la persévérance dans l'observation des lois de l'hospitalité, et leur déclare qu'il est indigne d'un prédicateur du royaume des cieux d'aller de maison en maison. — THÉOPHYL. Il ne veut pas qu'en changeant ainsi

(1) Victor d'Antioche sous le nom duquel la Glose cite ce passage.

tat non potuisse Dominum in uno sermone quædam figurata, quædam propria ponere eloquia, cætera ejus inspiciat, et videbit quod hoc temere ac inerudite arbitretur.

BEDA. In duabus autem tunicis videtur mihi duplex ostendere vestimentum ; non quod in locis Scythiæ glaciali niverigentibus, una quis tunica debeat esse contentus, sed in tunica vestimentum intelligamus, ne aliud vestitu, aliud nobis futurorum timore servetur. CHRYS. Vel aliter : Matthæus et Lucas nec calceamenta neque baculum portare permittit, quod ostendit perfectissimum esse ; Marcus vero baculum jubet assumere, et sandaliis

calceari, quod dictum est permissive.

BED. Allegorice autem per *peram* onera seculi, per *panem* deliciae temporales, per *æs in zona* occultatio sapientie designantur ; quia quisquis officium doctoris accipit, neque oneribus secularium negotiorum deprimi, neque desideriis carnalibus resolvi, neque commissum sibi talentum verbi sub otio debet lenti corporis abscondere. Sequitur : « Et dicebat eis : Quocumque introieritis, » etc. Ubi dat constantiæ generale mandatum, ut hospitalis necessitudinis jura custodiant, alienum a predicatore regni celestis astruens cursitare per domos. THEOPHYLACT. Ne scilicet de

de maison, ils donnent lieu au reproche de sensualité. « Et quant à ceux qui ne vous recevront point et ne vous écouteront point, lorsque vous sortirez, secouez la poussière de vos pieds, » etc. Le dessein du Sauveur, en leur faisant ce commandement, est de montrer aux peuples qu'ils évangélisent qu'ils ont entrepris une longue route dans l'intérêt de leurs âmes, ou qu'ils n'ont voulu rien recevoir d'eux, pas même la poussière; et ils doivent secouer cette poussière, pour être en témoignage contre eux, c'est-à-dire une véritable accusation. — S. CHRYS. (1) Ou bien, pour être un témoignage des fatigues de la route qu'ils ont supportées pour eux, ou pour signifier que la poussière des péchés des prédicateurs retombe sur eux. « Etant donc partis, ils prêchaient aux peuples de faire pénitence, » etc. Saint Marc seul rapporte qu'ils oignaient d'huile les malades; saint Jacques, dans son Epître canonique dit quelque chose de semblable (ch. v). Or, l'huile repose le corps fatigué, et elle produit tout à la fois la lumière et la joie. L'huile de l'onction figure la miséricorde de Dieu, la guérison des infirmités, la lumière du cœur, toutes choses qui sont le fruit de la prière. — THEOPHYL. L'huile représente encore la grâce de l'Esprit saint, qui nous fait passer des fatigues du travail à la lumière et à la joie de l'esprit. — BÈDE. Aussi, il est admis comme certain que c'est des Apôtres eux-mêmes que l'Eglise a reçu la coutume d'oindre les énergumènes (2) et les malades avec de l'huile consacrée par la bénédiction pontificale.

ŷ. 14-16. — *Or, le roi Hérode entendit parler de Jésus (car son nom était devenu célèbre), et il disait : Jean-Baptiste est ressuscité d'entre les morts, et c'est*

(1) Homélie xxxiii sur S. Matth., quant à la première partie.

(2) Du mot grec ἐνεργούμενοι, ceux qui sont agités par le démon, soit qu'il exerce son action dans leur intérieur, soit qu'il y devienne une cause d'agitation et de trouble.

gula contingeret eos reprehendi, ab aliis ad alios transeunt. Sequitur : « Et quicumque non receperint vos, excutite pulverem, » etc. Hoc autem Dominus præcepit, ut ostenderet quod longam propter eos viam ambulaverunt, et nihil eis profuit : vel quia nihil ab eis acceperunt, etiam neque pulverem; sed et hunc excutiant, ut hoc sit in testimonium illis, id est, in redargutionem illis. CHRYS. Vel ut sit in testimonium laboris viæ, quem sustinebant pro eis, aut « tanquam pulvis peccatorum prædicatorum convertatur in ipsos. » Sequitur : « Et exeuntes prædicabant ut pœnitentiam agerent, » etc. Quod oleo ungerent, solus Marcus enarrat; Jacobus autem in epis-

tola sua canonica similia dicit. (capite 5.) Oleum enim et labores curat, et luminis et hilaritatis causa existit. Significat autem oleum unctionis Dei misericordiam, infirmitatis medelam, et cordis illuminationem, quod totum oratio operatur. THEOPHYLACT. Significat etiam gratiam Spiritus sancti, per quam a laboribus transmutamur, et lumen, et lætitiâ spiritualem suscipimus. BED. Unde patet ab ipsis apostolis hunc sanctæ Ecclesiæ morem esse traditum, ut energumeni vel alii quilibet ægroti ungantur oleo, pontificali benedictione consecrato.

Et audivit Herodes rex (manifestum enim factum est nomen ejus), et dicebat quia Joannes Bap-

pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles : Mais d'autres disaient. C'est Elie ; et d'autres c'est un prophète semblable à l'un des anciens prophètes. Ce qu'Hérode ayant entendu, il dit : Jean à qui j'ai fait trancher la tête, est ressuscité d'entre les morts.

LA GLOSE (1). Le récit de la prédication des Apôtres et des miracles que le Sauveur opérait, amène naturellement l'Évangéliste à parler de la réputation de Jésus qui se répandait parmi le peuple : « Or, le roi Hérode entendit parler de lui. » — S. CHRYS. (2) Cet Hérode était le fils du premier Hérode, sous le règne duquel Joseph avait emmené Jésus en Egypte. Saint Matthieu et saint Luc lui donnent le nom de tétrarque, parce qu'il n'avait plus à gouverner que la quatrième partie du royaume de son père, les Romains, après la mort d'Hérode, son père, ayant divisé son royaume en quatre parties. Saint Marc, au contraire, lui donne le titre de roi, en se conformant à l'usage des Juifs qui l'appelaient ainsi, parce qu'ils avaient donné ce nom à son père, ou parce qu'ils savaient que cela lui était agréable. — S. JÉR. « Car son nom était devenu célèbre. » Il n'est pas permis en effet de cacher la lampe sous le boisseau. « Et Hérode, disait (3*) Jean-Baptiste, est ressuscité d'entre les morts; c'est pourquoi des miracles sont opérés par lui. » Nous pouvons voir ici combien grande fut l'envie des Juifs. Jean-Baptiste n'a fait aucun miracle, au témoignage de saint Jean l'Évangéliste, et les Juifs, sans aucune preuve, croient qu'il est ressuscité; mais pour Jésus, au contraire, que Dieu avait rendu

(1) Cette citation ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

(2) Victor d'Antioche comme précédemment; on ne trouve dans saint Chrysostome que cette particularité que cet Hérode était le fils de celui qui avait fait massacrer les enfants de Bethléem. (Homél. XLIX sur S. Matth.)

(3*) Nous ne comprenons pas comment le texte de la *Chaîne d'or* attribue à quelques-uns du peuple ces paroles : « Jean-Baptiste est ressuscité, » etc., alors que le texte original de saint Jérôme les attribue positivement comme saint Marc à Hérode lui-même : « Et dicebat quia, » etc.

tista resurrexit a mortuis, et propterea operantur virtutes in illo. Alii autem dicebant quia Elias est. Alii vero dicebant quia propheta est, aut quasi unus ex prophetis. Quo audito Herodes ait : Quem decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit.

GLOSSA. Post prædicationem discipulorum Christi et miraculorum operationem, convenienter Evangelista subjungit de fama quæ consurgebat in populo : unde dixit : « Et audivit Herodes rex. » CHRYS. Herodes iste filius erat primi Herodis, sub quo Joseph Jesum duxerat in Ægyptum ; *tetrarcham* autem Matthæus nominat hunc, atque Lucas tanquam principantem super quartam partem regni

patris sui : Romani enim post mortem patris, regnum in partes quatuor dividerunt. Marcus vero *regem* eum vocat, aut patris consuetudine, aut quia hoc voto ejus congruum existebat. HIER. Sequitur : « Manifestum enim factum est nomen ejus : » lucernam enim sub medio abscondi fas non est. *Et dicebant* (scilicet aliqui de turba) : « Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis ; et propterea operantur virtutes in illo. » BEDA. Quanta autem fuit Judæorum invidia docemur. Ecce eum Joannem de quo dictum est (*Joan. 10, vers. 41*) quia « signum fecit nullum, » a mortuis potuisse resurgere, nullo attestante, crede-

célèbre par toutes sortes de prodiges, de miracles, et à la résurrection duquel les anges, les apôtres, les hommes et les femmes avaient rendu témoignage, plutôt que de croire à sa résurrection, ils ont mieux aimé se l'expliquer en disant qu'on avait secrètement enlevé son corps. Ils attribuent à Jean-Baptiste ressuscité d'entre les morts l'opération des miracles, et en cela ils ont une juste idée de la résurrection qui doit revêtir les saints d'une plus grande puissance que celle qu'ils avaient sur la terre, lorsqu'ils étaient encore sous le poids de l'infirmité de la chair.

« Mais d'autres disaient : C'est Elie. » En effet, Jean-Baptiste n'avait pas craint d'adresser de vifs reproches à un grand nombre de ceux qui venaient le trouver, en les appelant race de vipères. « Et d'autres : C'est un prophète, » c'est-à-dire l'un des anciens prophètes. — S. CHRYS. Ils veulent ici parler de ce prophète dont Moïse a dit : « Dieu vous suscitera un prophète du milieu de vos frères. » Cette idée était juste; mais les Juifs ne tenaient ce langage que parce qu'ils craignaient d'avouer ouvertement que Jésus était le Christ. Ils invoquent le témoignage de Moïse comme pour couvrir le soupçon qu'ils avaient de la divinité de Jésus-Christ, par crainte de ceux qui étaient à leur tête. « Ce qu'Hérode ayant entendu, il dit : Jean, que j'ai décapité, est ressuscité d'entre les morts. » Hérode parle ainsi par ironie. — THEOPHYL. On peut encore dire qu'Hérode, sachant qu'il avait fait mettre à mort Jean-Baptiste sans raison et malgré son innocence, pouvait croire qu'il était ressuscité et qu'il avait reçu par sa résurrection même le pouvoir de faire des miracles.

S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 34.) Saint Luc vient confirmer

bant; Jesum autem approbatum a Deo virtutibus et signis (*Act.*, 2, vers. 22), cujus resurrectionem angeli, apostoli, viri ac feminæ prædicabant, non resurrexisset, sed furtim esse ablatum credere maluerunt. Qui cum dicerent Joannem resurrexisset a mortuis, et propterea virtutes operatas esse in illo, bene de virtute resurrectionis senserunt, quod majoris potentiaæ futuri sunt sancti, cum a mortuis resurrexerint, quam fuerunt cum carnis adhuc infirmitate gravarentur.

Sequitur : « Alii autem dicebant, quia Elias est. » THEOPHYL. Confutabat enim multos homines Joannes, quando dicebat (*Matth.*, 3) : « Genimina viperarum. » Sequitur : « Alii autem dicebant, quia propheta est, » quasi unus

ex prophetis. CHRYS. Mihi quidem videtur hunc prophetam dicere, de quo Moyses dixit (*Deuteron.*, 18) : « Prophetam suscitabit vobis Deus de fratribus vestris : » recte quidem, sed quia manifeste dicere trepidabant : « Hic est Christus. » Moysi utebantur voce, propriam suspicionem velantes præpositorum suorum timore. Sequitur : « Quo audito, Herodes ait : Quem ego decolavi Joannem hic a mortuis resurrexit. » per ironiam hoc Herodes expresse pronuntiat. THEOPHYLACT. Vel aliter : sciens Herodes quod Joannem justum existentem sine causa occiderat, credebat eum a mortuis surrexisse, et quod ex resurrectione suscepisset miraculorum operationem.

AUG. (*de cons. Evang.*, lib. II, cap. 43).

ici le récit de saint Marc, en ce sens qu'il attribue aussi à d'autres qu'à Hérode lui-même ces paroles : « Jean est ressuscité d'entre les morts. » (chap. ix) Mais comme il nous présente Hérode d'abord dans l'hésitation, et puis s'exprimant de la sorte : « J'ai fait décapiter Jean-Baptiste, quel est donc celui dont j'entends dire de telles choses ? il faut admettre qu'après ce premier moment d'hésitation Hérode fut convaincu de ce qu'il entendait dire aux autres, lorsqu'il dit à ses serviteurs, selon le récit de saint Matthieu (chap. xiv) : « Celui-ci est Jean-Baptiste ; c'est lui qui est ressuscité des morts. » On peut dire aussi que ces paroles expriment encore un reste d'hésitation, d'autant plus que saint Marc, qui avait prêté à d'autres qu'à Hérode ces paroles : « Jean est ressuscité d'entre les morts, » finit par faire dire à Hérode lui-même : « Celui que j'ai décapité est ressuscité d'entre les morts. » Or, ces paroles peuvent s'entendre de deux manières, ou comme l'expression d'une conviction certaine, ou comme le langage d'un homme qui hésite et doute encore (1*).

ÿ. 17-19. — *Car Hérode lui-même avait envoyé prendre Jean, et l'avait retenu chargé de fers en prison, à cause d'Hérodiade qu'il avait épousée, quoique femme de Philippe, son frère, parce que Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. Aussi Hérodiade lui tendait des embûches, et voulait le faire périr ; mais elle ne le pouvait pas. Hérode, en effet, sachant que Jean était un homme juste et saint, le craignait et veillait sur sa vie, il faisait beaucoup de choses d'après ses avis, et l'écoutait volontiers. Mais un jour opportun arriva, le jour de la naissance d'Hérode, où il fit un festin*

(1*) On ne peut comprendre ce passage de saint Augustin, qu'en admettant que le manuscrit qu'il avait sous les yeux portait : « Et dicebant, » au lieu de : « Et dicebat. » Cette variante a pu s'introduire d'autant plus facilement qu'en grec comme en latin elle ne tient qu'à une seule lettre ; ἔλεγεν pour ἔλεγον.

In his autem verbis Lucas Marco attestatur, ad hoc dumtaxat quod alii dixerint (non Herodes) Joannem surrexisse, sed hæsitantem Lucas (cap. 9) commemoravit Herodem, verbaque ejus ita posuit dicentis : « Joannem ego decollavi : quis autem est iste de quo auditalia ? » Intelligendum est autem post hanc hæsitationem confirmasse in animo suo quod ab aliis dicebatur, eum aut pueris suis, sicut Matthæus narrat (cap. 14) : « Hic est Joannes Baptista, ipse surrexit a mortuis. » Aut ita pronuntiatæ sunt hæc verba, ut hæsitantem adhuc indicent, præsertim quia et Marcus qui superius dixerat ab aliis dictum fuisse, quod Joannes a mortuis resur-

rexerit, in extremo tamen ipsum Herodem dixisse non tacet : « Quem ego decollavi Joannem, hic a mortuis surrexit. » Quæ item verba duobus modis pronuntiarî possunt, ut aut confirmantis, aut dubitantis intelligantur.

Ipsæ enim Herodes misit ac tenuit Joannem, et vivit eum in carcerem propter Herodiadem uxorem Philippi, fratris sui, qui duxerat eam. Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui : Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere eam, nec poterat. Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum ; et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fe-

aux grands de sa cour, et aux tribuns militaires, et aux principaux de la Galilée. Or, la fille d'Hérodiade étant entrée, dans, et plut tellement à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, que le roi dit à la jeune fille : Demandez ce que vous voudrez, et je le vous donnerai. Et il ajouta avec serment : Tout ce que vous me demanderez, je vous le donnerai, fusse la moitié de mon royaume. Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je? Sa mère lui répondit : La tête de Jean-Baptiste. Aussitôt, revenant près du roi en grande hâte, elle lui fit cette demande : Je veux que vous me donniez tout à l'heure, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste. Le roi en fut contristé, néanmoins, à cause de son serment et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas l'affliger d'un refus. Il envoya donc un de ses gardes, et lui commanda d'apporter la tête de Jean dans un plateau : et le garde l'ayant décapité dans la prison, apporta sa tête dans un plateau, et la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère. Ses disciples l'ayant appris, vinrent prendre son corps, et le déposèrent dans un tombeau.

THÉOPHYL. Saint Marc prend occasion de ce qu'il vient de dire pour raconter la mort du saint précurseur : « Hérode avait envoyé prendre Jean et l'avait fait mettre en prison, » etc. — BÈDE. Un historien ancien rapporte que Philippe, fils d'Hérode le Grand, sous le règne duquel Notre-Seigneur s'enfuit en Egypte, et frère de cet Hérode sous lequel eut lieu la passion du Sauveur, épousa Hérodiade, fille du roi Aretas (I*). Plus tard, son beau-père, à la suite de quelques différends qui s'étaient élevés entre lui et son gendre, donna Hérodiade, en haine de son premier mari, à Hérode, ennemi

(I*) Saint Jérôme s'exprime de la même manière que Bède, qui paraît lui avoir emprunté ce qu'il dit lui-même. Mais quel est cet ancien historien? Josèphe au contraire raconte au chap. 7 du livre XVIII de ses *Antiquités juives*, qu'Hérode après s'être séparé de sa première épouse fille du roi Aretas, épousa Herodiade. Il s'en faut donc de beaucoup qu'Hérodiade ait été la fille d'Aretas, comme paraissent le supposer saint Jérôme et le vénérable Bède.

La vérité est qu'Hérodiade fille d'Aristobule, et par conséquent petite-fille d'Hérode le Grand, épousa, d'après la volonté de son aïeul, Hérode Philippe, fils d'Hérode le Grand et de Mariamne; mais elle s'en sépara plus tard et se maria avec son beau-frère, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée, qui avait répudié sa femme, fille d'Aretas, roi d'Arabie.

cit principibus, et tribunis, et primis Galilææ. Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi, simulque recumbentibus, rex ait puellæ : Pete a me quod vis, et dabo tibi. Et juravit illi : Quia quidquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. Quæ cum exisset, dixit matri suæ : Quid petam? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. Cumque introisset, statim cum festinatione ad regem petivit, dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ. Et contristatus est rex propter jusjurandum, et propter simul discumbentes noluit eam contristare, sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco, et decollavit eum in carcere. Et attulit caput ejus in disco, et dedit illud puellæ, et puella dedit matri suæ. Quo audito discipuli ejus venerunt, et

tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento.

THEOPHYLACT. Ex præmissis Marcus Evangelista occasionem sumens, hic de morte commemorat præcursoris, dicens : « Ipse enim Herodes misit ac tenuit Joannem, » etc. BÈDE. Vetus narrat historia, Philippum Herodis majoris filium, sub quo Dominus fugit in Ægyptum, fratrem hujus Herodis sub quo passus est Christus, duxisse Herodiadem uxorem, filiam regis Aretæ ; postea vero socerum ejus exortis quibusdam contra generum simultatibus, tulisse filiam suam, et in dolorem mariti prioris He-

de Philippe. Ce que Jean-Baptiste reprochait à Hérode, c'est donc cette union criminelle, puisqu'il n'est pas permis d'épouser la femme de son frère, du vivant même de son frère. — THÉOPHYL. La loi faisait un devoir au frère de celui qui était mort sans enfants d'épouser sa veuve; mais ici Hérodiade avait une fille, et sous tous rapports ce mariage était un crime.

« Aussi Hérodiade lui tendait des embûches, » etc. — BÈDE. Hérodiade craignait qu'Hérode ne vînt à se repentir ou qu'il ne se réconciliât avec son frère, et qu'un divorce ne vînt dissoudre cette union scandaleuse.

« Hérode, sachant que Jean-Baptiste était un homme juste et saint, le craignait. » — LA GLOSE. Il le craignait, parce qu'il le vénérât; car il savait qu'il était juste aux yeux des hommes et saint devant Dieu. « Et il le protégeait, » contre les embûches d'Hérodiade qui en voulait à sa vie. « Il faisait beaucoup de choses d'après ses conseils, » parce qu'il le regardait comme parlant sous l'inspiration de l'Esprit saint. « Il l'écoutait volontiers, parce que ses discours lui paraissaient pleins des leçons les plus utiles. — THÉOPHYL. Voyez à quels excès peut se porter la violence de la concupiscence. Hérode est plein de crainte et de vénération pour Jean-Baptiste, et il oublie tout pour ne penser qu'à sa passion. — REMI. (*sur S. Matth.*) Son inclination voluptueuse le força de faire charger de chaînes celui dont il connaissait la justice et la sainteté, et nous pouvons apprendre de là qu'une faute moins grande conduit à une faute plus grave, selon cette parole de l'Apocalypse : « Que celui qui est souillé se souille encore davantage. »

rodis inimici ejus nuptiis copulasse : ergo Joannes Baptista arguit Herodem et Herodiadem, quod illicitas nuptias fecerint, et non liceat fratre vivente germano illius uxorem ducere. THEOPHYLACT. Lex autem præcipiebat quod frater uxorem fratris acciperet, cum defunctus prolem non haberet : ibi autem erat filia ; propter quod erant nuptiæ sceleratæ.

Sequitur : « Herodias autem insidiabatur illi, » etc. BÈDE. Timebat enim Herodias ne Herodes aliquando resipisceret, vel Philippo fratri suo amicus fieret, atque illicitæ nuptiæ repudio solverentur.

Sequitur : « Herodes autem metuebat Joannem, quia sciebat eum virum justum et sanctum. » GLOS. Timebat, inquam, eum reverendo ; sciebat enim eum

esse justum (quoad homines), et sanctum (quoad Deum). « Et custodiebat eum ; » ne scilicet ab Herodiade interficeretur. « Et audito eo multa faciebat, » quia putavit eum Spiritu Dei loqui. « Et libenter eum audiebat, » quia reputabat utilia quæ ab eo dicebantur. THEOPHYL. Vide autem quantum operatur concupiscentiæ rabies, quia cum Herodes tantam circa Joannem haberet reverentiam et timorem, horum fit immemor, ut suæ fornicationi provideret. REMIG. (*Super Matth.*) Libidinosæ enim voluntas eum coegit in illam manum mittere, quem sciebat justum et sanctum : ac per hoc datur intelligi quod minus peccatum factum est ei causa majoris peccati, secundum illud (*Apocal. 22*) : « Qui in sordibus est, sordescat adhuc. »

« Or, un jour favorable s'étant présenté, et Hérode ayant donné un grand repas pour l'anniversaire de sa naissance, » etc. — BÈDE. Nous ne voyons dans l'Écriture que deux hommes, Pharaon (1) et Hérode, qui aient célébré par des fêtes le jour de leur naissance, et tous deux ont inauguré ces fêtes sous de fâcheux auspices en souillant de sang le jour anniversaire de celui où ils étaient nés. Mais l'impiété d'Hérode surpasse d'autant plus celle de Pharaon qu'il a mis à mort le docteur de la vérité, dont la sainteté et l'innocence lui étaient connues, et qu'il commit ce crime pour satisfaire au désir et à la demande d'une danseuse : « Elle dansa et plut tellement à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, que le roi dit à la jeune fille : Demandez-moi ce que vous voulez, et je vous le donnerai. » — THÉOPHYL. Pendant que le repas s'achève, c'est Satan lui-même qui danse dans la personne de cette jeune fille, et qui inspire à Hérode ce serment criminel : « Et il ajouta avec serment : Quoi que ce soit que vous me demandiez, je vous le donnerai. » — BÈDE. Ce serment ne l'excuse pas d'homicide, car peut-être ne l'a-t-il fait que pour avoir l'occasion de mettre à mort le saint précurseur. Et en effet, si Hérodiade lui eût demandé la mort de son père et de sa mère, nul doute qu'Hérode la lui eût refusée. — « Etant sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je? Celle-ci lui répondit : La tête de Jean-Baptiste. » A une action aussi digne que la danse, il faut du sang pour juste récompense.

« Aussitôt revenant près du roi en grande hâte, elle lui fit cette demande, » etc. Cette méchante femme demande qu'on lui donne aussitôt et sur l'heure la tête de Jean-Baptiste, tant elle craint qu'Hérode ne vienne à changer de résolution. » — SUITE. « Le roi en fut

(1) *Genes.*, XL, 22. Il n'y est question que du pannetier de Pharaon, qui fut pendu sans que son sang ait été versé, mais on peut qualifier sa mort sous la métaphore du sang répandu.

Sequitur : « Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit, » etc. BED. Soli mortalium Herodes et Pharaon leguntur diem natalis sui gaudiis festivis celebrasse, sed uterque rex infausto auspicio nativitatem suam sanguine fœdavit ; verum Herodes tanto majore impietate, quanto sanctum et innocentem doctorem veritatis occidit ; et hoc pro voto ac petitione saltatricis. Sequitur enim : « Cumque saltasset, etc. rex ait : Pete a me quod vis, et dabo tibi. » THEOPHYLACT. Dum enim convivium fit, Satanus per puellam saltat, et jusjurandum perficitur sceleratum. Sequitur enim : « Et juravit illi quia quic-

quid petieris. » BED. Non excusatur ab homicidio per juramentum : ideo enim forte juravit, ut occasionem inveniret occidendi ; et si patris aut matris interitum postulasset, non utique concessisset Herodes. Sequitur : « Quæ cum exisset, dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. » Digno operi saltationis, dignum postulatur sanguinis præmium.

Sequitur : « Cumque introisset statim cum festinatione, » etc. THEOPHYLACT. Maligna mulier protinus sibi caput Joannis dari petit ; id est, statim in illa hora : timebat enim ne Herodes respisceret. Sequitur : « Et contristatus est rex. »

contristé. » Les écrivains sacrés ont coutume, dans l'appréciation d'un fait, de se conformer à l'opinion générale qui régnait alors; c'est ainsi que Marie elle-même appelle Joseph le père de Jésus (*Luc*, II, 48); de même l'Évangéliste nous dit qu'Hérode fut contristé, c'est-à-dire que c'était la pensée des convives. Cet hypocrite raffiné affectait un visage triste, alors que son âme était dans la joie, et il cherche à excuser son crime par le serment qu'il vient de faire, comme pour commettre l'action la plus impie sous le masque de la piété : « Néanmoins à cause de son serment, et à cause de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas l'affliger d'un refus. » — THÉOPHYL. Hérode ne se possède plus, et la passion qui le domine lui fait accomplir son serment et mettre le juste à mort. Cependant le parjure eût été ici mille fois préférable à un si grand crime. — BÈDE. L'auteur sacré ajoute : « Et à cause de ceux qui étaient à table avec lui (1), » c'est-à-dire qu'il les veut rendre tous complices de son crime, en leur faisant servir des mets sanglants dans un festin où l'impureté et la débauche faisaient tous les frais : « Et il envoya un de ses gardes, et lui commanda d'apporter la tête de Jean-Baptiste dans un bassin. » — THÉOPHYL. Le mot *spiculator*, que nous traduisons par garde ou satellite, veut dire bourreau, dont le métier est de mettre les hommes à mort. — BÈDE. Hérode n'eut point honte de placer sous les yeux des convives la tête d'un homme qu'il venait de tuer; nous ne lisons pas que Pharaon se soit jamais laissé aller à de pareils excès. Quoi qu'il en soit, ces deux exemples nous apprennent qu'il nous est bien plus utile de nous

(1) Le P. Nicolaï prétend que pour donner à cette phrase une construction plus régulière et un sens plus clair, il faut ainsi la ponctuer : « Le roi fut contristé à cause de son serment; » et ensuite : « Mais à cause de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut point l'affliger par un refus. » C'est-à-dire qu'il fut contristé à cause du serment qu'il avait fait, mais qu'en considération de ceux qu'il avait invités il ne voulut point affliger d'un refus la fille d'Hérodiade.

BEDA. Consuetudinis est Scripturarum ut opinionem multorum sic narret historicus, quomodo eo tempore ab omnibus credebatur; sicut et Joseph ab ipsa quoque Maria appellatur *Pater Jesu* (*Luc.* 2, vers. 48). Ita et nunc Herodes dicitur contristatus, quia hoc discumbentes putabant: dissimulator enim mentis tristitiam præferabat in facie, cum letitiam haberet in mente; scelusque excusat juramento, ut sub occasione pietatis impius fieret. Unde sequitur: « Propter jusjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare. » THEOPHYLACT. Herodes quidem non sui compos, sed voluptuosus jusju-

randum implevit, et justum interemit. Decebat autem magis in hoc perjurare, et non tantum scelus operari. BED. Quod autem subdit: « Et propter simul recumbentes, » vult omnes sceleris sui esse consortes, ut in luxurioso impuroque convivio cruentæ epulæ deferrentur. Unde sequitur: « Sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco. » THEOPHYLACT. Spiculator carnifex dicitur, qui constituitur ad homines interficiendum. BED. Non autem Herodem pudit caput occisi hominis ante convivas inferre: Pharaon vero nil talis vesaniæ commisisse legitur. Ex utroque tamen exemplo probatur uti-

rappeler souvent le jour de notre mort, et de vivre ainsi dans la crainte et dans la chasteté, que de célébrer par des débauches le jour de notre naissance. L'homme, en effet, vient au monde pour le travail, et les élus ne parviennent au repos qu'en sortant du monde par la mort.

« Et il lui trancha la tête dans la prison, » etc. — S. GRÉG. (*Moral.*, III, 5.) Je ne puis considérer sans un profond étonnement cet homme rempli de l'esprit de prophétie dès le sein de sa mère, le plus grand de tous ceux qui sont nés des femmes, et qui est jeté en prison par des hommes pervers, décapité pour payer la danse d'une courtisane, et mis à mort, lui d'une vie si austère, pour égayer des hommes voluptueux et infâmes. Pourrions-nous penser qu'il y eût dans cette vie si humble et si pénitente une seule tache que cette mort dût effacer? Comment aurait-il pu pécher par intempérance, lui qui ne se nourrissait que de sauterelles et de miel sauvage? Quelle faute dans ses rapports avec le monde, lui qui ne quitta jamais son désert? Comment le Dieu tout puissant peut-il abandonner d'une manière si terrible en ce monde ceux qu'il a choisis par une vocation si sublime avant tous les siècles? Donnons-en une raison évidente pour la piété des vrais fidèles, c'est que Dieu éprouve ainsi ses élus dans cette vie si fragile et si courte, parce qu'il sait comment il doit les récompenser dans les hauteurs des cieux; et il les laisse tomber extérieurement dans le mépris et l'abjection, parce qu'il les conduit intérieurement jusqu'aux biens incompréhensibles et immortels. Concluons de là combien souffriront dans la vie future ceux que Dieu réprouve, s'il abandonne à des tourments si cruels ceux qu'il aime.

« Ce que les disciples de Jean ayant appris, ils vinrent prendre son

lius esse nobis diem mortis futuræ timendo et caste agendo sæpius in memoriam revocare, quam diem nativitatis luxuriando celebrare. Homo enim ad laborem nascitur in mundo, et electi ad requiem per mortem transeunt e mundo.

Sequitur : « Et decollavit eum in carcere, » etc. GREG. (III *moralium*, cap. 5.) Non sine gravissima admiratione perpendo, quod ille, prophetiæ spiritu intra matris uterum impletus, quo inter natos mulierum nemo major surrexit, ab iniquis in carcerem mittitur, et pro puellæ saltatu capite truncatur, et vir tantæ austeritatis pro risu turpium moritur. Nunquid credimus aliquid fuisse quod in ejus vita illa sic

despecta mors tergeret? Sed quando ille vel in cibo peccavit, qui locustas solummodo et mel sylvestre edit? Quando conversatione sua offendere potuit, qui de eremo non recessit? Quid est quod omnipotens Deus sic vehementer in hoc seculo despicit, quos sic sublimer ante secula elegit? nisi hoc quod pietati fidelium patet, quoniam idcirco sic eos premit in infimis, quia videt quomodo remuneret in summis; et foras usque ad despecta dejecit, quia intus usque ad incomprehensibilia perducit. Hinc ergo unusquisque colligat quid illic passuri sint quos reprobat, si hic cruciat quos amat.

Sequitur : « Quo audito discipuli ejus

corps, et le déposèrent dans un sépulchre. » — BÈDE. L'historien Joseph (1*) raconte que Jean-Baptiste fut amené chargé de chaînes dans la forteresse de Macheronte, et qu'il y fût décapité, et l'histoire ecclésiastique (2) ajoute qu'il fut enseveli dans Sébaste, ville de Palestine, qui était autrefois appelée Samarie. La décapitation de saint Jean signifie la diminution de cette croyance répandue parmi le peuple qu'il était le Christ, de même que l'élévation de Jésus-Christ sur la croix figurait le progrès toujours croissant de la foi ; et en effet, celui que la multitude ne regardait que comme un prophète, fut bientôt reconnu par tous comme le Fils de Dieu. Et c'est peut-être pour cela que Jean-Baptiste, dont la réputation devait décroître, est né à cette époque de l'année, où la lumière du jour commence à décroître, tandis que Notre-Seigneur est venu au monde à l'époque où les jours commencent à croître.

THÉOPHYL. Dans le sens mystique, Hérode, dont le nom signifie *qui est de peau*, représente le peuple juif, qui avait aussi une épouse, c'est-à-dire la vaine gloire dont la fille danse et s'agite encore aujourd'hui autour de l'esprit des Juifs, je veux parler de la fausse interprétation des Ecritures. Ils ont décapité Jean, c'est-à-dire la parole des prophètes, et ils ont cette parole privée de Jésus-Christ qui est son chef. — S. JÉR. Ou bien encore dans un autre sens : La tête de la loi, c'est-à-dire Jésus-Christ, est retranchée de son corps, c'est-à-dire du peuple juif, et elle est donnée à une jeune fille, qui vient des Gentils, c'est-à-dire à l'Eglise romaine, et la jeune fille la donne à sa mère

(1*) Liv. xviii des *Antiq. juiv.*, chap. vii. Le P. Nicolai trouve une difficulté à ce que la tête de Jean-Baptiste ait pu être apportée sitôt de la forteresse de Macheronte située sur les confins de l'Arabie, à la cour d'Hérode. Cette difficulté disparaît, si on admet qu'Hérode était alors lui-même avec sa cour dans cet endroit, comme nous l'avons fait remarquer au chap. xiv de saint Matthieu.

(2) Théodoret, liv. iii, chap. 3.

venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento. » BED. Narrat Josephus vinetum Joannem in castellum Macheronta adductum ibique truncatum : narrat vero ecclesiastica Historia sepultum eum in Sebaste Palestinæ urbe, quæ quondam *Samarita* dicta est. Decollatio autem Joannis, minorationem famæ illius qua *Christus* a populo credebatur, insinuat ; sicut exaltatio Salvatoris in cruce profectum designabat fidei ; quia et ipse qui prius a turbis Propheta esse credebatur, *Dei Filius* a cunctis fidelibus est agnitus. Unde Joannes quem oportebat minui, cum diurnum lumen decrescere incipit,

natus est : Dominus autem eo tempore anni, quo dies crescere incipit.

THEOPHYLACT. Mystice autem Herodes qui interpretatur *pelliceus*, populus est Judæorum, qui habebat uxorem, scilicet inanem gloriam ; cujus filia saltat et movetur etiam nunc circa Judæos, scilicet falsus intellectus Scripturarum. Decapitarunt siquidem Joannem, id est, verbum propheticum, et sine capite Christo habent eum. HIER. Vel aliter : caput legis quod est Christus, de corpore abscinditur proprio (id est, judaico populo), et datur gentili puellæ (id est, Romanæ Ecclesiæ), et puella dat matri suæ adulteræ (id est,

qui vit dans l'adultère, c'est-à-dire à la synagogue, qui doit embrasser la foi à la fin du monde. Le corps de Jean est enseveli, sa tête est mise dans un bassin; la lettre qui vient des hommes, est recouverte, et l'Esprit reçoit sur l'autel l'adoration des fidèles, et devient leur nourriture.

ŷ. 30-35. — Or, les apôtres s'étant rassemblés près de Jésus, lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et enseigné. Et ils leur dit: Venez à l'écart, dans un lieu désert et prenez un peu de repos. Car il y avait un tel concours de personnes qui venaient et s'en allaient, que les apôtres n'avaient pas même le temps de manger. Et montant dans une barque, ils se retirèrent à l'écart dans un lieu désert. Mais le peuple les ayant vus partir, et ayant connu leur dessein, y accoururent à pied de toutes les villes, et y arrivèrent avant eux. Ainsi en débarquant, Jésus vit une grande multitude, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis sans pasteur, et il commença à leur enseigner beaucoup de choses.

LA GLOSE (1). Après le récit de la mort de Jean-Baptiste, l'Évangéliste raconte ce que firent Jésus-Christ et ses disciples après que le saint Précurseur fût mort: « De retour près de Jésus, les Apôtres lui rendirent compte, » etc. — S. JÉR. Les fleuves reviennent au lieu d'où ils sont sortis (*Eccl.* 1, 7); et les envoyés de Dieu lui rendent toujours grâces des bienfaits qu'ils en ont reçus. — THÉOPHYL. Apprenons nous aussi, lorsqu'on nous envoie remplir quelque ministère, à ne pas trop nous étendre, à ne pas outrepasser l'objet de notre mission, mais à revenir à celui qui nous l'a donnée, pour lui rendre compte de tout ce que nous avons fait et enseigné. — BÈDE. Il ne suffit pas

(1) Cette citation ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

Synagogæ credituræ in fine); corpus Joannis sepelitur; caput in disco collocatur; littera humana tegitur; Spiritus in altari honoratur et sumitur.

Et convenientes apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia quæ egerant et docuerant. Et ait illis: « Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum: » erant enim qui veniebant et redibant multi, et nec spatium manducandi habebant. Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum. Et viderunt eos abeuntes, et cognoverunt multi; et pedestres de omnibus civitatibus currerunt illuc, et prævenerunt eos. Et exiens vidit turbam multam Jesus, et miseratus est super eos, quia erant sicut oves

non habentes pastorem, et cœpit illos docere multa.

GLOS. Postquam Evangelista narravit mortem Joannis, narrat ea quæ Christus cum suis discipulis post mortem Joannis egerit, dicens: « Et convenientes apostoli, » etc. HIER. Ad locum enim unde exeunt flumina, revertuntur (*Eccl.* 1, vers. 7): Deo semper referunt gratias missi, super his quæ acceperant. THEOPH. Discamus autem et nos cum in ministerium aliquod mittimur, non elongari, et ultra commissum officium non efferri, sed mittentem visitare, et renuntiare ei omnia quæ egimus et docuimus. BED. Non enim solum

d'enseigner, il faut encore agir. Or, les Apôtres ne rapportent pas seulement au Seigneur ce qu'ils avaient fait et enseigné, mais encore ce que Jean-Baptiste avait souffert pendant qu'ils étaient occupés du ministère de la prédication ; et ici, comme le rapporte saint Matthieu, les disciples de Jean se joignent à eux pour informer le Sauveur de la mort de leur maître.

« Et il leur dit : Venez à l'écart, » etc. — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, 45.) L'Évangéliste nous raconte ce fait comme ayant immédiatement suivi la mort de Jean-Baptiste ; ce n'est donc qu'après, qu'il faut placer les faits racontés précédemment, et qui impressionnent Hérode au point de lui faire dire : « Celui-ci est Jean à qui j'ai fait trancher la tête. » — THEOPHYL. Jésus se retire dans le désert par un sentiment d'humilité ; et il invite ses disciples à prendre un peu de repos, pour apprendre aux supérieurs ecclésiastiques que ceux qui sont livrés aux œuvres extérieures et à la prédication, ne peuvent continuellement travailler, et qu'ils ont droit à prendre quelques instants de repos.

BÈDE. Quelle était la raison qui rendait ce repos nécessaire aux disciples, la voici : « Il y avait un tel concours de personnes qui venaient et s'en allaient, que les Apôtres n'avaient pas même le temps de manger. » Heureux temps, où tous rivalisaient ainsi de zèle et de fatigues, les uns pour enseigner, les autres pour être instruits. « Et étant montés dans une barque, » etc. Les disciples ne montent pas seuls dans cette barque, ils prennent le Seigneur avec eux pour gagner le désert, comme le raconte saint Matthieu (chap. XIV.) Le Sauveur veut par là éprouver la foi de la multitude ; car en se rendant dans un lieu désert, il veut s'assurer de sa fidélité à le suivre. Or, tout ce peuple

oportet docere sed facere. Non solum autem quæ ipsi egerant et docuerant apostoli, Domino renuntiant, sed etiam quæ Joannes eis in docendo occupatis sit passus, et sui et Joannis discipuli Domino renuntiant, sicut Matthæus describit.

Sequitur : « Et ait illis : Venite secum, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, II, cap. 45.) Hoc continuo post Joannis passionem factum esse commemorat : unde post hæc facta sunt illa quæ primo narrata sunt, quibus motus Herodes dixit : « Hic est Joannes Baptista quem ego decollavi. » THEOPHYLACT. In desertum autem recedit locum propter humilitatem. Quiescere autem facit Chri-

stus suos discipulos, ut addiscant præpositi quod qui laborant in opere et sermone, requiem promerentur, et quod non debent continue laborare.

BED. Quæ autem necessitas fuerit concedendæ requiei discipulis ostendit, cum subdit : « Erant enim qui veniebant multi, » etc. Ubi magna temporis illius felicitas de labore docentium simul et discipulorum studio demonstratur. Sequitur : « Et ascendentes in navim, » etc. Non discipuli soli, sed assumpto Domino ascendentes in navim, locum petiere desertum, ut Matthæus demonstrat. (*cap. 14*) Tentat autem fidem turbarum : petendo enim solitudinem, an sequi eurent, explorat. Illi sequendo

en le suivant, sans aucun moyen de transport, et malgré les fatigues d'une longue marche à pied, fait voir le zèle qu'elle a pour son salut (1). « Mais beaucoup de gens, les ayant vus partir, et ayant connu leur dessein, y accoururent à pied, » etc. Puisque cette multitude, qui suit à pied Notre-Seigneur, le précède, il est évident que le Sauveur et ses disciples n'abordèrent point à une rive opposée de la mer et du Jourdain, mais qu'ils s'arrêtèrent dans un lieu voisin de celui d'où ils étaient partis, et où ils furent devancés par ceux qui s'y étaient rendus à pied (2). — THEOPHYL. A leur exemple, n'attendez pas que Jésus-Christ vous appelle, mais hâtez-vous de le devancer. — « Et étant sorti de la barque, il vit une grande multitude, et il en eut compassion, » etc. Les pharisiens, ces loups ravisseurs, loin de nourrir le peuple, le dévoraient; aussi se presse-t-il en foule autour de Notre-Seigneur, le vrai pasteur qui lui distribue la nourriture spirituelle de la parole de Dieu : « Et il commença à leur enseigner beaucoup de choses. » Il voit cette multitude que la vue de ses miracles attire à sa suite malgré les fatigues d'une longue route, il en a compassion, et il satisfait à son désir en l'instruisant. — BÈDE. Saint Matthieu (chap. XIV) rapporte

(1) Plût à Dieu, ajoute Bède, que cet heureux temps revint parmi nous; et que les ministres de la parole sainte se vissent entourés d'un aussi grand nombre de fidèles, leur laissant à peine le temps de prendre quelques instants de repos.

(2) Cette conclusion n'est pas si évidente qu'elle paraît au vénérable Bède. D'après saint Matthieu et saint Marc, ce miracle fut opéré dans un lieu désert que saint Luc spécifie par ces paroles : « Qui est Bethsaïde. » — Or, Bethsaïde était située ainsi que Capharnaüm sur la rive occidentale de la mer de Tibériade. — Cependant saint Jean (vi) fait traverser cette mer à Jésus-Christ avant l'opération du miracle qui a lieu sur la rive orientale, et après ce miracle le Sauveur commande à ses disciples de retraverser la mer pour retourner à Bethsaïde et à Capharnaüm. D. Calmet essaie de faire disparaître cette antilogie au moyen d'une contradiction où il nous paraît tomber à deux pages de distance. — 1° Il faut, ce nous semble, distinguer ici entre la ville de Bethsaïde située selon Pline et Josèphe au couchant de la mer de Tibériade à l'embouchure du Jourdain, et le désert de Bethsaïde ainsi appelé parce qu'il était situé sur la rive opposée vis-à-vis de la ville de Bethsaïde (Atlas de Duval.) On conçoit donc que Jésus-Christ traverse la mer pour aller de Bethsaïde ou des environs au désert de même nom. — 2° Cependant c'était plutôt pour éviter la foule que pour gagner le chemin que Jésus-Christ prenait la mer difficile à traverser pour peu que le vent fût contraire, car il y avait une autre voie qui côtoyait le lac de Génésareth et traversait le Jourdain au moyen d'un pont (Adrichme, description de la tribu de Nephthali), c'est celle que le peuple suivit pour rejoindre Jésus-Christ, en faisant un circuit le long du rivage du lac de Génésareth. Voyez du reste ce que dit Bède lui-même, page 171.

et non in jumentis aut vehiculis diversis, sed proprio labore pedum, quantam salutis suæ curam gerant, ostendunt. Sequitur : « Et viderunt eos abeuntes, » etc. « Et prævenērunt pedestres, » etc. Dum pedestres eos prævenisse dicuntur, ostenditur quia non in aliam maris sive Jordanis ripam navigio pervenerunt discipuli cum Domino, sed proxima ejusdem regionis loca adierunt, quo etiam indigenæ pedestres poterant prævenire. THEOPHYL. Ita tu Christum non expectans quod ipse te vocet, sed præ-

currens, eum prævenias. Sequitur : « Et exiens vidit turbam multam Jesus, et misertus, » etc. Pharisei lupi existentes rapaces non pascebant populum, sed devorabant; propter hoc ad Christum verum congregantur pastorem, qui tradidit illis cibum spiritualem (scilicet verbi Dei). Unde sequitur : « Et cœpit eos docere multa. » Videus enim eos qui miraculorum occasione eum sequebantur præ longitudine viæ fessos, eorum misertus, voluit eorum satisfacere voluntati, docendo eos. BED. Mat-

qu'il guérit ceux qui étaient malades; en effet, la vraie compassion pour les pauvres, est de leur ouvrir par l'enseignement la voie de la vérité, et de les délivrer de leurs souffrances corporelles.

S. JÉR. Dans le sens mystique, Notre-Seigneur emmène à l'écart ceux qu'il a choisis pour ses disciples, de peur qu'en vivant au milieu des méchants, ils ne soient exposés à imiter leurs exemples; ainsi que Loth le fût dans Sodome (*Genèse*, XIX), Job dans la terre de Hus (chap. 1), et Abdias dans la maison d'Achab. (III *Rois*, XVIII.) — BÈDE. Après avoir abandonné la synagogue dans le désert, les prédicateurs de l'Eglise que les Juifs accablaient sous le poids des tribulations, trouvent le repos au milieu des Gentils auxquels ils ont communiqué la grâce de la foi. — S. JÉR. Toutefois, ce repos des saints sur la terre est de courte durée, le travail est long, mais après cette vie, il leur sera dit : « Qu'ils se reposent de leurs travaux. » (*Apocal.*, XIV, 13.) Nous voyons arriver dans l'Eglise ce qui se passa autrefois dans l'arche de Noé; les animaux qu'elle contenait étaient envoyés dehors, et ceux qui étaient dehors étaient reçus au dedans (1). Ainsi Judas se retire de l'Eglise, mais le bon larron y entre, et toutefois, lorsqu'un de ses enfants abandonne la vraie foi, le repos de l'Eglise n'est pas sans amertume : c'est Rachel qui pleure ses enfants, et ne veut pas de consolation (*Jérém.*, XXXI; *Matth.*, 11.) Ce n'est pas encore ce festin où l'on servira du vin nouveau, où des hommes nouveaux chanteront aussi un nouvel hymne, lorsque ce corps mortel sera revêtu d'immortalité. (*I Cor.*, xv.) Alors que Jésus-Christ s'avance vers le désert des nations, il est suivi d'une multitude innombrable de fidèles qui ont abandonné les habitudes de leur vie ancienne.

(1) Allusion au corbeau et à la colombe que Noé envoya successivement hors de l'arche. (*Gen.*, VIII.)

thæus dicit (*cap.* 14) quod curavit languidos eorum; hoc est enim veraciter pauperum misereri, eis veritatis viam docendo aperire, et molestias corporales auferre.

HIER. Mystice autem seorsum ducit Dominus quos elegit, ut inter malos viventes, mala non intendant; ut Loth in Sodomis (*Gen.*, 19), et Job in terra Hus (cap. 1), et Abdias in domo Achab. (III *Reg.*, 18.) BÈDE. Derelicta etiam Judæa in deserto Ecclesiæ prædicatores sancti, qui apud Judæos tribulationum sarcina premebantur, de gratia fidei gentibus collata requiem nacti sunt. HIER. Pusilla tamen est hic sanctis requies, longus labor, sed postea dicitur illis ut

requiescant a laboribus suis. (*Apocal.*, 14, vers. 13.) Sicut autem in arca Noe animalia, quæ intus erant, foras mittebantur, et quæ foris erant, intro erumpabant; sic agitur in Ecclesia: Judas recessit, latro accessit: sed quando receditur a fide, non est Ecclesiæ requies sine mœrore: Rachel enim plorans filios suos noluit consolari. (*Jerem.*, 31, et *Matth.*, 2.) Non est etiam hoc convivium in quo bibitur vinum novum, cum cantabitur canticum novum ab hominibus novis, cum mortale hoc induerit immortalitatem. (*I Cor.*, 15.) BÈDE. Christum autem petentem deserta gentium, multæ fidelium catervæ relictis mœnibus priscae conversationis sequuntur.

ÿ. 35-44. — *Et comme le jour était déjà fort avancé, ses disciples s'approchèrent et lui dirent : Ce lieu est désert et la nuit approche. Renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les hameaux et les villages voisins, et y achètent de quoi manger. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Et il lui répartirent : Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger. Alors il leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Allez et voyez. Et lorsqu'ils eurent regardé, ils vinrent lui dire : Cinq pains et deux poissons. Il leur commanda donc de les faire tous asseoir en divers groupes sur l'herbe verte. Et ils s'assirent par groupes de cent et de cinquante. Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, puis il rompit les pains, et les donna à ses disciples, pour les mettre devant la multitude, et il partagea les deux poissons entre tous. Tous en mangèrent et furent rassasiés ; et des morceaux restés des pains et des poissons, ils remportèrent douze corbeilles pleines. Or, ceux qui mangèrent étaient au nombre de cinq mille hommes.*

THÉOPHYL. Notre-Seigneur, après avoir donné à cette multitude ce qui est le plus utile, la nourriture de la parole de Dieu, lui distribue aussi la nourriture corporelle, et l'Évangéliste commence ainsi le récit de ce miracle : « Et comme l'heure était déjà fort avancée, ses disciples s'approchèrent de lui, et lui dirent : Ce lieu est désert, » etc. — BÈDE. Cette heure avancée c'était le soir et la nuit qui approchait, comme saint Luc le dit clairement (chap. ix) : « Le jour commençait à baisser. » — THÉOPHYL. Voyez le progrès des disciples dans l'amour du prochain ; pleins de compassion pour cette multitude, ils s'approchent de Jésus et le prient de venir à son secours ; mais le Sauveur veut les éprouver et savoir par expérience s'ils lui reconnaissent une assez grande puissance pour nourrir un si grand nombre de per-

Et cum jam hora multa feret, accesserunt discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus hic, et jam horam præterit : dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicos, emant sibi cibos quos manducent. Et respondens, ait illis : Date illis manducare. Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare ? Et dicit eis : Quot panes habetis ? Ite et videte. Et cum cognovissent, dicunt : Quinque et duos pisces. Et præcepit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride fœnum. Et discubuerunt in partes per centenos et per quinquagenos. Et acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, intuens in cælum benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis ut ponerent ante eos, et duos pisces divisit omnibus. Et manducaverunt omnes et saturati sunt. Et sustulerunt reliquias fragmentorum duodecim corphinos plenos, et de piscibus : erant autem

qui manducaverunt quinque millia virorum.

THEOPHYLACT. Præponens Dominus quod utilius est, scilicet cibum sermonis Dei, deinde etiam corporalem cibum præbuit turbæ ; ad cujus narrationem Evangelista accedit dicens : « Et cum jam hora multa feret, accesserunt discipuli ejus dicentes : Desertus locus est hic. » BÈDE. *Horam multam* vespertinum tempus dicit : unde Lucas dicit (cap. 9) : « Dies autem cœperat declinare. » THEOPHYLACT. Vide autem quomodo discipuli Christi circa hominum amorem proficiunt : turbæ enim miserti accedunt ad Christum, et pro eis intercedunt : Dominus autem tentavit eos si ejus virtutem tantam esse cognoverant,

sonnes : « Et il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. » — BÈDE. Il presse les Apôtres de leur donner à manger, afin que l'aveu qu'ils feront de leur impuissance, rende plus éclatant le miracle qu'il doit opérer.

THÉOPHYL. L'observation que les disciples font au Sauveur, suppose qu'il ignorait la quantité de pain nécessaire pour nourrir une si grande multitude, et ils lui répondent avec une espèce de trouble : « Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger. » — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, 46.) Dans saint Jean, c'est Philippe qui fait cette réponse (chap. VI), saint Marc la place dans la bouche de tous les disciples, et veut nous faire entendre que Philippe l'avait faite au nom de tous les autres, quoiqu'il ait très-bien pu employer le pluriel pour le singulier, selon l'usage fréquent de la sainte Ecriture (1). « Et il leur demanda : « Combien avez-vous de pains ? Allez et voyez. » Les autres Evangélistes n'ont point fait mention de cette dernière circonstance. « Et s'en étant instruits, ils vinrent lui dire : « Cinq pains et deux poissons. » La réponse que saint Jean prête à André au sujet des cinq pains et des deux poissons (chap. VI), est attribuée à tous les disciples par les autres Evangélistes qui emploient le pluriel pour le singulier. — « Et il leur commanda de les faire tous asseoir, » etc. Saint Luc rapporte qu'on les fit asseoir par groupes de cinquante ; saint Marc, par groupes de cinquante et de cent, il n'y a en cela aucune contradiction, l'un n'a mentionné qu'une partie, et l'autre le tout. Celui qui parle des groupes de cent,

(1) Ainsi lorsque l'Evangéliste dit que les voleurs sur la croix blasphémaient contre Jésus-Christ, quoiqu'un seul ait proféré des blasphèmes (*Luc.*, XXII) ; et encore lorsque saint Jean rapporte que les disciples murmurèrent à la vue du parfum répandu, quoiqu'un seul, Judas, se soit rendu coupable de ce murmure.

quod turbas pascere posset : unde sequitur : « Et respondens ait illis : Date eis manducare. » BÈDE. Provocat etiam apostolos (hoc dicens) ad fractionem panis, ut illis se non habere testantibus, magnitudo signi notior fieret.

THEOPHYLACT. Discipuli autem arguebant eum tanquam ignorantem quod illis esset necessarium ad tantam multitudinem turbarum pascendam : unde turbati respondent : Sequitur enim : « Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 46.) Hoc Philippus apud Joannem respondet (cap. 6), sed Marcus a discipulis responsum esse commemorat, volens intelligi hoc ex ore cæterorum Philippum respondisse ; quanquam

et pluralem numerum pro singulari usitatissime ponere potnerit. Sequitur : « Et dicit eis : Quot panes habetis ? He et videte. » Hoc a Domino factum esse cæteri Evangelistæ prætermiserunt. Sequitur : « Et cum cognovissent, dicunt : quinque, et duos pisces. » Quod Andreas apud Joannem (cap. 6) de quinque panibus et duobus piscibus suggesserat, hoc cæteri Evangelistæ pluralem numerum pro singulari ponentes ex discipulorum persona retulerunt. Sequitur : « Et præcepit illis ut accumbere facerent, » etc. Quod autem Lucas dicit *quingentos* jussos esse discumbere, Marcus vero *quingentos et centenos*, ideo non hoc movet, quia unus partem dixit, aller totum. Qui enim de centenis

a suppléé à ce que l'autre avait omis. — THEOPHYL. L'Évangéliste nous donne ainsi à entendre que toute cette multitude fut distribuée par groupes; car dans le texte grec, cette expression, par troupes, par sociétés, se trouve répétée, comme s'il y avait: « Par groupes et par groupes (1*). »

« Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 50 sur S. Matth.*) Il lève les yeux au ciel dans une intention toute de sagesse; les Juifs, avant de recevoir la manne dans le désert, avaient osé dire: « Est-ce que Dieu pourra nous donner du pain? » (*Ps. LXXVII, 20.*) C'est pour bannir de leur esprit ce doute injurieux, qu'avant d'opérer ce miracle, il rapporte à Dieu l'action qu'il allait faire. — THEOPHYL. Il lève encore les yeux au ciel, pour nous apprendre à demander à Dieu notre nourriture, et non au démon, comme ceux qui se nourrissent injustement aux dépens des travaux d'autrui. Il prouve encore à cette multitude qu'il n'était pas ennemi de Dieu, puisqu'il l'invoquait. Il charge ses disciples de distribuer le pain au peuple, afin qu'en tenant ce pain dans leurs mains, il ne leur reste aucun doute sur la réalité du miracle: « Et ils mangèrent tous, et ils furent rassasiés, » etc. Mais ce miracle parut bien plus éclatant aux yeux de tout ce peuple, lorsqu'il vit douze corbeilles pleines de morceaux qui restaient, et chacun des apôtres rapportant sur ses épaules une de ces corbeilles. C'était l'œuvre, en effet, d'une puissance qui n'est point restreinte, non-seulement de nourrir une si grande multitude, mais encore de faire en sorte qu'on recueillit une si grande quantité de morceaux qui restaient. Moïse avait bien donné la manne

(1*) Le texte grec porte : κατακλίνετε αὐτοὺς κλισίας ἀνὰ πεντήκοντα. « Facite illos discumbere in singulo quoque discubitu quinquagenos. » Faites-les asseoir par réunions, par troupes de cinquante.

retulit, hoc retulit quod ille prætermisit. THEOPHYLACT. Per hoc autem datur intelligi quod sequestrati discubuerunt per partes et partes: in græco enim quod hic dicitur: « secundum contubernia » duplicatur: ac si diceretur: « Per contubernia et contubernia. »

Sequitur: « Et acceptis quinque panibus, » etc. CHRYS. (*Homil. 50, in Matth.*) Decenter autem in cælum aspexit, quia in deserto manna accipientes Judæi, de Deo dicere attentaverunt (*Psal. 77, vers. 20*): « Nunquid poterit dare panem? » Ne vero hoc contingat, antequam faceret, ad Patrem retulit quod erat factururus. THEOPHYLACT. Intuetur etiam in cælum, ut instrueret a Deo petere escam,

et non a diabolo, sicut faciunt illi qui alienis injuste laboribus nutriuntur. Ex hoc etiam turbis tunc innuit quod non esset Deo contrarius, sed Deum invocaret. Dat autem panem discipulis apponendum turbis, ut tractando panem, non dubium, sed miraculum videatur. Sequitur: « Et manducaverunt omnes, et saturati sunt, » etc. Duodecim cophini superabundant fragmentorum, ut quolibet apostolorum unum cophinum superlumerum apportante, ineffabile miraculum videatur. Superabundantis enim virtutis erat, non solum tot homines pascere, sed et tantam superabundantiam relinquere fragmentorum. Moyses enim, etsi manna dabat, secundum

au peuple de Dieu, mais il n'en donnait à chacun que le nécessaire, et ce qui dépassait cette mesure était aussitôt corrompu par les vers. (*Exod.*, xvi.) Elie, que Dieu avait chargé de nourrir la veuve de Sarepta, ne le faisait également que dans la mesure du nécessaire (*III Rois*, xvii); Jésus seul donne en maître et avec une libéralité surabondante.

BÈDE. Dans le sens mystique, le Sauveur nourrit cette multitude affamée vers le déclin du jour, parce qu'en effet c'est aux approches de la fin des temps, ou lorsque le soleil de justice (1) s'est couché dans le tombeau, que nous avons été délivré des suites de la disette spirituelle. Il charge ses Apôtres de rompre le pain au peuple, pour leur apprendre qu'ils doivent tous les jours donner à nos âmes la nourriture dont elles ont besoin, autant par leurs exemples que par leurs écrits. Or, les cinq pains figurent les cinq livres de la loi, et les deux poissons, les psaumes et les prophètes. — THÉOPHYL. Ou bien, les deux poissons sont les écrits des pêcheurs, c'est-à-dire l'Évangile et les Epîtres. — BÈDE. L'homme a cinq sens extérieurs, et ces cinq mille hommes qui suivent le Seigneur représentent ceux qui, tout en vivant encore au milieu du monde, savent cependant faire un bon usage des choses extérieures. — S. GRÉG. (*Moral.*, xvi, 23.) Les divers groupes assis sur l'herbe sont la figure des diverses Eglises du monde, qui ne font entre elles qu'une seule Eglise catholique. Le nombre cinquante a ici une signification mystérieuse : il figure le repos du jubilé, et ce nombre cinquante se trouve répété pour former le nombre cent. Ils s'asseoient donc par groupes de cinquante et de cent, et ils figurent ainsi le premier repos, qui consiste à s'abstenir du mal, et le

(1) C'est le prophète Malachie qui donne au Christ cette qualification. « Pour vous qui craignez mon nom se lèvera le soleil de justice, et vous trouverez votre salut sous ses ailes. » (*Malach.*, iv, 2.)

uniusejusque necessitatem illud largiebatur; superfluum vero vermibus scaturiebat. (*Exod.*, 16.) Elias etiam viduam pascens, quantum ei erat sufficiens tribuebat. (*III Reg.*, 17.) Jesus vero tantquam Dominus superabundanter operatur.

BEDA. Mystice autem die declinata esurientes turbas Salvator reficit, quia vel fine seculorum propinquante, vel cum Sol justitiæ pro nobis occubuit, a spiritualis inediæ sumus tabe salvati. Provocat apostolos ad fractionem panis, insinuans quod quotidie per eos jejuna sunt corda nostra pascenda; eorum scilicet litteris et exemplis : per *quinque panes* quinque mosaicæ legis libri, per

duos pisces psalmi sunt et prophetæ figurati. THEOPHYLACT. Vel duos pisces sunt piscatorum sermones, scilicet epistolæ et Evangelium. BEDA. Quia vero quinque sunt exterioris hominis sensus, quinque millia virorum Dominum secutorum designant eos qui in seculari adhuc habitu positi, exterioribus bene uti noverunt. GREG. (*XVI Moralium*, cap. 23.) Diversi convivantium discubitus distinctiones ecclesiarum (quæ unam catholicam faciunt) designant. Jubilæi autem requies quinquagenarii numero in mysterio continetur, et quinquagenarius bis ducitur, ut ad centenarium perveniatur. Quia ergo prius a malo quiescitur opere, ut post anima plenus

repos plus complet est où l'âme jouira de la pleine connaissance de Dieu. — BÈDE. Ce n'est qu'après qu'ils sont assis sur l'herbe que le Seigneur les nourrit de ce pain miraculeux, et ils représentent ainsi ceux qui, après avoir foulé aux pieds la concupiscence par la pratique de la chasteté, s'appliquent tout entiers à écouter et à observer la parole de Dieu. Le Sauveur ne tire pas du néant de nouveaux aliments, parce qu'en effet, en venant sur la terre revêtu de notre chair, il n'a point annoncé d'autres vérités que celles qui avaient été prédites; mais il a fait voir que la loi et les prophètes portaient comme dans leur sein, et étaient prêts à enfanter les mystères de la grâce. Il leva les yeux au ciel, pour nous apprendre que c'est là qu'il faut chercher la lumière. Il rompt le pain et le donne à ses disciples, pour qu'ils le distribuent à la foule; c'est ce qu'il a fait encore en découvrant aux saints docteurs les secrets mystérieux des prophéties, qu'ils devaient eux-mêmes faire connaître à tout l'univers. Les disciples recueillent les restes que laisse la foule, c'est-à-dire qu'il ne faut pas laisser perdre négligemment les vérités plus angustes que les esprits grossiers ne peuvent comprendre, mais les recueillir et les approfondir avec soin pour les âmes plus parfaites. Ainsi, ces douze corbeilles sont la figure des douze Apôtres et des docteurs qui sont venus après eux. De même que les corbeilles sont destinées aux usages les plus communs, ils ont extérieurement peu d'apparence aux yeux des hommes, mais ils sont remplis au dedans des restes précieux de la nourriture du salut. — S. JÉR. Ou bien encore, ils recueilleront ces douze corbeilles pleines de morceaux, lorsqu'ils s'asseoiront sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël (*Matth.*, XIX, 28), qui sont comme les restes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, alors que les restes d'Israël seront sauvés (*Rom.*, XI, 5).

quiescat in cognitione, alii *quingenti*, alii *centeni* discumbunt. BED. Super fœnum autem discumbentes dominicis pascentur alimentis, qui per continentiam calcatis concupiscentiis audiendis implendisque Dei verbis operam impendunt. Salvator autem non nova creat cibaria, quia veniens in carne non alia quam quæ prædicata sunt prædicat, sed legis et prophetarum scripta quam grævida sunt mysteriis gratiæ demonstrat; intuetur in cœlum, ut ibi lucem doceat esse quærendam; frangit, et ante turbas ponenda distribuit discipulis; quia sacramenta prophetiæ sanctis doctoribus qui hæc toto orbe prædicent, pate-

fecit. Quod turbis superest, a discipulis tollitur; quia sacratiora mysteria, quæ a rudibus capi nequeunt, non negligenter omittenda, sed sunt inquirenda perfectis: nam per cophinos duodecim apostoli et sequentes doctores figurantur; foris quidem hominibus despecti, sed intus salutaris cibi reliquiis cumulati: constat enim cophinis opera servilia geri solere. HIER. Vel duodecim cophini pleni fragmentis colliguntur, cum sedent super thronos judicantes duodecim tribus Israël (quæ sunt fragmenta Abraham, Isaac et Jacob), quando ex Israël reliquiæ salvæ fient.

ÿ. 45-52. — *Et aussitôt il fit monter ses disciples dans la barque pour le précéder de l'autre côté de la mer, à Bethsaïde, pendant que lui-même il renverrait le peuple. Et après qu'il l'eut renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier. Le soir étant venu, la barque se trouvait au milieu de la mer, et lui seul à terre. Et voyant ses disciples qui se fatiguaient à ramer (car le vent leur était contraire), vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux, marchant sur la mer, et il voulait les devancer. Mais eux dès qu'ils l'aperçurent marchant sur la mer, crurent que c'était un fantôme et jetèrent un grand cri : car tous le virent, et ils furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, ne craignez point. Et il monta avec eux dans la barque, et le vent cessa, et leur étonnement était au comble ; car ils n'avaient pas compris le miracle des pains, parce que leur cœur était aveuglé.*

LA GLOSE (1). Dans le miracle de la multiplication des pains, Notre-Seigneur avait montré qu'il était le créateur de toutes choses ; en marchant sur la mer, il fait voir que son corps est affranchi du poids accablant de nos péchés, et, en apaisant les vents et en calmant la fureur des flots soulevés, il prouve qu'il est le souverain Maître des éléments : « Et aussitôt, il fit monter ses disciples, » etc. — S. CHRYS. (2) Notre-Seigneur renvoie le peuple après l'avoir comblé de bénédictions et guéri ses malades ; mais il est obligé de forcer ses disciples, selon l'expression de l'Évangéliste, de traverser la mer, parce qu'ils ne se séparaient que difficilement de sa personne, tant à cause du vif attachement qu'ils avaient pour lui que parce qu'ils étaient en peine comment ils pourraient le rejoindre. — BÈDE. On se demande avec raison comment après le miracle de la multiplication des pains, saint Marc a pu dire que les disciples traversèrent la mer pour se rendre à

(1) On ne trouve point cette citation dans la Glose actuelle.

(2) Ou plutôt Victor d'Antioche et Théophylacte.

Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut præcederent eum trans fretum ad Bethsaïdam, dum ipse dimitteret populum. Et cum dimisisset eos, abiit in montem orare. Et cum sero esset, erat navis in medio, et ipse solus in terra. Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis), et circa quartam vigiliam noctis, venit ad eos ambulans supra mare, et volebat præterire eos. At illi ut viderunt eum ambulans supra mare, putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt (omnes enim viderunt eum, et conturbati sunt), et statim locutus est eum eis, et dixit eis : « Confidite, ego sum : nolite timere. » Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Et plus magis intra se stupebant : non enim intellexerunt de panibus, erat enim cor eorum obæcatum.

GLOS. Dominus quidem de miraculo

panum quod esset conditor rerum ostendit ; hic autem ambulando super undas, quod haberet corpus ab omnium peccatorum gravedine liberum edocuit ; et in placando ventos, undarumque rabiem sedando, quod elementis dominaretur monstravit : unde dicitur : « Et statim coegit, » etc. Chrys. Dimittit quidem populum cum benedictione et aliquibus curationibus ; coegit autem discipulos, quia non de facili ab eo poterant separari ; et hoc quidem, tum propter nimium affectum quem ad eum habebant, tum quia sollicitabantur qualiter ad eos veniret. Bed. Merito autem movet quomodo Marcus dicat peracto miraculo panum, discipulos venisse trans

Bethsaïde, tandis que selon saint Luc, c'est à Bethsaïde même qu'aurait eu lieu ce miracle. Cette apparente contradiction disparaît en admettant que saint Luc, par ces paroles : « Il se retira dans un lieu désert, qui est Bethsaïde, » a voulu désigner, non l'intérieur de la ville qui porte ce nom, mais un lieu désert situé près de cette ville, tandis que saint Marc, en disant : « Pour le précéder à Bethsaïde, » a voulu parler de la ville elle-même de Bethsaïde.

« Et après avoir renvoyé le peuple, il s'en alla sur la montagne pour prier. » — S. CHRYS. Il faut entendre ces paroles de Jésus-Christ en tant qu'il est homme, et il agit de la sorte pour nous enseigner l'assiduité dans la prière. — THEOPHYL. Après avoir renvoyé la foule, il monte sur une montagne pour y prier, car la prière réclame le silence et le repos. — BÈDE. Tous ceux qui prient ne montent pas sur la montagne; il n'y a que ceux qui prient convenablement, et qui cherchent Dieu dans la prière. Mais celui qui ose demander à Dieu les richesses de la terre, les honneurs du siècle ou la mort de son ennemi reste plongé dans les choses basses et n'offre à Dieu que de viles et misérables prières. Saint Jean nous fait connaître le motif pour lequel Notre-Seigneur se retira sur une montagne pour prier, après avoir congédié le peuple : « Jésus, ayant connu qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, il s'enfuit de nouveau sur la montagne tout seul. »

« Et le soir étant venu, la barque se trouvait au milieu de la mer, » etc. — THEOPHYL. Notre-Seigneur permit que ses disciples fussent exposés au danger pour leur donner lieu de pratiquer la patience. Aussi ne vient-il pas immédiatement à leur secours, mais il permet que le danger dure toute la nuit, pour leur apprendre à

fretum Bethsaidam, cum videatur Lucas dicere quod in locis Bethsaidæ factum fuerit miraculum illud; nisi forte intelligamus quod Lucas ait : « In desertum locum (qui est Bethsaida), » non ipsius intima civitatis, sed loca deserti ad eam pertinentis esse designata; Marcus autem dicit : « Ut præcederent eum ad Bethsaidam, » ubi ipsa civitas notatur.

Sequitur : « Et cum dimisisset eos, » etc. CHRYS. Quod decet intelligere de Christo secundum quod est homo : hoc etiam fecit instruens nos assiduos esse in oratione. THEOPHYLACT. Dimissa autem turba ascendit orare, requiem enim et silentium oratio exigit. BÈDE. Non omnis autem qui orat ascendit in montem.

sed qui bene orat, et qui Deum orando querit. Qui vero de divitiis, aut honore seculi, aut de inimici morte obsecrat, ipse in infimis jacens viles ad Deum preces mittit. Quare autem Dominus dimisso populo in montem oraturus abierit, Joannes declarat dicens (cap. 6) : « Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus. »

Sequitur : « Et cum sero esset, erat navis, » etc. THEOPHYLACT. Permisit autem Dominus periclitari discipulos, ut patientes fierent; unde non statim eis assistit, sed per totam noctem periclitari permisit, ut doceret eos patienter ex-

attendre avec patience et à ne pas compter que le secours leur viendrait aussitôt au milieu de leurs tribulations : « Et voyant ses disciples qui se fatiguaient à ramer, » etc. — S. CHRYS. (*comme précéd.*) L'Écriture, suivant l'usage des anciens, divise la nuit en quatre veilles, et chaque veille en trois heures; ainsi, la quatrième veille est celle qui commence après la neuvième heure, c'est-à-dire à la dixième ou à la dernière.

« Et il voulait les devancer. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 47.) Les Apôtres ne purent comprendre que Jésus voulait les devancer que parce qu'il se dirigeait en sens contraire. Il voulait les dépasser comme des hommes qui lui étaient étrangers, et qui le reconnaissaient si peu qu'ils le prenaient pour un fantôme : « Mais eux le voyant marcher sur la mer, crurent que c'était un fantôme, » etc. — THÉOPHYL. Remarquez que c'est au moment même où le Sauveur devait calmer leur effroi, qu'il leur inspire une crainte plus vive; mais il les rassure aussitôt en lui adressant la parole : « Aussitôt il leur parla, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, ne craignez pas. » — S. CHRYS. Et en effet, ils le reconnurent aussitôt à sa voix, et ils cessèrent de craindre. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*) On ne peut expliquer que Notre-Seigneur voulut dépasser ses disciples dont il dissipe si pleinement l'épouvante, qu'en admettant que son intention n'avait d'autre but en les dépassant que de leur faire pousser ce cri qu'il attendait pour venir à leur secours. — BÈDE. Un certain Théodore, qui fut autrefois évêque de Pharan(1), soutint que Notre-Seigneur avait eu un corps sans pesanteur, ce qui explique comment il avait pu marcher sur la mer : mais la foi catho-

(1) On peut voir, sur les erreurs de Théodore, les actes du sixième concile œcuménique, *Act.* 13, où se trouve précisément l'erreur dont il est ici question.

pectare et non a principio sperare in tribulationibus subsidium : sequitur enim : « Et videns eos laborantes in remigando, » etc. CHRYS. Quatuor vigiliis noctis dicit sacra Scriptura, unamquamque dividens in tres horas; unde *quartam vigiliam* dicit, quæ est post horam nonam, scilicet in hora decima vel posteriori hora.

Sequitur : « Et volebat præterire eos, » AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 47.) Quomodo autem hoc intelligere poterunt, nisi quia in diversum ibat? eos volens præterire tanquam alienos, a quibus ita non agnoscebatur, ut phantasma putaretur : sequitur enim : « At illi ut viderunt eum, putaverunt phantasma, » etc. THEOPHYL. Vide autem

quoniam cum Christus debebat eorum pericula compescere, tunc majorem eis incutit timorem; sed statim per vocem confortavit eos : sequitur enim : « Et statim locutus est cum eis, et dixi eis : Confidite, ego sum : nolite timere. » CHRYS. Statim autem in voce cognoverunt eum, et timor solutus est. AUG. (*de Con. Evang.*, ubi sup.) Quomodo ergo eos volebat præterire, quos paventes ita confirmat, nisi quia illa voluntas prætereundi ad eliciendum illum clamorem valebat, cui subveniri oportebat? BÈDE. Scripsit autem Theodorus Pharanitanus quondam Episcopus corporale pondus non habuisse Dominum secundum carnem, sed absque pondere super mare ambulasse : sed fides catholica pondus

lique enseigne que la chair du Sauveur était soumise aux lois de la pesanteur, car, dit saint Denis (*Des noms div.*, II), nous ne savons comment le Sauveur, avec des pieds qui avaient leur pesanteur naturelle et qui soutenaient tout le poids du corps, a pu marcher sans enfoncer sur la mer, élément liquide et sans consistance. — THEOPHYL. Mais à peine est-il entré dans la barque qu'il apaise la tempête : « Et il monta avec eux dans la barque, et le vent cessa. » C'était déjà un grand miracle que de marcher sur la mer, mais la tempête et le vent contraire rendent encore ce miracle plus éclatant. Aussi les Apôtres, que le miracle de la multiplication des pains n'avait pas suffisamment convaincus de la puissance de Jésus-Christ, la comprennent mieux en voyant la tempête miraculeusement apaisée : « Et leur étonnement en devint plus grand, car ils n'avaient pas compris le miracle des pains. » — BÈDE. La grandeur de ces miracles étonnait les disciples qui étaient encore charnels; mais ils ne pouvaient encore reconnaître dans le Sauveur la vérité de la majesté divine : « Parce que leur cœur était aveuglé. »

Dans le sens allégorique, le travail des disciples qui se fatiguent à ramer et le vent qui est contraire, sont une figure des travaux de la sainte Eglise, qui malgré les flots soulevés du monde et les tempêtes déchaînées par les esprits impurs, s'efforce de parvenir au repos de la patrie céleste. Ce n'est point sans raison que cette barque nous est représentée au milieu de la mer, tandis que Jésus est seul sur le rivage, parce que l'Eglise, quelquefois, est tellement accablée par les persécutions des infidèles, que le divin Rédempteur paraît l'avoir complètement abandonnée. Mais le Seigneur ne perd pas de vue ses serviteurs qui luttent contre les flots soulevés; il les fortifie d'un regard de

secundum carnem habere eum prædicat : ait enim Dionysius (*lib. de Div. nom.*, cap. 2) : « Ignoramus qualiter non infusis pedibus corporale pondus habentibus et materiale onus, deambulat in humidam et instabilem substantiam? » THEOPH. Deinde per introitum in naviculam Dominus compescuit tempestatem : sequitur enim : « Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. » Magnum quidem miraculum est quod ambulat Dominus super mare, sed tempestas et venti contrarietas apposita fuerunt propter majus miraculum. Apostoli enim ex miraculo quinque panum non intelligentes Christi potentiam, nunc ex maris miraculo plenius cognoverunt : unde sequitur : « Et plus intra se stupebant :

Non enim, » etc. BÈD. Stupebant quidem carnales adhuc discipuli virtutum magnitudinem ; necdum tamen in eo veritatem divinæ majestatis cognoscere valebant : unde sequitur : « Erat enim eorum obæcatum. »

Mystice autem labor discipulorum in remigando et ventus contrarius, labores sanctæ Ecclesiæ designat ; quæ inter undas sæculi adversantis, et immundorum flatus spirituum, ad quietem patriæ cœlestis pervenire conatur. Bene autem dicitur, quia navis erat in medio mari, et ipse solus in terra ; quia nonnunquam Ecclesia tantis Gentilium pressuris afflicta est, ut Redemptor ipsius eam prorsus deseruisse videretur : sed videt Dominus suos laborantes in mari, qui eos

sa miséricorde pour qu'ils ne succombent pas sous le poids de leurs tribulations, et quelquefois même il les délivre d'une manière éclatante. Il vient à leur secours à la quatrième veille, et lorsque le jour approche, parce qu'en effet, lorsque l'homme ouvre les yeux de son âme à la lumière du secours qui vient d'en haut, le Seigneur vient lui-même en personne, et tous les dangers des tentations sont assoupis. — S. CHRYS. (1) Ou bien la première veille est le temps qui s'est écoulé jusqu'au déluge; la seconde s'étend jusqu'à Moïse; la troisième, jusqu'à l'avènement du Sauveur; c'est dans la quatrième veille que le Seigneur arrive et adresse la parole à ses disciples. — BÈDE. Souvent la bonté divine paraît avoir abandonné les fidèles au milieu des tribulations, et il semble encore que Jésus veuille passer outre sans jeter un regard sur ses disciples qui luttent contre la fureur de la mer. Il est encore aussi des hérétiques qui pensent que le Sauveur eut un corps sans réalité, et qu'il n'a point pris une chair véritable dans le sein de la Vierge Marie (2). — S. JÉR. Jésus dit à ses disciples : « Ayez confiance, c'est moi, ne craignez point, » parce qu'un jour nous le verrons tel qu'il est. Le vent tombe et la tempête s'apaise aussitôt que Jésus s'est assis; c'est-à-dire aussitôt qu'il exerce l'autorité de roi dans la barque qui est la figure de l'Eglise universelle. — BÈDE. De même encore, aussitôt qu'il entre dans un cœur par la grâce du divin amour il apaise et fait cesser aussitôt toutes les guerres soulevées par les passions, par le monde et les esprits mauvais.

ÿ. 53-56. — *Après avoir traversé la mer, ils vinrent au territoire de Génésareth, et y abordèrent. Et dès qu'ils furent sortis de la barque, les gens du pays reconnurent Jésus. Et parcourant toute la contrée, ils lui apportèrent les ma-*

(1) Victor d'Antioche.

(2) Les Marcionites, les Manichéens et leurs partisans.

ne in tribulationibus deficiant, sua respectu pietatis corroborat, et aliquando manifesto adjutorio liberat. Quarta autem vigilia venit ad eos diluculo appropinquante; quia homo mentem cum ad superni lumen præsidii erexerit, aderit Dominus, et tentationum pericula sopientur. CHRYS. Vel prima vigilia est usque ad diluvium; secunda usque ad Moysen; tertia usque ad adventum Domini; in quarta venit Dominus, et discipulis locutus est. BEDA. Sæpe autem fideles in tribulatione positos superna pietas deseruisse visa est; ut quasi laborantes in mari discipulos præterire Jesus voluisse putaretur. Adhuc autem

hæretici putant phantasma fuisse Dominum, nec veram assumpsisse carnem de Virgine. JÉR. Dicit autem eis : « Confidite, ego sum; » quia videbimus eum sicuti est. Cessavit autem ventus et procella, Jesu sedente (id est, regnante) in navi, que est universa Ecclesia. BED. In quocunque etiam corde per gratiam sui adest amoris, mox universa vitiorum et adversantis mundi sive spirituum malignorum bella compressa quiescunt.

Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesareth, et applicuerunt. Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, et perecurrentes universam regionem illam, cape-

ludes dans des lits, partout où ils entendaient dire qu'il étoit, et partout où il entraît, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, ils mettaient les malades sur les places publiques, et le priaient de les laisser seulement toucher la frange de son vêtement; et tous ceux qui la touchaient étaient guéris...

LA GLOSE (1). L'Évangéliste, après avoir raconté le danger qu'avaient couru les disciples au milieu de la mer et le miracle qui les en avait délivré, nous fait connaître le lieu où ils vinrent aborder : «Après avoir traversé le lac, ils vinrent au territoire de Génésareth.» — THÉOPHYL. Ce fut après un assez long espace de temps que le Seigneur aborda dans ce lieu, ce qui explique ces paroles de l'Évangéliste : « Et dès qu'ils furent sortis de la barque, les habitants de ce pays le reconnurent. » — BÈDE. Ils le connurent, non de visage, mais de réputation, peut-être aussi plusieurs d'entre eux le connaissaient de vue à cause de l'éclat de ses miracles. Voyez quelle est la foi de ces habitants de Génésareth : il ne leur suffit pas que Jésus guérisse les malades qui sont au milieu d'eux ; ils font parcourir toutes les villes des environs pour les inviter à venir trouver le médecin : « Et parcourant toute la contrée, ils lui apportèrent les malades dans des lits. » — THÉOPHYL. Ils ne le priaient point d'entrer dans les maisons pour guérir les malades ; ils préféraient les apporter devant lui. « Et partout où il entraît, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, ils mettaient les malades sur les places publiques, » etc. Le miracle que le Sauveur avait opéré en faveur de l'hémorroïsse était parvenu à la connaissance d'un grand nombre, et leur inspirait cette foi qui était la cause de leur guérison : « Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris. »

(1) Cette citation ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

runt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse. Et quocumque introibat in vicis, vel in villas, aut in civitates, in plateis ponebant infirmos; et deprecabantur eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent; et quotquot tangebant eum, salvi fiebant.

GLOS. Quia Evangelista exposuerat periculum quod discipuli in navigando sustinuerant, et quomodo fuerant liberati, nunc ostendit quo navigando pervenerint, dicens : « Et cum transfretassent. » THEOPHYLACT. Post magnum autem spatium temporis, ad prædictum locum Dominus transfretavit : et ideo Evangelista subdit : « Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, » scilicet incolæ. BED. Cognoverunt autem eum rumore, non facie ; vel

præ signorum magnitudine et vultu plurimis notus erat. Vide autem quanta fides sit hominum terræ Genezareth, ut non præsentium tantum salute contenti sint, sed mittant ad alias per circuitum civitates, quo omnes currant ad medicum : unde sequitur : « Et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis, » etc. THEOPH. Non enim ad domos invitabant eum ut curaret, sed magis ipsi male habentes afferebantur ad eum : unde etiam sequitur : « Et quocumque introibat in vicis aut in villas, » etc. Miraculum enim quod circa mulierem hæmorrhœissam contigerat, ad anres multorum devenerat, et multam fidem eis dabat, ex qua sanabantur. Sequitur enim : « Et quotquot tangebant eum salvi fiebant, » etc.

BÈDE. Dans le sens allégorique, la frange du vêtement du Sauveur représente le moindre de ses commandements; quiconque le transgressera sera le moindre dans le royaume des cieux. Ou bien encore, elle peut représenter la chair qu'a prise le Fils de Dieu, qui nous conduit jusqu'au Verbe de Dieu et nous fait ensuite entrer en jouissance de sa majesté. — S. JÉR. Les paroles suivantes : « Et tous ceux qui le touchaient étaient sauvés, » s'accompliront quand il n'y aura plus ni gémissements ni douleur (1).

(1) Saint Jérôme fait allusion à ces paroles d'Isaïe : « Ils viendront dans Sion en chantant ses louanges, une joie éternelle couronnera leurs têtes; ils vivront désormais dans l'allégresse et le ravissement; la douleur et les gémissements ont fui à jamais leurs cœurs. » (*Isai.*, xxxv, 10.)

BEDA. Mystice autem <i>fimbriam vestimenti ejus</i> minimum mandatum intellige; quod quicumque transgressus fuerit, minimus vocabitur in regno caelorum; vel assumptionem carnis, per	quam venimus ad Verbum Dei, et illius postea fruimur majestate. HIER. Quod autem dicitur: « Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant; » implebitur quando fugiet et gemitus.
---	--

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-13. Conduite différente des habitants de Génésareth et des pharisiens, à l'égard de Jésus. — Reproche que les pharisiens faisaient aux disciples de Jésus. — Sens matériel qu'ils donnaient aux paroles toutes spirituelles de l'Écriture. — Nécessité bien autre de purifier ses œuvres avant de participer au pain descendu du ciel. — Inutilité des purifications des Juifs. — Aliments qu'ils regardaient comme impurs. — Réponse que Notre-Seigneur oppose à la ridicule agression des pharisiens. — Comment il dévoile leur hypocrisie, et leur montre qu'ils ont sacrifié le commandement de Dieu à la tradition des anciens. — En quoi consiste l'honneur rendu aux parents. — Comment les pharisiens détournaient les enfants d'assister leurs parents.
- ÿ. 14-20. Pourquoi Notre-Seigneur revient sur la même matière, dans les enseignements qu'il donne au peuple. — Comment il fait connaître le but que se proposait la loi. — Reproche qu'il fait à ses disciples sur leur peu d'intelligence. — Il leur dévoile ce que ses paroles pouvaient avoir d'obscur. — Pourquoi, d'après la doctrine du Sauveur, ne pouvons-nous manger des viandes immolées aux idoles? — Quel est, dans l'homme, le principe qui rend ses actes innocents ou coupables? — Travail qui s'opère sur les aliments qui servent à la nourriture de l'homme. — Ce qui souille véritablement l'homme. — D'où viennent les mauvaises pensées? — Les mauvaises pensées, principes à leur tour des actions mauvaises. — Quel est l'œil mauvais, l'orgueil, la folie, dont parle ici Notre-Seigneur.
- ÿ. 24.-30. Pourquoi Jésus s'en va sur les confins de Tyr et de Sidon. — Pourquoi ne veut-il pas que les habitants connaissent son arrivée? — Dans quel sens est-il dit que Notre-Seigneur ne put demeurer caché? — Quels sont ceux qui firent connaître son arrivée? — Leçon qu'il voulait donner à ses disciples. Quel est le sentiment qui presse cette femme de venir trouver Jésus. — Nouvel enseignement donné aux disciples dans la conduite de cette femme. — Comment concilier le récit de saint Matthieu avec celui de saint Marc, sur le lieu où cette femme vint trouver Jésus? — Quel est le sens du refus que le Sauveur fait d'abord de se rendre à sa prière? — Pourquoi diffère-t-il de l'exaucer? — Humilité avec laquelle elle accepte la réponse de Jésus. — Récompense de son humilité et de sa foi. — Grâces accordées aux enfants, à cause de la foi et de la vie chrétienne de leurs parents. — Que figurent, dans le sens allégorique, cette femme et sa fille?
- ÿ. 31-37. Pourquoi Notre-Seigneur ne veut pas rester plus longtemps parmi les Gentils. — Dans quel sens est-il dit que Notre-Seigneur revient au milieu du pays de la Décapole? — Pourquoi tire-t-il hors de la foule le sourd-muet qu'il veut guérir? — Pourquoi ne le guérit-il pas d'une seule parole, et lui met-il les doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue? — Pourquoi lève-t-il les yeux au ciel en gémissant? — Comment les deux natures distinctes en Jésus-Christ paraissent dans ce miracle. — Pourquoi défend-il à ses disciples de rien dire à personne de ce miracle? — Leçon qu'il nous donne. — Pourquoi leur fait-il cette défense, alors qu'il savait qu'ils le publieraient d'autant plus qu'il le leur défendait? — Explication allégorique des différentes circonstances de ce miracle. — Que représente Tyr, la décapole, le sourd-muet, etc.?

ÿ. 1-13. — Des pharisiens et plusieurs scribes, venus de Jérusalem, vinrent ensemble trouver Jésus. Et ayant vu quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire, qui n'avaient pas été lavées, ils les en blamèrent. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans s'être à plusieurs reprises lavé les mains, suivant en cela la tradition des anciens. Et lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent pas sans s'être lavés. Ils pratiquent encore beaucoup d'observances traditionnelles, la purification des coupes, les vases de terre, d'airain et des lits. Les pharisiens et les scribes lui demandèrent donc : Pourquoi vos disciples ne se conforment-ils pas à la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ? Il leur répondit : Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, lorsqu'il dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi. Vain est le culte qu'ils me rendent, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines ; car laissant de côté le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, la purification des vases et des coupes, et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables. Et il ajoutait : Vous rendez entièrement vain le précepte de Dieu pour garder votre tradition. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère : Celui qui maudira son père ou sa mère, qu'il soit puni de mort. Et vous vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Tout corban, c'est-à-dire, tout don fait à Dieu de mon bien, vous profitez ; il satisfait à la loi, et vous le dispensez de rien faire davantage pour son père ou sa mère, annullant la parole de Dieu par une tradition dont vous êtes les auteurs. Et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.

BÈDE. Les habitants de Génésareth, dont l'instruction était moins développée, non-seulement viennent trouver Notre-Seigneur, mais ils lui amènent leurs malades, pour qu'ils puissent toucher au moins la frange de ses vêtements. Les pharisiens et les scribes, au contraire,

CAPUT VII.

Et convenerunt ad eum Pharisei et quidam de Scribis, venientes ab Hierosolymis. Et cum vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus (id est, non lotis) manducare panes, vituperaverunt. Pharisei enim et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum, et a foro nisi baptizentur, non comedunt; et alia multa sunt, quæ tradita sunt illis servare; baptismata calicem, et urceorum, et aramentorum, et lectorum. Et interrogabant eum Pharisei et Scribæ: Quare discipuli tui non ambulat juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem? At ille respondens dixit eis: Bene prophetavit Isaïas de vobis hypoeritis, sicut scriptum est (c. 29): Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. In vanum autem me colunt, docentes doctrinas et præcepta hominum.

Derelinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditiones hominum, baptismata urceorum et calicem, et similia his facitis multa. Et dicebat illis: Bene irritum fecistis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis. Moyses enim dixit: Honora patrem tuum et matrem tuam: et qui male dixerit patri vel matri, morte moriatur; vos autem dicitis: Si dixerit homo patri aut matri: Corban (quod est, donum), quodcumque ex me, tibi profuerit, et ultra non dimittitis eum quicquam facere patri suo aut matri, rescindentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis. Et similia hujusmodi multa facitis.

BÈDE. Homines terre Genesareth, qui minus docti videbantur, non solum ipsi veniunt, sed et suos infirmos adducunt ad Dominum, ut vel fimbriam ejus mereantur contingere. At vero Pharisei et Scribæ, qui doctores esse populi de-

qui auraient dû être les docteurs du peuple, s'empres- sent autour du Sauveur, non pour en obtenir la guérison de leurs maladies, mais pour soulever de vaines disputes en lui proposant des questions sans fin : « Des pharisiens et plusieurs scribes s'assemblèrent près de Jésus. » — THÉOPHYL. Les disciples de Jésus, à qui leur divin Maître avait enseigné surtout la pratique sérieuse de la vertu, prenaient leur nourriture sans s'être lavé les mains; les pharisiens qui ne cher- chaient qu'un prétexte, saisirent celui-ci pour les accuser. Ils ne leur reprochent pas précisément de transgresser la loi, mais de ne pas se conformer aux traditions des anciens : « Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans s'être à plusieurs reprises lavé les mains, suivant en cela la tradition des anciens. » — BÈDE. Ils prenaient dans un sens purement matériel les paroles toutes spirituelles des prophètes, et entendaient exclusivement de la purification du corps des recommandations qui n'avaient pour objet que les pensées et les œuvres, comme celles-ci : « Lavez-vous, et soyez purs » (*Isaïe*, I) : « Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur; » (*Isaïe*, LI). C'est donc une tradition toute humaine et superstitieuse, quand on s'est lavé une fois les mains, de les laver encore à plusieurs reprises avant de prendre sa nourriture, et de ne vouloir point se mettre à table en revenant de la place publique, sans s'être purifié. Mais il est néces- saire que ceux qui désirent participer au pain descendu du ciel, ne cessent de purifier leurs œuvres par les aumônes, les larmes, et par d'autres fruits de justice. Il faut aussi purifier sous l'action incessante des bonnes pensées et des actions vertueuses, les souillures que l'on contracte nécessairement au milieu des préoccupations des affaires du siècle. Mais pour les Juifs, c'est inutilement qu'ils se lavent fréquem- ment et se purifient en revenant de la place publique, tant qu'ils

buerant, non ad quærendum medelam, sed ad movendas quæstionum pugnas, ad Dominum concurrunt; unde dicitur : « Et convenerunt ad eum Pharisei, » etc. THEOPH. Discipuli namque Domini instructi ea quæ virtutis tantum sunt operari, non lotis manibus similiter comedebant; Pharisei autem volentes occasionem invenire, hoc acceperunt; et non utique vituperabant eos ut legis transgressores, sed quia traditiones seniorum transgrediebantur: unde sequitur: « Pharisei enim et omnes Judæi nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditiones seniorum. » BEDA. Spiritualia enim prophetarum verba carnaliter accipientes, quæ illi de cordis et operis castigatione præcipie-

bant, dicentes (*Isaïæ* 1) : « Lavamini, mundi estote; » et (*Isaïæ*, 52) : « Mandamini qui fertis vasa Domini; » ista de corpore solo lavando servabant. Superstitiosa ergo est hominum traditio semel lotos ad manducandum panem crebrius lavare, et a foro (nisi baptizentur) non comedere. Sed necessarium est eos qui panem de celo descendentem participare desiderant, crebro eleemosynis, lacrymis, et aliis justitiæ fructibus sua opera purgare. Necessarium etiam est ut inquinamenta quæ ex temporalibus negotiorum curis quisquam contraxerit, sub sequenti bonarum cogitationum et actuum permundet instantia. Frustra autem Judæi lavant manus, et a foro baptizantur, quandiu contemnunt

refusent de venir se purifier dans la fontaine du Sauveur; et c'est en vain qu'ils observent la purification des vases, eux qui négligent de purifier leurs corps et leurs cœurs de leurs véritables souillures.

« Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent : Pourquoi vos disciples ne se conforment-ils pas à la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures? » — S. JÉR. (*sur S. Matth.*, xv). Quel aveuglement étonnant dans les pharisiens et dans les scribes! Ils reprochent au Fils de Dieu que ses disciples n'observent pas les traditions et les préceptes des hommes. Le mot latin *commune*, commun, veut dire ici qui est impur. Le peuple juif, qui se considérait comme le partage de Dieu, regardait comme impurs certains aliments dont les autres peuples se nourrissaient, comme les huîtres, la chair de porc, les lièvres et autres animaux semblables.

S. JÉR. Notre-Seigneur oppose à cette ridicule agression des pharisiens, l'arme de la raison, c'est-à-dire, les reproches que faisaient autrefois Moïse et Isaïe, et il nous apprend ainsi à nous servir des paroles de la sainte Ecriture, pour combattre et vaincre les hérétiques. « Il leur répondit : Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, lorsqu'il dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. » — CHRYS. (*hom. 52 sur S. Matth.*) Comme ils accusaient injustement ses disciples de transgresser, non les préceptes de la loi, mais la tradition des anciens, il les confond en les traitant d'hypocrites, eux qui professent un respect exagéré pour des choses qui ne le méritent pas. Il leur applique ensuite cette parole d'Isaïe, comme leur étant adressée directement. Ceux à qui le prophète reprochait d'honorer Dieu des lèvres, tandis que leur cœur était loin de lui, se van-

font ablui Salvatoris; et in vanum baptismum servant vasorum, qui corporum suorum et cordium negligunt abluere sordes.

Sequitur: « Et interrogabant eum Pharisei et Scribæ, dicentes: Quare discipuli tui non ambulantes juxta traditiones seniorum, sed communibus manibus manducant panem? » HIER. (*super Matth.*, cap. 15.) Mira Phariseorum Scribarumque stultitia: Dei Filium arguunt, quare traditiones hominum et præcepta non servant. *Commune* autem hic pro immundo ponitur. Populus enim Judæorum partem Dei se esse jactitans, *communes cibos* vocat quibus omnes utuntur, ut ostrea, suillam carnem, lepores, et similia, etc.

HIER. Phariseorum autem superfluum latratum furca rationis obtundit (id est, Moysi et Isaïæ increpatione), ut adversantes hæreticos verbo Scripturæ nos vincamus: unde sequitur: « At ille respondens ait: Bene prophetavit Isaïas de vobis hypocritis; » sicut scriptum est: « Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. » CHRYS. (*hom. 52, in Matth.*) Quia enim non de legis transgressione, sed seniorum discipulos accusabant injuriose, ipsos confundit *hypocritas* vocans, quasi commendantes eum reverentia quadam id quod non conveniebat. Superaddit autem Isaïæ prophetæ verbum, quasi de eis dictum, ac si diceret: Sicut hi de quibus dicitur quod Deum labiis hono-

taient inutilement d'observer les règles de la vraie religion, il en est ainsi de vous-mêmes qui négligez de guérir le mal intérieur dont vous êtes atteint, et qui accusez ceux qui suivent les règles de la justice. — S. JÉR. Il faut rayer et détruire la tradition des pharisiens sur la purification des tables et des vases, car souvent on sacrifie à de semblables traditions les commandements de Dieu : « Car vous négligez la loi de Dieu, et vous observez avec soin la tradition des hommes, purifiant les vases et les coupes, » etc. — S. CHRYS. (1) Et pour leur montrer qu'ils ont sacrifié le commandement de Dieu et le respect qu'ils lui devaient, à la tradition des anciens opposée aux divines Ecritures, il ajoute : « Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère, » etc. — BÈDE. L'honneur dans le langage des saintes Ecritures, consiste moins dans les marques extérieures de respect et de déférence, que dans l'assistance et les secours effectifs donnés à ceux qui en ont besoin : Honorez, dit l'Apôtre, les veuves qui sont vraiment veuves (I *Timoth.*, v). — S. CHRYS. Et vous, malgré l'existence de cette loi divine et malgré les menaces qui sont faites à ceux qui la transgressent, vous transgressez pour rien le précepte divin, vous contentant d'observer les traditions des anciens. « Et vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Tout corban, c'est-à-dire, tout don fait à Dieu de mon bien vous profite, » il sera par-là même affranchi de l'observation de ce commandement : « Et vous le dispensez de rien faire davantage pour son père et pour sa mère. » — THÉOPHYL. Les pharisiens, avides de s'emparer des offrandes qui étaient faites, enseignaient aux enfants qui avaient quelque argent, à répondre à leurs parents qui leur demandaient des secours : le *corban*, c'est-à-dire, le don que vous me

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

rant, cor autem eorum ab eo longe est, in vanum pietatem custodire se dicunt, doctrinas hominum honorantes, ita et vos qui derelinquitis id quod interius curabile est, et justitiam colentes accusatis. HIER. Traditio autem pharisaica in mensis et vasis absceindenda est et radenda: sæpe enim traditionibus hominum mandata Dei cedunt: unde sequitur: « Derelinquentes mandatum Dei, tenetis traditiones hominum, baptismate urceorum. » etc. CHRYS. Ut autem eos arguat tanquam Dei reverentiam non servantes, propter traditionem a senioribus factam, divinis Scripturis oppositam, subjungit: « Moyses enim dixit: Honora patrem, » etc. BED. Honor in Scripturis non tantum in salutatione et officiis deferendis, quantum in eleemo-

syna ac munerum collatione sentitur: « Honora, inquit Apostolus (I *Timoth.* 5), viduas quæ vere viduæ sunt. » CHRYS. Tali autem existente divina lege, ac talibus minis transgredientibus illatis, vos de levi divinum transgredimini præceptum, observantes seniorum traditiones: unde sequitur: « Vos autem dicitis: Si dixerit homo patri et matri Corban (quod est donum quodcumque) ex me tibi proderit, » supple: Liber erit ab observatione præmissi mandati: unde sequitur: « Et ultra non dimittitis eum quidquam facere, » etc. THEOPH. Volentes enim Pharisei quæ offerebantur comedere, instruebant filios quod cum peculia aliqua habebant, et parentes hæc peterent, responderent illis: *Corban* (hoc est donum quod a me

demandez, a déjà été offert à Dieu. C'est ainsi qu'ils persuadaient aux parents de ne plus demander ces offrandes comme faites à Dieu, et ayant satisfait par là même à tous leurs besoins; et qu'ils induisaient les enfants en erreur, en les détournant de l'honneur qu'ils devaient à leurs parents, afin de pouvoir eux-mêmes dévorer les offrandes qui étaient faites à Dieu dans le temple. Notre-Seigneur leur reproche donc de transgresser la loi divine pour l'appât d'un gain sordide : « Et c'est ainsi que vous annulez la parole de Dieu par une tradition dont vous êtes les auteurs. — S. CHRYS. (*comme précéd.*) On peut dire encore que les pharisiens enseignaient aux jeunes gens, que, si pour réparer les torts qu'ils faisaient à leurs parents, ils offraient à Dieu des présents, ils étaient quittes en donnant à Dieu ce qui leur était dû, et c'est ainsi qu'ils détruisaient le précepte qui fait un devoir d'honorer ses parents. — BÈDE. On peut enfin donner de ces paroles : « Le don que je fais à Dieu vous servira, » cette explication abrégée : Vous forcez les enfants à dire à leurs parents : Ce que je devais offrir à Dieu, je vais l'employer à vous nourrir, et cela vous servira, ô mon père et ma mère : ce qui revenait à dire : Cela ne vous servira pas. Car les parents craignant d'employer à leur usage ce qu'ils voyaient destiné à l'autel, aimaient mieux mener une vie pauvre que de se nourrir des choses consacrées à Dieu.

S. JÉR. Dans le sens allégorique, les disciples qui mangeaient sans s'être lavé les mains, figurent la communion qui devait exister entre toutes les nations. Les ablutions et les purifications pharisaïques sont stériles, tandis que la coutume suivie par les apôtres de s'affranchir des purifications légales, a étendu ses branches jusqu'à la mer (1).

1) C'est-à-dire cette manière ordinaire de manger sans se laver les mains a permis aux Apôtres

petis) jam obtuli Domino; et ita hæc non exquirent quasi Domino oblata, id est, ad salutem parentum proficua; et sic decipiebant filios, ut parentes non honorarent, et ipsi oblata devorarent. Hoc ergo Dominus exprobrat eis, quia propter lucrum legem divinam transgrediebantur: unde sequitur: « Rescindentes verbum Dei per traditionem vestram, » etc., « et multa similia hujusmodi facitis; » scilicet transgredientes præcepta Dei, ut observetis traditiones hominum. CHRYS. Vel potest dici quod Pharisei juvenes docebant, quod si quis pro injuria patri aut matri illata munera offerat Deo, erat immunis, quasi Deo dans munera que patri debentur; et hoc dicentes, paren-

tes honorari non permittebant. BÈDE. Potest autem et hunc breviter habere sensum: « Munus quod ex me est, tibi proderit. » Compellitis (inquit) filios, ut dicant parentibus suis: Quodcumque donum oblaturus eram Deo, in tuos consumo cibos; tibi que prodest, o pater et mater: quasi dicant: « Non prodest, » ut sic illi timentes accipere quod Deo videbant mancipatum, inopem magis vellent vitam ducere, quam edere de consecratis.

JÉR. Mystice autem discipulos non lotis manibus manducare, futuram gentium communionem significat. Munditia et baptisma pharisaicum sterile est; communicatio non lota apostolica extendit palmites suos usque ad mare.

ÿ. 14-20. — *Et appelant de nouveau le peuple, Jésus leur dit : Ecoutez-moi tous, et comprenez. Il n'est rien au dehors de l'homme qui, entrant en lui, puisse le souiller : mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. Et étant entré dans une maison après avoir quitté le peuple, ses disciples l'interrogeaient sur cette parabole : Et il leur dit : Vous aussi, vous avez si peu d'intelligence ? ne voyez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans l'homme ne peut le souiller, parce que cela n'entre point dans le cœur, mais se rend dans le ventre, et est jeté dans le lieu secret par un travail qui sépare ce que les aliments ont d'impur ? Mais, disait-il, ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme, car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les larcins, l'avarice, les méchancetés, la fraude, les impudicités, l'œil mauvais, le blasphème, l'orgueil, la folie. Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans, et souillent l'homme.*

S. CHRYS. (1) Les Juifs attachaient la plus grande importance aux purifications légales, et murmuraient du peu d'estime qu'en faisaient Notre-Seigneur, et c'est pour cela qu'il tient à bien établir la doctrine contraire : « Et appelant de nouveau le peuple, il leur dit : Ecoutez-moi tous, et comprenez. Il n'est rien en dehors de l'homme, qui entrant en lui, puisse le souiller, mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. » Les préceptes de Jésus-Christ ont surtout pour objet l'intérieur de l'homme, tandis que les prescriptions légales sont surtout pour l'extérieur, et c'est à ces observances trop matérielles que la croix de Jésus-Christ devait bientôt mettre fin.

de répandre la semence de l'Évangile par toute la terre, tandis que les Pharisiens avec leurs purifications légales, sont demeurés stériles. Saint Jérôme fait ici allusion à ce que le Roi-prophète dit de la vigne spirituelle figure de la propagation de l'Église. (Ps. LXXIX, 12.)

(1) Victor d'Antioche.

Et advocans iterum turbam, dicebat illis : Audite me omnes, et intelligite. Nihil est extra hominem introiens in eum, quod possit eum coquinare. Sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ coquinant hominem. Si quis habet aures audiendi, audiat. Et cum introisset in domum a turba, interrogabant eum discipuli ejus parabolam. Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis ? Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem, non potest eum coquinare, quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in secessum exit purgans omnes escas ? Dicebat autem quoniam quæ de homine eceunt, illa coquinant hominem. Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia, furta, avaritiæ, nequitia, dolus, impudiciæ, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia : omnia hæc mala

ab intus procedunt, et coquinant hominem.

CHRYS. Judæis considerantibus corporalem munditiam legis, et de hac murmurantibus, Dominus contrarium vult introducere : unde dicitur : « Et advocans iterum turbam dicebat illis : Audite, » etc. « Nihil est extra hominem quod possit eum coquinare ; sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ coquinant hominem, » id est, immundum faciunt. Ea enim quæ Christi sunt, intra hominem considerantur ; ea vero quæ legis sunt, magis cernuntur extra hominem, quibus quasi corporalibus crux Christi finem in brevi dare debebat.

THÉOPHYL. En parlant de la sorte, Notre-Seigneur veut apprendre au peuple qu'il fallait entendre dans un sens spirituel les prescriptions légales sur la nourriture, et il prend occasion de là pour leur faire connaître le but que se proposait la loi. — S. CHRYS. Il ajoute : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. » En effet, il n'avait pas expliqué ouvertement quelles étaient ces choses qui sortaient de l'homme et le souillaient, et cet avertissement du Sauveur fit croire aux apôtres, que les paroles qui précèdent avaient un sens plus profond, c'est pourquoi : « Etant entré dans une maison après avoir quitté le peuple, ses disciples l'interrogeaient sur cette parabole, etc. » Le mot parabole veut dire ici un discours qui renferme quelque obscurité.

THÉOPHYL. Notre-Seigneur commence par leur faire un reproche : « Et il leur dit : Vous aussi, vous avez si peu d'intelligence ? » — BÈDE. On est mauvais auditeur, ou quand on veut comprendre trop clairement des choses naturellement obscures, ou quand on veut laisser planer de l'obscurité sur des choses évidentes. — THÉOPHYL. Notre-Seigneur leur dévoile ensuite ce qu'il y avait d'obscur pour eux dans ces paroles, en leur disant : « Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans l'homme ne peut le souiller ? » Un lecteur attentif fera peut-être cette difficulté : Pourquoi donc alors ne mangeons-nous pas des viandes immolées aux idoles ? Nous répondons que la viande immolée aux idoles ne doit pas être considérée comme impure par elle-même. — BÈDE. Elle n'est pas impure, en tant qu'elle est une nourriture créée de Dieu, mais c'est l'invocation des idoles ou des démons qui en fait une viande souillée et illicite. Notre-Seigneur donne la raison de ce qu'il vient de dire : « Parce que cela n'entre pas

THEOPHYLACT. Hæc autem Dominus dicit, volens instruere homines quod observationes escarum quas lex commemorat, non oportet corporaliter intelligere; et ex hoc intentionem legis eis manifestare incepit. CHRYS. Subjungit autem: « Si quis habet aures audiendi, audiat. » Non enim manifeste aperuerat, quæ essent illa quæ de homine procedebant et hominem coinquinant, et propter hoc verbum, apostoli crediderunt quod aliquod aliud profundum prædictus Domini sermo inmeret: unde sequitur: « Et cum introisset domum a turba, interrogabant eum parabolam, » etc. Parabolam autem immanifestum sermonem vocat.

THEOPHYLACT. Dominus autem prius increpat: unde sequitur: « Et ait illis: Sic et vos imprudentes estis? » BÈDE. Vitiosus enim est auditor, qui obscura manifeste, aut manifeste dicta obscure vult intelligere. THEOPHYLACT. Deinde Dominus manifestat id quod erat occultum, dicens: « Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem, non potest eum coinquinare? » Opponat prudens lector et dicat: Quare igitur idolothytis non vescimur? Sciendum ergo quod nec idolothytum per se immundum dici debet. BÈDE. In quantum cibus et Dei creatura est, sed idolorum seu demonum invocatio facit immundum. Et causam subdit dicens: « Quia

dans son cœur. » Le siège principal de l'âme, suivant Platon, est dans le cerveau, mais d'après Jésus-Christ, il est dans le cœur. — LA GLOSE(1). Il dit : « Dans le cœur, » c'est-à-dire, dans cette partie supérieure de l'âme d'où dépend toute la vie de l'homme, et qui rend ses actes innocents ou coupables; et il est donc évident que ce qui ne parvient pas jusqu'à l'âme, ne peut être la cause d'aucune souillure dans l'homme. Donc les aliments qui ne peuvent arriver jusqu'à l'âme, ne peuvent de leur nature la souiller en aucune façon, mais l'usage immodéré des aliments qui vient du dérèglement de l'esprit, peut produire une véritable souillure dans l'âme. Or, Notre-Seigneur prouve que les aliments ne peuvent parvenir jusqu'à l'âme, en ajoutant : « Mais se rend dans le ventre et est jeté dans le lieu secret, » etc. Il s'exprime de la sorte, pour qu'on n'applique pas ce qu'il vient de dire à la partie des aliments qui reste dans le corps, car le corps conserve tout ce qui est nécessaire pour sa nourriture et son accroissement, et il laisse sortir tout ce qui est inutile par un travail qui purifie pour ainsi dire la partie des aliments qui reste à l'intérieur. — S. AUG. (*Livre des 83 quæst.*) (2). Il est des choses qui entrent en nous pour être à la fois la cause et l'objet d'un changement, comme les aliments qui perdent leur nature pour s'assimiler à notre corps, et qui en même temps accroissent et transforment notre force. — BÈDE. Lorsque la partie des aliments qui reste dans le corps a été comme cuite et digérée dans les veines et dans les artères, il se produit une légère substance liquide qui s'échappe par des conduits secrets que les Grecs appellent pores, et qui de là est rejetée au dehors.

(1) Cette citation et une des suivantes ne se rencontrent pas dans la Glose actuelle, on y trouve cependant le passage de saint Augustin, mais sans indication d'auteur.

(2) Ce passage est tiré équivalement de la question 39.

non intrat in cor ejus. » Animæ locus principalis juxta Platonem in cerebro, sed juxta Christum in corde est. GLOS. Dicitur ergo « in cor ejus, » id est, in mentem, quæ est principalis pars animæ ex qua tota hominis vita dependet : unde secundum eam necesse est hominem *mundum* vel *immundum* æstimari; et sic ea quæ ad mentem non perveniunt, non possunt homini immunditiam afferre. Cibi ergo, quia ad mentem non perveniunt, secundum suam naturam hominem inquinare non possunt; sed inordinatus ciborum usus, qui ex inordinatione provenit mentis, ad hominis immunditiam pertinet. Quod autem cibi ad mentem non perveniant, ostendit per id quod subdit, dicens :

« Sed in ventrem vadit et in secessum emittitur, » etc. Hoc autem dicit, ne intelligatur quod inde ex cibis in corpore maneat : manet enim quod est necessarium ad corporis nutrimentum et augmentum; egreditur autem quod est superfluum, quasi purgatio quædam interius remanentis nutrimenti. AUG. (*in lib. 83 quæst.*) Quædam enim sic accedunt, ut etiam mutant, et mutantur; sicut et ipse cibus amittens speciem suam in corpus nostrum vertitur, et nos reflecti in robur mutamur. BED. Sed et tenuissimus humor, cum in venis et aliis arteriis cocta fuerit esca et digesta, per occultos meatus (quos Græci poros vocant) dilabitur et in secessum vadit.

BÈDE. Ce ne sont donc pas les aliments qui rendent les hommes impurs, c'est la malice qui est la source des passions intérieures : « Mais, disait le Sauveur, ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme, » etc. — LA GLOSE. Et il en donne la raison : « Car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées. » D'où il faut conclure que les mauvaises pensées viennent de l'âme (que Notre-Seigneur appelle ici le cœur), c'est-à-dire, du principe qui rend l'homme bon ou mauvais, pur ou impur. — BÈDE. Ces paroles sont la condamnation de ceux qui prétendent que les mauvaises pensées nous sont envoyées par le démon, et ne viennent pas de notre propre volonté. Le démon peut être l'instigateur et le fauteur des mauvaises pensées, mais il ne peut en être l'auteur. — LA GLOSE. Des mauvaises pensées, sortent à leur tour, toutes les actions mauvaises : les adultères, qui font outrage au lit d'autrui ; les fornications, c'est-à-dire, les relations criminelles avec des personnes non mariées ; les homicides, qui sont un attentat à la vie du prochain ; les vols, par lesquels on s'empare injustement de ses biens ; les faits d'avarice qui sont la détention injuste des biens d'autrui ; les méchancetés, qui portent atteinte à la réputation du prochain ; les fourberies qui le trompent ; les impudicités qui embrassent toutes les actions qui corrompent l'âme ou le corps. — THÉOPHYL. L'œil mauvais, c'est la haine et la flatterie, car celui qui nourrit de la haine contre son frère, le voit d'un œil mauvais et envieux ; or, celui qui le flatte, l'entraîne au mal, en ne voyant pas d'un œil droit ses véritables intérêts. Les blasphèmes sont les outrages faits à Dieu ; l'orgueil, c'est le mépris que l'on fait de Dieu, en attribuant, non à Dieu, mais à ses

BEDA. Sic ergo cibi non faciunt homines immundos, sed malitia, quæ operatur passiones ab interioribus procedentes : unde sequitur : « Dicebat autem quoniam quæ de homine exeunt, » etc. GLOS. Cujus rationem significat eum subdit : « Ab intus enim de corde hominum cogitationes male procedunt. » Et sic patet quod male cogitationes ad mentem pertinent (quæ hic cor nominatur), secundum quam homo dicitur bonus vel malus, mundus vel immundus. BED. Hinc autem arguuntur qui cogitationes a diabolo immitti putant, non ex propria nasci voluntate. Diabolus inventor et adiutor malarum cogitationum esse potest ; auctor esse non potest. GLOS. Ex malis autem cogitationibus ulterius mali actus procedunt, de quibus

subditur : *Adulteria*, quæ in violatione alieni thori consistunt ; *fornicationes*, quæ sunt illiciti coitus personarum a matrimonio solutarum ; *homicidia*, quibus in personas proximorum nocentum inferitur ; *furtiva*, quibus res subtrahuntur ; *avaritia*, in quantum aliqua injuste retinentur ; *nequitia*, quæ consistunt in proximorum calumniis ; *dolus*, in eorum deceptione ; *impudicitia*, quantum ad quamlibet corruptionem mentis vel corporis. THEOPH. *Oculus malus*, id est, odium et adulatio : nam qui odit, oculum malum et invidum habet ad eum quem odit ; et adulator non recto oculo videns quæ sunt proximi, ad malum ipsum deducit ; *blasphemia*, id est, injuriæ in Deum ; *superbia*, id est, Dei contemptus ; dum

propres forcées le bien que l'on opère ; la folie, c'est l'outrage commis contre le prochain. — LA GLOSE. Ou bien, la folie consiste à n'avoir pas des idées saines et droites sur Dieu, elle est opposée à la sagesse qui est la connaissance des choses divines. — SUITE. « Toutes ces choses sortent du dedans et souillent l'homme. » Car on doit imputer à l'homme ce qu'il est libre de faire ou de ne pas faire ; or, telles sont toutes les choses qui viennent de la volonté intérieure, qui rend l'homme le maître de ses actes.

v. 24-30. — *Il parut ensuite de ce lieu là et s'en alla vers les confins de Tyr et de Sidon. Et étant entré dans une maison, et désirait que personne ne le sût, mais il ne put demeurer caché. Car une femme, dont la fille était possédée d'un esprit impur, n'eut pas plutôt appris qu'il était là, qu'elle vint se jeter à ses pieds. C'était une femme païenne et syrophénicienne de nation. Et elle le pria de chasser le démon hors de sa fille. Il lui dit : Laissez d'abord les enfants se rassasier ; car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. Elle lui répondit : Il est vrai, Seigneur ; cependant les petits chiens mangent au moins sous la table les miettes des enfants. Alors il lui dit : A cause de cette parole, allez, le démon est sorti de votre fille. Et étant revenue dans sa maison, elle trouva que sa fille reposait sur son lit, et que le démon l'avait quittée.*

THÉOPHYL. Après les enseignements que Notre-Seigneur vient de donner aux Juifs sur les aliments, la vue de leur incrédulité lui fait franchir les confins des pays idolâtres, et puisqu'ils persévèrent dans leur infidélité, le salut va trouver les Gentils : « Et partant ensuite de là, il s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon. » — S. CHRYS. (1) Tyr et Sidon étaient des villes habitées par des Chananéens. Le Sei-

(1) Victor d'Antioche.

scilicet quis bonum quod operatur, non Deo sed suæ virtuti adscribit ; *stultitia*, id est, injuria in proximum. GLOS. Vel *stultitia* est cum non recte de Deo sentitur : contrariatur enim sapientiæ, quæ est divinarum rerum cognitio. Sequitur : « Omnia hæc mala ab intus procedunt et coinquinant hominem. » Hoc enim in culpam homini imputatur quod in sua potestate existit : talia autem sunt quæ procedunt ab interiori voluntate, per quam homo est suorum actuum dominus.

Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis. Et ingressus domum neminem voluit scire et non potuit latere. Mulier enim statim ut audivit de eo (cujus filia habebat spiritum immundum), intravit, et prociidit ad pedes ejus : erat enim mu-

lier Gentilis Syrophænissa genere : et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus. Qui dixit illi : Sine prius saturari filios : non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. Et illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine : nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum. Et ait illi : Propter hunc sermonem, vade : exiit dæmonium de filia tua. Et cum abiisset domum suam, invenit puellam jacentem super lectum, et dæmonium exisse.

THEOPHYLACT. Postquam de escis Dominus docuerat, videns incredulos esse Judæos, fines ingreditur gentium : Judæis enim infidelibus existentibus, salus ad gentes convertitur : unde dicitur : « Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis. » CHRYS. Tyrus et Sidon loca Chananæorum erant : venit ergo ad eos Dominus, non tanquam ad propinquos,

gneur vient donc les trouver, non comme des alliés, mais comme des gens qui n'avaient rien de commun avec les patriarches auxquels les promesses avaient été faites. Aussi en arrivant au milieu d'eux, il fait en sorte que les Tyriens et les Sidoniens ne connussent pas son arrivée : « Et étant entré dans une maison, il voulut que personne ne le sût. » En effet, le temps n'était pas encore venu où il devait habiter ouvertement au milieu des Gentils, et leur apporter la foi, ce temps ne devait arriver qu'après sa mort sur la croix et sa résurrection. — THEOPHYL. Ou bien il vient secrètement dans ce pays pour ne point donner lieu aux Juifs de l'accuser d'être entré en relation avec des peuples qu'ils considéraient comme immondes.

« Et il ne put demeurer caché. » — S. AUG. (*Quest. sur l'Anc. et le Nouv. Test.*, II, 77.) S'il ne l'a pu, et cependant qu'il l'ait voulu, sa volonté a donc été impuissante. Mais il est impossible que la volonté du Sauveur n'ait pas son effet, et il ne peut d'ailleurs vouloir que ce qui doit se faire; il faut donc admettre qu'il a voulu tout ce qui s'est fait. Il faut remarquer que cette action se passa sur les confins de la Gentilité, à laquelle l'Évangile ne devait pas encore être prêché; cependant on ne pouvait, sans être accusé de jalousie, ne pas accueillir ceux qui venaient spontanément pour embrasser la foi. Voilà pourquoi ce ne furent pas les disciples qui firent connaître la venue du Sauveur; mais ceux qui le virent entrer dans la maison et qui répandirent le bruit de son arrivée. Il ne voulait pas que ses disciples le fissent connaître, mais il voulait être recherché, et c'est ce qui eut lieu en effet. — BÈDE. Lorsqu'il fut entré dans cette maison, il défendit à ses disciples de dire à aucun habitant de ce pays inconnu qui il était. Il voulait ainsi leur apprendre, en leur donnant le pouvoir de

sed tanquam ad eos quibus nihil est commune cum patribus ad quos promissio facta est: et ideo sic venit ut adventus suus Tyriis et Sidoniis non appareret. Unde sequitur: « Et ingressus domum neminem voluit scire; » nondum enim tempus advenerat ut cum gentibus habitaret, et eas ad fidem adduceret: hujus enim tempus debitum erat post crucem et resurrectionem. THEOPHYLACT. Vel ideo clam ingreditur, ne occasionem Judæi sumerent contra eum tanquam ad immundas gentes transisset.

Sequitur: « Et non potuit latere. » AUG. (*de quest. Novi et Veteris Testa.* cap. 77.) Si autem voluit et non potuit, infirma voluntas ejus esse videtur: im-

possibile est autem ut Salvatoris voluntas non impleatur, nec potest velle quod sic fieri non deberet: ideo quod factum est, hoc voluisse dicendus est. Advertendum est autem quod istud in finibus gestum est Gentilium, quibus adhuc tempus prædicandi non erat; ultro tamen venientes ad fidem non suscipere, invidiæ erat. Sic ergo factum est ut Salvator a discipulis proditus non esset; ab aliis tamen qui ingredientem domum viderant, proditus est; et incepit sciri quod esset in domo. A suis ergo noluit prædicari, requiri autem se voluit, et ita factum est. BÈDE. Ingressus etiam domum præcepit discipulis ne se cuiquam in regione ignota quis esset aperirent; ut exemplo ejus discerent,

guérir les malades, à fuir autant qu'ils le pourraient la gloire humaine dans les miracles qu'ils pourraient faire, et cependant à ne point refuser le pieux exercice de leur puissance, lorsqu'il serait justement réclamé par la foi des âmes justes, ou que l'infidélité des méchants les forcerait d'en faire usage. C'est ainsi qu'il fit connaître son arrivée dans ce pays à cette femme et à tous ceux qu'il en avait jugé dignes.

S. AUG. (*Quest. sur le Nouv. et l'Anc. Test.*) Aussitôt que cette femme connut son arrivée, elle s'empressa de venir le trouver, et certainement elle n'eût pas obtenu cette grâce, si elle ne se fût auparavant soumise par la foi au Dieu des Juifs : « Cette femme, aussitôt qu'elle eut appris, » etc. — S. CHRYS. (*comme précéd.*) Le Sauveur enseignait à ses disciples, dans sa conduite à l'égard de cette femme, qu'il ouvrait aux païens eux-mêmes la porte du salut. C'est pour cela que l'Évangéliste prend soin de faire connaître le peuple auquel elle appartenait : « C'était une femme païenne syrophénicienne de nation; elle le pria de chasser le démon hors de sa fille, » etc. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 49.) Il semble qu'il y ait une espèce de contradiction entre saint Marc, qui rapporte que cette femme vint trouver le Seigneur dans la maison pour le prier; et saint Matthieu, dans lequel nous lisons que les disciples disaient à Jésus : « Renvoyez-là, parce qu'elle crie derrière nous » (chap. xv). Or, saint Matthieu ne veut dire ici qu'une chose : c'est que cette femme suivait le Sauveur en lui adressant ses supplications. Mais comment saint Marc remarque-t-il de son côté que c'était dans la maison? Le voici : Saint Marc rapporte que cette femme entra dans la maison où était Jésus, parce qu'il venait de dire que Jésus s'y trou-

quibus sanandi infirmos gratiam conferret, in exhibitione miraculorum humani favoris gloriam (quantum possent) declinare; nec tamen a pio virtutis opere cessare, quando hoc fieri vel fides bonorum juste mereretur, vel infidelitas pravorum necessario cogeret : ipse enim suum illo introitum gentili feminæ, et quibuscunque voluit, publicavit.

AUG. (*de quæst. Novi et Veteris Test. ut sup.*) Denique mulier Chananæa audiens de illo intravit ad eum, quæ nisi prius subjecisset se Deo Judæorum beneficium consecuta non esset : de qua sequitur : « Mulier enim statim ut audivit, » etc. CHRYS. Per hoc autem voluit Dominus discipulis ostendere quod etiam gentibus aperuit ostium salutis : unde et mulieris genus describitur cum

subditur : « Erat enim mulier Gentilis syrophœnissa genere, » id est, de Syria Phœnicis. Sequitur : « Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 49.) Videtur autem afferre aliquam repugnantiam quæstionem, quia dicit in domo fuisse Dominum cum ad illum venit mulier pro filia rogans; sed quoniam Matthæus dicit (*cap. 15*) discipulos Domino ita suggestisse : « Dimitte illam, quoniam clamat post nos, » nihil aliud videtur significare, quam post ambulantem Dominum mulierem illam deprecatorias voces emisisse. Quomodo ergo in domo? nisi quia intelligendum est dixisse quidem Marcum quod intraverit ubi erat Jesus, cum eum prædixisset in domo : sed quia Matthæus ait : « Non

vait; mais saint Matthieu, en faisant remarquer que le Sauveur ne lui répondit pas un seul mot, nous donne à entendre que Jésus sortit de la maison sans lui avoir répondu, et c'est ainsi qu'on peut lier au récit de saint Marc celui de saint Matthieu, qui ne présente plus l'ombre même de contradiction.

« Jésus lui dit : Laissez d'abord rassasier les enfants. » — BÈDE. C'est-à-dire : Un jour viendra où vous aurez part aussi vous-mêmes au salut; mais il faut d'abord rassasier du pain céleste les Juifs qui, par suite du choix ancien que Dieu a fait de leurs pères, sont appelés les enfants de Dieu, et ce n'est qu'ensuite que la nourriture de la vie sera distribuée aux Gentils : « Car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens, » etc. — S. CHRYS. Ce refus n'est pas un aveu de l'impuissance où il était de répandre ses faveurs sur tous les hommes, mais il craignait qu'en distribuant également ses bienfaits aux Juifs et aux Gentils qui n'avaient entre eux aucun rapport, il n'augmentât la rivalité qui les séparait. — THÉOPHYL. Il donne le nom de chiens aux Gentils, que les Juifs regardaient comme coupables de tous les crimes, et le pain dont il parle, ce sont les grâces que le Seigneur a promises aux enfants, c'est-à-dire aux Juifs. Le véritable sens de ces paroles, c'est donc qu'il ne convenait pas de donner d'abord aux Gentils ce qui avait été promis surtout aux Juifs. Notre-Seigneur n'exauce pas aussitôt la prière de cette femme; il diffère de lui accorder la grâce qu'elle sollicite. Il veut ainsi faire éclater la persévérance de sa foi et nous apprendre à ne pas nous décourager quand nous prions, et à persévérer jusqu'à ce que nous soyons exaucés. — S. CHRYS. Il voulait encore montrer aux Juifs qu'il ne traitait pas les étrangers comme eux dans la distri-

respondit ei verbum, » dedit agnoscere in eo silentio egressum fuisse Jesum de domo illa; atque ita cætera contextuntur, quæ jam in nullo discordant.

Sequitur : « Quid dixit illi : sine prius saturari filios. » BEDA. Quasi dicat : Futurum est ut etiam vos qui de gentibus estis salutem consequamini, sed prius oportet Judæos qui merito antiquæ electionis filiorum Dei solent nomine censerî, pane cœlesti refici, et sic tandem gentibus vitæ pabula ministrari. Sequitur : « Non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus, » etc. CHRYS. Hoc autem verbum dixit, non quod in eo sit defectus virtutis ad benefaciendum omnibus, sed quia

beneficium ejus distributum Judæis et gentibus communionem inter se non habentibus provocationem magis operaretur. THEOPHYLACT. *Canes* vocat Gentiles, tanquam a Judæis *sceleratos* reputatos; *panem* vero dicit beneficium quod filiis (id est Judæis) Dominus promisit. Est ergo sensus, quod non decet Gentiles beneficii primo esse participes quod Judæis principaliter promissum est. Ideo autem Dominus non statim exaudit, sed gratiam differt, ut etiam ostendat mulieris fidem constantem; et ut discamus non statim deficere cum oramus, sed ut insistamus donec recipiamus. CHRYS. Similiter etiam ut Judæis ostenderet, quod non æqualiter eis da-

bution de ses grâces, et rendre plus visible l'incrédulité des Juifs en l'opposant à la foi de cette femme. En effet, elle ne s'offensa pas de la réflexion du Sauveur, mais elle la reçut avec un profond respect : « Elle répondit, et lui dit : Il est vrai, Seigneur, cependant les petits chiens mangent sous la table les miettes des enfants. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire : Les Juifs possèdent tout entier le pain qui est descendu du ciel et la plénitude de vos grâces ; moi, je ne demande que les miettes de ce pain, c'est-à-dire la plus petite partie de vos bienfaits. — S. CHRYS. (*comme précéd.*) C'est par un sentiment de respect qu'elle consent à descendre au rang des chiens, et elle semble dire : Je regarde comme une faveur d'être du nombre des chiens et de manger les restes non d'une table étrangère, mais de la table de mon maître.

THÉOPHYL. Cette réponse pleine de sagesse lui mérite la grâce qu'elle demandait : « Et il lui dit : A cause de cette parole, allez, le démon est sorti de votre fille. » Il ne lui dit pas : C'est ma puissance qui vous a sauvée ; mais : « A cause de ces paroles (c'est-à-dire pour récompenser votre foi qui vous a inspiré ce langage), allez, le démon est sorti de votre fille. »

« Et lorsqu'elle revint dans sa maison, elle trouva que le démon était sorti. » — BÈDE. C'est le langage plein d'humilité et de foi de la mère qui fit sortir le démon du corps de sa fille : exemple qui confirme l'usage de catéchiser et de baptiser les enfants qui dans le baptême sont délivrés de la puissance du démon par la foi et la vie chrétienne de leurs parents dans un âge où ils sont incapables par eux-mêmes de connaître ou de faire le bien ou le mal.

bat et alienigenis sanitatem ; et ut patefacta mulieris fide, magis patefieret infidelitas Judæorum. Mulier enim non graviter tulit, sed vocem Domini cum multa reverentia confirmavit. Unde sequitur : « At illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine ; nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum. » THEOPHYLACT. Quasi dicat : Judæi panem totum habent (scilicet descendentem de cœlo) et tua etiam beneficia : ego micæ postulo, scilicet modicam beneficii partem. CHRYS. Quod ergo in ordine canum se putat, reverentiæ est : quasi dicat : Pro gratia habeo etiam in numero canum esse, et non ab aliena, sed a propria mensa comedere dominantis.

THEOPHYLACT. Quia ergo mulier sapientissime respondebat, obtinuit quod optabat. Unde sequitur : « Et ait illi, » etc. Non dixit : « Virtus mea te salvam fecit ; » sed, « propter hunc sermonem (id est, propter fidem tuam, quæ hoc sermone demonstratur), vade : exiit dæmon a filia tua. »

Sequitur : « Et cum abiisset in domum suam, invenit dæmonium exiisse. » BÈDE. Propter humilem enim matris fidelemque sermonem, filiam deseruit dæmonium : ubi datur exemplum catechizandi et baptizandi infantes, quia videlicet per fidem et confessionem parentum in baptismo liberantur a diabolo parvuli, qui necdum per se sapere vel aliquid agere boni possunt vel mali.

S. JÉR. Dans le sens allégorique, cette femme païenne qui vient prier le Sauveur pour sa fille; c'est notre mère l'Eglise romaine; sa fille, qui est sous l'empire du démon, ce sont les peuples barbares de l'Occident, dont la foi a fait des brebis, de chiens qu'ils étaient; ce qu'ils désirent pour leur nourriture, c'est non pas les morceaux de pain que la lettre pourrait leur rompre, mais les miettes de l'interprétation spirituelle. — THÉOPHYL. Cette femme représente encore l'âme de chacun de nous lorsqu'elle vient à pécher; sa fille malade, ce sont les actions coupables, et cette fille est possédée du démon, parce que les actions vicieuses appartiennent au démon. Les pécheurs sont comparés à des chiens couverts de souillures; et c'est ce qui nous rend indignes de recevoir le pain de Dieu et de participer aux mystères si purs de la religion immaculée. Mais si nous reconnaissons humblement que nous méritons d'être comparés à des chiens, et que nous confessons sincèrement nos péchés, alors notre fille, c'est-à-dire nos œuvres mauvaises seront guéries.

ÿ. 31-37. — *Quittant de nouveau les confins de Tyr, Jésus revint par Sidon à la mer de Galilée, au milieu du territoire de la Décapole. Et on lui amena un sourd-muet, et on le suppliait de lui imposer les mains. Jésus le tirant à part hors de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles et toucha sa langue avec de la salive. Puis, levant les yeux au ciel, il soupira et dit : Ephphetha, c'est-à-dire ouvrez-vous. Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement. Et Jésus leur défendit d'en rien dire à personne. Mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient; et leur admiration allant toujours croissant, ils disaient : Il a bien fait toutes choses, il a fait parler les muets et entendre les sourds.*

THÉOPHYL. Notre-Seigneur ne voulut pas rester plus longtemps

HIER. Mystice autem mulier Gentilis, quæ pro filia rogat, est mater nostra Romana Ecclesia; nata ejus dæmoniaca, barbarica est occidentalis natio, cujus fides fecit de cane ovem; micæ autem spiritualis intellectus, non panem fractum litteræ sumere cupit. THEOPHYL. Unusquisque etiam nostrum cum peccat, mulier est anima ejus: infirmam vero filiam habet hæc anima, actus pravos; quæ filia dæmonium habet, nam actus pravi dæmonum sunt. Peccatores autem existentes nuncupantur catuli impleti immunditiis: propter quod non sumus digni panem Dei recipere, aut participes fieri immaculorum mysteriorum Dei. Si vero cognoscentes nosmetipsos per humilitatem catulos esse,

confiteamur peccata nostra, tunc sanabitur filia, scilicet operatio prava.

Et iterum exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos. Et adducunt ei surdum et mutum. Et deprecabantur eum ut imponat illi manum. Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus; et expuens tetigit linguam ejus. Et suspiciens in cælum, ingemuit, et ait illi: Ephphetha, quod est: Adaperire. Et statim aperta sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte. Et præcepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant, et eo amplius admirabantur, dicentes: Bene omnia fecit, et surdos fecit audire, et mutos loqui.

THEOPHYLACT. In Gentilium locis mo-

parmi les Gentils, pour ne pas donner occasion aux Juifs de l'accuser d'être un transgresseur de la loi, en se mêlant aux idolâtres : « Et quittant de nouveau les confins de Tyr, » etc. La Décapole (1*) est une contrée qui comprend dix villes situées au delà et à l'est du Jourdain en face de la Galilée. Lors donc que l'Évangéliste rapporte que Notre-Seigneur est venu à la mer de Galilée, au milieu du pays de la Décapole, il ne veut pas dire qu'il est entré sur les confins de la Décapole même, puisqu'il ne lui fait pas traverser la mer, mais qu'il est venu jusqu'au bord de la mer, dans un endroit d'où au delà de la mer il pouvait apercevoir les confins de la Décapole.

« Et on lui amena un sourd-muet, » etc. — THÉOPHYL. Ce fait trouve sa place naturelle après la délivrance du possédé, car cette infirmité venait du démon.

« Et le tirant à part hors de la foule, » etc. — Jésus mène hors de la foule ce sourd-muet qui lui est présenté, parce qu'il ne veut pas opérer ce miracle aux yeux de tous, et il nous apprend ainsi à fuir la vaine gloire et tout sentiment d'orgueil, car il n'y a rien qui puisse attirer davantage la grâce de faire des miracles, comme l'humilité et la modestie. Il met ses doigts dans les oreilles de cet homme, lui qui pouvait le guérir d'une seule parole, pour montrer que ce corps qui était uni à la divinité, était revêtu ainsi que ses actions d'une puissance toute divine. Par suite du péché d'Adam, la nature humaine avait été condamnée à de nombreuses infirmités, et l'homme était

(1*) Le mot Décapole du grec δέκα, dix et πόλις, ville, est un nom général sous lequel était compris le territoire non contigu de dix villes alliées, habitées en majeure partie par des Grecs et des Syriens. D'après les témoignages certains des anciens, ces villes, sauf Scythopolis, étaient toutes situées à l'est du Jourdain, et appartenaient ainsi au vaste district de la Pérée. La Bible suppose la même situation de la Décapole (*Marc*, v, 1-20; *Luc.*, viii, 26, 37, 39.) C'est à tort que quelques auteurs ayant mal compris saint Marc (vii, 31) ont renfermé la Décapole dans la Palestine proprement dite.

ram Dominus facere non volebat, ne occasionem Judæis daret ut transgressorem legis eum æstimarent quod se gentibus admiscebat; et ideo confestim revertitur: unde dicitur: « Et iterum exiens, » etc. BEDA. Decapolis est regio decem urbium trans Jordanem ad Orientem contra Galilæam. Quod ergo dicitur quod Dominus venit ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos, non ipsos fines Decapolis intrasse significat (neque enim mare navigasse dicitur), sed potius ad mare usque venisse, atque ad ipsam pervenisse locum qui medios fines Decapolis longe trans mare positos respiciebat.

Sequitur: « Et adducunt ei sur-

dum, » etc. THEOPH. Quod recte post dæmoniaci liberationem ponitur: ex dæmonio enim talis passio erat.

Sequitur: « Et apprehendens eum, » etc. CHRYS. Scorsum a turba ablatum surdum et mutum apprehendit, ut divina miracula non faceret manifeste; instruens nos vanam gloriam ejicere et tumorem: nihil enim est ex quo aliquis sic miracula operetur, sicut si humilitatem colat, et modestiam sequatur. Misit vero digitos in auriculam, potens verbo sanare, ut ostenderet quod divina virtute ditatum erat corpus Divinitati unitum et operatio ejus: quia enim propter transgressionem Adæ, natura humana multam incurrerat passionem, ac

profondément blessé dans ses membres et dans ses sens; Jésus-Christ est donc venu pour nous montrer en lui-même la nature humaine rétablie dans sa perfection; et c'est la raison pour laquelle il ouvre les oreilles avec ses doigts, et lui rend l'usage de la parole au moyen de la salive : « Il toucha sa langue avec de la salive. » — THÉOPHYL. Il prouvait ainsi que tous les membres de son corps sacré étaient saints et divins, et qu'il en était de même de cette salive qui délia la langue du sourd-muet; toute salive, en effet, est une superfluité; mais dans le Sauveur, tout revêtait une puissance divine.

« Et levant les yeux au ciel, il poussa un soupir, » etc. — BÈDE. Il lève les yeux au ciel pour nous apprendre que c'est de là que les muets doivent attendre la parole, les sourds l'ouïe, et tous les malades leur guérison. Il gémit, non que ce gémissement fût nécessaire pour obtenir ce qu'il demandait à son Père, avec lequel il exauce lui-même toutes les prières, mais pour nous apprendre que c'est avec des gémissements qu'il faut implorer le secours de la miséricorde divine pour nos péchés ou pour les péchés des autres. — S. CHRYS. (*comme précéd.*) Il gémit encore, parce qu'il s'est chargé de nos intérêts, et qu'il est touché de compassion pour notre nature, en voyant la profonde misère dans laquelle le genre humain était tombé. — BÈDE. Cette parole : Ephphetha (c'est-à-dire ouvrez-vous) s'applique plus particulièrement aux oreilles, puisqu'il fallait les ouvrir pour les rendre capables d'entendre, tandis que la langue, pour recouvrer l'usage de la parole, devait voir tomber les liens qui la retenaient captive : « Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement. » Nous voyons ici clairement les deux natures distinctes dans la seule personne de Jésus-Christ; il lève les yeux

membrorum et sensuum læsionem, veniens Christus in seipso perfectionem demonstravit humanæ naturæ; et propter hoc digitis aures aperuit, et per sputum loquelam dedit. Unde sequitur : « Et expuens tetigit linguam ejus. » THEOPH. Ut scilicet ostenderet quod omnia membra sacri corporis ejus divina existunt et sancta; sicut et sputum quod vinculum linguæ dissolvit: etenim omne sputum superfluitas est, sed in Domino omnia divina fuerunt.

Sequitur: « Et suspiciens in cælum ingemuit, » etc. BEDA. Suspexit quidem in cælum, ut inde mutis loquelam, inde auditum surdis, inde cunctis infirmantibus medelam doceret esse quærendam; ingemuit autem, non quia ipsi opus

esset cum gemitu aliquid petere a Patre, qui cuncta potentibus donat cum Patre, sed ut nobis gemendi daret exempla, cum vel pro nostris vel pro nostrorum erroribus proximorum supernæ pietatis præsidia invocamus. CHRYS. Simul etiam ingemuit nostram causam suscipiens in seipso, et naturæ misertus humanæ, videns miseriam in quam humanum genus inciderat. BEDA. Quod autem ait: *Ephphetha* (id est *aperire*), ad aures proprie pertinet: aures enim ad audiendum aperiendæ, lingua vero ut loqui posset a retinaculis erat suæ tarditatis solvenda. Unde sequitur: « Et statim apertæ sunt aures, » etc. Ubi utraque natura unius et ejusdem Christi manifeste distincta est: suspiciens quidem in

au ciel en tant qu'il est homme; mais aussitôt d'un seul mot, auquel il communique une puissance toute divine, il rend à cet homme l'usage de l'ouïe et de la parole.

« Et il leur défendit d'en rien dire à personne. » — S. JÉR. Il nous apprenait ainsi à nous glorifier, non dans notre puissance ou dans notre vertu, mais dans la croix et l'humiliation. — S. CHRYS. (*comme précéd.*) Il défend encore de publier ce miracle, pour ne pas exciter avant le temps marqué dans les Juifs l'envie qui devait les rendre coupables de déicide. — S. JÉR. Mais une ville qui est située sur une montagne et qui est aperçue de tous côtés ne peut rester cachée, et l'humilité est toujours suivie de la gloire (*Prov.*; xv, 33). Aussi : « Plus il le leur défendait, et plus ils le publiaient, » etc. — THÉOPHYL. Apprenons de là, lorsque nous avons fait quelque bien à l'un de nos frères, à ne point rechercher les applaudissements et les louanges; et au contraire, quand nous recevons un bienfait à proclamer et à louer nos bienfaiteurs, même malgré leur volonté. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*) (1). Mais puisque Jésus, qui connaît comme présentes les intentions futures des hommes, savait qu'ils publieraient d'autant plus ce miracle qu'il le leur défendait; pourquoi leur faisait-il cette défense? C'était pour apprendre aux âmes négligentes avec quel zèle et quel empressement elles doivent publier ses bienfaits, quand il leur en fait un devoir, puisque ceux mêmes à qui il défend d'en parler ne peuvent garder le silence. — LA GLOSE. A mesure que le bruit des guérisons opérées par Jésus-Christ se répandait, l'admiration de la foule croissait, et elle proclamait hautement ses bienfaits : « Et leur

(1) Cette citation se trouve dans Bède et non dans saint Augustin.

cælum, quasi homo, Deum deprecatus ingemuit, sed mox uno sermone, quasi potens, divina majestate curavit.

Sequitur: « Et præcepit eis ne cui dicerent. » HIER. Per quod non in virtutibus gloriandum esse docuit, sed in cruce et humiliatione. CHRYS. Præcepit etiam miraculum occultare, ne ante tempus accenderet Judæos ad homicidium per invidiam perpetrandum. HIER. Civitas autem in monte posita undique circumspecta abscondi non potest, et humilitas semper præcedit gloriam (*Prov.* 13, vers. 33): unde sequitur: « Quando autem eis præcipiebat, tanto magis prædicabant, » etc. THEOPH. Docemur autem ex hoc, cum alicui beneficia elargimur, minime applausus et

laudes petere; cum vero accipimus beneficia, benefactores prædicare et laudare, quamvis nolent. AUG. (*de con. Evang.*) Si autem sciebat eos (sicut ille, qui notas habebat præsentis, et futuras hominum voluntates), tanto magis prædicaturos, quanto magis ne prædicarent eis præcipiebat, ut quid hoc præcipiebat? nisi piger volebat ostendere quanto studiosius et quanto ferventius eum prædicare debeant, quibus jubet ut prædicent, quando illi qui prohibebantur tacere non poterant. GLOS. Ex prædicatione autem salvatorum a Christo crescebat admiratio turbarum, et confessio beneficiorum Christi: unde sequitur: « Et eo amplius admirabantur dicentes: Bene

admiration allait toujours croissant, et ils disaient : Il a bien fait toutes choses, il a fait parler les muets et entendre les sourds. »

S. JÉR. Dans le sens allégorique, Tyr, qui signifie *endroit resserré*, représente la Judée à qui le Seigneur dit par son prophète : « La couche est trop étroite; » et c'est ce qui le force de se transporter chez d'autres nations. Sidon veut dire *chasse*. L'animal indompté qu'il faut prendre, c'est notre nation, et la mer figure l'inconstance et la mobilité du monde. C'est au milieu de la Décapole qui représente les dix commandements, que le Sauveur vient pour sauver les nations. — Le genre humain, composé d'une multitude de membres et semblable à un homme affecté de diverses infirmités, se trouve figuré dans le premier homme; il devient aveugle tout en voyant, sourd en entendant, muet tout en parlant. On vient prier le Seigneur de lui imposer les mains; ce sont les patriarches et les justes qui désiraient si vivement voir s'accomplir son incarnation. — BÈDE. Ou bien encore, cet homme sourd-muet, c'est celui qui n'a point d'oreilles pour entendre les paroles de Dieu, ni l'usage de la langue pour les annoncer aux autres; et ceux qui depuis longtemps ont appris à entendre et à parler ce langage divin doivent s'empressez d'amener ces infirmes au Seigneur pour qu'il les guérisse. — S. JÉR. Mais il faut tout d'abord s'arracher aux pensées tumultueuses, aux actions coupables et aux paroles déréglées, si l'on veut obtenir sa guérison. Les doigts que le Sauveur met dans les oreilles du sourd-muet sont les paroles ou les dons de l'Esprit saint dont il est dit : « Le doigt de Dieu est ici. » La salive, c'est la divine sagesse qui ouvre les lèvres longtemps fermées du genre humain, de manière à ce qu'il puisse dire : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant. » Il pousse un soupir en levant les yeux au ciel, et il

omnia fecit, » hoc scilicet, « surdos fecit audire et mutos loqui. »

HIER. Mystice autem Tyrus interpretatur *angustia*, et significat Judæam cui Dominus dicit (*Isai.*, 28) : « Coangustatum est stratum; » a qua transfert se ad gentes alias : Sidon *venatio* interpretatur. Fera autem indomita nostra natio est; et mare, quod fluctuosa volubilitas est. Inter medios autem fines Decapoleos, quod interpretatur *Decalogi mandata*, Salvator ad salvandas gentes venit. Genus autem humanum per multa membra, quasi unus homo varia peste absumptus enumeratur in protoplasto; cæcatur dum videt, surdus fit cum audit, obmutescit cum loquitur. Deprecantur autem eum ut imponat illi manum, quia incarnatum fore

Dominum multi justis et patriarchæ cupiebant et optabant. BED. Vel surdus et mutus est, qui nec aures audiendi verba Dei habet, nec eas aperit pro loquendis; quales necesse est ut hi qui loqui jam et audire divina eloquia didicerunt, Domino sanandos offerant. HIER. Scorsum autem semper a turbulentis cogitationibus et actibus inordinatis sermonibusque incompositis educitur, qui sanari merentur. Digni autem qui in aures mittuntur, verba vel dona Spiritus sunt, de quo dicitur : « Digitus Dei est hic. » Sputum autem divina sapientia est, quæ solvit vinculum labiorum humani generis, ut dicat : « Credo in Deum, Patrem omnipotentem, » et reliqua. Suspiciens autem in cælum ingemuit, id est, gemere nos do-

nous enseigne la pratique des saints gémissements, et aussi à élever vers le ciel les trésors de notre cœur, car ce sont les gémissements de la componction qui purifient les joies frivoles de la chair. Les oreilles s'ouvrent aux hymnes, aux cantiques et aux psaumes. Le Seigneur délie la langue pour qu'elle puisse faire entendre la bonne parole sans crainte ni des menaces, ni des supplices.

<p>cuit, et in cœlum thesauros nostri cordis erigere; quia per gemitum compunctionis intimæ frivola lætitia carnis purgatur. Aperfæ sunt autem aures ad</p>	<p>hymnos, et cantica, et psalmos. Solvit linguam, ut eructet verbum bonum, quod non possunt minæ nec verbera cohibere.</p>
---	---

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-9. Seconde multiplication des pains. — Pourquoi cette nombreuse multitude avait-elle suivi Jésus-Christ de si loin? — Condescendance du Sauveur pour l'ignorance de ses disciples. — Raison de la question qu'il leur adresse. Pourquoi n'est-ce pas entre les mains de la foule, mais dans celles de ses disciples qu'il remet les pains? — Opérations distinctes de la divinité et de l'humanité dans la seule et même personne du Sauveur. — Comment la circonstance des sept corbeilles pleines de morceaux que recueillent les disciples nous apprend à être content du nécessaire. — Différence entre ce second miracle et le premier dans le sens figuré. — Que représente ce peuple qui attend trois jours? — Pourquoi Notre-Seigneur ne veut pas le renvoyer sans qu'il ait mangé. — Explication allégorique des autres circonstances de cette seconde multiplication des pains, des sept pains donnés aux disciples, des poissons, des sept corbeilles de morceaux qui restent, etc.
- ÿ. 10-21. Pourquoi, après ce miracle, Notre-Seigneur se retire dans un autre endroit. — Quel est ce signe du ciel que lui demandent les pharisiens. — Pourquoi cette demande des pharisiens lui arrache un profond soupir. — Réponse qu'il leur fait. — Pourquoi n'accède-t-il pas à leurs désirs, et les laisse-t-il pour passer de l'autre côté de la mer? — Comment se fait-il que les disciples n'avaient point de pain avec eux? — Avertissement que leur donne Notre-Seigneur. — Quel est le levain des pharisiens et des Hérodiens? Reproche que le Sauveur fait à ses disciples de leur ignorance.
- ÿ. 22-26. Pourquoi Notre-Seigneur conduit hors de la ville de Bethsaïde l'aveugle qu'on lui présenta pour le guérir. — Raison pour laquelle il lui met de la salive sur les yeux et lui impose les mains. — Pourquoi ne lui accorde-t-il pas aussitôt une guérison complète? — Pourquoi lui défend-il de parler de sa guérison? — Que signifie, dans le sens allégorique, Bethsaïde, cet aveugle, et les circonstances de sa guérison, Jésus qui le conduit hors du bourg, lui met de la salive sur les yeux, le guérit graduellement.
- ÿ. 27-33. Pourquoi Notre-Seigneur demande-t-il à ses disciples ce que les hommes pensent de lui, et ce qu'ils en pensent eux-mêmes? — Réponse de saint Pierre, pourquoi saint Luc et saint Marc ont passé sous silence la réponse que leur fit à son tour le Sauveur. — Pourquoi leur défend-il avec menace de dire à personne ce qu'il est? — Pourquoi leur parle-t-il aussitôt des souffrances qu'il doit endurer? — Pourquoi saint Pierre, qui vient de confesser la divinité de Jésus-Christ, est-il aussi ignorant du mystère de ses souffrances? — Comment expliquer la réponse sévère que Jésus lui fait?
- ÿ. 34-39. Exhortation à imiter les exemples que donne le Sauveur dans sa passion. — Le Sauveur ne cherche pas à forcer la volonté, mais laisse à l'homme toute sa liberté. — Caractère que doit avoir le renoncement. — Comment l'homme s'épargne en se renonçant. — Pourquoi Notre-Seigneur parle dès maintenant à ses disciples de l'obligation de porter la croix. — Il ne suffit pas de porter sa croix; il faut la porter à la suite de Jésus-Christ. — Comment on sauve sa vie en la perdant. — Il n'est pas égal à l'homme de sauver son âme ou de la perdre. — Obligation de ne point rougir de Jésus-

Christ. — Insuffisance de la foi qui est renfermée dans l'âme. — Pourquoi le Sauveur appelle les Juifs génération adultère. — Récompense de celui qui aura confessé Jésus-Christ. Dans quelles circonstances est-il méritoire de confesser le nom de Jésus-Christ? — Comment Notre-Seigneur veut montrer à ses disciples qu'il ne leur fait pas de vaines promesses. — Dans quel dessein veut-il leur donner un avant-goût du bonheur du ciel? — Comment peut-on encore entendre ce royaume de Dieu que les disciples devaient voir avant de mourir? — Explication allégorique de ces paroles.

ÿ. 1-9. — *En ces jours-là, comme la multitude était grande encore et n'avait pas de quoi manger, Jésus appela ses disciples et leur dit : J'ai pitié de cette multitude, car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie dans leur maison sans nourriture, ils tomberont de défaillance en chemin, car plusieurs d'entre eux sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on les rassasier de pain dans ce désert? Et il leur demanda : Combien de pains avez-vous? Ils dirent : Sept. Alors il commanda à la multitude de s'asseoir sur la terre, prit les sept pains, et rendant grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient en outre quelques petits poissons, il les bénit aussi et les fit servir. Ils mangèrent donc et furent rassasiés, et de ce qui restait de morceaux, ils remportèrent sept corbeilles. Or ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille, et Jésus les renvoya.*

THEOPHYL. Après le premier miracle de la multiplication des pains, Notre-Seigneur profite d'une occasion convenable pour faire un miracle semblable : « En ce jour-là, comme la multitude était grande, » etc. L'objet de ses miracles n'était pas toujours de procurer de la nourriture au peuple qui l'aurait alors suivi pour un motif trop intéressé. Et dans cette circonstance même, il n'eut pas fait ce miracle, s'il n'eût pas vu ce peuple en danger : « Et si je les renvoie sans leur donner de nourriture, ils tomberont de défaillance en chemin; car

CAPUT VIII.

In diebus illis iterum cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis : Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducant : et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficiet in via : quidam enim ex eis de longe venerunt. Et responderunt ei discipuli sui : Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine? Et interrogavit eos : Quot panes habetis? Qui dixerunt : Septem. Et præcepit turbæ discumbere super terram; et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent, et apposuerunt turbæ; et habebant pisciculos paucos, et ipsos benedixit, et jussit apponi. Et

manducaverunt, et saturati sunt. Et sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas : erant autem qui manducaverant quasi quatuor millia : et dimisit eos.

THEOPHYL. Postquam Dominus superius miraculum de multiplicatione panum perpetrasset, nunc iterum occasione habita congruenti adducit simile miraculum operari : unde dicitur : « In diebus illis, iterum cum turbæ, » etc. Non enim semper circa alimenta miracula faciebat, ne propter cibum, ipsum sequerentur. Et nunc igitur hoc miraculum non fecisset, nisi quia videbat turbis periculum imminere. Unde sequitur : « Et si dimisero eos jejunos,

plusieurs d'entre eux sont venus de loin. » — BÈDE. Saint Matthieu nous donne plus clairement la raison pour laquelle ils étaient venus de si loin, et restaient depuis trois jours près du Sauveur : « Et étant monté sur la montagne, nous dit-il, il s'y assit, et une grande multitude s'approcha de lui, ayant avec elle des muets, des aveugles, des boiteux, des infirmes, et beaucoup d'autres malades ; et on les mit à ses pieds et il les guérit. »

THÉOPHYL. Ses disciples ne comprenaient pas encore, et malgré les premiers miracles, ils ne croyaient pas encore à sa puissance divine : « Et ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on les rassasier de pain dans le désert ? » Toutefois, le Sauveur ne leur fait point de reproche, et il nous apprend à ne pas nous laisser aller à l'indignation et à la colère contre les ignorants et ceux qui n'ont point d'intelligence, mais plutôt à compatir à leur ignorance : « Et il les interrogea : Combien avez-vous de pains ? Ils répondirent, sept. » — REMI. (*sur S. Matth.*) S'il les interroge, ce n'est pas qu'il ignorât lui-même ce qu'ils avaient de pains, mais il voulait que leur réponse, en constatant le petit nombre de pains qu'ils avaient, rendit le miracle plus digne de foi et plus éclatant : « Et il commanda à la multitude de s'asseoir sur la terre. » Lors de la première multiplication des pains, il la fit asseoir sur le gazon (1), ici il la fait asseoir sur la terre : « Et prenant sept pains, il les rompit en rendant grâces, » etc. En rendant ainsi grâces, il nous apprend par son exemple à toujours rendre grâces à Dieu de toutes les faveurs que nous en recevons. Remarquons encore que ce n'est pas entre les mains de la foule, mais dans celles des disciples que

(1) *Matth.*, xiv, 18 ; *Marc.*, vi, 39 ; *Luc.*, ix, 13 : Il n'y a cependant que les deux premiers Évangélistes qui fassent mention expresse du gazon, et saint Jean, chap. vi.

deficient in via. Quidam enim de longe venerunt. » BÈDE. Quare triduo sustinent de longe venientes, Matthæus plenius dicit (cap. 15) sic : « Et ascendens in montem sedebat ; et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes multos infirmos, et projecerunt eos ad pedes ejus, et curavit eos. »

THÉOPHYL. Discipuli adhuc non intellegebant, nec virtuti ejus propter priora miracula credebant : unde sequitur : « Et responderunt ei discipuli : Unde quis poterit illos saturare ? » Ipse autem Dominus non eos vituperat, ex hoc instruens nos, quod non debemus ignorantibus, et non intelligentibus graviter irasci, sed eorum ignorantiam

compati. Unde sequitur : « Et interrogavit eos : Quot panes habetis ? Qui dixerunt : Septem. » REMI. (*super Matth.*) Non ideo interrogavit quia ignoraret quot haberent, sed ut dum illi respondissent *septem*, quo pauciores essent, eo magis miraculum diffamaretur et notius fieret. Sequitur : « Et præcepit turbæ discumbere super terram. » In superiori refectioe supra fœnum discubuisse dicuntur, hic vero super terram. Sequitur : « Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, » etc. In eo quod gratias egit, nobis relinquit exemplum ut de omnibus donis nobis cœlitus collatis illi gratias referamus. Et notandum quia Dominus panes non dedit turbæ,

Notre-Seigneur remet les pains, afin qu'ils les distribuent à la multitude : « Il les rompit et les donna à ses disciples, et les disciples les distribuèrent au peuple. Ce ne sont pas seulement les pains, mais les poissons qu'il leur ordonne de distribuer après les avoir bénis : « Ils avaient en outre quelques petits poissons, » etc. — BÈDE. Le récit de ce miracle nous donne lieu de constater les opérations distinctes de la divinité et de l'humanité dans la seule et même personne de notre Rédempteur, et par conséquent, de rejeter bien loin du symbole des chrétiens et du sein même du christianisme, l'erreur d'Eutichès, qui osait avancer qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule opération. Qui ne voit en effet que le sentiment de pitié que Notre-Seigneur éprouve pour cette multitude, est un sentiment de compassion propre à la nature humaine? Mais qui ne voit en même temps que rassasier quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, est une œuvre de la puissance divine?

« Et de ce qui restaient de morceaux, ils remportèrent sept corbeilles. » Cette multitude qui vient de manger et de se rassasier n'emporte pas avec elles les restes des pains, mais elle les laisse recueillir par les disciples dans des corbeilles, comme précédemment, et cette circonstance expliquée dans le sens littéral, nous apprend à être contents du nécessaire, et à ne jamais rechercher rien au delà. L'Évangéliste nous fait ensuite connaître le nombre de ceux qui ont été rassasiés : « Or ceux qui mangeaient étaient environ quatre mille, et il les renvoya. » Considérons ici que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne veut renvoyer personne à jeun, car il veut au contraire donner à tous les hommes la nourriture de sa grâce. — BÈDE. Dans le sens figuré, il y a cette différence entre ce second miracle et la première multiplica-

sed discipulis; discipuli autem dederunt turbis : sequitur enim : « Et dabat discipulis, » etc. Non solum autem panes, sed et pisciculos benedicens jussit apponere. Sequitur enim : « Et habebant pisciculos paucos, » etc. BED. In hac ergo lectione consideranda est in uno eodemque Redemptore nostro distincta operatio Divinitatis et humanitatis, atque Eutychetis error, qui unam tantum in Christo operationem dogmatizare præsumit, procul a christianis finibus expellendus. Quis enim non videat hoc quod super turbam miseretur Dominus, affectum esse et compassionem humanæ fragilitatis? Quod autem septem panibus et piscibus paucis quatuor

millia hominum satiavit, divinæ opus esse virtutis?

Sequitur : « Et sustulerunt quod superaverat, » etc. THEOPHYLACT. Turbæ comedentes et saturatæ non secum tollunt panum reliquias, sed ipsas discipuli sustulerunt, sicut et superius cophinos : in quo secundum historiam discimus quoniam oportet nos his quæ sufficiunt esse contentos, et non quærere ultra. Deinde numerus manducantium describitur, cum dicitur : « Erant autem qui manducaverunt quatuor millia, » etc. Ubi considerandum est quod Christus neminem jejunum dimittit : omnes enim vult sua gratia enutriri. BED. Hoc vero typice inter hanc refec-

tion des cinq pains et des deux poissons, que la première figure la lettre de l'Ancien Testament qui était comme pleine de la grâce spirituelle du nouveau, tandis que la seconde représentait la vérité et la grâce du Nouveau Testament abondamment communiquées aux fidèles. La multitude qui, au témoignage de saint Matthieu, attend trois jours la guérison de ses malades (chap. 15) représente les élus dans la foi de la sainte Trinité qui implorent le pardon de leurs péchés par une prière persévérante, ou ceux qui se convertissent au Seigneur par leurs pensées, leurs paroles et leurs actions. — THÉOPH. Ou bien encore, ce peuple qui attend trois jours, figure ceux qui ont reçu le baptême, car le baptême est appelé illumination, et on l'administre par une triple immersion.

S. GREG. (*Moral.* 4, 8.) Il ne veut point renvoyer cette multitude sans qu'elle ait mangé de peur que plusieurs ne succombent en route : Il faut en effet que l'homme reçoive par la prédication la parole de la consolation, ou alors n'étant plus soutenu par la nourriture de la vérité, il est exposé à succomber sous le poids des fatigues de cette vie. — S. AMBR. (*sur S. Luc, IX.*) Le Seigneur, plein de bonté, demande le zèle, mais il donne la force nécessaire, il ne veut pas les renvoyer sans nourriture, de peur qu'ils ne succombent en chemin, c'est-à-dire, ou dans le cours de cette vie, ou avant d'arriver au terme de leur course, c'est-à-dire, au Père, et de comprendre que c'est du Père qu'est sorti le Christ, car il est à craindre qu'en croyant qu'il est né de la Vierge, ils ne reconnaissent en lui que la puissance de l'homme, et non la toute puissance de Dieu. Notre-Seigneur Jésus-Christ partage donc la nourriture, il veut la distribuer à tous sans exception, il en est le dispensateur universel; mais lorsqu'il rompt les pains et les donne à

tionem et illam quinque panum et duorum piscium distat, quod ibi littera Veteris Testamenti spiritali gratia plena significata est : hic autem veritas et gratia Novi Testamenti fidelibus ministranda monstrata est. Turba autem triduo Dominum sustinet propter sanationem infirmorum, ut Matthæus narrat (cap. 15), cum electi in fide sanctæ Trinitatis pro peccatis perseveranti instantia supplicent : vel quia ad Dominum se opere, locutione, atque cogitatione convertunt. THEOPHYL. Vel per eos qui per triduum expectant, significat baptizatos : baptismus enim *illuminatio* dicitur et tria submersione perficitur.

GREG. (I *Moral.*, cap. 8.) Non vult

autem eos jejunos dimittere, ne deficiant in via : oportet enim quod in prædicatione verbum consolationis accipiant, ne a veritatis pabulo jejuni remanentes in hujus vitæ labore succumbant. AMBROS. (*sup. Luc.*, cap. 9.) Bonus quidem Dominus studia exigit, vires ministrat, non vult jejunos dimittere ne deficiant in via, hoc est vel in istius cursu vitæ, vel antequam ad caput vitæ perveniant (scilicet ad Patrem), et intelligant quod ex Patre Christus est ; ne forte cum acceperint quod natus ex Virgine est, incipiant non Dei virtutem, sed hominis æstimare. Dividit ergo escas Dominus Jesus ; et ille quidem vult dare omnibus, negat nemini, dispensator est

ses disciples, si vous n'étendez pas les mains pour recevoir votre nourriture, les forces vous manqueront en chemin, et vous ne pourrez en accuser celui qui, dans un sentiment de compassion, vous avait préparé le pain qui devait vous soutenir.

BÈDE. Ceux qui après les crimes de chair, après les vols, les violences et les homicides, reviennent à Dieu par la pénitence, viennent de loin trouver le Seigneur; car plus ils se sont égarés dans la voie du vice, plus ils se sont éloignés du Dieu tout-puissant. Ceux qui parmi les gentils ont embrassé la foi, sont venus de loin à Jésus-Christ, tandis que les Juifs, à qui la loi et les prophètes avaient donné la connaissance du Christ, sont venus de près. Lors de la multiplication des cinq pains, la multitude s'assied sur le gazon, ici elle s'assied sur la terre; cela signifie au figuré, que la loi commandait de comprimer les désirs de la chair, mais dans le Nouveau Testament, nous devons y ajouter le mépris de la terre et des biens temporels.

THÉOPHYL. Les sept pains sont tous les discours qui viennent de l'Esprit saint, car le nombre sept qui partage toute notre vie en périodes égales et parfaites, est le symbole de l'Esprit saint qui est le principe de toute perfection. — S. JÉR. Ou bien les sept pains représentent les dons de l'Esprit saint, et les morceaux qui restent sont les significations mystiques de ces sept dons du Saint-Esprit. — BÈDE. Notre-Seigneur rompt les pains en figure des mystères qu'il devait révéler. Il rend grâces, pour nous montrer combien le salut du genre humain lui cause de joie; il donne les pains à ses disciples pour qu'ils les distribuent au peuple, parce qu'en effet, c'est aux apôtres qu'il a fait part des dons spirituels de la science sacrée, et c'est par leur mi-

omnium; sed cum ille panes frangat ut det discipulis, si tu manus tuas non extendas ut accipias tibi escas, deficies in via; nec poteris in eum culpam referre qui miseretur et dividit.

BED. Qui vero post carnis flagitia, post furta, violentias et homicidia, ad pœnitentiam redeunt, ad Dominum de longinquo veniunt: quanto enim quisque plus in pravo opere erravit, tanto ab omnipotente Deo longius recessit. Credentes de gentibus, *de longe* venerunt ad Christum; Judæi vero *de prope*, qui legis et prophetarum erant litteris edocti de illo. Supra autem in refectioe quinque panum turbæ super fœnum viride discumbabant, hic autem super terram; quia per scripturam legis desideria carnis comprimere jubentur; in

Novo autem Testamento ipsam quoque terram ac facultates temporales relinquere præcipimur.

THEOPHYLACT. Septem autem panes sunt spirituales sermones: nam septenarius numerus Spiritus sancti significativus est, qui perficit omnia; in septenario enim numero dierum nostra vita perficitur. HIER. Vel *septem panes* dona sunt Spiritus sancti; *fragmenta panum* mystici intellectus sunt hujus septimanæ. BED. Quod enim Dominus panes fregit, apertionem significat sacramentorum. Quod gratias egit, ostendit quantum de salute humani generis congaudeat; quod panes discipulis dedit, ut turbæ apponerent, significat quia spiritualia dona scientiæ tribuit apostolis, et per eorum ministerium voluit Ec-

nistère qu'il a voulu distribuer à son Eglise la nourriture de vie. — S. JÉR. Les poissons qu'il bénit sont les livres du Nouveau Testament, parce que Notre-Seigneur, après sa résurrection, demande une partie du poisson que ses disciples avaient fait rôtir (1), ou bien encore, les poissons figurent les saints dont la foi, la vie et les souffrances sont contenues dans les écrits du Nouveau Testament, et qui, retirés des flots tumultueux du siècle, donnent à notre âme par leurs exemples la nourriture intérieure qui lui convient. — BÈDE. Lorsque la foule est rassasiée, les Apôtres recueillent les morceaux qui restent; c'est qu'en effet, les préceptes de perfection éminente que la foule ne peut atteindre, s'adressent à ceux qui s'élèvent au-dessus de la vie ordinaire du peuple de Dieu. Cependant l'Évangéliste fait remarquer que le peuple était rassasié, car bien qu'il ne puisse abandonner ce qu'il possède, et pratiquer la perfection qui est propre aux vierges, cependant il parvient à la vie éternelle par l'accomplissement des commandements de Dieu. — S. JÉR. Les sept corbeilles sont les sept Eglises (2); les quatre mille personnes représentent l'année du Nouveau Testament partagée en quatre saisons. C'est par un dessein particulier que cette multitude est composée de quatre mille personnes, car ce nombre seul indique qu'ils étaient nourris de la doctrine des Évangiles. — THÉOPHYL. Ou bien encore, ces quatre mille personnes figurent ceux qui sont parfaits dans les quatre vertus; et qui, mangeant en proportion de leur force, laissent peu de la nourriture qui leur est servie. Dans ce second miracle, les Apôtres remportent sept corbeilles des morceaux qui restèrent; dans le premier où Notre-Seigneur multiplia miraculeusement cinq pains, ils en remportèrent

(1) Il est plus vrai de dire que Notre-Seigneur demandant en général à ses disciples s'ils avaient quelque chose à manger, ils lui offrirent un morceau de poisson rôti. (*Luc.*, xxiv, 42.)

(2) Allusion à ces paroles de l'Apocalypse : « Jean aux sept Eglises. » (i, 4.)

clesiæ suæ vitæ cibaria distribui. HIER. *Pisciculi benedicti* libri sunt Novi Testamenti, quoniam piscis assi partem Dominus resurgens postulat : vel in pisciculis sanctos accipimus, quorum scriptura Novi Testamenti fidem, vitam et passiones continet; qui turbulentis hujus seculi fluctibus erepti, refectionem nobis internam exemplo suo præbuerunt. BED. Quod autem turbis saturatis supererat apostoli tollunt; quia altiora perfectionis præcepta quæ turba nequit attingere, ad illos pertinent qui generalem populi Dei conversationem transcendunt : et tamen turba saturata esse memoratur;

quia etsi sua relinquere nequeant, neque explere quod de virginibus dicitur, tamen audiendo mandata legis Dei ad vitam perveniunt æternam. HIER. Septem autem sportæ sunt septem ecclesiæ; quatuor millia, annus est Novi Testamenti, cum quatuor temporibus. Bene etiam quatuor millia sunt, ut in ipso numero docerent evangelicis se pastos esse cibariis. THEOPHYL. Vel quatuor millia sunt, id est, quatuor virtutibus perfecti; et propter hoc veluti fortiores plura comedentes, pauciora reliquerunt : in isto enim miraculo, septem sportæ remanent, in miraculo autem quinque panum

donze corbeilles, parce que la foule était composée de cinq mille personnes qui figuraient ceux qui sont esclaves de leurs sens, et c'est pour cela qu'ils mangèrent beaucoup moins, et qu'il resta une si grande quantité de morceaux.

ŷ. 10-21. *Montant aussitôt dans une barque avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha. Alors les pharisiens étant venus, commencèrent à disputer avec lui, lui demandant un prodige. Mais Jésus, poussant un profond soupir, dit : Pourquoi cette génération demande-t-elle un prodige? En vérité, je vous le dis, il ne sera point donné de prodige à cette génération. Et les laissant, il monta de nouveau dans la barque et passa de l'autre côté de la mer. Or les disciples avaient oublié de prendre des pains et n'avaient qu'un seul pain avec eux dans la barque. Et il leur donna ce commandement : Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et du levain d'Hérode. Sur quoi, s'entretenant entre eux, ils disaient : Nous n'avons point de pain. Jésus s'en aperçut et leur dit : Pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée que vous n'avez point de pain? N'avez-vous donc encore ni sens ni intelligence? Votre cœur est-il encore aveuglé? Avez-vous des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre? Et ne vous souvenez-vous point, quand je rompis les cinq pains entre les cinq mille hommes, combien vous avez remporté de corbeilles pleines de morceaux? Douze, lui dirent-ils. Et quand je rompis les sept pains pour les quatre mille hommes, combien vous avez remporté de paniers pleins de morceaux? Sept, lui dirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, ne comprenez-vous pas encore?*

THÉOPHYL. Après ce second miracle de la multiplication des pains, Notre-Seigneur Jésus-Christ se retire dans un autre endroit, dans la crainte qu'à la suite de ce miracle, le peuple ne se saisît de sa personne pour le faire roi : « Et montant aussitôt dans une barque avec

duodecim cophini; quia quinque millia erant (id est, quinque sensibus servientes), et propter hoc non potuerunt comedere, sed paucis contenti fuerunt: unde multæ superabundabant reliquæ fragmentorum.

Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha. Et exierunt Pharisei, et cœperunt conquirere cum eo, quærentes ab illo signum de cœlo tentantes eum. Et ingemiscens spiritu ait: Quid generatio ista signum quærit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum. Et dimittens eos, ascendit iterum navim, et abiit trans fretum. Et oblitum sunt panem sumere, et nisi unum panem non habebant secum in navi. Et præcipiebat eis, dicens: Videte et cavete a fermento pharisæorum, et fermento Herodis. Et cogi-

tabant ad alterutrum, dicentes, quia panes non habemus. Quo cognito, ait illis Jesus: Quid cogitalis quia panes non habetis? Nondum cognoscitis nec intelligitis? Adhuc cœcaturum habetis cor vestrum? Oculos habentes, non videtis, et aures habentes, non auditis? Nec recordamini quando quinque panes fregi in quinque millia, quot cophinos fragmentorum plenos sustulistis? Dicunt ei: Duodecim. Quando et septem panes in quatuor millia, quot sportas fragmentorum tulistis? Et dicunt ei: Septem. Et dicebat eis: Quomodo nondum intelligitis?

THÉOPHYL. Postquam Dominus operatus est miraculum panum, statim in alium secedit locum, ne propter miraculum, ipsum turbæ caperent, ut facerent regem: unde dicitur: « Et statim ascendens navim cum discipulis suis,

ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha (1*). » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, xx, 51.) On lit dans saint Matthieu, qu'il vint sur les confins de Magedan, mais nul doute que ce ne soit le même lieu sous un nom différent, car la plupart des manuscrits de l'Évangile selon saint Marc portent le nom de Magedan.

« Et les pharisiens l'étant venu trouver, commencèrent à disputer avec lui, lui demandant pour le tenter, un signe du ciel. » — BÈDE. Les pharisiens lui demandent un signe du ciel, c'est-à-dire, que puisqu'il a nourri avec quelques pains plusieurs milliers de personnes, il renouvelle dans les derniers temps le miracle de Moïse, en nourrissant le peuple avec la manne qu'il ferait tomber du ciel et qui couvrirait toute l'étendue de la contrée. C'est cette demande qu'ils lui font aussi dans l'Évangile selon saint Jean, lorsqu'ils lui disent : « Quel miracle faites-vous, pour que le voyant, nous croyions en vous? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit (2). Il leur a donné à manger le pain du ciel. » — THÉOPHYL. Ou bien le miracle qu'ils lui demandent du ciel, c'est qu'il arrête le cours du soleil et de la lune, qu'il fasse tomber de la grêle et change l'état de l'atmosphère, car ils ne croyaient pas qu'il pût opérer un prodige de ce genre, et ils pensaient qu'il ne pouvait faire de miracles que sur la terre et encore à l'aide de Bézébub.

BÈDE. Nous avons vu précédemment le Sauveur rendre grâces à Dieu avant de nourrir cette multitude qui croyait en lui; ici cette

(1*) Dalmanutha était un petit pays des bords de la mer de Galilée près de Magedan, et peut-être dans son territoire (Cf. *Marc.*, viii, 10; *Matth.*, xv, 39.) Les opinions sont partagées sur la situation de Dalmanutha; les uns surtout parmi les anciens le cherchent au nord de la mer, d'autres le placent au bord sud-est. La plupart des modernes inclinent pour les environs de Magdala non loin de Tibériade, au sud ou au nord. D'Allioli pense que c'était le nom du district auquel appartenait Magedan et Gérasa.

(2) *Exod.*, vi, 15; *Ps.* LXXVII, 24; *Ps.* civ, 40; *Sap.*, xvi, 20.

venit in partes Dalmanutha. » AUG. (*de Con. Evang.*, 22, cap. 51.) In Matthæo autem legitur, quod venit in fines Magedam : non autem dubitandum est eundem locum esse sub utroque nomine : nam plerique codices non habent (etiam secundum Marcum), nisi *Magedam*.

Sequitur : « Et exierunt Pharisei, et cœperunt conquirere eum eo, quærentes ab illo signum de cœlo, tentantes eum. » BÈDE. Pharisei siquidem signum quærent de cœlo; ut qui multa hominum millia secundo de paucis panibus saturavit. nunc in exemplo Moysi manna cœlitis misso et per omnia passim disperso po-

pulum omnem in ultimo tempore reficiat : quod in Evangelio Joannis quærent dicentes (*cap.* 6) : « Quod signum facis ut videamus et credamus tibi? Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est : Panem de cœlo dedit eis manducare. » THÉOPH. Vel quærent signum de cœlo, scilicet ut solem et lunam sisteret, grandinem plueret, et aerem immutaret : credebant enim quod de cœlo signa facere non poterat, sed quod in *Beelzebub* solum poterat facere signum in terra.

BÈDE. Sicut autem turbam supra erudentem refecturus gratias agebat, ita

demande insensée des pharisiens lui arrache un profond soupir. C'est qu'en effet, il a pris sur lui les sentiments de notre nature, et qu'il s'attriste des erreurs des hommes, comme il se réjouit de leur salut : « Et poussant un profond soupir, il dit : Pourquoi cette génération demande-t-elle un prodige? en vérité, je vous le dis, s'il sera donné un prodige à cette génération, » c'est-à-dire, il ne lui en sera point donné, comme dans ces paroles du Roi-prophète : « Je l'ai juré une fois par ma sainteté, si je mens à David, » (*Ps. LXXXVIII*), c'est-à-dire, je ne lui mentirai pas. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*) Saint Marc ne prête pas à Notre-Seigneur la même réponse que saint Matthieu. d'après lequel il leur déclare qu'ils n'auront point d'autre prodige que celui de Jonas, tandis qu'ici il leur répond qu'il ne leur en sera donné aucun, c'est-à-dire, il ne leur en sera point donné comme ils en demandaient, et cette explication fait disparaître toute difficulté; saint Marc a tout simplement omis de parler du miracle de Jonas, dont saint Matthieu a fait mention.

THEOPHYL. Notre-Seigneur ne se rend pas à leur demande, parce que le temps des prodiges qui auront lieu dans le ciel sera tout autre, ce sera le temps du second avènement où les vertus des cieux seront ébranlées, et où la lune ne donnera plus sa lumière (*Matth.*, xxiv, 29), tandis que le premier avènement ne doit point être accompagné de prodiges semblables, car tout y est plein de mansuétude. — BÈDE. D'ailleurs, cette génération qui venait tenter le Seigneur, ne méritait pas d'obtenir ce prodige du ciel, et le Sauveur le réservait à la génération qui cherche le Seigneur (*Ps. xxiii*, 6), c'est-à-dire, à ses apôtres, qu'il rendit témoins de son ascension au plus haut des cieux.

« Et les laissant, il remonta dans la barque, et passa de l'autre côté

nunc ob stultam Phariseorum petitionem gemit; quia humanæ naturæ circumferens affectus, sicut de hominum salute lætatur, ita super eorum dolet erroribus: unde sequitur: « Et ingemiscens spiritu ait: Quid generatio ista signum quærit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum, » id est, non dabitur; juxta illud in Psalmo (88): « Semel juravi in sancto meo, si David mentiar, » id est, non mentiar David. AUG. (*de Cons. Evang., ut sup.*) Non autem moveat quod Marcus non dicit responsum esse quærentibus signum de cælo idem quod Matthæus de Jona, sed ait Dominum respondisse: « Signum non dabitur ei: » intelligendum est

enim quale petebant, hoc est, « de cælo: » prætermisit autem dicere de Jona quod Matthæus commemoravit.

THEOPHYLACT. Ideo autem eos Dominus non exaudivit quia aliud est tempus signorum cælestium; scilicet tempus adventus secundi, cum virtutes cælorum commovebuntur, et luna non dabit lumen suum. Tempore autem primi adventus non fiunt talia, sed omnia mansuetudine plena. BÈDE. Non etiam dandum erat cæleste signum generationi tentantium Dominum: cæterum generationi quærentium Dominum signum de cælo ostendit, quando cernentibus apostolis ascendit in cælum.

Sequitur: « Et dimittens eos, ascen-

de la mer. » — THÉOPHYL. Il abandonne les pharisiens comme incapables d'être ramenés au bien; il faut insister en effet tant qu'il y a espoir de retour, mais quand le mal est irrémédiable, il n'y a plus qu'à se retirer.

« Or, les disciples oublièrent de prendre des pains, et ils n'avaient qu'un seul pain avec eux. » — BÈDE. Mais comment peut-il se faire qu'ils n'avaient pas de pain, eux qui montèrent dans la barque aussitôt après en avoir rempli sept corbeilles. Il faut nous en tenir à la sainte Ecriture, qui atteste qu'ils oublièrent de prendre des pains avec eux (*Matth.*, xvi); preuve du peu de soin que les Apôtres prenaient en général de leur corps, puisque le zèle avec lequel ils suivent le Seigneur, ne laisse dans leur âme aucune place aux préoccupations du besoin le plus légitime, celui de la nourriture.

THÉOPHYL. C'est du reste par suite d'un dessein providentiel qu'ils oublièrent de prendre des pains avec eux. Jésus voulait que le reproche qu'il leur ferait, les rendit meilleurs, et les fit parvenir à une connaissance plus exacte de sa divine puissance : « Et Jésus leur donna cet avertissement : Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et du levain d'Hérode. — S. CHRYS. Saint Matthieu dit : « Du levain des pharisiens et des sadducéens » (chap. xvi); saint Marc : « Du levain des pharisiens et d'Hérode ; » saint Luc : « Du levain des pharisiens seulement. » (chap. xii.) Ces trois Evangélistes ont donc fait une mention expresse des pharisiens, comme étant les premiers dont il fallait se garder; saint Matthieu et saint Marc se sont partagé ceux qui avaient un rôle secondaire, et saint Marc ajoute : « Du levain d'Hérode, » saint Matthieu ayant laissé à saint Marc de compléter son récit en parlant des hérوديens. Par cet avertissement, le Sauveur dé-

dit iterum navim et abiit trans fretum. » THEOPH. Dimittit quidem Dominus Phariseos quasi incorrectos : nam ubi spes est correctionis, ibi morandum est : ubi vero malum incorrigibile est, inde recedendum.

Sequitur : « Et obliti sunt panem sumere, et nisi unum panem non habebant, » etc. BEDA. Quærit autem aliquis : Quomodo panes non habebant qui statim impletis septem sportis, ascenderunt in naviculam ? Sed Scriptura testatur, quod obliti sunt eos secum tollere. (*Matth.* 16.) Quod indicium est quam modicam carnis curam haberent in reliquis, quibus ipsa reficiendi corporis necessitatis intentione dominici comitatus mente excesserat.

THEOPH. Dispensative etiam panes sumere discipuli sunt obliti, ut reprehensio a Christo, fierent meliores, et ad virtutis Christi notitiam pervenirent : sequitur enim : « Et præcipiebat dicens : Videte et cavete a fermento Phariseorum et fermento Herodis. » CHRYS. Matthæus dicit (*cap.* 16) : « A fermento Phariseorum et Sadduceorum, » Marcus vero : « Phariseorum et Herodis ; » Lucas vero (*cap.* 12) : « Phariseorum » solum : tres ergo illi evangelistæ Phariseos nominaverunt, quasi principales ; Matthæus vero et Marcus sibi secundarios diviserunt : congrue autem Marcus posuit *Herodis*, quasi relictis a Matthæo Herodianis in supplementum narrationis ipsius. Hoc autem dicens, paulatim inducit discipu-

couvre peu à peu à ses disciples le sens et le but de cette recommandation. — THÉOPHYL. Le levain des pharisiens et des hérوديens, c'est leur doctrine remplie d'un venin corrupteur et mortel, et toute pleine d'une malice invétérée; car il y avait des docteurs hérوديens qui prétendaient qu'Hérode était le Christ. — BÈDE. Ou bien le levain des pharisiens consiste à préférer les traditions humaines aux préceptes de la loi divine, à exalter la loi en paroles, et à la combattre par ses actions, à tenter le Seigneur et à refuser toute croyance à sa doctrine comme à ses œuvres. Le levain d'Hérode, c'est l'adultère, l'homicide, le serment téméraire, l'hypocrisie en matière de religion, la haine de Jésus-Christ et de son saint précurseur.

THÉOPHYL. Mais les disciples crurent que le Seigneur leur parlait du levain ordinaire : « Et ils s'entretenaient entre eux en disant : Nous n'avons pas de pains. » En tenant ce langage, ils montraient qu'ils ne comprenaient pas la puissance de Jésus-Christ qui peut tirer des pains du néant, aussi le Sauveur leur en fait-il un reproche : « Ce qu'ayant connu, Jésus leur dit : Pourquoi vous entretenez-vous de ce que vous n'avez point de pains? » — BÈDE. L'occasion qui a donné lieu à cette recommandation : Gardez-vous du levain des pharisiens et des hérوديens, nous donne en même temps l'explication allégorique des cinq pains et des sept pains multipliés par le Sauveur, ce qu'il rappelle en leur disant : « Ne vous souvenez-vous pas quand je rompis les cinq pains entre les cinq mille hommes, » etc. En effet, si le levain dont il vient de parler signifie les mauvaises traditions, pourquoi ces pains qui servirent à la nourriture du peuple de Dieu, ne seraient-ils pas la figure de la véritable doctrine ?

los ad sensum et finem. THEOPH. *Fermentum Phariseorum et Herodianorum* vocat doctrinarum quasi damnosam et corruptivam, et malitia veteri plenam : *Herodiani* enim doctores erant qui Herodem *Christum* esse dicebant. BED. Vel *fermentum Phariseorum* est decreta legis divinæ traditionibus hominum postponere ; legem verbis prædicare et factis impugnare ; Dominum tentare, ac doctrinæ ejus aut operibus non credere. *Fermentum* autem *Herodis* est adulterium, homicidium, temeritas jurandi, simulatio religionis, et odium in Christum et præcursorem ejus.

THEOPH. Ipsi autem discipuli de fermento panum dixisse Dominum putaverunt : unde sequitur : « Et cogita-

bant ad alterutrum dicentes, quia panes non habemus. » Hoc autem dicebant quasi non intelligentes Christi virtutem, quod poterat panes facere ex non ente : unde Dominus eos reprehendit : sequitur enim : « Quo cognito, Jesus ait illis : Quid cogitatis quia panes non habetis ? » BEDA. Per occasionem autem præcepti quod Salvator jusserat dicens : « Cavete a fermento Phariseorum et fermento Herodis, » docet eos quid significant quinque panes, et septem, de quibus subdit : « Nec recordamini quando quinque panes fregi, » etc. Si enim fermentum prædictum traditiones per-versas significaret, quare non cibi quibus nutritus est populus Dei, veram doctrinam significant ?

ÿ: 22-26. — *Ils arrivèrent à Bethsaïde, et on lui amena un aveugle qu'on le pria de toucher. Or, prenant la main de l'aveugle, Jésus le conduisit hors du bourg, lui mit de sa salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme, regardant, lui dit : je vois des hommes qui marchent, semblables à des arbres. Jésus mit de nouveau les mains sur ses yeux, et il commença à voir, et il fut si bien guéri qu'il voyait distinctement toutes choses. Alors il le renvoya dans sa maison en disant : Allez en votre maison, et si vous entrez dans le bourg, ne parlez de ceci à personne.*

LA GLOSE (1). Le miracle de la multiplication des pains est suivie de la guérison de l'aveugle : « Lorsqu'ils furent arrivés à Bethsaïde, on lui amena un aveugle, qu'on le pria de toucher. » BEDE. — Ceux qui lui firent cette prière savaient que le toucher du Seigneur est aussi puissant pour rendre la vue à un aveugle, que pour guérir un lépreux.

« Et prenant la main de l'aveugle, il le conduisit hors du bourg. » — THÉOPHYL. La ville de Bethsaïde était, il paraît, infectée d'incrédulité au premier chef, ce qui lui attira ces reproches du Seigneur : « Malheur à toi, Bethsaïde ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi, avaient été faits dans Tyr et Sidon, elles auraient fait pénitence, » etc. (*Matth. xi*). Il fait donc sortir de ce bourg cet aveugle qu'on y avait fait entrer, car la foi de ceux qui l'avaient amené, n'était pas véritable.

« Il lui mit de sa salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. » — S. CHRYS. Jésus lui met de la salive sur les yeux, et lui impose les mains ; il veut ainsi montrer que c'est le Verbe divin joint à l'action extérieure qui

(1) On ne trouve point cette citation dans la Glose actuelle.

Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret; et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum, et expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si aliquid videret. Et aspiciens ait: Video homines velut arbores ambulantes. Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus, et cepit videre; et restitutus est, ita ut clare videret omnia. Et misit illum in domum suam, dicens: Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris.

GLOSSA. Post refectionem turbarum Evangelista de illuminatione cæci subjungit, dicens: « Et veniunt Bethsaida, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret. » BED. Scientes quia

tactus Domini sicut leprosum mundare, ita cæcum illuminare valeret.

Sequitur: « Et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum. » THEOPH. Videtur namque Bethsaida multa infidelitate fuisse infecta: unde Dominus exprobrat ei: « Væ tibi, Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone, » etc. (*Matth. 11.*) In hac ergo adductum cæcum extra vicum eduxit, non enim erat vera adducuntium fides.

Sequitur: « Et expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si aliquid videret. » CHRYS. Sicut quidem, et manus imponit cæco; volens ostendere quod verbum divinum opera-

opère le miracle; car la main est le signe de l'action, et la salive le symbole de la parole qui sort de la bouche. Il demande à cet homme s'il voyait quelque chose (ce qu'il n'a jamais fait pour les autres guérisons), et il nous apprend ainsi que c'est la foi imparfaite de l'aveugle et de ceux qui l'ont amené, qui est cause que ses yeux ne sont pas tout à fait ouverts : « Et regardant, il dit : Je vois les hommes qui marchent semblables à des arbres. » Il était encore dans les ténèbres de l'incrédulité, et c'est pour cela que de son aveu, il ne voyait les hommes que d'une manière confuse. — BÈDE. Il aperçoit bien les formes vagues des corps qui se détachent sur les ombres, mais sa vue encore trouble ne peut en saisir les traits et les contours. C'est ainsi que dans le lointain, ou dans l'obscurité de la nuit, les massifs d'arbres apparaissent d'une manière indéterminée, de manière qu'on ne peut distinguer facilement si ce sont des arbres ou des hommes.— THÉOPH. Jésus n'accorde pas aussitôt à sa foi une guérison complète; il ne recouvre la vue qu'en partie, parce que sa foi était encore imparfaite; car le Sauveur mesure la guérison sur le degré de la foi.— S. CHRYS. (1). Mais de ce premier degré de guérison, le Sauveur le conduit à une foi parfaite, qui lui obtient l'usage complet de ses yeux : « Jésus lui mit de nouveau les mains sur les yeux, et il commença à voir, et il fut guéri, de sorte qu'il voyait clairement toutes choses. »

« Et il le renvoya dans sa maison, en disant : Allez dans votre maison, et si vous entrez dans le bourg, ne parlez de ceci à personne. » — THÉOPH. Il lui fait cette défense, à cause de l'incrédulité des habitants de Bethsaïde dont nous avons déjà parlé, il ne voulait pas

(1) Ou plutôt Victor d'Anlioche, on trouve dans Théophylacte quelque chose de semblable.

tioni adjunctum hæc mirabilia perficit; manus enim operationis est ostensiva; sputum vero, sermonis ex ore prolati. Interrogat autem si aliquid videret (quod in aliis sanatis non fecit), significans propter imperfectam adducentium fidem ac ipsius cæci, oculos ejus non esse omnino apertos : unde sequitur : « Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes : » quia enim in infidelitate adhuc detinebatur, obscure se videre homines declarabat. BED. Formas quidem corporum inter umbras aspiciens, sed nulla membrorum lineamenta visu adhuc caligante discernere valet; quales condensæ arbores a longe aspectantibus vel in luce nocturna solent apparere, ita ut non facile « arbor an

homo sit, » possit dignosci. THEOPHYL. Ideo autem non statim eum per fidem fecit videre, sed in parte, quia non perfectam fidem habebat. Nam secundum fidem datur medela. CHRYS. Deducit autem eum ab initio sensus reddidit in fidei apprehensionem; et sic fecit eum perfecte videre : unde sequitur : « Deinde iterum imposuit manus super oculo ejus, et cœpit videre. » Et postea subjungit : « et restitutus est, ita ut videret clare omnia, » sensu scilicet et intellectu perfecte curatus.

Sequitur : « Et misit eum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris. » THÉOPH. Hæc quidem præcepit ei, quia infideles erant, ut dictum est; ne

exposer cet homme à voir sa foi attaquée, ni les habitants de cette ville à devenir plus coupables par une incrédulité plus obstinée. — BÈDE. Il apprend aussi par là à ses disciples à ne point se servir des actions éclatantes qu'ils peuvent faire pour rechercher l'estime et la faveur des hommes.

S. JÉR. Dans le sens allégorique, Bethsaïde veut dire *la maison de la vallée*, c'est-à-dire le monde, qui est vraiment une vallée de larmes. On amène au Sauveur un aveugle, c'est-à-dire un homme qui ne voit pas ce qu'il a été, ce qu'il est, et ce qu'il sera. On le prie de toucher cet homme; et quel est celui que le Seigneur touche, si ce n'est celui dont le cœur est brisé par la componction? — BÈDE. En effet, le Seigneur nous touche lorsqu'il répand la lumière dans notre âme par le souffle de son Esprit, et qu'il nous excite à reconnaître notre propre faiblesse et à nous livrer avec zèle à la pratique des bonnes œuvres. Il prend la main de l'aveugle, pour lui donner la force de mener à bonne fin les œuvres qu'il doit entreprendre. — S. JÉR. Il le conduit hors du bourg, c'est-à-dire de la cité, et il lui met de la salive sur les yeux pour qu'il voie la volonté de Dieu par le souffle de l'Esprit saint. Après lui avoir imposé les mains, il lui demande s'il voit, parce que c'est comme au travers des œuvres de Dieu qu'on voit sa majesté. — BÈDE. Une autre raison pour laquelle le Sauveur lui met de la salive sur les yeux, et lui impose les mains pour lui rendre l'usage de la vue, c'était de montrer qu'il a dissipé l'aveuglement du genre humain par ses dons invisibles, et par le mystère de son incarnation. La salive qui vient de la tête de l'homme, signifie la grâce de l'Esprit saint. Notre-Seigneur pouvait guérir cet homme d'une seule parole, cependant il ne lui rend la vue que graduellement, pour nous montrer combien grand était l'aveuglement de la nature humaine qui ne peut

forte ab eis in anima læderetur, et ipsi non credentes gravius crimen incurrant. BEDA. Vel exemplum suis tribuit, ne de his quæ faciunt mirandis favorem vulgi requirant.

HIER. Mystice autem Bethsaida *domus vallis* interpretatur, id est, mundus qui est vallis lacrymarum. Adducunt autem ad Dominum cæcum, id est, qui non videt quid fuit, quid est et quid erit. Rogant illum ut eum tangeret; quis enim est qui tangitur, nisi qui compungitur? BEDA. Tangit enim nos Dominus eum mentem afflatu sui Spiritus illustrat, atque agnitionem nos propriæ infirmitatis studiumque bonæ actionis ac-

cendit. Apprehendit manum cæci, ut eum ad executionem bonæ operationis confortaret. HIER. Et ducit eum extra vicum, id est, civitatem, et expuens in oculos ejus ut videat voluntatem Domini per flatum Spiritus sancti. Impositis autem manibus, interrogat eum si videret, quia per opera Domini videtur majestas ejus. BEDA. Vel expuens in oculos cæci imposuit manus suas ut videat; quia cæcitate humani generis, et per invisibilia dona, et per sacramenta assumptæ humanitatis extersit. Sputum enim quod de capite hominis procedit, gratiam Spiritus sancti designat. Sed quem uno verbo totum simul curare poterat pau-

rouvrir les yeux à la lumière qu'avec peine et comme par degrés, et aussi pour nous apprendre la marche de sa grâce qui nous prête son secours pour franchir les différents degrés de perfection. Or, tout homme qui a été si longtemps enseveli dans une si profonde obscurité qu'il ne pouvait plus discerner le bien du mal, aperçoit les hommes qui marchent comme des arbres, parce qu'il voit sans la lumière du discernement les actions de la multitude qui l'entoure. — S. JÉR. Ou bien encore, il voit les hommes comme des arbres, parce qu'il les considère comme lui étant supérieurs. Jésus lui met de nouveau les mains sur les yeux pour rendre à sa vue toute sa netteté, c'est-à-dire pour lui faire voir les choses invisibles comme à travers les choses visibles, et pour que les yeux de son cœur purifié puissent contempler ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu, la clarté brillante d'une âme purifiée de la rouille du péché. Notre-Seigneur le renvoie dans sa maison, c'est-à-dire dans son cœur, afin qu'il pût voir en lui ce qu'il n'y avait jamais vu, car l'homme qui désespère de son salut regarde comme absolument impossible ce qui paraît on ne peut plus facile à l'âme que la grâce inonde de ses lumières. — THÉOPHYL. Ou bien encore, après l'avoir guéri, le Sauveur le renvoie dans sa maison, c'est-à-dire dans le ciel, car le ciel où il y a plusieurs demeures (*Jean*, XIV, 2) est la maison de chacun de nous. — S. JÉR. « Jésus lui dit : Et si vous entrez dans le bourg, ne parlez de ceci à personne, » c'est-à-dire ne cessez de raconter à ceux avec qui vous vivez votre aveuglement passé, mais ne parlez jamais de vos vertus.

ÿ. 27-33. — *De là Jésus se rendit, avec ses disciples, dans les villages qui entourent Césarée de Philippe, et en chemin il leur adressa cette question : Qui dit-on que je suis : Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-*

latim curat, ut magnitudinem humanæ cæcitatæ ostendat, quæ vix et quasi per gradus ad lucem redeat; et gratiam suam nobis indicat, per quam singula perfectionis incrementa adjuvat. Quisquis autem ita longi temporis obscuritate depressus est, ut inter bonum et malum discernere nesciat, quasi ambulantes homines instar arborum cernit; quia facta multitudinis absque luce discretionis videt. HIER. Vel videt homines velut arbores, quia homines existimat se superiores. Iterum autem manus posuit super oculos ejus, ut videret clare omnia; id est, per opera visibilia, invisibilia intelligeret; et quæ oculus non vidit, et clarum animæ suæ statum (post rubiginem peccati) mundi

cordis oculo contempletur. Misit eum in domum suam, id est, in cor suum, ut videret in se quod ante non vidit: non enim putat homo desperans de salute omnino posse, quod illuminatus facile potest perficere. THEOPH. Vel postquam sanavit, mittit in domum: nam domus uniuscujusque nostrum cælum est, et mansiones quæ sunt in eo. HIER. Dicit autem ei: « Etsi in vicum introieris, nemini dixeris; » id est, vicinis cæcitatem tuam semper enarra, non virtutem.

Et ingressus est Jesus et discipuli ejus castella Cæsareæ Philippi; et in via interrogabat discipulos suos, dicens eis: Quem me dicunt esse homines? Qui responderunt illi, dicentes: Alii Joannem Baptistam, alii Eliam, alii vero

Baptiste, d'autres Elie, d'autres un des prophètes. Alors il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis? Pierre, prenant la parole, lui dit : Vous êtes le Christ : Et il leur défendit avec menace de le dire à personne. En même temps il commença à leur enseigner qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, qu'il fût rejeté par les anciens, par les princes des prêtres et par les scribes, qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât trois jours après, et il leur parlait ouvertement. Alors Pierre, le prenant à part, commença à le reprendre. Mais Jésus, se retournant et regardant ses disciples, gourmanda Pierre, disant : Retire-toi de moi, Satan, parce que tu n'as point le goût des choses de Dieu, mais des choses des hommes.

THÉOPHYL. Après avoir conduit ses disciples loin de la foule, Notre-Seigneur leur demande ce qu'ils pensent de lui, afin qu'ils puissent répondre la vérité sans aucune crainte des Juifs : « Et Jésus étant entré avec ses disciples dans les villages qui sont aux environs de Césarée de Philippe. » — BÈDE. Ce Philippe fut le frère d'Hérode, et nous en avons parlé plus haut; c'est lui qui en l'honneur de Tibère César appela Césarée de Philippe, la ville qui porte aujourd'hui le nom de Paneas.

« Et en chemin il leur adressa cette question : Qui dit-on que je suis? » — S. CHRYS. Il les interroge, bien qu'il sût ce qu'ils pensaient, parce qu'il était juste que ses disciples lui rendissent un plus glorieux témoignage que la foule. — BÈDE. C'est pour cela qu'il leur demande d'abord ce que les hommes pensent de lui pour éprouver leur foi, et afin qu'elle ne repose point sur les fausses opinions du peuple.

« Ils répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres un des prophètes. » — THÉOPHYL. Plusieurs croyaient en effet, à l'exemple d'Hérode, que Jean était ressuscité des

quasi unum de prophetis. Tunc dicit illis : Vos vero quem me esse dicitis? Respondens Petrus ait ei : Tu es Christus. Et comminatus est eis, ne cui dicerent de illo. Et cepit docere eos, quoniam oportet Filium hominis pati multa, et reprobari a senioribus, et a summis Sacerdotibus et Scribis occidi, et post tres dies resurgere, et palam verbum loquebatur. Et apprehendens eum Petrus cepit increpare eum : Domine, propitius esto tibi; nam hoc non erit. Qui conversus et videns discipulos suos, comminatus est Petro, dicens : Vade retro me, Satana, quoniam non sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum.

THEOPHYL. Postquam eduxit longe a Judæis discipulos suos, tunc de seipso interrogat, ut non timentes Judæos respondeant veritatem : unde dicitur : « Et ingressus est Jesus et discipuli ejus castella Cæsareæ Philippi. » BÈDE. Philip-

pus iste fuit frater Herodis, de quo supra diximus, qui in honorem Tiberii Cæsaris Cæsaream Philippi, quæ nunc *Panæas* dicitur, appellavit.

Sequitur : « Et in via interrogabat discipulos dicens eis : Quem me dicunt esse homines? » CHRYS. Sciens quidem interrogat, quia decebat ut discipuli quandoque eum melius laudarent quam turbæ. BÈDE. Unde primum hominum sententiam interrogat, discipulorum fidem exploraturus, ne illorum confessio vulgi videretur opinione firmata.

Sequitur : « Qui responderunt illi dicentes : Alii Joannem Baptistam, alii Eliam, alii vero quasi unum de prophetis. » THEOPHYLACT. Multi namque putabant quod Joannes a mortuis resurrexisset (sicut et Herodes credebat), et

morts et qu'il avait opéré des miracles après sa résurrection. Mais après qu'il leur a demandé les différentes opinions des hommes à son sujet, il les interroge sur ce qu'ils pensent eux-mêmes de lui : « Alors il leur dit : Pour vous, qui dites-vous que je suis? »

S. CHRYS. (*hom. 55 sur S. Matth.*) La manière même dont il les interroge élève leur esprit dans une sphère plus haute et les dispose à se faire de sa personne une idée plus grande et plus juste que celle de la foule. Mais écoutons ce que répond à cette question faite à tous le chef des Apôtres, celui qui était comme leur bouche et leur oracle : « Pierre, prenant la parole, lui dit : Vous êtes le Christ. » THÉOPHYL. Il confesse qu'il est le Christ prédit par les prophètes; mais saint Marc passe sous silence la réponse que lui fit le Sauveur, et comment il le proclama bienheureux; il craignit peut-être de paraître agir en cela par complaisance pour Pierre qui était son maître, tandis que saint Matthieu, au contraire, raconte cette circonstance dans toute son étendue. — ORIG. (*Traité I sur S. Matth.*) Peut-être encore saint Marc et saint Luc ont-ils passé sous silence la réponse que fit le Sauveur à la confession de saint Pierre, parce qu'à ces paroles : « Vous êtes le Christ » ils n'ont pas ajouté comme saint Matthieu : « Le Fils du Dieu vivant. »

« Et il leur défendit avec menace de le dire à personne. » — THÉOPHYL. Il voulait pour le moment cacher sa gloire, pour ne pas exposer un grand nombre au scandale de sa passion et à un châtiement plus-sévère. — S. CHRYS. (1) Ou bien encore, il voulait attendre que le scandale de sa croix fût passé pour établir dans leur cœur une

(1) Cette citation et la suivante sont tirées tout à la fois de l'homélie 55 sur S. Matth., de Victor d'Antioche et de Bède.

post resurrectionem suam miracula perpetrasset. Postquam vero ab eis sciscitatus est aliorum suspicionem, ipsos interrogat quid de hoc in eorum mente consistat : unde sequitur : « Tunc dicit illis : Vos vero quem me esse dicitis? »

CHRYS. (*Hom. 55, in Matth.*) Ex ipso autem interrogationis modo, in majorem eos reducit sensum ad majus aliquid aestimandum de eo, ne enim turbis conveniant. Quid vero vertex discipulorum, os apostolorum interrogatis omnibus responderit, manifestatur cum subditur : « Respondens Petrus ait ei : Tu es Christus. » THEOPHYLACT. Confitetur quidem illum esse Christum a prophetis denuntiatum : sed quid ad confessionem Petri responderit Dominus, et qualiter ipsum

beatificaverit, Marcus Evangelista pertransit, ne hujusmodi narrando Petro suo magistro gratiam præstare videretur; Matthæus autem hoc plane pertractat. ORIG. (*sup. Matth., tract. 1.*) Vel quia Marcus et Lucas scripserunt Petrum respondentem : « Tu es Christus, » non adjicientes quod positum est in Matthæo : « Filius Dei vivi, » propterea non scripserunt ad confessionem relatum beatitudinem.

Sequitur : « Et comminatus est illis ne cui dicerent, » etc. THEOPHYLACT. Volebat enim interim suam gloriam occultare, ne multi scandalizarentur de eo, et pœnam mererentur majorem. CHRYS. Vel ut scandalo crucis completo puram infigat fidem in montem eorum : prius

foi pure et entière à sa divinité ; aussi n'est-ce qu'après sa passion et immédiatement avant son ascension qu'il leur dit : « Allez, enseignez toutes les nations. » — THÉOPHYL. Après avoir reçu la profession de foi de ses disciples, qui le reconnaissent comme vrai Dieu, le Sauveur leur révèle le mystère de sa croix : « En même temps, il commença à leur enseigner qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, etc. » Il leur parle ouvertement des souffrances qu'il doit endurer ; mais les Apôtres ne comprenaient pas encore la suite des desseins de Dieu, l'idée de la résurrection ne pouvait encore entrer dans leur esprit, et ils croyaient que le mieux pour leur divin Maître était d'échapper à toute souffrance. — S. CHRYS. Et cependant il leur faisait cette prédiction pour leur apprendre qu'après sa mort sur la croix et sa résurrection, ils devraient lui rendre témoignage par leur prédication. Or, Pierre, toujours bouillant de zèle, est le seul parmi tous les disciples qui ose ici discuter avec son maître : « Et Pierre, le prenant à part, commença à le reprendre : A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera pas (1). » — BÈDE. Pierre parlait ainsi par un vif sentiment d'affection et le désir d'éviter la souffrance au Sauveur. Non, cela ne peut être, lui dit-il, et mes oreilles ne peuvent admettre que le Fils de Dieu doive être mis à mort.

S. CHRYS (*hom. 55 sur S. Matth.*) Mais comment se fait-il que Pierre, à qui le Père avait révélé le mystère de la divinité de son Fils, soit descendu si vite de ces hauteurs et qu'il ait fait preuve d'une si grande inconstance ? Rien d'étonnant qu'il ait ignoré le mystère des souffrances du Sauveur, puisqu'il ne lui avait pas été révélé. C'est par révélation qu'il avait appris que le Christ était le Fils du

(1) Cette addition ne se trouve pas dans les éditions corrigées de l'Évangile selon saint Marc, elle a été empruntée à l'endroit correspondant de l'Évangile selon saint Matthieu, xvi.

enim perfecta passione circa ascensionem dixit eis : « Euntes docete omnes gentes. » THEOPHYL. Postquam autem Dominus confessionem discipulorum acceptavit dicentium verum Deum, tunc ipsis revelat crucis mysterium : unde sequitur : « Et cepit docere eos quoniam oportet Filium hominis pati, » etc. « Et palam verbum loquebatur, » scilicet de futura passione : non autem intelligebant discipuli ordinem veritatis, neque resurrectionem comprehendere poterant, sed putabant esse melius quod non pateretur. CHRYS. Prædixerat tamen hoc eis Dominus hac occasione, ut ostenderet quod oporteret post crucem et resurrectionem Christum a testibus præ-

dicari. Rursus Petrus existens fervidus, solus de his sumit audaciam disputandi. Unde sequitur : « Et apprehendens eum Petrus, cepit inerepare eum : « Domine, propitius esto tibi ; nam hoc non erit. » BÈD. Hoc autem amantis affectu et optantis dixit : quasi diceret : Hoc non potest fieri, nec recipiunt aures meæ ut Dei Filius occidendus sit.

CHRYS. (*Hom. 55, in Matth.*) Quid est autem hoc quod Petrus qui revelatione Patris potitus erat, sic velociter cecidit, et instabilis est effectus ? Sed dicimus non esse mirum si hoc ignoravit qui de passione revelationem non accepit. Quod enim Christus Filius Dei vivi esset, revelatione didicerat : mysterium vero

Dieu vivant, mais aucune révélation ne l'avait instruit des mystères de la croix et de la résurrection. Or, Notre-Seigneur, pour apprendre à ses disciples que sa passion était une chose nécessaire, adresse à Pierre un vif reproche : « Mais Jésus se retournant et regardant ses disciples, gourmanda Pierre, disant : Retire-toi de moi, Satan, » etc. — THEOPHYL. Le Seigneur voulait que ses disciples fussent convaincus que sa passion était nécessaire au salut des hommes, et comme Satan seul s'opposait à ses souffrances dans la crainte que le genre humain fût sauvé, il appelle Pierre Satan, parce qu'il partageait les idées de Satan, en s'opposant ouvertement à la passion du Christ, car Satan veut dire *qui s'oppose*. — S. CHRYS. (1) Jésus n'avait point dit au démon qui le tentait : Retire-toi derrière moi ; mais il le dit à Pierre, c'est-à-dire : Suis-moi, et cesse de l'opposer au dessein d'une mort que je n'endure que parce que je le veux. « Car tu n'as pas le goût des choses de Dieu, mais des choses des hommes. » — THEOPHYL. Jésus reproche à Pierre d'avoir le goût des choses des hommes, c'est-à-dire le goût des affections terrestres, puisqu'il voulait que le Christ préférât une vie tranquille à sa mort sur la croix.

ŷ. 34-39. — *Et appelant le peuple avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra la vie pour l'amour de moi et de l'Evangile la sauvera. Et que servirait à l'homme de gagner le monde entier et de se perdre soi-même? Ou que donnera l'homme en échange de son âme? Celui qui aura rougi de moi et de mes paroles au milieu de cette génération adultère et criminelle, le Fils de l'homme aussi*

(1) Victor d'Antioche qui précise la différence entre la réponse de Jésus au démon qui le tente, et celle qu'il fait à Pierre.

crucis et resurrectionis nondum ei fuerat revelatum. Ipse vero ostendens quod oporteret eum ad passionem venire, Petrum increpavit : unde sequitur : « Qui conversus et videns discipulos suos comminatus est Petro dicens : Vade retro, Satana, » etc. THEOPHYLACT. Dominus namque volens ostendere quod propter salutem hominum debebat ejus passio fieri, et quod solus Satanas Christum pati volebat, ut genus non salvaretur humanum, Petrum *Satanam* nominavit ; eo quod saperet quæ sunt Satanæ, nolens Christum pati, sed adversans eidem : Satanas enim *adversarius* interpretatur. CHRYS. Dæmoni autem ipsum tentanti non ait : « Vade post me ; » sed Petro dicit : « Vade retro me, » id est, sequere me, et voluntariæ meæ pas-

sionis consilio non resistas. Sequitur : « Quoniam non sapis ea quæ Dei sunt, sed quæ hominum. » THEOPHYL. Quæ hominum sunt dicit Petrum sapere secundum quod affectiones carnales quodammodo sapiebat : volebat enim Petrus quod sibi Christus præstaret requiem, et non crucifigeretur.

Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, denegat semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam : qui autem perdiderit animam suam propter me, et Evangelium, salvam faciet eam : quid enim proderit homini, si lucratur totum mundum, et detrimentum animæ suæ faciat? Aut quid dabit homo commutationis pro anima sua? Qui enim me confessus fuerit et verba mea in generatione ista adultera et peccatrice, et Filius hominis confitebi-

rougira de lui lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père avec les anges saints. Et il ajouta : En vérité, je vous le dis, parmi ceux qui sont ici, quelques-uns ne goûteront point la mort qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu venant dans sa puissance.

BÈDE. Après que Notre-Seigneur a prédit à ses disciples le mystère de sa passion et de sa résurrection, il les exhorte conjointement avec la multitude à imiter les exemples qu'il leur donnera dans sa passion : « Et appelant le peuple avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même. » — S. CHRYS. (*hom. 56 sur S. Matth.*) Jésus semble dire à Pierre : Vous me reprochez d'aller volontairement au-devant des souffrances. Or, je vous déclare qu'en cela vous faites une chose nuisible, mais que vous-même vous ne pouvez être sauvé que par les souffrances et par la mort. Il leur dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, » c'est-à-dire je vous appelle à la possession de biens qui doivent être l'objet des désirs de tous les hommes, et non pas comme vous le pensez, à souffrir des choses pénibles et intolérables. En effet, celui qui cherche à forcer la volonté l'empêche souvent de se déterminer; mais celui qui laisse à son auditeur toute sa liberté l'attire bien plus sûrement. Or, on se renonce soi-même quand on professe une souveraine indifférence pour son corps, et qu'on est disposé à souffrir avec patience les coups ou tout autre mauvais traitement semblable. — THÉOPHYL. Celui qui, par exemple, renonce son frère ou son père, n'éprouve aucun sentiment de pitié au d'indignation, bien qu'il les voie couverts de blessures et mis à mort; telle est l'indifférence, tel le mépris que nous devons professer pour notre corps; qu'il soit aussi couvert de plaies et l'objet des plus mauvais traitements; nous ne devons pas nous en mettre en peine. — S. CHRYS. Remarquez que le Sauveur ne dit pas que l'homme doit s'épargner

tur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum angelis sanctis. Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.

BED. Postquam discipulis mysterium suæ passionis et resurrectionis ostendit, hortatur eos una cum turba ad sequendum suæ passionis exemplum : unde sequitur : « Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, denegat semetipsum. » CHRYS. Quasi diceret ad Petrum : Tu quidem increpas me passionem sustinere volentem; ego autem dico tibi quod non solum prohibere me pati nocivum est, sed neque sanari poteris, nisi ipse moriaris.

Dicit autem : « Si quis vult me sequi : » quasi diceret : Ad bona voco quæ quis velle debet, non ad mala et gravia, ut cogitatis. Qui enim infert violentiam, frequenter impedit : qui vero auditorem in libertate dimittit, magis attrahit ipsum. Aliquis autem abnegat seipsum, cum nullam sui corporis curam habet, ut sive flagelletur, sive aliquid simile patiat, sustineat patienter. THEOPH. Nam sicut qui abnegat alterum (fratrem aut patrem) quamvis vulnerentur et moriantur, non compatitur nec irritatur; sic et nos debemus spernere corpus nostrum, ut si vulnerari contingat, vel aliquid simile pati, non curemus. CHRYS. Non autem ait quod parcat sibi ipsi, sed

lui-même, mais ce qui est bien plus considérable, qu'il doit se renoncer comme s'il n'avait rien de commun avec lui-même, qu'il doit s'exposer aux dangers et les supporter, comme si un autre que lui en était la victime. Et c'est vraiment là s'épargner soi-même, de même que les parents font preuve d'indulgence envers leurs enfants lorsqu'en les remettant entre les mains de leurs maîtres, ils leur recommandent de ne point les épargner. Or, jusqu'où doit aller ce renoncement? Le voici : « Et qu'il porte sa croix, » c'est-à-dire jusqu'à la mort la plus ignominieuse. — THÉOPHYL. La croix était alors un supplice honteux et infâme, parce qu'on n'y attachait que d'insignes malfaiteurs.

S. JÉR. Ou bien encore, Notre-Seigneur agit comme un pilote habile qui, prévoyant la tempête lorsque le temps est calme, veut y préparer ses matelots, et c'est dans ce sens qu'il leur dit : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même, » etc. — BÈDE. (1) En effet, nous nous renonçons nous-mêmes lorsque nous évitons toutes les actions qui appartenaient au vieil homme, et que nous nous efforçons de pratiquer cette sainte nouveauté à laquelle nous sommes appelés. Nous portons notre croix, ou lorsque nous mortifions notre corps par la privation des biens sensibles, ou lorsque notre esprit s'attriste en compatissant aux maux du prochain.

THÉOPHYL. Mais il ne suffit pas de porter sa croix, il faut s'élever à une vertu plus grande : « Et qu'il me suive. » — S. CHRYS. Ce n'est pas sans raison que Notre-Seigneur ajoute cette recommandation, car il peut arriver que tout en portant sa croix, on ne suive pas Jésus-Christ, lorsque, par exemple, ce n'est pas pour Jésus-Christ qu'on souffre. Suivre Jésus-Christ, c'est marcher véritablement à sa

(1) Ou plutôt saint Grégoire, homél. 32 sur les *Evang.*

(quod amplius est) quod abneget semetipsum ; quasi nihil commune ad se habeat, sed periculis exponat et circa ea sic disponatur, ac si alius pateretur. Et hoc est sibi ipsi parcere ; quia patres tunc liberis suis ignoscunt, cum tradentes eos doctoribus, illis jubent non parci. Usquequo autem oportet seipsum abnegare ostendit, cum subdit : « Et tollat crucem suam : » quasi diceret : Usque ad mortem exprobrabilissimam. THEOPH. Nam tunc crux exprobrabilis videbatur, quia in ea malefici figebantur.

HIER. Vel aliter : sicut gubernator peritris tempestatem in tranquillitate præcavens, nautas suos vult esse paratos,

ita et Dominus dicit : « Si quis vult me sequi, deneget semetipsum, » etc. BED. Tunc enim nos ipsos abnegamus, cum vitamus quod per vetustatem fuimus, et ad hoc nitimur quod per novitatem vocamur. Crux autem tollitur, cum aut per abstinentiam afficitur corpus, aut per compassionem proximi affligitur animus.

THEOPHYLACT. Quia vero post crucem virtutem aliam nos habere oportet, dicit : « Et sequatur. » CHRYS. Hoc autem dicit, quia contingit aliquem patientem non sequi Christum ; cum scilicet aliquis non patitur propter Christum. Sequitur enim Christum qui post eum ambulat, qui morti ejus se conformat ;

suite, c'est se conformer à sa mort, c'est mépriser ces puissances, ces princes des ténèbres sous l'empire desquels on se livrait au péché avant l'avènement de Jésus-Christ : « Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi et de l'Évangile la sauvera. » Jésus semble leur dire : « C'est dans une pensée toute d'indulgence que je vous fais cette recommandation, car celui qui veut trop ménager son fils devient la cause de sa perte, et celui qui ne le ménage pas le sauve. Il nous faut donc être continuellement préparés à la mort, car si dans les combats où la vie naturelle est en jeu, le plus brave soldat est celui qui a fait le sacrifice de sa vie (bien que personne ne puisse le ressusciter après sa mort), à combien plus forte raison en doit-il être ainsi dans les combats spirituels, où nous avons l'espérance certaine de la résurrection, et l'assurance que qui sacrifie son âme la sauve. — REMI. L'âme doit s'entendre ici de la vie présente, et non de la substance même de l'âme. — S. CHRYS. Comme Notre-Seigneur avait dit : « Celui qui voudra sauver son âme la perdra, » et qu'on aurait pu croire qu'il était égal de la sauver ou de la perdre, il ajoute : « Et que sert à l'homme de gagner le monde entier, et de se perdre soi-même? » C'est-à-dire : ne dites pas qu'un homme a sauvé sa vie, parce qu'il a échappé au supplice de la croix, car quand même à la conservation de son âme, c'est-à-dire de cette vie, il joindrait la conquête du monde entier, quel fruit lui en reviendra-t-il, s'il vient à perdre son âme? En a-t-il une autre qu'il puisse donner en échange? On peut recevoir pour une maison une somme d'argent, mais celui qui vient à perdre son âme ne peut donner une autre âme en échange. C'est avec dessein que le Sauveur se sert de cette expression : « Et que donnera l'homme en échange de soi-même? » Car Dieu a donné en échange pour notre

principes etiam et potestates contemnens, sub quibus ante Christi adventum peccabat. Sequitur : « Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam; qui autem perdiderit, » etc. Quasi diceret : Hæc vobis mando, quasi vobis parcens : etenim qui filio suo pareit, perdit eum; qui vero non pareit, salvat. Oportet ergo nos esse ad mortem continue præparatos : si enim in materialibus præliis qui paratus est ad mortem melior est aliis (nullo post mortem eum resuscitare valente), multo magis in spiritualibus præliis, cum spes tanta resurrectionis existat, quod qui ponit animam suam in mortem, salvam facit eam. REMIG. Anima autem hoc loco intelligenda est vita præsens, non autem

ipsa substantia animæ. CHRYS. Quia ergo dixerat : « Qui voluerit animam suam salvam facere, perdet eam, » ne quis perditionem hanc et salutem illam æstimet æqualem, subjungit : « Quid enim prodest homini, » etc. Quasi diceret : Ne dicas quoniam animam suam salvavit, qui crucis effugit pericula : quando enim cum anima sua (id est, vita ista) lucratur aliquis orbem terræ, quid amplius erit ei anima pereunte? nunquid aliam habet animam pro anima dare? Pretium enim pro domo potest aliquis commutare; animam vero perdens, aliam animam dare non potest. Cautè autem dicit : « Aut quid dabit homo, » etc. Deus enim propter nostram salutem dedit commutationem

salut le sang précieux de Jésus-Christ. — BÉDE. Ou bien cette recommandation est pour les temps de persécution, où Dieu demande le sacrifice de notre vie. Dans les temps de paix, nous devons mortifier les désirs terrestres, et c'est ce que veulent dire les paroles suivantes : « Que sert à l'homme de gagner tout l'univers? » Mais souvent une fausse honte nous empêche d'exprimer de vive voix les sentiments que nous avons dans notre âme, et c'est contre ce sentiment coupable que le Sauveur s'élève en disant : « Celui qui aura rougi de moi et de mes paroles, » etc. — THÉOPHYL. Ne regardons pas comme suffisante la foi qui est renfermée dans l'âme; Dieu demande de plus la confession extérieure, car si l'âme est sanctifiée par la foi, c'est par la profession de foi extérieure que le corps est lui-même sanctifié.

S. CHRYS. Celui qui est pénétré de ces divins enseignements attend avec un vif désir le moment où il pourra sans aucune honte confesser Jésus-Christ. Le Sauveur appelle génération adultère celle qui a osé abandonner Dieu, son véritable époux, qui n'a point suivi la doctrine de Jésus-Christ, mais qui s'est rendue l'esclave des démons, et a reçu d'eux les semences de l'impiété, et c'est pour cela qu'il l'appelle génération criminelle. Celui donc qui, au milieu de cette génération, aura nié le légitime empire de Jésus-Christ et les paroles de Dieu qu'il nous a révélées dans son Evangile, recevra le juste châtiment de son impiété, en entendant lors du second avènement ces paroles terribles : « Je ne vous connais pas. » — THÉOPHYL. Celui, au contraire, qui aura confessé que Jésus crucifié est son Dieu, Jésus-Christ aussi le reconnaîtra pour sien, non pas en cette vie où Jésus est regardé comme pauvre et misérable, mais dans sa gloire et au milieu de la multitude des anges. — S. GRÉG. (*hom. 32 sur les Evang.*)

pretiosum sanguinem Jesu Christi. BED. Vel hoc dicit, quia persecutionis tempore ponenda es anima; pacis autem tempore frangenda sunt desideria terrena: quod significat eum dicit: « Quid enim proderit homini si lucretur totum mundum? » Plerumque autem verecundiæ usu præpedimur, ut rectitudinem quam servamus in mente, non exprimere valeamus in voce. Et ideo subditur: « Qui enim me confessus fuerit, » etc. THEOPHYLACT. Non enim est sufficiens fides quæ solum in mente consistit, sed et oris confessionem Dominus requirit: sanctificata enim per fidem anima, debet et corpus per confessionem sanctificari.

CHRYS. Qui autem hoc didicit, subje-

cit se cum desiderio ad hoc quod sine confusione Christum confiteatur. Dicitur autem *adultera generatio* quæ Deum verum animæ sponsum dereliquit, et non est secuta Christi doctrinam, sed dæmonibus prostrata. semina impietatis susceperit, propter quod et *peccatrix* dicitur. Qui ergo inter hos Christi dominationem negaverit, et verba Dei in Evangelio revelata, dignam impietatis pœnam suscipiet; audiens in secundo adventu: « Non novi vos. » THEOPH. Qui ergo confessus fuerit crucifixum esse suum Deum, et ipse confitebitur illum; non hic ubi reputatur Christus pauper et miser, sed in gloria et cum multitudine angelorum. GREG. (*in hom., 32, in Evang.*) Sunt autem nonnulli qui Chris-

Il en est quelques-uns qui confessent sans difficulté Jésus-Christ, parce qu'ils voient que tout le monde est devenu chrétien ; car si le nom de Jésus-Christ n'était pas environné d'une si grande gloire, l'Eglise ne compterait pas tant de fidèles qui font profession de lui appartenir. La foi légitime et véritable ne doit donc pas consister seulement dans ce témoignage extérieur que l'on peut donner sans rougir au milieu de tout un peuple qui fait profession de christianisme. Mais même dans les temps de paix, nous aurons des occasions de nous faire connaître à nous-mêmes ; nous craignons souvent le mépris du prochain, nous regardons comme une faiblesse de supporter patiemment les outrages ; s'il s'élève un différend avec un de nos frères, nous rougissons de faire les premières avances, car le cœur étant dominé par les affections charnelles ne peut rechercher la gloire qui vient des hommes, sans repousser la vertu d'humilité.

THÉOPHYL. Notre-Seigneur venait de parler de sa gloire ; il veut montrer à ses disciples que ce ne sont pas là de vaines promesses : « Et il ajouta : En vérité, je vous le dis, parmi ceux qui sont ici quelques-uns ne goûteront point la mort qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu venant dans sa puissance. » C'est-à-dire : Il en est quelques-uns (Pierre, Jacques et Jean) qui ne mourront pas, avant que je leur ai découvert dans ma transfiguration, une image de la gloire dont je serai environné lors de mon second avènement. En effet, la transfiguration était comme l'annonce du second avènement où Jésus-Christ et les saints paraîtront au milieu d'une gloire éclatante. — BÈDE. C'est par un dessein providentiel plein de bonté que Dieu fait apercevoir et goûter pour quelques instants aux apôtres une partie des joies de l'éternité, afin de les encourager au milieu des épreuves qui les attendent. — S. CHRYS. (*hom. 57 sur S. Matth.*) Le Sauveur ne fait

tum ideo confitentur, quia cunctos christianos esse conspiciunt. Si enim nomen Christi hodie in tanta gloria non esset, tot professores sancta Ecclesia non haberet. Non ergo ad approbationem fidei vox sufficit professionis, quam defendit a verecundia professio generalitatis. Pacis ergo tempore est aliud ubi ostendamur nobis : veremur sæpe a proximis despici, dedignamur injurias verbi tolerare : si contigerit jurgium fortasse cum proximo, erubescimus priores satisfacere : cor quippe carnale dum hujus vite gloriam quærit, humilitatem respuit.

THEOPH. Quia vero de sua gloria dixe-

rat volens ostendere quod non inania promittebat, subditur : « Et dixit illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus, » etc. Ac si diceret : Quidam (id est, Petrus, et Jacobus, et Joannes, non gustabunt mortem, donec eis ostendam in transfiguratione, cum qua gloria venturus sim in secundo adventu : non enim erat aliud transfiguratio, nisi secundi adventus prænuntiatio, in quo et ipse Christus et sancti lucebunt. BÈDE. Pia vero provisione factum est, ut contemplatione semper manentis gaudii ad breve momentum delibata, fortius adversa tolerarent. CHRYS. (*hom. 57, in Matth.*) Non autem coram qui

pas connaître le nom de ceux qui devaient l'accompagner sur le Thabor, pour ne pas éveiller dans l'âme des autres disciples un sentiment de jalousie. Mais il ne laisse pas de prédire cet événement pour les rendre plus attentifs à contempler ce mystère. — BÈDE. Ou bien encore le royaume de Dieu, c'est l'Eglise de la terre. Quelques-uns des Apôtres devaient prolonger leur vie assez longtemps pour voir de leurs yeux l'établissement de l'Eglise, élevée sur les ruines de la gloire du monde. Il fallait, en effet, donner aux disciples encore grossiers quelques consolations pour la vie présente, afin de les rendre plus forts pour l'avenir. — S. CURYS. (1) Dans le sens allégorique, la vie, c'est Jésus-Christ, et la mort, le démon. Celui qui persévère dans le péché, goûte la mort, de même que tout homme qui s'attache à une doctrine bonne ou mauvaise, goûte le pain de la vie ou de la mort. C'est un moindre mal de voir la mort; c'est un mal plus grand de la goûter, un plus grand encore de la suivre, et le plus grand de tous les malheurs de s'en rendre l'esclave.

(1) Ou plutôt Origène, traité III sur *S. Matthieu*.

ascensuri erant nomina declaravit, ne reliqui discipuli aliquid paterentur humanum. Prædicat autem, ut dociliores circa hujusmodi contemplationem fiant. BED. Vel *regnum Dei* præsens Ecclesia vocatur. Aliqui autem ex discipulis usque adeo in corpore erant victuri, ut Ecclesiam constructam conspicerent, et contra mundi gloriam erectam : discipulis enim rudibus de præsentî vita aliquid

promittendum fuit, ut possent robustius in futuro solidari. CURYS. Mystice autem *vita* Christus est, *mors* vero diabolus : gustat autem mortem qui peccatis immoratur : adhuc omnis homo habens dogmata bona aut prava, mortis aut vitæ panem degustat. Et quidem minus malum est videre mortem ; malum autem est eam gustare ; sed adhuc pejus eam sequi, pessimum autem ei supponi.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-7. — Pourquoi Notre-Seigneur fait-il succéder sa transfiguration à la prédiction du mystère de la croix ? — Comment concilier saint Luc et saint Marc sur le nombre de jours qui s'écoulèrent entre cette prédiction et la transfiguration ? — Quels sont ceux de ses Apôtres qu'il prend avec lui ? — Pourquoi les conduit-il sur une haute montagne ? — La transfiguration a-t-elle opéré une transformation dans le corps du Sauveur ? — Que signifient la blancheur de ses vêtements, et la présence de Moïse et d'Elie s'entretenant avec Jésus ? — Dans quel sens est-il vrai que saint Pierre ne savait pas ce qu'il disait ? — Sous quelle inspiration demandait-il au Sauveur de demeurer sur le Thabor ? — Que figure la nuée lumineuse qui les couvrit ? — Pourquoi Moïse et Elie disparaissent aussitôt que Dieu le Père a fait connaître son Fils. — Explication allégorique des différentes circonstances de ce mystère. — Que signifient les six jours après lesquels eut lieu la transfiguration, les vêtements du Seigneur, le foulon, la présence de Moïse et d'Elie, la nuée lumineuse, la disparition de Moïse et d'Elie au moment où la voix du Père se fait entendre ?
- ÿ. 8-12. — Pourquoi Jésus défend à ses disciples de parler de sa transfiguration avant qu'il soit ressuscité des morts. — Quelle est l'intention des disciples en l'interrogeant sur la venue d'Elie ? — Distinction des deux avènements du Seigneur. — Comment le Sauveur combat la fausse opinion des Pharisiens sur Elie. — Dans quel sens compare-t-il Jean-Baptiste à Elie ?
- ÿ. 13-28. — Efforts des Pharisiens près des disciples de Jésus en l'absence du Sauveur. — Diverses sortes de personnes dont l'Eglise est composée. — Combien les sentiments du peuple sont différents de ceux des Scribes et des Pharisiens. — Pourquoi Notre-Seigneur interroge ses disciples sur l'objet de leur discussion. — Conduite insensée de cet homme qui, venant prier Jésus de guérir son fils, commence par accuser ses disciples. — Reproche, mêlé de bonté, que Jésus lui fait sur son incrédulité. — Pourquoi permet-il que le démon tourmente ainsi cet enfant ? — Preuve du péché originel. — Comment cet homme manifeste son peu de foi, par les termes même de sa demande. — Réponse que lui fait Jésus ; combien elle est différente de celle qu'il fit au lépreux. — Comment cet homme peut-il dire : « Je crois, » et ajouter : « Aidez mon incrédulité ? » — Il y a plusieurs degrés dans la foi. — Combien notre foi est faible lorsqu'elle n'est pas soutenue par Dieu lui-même. — Pourquoi Notre-Seigneur se contente-t-il de menacer le démon devant la foule ? — Puissance de Jésus, impuissance du démon. — Comment Jésus, dans ce miracle, prouve à la fois qu'il est Dieu et homme. — Pourquoi les disciples demandent en particulier à Jésus pourquoi ils n'ont pu chasser ce démon. — Explication allégorique de cette guérison. — Comment le Seigneur proportionne ses enseignements aux dispositions différentes de ceux qu'il instruit. — Comment ce démon est sourd et muet. — Ce jeune homme, image du pécheur. — Pourquoi paraît-il comme mort ? — Que figure ce jeune homme, tourmenté par ce démon dès son enfance. — Règle de vie que nous donne le Sauveur dans la réponse qu'il fait à ses disciples. — En quoi consiste le jeûne et la

prière qu'il recommande. — Comment il faut appliquer à chaque maladie les remèdes convenables.

- ŷ. 29-36. — Pourquoi Notre-Seigneur fait suivre ce miracle de la prédiction de sa Passion et de sa mort. — Pourquoi les disciples ne comprenaient pas les paroles du Sauveur. — Dans quel dessein il les interroge sur ce qui faisait l'objet de leur conversation. — Quelle fut l'occasion de leur dispute sur la primauté. — Comment Notre-Seigneur guérit chez eux ces désirs ambitieux. — Par quels moyens doit-on chercher à parvenir aux honneurs? — Exemple que Jésus met sous les yeux de ses disciples. — Honneur que nous devons rendre à nos frères au nom de Jésus-Christ. — Puissance de l'humilité.
- ŷ. 37-42. — Comment il peut arriver que des hommes aient reçu certaines grâces extérieures, sans être avec Jésus-Christ. — Quel était le motif qui faisait ici parler saint Jean. — Ce que Jésus veut nous apprendre, en défendant à ses disciples d'empêcher cet homme de chasser les démons. — Dans quel sens celui qui n'est pas contre eux est avec eux. — Comment concilier cette maxime avec cette autre : « Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi. » — Récompense promise à la plus petite action de charité faite au nom de Jésus-Christ. — Comment il en est qui, sans avoir le courage de recevoir les sacrements sont pleins de bienveillance pour les chrétiens, en tant que chrétiens. — Quelle sera leur récompense. — Comment personne ici ne peut prétexter sa pauvreté. — Châtiment dont le Sauveur menace celui qui, loin d'exercer la charité à l'égard de ses frères, les scandalise. — Avec quel soin nous devons éviter le scandale. — Circonstances où nous ne devons en tenir aucun compte. — Que signifie, dans le sens mystique, cette meule qu'un âne fait tourner, et la profondeur de la mer.
- ŷ. 42-49. — Avec quel soin nous devons éviter ceux qui peuvent être pour nous une occasion de scandale. — Quelle est cette main, quel est cet œil qu'il faut retrancher, s'ils nous scandalisent. — Comment doit-on entendre ce ver qui ne meurt point; ce feu qui ne s'éteint pas? — S'agit-il ici seulement des peines propres au corps, ou du supplice et de l'âme et du corps? — Comment souvent ceux qui ne sont pas chrétiens nous sont plus utiles que ceux qui font profession du christianisme. — Comment et dans quelle mesure devons-nous nous séparer de ces derniers, quand ils nous donnent de mauvais conseils. — Comment faut-il entendre ces paroles : « Tous seront salés par le feu? » — Signification allégorique du sel et du feu. — Quel est le sens de ces autres : « Et toute victime doit être salée par le sel? » — Quelle est cette victime, quel est l'autel, quels sont les sacrifices? — Comment le sel est ici le symbole des qualités que doit avoir l'enseignement de la doctrine chrétienne. — Que figure le sel affadi? — Que doit craindre celui qui parle le langage de la sagesse? — Comment concilier ici le récit de saint Marc avec celui de saint Matthieu et de saint Luc?

ÿ. 1-7. — Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les conduisit seuls avec lui sur une haute montagne à l'écart, et il fut transfiguré devant eux. Ses vêtements devinrent resplendissants et blancs comme la neige, d'une blancheur telle qu'aucun foulon sur la terre ne saurait l'égaliser. Et ils virent paraître Elie et Moïse, qui s'entretenaient avec Jésus. Alors Pierre dit à Jésus : Maître, il nous est bon d'être ici; faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie. Il ne savait ce qu'il disait, tant ils étaient saisis de crainte. En même temps une nuée les couvrit de son ombre, et de la nuée sortait une voix qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. Aussitôt, regardant de tous côtés, ils ne virent plus personne que Jésus, qui était demeuré seul avec eux.

S. JÉR. Après avoir confirmé le grand mystère de la croix, Jésus révèle la gloire de la résurrection, afin que, témoins de l'état triomphant de sa résurrection future, ses Apôtres fussent à l'épreuve des opprobres de la croix. « Et six jours après, » etc. — S. CHRYS. (1) Saint Luc, en disant : « Huit jours après, » n'est point en contradiction avec saint Marc; car il comprend dans ces huit jours celui où se fit cette prédiction et celui où elle s'accomplit. Or, pourquoi le Sauveur laissa-t-il s'écouler un intervalle de six jours? C'était afin que dans cet intervalle le désir des Apôtres devînt plus vif et leur inspirât une vigilance et une attention plus grande pour les grandes choses qu'ils allaient contempler. — THÉOPHYL. Le Sauveur prend avec lui les trois têtes du collège apostolique : Pierre, qui a proclamé la divinité de Jésus et qui brûle d'amour pour lui; Jean, le disciple bien-aimé; enfin Jacques, le prédicateur courageux et le théologien que

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

CAPUT IX.

Et post dies sex assumpsit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem, et duxit illos in montem excelsum seorsum solos, et transfiguratus est coram ipsis. Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, et candida nimis velut nix, qualia fullo non potest super terram candida facere. Et apparuit illis Elias cum Moyse, et erant loquentes cum Jesu. Et respondens Petrus ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse, et faciamus tria tabernacula : tibi unum, Moyse unum, et Eliæ unum. Non enim sciebat quid diceret : erant enim timore exterriti. Et facta est nubes obumbrans eos, et venit vox de nube, dicens : Ille est Filius meus charissimus, audite illum. Et statim circumspicientes neminem amplius viderunt, nisi Jesum tantum secum.

HIER. Post confirmationem crucis, glo-

ria resurrectionis ostenditur; ut non timerent opprobria crucis, qui oculis suis visuri erant gloriam resurrectionis futuræ : unde dicitur : « Et post dies sex, » etc. CHRYS. Quod autem Lucas dicitur « post octo dies, » non contrariatur huic : Lucas enim, et diem quo Christus prædicta locutus fuerat, et diem in quo eos assumpsit, numeravit. Ideo autem post sex dies eos assumpsit, ut vehementiori repleti desiderio in horum dierum spatio, vigilantibus et sollicita mente ea quæ videbant, attenderent. THEOPHYL. Assumpsit autem tres vertices apostolorum : Petrum tanquam confidentem, et diligentem; Joannem tanquam dilectum; Jacobum vero tanquam altivocum, et theologum : in tantum

sa sainteté rendait tellement odieux aux Juifs qu'Hérode le fit mourir pour leur être agréable.

S. CHRYS. Ce n'est pas dans une maison que Jésus révèle sa gloire à ses disciples ; il les conduit sur une haute montagne qui, par son élévation, était le symbole de la sublimité de la grandeur qu'il allait manifester. — THEOPHYL. Jésus-Christ les conduit à l'écart, parce qu'il allait leur révéler des vérités mystérieuses. Le mot *transfiguration* ne signifie pas que les traits de sa figure furent modifiés ; son visage resta le même, mais resplendit d'une lumière que la parole humaine ne peut exprimer. — S. CHRYS. Qu'on ne s'imagine donc pas voir un jour dans le ciel, soit dans la personne du Sauveur, soit dans celle des saints qui partageront l'éclat de sa gloire une transformation quelconque dans les traits du visage ; une clarté resplendissante viendra simplement s'ajouter à leur nature. — BÈDE. Le Sauveur, dans sa transfiguration, n'a rien perdu de sa nature corporelle ; il nous a seulement découvert quelle sera la gloire que la résurrection devait communiquer, soit à son corps, soit aux nôtres. Après le jugement, tous les élus le verront tel qu'il a apparu à ses Apôtres sur le Thabor.

« Ses vêtements devinrent éclatants, » etc. — S. GRÉG. (*Moral.*, xxii, 7.) C'est-à-dire que les justes qui auront brillé sur la terre de l'éclat d'une vie sainte seront unis intimement au Sauveur dans la clarté immortelle du ciel ; car les vêtements figurent ici les justes que Jésus s'est attaché.

« Elie leur apparut avec Moïse. » — S. CHRYS. (*hom. 57 sur S. Matth.*) Notre-Seigneur fait paraître Moïse et Elie, pour plusieurs raisons. L'opinion du peuple était que Jésus était Elie ou un des pro-

enim gravis erat Judæis, ut Herodes volens Judæis placere, ipsum occiderit.

CHRYS. Non autem in domo suam gloriam demonstrat, sed in montem excelsum illos assumit, quoniam montis sublimitas conveniens erat ad gloriæ sublimitatem ostendendam. THEOPHYL. Seorsum autem eos ducit, quia debebat eis mysteria revelare. Transfigurationem autem oportet intelligere, non figuræ immutationem, sed quia manente ut prius erat figura, appositio facta est cujusdam inenarrabilis claritatis. CHRYS. Neque ergo decet aliquam figuræ transformationem in regno Dei esse futuram, aut circa ipsum Salvatorem, aut circa eos qui claritati ejus assi-

milabuntur, sed appositionem claritatis. BED. Transfiguratus igitur Salvator, non substantiam veræ carnis amisit, sed gloriam futuræ (vel suæ, vel nostræ) resurrectionis ostendit. Qui qualis tunc apostolis apparuit, talis post judicium cunctis apparebit electis.

Sequitur : « Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, » etc. GREG. (*XXXII Moral.*, cap. 7.) Quia in supernæ claritatis culmine ei vitæ justitia fulgentes adhærebunt : vestium enim nomine justos, quos sibi adjungit, insinuat.

Sequitur : « Et apparuit illis Elias. » etc. CHRYS. (*hom. 57, in Matth.*) Moysen et Eliam in medio introducit ; primo quidem, quia turbæ dicebant

phètes. Le Sauveur se montre à ses Apôtres conjointement avec Moïse et Elie pour leur apprendre la différence qui sépare le Maître de ses serviteurs. — Les Juifs avaient reproché à Jésus-Christ de violer la loi : ils l'avaient traité de blasphémateur, s'attribuant la gloire de Dieu son Père; il fait paraître deux hommes célèbres par des vertus opposées à ces deux crimes : Moïse, qui a donné la loi ; Elie, qui a été l'Apôtre zélé de la gloire de Dieu, et la présence de ces deux hommes prouve que Jésus ne s'est rendu coupable ni contre Dieu, ni contre la Loi. — Moïse, qui a subi la mort, Elie qui en a été préservé jusqu'alors, déclarent en se rendant à l'appel du Sauveur qu'il est le Maître de la vie et de la mort. Leur présence signifie encore que l'enseignement des prophètes a été l'introduction à la doctrine de Jésus-Christ. Enfin elle met en évidence l'union des deux Testaments, et montre comment, lors de la résurrection générale, les Apôtres se joindront aux prophètes et s'avanceront d'un commun accord au-devant de leur commun Maître.

« Et Pierre dit à Jésus : Maître, il fait bon pour nous d'être ici, » etc. BÈDE. L'humanité transfigurée de Jésus et la présence de deux saints pendant un instant seulement a tant de charmes que Pierre s'efforce par ses prières d'obtenir la prolongation de ce bonheur; que sera donc la félicité du ciel, où nous contemplerons la Divinité elle-même au milieu des chœurs angéliques. « Car il ne comprenait point ce qu'il disait. » Quoique Pierre, plongé dans un étonnement qu'explique la faiblesse de la nature humaine, ne sache pas ce qu'il dit, ses paroles ne laissent pas de manifester les sentiments de son âme. Car s'il ne comprend point ce qu'il dit, c'est parce qu'il oublie que le royaume que Dieu a promis à ses saints n'est point sur la terre, mais

Christum *Eliam* aut *unum prophetarum*, apostolis se cum eis ostendit, ut differentiam servorum et Domini cerne-
rent : et etiam quia de transgressione legis Judæi Christum accusabant, et *blasphemum* eum putabant (tanquam sibi gloriam Patris attribuentem), eos qui in utroque fulserunt in medium ducit : etenim Moyses legem dedit, et Elias gloriæ Dei zelator fuit : unde ei non assisterent, si Deo et legi ejus contrarius esset. Et ut scirent quod vitæ potestatem et mortis habet, propter hoc et Moysen qui mortuus erat, et Eliam qui nondum mortem passus fuerat, in medium introducit. Item per hoc significavit quod doctrinæ legis Christi, prophetarum doctrina pædagogus fuit. Significat

etiam conjunctionem Novi et Veteris Testamenti, quoniam in resurrectione eum prophetis apostoli et conjungentur, et una erit obviatio Regi communi.

Sequitur : « Et respondens Petrus ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse, » etc. BÈDE. Si tantum transfigurata Christi humanitas, duorumque societas sanctorum ad punctum visa delectat, ut eos ne discedant etiam obsequio Petrus sistere velit ; quanta erit felicitas, visioni Deitatis inter angelorum choros adesse perpetuo ? Sequitur : « Non enim sciebat quid diceret. » Etsi autem Petrus præ stupore humanæ fragilitatis nesciat quid dicat, insiti tamen sibi dat affectus indicium : nesciebat enim quid diceret, quia oblitus est regnum sanctis a Domino nou

dans le ciel; c'est qu'il ne s'est point rappelé que tant qu'ils seront enveloppés d'un corps mortel, ni lui ni les autres Apôtres ne pourront entrer en participation de cette vie immortelle; c'est qu'il a oublié enfin que dans la maison du Père céleste toute construction humaine est inutile. Ajoutons qu'aujourd'hui encore ce serait une folie de prétendre faire une distinction entre la loi, les prophètes et l'Évangile, puisque ces trois objets forment un tout indivisible.

S. CHRYS. (1) Pierre ne comprenait pas non plus que la transfiguration n'avait pour objet que de donner à ceux qui en étaient les témoins une preuve de la véritable gloire du ciel; que Moïse n'était point présent en corps et en âme; que ce qui se passait là était une leçon donnée aux chrétiens qui devaient un jour s'éloigner du monde et habiter dans le désert. « La frayeur les avait jetés hors d'eux-mêmes. » — S. CHRYS. Cette frayeur avait fait sortir leur âme de son état ordinaire pour l'élever dans une région supérieure; ils voyaient de leurs yeux Moïse et Elie, mais en même temps leur âme, comme soustraite par la contemplation aux impressions des sens, était tout absorbée par un sentiment tout céleste.

THÉOPHYL. Ou bien Pierre craint de descendre de la montagne, parce que le temps approchait où Jésus-Christ devait être crucifié, et il lui dit : « Il nous est bon de demeurer ici, » dit-il, et de ne point nous aller mêler de nouveau à ce peuple. Si sa fureur contre votre personne les fait monter ici, nous comptons sur la puissance de Moïse qui a triomphé des Égyptiens, et sur celle d'Elie qui à sa parole a vu le feu descendre du ciel et consumer cinquante hommes. — ORIG.

(1) Cette citation ne se trouve dans aucun des ouvrages de saint Chrysostome.

alicubi terrarum, sed in cœlis esse promissum, nec recordatus est se suosque coapostolos mortali adhuc carne circumseptos immortalis vitæ statum subire non posse; cui etiam mente excesserat, quia in domo Patris quæ in cœlis est, domus manufacta necessaria non sit. Sed et usque nunc imperitiæ notatur, quisquis legi, prophetis, et Evangelio tria tabernacula facere cupit, cum hæc ab invicem nullatenus valeant separari.

CHRYS. Non etiam intellexit Petrus, quod ad demonstrationem veræ gloriæ transfigurationem Dominus est operatus, neque quod Moysi anima non erat in corpore, neque quod propter doctrinam hominum hoc faciebat : nam plurimi erant relicturi multitudinem in eremo

habitantes. Sequitur : « Erant enim timore exterriti. » Erat autem hic timor secundum quem de communi mente in statum elevabantur meliorem : quod enim in exterioribus videbatur, *Moses* et *Elias* erat : ducebatur autem anima ad quemdam divinum affectum, quasi ex divina visione ab humano sensu abstracta.

THEOPHYL. Vel aliter : Petrus timens a monte descendere, quia jam præsens erat quod Christus crucifigi debebat, dixit : « Bonum est nos hic esse; » et non illic descendere in medium (scilicet Judæorum). Si autem huc venient furentes contra te, habemus Moysen qui Ægyptios debellavit; habemus et Eliam qui ignem eduxit de cœlo et quinqu-

(*Traité sur S. Matth.*) C'est de lui-même que saint Marc dit : « Pierre ne comprenait point ce qu'il disait. » Ces paroles signifient que dans l'égarément où se trouvait son esprit, Pierre était sans doute poussé par un esprit étranger, peut-être par cet esprit même qui fit de lui un objet de scandale pour Jésus-Christ, lorsqu'il entreprit de détourner son divin Maître de souffrir la mort qui devait sauver le monde; cet esprit séducteur veut encore ici, sous l'apparence du bien, détourner Jésus-Christ d'avoir compassion de la misère des hommes, de venir à eux et de mourir pour les sauver.

BÈDE. Pierre avait demandé une tente matérielle; Dieu lui donne pour abri un nuage, il lui apprend ainsi qu'après la résurrection les élus sont abrités sous les rayons glorieux de l'Esprit saint, et non plus sous le toit d'une habitation faite par la main des hommes. « Et il survint une nuée qui les couvrit. » Ils ont fait une demande indiscreète, et ils ne méritent pas que le Sauveur leur réponde; c'est Dieu le Père qui répond à la place de son Fils : « Une voix sortit de la nuée et fit entendre ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 57 sur S. Matth.*) C'est afin de bien persuader aux Apôtres que cette voix venait de Dieu lui-même, qu'elle sort d'une nuée dans laquelle Dieu avait coutume d'apparaître. Ces paroles : « Voici mon Fils bien-aimé, » attestent que le Père et le Fils ont une même volonté, et que, sauf la filiation, le Fils ne fait qu'un avec le Père qui l'a engendré. — BÈDE. Ce grand prophète qui, d'après la parole de Moïse (*Deut., xviii*), doit venir au monde, et dont l'enseignement doit être écouté par tout homme qui veut être sauvé (*Deut., xviii*), c'est lui qui est venu, revêtu de notre chair et dont Dieu le Père recommande à ses disciples d'écouter la doctrine : « Et aussitôt,

genos destruxit. ORIG. (*sup. Matth. tract. 3.*) Marcus autem ex persona sua dicit : « Non enim sciebat quid diceret. » Ubi considerandum, ne forte per excessum mentis hoc loquebatur motus quodam spiritu alieno, ne forte scilicet ille spiritus qui voluit (quantum ad se) Christum scandalizare, ut recederet a passione omnibus hominibus salutari, ipse operans etiam hic seductorie velit evellere Christum sub colore boni, ut non condescendat hominibus, nec veniat ad eos, nec suscipiat mortem pro eis.

BED. Quia vero Petrus materiale quaesivit tabernaculum, nubis accepit umbraculum, ut discat in resurrectione, non tegmine domorum, sed Spiritus sancti gloria eos esse protegendos. Unde se-

quitur : « Et facta est nubes obumbrans eos. » Quia vero imprudenter interrogaverunt, propterea responsionem Domini non merentur, sed Pater respondet pro Filio : unde sequitur : « Et venit vox de nube dicens : Hic est Filius meus, » etc. CHRYS. (*hom. 57, in Matth.*) A nube quidem vox emittitur, in qua Deus apparere consuevit, ut crederent quod vox illa ferretur a Deo. In hoc autem quod dicit : « Hic est Filius meus charissimus, » unam voluntatem Patri et Filio esse protestatur, et quod salva filiatione quantum ad omnia cum eo qui genuit, unum esset. BED. Quem autem Moyses cum venerit in carne audiendum ab omni anima quae salvari vellet, praedixit (*Deuteronom. 18*), hunc jam venientem in carne, Deus Pater audiendum discipulis

regardant autour d'eux, ils ne virent plus personne. » Le Fils vient d'être révélé, les serviteurs disparaissent aussitôt, afin que la parole du Père ne parût point s'adresser à eux (1).

THEOPHYL. Dans le sens mystique, après la consommation de ce monde qui a été fait en six jours, Jésus, si nous sommes ses disciples, nous transportera sur une montagne élevée, c'est-à-dire dans le ciel, et là nous jouirons de la magnificence de sa gloire divine. — BÈDE. Les vêtements du Seigneur, ce sont les saints qui, au ciel, brilleront d'un éclat tout nouveau. Le foulon, c'est celui à qui le Psalmiste adresse cette prière : « Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché; » (*Ps.* 1) car Dieu ne peut donner à ses fidèles sur la terre l'éclat qu'il leur réserve dans le ciel. — REMI. (*sur S. Matth.*) Ou bien par le foulon, nous pouvons entendre les saints prédicateurs et ceux qui purifient les âmes sur la terre; aucun d'eux ne peut vivre si saintement que la pureté de son âme ne soit ternie par quelque tache; mais après la résurrection, ils seront purifiés de toutes les souillures du péché. La grâce de Dieu les revêtira d'une sainteté que ni les rigueurs de la pénitence, ni les exemples, ni l'enseignement des prédicateurs ne pourraient leur donner. — S. CHRYS. (2) Ou bien encore, ces vêtements blancs, ce sont les écrits des Évangélistes et des Apôtres, écrits plus lumineux que tous les écrits des hommes, dont les interprètes ne pourront jamais atteindre la clarté. — ORIG. (*Traité 3 sur S. Matth.*) Enfin, nous pouvons désigner sous le nom de foulons sur la terre les sages de ce monde qui embellissent

(1) *Exode*, XIII, 21; XVI, 10; XIX, 9; XXXIV, 9; XL, 32; *Lévit.*, XVI, 2; *Nombres*, XI, 25; XII, 5; *Deuté.*, XXXI, 13; etc.

(2) Cette citation est tirée de l'homélie 10 *sur saint Marc*, attribuée à saint Chrysostome, mais dont il n'est pas l'auteur.

ostendit. « Et statim circumspicientes, neminem viderunt, » etc. Ubi enim cœpit Filius designari, mox servi discesserunt, ne ad illos paterna vox emissa putaretur.

THEOPHYLACT. Mystice autem post consummationem hujus seculi, quod in sex diebus factum est, assumet nos Jesus (si ejus sumus discipuli) in montem excelsum (id est, in cœlum); et tunc videbimus ejus gloriam singularem. BED. Vestimenta autem Domini recte sancti ejus accipiuntur, qui novo candore fulgebunt; fullo autem intelligendus est, cui Psalmista loquitur (*Psal.* 50) : « Amplius lava me ab iniquitate mea, et a delicto meo munda me : » quia non potest suis fidelibus dare claritatem in

terra, quæ eis conservata manet in cœlis. REMIG. (*sup. Matth.*) Vel per fullonem sancti designantur prædicatores, et animarum purgatores, quorum in hac vita nullus ita vivere valet, ut alicujus peccati maculis non obfuscetur. In futura autem resurrectione sancti ab omni macula peccati purgabuntur. Tales ergo eos faciet Dominus, quales nec ipsi membra sua castigando, nec ullus prædicatorum suo exemplo vel doctrina facere potest. CHRYS. Vel *vestimenta alba* evangelica sunt et apostolica scripta omnium clarissima, quibus similia nullus expositorum facere potest. ORIG. (*sup. Matth. tract.* 3.) Vel forsitan *fullones super terram* possumus moraliter existimare sapientes seculi hujus, qui putantur

de l'éclat de leur génie leurs honteuses inventions ou leurs dogmes menteurs ; mais jamais les ressources de leur art ne pourront réaliser une œuvre égale à la parole qui enseigne aux ignorants la splendeur des pensées divines renfermées dans les Ecritures, qui sont méprisées pourtant d'un si grand nombre.

BÈDE. La présence de Moïse et d'Elie, dont l'un a subi la mort (*Deut.*, xxxiv) et l'autre a été transporté vivant dans le ciel (*IV Rois*, II) est le symbole de la gloire future de tous les saints. Le jour du jugement les trouvera ou vivants dans leurs corps, ou sur le point de sortir du tombeau où la mort les retenait depuis longtemps ; tous règneront avec Jésus-Christ. — THÉOPHYL. Ou bien leur présence signifie que dans la gloire céleste nous verrons la loi et les prophètes s'entretenant avec Jésus-Christ ; c'est-à-dire nous contemplerons la conformité des événements avec les prédictions inspirées par Jésus-Christ à Moïse et aux autres prophètes, et nous entendrons la voix du Père qui nous fera connaître son Fils en nous disant : « Celui-ci est mon Fils, » et en même temps une nuée lumineuse, c'est-à-dire l'Esprit saint, source de toute sagesse (1), nous couvrira de son ombre.

BÈDE. Il est à remarquer que le mystère de la sainte Trinité qui avait d'abord été révélé au baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain, est ici proclamé de nouveau dans sa glorification sur le Thabor, Dieu nous apprend ainsi que nous verrons et que nous louerons après la résurrection la gloire que nous professons par la foi dans le baptême. Et ce n'est pas sans raison que l'Esprit saint, qui avait d'abord apparu sous la forme d'une colombe, manifeste ici sa présence dans une nuée

(1) C'est le nom que *l'Ecclésiastique* (I, 5) donne au Verbe de Dieu. Baruch l'applique à Dieu en général (III, 12) mais la sainte Ecriture n'en fait nulle part l'application expresse au Saint-Esprit, quoique l'auteur du livre de *la Sagesse* (IX, 17) le lui attribue équivalement.

ornare etiam turpes intellectus et dogmata falsa fallaciatione ingenii sui ; sed illorum ars fullonica non potest facere aliquid simile sermoni, qui ostendit spiritalium intellectuum splendorem in dictis Scripturarum imperitis, quæ a plurimis contemnuntur.

BED. Moyses et Elias, quorum unum mortuum (*Deuteron.* 34), et alium in caelos raptum legimus (*IV Reg.* 2), futuram omnium sanctorum gloriam significat ; qui videlicet tempore iudicii, vel vivi in carne reperiendi, vel ab olim gustata morte resuscitandi et pariter sunt regnaturi cum illo. THEOPHYLACT. Vel hoc significat quia in gloria videbimus et legem et prophetas cum ipso

loquentes ; id est, quæ per eum fuerunt dicta per Moysen et alios prophetas, tunc videbimus esse consona rebus ; et tunc audiemus vocem paternam revelantem (scilicet nobis) Filium Patris, et dicentem quoniam « hic est Filius meus, » obumbrante nube id est, Spiritu sancto, qui est sapientiæ fons.

BED. Et notandum quod sicut Domino in Jordane baptizato, sic et in monte (clarificato) totius sanctæ Trinitatis mysterium declaratur ; quia gloria ejus quam in Baptismo credentes confitemur, in resurrectione videntes collaudabimus. Nec frustra Spiritus sanctus hic in lucida nube, illic apparuit in columba ; quia qui nunc simplici corde fidem

éclatante ; il veut nous enseigner dans quelle éclatante lumière nous contemplerons l'objet de notre foi , si nous avons fidèlement pratiqué ses enseignements dans la simplicité de notre cœur. Pendant que la voix du Père céleste se faisait entendre sur son Fils , les disciples ne voient plus que Jésus seul , parce qu'en effet , lorsque Jésus se sera manifesté à ses élus , Dieu sera tout en tous , comme le dit saint Paul (I *Cor.*, xv) : « De même que le Fils ne fait qu'un avec le corps , Jésus-Christ brillera éternellement en tout , et ne fera plus qu'un avec ses saints.

ÿ. 8-12. — *Comme ils descendaient de la montagne, il leur défendit de raconter à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts. Et ils retinrent cette parole en eux-mêmes, se demandant ce que voulait dire : Jusqu'à ce qu'il soit ressuscité d'entre les morts. Ils l'interrogèrent alors et lui dirent : Pourquoi donc les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant? Il leur répondit : Elie viendra auparavant et rétablira toutes choses; et il faut aussi que ce qui est écrit du Fils de l'homme s'accomplisse, qu'il souffre beaucoup et soit méprisé. Mais je vous le dis, Elie est déjà venu, et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, ainsi qu'il est écrit de lui.*

ORIG. (*sur S. Matth.*) Après la manifestation du mystère de la gloire sur la montagne , alors que les disciples en descendent , Jésus leur recommande de ne publier sa transfiguration qu'après le triomphe de sa mort et de sa résurrection. « Comme les disciples descendaient de la montagne , Jésus leur défendit , » etc. — S. CHRYS. (*hom.* 57 *sur S. Matth.*) Le Sauveur ne se borne pas à leur ordonner le silence ; il leur fait entendre qu'il doit souffrir la mort et que tel est le motif du silence qu'il leur recommande. — THÉOPHYL. Les hommes se seraient scandalisés d'entendre raconter des choses si glorieuses de celui qu'ils

quam percepit servat , tunc luce apertæ visionis quod crediderat contemplabitur. Cum autem fieret vox super Filium , inventus est ipse solus ; quia cum manifestaverit seipsum electis , erit Deus omnia in omnibus (I *Cor.*, 15) , imo cum suis per omnia Christus (ut caput cum corpore) splendet.

Et descendantibus illis de monte, præcepit illis ne cuiquam quod vidissent narrarent, nisi cum Filius hominis a mortuis resurrexerit. Et verbum continuerunt apud se conquiritentes quid esset, cum a mortuis resurrexerit. Et interrogabant eum dicentes : Quid ergo dicunt Pharisei et Scribæ, quia Eliam oportet venire primum? Qui respondens, ait illis : Elias cum venerit primo restituet omnia; et quomodo

scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur et contemnatur. Sed dico vobis, quia et Elias venit, et fecerunt illi quæcunque voluerunt, sicut scriptum est de eo.

ORIG. (*super Matth.*, tract. 3.) Post mysterium ostensum in monte descendantibus de monte discipulis præcepit, ut ejus transfiguratio non manifestetur ante gloriam passionis et resurrectionis ipsius : unde dicitur : « Et descendantibus illis de monte præcepit , » etc. CHRYS. (*hom.* 57, *in Matth.*) Ubi non simpliciter silere jubet, sed passionem insinuans, causam insinuat propter quam silere debebunt. THEOPHYL. Ne scilicet homines scandalizentur, audientes de Christo tam gloriosa qui eum crucifixum erant

devaient voir mourir sur une croix : il ne convenait donc pas de leur faire connaître avant sa passion la gloire qui devait la suivre ; après la résurrection au contraire, ce mystère n'avait plus rien d'incroyable pour eux. — S. CHRYS. (1) Les Apôtres, qui ignoraient le mystère de la résurrection, conservèrent la parole qu'ils avaient entendue, et elle fut pour eux un objet de discussion : « Ils retinrent cette parole en eux-mêmes. » — S. JÉR. Cette observation, qui est personnelle à saint Marc, signifie que quand la mort aura été absorbée dans la victoire, tout ce qui aura précédé sera mis en oubli (2).

« Et ils demandèrent à Jésus : Que veulent donc dire, » etc. — S. CHRYS. Voici, ce me semble, l'intention des Apôtres, en faisant au Sauveur cette question : « Nous avons vu Elie avec vous, mais nous vous avons vu avant de voir Elie ; et cependant les scribes enseignent qu'Elie apparaîtra avant le Messie ; ils nous ont donc trompés. » — BÈDE. Ou bien les Apôtres, regardant la transfiguration, dont ils viennent d'être les témoins sur la montagne, comme la transformation glorieuse de Jésus-Christ, ils lui disent : Si c'est ici votre avènement glorieux, comment ne voyons-nous pas votre précurseur ? Elie, en effet, avait disparu. — S. CHRYS. (*hom. 58 sur S. Matth.*) Et Jésus répond à leur question dans les paroles suivantes : « Lorsque Elie viendra, » etc. Il leur apprend donc qu'Elie viendra avant le second avènement ; car les Ecritures distinguent deux avènements, l'un qui a déjà eu lieu, et l'autre qui doit s'accomplir plus tard. Or, le Sauveur déclare qu'Elie sera le précurseur de ce second avènement. — BÈDE.

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, on trouve aussi quelque chose de semblable dans Théophylacte.

(2) Cette citation tirée d'un ouvrage faussement attribuée à saint Jérôme fait allusion à ce que dit l'Apôtre 1 *Épître aux Corinthiens*, xv, 54 ; à la prophétie d'Isaïe sur les nouveaux cieux, *Isai.*, Lxv, 17 ; ou xxv, 8, et de l'*Apocalypse*, xxi, 4.

visuri. Non igitur erat congruum talia de Christo dicere antequam pateretur, post resurrectionem vero credibile videbatur. CHRYS. Illi vero resurrectionis mysterium ignorantes, verbum quidem retinentes invicem disputabant : unde sequitur : « Et verbum continuerunt, » etc. HIER. Hoc quod proprie Marci est, id significat, quia cum absorpta fuerit mors in victoria non erunt in memoria priora.

Sequitur : « Et interrogaverunt eum, dicentes : Quid ergo dicunt, » etc. CHRYS. Intentio quidem discipulorum super hac interrogatione talis mihi esse videtur : Nos quidem Eliam tecum vidimus, et prius te vidimus quam Eliam ; Scribæ

vero prius Eliam venire docent ; credimus itaque eos mendacium protulisse. BED. Vel ita æstimabant discipuli transformationem gloriæ hanc esse quam in monte viderant, et dicunt : Si jam venisti in gloria, quomodo præcursor tuus non apparet ? maxime quia Eliam viderant recessisse. CHRYS. (*hom. 58, in Matth.*) Quid autem ad hoc Christus responderit, apparet per hoc quod subditur : « Qui respondens ait : Elias cum venerit, » etc. In quo ostendit quod Elias veniet ante secundum adventum : Scripturæ enim duos adventus Christi prænuntiant : unum scilicet qui factus est, et alium qui venturus est : Dominus autem secundi adventus Eliam assertit

Elie rétablira toutes choses, comme Malachie l'a annoncé (ch. iv) : « Je vous enverrai mon prophète Elie, qui réconciliera le cœur des pères avec leurs enfants, et le cœur des enfants avec leurs pères ; » il acquittera aussi envers la mort, la dette dont sa vie prolongée a différé le paiement. — THEOPHYL. Le Sauveur combat ici l'opinion des pharisiens, qui prétendaient qu'Elie était le précurseur du premier avènement, et il en fait voir les inconvénients : « Et comment il est écrit, » etc., c'est-à-dire, lorsque Elie de Thesbé viendra, il pacifiera les Juifs, et les amènera à la foi, et c'est ainsi qu'il sera le précurseur du second avènement. Mais s'il doit être le précurseur du premier avènement, comment expliquer ce que dit l'Écriture, que le Fils de l'homme doit souffrir ? Car de deux choses l'une : ou Elie n'est pas le précurseur du premier avènement, et les Écritures sont véridiques ; où il l'est réellement, et les Écritures ne disent pas la vérité, lorsqu'elles déclarent qu'il faut d'abord que le Christ souffre, puisqu'elles ajoutent qu'Elie doit tout rétablir, qu'il ne restera plus un seul Juif incrédule, que tous ceux qui l'entendront, ajouteront foi à sa prédication. — BÈDE. Ou bien, ces paroles de Jésus, « comment est-il écrit, » etc., signifient de même qu'il est écrit dans un grand nombre de prophéties, que le Christ doit souffrir, de même quand Elie viendra, il sera l'objet du mépris des impies qui lui feront souffrir mille outrages.

S. CHRYS. (*hom. 58 sur S. Matth.*) Le Sauveur vient d'affirmer qu'Elie serait le précurseur du dernier avènement ; il déclare en même temps que c'est Jean-Baptiste qui a été le précurseur du premier. « Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu. » Il donne à Jean le nom

præcursorem. BED. Restituet autem omnia ; utique illa quæ Malachias ostendit dicens (cap. 4) : « Ecce ego mittam vobis Eliam Prophetam, ut convertat cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum : » restituet etiam hoc quod morti debet ac diu vivendo distulit. THEOPHYL. Proponit autem hoc Dominus ad resistendum opinioni Pharisæorum, qui tenebant quod primi adventus præcursor erat Elias, quasi ad inconveniens ducens : unde subdit : « Et quomodo scriptum est, » etc., ac si dicat : Elias Thesbites cum venerit, pacificabit Judæos, et ad fidem adducet ipsos ; ita ut sit secundi adventus præcursor. Si ergo primi adventus Elias est præcursor, quomodo scriptum est quod Filius hominis debet pati ? Ex his ergo duobus unum erit : aut quod non sit

primi adventus Elias præcursor, et Scripturæ erunt veræ ; aut quod sit præcursor primi adventus, et Scripturæ non erunt veræ, quæ dicunt quod oportet Christum pati, cum Elias debeat omnia restituere, et non debeat esse Judæus aliquis incredulus, sed omnes credere debeant ad prædicationem ejus, quicumque audient eum. BED. Vel ita : et quomodo scriptum est, id est, quomodo de Christi passione multifariam prophetæ multa scripserunt, sic et Elias cum venerit multa passurus est et contemnendus ab impiis.

CHRYS. (*hom. 58, in Matth.*) Sicut autem Dominus secundi adventus Eliam asseruit præcursorem ; sic et consequenter Joannem esse præcursorem primi adventus : unde subdit : « Sed dico vobis, quia et Elias jam venit. »

d'Elie, non qu'il eut été Elie en personne, mais parce qu'il avait rempli le ministère d'Elie et qu'il avait été le précurseur du premier avènement, comme Elie le sera du second. — THEOPHYL. Jean avait été comme Elie, un censeur sévère, et, plein de zèle, un ami de la solitude; mais les Juifs ont été moins dociles à sa parole qu'ils ne le seront à celle d'Elie; ils l'ont mis à mort au milieu d'une fête criminelle, en lui tranchant la tête, « ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu. » — S. CHRYS. (1) Ou bien encore, ce sont les disciples qui demandent à Jésus le sens de cette parole de l'Écriture, que le Fils de l'homme doit souffrir; « et Jésus leur répond : Jean est venu pour remplir un ministère semblable à celui d'Elie, et comme Elie, les Juifs l'ont maltraité; de même le Fils de l'homme doit souffrir, comme les Écritures l'ont prédit.

ŷ. 13-28. — *Lorsqu'il fut retourné au lieu où étaient ses autres disciples, il vit une grande foule autour d'eux, et des scribes qui disputaient avec eux. Aussitôt tout le peuple ayant aperçu Jésus, fut saisi d'étonnement et de frayeur, et étant accourus, ils le saluèrent. Alors il leur demanda : De quoi disputez-vous ensemble? Et un homme d'entre le peuple, prenant la parole, lui dit : Maître, je vous ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit muet; et toutes les fois qu'il se saisit de lui, il le jette contre terre, et l'enfant écume, grince les dents et il se dessèche. J'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils ne l'ont pu. Jésus leur répondit : O race incrédule, jusqu'à quand serai-je avec vous? jusqu'à quand souffrirai-je? Amenez-le-moi. Ils le lui amenèrent; et il n'eut pas plutôt vu Jésus, que l'esprit commença à l'agiter avec violence, et il tomba par terre, où il se roulait en écumant. Jésus demanda au père de l'enfant : Combien y a-t-il que cela lui arrive? Dès son enfance, dit le père. Et l'esprit l'a souvent jeté, tantôt dans le feu et tantôt*

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

Joannem vocat *Eliam*, non quia Elias erat in persona, sed quia Eliæ ministerium adimplebat : sicut enim ille præcursor erit secundi adventus, sic iste factus est primi. THEOPHYL. Erat etiam Joannes redargutor, et zelotes, et eremita, ut Elias, non tamen audierunt illum, sicut Eliam audient : nefario vero ludo eum occiderunt, caput illius amputantes : unde sequitur : « Et fecerunt illi quæcunque voluerunt, » etc. CHRYS. Vel aliter interrogabant discipuli Jesum, quomodo scriptum est pati Filium hominis. Ad hoc autem quasi respondens dicit : Sicut ad similitudinem Eliæ Joannes venit, et ei mala intulerunt, sic secundum Scripturas oportet Filium hominis pati.

Et veniens ad discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, et Scribas conquirentes eum illis. Et confestim omnis populus videns Jesum, stupefactus est, et expaverunt; et accurrentes salutabant eum : et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis? Et respondens unus de turba dixit : Magister, attuli filium meum ad te habentem spiritum mutum, qui ubicunque eum apprehenderit allidit illum, et spumat, et stridet dentibus suis, et arescit : et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt. Qui respondens eis dixit : O generatio incredula, quando apud vos ero? quando vos patiar? Afferte illum ad me. Et attulerunt eum. Et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum, et elisus in terram, volutabatur spumans. Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit? At ille ait : Ab infantia. Et frequenter eum in ignem et in aquam misit, ut eum per-

dans l'eau, pour le faire périr; mais, si vous pouvez quelque chose, ayez compassion de nous et nous secourez. Jésus lui répondit : Si vous pouvez croire, toutes choses sont possibles à celui qui croit. Aussitôt le père de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes : Seigneur, je crois, aidez mon incrédulité. Et Jésus, voyant que le peuple accourait en foule, parla avec menaces à l'esprit impur, et lui dit : Esprit sorcil et muet, sors de cet enfant, je te le commande, et ne rentre plus en lui. Alors cet esprit, ayant jeté un grand cri et l'ayant agité par de violentes convulsions, sortit, et l'enfant devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient : Il est mort. Mais Jésus l'ayant pris par la main et le soulevant, il se leva. Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent : Pourquoi n'avons-nous pu le chasser? Il leur dit : Cette sorte d'esprit ne peut être chassé que par la prière et par le jeûne.

THÉOPHYL. Après avoir manifesté sa gloire à trois de ses disciples, Jésus-Christ vient retrouver les autres qui n'étaient point montés avec lui sur le Thabor; « lorsqu'il fut retourné auprès de ses autres disciples, il les vit environnés d'une foule nombreuse. » Les pharisiens s'étaient empressés de profiter de la courte absence du Sauveur, pour aborder les disciples et essayer de les attirer à eux. — S. JÉR. Il n'y a point de repos pour l'homme sous le soleil (1); les âmes basses sont victimes de leur jalousie (2); les hautes montagnes sont frappées par la foudre; l'assemblée des fidèles se compose, et de ceux qui, comme le peuple, recueillent avec foi l'enseignement, et de ceux qui, comme les scribes, sont pleins d'une orgueilleuse envie.

« Et le peuple, à la vue de Jésus, fut saisi d'étonnement, » etc. — BÈDE. Remarquons, que dans toutes les circonstances, les sentiments du peuple sont bien différents de ceux des scribes. Chez ces

(1) *Eccl.*, viii, 23.

(2) *Job*, v, 2.

deret. Sed si quid potes, adjuva nos, misertus nostri. Jesus autem ait illi : Si potes credere, omnia possibilis sunt credenti. Et continuo exclamans pater pueri cum lacrymis aiebat : Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam. Et cum vidisset Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo dicens illi : Surde et mute spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo, et amplius ne introeas in eum. Et exclamans, et multum discerpens eum, exiit ab eo, et factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent quia mortuus est. Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, et surrexit; et cum introisset in domum, discipuli ejus secreto interrogabant eum : Quare nos non potuimus ejicere? Et dixit illis : Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione et jejunio.

THEOPH. Postquam gloriam suam tri-

bus discipulis in monte ostenderat, revertitur ad alios discipulos qui cum eo non ascenderant in montem : unde dicitur : « Et veniens ad discipulos, vidit turbam magnam, » etc. Pharisei namque captantes horam cum præsens non extiterat Christus, accesserunt ut ipsos ad se attraherent. HIER. Non est autem homini requies sub sole ; semper parvulos occidit invidia ; magnos percutiunt fulgura montes ; alii discentes cum fide (ut turbæ), alii invidentes cum fastu (ut Scribæ), ad Ecclesiam conveniunt.

Sequitur : « Et confestim omnis populus videns Jesum stupefactus est, » etc. BÈDE. Notanda in omnibus locis distantia mentis Scribarum et turbæ : Scribæ

derniers, nous ne voyons aucun témoignage de piété, de foi, d'humilité, de respect, à l'égard du Sauveur; le peuple, au contraire, à l'approche de Jésus, s'émeut, s'ébranle, et court au-devant de lui pour lui offrir ses hommages; « Et étant accourus, ils le saluaient. » — THÉOPHYL. Tel était le désir du peuple pour voir Jésus, qu'à son approche seule il s'empressait de lui offrir ses hommages. Suivant quelques interprètes, le visage de Jésus avait conservé de sa transfiguration un tel éclat, que la foule était attirée comme invinciblement à venir le saluer. — S. JÉR. La présence de Jésus jeta le peuple dans l'admiration et le saisissement, mais les disciples ne partagèrent pas cette impression, parce que l'amour bannit la frayeur (I *Jean*, iv). L'esclave est dominé par la crainte; l'étonnement, la stupeur, sont naturels à l'insensé. « Et Jésus-Christ demanda : Quel est le sujet de vos discussions? » Il veut par cette question, les faire parler pour les sauver, et nous engager à lui exposer dans un langage plein de confiance, le trouble qui agite notre âme. — BÈDE. L'objet de leurs discussions était sans doute l'impuissance où ils s'étaient trouvés, eux, les disciples du Sauveur, de guérir le démoniaque qui se trouvait au milieu d'eux; c'est ce que donnent à entendre les paroles qui suivent : « Un homme élevant la voix, du milieu de la foule, dit : Maître, j'ai apporté mon fils, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 50 sur S. Matth.*) Cet homme n'avait qu'une foi bien faible, comme le prouve cette parole du Sauveur : « O race incrédule! » Et cette autre qu'il adresse à cet homme lui-même : « Si vous pouvez croire. » Cependant, quoique ce fût son manque de foi qui eût rendu impossible l'expulsion du démon, il ne craint pas d'en rejeter la faute sur les disciples. « J'ai prié vos disciples de le chasser, et ils ne l'ont pu. » Voyez la conduite insensée

enim nihil devotionis, fidei, humilitatis et reverentiæ, ei exhibuisse narratur; sed veniente Domino, mox omnis turba stupefacta expavit, eumque salutans accurrit: unde sequitur: « Et accurrentes salutabant eum. » THEOPH. Affectabant enim turbæ eum videre, ita ut eum venientem a longe salutarent. Quidam vero dicunt quod aspectus ejus transfiguratione speciosior factus, turbam ad salutationem ejus attrahebat. IHER. Populus, autem videns stupefactus est et expavit, non discipuli, quia non est timor in charitate (I *Joan.*, 4), timor est servorum, stupescere stultorum. Sequitur: « Et interrogavit eos: Quid inter vos conquiritis? » Quod scilicet Dominus interrogat, ut confessio pariat salu-

tem, et murmur cordis nostri sermonibus piis solvatur. BEDA. Potest vero (nisi fallor) intelligi de hoc quæstionem fuisse motam, quare ipsi cum essent discipuli Salvatoris, sanare dæmoniacum, qui in medio erat positus, non possent; quod ex sequentibus potest convinci, cum dicitur: « Et respondens unus de turba dixit: Magister, attuli filium, » etc. CHRYS. (*hom. 50, in Matth.*) Hunc hominem Scriptura infirmum in fide ostendit, ex hoc quod Christus dicit: O generatio incredula; » et per hoc quod subdit: « Si potes credere. » Sed etsi infidelitas ejus occasio extiterit dæmonem non pellendi, incusat tamen discipulos. Unde subditur: « Et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non

de cet homme ! du milieu de la foule, il adresse sa prière à Jésus, et il accuse en même temps ses disciples. Aussi le Seigneur lui impute-t-il à lui-même, en présence de tout le peuple, cette impossibilité dont il le rend responsable aussi bien que tous les Juifs qui étaient présents ; car un grand nombre d'entre eux s'étaient sans doute scandalisés, et avaient jugé sévèrement les disciples. « Jésus leur répondit : O race incrédule, jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous souffrirai-je ? » paroles qui attestent et le désir qu'il avait de mourir, et l'ennui qu'il éprouvait de vivre au milieu d'eux.

BÈDE. Jésus est si loin de s'irriter contre cet homme, dont il blâme seulement le peu de foi, qu'il ajoute aussitôt : « Amenez-le moi. » — S. CHRYS. (*hom. 58 sur S. Matth.*) Notre-Seigneur permet ce qui arrive dans l'intérêt de ce pauvre père, afin qu'à la vue des tortures que le démon fait souffrir à son enfant, il fût déterminé à croire par le miracle qui allait le délivrer. — THÉOPHYL. Il permet que cet enfant soit ainsi tourmenté, pour nous faire connaître toute la fureur du démon, qui l'aurait fait mourir, si le Seigneur ne fût venu à son secours. « Et il demanda au père : Combien y a-t-il de temps ? » etc. — BÈDE. Que Julien (1) se soit ici confondu, lui qui ose soutenir que nous sommes nés sans aucune souillure, et que notre naissance a été aussi innocente que celle d'Adam. Pourquoi, en effet, enfant, a-t-il été, dès ses plus tendres années, l'objet de si cruels traitements de la part du démon, s'il n'était point souillé de la tache originelle, puisqu'il est certain qu'il n'était coupable d'aucun péché qui lui fût propre ?

(1) Julien qui soutint les erreurs de Pélage, et contre lequel saint Augustin écrivit plusieurs traités.

potnerunt. » Vide autem istius insipientiam : Jesum in medio turbarum precatur, discipulos ineusans : unde et Dominus coram plebe multo magis hoc ei imputat, non solum in personam ejus accusationem extendens, sed in personam omnium Judæorum : probabile enim est multos præsentium scandalizatos. ea quæ non conveniebant de discipulis cogitasse : unde sequitur : « Qui eis respondens dixit : O generatio incredula, quandiu apud vos ero ? Quandiu vos patiar ? » In quo ostendit, et mortem se desiderare, et grave ei esse cum illis conversari.

BED. In tantum autem non est homini iratus, sed vitio, ut statim intulerit : « Afferte illum ad me, » etc. CHRYS.

(*hom. 58, in Matth.*) Hoc autem Dominus permisit propter patrem pueri, ut cum vexantem dæmonem videret, ad fidem futuro miraculo traheretur. THEOPH. Permittit etiam vexari puerum, ut ex hoc sciremus dæmonis impietatem, qui occidisset eum nisi fuisset a Domino adjutus. Sequitur : « Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis, » etc. BED. Erubescat Julianus, qui dicere audet omnes homines absque peccati contagione nasci in carne tanquam innocentes per omnia, ut fuit Adam quando creatus est. Quid enim habuit iste puer ut ab infantia dæmonio vexaretur acerbissimo, si nullo originalis peccati vinculo tenebatur ? quia constat illum adhuc proprium non ha-

— LA GLOSE (1). Cet homme manifeste bien dans les termes mêmes de sa demande la faiblesse de sa foi : « Si vous avez quelque puissance. » Les disciples de Jésus n'ayant pu guérir son fils, il doute de la puissance du Maître lui-même, il ajoute : « Ayez pitié de moi, » pour exprimer l'état misérable de l'enfant qui souffre, et du père qui partage sa souffrance.

« Jésus lui dit : Si vous pouvez croire, » etc. — S. JÉR. Cette expression, « si vous pouvez, » prouve l'existence du libre arbitre. Or, quelles sont toutes ces choses possibles à celui qui croit? celles qui sont demandées avec larmes au nom de Jésus; c'est-à-dire, qui ont pour objet notre salut. — BÈDE. Jésus fait à cet homme une réponse parfaitement en rapport avec sa demande : « Si vous avez quelque puissance, aidez-nous. » Oui, répond le Sauveur, « si vous-même vous pouvez croire. » Le lépreux qui criait avec persévérance : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir, » avait une foi bien plus vive, aussi est-elle magnifiquement récompensée par cette réponse : « Oui, je le veux, soyez guéri. » (*Matth.*, VIII; *Marc*, I.) — S. CHRYS. (*hom.* 58 sur *S. Matth.*) La réponse de Jésus-Christ signifie : Ma puissance est si grande, si étendue, que non-seulement je puis guérir votre fils par moi-même, mais donnez à d'autres cette même puissance; croyez comme il faut, et vous-même vous pourrez le guérir, lui, et un grand nombre d'autres. C'est ainsi qu'il amenait à la foi celui qui, tout à l'heure, tenait un langage inspiré par l'infidélité. « Aussitôt le père élevant la voix, s'écrie avec larmes : Je crois, aidez mon incrédulité. » — VICTOR D'ANTIOCHE. Si ce mot : « Je

(1) On ne trouve point cette citation dans la Glose actuelle.

bere potuisse peccatum. GLOS. Exprimit autem in verbis suæ petitionis fidei defectum : unde subdit : « Sed si quid potes, » etc. Cum enim dicit : « Si quid potes, » manifestat se de ejus potentia dubitare, quia viderat filium suum a discipulis Christi curatum non esse. Dicit autem : « Misertus nostri, » ut designaret miseriam filii qui patiebatur, et patris qui compatiiebatur.

Sequitur : « Jesus autem ait illi : Si potes credere, » etc. HIER. Libertatem arbitrii hoc indicat quod dicit : « Si potes : » quæ autem sunt omnia quæ possibilis sunt credenti, nisi quæ in nomine Jesu (id est, salutis) postulantur cum lacrymis : BEDA. Aptum autem responsum Dominus dedit pe-

tenti : ipse enim ait : « Si quid potes, adjuva nos ; » et Dominus : « Si potes, inquit, credere. » At contra leprosus qui fideliter clamabat : « Domine si vis, potes me mundare, » congruum suæ fidei accepit responsum : « Volo, mundare. » CHRYS. (*hom.* 58, *in Matth.*) Quod autem dicit tale est : Tanta est virtutis apud me superabundantia, ut non solum hoc possim, sed et alios hoc faciam operari : quare si crederis, ut oportet, et hunc ipse curare poteris, et alios multos. Sic ergo cum ad fidem reducebat, qui adhuc de infidelitate loquitur : unde sequitur : « Et continuo clamans pater pueri cum lacrymis aiebat : Credo, adjuva incredulitatem meam. » VICTOR ANTIOCHENUS.

crois, » atteste une foi réelle, pourquoi ajoute-t-il : « Aidez mon incrédulité ? » c'est qu'il y a deux espèces de foi, la première qui n'est qu'une foi préparatoire, l'autre qui est parfaite. Cet homme qui commençait seulement à croire, suppliait le Sauveur de développer la foi dans son âme. — BÈDE. La perfection n'est pas l'œuvre d'un instant; celui qui veut y parvenir, doit, dans une conduite régulière, commencer par les petites choses, pour parvenir ensuite aux grandes; la vertu, en effet, a des degrés différents, son commencement, son progrès, sa perfection. Comme donc la foi se développe, sous l'inspiration secrète de la grâce, par les degrés successifs de ses mérites, il arriva ici que, dans un seul et même temps, celui qui ne croyait pas encore parfaitement était à la fois incrédule et croyant. — S. JÉR. Cet exemple nous apprend encore que notre foi est toujours faible, tant qu'elle ne s'appuie pas sur le secours et l'aide de Dieu. Mais lorsqu'elle est accompagnée de larmes, elle obtient toujours l'accomplissement de ses désirs. « Et Jésus voyant le peuple accourir en foule, s'empresser autour de lui, menaça l'esprit impur, et lui dit : Esprit sourd et muet. » etc. — THÉOPHYL. Jésus se contente de menacer l'esprit immonde en présence de la multitude qui accourt, parce qu'il ne voulait pas opérer le miracle sous ses yeux, pour nous apprendre à fuir l'ostentation. — S. CHRYS. (1) A ces menaces, à ce ton de maître : « Je te le commande, » on reconnaît la puissance divine. Jésus ne se contente pas de dire : « Sors de cet homme ; » il ajoute : « Et garde-toi bien de rentrer en lui, » car le démon était toujours près de reprendre possession de ce jeune homme, parce que la foi du père était encore trop faible; mais la défense expresse de Dieu était pour lui un obstacle

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

Sed si crediderat, dicens : *Credo*, quomodo subdit : « Adjuva incredulitatem meam ? » Dicamus igitur quoniam multiplex est fides : introductoria scilicet, et perfecta. Hic autem incipiens credere, Salvatorem deprecabatur ut apponeret reliquum ad virtutem suam. BED. Nemo enim repente fit summus, sed in bona conversatione a minimis quisque inchoat, ut ad magna perveniat : alia namque sunt virtutis exordia ; aliud, perfectus ; aliud perfectio. Quia igitur per occultam inspirationem gratiæ meritorum suorum gradibus fides crescit, uno eodemque tempore is qui necdum perfecte crediderat, simul et credebat et incredulus erat. HIER. Per hoc etiam monstratur quod credu-

litas nostra infirma est, nisi innixa subsistat adjutorio subsidii Dei. Fides autem cum lacrymis optata vota capit : unde sequitur : « Et cum vidisset Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde et mute spiritus. » THEOPH. Ideo autem eum videret turbam concurrere, comminatus est spiritui immundo, quia nolebat coram turba curare, ut ostentationem fugere doceret. CHRYS. Quod autem comminatur et dicit : « Ego tibi præcipio, » divinæ attribuitur potestati. Quod vero dicit, non solum « exi ab eo, » sed etiam amplius, « noli introire in eum, » ostendit quia ad reintrandum promptus erat, quia ille nondum erat in fide perfectus ; sed hoc Domini jussio

insurmontable. « Alors cet esprit ayant jeté un grand cri, et l'ayant agité par de violentes convulsions, sortit, » etc. En présence de la véritable vie, le démon fut impuissant à donner la mort.

BÈDE. Celui que l'ennemi du genre humain avait comme frappé de mort, le Sauveur le guérit et le sauve en le touchant de sa main miséricordieuse. « Jésus l'ayant pris par la main, le releva. » Par cet acte de puissance, il prouve qu'il est véritablement Dieu; et en le touchant à la manière des hommes, il démontre la réalité de sa nature humaine. L'insensé Manès prétend que Jésus ne s'est pas revêtu d'un corps véritable; mais le Sauveur, en rendant par son toucher, la santé, la pureté, la lumière à tant de malades, a condamné son hérésie avant même qu'elle eut paru.

« Et lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples, lui demandèrent : « Pourquoi n'avons-nous pu le chasser? » — S. CHRYS. Comme ils avaient reçu le pouvoir de chasser les esprits immondes, ils craignaient d'avoir perdu cette grâce qui leur avait été donnée : « Jésus leur répondit : Cette espèce de démons, » etc. — THÉOPHYL. C'est-à-dire, les démons lunatiques, ou simplement toute espèce de démons. Il faut que celui qui désire être guéri, jeûne, ainsi que celui qui doit le guérir; la prière n'est parfaite, que lorsqu'elle est accompagnée du jeûne; lorsque celui qui prie, ne se laisse point appesantir par la nourriture, mais pratique la vertu de sobriété.

BÈDE. Dans le sens mystique, nous apprenons ici que c'est sur les lieux élevés que le Seigneur découvre à ses disciples les mystères de son royaume, et dans les régions inférieures qu'il reproche au peuple son incrédulité, et qu'il chasse les esprits malins des corps qu'ils tour-

inhibebat. Sequitur : « Et exclamans et multum discerpens eum, exiit, » etc. Non enim valuit mortem diabolus imponere propter veræ vitæ adventum.

BEDA. Quem autem hostis impius morti similem reddit, hunc pius Salvator piæ dextræ tactu salvavit : unde sequitur : « Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, » etc. Ex quo sicut verum se esse Deum, potentia salvandi docuit, ita et veram se habuisse carnis naturam more tactus humani declaravit. Negat namque Manes insanus veraciter eum carne indutum fuisse, sed ipse eum tot languentes suo tactu erexit, mundavit, illuminavit : hæresim illius (antequam nata esset) damnavit.

Sequitur : « Et cum introisset in do-

mun, discipuli ejus interrogabant eum : Quare non potuimus, » etc. CHRYS. Timebant enim ne forte collatam sibi gratiam amisissent : receperant enim potestatem jam spirituum immundorum. Sequitur : « Et dixit illis : Hoc genus dæmoniorum, » etc. THEOPH. Scilicet lunaticorum, vel simpliciter omnium dæmoniorum genus. Oportet namque jejunare eum qui curari debet, et illum qui curat : sic enim vera oratio perficitur, cum conjungitur orationi jejunium, quando non gravatur qui orat ex sumptione ciborum, sed sobrius est.

BED. Mystice autem Dominus sursum discipulis mysteria regni reserat, deorsum turbis peccata infidelitatis exprobrat, et spiritus malos ab his qui vexan-

mentent; il fortifie, instruit, et châtie même les âmes encore charnelles et inintelligentes, et donne avec plus de liberté aux parfaits les enseignements de la vie éternelle. — THÉOPHYL. Ce démon est sourd et muet : sourd, parce qu'il ne veut pas entendre la parole de Dieu ; muet, parce qu'il ne veut pas donner aux autres l'enseignement dont ils ont besoin. — S. JÉR. Le pécheur écume de folie, grince des dents par colère, et la paresse le dessèche. L'esprit mauvais déchire celui qu'il voit s'approcher du salut, et il bouleverse par des terreurs et des maux de tout genre, ceux qu'il veut engloutir dans son sein, comme il fit dans la personne de Job. — BÈDE. Souvent, en effet, lorsque, après avoir péché, nous voulons revenir à Dieu, cet antique ennemi de notre salut nous tend des pièges nouveaux et plus dangereux, afin de nous inspirer de l'aversion pour la vertu, ou de se venger de l'affront d'avoir été chassé. — S. GRÉG. (*Mor.*, x, 17.) Celui qui est délivré de la puissance de l'esprit impur, paraît comme mort; c'est-à-dire, que le chrétien qui a pu assujettir tous les désirs de la terre, voit s'éteindre en lui la vie des habitudes charnelles. Aux yeux du monde il paraît mort, et un grand nombre le tiennent réellement pour mort, car dans l'ignorance où ils sont de la vie spirituelle, ils regardent comme tout à fait éteinte la vie qui ne court plus à la recherche des biens sensuels. — S. JÉR. Ce possédé, tourmenté dès son enfance, c'est le peuple gentil, chez qui on voit se développer, dès son origine, le culte criminel des idoles, et qui, dans sa folie, alla jusqu'à immoler ses enfants aux démons. Le père dit que l'esprit malin précipite son enfant dans l'eau et dans le feu, et il exprime ainsi les deux principaux objets de l'idolâtrie des gentils, le feu et l'eau. — BÈDE. Ou bien, ce démoniaque est l'image de l'âme, qui, souillée dès son ori-

tur expellit : nam carnales adhuc et insipientes confortat, docet, castigat, et perfectos liberius de æternis instruit. THEOPH. Dæmon autem iste surdus et mutus est : surdus, in quantum non vult Dei sermones audire; mutus vero, in quantum non vult alios, quod condescens est, docere. HIER. Peccator autem spumat stultitia, stridet iracundia, areseit ignavia : discerpit autem spiritus appropinquantem ad salutem; et similiter quos in ventrem suum trahere desiderat, discerpit per terrores et damna, ut fecit Job. BED. Sæpe enim dum converti ad Deum post peccata conamur, majoribus novisque antiquus hostis nos pulsant insidiis, quod facit, ut vel odium virtutis inveniatur, vel expulsionis suæ vindicet injuriam. GREG. (X *Moral.*,

cap. 17.) Velut mortuus autem ostenditur, qui a maligni spiritus potestate liberatur; quia quisquis jam terrena desideria subegit, vitam in se carnalis conversationis extinguit; et mundo mortuus apparet, quem multi mortuum dicunt; quia qui spiritualiter vivere nesciunt, eum qui carnalia bona non sequitur extinctum funditus arbitrantur. HIER. Per hoc autem quod ab infantia vexatus est, significatur Gentilis populus; cujus a nativitate crevit cultus inutilis idolorum, ut stulte immolaret filios suos dæmoniis : unde dicitur quod « in ignem et aquam eum misit : » alii enim de gentibus ignem venerabantur, alii aquam. BED. Vel in hoc dæmoniaque significatur qui originalis culpæ reatu astricti veniunt in

gine de la tache du péché, n'en peut être purifiée que par la foi en Jésus-Christ et par sa grâce toute-puissante. Le feu représente le bouillonnement de la colère, et l'eau les voluptés charnelles dont le propre est de miner les forces de l'âme par les plaisirs du corps. Ce n'est pas à l'enfant qui souffre, mais au démon qui le tourmente, que Jésus adresse ses menaces; il veut nous apprendre que celui qui désire corriger un pécheur doit aimer et consoler l'homme, et réserver pour le péché seul qu'il doit détruire ses réprimandes, sa haine, ses invectives.

S. JÉR. Le Seigneur attribue ici au démon les effets qu'il produit dans l'homme, en lui disant : « Esprit sourd et muet, » car jamais il n'entendra ni ne dira ce qu'entend et dit le pécheur pénitent. Le démon une fois sorti d'un homme, n'y rentre plus, si cet homme a soin de tenir son cœur fermé avec les clefs de l'humilité et de la charité, et s'il est garanti et protégé par la porte qui le met à l'abri de tout danger. L'homme qui est guéri paraît comme mort, car c'est aux âmes guéries du péché qu'il est dit : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ (*Col.*, III). — THEOPHYL. Dès que Jésus nous tient la main, c'est-à-dire, dès que la parole évangélique nous donne la force d'agir, nous sommes délivrés du démon. Car, vous le voyez, Dieu commence par nous aider, puis il demande notre coopération à sa grâce. « Jésus le releva, » dit l'Évangile, voilà la grâce divine; et « le malade se tint debout; » voilà la coopération de l'homme.

BÈDE. En enseignant à ses Apôtres le secret de chasser les démons les plus pernicieux, le Seigneur nous présente à tous une règle

mundum, non nisi secundum Christi fidem et gratiam salvandi. Ignis autem ad fervorem iracundiæ referendus est, aqua ad voluptates carnis, quæ dissolvere mentem per delicias solent. Non autem puero qui vim patiebatur, sed dæmoni qui inferebat, comminatus est, quia qui peccantem emendare desiderat, vitium utique increpando et execrando debet exterminare, sed hominem amando refovere.

HEB. Imputat autem Dominus spiritui quod homini præstat : dicens : « Surde et mute spiritus, » quia ille nunquam audiet nec loquetur, quod peccator pœnitens audit et loquitur. Exiens autem dæmon ab homine nunquam revertitur, si homo cor suum se-

raverit clavibus humilitatis, et charitatis, et ostium obtinuerit immunitatis. Factus est homo sanatus velut mortuus. Sanatis etenim dicitur (*Coloss.*, 3) : « Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. » THEOPHYLACT. Jesus (id est, evangelicus sermo) teneat manum (id est, virtutem activam), tunc a dæmone liberabimur. Vide etiam quod primo Deus nos juvat, deinde requiritur a nobis quod bonum operemur. Unde dicitur quod Jesus « elevavit illum (in quo ostenditur Dei auxilium), et surrexit, » in quo monstratur hominis studium.

BED. Dum autem docet Dominus apostolos quomodo dæmon nequissimus debeat expelli, omnes instituit ad vitam,

de vie : il nous apprend que nous triompherons des plus grandes épreuves, qu'elles aient pour auteurs les démons ou les hommes, par le jeûne et par la prière, et que le feu de la colère de Dieu tout prêt à châtier nos crimes, cèdera lui-même à l'efficacité de ce remède tout puissant. Par le jeûne, il faut entendre en général l'abstinence, non-seulement d'aliments, mais de toute jouissance sensuelle, et même l'exemption de toute passion coupable. De même aussi la prière, prise dans sa généralité, ne consiste pas seulement dans les paroles dont nous faisons usage pour implorer la bonté divine, mais encore dans tous les actes inspirés par la foi et la piété, pour rendre hommage à notre Créateur, au sens de saint Paul, quand il dit (1 *Thess.*, v) : « Priez sans cesse. » (1) — S. JÉR. La folie, qui a pour objet les jouissances de la chair, est guérie par le jeûne; de même aussi la paresse est chassée par la prière. A chaque plaie il faut appliquer le remède convenable : ce n'est point par un remède appliqué sur le pied que l'on guérit l'œil malade. Ainsi donc, employez le jeûne contre les passions du corps, et la prière contre les maladies de l'âme.

v. 29-36. — *Au sortir de ce lieu, ils traversèrent la Galilée, et il voulait que personne ne le sût. Cependant il instruisait ses disciples et leur disait : Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour après sa mort. Mais ils n'entendaient rien à ce discours, et ils craignaient de lui en demander l'éclaircissement. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm. Et lorsqu'ils furent à la maison, il leur demanda : De quoi parliez-vous ensemble pendant le chemin? Mais ils*

(1) L'Apôtre ne veut pas dire que la prière doive être continuelle à l'exclusion de toute autre action, comme l'ont soutenu ridiculement quelques hérétiques appelés *euchites* du mot grec *εὐχίται*, *priants* et qui ont été condamnés par l'Eglise, mais qu'il faut prier régulièrement et avec persévérance à des heures marquées, comme l'enseigne saint Augustin (Regl.)

ut scilicet noverimus graviora quæque, vel immundorum spirituum, vel hominum tentamenta, jejuniis et orationibus esse superanda; iram quoque Domini cum in ultionem seclerum nostrorum fuerit accensa, hoc remedio singulari posse placari. Jejunium autem generale est, non solum ab escis, sed et a cunctis illecebris abstinere carnalibus; imo ab omnibus se vitiorum passionibus continere. Sic et oratio generalis, non solum in verbis est; quibus divinam clementiam invocamus, verum etiam in omnibus quæ in obsequium nostri conditoris fidei devotione gerimus; teste Apostolo qui ait (1 *Thessal.*, 5) : « Sine inter-

missione orate. » HIER. Vel stultitia quæ ad luxuriam carnis pertinet, jejuniis sanatur : ita et ignavia oratione depellitur. Medicina cujusque vulneris adhibenda est ei : non sanat oculum, quod calcaneo adhibetur ; jejuniis passiones corporis, et oratione pestes sanandæ sunt mentis.

Et inde profecti prætergredebantur Galilæam, nec volebat quemquam scire. Docebat autem discipulos suos, et dicebat illis : Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum, et occident eum ; et occisus tertia die resurget. At illi ignorabant verbum, et timebant interrogare eum. Et venerunt Capharnaüm ; qui cum domi essent, interrogabat eos : Quid in via

demeurèrent dans le silence, parce qu'ils avaient disputé entre eux, dans le chemin, qui d'entre eux était le plus grand. Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous. Puis il prit un petit enfant qu'il mit au milieu d'eux, et l'ayant embrassé, il leur dit : Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci me reçoit; et quiconque me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais celui qui m'a envoyé.

THÉOPHYL. Aux prodiges, Jésus fait succéder un entretien sur sa Passion; pour prévenir et combattre la pensée que c'est malgré lui qu'il a souffert. « Au sortir de ce lieu, ils traversèrent la Galilée; et Jésus leur disait : Le Fils de l'homme sera livré, » etc. — BÈDE. Aux événements prospères, Jésus-Christ mêle habituellement la prédiction d'événements fâcheux, afin que leur arrivée inopinée ne soit pas pour les Apôtres un sujet d'épouvante, mais qu'ils les trouvent préparés à les supporter courageusement. — THÉOPHYL. Après avoir rapporté la tristesse des Apôtres à cette nouvelle, l'Évangéliste ajoute ce qui devait les consoler : « Après que le Fils de l'homme aura été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour; » ainsi nous apprend-il qu'aux souffrances doit succéder la joie.

« Les Apôtres n'entendaient rien à ces paroles, » etc. — BÈDE. Cette ignorance dans les Apôtres n'avaient pas précisément pour cause la lenteur de leur esprit, mais plutôt l'amour qu'ils portaient au Sauveur. Encore charnels, et incapables de comprendre le mystère du salut par la croix, ils ne pouvaient croire que celui qu'ils reconnaissaient pour le vrai Dieu, fût sujet à la mort. Ils l'avaient si souvent entendu parler dans un langage métaphorique, que dans la frayeur que leur inspirait l'annonce de sa mort, ils voulaient ne donner encore

tractabilis? At illi tacebant : siquidem in via inter se disputaverant, quis eorum major esset. Et residens vocavit duodecim, et ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, et omnium minister. Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum, quem cum complexus esset, ait illis . Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit : et quicumque me susceperit ; non me suscipit, sed eum qui misit me.

THEOPHYLACT. Post miracula interponit Dominus sermonem de passione, ne putaretur quod involuntarie passus est : unde dicitur : « Et inde profecti prætergredebantur Galilæam : et dicebat illis quoniam Filius hominis tradetur, » etc. BÈDE. Semper prosperis miscet tristitia, ut eum repente venerint, non terreant

apostolos ; sed præmeditatis animis ferant. THEOPHYLACT. Postquam vero dixerat quod tristes erant, adjungit quod lætificare debet : unde sequitur : « Et occisus tertia die resurget; » ut disceremus ex hoc quod post angustias lætitiæ subsequuntur.

Sequitur : « At illi ignorabant verbum, » etc. BÈDE. Hæc ignorantia discipulorum, non tam de tarditate ingenii quam de amore nascitur Salvatoris : qui carnales adhuc et mysterii crucis ignari quem Deum verum cognoverunt, moriturum credere nequibant; et quia per figuras eum loquentem sæpe audire consueverant, horrentes eventum mortis ejus etiam in eis quæ de sua traditione

qu'un sens figuré à ce qu'il leur prédisait de la trahison dont il serait l'objet, et de la passion qui devait en être la suite.

« Et ils arrivèrent à Capharnaüm. » — S. JÉR. Capharnaüm signifie *lieu de consolation*; le sens de ce mot s'accorde parfaitement avec les dernières paroles de Jésus : « Il ressuscitera le troisième jour après sa mort. » « Et lorsqu'ils furent entrés dans la maison, Jésus leur demanda : De quoi vous entreteniez-vous en chemin? Mais ils ne répondirent rien. » — S. CHRYS. (1). Saint Matthieu dit que ce furent les Apôtres qui s'approchèrent de Jésus, et lui demandèrent : « Qui est, selon vous, le plus grand dans le royaume des cieux? » Cet Evangéliste omet le commencement de ce récit; il ne dit rien de la connaissance qu'avait le Sauveur des pensées et des paroles de ses disciples. On peut dire, il est vrai, que les Apôtres communiquaient à leur Maître tout ce qu'ils disaient ou pensaient même en son absence; car tout lui était connu, comme s'il l'avait entendu. « Ils avaient, dans le chemin, disputé pour savoir quel était le plus grand parmi eux. » Saint Luc dit seulement que « cette pensée entra dans leur esprit. » Selon le récit évangélique, le Seigneur mit au jour la pensée et l'intention secrète renfermées dans leurs paroles. — S. JÉR. Il est assez naturel de s'entretenir en chemin du pouvoir; un chemin en est une image frappante (2). On quitte le pouvoir comme on y est entré; pendant même qu'on l'exerce, on le voit s'échapper; et on ignore dans quel endroit, c'est-à-dire, quel jour on en sera dépouillé complètement. — BÈDE. Cette dispute des Apôtres sur la prééminence paraît s'être élevée entre eux à l'occasion du choix que Jésus avait fait

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, dans un ordre un peu différent.

(2) C'est-à-dire que le pouvoir est passager, sujet à mille vicissitudes, et finit toujours au moins avec la vie de celui qui le possède.

ac passione aperte loquebatur, figurate aliquid significari volebant.

Sequitur : « Et venerunt Capharnaüm. » HIER. Capharnaüm dicitur « villa consolationis; » et congruit interpretatio ad prædictam sententiam qua dixerat : « Et occisus tertia die resurget. » Sequitur : « Qui cum domi essent, interrogabat eos : Quid in via tractabatis? At illi tacebant. » CHRYS. Matthæus autem dicit, quod accesserunt ad Jesum discipuli dicentes : « Quis putas major est in regno celorum? » Non enim ab initio narrationem incepit, sed tacuit de intelligentia Salvatoris circa discipulorum cogitationes et dicta : quamvis posset intelligi quod ea etiam quæ seorsum

cogitabant aut dicebant, dicebant ad eum; quoniam omnia erant ei ita cognita, ac si ad eum dicta fuissent. Sequitur : « Siquidem inter se in via disputaverant quis esset illorum major. » Lucas autem dicit quod « cogitatio intravit in discipulos, quis esset illorum major : » cogitationem enim et intentionem eorum Dominus ex illorum verbis manifestavit secundum historiam evangelicam. HIER. Recte autem in via tractabant de principatu : similis enim est hæc tractatio loco. Principatus enim sicut ingreditur, sic deseritur; et quandiu tenetur labitur; et incertum est in qua mansione (id est, in qua die) finiatur. BÈDE. Inde autem videtur orta disputatio discipulo-

de Pierre, Jacques et Jean, pour les conduire avec lui sur la montagne, où ils s'imaginaient que leur Maître avait confié à ces trois disciples quelque secret; ils savaient aussi, d'après ce que dit saint Matthieu (ch. xvi), que les clefs du royaume des cieux avaient été promises à Pierre. Le Seigneur, qui voit leurs pensées, leur présente l'humilité comme remède de leur ambition; et pour leur apprendre à ne pas rechercher l'autorité, il fait cette simple recommandation d'humilité: « S'étant assis, il appela ses douze Apôtres, et leur dit: Celui qui veut être le premier, il sera le dernier de tous. » — S. JÉR. Remarquez que c'est en marchant, que les disciples disputent sur la question de prééminence, et que Jésus s'assoit pour leur enseigner l'humilité. Le travail et la fatigue sont le partage de ceux qui commandent, le repos celui des humbles. — S. CHRYS. Les disciples avaient un vif désir d'être honorés, glorifiés par leur divin Maître; plus un homme est grand, plus il est digne de grands honneurs. Aussi le Sauveur ne réprime pas ce désir, il veut simplement qu'il soit tempéré par l'humilité. — THÉOPHYL. Il nous défend d'usurper injustement les honneurs, et il veut que nous n'y parvenions que par l'humilité.

BÈDE. A cette recommandation, Jésus joint l'exemple de la simplicité de l'enfance. « Et prenant un enfant, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 59 sur S. Matth.*) Il leur met sous les yeux mêmes un modèle d'humilité et de simplicité; car l'enfant ne connaît ni la jalousie, ni la vaine gloire, il est pur de toute ambition. Et il ne leur dit pas seulement: une grande récompense vous est réservée, si vous devenez semblables à cet enfant, mais il ajoute, si vous honorez, pour l'amour de moi,

rum de primatu, quia viderant Petrum, Jacobum et Joannem seorsum ductos in montem, secretumque eis ibi aliquid esse creditum; sed et Petro, secundum Matthæum (cap. 16) claves regni cælorum esse promissas. Videns autem discipulorum cogitationes Dominus, curat desiderium gloriæ humilitate sanare, primatumque non esse quærendum, prius simplici humilitatis commonet imperio. Unde sequitur: « Et residens vocavit duodecim, et ait illis: Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, » etc. HIER. Ubi notandum, quod illi *euntes* disputabant de principatu, ipse *sedens* docet humilitatem. Principes enim laborant, humiles quiescunt. CHRYS. Appetebant quidem discipuli honorem habere a Domino; desiderium etiam his inerat,

ut magnificarentur a Christo: quanto enim quis major est, tanto majoribus honoribus dignus existit: propter hoc non eorum desiderium impedit, sed humilitatem introduxit. THÉOPHYL. Non enim vult ut usurpenus nobis primatus, sed per humilitatem altitudinem consequamur.

BÈDE. Mox autem monet eos innocentie puerilis exemplo. Unde sequitur: « Et accipiens puerum, » etc. CHRYS. (*hom., 59, in Matth.*) Ipso visu eis persuadens humiles esse et simplices: etenim ab invidia et vana gloria parvulus mundus existit, et a concupiscendo primatum. Non solum autem ait: Si tales efficiamini, mercedem magnam accipietis; sed etsi alios tales honorabitis propter me. Unde sequitur: « Quem cum

quiconque lui ressemblera . « Ayant embrassé cet enfant, il leur dit : Celui qui accueillera un de ses petits enfants, » etc. — BÈDE. Le Sauveur recommande ici à ceux qui aspirent aux dignités, de faire à ses pauvres un digne accueil par honneur pour lui-même; ou bien il leur recommande d'avoir la candeur de l'enfance, et d'être simples sans fierté, charitables sans envie, affectueux sans colère. Le baiser qu'il donne à cet enfant, nous apprend que c'est aux petits qu'il réserve son affection et ses embrassements. Il ajoute : « En mon nom, » c'est-à-dire, que la vertu qui, chez l'enfant, n'est autre chose qu'une inclination naturelle, doit être chez nous un acte de la raison fait au nom de Jésus-Christ. Enfin, quand il veut que nous le considérions lui-même dans la personne de l'enfant, ce n'est pas seulement de sa nature visible qu'il veut parler : « Celui qui me recevra, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais celui qui m'a envoyé, » etc. Il veut que ses disciples croient qu'il a la même nature et la même grandeur que son Père. — THEOPHYL. Voyez de quel prix est l'humilité, elle attire dans l'âme, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (1).

v. 37-42. — *Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un certain homme qui chasse les démons en votre nom, quoiqu'il ne nous suive pas, et nous l'en avons empêché. Mais Jésus lui répondit : Ne l'en empêchez pas, car il n'y a personne qui, ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi. Qui n'est pas contre vous est pour vous; et quiconque vous donnera à boire seulement un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense. Que si quelqu'un est un sujet de scandale à l'un de ces plus*

(1) Selon la promesse de Jésus-Christ lui-même (*Jean*, xiv, 23; et *I Jean*, iv, 16, etc.)

complexus esset, ait illis : Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit, » etc. BÈDE. In quo vel simpliciter pauperes Christi ab his qui volunt esse majores, pro ejus ostendit honore recipiendos, vel in malitia parvulos esse suadet; ut simplicitatem sine arrogantia, charitatem sine invidia, devotionem sine iracundia conservent. Quod autem compleclitur puerum, significat humiles suo dignos esse complexu ac dilectione. Addit autem : « In nomine meo, » ut formam virtutis quam natura duce puer observat, ipsi pro nomine Christi rationis industria sequantur. Sed quia se in pueris recipi docebat, ne putaretur hoc esse solum quod videbatur, subjunxit : « Et

quicumque me susceperit non me suscipit, sed eum qui misit me, » etc. Talem se utique ac tantum credi volens, qualis et quantus est Pater. THEOPHYL. Vide quantum valet humilitas, Patris namque et Filii inhabitationem meretur, et etiam Spiritus sancti.

Respondit illi Joannes, dicens : Magister, vidi-mus quemdam in nomine tuo efcientem dæmonia, qui non sequitur nos, et prohibuimus eum. Jesus autem ait : Nolite prohibere eum : nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit cito male loqui de me. Qui enim non est adversus vos pro vobis est : quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ frigidæ in nomine meo (quia Christi estis), amen dico vobis, non perdet mercedem suam; et quisquis

petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le jetât dans la mer.

BÈDE. Jean, que distinguait entre tous les autres un ardent amour pour Jésus-Christ, croyait que celui qui ne s'acquittait pas exactement de son office devait être privé des grâces qui lui étaient attachées : « Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu, » etc. — S. CHRYS. (1) Un grand nombre de ceux qui croyaient en Jésus-Christ avaient reçu de lui des dons, des pouvoirs particuliers, sans être cependant avec le Sauveur; tel était celui que nous voyons ici chasser les démons. Tous, en effet, ne réunissaient pas toutes les conditions d'une vie sainte; les uns avaient une vie pure, mais leur foi était encore imparfaite; chez d'autres, c'était le contraire. — THÉOPHYL. Ou bien encore, quelques incrédules, témoins des prodiges opérés par le nom de Jésus, prononçaient eux-mêmes ce nom divin et opéraient ainsi des miracles, tout indignes qu'ils fussent de la grâce de Dieu; car Dieu voulait se servir même des indignes pour répandre la connaissance de son nom.

S. CHRYS. Ce n'était ni par un zèle exagéré, ni par un sentiment d'envie que Jean voulait interdire à cet homme le pouvoir de chasser les démons; sa pensée était que tous ceux qui invoquaient le nom du Seigneur devaient suivre Jésus-Christ et faire partie du nombre de ses disciples. Mais le Seigneur voulait se servir de ceux qui font des miracles, malgré leur indignité, pour amener les autres à la foi et les exciter eux-mêmes par cette grâce ineffable à une vie plus sainte : « Jésus lui répondit : Ne l'en empêchez pas, » etc. — BÈDE. Le Sauveur nous apprend ainsi à ne pas retirer à quelqu'un

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, qui entre cependant dans de plus grands développements. Il en est de même des deux citations suivantes données sous le nom de saint Chrysostome.

scandalizaverit unum ex his pusillis credentibus in me, bonum est ei magis si circumdaretur mola asinaria collo ejus, et in mare mitteretur.

BEDA. Joannes præcipua devotione Dominum amans, excludendum beneficio putavit eum qui non recte utatur officio : unde dicitur : « Respondit illi Joannes dicens : Magister, vidimus quemdam, » etc. CHRYS. Multi enim credentium charismata receperant, nec tamen cum Christo erant, qualis erat hic qui demones eiciebat : non enim omnes ad omnia ordinate se habebant : alii enim erant puræ vitæ, fidem autem tam perfecte non habebant; alii vero e contrario. THEOPHYL. Vel etiam quidam in-

creduli videntes nomen Jesu virtuosum, dicebant et ipsi hoc nomen, et signa faciebant, licet divina gratia essent indigni : volebat enim Dominus etiam per indignos nomen suum ampliare.

CHRYS. Non autem zelo seu invidia motus Joannes prohibebat illum qui demones expellebat, sed volebat quod omnes qui nomen Domini invocabant, sequerentur Christum, et essent eum discipulis unum. Sed Dominus per hos qui miracula faciunt (licet sint indigni) alios provocat ad fidem, et ipsosmet per hanc ineffabilem gratiam inducit, ut fiant meliores : unde sequitur : « Jesus autem ait : Nolite, » etc. BED. In quo docet neminem a bono, quod ex parte

le bien qu'il possède à un degré médiocre, mais à lui inspirer le désir d'une vertu plus parfaite. — S. CHRYS. Il explique pourquoi il n'est pas convenable de faire cette défense à cet homme : « Il n'est personne qui ayant fait un miracle en mon nom puisse aussitôt dire du mal de moi. » Il parle ici de ceux qui devaient tomber dans l'hérésie, comme Simon, Ménandre et Cerinthe, qui ne faisaient point de vrais miracles au nom de Jésus-Christ, mais qui trompaient les fidèles par de faux prodiges. Ceux-ci, au contraire, bien qu'ils ne soient point avec nous, ne pourront jamais se déclarer contre moi dans leurs discours, puisqu'ils honorent mon nom en recourant à lui pour opérer des prodiges. — THÉOPHYL. Comment, en effet, celui qui doit à mon nom la gloire qu'il s'attire, et qui opère des miracles en l'invoquant, pourrait-il parler mal de moi ?

« Celui qui n'est point contre vous est pour vous. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, iv, 5.) Mais cette maxime du Seigneur n'est-elle pas en opposition avec cette autre : « Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi ? » Dira-t-on que ces deux maximes diffèrent, en ce que d'un côté Jésus parle de ses disciples : « Celui qui n'est pas contre vous est pour vous, » tandis que de l'autre, il parle de lui-même : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Mais n'est-il pas évident qu'on est nécessairement avec Jésus-Christ, lorsqu'on ne fait qu'un corps avec ses disciples qui sont ses membres ? Où serait alors la vérité de ces paroles : « Qui vous reçoit me reçoit ? » (*Matth.*, x.) Par la même raison, n'est-on pas contre lui, quand on est contre ses disciples ? Comment aurait-il pu dire : « Celui qui vous méprise me méprise ? » Voici donc dans quel sens le Sauveur veut que nous

habet esse arcendum, sed ad hoc potius quod nondum habet, esse provocandum CHRYS. Decenter autem eum non esse prohibendum ostendit consequenter dicens : « Nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit male loqui de me. » Hoc autem dicit propter eos qui in hæresim ceciderunt, quales erant Simon, et Menander, et Cerinthus : neque enim illi in nomine Christi miracula faciebant, sed deceptionibus quibusdam facere videbantur. Isti vero, etsi non sequuntur nos, non tamen contra nos aliquid firmiter dicere valebunt, eo quod honorant in operando virtutes nomen meum. THEOPHYL. Qualiter enim male de me loquetur qui ex nomine meo occasionem gloriæ habet, et per hoc quod ipsum invocat miracula operatur.

Sequitur : « Qui enim non est adversus vos pro vobis est. » AUG. (*de con. Evang.* lib. iv, c. 5.) Videndum est ne hoc illi sententiæ Domini videatur contrarium, ubi ait : « Qui mecum non est, adversus me est. » An hoc interesse aliquis dicit, quia hic discipulis ait : « Qui enim non est adversus vos, pro vobis est : » ibi autem de seipso locutus est : « Qui mecum non est, adversus me est : » quasi possit cum illo non esse, qui discipulis ejus tanquam membris ejus sociatur. Alioquin quomodo verum erit : « Qui vos recipit, me recipit ? » (*Matth.*, 10.) Aut potest etiam non esse adversus eum, qui fuerit adversus discipulos suos ? Nam ubi erit illud : « Qui vos spernit, me spernit » (*ibid.*) Sed nimirum hoc vult intelligi tantum eum

entendions ces deux maximes. On n'est pas avec lui en tant qu'on est contre lui; on est avec lui dans les actions où on agit de concert avec lui. Prenons pour exemple cet homme qui faisait des miracles au nom de Jésus-Christ, sans faire partie du nombre des Apôtres; il n'était pas contre eux, il était même avec eux en tant qu'il faisait des miracles au nom de Jésus; mais en tant qu'il n'appartenait pas à leur société, il n'était pas avec eux, il était contre eux. Or, les Apôtres voulaient lui interdire de faire ce en quoi il était d'accord avec eux, et c'est pour cela que Jésus leur dit : « Ne l'empêchez pas; » ce à quoi ils devaient se borner, c'était de lui défendre d'agir en dehors de leur société, c'était de lui conseiller de rentrer dans l'unité de l'Eglise. Ils devaient le laisser libre dans ce qu'il avait de commun avec eux, l'invocation du nom de leur Maître, de leur Seigneur pour chasser les démons. Telle est justement la conduite de l'Eglise catholique, ce qu'elle condamne chez les hérétiques, ce ne sont pas les sacrements qui leur sont communs avec nous, mais leur séparation d'avec nous, mais les doctrines opposées à la vérité et à la paix, car sous ce rapport, ils sont contre nous. — S. CHRYS. (1) Ou bien ces paroles du Sauveur s'appliquent à ceux qui croient en lui; mais qui ne peuvent le suivre, parce qu'ils mènent une vie relâchée. Les autres paroles doivent s'entendre des démons, dont les efforts tendent à nous séparer tous de Dieu et à dissiper son Eglise.

« Quiconque vous aura donné à boire un verre d'eau froide, » etc. — THÉOPHYL. Notre-Seigneur semble dire : Non-seulement je ne m'oppose pas à celui qui fait des miracles par l'invocation de mon nom;

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche en termes identiques ou équivalents, quoique dans un ordre un peu différent.

illo non esse aliquem, in quantum est adversus illum, et cum illo esse, in quantum cum illo est. Exempli gratia : sicut iste qui in nomine Christi virtutes faciebat, et in societate discipulorum non erat, in quantum operabatur virtutes in illo nomine, in tantum cum ipsis erat et adversus eos non erat; in quantum vero eorum societati non adhaerebat, in tantum cum ipsis non erat, et adversus eos erat. Sed quia illi hoc eum facere prohibuerunt in quo eum ipsis erat, dixit eis Dominus : « Nolite prohibere eum. » Illud enim prohibere debuerunt, quod extra eorum erat societatem, ut illi unitatem Ecclesiae suaderent, non illud in quo eum illis erat; nomen scilicet ma-

gistri et Domini eorum in expulsione dæmonum commendans; sicut Ecclesia catholica fecit, non improbens in hæreticis sacramenta communia, sed divisionem, vel aliquam adversam paci veritatisque sententiam : in hoc enim adversus nos sunt. CHRYS. Vel aliter : hoc dicitur de credentibus in eum, qui tamen ipsum non sequuntur propter vitæ laxationem. Illud autem de dæmonibus dicitur, qui a Deo omnes student separare, et congregationem ejus dispergere.

Sequitur : « Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ frigidae, » etc. THEOPHYLACT. Quasi dicat : Non solum hunc qui in nomine meo miracula ope-

mais je vous déclare que celui qui vous aura fait la moindre chose, et vous aura regn      cause de moi, et non par un motif d'int  r  t ou de vaine gloire, ne perdra pas sa r  compense.—S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, IV, 6.) Nous voyons par l   que cet homme dont Jean vient de parler n'  tait pas s  par   de la soci  t   des disciples au point de la condamner, comme ferait un h  r  tique. Sa conduite   tait celle de ces hommes qui n'ayant pas encore le courage de recevoir les sacrements de J  sus-Christ, se montrent pourtant pleins de bienveillance pour le nom chr  tien, traitent affectueusement les chr  tiens dans le seul but d'honorer en eux le nom de chr  tiens. C'est d'eux que le Sauveur dit qu'ils ne perdront point leur r  compense. Ce n'est pas que leurs bons sentiments    l'  gard des chr  tiens puissent leur donner une compl  te assurance, une pleine s  curit   quant    leur salut   ternel, sans que leur   me ait   t   purifi  e dans les eaux du bapt  me, sans   tre membres du corps de l'Eglise; mais la mis  ricorde de Dieu sera leur guide pour les faire parvenir    cette gr  ce si importante, et leur donner de sortir de ce monde avec une juste confiance dans l'avenir.

S. CHRYS. (1) Afin que personne ne puisse pr  texter sa pauvret  , J  sus-Christ accorde cette r  compense    ce qui est    la disposition de tous : donner un verre d'eau froide. Ce qui    ses yeux rend une   uvre digne de r  compense, ce n'est point l'importance de l'objet donn  , mais la dignit   de celui    qui on l'offre, et l'affection de celui qui le donne. Pour nous encourager    recevoir ses disciples, il ne se borne pas    nous montrer en perspective la r  compense   ternelle, il nous montre aussi la rigueur du ch  timent : « Si quelqu'un scandalise un de

(1) On trouve quelque chose de semblable dans saint Chrysostome, hom  lie 36 sur *S. Matthieu* et aussi dans Th  ophylacte, cependant cette citation para  t plut  t tir  e de Victor d'Antioche.

ratur non prohibeo, sed et quisquis minimum quid dederit vobis propter nomen meum, et receperit vos propter nomen meum, et receperit vos propter me, non propter humanam gratiam et mundanam, non perdet mercedem suam. AUG. (*de con. Evang.* lib. IV, cap. 6.) Unde ostendit quod ille de quo Joannes suggererat, non ita separabatur a societate discipulorum, ut eam tanquam h  reticus improbaret, sed sicut solent homines nondum audere Christi suscipere sacramenta, et tamen nomini favere christiano ita ut Christianos etiam suscipiant, et non ob aliud nisi quod Christiani sunt obsequantur : de quibus dicit, quod non perdent mercedem suam; non quia jam tuti atque securi sibi de-

beant videri ex hac benevolentia, quam erga Christianos habent, etiam si Christi baptismo non abluantur, nec unitati ejus incorporentur; sed quia ita jam Dei misericordia gubernentur, ut ad ea quoque perveniant; atque ita securi de hoc seculo abscendant.

CHRYS. Et ne quis paupertatem alleget, ponit illud quo non contingit egere, scilicet calicem aquae frigid  e; pro quo etiam consequetur mercedem : non enim pretium dati, sed dignitas recipientium et affectus dantium facit opus dignum mercede. Non solum autem recipiendos discipulos verbo ostendit ex mercede quam aliquis sequitur, sed etiam quia retrahitur a tormento. Sequitur enim : « Et quisquis scandalizaverit unum ex

ces petits, » etc., c'est-à-dire de même que ceux qui vous honorent en mon nom seront récompensés, ainsi ceux qui vous scandaliseront, c'est-à-dire qui ne vous donneront aucun témoignage d'honneur, seront rigoureusement châtiés. Et il emprunte aux choses bien connues les comparaisons qui font ressortir toute la rigueur de ce châtiement; il ne s'agit de rien moins que d'être précipités dans la mer, une meule au cou. Et remarquez qu'il ne dit pas: Qu'on lui attachera une meule de moulin, mais: « Il serait avantageux pour lui qu'on lui infligeât ce châtiement, » ce qui signifie qu'il doit s'attendre à un supplice plus rigoureux encore. Sous le nom de *petits*, le Sauveur désigne ceux qui croient en lui et ceux qui invoquent son nom, sans pourtant s'attacher à sa personne; ceux mêmes qui se contentent de donner un verre d'eau froide, sans faire d'œuvres plus importantes; il ne veut pas qu'un seul d'entre eux soit scandalisé ou exclu; car ce serait là empêcher l'invocation de son nom.—BÈDE. C'est à juste titre qu'il donne le nom de petit à celui qui peut être scandalisé; car celui qui est grand ne se laisse pas ébranler dans sa foi par les épreuves quelles qu'elles soient, au lieu que les esprits petits et étroits semblent chercher partout des occasions de scandale et de chute. Aussi devons-nous nous observer beaucoup à l'égard des petits et des faibles, afin de n'être pas pour eux une occasion de scandale et de chute dans la foi, et par suite de damnation éternelle.—S. GRÉG. (*hom. 7 sur Ezéchiel.*) Remarquons cependant que si dans nos bonnes œuvres nous devons éviter toute occasion de scandaliser le prochain; nous devons aussi quelquefois n'en tenir aucun compte. Tant que nous le pouvons faire sans péché, nous devons éviter de scandaliser le prochain; mais si c'est la vérité elle-même qui est un objet de scandale, il vaut mieux le laisser se produire, que de sacrifier la vérité.

his pusillis, » etc. Quasi diceret: Sicut qui vos propter me honorant mercedem habent, sic et inhonorantes (id est, scandalizantes) ultimam accipient ultionem. Ex iis autem quæ manifesta sunt nobis tormentum describit intolerabile, faciens mentionem molæ et submersionis: et non ait: « Mola suspendatur in collo, sed bonum est ei hoc sustinere, » demonstrans quoniam eum gravius aliquod malum expectat. *Pusillos* autem in se credentes dicit; et eos quoque qui invocant nomen ejus, etiamsi eum non sequentes; imo etiam eos qui calicem frigidum offerunt, et non operantur alia majora: istorum autem neminem vult scandalizari neque supplantari: hoc enim est prohibere nomen ejus invo-

care. BEDA. Recte autem qui scandalizari potest pusillus appellatur: qui enim magnus est, quodcumque passus fuerit non declinat a fide; qui autem pusillus est animo et parvus, occasiones quærit quomodo scandalizetur. Propterea oportet nos maxime his consulere qui parvi sunt in fide, ne occasione nostri offendantur et recedant a fide, ac decidant a salute. GREG. (*super Ezech. homil. 7.*) Notandum tamen quod in nostro bono opere aliquando cavendum est scandalum proximi, aliquando autem pro nihilo contemnendum: in quantum enim sine peccato possumus, vitare proximi scandalum debemus: si autem de veritate scandalum sumitur, utilius permittitur scandalum nasci, quam veritas relinquatur.

S. GREG. (*Pastoral.*, I part., chap. 3.) Dans le sens mystique, cette meule qu'un âne fait tourner, c'est la fatigue de la vie mondaine et dû cercle dans lequel elle tourne sans cesse sur elle-même; la profondeur de la mer, c'est la damnation éternelle. Si donc celui dont la vie présente les caractères extérieurs de la sainteté en détourne les autres par ses paroles ou par ses exemples, il eût assurément mieux valu pour lui que sa conduite terrestre le conduisit à la mort sous les dehors d'une vie ordinaire, que de donner aux autres, dans une dignité aussi sainte, l'exemple d'une conduite vicieuse et criminelle; car s'il tombait seul, le supplice que l'enfer lui réserve serait beaucoup moins rigoureux.

v. 42-49. — *Et si votre main est pour vous un sujet de scandale, coupez-la. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux et d'aller en enfer, dans ce feu qui brûle éternellement, où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Et si votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'un pied, que d'en avoir deux et être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui brûle éternellement, où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous que n'ayant qu'un œil vous entriez dans le royaume de Dieu, que d'en avoir deux et être précipité dans le feu de l'enfer, où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Car ils doivent tous être salés par le feu, comme toute victime doit être salée avec le sel. Le sel est bon, mais si le sel devient fade, avec quoi lui donnerez-vous de la saveur? Ayez du sel en vous, et conservez la paix entre vous.*

BÈDE. Notre-Seigneur vient de nous recommander de ne point scandaliser ceux qui croient en lui; il nous avertit maintenant de nous tenir en garde contre ceux qui tenteraient de nous scandaliser, c'est-à-dire qui, par leurs paroles ou leurs exemples, nous pousse-

GREG. (*in Part.*) Mystice autem in mola asinaria secularis vite circuitus ac labor exprimitur, et per profundum maris extrema damnatio designatur. Qui ergo ad sanctitatis speciem deductus, vel verbo cæteros destruit vel exemplo, melius profecto erat ut hunc ad mortem sub exteriori habitu terrena acta constringerent, quam sacra officia in culpa cæteris imitabilem demonstrarent; quia nimirum si solus caderet, utcumque hunc tolerabilior inferni pœna cruciaret.

Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam : bonum est tibi debilem introire in vitam,

quam duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum. bonum est tibi luscum introire in regnum Dei, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur. Bonum est sal. Quod si sal insulsum fuerit, in quo illud condietis? Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.

BEDA. Quia supra docuerat Dominus ne scandalizarem eos qui credunt in eum, nunc consequenter admonet quantum cavere debeamus eos qui scandalizare nos (id est. verbo vel exemplo

raient à notre ruine en nous faisant commettre le péché : « Si votre main est pour vous une occasion de péché, dit-il, coupez-la. » — S. CHRYS. (*hom. 60 sur S. Matth.*) Ce n'est pas des membres de notre corps que le Sauveur veut parler ici, mais de nos amis intimes, qui nous sont aussi chers et aussi nécessaires que les membres de notre corps; rien de plus nuisible, en effet, qu'une liaison dangereuse. — BÈDE. Ce que le Sauveur appelle notre main, c'est notre intime ami, dont tous les jours nous réclamons les bons offices. Si cet ami veut attenter à la vie de notre âme, brisons tous les liens qui nous attachent à lui, car si durant cette vie nous nous attachons à un méchant, nous périrons éternellement avec lui; c'est la vérité qu'expriment les paroles qui suivent : « Il vaut mieux pour vous entrer dans la vie ayant un membre de moins. » — LA GLOSE. Cet homme à qui il manque un membre, c'est celui qui est privé du secours d'un ami; il vaut mieux, sans avoir d'ami, jouir de la vie éternelle, que d'être précipité avec cet ami dans les flammes de l'enfer. — S. JÉR. Ou bien il vaut mieux entrer dans la vie éternelle étant mutilé, c'est-à-dire sans ce pouvoir, objet de vos désirs ambitieux, que d'être précipité avec vos deux mains dans le feu éternel. Le pouvoir a deux mains, l'humilité et l'orgueil; retranchez celle de l'orgueil, et ne vous réservez que celle d'une autorité humble et modeste.

S. CHRYS. Le Sauveur cite à l'appui ce témoignage du prophète Isaïe (chap. LXVI, 24) : « Ou le ver qui les ronge ne meurt point, ou le feu ne s'éteint jamais. » Ce ver n'est pas un ver extérieur et sensible; c'est la conscience qui déchire l'âme coupable, parce qu'elle n'a point fait le bien. Chacun sera alors son propre accusateur, par le souvenir de ce qu'il aura fait pendant sa vie; c'est en ce sens que le

suo ad ruinam peccati propellere) certant. Unde dicit: « Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam. » CHRYS. (*hom. 60, in Matth.*) Non de membris hoc dicit, sed de propinquis amicis, quos quantum ad necessaria in membrorum ordine nos habemus: nihil enim tam nocivum ut perniciosa societas. BÈDE. *Manum* quippe *nostram* appellat necessarium amicum, cujus auxilio quotidiano opus habemus; sed si talis nos ledere in causa animæ voluerit, excludendus est a nostra societate; ne si cum perditio in hac vita partem habere volumus, simul in futuro cum illo pereamus. Unde sequitur: « Bonum est tibi debilem introire in vitam, » etc. GLOS. *Debilem* dicit, adjutorio alicujus

amici privatum: nam melius est absque amico ire in vitam, quam cum eo ire in gehennam. HIER. Vel aliter: bonum est tibi debilem ingredi in vitam (id est, sine cupito principatu), quam duas manus habentem ire in ignem æternum. Duæ manus principatus sunt humilitas et superbia: abscinde superbiam, tenens humilem principatum.

CHRYS. Deinde testimonium propheticum ex Isaïa propheta (*cap. 66, vers. 24*) dicens: « Ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguatur: » non de sensibili verme hoc dicit, sed *vermem* conscientiam vocat mordentem animam, quod non sit operata bonum. Unusquisque enim sui ipsius accusator fiet, rememorans quæ gessit in vita

ver ne meurt point. — BÈDE. Le ver, c'est la douleur poignante qui accuse au-dedans; le feu, c'est le supplice qui tourmente au dehors. Ou bien on peut voir dans le ver la pourriture de l'enfer, et dans le feu son ardeur dévorante. — S. AUG. (*Cité de Dieu*, XXI, 9.) Ceux qui prétendent que le feu et le ver désignent seulement le châtement particulier de l'âme et non celui du corps, disent que les réprouvés séparés de Dieu sont brûlés par la douleur à laquelle est en proie une âme qui ressent un repentir tardif et infructueux; cette douleur intérieure, disent-ils, est parfaitement représentée par le feu, selon ces paroles de l'Apôtre (II *Cor.*, XI) : « Qui est scandalisé sans que je brûle? » et par le ver, d'après ces paroles des Proverbes (XXV) : « Comme la teigne dévore les vêtements et le ver le bois, de même le chagrin déchire le cœur de l'homme. » Ceux qui soutiennent qu'il y a dans l'enfer un supplice pour l'âme, et un autre pour le corps, disent que le feu est la peine du corps, et que celle de l'âme est la douleur qui est semblable à un ver qui ronge. Cette interprétation est plus vraisemblable; car il serait absurde de prétendre que dans l'enfer le corps ou l'âme seront exempts de souffrances. Cependant j'aime mieux penser que ces deux peines se rapportent au corps, plutôt que de soutenir qu'on ne peut lui faire application ni de l'une, ni de l'autre. Donc dans ces paroles de l'Évangile, il n'est pas question du supplice de l'âme; on le déduit seulement comme conséquence, le corps ne pouvant souffrir sans que l'âme elle-même soit soumise à la douleur. Que chacun adopte l'interprétation qui lui paraît la plus probable; qu'il dise que le feu est le supplice du corps, et le ver celui de l'âme, en conservant au feu son sens naturel, et prenant le ver dans un sens figuré; ou bien qu'il applique au corps l'un et l'autre supplice. Car la

mortali, et sic eorum vermis immortalis permanet. BED. Sicut autem est vermis dolor interior accusans, sic ignis est pœna extrinsecus sæviens. Vel in *verme* putredinem gehennæ sicut in *igne* ardorem designat. AUG. (XXI de *Civit. Dei*, cap. 9.) Utrumque autem horum (ignem scilicet ac vermem) qui volunt ad animæ pœnas, non ad corporis pertinere, dicunt etiam dolore uri animæ sero ac infructuose pœnitentis, eos qui fuerint a regno Dei separati: et ideo ignem pro isto dolore urente non incongrue poni posse contendunt; secundum illum Apostoli (II *ad Cor.* 11) : « Quis scandalizatur, et ego non uror? » Eundem etiam vermem putant intelligendam esse, secundum illud (*Prov.* 25) :

« Sicut linea vestimentum et vermis lignum, sic mœror exeruciat cor viri : » qui si pœnas et animæ et corporis in illo supplicio futuras esse non dubitant, igne uri corpus, animam vero rodi quodammodo verme mœroris affirmant. Quod etsi credibilius dicitur, quia utique absurdum est tibi dolorem aut corporis aut animæ defuturum, ego tamen facilius æstimo ut ad corpus utrumque dicam pertinere quam neutrum; et ideo tacitum esse in istis divinæ Scripturæ verbis animi dolorem; quia consequens esse intelligitur, ut corpore dolente animus quoque crucietur. Eligat ergo quisque quod placet; aut *ignem* tribuere corpori, animæ *vermem* (hoc proprie, illud tropice), aut utrumque proprie

toute-puissance du Créateur peut permettre miraculeusement que les êtres animés vivent dans le feu, qu'ils brûlent sans se consumer, qu'ils y souffrent sans mourir.

« Et si votre pied vous scandalise, coupez-le, » etc. — BÈDE. Le pied figure un ami, parce qu'il nous sert pour marcher et qu'il n'existe que pour notre utilité. « Et si votre œil vous scandalise, » etc. L'œil aussi représente un ami utile, vigilant, habile à découvrir les moindres dangers. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, IV, 6.) Une vérité ressort de ces paroles, c'est que souvent des hommes dévoués au nom chrétien, avant même d'appartenir à la grande famille chrétienne, rendent plus de services que d'autres qui, portant le titre de chrétiens et nourris des sacrements de l'Eglise, donnent cependant de si mauvais conseils qu'ils entraînent avec eux dans la damnation éternelle ceux qui ont le malheur de les écouter. Ce sont ces hommes que Notre-Seigneur compare aux membres du corps, à la main ou à l'œil qui scandalisent; il veut que ces hommes soient impitoyablement retranchés du corps, c'est-à-dire de l'unité de l'Eglise, de sorte que nous entrions sans eux dans la vie, au lieu d'être précipités avec eux dans la mort éternelle. Les retrancher du corps, c'est refuser son assentiment à leurs mauvais conseils, c'est-à-dire à leurs scandales. Si leur perversité vient à se manifester aux âmes fidèles avec qui ils sont en relation, il faut briser tout lien avec eux et les exclure de la participation aux sacrements. Si au contraire ils ne sont connus que d'un petit nombre, si le plus grand nombre ignore leurs dispositions criminelles, il faut les tolérer avec patience, mais sans participer en rien à leur vie criminelle, et d'un autre côté, sans sacrifier pour eux la communion avec les bons.

corpori. Possunt enim animalia etiam in ignibus vivere, in ustione sine consumptione, in dolore sine morte, per miraculum potentissimi Creatoris.

Sequitur : « Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum, » etc. BED. *Pes* amicus dicitur propter ministerium discursus, quasi nostris usibus accommodatus. Sequitur : « Quod si oculus tuus scandalizat te, eijce eum, » etc. *Oculus* dicitur amicus utilis atque sollicitus et acutus ad perspicendum. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. IV, cap. 6.) Hic profecto apparet quod illi qui nomini Christi sunt devoti et priusquam Christianorum numero socientur, utiliores sunt quam hi qui cum jam Christiani appellentur et christianis sacramentis imbuti sint, talia suadent, ut quibus ea persuaserint,

secum in æternam pœnam pertrahant : quos membrorum corporalium nomine tanquam manum, vel oculum scandalizantem jubet erui a corpore, hoc est ab ipsa unitatis societate, ut sine his potius veniatur ad vitam, quam cum eis eatur in gehennam. Hoc ipso autem separantur a quibus separantur quod eis mala suadentibus (hoc est scandalizantibus) non consentiunt. Et si quidem omnibus bonis, cum quibus eis notitia est, de hac perversitate innotescunt, ab omni penitus societate atque ab ipsa divinorum sacramentorum participatione separantur. Si autem quibusdam ita noti sunt, pluribus autem ista eorum est ignota perversitas, illa tolerandi sunt ut neque illis ad iniquitatis communionem consentiatur, neque propter illas bonorum societas deseratur.

BÈDE. Notre-Seigneur, qui vient trois fois de suite de parler de ver et de feu, pour nous déterminer à éviter ce terrible supplice, ajoute : « Tout homme sera salé par le feu. » Le ver naît de la corruption de la chair et du sang; aussi sale-t-on la chair des animaux qu'on vient de tuer, afin que le sang étant absorbé, elle ne puisse produire de vers. Aussi tout ce qui est salé est à l'abri de la putréfaction. Mais ce qui est salé par le feu, c'est-à-dire convert de feux assaisonnés de sel, non-seulement éloigne les vers, mais consume la chair elle-même. La chair et le sang produisent donc les vers, en ce sens que la volupté charnelle qui n'est pas repoussée par l'assaisonnement de la chasteté produit pour les impudiques la corruption éternelle. Voulez-vous éviter la puanteur de cette corruption? Assaisonnez les membres de votre corps du sel de la continence, et que le sel de la sagesse préserve votre âme de toute souillure d'erreurs ou de vices; car le sel signifie la douceur de la sagesse, et le feu la grâce du Saint-Esprit. Ces paroles : « Tout homme sera salé par le feu, » signifient donc que tout élu doit se préserver par la sagesse spirituelle de la corruption de la concupiscence charnelle. Ou bien il s'agit ici du feu de la tribulation qui aide le juste à perfectionner ses œuvres par la patience (1).

S. CHRYS. Ces paroles ont quelque analogie avec celle de saint Paul (I *Cor.*, III) : « Le feu éprouvera l'ouvrage de chacun. » Les paroles qui suivent sont tirées du Lévitique (chap. II) : « Et toute victime sera assaisonnée de sel. » — S. JÉR. La victime du Seigneur, c'est le genre humain tout entier; ici-bas, il est assaisonné du sel de la

(1) Allusion à ces paroles de saint Jacques : « L'épreuve de votre foi produit la patience, or la patience rend les œuvres parfaites. » (Ch. III, vers. 2.)

BED. Quia vero Dominus tertio mentionem vermis et ignis fecerat ut hoc valeamus evitare tormentum, subdit : « Omnis enim igne salietur : » fœtor enim vermium de corruptione solet nasci carnis et sanguinis, ideoque caro recens sale conditur, ut exsiccatio humore sanguineo, vermescere nequeat. Et quidem quod sale salitur, vermis putredinem areet. Quod vero igne salitur (id est, ignibus sale aspersis reconditur), non solum vermes abjicit, sed ipsam quoque carnem consumit. Caro ergo et sauguis vermes creat, quia delectatio carnalis cui condimentum continentiae non resistit pœnam luxuriosis generat æternam : cujus fœtorem quisquis vitare desiderat, et corpus sale con-

tinentiæ, et mentem studeat condimento sapientiæ ab erroris et vitiorum labe castigare : *sal* enim dulcedinem sapientiæ. *ignis* Spiritus sancti gratiam designat. Dicit ergo : « Omnis igne salietur, » quia omnis electus sapientia spirituali debet a corruptione concupiscentiæ carnalis expurgari. Vel ignis est tribulationis, quo modo patientia fidelium ut perfectum opus habere possint, exercetur.

CHRYS. Simile autem est huic quod dicit Apostolus (I *Cor.*, 3) : « Uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit. » Postea vero a Levitico (*cap.* 2) testimonium introducit, dicens : « Et omnis victima sale salietur. » HIER. Victima Domini est genus humanum, quod hic

sagesse, jusqu'à ce que la corruption du sang (qui conserve la pourriture et engendre les vers) soit détruite et qu'il soit purifié dans l'autre monde par les flammes du purgatoire. — BÈDE. Nous pouvons encore considérer le cœur des élus comme l'autel de Dieu; les hosties et les sacrifices qui doivent être offerts sur cet autel sont les bonnes œuvres des fidèles. Le sel doit entrer dans tous les sacrifices, c'est-à-dire qu'aucune œuvre n'est parfaitement bonne, si le sel de la sagesse ne l'a purifiée de la corruption de la vaine gloire ou des autres pensées mauvaises ou inutiles. — S. CHRYS. Ou bien ces paroles signifient que toute victime que nous offrons, soit la prière adressée à Dieu, soit l'aumône faite au prochain doit être salée de ce feu divin, dont le Sauveur a dit : « Je suis venu apporter le feu sur la terre. » (*Luc*, XII, 49.) Il ajoute : « Le sel est bon, » c'est-à-dire le feu de l'amour divin; mais si le sel s'affadit, c'est-à-dire s'il perd la saveur qui lui est propre, et à laquelle il doit d'être bon, comment lui rendrez-vous cette saveur? Il y a en effet des sels qui ont de la saveur, image des âmes qui possèdent la plénitude de la grâce; et il y a des sels fades, qui figurent les âmes où ne règne pas l'amour de la paix.

BÈDE. Ou bien le sel est bon, c'est-à-dire il est bon d'entendre fréquemment la parole de Dieu et de préserver les secrets de son cœur à l'aide du sel de la sagesse spirituelle. — THÉOPHYL. Comme le sel conserve les chairs et empêche les vers de s'engendrer; ainsi la parole de celui qui enseigne, si elle a la puissance de dessécher les mauvaises humeurs, réprime les convoitises des hommes charnels, et empêche ce ver qui ronge éternellement de s'engendrer au fond de leur cœur. Mais si cette parole est fade, c'est-à-dire si elle n'a pas la puissance de dessécher et de conserver, où est le sel qui donnera l'assaisonnement?

ratione sapientie salitur, dum corruptio sanguinis (custodia putredinis et mater vermium) consumetur, et illic purgatorio igne examinabitur. BED. Possumus et ita intelligere quod altare Dei sit cor electorum; hostiæ vero et sacrificia in hoc altari offerenda, bona sunt opera fidelium. In omnibus autem sacrificiis sal debet offerri, quia multum est opus bonum quod non sal sapientie ab omni corruptione vanæ laudis cæterisque pravis sive superfluis cogitationibus expurgat. CHRYS. Vel hoc dicitur, quia omne munus victimæ nostræ, quæ est secundum orationem et proximi subventionem, salitur igne divino, de quo dicitur (*Luc*. 12, vers. 49) : « Ignem veni mittere in terram. » De quo subditur : « Bonum est sal, » id est, ignis dilec-

tionis : « Quod si sal insulsum fuerit (id est, seipso privatum et propria qualitate per quam dicitur bonum), in quo illud condietis? » Sunt enim sales sal habentes, qui scilicet habent gratiæ plenitudinem; et sunt sales, sal non habentes : qui enim non sunt pacifici, sal sunt insulsum.

BEDA. Vel bonum est sal, Dei verbum audire frequentius, et sale sapientie spiritualis cordis arcana condire. THEO. Sicut enim sal carnes conservat, et vermes eas non sinit generare, sic et sermo doctoris, si desiccativus erit, carnales homines constringit, et in eis inextinguibilem vermem non sinit generari. Si vero sit insulsus (id est, si virtutem desiccativam et conservativam non habeat), in quo condietur? CHRYS. Vel secundum

— S. CHRYS. (1) Ou bien, selon saint Matthieu, ce sont les Apôtres de Jésus-Christ qui sont le sel de la terre, en la préservant de la pourriture qu'y introduit l'idolâtrie et la corruption du péché. On peut encore entendre ces paroles en ce sens que chacun de nous est un sel dans la mesure de grâces qu'il reçoit. Aussi l'Apôtre unit-il la grâce et le sel, quand il dit : « Que vos paroles soient assaisonnées de sel dans la grâce de Dieu. » (*Coloss.*, iv.) Enfin, Jésus-Christ est lui-même un sel ; il a pu préserver la terre entière et produire même un grand nombre d'autres sels ; ceux de ces sels qui viendraient à se corrompre (car des sels bons aujourd'hui peuvent changer et devenir eux-mêmes des germes de pourriture), il faut les jeter dehors. — S. JÉR. Ou bien le sel affadi, c'est l'homme qui aime l'exercice du pouvoir, et qui n'ose réprimander le vice. Aussi le Sauveur dit-il : « Conservez en vous le sel, » etc., de manière que l'amour du prochain tempère l'amertume de la correction, et qu'il soit lui-même assaisonné par le sel de la justice. — S. GRÉG. (*sur Ezéchiel.*) (2) Ou bien le divin Maître a ici en vue ces hommes qui, élevés au-dessus de leurs frères par une science plus profonde, se séparent de leur société, et qui s'éloignent d'autant plus de la vertu de charité qu'ils font de plus grands progrès dans la science. — S. GRÉG. (*Pastoral.*) Celui qui veut parler le langage de la science doit veiller soigneusement à ce que ses paroles ne brisent pas l'unité parmi les auditeurs, et à ne pas rompre imprudemment ce lien de l'unité en prétendant à la réputation de savant. — THÉOPHYL. Ou bien encore, celui qui s'attache au prochain par le lien de la charité a le sel recommandé par le Sauveur

(1) On ne trouve cette citation au moins en termes aussi exprès ni dans saint Chrysostome, ni dans Victor d'Antioche, ni dans Théophylacte.

(2) Cette citation vient plutôt du *Pastoral*, part. III, Admon., 23. Celle qui suit est tirée du même ouvrage. Part. II, chap. IV.

Matthæum discipuli Christi sunt sal qui totum orbem conservant, resistentes putredini quæ est ab idololatria, et fornicatione peccatorum : potest etiam intelligi quod unusquisque nostrum habeat tantum salis, quantum capax est Dei gratiarum. Unde et Apostolus conjungit gratiam sali, dicens (*Coloss.* 4) : « Sermo vester sit in gratia sale conditus. » Sal etiam est Dominus Jesus Christus, qui fuit sufficiens totam terram conservare, et multos in terra fecit sales : quorum si aliqui marcescant (possibile est enim et honos in putredinem transmutari) dignum est ut foras mittantur. HIER. Vel aliter : sal insulsum est qui amat prin-

cipatum, et increpare non audet. Unde sequitur : « Habete in vobis sal, » etc. Ut scilicet salsedinem correptionis amor proximi temperet, et dilectionem proximi sal justitiæ condiat. GREG. (*Super Ezech.*) Vel hoc dicitur contra quosdam quos dum major scientia erigit, a cæterorum societate disjungit, et quo plus sapiunt, eo a concordie virtute desipiunt. GREG. (*in pastor.*) Qui etiam loqui sapienter nititur, maxime metuat ne ejus eloquio audientium unitas confundatur ; ne dum sapiens videri desiderat, unitatis compagem insipienter abscindat. THEOPH. Vel qui constringit se vinculo dilectionis ad proximum,

et par conséquent la paix avec son frère. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, IV, 6.) Saint Marc rapporte toutes ces paroles de Notre-Seigneur comme ayant été dites sans interruption les unes après les autres ; il en rapporte quelques-unes qu'on ne trouve dans aucun des trois autres Evangélistes, d'autres qui sont rapportées soit par saint Matthieu, soit par saint Luc, mais dans des circonstances différentes et dans un tout autre ordre. Je pense donc que Notre-Seigneur renouvelle ici les recommandations qu'il avait faites dans d'autres circonstances, parce qu'elles se rapportaient parfaitement à la défense qu'il venait de faire à ses disciples, de ne point empêcher un homme qui ne marchait pas avec eux à sa suite de faire des miracles en son nom.

hic salem habet, et ex hoc pacem cum fratre suo. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. IV, cap. 6.) Hæc Marcus Dominum locutum fuisse contextim commemorat, et aliqua posuit quæ nullus alius evangelistarum posuit : alia vero quæ Matthæus quoque posuit, et aliqua quæ Matthæus et Lucas : sed illi ex aliis

occasionibus et in alio rerum ordine : unde mihi videtur etiam hoc in loco Dominum dixisse quæ aliis locis dixit, quia satis pertinebant ad hanc ipsam ejus sententiam, qua vetuit prohiberi virtutes in nomine suo fieri, etiam ab illo qui cum discipulis eum non sequebatur.

CHAPITRE X.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-12. — Objet du récit de l'Évangéliste dans ce chapitre et les suivants. — Quelle partie de la Terre-Sainte portait plus spécialement le nom de Judée? — Pourquoi Jésus ne s'avance pas encore jusqu'à Jérusalem. — Combien l'esprit du peuple est différent de celui des Pharisiens. — Double piège que ces derniers tendent au Sauveur. — Pourquoi Jésus oppose-t-il d'abord à la question des Pharisiens le texte de la loi? — Comment concilier saint Matthieu et saint Marc sur les auteurs de la question relative à l'acte de répudiation? — Preuve que Moïse n'approuvait pas le divorce dans les lenteurs auxquelles il avait soumis l'acte de répudiation. — Que signifient ces paroles: « A cause de la dureté de votre cœur? » — Notre-Seigneur ramène leur attention sur la loi qui fut donnée dès l'origine du monde. — Pourquoi Dieu ne créa qu'un seul homme et qu'une seule femme. — Indissolubilité du mariage. — Gloire et bonheur du mariage. — Conclusion que Notre-Seigneur tire des paroles de Dieu. — Comment il condamne les Juifs qui prétendaient s'appuyer sur les livres de Moïse. — Dieu seul a le droit de séparer l'homme de la femme. — Crime de ceux qui cherchent à séparer l'Église de Jésus-Christ. — Pourquoi les disciples interrogent-ils de nouveau le Sauveur? — Utilité de la question qu'ils lui adressent de nouveau. — Crime d'adultère que commet celui qui quitte sa femme pour s'unir à une autre. — Notre-Seigneur va ici plus loin que la loi. — Deux causes seulement motivent la séparation. — Saint Marc ne contredit pas ici saint Matthieu.
- ÿ. 13-16. — Foi vive de la multitude, opposée à la malice et à l'incrédulité des Pharisiens. — Comment le Sauveur apprend à ses disciples à fuir toute pensée d'orgueil. — Ne point s'opposer à ce qu'on présente au Sauveur ceux que le monde considère comme des insensés, des hommes ignorés et misérables. — Les disciples de Jésus-Christ doivent se faire enfants avec les enfants. — Caractère de l'enfance. — Nécessité d'avoir la pureté et l'innocence des enfants pour entrer dans le royaume des cieux. — Dans quel autre sens faut-il encore recevoir le royaume des cieux comme un enfant? — Pourquoi Notre-Seigneur embrasse ces petits enfants pour les bénir. — Puissance de l'imposition des mains du Sauveur. — Quels sont ceux qui sont dignes de ses bénédictions?
- ÿ. 17-27. — Pourquoi ce jeune homme demande-t-il à Notre-Seigneur de lui expliquer les œuvres méritoires de la vie éternelle? — Combien sa conduite est différente des autres, qui viennent trouver Jésus-Christ. — Dans quel sens le Sauveur répond-il à ce jeune homme? — Que comprend ce Dieu, qui seul est bon? — Leçon que renferme cette réponse du Sauveur. — Peut-on supposer que ce jeune homme ait exagéré le mérite de sa vie passée? — L'affection de Jésus-Christ atteste la vérité de ce qu'il dit. — Comment Jésus a pu aimer un homme qui ne devait pas le suivre. — Le Seigneur aime ceux qui accomplissent fidèlement les commandements de la loi, tout en les appelant à une perfection plus grande. — En quoi consiste cette perfection. — Raison par laquelle le Sauveur promet à ce jeune homme un trésor dans le ciel. — Pourquoi ajoute-t-il: *Suivez-moi*? — Cause de la tristesse de ce jeune homme.

— Le danger des richesses est-il dans les richesses elles-mêmes ? — Pourquoi Notre-Seigneur tient ce langage à ses disciples, qui étaient pauvres. — Grande différence entre la possession et l'amour des richesses. — Dans quel sens il faut entendre les paroles du Sauveur : *Qu'il est difficile*, etc. — Comment cependant un grand nombre de riches sont entrés dans le royaume des cieux. — Application à Notre-Seigneur lui-même de sa comparaison du chameau. — Quels sont ceux qu'il faut mettre au nombre des riches, bien qu'ils n'aient aucune richesse. — Se sauver au milieu des richesses, est vraiment l'œuvre de Dieu. — Dans quel autre sens peut-on encore entendre ces paroles : *Cela est impossible aux hommes*. Et ces autres : *Toutes choses sont possibles à Dieu*.

- ÿ. 28-31. — Pourquoi les Apôtres interrogent le Sauveur sur les récompenses de leurs sacrifices. — Pourquoi saint Pierre, qui a sacrifié si peu de chose, dit-il : *Nous avons tout quitté* ? — Ce qu'il faut ajouter au sacrifice de ses biens. — Sens de la réponse de Jésus. — Comment il prédit indirectement les persécutions futures. — Peut-on appuyer sur ces paroles la fable des mille ans qui doivent suivre sa résurrection. — Comment faut-il entendre cette récompense au centuple ? — Sens plus élevé qu'on peut donner à cette promesse.
- ÿ. 32-34. — Sentiment de crainte dont les disciples sont remplis en allant à Jérusalem. — Motif de cette crainte, comment le Sauveur les rassure et les fortifie. — Comment il les convainc que sa mort est volontaire. — Pourquoi leur prédit-il tous les détails de sa passion ? — Pourquoi dit-il : *Le Fils de l'Homme sera livré* ? — Comment il adoucit la douleur qu'ils devaient éprouver de sa passion et de sa mort.
- ÿ. 35-40. — Pourquoi les fils de Zébédée s'empressent de solliciter du Sauveur les premières places dans son royaume. — Quelle était leur pensée. — Sont-ce les deux disciples eux-mêmes ou leur mère, qui formule cette demande ? — A qui s'adresse la réponse du Sauveur. — Quel est le royaume de Jésus-Christ. — En quoi ne savent-ils ce qu'ils demandent ? — Ils confondent le temps des récompenses avec le temps des combats et des mérites. — Pourquoi Jésus appelle-t-il sa croix un calice et un baptême ? — Pourquoi les disciples se hâtent de répondre qu'ils peuvent boire le calice. — Comment Jacques et Jean ont-ils bu le calice du martyr ? — Est-il dans le ciel une place préparée pour quelqu'un à la droite du Sauveur ? — A-t-il le pouvoir d'accorder cette place à ceux à qui elle a été préparée ? — Ce que Notre-Seigneur se propose dans la réponse qu'il leur fait.
- ÿ. 41-45. — Cause de l'indignation des autres disciples. — Comment Notre-Seigneur guérit leur âme des passions qui les agitent — Que doit faire celui qui veut devenir le plus grand ? — Exemple qu'il leur propose. — Les humiliations du Sauveur, source de gloire pour lui et pour tous les hommes.
- ÿ. 46-52. — Signification du nom de Jéricho. — Comment concilier saint Matthieu et saint Luc sur le nombre des aveugles guéris par le Sauveur. — Raison pour laquelle saint Marc ne parle que d'un seul aveugle. — Pourquoi cet aveugle appelle Jésus Fils de David. — Pourquoi ceux qui étaient présents le reprennent durement. — Différence entre cet aveugle et celui dont parle saint Luc. — Que signifie le vêtement dont il se débarrasse pour courir vers Jésus. — Pourquoi Jésus lui demande-t-il ce qu'il veut ? — Admirable réponse de l'aveugle, qui n'a qu'un désir, celui de voir la lumière. — Récompense de sa ferveur. — Jésus

le guérit lorsque l'aveugle lui a donné le nom de Maître. — Reconnaissance de cet aveugle. — Explication allégorique des différentes circonstances de ce miracle.

ÿ. 1-12. — *Jesus étant parti de ce lieu, vint aux confins de la Judée par le pays qui est au delà du Jourdain, et le peuple s'étant encore assemblé auprès de lui, il recommença aussi à les instruire selon sa coutume. Des pharisiens étant venus, lui demandèrent, pour le tenter : Est-il permis de renvoyer sa femme? Et il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse? Ils lui répondirent : Moïse a permis de renvoyer sa femme en lui donnant un écrit de répudiation. Jésus leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance. Mais dès le commencement que le monde fut créé, Dieu forma un homme et une femme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et demeurera avec sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint. Etant dans la maison, ses disciples l'interrogèrent encore sur le même sujet. Et il leur dit : Si un homme quitte sa femme et en épouse une autre, il commet un adultère à l'égard de sa première femme; et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère.*

BÈDE. (1) Jusqu'ici saint Marc a rapporté les actions et les enseignements du Sauveur dans la Galilée; il va maintenant nous présenter le récit de ce qu'il a fait, enseigné et souffert dans la Judée: d'abord, au delà du Jourdain à l'Orient: « Et Jésus étant parti de ce lieu, se dirigea vers les confins de la Judée, » etc. Puis en deçà du Jourdain, à Jéricho, à Béthanie, à Jérusalem. Tout le pays habité par les Juifs, porte le nom général de Judée, nom qui le distingue des nations voisines; mais on donne spécialement le nom de Judée à la partie

(1) Quant à la seconde partie seulement, la première est tirée de la Glose.

CAPUT X.

Et inde exurgens, venit in fines Judææ ultra Jordanem; et conveniunt iterum turbæ ad eum: et sicut consueverat, iterum docebat illos. Et accedentes Pharisei, interrogabant eum, si licet viro uxorem dimittere, tentantes eum. At ille respondens, dixit eis: Quid vobis præcepit Moyses? Qui dixerunt: Moyses permisit libellum repudiî scribere et dimittere. Quibus respondens Jesus ait: Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud. Ab initio autem creaturæ, masculum et feminam fecit eos Deus: propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit ad uxorem suam, et erunt duo in carne una: itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet. Et in domo ite-

rum discipuli ejus de eodem interrogaverunt eum. Et ait illis: Quicumque dimiserit uxorem suam, et aliam duxerit, adulterium committit super eam; et si uxor dimiserit virum suum et alii nupserit, mæchatur.

BEDA. Hucusque Marcus ea narravit de Domino quæ in Galilæa fecit et docuit: hic incipit enarrare quæ in Judæa fecit et docuit sive passus est: et primo quidem trans Jordanem ad Orientem: et hoc est quod dicitur: « Et inde exurgens venit in fines Judææ, » etc. Deinde etiam citra Jordanem, quando venit Hiericho, Bethaniam et Hierosolymam. Et eum omnis Judæorum provinciæ generaliter ad distinctionem aliarum gentium Judæa sit dicta, specialius ta-

méridionale de ce pays, pour la distinguer de la Samarie, de la Galilée, de la Décapole, et des autres provinces du même royaume. — THÉOPHYL. Jésus-Christ visite la Judée, dont il s'était souvent éloigné à cause de la jalousie des Juifs, parce que c'est là que sa passion devait s'accomplir. Cependant il ne s'avance pas encore jusqu'à Jérusalem, mais il demeure sur les confins, pour utiliser son ministère en faveur du peuple simple et sans malice, tandis que la malveillance des Juifs faisait de Jérusalem un centre de complots criminels. « Et le peuple, dit l'Évangéliste, s'assembla autour de lui, » etc.

BÈDE. Remarquez comme le peuple et les pharisiens sont animés d'intentions différentes; le peuple s'assemble pour recueillir l'enseignement, et obtenir la guérison de ses malades, comme nous le rapporte saint Matthieu; les pharisiens s'approchent du Sauveur pour le tenter et le perdre. « Les pharisiens s'approchant, » etc. — THÉOPHYL. Les pharisiens n'ont garde de s'éloigner de Jésus, dans la crainte que le peuple ne croie en lui, ils l'entourent continuellement, persuadés qu'ils viendront à bout de l'embarrasser et de le confondre par leurs questions. Celle qu'ils lui font en ce moment, cache un double piège. Que le Sauveur réponde qu'il est permis, ou qu'il est défendu à un homme marié de renvoyer sa femme, ils ont à lui opposer un texte de la loi de Moïse, qui le contredit et le condamne. Mais Jésus, qui est la sagesse même, leur fait une réponse qui échappe aux filets dans lesquels ils veulent le faire tomber. — S. CHRYS. (*hom. 63 sur S. Matth.*) A cette question : « Est-il permis ? » Il ne répond pas aussitôt, non, cela n'est pas permis; ce qui aurait amené de l'agitation parmi eux, mais il veut leur opposer d'abord le texte de la loi, afin de les forcer à donner eux-mêmes la réponse qu'il se disposait à leur faire. « Il leur

men meridiana ejus plaga appellabatur *Judæa* ad distinctionem Samariæ Galilææ, Decapolis, et cæterarum in eadem provincia regionum. THEOPHYL. Visitat autem regionem Judææ, quam sæpe propter Judæorum æmulationem reliquerat, quia passio in ea erat futura: non tamen ascendit tunc Hierosolimam sed in Judææ confinia, ut turbæ non malitiosæ proficerent. Hierosolyma enim erat operatrix omnis nequitie ob malitiam Judæorum. Unde sequitur: « Et conveniunt iterum turbæ ad eum, » etc.

BED. Notanda est mentium distantia in turbis et Pharisæis: hæ conveniunt ut doceantur et sui sanentur infirmi, sicut Matthæus commemorat: illi accedunt, ut Salvatorem tentando decipiant: unde sequitur: « Et accedentes Phari-

sæi, » etc. THEOPH. Accedunt quidem non deserentes eum ne turbæ in eum crederent, sed continue accedentes, credebant eum in dubitationem inducere, et eum per interrogationes confundere. Proposuerunt autem ei quæstionem ex utraque parte præcipitium habentem; ut si dicat quod licet viro uxorem dimittere, vel non licet, accusarent ipsum contradicentes eidem ex dogmatibus Moysi: Christus igitur sapientia ipsa respondit eis responsionem illorum laqueos fugientem. CHRYS. (*hom. 63, in Matth.*) Interrogatus enim si licet, non statim respondit, *non licet*, ne tumultuentur; sed primo eis legis sententiam voluit respondere, ut quod eum dicere oportebat, hoc illi responderent: unde sequitur: « At ille respondens, ait:

répondit : Que vous a ordonné Moïse? Moïse. disent-ils, a permis à l'homme de renvoyer sa femme, en lui donnant un écrit de répudiation. » Ils apportent cette permission donnée par Moïse, ou à cause de la question du Sauveur, ou pour soulever contre lui la colère de la multitude; car les Juifs regardaient ce point comme indifférent, et rien n'était plus ordinaire parmi eux que cette conduite qu'ils croyaient autorisée par la loi.

S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, 62.) Peu importe à la vérité, que ce soit les Juifs qui, comme le rapporte saint Matthieu, entendant le Sauveur proclamer l'indissolubilité du mariage, et appuyer sa décision sur le texte même de la loi, l'aient interrogé sur l'écrit de répudiation autorisé par Moïse; ou bien qu'il les ait amenés lui-même à lui faire cette réponse en les questionnant sur cet acte de répudiation, comme le dit saint Marc. L'intention du divin Maître était de n'expliquer l'autorisation accordée par Moïse, qu'après que les Juifs auraient eux-mêmes cité ce texte de la loi. Dès lors que les deux Evangélistes nous ont également fait connaître l'intention des personnes (intention qui doit déterminer le sens des paroles), peu importe une variante dans la manière de s'exprimer. On peut dire d'ailleurs avec saint Marc, que les Juifs commencèrent par demander au Sauveur s'il est permis de renvoyer son épouse, et qu'il leur demande à son tour ce que Moïse leur a ordonné; sur la réponse qu'ils lui font, que Moïse le permettait en donnant un acte de répudiation, Notre-Seigneur leur répond, comme le rapporte saint Matthieu, en leur rappelant la loi donnée par Moïse, où l'on voit l'institution divine de l'union de l'homme et de la femme; et c'est après cette réponse du Sauveur, qu'ils seraient

Quid vobis præcepit Moyses? » Sequitur : « Qui dixerunt : Moyses permisit libellum repudii scribere et dimittere. » Proponunt quidem Moysen hoc dixisse, aut propter interrogationem Salvatoris, aut volentes in eum virorum multitudinem incitare: etenim hoc Judæis erat indifferens, et omnes hoc operabantur tanquam a lege permissum.

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 62.) Nihil autem ad rei veritatem interest, utrum Domino separationem prohibenti, et sententiam suam de lege firmanti, ipsæ turbæ, ut Matthæus narrat (*cap. 19*), intulerint quæstionem de libello repudii per eundem Moysen sibi permissum, an hoc quidem illi de præcepto Moysi illos interroganti responderint, ut

Marcus hic dicit: nam et voluntas ejus ita se habebat, ut non eis redderet rationem. cur illud Moyses permiserit, nisi prius ipsi hoc commemorassent. Cum ergo voluntas loquentium (cui debent verba servire) ab evangelista utroque monstrata sit, nihil interest jam, licet diversus inter ambos fuerit modus narrandi. Potest etiam hoc intelligi, quod, sicut dicit Marcus, prius eos de uxore dimittenda interrogantes, Dominus vieissim interrogavit, quid eis præcepit Moyses; qui cum respondissent Moysen permisisse libellum repudii scribere et dimittere, respondit eis de ipsa lege per Moysen data, quomodo Deus instituerit conjugium masculi et femine, dicens ea quæ ponit Matthæus; quibus auditis

revenus à leur première question, et lui auraient demandé : « Quel est donc le sens de l'autorisation donnée par Moïse. »

S. AUG. (*contre Fauste*, XIX, 26.) Certes, il était loin d'approuver le divorce, le législateur qui réprimait la fougue d'un esprit trop prompt à désirer la séparation par la sage lenteur que demande la rédaction d'un acte ; car chez les Hébreux, les scribes seuls avaient le droit d'écrire l'hébreu. C'était donc devant ces sages interprètes de la loi, à qui il appartenait de dissuader d'une séparation trop peu fondée, que devait se présenter celui à qui la loi ne permettait de renvoyer sa femme qu'en lui donnant un acte de répudiation. Ceux qui pouvaient seuls rédiger cet acte, trouvaient dans la nécessité où on était de recourir à leur ministère, une occasion de donner un conseil utile, et de travailler à rétablir entre l'homme et la femme l'affection et la concorde. Si la haine était si forte, qu'il fut impossible de l'éteindre ou de l'apaiser, l'acte était rédigé, la loi jugeant que la séparation était devenue nécessaire, puisque la haine avait atteint un degré qui ne permettait pas aux conseils de la sagesse de rappeler les époux aux sentiments d'affection qu'ils se doivent mutuellement. Voilà pourquoi le Sauveur répond : « C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse a fait cette ordonnance. » Quelle dureté, en effet, que celle qui ne se laissait ni vaincre ni adoucir, soit par les difficultés de cet acte, soit par les conseils des hommes justes et sages, qui cherchaient à faire renaître ou à réveiller dans ce cœur l'affection conjugale? — S. CHRYS. (1) Ou bien ces paroles : « A cause de la dureté de votre

(1) Cette citation ne se trouve guère qu'en termes équivalents dans saint Chrysostome, encore est-elle disséminée en plusieurs endroits de l'homélie 63 sur saint Matthieu pour une grande partie.

illi id quod ei primo interroganti responderant repetierunt, dicentes : « Quid ergo mandavit Moyses? »

AUG. (*cont. Faust.*, lib. XIX, cap. 26.) Nolebat autem dimitti uxorem a viro qui hanc interposuit moram, ut in dissidium animus præcepti libelli conscriptione refractus absisteret ; præsertim, quia (ut perhibent) apud Hebræos scribere litteras hebræas nulli fas erat nisi solis scribis. Ad hos igitur quos oporteret esse prudentes legis interpretes, et justos dissidii dissuasores, lex mittere voluit eum quem jussit libellum dare repulii, si dimisisset uxorem : non enim poterat ei scribi libellus nisi ab ipsis, quem per hanc occasionem et necessitatem venientem quodammodo in ma-

nus suas bono consilio regerent, atque inter ipsum et uxorem pacifice agendo dilectionem concordiamque suaderent. Quod si tantum intercideret odium, ut extingui emendarique non posset, tunc utique scriberetur libellus, quia frustra non dimitteret, quam sic odisset, ut ad debitam conjugio charitatem nulla prudentium suasionem revocaretur. Propter hoc subditur : « Quibus respondens Jesus, ait : Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud : » magna enim duritia erat, quæ nec per libelli interpositionem ubi dissuadendi locus justis et prudentibus tribuebatur, solvi vel flecti posset ad recipiendam vel revocandam conjugii charitatem. CHRYS. Vel dicitur : « Ad duritiam cordis ves-

cœur, » signifient, qu'une âme libre de toute colère et de désirs mauvais, serait capable de supporter la femme la plus méchante; mais si ces passions viennent à se développer et à exercer leur empire dans l'âme, elles deviendront le germe d'une infinité de maux, qui rendront souverainement odieux tout rapport entre les époux. Cette réponse justifie Moïse, qui leur avait donné cette loi et retourne contre eux l'accusation qu'ils semblaient porter contre lui. Mais comme l'explication que le Sauveur venait de donner, pouvait leur paraître sévère, il ramène leur attention sur la loi qui fut donnée dès l'origine. « Au commencement que le monde fut créé, Dieu forma un homme et une femme. » — BÈDE. Il ne dit pas un seul homme et plusieurs femmes, ce qui était le but et la fin du divorce, mais « un seul homme et une seule femme, » pour exprimer l'unité du lien conjugal. — S. CHRYS. (*hom. 62 sur S. Matth.*) Si l'intention de Dieu eût été que l'homme pût renvoyer sa femme pour en épouser une autre, il aurait créé plusieurs femmes en même temps qu'un seul homme. Mais au contraire, non-seulement Dieu unit l'homme à une seule femme, mais il veut que, pour s'attacher plus complètement à elle, il abandonne même les auteurs de ses jours : « L'homme abandonnera son père et sa mère, dit Dieu par la bouche d'Adam, et il s'attachera à son épouse; » cette expression, « il s'attachera, » indique assez nettement l'indissolubilité du mariage. — BÈDE. Il faut dire la même chose de l'expression suivante, « il s'attachera à son épouse » et non à ses épouses.

« Et ils seront deux dans une seule chair. » — S. CHRYS. (*hom. 62.*) C'est-à-dire, que, sortis d'une même racine, ils ne feront qu'un même corps. « C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule

tri; » quia si anima fuerit purgata desiderii et ira, possibile est mulierem nequissimam tolerare: multiplicatis autem in anima passionibus prædictis, multa mala contingunt circa odiosum connubium: sic igitur ab incusatione eorum Moysen eripit, qui dederat legem et totum in eorum caput convertit. Sed quia grave erat quod dictum est, statim ad antiquam legem sermonem reducit, dicens: « Ab initio autem creature, masculum et feminam fecit eos Deus. » BEDA. Non ait *masculum* et *feminas*, quod ex priorum repudio quærebatur, sed *masculum* et *feminam*, ut unius conjugis consortio necterentur. CHRYS. (*homil. 63, in Matth.*) Si autem

voluisset hanc quidem dimitti, et alteram introduci, creasset plurimas mulieres. Nec solum homini Deus mulierem conjunxit, sed et relinquere parentes præcepit et mulieri adhærere. Unde sequitur: « Et dixit (scilicet Deus per Adam): Propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit ad uxorem suam: » ex ipso modo locutionis inseparabilitatem matrimonii demonstrans, quia dicit: « Adhærebit. » BEDA. Et similiter quia dicit: « Adhærebit ad uxorem suam, non ad uxores. »

Sequitur: « Et erunt duo in carne una. » CHRYS. (*ut sup.*) Id est, ex una radice facti, in unum corpus convenient. Sequitur: « Itaque jam non sunt

chair. » — BÈDE. La gloire et le bonheur du mariage est de faire de deux personnes une même chair; et l'union de l'esprit avec un corps chaste, produit l'unité de l'esprit.

S. CHRYS. (*Ibid.*) Notre-Seigneur tire enfin de ce qu'il vient de dire cette redoutable conclusion. Il ne dit pas seulement : « Ne séparez pas, » mais « que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » — S. AUG. (*contre Fauste*, XIX, 29.) Les Juifs, en usant de la faculté du divorce, prétendaient s'appuyer sur l'autorisation donnée par Moïse; et le Sauveur leur démontre que, d'après les livres de Moïse, l'homme ne doit point se séparer de sa femme. C'est ainsi que nous aussi, chrétiens, nous apprenons par le témoignage de Jésus-Christ lui-même, que c'est Dieu qui a créé et uni l'homme et la femme. Les Manichéens, qui ont nié cette vérité, sont condamnés, non-seulement par les livres de Moïse, mais par l'Évangile lui-même. — BÈDE. Il n'appartient donc pas à l'homme de séparer l'homme de la femme; c'est le droit de Dieu seul, qui les avait unis lui-même, en ne faisant de l'homme et de la femme qu'une seule chair. Quand l'homme abandonne sa première femme, par le seul désir d'en épouser une autre, c'est lui-même qui fait la séparation; mais c'est Dieu qui en est l'auteur, lorsque cette séparation n'a pour motif que le désir de mieux servir le Seigneur, en ayant une femme comme n'en ayant pas. — S. CHRYS. (1) Si c'est un crime de séparer les deux créatures que Dieu lui-même a unies, c'en est un beaucoup plus grand de chercher à séparer l'Église de Jésus-Christ, à qui Dieu l'a unie.

THÉOPHYL. La réponse de Jésus-Christ aux pharisiens n'a pas résolu

(1) Cette citation est plutôt tirée de l'homélie 32 de l'*Ouvrage imparfait sur saint Matthieu*, et on trouve quelque chose de semblable dans Théophylacte sur le chapitre XIX de saint Matthieu, où il applique ces paroles au mariage de l'âme fidèle avec Jésus-Christ, et aussi dans son commentaire sur saint Marc où il les applique à l'âme qu'il ne faut point séparer de la foi de Jésus-Christ.

duo, sed una caro. » BED. Præmium igitur nuptiarum est, ex duabus unam carnem fieri : castitate enim juncta spiritui, unus efficitur spiritus.

CHRYS. (*ut sup.*) Post hæc terribile faciens argumentum, non dixit : « Ne dividatis, » sed conclusit : « Quos ergo Deus conjunxit, homo non separet. » AUG. (*Con. Faust.*, lib. XIX, cap. 29.) Ecce Judæi ex libris Moysi convineuntur non esse uxorem dimittendam, qui secundum voluntatem legis Moysi arbitrabantur se facere, cum dimitterent. Similiter et illud hinc ipso Christo attestante cognoscimus Deum fecisse et conjunxisse masculinum et feminam; quod

Manichæi negando damnantur, non jam Moysi libris, sed Christi Evangelio resistentes. BED. Quod ergo Deus conjunxit, unam faciendo carnem viri et feminæ, hoc homo non potest separare, sed solus Deus. Homo separat, quando propter desiderium secundæ uxoris primam dimittimus; Deus separat, quando ex consensu propter servitatem Dei sic habemus uxores, quasi non habentes. CHRYS. Si autem duo, quos Deus conjunxit, separari non debent, multo magis Ecclesiam, quam Deus Christo conjunxit, ab eo non convenit separare.

THEOPHYLACT. Quia vero scandalizabantur discipuli tanquam ex prædic-

complètement les doutes des disciples, aussi l'interrogent-ils à leur tour : « Ses disciples l'interrogèrent encore dans la maison sur le même objet. » — S. JÉR. L'Évangéliste dit que les Apôtres l'interrogèrent une seconde fois, parce que leur question n'est que la répétition de celle des pharisiens, et qu'elle a pour objet l'état du mariage. Et cette répétition n'est pas inutile; car la réponse que renouvelle le Verbe, loin de produire l'ennui, est un nouveau stimulant pour la faim et la soif. « Ceux qui me mangent, auront encore faim, et ceux qui me boivent auront encore soif. » (*Eccli.*, xxiv.) Quand une âme a une fois goûté les enseignements de la sagesse, plus doux que le miel, son amour fait qu'elle y trouve une saveur délicieuse. Aussi le Sauveur s'empresse-t-il de renouveler l'instruction qu'il vient de donner : « Quiconque renvoie sa femme pour en épouser une autre, commet un adultère à son égard. » — S. CHRYS. (1) Habiter avec une femme qui n'est pas la sienne, voilà ce que le Sauveur appelle un *adultère*; cette seconde femme ne peut être la sienne après qu'il a abandonné la première; il commet donc le crime d'adultère avec elle, c'est-à-dire, avec la seconde; il en est de même de la femme à l'égard de son mari. Et si la femme se sépare de son mari et en épouse un autre, elle devient adultère. Séparée de son mari, elle ne peut donner ce nom à un autre homme, auquel elle s'unit. La loi avait défendu l'adultère public, mais le Sauveur proclame que tout adultère, ne fût-il ni public, ni connu d'un grand nombre de personnes, est contraire à la loi naturelle.

BÈDE. Saint Matthieu est plus explicite encore : « Quiconque aban-

(1) Cette citation ainsi que la suivante viennent plutôt de Victor d'Antioche, quoiqu'il l'exprime en d'autres termes.

tis non plene eis fuerit satisfactum, propter hoc cum iterum interrogant : unde sequitur : « Et iterum in domo discipuli ejus de eodem interrogaverunt. » HIER. Secunda interrogatio ab apostolis iterum dicta est, quia de eadem re (de qua Pharisei) eum interrogaverunt, id est, de conjugii statu, et hoc proprie : iterata enim verbi sententia non fastidium, sed esuriam et sitim præstat : unde dicitur (*Eccl.* 24) : « Qui me comedunt, adhuc esurient, et qui me bibunt, adhuc sicient : » melliflua enim sapientiæ eloquia gustata, diligentibus multimodum saporum reddunt : unde Dominus iterato discipulos instruit : nam sequitur : « Et

dixit illis : Quicumque dimiserit uxorem suam et alteram duxerit, adulterium committit super eam. » CHRYS. *Adulterium* vocat non cum sua simul esse : non enim est sua quam accepit, prima derelicta; et propter hoc committit adulterium super eam, id est, super secundam quam introducit; idem autem est et de muliere : unde sequitur : « Et si uxor dimiserit virum et alii nupserit, mœchatur : » non enim alteri ut proprio viro potest conjugii, si proprium derelinquat. Et quidem lex prohibuit adulterium manifestum, sed Salvator hoc non manifestum, neque ab omnibus notum, naturæ tamen contrarium.

BED. In Matthæo vero scriptum est

donnera sa femme, hors le cas de fornication. » La séparation ne peut donc avoir lieu que pour deux causes ; *la fornication*, c'est la raison charnelle, ou *la crainte de Dieu*, c'est le motif spirituel qui en a déterminé un grand nombre à une séparation mutuelle. Mais aucun motif approuvé de Dieu ne peut autoriser un homme à s'unir à une autre femme, tant que vit la première.

S. CHRYS. Saint Matthieu, en disant que Notre-Seigneur donna ces enseignements aux pharisiens, ne contredit pas saint Marc, qui rapporte qu'ils furent donnés aux disciples, car ils ont très-bien pu être donnés aux uns d'abord, et ensuite aux autres.

ŷ. 13-16. — *Alors on lui présenta des petits enfants afin qu'il les touchât. Mais ses disciples repoussaient avec de rudes paroles ceux qui les lui présentaient. Jésus les voyant fut indigné et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point. Et les ayant embrassés, il les bénit en leur imposant les mains.*

THÉOPHYL. Après nous avoir fait connaître la malice des pharisiens qui tentaient le Sauveur, l'Évangéliste nous montre la foi vive de la multitude, persuadée que par la seule imposition des mains, Jésus-Christ attirerait les bénédictions sur les enfants qu'ils lui présentaient. « Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il les touchât. » — S. CHRYS. (*hom. 63 sur S. Matth.*) Les disciples repoussaient ceux qui présentaient ces enfants, par égard pour la dignité de Jésus-Christ. « Les disciples repoussaient par de rudes paroles ceux qui les lui présentaient. » Mais le Sauveur voulant enseigner à ses disciples à fuir toute pensée d'orgueil, et à fouler aux pieds toute hauteur mondaine,

plenus : « Quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem : » una ergo solummodo carnalis est causa fornicatio : una spiritualis timor Dei, ut uxor dimittatur ; sicut multi religionis causa fecisse leguntur : nulla autem causa est Dei lege præscripta ut, vivente ea quæ relicta est, alia adducatur.

CHRYS. Quod autem Matthæus dicit pharisæis hæc verba dixisse, Marcus vero discipulis, non est contrarium : contingit enim hæc his et illis dicta esse.

Et offerebant illi parvulos, ut tangeret illos. Discipuli autem comminabantur offerentibus. Quos cum videret Jesus, indigne tulit, et ait illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei.

Amen dico vobis, quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud. Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedicebat eos.

THEOPH. Ostensa superius nequitia pharisæorum Christum tentantium, nunc ostenditur multa fides turbarum, quæ tantum manuum impositione putabant Christum benedicere parvulos quos illi offerebant. Unde dicitur : « Et offerebant illi parvulos, ut tangeret eos. » CHRYS. (*hom. 62, in Matth.*) Sed discipuli prohibebant offerentes propter Christi dignitatem : et hoc est quod subditur : « Discipuli autem comminabantur offerentibus. » Salvator autem erudiens discipulos sapere moderata, et tumorem conculeare mundanum, acci-

accueille ces petits enfants, et déclare que le royaume des cieux leur appartient : « Et il leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point, » etc. — ORIG. (*Traité 7 sur S. Matth.*) Si un disciple qui fait profession de la foi catholique, voit qu'on offre au Sauveur ceux que le monde considère comme des insensés, des hommes ignorés et misérables qui sont appelés pour cette raison de petits enfants, qu'il se garde bien de s'y opposer en accusant d'indiscrétion ceux qui veulent les présenter au Sauveur. Puis il exhorte ses disciples qui sont déjà des hommes faits à condescendre à tout ce qui peut être utile aux enfants, à se faire enfants avec les enfants pour les gagner à Dieu, à l'exemple de celui qui étant Dieu lui-même, s'est humilié jusqu'à se faire enfant. « Car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. » — S. CHRYS. (*hom. 62.*) En effet, l'âme de l'enfant est libre de toute passion, et nous devons faire par le travail de la volonté ce qu'il fait en suivant l'impulsion de la nature. — THÉOPHYL. Aussi ne dit-il pas : « Le royaume des cieux leur appartient, » mais « il appartient à ceux qui leur ressemblent, » c'est-à-dire, à ceux qui par des efforts constants parviennent à l'innocence et à la simplicité que les enfants ont par nature. L'enfant n'a point de haine, il agit sans malice, châtié par sa mère il revient près d'elle, et préfère aux vêtements des rois les habits grossiers dont elle le couvre ; ainsi, le chrétien docile aux inspirations de l'Eglise, sa mère, ne met rien au-dessus d'elle, pas même la volupté, cette reine, qui en asservit un si grand nombre. « Je vous le dis en vérité, ajoute le Sauveur, quiconque ne recevra point le royaume de Dieu, comme un petit enfant, n'y entrera point. » — BÈDE. C'est-à-dire, si vous n'avez

pit pueros, et eis pronuntiat regnum Dei : unde sequitur : « Et dixit illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos. » ORIG. (*Tract. 7, in Matth.*) Si quis ergo eorum qui doctrinam ecclesiasticam profiteatur, videat aliquem offerentem quosdam stultos mundi, et ignobiles, et infirmos, qui propter hoc appellati sunt *pueri et infantes*. non prohibeat quasi sine iudicio facientem eum qui offert tales Salvatori. Post hoc exhortatur discipulos suos, jam viros constitutos, condescendere utilitatibus puerorum, ut fiant pueris quasi pueri, ut pueros lucrentur : nam et ipse, cum in forma Dei esset, humilians se factus est puer. Unde subdit : « Talium est enim regnum Dei. » CHRYS. (*hom. 62, ut sup.*) Etenim ab omnibus

passionibus pura existit anima pueri : et propter hoc oportet ut hæc ex voluntate operemur, quæ pueri habent per naturam. THEOPHYLACT. Unde non dixit : « Horum est regnum Dei, » sed, « talium, » scilicet habentium studio et labore innocentiam et simplicitatem quam habent pueri ex natura. Puer enim non odit, neque malitiose aliquid operatur, neque verberatus a matre discedit, sed etsi eum vilibus induat vestimentis, præfert ea regalibus indumentis : sic et ille qui vivit secundum virtutem Ecclesiæ matris suæ, nihil huic præhonorat, neque etiam reginam multorum voluptatem : unde et Dominus subdit : « Amen dico vobis : Quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud. » BED. Id est, nisi talem ha-

point l'innocence et la pureté de cœur d'un enfant, vous ne pourrez entrer dans le royaume de Dieu. Dans une autre sens, Notre-Seigneur nous commande de recevoir comme un enfant le royaume de Dieu, c'est-à-dire, la doctrine de l'Évangile. Voyez l'enfant qui apprend, il ne contredit pas l'enseignement de ses maîtres, il ne cherche ni raison, ni discours pour leur résister, mais il reçoit avec docilité leurs leçons, et leur obéit avec respect. Ainsi devons-nous recevoir la parole de Dieu en lui obéissant avec simplicité et sans résistance.

« Et les ayant embrassés il les bénit en leur imposant les mains. » — S. CHRYS. (1) Admirez comme il les embrasse pour les bénir ; il semble dans sa bonté vouloir ramener jusque dans son sein sa créature qui s'en était séparée dès le commencement par sa chute ; il impose les mains aux enfants, comme signe de l'action de la puissance divine. La coutume d'imposer les mains existait avant lui, mais jamais elle n'avait eu l'efficacité que le Sauveur lui communique. Car il était Dieu, mais comme homme, il se conformait aux actions extérieures en usage parmi les hommes. — BÈDE. Il embrasse et bénit les enfants pour nous apprendre que c'est sur les humbles d'esprit qu'il se plaît à verser sa bénédiction, sa grâce et son amour.

ÿ. 17-27. — *Comme il sortait pour se mettre en chemin, une personne accourut, et se jetant à genoux devant lui, lui dit : Bon Maître, que dois-je faire, je vous prie, pour acquérir la vie éternelle ? Jésus lui répondit : Pourquoi m'appellez-vous bon ? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Vous savez les commandements : Vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne tuerez point ; vous ne déroberez point ; vous ne porterez point de faux témoignage ; vous ne ferez tort à personne ; honorez votre père et votre mère. Il lui répondit : Maître,*

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, comme précédemment.

bueritis innocentiam et animi puritatem, sicut parvulus habet, in regnum cœlorum non poteritis intrare. Aliter regnum Dei, id est, doctrinam Evangelii, sicut parvulus recipere jubemur ; quia quomodo parvulus in discendo non contradicit doctoribus, neque rationes et verba componit eis resistens, sed fideliter suscipit quæ docent, et cum metu obtemperat, et discit ; ita et nos obediendo simpliciter et sine ulla contradictione, verbum Domini suscipere debemus.

Sequitur : « Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedixit eos. » CHRYS. Bene autem complexatur eos ad benedictionem, tanquam in proprium sinum elevans propitiatus facturam suam ab eo cadentem ab initio et divisam : imponit autem parvulis ma-

nus, docens divinæ virtutis operationem : et quidem secundum consuetudinem aliorum manus imponit, sed non secundum consuetudinem operatur : Deus enim existens humanum modum servabat tanquam verus homo factus. BED. Complexus etiam benedixit parvulos, ut humiles spiritus, sua benedictione, et gratia, et dilectione, dignos esse significet.

Et cum egressus esset in via procurrrens quidam genuflexo ante eum, rogabat eum dicens : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam ? Jesus autem dixit ei : Quid me dicis bonum ? Nemo bonus, nisi unus Deus. Præcepta nosti : Ne adulteres, ne occidas, ne fureris, ne falsum testimonium dixeris, ne fraudem feceris. Honora patrem tuum et matrem. At ille respondens, ait illi : Magister,

j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse. Et Jésus, le regardant, l'aima et lui dit : Il vous manque encore une chose : Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et suivez-moi. Mais cet homme, affligé de ces paroles, s'en alla tout triste, parce qu'il avait de grands biens. Alors Jésus, jetant ses regards autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu ! Et comme les disciples étaient tout étonnés de ce discours, Jésus ajouta : Mes petits enfants, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses entrent dans le royaume de Dieu ! Il est plus aisé qu'un chameau passe par le chas d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. Ils furent remplis d'un étonnement beaucoup plus grand, et ils se disaient l'un à l'autre : Qui peut donc être sauvé ? Mais Jésus, les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu, car toutes choses sont possibles à Dieu.

BÈDE. Ce jeune homme avait entendu le Seigneur déclarer que ceux-là seuls seront dignes d'entrer dans le royaume des cieux, qui travaillent à ressembler aux petits enfants, il demande donc qu'on lui explique, non plus en paraboles, mais en termes précis quelles sont les œuvres méritoires de la vie éternelle. « Comme il sortait pour se mettre en chemin, une personne accourut, et se jetant à genoux devant lui, dit : Bon maître, que dois-je faire, je vous prie, pour acquérir la vie éternelle ? » — **THÉOPHYL.** J'admire ce jeune homme, qui, tandis que tous les autres ne viennent trouver le Seigneur que pour la guérison de leurs maladies, ne lui demande que la possession de la vie éternelle, malgré la pernicieuse passion de l'avarice qui, tout à l'heure, le jettera dans la tristesse.

S. CHRYS. (*hom. 63.*) Ce jeune homme interroge le Sauveur comme s'il n'était qu'un homme ordinaire et un des docteurs des Juifs ; aussi Jésus-

hæc omnia observavi a juventute mea. Jesus autem intuitus eum, dilexit eum et dixit ei : Unum tibi deest : Vade, quæcumque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo; et veni, sequere me Qui contristatus in verbo, abiit mœrens : erat enim habens multas possessiones. Et circumspiciens Jesus, ait discipulis suis : Quam difficile qui pecunias habent, in regnum Dei introibunt ! Discipuli autem obstupescabant in verbis ejus. At Jesus, rursus respondens, ait illis : Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis, in regnum Dei introire ! Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. Qui magis admirabantur, dicentes ad semetipsos : Et quis potest salvos fieri ? Et intuens illos Jesus, ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum. Omnia enim possible sunt apud Deum.

BEDA. Audiverat quidam a Domino

tantum eos qui parvulorum voluit esse similes. dignos esse introitu regni cælorum, atque ideo poscit sibi exponi, non parabolis, sed aperte quibus operum meritis vitam æternam consequi possit : unde dicitur : « Et cum egressus esset in via procurrens quidam genu flexo ante eum, rogabat eum, dicens : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam ? » **THEOPHYL.** Miror de hoc juvene qui omnibus aliis pro infirmitatibus ad Christum accedentibus, vitæ æternæ possessionem postulat, cum maligna sit passio avaritiæ, propter quam postmodum contristatus est.

CHRYS. (*hom. 63, in Matth.*) Quia vero accesserat ad Christum tanquam homo ad hominem, et ad unum judai-

Christ ne lui répond que comme un homme : « Jésus lui répondit : Pourquoi m'appellez-vous bon. il n'y a que Dieu seul qui soit bon. » En parlant de la sorte, il ne prétend pas que les hommes ne puissent être bons, mais que leur bonté est nulle en comparaison de celle de Dieu. — BÈDE. Ce Dieu qui seul est bon, ce n'est pas seulement le Père, mais le Fils qui a dit de lui-même : « Je suis le bon Pasteur, » (*Jean*, x), et le Saint-Esprit, dont le Fils a dit : « Le Père enverra du haut des cieux le bon Esprit à ceux qui le demanderont. » (*Luc*, xi.) La Trinité une et indivisible, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, sont un seul et unique Dieu bon. Notre-Seigneur ne nie donc point qu'il soit bon, mais il indique qu'il est Dieu; il ne nie pas qu'il soit bon maître, mais il affirme que sans Dieu, nul ne peut être bon maître. — THÉOPHYL. Notre-Seigneur, par ces paroles, voulait élever les pensées de ce jeune homme jusqu'à le reconnaître pour Dieu. Elles renferment encore une autre leçon, c'est, lorsque vous devez conférer avec une personne, de vous garder de toute flatterie, et de tenir les yeux fixés sur Dieu, racine et source de toute bonté, et de lui rendre l'honneur qui lui est dû.

BÈDE. La fidélité aux prescriptions de la loi donnait droit, non-seulement aux biens de la terre comme récompense, mais à la vie éternelle. Aussi, à ce jeune homme qui lui demande les conditions de la vie éternelle; Jésus répond : « Vous connaissez les commandements : Vous ne commettrez point d'adultère, vous ne tuerez point, » etc. Voilà cette innocence de l'enfant que nous devons imiter si nous voulons entrer dans le royaume de Dieu. « Ce jeune homme lui répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse. » Ne supposons

eorum doctorum, Christus tanquam homo respondit eidem: unde sequitur: « Jesus autem dixit ei: Quid me dixisti bonum? Nemo bonus nisi unus Deus. » Hæc autem dicens, non excludit homines a bonitate, sed a comparatione bonitatis divinæ. BEDA. Unus autem Deus bonus, non Pater solus intelligendus est, sed et Filius, qui dicit (*Joan.* 10): « Ego sum Pastor bonus: » sed et Spiritus sanctus, quia dicitur (*Luc.* 11): « Pater de cœlis dabit Spiritum bonum petentibus se: » ipsa enim una et individua Trinitas, Pater, Filius et Spiritus sanctus, solus et unus Deus bonus est. Non igitur Dominus se bonum negat, sed esse Deum significat; non se magistrum bonum non esse, sed magistrum absque Deo nullum bonum esse testa-

tur. THEOPH. Voluit igitur Dominus per hæc verba mentem juvenis facere altiore ut ipsum cognosceret tanquam Deum. Sed et aliud quidem innuit in his verbis, ut quando debes conferre cum aliquo, non adulando cum eo conferas, sed respicias radicem bonitatis et fontem Deum, et ei præstes honorem.

BED. Notandum autem quod justitia legis suo tempore eustodita, non solum bona terræ, verum etiam suis electoribus vitam conferebat: unde Dominus de vita æterna quærenti, consequenter dixit: « Præcepta nosti: Ne adulteres, ne occidas, » etc. Hæc est enim puerilis innocentia, quæ nobis imitanda proponitur, si regnum Dei volumus intrare. Unde sequitur: « At ille respondens ait: Magister, hæc omnia servavi

pas, comme quelques-uns, que ce jeune homme ait voulu tenter le Seigneur, ou qu'il ait exagéré le mérite de sa vie. Non, il a dit simplement ce qu'elle avait été, comme le prouve ce qui suit : « Jésus le regardant l'aima, » etc. Or, s'il eût été coupable de mensonge ou de dissimulation, comment Jésus, le scrutateur des cœurs, aurait-il pu l'aimer? — ORIG. L'affection que Jésus témoigna à ce jeune homme (ou le baiser qu'il lui donna (1)) atteste la vérité de ce qu'il venait de dire de sa fidélité à garder tous les commandements. Jésus pénétrant dans son âme en vertu de sa science divine, vit que ce témoignage ne pouvait sortir que d'une bonne conscience.

S. CHRYS. Il n'est pas sans intérêt d'examiner comment Jésus a pu aimer un homme qui ne devait pas le suivre. Or, voici ce que l'on peut dire : quant à la première partie de sa vie où il avait observé toute la loi dès sa jeunesse, il était digne de l'amour du Sauveur; dans la seconde, il n'a point, il est vrai, embrassé la voie de la perfection, mais il n'a point mérité non plus de voir diminuer l'affection que Jésus lui avait témoignée. Il n'a point dépassé les limites de la faiblesse humaine en refusant de suivre Jésus-Christ, mais il ne s'est rendu coupable d'aucun crime, il a été fidèle observateur de la loi selon la mesure ordinaire, et c'est cette fidélité qui l'a rendu digne de l'amour de Jésus-Christ. — BÈDE. En effet, le Seigneur aime ceux qui accomplissent fidèlement les commandements de la loi, qui ne sont cependant que le moindre degré de la perfection, mais il ne laisse pas de montrer l'insuffisance de la loi pour ceux qui aspirent à la perfection, car il n'est pas venu détruire la loi, mais l'accomplir. « Et

(1) Le verbe grec ἐφιλάσσει, signifie également il *aima*, ou il *embrassa*, parce que le baiser est une marque d'affection et de tendresse.

a juventute mea. » Non est putandus homo iste vel voto tentantis (ut quidam putaverunt) Dominum interrogasse, vel de sua vita esse mentitus, sed simpliciter ut vixerat, esse confessus : quod patet ex hoc quod subditur : « Jesus autem intuitus eum, dilexit eum, » etc. Si autem mendacii aut simulationis noxa reus teneretur, nequaquam intuitus arcana cordis ejus diligere diceretur Jesus. ORIG. (*super Matth., tract. 8.*) In hoc enim quod dilexit eum (vel osculatus est eum), videtur affirmasse professionem ejus qui dixit se omnia ista implisse. Intendens enim mente in eum, vidit hominem ex bona conscientia confidentem.

CHRYS. Dignum tamen est inquirere

qualiter hunc dilexit, qui eum non erat secuturus : est autem hoc dicere, quoniam quantum ad priora dignus erat amore, quæ legis sunt observans a juventute; circa finem vero neque diminutionem prioris dilectionis consecutus est, sicut neque perfectionem suscepit. Etsi enim non excesserat mensuram humanam, Christi perfectionem non sequens, nullo tamen crimine existebat reus, juxta possibilitatem hominis legem observans; et in hac observatione Christus eum dilexit. BED. Diligit enim Dominus eos qui mandata legis (quamvis minora) custodiunt, sed nihilominus quod in lege minus fuerat his qui perfecti esse desiderant, ostendit; quia non venit solvere legem, sed adim-

Jésus lui dit : Il vous manque encore une chose : Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et suivez moi. » Car tout homme qui veut être parfait, doit vendre ce qu'il possède, non pas en partie, comme Ananie et Saphire, mais en totalité. — THÉOPHYL. Et lorsqu'il aura fait cette vente, il doit en distribuer le produit aux pauvres, et non pas aux histrions et aux débauchés.

S. CHRYS. (*hom. 63 sur S. Matth.*) (1) Ce n'est pas sans dessein que Notre-Seigneur promet à ce jeune homme, non la vie éternelle, mais un trésor : « Et vous aurez un trésor dans le ciel. » Il vient de lui parler du renoncement aux richesses et à tout ce qu'il possède, il lui apprend que les récompenses promises à ceux qui auront pratiqué ce renoncement, seront aussi élevées au-dessus des biens qu'ils auront quittés, que le ciel l'est au-dessus de la terre. — THÉOPHYL. Mais comme parmi les pauvres, il en est qui sont dominés par l'orgueil, par l'intempérance, ou par quelque autre inclination vicieuse, Notre-Seigneur ajoute : « Puis venez et suivez-moi. » — BÈDE. Suivre Notre-Seigneur, c'est l'imiter et marcher sur ses traces.

« Mais ce jeune homme, affligé de ces paroles, s'en alla tout triste. » — S. CHRYS. L'Évangéliste nous fait connaître la cause de sa tristesse : « Car il avait de grands biens. » En effet, les dispositions de notre cœur sont différentes suivant que nous avons beaucoup ou peu de biens ; ajouter sans cesse de nouvelles richesses à celles qu'on possède déjà, c'est développer dans son cœur l'ardeur de la convoitise.

« Alors Jésus jetant ses regards autour de lui, dit à ses disciples :

(1) Cette citation et la suivante de saint Chrysostome se trouvent également dans Victor d'Antioche.

plera : unde sequitur : « Et dixit ei : Unum tibi deest : vade, quæcunque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in celo, et veni, sequere me : » quicumque enim perfectus esse voluerit, debet vendere quæ habet, non ex parte, sicut Ananias fecit et Saphira, sed totum. THEOPH. Et cum vendiderit, dare pauperibus, non histrionibus et luxuriosis.

CHRYS. (*hom. 63, in Matth.*) Bene autem non fecit æternæ vitæ mentionem, sed thesauri, dicens : « Et habebis thesaurum in celo : » quia enim de pecuniis erat sermo, et de abrenuntiatione omnium, ostendit quod reddidit plura his quæ præcepit relinquere,

quanto majus est coelum quam terra. THEOPH. Sed quia multi sunt pauperes non humiles, sed ebrii, aut aliquam aliam habentes malitiam, propter hoc dicit : « Et veni, sequere me. » BÈDE. Sequitur enim Dominum, qui imitator ejus est, et per vestigia ejus graditur.

Sequitur : « Qui contristatus in verbo, abiit mœrens. » CHRYS. (*ut sup.*) Et causam tristitiæ subdit Evangelista, dicens : « Erat enim possessiones habens multas : » non enim eodem modo afficiuntur qui pauca habent et qui multa : adjectio enim acquisitarum divitiarum majorem flammam cupiditatis accendit.

Sequitur : « Et circumspiciens Jesus,

Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume des cieux ! » — THÉOPHYL. Il ne dit pas que les richesses soient mauvaises en elles-mêmes, mais ceux-là seuls sont mauvais qui ne les possèdent que pour les conserver. Car dans les desseins de Dieu, les richesses ne nous sont point données pour les garder et les conserver, mais pour les utiliser dans nos besoins et les faire servir à notre usage. — S. CHRYS. Or, Notre-Seigneur tient ce langage à ses disciples, qui étaient pauvres et dénués de tout, pour leur apprendre à ne pas rougir de leur pauvreté, et comme pour s'excuser à leurs yeux de l'indigence où il les laisse. « Et les disciples étaient tout étonnés de ce discours. » Il est évident que pauvres qu'ils étaient, ils n'étaient affectés que ce qui intéressait le salut des autres.

BÈDE. Cependant, il y a une grande différence entre la possession et l'amour des richesses; aussi Salomon ne dit pas : « Celui qui possède, » mais « celui qui aime les richesses, n'en retirera aucun fruit. » (*Eccl.*, v, 9.) C'est pour la même raison que Jésus explique à ses disciples étonnés la sens de la maxime qu'il vient d'émettre : « Et Jésus ajouta : Mes petits enfants, qu'il est difficile à ceux qui mettent leur confiance dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! » Remarquez qu'il ne dit pas : Qu'il est impossible ! mais « qu'il est difficile ! » Car ce qui est impossible ne peut se faire en aucune façon, tandis que par de grands efforts, on peut triompher de toute difficulté. — S. CHRYS. On peut dire aussi que cette difficulté est ici une véritable impossibilité; une impossibilité qui n'est pas ordinaire et dont il fait ressortir la grandeur par la comparaison suivante : « Il est plus aisé qu'un chameau passe par le chas d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » — THÉOPHYL. Par cha-

ait discipulis suis: Quam difficile qui pecunias habent, in regnum Dei introibunt ! » THEOPH. Non hoc dicit quod divitiæ malæ sint, sed habentes ipsas ut custodiant: decet enim non ipsas habere, id est, retinere et custodire; sed eis in necessariis uti, et in servitio hominis esse. CHRYS. (*ut sup.*) Dixit autem hoc Dominus discipulis pauperibus existentibus et nihil possidentibus, instruens eos inopiam non erubescere, et quasi excusando eis respondens, pro eo quod nihil eos habere concesserat. Sequitur: « Discipuli autem obstupescabant in verbis ejus: » manifestum est enim quoniam inopes existentes pro aliorum salute dolebant.

BEDA. Sed quia inter pecunias habere et amare multa distantia est; unde et

Salomon (*Eccl.* 5, vers. 9) non ait: « Qui habet, » sed, « qui amat divitias, fructum non capiet ex eis; » ideo Dominus obstupescens discipulis verba præmissæ sententiæ exponit: unde sequitur: « At Jesus rursus respondens, ait illis: Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis regnum Dei introire! » ubi notandum est quod non ait: « Quam impossibile est! » sed, « quam difficile est! » Quod enim impossibile est, omnino fieri non potest; quod difficile, cum labore potest. CHRYS. (*ut sup.*) Vel dicens *difficile*, ostendit esse impossibile; et non simpliciter, sed cum quadam intensione: et hoc ostendit exemplo, dicens: « Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. » THEOPHYLACT.

meau, il faut entendre, ou l'animal qui porte ce nom, ou ce gros cable dont on fait usage pour les grands navires. — BÈDE. Comment donc voyons-nous, soit dans l'Évangile, Matthieu, Zachée (1), Joseph d'Arimathie; soit dans l'Ancien Testament, un si grand nombre de riches qui ont entré dans le royaume de Dieu? C'est que l'inspiration divine leur avait appris à compter pour rien leurs richesses, ou même à les abandonner entièrement. Dans un sens plus élevé, il est plus facile à Jésus-Christ de souffrir pour ses amis, qu'aux amateurs du siècle de se convertir à Jésus-Christ. C'est lui que nous devons voir sous l'emblème de ce chameau, parce qu'il a voulu porter sur lui le fardeau de nos péchés. L'aiguille signifie les traits perçants, c'est-à-dire, les douleurs aiguës de sa passion. Le trou de cette aiguille, ce sont les angoisses de sa passion dont il s'est servi pour remettre à neuf les vêtements usés de notre vieille nature : « Ils furent remplis d'un étonnement beaucoup plus grand, et ils se disaient l'un à l'autre : Qui peut donc être sauvé? » Comme le nombre des pauvres qui peuvent être sauvés est incomparablement plus grand que celui des riches qui se perdent, il est évident que dans la pensée des Apôtres, il faut mettre au nombre des riches, tous ceux qui aiment les richesses, bien qu'ils ne puissent les acquérir. « Mais Jésus les regardant leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu. » Ce qui ne veut pas dire que les avares et les orgueilleux puissent entrer dans le royaume des cieux avec leur avarice et leur orgueil; mais Dieu peut les convertir de la cupidité et de l'orgueil, à la charité et à l'humilité chrétienne.

(1) Les autres éditions n'avaient point mis le nom de Zachée, bien que le vénérable Bède le cite comme un des plus célèbres à cause de ce que l'Évangile rapporte de lui; nous avons aussi ajouté au nom de Joseph : d'Arimathie, pour le distinguer de Joseph père nourricier du Sauveur.

Camelum siquidem oportet intelligere, aut ipsum animal, aut funem illum, grossum quo naves magnæ utuntur. BEDA. Quomodo ergo, vel in Evangelio Matthæus, et Zachæus, et Joseph (ab Arimathea), vel in Veteri Testamento, quam plurimi divites intraverunt in regnum Dei, nisi forte quia divitias, vel pro nihilo habere, vel ex toto relinquere, Domino inspirante, didicerant? Altiore autem sensu facilius est Christum pati pro dilectoribus suis, quam dilectores seculi ad Christum posse converti. Cameli enim nomine se intelligi voluit, quia infirmitatis nostræ onera sustulit. Per acum autem significat punctiones, id est, dolores in passione susceptos. Foramen ergo acus dicit an-

gustias passionis, qua scissa nostra quasi vestimenta naturæ quodammodo resarcire dignatus est. Sequitur : « Qui magis admirabantur dicentes : Et quis potest salvus fieri ? » Cum incomparabiliter major sit turba pauperum, quæ divitiis perditis potest salvari, non hoc dixissent, nisi quia cumetos qui divitias amant, etiamsi adipisci nequeant, in divitum numero deputari. Sequitur : « Et intuens eos Jesus ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum ; » quod non ita intelligendum est quasi cupidi et superbi in regnum cælorum sint intraturi, cum cupiditate et superbia; sed possibile est Deo ut a cupiditate et superbia ad charitatem et humilitatem convertantur.

S. CHRYS. (*hom. 63.*) C'est là vraiment, suivant le Sauveur, l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire que celui que Dieu appelle à cette vocation, a besoin d'un secours extraordinaire de la grâce. D'où nous pouvons conclure combien grande sera la récompense des riches qui auront consenti à suivre la divine sagesse de Jésus-Christ.

THÉOPHYL. On peut encore donner un autre sens à ces paroles : « Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu. » C'est-à-dire que ce qui nous est impossible lorsque nos pensées sont toutes terrestres, nous devient possible lorsque nous écoutons Dieu. « Car toutes choses sont possibles à Dieu. » Toutes choses, c'est-à-dire tous les êtres, car le péché n'est pas un être, il n'a ni nature ni substance. Ou bien encore, le péché est le résultat non de la force, mais de la faiblesse, et il est impossible à Dieu aussi bien que la faiblesse. Mais Dieu peut-il donc faire que ce qui a été fait ne l'ait pas été? Je réponds que Dieu est la vérité; or, il est contraire à la vérité de faire que ce qui a été n'ait pas existé. Or, comment la vérité pourrait-elle agir contre la vérité? Il faudrait, comme le disent quelques-uns, qu'elle commençât par détruire sa propre nature. Mais Dieu peut-il cesser d'être Dieu? C'est une absurdité de le penser.

ÿ. 28-31. — *Alors Pierre, prenant la parole : Voici, dit-il, que nous avons tout quitté pour vous suivre. Jésus répondit : En vérité, je vous le dis, nul n'aura laissé sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses champs à cause de moi et à cause de l'Évangile, qui ne reçoive maintenant en ce siècle même cent fois autant, maisons, frères, sœurs, mère, enfants et champs, avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie*

CHRYS. (*hom. 63, ut sup.*) Ideo autem hoc opus Dei esse dixit, ut ostenderet quod multa opus est illi gratia, qui ad hoc a Deo dirigitur. Unde monstratur quod non parva merces est divitibus volentibus Christi philosophiam sequi.

THEOPH. Vel intelligendum est quod dicit : « Apud homines impossibile est sed non apud Deum; » quia cum Deum audimus, hoc sit possibile; cum vero humana sapimus, impossibile. Sequitur : « Omnia enimabilia sunt apud Deum; » cum enim *omnia* dicit, entia subintelligas : peccatum enim non est ens : est enim res absque essentia et hypostasi peccatum. Vel aliter : peccatum non virtutis, sed infirmitatis est ; et ideo peccatum (sicut et infirmitas)

impossibile est apud Deum. Sed nunquid Deus facere potest ut id quod factum est non sit factum? Ad quod dicitur quod Deus est veritas; facere autem quod factum est ut non sit factum, falsum est. Qualiter ergo veritas faciet falsum? Prius igitur destruet propriam naturam ut quidam dicunt : nunquid potest Deus non esse Deus? Hoc enim ridiculum est.

Et post hæc cepit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. Respondens Jesus, ait : Amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter Evangelium, qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc; domos, et fratres, et sorores, et matres, et filios, et agros, cum persecutionibus, et in se-

éternelle. Et plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers, et plusieurs qui étaient les derniers seront les premiers.

LA GLOSE (1). Comme ce jeune homme était parti tout triste du conseil que le Sauveur lui avait donné d'abandonner tous ses biens, les disciples de Jésus, qui avaient déjà mis ce conseil en pratique, s'empressent de l'interroger sur la récompense réservée à un sacrifice qu'ils regardent comme héroïque, puisque ce jeune homme qui avait accompli tous les préceptes de la loi, n'avait pu sans une grande tristesse entendre une doctrine aussi parfaite. Pierre interroge donc le Seigneur pour lui et au nom des autres disciples : « Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre. » — THÉOPHYL. Pierre a quitté bien peu de chose, et cependant il dit : « Nous avons tout quitté, » car il faut peu de chose pour nous rendre esclaves de la cupidité ; aussi on est heureux quand on a su le sacrifier.

BÈDE. Mais il ne suffit pas de tout abandonner ; aussi Pierre ajoute, ce qui est le caractère de la perfection : « Et nous vous avons suivi, » c'est-à-dire : Nous avons fait ce que vous nous avez commandé, quelle sera notre récompense ? La question de Pierre n'avait pour objet que les disciples, la réponse du Sauveur est générale : « Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, nul, » etc. Il ne veut pas ici nous engager à abandonner nos parents, sans les assister ; ni à nous séparer de nos épouses ; il nous apprend simplement à préférer l'honneur de Dieu à tous les intérêts du siècle. — S. CHRYS. (*hom. 64 sur S. Matth.*) Notre-Seigneur me paraît avoir voulu prédire indirectement les persécutions futures où l'on devait voir un grand nombre

(1) On ne trouve point cette citation dans la Glose actuelle.

culo futuro vitam æternam. Multi autem primi erunt novissimi, et novissimi primi.

GLOSSA. Quia juvenis, audito consilio Salvatoris, de rerum dimissione tristis abcesserat, discipuli autem Christi præmissum consilium jam adimpleverant, sollicitare cœperunt de præmio, restimantes se magnum aliquid fecisse, cum juvenis qui præcepta legis impleverat, hoc sine tristitia audire non potuerit : unde Petrus pro se et aliis Dominum interrogat, et hoc est quod dicitur : « Et cœpit ei Petrus dicere : Ecce nos dimissimus omnia, et secuti sumus te. » THEOPH. Petrus etsi pauca dimisit, tamen hæc omnia vocat : nam et pauca

tificetur etiam ille qui pauca relinquit.

BED. Et quia non sufficit tantum dimittere, jungit quod perfectum est : « Et seculi sumus te ; » quasi dicat : « Fecimus quod jussisti : quid igitur dabis nobis præmii ? » Petro autem de discipulis tantum interrogante, Dominus universalem responsionem facit. Unde sequitur : « Respondens Jesus ait : Amen dico vobis : nemo est, » etc. Hoc autem dicens non innuit ut patres relinquamus, non adjuvantes eos, neque ut ab uxoribus separemur, sed nos instruit præferre honorem Dei secularibus rebus. CHRYS. (*64 in Matth.*) Mihi autem videtur quod in hoc intendebat, persecutiones futuras occulte prænuntiare, quia futurum erat

de parents entraîner leurs enfants dans l'impïété, et beaucoup de femmes leurs maris. Ces expressions : « Pour mon nom » ou « pour l'Évangile, » comme nous lisons dans saint Marc, ou « pour le royaume de Dieu, » suivant la variante de saint Luc, sont synonymes, car le nom de Jésus-Christ est la vertu de l'Évangile et du royaume de Dieu. L'Évangile est reçu au nom de Jésus-Christ, et c'est par son nom qu'on arrive à la connaissance et à la possession du royaume de Dieu.

BÈDE. Quelques-uns, à l'occasion de cette promesse : « Il recevra le centuple dès cette vie, » ont imaginé par une interprétation judaïque cette fable de mille ans accordée aux justes après la résurrection, où Dieu devait leur rendre le centuple de ce qu'ils avaient quitté pour Dieu, et leur donner ensuite la vie éternelle. Ils ne voient pas que si cette promesse peut s'accomplir sans inconvenance pour tous les autres objets, elle a quelque chose de honteux en ce qui concerne les femmes qui seraient rendues au centuple, d'après les autres Évangélistes, d'autant plus que le Seigneur nous déclare expressément qu'après la résurrection il n'y aura plus de mariage, et qu'il nous assure que les récompenses des sacrifices accomplis pour lui plaire, seront ici-bas mêlées de persécutions. Or, ils ont soin de bannir toute persécution des mille ans qu'il ont imaginés. — S. CHRYS. (1) Cette récompense au centuple doit donc s'entendre de la communication et non de la possession, et le Seigneur a accompli cette promesse d'une manière bien supérieure au sens matériel. — THÉOPHYL. Dans une maison, une seule épouse s'occupe de la nourriture et du vêtement de son mari. Mais voyez les Apôtres, un certain nombre de femmes

(1) Cette citation est tirée de l'homél. 33 de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu, et du Traité IX d'Origène, en termes moins explicites.

ut multi patres ad impietatem filios inducerent, et uxores viros. Non autem differt dicere : « Propter nomen meum, aut Evangelium, » ut Marcus dicit ; « aut propter regnum Dei, » ut ait Lucas : etenim nomen Christi virtus Evangelii est, et regni. Evangelium enim recipitur in nomine Jesu Christi, et regnum Dei per nomen ipsius cognoscitur et venit.

BED. Quidam autem ex occasione hujus sententiæ qua dicitur : « Accipiet centies tantum nunc in tempore hoc, » judaicam mille annorum fabulam post resurrectionem justorum dogmatizant, quando omnia quæ propter Deum dimisimus, multiplici sunt fœnore reddenda,

insuper et vita æterna donanda. Nec vident quod etsi in cæteris digna sit promissio, in uxoribus tamen centenis juxta alios evangelistas appareat turpitudine, præsertim cum Dominus in resurrectione nubendum non esse testetur, et ea quæ propter se dimissa fuerint, recipienda in hoc tempore cum persecutionibus asseveret, quas mille annis suis abesse affirmant. CHRYS. Est quidem igitur centies tantum merces secundum communicationem, et non secundum possessionem : hoc enim adimplevit eis Dominus, non corporaliter, sed alio quodam modo. THEOPH. Uxor enim in domo circa viri cibum negotiatur et vestimenta. Vide igitur hoc et in apos-

pourvoyaient à leur nourriture et à leurs vêtements, et les servaient. (I *Cor.*, ix.) Ils eurent aussi autant de pères, autant de mères qu'il y avait de fidèles qui les aimaient. Pierre lui-même n'avait quitté qu'une seule maison, et les maisons de tous les fidèles étaient à sa disposition. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les saints jouiront de ce centuple jusqu'au milieu des persécutions qu'ils auront à souffrir. Aussi le Sauveur ajoute : « Les premiers seront les derniers, et les derniers les premiers. » Les pharisiens, qui étaient les premiers, sont devenus les derniers. Ceux, au contraire, qui ont tout abandonné pour suivre Jésus-Christ, ont été il est vrai les derniers en ce monde, si l'on considère leurs épreuves et leurs afflictions ; mais ils seront les premiers par leur espérance en Dieu.

BÈDE. On peut entendre dans un sens plus élevé ces paroles : « Il recevra au centuple. « Le nombre cent » qui s'exprime en passant de la droite à la gauche, a pour signe caractéristique la même inflexion de doigts qui dans la main gauche désigne le nombre dix ; cependant il lui est de beaucoup supérieur en quantité. C'est ainsi que tous ceux qui ont méprisé les biens de ce monde pour le royaume de Dieu goûtent avec une foi ferme (1) les joies de ce royaume jusque dans cette vie pleine de persécutions, et dans l'attente de la céleste patrie, figurée par la droite, ils jouissent par avance de la félicité des élus. Le Sauveur ajoute : « Et plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers, et plusieurs qui étaient les derniers seront les premiers. » Tous les jours, en effet, nous voyons de simples fidèles donner

(1) Le mot foi, pourrait être pris ici comme il l'est quelquefois pour *espérance, confiance*, bien qu'on puisse aussi l'entendre de la foi dogmatique qui est comme le dit saint Paul « le fondement des choses qu'on doit espérer. » (*Hebr.*, xi.)

tolis. Multæ enim mulieres sollicitæ erant de eorum cibo et vestimentis, et ministrabant eis. (I *Cor.* 9) Similiter, et patres, et matres plurimas apostoli habuerunt, scilicet eos qui ipsos diligebant : sed et Petrus unam relinquens domum, postea omnium discipulorum domos habebat. Et majus est, quia cum persecutionibus hæc omnia possidebant sancti, si persecutionem sint passi et angustiati. Propter quod sequitur : « Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi. » Pharisei enim primi existentes, facti sunt novissimi. Qui vero omnia reliquerunt, et Christum secuti sunt, fuerunt novissimi in seculo isto per angustias et persecutiones, sed erunt primi per spem quæ est in Deum.

BED. Potest sane hoc quod ait : « Acci-

piet centies tantum, » altius intelligi. Centenarius quippe numerus de læva translatus ad dexteram, licet eandem inflexus digitorum videatur habere figuram, quam habuerat denarius in læva, tamen quantitatis magnitudine sursum crescit ; quia videlicet omnes qui propter regnum Dei temporalia spreverunt, etiam in hac vita persecutionibus plenissima, ejusdem regni gaudium fide certa degustant, atque in expectatione patriæ celestis, quæ significatur in dextera, omnium electorum delectatione fruuntur. Verum quia multi virtutum studia non eadem qua incipiunt, intentione pietatis consummant, mox subinfertur : « Multi autem primi erunt novissimi, et novissimi primi. » Quotidie enim videmus multos in laico habitu

l'exemple des plus éminentes vertus ; et d'autres , pleins de ferveur au début de leur conversion , tomber dans la tiédeur , et , cédant à une paresse insensée , finir par la chair après avoir commencé par l'esprit.

ŷ. 32-34. — *Or ils étaient en chemin pour aller à Jérusalem ; Jésus marchait devant eux et ils le suivaient pleins d'étonnement et de crainte. Et Jésus , de nouveau prenant à part les douze , commença à leur dire ce qui devait lui arriver. Nous allons , comme vous voyez , à Jérusalem , et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres , aux scribes et aux anciens ; ils le condamneront à mort et le livreront aux Gentils ; et ils l'insulteront , et ils cracheront sur lui , et le flagelleront , et le feront mourir , et il ressuscitera le troisième jour.*

BÈDE. Les disciples n'avaient pas oublié la prédiction que le Seigneur leur avait faite , de ce qu'il devait souffrir de la part des princes des prêtres et des scribes ; aussi n'était-ce qu'avec un sentiment de crainte qu'ils prenaient le chemin de Jérusalem : « Or , ils étaient en chemin pour aller à Jérusalem et Jésus marchait devant eux. » — THÉOPHYL. Il veut nous montrer qu'il court au-devant de sa passion et qu'il ne refuse pas de souffrir la mort pour notre salut. « Et ils le suivaient , remplis d'étonnement et de crainte. » — BÈDE. Ils craignaient de partager la mort qui l'attendait , ou du moins ils redoutaient de voir succomber sous les efforts de ses ennemis celui dont la présence et les divines leçons faisaient toute leur joie. Or , le Seigneur , prévoyant le trouble que le spectacle de sa passion devait jeter dans l'âme de ses disciples , leur prédit à la fois les tourments de sa passion et la gloire de sa résurrection. « Et Jésus , de nouveau , prenant à part les douze , commença à leur dire , » etc. — THÉOPHYL. Il veut affermir le cœur

constitutos , magis vitæ meritis excellere , et alios a prima ætate spirituali studio ferventes , ad extremum otio torpente lassescere , atque inertis stultitia quod spiritu cœpere , carne consummare.

Erunt autem in via ascendentes Hierosolymam ; et præcedebat illos Jesus ; et stupebant , et sequentes timebant. Et assumens iterum duodecim , cœpit illis dicere quæ essent ei ventura : quia ecce ascendimus Hierosolymam , et Filius hominis tradetur Principibus Sacerdotum , et scribis , et senioribus ; et condemnabunt eum morte ; et tradent eum gentibus , et illudent ei , et conspuent eum , et flagellabunt eum , et interficient eum , et tertio die resurget.

BED. Meminerant discipuli sermonis quo Dominus se passurum multa a summis sacerdotibus et scribis prædixerat ;

et ideo Hierosolymam tendentes stupebant : et hoc est quod dicitur : « Erant autem in via ascendentes Hierosolymam ; et præcedebat illos Jesus. » THEOPHYLACT. Ut ostendat quod ad passionem præcurrit , et quod non refugit mortem pro nostra salute : « et stupebant , et sequentes timebant. » BED. Ne vel ipsi cum eo occiderentur , vel saltem ille cuius vita et magisterio gaudebant , inimicorum manibus occumberet. Prævidens autem Dominus ex passione sua discipulorum animos perturbandos , eis et passionis pœnam et resurrectionis suæ gloriam prædicit. Unde sequitur : « Et assumens iterum duodecim , cœpit illis dicere , » etc. THEOPH. Ut scilicet discipulorum corda confirmaret ; ut cum

de ses disciples qui, ainsi prévenus, devaient supporter plus facilement cette épreuve et ne pas s'en effrayer outre mesure, comme d'un malheur inattendu. Il veut encore les convaincre que sa mort est volontaire; car celui qui prévoit sa mort, qui peut la fuir et ne la fuit pas, montre avec évidence que c'est volontairement qu'il se livre à la mort. Il prend à part ses disciples, car il était juste que ce fût à ses amis les plus intimes qu'il révélât le mystère de sa Passion.

S. CHRYS. (*hom.* 65.) Il leur prédit en détail toutes les circonstances de sa passion pour prévenir le trouble soudain qui se serait emparé d'eux à la vue d'une épreuve nouvelle qu'il ne leur aurait point fait connaître. « Voici que nous allons à Jérusalem et le Fils de l'homme, » etc. — LA GLOSE (1). « Le Fils de l'homme, » car c'est lui seul qui doit souffrir, la divinité est inaccessible aux souffrances. « Il sera livré (par Judas) aux princes des prêtres, aux scribes et aux anciens, et ils le condamneront à mort (le déclarant juridiquement digne de mort), et ils le livreront aux Gentils » (à Pilate, idolâtre). « Et ils l'insulteront » (les soldats de Pilate); « ils le couvriront de crachats, ils le flagelleront, et ils le mettront à mort. » — S. CHRYS. (*comme précéd.*) Pour adoucir la douleur qu'ils éprouveront de sa passion et de sa mort par l'espérance de sa résurrection, il ajoute : « Et il ressuscitera le troisième jour. » Il ne leur avait pas caché le mystère de ses douleurs et de ses opprobres; c'était pour eux un motif d'ajouter foi aux autres prédictions qu'il leur faisait.

ÿ. 35-40. — *Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, s'approchèrent de lui*

(1) La Glose interlinéaire, pour la première partie de la citation; la seconde partie se trouve dans la Glose sur le chapitre 20 de saint Matthieu, soit littéralement, soit en termes équivalents.

hæc præaudirent, levius post modum sustinerent, et in repentinis non formidarent; et etiam ut ostenderet quod voluntarie patitur: qui enim prænoscit, et potest fugere et non fugit, manifestum est quod voluntarie seipsum passioni tradit. Seorsum autem assumit discipulos: nam conveniens erat passionis mysterium propinquieribus sibi revelare.

CHRYS. (*homil.* 65, *in Matth.*) Commemorat autem singula quæ passurus erat, ne si aliquid prætermissum remaneret, cerneutes postmodum illud, subito turbarentur: unde subdit: « Quia ecce ascendimus Hierosolyman, et Filius hominis, » etc. GLOSSA. Ad quem scilicet pertinet pati: nam Divinitas pati

non potest: « tradetur (scilicet a Juda) principibus sacerdotum, et scribis, et senioribus, et condemnabunt eum morte (judicantes eum esse reum mortis), et tradent eum gentibus (scilicet Pilato gentili), et illudent ei (milites ejus), et conspuent eum, et flagellabunt eum, et interficient eum. » CHRYS. (*ut sup.*) Ut autem eum fuerint contristati propter passionem et mortem, tunc et resurrectionem expectent, subdit: « Et tertia die resurget: » eum enim tristitias et opprobria quæ contigerunt non occultaverit, conveniens erat ut ei de reliquis crederent.

Et accedunt ad eum Jacobus et Joannes, filii Zebedæi, dicentes: Magister, volumus ut quor-

disant : Maître, nous voudrions que vous fussiez pour nous ce que nous vous demanderons. Que voulez-vous, leur dit-il, que je fasse pour vous. Ils dirent : Accordez-nous que nous soyons assis dans votre gloire, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche. Jésus leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire et être baptisé du baptême dont je dois être baptisé? Ils lui répondirent : Nous le pouvons. Mais Jésus leur dit : Vous boirez, en effet, le calice que je dois boire, et vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi de vous l'accorder; ce sera le partage de ceux à qui ces places ont été préparées.

S. CHRYS. (1). Les disciples, qui avaient souvent entendu Jésus leur parler de son royaume, pensaient que l'établissement de ce royaume aurait lieu avant sa mort. Or, comme il vient de leur annoncer cette mort comme prochaine, il s'empresse de solliciter de lui les honneurs de son royaume. « Alors Jacques et Jean s'approchèrent de lui, » etc. Ils rougissent, ce semble, de céder à une inspiration toute humaine, et ils s'approchent de Jésus-Christ pour le tirer à l'écart, loin des autres disciples. Le Sauveur, connaissait bien leurs intentions, mais voulant les amener à formuler leur demande, leur fait cette question : « Que voulez-vous que je fasse pour vous? » — THEOPHYL. Ces deux disciples s'imaginaient qu'il allait à Jérusalem pour y établir son royaume, avant de souffrir la mort qu'il venait de prédire, et dans cette pensée ils désiraient d'être assis l'un à droite, l'autre à gauche de son trône : « Et ils lui dirent : Accordez-nous que nous soyons assis dans votre gloire, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 64.) D'après

[1] Cette citation se trouve équivalement dans l'homélie 65 sur saint Matthieu.

enque petierimus, facias nobis. At ille dixit eis : Quid vultis ut faciam vobis? Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram tuam, et alius ad sinistram tuam sedeamus in gloria tua. Jesus autem dixit eis : Nescitis quid petatis : potestis bibere calicem quem ego bibo, aut baptismo quo ego baptizor, baptizari? At illi dixerunt ei : Possumus. Jesus autem ait eis : Calicem quidem quem ego bibo, bibetis; et baptismo quo ego baptizor, baptizabimini : sedere autem ad dexteram meam, vel ad sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est.

CHRYS. Audientes discipuli Christum frequenter de suo regno loquentem, putabant quod hoc regnum post ejus mortem non esset; et ideo nunc prænuntiata Christi morte, accesserunt ad eum, ut honoribus regni statim fierent digni :

unde dicitur : « Et accesserunt ad eum Jacobus et Joannes, » etc. erubescences enim quod aliquid humanum passi erant, accesserunt ad Christum, seorsum eum a discipulis assumentes. Salvator vero non ignorans quid petere debebant, sed ad respondendum eos inducens, interrogationem subjungit. « At ille dixit : Quid vultis ut faciam vobis? » THEOPHYL. Credebant autem prædicti discipuli quod propter hoc Hierosolyman ascenderet ut regnaret, et postmodum pateretur quæ se passurum prædixerat, et hoc cogitantes dexteram et sinistram sedem appetebant. Unde sequitur : « Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram, et alius ad sinistram sedeat in gloria tua. » AUG. (*de Con.*

saint Matthieu, ce ne sont point les deux disciples eux-mêmes qui forment cette demande, mais leur mère qui exprime au Sauveur le désir de ses enfants; voilà pourquoi saint Marc, dans son récit abrégé, leur attribue plutôt cette démarche. — S. CHRYS. (*hom. 65.*) On peut dire avec autant de vraisemblance que ce désir fut exprimé à la fois par la mère et les enfants; ces deux disciples se voyant honorés plus particulièrement par Jésus, espéraient obtenir l'effet de leur demande, et pour en assurer le succès, ils se font accompagner de leur mère.

S. AUG. (*De l'accord des Evang., II, 64.*) Aussi, dans le récit de saint Matthieu comme dans celui de saint Marc, c'est à eux plutôt qu'à leur mère que s'adresse la réponse du Sauveur : « Jésus leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire : Il n'en est pas comme vous le pensez; ce n'est point un royaume temporel que je dois établir à Jérusalem; tout ce qui a rapport à ce royaume surpasse toute intelligence, et l'honneur d'être assis à ma droite est si élevé, qu'il est au-dessus même des prérogatives des anges. — BÈDE. Ou bien ils ne savent ce qu'ils demandent, en sollicitant du Sauveur un honneur qu'ils n'ont pas encore mérité. — S. CHRYS. (*hom. 65.*) Ou bien encore : « Vous ne savez ce que vous demandez, » c'est-à-dire : Vous parlez d'honneurs et de dignités, lorsque je ne vous entretiens que de combats et de fatigues. Ce n'est point ici le temps des récompenses, mais celui du sacrifice, des combats et des dangers; c'est pour cela qu'il ajoute : « Pouvez-vous boire le calice? » etc. Il emploie cette forme interrogative pour exciter dans leurs cœurs un plus vif désir de participer à ses souffrances.

Evang., lib. II, cap. 64.) Hoc ab eis, non per eos ipsos, sed per matrem dictum esse Matthæus expressit, cum illa eorum voluntatem attulisset ad Dominum; unde magis ipsos quam illam dixisse quod dictum est Marcus breviter intimavit. CHRYS. (*hom. 65, ut sup.*) Vel convenienter dici potest utrumque factum esse videntes enim se præ aliis honoratos, prædictam petitionem se consequi aestimabant; et ut facilius petitionem obtinerent, matrem assumpserunt, ut eum hac simul Christum precarentur.

AUG. (*de Con. Evang., lib. II, cap. 64.*) Denique et Dominus etiam secundum Marcum et secundum Matthæum ipsis potius quam matri respondit: nam sequitur: « Jesus autem dixit eis: Nescitis quid petatis. » THEOPH. Quasi dicat:

Non est hoc quod creditis, quod sim temporaliter in Hierusalem regnaturus, sed omnia hæc (quæ scilicet ad regnum meum pertinent) supra intellectum sunt: etenim sedere a dextris meis tam magnum quid est, ut excellat ordines angelorum. BED. Vel nesciunt quid petant, qui sedem gloriæ a Domino, quam nondum merebantur, inquirunt. CHRYS. (*hom. 65, ut sup.*) Vel dicit: « Nescitis quid petatis: » ac si diceret: Vos de honore loquimini, ego vero de agonibus et sudoribus disputo: non enim est hic præmiorum tempus, sed occisionis, præliorum et periculorum: unde subdit: « Potestis bibere calicem quem ego, » etc. Per modum interrogationis attrahit eos, ut ex communicatione quæ est ad ipsum avidiores fierent.

THÉOPHYL. C'est sa croix qu'il appelle un calice et un baptême; un calice, parce qu'elle est pour lui un breuvage qu'il accepte avec joie; un baptême, car c'est par elle que nous sommes purifiés de nos fautes. Les disciples lui répondirent sans comprendre le sens de ses paroles : « Ils lui répondirent : Nous le pouvons. » Ils s'imaginaient qu'il n'était question que d'une coupe ordinaire et de purifications en usage chez les Juifs, et qui précédaient les repas.— S. CHRYS. (*hom. 65.*) Ils se hâtent de répondre, persuadés que leur demande va être exaucée. « Mais Jésus leur dit : Vous boirez en effet le calice que je boirai, » etc., c'est-à-dire vous serez jugés dignes de la gloire du martyr, et d'être associés à mes souffrances.

BÈDE. Comment Jacques et Jean ont-ils bu la coupe du martyr, comment ont-ils été baptisés du baptême du Seigneur, puisque d'après le livre des *Actes*, l'apôtre saint Jacques fut seul décapité par Hérode, tandis que saint Jean mourut de sa mort naturelle? Si nous lisons l'histoire ecclésiastique, nous y verrons que Jean souffrit le martyr lorsqu'il fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante et puis exilé ensuite dans l'île de Pathmos (1). Jean a donc eu l'esprit du martyr, et il en a bu la coupe (comme les trois enfants dans la fournaise), bien que son sang n'ait pas été répandu par les bourreaux.

« Mais d'être assis à ma droite, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 65.*) On peut faire ici deux questions : premièrement, est-il dans le ciel une place préparée pour quelqu'un à la droite du Sauveur? secondement,

(1) C'est Eusèbe qui rapporte que saint Jean fut exilé dans l'île de Pathmos (*Hist. Eccl.*, III, 7;) et Tertullien qui nous apprend dans son *Traité des Prescriptions*, que cet apôtre fut plongé dans un tonneau d'huile bouillante, c'est l'origine de la fête appelée *de saint Jean devant la Porte Latine*, et qu'on célèbre le 6 mai.

THEOPH. *Calicem autem et baptismum* crucem nominat: *calicem* quidem tanquam potum dulciter ab ipso susceptum; *baptismum* vero tanquam emundationem nostrorum facientem peccatorum. Qui non intelligentes quod dixerat, responderunt. Unde sequitur: « At illi dixerunt: Possumus; » credebant enim quod de calice sensibili, et baptismo quo Judæi baptizari solebant (lavantes scilicet se antequam comederent), loqueretur. CHRYS. (*hom. 65 ut sup.*) Responderunt autem tam prompte, expectantes in eo quod petierunt exaudiri. Sequitur: « Jesus autem ait eis: Calicem quidem quem ego bibo, » etc., id est, martyrio digni eritis, et patiemini sicut et ego.

BEDA. Quæritur autem quomodo cali-

cem martyrii Jacobus et Joannes biberunt, aut quomodo baptismo Domini fuerunt baptizati, cum Scriptura narret Jacobum tantum Apostolum ab Herode capite truncatum, Joannes autem propria morte finierit vitam. Sed si legamus ecclesiasticas historias in quibus fertur quod et ipse propter martyrium in ferventis olei dolium missus sit, statimque relegatus in Pathmos insulam sit, videbimus martyrium animo non defuisse, et bibisse Joannem calicem confessionis (quem et tres pueri in camino ignis, biberunt), licet persecutor non fuderit sanguinem.

Sequitur: « Sedere autem ad dexteram, » etc. CHRYS. (*hom. 66, ut sup.*) Ubi duo quærentur: unum est si paratum est alieni sedere a dextris ejus; alterum

le souverain Seigneur de toutes choses a-t-il le pouvoir d'accorder cette place à ceux à qui elle a été préparée? Je réponds à la première question, que personne dans le ciel n'est assis, soit à la droite, soit à la gauche de Jésus-Christ, son trône est inaccessible à toute créature; comment donc expliquer ces paroles : « D'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder, » comme si quelques-uns devaient occuper ces places? Notre-Seigneur répond ici à la pensée de ceux qui lui font cette question, et condescend au sentiment qui l'a dictée. Les disciples ne connaissaient pas ce trône élevé, ce siège à la droite du Père; ils ne demandaient qu'une chose : c'était l'autorité même et la prééminence sur les autres Apôtres. Ils avaient entendu de la bouche même du Sauveur que les Apôtres seraient assis sur douze sièges; ils ne savent ce que signifie cette promesse, ce qu'ils demandent, c'est d'être élevés au-dessus des autres. Quant à la seconde question, je réponds qu'une si grande faveur ne dépasse point le pouvoir du Fils de Dieu. Ces paroles de saint Matthieu : « Ceux à qui mon Père l'a préparé, » ont le même sens que ces autres : « A qui je l'ai préparé. » Aussi saint Marc s'est contenté de dire ici : « Ceux à qui ces places ont été préparées. » Voici donc le sens des paroles du Sauveur : Vous donnerez votre vie pour moi, mais ce n'est pas assez pour obtenir les premières places. Si un autre, martyr comme vous se présente avec une moisson de vertus supérieure à la vôtre; il obtiendra des récompenses beaucoup plus grandes (1). Les premières places sont réservées à ceux que leurs œuvres placent au premier rang. Par cette réponse, le Seigneur ne veut pas les contrister, mais il leur apprend à cesser toutes ces vaines et inutiles ques-

(1) Ou plus nombreuses suivant le grec πολλῶν πλείονα.

autem, si omnium Dominus his quibus paratum est potestatem tribuendi non habet: ad primum ergo dicimus quod nullus a dextris neque a sinistris sedet; inuis enim est omni creaturæ thronus ille: quomodo ergo dixit: « Sedere ad dexteram meam, vel ad sinistram non est meum dare vobis, » quasi quibusdam sessuris? Ad suspicionem quidem interrogantium respondit, eorum intentioni condescendens: neque enim noverant illum thronum excelsum et cathedram quæ est a dextris Patris; sed unum solum petebant, scilicet potiri primatu et aliis præesse: quia enim audiverant dictum de apostolis, quod super duodecim thronos essent sessuri, quid esset quod dictum est, ignorantes,

inter cæteros petierunt primatum. Ad secundum dicendum est, quod tale donum potestatem Filii Dei non transcendit; sed quod in Matthæo dicitur: « Paratum est a Patre meo, » est ac si diceret: « A me: » unde et Marcus non dixit hic: « A Patre meo. » Quod ergo hic Christus dicit, tale est: Moriemini, inquam, propter me, non tamen hoc sufficit ad hoc, quod vos primum ordinem obtineatis, si enim aliquis alius cum martyrio venerit omnem aliam virtutem possidens, multo vobis majora possidebit. His enim paratur primatus, qui per opera possunt fieri primi. Sic igitur Dominus sua responsione eos instruxit, ut non vane et inaniter pro primatibus molestentur, simul autem et eos

tions sur la préséance. — BÈDE. Ou bien encore, il ne m'appartient point de vous accorder cette première place, c'est-à-dire de l'accorder aux superbes, car ils l'étaient encore. C'est pour d'autres qu'elle a été préparée, soyez tout autres que vous n'êtes, c'est-à-dire soyez humbles et cet honneur vous est assuré.

ÿ. 41-45. — *Et les dix autres entendant cela, s'indignèrent contre Jacques et Jean. Mais Jésus les ayant fait venir, leur dit : Vous savez que ceux qui paraissent les chefs des nations leur commandent en maîtres, et que les grands exercent sur elles l'empire. Il n'en sera pas ainsi parmi vous; mais quiconque voudra devenir le plus grand se fera votre serviteur, et quiconque parmi vous voudra être le premier se fera l'esclave de tous. Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre.*

THÉOPHYL. Cette prétention des fils de Zébédée à des honneurs privilégiés, irrite les autres Apôtres. « Et les dix autres, entendant cela, s'indignèrent contre Jacques et Jean. » Ils étaient encore assujettis aux faiblesses de l'humanité, et cédaient aux inspirations de l'envie; mais ils ne manifestent leur indignation que lorsqu'ils virent la demande des deux disciples rejetée par le Seigneur. Jusque là ils avaient comprimé ces sentiments, parce qu'ils voyaient que Jacques et Jean étaient de la part du Sauveur l'objet d'une distinction spéciale. Telles étaient alors les dispositions imparfaites des Apôtres; plus tard nous les verrons se céder mutuellement les premières places. Or, le Seigneur applique un double remède à la plaie de leur âme : premièrement, il les appelle près de lui pour les consoler : « Jésus les appela, » dit l'Evangéliste; secondement, il leur enseigne que cette convoitise d'honneurs, ce désir des premières places est le propre

noluit contristari. BEDA. Vel non est meum vobis dare, id est, superbis (hoc enim adhuc erant). Aliis paratum est; et vos alii estote, id est, humiles; et vobis paratum est.

Et audientes decem, indignati sunt de Jacobo et Joanne. Jesus autem vocans eos, ait illis : Scitis quia hi qui videntur principari gentibus dominantur eis; et principes eorum potestatem habent ipsorum : non ita est autem in vobis; sed quicumque voluerit fieri major, erit vester minister; et quicumque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus : nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam in redemptionem pro multis.

THEOPH. Quia reliqui apostoli vident

Jacobum et Joannem honorem petere, patienter ferre non possunt : unde dicitur : « Et audientes decem, indignati sunt de Jacobo et Joanne : » patientes enim humana, invidia movebantur ; sed tunc primo indignati sunt, cum viderunt ipsos a Domino non susceptos : non autem prius indignabantur, quia videbant ipsos aliis præhonorari : tunc igitur sic imperfecte habebant apostoli ; sed postea in primatibus sibi cedebant ad invicem : Christus autem eos sanat : primo quidem ad eorum consolationem eos juxta se adducendo ; et hoc significatur, cum dicitur : « Jesus autem vocans eos ; » deinde demonstrando, quod usurpare honorem et desiderare primatum

des païens : « Vous savez que ceux qui paraissent les chefs des nations leur commandent en maîtres, et que les grands exercent sur elles l'empire. » En effet, chez les païens, les rois exercent l'autorité d'une manière absolue et tyrannique : « Il n'en sera pas ainsi parmi vous. » — BÈDE. Il leur apprend que pour devenir le plus grand, il faut commencer par être le plus petit, et qu'on ne devient le maître de tous qu'en se rendant leur serviteur. C'est donc inutilement que les uns ont manifesté des prétentions exagérées, et que les autres se sont indignés contre ces désirs ambitieux, puisque c'est l'humilité et non les honneurs et la puissance qui conduit à la perfection des vertus. Puis il leur propose un exemple capable de les faire rougir, si ses paroles ont fait peu d'impression sur eux : « Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre. » — THÉOPHYL. Ce qui est beaucoup plus que de servir. En effet, que peut-on concevoir de plus grand, de plus admirable, que de donner sa vie pour celui dont on s'est fait le serviteur? Et cependant cette servitude volontaire, cet excès d'humiliation est devenu le principe de la gloire, non-seulement du Sauveur, mais de tous les hommes. Avant qu'il se fît homme, il n'était connu que des anges; après son incarnation, après sa mort sur la croix, non-seulement il a été couvert lui-même de gloire, mais il nous a rendu participants de cette gloire, et a régné en maître par la foi sur tout l'univers. — BÈDE. Il ne dit pas : « Il a donné sa vie pour la rédemption de tous, mais pour la rédemption d'un grand nombre; c'est-à-dire de ceux qui consentiront à croire en lui.

ÿ. 46-52. — *Ils vivrent ensuite à Jéricho; et comme il sortait de cette ville avec*

gentilium est : unde sequitur : « Ait illis : Scitis quia hi qui videntur principi gentibus, dominantur eis, et principes eorum potestatem habent ipsorum : » gentilium enim principes tyrannice et dominabiliter ad principatum se ingerunt. Sequitur : « Non ita est autem in vobis. » BED. In quo docet eum majorem esse qui minor fuerit, et illum *dominum* fieri, qui omnium servus sit : frustra igitur aut illi immoderata quæsierant, aut isti dolent super majorum desiderio; eum ad summitatem virtutum, non potentia, sed humilitate, veniatur. Deinde proponit exemplum, ut si dicta parvipenderent, erubescerent ad opera, et dicit : « Nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam in re-

demptionem pro multis. » THEOPHYL. Quod majus est quam ministrare. Cum enim aliquis pro eo cui ministrat moritur, quid isto potest esse majus et mirabilius? Sed tamen ista ministratio et humilitatis descensus, gloria ejus erat et omnium. Antequam enim homo fieret, solum ab angelis notus est. Cum autem factus est homo, et crucifixus est, non tantum ipse gloriam habet, sed et alios in participationem suæ gloriæ suscepit, et dominatus est per fidem orbi terræ. BEDA. Non autem dixit : « Animam suam in redemptionem dare pro omnibus, » sed, « pro multis, » id est, qui credere voluerint.

Et veniunt Hierico. Et proficiscente eo de Hierico, et discipulis ejus, et plurima multitudine,

ses disciples et une grande multitude, un aveugle nommé *Bartimée*, fils de *Timée*, était assis sur le bord du chemin pour demander l'aumône. Ayant appris que c'était *Jésus de Nazareth*, il s'écria : *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi ! Et plusieurs le reprenaient rudement pour le faire taire, mais lui criait encore plus haut : Fils de David, ayez pitié de moi ! Alors Jésus s'arrêtant, ordonna qu'on le fit venir. Et ils l'appelèrent en lui disant : Ayez confiance, levez-vous, il vous appelle. Celui-ci, rejetant son manteau, s'élança et vint à Jésus. Et Jésus lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? L'aveugle lui répondit : Maître, faites que je voie. Allez, lui dit Jésus, votre foi vous a sauvé. Et il vit au même instant, et il suivait Jésus dans le chemin.*

S. JÉR. « Et ils vinrent ensuite à Jéricho. » Le nom de Jéricho a un rapport remarquable avec la passion qui approche ; il signifie *lune* ou *anathème*. En effet, la défaillance de la chair de Jésus-Christ est la préparation pour entrer dans la Jérusalem céleste.

« Et lorsqu'il sortait de Jéricho, un aveugle, » etc. — BÈDE. Saint Matthieu nous parle de deux aveugles assis sur le bord du chemin, et qui obtinrent du Seigneur la guérison qu'ils demandaient à grands cris. Saint Luc, au contraire, ne parle que d'un seul aveugle qui recouvra la vue dans les mêmes circonstances, à la porte de Jéricho. Personne, pour peu qu'on réfléchisse, n'en conclura qu'il y a contradiction entre les Evangélistes, mais tout simplement que le récit de l'un est plus développé que la narration de l'autre. Ce qui paraît ici certain, c'est que l'un de ces deux aveugles avait plus de notoriété que l'autre, comme nous le fait supposer saint Marc en nous faisant connaître son nom et celui de son père. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 65.) La raison pour laquelle saint Marc ne parle que de cet aveugle, c'est que sa guérison a donné au miracle autant d'éclat et de renommée qu'en avait son infirmité. Quant à la guérison rap-

Filius Timæi Bartimæus cæcus, sedebat juxta viam mendicans. Qui cum audisset quia Jesus Nazarenus est, cepit clamare et dicere : Jesu, Fili David, miserere mei. Et comminabantur illi multi, ut taceret : at ille multo magis clamabat : Fili David, miserere mei. Et stans Jesus, præcepit illum vocari. Et vocant cæcum dicentes ei : Animæquior esto ; surge, vocat te. Qui projecto vestimento suo exiliens venit ad eum. Et respondens Jesus, dixit illi : Quid tibi vis faciam ? Cæcus autem dixit ei : Rabboni, ut videam. Jesus autem ait illi : Vahe, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur eum in via.

HIER. Passioni Domini appropinquanti civitatis nomen respondet : dicitur enim : « Et veniunt Hierico. » Hierico luna sive *anathema* interpretatur : defectus autem carnis Christi, præparatio est Hierusalem cælestis.

Sequitur : « Et proficiscente eo de Hierico, cæcus, » etc. BED. Matthæus duos juxta viam sedentes et ad Dominum clamantes cæcos dicit esse illuminatos ; Lucas autem cum appropinquaret Hierico pari ordine illuminatum ab eo cæcum esse perhibet : ubi nemo (saltem sapiens) putet evangelistas sibimet contraria scribere, sed alium plenius scribere quæ alter omisit. Intelligendum est ergo unum eorum fuisse potissimum : quod ex hoc apparet, et quod nomen ejus, et nomen patris ejus Marcus commemoravit. AUG. (*de Cou. Evang.*, lib. II, 65.) Hinc est ergo quod ipsum solum voluit commemorare Marcus, cujus illuminatio tam claram famam huic miraculo comparavit, quam erat nota calamitas. Lucas vero, quamvis omnino

portée par saint Luc, elle a eu lieu dans des circonstances semblables; cependant c'est un autre aveugle qui fut l'objet de ce miracle.

« Ayant appris que c'était Jésus de Nazareth, » etc. — S. CHRYS. Cet aveugle appelle le Seigneur « Fils de David, » parce qu'il entend les louanges de la foule qui passe, et qu'il acquiert ainsi la certitude que le Sauveur vient accomplir les oracles et l'attente des prophètes.

« Et plusieurs le reprenaient rudement pour le faire taire. » — ORIG. (*Traité 13 sur S. Matth.*) Tel est le sens de ces paroles : Les premiers qui avaient cru en Jésus-Christ le reprenaient de ce qu'il appelait Jésus « Fils de David; » ils voulaient qu'il se tût, ou qu'au lieu de donner au Sauveur un nom peu digne de lui, il lui criât : « Fils de Dieu, ayez pitié de moi. » Mais cet aveugle n'obéit point à leurs reproches : « Il criait encore plus haut, » etc. Le Seigneur entendit ses cris. Alors Jésus s'arrêtant, ordonna qu'on le fit venir. » Remarquez combien l'aveugle dont parle saint Luc est inférieur à celui-ci : Jésus ne l'appelle pas lui-même, comme saint Matthieu le rapporte; il n'ordonne pas qu'on le fasse venir, comme nous le voyons ici; mais il ordonne qu'on le lui amène comme étant incapable de venir de lui-même. L'aveugle, au contraire, dont il est ici question, est appelé par l'ordre du Sauveur : « Et ils l'appelèrent en lui disant : Ayez confiance, levez-vous, il vous appelle. Celui-ci, rejetant son manteau, s'élança et vint à Jésus. » Le vêtement de cet aveugle, de ce mendiant signifie peut-être la pauvreté et l'indigence dont il était comme enveloppé; il s'en débarrasse pour venir à Jésus, et lorsqu'il est près

eodem modo factum, tamen in alio cæco intelligendus est par commemorare miraculum, et ejusdem miraculi parem modum.

Sequitur : « Qui cum audisset quod Jesus Nazarenus, » etc. CHRYS. *Filium David* vocat cæcus Dominum, prætereuntis turbæ laudem audiens, ac prophetarum expectatione completa certificatus.

Sequitur : « Et comminabantur illi multi, ut taceret. » ORIG. (*tract. 13, in Matth.*) Tanquam si dicat : Qui primi crediderant, increpabant ei clamanti : Fili David, » ut taceret, et non appelleret eum contemptibili nomine, sed deberet dicere : « Fili Dei, miserere mei; » ille autem non destitit : unde sequitur : « Ille autem magis clamabat, » etc.

Cujus clamorem Dominus exaudivit : unde sequitur : « Et stans Jesus præcepit illum vocari. » Vide autem quod inferior est cæcus de quo Lucas loquitur. Nam nec Jesus eum vocavit (ut Matthæus dicit), nec jussit eum vocari (ut hic dicitur), sed jussit eum ad se adduci, quasi non potentem per se venire : iste autem cæcus ad imperium Domini vocatur : unde sequitur : « Et vocant eum, dicentes eis : « Animæquior esto, surge vocat te. » Ille autem abjiciens vestimentum, venit ad eum. » Sequitur : « Qui projecto vestimento suo, venit ad eum. » Forte vestimentum cæci et mendicantis, velamentum intelligitur cæcitatibus et mendicitatis, quo fuerat circumdatus, quod abjiciens venit ad Jesum : quem appropinquantem Dominus inter-

de lui, le Sauveur l'interroge et lui dit : « Que voulez-vous que je vous fasse? » — BÈDE. Celui qui avait la puissance de lui rendre la vue pouvait-il ignorer le désir de cet aveugle? S'il l'interroge, c'est donc pour que cet aveugle demande sa guérison; c'est pour faire naître dans son cœur une prière fervente. — S. CHRYS. (*hom. 66.*) Ou bien il lui fait cette question pour ne point lui donner lieu de penser qu'il lui accorderait autre chose que ce qu'il désirait recevoir. En effet, le Sauveur avait coutume de faire exprimer devant tous ceux qui étaient présents le désir de ceux qui sollicitaient leur guérison, avant de la leur accorder. Il voulait tout à la fois exciter la foi de ceux qui en étaient les témoins, et montrer qu'il n'accordait cette grâce qu'à ceux qui en étaient dignes.

« L'aveugle lui répondit : Seigneur, faites que je voie. » Cet aveugle n'a qu'un désir, celui de voir la lumière, car quels que soient les autres biens qu'il puisse posséder, sans la lumière, il lui est impossible de les voir. — S. JÉR. Jésus voyant la ferveur de sa demande, s'empresse de la récompenser en l'exauçant pleinement. — ORIG. (*Traité 13, sur S. Matth.*) Le titre de Maître ou de Seigneur qu'on lit dans les autres Evangélistes, est plus digne que celui de Fils de David. Aussi le Sauveur, qui ne l'a point exaucé, tant qu'il a dit : « Fils de David, » le guérit aussitôt qu'il l'appelle : « Maître. » « Et Jésus lui dit : Allez, votre foi vous a sauvé. Et il vit au même instant, et il suivait Jésus dans le chemin. » — THÉOPHYL. Cet aveugle témoigne sa reconnaissance à Jésus qui vient de le guérir, en suivant son bienfaiteur et en s'attachant à ses pas.

BÈDE. Dans le sens mystique, Jéricho, dont le nom veut dire lune, représente les défaillances de notre mutabilité naturelle. C'est en appro-

rogat : unde sequitur : « Et respondens Jesus ait : Quid tibi vis faciam? » BEDA. Nunquid qui lumen reddere poterat, quid vellet cæcus ignorabat? Ad hoc ergo requirit ut petatur : ad hoc requirit ut cor ad orationem excitetur. CHRYS. (*hom. 66, in Matth.*) Vel quærit, ne scilicet æstimaret quod aliud volenti accipere, aliud daret : etenim consuetudo erat ejus, voluntatem curandorum universis facere manifestam, et tunc medelam inducere, ut alios duceret in zelum, et ut ostenderet eum qui curandus erat, gratiæ dono digne potiri.

Sequitur : Cæcus autem dixit ei : « Rabboni, ut videam. » BED. Parvipendit enim cæcus extra lucem aliquid quærere : quia etsi habere cæcus quod-

libet potest, sine luce non potest videre quod habet. HIER. Considerans autem Jesus promptam voluntatem, eum completionem desiderii remunerat. ORIG. (*super Matth., ut sup.*) Dignius autem est dicere : *Rabboni*, vel (sicut in aliis dicitur), *Domine* quam *Fili David* : unde propter illud quod dixit : *Fili David*, non præstitit ei sanitatem, sed propter hoc quod dixit : *Rabboni* ; unde sequitur : « Jesus autem dixit ei : Vade, fides tua salvum te fecit. Et confestim vidit, et sequebatur, » etc. THOPHYL. Grata enim est anima cæci in eo quod sanus effectus Jesum non reliquit, sed secutus est eum.

BED. Mystice autem Hierico, quæ interpretata dicitur *luna*, defectum nostræ

chant de Jéricho, que Notre-Seigneur rend la vue à cet aveugle, parce que c'est en paraissant revêtu d'une chair mortelle et aux approches de sa passion, qu'il amène un grand nombre d'âmes à la lumière de la foi. En effet, ce n'est pas dans les premières années de son incarnation, mais dans les années qui ont précédé immédiatement sa mort, qu'il a révélé au monde le mystère du Verbe incarné. — S. JÉR. L'aveuglement où est tombé une partie du peuple juif, fera place à la lumière, lorsqu'à la fin du monde, Notre-Seigneur leur euverra le prophète Elie (1). — BÈDE. Avant d'entrer dans Jéricho, Jésus rend la vue à un seul aveugle, et en sortant de cette ville il en guérit deux, c'est-à-dire, qu'avant sa passion il n'a prêché son Evangile qu'au seul peuple juif, tandis qu'après sa résurrection et son ascension, il a révélé par ses Apôtres aux Juifs et aux gentils, les secrets de sa divinité et de son humanité. Saint Marc, qui ne rapporte la guérison que d'un seul aveugle, a en vue le salut des gentils, et présente à ceux qu'il instruisait des mystères de la foi, une figure spéciale de leur conversion. Saint Matthieu, au contraire, dont l'Evangile écrit pour les Hébreux convertis à la foi, devait cependant parvenir ensuite aux gentils, rapporte la guérison de deux aveugles, pour nous apprendre que les deux peuples participeraient un jour à la même grâce de la foi. Au moment où Notre-Seigneur sort de Jéricho, accompagné de ses disciples et d'une grande multitude, un aveugle se trouve assis sur le bord du chemin pour demander l'aumône ; cet aveugle est la figure du peuple des gentils qui commence à concevoir l'espérance de recouvrer la lumière, lorsque le Sauveur monte aux cieux, suivi d'une foule innombrable de fidèles, et de tous les élus, depuis le commencement du

(1) D'après Malachie (chap. iv, v. 5), où ce prophète nomme Elie comme devant être envoyé aux Juifs, « avant que vienne le grand, l'épouvantable jour du Seigneur ; » c'est un des deux prophètes qui doivent combattre contre la bête, c'est-à-dire contre l'Antechrist. (*Apoc.*, 1)

mutabilitatis designat : appropinquans Dominus Hierico lumen cæco reddidit, quia veniens in carne et passioni appropinquans, multos ad fidem adduxit. Non enim primis incarnationis suæ temporibus, sed paucis antequam pateretur annis mysterium verbi mundo exhibuit. HIER. Cæcitas etiam ex parte facta Judæis illustrabitur in fine, quando eis mittit Eliam prophetam. BED. Quod autem appropinquans Hierico unum illuminavit, ac proficiscens Hierico, duos, hoc intimavit, quod ante passionem suam unum tantum populo Judæorum prædicavit ; post resurrectionem vero atque ascensionem suam per apostolos, et Judæis,

et gentibus, Divinitatis et humanitatis suæ arcana patefecit. Quod vero Marcus unum illuminatum scribit, ad Gentium salutem respicit, ut eorum quos instruebat ad fidem, salvationi figura congrueret. Matthæus vero qui credentibus ex Hebræis sumum scribebat Evangelium, quod in gentium quoque notitiam erat perventurum, recte duos dicit illuminatos, ut ad utrumque populum unam fidei gratiam pertinere doceret. Proficiscente igitur Domino, et discipulis ejus, et plurima multitudine de Hierico, cæcus sedebat juxta viam mendicans ; quia ascendente ad celos Domino, et multis fidelium sequentibus, imo cunctis ab

monde, qui entrèrent avec lui dans le royaume des cieux. Cet aveugle mendie sur le bord de la route, parce que le peuple des gentils n'était pas encore entré dans la vérité, et faisait simplement des efforts pour y parvenir. — S. JÉR. Le peuple juif, qui conserve les Ecritures sans les accomplir, est aussi figuré par ce mendiant du chemin, qui souffre de la faim. Il crie : « Fils de David, ayez pitié de moi, » parce que c'est par les mérites des patriarches, que le peuple juif peut obtenir la grâce de la lumière. Des menaces multipliées lui imposent silence ; ce sont les péchés et les démons qui étouffent le cri du pauvre ; mais cet aveugle redouble ses cris, car plus la lutte devient violente, plus aussi il faut lever les mains avec de grands cris vers la pierre du secours (1), c'est-à-dire, vers Jésus de Nazareth.

BÈDE. Dès que le peuple des gentils eut appris la célébrité du nom de Jésus-Christ, il cherche à participer à ses grâces, malgré les oppositions nombreuses d'abord des Juifs, puis des gentils eux-mêmes, qui ne voulaient pas que le monde rendu à la lumière invoquât le nom de Jésus-Christ ; cependant leurs violentes attaques ne purent priver de la grâce du salut ceux qui étaient prédestinés à la vie. C'est en passant que Jésus entend les cris de cet aveugle ; car si c'est par la puissance de sa divinité qu'il chasse les ténèbres de notre âme, c'est par son humanité qu'il a compassion de nous. La naissance, la mort de Jésus sont comme un passage, ce sont des actions accomplies dans le temps, mais se tenir debout signifie pour Dieu, ordonner d'une manière immuable. Le Seigneur appelle à lui cet aveugle qui crie, lors-

(1) Saint Jérôme fait ici allusion à ce qui est rapporté de Moïse qui levait ses mains vers le ciel tandis que Josué combattait contre Amalech (*Exod.*, xvii, 11), à ce que nous lisons dans le premier livre des Rois des Hébreux, qui poussaient de grands cris près de la pierre du secours en présence de l'arche, avant de combattre les Philistins (*I Rois*, iv) ; peut-être aussi à Samuel demandant à Dieu la victoire des Hébreux sur les Philistins.

initio mundi electis una cum illo januam regni cœlestis ingredientibus, mox gentium populus cœpit suæ illuminationis spem habere ; qui mendicat juxta viam sedens, quia necdum iter veritatis ingrediens, ad hoc pervenire contendit. HIER. Populus etiam Judæorum, qui Scripturam conservat, nec complet, juxta viam mendicans esurit. Clamat autem : « Fili David, miserere mei ; » quia per merita patriarcharum judæicus populus illuminatur. Comminantur autem ei multi ut taceat, quia peccata et dæmonia compescunt clamorem pauperis ; sed ille magis clamabat, quia ingravescente bello, manus ad lapidem adjutorii (hoc est, Jesum

Nazarenum) cum clamore levandæ sunt.

BED. Populus etiam gentium agnita fama nominis Christi particeps ejus fieri quærebat, cui contradicebant multi ; primo Judæi, deinde etiam gentiles ; ne illuminandus mundus Christum invocaret ; nec tamen impugnantium furor eos qui ad vitam erant præordinati, valebat salute privare. Clamantem autem cæcum transiens audivit, quia per humanitatem suam misertus est, qui per Divinitatis potentiam mentis nostræ tenebras exclusit. Quod enim propter nos natus et passus est Jesus, quasi transiit ; quia hæc actio temporalis est ; stare autem Dei, est immutabiliter cuncta disponere. Clamantem autem cæcum

qu'il charge les prédicateurs de porter aux gentils la parole de la foi. Ceux-ci appellent l'aveugle, l'excitent à la confiance, lui commandent de se lever et de venir trouver le Seigneur, lorsqu'en instruisant les ignorants, ils font naître dans leur âme l'espérance du salut, les font sortir de la fange des vices, et leur commandent de se préparer aux combats de la vertu. L'aveugle jette son manteau et s'élançe vers Jésus, figure de celui qui se débarrasse de tous les liens du monde, et qui s'empresse de marcher d'un pas libre vers la source de la lumière éternelle.

S. JÉR. Le peuple juif, après s'être dépouillé du vieil homme, accourt aussi comme un faon qui bondit sur les montagnes. Il secoue sa négligence, jette les regards sur les hauteurs où se trouvent les patriarches, les prophètes, les Apôtres, et s'élançe à leur suite vers les choses du ciel. Tel est l'ordre habituel du salut : nous écoutons d'abord la parole des prophètes, nous faisons entendre le cri de la foi, nous sommes appelés par les Apôtres, nous nous levons par la pénitence, nous nous dépouillons par le baptême, nous sommes interrogés pour faire connaître notre volonté. L'aveugle à qui Jésus demande ce qu'il désire, répond qu'il veut voir la volonté du Seigneur.

BÈDE. Imitons cet aveugle, ne demandons à Dieu ni les richesses, ni les biens de la terre, ni les honneurs, mais demandons à voir cette lumière que nous avons le privilège de ne contempler qu'avec les anges. C'est la foi qui nous conduit à cette lumière, aussi le Sauveur répond à cet aveugle : « Votre foi vous a sauvé. » Il voit et se met à la suite de Jésus, c'est-à-dire, qu'il fait le bien qu'il lui est donné de comprendre; car suivre Jésus, c'est pratiquer le bien que l'intelligence perçoit, c'est imiter celui qui, aux félicités de ce monde, a pré-

Dominus vocat, cum populo gentium per prædicatores verbum fidei mittit; qui vocantes cæcum, animæquiorem esse et surgere, atque ad Dominum venire præcipiunt, cum prædicando inductis, spem eos salutis habere, ac de corpore vitiorum erigi, atque ad virtutum studia se accingere jubent. Projecto autem vestimento exiit, qui abjectis mundi relinaculis expedito mentis gressu ad largiorem æternæ lucis properat.

HIER. Venit etiam judæicus populus exiliens, nudus veteri homine, ut hinc saliens super montes, quia significationem deponens, patriarchas, prophetas, apostolos, in altis considerans, ad superna se extendit. Quod conveniens au-

tem est ordo salutis : audivimus primo per prophetas, deinde clamamus per fidem, postea vocamur per apostolos, surgimus per pœnitentiam, exuimur per baptismum, interrogamur per voluntatem. Cæcus autem interrogatus hoc requirit ut videat voluntatem Domini.

BÈDE. Imitemur ergo et nos eum, non divitias, non terrena bona, non honores a Domino, sed lucem quæramus, quam videre cum solis angelis possumus; ad quam via fides est; unde et cæco respondetur : « Fides tua te salvum fecit. » Videt autem et sequitur, qui bonum quod intelligit operatur : Jesum enim sequitur, qui bonum quod intelligit operatur, qui imitatur eum qui prosperari in hoc

féré les ignominies et les opprobres. Il nous apprend ainsi que ce sont les amertumes qui ramèneront dans notre âme la joie intérieure que la poursuite des biens de la terre nous a fait perdre. — **THÉOPHYL.** L'Évangéliste nous dit que cet aveugle suivit Jésus dans le chemin, c'est-à-dire, dans cette vie, car une fois la mort venue, Jésus exclut de sa société tous ceux qui ne l'ont pas suivi ici-bas en pratiquant ses commandements. — **S. JÉR.** Ou bien encore, cette voie, c'est celle qui a dit : « Je suis la vérité et la vie, » voie étroite qui conduit sur les hauteurs escarpées de Jérusalem et de Béthanie, et sur le mont des Oliviers, qui est la montagne de la lumière et de la consolation.

mundo noluit, opprobria ac irrisiones toleravit. Et quia rerum corporalium delectatione a gaudio interno cecidimus, cum qua amaritudine illuc redeatur, ostendit. **THEOPH.** Dicit autem quod secutus est Dominum in via, scilicet in hac vita; quia post hanc excluduntur

omnes qui hic eum non sequuntur, operando mandata ejus. **HIER.** Vel via ista est quæ dixit : « Ego sum veritas et vita : » hæc est via angusta quæ ducit ad ardua Hierosolymæ et Bethaniæ ad montem Olivarum, qui est mons luminis et consolationis.

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-11. — Pourquoi le Sauveur donne maintenant à ses actions un caractère de publicité plus grande. — Pourquoi envoie-t-il ses disciples dans le village voisin ? — Circonstances particulières du fait qu'il leur prédit. — Comment concilier ici saint Matthieu avec les autres Evangélistes. — Comment expliquer que ces gens aient laissé emmener cet ânon ? — Pourquoi Notre-Seigneur consent à monter sur cet ânon. — Chants de triomphe de la multitude en l'honneur de Jésus. — Quel est ce règne de David, qu'ils bénissent et qu'ils exaltent. — Pourquoi Notre-Seigneur, qui s'est enfui lorsque les Juifs voulaient le faire roi, accepte maintenant le titre de roi. — Conformité des acclamations de la foule avec les paroles de l'ange Gabriel. — Signification du mot : *Hosanna*. — Explication mystique de l'entrée du Sauveur dans la ville de Jérusalem. — Ce que signifie Béthanie, les deux disciples que Jésus envoie, l'ânon attaché devant la porte en dehors, entre deux chemins, l'opposition qui fut faite aux disciples, les vêtements dont ils couvrent l'ânon, la multitude qui étend ses vêtements sous les pieds de l'ânon, les rameaux et branches d'arbres dont elle jonche le chemin, etc. ?
- ÿ. 12-14. — Pourquoi Notre-Seigneur vient à Jérusalem aux approches de sa passion. — Pourquoi se dirige-t-il tout d'abord vers le Temple ? — Combien était grande la pauvreté du Sauveur. — Comment expliquer la faim du Seigneur dès le matin. — Dans quel dessein il s'approche du figuier et le maudit. — Pourquoi observe-t-il attentivement toutes choses. — Les actions du Seigneur paraboliques et figuratives comme ses discours. — Application de ce principe au figuier desséché.
- ÿ. 15-19. — Quel était l'objet du trafic qui se faisait dans le Temple. — Les dons du Saint-Esprit figurés par les colombes. — Quels sont, au sens spirituel et tropologique, ceux qui vendent les colombes. — Le châtiment, figure du jugement de Notre-Seigneur contre les pécheurs obstinés. — Le Temple, maison de prière pour toutes les nations. — Pourquoi l'appelle-t-il une caverne de voleurs ? — Comment le chrétien fait aussi de son âme et de sa conscience une caverne de voleurs. — Ce fait s'est répété deux fois, ce qui rend les Juifs beaucoup plus coupables. — Quel est celui des Evangélistes qui a suivi ici plus exactement l'ordre chronologique des faits. — Quel fruit produisit la réprimande du Sauveur dans les ministres du Temple. — Ce qui leur fait ajourner l'exécution de leur criminel dessein.
- ÿ. 20-26. — Comment le Sauveur laisse après lui les ténèbres dans les cœurs des Juifs. — Ce qui rend plus frappant le miracle du figuier desséché. — A quel moment fut-il réellement desséché. — Que figure ce figuier desséché jusque dans ses racines. — D'où venait l'étonnement de Pierre et des autres disciples. — Comment Notre-Seigneur fait ressortir la puissance de la foi. — Comment répondre à ceux qui reprochent aux chrétiens de n'avoir point opéré de semblable miracle ? — Sens figuré, dans lequel on peut entendre la promesse du Sauveur. — Que figure cette montagne arrachée et jetée dans la mer. — Puissance de la prière faite avec foi. — Autre moyen d'obtenir in-

faiblement tout ce que nous demandons. — Distinction qu'il faut faire entre ceux qui prient.

ŷ. 27-33. — Dans quelle intention les Scribes et les Pharisiens s'approchent de nouveau du Sauveur. — Doute et négation que renferme la question qu'ils lui adressent. — Comment Notre-Seigneur leur répond par une question pleine de prudence. — Pourquoi cette question sur Jean-Baptiste? — Embarras et perplexité des Scribes et des Pharisiens. — Réponse du Sauveur. — Deux circonstances où l'on doit s'abstenir de découvrir la vérité.

ŷ. 1-11. — *Lorsqu'ils approchaient de Jérusalem et de Béthanie, vers la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous, et sitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel nul homme n'a encore monté; déliez-le et me l'amenez. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi faites-vous cela? dites-lui : C'est que le Seigneur en a besoin; et il le laissera amener ici aussitôt. Et s'en étant allés, ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors auprès d'une porte entre deux chemins, et ils le délièrent. Quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites-vous? Pourquoi déliez-vous cet ânon? Ils leur répondirent comme Jésus le leur avait ordonné; et ces gens le leur laissèrent emmener. Ainsi ayant emmené l'ânon à Jésus, ils le couvrirent de leurs vêtements, et il monta dessus. Plusieurs aussi étendirent leurs vêtements le long du chemin. D'autres coupèrent des branches d'arbres et les jetèrent par où il passait. Et ceux qui marchaient devant lui et ceux qui le suivaient criaient : Hosanna : salut et gloire; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; béni soit le règne de notre père David, que nous voyons arriver : Hosanna, salut et gloire au plus haut des cieux.*

S. CHRYS. (*hom. 66 sur S. Matth.*) Après avoir donné des preuves suffisantes de sa puissance divine, et alors que sa croix se dressait devant ses yeux, le Sauveur donne à toutes ses actions un caractère de publicité (1*) plus grande qui devait redoubler la fureur de ses ennemis.

(1*) Au lieu de « omnia facit cum majori charitate » qu'on lit dans toutes les éditions précédentes,

CAPUT XI.

Et cum appropinquarent Hierosolymæ et Bethaniæ ad montem Olivarum, mittit duos ex discipulis suis, et ait illis : Ite in castellum quod contra vos est; et statim introentes illuc, invenientis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum sedit : solvite illum et adducite : et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite quia Domino necessarius est; et continuo illum dimittet huc. Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, et solvunt eum. Et quidam de illis stantibus dicebant illis : Quid facitis, solventes pullum? Qui dixerunt eis, sicut præceperat illis Jesus : et dimiserunt eis. Et duxerunt pullum

ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua; et sedit super eum. Multi autem vestimenta sua straverunt in via; alii autem frondes cædebant de arboribus, et sternebant in via : et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini; benedictum quod venit regnum patris nostri David; hosanna in excelsis!

CHRYS. (*hom. 66, in Matth.*) Postquam Dominus suæ virtutis sufficientem experientiam dederat, et crux instabat in januis, omnia jam cum majori agit celebritate, quæ adversarios inflammatura erant : ideo quamvis multoties prius ascenderit Hierosolymam, nun-

Bien des fois il s'était rendu à Jérusalem, mais jamais avec l'éclat (1*) dont il environne aujourd'hui son entrée dans cette ville. — THÉOPHYL. Ses ennemis, s'ils le veulent, pourront reconnaître sa gloire, et par l'accomplissement des prophéties dont il est l'objet, apprendre qu'il est le vrai Dieu; s'ils s'y refusent, leur incrédulité malgré tant de prodiges éclatants, leur attirera un jugement bien plus redoutable. C'est cette entrée triomphale que l'Évangéliste décrit en ces termes : « Lorsqu'ils approchaient de Jérusalem et de Béthanie, » etc. — BÈDE. Béthanie est une bourgade ou une petite ville bâtie sur le flanc de la montagne des Oliviers, et c'est là qu'eut lieu la résurrection de Lazare. L'Évangéliste nous apprend comment et pourquoi le Sauveur envoya ses disciples : « Et il leur dit : Allez à ce village, » etc. — THÉOPHYL. Voyez que de circonstances particulières dans cette prédiction : ils trouveront un ânon. « A l'entrée du village, vous trouverez, » etc. On voudra leur défendre de le détacher : « Et si quelqu'un vous dit : Que faites-vous? dites-lui, » etc., on les laissera libres alors de l'emmenner : « Et aussitôt il le laissera, » etc. Et toutes ces choses arrivèrent comme il l'avait prédit : « Et s'en étant allés, ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors, auprès d'une porte, entre deux chemins, et ils le délièrent. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 66.) Saint Matthieu parle d'une ânesse et de son ânon, les autres Évangélistes ne disent rien de l'ânesse. Il n'y a ici aucune contradiction, dès lors qu'on peut admettre les deux circonstances de ce fait; quand même chacun des Évangélistes n'en rapporterait qu'une des deux. A plus forte raison n'y a-t-il aucune difficulté, lorsqu'un

ce qui n'offre pas un sens bien lié avec ce qui suit, le texte de saint Chrysostome porte : *μετὰ πλείονος ἅπαντα πράττει περιφανείας*, « omnia facit cum majori celebritate. »

(1*) Le texte grec porte encore ici *μετὰ τοσαύτης περιφανείας*.

quam tamen cum tanta excellentia sicut modo. THEOPHYLACT. Ut si velint, valeant gloriam ejus agnoscere, et per prophetias de eo completas scirent quod est verus Deus; si vero noluerint, majus fieret eis judicium, quia tot claris miraculis non crediderunt. Hujus igitur adventus claritatem Evangelista describens, dicit : « Et cum appropinquarent Hierosolymæ et Bethaniæ, » etc. BED. Bethania villula est sive civitas in latere montis Oliveti, ubi Lazarus est suscitatus a mortuis. Quomodo autem discipulos miserit, et ad quid, ostendit subdens : « Et ait illis : Ite in castellum, » etc. THEOPHYLACT. Considera vero quanta Dominus discipulis prædixerit, scilicet quod invenirent

pullum : unde sequitur : « Et statim introeuntes illuc invenietis, » etc. Et quod impedirentur ab accipiendo : unde sequitur : « Et si quis vobis dixerit : Quid facitis? dicite quia, » etc. Et quod hoc dicto permetterentur accipere : unde sequitur : « Et continuo illum dimittet huc : » et sicut Dominus prædixerat, ita impletur : unde sequitur : « Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante jannam foris in bivio, et solvunt eum. » AUG. (*de cons. Evang.*, lib. II, cap. 66.) Matthæus *asinam* dicit et *pullum*, cæteri autem de asina tacent. Ubi ergo utrumque factum potest intelligi, nulla repugnantia est; nec si alius unum, alius alium commemoraret; quanto minus moveri oportet, si alius

Evangeliste rapporte une circonstance, et que l'autre les raconte toutes deux.

« Quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites vous ? Pourquoi déliez-vous cet ânon ? Ils leur répondirent comme Jésus le leur avait ordonné, et ces gens le leur laissèrent emmener, » c'est-à-dire, l'ânon. — THEOPHYL. Ces hommes, habitants de la campagne et occupés aux travaux des champs, n'auraient certainement pas donné cette permission, si une influence divine ne les eût dirigés, et comme forcés de laisser aller cet ânon.

« Ils amenèrent donc l'ânon à Jésus, ils le couvrirent de leurs vêtements, et il monta dessus. » — S. CHRYS. (*hom.* 66.) Notre-Seigneur n'avait pas besoin, sans doute, de monter sur cet ânon pour aller du mont des Oliviers à Jérusalem, puisqu'il avait bien parcouru à pied la Judée et toute la Galilée; cette action était donc figurative. « Un grand nombre étendaient leurs vêtements le long de la route. » — S. JÉR. Sous les pieds de l'ânon; « d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin, » beaucoup plus pour la décoration de la route et comme symbole que par nécessité. « Et ceux qui marchaient devant, et ceux qui suivaient, criaient : Hosanna ! » etc. Tant que le peuple ne fut point corrompu, il eut le sentiment de ce qu'il devait faire; il honore Jésus suivant la mesure de son pouvoir, et pour le louer, il emprunte l'hymne de David et chante *Hosanna!* ce qui, selon quelques-uns, signifie : *Sauvez-moi*; selon d'autres : *Hymne*. Le premier sens me paraît plus vraisemblable, car on lit dans le psaume cxvii : « O Seigneur, sauvez-moi ! » en hébreu : *Ho-*

unum, alius utrumque commemorat !

Sequitur : « Et quidam de illis stantibus dicebat illis : Quid facitis, solventes pullum ? Qui dixerunt eis sicut præceperat illis Jesus ; et dimiserunt eis, » scilicet pullum. THEOPHYLACT. Non autem hoc permetterent, nisi divina virtus eis incumberet, cogens illos (præsertim quia rurales et coloni erant) ut dimitterent pullum auferre.

Sequitur : « Et duxerant pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua, et sedit super eum. » CHRYS. (*hom.* 66 *ut sup.*) Non quidem quod ex necessitate a monte Oliveti usque Hierusalem super pullum ire Dominum oportebat, cum Judæam et omnem Galilæam pedes perambulasset; sed signum erat, quod fiebat. Sequitur : « Multi autem vesti-

Sub pedibus pulli asinæ; « ali autem frondes cædebant de arboribus, et sternerant in via. » Magis autem ad ornatum et ad sacramentum pertinet, quam ad necessitatem. Sequitur : « Et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna, » etc. Multitudo enim donec corrupta non fuit, cognovit quod congruum erat : propter quod honoravit Jesum unusquisque secundum propriam virtutem : unde laudantes ipsum, hymnum davidicum assumpserunt, dicentes : « Hosanna ; » quod secundum quosdam idem est quod, « salvum me fac ; » secundum vero quosdam idem, quod, *hymnus* : æstimo autem primum esse verius : nam in 117 psalmo habetur : « O Domine, salvum me fac ; » quod in Hebraico scriptum est, *hosanna*. BED. Est autem *hosanna* verbum ho-

sanna (1*). — BÈDE. *Hosanna* est un mot hébreu, composé de deux autres mots, l'un entier, l'autre altéré. Sauvez-moi, se dit en hébreu, *hosi*; le mot *anna* est comme l'interjection de la prière; interjection qui répond à l'interjection latine, *hélas!* — S. JÉR. Ils crient *hosanna*, c'est-à-dire, *sauvez-moi*, pour lui demander que les hommes soient sauvés par ce Sauveur béni, par ce vainqueur, qui vient au nom du Seigneur (c'est-à-dire, de son Père), car c'est du Père que le Fils prend son nom, comme c'est du Fils que le Père reçoit le sien.

S. CHRYS. (2) Ils rendent donc gloire à Dieu, en s'écriant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Ils bénissent aussi le royaume de Jésus-Christ, en ajoutant : Béni soit le règne de notre Père David qui va commencer ! — THÉOPHYL. Le royaume de David, dans leur pensée, était le royaume du Christ, parce que le Christ descendait de la race de David, et aussi parce que David signifie *celui qui est puissant de la main*. Qui a mieux mérité cette qualification que le Sauveur, dont la main a opéré tant et de si éclatants prodiges ? — S. CHRYS. (3) Aussi les prophètes donnent-ils souvent à David le nom de Christ, parce que le Christ devait descendre de David. — BÈDE. Nous voyons dans l'Évangile de saint Jean, Jésus s'enfuir sur la montagne, lorsque les Juifs voulurent le faire roi. Aujourd'hui qu'il vient à Jérusalem pour y souffrir, il accepte ce titre de roi, sous lequel il est acclamé, pour établir clairement que le royaume qu'il veut fonder n'est

(1*) Voyez le chapitre XXI de saint Matthieu, tom. III, pag. 10, 11, sur le sens du mot *hosanna*.

(2) On ne trouve rien de semblable dans saint Chrysostome, on lit seulement dans l'homélie XI sur saint Marc, attribuée sans beaucoup de fondement au saint docteur : « Ils expriment trois pensées différentes : *hosanna* au Fils de David! c'est le chant des commençants; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! c'est le chant de ceux qui ont fait quelques progrès; *hosanna* au plus haut des cieux! c'est le chant de ceux qui sont en possession du royaume.

(3) Cette citation ne se trouve point non plus dans saint Chrysostome. La raison pour laquelle David serait appelé Christ n'est nullement péremptoire, puisque tous les rois, même Saül portaient le nom de *chris*, c'est-à-dire *oints*.

braicum, compositum ex duobus, scilicet corrupto et integro. Salva namque, sive salvifica, apud eos dicitur, *hosi*; at vero *anna*, interjectio est deprecantis, quomodo apud Latinos est dolentis, *heu!* HIER. *Hosanna* igitur (id est, *salvifica*) dicunt, ut homines salventur ab eo benedicto, vincente, et veniente in nomine Domini (id est, Patris sui), quoniam Filius de Patre nomen suscepit, et Pater de Filio.

CHRYS. Sic ergo dant Deo gloriam, dicentes: « Benedictus qui venit in nomine Domini! » benedicunt etiam regnum Christi, dicentes: « Benedictum

quod venit regnum Patris nostri David! » THEOPHYL. *Regnum* autem *David* regnum Christi dicebant, quia de semine David Christus descenderat, simulque quia David interpretatur, *manu fortis*. Quis enim fuit manu fortis, nisi Dominus, cujus manus tot et talia miracula operata est? CHRYS. Unde et multoties prophetae *David Christum* nuncupant, propter originem Christi ex David secundum carnem. BED. Legimus autem in Evangelio Joannis, quia ne facerent eum regem, in montem fugit. Nunc autem ubi passurus Hierosolimam venit, non refugit eos qui se regem nuncupant,

point un royaume temporel et terrestre, mais un royaume éternel dans les cieux, et qu'il devait entrer en possession de ce royaume par le mépris de la mort. Il faut remarquer ici la conformité des acclamations de la foule avec ces paroles de Gabriel : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, » c'est-à-dire, qu'il devait appeler à ce royaume céleste, par ses paroles et par ses actions, cette nation autrefois soumise à l'autorité temporelle de David. — S. CHRYS. Enfin, la multitude rend gloire à Dieu, en ajoutant : « *Hosanna* au plus haut des cieux ! c'est-à-dire, hymne et gloire au Dieu de toutes choses qui habite les hauteurs des cieux. — S. JÉR. Ou bien, *hosanna* (c'est-à-dire, sauvez-moi), dans les hauteurs des cieux comme dans les profondeurs de la terre, que les justes s'élèvent dans les cieux sur les ruines des anges, et que ceux qui habitent la surface ou les profondeurs de la terre soient également sauvés.

Dans le sens mystique, le Seigneur approche de Jérusalem, qui est *la vision de la paix*, le siège d'une félicité éternelle et immuable, et selon l'Apôtre, la mère de tous les croyants. (*Galat.*, IV.) — BÈDE. Béthanie veut dire *maison d'obéissance*, c'est-à-dire, qu'avant sa passion, il s'était préparé par ses enseignements dans l'âme d'un grand nombre une maison d'obéissance. Béthanie est située sur le versant de la montagne des Oliviers, figure de l'onction des dons spirituels et de la lumière de la science et de la piété, par lesquels le Sauveur anime et réchauffe l'Eglise. Il envoie ses disciples dans le village qui est devant eux, c'est-à-dire, qu'il a chargé les docteurs de pénétrer par la prédication de l'Evangile dans toutes les forteresses où l'ignorance du monde semblait s'être réfugiée. — S. JÉR. Les disciples de Jésus-Christ sont appelés, ils sont envoyés deux à deux, parce que

ut aperte doceret, quia non temporalis et terreni, sed æterni in cœlis rex esset imperii, atque ad regnum per contemptum mortis perveniret. Notandum autem quanta sit consonantia turbæ cum voce Gabrielis, qui ait : « Dabit illi Dominus Deus sedem David Patris sui ; » ut scilicet gentem, cui David quondam temporalis regni gubernacula præbuit, hanc ipse verbis et factis ad regnum cœlestis vocaret. CHRYS. Et ulterius dant gloriam Deo, cum subdunt : « Hosanna in excelsis ! » id est, hymnus et gloria sit universorum Deo qui est in excelsis ! HIER. Vel *hosanna* (id est, *salvifica*) in excelsis et imis ! id est, ut justis ædificentur in ruinam angelorum, et terreni, et subterranei etiam salventur.

Mystice autem appropinquat Dominus Hierosolymæ, quæ est *visio pacis*, in qua manet fixa immobilisque felicitas ; quæ secundum Apostolum (*Galat.*, 4) est omnium credentium mater. BÈDE. Bethania autem *domus obedientiæ* dicitur, quia multos ante passionem suam docendo domum sibi obedientiæ effecit, et in monte Oliveti posita esse dicitur, quia Ecclesiam unctio spiritualium charismatum et scientiæ pietatisque luce refovet. Misit autem discipulos in castellum quod contra eos erat, hoc est, doctores qui indocta totius orbis loca quasi contra positi castelli mœnia evangelizando penetrarent, destinavit. HIER. Bini vocantur, et bini mittuntur discipuli Christi, quoniam charitas non con-

la charité ne peut s'exercer, si on est seul. « Malheur à celui qui est seul, dit la sainte Ecriture » (*Eccl.*, iv). Ce sont deux hommes qui dirigent les Hébreux dans leur sortie de l'Égypte; deux hommes qui rapportent de la terre sainte la grappe de raisin, pour enseigner à ceux qui sont placés à la tête des autres, à joindre toujours l'action à la science, à tirer des deux tables les deux commandements (1), à se purifier dans les deux fontaines, à porter l'arche du Seigneur sur deux bâtons, et afin qu'ils apprennent à connaître le Dieu assis entre deux chérubins, lui offrant le double hommage de l'esprit et du cœur (*I Cor.*, xiv).

THÉOPHYL. Cet ânon n'était pas nécessaire au Sauveur, il l'envoie chercher pour donner à entendre qu'il devait bientôt appeler à lui les gentils. — BÈDE. Cet ânon libre et indompté est la figure du peuple des nations; personne ne l'avait encore monté, c'est-à-dire, qu'aucun sage docteur n'avait encore, par des enseignements utiles, imposé à ce peuple le frein de la discipline, pour préserver sa langue des paroles coupables, ou le forcer d'entrer dans l'étroit sentier de la vie. — S. JÉR. Ils trouvèrent cet ânon attaché devant la porte en dehors, emblème du peuple des gentils retenu dans les liens du péché devant la porte de la foi, en dehors de l'Eglise. — S. AMBR. (*sur S. Luc*, ix, 19.) Ou bien, ils le trouvèrent attaché devant la porte, c'est-à-dire, que tout homme qui n'est pas avec Jésus-Christ et qui demeure dehors, est sur la voie, mais celui qui est en Jésus-Christ ne reste pas dehors. L'Évangéliste ajoute qu'on le trouva entre deux chemins, où tout le monde passe, dans un lieu dont personne ne pouvait revendiquer la propriété; il était là, sans étable, sans nourriture, sans crèche. Quelle misérable servitude

(1) Comme Moïse, *Exod.*, xxxii, 5; et aussi comme Aaron et ses enfants lorsqu'ils remplissaient les fonctions sacerdotales, *Exod.*, xxx, 48; et les Lévites, *Exod.*, xxv et xxxix; III *Rois*, viii, 7, etc.

sisit cum uno ut dicitur: *Væ soli!* (*Eccl.*, 4) Duo educunt Hebræos de Ægypto; duo deportant botrum de terra sancta, ut semper Prepositi jungant opus et scientiam; et duo mandata de duabus tabulis proferant; et duobus fontibus abluantur; et de duobus vectibus arcam Domini portant; et inter duos Cherubim Deum cognoscant spiritu et mente psallentes (*I Cor.*, 14.)

THEOPH. Non autem erat ei necessarius pullus, sed eum quæsit, ostendens quod debebat se ad gentilem populum transferre. BÈDE. Pullus enim asinæ lascivus et fiber populum nationum signat; super quem nemo adhuc homi-

num sedit, quia nemo rationabilium doctorum frænum correctionis quo vel linguam cohibere a malo, vel in arctam vitæ viam ire cogeretur, utilia suadendo contulerat. HIER. Invenere autem pullum ligatum ante januam foris, quia populus gentilis ligatus erat vinculis peccatorum suorum ante januam fidei, id est, extra Ecclesiam. AMBR. (*super Luc.*, lib. ix, in cap. 19.) Vel invenerunt eum ligatum ante januam, quia extra Christum quicumque est foris, est in via; qui autem in Christo est, foris non est. *In transitu*, sive *in bivio* addidit, ubi nullius certa possessio non præsepe, non alimenta, non stabulum: misera

que celle qui n'a aucun droit certain ! On est l'esclave de plusieurs maîtres quand on ne dépend pas d'un seul, les étrangers lient pour assurer leur possession, le maître légitime met en liberté pour conserver, car les bienfaits sont des liens beaucoup plus puissants que les chaînes. — BÈDE. On peut dire encore qu'il était dans un carrefour, parce qu'il ne se tenait pas dans le chemin certain de la foi et de la vérité, mais qu'il suivait au gré de l'erreur les sentiers innombrables et douteux des sectes diverses. — BÈDE. Ou bien encore ces deux chemins sont la figure du libre arbitre qui hésite entre la vie et la mort (1). — THÉOPHYL. Ou enfin « dans un carrefour, » c'est-à-dire, dans cette vie; or, ce sont les disciples qui le délient par le baptême et par la foi. — S. JÉR. « Quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites-vous? Comme s'ils disaient : Qui peut remettre les péchés? » — THÉOPHYL. Ou bien ceux qui veulent s'opposer aux disciples sont les démons dont les Apôtres, plus forts qu'eux, ont triomphé. — BÈDE. Ou bien ce sont ces maîtres de l'erreur qui s'opposèrent aux docteurs qui venaient apporter le salut aux gentils; mais lorsque le Sauveur eut fait éclater la puissance de la foi en son nom, le peuple des croyants? libre des attaques de ses ennemis, fut amené au Seigneur qu'il portait déjà dans son cœur. Les vêtements dont les Apôtres couvrent cet animal, représentent ou la doctrine des vertus, ou le don d'interpréter les Ecritures, ou la variété des dogmes de l'Eglise; les cœurs des hommes autrefois nus et glacés, sont couverts de ces vêtements pour devenir des sièges dignes de Jésus-Christ. — S. JÉR. Ou bien encore, ces vêtements dont ils couvrent l'ânon, c'est la robe première d'immortalité (2) dont se revêtent

(1) Allusion à ces paroles de l'*Ecclésiastique* : « Devant l'homme sont la vie et la mort, le bien et le mal, ce qui lui plaira lui sera donné (xv, 18.) »

(2) Allusion à la robe dont l'enfant prodigue est revêtu à son retour dans la maison paternelle (*Luc.*, xv, 28.)

servitus, cui vagum jus est : plures enim dominos habet qui unum non habet : alieni a'ligant ut possideant, iste solvit ut teneat : vehementiora enim dona novit esse quam vincula. BEDA. Vel recte *in bivio* stabat, quia non viam certam vitæ fideique tenebat, sed plures dubiosque sectarum calles sequebatur erroneus. HIER. Vel *in bivio*, id est, in libertate arbitrii, dubitans inter vitam et mortem. THEOPH. Vel *in bivio*, id est, in vita hac; solutus est autem a discipulis per baptismum et fidem. HIER. Quidam autem dicebant : « Quid facitis? » ac si dicerent : « Quis potest dimittere peccata? » THEOPH.

Vel prohibentes sunt dæmones, quibus fuerunt apostoli fortiores. BEDA. Vel magistri errorum, qui venientibus ad salutem gentium doctoribus obsistebant; at postquam fidei dominicæ potestas apparuit credentibus, adversariorum querelis liber credentium populus ad Dominum quem corde portaret adducebatur. Vestimenta autem apostolorum quæ illi imponunt, vel doctrina virtutum, vel discretio Scripturarum, vel ecclesiasticorum dogmatum varietates intelligi possunt, quibus illi corda hominum (ante nuda et frigida) quæ Christo sessore digna fiant, operiunt. HIER. Vel « imponunt vestimenta sua, »

les gentils par le baptême. Jésus monte sur cet ânon, c'est-à-dire, qu'il commence à régner sur eux pour substituer à l'empire du péché dans une chair voluptueuse, celui de la justice, de la paix et de la joie dans l'Esprit saint (1). « Un grand nombre étendent leurs vêtements le long du chemin sous les pieds de l'ânon. » Que figurent les pieds? les derniers d'entre les fidèles que l'Apôtre établit pour juger leurs frères. » (I *Cor.*, vi.) Ils ne sont pas jugés dignes de servir de siège au Seigneur, mais cependant ils sont instruits par Jean-Baptiste, comme les soldats, de leurs devoirs. (*Luc.*, iii.) — BÈDE. Ou bien encore, cette multitude qui étend ses vêtements le long du chemin, ce sont les saints martyrs qui se dépouillent du vêtement de leur chair pour préparer la voie par leur sang aux fidèles moins avancés dans le service de Dieu. Cette multitude est encore la figure de ceux qui domptent leurs corps par la mortification, pour ouvrir à Dieu le chemin de leur âme, ou offrir de saints exemples à ceux qui veulent marcher sur leurs traces. Ceux qui coupent des rameaux ou des branches d'arbres, représentent ceux qui recueillent dans les écrits des Pères la doctrine de vérité qui s'y trouve semée, et par une prédication pleine d'humilité, la répandent sur la voie de Dieu dans l'âme de l'auditeur qui vient les entendre. — THÉOPHYL. Il nous faut aussi joncher de rameaux enlevés aux arbres le chemin de notre vie, c'est-à-dire, imiter les saints, car les arbres figurent les saints, et celui qui imite leurs vertus, coupe des rameaux de ces arbres. — S. JÉR. Les justes fleuriront comme le palmier (*Ps.* xci), leur racine est petite, mais leurs fleurs et leurs fruits sont très-étendus. Comme ils sont la bonne odeur de Jésus-Christ (II *Cor.*, ii), ils étendent sur la voie des com-

(1) *Rom.*, vi, 12; xiv, 17.

id est, stolam primam immortalitatis per baptismi sacramenta afferunt. Sedit autem Jesus super eum, id est, in eis regnare cœpit, ut non regnet peccatum in lasciva carne, sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu sancto. Multi autem « straverunt vestimenta sua in via » sub pedibus pulli asinæ. Qui sunt pedes, nisi extremi qui portant, quos ad judicandum constituit Apostolus (I *Cor.*, 6), qui et ipsi, etsi non sunt dorsum in quo sedit Dominus, tamen cum militibus a Joanne instruuntur? (*Luc.* 3.) BED. Vel multi « vestimenta sua in via sternunt, » quia sancti martyres propriæ se carnis amictu exuentes, simplicioribus Dei famulis viam suo sanguine parant.

Multi etiam « vestimenta sua in via sternunt, quia corpora sua per abstinentiam domant, ut Dei iter ad mentem parent, vel exempla bona sequentibus præbeant. Frondes autem vel ramos de arboribus cædunt, qui in doctrina veritatis semina Patrum de eorum eloquio rapiunt, et hæc in via Dei in auditoris animum venientis humili prædicatione submitunt. THEOPH. Sternamus et nos viam vitæ nostræ cædentes ramos de arboribus, id est, sanctos imitantes. Nam arbores sancti sunt; de quibus ille ramos cædit, qui virtutem imitatur eorum. HIER. Justi enim « ut palma floreant » (*Psal.* 91), angusti radiceibus, lati floribus et fructibus : quoniam « bonus odor

mandements de Dieu leur bonne renommée; ceux qui marchaient en avant, sont les prophètes, et ceux qui suivaient, les Apôtres. — BÈDE. Or, comme tous les élus, ceux qui pouvaient être alors dans la Judée aussi bien que ceux qui sont maintenant dans l'Eglise, ont cru et croient encore au médiateur de Dieu et des hommes, ceux qui précèdent, comme ceux qui suivent, erient tous ensemble : *Hosanna!* — THÉOPHYL. Il n'y a que les actes dont la fin répond au commencement qui soient vraiment à la louange de Dieu. Il en est dont la vie passée offre des commencements de bien, mais les années suivantes ont donné un démenti à celles qui précédaient, et n'ont point eu pour fin la gloire de Dieu.

v. 12-14. — *Et Jésus entra à Jérusalem, dans le temple; et ayant observé toutes choses, comme déjà l'heure était avancée, il s'en alla à Béthanie avec les douze. Le lendemain, comme il sortait de Béthanie, il eut faim. Et, voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il s'avance pour voir s'il n'y trouverait pas quelque fruit; mais après s'en être approché, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas le temps des figues. Et il dit au figuier : Que jamais nul ne mange plus de ton fruit; ce que ses disciples entendirent.*

BÈDE. Le temps de sa passion n'étant pas éloigné, Notre-Seigneur voulut se rapprocher du lieu où il devait souffrir, pour bien établir qu'il mourait par un effet de sa volonté : « Et Jésus entra à Jérusalem dans le temple. » A peine entré dans la ville, il se dirige vers le temple; il nous donne ainsi un grand exemple de religion et nous apprend qu'en arrivant dans un endroit où se trouve une maison de prières, nous devons nous empresser de nous y rendre. Remarquons encore que la pauvreté du Sauveur était si grande et qu'il recherchait

Christi » sunt (II Cor., 2) sternunt viam mandatorum Dei bona fama; qui præibant, *prophetæ* sunt, et qui sequebantur, *apostoli*. BED. Et quia omnes electi, sive qui in Judæa esse poterant, sive qui nunc in Ecclesia existunt, in Mediatorem Dei et hominum crediderunt et credunt: qui præeunt et qui sequuntur, *hosanna* clamabant. THEOPH. Sed et qui præeunt et qui sequuntur nostrorum actuum, ad laudem sunt Dei. Quidam enim in præterita vita bonum fecerunt initium; sequens vero non est ut prior; neque in laudem Dei finita.

vidisset a longe ficum habentem folia, venit si quid forte inveniret in ea. Et cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia: non enim erat tempus ficorum. Et respondens, dixit ei: Jam non amplius in æternum ex te quisquam fructum manducet. Et audiebant discipuli ejus.

BED. Appropinquante tempore passionis, appropinquare voluit Dominus loco passionis, ut per hoc intimaret quia sua sponte mortem subiret: unde dicitur: « et introivit Hierosolymam in templum. » Quod autem ingressus civitatem primo templum adiit, formam nobis religionis quam sequamur præmonstrat; ut cum forte quemlibet locum in quo domus orationis est intramus, primo ad hanc divertamus. Hoc quoque intelligendum est, quod tantæ Dominus fue-

Et introivit Hierosolymam in templum; et circumspectis omnibus, cum jam vespera esset hora, exiit Bethaniam cum duodecim. Et alia die cum exiret a Bethania, esuriit. Cumque

si peu la faveur des hommes, que dans une si grande ville il ne trouve personne qui le reçût, aucun endroit où il pût se retirer. Il est obligé d'aller dans une pauvre campagne demander l'hospitalité à Lazare et à ses sœurs, car Béthanie était le village qu'ils habitaient. « Et ayant observé toutes choses (c'est-à-dire, si quelqu'un lui offrirait un asile), comme déjà l'heure était avancée, » etc. Il ne fit pas seulement cela une fois, mais pendant les cinq jours qui s'écoulèrent depuis son entrée à Jérusalem jusqu'à sa passion ; il enseignait toute la journée dans le temple, et sortait de Jérusalem le soir pour aller passer la nuit sur la montagne des Oliviers.

« Le lendemain, comme il sortait de Béthanie, il eut faim. » — S. CHRYS. (*hom. 68 sur S. Matth.*) (1) Comment se fait-il que le Sauveur avait faim dès le matin, comme le raconte saint Matthieu, si ce n'est par une permission divine qui était la suite de son incarnation. « Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il s'avança pour voir s'il ne trouverait pas quelque fruit. » Il est évident que l'Évangéliste conforme son récit à la pensée des disciples, qui croyaient que Jésus s'approchait du figuier dans ce dessein, et qu'il avait maudit ce figuier parce qu'il n'y avait trouvé pas de fruit. « Mais après s'en être approché, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas le temps des fruits. (2) Et il dit au figuier, que jamais nul ne mange plus de ton

(1) On retrouve dans Victor d'Antioche ce même passage approximativement pour la suite du texte, mais le sens est le même.

(2) On ne peut se dissimuler que cette addition de saint Marc, « car ce n'était pas le temps des figues » prise au pied de la lettre ne se trouve en opposition avec les vues et les actions de Jésus-Christ, opposition d'autant plus frappante que la conjonction causative γάρ, car qu'emploie l'Évangéliste, montre qu'il veut rendre raison de l'événement qu'il vient de raconter. Aussi un grand nombre d'interprètes ont cherché à donner au texte sacré une autre interprétation qui fasse disparaître tout ce qu'il paraît renfermer de contraire à la vérité des choses. Les uns traduisent ainsi le texte grec : οὐ γάρ ἦν καιρὸς σύζων, « car n'était-ce pas le temps des figues ? » en se fondant

rit paupertatis. et ita nulli sit adulatus. ut in urbe maxima nullum hospitem. nullam invenerit mansionem ; sed in agerulo parvulo apud Lazarum sororesque ejus habitaret ; eorum quippe vicus Bethania est : unde sequitur : « Et circumspexit omnibus (si quis eum hospitio susciperet), cum jam vespera esset, » etc. Non hoc semel fecit, sed per omnes quinque dies (ex quo Hierosolymam ascenderat usque ad tempus passionis), hoc ipsum semper agere solebat, ut per diem in templo doceret, nocte vero exiens moraretur in monte Oliveti.

Sequitur : « Et die alia cum exiret a Bethania, esuriit. » CHRYS. (*hom. 68, in*

Matth.) Qualiter autem mane esuriebat, ut Matthæus dicit, nisi quia dispensative hoc carni suæ concessit ? Sequitur : « Cumque vidisset a longe ficum habentem folia, venit, si quid forte inveniret in ea. » Manifestum est autem quod hoc secundum suspicionem discipulorum dicitur, qui æstimabant propter hoc Christum ad ficulneam accessisse, et propter hoc ficulneam ipsam maledictam esse, quod in ea fructum non invenit. Nam sequitur : « Et cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia. Non enim erat tempus ficorum. Et respondens dixit ei : Jam non amplius in æternum quisquam ex te fructum manducet. » Maledicit ergo ficulneam propter

fruit. » Il maudit donc ce figuier, dans l'intérêt des disciples, pour affermir leur confiance. Jusque là, en effet, il avait partout semé les bienfaits sous ses pas, et n'avait puni personne; il importait donc qu'il donnât un exemple de sa puissance vindicative pour apprendre aux disciples qu'il aurait pu dessécher de la même manière les Juifs ses persécuteurs; mais il ne voulut pas exercer sur les hommes cet acte de sévérité, c'est sur un arbuste qu'il l'a fait éclater. Nous voyons par là que c'est justement pour ce motif qu'il s'approche du figuier, et non parce qu'il avait faim. Et qui serait assez ignorant pour supposer qu'il pût éprouver de si grand matin le besoin de la faim? Qui d'ailleurs l'empêchait de satisfaire ce besoin avant de sortir de la maison? On ne peut dire non plus que c'est la vue des fruits qui excitait son appétit, car ce n'était point la saison des figues; et puis s'il avait faim, pourquoi ne pas chercher un autre aliment au lieu de de-

sur ce que l'expression $\sigma\upsilon\ \gamma\acute{\alpha}\rho$, s'emploie très-souvent en grec pour *n'est-ce pas*, et sur ce que l'emploi de l'interrogation au lieu de l'affirmation est un de ces hébraïsmes qui abondent dans le grec du Nouveau Testament. D'autres donnent à la particule $\sigma\upsilon$, le sens de l'adverbe *là, ibi*; « car c'était là en cette contrée, le temps des figes » D'autres enfin traduisent ce même mot $\sigma\upsilon$, par *en ce temps*. Quelle que soit l'interprétation qu'on admette parmi les trois qui précèdent, il faut un dérangement de construction dans la phrase pour que la conjonction $\gamma\acute{\alpha}\rho$, rende vraiment raison de l'événement, et il faut placer l'addition de saint Marc après ces paroles: « Il y alla pour voir s'il pourrait y trouver quelque chose. » Ces dérangements de construction sont fort fréquents dans les livres saints, et on en trouve deux exemples dans saint Marc lui-même: 1^o Les princes des prêtres cherchaient à le faire mourir, mais ils eurent peur du peuple, *car ils connurent que c'était pour eux qu'il avait dit la parabole* (xii, 12). 2^o « Les saintes femmes se disaient l'une à l'autre: qui nous ôtera la pierre qui est devant le sépulcre. Et en y regardant, elles virent que la pierre était ôtée, *car elle était fort grosse.* »

Cependant on peut aussi s'en tenir à l'interprétation généralement adoptée: « Car ce n'était point la saison des figes » et se rendre parfaitement compte de la démarche de Notre-Seigneur s'approchant pour chercher des fruits sur ce figuier. Car bien que le mois de mars où ce fait est arrivé ne soit pas la saison ordinaire des figes, il pouvait, il devait même y en avoir de précoces sur un figuier alors chargé de feuilles. En effet, il est facile de prouver qu'il y avait en Judée des figuiers de deux sortes, les uns ne donnaient du fruit qu'en automne, les autres en portaient au printemps. Il en est parlé dans plusieurs endroits de l'Écriture, dans *Osée*, ix, 10; *Jérémie*, xxiv, 2; *Michée*, vii, 1. On peut même très-bien supposer que Notre-Seigneur venait pour cueillir quelques-unes de ces figes tardives qui passent l'hiver sur l'arbre et se recueillent au printemps. « L'hiver moins rigoureux de ces climats permet aux figes d'automne de mûrir sur l'arbre, et on les recueille au printemps. Le figuier cultivé chez nous présenterait exactement le même phénomène, si le froid ne s'opposait au développement des fruits tardifs... C'était ce fruit tardif, amené à la maturité par le soleil de la Palestine, que Jésus cherchait sur le figuier du chemin de Béthanie. L'Évangéliste en fait expressément la remarque: il désigne clairement la nature du fruit que demandait le Sauveur, en disant qu'on n'était pas encore « à la saison des figes, » c'est-à-dire au mois d'août, époque où a lieu la grande récolte de ces fruits. » (*Hist. Gen. de l'Egl.* par l'abbé DARRAS, tome V, 171.)

discipulos, ut confidant: quia enim ubique beneficia tribuebat, nullumque puniebat, oportebat autem ejus punitivæ virtutis demonstrationem præbere, ut discerent quod posset etiam Judæos persequentes siccare, noluit hoc demonstrare in hominibus; unde in planta suæ virtutis punitivæ præbuit signum: unde ostenditur quod principaliter pro-

pter hoc ad ficulneam venit, non propter esuriem: quis enim tam inscius est, ut putet quod matutino tempore tali stimuletur esurie? aut quid est quod impediret eum comedere antequam domo exiret? Neque potest dici quod visio fructus excitavit in esuriem appetitum; non enim erat ficorum tempus: sed si esuriebat, cur de alio comedere

mander des figues à un figuier qui ne pouvait lui en donner. Quelle peine encore pouvait mériter un figuier de ne point porter de fruits avant la saison? Toutes ces circonstances autorisent suffisamment cette conclusion que le Sauveur voulait donner un exemple de sa puissance, pour prévenir l'abattement où sa passion devait jeter ses disciples. — THÉOPHYL. Son dessein était de leur prouver qu'il pouvait exterminer en un moment, s'il l'eût voulu, ceux qui devaient le crucifier. Dans le sens mystique, Notre-Seigneur entre dans le temple, et en sort aussitôt pour montrer qu'il allait l'abandonner, comme une solitude déserte, et exposée à la dévastation des voleurs.

BÈDE. Il observe avec attention tous les cœurs et ne trouvant pas où reposer la tête dans ces contradicteurs de la vérité, il se retire chez les fidèles et fixe sa demeure parmi ceux qui lui obéissent, car Béthanie signifie *maison d'obéissance*. — S. JÉR. C'est le matin qu'il vient vers les Juifs, et c'est au soir du monde qu'il nous visite. — BÈDE. Les actions du Sauveur sont paraboliques comme ses discours. Ainsi la faim semble le presser de chercher sur un figuier des figues, dont la saison, il le savait bien, n'était pas encore venue; et cependant il le frappe d'une stérilité perpétuelle, pour montrer que le peuple juif ne pouvait être sauvé par des feuilles sans fruit, c'est-à-dire, par les paroles de justice qui étaient sur ses lèvres, sans être accompagnées des bonnes œuvres, mais qu'il serait arraché et jeté au feu. Notre-Seigneur donc, pressé par la faim, c'est-à-dire, plein du désir de sauver le genre humain, voit un figuier, c'est-à-dire, le peuple juif couvert de feuilles, c'est-à-dire, des oracles de la loi et des prophètes, il cherche à lui faire produire le fruit des bonnes œuvres par ses enseignements, ses reproches, ses miracles, et ne trouvant pas ce fruit, il

non quærebat, sed de ficu fructus ante tempus tribuere non valente? Qua etiam pœna erat dignum, ficum fructum non habere ante tempus? Ideoque ex his sufficienter syllogizari potest, quod propriam volebat demonstrare virtutem, ut non frangerentur animis in ejus passione. THEOPH. Volens ostendere discipulis quod (si vellet) hos qui crucifixuri erant ipsum, in momento posset exterminare. Mystice autem Dominus introivit in templum, sed rursus exivit, ostendens quod ipsum relinqueret desertum et in rapinam.

BED. Circumspicit autem omnia corda, et in contradicentibus veritati non inueniens ubi caput reclinet, secedit ad fideles, et in eis qui obediunt, mausio-

nem facit: Bethania namque *domus obedientiæ* dicitur. HIER. Mane ad Judæos venit, atque nos in vespera mundi visitat. BED. Sicut autem parabolas loquitur, ita et operatur: ideo esuriens in ficu fructum quærit, cujus nondum tempus esse novit, et tamen eam perpetua sterilitate damnavit; ut ostenderet plebem Judæorum propter folia (id est, verba justitiæ quæ habebat) sine fructu (id est, bono opere) non posse salvari, sed scindi et in ignem mitti. Esuriens ergo (id est, salutem humani generis desiderans) vidit ficum (id est, Judæum) habentem folia (id est, eloquia legis et prophetarum), et quæsivit in ea fructum boni operis (docendo, corripiendo, miracula faciendo), et non invenit, et

condamne le figuier. Vous aussi, si vous ne voulez pas être condamné par Jésus-Christ au jour du jugement, gardez-vous d'être un arbre stérile, mais empressez-vous d'offrir à Jésus-Christ pauvre, le fruit de piété qu'il nous demande. — S. CHRYS. (1) On peut encore dire que le Sauveur a maudit ce figuier sur lequel il n'avait point trouvé le fruit qu'il demandait avant le temps, parce que tous ceux qui accomplissent les commandements de la loi, celui-ci, par exemple : « Vous ne commettrez point d'adultère, » sont dits porter des fruits dans leur temps. Celui, au contraire, qui non content d'éviter l'adultère, pratique la virginité, ce qui est beaucoup plus parfait, s'élève au plus haut degré des vertus. Or, le Seigneur exige des parfaits la pratique, non-seulement des devoirs ordinaires, mais des vertus supérieures à ce qu'exigent les commandements.

ÿ. 15-19. — *Et ils vinrent de nouveau à Jérusalem ; et Jésus étant entré dans le temple, chassa ceux qui vendaient et achetaient dans le temple, et il renversa les tables des banquiers et les sièges de ceux qui vendaient des colombes, et il ne souffrait pas que personne transportât aucun objet par le temple. Et il les instruisait en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera une maison de prière pour toutes les nations ? Mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. Ce qu'ayant entendu, les princes des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de le perdre ; car ils le craignaient, parce que tout le monde admirait sa doctrine.*

BÈDE. Ce que Notre-Seigneur a fait en figure en maudissant le figuier stérile, il le fait plus clairement en chassant du temple les impies, car le figuier n'était point coupable de ne point porter

(1) Cette citation ne se trouve ni dans saint Chrysostome, ni dans Victor d'Antioche, ni dans Théophylacte, le Traité xvi d'Origène sur saint Matthieu, renferme quelque chose d'équivalent quant au fond.

ideo damnavit. Tu quoque si non vis damnari a Christo in judicio, arbor sterilis esse caveto, sed potius pauperi Christo fructum pietatis, quo indiget, offer. CHRYS. Est autem et aliter dicere, quod Dominus ante tempus fructum quæsit in ficu, et non inveniens maledixit ; quia omnes qui mandata legis adimplent, isti suo tempore fructificare dicuntur ; sicut est illud mandatum : Non macchaberis : qui autem, non solum non mœchatur, sed permanet virgo (quod est magis), virtutibus excedit : Dominus autem a perfectis, non solum exigit ut virtutes observent, sed supra mandata fructificent.

Et veniunt iterum Hierosolymam ; et cum introisset in templum, cepit ejicere vendentes et ementes in templo ; et mensas nummulariorum, et cathedras vendentium columbas evertit. Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum. Et docebat eos, dicens eis : Nomen scriptum est quia domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus ? Vos autem fecistis eam speluncam latronum. Quo audito, principes sacerdotum et scribæ quærebant quomodo eum perderent : timebant enim eum, quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus.

BED. Quod maledicendo ficum infructuosam per figuram Dominus fecit, hoc idem mox apertius ostendit ejiciendo improbos de templo : ficus enim nou

de fruit avant le temps, mais bien les prêtres. « Et ils vinrent de nouveau à Jérusalem, et lorsqu'il fut entré dans le temple, » etc. Il est à croire qu'on ne vendait et qu'on n'achetait dans le temple que les choses nécessaires aux sacrifices; si donc le Seigneur ne peut souffrir qu'on traite dans sa maison les affaires temporelles dont il est permis de s'occuper ailleurs, quel sera son courroux lorsqu'il verra s'accomplir dans des lieux qui lui sont consacrés, des actes qui partout ailleurs sont des crimes : « Et les tables des banquiers. » — THÉOPHYL. Il appelle banquiers (*nummularios*) les changeurs de monnaie, car le *nummus* était une petite monnaie de cuivre. « Et les sièges de ceux qui vendaient des colombes. » — BÈDE. Comme le Saint-Esprit a paru sur la tête du Sauveur sous la forme d'une colombe (1), les dons de ce divin Esprit sont justement figurés par les colombes. On vend donc là colombe lorsqu'on donne pour de l'argent l'imposition des mains, par laquelle nous recevons l'Esprit saint. Jésus renverse les sièges de ceux qui vendent des colombes pour nous apprendre que ceux qui font trafic des grâces spirituelles, sont privés du ministère sacerdotal, soit devant Dieu, soit devant les hommes. — THÉOPHYL. Celui qui livre au démon par le péché la grâce et l'innocence de son baptême, vend sa colombe, et mérite pour cela d'être chassé du temple.

« Et il ne souffrait pas que personne transportât aucun objet par le temple. » — BÈDE. Il veut parler de ces objets qu'on n'apportait dans le temple que pour en trafiquer. Gardons-nous de croire, en effet, que le Sauveur ait banni du temple ou qu'il ait défendu d'y introduire les vases ou autres objets consacrés au culte de Dieu. Nous voyons ici une

(1) *Matth.*, III, 2; *Marc.*, I, 10; *Luc.*, III, 2.

peccavit si ante tempus fructum non habuit, sed sacerdotes: unde dicitur: « Et veniant iterum Hierosolymam: et cum introisset in templum, » etc. Et quidem credendum est quod ea tantum vendi vel emi repererit in templo, quæ ad ministerium templi necessaria essent; si ergo ea quæ alibi libere geri poterant, Dominus in domo sua temporalia negotia geri non patitur, quanto magis per ea quæ nunquam fieri licet, plus cælestis iræ merentur, si in ædibus Deo sacratis aguntur! sequitur: « Et mensas nummulariorum. » THEOPHYL. *Nummularios* vocat campsores nummulariorum: nummus enim genus aeris minuti est. Sequitur: « Et cathedras vendentium columbas evertit. » BÈDE. Quia Spiritus sanctus in columba super Do-

minum apparuit, recte per columbas Spiritus sancti charismata designantur. Columba igitur venditur, quando manus impositio per quam Spiritus sanctus recipitur, ad pretium præbetur. Cathedras autem vendentium columbas evertit, quia qui spirituales gratias vendunt, vel ante homines, vel ante Dei oculos sacerdotio privantur. THEOPH. Sed et si quis baptismatis gratiam et puritatem tradiderit dæmoni per peccatum, suam columbam vendidit; et propter hoc foras de templo ejicitur.

Sequitur: « Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum. » BÈDE. De vasis illis dicit, quæ mercandi gratia inferebantur: cæterum absit ut vasa Deo dicata Dominus ejiceret de templo, vel introferre prohiberet in

figure du jugement que Notre-Seigneur devait exercer plus tard, en chassant de l'Eglise les pécheurs obstinés, et leur interdisant à tout jamais de revenir troubler l'Eglise par les châtimens éternels dont il les frappe. Quant aux péchés qui se glissent dans les cœurs des fidèles, la componction dont Dieu est l'auteur les efface, et la grâce divine les préserve de toute rechute.

« Et il les instruisait en leur disant : Ma maison sera une maison de prière pour toutes les nations, » etc. — S. JÉR. Ce sont les paroles d'Isaïe (LVI, 7), « mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. » — BÈDE. C'est pour toutes les nations, et non pas seulement pour la seule nation juive ou pour la seule ville de Jérusalem, et ce n'est nullement une maison de taureaux, de boues ou de béliers, mais une maison de prière. — THÉOPHYL. Le Sauveur appelle le temple une caverne de voleurs à cause du gain qu'on y réalisait. Il est, en effet, une espèce de voleurs qui se réunissent dans ce dessein, et il leur donne le nom de voleurs, parce qu'ils ne vendaient les animaux destinés aux sacrifices que par le désir effréné du gain. — BÈDE. Ils n'étaient dans le temple qu'à cette fin de persécuter extérieurement ceux qui ne donnaient pas, ou de faire mourir spirituellement ceux qui donnaient. L'âme et la conscience des fidèles sont aussi le temple et la maison de Dieu ; lorsqu'elles donnent naissance à des pensées coupables et nuisibles au prochain, ces pensées sont comme des voleurs dans une caverne. Le cœur des fidèles devient donc une caverne de voleurs lorsqu'il abandonne la simplicité qui est le caractère propre de la sainteté, pour se livrer à des actes préjudiciables au prochain.

(1) Cette citation est empruntée à l'homélie 39 de saint Grégoire sur les *Evangelies*, mais elle est présentée ici dans un ordre différent et avec un assez grand nombre d'additions.

templum : ubi futuri examinis prælendit exemplum, quia de Ecclesia repellit reprobos, et ne ultra ad conturbandam Ecclesiam intrent, æterno eos verberare compescit. Sed et peccata quæ cordibus fidelium onerant, divinitus immissa compunctio tollit; et ne ultra repetantur, divina in eis gratia adjuvat.

Sequitur: « Et docebat eos, dicens eis: Nonne scriptum est quia domus mea domus orationis vocabitur? » etc. HIER. Juxta Isaiam. (*cap. 56, vers. 7.*) « Vos autem fecistis eam speluncam latronum. » BÈDE. *Omnibus* (inquit) *gentibus*; non uni genti Judææ, nec in uno Hierosolymæ urbis loco, sed in toto orbe terrarum, et nequaquam taurorum,

et hircorum, et arielum, sed *orationis*. THEOPH. *Speluncam* autem *latronum* templum nominat, propter lucrum: genus namque latronum ad lucrum se congregat: quia ergo illa animalia quæ ad sacrificium oblata erant, causa lucri vendebant, *latrones* ipsos dixit. BÈDE. Ad hoc enim in templo erant, vel ut nondantes corporaliter persequerentur, vel dantes spiritualiter necarent. Templum etiam et domus Dei mens est et conscientia fidelium, quæ si in læsione proximi perversas cogitationes profert, quasi in spelunca latrones resident. Ergo mens fidelium spelunca latronis fit, quando relicta simplicitate sanctitatis illud conatur agere quo valeat proximis nocere.

S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 67.) Saint Jean place ce fait à une époque toute différente (chap. II), d'où il est clair qu'il y a eu, non un seul fait, mais deux faits semblables dans la vie du Sauveur; Jean raconte le premier dans l'ordre chronologique, et les trois autres le dernier. — THÉOPHYL. C'est ce qui rend les Juifs beaucoup plus coupables, de ne s'être point corrigés après que cet acte de sévérité s'était répété plusieurs fois sous leurs yeux. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 68.) Saint Marc lui-même ne suit pas le même ordre que saint Matthieu; mais comme saint Matthieu établit cette liaison dans son récit : « Et les ayant quittés, il sortit de la ville, et s'en alla à Béthanie, » (chap. XXI), et que c'est le lendemain matin, en revenant à Jérusalem que Jésus maudit le figuier, il est vraisemblable que cet Évangéliste a suivi plus exactement l'ordre chronologique sur le fait des vendeurs et des acheteurs chassés du temple. Saint Marc a donc passé d'abord sous silence ce que Jésus fit le premier jour lorsqu'il fut entré dans le temple, et se l'étant rappelé, il l'a raconté après l'histoire du figuier, sur lequel le Sauveur ne trouva que des figues, ce qui eut lieu le second jour, au témoignage des deux Évangélistes. — LA GLOSE. (1) Or, quel fruit produisit la réprimande du Sauveur dans les ministres du temple, l'Évangéliste nous l'apprend : « Ce qu'ayant entendu, les princes des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de le perdre. » Ils accomplissaient ainsi cet oracle du prophète : « Ils ont haï celui qui les reprenait dans les assemblées publiques, et ils ont eu en abomination celui qui leur parlait dans la droiture et la vérité. » (*Amos*, V.) La crainte seule leur fit ajourner l'exécution de leur criminel dessein :

(1) On lit dans toutes les Bibles corrigées, à l'impératif passif ἀφαιρήθητι καὶ βλήθητι, « tollere et mittere, » quoique la Vulgate traduise à l'actif ces mêmes paroles dans saint Matthieu : « Tolle et jacta te in mare. »

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 67.) Joannes autem longe diverso ordine hoc narrat (cap. 2), unde manifestum est, non semel, sed iterum hoc esse a Domino factum; sed illud primum commemoratum a Joanne, hoc ultimum a cæteris tribus. THEOPH. Quod etiam est in majorem redargutionem Judæorum, quia cum Dominus hoc toties fecerit, ipsi minime se correxerunt. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 68.) In hoc etiam Marcus non eundem ordinem tenet cum Matthæo; sed quia Matthæus ita connectit (cap. 21) : « Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam (unde mane revertentem in civitatem arbori maledixisse commemorat), » probabilius creditur ipse po-
tius tenuisse ordinem temporis de vendentibus, et ementibus, et ejectis de templo. Prætermisit ergo Marcus quod prima die factum est cum intravit in templum, et recordatum interposuit, cum dixisset quod non invenerit aliquid in ficulnea præter folia; quod secundo die factum est, sicut ambo testantur. GLOS. Quem autem effectum correctio Domini in ministris templi habuerit, ostendit Evangelista, cum subdit : « Quo audito, principes sacerdotum et scribæ querebant quomodo eum perderent, » secundum illud (*Amos*, cap. 5) : « Odio habuerunt corripientem in porta, et loquentem perfecte abominati sunt. » Ab hoc tam iniquo proposito ad tempus solo timore retraherentur : unde subdi-

« Car ils le craignaient, parce que tout le peuple admirait sa doctrine. » En effet, il les enseignait comme ayant autorité, et non comme leurs scribes et les pharisiens.

ŷ. 20-26. — *Le soir étant venu, il sortit de la ville. Le lendemain matin, en passant, ils virent le figuier, qui était devenu sec jusqu'à la racine. Et Pierre, se souvenant de la parole du Christ, lui dit : Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit est devenu sec. Jésus leur répondit : Ayez foi en Dieu : je vous dis en vérité que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là et te jette dans la mer (1), et cela sans hésiter dans son cœur, mais croyant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver. C'est pourquoi je vous le dis : Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera accordé. Et lorsque vous vous présenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos péchés. Que si vous ne pardonnez point, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos péchés.*

S. JÉR. Le Sauveur laisse après lui les ténèbres dans les cœurs des Juifs, et comme le soleil, il abandonne cette ville pour aller en éclairer une autre plus soumise et plus obéissante, c'est le sens de ces paroles : « Le soir, étant venu, » etc. Mais le soleil se couche et il se lève; la lumière qui est enlevée aux scribes, brille sur les Apôtres : Jésus revient donc dans la ville : « Et le lendemain matin, en passant, ils virent le figuier desséché jusqu'à la racine. » — THEOPHYL. Ce qui rend ce miracle plus frappant, c'est qu'un arbre si vert et si plein de sève fut entièrement desséché. Quoique saint Matthieu affirme que le

(1) On ne trouve ce passage ni dans la Glose actuelle, ni dans aucun autre auteur.

tur : « Timebant enim eum quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus. » Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi, ut alibi dicitur. (Marc., 1, vers. 22.)

Et cum vespera facta esset, egrediebatur de civitate. Et cum mane transirent, viderunt ficum aridam factam a radicibus. Et recordatus Petrus, dicit ei : Rabbi, ecce ficus cui maledixisti, aruit. Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei : amen dico vobis, quia quicumque dixerit huic monti, tollere et mittere in mare, et non hæsitaverit in corde suo, sed crediderit quia quodcumque dixerit, fiat, fiet ei. Propterea dico vobis, omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis. Et cum stabilitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem; ut et Pater vester qui in

cælis est, dimittat vobis peccata vestra; quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cælis est, dimittet vobis peccata vestra.

HIER. Relinquens Dominus post se tenebras in Judæorum cordibus, ut sol egrediebatur de civitate ad aliam, quæ est benevola et obediens; et hoc significatur cum dicitur : « Et cum vespera esset facta, » etc. Sed occidit sol, et oritur sol : lux enim ablata a scribis, lucet in apostolis : unde in civitatem revertitur : propter quod subditur : « Et cum mane transirent (scilicet in civitatem euntes), viderunt ficum aridam factam a radicibus. » THEOPH. Quod miraculum magni videtur in hoc quod tam humidam et viridem arborem siccaverit. Quamvis autem Matthæus dicat ficul-

figuier fut immédiatement desséché et que les disciples en furent saisis d'étonnement, ne soyez point surpris d'entendre dire à saint Marc, que ce ne fut que le lendemain que les disciples virent cet arbre desséché, car on peut entendre le récit de saint Matthieu dans ce sens que les disciples ne s'aperçurent que le lendemain du dessèchement de cet arbre. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 68.) Il ne faut pas croire cependant qu'il ne se dessécha que lorsqu'ils le virent, la malédiction du Sauveur produisit aussitôt son effet, car les disciples ne le virent pas se desséchant, mais entièrement desséché, et ils comprirent que c'était la parole du Seigneur qui l'avait immédiatement frappé de stérilité.

S. JÉR. Ce figuier desséché jusque dans ses racines, c'est la synagogue, à partir de Caïn et de tous les autres à qui on redemande le sang d'Abel et de tous les justes, jusqu'à Zacharie (1). — BÈDE. Le figuier fut desséché jusque dans ses racines pour montrer que cette nation impie ne serait pas dévastée en partie et pour un temps par les excursions des étrangers, et qu'elle serait ensuite délivrée par son repentir comme par le passé, mais qu'elle serait frappée d'une éternelle damnation, ou bien encore cet arbre fut desséché jusque dans ses racines pour apprendre à cette nation qu'elle serait privée, non-seulement à l'extérieur de tout secours humain, mais à l'intérieur de toute faveur divine. — S. JÉR. Pierre reconnaît cette racine desséchée et arrachée de terre, à laquelle succède l'olivier choisi de Dieu, et aussi remarquable par sa beauté que par sa fécondité. « Et Pierre se ressouvenant de la parole du Christ, lui dit : Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit est devenu sec. » — S. CHRYS. (2) Cet

(1) Allusion à ce que Notre-Seigneur dit aux meurtriers des prophètes. (*Matth.*, XXIII, 35.)

(2) Ou plutôt Victor d'Antioche, on ne trouve rien de semblable dans saint Chrysostome.

neam continuo arefactam, et quod videntes discipuli admirati sunt, non admireris si nunc a Marco audis ficum in crastinum arefactam vidisse discipulos: nam sic intelligendum est hoc quod dicitur a Matthæo, scilicet quod non statim viderunt, sed in crastinum. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 68.) Intellegitur autem, non tunc aruisse quando viderunt, sed continuo quando maledicta est; neque enim arecentem, sed penitus arefactam viderunt; ac si eam continuo in verbo Domini aruisse intellexerunt.

HIER. Ficus autem arida a radicibus, synagoga est a Caïn, et a cæteris a quibus omnis sanguis ab Abel usque ad

Zachariam requiritur. BED. A radicibus autem arefacta est ficus, ut ostendetur gens impia, non ad tempus vel ex parte corripienda externorum ineursibus, et per pœnitentiam liberanda, sicut saepe factum est, sed æterna damnatione ferienda. Vel arefacta est a radicibus, ut ostendatur, non solum humano extrinsecus, sed divino intus favore funditus destituenda. Nam et vitam perdit in cœlis, et patriam in terris. HIER. Petrus autem agnoscit aridam et abscessam radicem, cui succedit oliva fructifera pulchra vocata a Domino. Unde sequitur: « Et recordatus Petrus dicit ei: Rabbi, ecce ficus cui maledixisti, aruit. » CHRYS. Quod autem Petrus et

étonnement de Pierre et des autres disciples, prouve que leur foi n'était pas encore parfaite, car ce n'était point là pour Dieu un bien grand miracle. Ils ne connaissaient pas encore toute l'étendue de sa puissance, et leur ignorance les jette dans l'admiration. Aussi Jésus leur répond : « Ayez la foi en Dieu. Je vous dis en vérité, que quiconque dira à cette montagne : ôte-toi de là et te jette dans la mer, et cela sans hésiter dans son cœur..... il le verra en effet arriver, » c'est-à-dire, qu'il pourra non-seulement dessécher un arbre, mais transporter une montagne par la puissance de sa parole et de son commandement. — THÉOPHYL. Admirez ici la miséricorde de Dieu qui nous communique, lorsque nous approchons de lui par la foi, le pouvoir de faire des miracles qu'il tient de sa nature, pouvoir qui va jusqu'à transporter les montagnes.

BÈDE. Les païens qui ont pris plaisir à calomnier l'Eglise dans leurs écrits, ont reproché aux nôtres l'imperfection de leur foi en Dieu, puisqu'ils n'ont jamais pu, disent-ils, transporter des montagnes : nous leur répondrons que tous les miracles qui se sont accomplis dans l'Eglise, ne nous ont pas été conservés par écrit, comme l'Ecriture l'atteste des faits de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si ce miracle avait été nécessaire, il aurait bien pu se reproduire comme du temps de saint Grégoire de Néocésarée (1), qui obtint de Dieu par ses prières, qu'une montagne lui laissa autant de place qu'il en fallait pour la construction d'une église. — S. CHRYS. Ou bien dans une autre sens, le Sauveur n'a point desséché le figuier pour lui-même, mais comme signe de la stérilité dont il allait frapper Jérusalem, et tout à la fois de sa puissance ; or, c'est dans le même sens que

(1) Celui qu'on appelle Thaumaturge, du grec θαυματουργός, c'est-à-dire qui opère des miracles.

alii discipuli mirati sunt, non erat perfectæ fidei : non enim magnum erat hoc Deo. Quia ergo non manifeste noverant ejus virtutem, eorum ignorantia fecit eos in admirationem prorumpere : et ideo subditur : « Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei : amen dico vobis quia qui dixerit huic monti, tollere, et non hæsitaverit, fiet, » etc. Quasi diceret : Non solum lignum siccare poterit, sed et montem jussu ac præcepto transmutare. THEOPH. Mirare autem divinam misericordiam, qualiter nobis (appropinquantibus ad eum per fidem) miraculorum virtutem condonat, quam ipse possidet per naturam ; in tantum ut etiam montes transmutare possimus.

BED. Solent autem gentiles qui contra Ecclesiam maledicta scripsere, improperare nostris quia non habuerunt plenam fidem Dei, qui nunquam montes transferre potuerunt. Quibus respondendum est non omnia scripta esse quæ in Ecclesia sunt gesta, sicut et de factis ipsius Christi Scriptura testatur. Fieri autem potuit, si necessitas id fieri poposcisset, quomodo factum legimus precibus Gregorii Neocæsariensis, cujus precibus mons tantum spatii reliquit structoribus ecclesiæ quantum opus habuerat. CHRYS. Vel aliter : sicut ficum, non propter se siccavit, sed in signum Jerusalem ad arefactionem perventuræ, ad demonstrationem virtutis suæ, sic intelligendum est et de promissione

l'on doit entendre la promesse qui a pour objet le déplacement d'une montagne, bien qu'un prodige de ce genre ne soit pas impossible à la puissance de Dieu. — S. JÉR. Jésus-Christ, qui est cette pierre détachée de la montagne sans la main d'aucun homme, et qui devient elle-même une grande montagne, est arraché et jeté dans la mer, lorsque les Apôtres tiennent aux Juifs ce langage justement mérité : « Nous allons vers les gentils, parce que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la parole de Dieu. — BÈDE. Cette montagne peut aussi être la figure du démon à cause de son orgueil; or, cette montagne est arrachée de terre et jetée dans la mer, à la parole de ceux qui sont forts dans la foi, lorsque les saints docteurs prêchant la parole de Dieu, l'esprit immonde est chassé du cœur de ceux qui sont prédestinés à la vie éternelle; il lui est alors permis d'exercer la violence de sa tyrannie dans les cœurs des infidèles remplis de trouble et d'amertume, et il se déchaîne contre eux avec une fureur égale à la douleur qu'il éprouve de n'avoir pu tourmenter et perdre les premiers.

« C'est pourquoi je vous le dis : Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez. » — THEOPHYL. Celui qui croit par un motif d'amour, élève certainement son cœur à Dieu, il s'unit à lui, et son cœur embrasé d'amour lui donne l'assurance que sa prière est exaucée. Cette vérité sera comprise de ceux qui en ont fait l'expérience, c'est-à-dire, à mon avis, de ceux qui cherchent à avoir la mesure et le degré de la foi véritable. C'est pour cela que le Sauveur déclare que vous recevrez tout ce que vous demanderez avec foi; car celui qui croit que sa vie toute entière est soumise aux dispositions providentielles de Dieu, verse en sa présence ses larmes et ses suppli-

quæ est circa montem, quamvis hujusmodi transmutatio non sit impossibilis secundum Dei virtutem. HIER. Christus igitur qui est mons crescens de lapide abscisso sine manibus (*Dan.*, 2, vers. 34), tollitur et mittitur in mare, quando apostoli dicunt digne (*Act.*, 13, vers. 46) : transferamur ad gentes alteras, quia vos indignos judicastis audientes verbum Dei. BED. Vel quia montis nomine diabolus significatur propter superbiam, mons ad præceptum eorum qui fortes sunt in fide, tollitur de terra; et in mare projicitur, cum prædicantibus verbum Dei doctoribus sanctis, immundus spiritus ab eorum corde repellitur qui ad vitam præordinati sunt; et in turbulentis amarisque infidelium mentibus ve-

saniam suæ tyrannidis exercere permittitur : in quos tanto acrius desævit, quanto amplius se dolet a læsione priorum fuisse depulsum.

Sequitur : « Propterea dico vobis, omnia quæ orantes petitis, credite quia accipietis, » etc. THEOPHYL. Qui enim ex affectu credit, manifestum est quod in Deum erigit cor suum, et illi conjungitur, et certificatur cor ejus calefactum, quasi suam petitionem jam consecutum : quod quidem intelligibile est ei qui passus est hoc; et mihi quidem videtur illos hoc pati qui mensuram et modum attendunt : propter hoc Dominus dicit, quod omnia accipietis quæ cum fide petieritis; qui enim credit se totum disponi a Deo, cum lacrymis interee-

cations, tient comme embrassés ses pieds dans la prière, et ne peut manquer d'obtenir ce qu'il demande. Voulez-vous un autre moyen d'obtenir infailliblement ce que vous demandez ? pardonnez à votre frère les fautes qu'il aura commises contre vous. « Et lorsque vous vous présenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, » etc. — S. JÉR. Saint Marc, selon sa coutume, abrège les sept demandes de l'Oraison dominicale, et les comprend toutes dans une seule. Or, que reste-t-il à demander à celui qui a reçu la rémission de ses péchés, si ce n'est la persévérance dans la grâce qu'il a obtenue ?

BÈDE. Parmi ceux qui prient, il faut distinguer soigneusement ceux qui ont cette foi parfaite qui opère par la charité (1); une seule prière, une seule parole sortie de leur bouche peut transporter des montagnes spirituelles, comme saint Paul le fit pour le magicien Elymas (*Act. XIII*). Quant à ceux qui ne peuvent atteindre le sommet de la perfection, qu'ils demandent la rémission de leurs péchés et ils l'obtiendront, si toutefois ils pardonnent tout d'abord à ceux qui les ont offensés. S'ils refusent de pardonner, leurs prières ne pourront obtenir ni la grâce de pratiquer la vertu, ni même le pardon de leurs péchés : « Que si vous ne pardonnez point, dit Notre-Seigneur, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus. » — LA GLOSE (*interlin.*) Effrayante sentence !

ŷ. 27-33. — *Ils vinrent de nouveau à Jérusalem. Et comme Jésus marchait dans le temple, les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs le virent*

(1) *Gal.*, v, 6. On peut aussi entendre les paroles de l'Apôtre dans ce sens que la foi est rendue parfaite par la charité, ou qu'elle puise dans la charité le principe de sa force et de son énergie, d'après la signification propre du mot ἐνεργεία.

dens, et quasi Domini pedes in oratione tenere se cogitans, quæ juste postulat, consequetur. Vis autem et aliter quæ petis accipere ? dimitte si quid contra te peccaverit frater tuus. Et hoc est quod subditur : « Et dum stabitis ad orandum, dimittite, » etc. HIER. Septem versus orationis Dominicæ Marcus suo more in una oratione comprehendit. Is autem cui dimissa sunt omnia peccata, quid amplius rogabit, nisi ut perseveret in eo quod obtinuit ?

BED. Notanda autem distinctio deprecantium qui perfectam habent fidem, quæ per dilectionem operatur : ille orando vel etiam jubendo potest transferre montes spirituales, quomodo fecit

Paulus de Elyma mago. (*Act. 13*) Qui vero tantæ fastigium perfectionis necdum conscendere queunt, postulent sibi peccata dimitti, et impetrabunt ; si tamen in se peccantibus aliis primo ipsi dimittant : sin autem hoc facere contemnunt, non solum orando virtutes facere, sed nec suorum possunt veniam consequi peccatorum : et hoc est quod subditur : « Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cælis est, dimittet vobis peccata vestra. » GLOSSA (*interlin.*) Tremenda sententia ! inquit.

Et veniunt rursus Hierosolyman : et cum ambularet in templo, accedunt ad eum summi sacerdotes, et scribes, et seniores, et dicunt

trouver, et lui dirent : De quelle autorité faites-vous ces choses, et qui vous a donné puissance pour les faire? Jésus leur répondit : J'ai aussi une question à vous faire, répondez-moi et je vous dirai de quelle autorité je fais ces choses. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes, répondez-moi? Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : si nous répondons : du ciel, il nous dira : Pourquoi ne l'avez-vous pas cru? Si nous disons : des hommes, nous avons à craindre le peuple, parce que le monde considérerait Jean comme un véritable prophète. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons. Et Jésus leur dit : Je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ces choses.

THÉOPHYL. L'autorité avec laquelle Notre-Seigneur avait chassé du temple ceux qui en faisaient une maison de trafic, avait irrité les scribes et les pharisiens; ils s'approchent donc de lui pour l'interroger et le tenter : « Ils vinrent de nouveau à Jérusalem. Et comme Jésus marchait dans le temple, » etc. Ils semblent lui dire : Qui êtes-vous pour agir de la sorte? Vous posez-vous donc vous-même en docteur, vous établissez-vous prince des prêtres? — BÈDE. Ces paroles : « Par quelle autorité faites-vous ces choses? » expriment le doute que ce soit par la puissance de Dieu, et ils donnent à entendre qu'il agit au nom et par l'autorité du démon. Ils ajoutent : « Et qui vous a donné ce pouvoir? » c'est-à-dire, qu'ils nient ouvertement qu'il soit le Fils de Dieu, puisqu'à leur avis ce n'est point par sa propre puissance, mais en vertu d'un secours étranger qu'il opère des miracles. — THÉOPHYL. Leur intention, en lui faisant cette question, était de le jeter dans l'embarras; s'il répondait : C'est par ma propre puissance; ils se saisiraient de lui, s'il répondait au contraire : c'est par le pouvoir d'un autre, ils chercheraient à détacher de lui le peuple pour qui Jésus était le Fils de Dieu. Or, Notre-Seigneur leur fait cette question

ei : In qua potestate hæc facis; et quis dedit tibi hanc potestatem ut ita facias? Jesus autem respondens, ait illis : Interrogabo vos et ego unum verbum, et respondete mihi; et dicam vobis in qua potestate hæc faciam : Baptismus Joannis de cælo erat, an ex hominibus? respondete mihi. At illi cogitabant secum, dicentes : Si dixerimus, de cælo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis ei? Si dixerimus, ex hominibus, timemus populum : omnes enim habebant Joannem quia vere propheta esset. Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.

THEOPH. Quia Dominus de templo eiecerat eos qui templum quasi tabernaculum rerum venalium faciebant, irati fuerant, et ideo accedunt ut interrogent et tentent : unde dicitur : « Et veniunt

rursus Hierosolymam. Et cum ambularet in templo, » etc. Quasi dicunt : « Quis est tu quia talia facis? Nunquid doctorem te constituis, et te ordinas principem sacerdotum? » BÈDE. Et quidem quando dicunt : « In qua potestate hoc facis; » de Dei dubitant potestate, et subintelligi volunt diaboli esse quod facit. Addentes quoque : « Quis dedit tibi hanc potestatem? » manifestissime Dei Filium negant, quem putant, non suis, sed alienis viribus signa facere. THEOPHYLACT. Hæc autem dicebant, credentes ipsum in dubitationem reducere; ut si diceret : « In potestate mea, » ipsum tenerent; si autem diceret : « In potestate alterius; » ab eo discedere, populum procurarent, qui ipsum *Deum* esse credebant, Dominus vero illos in-

sur Jean-Baptiste, non point sans raison, ni cependant pour leur faire un piège de ses raisonnements, mais parce que Jean-Baptiste avait rendu témoignage de lui. « Il leur répondit : Je vous ferai moi-même une question. » — BÈDE. Le Seigneur pouvait confondre leurs calomnies par une réponse claire et décisive; mais il aime mieux les interroger avec prudence, et les faire condamner, ou par leur silence, ou par leurs propres paroles. C'est en effet ce qui arrive : « Ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons du ciel, il nous dira pourquoi ne l'avez-vous pas cru? » c'est-à-dire, celui qui de votre aveu a reçu du ciel le don de prophétie, m'a rendu témoignage, et c'est de lui que vous avez appris par quelle autorité je fais toutes ces choses; « si au contraire, nous disons : des hommes, nous craignons le peuple. » Ils virent donc, que quelle que fût leur réponse, ils tomberaient dans le piège, car ils craignaient d'être lapidés, et encore plus de confesser la vérité : « Et ils répondirent à Jésus : Nous ne savons. » — S. JÉR. Cette lampe couvre ces curieux d'obscurité, ce qui a fait dire à Dieu par la bouche du Psalmiste : « J'ai préparé une lampe à mon Christ, je couvrirai de confusion ses ennemis. » (*Ps.* cxxxii.) « Et Jésus leur dit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses. » — BÈDE. C'est-à-dire, je ne vous dirai pas ce que je sais, parce que vous ne voulez point avouer ce que vous savez. Remarquons qu'il est deux circonstances où l'on doit s'abstenir de découvrir la vérité à celui qui la cherche, lorsqu'il est incapable de la comprendre, ou lorsque par le mépris ou la haine de la vérité, il est indigne qu'on la lui fasse connaître.

terrogat de Joanne, non frustra neque sophisticè, sed quia de eo Joannes perhibuerat testimonium. Unde sequitur : « Ille autem respondens ait illis : Interrogabo vos et ego. BED. Poterat quidem Dominus aperta responsione tentatorum calumnias confutare; sed prudenter interrogat, ut suo vel silentio, vel sententia condemnentur: quod apparet ex eo quod subditur : « At illi cogitabant secum dicentes : Si dixerimus, de cælo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis ei? » quasi dicat : Quem confitemini de cælo habuisse prophetiam, mihi testimonium perhibuit, et ab illo audistis in qua ista facio potestate. Sequitur : « Si dixerimus, ex hominibus, timemus populum; » viderant ergo quodlibet horum respondissent, in laqueum se casuros,

timentes lapidationem, sed magis timentes veritatis confessionem. Unde sequitur : « Et respondentes dixerunt Jesu : Nescimus. » HIER. De lucerna invidi obscurantur : unde dicitur (*Psal.* 131) : « Paravi lucernam Christo meo, inimicos ejus induam confusione. » Sequitur : « Respondens Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio. » BED. Quasi dicat : « Non vobis dico quod scio, quia non vultis fateri quod scitis. » Notandum autem quod duas ob causas maxime scientia veritatis est occultanda quærentibus, scilicet cum is qui quærit, aut minus capax ad intelligendum quod quærit, aut contemptu veritatis, aut aliquo odio indignus est cui debeat aperiri quod quærit.

CHAPITRE XII.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ŷ. 1-12. — Que figurent les principales circonstances de cette parabole. — Que représentent les trois serviteurs qui furent successivement envoyés. — Quel est le Fils unique. — Pourquoi cette forme dubitative : « Peut-être ils auront quelque respect, » etc. — Véritable motif pour lequel les Juifs ont mis à mort le Sauveur. — Dans quel sens ils l'ont rejeté hors de la vigne. — Est-ce Notre-Seigneur lui-même ou les Juifs qui répondent à la question qu'il leur a faite ? — Quelle sera la punition de ces méchants vigneron. — Comment Notre-Seigneur prouve que tout cela se fera par suite d'un plan tout divin. — Quelle est cette pierre rejetée par ceux qui bâtissaient, et qui est devenue la pierre de l'angle. — Effet de ces paroles sur les princes des prêtres. — Application de cette parabole au chrétien dans le sens moral.
- ŷ. 13-17. — Comment les princes des prêtres ont recours à l'intermédiaire du pouvoir séculier pour perdre Jésus. — Qu'étaient les Hérodiens, qu'ils envoient trouver Jésus ? — A quoi tend la question si flatteuse qu'ils lui font. Double précipice que cache cette question — La question que leur fait à son tour le Seigneur est-elle un effet de l'ignorance ? — Différentes significations de cette réponse du Sauveur : *Rendez à César ce qui est à César*, etc.
- ŷ. 18-27. — Qu'étaient-ce que les Sadducéens ? — Hypothèse imaginaire qu'ils inventent pour prouver l'impossibilité de la résurrection. — Que figure cette femme, dans le sens allégorique ? — Comment Notre-Seigneur fait ressortir l'ignorance où sont les Sadducéens des Ecritures et de la puissance divine. — Inutilité des noces dans l'autre vie. — Comment cette même ignorance des Ecritures leur fait méconnaître une des preuves les plus certaines de la résurrection. — Comment le buisson ardent était une figure de ceux à qui Jésus s'adressait. — Comment ces paroles : *Je suis le Dieu d'Abraham*, etc., prouvent à la fois l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. — Comment elles indiquent en même temps la Trinité des personnes divines, et l'unité de la nature de Dieu.
- ŷ. 28-34. — Comment Notre-Seigneur répond à la question du docteur de la loi. — Doute qui existait parmi les docteurs de la loi, sur le premier et le plus important des commandements. — Quel est, d'après la réponse du Sauveur, le plus grand des commandements. — Comment il énumère toutes les forces de l'âme. — Dans quel sens le second commandement est-il semblable au premier ? — Diversité de sentiments parmi les Scribes, sur le premier et le plus grand des commandements. — Eloge que Jésus donne à ce docteur de la loi. — Comment il l'avait mérité, bien que saint Matthieu dise qu'il était venu avec l'intention de tenter le Sauveur. — Dans quel sens peut-on dire encore qu'il n'était pas loin du royaume de Dieu ? — Que font les Pharisiens, ainsi déjoués et confondus ?
- ŷ. 35-37. — Pourquoi Notre-Seigneur cherche-t-il à redresser la fausse opinion des Juifs qui prétendaient que le Christ était Fils de David, mais non son Seigneur ? Comment Notre-Seigneur prouve-t-il que le Christ est à la fois le Fils et le Seigneur de David ? — Comment cette question que leur fait Jésus est jusqu'à ce jour un des plus puissants arguments contre les Juifs.

- †. 38-40. — Pourquoi Notre-Seigneur met ses disciples en garde contre les docteurs de la loi. — Comment il les prémunit contre l'orgueil et la vaine gloire. — Notre-Seigneur défend-il ici absolument de recevoir des honneurs et d'occuper les premières places. — Deux raisons pour lesquelles nous devons nous mettre en garde contre de tels exemples. — Comment et sous quel prétexte les Scribes recherchaient non-seulement les louanges des hommes, mais l'argent et les richesses. — Pourquoi s'adressaient-ils de préférence aux femmes privées de leurs maris ?
- †. 41-44. — Discernement que fait le Seigneur de ceux qui apportent leurs offrandes dans le Temple. — Quel était ce tronc et ce trésor destiné à recevoir les offrandes du peuple. — Coutume louable qui existait chez les Juifs. — Valeur de la pièce de monnaie déposée par cette pauvre veuve. — Dans quel sens a-t-elle donné plus que tous les autres ? — Quels sont, dans le sens figuré, ces riches qui jettent de grosses sommes dans le tronc du Temple, cette pauvre femme, etc. — Comment elle est aussi la figure de l'âme. — Comment ces riches figurent aussi les Juifs, fiers de la justice de la loi, et cette pauvre femme, la simplicité de l'Eglise — Quelles sont ces deux petites pièces de monnaie qu'elle jette dans le tronc.

ÿ. 1-12. — *Jésus commença ensuite à leur parler en paraboles : Un homme, dit-il, planta une vigne, l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir et y bâtit une tour; et l'ayant louée à des vigneron, il s'en alla en un pays éloigné. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs aux vigneron pour recevoir ce qu'ils lui devaient du fruit de sa vigne. Mais l'ayant pris, ils le battirent et le renvoyèrent sans lui rien donner. Il leur envoya encore un autre serviteur, et ils le blessèrent à la tête et lui firent toutes sortes d'outrages. Il leur en envoya un troisième, qu'ils tuèrent; et de plusieurs qu'il leur envoya ensuite, ils en battirent quelques-uns et tuèrent les autres. Enfin, ayant un fils unique qu'il aimait très-tendrement, il le leur envoya encore après tous les autres en disant : Ils auront quelque respect pour mon fils. Mais ces vigneron dirent entre eux : Voici l'héritier; allons, tuons-le, et l'héritage sera à nous. Et s'étant saisis de lui, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne. Que fera donc le maître de cette vigne? Il viendra lui-même, il exterminera ces vigneron et il donnera sa vigne à d'autres. N'avez-vous point lu cette parole de l'Écriture : La pierre qui avait été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle; c'est le Seigneur qui a fait cela, et nos yeux le voient avec admiration. Ceux à qui il parlait cherchaient le moyen de l'arrêter; car ils virent bien que c'était d'eux qu'il voulait parler dans cette parabole; mais ils craignaient le peuple; c'est pourquoi, le laissant là, ils se retirèrent.*

LA GLOSE. (1) Après avoir réduit au silence ses contradicteurs par une réponse pleine de prudence, il fait voir toute l'étendue de leur méchanceté sous le voile d'une parabole : « Jésus commença ensuite à leur parler en paraboles : Un homme, dit-il, planta une vigne, » etc. — S. JÉR. Le nom d'homme est donné ici à Dieu le Père, par une manière de parler tout humaine; la vigne est la maison d'Israël; la

(1) Cette citation n'est pas dans la Glose actuelle.

CAPUT XII.

Et cœpit illis in parabolis loqui : Vineam pastinavit homo, et circumdedit sepem, et fodit lacum, et œdificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est. Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ. Qui apprehensum eum occiderunt, ei dimiserunt vacuum. Et iterum misit ad illos alium servum; et illum in capite vulneraverunt, et contumeliis affecerunt. Et rursum alium misit, et illum occiderunt; et plures alios: quosdam eidentes, alios vero occidentes. Adhuc ergo unum habens filium charissimum, et illum misit ad eos novissimum, dicens, quia reverebuntur filium meum. Coloni autem dixerunt ad invicem: Hic est hæres; venite, occidamus eum, et nos-

tra erit hæreditas. Et apprehendentes eum occiderunt et ejecerunt extra vineam. Quid ergo faciet dominus vineæ? Veniet, et perdet colonos, et dabit vineam aliis. Nec Scripturam hanc legistis: Lapidem quem reprobaverunt œdificantes, hic factus est in caput anguli? A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. Et quærebant eum tenere, et timuerunt turbam: cognoverunt enim quoniam ad eos parabolam hanc dixerit: et relicto eo, abierunt.

GLOSSA. Postquam Dominus prudenti interrogatione tentatorum ora concluserat, consequenter eorum malitiam parabolice demonstrat: unde dicitur: « Et cœpit illis in parabolis loqui: Vineam pastinavit homo. » HIER. Homo Deus Pater dicitur humano affectu; vinea domus

haie, les anges qui la gardent; le pressoir est la loi; la tour, le temple; les vigneron, les prêtres. — BÈDE. Ou bien la haie, c'est le mur qui entourait la ville; le pressoir, l'autel; ou ces pressoirs dont il est question dans les titres de trois psaumes. — THÉOPHYL. Ou bien encore, cette haie c'est la loi qui défendait aux Juifs de se mêler aux étrangers (*Nomb. xviii, 4*).

« Et il s'en alla dans un pays éloigné. » — BÈDE. Il ne change point de lieu, mais il semble s'éloigner de la vigne pour laisser aux vigneron toute liberté d'agir. « Le temps de la vendange étant venu, il envoya un de ses serviteurs aux vigneron pour recevoir ce qu'ils lui devaient du fruit de la vigne. » — S. JÉR. Les serviteurs qui furent envoyés sont les prophètes; le fruit de la vigne, c'est l'obéissance : de ces prophètes, les uns furent frappés de verges, les autres couverts de blessures, d'autres mis à mort : « Mais l'ayant pris, ils le battirent et le renvoyèrent les mains vides. » — BÈDE. Le premier serviteur qui fut envoyé, c'est Moïse, qui leur donna la loi; mais ils le renvoyèrent après l'avoir battu, sans lui rien donner, « car ils aigrirent son esprit dans le désert, » (*Ps. cv, 33*). « Il leur envoya encore un autre serviteur, et ils le blessèrent à la tête, et lui firent toute sorte d'outrages. » Cet autre serviteur, c'est David et les autres auteurs des psaumes; or ils l'ont accablé d'outrages et blessé à la tête, parce qu'ils n'ont fait aucune estime des psaumes, et qu'ils ont rejeté David (1), en disant : « Quelle part avons-nous avec David? » (*III Rois, xii, 16*.) « Il leur en envoya un troisième qu'ils tuèrent, » etc. Ce troisième serviteur

(1) Non pas dans la personne de David lui-même, mais dans celle de Roboam fils de Salomon. Ces mêmes paroles furent dites dans une autre circonstance, dans un sens affirmatif et tout différent du premier : « Nous n'avons point de part avec David, ni d'héritage avec le fils d'Isaïe. » (*II Rois, xx, 1*.)

Israel est; sepes est custodia angelorum; lacus est lex, turris templum, agricolæ sacerdotes. BED. Vel sepes murus est urbis; lacus sive torcular, altare; aut illa torcularia quorum tres psalmi prænotantur titulo. THEOPHYLACT. Vel sepes est lex, prohibens eos alienigenis commiseri.

Sequitur : « Et peregre profectus est. » BED. Non loci mutatione, sed abire videtur a vinea, ut vinitoribus liberum operandi arbitrium derelinquat. Sequitur : « Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ. » HIER. *Servi missi*, prophetæ; *fructus vineæ*, obedientia est. De prophetis alii cæsi, alii vulnerati, alii occisi sunt. Unde

sequitur : « Qui apprehensum eum ceciderunt, et dimiserunt vacuum. » BED. Servus qui primo missus est, ipse legifer Moyses intelligitur; sed cæsum eum dimiserunt vacuum : irritaverunt enim Moysen in castris. (*Psalm. 103, vers. 33*.) Sequitur : « Et iterum misit ad illos alium servum; et illum in capite vulneraverunt, et contumeliis affecerunt : » servus alter David regem et cæteros Psalmistas significat; sed hunc affectum contumeliis in capite vulneraverunt, quia Psalmistarum carmina parvi pendentes, ipsum David abjecerunt, dicentes (*III Reg. xii, v. 16*) : « Quæ nobis pars cum David? Sequitur : Et rursum alium misit, et illum occiderunt, » etc. ;

représente avec ses compagnons le chœur des prophètes; car quel est celui des prophètes qu'ils n'ont point persécuté? (*Matth.*, xxiii.) Par ces trois serviteurs successifs, Notre-Seigneur semble vouloir entendre dans un autre endroit, tous les docteurs de la loi, lorsqu'il dit : « Il faut que tout ce qui a été écrit de moi, dans la loi, dans les prophètes et dans les psaumes, soit accompli. » — THÉOPHYL. Ou bien encore, le premier serviteur, ce sont les prophètes qui existaient du temps d'Elie; nous voyons, en effet, que Michée fut alors maltraité par le faux prophète Sédécias (III *Rois*, xxii). Le second serviteur qu'ils ont blessé à la tête et accablé d'outrages, sont les prophètes contemporains d'Osée et d'Isaïe; le troisième serviteur, les prophètes qui vécurent du temps de Daniel et d'Ezéchiel.

« Enfin, ayant un fils unique qu'il aimait très-tendrement, » etc. — S. JÉR. Ce Fils chéri qui vient en dernier lieu, c'est le Fils unique de Dieu. C'est par une espèce d'ironie que le Père dit : « Ils auront quelque respect pour mon Fils. » — BÈDE. Ou bien encore, cette forme dubitative : « Peut-être ils auront quelque respect pour mon Fils, » n'a point pour cause l'ignorance, mais le dessein arrêté en Dieu de laisser à l'homme toute sa liberté d'action. — THÉOPHYL. On peut dire enfin que si Dieu s'exprime ainsi, ce n'est pas qu'il ignore ce qui doit arriver, mais il veut leur apprendre ce qu'il était juste et convenable de faire. « Ces vigneronns dirent entre eux : Voici l'héritier, allons, tuons-le, » etc. — BÈDE. Notre-Seigneur prouve ici jusqu'à l'évidence, que ce n'est point par ignorance, mais par envie que les chefs de la nation juive ont crucifié le Fils de Dieu, car ils savaient fort bien que c'était à lui qu'il avait été dit : « Je vous donnerai les na-

tertium cum suis sociis servum prophetarum chorum intellige : sed quem prophetarum non sunt persecuti? (*Matth.* 23.) His sane tribus servorum gradibus, omnium sub lege doctorum figuram posse comprehendere Dominus alibi pronuntiat, dicens (*Luc*, 24) quoniam « necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege, et prophetis, et psalmis de me. » THEOPHYL. Vel aliter : per *primum servum* intellige prophetas qui circa tempus Eliæ fuerunt, quoniam Michæam verberavit Sedechias pseudopropheta. (III *Reg.*, 22.) *Secundum vero servum* quem in capite vulneraverunt (id est, affecerunt injuria), intellige prophetas qui fuerunt circa tempus Osæ et Isaïæ; *tertium vero servum* intellige prophetas, qui fuerunt circa tempus Danielis et Ezechielis.

Sequitur : « Adhuc ergo unum habens filium charissimum, » etc. HIER. *Filius charissimus* et novissimus, unigenitus est. Quod autem dicit : « Reverebuntur filium meum, » per ironiam hoc dicitur. BED. Vel aliter : quod ait quia « forte reverebuntur filium meum, » non de ignorantia dicitur, sed ambigere dicitur Deus, ut libera voluntas homini reservetur. THEOPHYL. Vel aliter : non ignorans quod futurum erat, hoc dixit, sed ostendens quid erat decens et congruum eos operari. « Coloni autem dixerunt ad invicem : Ille est hæres, venite, occidamus eum, » etc. BED. Manifestissime Dominus probat Judæorum principes, non per ignorantiam, sed per invidiam crucifixisse Filium Dei : intellexerunt enim hunc esse cui dictum est (*Psal.* 2) : « Dabo tibi gentes hæreditatem

tions pour héritage. » (*Ps. II.*) En le mettant à mort, ces vigneron coupables cherchaient à s'emparer de son héritage, c'est-à-dire, que les Juifs en le crucifiant, se proposaient d'éteindre la foi dont il est l'auteur, d'établir sur ses ruines la justice qui vient de la loi, (1) et de pénétrer les nations de la nécessité de cette justice légale.

« Et s'étant saisi de lui, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, en dehors de la ville, car ce fut hors des murs de Jérusalem que le Seigneur fut crucifié. — S. JÉR. Ou bien ils le jetèrent hors de la vigne, c'est-à-dire, ils le rejetèrent du milieu du peuple, lorsqu'ils lui dirent : « Vous êtes un Samaritain et un possédé du démon » (*Jean, VIII*). On peut dire encore qu'en le rejetant autant qu'ils le purent hors des frontières de la Judée, ils l'ont remis entre les mains des nations qui l'ont reçu par la foi.

« Que fera donc le maître de cette vigne ? Il viendra lui-même, il exterminera ces vigneron, » etc. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 10.) D'après le récit de saint Matthieu, ce sont les Juifs eux-mêmes qui répondent au Sauveur : « Il exterminera ces vigneron. » Saint Marc, au contraire, place cette réponse dans la bouche du Sauveur, après la question qu'il leur a faite. Or, on peut admettre, sans aucune difficulté, que la réponse des Juifs suivit immédiatement la question de Notre-Seigneur, sans que l'Évangéliste ait cru nécessaire de dire : « Ils répondirent, » ce qu'il était facile de sous-entendre, ou bien cette réponse est attribuée à Jésus-Christ, parce qu'étant conforme à la vérité, ils n'ont pu la faire que par l'inspiration de celui qui est la vérité même. — THÉOPHYL. Le maître de la vigne est donc le Père du

(1) « Ils ont du zèle pour Dieu, dit l'Apôtre, mais leur zèle n'est point selon la science ; parce que ne connaissant point la justice de Dieu, et s'efforçant d'établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu. » (*Rom.*, X, 2, 3.)

tuam : » hanc autem occiso eo mali coloni præripere moliebantur, cum crucifigentes eum Judæi, fidem quæ per eum est extinguere, et suam magis quæ ex lege est justitiam præferre, ac gentibus inhuendis conabantur inserere.

Sequitur : « Et apprehensum eum occiderunt, et ejecerunt extra vineam. » THEOPHYL. Scilicet extra Hierusalem : extra civitatem quippe crucifixus est Dominus. HIER. Vel ejecerunt eum extra vineam, id est, extra plebem, dicentes (*Joan.*, 8) : « Samaritanus es, et dæmonium habes. » Vel quia quantum in se erat, ex suis eum finibus excludentes, gentibus suscipiendum dederunt.

Sequitur : « Quid ergo faciet Dominus vineæ ? Veniet, et perdet colonos. » etc. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 10.) Et quidem Matthæus (c. 21.) illos respondisse subjungit atque dixisse : « Malos male perdet, » quod Marcus hic non ab ipsis responsum esse commemorat, sed Dominum post interrogationem suam ipsum sibi quodammodo respondisse. Sed facile potest intelligi vel illorum vocem ita subjunctam, ut non interponeatur, illi responderunt aut illi dixerunt, sed tamen intelligeretur ; aut ideo responsonem istam Domino potius attributam, quia cum verum dixerunt, etiam de illis hoc ipse respondit, qui veritas est.

Fils qui a été mis à mort, et Jésus-Christ est lui-même ce Fils qui a été crucifié. « Il exterminera les vigneron, » en les livrant aux Romains, « et il donnera sa vigne à d'autres vigneron, » c'est-à-dire, aux Apôtres. Lisez les Actes des Apôtres, et vous y trouverez d'abord trois mille Juifs (II, 41), et ensuite cinq mille (IV, 4), qui ont embrassé la foi et en ont produit les fruits pour Dieu. — S. JÉR. Ou bien la vigne est donnée à d'autres qui viendront de l'Orient, de l'Occident, du Nord et du Midi, et qui s'asseoiront dans le royaume de Dieu, avec Abraham, Isaac et Jacob.

BÈDE. Notre-Seigneur prouve aussitôt par un témoignage prophétique, que tout cela se fera par suite d'un dessein tout divin : « N'avez-vous point lu cette parole de l'Écriture : La pierre qui avait été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de de l'angle? » etc. C'est comme s'il leur disait : Comment cette prophétie sera-t-elle accomplie ? Parce que le Christ que vous avez rejeté et mis à mort, sera livré par la prédication aux gentils, et que semblable à la pierre de l'angle, il formera en lui-même un seul homme des deux peuples, (1) et ne fera de ces deux peuples qu'une seule cité des fidèles, un seul temple. Notre-Seigneur compare maintenant ceux qu'il vient d'appeler vigneron à des architectes, parce que ceux-là même qui cultivaient comme une vigne le peuple qu'ils dirigeaient, pour lui faire produire des fruits de vie, avaient aussi pour devoir de faire de ce peuple un temple parfaitement orné et digne du Dieu qui l'habite. — THÉOPHYL. Cette pierre donc, que les docteurs ont re-

(1) « Abolissant par ses décrets la loi chargée de préceptes, pour former en lui-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, » (*Eph.*, II, 15) et plus bas : « Comme un édifice bâti sur le fondement des apôtres et des prophètes dont Jésus-Christ est lui-même la principale pierre de l'angle. » (*Ibid.*, 20.)

THEOPHYL. *Dominus ergo vinea est Pater Filii interempti, et ipse Filius interemptus; qui perdet colonos, tradens ipsos Romanis, et vineam dabit aliis colonis, id est, apostolis. Perlegas Actus apostolorum, et invenies tria millia (c. 2, v. 41) et quinque millia (c. 4, v. 4) repente credentium et fructificantium Deo. HIER. Vel datur vinea aliis, id est, ab Oriente, et Occidente, et Austro, et ab Aquilone venientibus, et recumbentibus cum Abraham, Isaac et Jacob, in regno Dei.*

BEDA. Hoc autem ita divinitus fuisse procuratum prophético statim affirmavit exemplo, subjiciens : « Nec Scripturam hanc legistis ? Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli, » etc. Quasi dicat : Quomodo implebitur hæc prophétia, nisi quia Christus a vobis reprobatus et occisus, traditus est gentibus prædicandus, ut lapis angularis duos populos condat in semetipsum, atque ex utroque populo unam sibi fidelium civitatem, unum templum ædificet ? Eosdem enim synagogæ magistros quos supra *colonos* dixerat, nunc *ædificantes* appellat ; quia qui subditam sibi plebem ad ferendos vitæ fructus quasi vineam videbantur excolere, ipsi quoque hanc Deo inhabitatore dignam quasi domum construere atque ornare præcipiebantur. THEOPHYL. Lapis ergo quem reprobaverunt doctores, hic

verunt ædificantes, hic factus est in caput anguli, » etc. Quasi dicat : Quomodo implebitur hæc prophétia, nisi quia Christus a vobis reprobatus et occisus, traditus est gentibus prædicandus, ut lapis angularis duos populos condat in semetipsum, atque ex utroque populo unam sibi fidelium civitatem, unum templum ædificet ? Eosdem enim synagogæ magistros quos supra *colonos* dixerat, nunc *ædificantes* appellat ; quia qui subditam sibi plebem ad ferendos vitæ fructus quasi vineam videbantur excolere, ipsi quoque hanc Deo inhabitatore dignam quasi domum construere atque ornare præcipiebantur. THEOPHYL. Lapis ergo quem reprobaverunt doctores, hic

jetée, est devenue la pierre de l'angle; cet angle, c'est l'Eglise qui réunit les Juifs et les gentils; cet angle, c'est-à-dire, l'Eglise a Dieu pour auteur, et c'est un spectacle admirable à nos yeux, aux yeux des fidèles, car les infidèles ne croient point aux miracles. L'Eglise est vraiment admirable, parce qu'elle est établie sur des miracles que Dieu opère par le ministère des Apôtres, en confirmant leurs paroles par les prodiges dont il l'accompagnait (*Marc.*, xvi). Tel est le sens de ses paroles : « C'est le Seigneur qui a fait cela, et nos yeux le voient avec admiration. » S. JÉR. Ou bien encore, cette pierre qui a été rejetée et qui est devenue la pierre de l'angle est la figure de celui qui, dans la Cène, a uni le pain céleste à l'Agneau, a mis fin à l'ancienne alliance pour commencer la nouvelle, et a fait éclater à nos yeux des merveilles aussi brillantes que la topaze.

BÈDE. Les princes des prêtres rendirent témoignage à la vérité des paroles du Sauveur, par la résolution qu'ils prirent : « Et ils cherchaient le moyen de l'arrêter, » car il est cet héritier dont il prédisait que la mort injuste serait vengée par son Père. Dans le sens moral, tout fidèle, lorsque l'Eglise lui donne le sacrement de baptême, reçoit comme une vigne qu'il doit cultiver. Il frappe, accable d'outrages, et chasse dehors le serviteur qui lui est envoyé, lorsque la parole qui lui est annoncée devient l'objet de son mépris, et ce qui est pis encore, de ses blasphèmes. Il met à mort l'héritier autant qu'il est en lui, lorsqu'il foule aux pieds le Fils de Dieu (*Hebr.*, x, 28). Ce vigneron coupable est exterminé, et la vigne donnée à un autre, lorsque le don de la grâce, méprisé par les orgueilleux, vient enrichir l'âme qui est humble. Nous voyons même se renouveler tous les jours dans l'Eglise la conduite des princes des prêtres qui cherchaient à se saisir de

factus est in caput anguli, id est, in caput Ecclesiæ : angulus namque Ecclesia est quasi conjungens Judæos et Gentiles ; hic autem angulus (scilicet Ecclesia) a Domino factus est, et est mirabilis in oculis nostris, scilicet fidelium : nam infideles miraculis detrahunt. Mirabilis quidem est Ecclesia, quasi miraculis consistens Domino cooperante apostolis et sermonem confirmante consequentibus signis. (*Marc.*, 16.) Et hoc est quod dicitur : « A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. » HIER. Vel aliter : hic lapis reprobus quem gestat angulus conjungens in cœna agnum cum pane ; finiens vetus et Novum inchoans Testamentum, præstat mira in oculis nostris, ut topazion.

BED. Principes autem sacerdotum ostendebant vera esse quæ Dominus dixerat : quod patet ex hoc quod subditur : « Et quærebant eum tenere, » ipse enim est hæres cujus injustam necem dicebat esse vindicandam a patre. Moraliter autem cuique fidelium cum mysterium baptismi committitur, quasi vinea quam excolat locatur, sed missus servus contumeliis affectus vel cæsus ejicitur, cum sermo auditus vel contemnitur, vel (quod pejus est) etiam blasphematur : missum insuper hæredem quantum in se est occidit, qui Filium Dei conculcavit : perditō malo cultore vinea datur alteri, cum dono gratiæ, quod superbus sprexit, humilis quisque ditatur : sed et hoc quod principes sacerdotum manum

Jésus, mais qui sont retenus par la crainte du peuple, lorsqu'un chrétien qui ne l'est que de nom, rougit ou craint d'attaquer l'unité de la foi et de la paix de l'Eglise, retenu qu'il est par la multitude d'âmes saintes qui font avec lui partie de cette même Eglise.

ÿ. 13-17. — *Et ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérوديens pour le surprendre dans ses paroles. Lesquels étant venus lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes sincère et véritable, et que vous n'avez égard à qui que ce soit; car vous ne considérez point la condition des personnes, mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité : est-il permis ou non de payer le tribut à César? Mais Jésus, connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous? Apportez-moi un denier, que je le voie. Ils lui en apportèrent un; et il leur demanda : De qui est cette image et cette inscription? De César, lui dirent-ils. Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils admirèrent sa réponse.*

BÈDE. Les princes des prêtres cherchaient à se saisir de Jésus, mais ils craignaient le peuple; ce qu'ils n'osent donc faire par eux-mêmes, il essaient de le mettre à exécution par l'intermédiaire du pouvoir séculier, pour se décharger de la responsabilité de sa mort. « Et ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérوديens. » — THEOPHYL. Nous avons dit ailleurs que les hérوديens formaient une secte nouvelle qui soutenait qu'Hérode était le Christ, parce qu'il n'y avait plus alors de successeurs naturels au sceptre des rois de Juda (1). D'autres prétendent que les hérوديens étaient des soldats d'Hérode embauchés par les pharisiens, pour être témoins des paroles de Jésus-Christ, s'empa-

(1) Ils prétendaient que c'était dans la personne d'Hérode qu'était accomplie cette prophétie : « Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, » c'est-à-dire le Messie (*Gen.*, XLIX, 10). Cette prophétie a reçu en effet son accomplissement, mais dans la personne même de Jésus-Christ qui est né sous un roi étranger.

mittere quærentes in Jesum timore turbæ retinentur, quotidie geritur in Ecclesia, cum quilibet solo nomine frater eam quam non diligit ecclesiasticæ fidei et pacis unitatem, propter cohabitantium fratrum bonorum multitudinem, aut erubescit, aut timet impugnare.

Et mittunt ad eum quosdam ex pharisæis et Herodianis, ut eum caperent in verbo. Qui venientes, dicunt ei : Magister, scimus quia verax es, et non curas quemquam; nec enim vides in faciem hominum, sed in veritate viam Dei doces; licet dare tributum Cæsari, an non dabimus? Qui sciens versutiam illorum, ait illis : Quid me tentatis? Afferte mihi denarium ut videam. At illi obtulerunt ei; et ait illis : Cujus est imago hæc, et inscriptio? Dicunt ei : Cæsaris. Respondens autem Jesus

dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. Et mirabantur super eo.

BED. Quærentes Dominum comprehendere, summi sacerdotes timuerunt turbam; atque ideo quod per se non potuerunt, terrenis potestatibus efficere tentabant ut vel ipsi a morte ejus viderentur immunes: et ideo dicitur: « Et mittunt ad eum quosdam ex pharisæis et Herodianis. » THEOPHYL. Diximus alibi de Herodianis quod hæresis quædam nova erat dicentium Christum esse Herodem, propter hoc quod defecerant successores regni Judeorum. Alii vero dicunt Herodianos milites fuisse Herodis, quos pharisæi pro testibus inducebant de his quæ dicebantur a Christo, ut

rer de sa personne et le leur amener (1). Voyez quelle est leur malice, et comme ils cherchent à tromper le Sauveur par leurs flatteries : « Et étant venus, ils lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes sincère et véritable. » — S. JÉR. Ils l'interrogent avec des paroles mielleuses, et l'entourent comme des abeilles qui ont le miel à la bouche et l'aiguillon par derrière. — BÈDE. Cette question si flatteuse mais pleine de fourberie, tend à provoquer du Sauveur cette réponse, qu'il craint Dieu plus que César, et à lui faire dire qu'il ne faut point payer le tribut, afin que les hérوديens prennent occasion pour l'accuser de vouloir soulever une révolte contre les Romains, ils ajoutent : « Vous n'avez égard à qui que ce soit et vous ne considérez point la qualité des personnes. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, que vous seriez prêt à refuser tout honneur à César, si vous ne le pouviez qu'aux dépens de la vérité : « Mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, » etc. Leur question perfide cachait de toute part un précipice, si Jésus répondait qu'il est permis de payer le tribut à César, ils exciteraient contre lui le peuple, en l'accusant de vouloir le réduire en servitude. Si au contraire, il défendait de payer le tribut, ils le présenteraient comme un homme qui soulevait le peuple contre César. Mais celui qui est la source de la sagesse sut échapper à leurs embûches. « Jésus, connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous? Apportez-moi un denier. » — BÈDE. Le denier est une pièce de monnaie qui valait dix as et qui portait l'effigie de César. « Et il leur demanda : De qui est cette image et cette inscription? De César, leur dirent-ils. » Que ceux qui pensent que la question du Sauveur est l'effet de l'ignorance et non d'un dessein particulier, se dé-

(1) Voyez la note sur les hérوديens, chapitre xxii de saint Matthieu, tom. III, pages 78 et 79.

eum caperent et adducerent. Vide autem eorum malitiam, qualiter cum adulatione Christum decipere volebant. Nam sequitur : « Qui venientes dicunt ei : Magister, scimus quia verax es. » HIER. Mellitis enim verbis eum interrogabant. et circumdabant eum sicut apes mel portantes in ore, aculeum in tergo. BED. Blanda autem et fraudulenta interrogatio illuc provocat respondentem, ut magis Deum quam Cæsarem timeat, et dicat non debere tributa solvi; ut statim audientes Herodiani, seditionis contra Romanos auctorem habeant : et ideo subdunt : « Et non curas quemquam, nec enim vides in faciem hominum. » THEOPHYL. Ita ut Cæsarem non honores, scilicet contra veritatem : ideo subdunt : « Sed

in veritate viam Dei doces, » etc. Totum enim artificium eorum erat undique præcipitium habens, ut si diceret, quod licet census Cæsari dari, provocent contra eum plebem quasi in servitutum reducentem ipsum populum; si vero diceret quod non licet dari, sic accusarent eum tanquam excitaret populum contra Cæsarem : sed sapientiæ fons fugit dolos eorum. Unde sequitur : « Qui sciens versutiam eorum, ait illis : Quid me tentatis? Afferte mihi denarium. » BED. Denarius est genus nummi, quod pro decem nummis imputabatur, et habebat imaginem Cæsaris : unde sequitur : « Et ait illis : Cujus est imago hæc et inscriptio? Dicunt ei : Cæsaris. » Qui putant interrogationem Salvatoris ignorantiam

trompent; ils savaient fort bien de qui était cette effigie; si donc il interroge, c'est afin de se ménager l'occasion d'une réponse convenable : « Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, rendez l'image à celui dont elle reproduit les traits (1). En d'autres termes, rendez ce denier à César, car vous pouvez très-bien à la fois payer le tribut à César, et rendre à Dieu ce qui lui appartient. — BÈDE. C'est-à-dire, les dîmes, les prémices, les oblations, les victimes, à l'exemple de Jésus-Christ, qui a payé le tribut pour Pierre et pour lui, tout en rendant à Dieu ce qui est à Dieu, par l'accomplissement fidèle de la volonté de son Père. — S. JÉR. Ou bien dans un autre sens : Rendez forcément à César la pièce de monnaie qui porte son empreinte, et offrez vous vous-mêmes volontairement à Dieu; car la lumière de votre visage, Seigneur, et non celle de César, a été gravée sur nous. (Ps. IV.) — THÉOPHYL. César peut encore être considéré ici comme l'emblème de toutes les nécessités de la vie. Le Seigneur nous ordonne donc de donner au corps la nourriture qui lui est propre et le vêtement, et de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire, les veilles, les prières, etc. (2) « Et ils admirèrent sa réponse. » Une si grande sagesse aurait dû ouvrir leur cœur à la foi; ils se contentent d'admirer que leurs desseins artificieux n'aient pas abouti.

ÿ. 18-27. — *Après cela, des sadducéens, qui nient la résurrection, le vinrent trouver, et ils lui proposèrent cette question : Maître, Moïse nous a donné cette loi : Que si un homme en mourant laisse sa femme sans enfants, son frère doit épouser sa femme pour susciter des enfants à son frère mort. Or il*

(1) C'est le sens propre du mot grec, τῷ εἰκονιζομένῳ.

(2) Nous avons ajouté au texte primitif de cette citation dans la *Chaîne d'or*, dit le P. Nicolaï, ces deux mots, *vigilias, orationes*, d'après le texte original de Théophylacte, pour rendre le sens plus complet.

esse, non dispensationem, ex hoc discant quod potuit scire cujus imago esset, sed interrogat, ut ad sermonem eorum competenter respondeat : unde sequitur : « Respondens autem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. » THEOPHYL. Quasi dicat : Date quod imaginem habet, imaginato, id est, denarium Cæsari : potestis enim et censum Cæsari dare, et Deo propria offerre. BED. Id est, decimas, et primitias, et oblationes, et victimas : quomodo et ipse reddidit tributa pro se et Petro, et Deo quæ Dei sunt, Patris faciens voluntatem. HIER. Vel alter : nummum habentem Cæsaris imaginem reddite coactum Cæsari; vos ipsos

libenter Deo reddite : signatum est enim super nos lumen vultus tui, Domine (Ps. 4), non Cæsaris. THEOPHYL. Quasi *Cæsar* etiam est uniuscujusque nostrorum corporum inevitabilis necessitas. Jubet ergo Dominus dari corpori cibaria propria et vestitum, et quæ sunt Dei, Deo, scilicet vigilias, orationes, etc. Sequitur : « Et mirabantur super eo : » qui credere debuerant ad tantam sapientiam, sunt mirati quod calliditas eorum non invenisset locum.

Et venerunt ad eum Sadducæi qui dicunt resurrectionem non esse, et interrogabant eum, dicentes : Magister Moyses nobis scripsit, ut si cujus frater mortuus fuerit, et dimiserit uxorem, et filios non reliquerit, accipiat frater

Il y avait sept frères, dont le premier, ayant pris une femme, mourut sans laisser d'enfants. Le second, l'ayant épousée ensuite, mourut aussi sans enfants, et le troisième de même; et tous les sept l'ont ainsi eue pour femme, sans qu'aucun ait laissé d'enfants; enfin cette femme est morte elle-même la dernière. Lors donc qu'ils ressusciteront dans la résurrection générale, duquel d'entre eux sera-t-elle la femme, car tous les sept l'ont eue pour épouse? Jésus leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures ni la puissance de Dieu? Car lorsque les morts seront ressuscités, les hommes n'auront point de femmes ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges qui sont dans les cieux. Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse ce que Dieu lui dit dans le buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob? Or il n'est point le Dieu des morts, mais des vivants; vous êtes donc dans une grande erreur.

LA GLOSE. (1) Notre-Seigneur, par sa réponse pleine de sagesse, vient de déjouer la question artificieuse des pharisiens, il va maintenant confondre les sadducéens, qui viennent le tenter : « Après cela les sadducéens, » etc. — THEOPHYL. Les sadducéens formaient une secte parmi les Juifs; ils niaient la résurrection (2), aussi bien que l'existence des anges et des esprits. Ils viennent donc trouver Jésus, et au moyen d'un récit imaginaire et controuvé (3), ils cherchent à lui prouver que la résurrection n'a point eu lieu et qu'elle est à jamais impossible : « Et ils lui proposèrent cette question : Maître, » etc. Ils donnent sept maris à cette femme, afin de rendre plus impossible toute idée de résurrection. — BEDE. C'est là une fable qu'ils ont forgée à plaisir, dans le dessein de convaincre de folie ceux

(1) Cette citation ne se trouve point dans la Glose actuelle.

(2) Cette remarque a déjà été faite sur le chapitre xxii de saint Matthieu.

(3) Le texte grec est plus précis que le latin, πλάττουσι διήγησιν, *narrationem fingunt*.

ejus uxorem ipsius, et resuscitet semen fratri suo : septem ergo fratres erant, et primus accepit uxorem, et mortuus est, non relicto semine; et secundus accepit eam, et mortuus est, et nec iste reliquit semen, et tertius similiter : et acceperunt eum similiter septem, et non reliquerunt semen : novissime omnium defuncta est et mulier. In resurrectione ergo cum resurrexerint, cujus de his erit uxor? Septem enim habuerunt eam uxorem : et respondens Jesus, ait illis : Nonne ideo erratis, non scientes Scripturas, neque virtutem Dei? Cum enim a mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, sed sunt sicut angeli Dei in cælis. De mortuis autem quod resurgant non legistis in libro Moysi, super rubum, quomodo dixerit illi Deus inquitens : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed vivorum. Vos ergo multum erratis.

GLOS. Postquam Dominus sapienter

pharisæorum callidam tentationem evitavit, ostenditur quomodo etiam sadducæos tentantes confundit : unde dicitur : « Et veniunt ad eum sadducæi, » etc. THEOPHYL. Hæresis quædam Judæorum erat, qui dicebantur sadducæi; et hi resurrectionem negabant, et dicebant quod non sit angelus neque spiritus. Hi ergo accedentes ad Jesum, dolose narrationem quamdam inquisierunt, per quam ostenderent resurrectionem non esse factam nec fiendam : et ideo subditur : « Et interrogabant eum dicentes : Magister, » etc. In qua quidem narratione septem ponunt qui mulierem acceperant, ut magis retrahant a resurrectione. BEDE. Recte enim istiusmodi fingunt fabulam quæ deliramenti arguat eos, qui resurrectionem asserunt [corporum :

qui croient à la résurrection des corps; eependant il peut se faire qu'un fait semblable se soit passé dans la Judée.

S. JÉR. Dans le sens allégorique, cette femme qui ne laisse aucun enfant de ses sept maris et qui meurt la dernière, est la figure de la synagogue juive; elle est abandonnée par l'Esprit aux sept dons qui a rempli les patriarches. Cependant ils ne lui ont point laissé de rejeton de la race d'Abraham, qui est Jésus-Christ. Car bien que cet enfant soit né au milieu d'eux (*Isaïe*, XIX), cependant c'est à nous, c'est aux nations qu'il a été donné. Cette femme était morte à Jésus-Christ, et ne pourra être unie dans la résurrection à aucun des patriarches; car le nombre sept exprime l'universalité des choses, comme nous le voyons dans le fait contraire prédit par le prophète *Isaïe* : « En ce jour sept femmes prendront un seul homme » (*Isaïe*, IV), c'est-à-dire, que les sept Egiises que le Seigneur aime, reprend et châtie, s'uniront à lui et l'adoreront dans les sentiments d'une même foi : « Jésus leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur, » etc. — THÉOPHYL. C'est-à-dire, vous ne comprenez pas la résurrection telle que l'enseigne l'Écriture, vous croyez que les corps ressusciteront dans leur état actuel, il n'en sera pas ainsi. Vous ignorez donc complètement le sens des Écritures? Vous ne connaissez pas davantage la puissance divine, vous ne voyez ici que la difficulté et vous dites : Comment les membres disjoints et séparés d'un même corps pourront-ils être réunis et rendus à l'âme qui leur donnaient la vie? Mais cette difficulté n'est rien pour la puissance de Dieu. « Lorsque les morts seront ressuscités, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris, » etc. C'est-à-dire, la vie qui nous sera rendue aura un caractère angélique et divin, nous serons affranchis de la corruption, et nous reste-

potest autem fieri ut vere in gente eorum aliquando hoc acciderit.

HIER. Mystice autem mulier sterilis non relinquens semen ex septem fratribus novissime moriens, quid aliud significat quam judaicam synagogam relictam a Spiritu septiformi, qui septem patriarchas implevit, qui non reliquerunt ei semen Abraham, quod est Jesus Christus? Licet enim puer natus est illis (*Isaias*, 19); nobis tamen gentibus datus est: quæ mulier mortua erat Christo, nec cuiquam patriarchæ de septem in resurrectione conjungetur: septenario namque numero universitas perfectorum significatur, ut versa vice per *Isaiam* dicitur (*cap. 4*): « Apprehendent septem mulieres virum unum, » id est, septem ecclesiæ, quas Dominus amat, arguit et

castigat, eum una fide adorant. Unde sequitur: « Et respondens Jesus, ait illi: Nonne ideo erratis, » etc. THEOPH. Quasi dicat: Vos non intelligitis qualem resurrectionem Scriptura annuntiet: creditis enim quod restauratio corporum talium sit futura qualia nunc sunt, non autem sic erit. Sic igitur ignoratis Scripturam. Sed etiam virtutem ignoratis divinam: vos enim consideratis quasi difficile, dicentes: « Qualiter poterunt membra dissoluta conjungi, et animabus adunari? » Hoc enim respectu divinæ potentie quasi nihil est. Sequitur: « Cum enim a mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, » etc. Quasi dicat: Divina quædam erit vitæ restauratio et angelica, cum ulterius non corrumpemur, sed eo-

rons dans le même état, voilà pourquoi les noces n'auront plus de raison d'être. Elles ne sont établies ici-bas que pour combler les vides de la mortalité et perpétuer la succession du genre humain; mais alors nous serons comme les anges qui n'ont pas besoin de cette succession, qui est le fruit des noces, parce que leur vie est immortelle. — BÈDE (1). Il faut remarquer que l'usage de la langue latine ne répond pas à celui de la langue grecque, car le mot *nubere* ne se dit proprement que des femmes, et on emploie pour les hommes l'expression *uxores ducere*, prendre une épouse; cependant nous appliquons simplement le mot *nubere* aux hommes qui se marient, et le mot *nubi* aux femmes qu'ils épousent.

S. JÉR. Voilà donc l'erreur où les fait tomber leur ignorance des Ecritures, car après la résurrection, les hommes seront comme les anges de Dieu, c'est-à-dire, il n'y aura plus ni mort, ni naissance, ni enfant, ni vieillard. — THÉOPHYL. Cette même ignorance leur fait commettre une autre erreur, car s'ils comprenaient bien les Ecritures, ils y trouveraient des preuves évidentes de la résurrection des morts : « Quant à la résurrection des morts, continue Notre-Seigneur, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse ce que Dieu lui dit dans le buisson, » etc. — S. JÉR. Je dis « dans le buisson, » emblème de ce que vous êtes, car le feu le brûlait, sans consumer ses épines, ainsi vous êtes comme entourés des flammes de ma parole, et elles ne peuvent consumer les épines qui sont le fruit de la malédiction. — THÉOPHYL. « Or, je vous le déclare, je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, comme s'il disait : « Je suis le Dieu de ceux qui

(1) Ce passage est emprunté à saint Jérôme sur le chap. xxii de saint Matthieu. Ici le grec est plus en rapport avec le latin, car pour le mot *nubuntur*, le grec porte *γαμίζονται* (le même que *γαμίζονται*), c'est-à-dire sont données en mariage, ce qui se dit proprement des femmes.

dem modo manebimus, et propter hoc nuptiæ auferentur : nam nuptiæ quidem nunc sunt propter corruptionem, ut per successionem generis persistamus, et non deficiamus : tunc vero sicut angeli erimus, qui sunt sine successione nuptiali, et nunquam desinunt. BÈD. Considerandum est hic quod latina consuetudo græco idiomati non respondet : *nubere* enim proprie dicuntur mulieres, et viri *uxores ducere*, sed nos simpliciter dictum intelligamus, ut *nubere* de viris, et *nubi* de uxoribus scriptum sit.

HIER. Sic igitur errant non intelligentes Scripturas, quia in resurrectione homines erunt sicut angeli Dei, id est,

nemo ibi moritur, nemo ibi nascitur; nec infans est ibi, nec senex. THEOPH. Et aliter etiam decipiuntur, non intelligentes Scripturas : si enim has intellexissent, intelligerent quomodo per Scripturas resurrectio mortuorum posset probari. Unde subdit : « De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi, super rubum, » etc. HIER. Dico autem, *super rubum*, in quo est similitudo vestra, in quo ignis ardebat, sed non ejus spinas consumebat, sic vos inflammat eloquium meum, nec spinas vestras sub maledicto germinatas absumit. THEOPH. Dico autem : « Ego sum Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob : » quasi dicat :

vivent; » et il ajoute, en effet : « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants; » et remarquez qu'il ne dit pas : J'ai été, mais, « je suis » le Dieu d'hommes qui existent encore. Dira-t-on que Dieu ne parle ici que de l'âme d'Abraham et non de son corps. Je réponds que la personne d'Abraham comprend ces deux choses, le corps et l'âme; Dieu est donc aussi le Dieu du corps qui vit en Dieu, c'est-à-dire, en vertu de l'ordre établi de Dieu. — BÈDE. On peut dire encore que Notre-Seigneur, en prouvant que les âmes survivent à la mort du corps (car Dieu ne pourrait point être le Dieu de ceux qui n'auraient jamais existé), en vient par une liaison nécessaire à la résurrection des corps qui ont participé aux bonnes et aux mauvaises actions des âmes. — S. JÉR. Ces paroles : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, » sont une déclaration de la sainte Trinité. En ajoutant : « Dieu n'est pas le Dieu des morts, » Notre-Seigneur nous enseigne l'unité de la nature divine. Or, ceux-là vivent qui se sont rendus maîtres de la part qu'ils avaient choisie; et ceux-là sont morts qui ont perdu ce qui était en leur possession; vous êtes donc dans une grossière erreur. — LA GLOSE. (1) En effet, ils se mettaient en contradiction avec les Ecritures, et soutenaient des opinions injurieuses à la puissance de Dieu.

ŷ. 28-34. — *Alors l'un des docteurs de la loi, qui avait entendu cette discussion, voyant que Jésus avait si bien répondu aux sadducéens, s'approcha de lui et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements? Et Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Ecoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu; vous aimerez le Seigneur*

(1) Cette citation ne se trouve pas dans la Glose actuelle; bien qu'on y trouve les deux citations précédentes, l'une attribuée à Bède, l'autre, ce qui est moins certain, à saint Jérôme.

« Deus viventium; » unde subdit : « Non est Deus mortuorum, sed vivorum : » non enim dixit : « Ego fui, » sed, « ego sum, » tanquam illi presentes existant. Sed forte aliquis dicet quod hoc dixit solum Deus de anima Abraham, non de corpore. Ad quod dicimus quod Abraham utrumque importat, scilicet corpus et animam, ita ut et corporis ipse sit Deus, et corpus vivat apud Deum. id est, in Dei ordinatione. BÈD. Vel etiam ut, cum probaverit animas permanere post mortem (neque enim poterat fieri ut eorum esset Deus qui nequaquam subsisterent, consequenter introduceretur et corporum resurrectio, quia enim animabus bona malaque gesserunt. HIER. Cum autem dicit : « Deus Abraham,

Deus Isaac, et Deus Jacob, » ter Deum nominando, Trinitatem intimavit; cum autem dicit : « Non est Deus mortuorum. » Deum iterans, unam substantiam significavit. Vivunt autem qui vendicant portionem quam elegerant; mortui autem sunt qui cum vendicaverunt, perdiderunt : vos ergo nullum erratis. GLOSSA. Quia videlicet, et Scripturis contradicent, et virtuti Dei derogabant.

Et accessit unus de scribis, qui audierat illos conquirentes, et videns quoniam bene illis responderit, interrogavit eum quod esset primum omnium mandatum. Jesus autem respondit ei, quia primum omnium mandatum est : Audi, Israël, Dominus Deus tuus Deus unus est : et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde

voire Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces. C'est là le premier commandement. Et voici le second, qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Aucun autre commandement n'est plus grand que celui-ci. Le docteur lui répondit : Maître, ce que vous avez dit est très-véritable, qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il n'y a point d'autre que lui; et que de l'aimer de tout son esprit, de toute son âme et de toutes ses forces, et son prochain comme soi-même, vaut mieux que tous les holocaustes et que tous les sacrifices. Jésus, voyant qu'il avait répondu avec sagesse, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. Et depuis ce temps-là personne n'osait plus lui faire de questions.

LA GLOSE (1). Notre-Seigneur a réduit au silence et les pharisiens et les sadducéens qui étaient venus le tenter, voyons maintenant comment il répond à la question d'un docteur de la loi : « Alors l'un des docteurs de la loi s'approcha de lui et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements ? » etc. — S. JÉR. Ce doute, commun à tous ceux qui étaient versés dans la connaissance de la loi, venait de ce qu'elle paraissait imposer des commandements différents dans l'*Exode* (xx), le *Lévitique* (xxvi) et le *Deutéronome* (iv). Notre-Seigneur déclare donc qu'il y a non pas un seul commandement, mais deux commandements distincts qui sont comme les deux mamelles placées sur le sein de l'épouse pour nourrir notre enfance (2) : « Le premier commandement est celui-ci : Ecoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu. » Il appelle le plus grand des commandements le premier de tous, c'est-à-dire celui que nous devons tous placer dans notre cœur comme le fondement unique de la piété, et

(1) Ce passage ne se trouve point dans la Glose actuelle.

(2) Allusion à ce passage du Cantique des Cantiques : « Vos mamelles sont semblables à deux faons » (iv, 5), et à cel autre : « Tes mamelles sont semblables à deux grappes de raisin » (vii, 7.)

tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua : hoc est primum mandatum. Secundum autem simile est illi : Diliges proximum tuum tanquam teipsum : majus horum alius mandatum non est. Et ait illi scriba : Bene, magister, in veritate dicisti, quia unus est Deus, et non est alius præter eum : et ut diligatur ex toto corde, et ex toto intellectu, et ex tota anima, et ex tota fortitudine; et diligere proximum tanquam seipsum, majus est omnibus holocausta-ribus, et sacrificiis. Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longe a regno Dei : et nemo jam audebat eum interrogare.

GLOSSA. Postquam Dominus confutavit pharisæos et sadducæos tentantes, hic ostenditur quomodo satisfacit scribæ

quærenti. Unde dicitur : Et accessit unus « de scribis, interrogans quod esset primum omnium mandatum, » etc. HIER. Quæ est hæc quæstio problematis quod est commune omnibus peritis in lege, nisi quod diversa in Exodo (cap. 20) et Levitico (cap. 26), et Deuteronomio (cap. 4) ordiuntur mandata? unde non unum, sed duo intulit mandata; quibus quasi duobus uberibus super pectus sponsæ elevatis, nostra alitur infantia. Et ideo subditur : « Primum mandatum est : Audi, Israel, Dominus Deus tuus Deus unus est. » Primum omnium maximum mandatum dicit : hoc est, quod ante omnia debemus in corde singuli quasi unicum pietatis fun-

qui consiste dans la connaissance, dans la confession de l'unité divine jointe à la pratique des bonnes œuvres, qui sont le fruit de l'amour de Dieu et du prochain : « Et vous aimerez le Seigneur votre Dieu, » etc. — THEOPHYL. Voyez comme Notre-Seigneur énumère ici toutes les forces de l'âme. La première est la force vitale qu'il exprime, lorsqu'il dit : « De toute votre âme, » et à laquelle se rattachent la colère et le désir, passions que nous devons consacrer toutes à l'amour de Dieu. Il y a une autre force qu'on appelle naturelle, à laquelle est jointe la faculté de se nourrir et de se développer, et il faut également la donner toute entière à Dieu, elle est caractérisée par ces paroles : « De tout votre cœur. » Il y a enfin la force raisonnable, qu'il désigne sous le nom d'esprit, et il faut encore l'offrir à Dieu dans toute son étendue. — LA GLOSE. Il ajoute : « De toutes vos forces, » ce qui peut se rapporter aux forces corporelles.

« Voici le second qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Le second commandement est semblable au premier, dans ce sens que ces deux commandements ont entre eux une parfaite corrélation et une liaison des plus étroites. En effet, celui qui aime Dieu étend nécessairement cet amour à ses œuvres. Or, une des œuvres de Dieu les plus importantes, c'est l'homme. Donc celui qui aime Dieu, doit aimer tous les hommes; et celui qui aime son prochain, cause si fréquente pour lui de scandales, doit aimer à bien plus forte raison celui de qui il ne reçoit que des bienfaits; et c'est à cause du lien étroit qui unit ces deux commandements, que le Sauveur ajoute : « Aucun autre commandement n'est plus grand que celui-ci. »

damentum locare, id est, cognitio atque confessio divinæ unitatis cum executione bonæ operationis, quæ in dilectione Dei et proximi perlicetur: unde subditur: « Et diliges Dominum Deum tuum, » etc. THEOPH. Attende qualiter omnes animæ vires enumeraverit: est enim virtus animæ *animalis*, quam expedit in dicendo: « Ex tota anima tua; » ad quam pertinet ira et desiderium, quæ omnia tribui vult divino amor: est et alia vis, quæ dicitur, *naturalis*, ad quam pertinet nutritiva et augmentativa; et ista est etiam danda Domino tota: propter quod dicit: « Ex toto corde; » est alia vis *rationalis*, quam mentem vocat: et ista etiam est danda Deo tota. GLOS. Quod autem sub-

dit: « Et ex tota fortitudine, » ad vires corporales referri potest.

Sequitur: « Secundum autem simile est huic: Diliges proximum tuum sicut te ipsum. » THEOPHYLACT. Propter hoc dicit esse simile, quia hæc duo mandata alternatim sunt sibi consona, et reciproce convertuntur. Nam qui diligit Deum, diligit et facturam ejus; principale autem factorum ejus est homo: unde qui diligit Deum, diligere debet omnes homines; qui vero diligit proximum, qui multoties dat causam scandali, multo magis eum debet diligere qui semper præstat beneficia: et ideo propter coherentiam horum mandatorum subdit: « Majus horum aliud mandatum non est.

« Le docteur lui répondit : Maître, ce que vous avez dit est très-véritable, » etc. — BÈDE. Ce qu'il dit, que l'amour de Dieu vaut mieux que tous les holocaustes et tous les sacrifices, est une preuve qu'entre les scribes et les pharisiens s'agitait cette grave question : Quel était le premier et le plus grand commandement de la loi divine. Les uns mettaient au premier rang les victimes et les sacrifices ; les autres donnaient la préférence aux œuvres de la foi et de la charité, parce qu'avant la loi, la foi, qui opère par la charité (*Gal.*, v, 6), avait suffi par rendre les patriarches agréables à Dieu. C'était, on le voit, le sentiment de ce docteur de la loi.

« Jésus, voyant qu'il avait répondu avec sagesse, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » — THÉOPHYL. Il atteste par là même qu'il n'est pas encore arrivé à la perfection ; car il ne lui dit pas : Vous êtes dans le royaume de Dieu, mais : « Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » — BÈDE. Or, il mérita cet éloge de n'être pas loin du royaume de Dieu, parce qu'il se déclare le partisan d'une vérité qui est propre au Nouveau Testament et à la perfection de l'Évangile. — S. AUG. (*de l'accord des Évang.*, II, 75.) Peu importe que saint Matthieu dise qu'il est venu avec l'intention de tenter Jésus. Ne peut-on pas supposer qu'il est venu avec cette intention, il est vrai, mais que la réponse du Sauveur l'a fait changer de dessein ? Ou bien il est venu pour le tenter, non point dans la mauvaise acception du mot, comme un ennemi qui veut absolument tromper, mais avec la circonspection d'un esprit qui veut éprouver un homme qu'il ne connaît pas entièrement. — S. JÉR. Ou bien il n'était pas loin, parce qu'il venait avec une espèce de calcul ; car l'ignorance est plus éloignée du royaume de Dieu que la science. Aussi Notre-Seigneur fait-il plus

Sequitur : « Et ait illi scriba : Bene, magister, in veritate dixisti, » etc. BED. Ostendit ex hoc quod dicit : « Majus est omnibus holocaustibus et sacrificiis, » gravem sæpe inter scribas et pharisæos quæstionem esse versatam, quod esset mandatum primum sive maximum divinæ legis ; quibusdam videlicet hostias et sacrificia laudantibus, aliis vero fidei et dilectionis opera præferentibus, eo quod plurimi Patrum ante legem ex fide tantum quæ per dilectionem operatur placuerunt Deo. In hac sententia scriba iste se fuisse declarat.

Sequitur : « Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longe a regno Dei. » THEOPHYLACT. In quo non eum esse perfectum testatur :

non enim dixit : « Intra regnum cælorum es, » sed, « non longe es a regno Dei. »

BED. Ideo autem non fuit longe a regno Dei, quia sententiæ illius quæ Novi Testamenti et evangelicæ perfectionis est propria, fautor extitisse probatus est. AUG. (*de cons. Evang.*, lih. II, cap. 75.) Nec moveat quod Matthæus dicit *tentantem* fuisse, a quo Dominus interrogatus est. Fieri enim potest, ut quamvis tentans accesserit, Domini tamen responsione correctus sit. Aut certe ipsam tentationem non accipiamus malam tanquam decipere volentis inimicum, sed cautam potius tanquam experiri amplius volentis ignotum. HIER. Vel non est longe qui venit callide : longior namque est ignorantia a regno Dei quam scien-

haut ce reproche aux sadducéens : « Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu. » « Et depuis ce temps-là personne n'osait plus lui faire de questions. » — BÈDE. Après avoir été ainsi déjoués et confondus dans leurs questions, ils n'osent plus l'interroger, mais ils cherchent à s'emparer de lui pour le livrer ouvertement à la puissance romaine, preuve que l'envie peut être vaincue, mais qu'elle ne peut que difficilement rester en repos.

ÿ. 35-37. — *Jésus, enseignant dans le temple, leur dit : Comment les scribes disent-ils que le Christ est fils de David, puisque David lui-même parle ainsi par le Saint-Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied? Puis donc que David l'appelle lui-même son Seigneur, comment est-il son fils? Une foule nombreuse prenait plaisir à l'écouter.*

THÉOPHYL. Comme le temps de la passion du Sauveur approchait, il croit devoir redresser la fausse opinion des Juifs qui prétendaient que le Christ était le Fils de David, mais non son Seigneur : « Et Jésus, enseignant dans le temple, leur dit. » — S. JÉR. C'est-à-dire qu'il leur parle ouvertement de lui-même, pour leur ôter toute excuse. « Comment les scribes (1) disent-ils que le Christ est le Fils de David? » — THÉOPHYL. Or, Jésus-Christ prouve ici qu'il est le Seigneur par les paroles même de David : « Car David parle ainsi par l'Esprit saint : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. » C'est-à-dire vous ne pouvez objecter que David, en parlant de la sorte, n'était

(1) C'est-à-dire les Docteurs de la loi, comme nous pouvons le conclure du chapitre xxii de saint Matthieu (vers. 35,) qui donne le nom de docteur de la loi à celui que saint Marc appelle ici un des scribes.

tia; unde supra sadducæis: « Erratis, inquit, nescientes Scripturam, neque virtutem Dei. » Sequitur: « Et nemo audebat eum interrogare. » BED. Quia enim in sermonibus confutati sunt, ultra non interrogant, sed apertissime comprehensum Romanæ tradunt potestati: ex quo intelligimus venena invidia posse quidem superari, sed difficile conquiescere.

Et respondens Jesus dicebat, docens in templo: Quomodo dicunt scribæ Christum Filium esse David? Ipse enim David dicit in Spiritu sancto: Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. Ipse ergo David dicit ipsam Dominum, et unde est Filius

ejus? Et multa turba eum libenter audiebat.

THEOPHYLACT. Quia Christus ad passionem venturus erat, opinionem falsam corrigit Judæorum, qui Christum *Filium David* esse dicebant non *dominum ejus*: unde dicitur: « Et respondens Jesus dicebat docens in templo. » HIER. Id est, palam eis de se loquitur, ut inexcusabiles sint. Sequitur enim: « Quomodo dicunt scribæ Christum Filium David esse? » THEOPH. Ostendit vero Christus se esse Dominum per verba David: nam sequitur: « Ipse enim dicit in Spiritu sancto: Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis: » quasi dicat: Non potestis mihi dicere

point inspiré, car c'est vraiment dans l'Esprit saint qu'il l'a appelé son Seigneur. Il prouve ensuite qu'il l'est véritablement par ces paroles : « Jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied, » car les Juifs étaient eux-mêmes les ennemis dont Dieu le Père faisait le marchepied de son Fils. Que ce soit Dieu le Père qui assujettisse au Fils ses ennemis, c'est une preuve non point de l'impuissance du Fils, mais de l'unité de nature qui les fait agir conjointement l'un dans l'autre. En effet, le Fils assujettit aussi au Père ses ennemis, parce qu'il le glorifie sur la terre (*Jean, xvii, 4.*)

LA GLOSE (1). C'est ainsi que de tout ce qui précède Notre-Seigneur donne une conclusion claire à une question qui d'abord pouvait sembler douteuse. Les paroles de David établissent que le Christ est le Seigneur de David ; la réponse des scribes prouve qu'il est son Fils, ce qui amène naturellement le Sauveur à leur demander : « David l'appelle son Seigneur, comment donc est-il son Fils ? » — BÈDE. Cette question que leur fait Jésus est pour nous jusqu'à ce jour un puissant argument contre les Juifs. Ils confessent que le Christ doit venir, mais ils ne veulent voir en lui qu'un homme et qu'un saint personnage de la race de David. Or, instruits que nous sommes par le Seigneur, demandons-leur comment s'il n'est qu'un homme et le Fils de David, David dans son langage inspiré, l'appelle son Seigneur. Nous ne leur reprochons point de dire qu'il est le Fils de David, mais de refuser de croire qu'il est le Fils de Dieu.

« Et une foule nombreuse prenait plaisir à l'écouter. » — LA GLOSE. Parce qu'ils admiraient la sagesse de ses questions et de ses réponses.

(1) Ce passage n'est pas dans la Glose actuelle, non plus que le suivant qui est cité dans le même titre.

quod David absque gratia Spiritus sancti hoc dixerit, sed in Spiritu sancto vocavit eum Dominum ; et quod sit Dominus ostendit per hoc quod subdit : « Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum : » ipsi enim erant inimici ejus quos Deus Pater posuit scabellum Christi. Quod autem a Patre subjiciuntur ei inimici, non infirmitatem Filii, sed unitatem nature (qua in altero alter operatur) significat : nam et Filius subjicit inimicos Patri, quia Patrem clarificat super terram (*Joan., 17, vers. 4.*)

GLOSSA. Sic ergo Dominus ex prædictis concludit dubitabilem questionem. Nam ex verbis David præmissis habetur quod Christus sit *Dominus David* ; ex dicto autem scribarum habetur, quod

sit *Filius ejus* : et hoc est quod subditur : « Ipse ergo David dicit eum Dominum, et unde est Filius. » BED. Interrogatio Jesu nobis profuit usque hodie contra Judæos : et hi enim qui confitentur Christum esse venturum, hominem simplicem et sanctum virum asserunt de genere David : interrogemus ergo eos docti a Domino si simplex homo est, et tantum Filius David, quomodo vocet eum David *Dominum suum* in Spiritu sancto : non autem reprehenduntur, quod *David Filium* dicunt ; sed quod *Dei Filium* esse non credunt.

Sequitur : « Et multa turba eum libenter audiebat. » GLOS. Quia scilicet videbant eum sapienter respondentem et interrogantem.

ÿ. 38-40. — *Et il leur disait en enseignant : Gardez-vous des docteurs de la loi qui aiment à se promener avec de longues robes et à être salués dans les places publiques ; à être assis sur les premiers sièges dans les synagogues, et à avoir les premières places dans les festins ; qui dévorent les maisons des veuves, sous le semblant de longues prières. Ils recevront une condamnation plus rigoureuse.*

S. JÉR. Après avoir ainsi confondu les scribes et les pharisiens, sa parole, comme un feu ardent, consume les actions stériles de leur vie : « Et il leur disait en enseignant : Gardez-vous des docteurs de la loi qui aiment à se promener avec de longues robes. » — BÈDE. « Ils aimaient à se promener avec de longues robes, » c'est-à-dire qu'ils aimaient à paraître en public avec des vêtements recherchés, et c'est là une des fautes dont s'est rendu coupable ce riche, qui faisait tous les jours de magnifiques repas. (*Luc*, XVI.) — THÉOPHYL. Ils marchaient revêtus de ces vêtements solennels, pour s'attirer de la considération et de l'honneur, et ils recherchaient ainsi tout ce qui pouvait tourner à leur gloire : « Ils aiment aussi à être salués dans les places publiques, à être assis sur les premiers sièges dans les synagogues, et à avoir les premières places dans les festins. » — BÈDE (1*). Remarquez que Notre-Seigneur ne défend point de recevoir le salut sur les places publiques ou d'occuper les premières places dans les assemblées ou dans les festins à ceux qui ont droit à ces honneurs en raison de leur dignité ou de leur position ; mais qu'il blâme seulement ici ceux qui exigent outre mesure des fidèles ces marques d'honneur, qu'ils y aient droit ou non, et leur reproche de donner en cela un mauvais exemple qu'il faut éviter. C'est donc la disposition du cœur, et non la place elle-

(1*) La première partie de ce passage se trouve citée sous le nom de Raban, dans l'explication du chapitre xxiii de saint Matthieu.

Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare, et salutarî in foro, et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis : qui devorant domos viduarum sub obtentu proluxæ orationis : hi accipiunt prolixius judicium.

HIER. Confutatis scribis et pharisæis, ut ignis eorum arida exempla incendit : unde dicitur : « Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare. » BED. « Ambulare in stolis, » cultioribus vestimentis indutos ad publicum procedere significat ; in quo inter cœtera dives ille qui epulaba-

tur quotidie splendide, peccasse describitur. (*Luc.*, 16). THEOPHYLACT. In stolis autem venerabilibus ambulabant, ex hoc volentes præhonorari ; et similiter alia appetebant quæ cedunt ad gloriam : nam sequitur : « Et salutarî in foro, et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis (scilicet volunt). » BED. Notandum autem quod non salutarî in foro, non primos sedere vel discumbere velat eos, quibus hoc officii ordine competit, sed eos, qui hæc sive habita sive non habita indebite amant, a fidelibus quasi improbos docet esse cavendos, animum videlicet, non

même que le Seigneur condamne ici ; cependant il est difficile d'excuser ceux qui, assis sur la chaire de Moïse, ambitionnent le titre de maîtres de la synagogue, de se mêler aux débats de la place publique. Le Sauveur nous met en garde contre ces hommes avides de vaine gloire, pour deux raisons, pour nous prémunir contre la séduction de leur conduite, que nous serions tentés de regarder comme irréprochable, ou contre une vaine émulation, qui nous porterait à les imiter, en nous réjouissant des louanges données à des actions qui n'ont que les dehors de la vertu. — THÉOPHYL. Le Sauveur recommande ici particulièrement aux Apôtres de n'avoir aucun rapport avec les scribes, mais de s'appliquer à imiter le Christ, et en les établissant ainsi les maîtres de tout ce qui tend à rendre la vie vertueuse et sainte, il leur soumet tous les autres hommes.

BÈDE. Ce ne sont pas seulement les louanges des hommes, mais l'argent et les richesses qu'ils désirent : « Ils dévorent les maisons des veuves sous le semblant de longues prières. » Il en est, en effet, qui, se couvrant des dehors de la justice, viennent s'offrir aux consciences troublées par le souvenir de leurs péchés, pour être leur avocat, leur protecteur au jour du jugement, et qui n'hésitent pas à se faire payer cette prétendue protection ; or comme c'est surtout en priant, que le pauvre qui tend les mains, obtient l'aumône ; ces hommes passent les nuits en prières pour recevoir la pièce de monnaie destinée au pauvre. — THÉOPHYL. C'était aux femmes privées de l'appui de leurs maris que les scribes venaient offrir leur protection, et sous le faux semblant de la prière, sous l'attitude du respect et les dehors de l'hypocrisie, ils trompaient les veuves et dévoraient les maisons des riches. « Ils recevront un jugement plus rigoureux » que les autres Juifs coupables.

gradum redarguens ; licet culpa non careat, si iidem in foro litibus interessent, qui in cathedra Moysi *synagogæ magistri* cupiunt appellari. Duplici sane ratione vanæ gloriæ cupidis attendere jubemur, ne scilicet eorum vel simulatione seducamur (æstimantes bona esse quæ faciunt), vel æmulatione inflammemur, frustra gaudentes in bonis quæ simulant laudari. THEOPHYLACT. Specialiter etiam apostolos docet, ut nullam cum scribis habeant conversationem, sed ipsum Christum imitentur, ordinansque ipsos magistros in his quæ sunt circa vitam agenda, alios eis supponit.

BEDA. Non solum autem laudes ab hominibus, verum etiam pecunias quærunt : unde sequitur : « Qui devorant

domos viduarum sub obtentu prolixæ orationis : » sunt enim qui se justos simulantes, a peccatorum suorum conscientia turbatis quasi patroni pro eis in judicio futuri, pecunias accipere non dubitant : et cum porrectas manus pauperis preces juvare solent, illi ob hoc maxime in precibus pernoctabant, ut pauperi nummum tollant. THEOPHYL. Accedebant autem scribæ ad has mulieres, quæ sine protectione viri manebant, quasi fierent protectores, et simulatione orationis, et habitu reverentiæ, et hypocrisi viduas decipiebant, et sic etiam devorabant divitum domos. Sequitur : « Hi accipient prolixius judicium, » scilicet quam cæterorum Judæorum peccantium.

ÿ. 41-44. — *Jésus-Christ étant assis vis-a-vis du tronc, il regardait de quelle manière le peuple y jetait de l'argent; et comme plusieurs gens riches en mettaient beaucoup, il vint aussi une pauvre veuve, qui mit seulement deux petites pièces valant ensemble le quart d'un as. Alors Jésus ayant appelé ses disciples leur dit : Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a donné plus que tous ceux qui ont mis dans le tronc; car tous les autres ont donné de leur abondance, mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qu'elle avait et tout ce qui lui restait pour vivre.*

BÈDE. Notre-Seigneur, qui venait de prémunir ses disciples contre les désirs ambitieux des premières places et de la vaine gloire, fait de même un discernement aussi juste que certain de ceux qui apportent leurs offrandes dans la maison du Seigneur. « Jésus-Christ étant assis vis-à-vis du tronc, il regardait de quelle manière le peuple y jetait de l'argent. » Le mot grec *φωλάξαι* veut dire conserver, et le mot persan *gaza* signifie richesse; de là le nom de gazophylacium donné à l'endroit où l'on conserve l'argent. Ce nom était également donné au tronc où l'on déposait les dons faits par le peuple pour les usages du temple, et aux portiques où ces troncs étaient placés (*). Vous avez un exemple de ces portiques dans l'Évangile: « Jésus parla de la sorte dans le parvis du trésor, lorsqu'il enseignait dans le temple. » (*Jean*, VIII, 20.) Il est aussi question du tronc des offrandes dans le livre des *Rois*. « Et le grand-prêtre Joiada prit un coffre et y fit une ouverture par dessus, » etc. (*IV Rois*, XII, 9.) — ΤΗΕΟΡΗΥΛ. C'était une coutume louable chez les Juifs que ceux à qui leur fortune le per-

(*) Tous les traducteurs ont traduit par le mot tronc le *gazophylacium* qui était l'*ærarium*, la salle du trésor du temple. Or il y avait plusieurs troncs en cette salle pour recevoir les aumônes: Josèphe (*De la guerre des Juifs*, v,) nous apprend que ces troncs étaient au nombre de treize. Les Talmudistes les appellent *soupherouth* de *soupher* trompette, parce qu'ils avaient la forme d'une trompette, étant plus étroits dans le haut que dans le bas afin qu'on ne pût pas retirer l'argent qui y avait été jeté. (*Vie de Jésus*, par Michon.)

Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspicebat quomodo turba jactaret in gazophylacium, et multi divites jactabant multa. Cum venisset autem una vidua pauper, misit duo minuta, quod est quadrans. Et convocans discipulos suos, ait illis: Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit qui miserunt in gazophylacium: omnes enim ex eo quod abundabat illis miserunt; hæc vero de penuria sua omnia quæ habuit misit totum victum suum.

BLQ. Dominus qui appetitus primatus et vana gloria cavendos esse monuerat, etiam dona ferentes in domum Domini certo examine discernit. Unde dicitur: « Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspicebat quomodo turba jactaret in

gazophylacium. » Sermone græco *phylacium* *φωλάξαι* servare dicitur; et *gaza* Persica lingua *divitiæ* vocantur: unde *gazophylacium* locus appellari solet quo divitiæ servantur; quo nomine et arca in qua donaria populi congregabantur ad usus templi necessarios, et porticus in quibus servabantur, appellabantur. Habes exemplum de porticibus in evangelio. (*Jean*, 8, vers. 20.) « Hæc, inquit verba locutus est in gazophylacio docens in templo. » Habes et de arca in libro Regum (lib. IV, c. 12, vers. 9): « Et altitudo Joiada pontifex gazophylacium unum. » ΤΗΕΟΡΗΥΛ. Erat autem laudabilis consuetudo apud Judæos, ut scilicet

mettaient, déposaient volontairement leur offrande dans le trésor du temple destiné à nourrir les prêtres, les pauvres et les veuves. « Et plusieurs gens riches en mettaient beaucoup. » Or, pendant qu'un grand nombre déposaient ainsi leurs offrandes, vint une pauvre veuve qui fit éclater sa piété par une offrande proportionnée à ses facultés. « Il vint aussi une pauvre veuve qui mit seulement deux petites pièces, valant ensemble le quart d'un as. » — BÈDE. Dans le calcul ordinaire on donne le nom de *quadrans* à la quatrième partie d'une chose, d'un espace quelconque, du temps, de l'argent. Peut-être ce mot exprime ici la quatrième partie du siele, c'est-à-dire environ cinq oboles. « Alors Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc. » Car Dieu pèse les intentions bien plus que l'objet même de nos offrandes, il considère moins la matière de notre sacrifice que la disposition généreuse de celui qui l'offre : « Car tous les autres ont donné de leur abondance, mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qu'elle avait, » etc.

S. JÉR. Dans le sens figuré, les riches sont ceux qui tirent du trésor de leurs cœurs des choses anciennes et nouvelles (*Matth.*, XIII, 52), les secrets mystérieux et cachés de la sagesse divine (*Ps.* L, 7) dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. Que figure cette pauvre femme? moi et tous ceux qui me ressemblent, qui mettons ce que nous pouvons, et qui sommes obligés de nous arrêter aux désirs pour ce qui échappe à nos explications. Dieu ne considère pas le nombre de vérités que vous avez entendues, mais vos dispositions en les écoutant. Or, chacun de vous peut offrir le *quadrant* qui est une volonté active et prompte, et qui est ainsi appelée, parce qu'elle est composée

cet habentes et volentes aliquid in gazophylacio ponerent, quod esset pro sacerdotibus, et pauperibus, et viduis, ut exinde nutrentur. Unde subditur : « Et multi divites jactabant multa. » Multis autem hoc facientibus accessit et vidua, ostendens affectum in oblatione pecuniæ secundum propriam virtutem : unde subditur : « Cum venisset autem una vidua pauper, misit duo minuta, quod est quadrans. » BÈD. *Quadrantem* vocant calculatores quartam partem cujuslibet rei, videlicet aut loci, aut temporis, aut pecuniæ. Forsitan ergo hoc loco quartam partem siecli (id est, quinque oboles) significat. Sequitur : « Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper

plus omnibus misit, qui miserunt in gazophylacium. » Deus enim non substantiam offerentium, sed conscientiam pensat; nec perpendit quantum in ejus sacrificio, sed ex quanto profertur : unde subdit : « Omnes enim ex eo quod abundabat illis, miserunt; hæc vero, » etc.

HIER. Mystice autem divites sunt qui proferunt de thesauro cordis sui nova et vetera; quæ sunt incerta et occulta sapientiæ divinæ utriusque Testamenti : paupercula autem quæ est, nisi et ego, et mei similes, qui mitto quod possum, et desidero quod non possum vobis explanare? Nam non quod quantum vos audistis, sed ex quanto considerat Deus : unusquisque autem quadrantem potest offerre, quæ est voluntas prompta, quæ

de trois choses : la pensée, la parole et l'action. Notre-Seigneur dit que cette pauvre veuve a donné tout ce qui lui restait pour vivre, parce que tous les plaisirs du corps consistent dans la nourriture, suivant ces paroles de l'Ecclésiaste : « Tout le travail de l'homme est pour sa nourriture. » — THÉOPHYL. Ou bien dans un autre sens, cette veuve, c'est l'âme de l'homme qui laisse Satan, à qui elle s'était attachée; elle jette deux pièces de monnaie dans le trésor du temple, c'est-à-dire le corps et l'esprit, le corps par l'abstinence, l'esprit par l'humilité. Ainsi mérite-t-elle d'entendre qu'elle a donné tout ce qui lui restait pour vivre, et qu'elle en a fait un sacrifice, en ne réservant rien de ce qu'elle possédait (1).

BÈDE. Dans le sens allégorique, les riches qui déposaient leurs offrandes dans le trésor du temple sont la figure des Juifs fiers de la justice de la loi. Cette pauvre veuve représente la simplicité de l'Eglise; elle est pauvre, parce qu'elle s'est dépouillée de l'esprit d'orgueil et des concupiscences de la terre; elle est veuve, parce que son époux a souffert la mort pour elle. Elle met deux petites pièces de monnaie dans le tronc, parce qu'elle vient apporter l'offrande soit de l'amour de Dieu et du prochain, soit de la foi et de la prière. C'est une bien petite offrande, eu égard à notre misère personnelle, mais les pieuses dispositions de notre âme la rendent agréable à Dieu, et elle l'emporte de beaucoup sur toutes les œuvres des Juifs orgueilleux. En effet, ces Juifs, qui présument de leur justice, donnent à Dieu de leur abondance; l'Eglise, au contraire, offre tout ce qui sert à sa subsistance, parce qu'elle reconnaît que tout ce qui contribue à entretenir sa vie est dû non pas à ses mérites, mais à la libéralité toute gratuite de Dieu.

(1) La construction serait plus claire, si l'on disait : « Nihil mundo relinquens de suo. »

dicatur *quadrans*, quia cum tribus consistit; scilicet cogitatu, verbo et facto. Quod dicit : « Totum victum suum misit, » hoc significat quia tota voluptas corporis in victu consistit : unde dicitur : (*Eccl.*, 6, vers. 7) : « Totus labor hominis in ore suo est. » THEOPHYLACT. Vel aliter : vidua ista anima hominis est, relinquens Satanam cui fuerat adjuncta, quæ mittit in templi arario duo minuta, carnem scilicet et mentem, carnem quidem per abstinentiam, mentem vero per humilitatem; ut sic audire valeat quod totum victum suum posuit et sacrum fecit, nihil de suo mundo relinquens.

BÈDE. Allegorice autem divites qui in gazophylacium munera mittebant, Ju-

dæos de justitia legis elatos designant : vidua pauper Ecclesiæ simplicitatem designat ; *pauper* quidem, quia spiritum superbiæ vel concupiscentias temporalium abjecit ; *vidua* vero, quia vir ejus pro ea mortem pertulit. Hæc in gazophylacium duo minuta mittit, quia dilectionem Dei et proximi, seu fidei et orationis munera defert; quæ consideratu propriæ fragilitatis *minuta*, sed merito piæ intentionis accepta, cunctis superbientium Judæorum operibus præstant : ex abundantia sibi Judæus mittit in munera Dei, qui de justitia sua præsumit : omnem autem victum suum in Dei munera mittit Ecclesia, quia omne quod vivit, non sui meriti, sed divini muneris esse intelligit.

CHAPITRE XIII.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ŷ. 1, 2. — Pourquoi Notre-Seigneur prédit la ruine prochaine du temple, après avoir loué, dans cette pauvre veuve, la dévotion de l'Eglise. — Comment s'est accomplie la prédiction du Sauveur, qu'il ne resterait point du temple pierre sur pierre. — Pourquoi le temple fut détruit au temps où la foi fut répandue par tout l'univers. — Interprétation spirituelle de ces paroles. — Comment, dès que le Seigneur s'éloigne du temple, l'accomplissement des commandements devient impossible aux Juifs.
- ŷ. 3-8. — Pourquoi le Seigneur s'assied sur le mont des Oliviers, en face du temple, pour prédire sa ruine. — Divers événements que comprend la réponse du Sauveur à ses disciples? — Pourquoi il commence à les prémunir contre les séducteurs. — Quels sont ceux qui usurpèrent alors le nom de Christ. — Guerres et luttes intestines auxquelles le peuple juif fut en butte. — Le Sauveur rassure en même temps ses disciples contre ces épreuves. — Comment s'est accomplie cette prédiction : *On verra se soulever peuple contre peuple, etc.*
- ŷ. 9-13. — Quelle fut la cause principale de la ruine du peuple juif. — Pourquoi Notre-Seigneur fait tout d'abord connaître à ses disciples les épreuves qu'ils doivent souffrir. — Ces tribulations ne seront point un obstacle à la prédication des Apôtres — Comment ils se répandirent dans tout l'univers pour prêcher l'Évangile. — Comment Notre-Seigneur les rassure contre la crainte où ils étaient de ne pouvoir répondre quand ils seraient traduits devant les tribunaux. — Persécutions de la famille. — Comment Notre-Seigneur joint à cette prédiction une vérité consolante.
- ŷ. 14-20. — Circonstances qui doivent accompagner la destruction de la ville de Jérusalem. — Que faut-il entendre par cette abomination de la désolation établie dans le lieu saint? — Comment l'histoire ecclésiastique fait foi que les chrétiens s'éloignèrent de Jérusalem et de la Judée aux approches de la ruine de Jérusalem. — Est-il ici question des Apôtres? — Obstacles qui rendront la fuite difficile aux femmes grosses et aux nourrices. — Grandeur des tribulations qui accableront alors le peuple juif. — Comment Dieu mettra un terme à la puissance des persécuteurs, en abrégant ces jours d'épreuve. — Comment les jours sont pris ici pour les calamités. — Peut-on rapporter cette prédiction aux temps de l'Antéchrist? — Explication spirituelle des différentes parties de cette prophétie.
- ŷ. 21-27. — Notre-Seigneur passe à l'avènement de l'Antéchrist. — Grand nombre de faux Christs qui s'élèveront alors. — Nature des prodiges qui seront alors opérés par la puissance du démon. — Pourquoi Notre-Seigneur emploie-t-il cette forme dubitative : *S'il est possible?* — Pourquoi le Sauveur prédit les maux qui devaient fondre sur ce monde dès cette vie. — Dans quel sens les astres seront obscurcis. — Quelles sont ces puissances des cieux qui seront ébranlées. — Interprétation spirituelle de cette prédiction. — Comment Notre-Seigneur descendra du ciel, à la fin du monde. — Les méchants eux-mêmes verront le Fils de l'homme. — Jésus-Christ envoie les anges comme le Père. — Les élus rassemblés des quatre parties du monde.

ŷ. 28-31. — Comment le Seigneur, par la comparaison du figuier, nous apprend quel sera le temps de la consommation du monde. — Comment on peut entendre ce que les Évangélistes rapportent de l'avènement du Seigneur, de l'avènement qu'il accomplit tous les jours dans l'Église. — Ce que figure ce figuier, au sens spirituel. — Dans quel sens faut-il entendre cette génération, qui ne passera pas avant que toutes ces choses ne soient accomplies.

ŷ. 32-37. — Comment Notre-Seigneur détourne ses disciples de le questionner sur le jour et l'heure où ces choses arriveront. — Peut-on dire que le Fils de Dieu n'a point connu ce jour? Quel sens donner à ces paroles : *Nul ne le sait... ni le Fils de l'homme*. — Pourquoi le Sauveur nous recommande en même temps la vigilance et la prière. — Quel est cet homme qui part pour un long voyage. — Recommandations qu'il fait à ses serviteurs. — Pourquoi il a voulu que ce jour nous fût caché. — Comment il faut entendre ces différentes heures de la journée où le maître arrive. — Preuve que ces recommandations s'adressent à tous les hommes.

ŷ. 1-3. — *Lorsque Jésus sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, voyez quelles pierres et quels bâtiments! Jésus lui répondit : Vous voyez toutes ces grandes constructions? Il n'en sera pas laissé une pierre sur une autre pierre qui ne soit renversée.*

BÈDE. L'Église de Jésus-Christ une fois fondée, la Judée devait recevoir le digne châtement de sa perfidie; aussi est-ce avec dessein que Notre-Seigneur après avoir loué dans cette femme la dévotion de l'Église, sort du temple, prédit sa ruine prochaine, et le mépris réservé à ces constructions, objet de l'admiration générale. « Et comme il sortait du temple, un de ses disciples lui dit, » etc. — THÉOPHYL. Comme le Seigneur leur avait parlé à diverses reprises de la destruction de Jérusalem, ses disciples s'étonnaient du triste sort réservé à des édifices dont la magnificence égalait la grandeur; ils lui montrent donc la riche structure du temple; et Notre-Seigneur prédit que non-seulement il sera détruit, mais qu'il n'en restera point pierre sur

CAPUT XIII.

Et cum egrederetur de templo, ait illi unus ex discipulis suis : Magister, aspice quales lapides, et quales structuræ. Et respondens Jesus, ait illi : Vides has omnes magnas arificationes? Non relinquetur lapis super lapidem qui non destruat.

BED. Qui fundata Ecclesia Christi Judæa dignas suæ perfidiæ poenas erat luitura, apte Dominus post laudatam in paupere vidua devotionem Ecclesiæ egreditur de

templo; ruinamque ejus futuram, atque ædificia nunc admiranda, non multo post contemnenda esse prædixit : unde dicitur : « Et cum egrederetur de templo, ait illi unus, » etc. THEOPHYL. Quia enim multa circa destructionem Hierusalem Dominus locutus fuerat, discipuli ejus mirabantur, quod tam magna et pulchra ædificia destrui debeant; et propter hoc ostendunt ei templi decorem, qui non solum ait hæc destruenda fore, sed et quod in eis lapis super lapidem non relinqueretur : unde sequitur : « Et res-

Pierre. « Jésus leur répondit : Voyez-vous ces grandes constructions, tout sera détruit, et il n'en restera point pierre sur pierre. » On objectera peut-être pour accuser la véracité du Sauveur, que les ruines du temple sont restées en grand nombre; cette objection n'est pas fondée, car en supposant qu'il soit resté quelques ruines de cet édifice, cependant jusqu'à la consommation des siècles, il n'en restera point pierre sur pierre. D'ailleurs l'histoire rapporte (1) qu'Ælius Adrien renversa de fond en comble la cité et le temple, et accomplit ainsi littéralement la prédiction du Sauveur.

BÈDE. C'est par un dessein particulier de Dieu, qu'au temps où la grâce de la foi évangélique se fut répandue dans tout l'univers, le temple disparut avec toutes les cérémonies du culte judaïque. Autrement ceux qui étaient encore faibles dans la foi, en voyant subsister ce qui était d'institution divine, auraient pu se détacher insensiblement de la foi en Jésus-Christ, et tomber dans un judaïsme grossier. — S. JÉR. On peut dire encore que le Seigneur prédit à ses disciples la catastrophe des derniers temps de la Judée, c'est-à-dire la destruction du temple et du peuple juif avec son attachement à la lettre dont il ne restera point pierre sur pierre, des témoignages des prophètes, sur ceux contre lesquels les Juifs les faisaient retomber, comme sur Esdras, Zorobabel et les Machabées. — BÈDE. Dès que le Seigneur s'éloigne du temple, tous les édifices de la loi et l'ensemble des commandements se trouvent tellement détruits, que l'accomplissement en devient impossible aux Juifs, et que les membres ayant perdu leur chef, en sont réduits à se combattre entre eux.

(1) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. iv, chap. 6; Baronius, *Ann. eccl.* tom. II, ann. 136. L'empereur Adrien changea le nom de Jérusalem et l'appela Ælia.

pondens Jesus ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis super lapidem, » etc. Sed dicerent aliqui, quod multæ reliquiæ remanserunt, ut Christum mendacem nitantur ostendere : sed nequaquam est hoc : etsi enim aliquæ reliquiæ remansissent, tamen usque ad universalem consummationem non relinquetur lapis super lapidem. Præterea narratur quod Ælius Adrianus civitatem et templum a fundamento evertit, itaque quod verbum Domini (quod hic dicitur) sit impletum.

BED. Divinitus autem procuratum est, ut patefacta per orbem fidei evangelicæ gratia, templum ipsum cum cæremoniis tolleretur; ne quis forte parvulus in fide,

si videret illa permanere quæ a Deo sunt instituta, paulatim a sinceritate fidei quæ est in Christo Jesu, ad carnalem laboretur Judæismum. HIER. In hoc etiam enumerat Dominus discipulis cladem novissimi temporis, id est, destructionem templi cum plebe et littera sua; de qua lapis super lapidem non relinquetur; id est, testimonia prophetarum super eos, in quos Judæi retorquebant ea, ut in Esdras, et Zorobabel, et Machabæos. BED. Recedente etiam Domino de templo, omnia legis ædificia et compositio mandatorum ita destructa est, ut nihil a Judæis impleri possit, et capite sublato, universa inter se membra compugnant.

ŷ. 3-8. — *Et lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui demandèrent en particulier : Dites-nous quand ceci arrivera, et quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies. Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise ; car plusieurs viendront sous mon nom, qui diront : C'est moi qui suis le Christ ; et ils en séduiront plusieurs. Lorsque vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerre, ne craignez point, parce qu'il faut que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin. On verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume ; il y aura des tremblements de terre en divers lieux et des famines, et ce ne sera là que le commencement des douleurs.*

BÈDE. Alors que quelques-uns de ses disciples étaient dans l'admiration de l'imposante construction du temple, le Seigneur leur avait prédit que tous ces édifices seraient détruits ; ses Apôtres l'interrogent donc en particulier sur le temps et les signes précurseurs de cette grande catastrophe : « Et comme il était assis, » etc. Le Seigneur s'assied sur le mont des Oliviers, en face du temple, pour prédire la ruine et la destruction de cet édifice ; cette attitude extérieure est conforme aux oracles qui vont sortir de sa bouche, et il nous enseigne ainsi dans un sens spirituel, que tandis qu'il repose paisible et tranquille dans les saints, il a en horreur la folie des âmes orgueilleuses ; car le mont des Oliviers figure les hauteurs fertiles de la sainte Eglise (1). — S. AUG. (*lettre 80 à Hésychius.*) A cette question que lui font ses disciples, le Seigneur répond en leur prédisant les événements qui devaient s'accomplir plus ou moins prochainement, et qui se rapportaient soit à la ruine de Jérusalem qui avait donné lieu à cette ques-

(1) Allusion à ces paroles : « Je suis comme un olivier qui se couvre de feuillage dans la maison du Seigneur, » (*Ps. LI, 8*) ; et à ces autres du prophète Jérémie : « Olivier beau, fertile, verdoyant, le Seigneur te nommait de ce nom. » (*Jerem., XI, 6.*)

Et cum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, et Jacobus, et Joannes, et Andreas : dic nobis quando ista fient, et quod signum erit quando hæc omnia incipient consummari : et respondens Jesus, cepit dicere illis : Videte ne quis vos seducat : multi enim venient in nomine meo, dicentes quia ego sum, et multos seducet. Cum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim hæc fieri, sed nondum finis : exsurgit enim gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terræmotus per loca, et fames. Initium dolorum hæc.

BED. Quia laudantibus quibusdam edificationes templi Dominus palam responderat hæc esse omnia destruenda, disci-

puli secreto tempus et signa prædictæ destructionis interrogant : unde dicitur : « Et cum sederet, » etc. Sedet Dominus in monte Olivarum contra templum, cum de ruina et excidio templi disputat ; ut etiam ipso corporis situ verbis quæ loquitur, congruat ; mystice designans quod quietus manens in sanctis, superbiorum detestatur amentiam : mons enim Oliveti fructiferam designat sanctæ Ecclesiæ celsitudinem. AUG. (*Ad Hésychium, epist. 80.*) Interrogantibus autem eum discipulis, ea respondit Dominus quæ jam ex illo tempore fuerant seculura : sive de excidio Hierusalem, unde orta est ipsius interrogationis occasio ;

tion, soit à son avènement par le moyen de l'Eglise, dans laquelle il ne cesse de venir, car il se produit et se manifeste dans les nouveaux membres qui lui naissent tous les jours; soit à la fin des siècles, où il apparaîtra pour juger les vivants et les morts.

THÉOPHYL. Mais avant de répondre à leurs questions, il veut les affermir contre les séductions, auxquelles ils devaient être exposés : « Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise, » etc. Il leur tient ce langage, parce qu'au temps des dernières épreuves de la Judée, on vit s'élever dans son sein des hommes qui prenaient insolemment le titre de docteurs, c'est ce que prédit le Sauveur : « Plusieurs viendront en mon nom, » etc. — BÈDE. On en vit beaucoup, en effet, à l'approche de la ruine de Jérusalem, qui se proclamaient christs, et annonçaient l'ère prochaine de la liberté. Du temps des Apôtres, un grand nombre d'hérésiarques devaient aussi sortir du sein de l'Eglise. Plusieurs antechrists vinrent aussi au nom de Jésus-Christ, le premier fut Simon le Magicien auquel les habitants de Samarie s'attachaient en disant de lui : « C'est là celui que l'on appelle la grande vertu de Dieu. » (*Actes*, VIII, 10.) « Et ils en séduiront plusieurs. » Depuis la passion de Notre-Seigneur, le peuple juif qui lui avait préféré un voleur séditionnaire, et avait rejeté Jésus-Christ son Sauveur, fut continuellement en butte aux attaques de ses ennemis et à des guerres intestines. C'est à ces guerres que le Seigneur fait allusion en ajoutant : « Lorsque vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerre. » Mais il rassure en même temps ses disciples contre ses épreuves, et les engage à ne quitter ni Jérusalem ni la Judée; car ce n'est point encore la fin, qui ne devait avoir lieu que

sive de adventu suo per Ecclesiam, in qua usque ad finem venire non cessat (in suis enim veniens agnoscitur, dum ejus quotidie membra nascuntur), sive de ipso fine, in quo apparebit vivos judicaturus et mortuos.

THEOPHYL. Sed antequam eis ad interrogata respondeat, mentem eorum confirmat ut non seducantur : unde sequitur : « Et respondens Jesus, cepit dicere illis : Videte ne quis vos seducat, » etc. Hoc autem dicit quia incipientibus circa Judæam passionibus insurrexerunt quidam, qui se doctores esse dicebant : unde sequitur : « Multi enim venient in nomine meo, » etc. BED. Multi enim imminente Hierosolymorum excidio exitere, qui se esse *Christos* dixerunt, tempusque libertatis jam appropinquare.

Multi etiam in Ecclesia, ipsis etiam temporibus apostolorum, hæresiarchæ prodire. Multi etiam in nomine Christi venire antichristi, quorum primus est Simon Magus, cui, sicut in Actibus apostolorum legimus (cap. 8) auscultabatur qui in Samaria erant, dicentes : « Hæc est virtus Dei quæ vocatur magna : » unde et hic subditur : « Et multos seducunt. » A tempore autem dominicæ passionis in populo Judæorum, qui latronem seditiosum elegerunt, et Christum Salvatorem abjecerunt, nec hostium bella, nec seditiones civium cessaverunt : unde sequitur : « Cum audieritis autem bella, » etc. Sed his adventantibus, apostoli ne terreantur, ne Hierusalem Judæamque deserant, admonentur; quia videlicet non statim finis; quin potius

quarante ans après. « Il faut que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin, » c'est-à-dire la désolation de la province, et la destruction complète de la ville et du temple.

« On verra se soulever peuple contre peuple. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire les Romains contre les Juifs, ce qui, au témoignage de l'historien Josèphe, eut lieu avant la destruction de Jérusalem. En effet, les Juifs ayant refusé de payer le tribut, les Romains vinrent furieux (1) pour venger ce refus, mais comme à cette époque ils se montraient cléments à l'égard des nations vaincues, ils se contentèrent des dépouilles qu'ils emportèrent, sans détruire la ville de Jérusalem; mais Dieu ne laissait pas de se déclarer lui-même contre les Juifs, comme on le voit par ce qui suit : « Il y aura des tremblements de terre en divers lieux. » — BÈDE. C'est ce qui s'accomplit à la lettre au temps de la révolte des Juifs contre les Romains. Ce peuple qui se soulève contre un autre peuple, ces doctrines pestilentielles de ceux dont les discours gagnent comme un cancer. (II *Tim.*, II.) Cette faim de la parole de Dieu, ces tremblements de terre qui s'étendent au loin, peuvent aussi s'entendre des hérétiques qui se séparent de la vraie foi, et qui, par leurs luttes intestines, assurent à l'Eglise la victoire.

ŷ. 9-13. — *Or, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, et vous serez fouettés de verges dans les synagogues, et vous serez conduits, à cause de moi, devant les gouverneurs et les rois pour me rendre témoignage devant eux. Il faut d'abord que l'Évangile soit prêché à toutes les nations. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne pensez point d'avance à ce que vous direz, mais dites ce qui vous*

(1) Le mot grec ὀργισθεντες, signifie plutôt *irati*, que *turbati*.

in quadragesimum differendum sit annum : et hoc est quod subditur : « Oportet enim hæc fieri : sed nondum finis ; » id est, desolatio provincie, ultimumque urbis ac templi excidium.

Sequitur : « Exsurget enim gens contra gentem. » THEOPHYL. Id est, Romani contra Judæos ; quod Josephus (lib. II, de *Bello Judaico*) narrat ante destructionem Hierusalem factum : cum enim gens Judæorum tributum non cederet, Romani venerunt turbati ; sed quia tunc temporis Romani misericordes erant, ceperunt quidem eorum spolia, non fuit tamen facta destructio Hierusalem : sed quod Deus contra Judæos præliaretur, ostenditur per id quod subditur : « Et

erunt terræ motus per loca et fames. » BÈD. Constat autem hoc, tempore judicæ seditionis ad litteram contigisse. Postest vero regnum super regnum et pestilentia eorum quorum sermo serpit ut cancer (II *Timoth.*, 2), et fames audiendi verbum Dei (*Amos*, 8), et commotio universæ terræ, et a vera fide separatio in hæreticis magis intelligi, qui contra se invicem dimicantes, Ecclesie victoriam faciunt.

Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loqua-

sera inspiré à l'heure même (1) ; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit. Et le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils ; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom ; mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.

BÈDE. Notre-Seigneur fait ici connaître la justice des châtimens effroyables qui devaient fondre sur la Judée. « Prenez bien garde à vous, car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, vous serez fouettés de verges dans les synagogues. » En effet, la cause principale de la ruine du peuple juif, c'est que non content d'avoir mis à mort le Sauveur, il poursuivit avec une cruauté impie les prédicateurs de son nom et de sa foi. — THÉOPHYL. C'est avec dessein que Notre-Seigneur parle tout d'abord de ce que les Apôtres devaient souffrir, il veut leur faire trouver quelque consolation à leurs épreuves personnelles dans les souffrances et les tribulations qui seront communes à tous les autres. « Et vous serez conduits devant les gouverneurs et devant les rois, » etc. Ces rois et ces gouverneurs, c'est Agrippa, Néron, Hérode (2). Ces paroles. « Vous serez conduits devant les rois et les gouverneurs à cause de moi, » étaient d'une grande consolation pour les Apôtres, puisque c'était pour Jésus-Christ lui-même qu'ils devaient souffrir. Il ajoute : « Pour me rendre témoignage devant eux, » ou, si l'on veut, en témoignage contre eux, c'est-à-dire, qu'ils seront inexcusables de ne s'être point rendus à la vérité malgré les travaux des Apôtres. » Cependant qu'ils se gardent de croire que ces tribulations et ces dangers seront un obstacle à la prédication des Apôtres :

(1) Le verbe λαλῆτε est ici à l'impératif, et serait mieux traduit en latin par *loquamini*.

(2) Agrippa pour Paul (*Act.*, xxv) ; Néron pour Pierre et Paul (*Euseb.*, *Hist. Eccles.*, II, 24) ; Hérode pour Jacques et aussi pour Pierre (*Actes*, XII).

mini ; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et odio eritis omnibus hominibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.

BED. Quo merito Hierosolymis ac provinciæ Judæorum universæ irroganda tot fuerunt adversa Dominus manifestat. cum dicit : « Videle autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis. » Ea quippe judaicæ genti maxima causa erat excidii, quod post occisionem Salvatoris, nominis quoque ac fidei ejus præcones impia crudelitate vexabant. THEOPHYL. Convenien-

ter autem præposuit narrationem de his quæ circa apostolos erant, ut in propriis tribulationibus aliqualem consolationem haberent ex communibus tribulationibus et passionibus. Sequitur enim : « Et ante præsides et reges, » etc. Reges et præsides dicit, sicut Agrippam, Neronem et Herodem. Quod autem dicit : « Ante reges et præsides stabitis propter me, » non modicam eis consolationem dedit, quia scilicet propter eum erant passuri. Quod autem dicit : « In testimonium illis, » sic intelligitur, id est, in præjudicium eorum, ut scilicet essent inexcusabiles, quod scilicet apostolis laborantibus illi non potuerant veritati conjungi. Deinde ne crederent quod propter tribulationes et pericula prædicatio impedi-

« Car, ajoute-t-il, il faut d'abord que l'Évangile soit prêché à toutes les nations, » etc. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 7.) Saint Matthieu ajoute : « Et alors viendra la consommation ; » mais l'expression de saint Marc : « Il faut d'abord, » a la même signification.

BÈDE. Les monuments historiques attestent à l'envi l'accomplissement de cette prédiction. Nous y lisons que tous les Apôtres, peu de temps avant la ruine de la Judée, se répandirent dans tout l'univers pour y prêcher l'Évangile, à l'exception de Jacques, fils de Zébédée, et de Jacques, frère du Seigneur, qui avaient déjà versé leur sang dans la Judée pour la parole du Seigneur (1). Le Seigneur savait que le cœur de ses disciples serait contristé de la destruction et de la ruine de leur nation, il veut donc leur donner cette consolation, en leur apprenant qu'au défaut des Juifs qu'il rejetait, ils auraient d'autres compagnons de la gloire et du royaume des cieux, et qu'il se choisirait parmi toutes les nations un plus grand nombre d'élus que la ruine de la Judée n'en ferait perdre.

LA GLOSE. Une autre préoccupation pouvait naître dans l'esprit des disciples. Jésus leur avait prédit qu'ils seraient conduits devant les rois et les gouverneurs; ils pouvaient donc se demander, si dépourvus qu'ils étaient de science et d'éloquence, ils ne seraient pas dans l'impossibilité de répondre; le Seigneur les rassure donc en leur disant : « Et lorsque vous serez conduits, » etc. — **BÈDE.** Lorsque nous sommes traduits devant les juges pour la cause de Jésus-Christ, il nous suffit d'offrir notre volonté pour lui. Jésus-Christ qui habite en nous par-

(1) Le fait est certain pour Jacques, fils de Zébédée; mais il ne l'est pas également pour Jacques, fils d'Alphée, qui gouverna près de vingt-neuf ans l'Eglise de Jérusalem et ne versa son sang qu'après la dispersion des Apôtres.

retur, subdit : « Et in omnes gentes primum oportet predicari Evangelium, » etc. AUG. (*de con. Evang.*, lib. II, c. 37.) Matthæus addit : « Et tunc veniet consummatio; » sed hoc quod Marcus ait, *primum*, signat utique, « antequam veniat consummatio. »

BED. Hoc ita fuisse completum ecclesiasticæ testantur historia, in quibus refertur quod apostoli omnes multo ante excidium Judæe provincie ad predicandum Evangelium toto orbe fuerunt dispersi, excepto Jacobo Zebedæi, et Jacobo, fratre Domini, qui in Judæa pro verbo Domini prius sanguinem fuderant. Quoniam ergo noverat Dominus corda discipulorum de excidio ac perditione

sue gentis esse contristanda, hoc eos solatio allevat, ut nosset, sibi (etiam Judæis abjectis) socios non deesse gaudii regniqæ cœlestis; imo multo plures quam de Judæa perirent, ex omnibus toto orbe hominibus esse colligendos.

GLOS. Poterat etiam alia sollicitudo in discipulorum cordibus oriri : quia enim audierant quod ante reges et præsidès essent ducendi, ne dubitarent quod ex defectu propriæ scientiæ ac faciendi ad respondendum insufficientes essent, Dominus eos consolatur, cum subdit : « Et cum duxerint vos tradentes, » etc. **BED.** Cum enim propter Christum ducimur ad iudices, voluntatem tantum nostram pro Christo debemus offerre : cæterum

lera pour nous, et la grâce du Saint-Esprit nous dictera la réponse que nous devons faire, « car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit saint. »

THÉOPHYL. Il leur prédit encore quelque chose de plus cruel, c'est que leurs proches deviendraient leurs propres persécuteurs : « Le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils, » etc. — BÈDE. C'est ce que nous avons vu souvent dans les persécutions, et des cœurs divisés sur le point de la foi ne peuvent être unis par une affection véritable et sûre. — THÉOPHYL. En leur annonçant ce danger, le Sauveur veut les préparer à supporter patiemment ce nouveau genre de persécutions et d'épreuves. Selon sa coutume, il joint à cette prédiction une vérité consolante : « Et vous serez haï de tout le monde à cause de mon nom. » Etre un objet de haine à cause de Jésus-Christ, c'est là un motif suffisant pour nous de souffrir patiemment les persécutions (car ce n'est point la souffrance, mais la cause pour laquelle on souffre qui fait le martyr) (1). Enfin, rien de plus consolant au milieu des persécutions que ce que le Sauveur ajouta : « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé. »

ÿ. 14-20. — *Or, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation établie au lieu où elle ne doit pas être (que celui qui lit entende), alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui sera sur le toit ne descende point dans sa maison et n'y entre point pour en emporter quelque chose; et que celui qui sera dans le champ ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là. Priez Dieu que ces choses n'arrivent point durant l'hiver. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande que, depuis le commen-*

(1) Cette parenthèse n'est pas de Théophylacte, mais de saint Augustin, *lettre 167, serm. 2* sur le *Psaume xxxiv*; et *contre Cresconius*, livre III, chap. 47.

ipse Christus, qui in nobis habitat, loquitur; et Spiritus sancti in respondendo gratia dabitur: unde sequitur: « Non enim vos estis loquentes, sed Spiritus sanctus. »

THEOPH. Prædicat etiam eis quod erat gravius; quod scilicet a propinquis persecutionem patientur: unde sequitur: « Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, » etc. BED. Hoc in persecutionibus fieri crebro vidimus, nec ullus est inter eos fidus affectus, quorum diversa fides est. THEOPH. Hoc autem dicit, ut audito hoc, præparent se ut persecutiones et mala patientius sustinerent. Deinde consolationem inducit: « Et eritis odio omnibus homini-

bus propter nomen meum: » quod enim habeamur odio propter Christum, causa est sufficiens patienter persecutiones sustinendi (non enim martyrem facit pœna, sed causa), sed in hoc etiam quod sequitur: « Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit, » non modica consolatio esse videtur inter persecutiones.

Cum autem videritis abominationem desolationis stantem ubi non debet (qui legit intelligat), tunc qui in Judæa sunt fugiant in montes, et qui super tectum, non descendat in domum, nec introeat, ut tollat quid de domo sua et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Orate vero ut hyeme non fiant: erunt enim dies illi tribula-

cement de la création de l'univers jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de pareille et il n'y en aura jamais. Que si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nul homme n'aurait été sauvé; mais il les a abrégés à cause des élus qu'il a choisis.

LA GLOSE (1). Après avoir décrit les signes précurseurs de la destruction de la ville de Jérusalem, Notre-Seigneur prédit les circonstances qui doivent l'accompagner : « Lorsque vous verrez l'abomination, » etc. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 77.) Saint Matthieu dit : « Établie dans le lieu saint. » Saint Marc se sert d'une expression différente, mais le sens est le même. Pourquoi dit-il, en effet : « établie où elle ne doit pas être ? » parce qu'elle est dans le lieu saint d'où elle devrait être à jamais bannie. — BÈDE. Lorsque l'Esprit saint nous invite à l'intelligence du texte sacré, c'est une preuve qu'il renferme un sens spirituel. Or, on peut entendre cette abomination, ou de l'Antechrist, ou de l'image de César, que Pilate plaça dans le temple, ou de la statue équestre d'Adrien, qui demeura longtemps dans le saint des saints. En effet, le mot *abomination* dans le langage de l'Ancien Testament est souvent synonyme d'*idole* (2). Il ajoute : « De la désolation, » parce que ces idoles ont été placées dans le temple désert et désolé. — THÉOPHYL. Ou bien, « l'abomination de la désolation, » c'est l'entrée des ennemis par violence dans la ville. — S. AUG. (*Lett. 80 à Hesych.*) Saint Luc, pour nous apprendre que cette abomination de la désolation eut lieu lors du siège de Jérusalem, rapporte en ce même endroit les paroles du Sauveur : « Quand vous verrez Jérusalem entourée par des armées, sachez que la désolation de cette ville est proche » (*Luc, XXI, 20*). « Alors

(1) Cette citation ne se trouve point dans la Glose actuelle.

(2) *Deuter.*, VII, 25; *IV Rois*, XXIII, 16; *Ezech.*, VII, 20; et dans beaucoup d'autres endroits.

tionis tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro; sed propter electos (quos elegit) breviavit dies.

GLOS. Premissis his que aute excidium civitatis erant futura, nunc Dominus prædicat ea que circa ipsam civitatis destructionem contigerunt, dicens : « Cum autem videritis abominationem, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 77.) Matthæus dicit : *Stantem in loco sancto* : in hac autem mutatione verbi Marcus exposuit eandem sententiam. Ideo quippe dicit : « Ebi non debet; » quia sedet « in loco sancto; » ubi non debet. BÈDE. Quando autem ad intelligentiam provocamur, mysticum monstratur esse quod dictum est. Po-

test autem simpliciter, aut de Antichristo accipi, aut de imagine Cæsaris, quam Pilatus posuit in templo, aut de Adriani equestri statua, que in ipso sancto sanctorum loco multo tempore stetit. *Abominatio quoque* secundum veterem Scripturam idolum nuncupatur; et idcirco addidit, *desolationis*, quod in desolato templo atque deserto idolum positum sit. THEOPH. Vel *abominationem desolationis* dicit ingressum hostium in civitatem per violentiam. AUG. (*ad Ezechium*, epist. 80.) Lucas vero ut ostenderet tunc factam fuisse abominationem desolationis, quando expugnata est Hierusalem, hoc eodem loco Domini verba commemorat : « Cum videritis circumdari ab exercitu Hierusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. »

que ceux qui sont dans la Judée fuient vers les montagnes. » — BÈDE. Cette prédiction, l'histoire ecclésiastique en fait foi (1), fut littéralement accomplie, lorsqu'aux approches de l'armée romaine et de la ruine du peuple juif, tous les chrétiens avertis par un oracle venu du ciel, s'éloignèrent de la Judée, passèrent le Jourdain, et se retirèrent pour un temps dans la ville de Pella, sous la protection d'Agrippa, roi des Juifs, dont parlent les Actes des Apôtres (xxv, xxvi), et qui avec la partie de la nation juive qui consentait à reconnaître son autorité, restait toujours soumis à l'autorité de l'empire romain. — THÉOPHYL. Notre-Seigneur dit : « Ceux qui sont dans la Judée, » parce qu'en effet les Apôtres n'étaient pas alors dans la Judée, et bien longtemps avant la guerre, ils avaient été obligés de quitter Jérusalem. — LA GLOSE (2). Ou plutôt ils en étaient sortis par une inspiration de l'Esprit saint : « Que celui qui sera sur le toit, ne descende pas dans sa maison, et n'y entre point pour en emporter quelque chose, » car il serait mille fois désirable de pouvoir échapper, même dépouillé de tout, à une si grande tribulation.

« Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là. » — BÈDE. Celles dont le sein ou les bras chargés du fardeau de leurs enfants, pourront difficilement trouver leur salut dans la fuite. — THÉOPHYL. Je crois que le Sauveur fait ici allusion aux mères qui mangèrent leurs enfants, car la famine et la peste les amenèrent à cette cruelle extrémité contre le fruit de leurs entrailles.

— LA GLOSE. A ces deux obstacles à leur fuite tirés l'un du désir d'enlever les objets qui leur appartenaient, l'autre, de la difficulté de

(1) Euseb., *Hist. eccles.*, III, 5 ; saint Epiphane, *Heres.*, 29 et 30 ; comme on peut le voir dans Baronius, *Annal.*, ann. 68 ; et dans Josèphe. (*De la guerre des Juifs*, chap. II, 25.)

(2) Cette citation pas plus que la suivante ne se trouve dans la Glose actuelle.

Sequitur : « Tunc qui in Judæa sunt, » etc. BED. Hæc juxta litteram facta esse constat ; cum appropinquante Romano bello, et exterminio judaicæ gentis, oraculo admoniti omnes qui erant in provincia christiani, longius discesserunt (ut ecclesiastica narrat Historia), et trans Jordanem secedentes, manebant ad tempus in civitate Pella sub tutela Agrippæ, regis Judæorum, cujus in Actibus apostolorum mentio est (*cap.* 25 et 26), qui cum ea quæ sibi obtemperare volebat parte Judæorum, semper imperio Romanorum subditus agebat. THEOPHYLACT. Bene autem dixit : « Qui in Judæasunt, » quia apostoli in Judæa adhuc non erant, sed ante prælium fugati sunt a Hierusa-

lem. GLOS. Vel magis ipsi exierunt Spiritu ducti divino. Sequitur : « Et qui super tectum non descendat in domum nec introeat ut tollat quid de domo sua : » desiderabile enim erit etiam nudo corpore de tanta tribulatione salvari.

Sequitur : « Væ autem prægnantibus et nutrientibus, » etc. BED. Quarum scilicet *vel uteri* vel manus filiorum sarcina prægravata, fugæ necessitatem non minimum impediunt. THEOPHYLACT. Mihi autem videtur quod filiorum esum in his ostendat : nam fame et pestilentia afflictis manus filiis injecerunt.

GLOS. Postquam autem fecerat mentionem de duplici impedimento fugæ (quod scilicet posset esse, vel ex cupidi-

porter leurs enfants, Notre-Seigneur en ajoute un troisième, celui du temps : « Priez Dieu que ces choses n'arrivent point durant l'hiver. » — THÉOPHYL. Afin que la rigueur de la saison ne s'oppose point à votre fuite. Quels seront les graves motifs qui les réduiront à cette triste nécessité de fuir ? « Car l'affliction de ce temps-là sera si grande, que depuis le commencement de la création de l'univers jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de pareille. » — S. AUG. (*lett. 80 à Hesyeh.*) Josèphe, qui a écrit l'histoire des Juifs, nous rapporte une multitude de faits inouis qui précédèrent la ruine de ce peuple, et qui paraissent à peine croyables, ce qui justifie ces paroles du Sauveur, que jamais depuis la création on n'a vu, que jamais on ne verra de tribulation semblable. Peut-être, la tribulation qui doit éclater lors de la venue de l'Antechrist, égalera, surpassera même celle-ci, mais quant au peuple juif, il est vrai de dire que jamais il n'en existera de semblable. D'ailleurs, si les Juifs doivent être les premiers et les plus empressés à recevoir l'Antechrist, ils seront bien plutôt les auteurs que les victimes de cette tribulation.

BÈDE. Le seul refuge contre de si grands maux, c'est que Dieu qui donne la force de supporter la persécution, mettra un terme à la puissance des persécuteurs : « Que si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, » etc. — THÉOPHYL. C'est-à-dire, si la guerre des Romains n'avait été de courte durée, nul homme n'eût été sauvé, c'est-à-dire, aucun juif n'eût échappé. Mais à cause des élus qu'il a choisis (c'est-à-dire, des Juifs qui avaient déjà embrassé, ou qui devaient embrasser la foi), Dieu abrégé ces jours, et mit promptement fin à la guerre, car Dieu savait qu'après la ruine de Jérusalem, un grand nombre de Juifs

tate rerum asportandarum, vel ex deportatione natorum), tangit tertium impedimentum (quod scilicet est ex parte temporis), dicens : « Orate ergo ut hyeme non liant. » THEOPHYLACT. Ne scilicet ex difficultate temporis impediatur qui fugere cupiunt. Causam autem tante necessitatis ad effugiendum convenienter assignat, cum dicit : « Erunt enim dies illi tribulationis tales quales non fuerunt ab initio creaturæ. » AUG. (*ad Esychium.*, epist. 80.) Josephus enim, qui judæicas scripsit historias, talia multa dicit illi populo tunc accidisse, ut vix credibilia videantur : unde non immerito dictum est talem tribulationem, nec fuisse a creaturæ initio, nec futuram. Sed etsi tempore Antechristi talis aut major forsitan erit, in-

telligendum est de illo populo dictum, quod eis talis amplius futura non erit ; si enim Antichristum illi primi et præcipui recepturi sunt, facturus est tunc idem populus tribulationem potius quam passurus.

BED. Hoc autem solum est in tantis malis refugium, ut Deus (qui dat virtutem patiendi) breviet potentiam persecuendi : unde sequitur : « Et nisi breviasset Dominus dies, » etc. THEOPHYL. Id est, nisi in brevi spatio bellum Romanorum fuisset, non fuisset salva omnis caro ; id est, nullus evasisset Judæus ; sed propter electos quos elegit (id est, propter Judæos credentes, aut in posterum credituros) breviavit dies, id est, cito bellum est terminatum : nam præciebat Deus quod multi post desolatio-

croiraient en Jésus-Christ, et c'est en leur faveur que la nation juive ne fut pas entièrement détruite. — S. AUG. (*Lett.* 80 à *Hesyeh.*) Je regarde comme plus probable l'interprétation de certains auteurs, d'après lesquels les jours seraient pris ici pour les calamités elles-mêmes, de même que nous voyons dans plusieurs autres endroits de l'Écriture, les jours appelés mauvais (1); car ce ne sont pas les jours qui sont mauvais, mais les événements qu'ils voient s'accomplir. Ces jours donc seront abrégés, dans ce sens que Dieu donnera la force nécessaire pour sentir moins vivement le poids de ces calamités, et leur ôtera ainsi ce qu'ils auront d'excessif et d'insupportable. — BÈDE. Ou bien encore, tout ce qui suit à commencer de ces paroles : « L'affliction de ce temps-là sera si grande, » etc., se rapportent, dans leur sens propre, au temps de l'Antechrist, où non-seulement les chrétiens auront à souffrir des tourments plus nombreux et plus cruels, mais ou, chose déplorable, l'éclat des prodiges semblera justifier la conduite des persécuteurs.

BÈDE. Or, plus cette dernière tribulation l'emportera par l'étendue des épreuves sur toutes celles qui ont précédé, plus aussi elle sera limitée dans sa durée; car, autant que la prophétie de Daniel et l'Apocalypse de saint Jean permettent de le conjecturer, l'Église répandue par toute la terre sera persécutée pendant trois ans et demi (2). Dans le sens spirituel, « lorsque nous verrons l'abomination de la désolation établie où elle ne doit pas être, » c'est-à-dire, les hérésies et les crimes régner parmi ceux qui paraissaient consacrés aux divins mys-

(1) *Gen.*, XLVII, 9; *Ps.* XCIII, 13; *Ephes.*, v, 16. Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans l'explication du chapitre XXIV de saint Matthieu.

(2) Dans la prophétie de Daniel (*Dan.*, XII, 11) on compte après l'abomination de la désolation douze cent quatre-vingt-dix-neuf jours, c'est-à-dire trois ans et demi; de même que saint Jean dans l'*Apocalypse* donne pour durée à la guerre que l'Antechrist doit faire aux saints, quarante-deux mois, qui font également trois ans et demi. (*Apoc.*, XIII, 13.)

nem civitatis crederent Judæorum: hujus gratia eorum genus ex toto destrui non permisit. AUG. (*ad Esychium.* epist. 80.) Quidam autem convenientius intellexisse mihi videntur mala ipsa significata nomine dierum, sicut dicti sunt dies mali in aliis Scripturæ divinæ locis: neque enim dies ipsi mali sunt, sed ea quæ fiunt in eis. Ipsa ergo dicta sunt breviri, ut Deo donante tolerantiam minus sentirent; ac sic quæ magna essent, brevia fierent. BED. Vel aliter: hæc quæ dicit ab illo loco: « Erunt dies tribulationis, » temporibus Antichristi proprie congruunt, quando,

biora quam prius consueverant, ingerenda sunt fidelibus, sed (quod gravius est) signorum quoque operatio eos qui tormenta ingerunt, comitabitur.

BED. Hæc autem tribulatio quanto cæteris, quæ præcessere, pressurarum pondere gravior fuit, tanto est temporis brevitate moderatior futura: namque tribus annis et dimidio (quantum de prophetia Danielis et Apocalypsi Joannis conjici potest, Ecclesia per orbem impugnanda esse creditur. Juxta vero sensus spirituales, cum viderimus abominationem desolationis stare ubi non debet, hoc est, hæreses et flagitia regnare inter eos qui cælestibus mysteriis videbantur

tères, « alors nous tous qui sommes dans la Judée, » c'est-à-dire, qui persévérerons dans la confession de la vraie foi, » nous devons d'autant plus nous efforcer de nous élever au sommet des vertus, que nous en voyons un plus grand nombre suivre les sentiers du vice. — S. JÉR. Fuir sur les montagnes, c'est ne point descendre des hauteurs où l'on s'est élevé. — BÈDE. Alors que celui qui est sur le toit, c'est-à-dire, qui s'est élevé par l'esprit au-dessus des œuvres charnelles, ne redescende pas dans les actions basses de sa vie première, et qu'il ne rouvre pas son cœur aux désirs de la chair et du monde, car notre maison, c'est ou ce monde, ou la chair que notre âme habite.

S. JÉR. « Priez Dieu, dit Notre-Seigneur, que votre fuite n'ait point lieu en hiver, ou le jour du sabbat, » c'est-à-dire, priez que les fruits de vos œuvres ne passent pas avec le temps; en effet, l'hiver est la saison où finissent les fruits, et le sabbat est la figure de la fin des temps. — BÈDE. Si l'on entend ces paroles de la consommation des siècles, nous dirons alors que Jésus-Christ nous recommande de ne point laisser refroidir notre foi en Jésus-Christ et notre charité pour lui, comme aussi de ne point cesser de pratiquer les bonnes œuvres, et de ne point nous livrer au repos du sabbat dans l'exercice des vertus.

S. JÉR. Cette tribulation sera grande, et sa durée abrégée, à cause des élus, de peur que le mal du temps ne vienne changer leur esprit (1).

§. 21-27. — *Si quelqu'un vous dit alors : Le Christ est ici ou il est là, ne le croyez point. Car il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes, qui feront*

(1) Allusion à ces paroles de la *Sagesse* : « Il a été enlevé de peur que le mal ne vint à changer son esprit. » Ce que l'auteur sacré applique à Hénoch qui fut agréable à Dieu, et qui fut enlevé vivant du milieu des pécheurs. (*Sag.*, iv, 11.)

esse consecrati. Tunc quicumque in Judæa, hoc est in confessione veræ fidei persistimus, tanto altius virtutum culmen debemus ascendere, quanto plures ampla vitiorum itinera sequi videmus. HIER. Fuga in montes est, ut non descendat ad ima qui ascendit ad alta. BEN. Tunc qui super tectum est (hoc est, qui excedens animo carnalia facta tanquam in aura libera spiritaliter vivit), ne descendat ad infimos actus pristinae conversationis, neque ea que reliquerat mundi carnisque desideria repetat: domus namque nostra vel mundus hic, vel ipsa in qua degimus, nostra intelligenda est caro.

HIER. Dicit autem: « Orate ut hyeme

non fiat fuga vestra vel sabbato, » id est, ne finiantur fructus nostri operis cum fine temporis: hyeme enim finitur fructus, sabbato vero tempus. BEDA. Si autem de consummatione mundi intelligatur, hæc præcipit, ut non refrigescat fides nostra, et in Christum charitas; neque ut otiosi in opere Dei torpeamus virtutum sabbato. THEOPHYLACT. Oportet etiam nos a peccato fugere cum fervore, et non frigide et quiete.

HIER. Tribulatio autem erit ingens et dies breves propter electos, ne malitia hujus temporis mutet intellectum eorum.

Et tunc si quis vobis dixerit: Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis. Exsurgunt enim

des prodiges et des choses étonnantes pour séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes. Prenez donc garde à vous; voici que je vous ai tout prédit. Mais après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors on verra le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées avec une grande puissance et une grande gloire. Et il enverra ses anges pour rassembler ses élus des quatre coins du monde, depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.

THÉOPHYL. Après avoir achevé tout ce qui a rapport à la ruine de Jérusalem, Notre-Seigneur passe à l'avènement de l'Antechrist : « Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ ici, ou il est là, ne le croyez point. » Il ne faut pas entendre cette expression : « alors, » du temps qui devait suivre immédiatement l'accomplissement des prédictions sur Jérusalem. Ainsi lorsque saint Matthieu, après avoir raconté la génération (1) de Notre-Seigneur, dit : « En ces jours, Jean vint, » etc., est-ce immédiatement après la naissance du Sauveur? Non, sans doute; ces paroles ont un sens indéfini ou indéterminé, il en est de même de l'expression « alors; » il ne s'agit donc point du temps de la ruine de Jérusalem, mais du temps où doit venir l'Antechrist : « Il s'élèvera alors de faux christes, » etc. Un grand nombre prendront le nom du Christ, et séduiront ainsi jusqu'aux fidèles. — S. AUG. (*Cité de Dieu*, XIX.) Satan sera alors déchainé, et il usera de toute sa puissance pour opérer dans la personne de l'Antechrist des prodiges merveilleux, mais trompeurs et mensongers. On se fait souvent cette question :

(1) C'est-à-dire après avoir raconté tout ce qui a rapport à cette génération, et de plus quelques autres événements qui la suivirent, comme l'arrivée des Mages, la fuite en Egypte, et le retour dans la ville de Nazareth.

pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa et portenta ad seducendos si fieri potest etiam electos. Vos ergo videte. Ecce praedixi vobis omnia. Sed in illis diebus post tribulationem illam sol contenebrabitur, et luna non dabit splendorem suum, et stellae caeli erunt decedentes, et virtutes quae in caelis sunt, movebuntur. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute multa et gloria. Et tunc mittet angelos suos; et congregabit electos suos a quatuor ventis a summo terrae usque ad summum caeli.

THEOPHYLACT. Postquam ea quae ad Hierusalem pertinebant Dominus complevit, nunc de adventu loquitur Antichristi, dicens : « Et si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis. » Hoc autem quod dicit,

tunc, non sic intelligas, id est, statim cum completa fuerint supradicta circa Hierusalem : sicut et Matthaeus post Christi generationem dicit (*cap. 3*) : « In diebus illis, venit Joannes : » nunquid immediate post Christi nativitatem? Non, sed indeterminate vel indistincte : sic et in hoc loco, *tunc*, accipi potest ; non scilicet quando Hierusalem desolabitur, sed circa tempus adventus Antichristi. Sequitur : « Exsurgent enim pseudochristi, » etc. Multi enim Christi nomen suscipient, ita ut etiam fideles seducant. AUGUST. (*XX de Civit. Dei*, cap. 19.) Solvetur enim tunc Satanus, et per Antichristum in omni virtute sua mirabiliter quidem, sed mendaciter operabitur. Solet autem ambigi utrum pro-

l'Apôtre a-t-il traité de mensonges (1) ces signes et ces prodiges, parce que ce n'étaient que de vains fantômes, dont le démon se servait pour tromper les sens, et paraître faire ce qu'il ne faisait pas? Ou bien est-ce parce que tout en étant de vrais prodiges, ils entraînaient dans l'erreur ceux qui ne pouvaient croire qu'un autre que Dieu en fût l'auteur, dans l'ignorance où ils étaient que la puissance du démon devait alors être plus grande qu'elle n'avait jamais été. Or, quelle que soit l'interprétation qu'on adopte, ces signes, ces prodiges séduiront ceux qui mériteront d'être séduits. — S. GRÉG. (*sur Ezech., hom. 9.*) Mais pourquoi cette forme dubitative : « s'il est possible, » alors que le Seigneur savait parfaitement ce qui devait arriver. De deux choses l'une, s'ils sont élus, il n'est pas possible qu'ils soient séduits; et si cela est possible, ils ne sont pas élus. Cette forme dubitative dans la bouche du Seigneur, exprime donc uniquement le trouble et l'hésitation d'esprit de ceux qu'il appelle les élus, parce qu'il voit leur persévérance dans la foi et les bonnes œuvres; mais bien que Dieu les ait choisis comme devant persévérer, ils seront tentés par les prédicateurs de l'Antechrist, qui s'efforceront de les entraîner dans leur chute.

BÈDE. Il en est qui rapportent cette prédiction au temps de la captivité des Juifs où l'on vit un grand nombre de séducteurs qui prenaient le nom de Christ, et entraînaient après eux les nombreuses victimes de leur séduction. Mais lors du siège de la ville de Jérusalem, elle ne renfermait dans son sein aucun chrétien à qui pût s'adresser cet avertissement du Sauveur, de ne pas suivre de faux docteurs (2). Il est donc

(1) Selon le grec *τέρασι ψεύδους*, que la Vulgate a traduit : « In prodigiis mendacibus. » (II *Thess.*, II, 9.)

(2) « Car, comme l'ajoute Bède, grands et petits, assiégeants et assiégés, persévéraient dans leur éloignement pour la doctrine du Christ. »

pterea dicta sunt ab Apostolo signa et prodigia mendacii, quoniam mortales sensus per phantasmata decepturus est, ut quod non facit, facere videatur; an quia illa ipsa, etiam si erunt vera prodigia, ad mendacia pertrahent credituros non ea potuisse nisi divinitus fieri, virtutem diaboli nescientes, maxime quando tantam, quantam nunquam habuit, acceperit potestatem. Sed propter quodlibet horum dictum sit, seducuntur eis signis atque prodigiis qui seduci merebuntur. GREG. (*super Ezech.*, hom. 9.) Cur autem sub dubitatione dicitur: « Si fieri potest, » cum quid futurum sit, a Domino præsciatur? Unum vero ex

duobus est, quia si electi sunt, fieri non potest; si autem fieri potest, electi non sunt. Ista ergo dominici sermonis dubitatio in electis exprimit trepidationem mentis, quos et *electos* nominat, quia cernit quod in fide et bono opere persistent; quia qui electi sunt ad persistendum, per signa prædicatorum Antichristi tentabuntur ad cadendum.

BED. Quidam autem hoc ad captivitatis judaicae tempus referunt, ubi multi *Christos* se esse dicentes, deceptas post se catervas populi traherant: sed in illa civitatis obsidione, nullus erat fidelis, ad quem divina exhortatio, ne falsos magistros sequeretur, fieri deberet:

plus juste de les entendre des hérétiques qui se couvraient faussement du nom de Christ, pour mieux combattre l'Eglise; le premier d'entre eux fut Simon le Magicien, et le dernier comme le plus dangereux sera l'Antechrist.

« Prenez donc garde à vous, voici que je vous l'ai prédit, » etc. — S. AUG. (*lett. 137 au peuple d'Hippone.*) Il ne s'est pas contenté de prédire longtemps à l'avance les récompenses qu'il devait accorder aux fidèles et aux saints, il a voulu aussi prédire les maux qui devaient fondre en foule sur le monde dès cette vie. Il nous fait ainsi attendre les biens de l'autre vie avec une foi et une certitude d'autant plus grande, que nous passons par les épreuves qui, d'après les mêmes prédictions, devaient précéder la fin du monde.

THÉOPHYL. Or, après l'avènement de l'Antechrist, le globe terrestre sera bouleversé et changé par suite de l'obscurcissement des astres en présence de la clarté resplendissante de Jésus-Christ. « Mais après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, » etc. — BÈDE. En effet, au jour du jugement, les astres paraîtront couverts d'obscurité, non qu'ils perdent rien de la lumière qui leur est propre, mais parce qu'ils seront éclipsés par l'éclat de la lumière véritable, c'est-à-dire, du souverain Juge. Cependant rien ne s'oppose à ce que l'on entende que le soleil, la lune et les astres seront alors privés réellement pour un temps de leur lumière, comme cela est certainement arrivé lors de la mort du Christ. Mais le jugement une fois terminé, il y aura un ciel nouveau et une nouvelle terre (1), et alors s'accomplira cette prophétie d'Isaïe : « La lumière de la lune brillera comme la lumière du

(1) Selon ces paroles de saint Pierre : « Nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre » (II *Pierre*, III, 13); et ces autres de saint Jean : « J'ai vu un ciel nouveau et une nouvelle terre, » etc. (*Apocal.*, XXI, 1.)

unde melius de hæreticis accipiendum est, qui contra Ecclesiam venientes, Christos se mentirentur; quorum primus Simon Magus fuit, extremus autem ille major cæteris est Antichristus.

Sequitur : « Vos ergo videte; ecce prædixi, » etc. AUG. (*ad plebem Hippone.*, epist. 137.) Non enim solum bona quæ sanctis et fidelibus suis est redditurus, verum etiam mala quibus erat hic mundus abundaturus, ante prædixit, ut bona post seculi finem seculura certiores expectaremus, quando mala similiter prænuntiata ante seculi finem præcedentia sentiremus.

THEOPHYL. Post Antichristi autem adventum, alterabitur et mutabitur ma-

china mundialis, obscuratis sideribus propter abundantiam claritatis Christi. Unde sequitur : « Sed in diebus illis, post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur, » etc. BÈDE. Sidera enim in die judicii videbuntur obscura non diminutione suæ lucis accidente, sed superveniente claritate veri luminis, hoc est, summi Judicis : quamvis nihil prohibeat intelligi veraciter solem tunc et lunam cum sideribus cæteris ad tempus suo lumine privari; quomodo de sole factum constat tempore dominicæ passionis. Cæterum peracto die judicii cum fuerit cælum novum, et terra nova, tunc fiet quod Isaias dicit (cap. 30) : « Erit lux lunæ sicut lux solis, et lux

soleil, et la lumière du soleil sera sept fois plus éclatante » (*Isaïe*, xxx, 26). « Et les puissances des cieus seront ébranlées. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, que les puissances angéliques seront frappées de stupeur en étant témoins d'aussi étonnants prodiges, et en voyant juger ceux qui partageaient leur nature. — BÈDE. Qu'y a-t-il d'étonnant que les hommes soient remplis de frayeur aux approches de ce jugement, dont la vue seule fait trembler les puissances angéliques? Que feront les simples planches quand les colonnes sont ébranlées? Que deviendra l'arbuste du désert, quand le cèdre du paradis tremble jusque dans ses racines?

S. JÉR. Ou bien encore : « Le soleil s'obscurcira, » pour les cœurs glacés comme pendant l'hiver, « et la lune ne donnera plus sa lumière, » qui brillait sereine au-dessus des orages et des disputes qui agitent la terre; et les étoiles du ciel tomberont du ciel, » sans lumière, lorsqu'on verra la race d'Abraham qui a été comparée aux étoiles (1), défailir presque toute entière; « et les vertus des cieus seront ébranlées, » lorsqu'à l'avènement du Fils de l'homme elles seront envoyées comme les ministres de sa vengeance. C'est de cet avènement que le Sauveur ajoute : « Et alors, ils verront venir sur les nuées avec une grande puissance et une grande majesté le Fils de l'homme » qui était descendu, d'abord comme la pluie sur la toison de Gédéon, revêtu des livrées de l'humilité. » — S. AUG. (*lett.* 80 à *Hésych*). Les anges avaient dit aux Apôtres : « Il viendra de la même manière que vous l'avez vu monter au ciel. » (*Act.* II.) Nous devons donc croire qu'il viendra, non-seulement avec le même corps mais sur les nuées, puisqu'il viendra du ciel comme il y est monté, et qu'une nuée le reçut et le déroba aux yeux de ses disciples.

(1) *Gen.*, xv, 5; xxii, 17; xxvi, 24; *Exod.*, xxxii, 13; *Deuter.*, I, 40; I *Paralip.*, xxvii, 23; II *Esdr.*, ix, 23; *Eclli.*, xliv, 23.

solis septemplexiter. » Sequitur : « Et virtutes quæ sunt in celo, movebuntur. » THEOPHYL. Id est, virtutes angelicæ stupebunt, tanta magnalia videntes fieri, et eorum judicari conservos. BÈDE. Quid mirum homines ad hoc judicium perturbari, cujus aspectum et ipsæ angelicæ tremunt potestates? Quid faciunt ibi tabulae, quando tremunt columnae? Quid virgulae deserti, cum cedrus paradisi concutitur?

JÉR. Vel aliter : « Sol obtenebrabitur » ad gelida corda ut hyeme, « et luna non dabit splendorem suum, » serena a tempestate dissentionum; « et stellæ cæli, erunt decedentes » in lumine; quando pene decrit semen Abrahæ,

cui sunt assimilata; « et virtutes quæ sunt in cælis, movebuntur, » ad iram vindictæ, quando mittentur a Filio hominis veniente : de cujus adventu subditur : « Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute magna et gloria, » qui scilicet prius sicut pluvia in vellus Gedeon descendit cum humilitate. AUG. (*ad Esych.*, epist. 90.) Quia enim dictum est apostolis ab angelis (*Act.* 2) : « Sic veniet quomodo vidistis eum euntem in cælum, » merito credendus est, non solum in eodem corpore, verum etiam in nube venturus; quoniam sic veniet sicut abiit, et nubes suscepit cum abeuntem.

THÉOPHYL. Or ils verront le Seigneur comme Fils de l'homme, c'est-à-dire, revêtu d'un corps sensible, car tout ce qui se voit est corporel. — S. AUG. (*de la Trin.*, I, 13.) Il sera donné de voir le Fils de l'homme, même aux méchants, mais la vue de la nature divine sera réservée à ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu (*Matth.*, v). Comme les méchants ne peuvent voir le Fils de Dieu dans cette forme divine, qui le rend l'égal de son Père, et qu'il faut cependant que les méchants comme les bons voient le juge des vivants et des morts devant lequel ils doivent comparaître, il était donc nécessaire qu'il reçût comme Fils de l'homme la puissance de juger, puissance dont il nous décrit l'exercice dans les paroles suivantes : « Et alors il enverra ses anges. » — THÉOPHYL. Vous voyez que Jésus-Christ envoie les anges comme le Père, où sont donc ceux qui prétendent qu'il n'est pas égal à son Père? Or, les anges s'empresseront de rassembler les élus afin qu'ils puissent aller dans les airs au-devant de Jésus-Christ (1) : « Et il réunira ses élus des quatre vents. » — S. JÉR. Comme le blé qu'on bat et qu'on passe au van, sur l'aire de toute la terre. — BÈDE. « Des quatre vents, » c'est-à-dire, des quatre parties du monde, l'Orient, l'Occident, le Septentrion et le Midi. Et ce n'est pas seulement des quatre parties du monde, mais de toutes ses extrémités, des régions les plus éloignées au delà des mers qu'il rassemblera ses élus, comme l'indiquent ces paroles : « Depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel. » c'est-à-dire, des extrémités les plus éloignées de l'univers, jusqu'à ces contrées opposées, où le contour du ciel paraît au loin s'appuyer sur les confins de la terre. Tous les élus donc, sans

(1) « Ensuite, nous qui vivons, et qui serons demeurés jusqu'alors, nous serons enlevés avec eux sur les nuées, pour aller dans les airs au-devant de Jésus-Christ. » 1 *Thessal.*, IV, 16.)

THEOPHYLACT. Videbunt autem Dominum tanquam Filium hominis, scilicet in corpore : quod enim videtur, corpus est. AUG. (*primo de Trin.*, cap. 13.) Visio quippe Filii hominis exhibetur etiam malis, nam visio formæ Dei non nisi mundis corde, quia ipsi Deum videbunt. (*Matth.*, 5.) Et quia Filium Dei secundum id quod in forma Dei æqualis est Patri, iniqui videre non possunt; oportet autem ut Judicem vivorum et mortuorum coram quo judicabuntur, et justii videant, et iniqui, ideo oportebat ut Filius hominis acciperet judicariam potestatem, de ejus executione mox subditur : « Et tunc mittet angelos suos. » THEOPHYL. Vide quod Christus Jesus mittit angelos, sicut et Pater : ubi ergo sunt qui dicunt

quod Patri non est æqualis? Egredientur namque angeli congregare fideles electos, ut in aera rapti obviant Jesu Christo : unde sequitur : « Et congregabit electos suos a quatuor ventis. » HIER. Ut triticum ventilatum de area totius terræ. BED. « A quatuor autem ventis, » a quatuor mundi partibus dicit : Oriente, Occidente, Aquilone et Austro. Et ne quisquam putaret a quatuor solummodo plagis terræ, et non potius a cunctis ejus finibus simul, et mediterraneis regionibus electos esse congregandos, apte subjunxit : « A summo terræ usque ad summum cæli, » id est, ab extremis terræ finibus, usque ad ultimos terminos ejus, ubi longe aspectantibus circulus cæli terræ finibus insidere videtur. Nul-

exception, viendront dans ce jour au-devant du Seigneur ; les méchants se rendront aussi au jugement, pour disparaître de devant la face de Dieu et périr pour l'éternité après leur sentence de condamnation (1).

ÿ. 28-31. — *Apprenez ceci d'une comparaison tirée du figuier. Lorsque ses branches sont encore tendres et qu'il pousse ses feuilles, vous savez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses arriver, sachez que le Fils de l'homme est proche et qu'il est déjà à la porte. Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.*

BÈDE. Sous cette figure du figuier, le Seigneur nous apprend le temps de la consommation du monde : « Apprenez ceci d'une comparaison tirée du figuier, lorsque ses branches sont encore tendres, » etc. — THÉOPHYL. C'est-à-dire, de même que l'été vient aussitôt après que le figuier a poussé ses feuilles ; ainsi, aussitôt après les persécutions de l'Antechrist, aura lieu l'avènement du Christ, qui sera pour les justes l'été succédant à l'hiver, et pour les pécheurs l'hiver après l'été. — S. AUG. (*lett. 81 à Hésych.*) On peut dire encore que tout ce que les trois Évangélistes ont raconté de l'avènement du Seigneur, soigneusement comparé et discuté, paraît se rapporter à cet avènement qu'il accomplit tous les jours dans son corps, qui est l'Église, à l'exception des endroits où le dernier avènement est prédit clairement, comme s'approchant tous les jours. Ainsi, dans la dernière partie du discours (2) rapporté par saint Matthieu, c'est à ce dernier avènement

(1) Allusion au *Psaume LXVII, 1* : « Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés ; que ceux qui le haïssent fuient devant sa face, comme s'évanouit la fumée ; comme la cire fond devant la flamme, que les impies disparaissent devant le Seigneur. »

(2) « Ultimo sermonis » est ici pour « ultima ou extrema sermonis parte. »

lus ergo in die illa remanebit electus, qui non venienti ad iudicium Domino in aera occurrat : venient ad iudicium et reprobi, ut peracto iudicio, dissipentur et pereant a facie Dei.

A ficu autem discite parabolam : cum jam ramus tener fuerit, et nata fuerint folia, cognoscitis quia in proximo sit aestas : sic et vos cum videritis hæc fieri, scitote quod in proximo sit in ostiis. Amen dico vobis, quoniam non transibit generatio hæc, donec omnia ista fiant : cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.

BEDA. Sub exemplo arboris docuit Dominus consummationis exemplum, dicens : « A ficu discite parabolam :

eum jam ramus ejus tener fuerit, » etc. THEOPHYLACTUS. Quasi dicat : Sicut cum ficu nascuntur folia, statim est aestas, sic et post angustias Antichristi, statim nullo sequente medio, Christi erit adventus ; qui aestas erit justis ex hyeme ; peccatoribus vero hyemis aestate. AUG. (*ad Esych.*, epist. 80.) Vel aliter : omnia quæ a tribus evangelistis dicta sunt de Domini adventu, diligentius inter se collata atque discussa fortasse inveniuntur ad hoc pertinere, quod quotidie venit in corpore suo, quod est Ecclesia, exceptis his locis, ubi ille adventus ultimus ita promittitur ut propinquare dicatur ; et quod in ultimo sermonis secundum Matthæum ipse adven-

qui s'appliquent ces paroles : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté. » A quoi se rapportent en effet ces autres paroles : « Lorsque vous verrez toutes ces choses s'accomplir? » Aux circonstances dont il vient de parler et parmi lesquels il faut ranger celle-ci : « Et alors ils verront le Fils de l'homme venant sur les nuées. » Ce ne sera donc pas encore la fin, mais elle ne sera pas éloignée. Ou bien on peut dire encore, que tout ce qui précède ne doit pas s'entendre du dernier avènement, mais une partie seulement, c'est-à-dire, ces paroles : « Et alors ils verront venir le Fils de l'homme, » car ce sera bien là non un signe de la fin prochaine, mais la fin elle-même. Cependant saint Matthieu montre clairement qu'il faut tout entendre sans exception de la fin du monde, lorsqu'il dit : « Lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et qu'il est à la porte. » Voici donc dans quel sens il faut entendre ce qui a été dit plus haut : « Et il enverra ses anges des quatre parties du monde, » c'est-à-dire, il rassemblera ses élus de toutes les parties de la terre, pendant toute cette dernière heure, en venant dans ses membres comme sur les nuées.

BÈDE. Au sens spirituel on peut voir dans ce figuier qui se couvre de feuilles, la synagogue qui, lors de la venue du Sauveur, ne produisait aucun fruit de justice dans ceux qui étaient alors incrédules, et qui fut condamnée à une éternelle stérilité. Cependant l'Apôtre dit : « Lorsque la plénitude des nations sera entrée, tout Israël sera sauvé. » Qu'est-ce à dire? que le figuier longtemps stérile produira les fruits qu'il avait refusés jusque-là. Dès que vous apercevrez ces fruits, soyez certain que l'été de la paix véritable n'est pas éloigné. — S. JÉR. Ou bien les feuilles nouvelles du figuier c'est le temps présent, l'été

tus evidenter exprimitur, ubi dicitur : « Cum venerit Filius hominis in majestate sua. » Quid enim est, « cum videritis hæc fieri, » nisi ea quæ supra dixit, in quibus est etiam id quod ait : « Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus. » Non itaque tunc erit finis, sed tunc erit in proximo : an dicendum est, non omnia quæ supra commemorata sunt, esse intelligenda, sed aliqua eorum, hæc videlicet excepto quod dictum est : « Et tunc videbunt Filium hominis venientem : » ipse quippe finis erit, non tunc proximus erit : sed Matthæus aperuit nullis exceptis esse accipiendum, dicens : « Cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis. » Intelligitur ergo quod supra dictum est, sic : Et mittet angelos suos

de quatuor mundi partibus, id est, de toto orbe terrarum congregabit electos suos; quæ tota hora novissima facit, veniens in suis membris tanquam in nubibus.

BEDA. Potest autem hæc fructificatio ficæ mystice intelligi super statu Synagogæ, quæ veniente ad se Domino, quia fructum justitiæ non habebat in eis qui tunc increduli erant, æterna sterilitate damnata est. Sed quoniam dixit Apostolus (*Rom.*, 11) : « Quod cum plenitudo gentium intraverit, omnis Israel salvus erit, » quid est hoc, nisi quod diu sterilis arbor ficæ fructum quem negaverat reddet? Quod ubi factum fuerit, ætatem veræ pacis esse in proximo non ambiges. HIER. Vel folia ficæ nata, verba sunt præsentia; æstas proxima, dies est ju-

qui approche, c'est le jour du jugement, jour auquel chaque arbre découvrira ce qu'il portait en soi, ou l'aridité qui le fera condamner au feu, ou la sève qui le rendra digne d'être planté avec l'arbre de vie.

« Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point, que toutes ces choses ne soient accomplies. » — BÈDE. Par génération, on peut entendre ici ou tout le genre humain, ou la nation seule des Juifs. — THÉOPHYL. Ou bien encore, « cette génération, » la génération des chrétiens ne passera point que toutes les prédictions sur Jérusalem et sur l'Antechrist ne soient accomplies. Il ne dit pas en effet la génération des Apôtres, parce que les Apôtres, pour le plus grand nombre, ne vécurent point jusqu'à la ruine de Jérusalem. Il veut donc parler de la génération des chrétiens, et son dessein est de consoler ses disciples, en leur donnant l'assurance que la foi ne défailirait pas entièrement dans ces temps malheureux. Les éléments stables et permanents du monde passeront plutôt que les paroles du Christ : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. » — BÈDE. Le ciel qui doit passer, n'est ni le ciel éthéré, ni le ciel des astres, mais le ciel atmosphérique; car d'après la doctrine de saint Pierre, le feu du jugement atteindra tous les endroits où les eaux du déluge ont pu parvenir (1). Le ciel et la terre passeront quant à la forme extérieure qu'ils ont actuellement, mais leur substance a une durée éternelle.

ÿ. 32-37. — *Or, ce jour ou cette heure, nul ne les sait, ni les anges qui sont*

(1) « Ils ne savent point... qu'au commencement, le ciel ainsi que la terre subsistant hors de l'eau et au milieu de l'eau, ont été créés par la parole de Dieu. Aussi le monde a-t-il péri inondé par les eaux. Or, les cieux et la terre qui existent maintenant, dit saint Pierre, se conservent par la même parole, et sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement et de la ruine des impies. » (II *Pierre*, III, 5-7.)

dicii; in quo unaquæque arbor manifestabit quæ intus habuit, an aridum ad comburendum, an viride ad plantandum cum ligno vitæ.

Sequitur : « Amen dico vobis, quoniam non transibit generatio hæc, donec omnia fiant. » BÈD. Nomine generationis, aut omne hominum significat genus, aut specialiter Judæorum. THEOPHYLACT. Vel aliter : « Non transibit generatio hæc (scilicet Christianorum) donec omnia fiant, » quæ circa Hierusalem et Antichristi adventum dicta sunt : non enim dicit : « Generationem apostolorum, » quia major pars apostolorum non pervenit usque ad consummationem Hierusalem : dicit autem hoc de generatione

Christianorum; volens discipulos consolari, ne crederent quod illis temporibus fides deficeret : prius enim elementa immobilia deficient quam verba Christi : unde subditur : « Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt. » BÈDA. Cælum quod transibit, non æthereum sive siderem, sed acreum intelligere debemus : quocumque enim pervenire potuit aqua diluvii, eo (juxta beati Petri sententiam) ignis judicii perveniet. Transient autem cælum et terra per eam quam nunc habent imaginem, attamen per essentiam sine fine persistent.

De die autem illa vel hora nemo scit, neque angeli in celo, neque Filius, nisi Pater. Videte,

dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. Prenez garde à vous, veillez et priez, parce que vous ne savez quand ce temps viendra. Il en sera comme d'un homme qui, s'en allant faire un voyage, laisse sa maison sous la conduite de ses serviteurs, marquant à chacun ce qu'il doit faire et recommande au portier d'être vigilant. Veillez donc de même, puisque vous ne savez pas quand le maître de la maison doit venir : si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin; de peur que, survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis. Or, ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.

THÉOPHYL. Le Seigneur veut détourner ses disciples de le questionner sur le jour et l'heure où ces choses arriveront : « Quant à ce jour et à cette heure, leur dit-il, nul ne les sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. » S'il leur avait dit, je le sais, mais je ne veux pas vous le découvrir, il les aurait singulièrement attristés; il agit donc plus sagement, il éloigne leur esprit de toute question de ce genre, et il échappe à toutes leurs difficultés en leur disant : « Ni les anges ne le savent, ni moi-même. » — S. HIL. (*de la Trin.*, IX.) On objecte au Fils unique de Dieu d'ignorer ce jour et cette heure, et on en conclut qu'il n'est point né Dieu de Dieu avec cette nature parfaite que possède Dieu le Père; mais j'en appelle ici au simple jugement du sens commun; peut-on supposer une ignorance quelconque, dans celui qui est pour tous les êtres l'auteur de ce qu'ils sont et de ce qu'ils seront? Comment une seule chose peut-elle être en dehors de la science de sa nature, par laquelle et dans laquelle sont contenues toutes les choses qui doivent exister. Quoi! il aurait ignoré le jour de son avènement. L'homme, autant que sa nature le lui permet, prévoit d'avance ce qu'il a dessein de faire, et la connaissance de ce qu'il doit faire suit chez lui la volonté d'agir. Comment

vigilate et orate . nescitis enim quando tempus sit. Sicut homo qui peregre profectus, reliquit domum suam, et dedit servis suis potestatem cujusque operis, et janitori præcepit ut vigilet. Vigilate ergo : nescitis enim quando Dominus veniat, sero, an media nocte, an galli cantu, an mane : ne cum venerit repente, inveniat vos dormientes. Quod autem vobis dico, omnibus dico; vigilate.

THEOPHYLACT. Volens Dominus discipulos impedire ab interrogatione illius diei et horæ, dixit : « De die autem illa vel hora nemo scit, neque angeli in cælo, neque Filius, nisi Pater. » Si enim dixisset, quia scio, tamen nolo vobis revelare, ipsos non modicum contristasset : nunc vero sapientius egit, et ipsos excludit ab hujusmodi interrogatione

(ne ei molesti fierent) in hoc quod dixit : « Neque angeli sciunt, neque ego. » HILAR. (IX *de Trinit.*) Ignoratio autem diei atque horæ objicitur unigenito Deo, ut Deus ex Deo natus non sit in ea naturæ perfectione, qua Deus est. Sed primum sensu communis judicium est, an credibile esse possit, ut aliquid ex omnibus nesciat, qui omnibus ad id quod sunt, atque erunt, auctor est : quomodo enim extra ejus naturæ scientiam est, per quam et in qua id quod efficiendum sit, continetur? Hanc autem ille diem ignorat, quæ adventus sui dies est? Humanæ naturæ, quod agere diffiniunt (quantum in se est) præsciunt, et sequitur gerendorum cognitio voluntatem agendi. Quomodo

donec admittit que le Seigneur de gloire, par cette ignorance du jour de son avènement, ait eu une nature si imparfaite que d'être soumise à un avènement nécessaire, sans en avoir aucune connaissance. Mais encore, il y a ici double impiété, si l'on suppose une intention malveillante dans Dieu le Père, qui aurait refusé la connaissance de la béatitude à celui à qui il avait révélé la connaissance de sa mort. Si tous les trésors de la science sont en lui (1); il ne peut ignorer ce jour, mais nous devons nous rappeler que ces trésors de science sont cachés en lui. L'ignorance dont il parle tient donc uniquement à ce que les trésors de la science restent cachés en lui. Toutes les fois donc que Dieu déclare ignorer quelque chose, il ne s'agit point d'une véritable ignorance, mais il veut nous apprendre, ou qu'il n'est pas temps de parler, ou qu'il n'est pas temps d'agir. L'Écriture dit de Dieu, qu'il connut qu'Abraham l'aimait, parce qu'il le fit connaître à Abraham lui-même (*Gen.*, xxii). Il faut donc dire, par la même raison, que le Père a connu ce jour, parce qu'il l'a révélé à son Fils. Si donc nous lisons que le Fils ne connaît point ce jour, c'est dire d'une manière figurée qu'il ne doit point en parler; au contraire, le Père seul connaît ce jour, parce que c'est à lui de le faire connaître. Gardons-nous donc d'admettre dans le Père ou dans le Fils aucun changement, aucune modification extérieure. Enfin, pour éloigner de lui tout soupçon d'ignorance, il ajoute aussitôt : « Prenez garde, veillez et priez, parce que vous ne savez quand ce temps viendra. » — S. JÉR. La vigilance est un devoir pour l'âme avant la mort du corps. — THÉOPHYL. Il nous recommande à la fois ces deux choses : la vigilance et la prière, car il en est beaucoup qui veillent, mais qui passent

(1) Allusion à ces paroles de l'Apôtre : « Jésus-Christ en qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science. »

ergo Dominus gloriæ adventus sui ignorata die, naturæ esse imperfectæ creditur, quæ et necessitatem habeat adveniendi, et scientiam adventus sui non adeptâ sit? Jam vero quanta impietatis geminatur occasio, si Deo Patri deputabitur malignitatis affectus, si ei ademerit beatitudinis cognitionem cui mortis induxerit præscientiam? Quod si in eo omnes scientiæ thesauri sunt; diem hunc non ignorat, sed meminisse nos convenit, occultos in eo scientiæ thesauros esse: ignoratio igitur ejus est secundum quod thesauri scientiæ in eo latent: in omnibus enim quæ Deus ignorare se loquitur, ignoratione non detinetur, sed aut tempus est non loquendi, aut dis-

pensatio non agendi. Si autem tunc cognovisset Deus dicitur, quod Abraham eum amaverit, cum hoc non celavit Abraham (*Gen.*, 22), necesse est ut et Pater ob id illum diem scire dicatur, quia non celaverit Filio. Si itaque diem Filius nescit, sacramentum est ut taceat: e contrario Pater solus ostenditur scire, quia non tacet. Absit autem corporalium mutationum novitates in Patre et Filio existimari. Denique ne per infirmitatem ignorare dicatur, continuo subjicit: « Videte vigilate et orate: nescitis enim quando tempus sit. » HIER. Vigilia enim opus est mentis ante mortem corporis. THEOPHYLACT. Docet autem vigilare et orare, duo hæc: multi namque vigila-

les nuits dans les excès de la débauche (1). C'est pour nous enseigner cette vérité qu'il amène la comparaison suivante : « Il en sera comme d'un homme qui, s'en allant faire un voyage. »

BÈDE. Cet homme qui part pour un long voyage et quitte sa maison, c'est Jésus-Christ qui, après sa résurrection, remontant vers son Père, vainqueur de la mort, quitte extérieurement l'Eglise, mais sans jamais la priver du secours de sa divine présence. En effet, l'habitation naturelle de la chair est la terre, et le Sauveur l'emmène comme en voyage, lorsqu'il la place dans les cieux. Cet homme assigne à chacun de ses serviteurs la tâche qui lui est propre, c'est-à-dire, que Notre-Seigneur, avec la grâce de l'Esprit saint, leur rend possible la pratique de toutes les bonnes œuvres. Il recommande au portier de veiller, c'est-à-dire, qu'il fait un devoir à l'ordre des pasteurs, de consacrer tous leurs soins à l'Eglise qui leur est confiée. Cette recommandation n'est pas seulement pour les pasteurs de l'Eglise ; nous devons nous-mêmes veiller, garder soigneusement sur les portes de nos cœurs, les fermer à toute inspiration mauvaise de l'antique ennemi, et prendre garde que le Seigneur ne nous trouve endormis. — S. JÉR. Car celui qui dort ne voit que des fantômes et non des corps véritables, et lorsqu'il est réveillé, il ne lui reste de ce qu'il a vu dans son sommeil qu'un souvenir sans réalité. Tels sont ceux qui, pendant cette vie, se laissent entraîner à l'amour du monde, et qui, au moment de la mort, se voient abandonnés (2) de ce que, dans leurs rêves, ils avaient re-

(1) Selon ces paroles de la *Sagesse* : « Ils célèbrent des veilles pleines de folie. » Le texte grec porte : ἐμμανεῖς κώμους, c'est-à-dire des festins continuels, qui cependant avaient lieu la nuit et qui étaient suivis de danses lascives, etc., le sens est donc le même.

(2) Au lieu de « qui deserunt, » le texte de l'auteur cité ici sous le nom de saint Jérôme porte : « quas deserit post vitam quod somniabant pro certo, » ce qui rend la pensée plus juste, car ce n'est pas nous qui laissons les objets de nos songes, ce sont bien plutôt ces objets qui nous abandonnent à notre réveil.

mus, sed noctes consumentes in pravitates. Ad hoc autem consequenter similitudinem inducit, dicens : « Sicut homo qui peregre profectus, » etc.

BEDA. Homo qui peregre profectus reliquit domum suam, Christus est; qui ad Patrem post resurrectionem victor ascendens, Ecclesiam corporaliter reliquit; quam tamen nunquam divinæ præsentiae præsidio destituit: carnis etenim locus proprie terra est, quæ velut ad peregrinandum ducta est, cum per Redemptorem nostrum est in cælis collocata. Dedit autem servis suis potestatem ejusque operis; quia fidelibus suis concessa Spiritus sancti gratia, faculta-

tem tribuit bonis operibus serviendi. Janitori quoque præcepit ut vigilaret: quia ordini Pastorum commissæ sibi Ecclesiæ curam jubet impendere. Non solum autem rectores ecclesiæ, sed omnes vigilare præcipimur januas cordium custodientes, ne antiqui hostis mala suggestio subintret, ne nos Dominus dormientes inveniat: unde ex hac similitudine concludens subdit: « Vigilate ergo, quia nescitis, » etc. HIER. Nam qui dormit, non corpora vera, sed phantasmata intendit, et vacuus vigilat de his quæ viderat: sic nimirum sunt quos mundi amor rapit in vita, et qui deserunt post vitam quod somniabant pro certo.

gardé comme des réalités. — THÉOPHYL. Remarquez qu'il ne dit pas : Je ne sais quand ce temps viendra, mais « vous ne savez. » C'est dans notre intérêt que Notre-Seigneur nous a caché ce jour, car si maintenant que nous l'ignorons, nous ne pensons pas à notre fin, qu'aurions-nous fait si nous l'avions su ? Hélas ! nous prolongerions nos iniquités jusqu'au dernier jour de notre vie. Pesons bien ici chacune des expressions du Sauveur. La fin arrive sur le soir pour celui qui meurt dans la vieillesse ; au milieu de la nuit pour celui qui meurt au milieu de la jeunesse ; au chant du coq, lorsqu'on quitte la vie à l'âge où la raison dirige nos actions. En effet, lorsque l'enfant commence à régler sa vie d'après les inspirations de la raison, c'est comme le chant du coq qui élève la voix et le réveille du sommeil de la vie des sens. Le matin, c'est l'enfance. Il nous faut donc à tout âge prévoir notre fin et veiller à ce que l'enfant même ne sorte point de cette vie sans baptême.

S. JÉR. Notre-Seigneur conclut tout son discours par ces paroles : « Ce que je vous dis, je le dis à tous, » afin que les derniers reçoivent des premiers cette recommandation qui est commune à tous. — S. AUG. (*lett. 80 à Hésych.*) Il ne s'adressait pas seulement à ceux qui l'écoutaient, mais encore à ceux qui devaient les suivre et nous précéder, à nous-mêmes et à ceux qui viendront après nous jusqu'à son dernier avènement. Est-ce qu'en effet ce jour trouvera tous les hommes encore en vie ? Ou bien dira-t-on que c'est aux morts aussi que s'adressent ces paroles : « Veillez, afin que ce jour qui viendra à l'improviste ne vous trouve endormi ? » Pourquoi donc adresse-t-il à tous une recommandation qui ne paraît concerner que ceux qui vivront alors, si ce n'est parce qu'elle s'adresse à tous en réalité, comme je l'ai

THEOPHYLACT. Vide autem quia non dixit : « Nescio quando tempus erit, » sed, « nescitis. » Propter hoc enim hoc occultavit, quia nobis expediebat : nam si nunc ignorantes finem non curamus, quid faceremus si finem sciremus ? Malitias namque nostras differemus usque ad ultimum. Attendamus etiam dictiones : *sero* namque finis existit, cum quis moritur in senectute ; *media nocte*, cum quis moritur in medio juventutis ; *galli cantu* vero, cum ratio complebitur in nobis ; cum enim incipit puer secundum rationem vivere, tunc gallus in eo vociferatur, excitans a somno sensualitatis ; *mane* autem puerilis est ætas : oportet enim omnes istos finem præscire : nam et puero cavendum ne ambaptizatus pertransseat.

HIER. Hoc autem fine concludit sermonem, ut commune omnium præceptum novissimi per primos audiant : unde subdit : « Quod autem vobis dico, omnibus dico. » AUG. (*ad Esychium, epist. 80.*) Non solum enim illis dixit quibus tunc audientibus loquebatur, sed etiam illis qui fuerunt post illos ante nos, et ad nosipsos, et qui erunt post nos, usque ad novissimum ejus adventum. Nunquid autem omnes inventurus est dies ille in hac vita, aut quisquam dicturus est quod ad defunctos etiam pertineat quod ait : « Vigilate, ne cum venerit repente, inveniat vos dormientes ? » Cur itaque omnibus dicit, quod ad eos solos pertineat qui tunc erunt, nisi quia ad omnes pertinet quomodo dixi ? Tunc enim unicuique veniet dies

dit. Ce jour vient pour chacun de nous, avec le jour de sa mort, parce qu'il sort de cette vie dans l'état où il sera jugé au dernier jour. Tout chrétien doit donc veiller, afin que ce jour ne le surprenne pas sans être préparé. Or, il surprendra sans préparation celui qui ne se sera point préparé au dernier jour de sa vie.

<p>ille, cum venerit ejus dies, ut talis hinc exeat, qualis est judicandus illo die : ac per hoc vigilare debet omnis Christianus, ne imparatum eum in-</p>	<p>veniat Domini adventus. Imparatum autem inveniet dies ille, quam imparatum inveniet suæ vitæ hujus ultimus dies.</p>
---	---

CHAPITRE XIV.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- Ÿ. 1, 2. — Comment l'Évangéliste commence le récit de la passion de Jésus-Christ. — Étymologie du mot pâque. — Différence entre la fête de Pâques et celle des azymes. — Dessein des princes des prêtres en cherchant à mettre Jésus à mort. — Pourquoi veulent-ils éviter ce jour de fête? — Ce qu'ils craignent. — Comment le temps de la mort du Sauveur était indépendant de leur volonté.
- Ÿ. 3-9. — Pourquoi Notre-Seigneur s'arrêta à Béthanie avant sa passion. — Qu'était-ce que Simon le lépreux. — Est-ce une seule et même personne qui, en des circonstances différentes, répandit son parfum sur la tête de Jésus-Christ? — Qu'était-ce que ce vase d'albâtre et le parfum qu'il contenait? — Comment concilier ici le récit de saint Matthieu avec celui de saint Jean, sur le jour où ce parfum fut répandu. — Signification spirituelle et mystique de cette action. — Comment Judas couvre son avarice sous un prétexte d'intérêt pour les pauvres. — Les Apôtres s'associent-ils aux reproches que Judas fait à cette femme? — Injustice de ces reproches. — Réponse du Sauveur. — Quelle est cette présence dont il doit un jour prouver ses disciples. — Ce qui fait le mérite des actions de cette femme. — Deux prédictions distinctes faites ici par Notre-Seigneur. — Sort bien différent de cette femme et du perfide Judas.
- Ÿ. 10, 11. — Comment Judas cherche à compenser la perte qu'il croit avoir faite par ce parfum répandu. — Pourquoi l'Évangéliste fait connaître sa patrie, sans le désigner toutefois sous le nom de traître. — Pourquoi spécifie-t-il qu'il était un des douze? — Comment c'est librement et de son propre choix qu'il se décide à trahir Jésus-Christ. — Tristes effets de l'avarice. — Quels sont les imitateurs de Judas.
- Ÿ. 12-16. — Conduite des autres apôtres bien différente de celle de Judas. — Pourquoi Jésus remplace le sacrifice de l'agneau pascal par l'institution de l'Eucharistie, la veille de sa mort. — Preuve que ni Notre-Seigneur ni ses Apôtres n'avaient aucun domicile à eux en propre. — Comment les Apôtres nous apprennent à régler nos pas et nos démarches sur la volonté de Dieu. — L'ordre que Notre-Seigneur leur donne prouve qu'il aurait évité sa passion, s'il l'eût voulu. — Preuve évidente de sa divinité. — Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il voulu manger la pâque des Juifs avant d'instituer la sienne? — Comment peut-on entendre, au sens mystique, la ville, la cruche d'eau, celui qui la porte, cette grande salle, etc.?
- Ÿ. 17-21. — Pourquoi Notre-Seigneur prédit la trahison de Judas. — Pourquoi ne le désigne-t-il point par son nom? — Comment les Apôtres étaient assis et couchés, alors que la loi commandait de manger l'agneau pascal en se tenant debout. — Que figure le soir de ce jour? — Réponse unanime des Apôtres. — D'où vient leur tristesse. — Pourquoi le Sauveur reproche plus ouvertement à Judas son criminel dessein, et lui en prédit le châtement. — Quel est le sens de ces paroles : *Le Fils de l'homme s'en va*? — Quels sont ceux qui partagent le triste sort de Judas. — Dans quel sens valait-il mieux pour Judas ne pas exister?

- †. 22-25. — Comment Notre-Seigneur remplace l'immolation de l'agneau pascal par le sacrifice de son corps et de son sang. — Pourquoi il bénit et rompt le pain. — C'est son vrai corps que le Sauveur donne à ses disciples. — Pourquoi il voile sa chair et son sang sous les apparences du pain et du vin. — Comment Jésus-Christ continue d'agir lui-même dans la personne du prêtre. — Explication mystique de l'institution de l'Eucharistie. — Judas a-t-il participé aux divins mystères ? — Avec quel soin nous devons éviter d'approcher du corps et du sang du Sauveur avec les dispositions de Judas. — Caractère qui distingue ici la nouvelle alliance de l'ancienne. — Quel est ce royaume dans lequel Jésus annonce ici qu'il boira ce vin nouveau. — Sens spirituel que l'on peut donner à ces paroles. — Temps où l'on doit célébrer la cène du Seigneur.
- †. 26-31. — Comment nous devons rendre grâces à Dieu avant et après notre nourriture. — Quel était cet hymne d'actions de grâces ? — Pourquoi Notre-Seigneur se retire sur une montagne. — Pourquoi veut-il tomber au pouvoir de ses ennemis sur le mont des Oliviers ? — Pourquoi prédit-il à ses disciples l'épreuve qui les attend ? — Tous ne succombèrent point sans retour. — Pourquoi Dieu permit cette chute. — Notre-Seigneur appuie cette prédiction sur un oracle prophétique. — Promesse présomptueuse de Pierre. — Par quoi cette présomption lui était inspirée. — Conciliation du récit des Évangélistes sur les différentes circonstances du renoncement de Pierre. — Que figure ici le coq ? — Vivacité de la foi et de l'amour de Pierre pour Jésus.
- †. 32-42. — Lieu que choisit le Seigneur pour faire sa prière. — Pourquoi choisit-il une montagne et se retire-t-il dans la solitude ? — Comment Notre-Seigneur a voulu ressentir les passions propres à la nature humaine. — Objet de la tristesse du Sauveur. — Que nous enseignent la crainte et la tristesse dont son âme est pénétrée ? — Quel est le sommeil auquel il défend à ses disciples de se livrer. — Posture humiliée de son corps dans la prière. — Objet et sens de la prière qu'il fait à son Père. — Comment il nous enseigne à ne pas craindre la mort et à être obéissants à nos parents jusqu'à la fin de notre vie. — Justesse des reproches qu'il adresse à Pierre. — Que devons-nous demander à Dieu par rapport aux tentations ? — Comment Notre-Seigneur réprime la présomption téméraire de ceux qui s'imaginent pouvoir tout ce qui leur vient à l'esprit. — Preuve de l'existence en Jésus-Christ de deux opérations et de deux volontés. — Que nous enseigne la faiblesse des Apôtres, qui se laissent de nouveau aller au sommeil ? — Dans quel sens Notre-Seigneur leur dit-il : *Dormez maintenant, et reposez-vous ?* — Comment le sommeil auquel les disciples se laissent aller par trois fois représente les trois morts ressuscités par Jésus-Christ.
- †. 43-52. — Notre-Seigneur marche avec assurance au-devant de ses persécuteurs. — Pourquoi l'Évangéliste rappelle que Judas était l'un des douze. — Comment il conserve encore quelque reste de respect du disciple pour son Maître. — Jusqu'où va son espérance insensée. — Pourquoi Notre-Seigneur reçoit ce baiser. — Ce qui porte Pierre à défendre son Maître par l'épée. — Signification mystérieuse de son action. — Comment Notre-Seigneur reproche aux Juifs leur conduite insensée. — Preuve qu'il leur donne de sa divinité. — Accomplissement de la prédiction du Sauveur sur ses disciples. — Quel est le disciple qui s'enfuit nu des mains des Juifs. — Il est probable que c'est saint Jean. — Ce que Pierre enseigne à ceux qui ont failli dans l'épreuve du martyre.

- †. 53-60. — Quel était ce grand-prêtre à qui Jésus est amené. — Pourquoi l'Évangéliste fait remarquer que saint Pierre ne suivait plus Jésus que de loin. — Ce que figurent la cour du grand-prêtre et le feu allumé dans cette cour, au milieu de la nuit. — Imprudence de Pierre, en se chauffant à ce foyer. — Comment pouvait-il y avoir simultanément plusieurs grands-prêtres? — Comment l'iniquité s'est mentie à elle-même. — Fausse interprétation des paroles du Sauveur.
- ‡. 61-65. — Fureur du grand-prêtre, opposée au silence de Jésus. — Raison de ce silence. — Pourquoi le grand-prêtre lui demande s'il est le Christ. — Pourquoi Jésus répond à cette question. — Identité de cette réponse dans saint Matthieu et dans saint Marc. — Comment le Fils de l'homme apparaîtra au jour du jugement. — Pourquoi Jésus, à la question qui lui est faite s'il est le Fils de Dieu, répond qu'il est le Fils de l'homme. — Que signifient ces nuées du ciel sur lesquelles il doit redescendre sur la terre. — Que figure l'action de Caïphe, déchirant ses vêtements? — Pour quelle raison le sacerdoce des Juifs fut retranché et détruit. — Fruits mystérieux des outrages dont la personne du Sauveur est l'objet.
- ‡. 66-72. — Pourquoi les Évangélistes ne racontent pas tous dans le même ordre les renoncements et la chute de Pierre. — Pourquoi Dieu permit cette chute. — Le premier chant du coq passé sous silence par les Évangélistes. — La première servante, différente de celle qui fait à Pierre une seconde question. — Est-ce à Pierre ou à ceux qui étaient présents qu'elle fait cette observation. — Comment on ne renie pas seulement Jésus-Christ en soutenant qu'il n'est pas le Christ. — Pourquoi les gens du grand-prêtre font à Pierre la remarque qu'il est Galiléen. — Combien la société et les conseils des méchants sont funestes. — Efficacité des larmes de Pierre. — Condamnation de l'erreur des Novatiens. — Que représentent les trois servantes, dans le sens allégorique, le coq, Pierre, qui sort dehors et pleure amèrement?
-

†. 1, 2. — Or, deux jours après était la fête de Pâques et des Azymes, et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils pourraient s'emparer de lui par la ruse, pour le mettre à mort. Et ils disaient : Non pas durant la fête, de peur qu'il n'y ait de tumulte parmi le peuple.

S. JÉR. Il nous faut maintenant répandre du sang sur notre livre et sur le seuil de nos demeures, entourer d'un ruban d'écarlate la maison où nous prions, tenir dans la main une bandelette d'écarlate comme Zara, afin de pouvoir raconter le sacrifice de la vache rousse dans la vallée des victimes (1). L'Évangéliste commence le récit de la passion de Jésus-Christ par ces paroles : « Or, deux jours après était la fête de Pâques, » etc. — BÈDE. La pâque, en hébreu *phase*, ne tire point son étymologie et sa signification du mot *passion*, comme plusieurs le pensent, mais du mot passage, parce que l'ange exterminateur, à la vue du sang dont les portes des Israélites étaient marquées, passa sans les frapper (*Exode*, XII); ou bien, parce que le Seigneur passa pour ainsi dire au-dessus de son peuple pour lui porter secours. (*Exode*, XIII.) — S. JÉR. Ou bien le mot *phase* veut dire *passage*, et le mot *pascha*, *immolation*. Or, l'immolation de l'agneau pascal, et le passage du peuple à travers la mer Rouge ou l'Égypte, figurent la passion de Jésus-Christ et la rédemption de son peuple délivré de l'enfer, alors que le Seigneur nous visite après deux jours, c'est-à-dire dans la pleine lune de l'âge parfait du Christ, afin que nous puissions manger les chairs de l'Agneau immaculé, qui ôte les péchés du monde dans une même maison, dans l'Église catholique, sans aucune partie

(1) Allusion à l'histoire de l'Agneau Pascal (*Exod.*, XII), à l'histoire de Rahab (*Josué*, II), à celle de Phares et de Zara (*Gen.*, XXVIII), à l'immolation de la vache rousse (*Nombr.*, XIX).

CAPUT XIV.

Erat autem Pascha et Azyma post biduum. Et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent, et occiderent. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

HIER. Nunc aspergamus librum nostrum de sanguine, et limina domorum, et funem coccineum circumdemus domui orationis nostræ; et coccum in manu nostra, ut et Zaram ligemus, ut vaccam rufam in valle occisam enarrare possimus. De Christi enim occisione narraturus Evangelista, præmittit: « Erat autem Pascha, » etc. BED. Pascha quod hebraice dicitur *Phase*, non a passione,

ut plerique arbitrantur, sed a transitu nominatur, eo quod exterminator videns sanguinem in foribus Israelitarum pertransierit, nec percusserit eos (*Exod.* 12), vel ipse Dominus præbens auxilium populo suo, desuper ambulavit. (*Exod.* 13) HIER. Vel *Phase transitus* interpretatur: Pascha vero *immotatio*. De immolatione autem agni et transitu populi per mare, vel per Ægyptum, præfiguratur passio Christi et redemptio populi de inferno, quando nos post biduum visitat, id est, plenissima luna ætate Christi perfecta, ut nec cum aliqua parte tenebrosa carnes agni immaculati, qui tollit peccata mundi, in una domo (quæ est Ecclesia catholica)

ténébreuse dans notre âme, avec les chaussures de la charité et les armes de la justice.

BÈDE. D'après l'Ancien Testament, il y avait cette différence entre la fête de Pâques et celle des azymes, que le nom de Pâques était exclusivement réservé au jour où l'agneau était immolé sur le soir, c'est-à-dire le quatorzième jour de la lune du premier mois. La fête des azymes, instituée en souvenir de la sortie d'Égypte, succédait immédiatement à la fête de Pâques le quinzième jour de la lune, et durait sept jours, c'est-à-dire jusqu'au soir du vingt et unième jour du même mois. Cependant les Évangélistes mettent indifféremment le jour des azymes pour la pâque, et la pâque pour le jour des azymes. Voilà pourquoi saint Marc dit ici : « Or, deux jours après c'était la fête de Pâques et des azymes, » parce que la loi commandait de célébrer la pâque avec des pains azymes (1). Et nous aussi qui célébrons une pâque perpétuelle, nous devons sans cesse nous efforcer de passer de ce monde.

S. JÉR. C'est des princes du peuple qu'est sortie l'iniquité dans Babylone, eux dont le devoir était de préparer le temple et les vases sacrés, et de se purifier selon les prescriptions de la loi pour manger l'agneau pascal. « Et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils pourraient s'emparer de lui par la ruse et le mettre à mort. » Le chef mort, tout le corps devient sans force. Voilà pourquoi ces misérables s'attaquent à la tête pour la faire périr. Ils veulent éviter ce jour de fête qui se présente à eux, car il n'est point de fête pour ceux qui ont perdu la miséricorde et la vie : « Et ils disaient : Non pas durant la fête, de peur qu'il n'y ait quelque tumulte parmi le

(1) Voyez la note sur le chapitre xxvi de saint Matthieu (tome III, page 307).

calceati charitate et armati virtute comedamus.

BÈDE. Hoc autem juxta Veteris Testamenti Scripturam inter *Pascha* et *Azyma* distat, quod *Pascha* ipse solus dies appellatur, in quo agnus occidebatur ad vesperam, hoc est, quatuordecima luna mensis primi; quindecima autem luna, quando egressum est de *Ægypto*, succedebat festivitas *Azymorum*; quæ septem diebus, id est, usque ad vigesimum primum diem ejusdem mensis ad vesperam est statuta solemnitas. Verum evangelistæ indifferenter, et diem *Azymorum* pro *Pascha*, et pro diebus *Azymorum* *Pascha* ponere solent. Unde et Marcus hic dicit : « Erat autem *Pascha* et *Azyma* post biduum, » quia et *Pas-*

chæ dies in *azymis* panibus est celebrari præceptum; et nos quasi *Pascha* perpetuum facientes, semper ex hoc mundo transire præcipimur.

JÉR. A principibus autem egressa est iniquitas in Babylone, qui templum parare, et vasa et se purificare secundum legem ad esum agni debuerant : unde sequitur : « Et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent et occiderent. » Occiso autem capite, totum corpus inerme efficitur : unde miseri faciunt quod caput moriatur. Vitant autem diem festum, quæ evenit illis : non enim est festivas his qui vitam et misericordiam perdiderunt : unde sequitur : « Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in

peuple. » — BÈDE. Ces paroles sont claires, ils craignent non pas une sédition, mais que le peuple, venant au secours de Jésus, ne l'arrache de leurs mains. — THÉOPHYL. Cependant c'était Jésus-Christ lui-même qui avait fixé le temps de sa passion, et il voulut être crucifié pendant la fête de Pâques, parce qu'il était lui-même la véritable pâque.

ÿ. 3-9. — *Comme il était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme qui portait un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi très-précieux, entra lorsqu'il était à table, et brisant le vase, lui répandit le parfum sur la tête. Quelques-uns en conçurent de l'indignation en eux-mêmes, et ils disaient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum? Car on le pouvait vendre plus de trois cents deniers et le donner aux pauvres, et ils murmuraient contre elle. Mais Jésus leur dit : Laissez là cette femme; pourquoi la tourmentez-vous? Ce qu'elle vient de me faire est une bonne œuvre; car vous aurez toujours des pauvres parmi vous, et vous leur pouvez faire du bien quand vous voulez; mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. Elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a répandu ces parfums sur mon corps pour me rendre par avance les devoirs de la sépulture. Je vous dis en vérité que dans tout l'univers où sera prêché cet Evangile, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.*

BÈDE. Notre-Seigneur, prêt de souffrir pour le monde tout entier, et de racheter toutes les nations par l'effusion de son sang, s'arrête à Béthanie, c'est-à-dire dans la maison de l'obéissance : « Or, comme il était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, » etc. — S. JÉR. Le faon revient toujours à son gîte, ainsi le Fils obéissant à son Père jusqu'à la mort, nous demande à nous aussi une obéissance semblable (1). — BÈDE. L'Évangéliste dit : « Dans la maison de Simon

(1) « Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. » (Philipp., II, 8.)

populo. » BED. Non quidem metuentes seditionem, ut simplex sermo demonstrat, sed caventes ne auxilio populi de suis manibus tolleretur. THEOPHYLACT. Ipse tamen Christus sibi tempus constituerat passionis: voluit enim in Paschate crucifigi, quia ipse verum erat Pascha.

Et cum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi; et fracto alabaastro, effudit super caput ejus. Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos et dicentes: Ut quid perditio ista unguenti facta est? Poterat enim unguentum istud venundari plusquam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam. Jesus autem dixit: Sinite eam. Quid illi molesti estis? Bonum opus operata est in me: semper enim

pauperes habebitis vobiscum; et cum volueritis, potestis illis benefacere, me autem non semper habebitis. Quod habuit hæc fecit, prævenit ungere corpus meum in sepulturam. Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit Evangelium istud, in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.

BED. Passurus Dominus pro toto mundo, et universas nationes suo sanguine redempturus, moratur in Bethania, id est, in domo obedientiæ: unde dicitur: « Et cum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi et recumberet, venit mulier, » etc. HIER. Hinnulus enim cervorum semper ad lectum suum redit; id est, Filius Patri obediens usque ad mortem, a nobis obedientiam petit. BEDA. Dicit autem: *Simonis leprosi,*

le lépreux, » non qu'il le fût encore ; mais comme le Seigneur l'avait guéri précédemment de la lèpre, il lui conserve son ancien nom pour rappeler le souvenir de cette guérison miraculeuse.

ΤΗΕΟΡΗΥΛ. Quoique les quatre Evangélistes parlent de cette femme qui répandit son parfum sur la tête du Sauveur, ce n'est pas cependant une seule et même personne, mais il faut en admettre deux, l'une dont parle saint Jean, sœur de Lazare, qui répandit des parfums sur le Seigneur, six jours avant la pâque, l'autre, dont parlent les trois autres Evangélistes. Si vous voulez même y faire plus d'attention, vous trouverez trois femmes distinctes ; saint Jean nous parle de la première, saint Luc de la seconde, et les deux autres Evangélistes de la troisième. En effet, celle dont saint Luc raconte l'action est appelée une femme de mauvaise vie, et vint trouver Jésus vers le milieu de sa vie évangélique. Celle, au contraire, dont parlent saint Matthieu et saint Marc, vint aux approches de la passion, et rien ne nous autorise à croire qu'elle fut une femme pécheresse (1). — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 79.) Pour moi, je pense qu'il faut nécessairement admettre qu'il n'y a eu qu'une seule femme, Marie la pécheresse, qui vint alors se jeter aux pieds de Jésus, et qui réitéra deux fois cette action, une première fois comme le raconte saint Luc, lorsqu'elle vint le trouver dans les sentiments de l'humilité et de la componction la plus vive, et en obtint le pardon de ses péchés. Saint Jean fait allusion à ce fait, en commençant le récit de la résurrection de Lazare, et avant que Jésus vint à Béthanie : « Marie était celle qui répandit des parfums sur le Seigneur, et qui essuya ses pieds avec ses cheveux, et son

(1) Le texte grec porte : καὶ οὕτως πὸρνη ἐμολογουμένης, c'est-à-dire, ce n'était pas évidemment une pécheresse.

non quod leprosus illo tempore permaneret, sed quod antea leprosus postea a Salvatore mundatus est; nomine pristino permanente, ut virtus curantis appareat.

THEOPHYLACT. Quamvis autem quatuor Evangelistae unguentum mulieris commemorarent, non est tamen una, sed duæ: una quidem quæ describitur a Joanne, quæ soror est Lazari, quæ scilicet ante sex dies Paschæ unxit pedes Jesu; alia vero quæ a reliquis tribus evangelistis describitur; adhuc autem si attendas, invenies has tres esse: a Joanne enim una describitur; altera vero a Luca; a duobus vero reliquis altera. Quæ enim a Luca describitur (*cap.* 7), meretrix esse dicitur, et in medio

prædicationis tempore ad Jesum venisse; hæc vero quæ a Matthæo et Marco describitur, dicitur in tempore passionis venisse, nec peccatricem eam fuisse fatendum est. AUG. (*de con. Evang.*, lib. II, cap. 79.) Ego autem nihil aliud intelligendum arbitror, nisi non aliam quidem fuisse mulierem quæ peccatrix tunc accessit ad pedes Jesu, sed eandem Mariam bis hoc fecisse; semel scilicet quod Lucas narravit, cum primo accedens cum humilitate et lacrymis, meruit peccatorum remissionem; nam hoc Joannes commemoravit, cum de Lazaro resuscitando cœpisset loqui, antequam veniret in Bethaniam, dicens (*cap.* 11): « Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis

frère Lazare était malade. » (*Jean*, XI, 2.) La même action qu'elle réitéra à Béthanie est tout à fait différente de la première, dont parle saint Luc, et se trouve racontée dans les mêmes termes par les trois autres Évangélistes. Saint Matthieu et saint Marc disent, il est vrai que le parfum fut répandu sur la tête du Seigneur, saint Jean sur les pieds; il nous faut donc entendre tout simplement que cette femme répandit le parfum non-seulement sur la tête, mais sur les pieds du Seigneur (1*). Si quelque esprit difficileux s'appuie sur ce que S. Marc nous dit, que c'est après avoir brisé le vase qu'elle répandit le parfum sur la tête, pour prétendre qu'il ne put en rester assez pour en répandre sur les pieds; un esprit droit et chrétien lui répondra que ce vase n'était pas tout à fait brisé, et que le parfum ne fut pas entièrement répandu; ou bien encore, qu'elle répandit le parfum sur les pieds avant que le vase qui contenait le parfum destiné tout entier à la tête, ne fut brisé (2*).

BÈDE. L'albâtre est une espèce de marbre blanc, veiné de diverses nuances, dont on façonne des vases destinés à contenir des parfums, et qui a la propriété, dit-on, de les préserver de toute altération. Le nard est un arbuste aromatique, dont la racine est très-dense, courte, noire et fragile. Quoiqu'il soit plein de sève, cet arbuste répand une odeur semblable à celle des cyprès, il est amer au goût, ses feuilles sont petites et serrées, le sommet de cet arbuste s'épanouit en épis,

(1*) Voyez la même question traitée dans l'explication du chapitre xxvi de saint Matthieu, et la note relative à cette question.

(2*) Un grand nombre d'interprètes traduisent à la lettre ces expressions : συντρίψασα τὸ ἀλαβαστρον, « fracto alabastro. » C'était en effet la coutume juive dans les festins d'apparat, dit Sepp (*Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, pag. 459), de briser un vase de prix; action symbolique qui devait rappeler aux convives la fragilité humaine et la courte durée des joies de la vie. Quelques autres cependant trouvent que c'est à tort que la Vulgate a traduit : « fracto alabastro, » le mot grec signifiant aussi *agiter*. En tenant le vase à la main, disent-ils, il fallait asperger la tête, ce qui ne pouvait se faire si le vase eût été brisé.

suis, cujus frater Lazarus infirmabatur. » Quod autem in Bethania rursus fecit, aliud est, quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur a reliquis tribus. Quod ergo Matthæus et Marcus caput Domini unguento illo perfusum dicunt, Joannes autem pedes; accipiamus, non solum caput, sed etiam pedes Domini perfudisse mulierem; nisi forte, quoniam Marcus fracto alabastro perfusum caput commemorat, tam quisque calumniosus est ut in vase fracto neget aliquid remanere potuisse, unde etiam pedes Domini perfunderet: sed religiosus contendet aliquis non ita

fractum esse ut totum effunderet: vel prius accipiat perfusos pedes, antequam illud fractum esset, ut in integro remaneret unde etiam caput perfunderetur.

BED. Est autem alabastrum genus marmoris candidi, variis coloribus intertincti, quod ad vasa unguentaria cavare solent, eo quod optime servare ea incorrupta dicatur; nardus vero est frutex aromaticus, gravi (ut aiunt) et crassa radice, sed brevi ac nigra fragile. Quamvis autem pinguis sit, tamen redolet ut cupressus; aspero sapore, folio parvo densoque, cujus cacumina in aristas se spargunt: ideoque gemina

aussi les parfumeurs vantent-ils à la fois les épis et les feuilles du nard, et saint Marc spécifie ce parfum en disant que c'était un parfum de nard d'épi très-précieux (1*), c'est-à-dire que le parfum que Marie vint offrir au Seigneur, venait non-seulement de la racine, mais des épis et des feuilles du nard, ce qui ajoutait à son prix, en augmentant son odeur et ses propriétés. — THÉOPHYL. Ou bien suivant l'étymologie du mot grec πιστικῆς, c'était un parfum de nard véritable, c'est-à-dire sans aucun mélange étranger, et dans toute la pureté de sa nature première.

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 78.) Il semblerait qu'il y a contradiction entre le récit de saint Matthieu et de saint Marc qui, après avoir dit que la pâque se fera dans deux jours, racontent que Jésus était en Béthanie, où le parfum fut répandu sur lui, et le récit de saint Jean qui rapporte que ce fut six jours avant la pâque que Jésus vint en Béthanie, où eut lieu ce même fait qu'il va raconter. Mais ceux qui se laissent arrêter par cette difficulté ne réfléchissent pas que c'est par récapitulation (2) que saint Matthieu et saint Marc ont rapporté ce fait qui se passa en Béthanie, non pas deux jours, mais six jours avant Pâque.

(1*) Saint Jean nomme ce parfum « Unguentum nardi pistici, » huile de nard véritable, et saint Marc l'appelle : « Unguentum nardi spicati pretiosi » (dans le texte grec : νάρδου πιστικῆς ποτελοῦς.) Le premier nom regarde l'essence et la base du parfum, et l'autre concerne sa qualité. La plante dont on le composait était le nardus indica, le nard des Indes, de la famille des Valérianées. Or, cette plante, outre ses feuilles portait des épis, qui sont nommés *nardi spicæ*, épis de nard, et dont on tirait l'huile la plus exquise. Quand le nard d'épi était pur et véritable, on le nommait *nardum pisticum*, comme Pline l'appelle, pour le distinguer du nard contrefait où l'on mêlait du nard celtique, ou quelque autre espèce moins estimée. (Voyez Pezron, *Hist. évang.*, tom. II, pag. 174.)

Ce parfum était en effet d'un très-grand prix, d'après Pline l'ancien (XIII, 3); il était estimé à l'égal des pierres précieuses, et se vendait jusqu'à quatre cents deniers ta livre.

Nous avons substitué d'après Pline, d'où cette définition est tirée, le mot *gravi*, à *grandi radice*, qui s'accordait mal avec la qualification qui suit *brevis*, etc.

(2) C'est-à-dire pour expliquer à quelle occasion Judas conçut le dessein de trahir son divin Maître, occasion qui fut justement ce parfum répandu. Comme c'était un voleur et qu'il portait la bourse contenant les offrandes que l'on faisait au Sauveur, il s'indigna de voir répandre un parfum qu'on eût pu vendre très-cher.

dote pigmentarii spicas nardi ac folia celebrant; et hoc est quod ait Marcus : « Unguenti nardi spicati pretiosi; » quia videlicet unguentum illud quod attulit Maria Domino, non solum de radice confectum est nardi, verum etiam quo pretiosius esset, spicarum quoque et foliorum ejus adjectione odor ac virtutis illius erat accumulata gratia. THEOPHYLACT. Vel sicut in graeco dicitur, unguenti *nardi pistici*, id est, fidelis, eo quod unguentum nardi erat absque dolo cum fide confectum.

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap.

78.) Potest autem videri contrarium, quod Matthaeus et Marcus posteaquam dixerunt : « Pascha et biduum, » deinde commemoraverunt quod erat Jesus in Bethania, ubi de illo pretioso unguento dicitur : Joannes autem « ante sex dies Paschæ » dicit Jesum venisse in Bethaniam, de eodem unguento narraturus. Sed qui ita moventur, non intelligunt Matthaeum et Marcum illud quod in Bethania de unguento factum erat, non post illum praedicationem de biduo, sed adhuc cum sex dies essent ante Pascha recapitulando posuisse.

S. JÉR. Au sens mystique, Simon le lépreux est la figure d'abord du monde infidèle, et puis de ce même monde devenu fidèle; cette femme avec son vase est le symbole de la foi de l'Eglise qui dit : « Le nard répandu sur moi a exhalé son parfum. » (*Cant.*, 1, 11.) Ce nard est véritable et sincère, c'est-à-dire mystique et précieux, la maison qui est remplie de ce parfum, c'est le ciel et la terre; le vase qui est brisé, ce sont les désirs charnels que l'on brise contre ce chef, par lequel tout le corps est joint et uni avec une si juste proportion (*Ephes.*, iv, 13), alors que ce chef s'assied et s'humilie pour se rendre accessible à la foi de cette femme pécheresse. Elle s'élève des pieds à la tête, et de la tête redescend par la foi jusqu'aux pieds, c'est-à-dire qu'elle va du Christ à ses membres.

« Quelques-uns en furent indignés en eux-mêmes, et ils disaient : Pourquoi cette perte ? » La figure appelée synecdoche emploie indifféremment le singulier pour le pluriel, et le pluriel pour le singulier. L'infortuné Judas trouve ici sa perte dans ce qui devrait être son salut, et le figuier qui porte les fruits de la vie devient pour lui un laçs qui donne la mort. Son avarice couvre un mystère de foi, car notre foi est achetée trois cents deniers par les dix sens soit intérieurs, soit extérieurs, triplés par le corps, l'âme et l'esprit.

BÈDE. « Et ils murmuraient contre elle, » ce que nous devons entendre non des Apôtres dévoués à la personne de Jésus, mais de Judas, dont il est ainsi question au pluriel (1). — THÉOPHYL. On peut dire que plusieurs des disciples blâmèrent l'action de cette femme, parce qu'ils

(1) D'après l'usage des Hébreux qui énoncent au pluriel ce que les latins expriment à l'impersonnel, et qui ne peut être vrai que d'un seul.

HIER. Mystice autem Simon leprosus mundum *infidelem* primo, et postea *fidelem* significat; mulier autem cum alabastra *ecclesiasticam fidem*, quæ dicit (*Cant.*, 1, vers. 11) : « Nardus mea dedit odorem suum. » Pistica nardus dicitur, id est, mystica et pretiosa: domus impleta odore, cælum et terra est; fractum alabastrum, carnale desiderium est quod frangitur ad caput, ex quo omne corpus compaginatum est (*Fph.*, 4), recumbente ipso, id est, humiliante se, ut eum tangeret fides peccatricis, quæ de pedibus ascendit ad caput, et ad pedes a capite descendit per fidem, id est, ad Christum et ad membra ejus.

Sequitur : « Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos dicentes :

Ut quid perditio ista ? » Per synecochen dicitur unus pro multis, et multi pro uno: perditus enim Judas de salute perditionem invenit, et in ficu fructifera mortis laqueum nanciscitur. Sub prætextu autem avaritiæ mysterium fidei loquitur: etenim nostra fides trecentis emitur denariis. in decem sensibus: interioribus scilicet, et exterioribus; scilicet per corpus, et animam, et spiritum triplicatis.

BED. Quod autem dicit : « Et fremuerunt in eam, » nequaquam debemus de diligentibus Christum apostolis dictum credere, sed de Juda potius sub numero plurali. THEOPHYLACT. Vel convenienter videtur innui, quod discipuli plures mulierem arguerunt, eo quod

avaient souvent entendu Jésus-Christ leur recommander le devoir de l'aumône ; mais l'indignation de Judas avait un autre motif, c'était l'amour de l'argent, et une honteuse avarice ; aussi saint Jean ne parle que du reproche que l'avarice hypocrite inspira contre cette femme au perfide disciple. « Ils murmuraient contre elle, » c'est-à-dire ils lui faisaient de la peine et la couvraient de reproches et d'injures. Or, le Seigneur reprend à son tour ses disciples qui voulaient mettre obstacle au pieux désir de cette femme. « Jésus leur dit : Laissez-la, pourquoi lui faites-vous de la peine ? » Elle avait fait son offrande, et ils la blâmaient et la repoussaient (1) avec dureté. — ORIG. (*Traité 25 sur S. Matth.*) Ils se plaignaient de la perte de ce parfum qu'on pouvait vendre très-cher pour en donner le prix aux pauvres ; plaintes et reproches injustes, car il était convenable que la tête de Jésus-Christ fut parfumée de cette sainte et riche effusion. Aussi que leur répond le Sauveur ? « Ce qu'elle vient de me faire est une bonne œuvre. » L'éloge éclatant qu'il fait de cette action nous invite puissamment à couvrir la tête du Sauveur de parfums odoriférants et précieux, et à mériter aussi qu'on dise de nous que nous avons fait une bonne œuvre à l'égard de Jésus-Christ notre chef. En effet, tant que durera cette vie, nous aurons toujours des pauvres qui auront besoin du secours de ceux qui ont fait des progrès dans la doctrine, et qui sont devenus riches dans la sagesse de Dieu, mais malgré tous nos efforts, nous ne pouvons avoir jour et nuit avec nous le Fils de Dieu, c'est-à-dire le Verbe et la sagesse de Dieu. « Vous aurez toujours des pauvres avec vous, leur dit-il, et lorsque vous voudrez, vous pouvez leur faire du

(1) D'après le grec ἀποστρεφοντες, qui signifie plutôt *aversabantur*, *avertebant a se* que *pervertebant*.

sæpe Christum audierant de eleemosyna docentem : Judas vero non eadem intentione indignè tulit, sed propter amorem pecunie et turpe lucrum : unde et Joannes ipsum solum commemorat tanquam fraudulenta intentione mulierem arguentem. Dicit autem : « Et fremebant in eam, » id est, molesti erant ei, exprobrantes et injurias inferentes. Arguit autem Dominus discipulos, eo quod desiderium impediunt mulieris : unde sequitur : « Jesus autem dixit : Sinite eam, quid illi molesti estis ? » Postquam enim munus obtulerat, illam per opprobria pervertebant. ORIG. (*super Matth.*, tract. 35.) Doluerunt enim de perditione unguenti, quod poterat venundari multo pretio, et dari pauperibus : tamen non debebat fieri hoc, quia conveniens erat

ut super caput Christi funderetur sancta et decenti infusione : unde sequitur : « Bonum opus operata est in me. » Usque adeo autem efficax est laus hujus operis boni, ut exhortetur nos omnes odoriferis et pretiosis operibus implere Domini caput ; ut de nobis dicatur, quia bonum opus fecimus super caput Christi ; quia semper quidem habemus (quandiu in hac vita sumus) pauperes nobiscum, et opus habentes cura eorum qui profecerunt in verbo, et divites facti sunt in sapientia Dei ; non autem possunt sufficere ut semper diebus et noctibus habeant secum Filium Dei, id est, verbum et sapientiam Dei. Sequitur enim : « Semper enim pauperes habebitis vobiscum, et cum volueritis, potestis illis benefacere ; me autem non semper ha-

bien, mais vous ne m'aurez pas toujours. » — BÈDE. Il veut parler ici de sa présence corporelle dont ils ne devaient plus jouir après sa résurrection, comme alors dans l'intimité d'une vie commune. — S. JÉR. Il dit encore : « Elle a fait une bonne œuvre à mon égard, parce que la foi de celui qui croit en Dieu lui est imputée à justice (1); car autre chose est de croire à Dieu, et autre chose est de croire en Dieu, c'est-à-dire de se jeter entièrement dans ses bras.

« Elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a répandu ses parfums sur mon corps pour me rendre par avance les devoirs de la sépulture. » — BÈDE. C'est-à-dire vous croyez que ce parfum est perdu, il sert par avance à ma sépulture. — THÉOPHYL. Elle a été comme inspirée de Dieu en répandant des parfums sur mon corps en vue de ma sépulture, paroles propres à confondre le traître disciple, à qui Jésus semble dire : Comment osez-vous accuser cette femme qui embaume mon corps par avance pour ma sépulture, et ne songez-vous point à vous accuser vous-même qui me livrez à la mort ? Le Seigneur fait ensuite deux prédictions distinctes, la première, que son Evangile sera prêché dans tout l'univers; la seconde, que l'action de cette femme ne cessera de recueillir des éloges. « En vérité, je vous le dis, dans tout l'univers où sera prêché cet Evangile, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire, » etc. — BÈDE. Fait digne de remarque ! Marie s'est couverte de gloire dans tout l'univers par l'hommage qu'elle a rendu au Seigneur, tandis que celui qui ose blâmer son action est devenu l'objet de la réprobation universelle. Cependant Notre-Seigneur se contente de donner à l'action de cette femme la

(1) Allusion à ce qui est dit d'Abraham (*Gen.*, XIII. 6, *Rom.*, IV. 3 : *Galat.*, III, 6 : *Jacques*, II, 23) : « Abraham crut en Dieu, et sa foi lui fut réputée à justice. »

bebitis. » BEDA. Mili quidem videtur in hoc loco de præsentia corporali locutus, quod nequaquam cum eis ita futurus sit post resurrectionem quomodo tunc in omni convictu et familiaritate. HIER. Dicit etiam : « Bonum opus operata est in me ; » quia qui credit in Deum reputatur ei ad justitiam : aliud est enim credere ei, et aliud credere in eum, id est, totum ejicere se in illum.

Sequitur : « Quod habuit (id est, quod potuit) hoc fecit ; prævenit ungere corpus meum in sepulturam. » BED. Quasi diceret : Vos putatis perditionem esse unguenti, officium sepulturæ est. THEOPHYLACT. Prævenit enim quasi a Deo ducta ungere corpus meum in signum

sepulturæ : in quo proditorem confundit : ac si ei diceret : Qua conscientia mulierem confundis, quæ in sepulturam corpus meum ungit ; teipsum vero non confundis, qui me in mortem trades ? Prophetizat autem Dominus consequenter duas prophetias : scilicet quod Evangelium ejus prædicabitur in universo mundo, et quod opus mulieris landabitur : unde sequitur : « Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit Evangelium, et quod fecit hæc narrabitur, » etc. BED. Notandum autem quod sicut Maria gloriam adeptæ est in toto orbe de obsequio quod Domino exhibuit, ita e converso ille qui obsequio ejus detrhere non timuit, longe lateque infamatus est ; sed Dominus bonum laude digna

louange qu'elle mérite, et se tait sur le châtement réservé au sacrilège disciple.

ÿ. 10, 11. — *Alors Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla trouver les princes des prêtres pour leur livrer Jésus. En l'écoutant ils eurent beaucoup de joie et lui promirent de lui donner de l'argent; et dès lors il chercha une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.*

BÈDE. L'infortuné Judas veut compenser par le prix qu'il espère de la vente de son Maître, la perte qu'il croyait avoir faite par ce parfum répandu : « Et Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla trouver les princes des prêtres, pour leur livrer Jésus. » — S. CHRYS. (*serm. sur la passion*) (1). Pourquoi me faire connaître sa patrie, plut à Dieu qu'il fut permis d'ignorer jusqu'à son nom ! Mais il y avait un autre disciple, appelé Judas, fils de Jacques ou Zélotes, et c'est pour prévenir la confusion qui aurait pu naître de l'identité de nom, que l'Évangéliste distingue Judas de celui-ci. Toutefois, il ne dit pas : Judas le traître, pour nous apprendre, à son exemple, à éviter tout ce qui peut porter atteinte à la réputation du prochain. Cependant en spécifiant qu'il est l'un des douze, il fait ressortir la conduite abominable de ce traître ; car Jésus avait d'autres disciples, mais ils ne vivaient pas dans son intimité, et n'étaient pas honorés comme Judas de sa confiance. Les douze, au contraire, étaient des disciples éprouvés, c'était comme l'escorte royale, et c'est de ses rangs que sortit ce traître disciple. — S. JÉR. Il n'était du reste un des douze que numériquement, et non par ses vertus, il était un des douze par le corps, et non par l'esprit. Aussitôt qu'il fut sorti, il s'en alla vers les princes

(1) Ou bien sermon *sur la trahison de Judas*, qui commence par ces mots : « Il n'est pas besoin aujourd'hui de longs discours. »

remunerans. futuras impii contumelias tacendo præteriiit.

Et Judas Iscariotes unus de duodecim abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis : qui audientes gavisii sunt, et promiserunt ei pecuniam se daturus. Et querebat quomodo illum opportune traderet.

BÈDE. Infelix Judas damnatum, quod ex effusione unguenti fecisse credebat, vult magistri pretio compensare : unde dicitur : « Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis. » CHRYS. (*In Serm. de Pass.*) Quid mihi ejus patriam dicis ? utinam ipsum quoque nescire licuisset ! Sed alter erat discipulus, qui *Judas Ja-*

cobi Zelotes vocabatur ; et ne appellatione cognominis fiat confusio personarum, propterea, hunc ab illo separavit. Non autem dixit : « Judas proditor, » ut doceat detractiones nescire, et accusationes declinare. Quod autem dicit : « Unus de duodecim, » arguet detestabilitatem proditoris : nam et alii discipuli erant, qui fuerant numero septuaginta, sed illi non intimi, non tanta confidentia sociati sunt ; isti autem duodecim fuerunt comprobati : hæc erat caterva regalis, de qua proditor malignus exiit. HEB. Unus autem erat de duodecim numero, non unus merito ; unus corpore, non unus animo. Abiit autem ad principes postquam exiit, et intravit in

des prêtres, et Satan entra dans son âme, car tout être animé tend à se réunir à son semblable. — BÈDE. « Il s'en alla, » donc ce n'étaient point les princes des prêtres qui l'appelaient, aucune nécessité ne le pressait, c'est par le libre choix de sa volonté criminelle qu'il forme ce noir dessein. — THÉOPHYL. L'Évangéliste ajoute : « Pour le leur livrer, » c'est-à-dire pour leur faire connaître les moments où il était seul ; car ils craignaient de s'emparer de lui quand il enseignait la foule qui aurait pu prendre sa défense. Or, il promet de le leur livrer dans les mêmes termes dont s'était servi autrefois le démon son maître. « Je vous donnerai toute cette puissance. » (1) « En l'écoutant, ils eurent beaucoup de joie, et ils promirent de lui donner de l'argent. » Ils promettent de l'argent, et ils perdent la vie, et au moment où il reçoit cet argent, le traître perd lui-même la vie. — S. CHRYS. (*serm. sur la trahison de Judas.*) O avarice insensée du traître ! L'avarice est la source de tous les maux, elle retient les âmes captives, elle les étreint de chaînes multipliées, elle efface en eux tout souvenir, et montre jusqu'où l'esprit de l'homme peut porter la folie : Victime de cette passion insensée, Judas a tout oublié : la vie intime avec son divin Maître, la table qui les réunissait, ses enseignements, ses conseils, ses douces persuasions. Ecoutez en effet la suite : « Et il cherchait l'occasion de leur livrer. » — S. JÉR. Mais on ne trouve jamais l'occasion d'accomplir une perfidie sans que la vengeance ne la suive d'une manière ou de l'autre. — BÈDE. Qu'il en est beaucoup aujourd'hui qui sont pleins d'horreur pour le crime abominable à leurs yeux de Judas, qui vend pour une somme d'argent son Seigneur, son Maître et son

(1) *Luc.*, iv, 6. Lorsque le démon montrait à Jésus-Christ d'une haute montagne tous les royaumes du monde, et prétendait qu'il était le maître de les donner à qui bon lui semblerait. Saint Jérôme veut donc dire par une comparaison qui n'est pas entièrement exacte, que de même que le démon croyait qu'il lui appartenait de donner à Jésus-Christ tous les royaumes du monde, ainsi Judas disciple du diable croyait qu'il était le maître de livrer Jésus-Christ à ses ennemis.

eum Satanas : unumquodque animal ad simile sibi jungitur. BED. Quod autem dixit : *Abiit*, ostendit eum, non a principibus invitatum, non ulla necessitate constrictum, sed sponte propria sceleratæ mentis inisse consilium. THEOPH. Dicit autem, « ut proderet eum illis, » id est, ut annuntiaret illis quando solus existeret. Timebant autem in eum irruere quando docebat, et propter turbam. HIER. Promittit autem se tradere, ut magister ejus diabolus ante dicebat : « Tibi dabo potestatem hanc universam. » Sequitur : « Qui audientes gavisissimi sunt, et promittunt ei pecuniam se duros. » Promittunt quidem pecuniam, et amittunt vitam ; quam ipse recipit,

eum vitam amittit. CHRYS. (*in Serm. de Pass. vel de Prodit. Judæ, ut sup.*) O dementiam, imo cupiditatem proditoris ! Cuncta enim mala cupiditas procreavit. Nam cupiditas captas animas retinet, et omnibus modis alligatas constringit, et rerum oblivionem imponit, et alienationem mentis ostendit. Ab hac Judas captivus cupiditatis insaniam, conversationis, mensæ, discipulatus, admonitionis, suasionis oblitus est. Nam sequitur : « Et quærebat quomodo eum opportune traderet. » HIER. Sed opportunitas doli nunquam invenitur, ut non vindicetur hic aut illic. BEDA. Multi hodie scelus Judæ quod Dominum ac magistrum Deumque suum pecunia vendiderit. ve-

Dieu; et qui ne cherchent nullement à l'éviter. Car lorsqu'ils sacrifient à des présents, les droits de la charité et de la vérité, que font-ils autre chose que de trahir Dieu qui est la charité et la vérité par essence ?

ÿ. 12-16. — *Le premier des jours des Azymes, auquel on immolait l'agneau pascal, ses disciples lui dirent : Où voulez-vous que nous vous allions préparer ce qu'il faut pour manger la pâque? Il envoya donc deux de ses disciples et leur dit : Allez à la ville; vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau : suivez-le, et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Le Maître vous envoie dire : Où est le lieu où je dois manger la pâque avec mes disciples? Il vous montrera une grande chambre haute, toute prête, préparez-nous là ce qu'il faut. Ses disciples s'en étant allés, vinrent en la ville et trouvèrent tout ce qu'il leur avait dit, et ils préparèrent ce qu'il fallait pour la pâque.*

S. CHRYS. (*serm. sur la trahison de Judas, comme précéd.*) Tandis que Judas débattait le prix de sa trahison, les autres disciples étaient préoccupés de la préparation de la pâque (1). « Et le premier jour des azymes, » etc.

BÈDE. Ce premier jour des azymes était le quatorzième jour du premier mois, où les Juifs devaient jeter tout levain, et immoler la pâque, c'est-à-dire l'agneau pascal vers le soir. C'est à cet usage que l'Apôtre fait allusion, lorsqu'il dit : « Jésus-Christ est notre agneau pascal qui a été immolé pour nous. » (I Cor., v.) Il n'a été attaché à la croix que le jour suivant, c'est-à-dire le quinzième jour de la lune, cepen-

(1) Saint Chrysostome donne plus de développements à cette pensée : « Tandis que Judas débattait le prix de sa trahison, les autres disciples s'approchent de Jésus et lui disent : Où voulez-vous, » etc. Voyez quel contraste entre les disciples fidèles et ce traître; ils sont préoccupés de la préparation de la pâque; lui au contraire ne songe qu'à vendre le sang de son maître, etc.

lut immane ac nefarium exhorrent, nec tamen cavent: nam cum pro muneribus, charitatis et veritatis jura spernunt, Deum (qui est charitas et veritas) produnt.

Et prima die azymorum, quando Pascha immolabant, dicunt ei discipuli: Quo vis eamus et paravimus tibi ut manducemus Pascha? Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis: Ite in civitatem, et occurret vobis homo lagenam aquæ bajulans: sequimini eum, et quocumque intenderit, dicite domino domus, quia Magister dicit: Tibi est refectio mea, ubi Pascha cum discipulis meis manducem? Et ipse vobis demonstrabat cubiculum grande stratum; et illic paravit vobis. Et aberunt discipuli ejus, et

venerunt in civitatem, et invenerunt sicut dixerat illis, et paraverunt Pascha.

CHRYS. (*In Serm. de Pass. vel de Prodit. Judæ, ut sup.*) Quando Judas de traditione tractabat, alii discipuli sunt de preparatione Paschæ solliciti: unde dicitur: « Et primo die azymorum, dicunt, » etc.

BED. « Primum diem azymorum, » decimum quartum diem primi mensis appellat, quando fermento abjecto immolare Pascha (id est, agnum occidere) solebant ad vesperam. Quod exponens Apostolus ait (I Cor., 5): « Pascha nostrum immolatus est Christus: » qui licet die sequenti, id est (decima quinta

dant la nuit même du jour où l'agneau pascal était immolé, il a donné à ses disciples, avec le pouvoir de les célébrer, les mystères de son corps et de son sang, il a été saisi et garotté par les Juifs, et il a ainsi consacré les prémices de son sacrifice. — S. JÉR. Les pains azymes que l'on mange avec des choses amères, c'est-à-dire avec des laitues sauvages, sont la figure de notre rédemption, et l'amertume, l'emblème de la passion du Sauveur.

THÉOPHYL. La question des disciples : « Où voulez-vous que nous allions, » prouve évidemment que Jésus-Christ n'avait aucun domicile, ni les disciples aucune demeure en propre, car s'ils en avaient eu, ils y auraient conduit le Seigneur. — S. JÉR. Cette question : « Où voulez-vous que nous allions? » nous apprend encore à régler nos pas et nos démarches sur la volonté de Dieu. Notre-Seigneur nous fait aussi connaître avec qui il doit manger la pâque, et selon sa coutume dont nous avons parlé plus haut, il envoie deux de ses disciples : « Il envoya donc deux de ses disciples, et leur dit : Allez dans la ville. » — THÉOPHYL. Il choisit parmi ses disciples Pierre et Jean, comme nous l'apprend saint Luc, et les envoie vers un homme inconnu, nous indiquant ainsi qu'il pourrait éviter sa passion, si telle était sa volonté, car celui qui savait que cet homme inconnu était disposé à recevoir ses disciples, ne pouvait-il pas changer les dispositions de ses ennemis? Il leur donne même un signe auquel ils reconnaîtront la maison, en ajoutant : « Vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. » — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, II, dern. chap.) Le vase que porte cet homme est une cruche, suivant saint Marc, une amphore, suivant saint Luc (1); l'un désigne l'espèce, l'autre la forme; mais l'un et l'autre

(1) La cruche est une espèce de vase de terre, dont le nom latin, *lagena*, vient peut-être du

luna), sit crucifixus, attamen nocte, qua agnus immolabatur, et corporis sanguinisque sui discipulis tradens mysteria celebranda, et a Judæis tentus ac ligatus, ipsius immolationis (hoc est, passionis suæ) sacravit exordium. HIER. Azyma vero quæ cum amaritudine (id est, lactucis agrestibus) manducantur, redemptio nostra est; amaritudo vero passio Domini.

THEOPHYLACT. Ex hoc autem quod dicunt discipuli : « Quo vis eamus? » manifeste videtur quod Christus hospitium aliquod non habebat, sed neque discipuli proprias domos : si enim habuissent, duxissent eum ad illas. HIER. Dicunt etiam : « Quo vis eamus? » ut cum voluntate Dei dirigamus gressus nostros.

Dominus autem indicat cum quo manducat Pascha, et more suo mittit duos, quod supra exposuimus : unde sequitur : « Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis : Ite in civitatem. » THEOPH. Mittit quidem ex discipulis suis (Petrum scilicet, et Joannem, ut Lucas dicit) ad ignotum hominem, innuens ex hoc quod posset non pati, si vellet : nam qui mentem ignoti novit ut ipsos reciperet, quid non operaretur in aliis? Dat etiam eis signum, ut domum scilicet invenirent, cum subdit : « Et occurret vobis homo lagenam aquæ bajulans. » AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, c. ult.) Marcus *lagenam* dicit, quam Lucas *amphoram* : ille vasis genus, iste modum significavit : uterque veritatem sententiæ custo-

sont dans la vérité. — BÈDE. Une preuve manifeste de la présence de la divinité, c'est que Jésus, tout en parlant avec ses disciples, sait ce qui doit se passer ailleurs. « Et ses disciples s'en allèrent, et ils préparèrent la pâque, » etc. — S. CHRYS. (*serm. sur la trah. de Jud.*) Ce n'était pas encore notre pâque, mais la pâque des Juifs ; c'était Jésus-Christ, qui non-seulement devait établir, mais devenir lui-même notre pâque. Mais pourquoi a-t-il voulu la manger ? Parce qu'il s'est assujéti à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi (*Galat.*, iv, 4, 5), et mettre lui-même un terme à la loi. Et afin que personne ne soit tenté de dire qu'il n'a détruit la loi, que parce que son accomplissement lui paraissait trop dur, trop pénible et au-dessus de ses forces, il a voulu l'accomplir tout d'abord avant de l'annuler.

S. JÉR. Au sens mystique, la ville c'est l'Eglise, qui est entourée du mur de la foi ; cet homme que les disciples rencontrent, c'est le premier peuple ; la cruche d'eau, c'est la loi de la lettre. — BÈDE. Ou bien l'eau est le bain salulaire de la grâce ; la cruche figure la fragilité de ceux qui devaient faire connaître cette grâce au monde. — THÉOPHYL. Celui qui a été baptisé, porte comme un vase plein d'eau, et celui qui porte ainsi son baptême, marche vers le repos en vivant conformément à la raison, et jouit du repos et de la paix comme dans sa maison : « Suivez-le, » ajoute Notre-Seigneur. — S. JÉR. Suivez celui qui vous conduira sur les hauteurs où Jésus-Christ lui-même devient votre nourriture. Le maître de la maison, c'est l'apôtre saint Pierre, à qui le Sauveur a confié le soin de sa maison, afin qu'il y eût unité de foi

mot grec ἄγειρος, qui signifie un certain genre de raisin, parce que ce vase était surtout destiné à contenir du vin ; l'amphore est également un vase de terre, ainsi appelé parce qu'il est garni de deux anses, du grec ἀμφορεύς, mot qui vient de ἀμφο, deux, et de φορέω, anses faites pour porter le vase... Il n'y a donc entre ces deux vases qu'une différence purement accidentelle. Cependant le texte grec dans saint Marc comme dans saint Luc porte : κεράμιον, peu importe donc que l'interprète ait traduit ce mot d'un côté par *lagenam*, de l'autre par *amphoram*.

divit. BED. Indicium autem presentie Divinitatis est, quod cum discipulis loquens, quid alibi futurum sit novit : unde sequitur : « Et abierunt discipuli ejus, et paraverunt Pascha. » etc. CHRYS. (*In Sermon. de Pass. vel de Prodit. Juda.*) Non illud quod nostrum est, sed interim Judæorum : illud autem quod nostrum est, non solum constituit, sed ipse factus est Pascha. Sed et cur illud manducavit ? Quia factus est sub lege, ut eos qui sub lege erant, redimeret (*Gal.*, 4), et ipse legi requiem (sive cessationem) daret. Et ut nemo dicat quod ideo eam evacuaverit, quia eam implere ut molestam et arduam non valuit, ipse prius eam

complevit, et sic fecit eam requiescere.

HER. Myslice autem civitas Ecclesia est, que muro fidei cingitur ; homo occurrens, populus primitivus est ; amphora aqua, lex littera. BED. Vel aqua lavaerum gratia ; lagena fragilitatem designat eorum per quos eadem gratia erat mundo monstranda. THEOPH. Lagenam aquæ portat, qui baptizatus est ; qui autem baptismum bajulat, venit ad requiem secundum rationem vivens ; et sicut in domo requie potitur ; unde subdit : *Sequitimini eum*. HER. Qui scilicet ducit in altum, ubi est refectio Christi. Dominus domus Petrus apostolus est, cui Dominus domum suam cre-

sous un seul pasteur. Cette grande salle, c'est la grande Eglise de Dieu, où l'on fait connaître le nom du Seigneur, et qui est ornée de la variété des vertus et des diverses langues des peuples. — BÈDE. Ou bien, cette grande salle, au sens spirituel, est la loi qui, sortant des limites étroites de la lettre, reçoit le Sauveur sur les lieux élevés, c'est-à-dire, sur les parties les plus hautes de l'esprit. C'est avec dessein que le nom soit du porteur d'eau, soit du maître de la maison, est passé sous silence, afin que tous ceux qui veulent célébrer la véritable pâque, c'est-à-dire, recevoir les sacrements de Jésus-Christ, et qui désirent lui offrir l'hospitalité dans leurs cœurs, sachent qu'ils en ont le pouvoir. — THÉOPHYL. Ou bien encore, le maître de la maison c'est l'intellect qui nous montre cette grande salle, c'est-à-dire, les pensées élevées. Cependant tout élevée qu'elle est, elle éloigne de toute vaine gloire et de toute enflure, elle s'abaisse et s'égalise par l'humilité. C'est dans cette salle, c'est-à-dire, dans une âme ainsi disposée que Pierre et Jean, c'est-à-dire, l'action et la contemplation, préparent la pâque à Jésus-Christ.

ÿ. 17-21. — *Sur le soir, il se rendit là avec les douze. Pendant qu'ils étaient à table et mangeaient, Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité, l'un de vous qui mange avec moi me trahira. Ils commencèrent à s'attrister, et chacun d'eux lui demandait : Est-ce moi? Il leur répondit : C'est l'un des douze qui met la main avec moi dans le plat. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi; il vaudrait mieux pour cet homme-là que jamais il ne fût né.*

BÈDE. Après avoir prédit sa passion, le Seigneur prédit également la

didit, ut sit una fides sub uno pastore. *Cænaculum grande* Ecclesia magna est, in qua narratur nomen Domini, *strata* varietate virtutum et linguarum. BED. Vel *cænaculum magnum* spiritualiter lex est, quæ de angustiis litteræ egrediens, in sublimi loco (id est, in alto mentis solario) recipit Salvatorem. Consulte autem sive bajuli aquæ, sive domini domus sunt prætermissa vocabula; ut omnibus verum Pascha celebrare volentibus (hoc est, Christi sacramentis imbui, eumque suæ mentis hospitio suscipere quærentibus) facultas danda signetur. THEOPHYLACT. Vel *Dominus domus* intellectus est, qui ostendit *cænaculum grande*, id est, altitudinem intelligentiarum; quod etsi altum sit,

tamen nihil habet vanæ gloriæ et tumoris, sed sternitur et planum fit humilitate. Ibi autem (id est, in tali mente) Pascha Christo paratur, a Petro scilicet et Joanne, id est, ab actione et contemplatione.

Vespere autem facto, venit cum duodecim. Et discumbentibus eis, et manducantibus, ait Jesus : Amen dico vobis quia unus ex vobis tradet me, qui manducat mecum. At illi cœperunt contristari, et dicere ei singulatim : Nunquid ego? Qui ait illis : Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino. Et Filius quidem hominis vadit, sicut scriptum est de eo : Væ autem homini illi, per quem Filius hominis tradetur ! bonum erat ei si non esset natus homo ille.

BEDA. Dominus, qui de sua passione

trahison de Judas, pour lui offrir l'occasion de se repentir (1) de son infâme dessein, lorsqu'il verrait que ses pensées étaient découvertes : « Le soir étant venu, il vint avec les douze, et comme ils étaient à table, il leur dit : L'un de vous me trahira. » — S. CHRYS. (*Serm. sur la trahis. de Jud.*) Nous voyons ici évidemment que Notre-Seigneur ne découvrait pas à tous indifféremment ce perfide disciple, pour ne pas augmenter son impudence ; mais il ne tait pas non plus complètement son noir dessein, de peur que la persuasion qu'il n'était pas connu ne le rendît plus audacieux pour consommer sa trahison. — THÉOPHYL. Mais comment pouvaient-ils être assis et couchés pour la Cène, puisque la loi commandait de manger la pâque en se tenant debout ? Il est vraisemblable qu'ils avaient commencé par manger la pâque légale, et qu'ils se sont assis ensuite au moment où le Sauveur allait instituer sa propre pâque.

S. JÉR. Le soir de ce jour est la figure du soir du monde. C'est vers la onzième heure qu'arrivent les derniers ouvriers qui sont les premiers à recevoir le denier de la vie éternelle (*Matth.*, xx). Tous les disciples sont également touchés par leur maître, et comme les cordes d'une lyre bien accordée, ils répondent avec une harmonie parfaite et d'une voix unanime : « Ils commencèrent à s'attrister, et chacun d'eux lui demandait : Est-ce moi ? » Un seul, comme une corde détendue et imbibée de l'amour de l'argent, lui dit : « Est-ce moi, Seigneur ? » comme nous le lisons dans saint Matthieu. — THÉOPHYL. Les autres Apôtres furent attristés de la parole du Seigneur, car bien qu'étran-

(1) Bède fait ici allusion à ces paroles de la *Sagesse* : « En les jugeant les uns après les autres, vous donniez le temps au repentir, » (*Sag.*, xii, 10) et plus loin : « Vous avez rempli vos enfants d'espérance, puisqu'en les jugeant, vous laissiez place au repentir du péché. Car si vous avez puni avec tant de réserve les ennemis de vos serviteurs et ceux qui étaient voués à la mort, leur donnant le temps et le lieu de pouvoir changer de malice, avec quelle prudence avez-vous jugé vos enfants ? » etc. (*Ibid.*, 29, 21.)

prædixerat, etiam de proditore prædicat, dans locum pœnitentiæ, ut cum intellexisset sciri cogitationes suas, pœniteret cum facti sui : unde dicitur : « Vespere autem facto, venit cum duodecim, et discumbentibus eis ait : Unus ex vobis tradet me, » etc. CHRYS. (*in Serm. de Pass. vel de Prodit. Judæ, ut sup.*) Ubi patet quod non aperte eum omnibus publicabat, ne impudentiorem eum faceret ; nec etiam penitus silentio præteribat, ne celari arbitratus, audacter ad proditionem properaret. THEOPHYLACT. Sed quomodo *discumbentes* cubabant, cum lex præciperet quod stantes erecti deberent Pascha comedere ? Probabile autem est prius eos

adimplesse Pascha legale, deinde discubuisse, incipiente eo proprium tradere Pascha.

HER. Vespera autem diei, vesperam indicat mundi. Circa undecimam namque horam veniunt novissimi, qui primi denarium æternæ vitæ accipiunt (*Matth.*, 20.) Omnes igitur discipuli lauguntur a Domino ; ut fiat harmonia cytharæ, omnes nervi bene suspensi consona voce respondent : nam sequitur : « At illi coeperunt contristari et dicere ei singulatim : Numquid ego ? » Unus autem remissus et præmia amore madefactus, dixit : « Numquid ego sum, Rabbi ? » sicut in *Matthæo* legitur. THEOPHYLACT. Coeperunt autem alii discipuli contristari

gers à ce criminel dessein, ils s'en rapportent beaucoup plus à celui qui connaît le cœur de tous les hommes qu'à eux-mêmes.

« Il leur répondit : C'est l'un des douze qui met la main au plat avec moi. » — BÈDE. C'était Judas qui, tandis que les autres sont attristés et retirent la main, avance la sienne et la porte au plat avec son maître. Le Sauveur venait de dire précédemment : « L'un de vous me trahira. » Le traître disciple persévérant dans son coupable dessein, il le lui reproche plus ouvertement, mais sans le désigner par son nom. — S. JÉR. Il dit : « L'un des douze, » qui se sépare d'eux, c'est ainsi que le loup sépare des autres la brebis qu'il veut prendre, et la brebis qui sort de la bergerie est exposée sans défense à la dent des loups. Un premier et un second avertissement n'ont pu détourner Judas du sentier de la trahison, Notre-Seigneur lui prédit donc son châtement, afin que la perspective des supplices qui l'attendent, triomphe de celui qui n'a point cédé à la honte d'un si grand crime : « Et pour le Fils de l'homme, il s'en va, comme il est écrit de lui. » — THÉOPHYL. Cette expression : « Il s'en va, » prouve que sa mort est toute volontaire et nullement forcée. — S. JÉR. Mais comme il en est beaucoup qui, à l'exemple de Judas, font des œuvres dont le résultat est bon, mais absolument sans aucune utilité pour eux, Notre-Seigneur ajoute : « Cependant, malheur à l'homme par lequel le Fils de l'homme sera livré. » — BÈDE. Aujourd'hui encore, malheur à l'homme qui s'approche indignement de la table du Seigneur; à l'exemple de Judas, il trahit le Fils de l'homme, et le livre non aux Juifs coupables, mais à ses membres esclaves du péché.

« Il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né. » — S. JÉR. Il

propter Domini verbum : nam et si extra hanc existerent passionem, magis tamen credunt illi qui omnium novit corda, quam sibi.

Sequitur : « Qui ait illis : Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino. » BÈDE. Judas scilicet, qui cæteris contristatis et retrahentibus manum, cum magistro manum mittit in catinum. Et quia prius dixerat : « Unus ex vobis me tradet, » et perseverat proditor in malo, manifestius arguit, et tamen nomen proprium non designat. HIER. Dixit autem : « Unus de duodecim, » quasi ab eis separatus : separat enim seorsum lupus ovem, quam capit : ovis quæ de ovili egreditur, lupi morsibus patet ; Judas autem nec primo nec secundo correptus, a proditione retrahit

pedem : unde pœna prædicitur, ut quem pudor non vicerat, corrigant denuntiata supplicia : et hoc est quod subditur : « Et Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de eo. » THEOPHYLACT. Per hoc quod dicitur, *vadit*, ostenditur quod mors Christi fuit voluntaria, et non necessaria. HIER. Sed quia multi bonum ut Judas faciunt, sed omnino illis non proficit, recte subditur : « Væ autem homini illi per quem Filius hominis tradetur ! » BÈDE. Sed et hodie quoque in sempiternum væ illi homini qui ad mensam Domini malignus accedit : etenim ille in exemplum Judæ Filium hominis tradit ; non quidem Judæis peccatoribus, sed tamen peccatoribus membris suis.

Sequitur : « Bonum erat ei si non

eût été préférable qu'il restât toujours caché dans le sein de sa mère, car il vaut mieux ne pas exister que d'exister pour une vie de tourments. — THÉOPHYL. Si l'on considère la fin que Dieu s'est proposée (1), il vaudrait mieux pour lui qu'il existât, s'il n'était pas devenu un traître, car Dieu l'avait créé pour le bien; mais dès qu'il tombe dans ce profond abîme de malice, il valait mieux pour lui ne point exister.

ÿ. 22-25. — *Pendant qu'ils mangeaient encore, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit et le leur donna en disant : Prenez, ceci est mon corps. Et ayant pris le calice et rendu grâces, il le leur donna, et ils en burent tous; et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs. Je vous dis en vérité que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.*

BÈDE. Toutes les cérémonies de l'ancienne pâque étant terminées, Jésus en vient à la nouvelle; et à la chair et au sang de l'agneau, il substitue le sacrement de son corps et de son sang : « Et tandis qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, pour prouver qu'il était celui à qui le Seigneur a dit avec serment (2) : Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. » (Ps. cix.)

« Et l'ayant béni, il le rompit. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire qu'il rendit grâces avant de le rompre, c'est ce que nous faisons nous-mêmes, en y ajoutant d'autres prières. — BÈDE. Il rompt lui-même le pain qu'il présente à ses disciples, pour montrer que la fraction de

(1) C'est le sens du mot grec : τοῦ ἀποτελέσματος, *ex ipso instituto*.

(2) On lit dans la Genèse que Melchisédech, offrant du pain et du vin, car il était sacrificateur du Dieu Très-Haut, le bénit et dit, etc.; saint Paul voit dans Melchisédech une figure de Jésus-Christ : voyez *Hebr.*, v, vi, vii.

esset natus homo ille. » HIER. Scilicet intimo latens utero materno : melius enim est non esse quam ad tormenta esse. THEOPH. Quantum enim ex fine, melius fuisset ei quod esset, si non proditor existeret (nam Deus fecit ipsum ad opera bona); sed postquam in tantam devenit malitiam, melius fuisset si natus non fuisset.

Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, et benedicens fregit, et dedit eis, et ait : Sumite, hoc est corpus meum; et accepto calice gratias agens dedit eis : et biberunt ex illo omnes : et ait illis : Hic est sanguis meus Novi Testamenti, qui pro multis effundetur : amen dico vobis quod jam non bibam de genimine

vitis usque in diem illum, cum illud bibam novum in regno Dei.

BED. Finitis Paschæ veteris solemnibus, transit ad novum, ut scilicet pro carne agni ac sanguine, sui corporis sanguinisque sacramentum substitueret : unde sequitur : « Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, » ut scilicet ipsum se esse monstraret, cui juravit Dominus ((*Psal.* 109) : « Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisédech. »

Sequitur : « Et benedicens fregit. » THEOPHYLACT. Id est, gratias agens fregit : quod et nos facimus, orationes superaddentes. BEDA. Frangit etiam ipse panem quem discipulis porrigit, ut os-

son corps était la suite d'un plan qu'il avait tracé lui-même. Il bénit le pain, parce qu'en effet, il a, conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, rempli d'une vertu divine la nature qu'il a prise pour souffrir. Il bénit le pain et le rompt, et montre ainsi qu'il a daigné soustraire à la mort l'humanité dont il s'est revêtu, faire éclater la puissance d'immortalité qui est en elle, et nous enseigner qu'il la ressusciterait promptement dans sa personne.

« Et il leur dit : Prenez, ceci est mon corps. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire ce que je vous donne maintenant, ce que vous recevez de mes mains. Le pain n'est pas seulement la figure du corps de Jésus-Christ, mais il est changé au corps de Jésus-Christ lui-même; car Notre-Seigneur a dit : « Le pain que je donnerai est ma chair. » Cependant nous ne voyons point la chair de Jésus-Christ à cause de notre faiblesse; le pain et le vin sont des aliments accommodés à notre usage; si la chair et le sang nous étaient présentés dans leur état naturel, nous n'aurions pu nous résoudre à les prendre. Aussi Notre-Seigneur, pour condescendre à notre faiblesse, conserve les apparences du pain et du vin, mais change le pain et le vin en sa chair et en son sang. — S. CHRYS. (*serm. sur la trah. de Judas.*) Et maintenant encore, Jésus-Christ est encore là, c'est lui-même qui a orné cette table, c'est lui encore qui la consacre. Ce n'est point l'homme qui change les dons offerts (1) au corps et au sang de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ lui-même qui a été crucifié pour nous. Les paroles sortent de la bouche du prêtre, mais elles reçoivent leur consécration de la puissance et de la grâce de Dieu. C'est par cette parole : « Ceci est mon corps, » que

(1) C'est-à-dire le pain et le vin, que les Grecs appellent ordinairement *προσείμενα*.

tendat corporis sui fractionem non absque sua sponte vel procuratione futuram : quem etiam benedixit quia naturam humanam, quam passus assumpsit, ipse una cum Patre et Spiritu Sancto gratia divinæ virtutis implevit : benedixit panem ac fregit quia hominem assumptum ita morti subducere dignatus est, ut ei divinæ immortalitatis inesse potentiam demonstraret ; ideoque velocius eum a morte resuscitandum esse doceret.

Sequitur : « Et dedit eis, et ait : Sumite, hoc est corpus meum. » THEOPH. Hoc scilicet quod nunc do, et quod nunc sumitis. Non autem panis figura tantum corporis Christi est, sed in proprium Christi corpus transmutatur : nam Dominus ait (*Joan.*, 6) : « Panis quem ego dabo

caro mea est : » sed tamen caro Christi non videtur propter nostram infirmitatem : panis enim et vinum de nostra consuetudine est : si vero carnem et sanguinem cerneremus, sumere non sustineremus : propter hoc Dominus nostræ infirmitati condescendens, species panis et vini conservat, sed panem et vinum in veritatem convertit carnis et sanguinis. CHRYS. (*In Serm. de Pass. vel de Prodit. Judæ, ut sup.*) Et nunc etiam ille præsto est Christus ; qui illam ornavit mensam, ipse istam quoque consecrat : non enim homo est qui proposita corpus Christi facit et sanguinem ; sed ille qui pro nobis crucifixus est Christus. Sacerdotis ore verba proferuntur, et Dei virtute consecrantur et gratia. Hoc verbo quod dicit : « Hoc est corpus meum, »

les dons offerts sont consacrés. et de même que ces paroles : « Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre, » n'ont été dites qu'une fois(1), et produisent cependant leurs effets dans tous les temps pour la génération des êtres par l'intermédiaire de la nature; ainsi cette parole du Sauveur n'a été dite qu'une fois, et cependant jusqu'à ce jour, et jusqu'à l'avènement du Sauveur, elle donne au sacrifice toute sa force sur tous les autels de l'Eglise catholique.

S. JÉR. Au sens mystique, le Seigneur donne à son corps qui est l'Eglise actuelle, la forme de pain. On s'unit à ce corps par la foi, il est béni par la multiplication de ses membres, il est rompu par les souffrances, il est donné dans les exemples de vertu, reçu par l'enseignement, il se change dans le calice au sang de Jésus-Christ mêlé d'eau et de vin, pour nous purifier de nos fautes, et tout à la fois pour nous racheter des supplices que nous avons mérités. C'est par le sang de l'agneau que les maisons des Hébreux sont préservées de l'ange exterminateur, et leurs ennemis sont ensevelis dans les eaux de la mer; c'étaient des symboles figuratifs de l'Eglise de Jésus-Christ. « Et prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna. » C'est par la grâce, en effet, et non point par nos mérites que nous avons été sauvés. — S. GRÉG. (*Mor.*, II, 24.) Nous le voyons à l'approche de sa passion, prendre du pain et rendre grâces. Celui qui a pris sur lui la peine due aux châtimens des autres, rend grâces à Dieu; celui dont la vie n'offre pas l'ombre d'une faute, bénit humblement dans sa passion. En supportant avec tant de patience les châtimens dus aux forfaits des autres, il veut nous enseigner comment nous devons supporter

1) Ces paroles n'ont été dites qu'une fois, à ne considérer que les effets qu'elles devaient produire, car en réalité Dieu les a dites deux fois, d'abord à Adam et Eve (*Gen.*, IX, 1,) et après le déluge à Noë et à ses enfans.

proposita consecrantur : et sicut illa vox quæ dicit : « Crescite et multiplicamini, et replete terram. » semel quidem dicta est, sed omni tempore sentit effectum ad generationem operante natura; ita et vox ista semel quidem dicta est, sed per omnes mensas Ecclesiæ usque in hodiernam diem, et usque ad ejus adventum, præstat sacrificio firmitatem.

HER. Mystice autem in pane transfiguratur Dominus corpus suum, quod est Ecclesiæ præsens; quæ accipitur in fide, benedicitur in numero, frangitur in passionibus, datur in exemplis, sumitur in doctrinis, formatur in sanguinem suum in calice, vino et aqua commixtum; ut

alio purgemur a culpis, alio redimamur a pœnis. Sanguine namque agni servantur domus a persecutione angeli; et aqua maris rubri extinguuntur inimici; quæ sunt mysteria Ecclesiæ Christi: unde sequitur: « Et accepto calice, gratias agens dedit eis. » Gratia enim et non meritis salvati sumus a Deo. GREG. (*II Mor.*, cap. 24.) Cum appropinquaret etiam passioni, accepto pane, gratias egisse perhibetur. Gratias itaque egit qui flagella alienæ iniquitatis suscepit; et qui nil percussione dignum exhibuit, humiliter in passione benedicit; ut hinc ostendat, quid unusquisque in flagello propriæ culpæ facere debeat, si ipse

les châtimens que méritent nos propres iniquités, et ce que doit faire le serviteur que Dieu châtie, alors que lui, l'égal de son Père, lui rend grâces des souffrances qu'il endure. — BÈDE. Le vin du calice du Seigneur est mêlé d'eau et figure ainsi que nous devons demeurer en Jésus-Christ, et Jésus-Christ en nous, car au témoignage de saint Jean, les eaux représentent les peuples. Il n'est permis à personne d'offrir ou du vin seul, ou de l'eau seule, une telle offrande semblerait vouloir séparer la tête des membres, et signifier ou que Jésus-Christ a pu souffrir sans l'amour de notre rédemption, ou que nous pouvons être sauvés, et mériter d'être offerts à Dieu sans nous unir à sa passion.

« Et ils en burent tous. » — S. JÉR. Heureuse ivresse, satiété salutaire, qui daigne communiquer à l'âme une sobriété d'autant plus grande qu'elle est plus abondante. — THÉOPHYL. Quelques auteurs prétendent que Judas n'a point participé aux divins mystères, mais qu'il sortit avant que le Seigneur les eût distribués à ses disciples (1). D'autres, au contraire, soutiennent qu'il reçut le corps sacré du Sau-

(1) C'est le sentiment de saint Hilaire, can. 3 sur saint Matthieu, comme saint Thomas le fait remarquer en combattant ce sentiment, (III part. qu. II, art. 81), où il traite directement cette question : « Le Seigneur a-t-il donné son corps à Judas ? » Il en est qui croient voir ce même sentiment soutenu par saint Clément dans les *Constitutions apostoliques*, liv. V, chap. 13, et par Innocent III, liv. IV des *mystères de la Messe*, chap. 13. Cependant on ne peut pas plus conclure du texte de saint Clément, que Judas soit sorti après avoir participé aux saints mystères, qu'on ne peut en conclure que Jésus ait institué l'Eucharistie après le départ de Judas. Quant à Innocent III, il paraît douter de la présence de Judas lorsque Jésus distribua la sainte Eucharistie à ses disciples.

C'est une croyance assez commune dans l'Eglise et parmi les saints Pères, que Judas a communié sacrilègement. Mais cette croyance ne s'appuie sur aucune preuve décisive, et l'opinion contraire a été soutenue dès les premiers temps de l'Eglise, par Tatien, Ammonius, Jacques de Nisibe, Clément d'Alexandrie, Théophylacte, et ensuite par Rupert, Salmeron, Barradius, Lamy, et un grand nombre d'interprètes modernes.

Nous ajouterons à cette note du P. Nicolaï, que quelle que soit l'opinion qu'on soutienne, on ne peut guère admettre que le morceau de pain trempé que Jésus présente à Judas fût le pain consacré, c'était plus probablement cette bouchée que le maître de la maison trempait dans le *charoseth* (voyez l'endroit correspondant dans saint Matthieu chapitre xxvi.)

D'après le docteur A. Maier, ce fut avant l'institution de la sainte Eucharistie qu'il suivit la manducation de la Pâque, que Judas quitta les apôtres et se mit à la disposition des archontes juifs ; par conséquent Judas n'assista pas à l'institution de l'Eucharistie. Le récit du troisième évangéliste qui fait précéder cette cérémonie s'efface devant l'accord des deux autres évangélistes synoptiques que confirme saint Jean, car il faut placer dans saint Jean, l'institution de l'Eucharistie après le chapitre XIII, vers. 33. (*Dictionn. encycl. de la Théol. cathol.* Art. Judas)

æquanimiter flagella culpæ portat alienæ; ut hinc etiam ostendat, quid in correctione faciat subditus; si in flagello positus Patri gratias egit æqualis. BEDA. Quia enim et nos in Christo, et in nobis Christum manere oportet, vinum dominici calicis aqua miscetur: attestante enim Joanne (*Apocal.*, 17, vers. 15), aquæ populi sunt: et neque aquam solam, neque solum vinum cuiquam licet offerre, ne talis oblatio caput a membris secernendum esse significet; et vel

Christum sine nostræ redemptionis amore pati potuisse, vel nos sine illius passionis salvari ac posse offerri contingat.

Sequitur: « Et biberunt ex illo omnes. » HIER. Ebrietas felix, satietas salutaris, quæ quanto copiosius sumitur, tanto sobrietatem mentis donare dignatur. THEOPH. Quidam autem dicunt Judam mysteriorum non fuisse participem, sed quod exiverit antequam Dominus mysteria largiretur: alii etiam dicunt quod

veur. — S. CHRYS. (*serm. sur la trah. de Judas.*) Jésus-Christ offrait son sang à celui-là même qui allait le vendre, afin qu'il pût y puiser la rémission de ses péchés, s'il avait voulu renoncer à son impiété. — S. JÉR. Judas but donc à ce calice du salut, mais il ne fut point rassasié et n'éteignit point la soif que produit le feu éternel, parce qu'il reçut indignement les mystères de Jésus-Christ; car son sacrifice ne peut purifier ceux qui se sont entraînés dans le borbier infect de la cruauté, et que des pensées dépourvues de raison précipitent dans le crime. — S. CHRYS. (*serm. sur la trah. de Judas.*) Qu'il n'y ait donc aucun Judas à la table du Seigneur; ce sacrifice est une nourriture spirituelle. Or, de même que la nourriture corporelle, lorsqu'elle trouve l'estomac chargé d'humeurs contraires, ne fait que le rendre plus malade; ainsi cette nourriture spirituelle, lorsqu'elle entre dans une âme souillée par le péché, rend sa perte plus certaine, non par l'effet de sa nature, mais par la mauvaise disposition de celui qui la reçoit. Que l'âme soit donc pure de toute souillure, que cette pureté s'étendent jusqu'aux pensées, parce que c'est ici le sacrifice de toute pureté.

« Et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance. » — BÈDE. Notre-Seigneur établit ici le caractère qui distingue la nouvelle alliance de l'ancienne, qui fut consacrée par le sang des boues et des taureaux, que Moïse répandait sur le peuple en disant : « Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous. » (*Exode*, xxiv, 8.) « Qui sera répandu pour plusieurs. » — S. JÉR. Car il ne purifie pas tous les hommes de leurs péchés.

« En vérité je vous le dis : Je ne boirai plus, » etc. — THÉOPHYL. C'est-à-dire, je ne boirai plus de ce vin jusqu'à la résurrection, il

illi tradidit de illo mysterio. CHRYS. (*in Serm. de Pass. vel de Prodit. Judæ, ut sup.*) Christus enim sanguinem ei qui eum vendidit offerebat; ut haberet remissionem peccatorum, si tamen impius existere nolisset. IER. Bibit ergo Judas, et non saturatus est, nec sitim extinguit ignis aeterni, quia indigne sumit mysteria Christi; ejus sacrificium non emundat, sed eos cogitatio insipientis perducit ad culpas, qui se carnis crudelitatis fetoribus misceverunt. CHRYS. (*in Serm. de Pass. vel de Prodit. Judæ, ut sup.*) Nullus ergo sit Judas in Domini mensa: hoc sacrificium cibus spiritualis est: nam sicut corporalis cibus, cum ventrem invenerit adversis humoribus occupari, amplius lædit, ita est et

iste spiritualis cibus: si aliquem reperit malignitate pollutum, magis eum perdit, non sua natura, sed accipientis vitio. Pura igitur sit mens in omnibus, pura cogitatio, quia et sacrificium purum est.

Sequitur: « Et ait illis: Hic est sanguis meus Novi Testamenti. » BÈDE. Hoc ad distinctionem respicit Veteris Testamenti, quod hircorum et vitulorum est sanguine dedicatum; dicente inter aspergendum legislatore (*Exod.*, 24): « Hic est sanguis Testamenti quod mandavit ad vos Deus. » Sequitur: « Qui pro nullis effundetur. » IER. Non enim omnes emundat.

Sequitur: « Amen dico vobis quod jam non bibam. » THEOPHYLACT. Quasi deceret: Non bibam de vino usque ad

appelle sa résurrection son royaume, parce que c'est alors qu'il a régné en vainqueur sur la mort. Après sa résurrection, il but et mangea avec ses disciples, leur prouvant ainsi qu'il était bien le même qui avait souffert. Le vin qu'il boit alors est nouveau, c'est-à-dire qu'il le boit d'une manière différente et toute nouvelle; car il n'a plus un corps passible qui ait besoin de nourriture, son corps est à la fois immortel et incorruptible; voici donc l'explication de ces paroles: La vigne, c'est le Seigneur lui-même; le fruit de la vigne, ce sont les mystères, et l'intelligence secrète qu'en donne celui qui enseigne la science à l'homme (*Ps. xcii.*) Or, dans le royaume de Dieu, c'est-à-dire dans le siècle futur, il boira avec ses disciples les mystères et la sagesse, en nous enseignant, en nous révélant alors des vérités nouvelles dont il nous dérobe ici-bas la connaissance. — BÈDE. Ou bien dans un autre sens, cette vigne du Seigneur c'est la synagogue au témoignage d'Isaïe: « La vigne du Seigneur des armées, nous dit-il, c'est la maison d'Israël. » (*Isaïe. v.*) C'est donc au moment où le Sauveur marche de lui-même au devant de sa passion, qu'il dit à ses disciples: « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, » c'est-à-dire en d'autres termes: Je ne me complairai plus dans les cérémonies charnelles de la synagogue. parmi lesquelles l'immolation de l'agneau pascal tenait le premier rang; car voici venir le temps de ma résurrection, voici venir ce jour où en possession du royaume de Dieu, élevé sur les hauteurs d'une gloire immortelle, je serai avec vous comblé de joie à la vue du salut de ce peuple régénéré aux sources de la grâce spirituelle.

S. JÉR. Remarquons que Notre-Seigneur change la nature du sacrifice, mais sans changer le temps où il était offert. Il nous apprend

resurrectionem: *regnum* enim resurrectionem vocat, quasi tunc regnaverit contra mortem. Post resurrectionem vero bibit cum discipulis, et comedit, ostendens quod idem ipse esset qui passus est. *Novum* autem bibit illud, id est, novo quodam modo et alieno: non enim corpus habebat passibile indigens cibo, sed immortale et incorruptibile. Intelligendum est autem et sic: Vitis est ipse Dominus; genimen vitis, mysteria, et intellectus occultus quem ipse generat, qui docet hominem scientiam (*Psal. 92*); in regno autem Dei (id est, in futuro seculo), bibit eum suis discipulis mysteria et sapientiam, nova quædam nos docens et revelans quæ nunc occultat. BEDA. Vel aliter: vitem sive

vineam Domini appellatam esse synagogam Isaias testatur, dicens (*cap. 5*): « Vineam Domini Sabbaoth domus Israel est. » Iturus ergo Dominus ad passionem ait: « Jam non bibam de genimine vitis: » ac si aperte dicat: Non ultra carnalibus synagogæ cæremoniis delectabor, in quibus etiam ista paschalis agni sacra locum tenuere præcipuum: aderit enim tempus meæ resurrectionis; aderit dies illa, cum in regno Dei positus (id est, gloria vitæ immortalis sublimatus), de salute ejusdem populi fonte gratiæ spiritualis regenerati, vobiscum gaudio perfundat.

HIER. Considerandum autem quod hic Dominus mutat tantum sacrificium; sed non mutat tempus; ut nos nunquam

ainsi à ne jamais célébrer la cène du Seigneur, avant le quatorzième jour de la lune. Celui qui célébrerait la résurrection le quatorzième jour serait obligé de célébrer la cène au onzième, ce qui ne s'est jamais fait ni sous la loi ancienne, ni sous la loi nouvelle.

ŷ. 26-31. — *Et après le chant du cantique d'action de grâces, ils s'en allèrent sur la montagne des Oliviers. Alors Jésus leur dit : Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées. Mais après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée. Pierre lui dit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez pas pour moi. Et Jésus lui répartit : Je vous dis en vérité que vous-même aujourd'hui, dès cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois. Mais Pierre insistait encore davantage : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point. Et tous les autres en dirent autant.*

THÉOPHYL. Ils avaient rendu grâces avant de boire le calice du salut, ils rendent grâces après l'avoir bu : « Et après le cantique d'actions de grâces, ils s'en allèrent sur la montagne des Oliviers. » Apprenez ici à rendre aussi grâces à Dieu avant et après vos repas. — S. JÉR. Cet hymne est un cantique de louanges au Seigneur, comme il est dit au Psaume XXI, 28, 32 : « Les pauvres mangeront et seront rassasiés, et ceux qui chercheront le Seigneur célébreront ses louanges. » Et encore : « Tous les grands de la terre mangeront et adoreront » (1). Le Sauveur nous enseigne encore qu'il était doux et désirable pour lui de mourir pour nous, puisqu'au moment d'être livré à ses ennemis,

(1) Saint Augustin enseigne que ces paroles ont rapport au mystère de l'Eucharistie dans le premier discours sur le Psaume où il dit qu'il est ici question de ceux qui mangent le corps de Jésus-Christ humilié, etc.

cœnam Domini ante quartam decimam lunam faciamus : qui facit in quatuordecima resurrectionem, in undecima luna cœnam Domini faciet ; quod nunquam in Veteri Testamento nec in Novo factum est.

Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum. Et ait eis Jesus : omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est : Percutiam pastorem, et dispergentur oves ; sed postquam resurrexero, precedam vos in Galileam. Petrus autem ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint, sed non ego. Et ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus. At ille amplius loquebatur : Et si oportuerit me simul commori tibi, non te

negabo. Similiter autem et omnes dicebant.

THEOPHYL. Sicut gratias egerunt antequam biberent, ita etiam gratias agunt postquam biberunt : unde dicitur : « Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum. » Ut scilicet addiscas, et ante cibum, et post cibum gratiarum reddere actiones. HIER. *Hymnum* enim dicit laudem Domini, ut est in *Psal.* 21 : « Edent pauperes, et saturabuntur, et laudabunt Dominum qui requirunt eum. » Et, « manducaverunt, et adoraverunt omnes pingues terre. » THEOPHYLACT. Simul etiam et hic ostendit quod amplectibile erat sibi pro nobis mori ; quia cum tradendus erat, Deum

il offre à Dieu un hymne de louanges. Il nous apprend enfin, lorsque nous sommes surpris par l'affliction, à ne point nous laisser aller à la tristesse, mais à rendre grâces à Dieu, qui se sert de la tribulation pour opérer le salut d'un grand nombre. — BEDE. On peut encore voir dans cet hymne le cantique d'actions de grâces que rapporte saint Jean, et où le Sauveur élevant les yeux au ciel, priait pour lui, pour ses disciples, et pour tous ceux qui devaient croire en lui. (*Jean, xvii.*)

THÉOPHYL. Jésus se retire sur une montagne, afin que ses ennemis le trouvant seul, pussent s'emparer de lui sans aucun tumulte. Car s'ils s'étaient saisi de lui au milieu de la ville, la multitude aurait pu s'agiter, et ses ennemis auraient trouvé dans cette agitation un juste motif de le mettre à mort, sous le prétexte qu'il cherchait à soulever le peuple. — BEDE. Au sens mystique, c'est dans un dessein plein de sagesse que Notre-Seigneur conduit ses disciples sur la montagne des Oliviers, après les avoir nourris et fortifiés des saints mystères; il nous apprend ainsi qu'après avoir reçu les divins sacrements, nous devons nous élever à des vertus plus hautes, à des grâces plus sublimes de l'Esprit saint, vertus et grâces par lesquelles nos cœurs sont comme consacrés. — S. JÉR. Notre-Seigneur Jésus-Christ tombe au pouvoir de ses ennemis sur le mont des Oliviers, du haut duquel il monta au ciel, pour nous apprendre que nous aussi nous montons au ciel du milieu de nos veilles, de nos prières et de nos souffrances, lorsque nous les acceptons sans résistance.

BEDE. Le Sauveur prédit à ses disciples l'épreuve qui les attend, afin que quand elle sera venue, ils ne désespèrent point de leur salut, mais qu'ils cherchent leur délivrance dans le repentir : « Et

landare dignatus est. Docet etiam nos, cum in angustias incidimus propter multorum salutem, non contristari, sed Deo gratias agere, qui tribulatione operatur multorum salutem. BED. Potest etiam hymnus ille intelligi quem Dominus secundum Joannem Patris gratias agens decantabat, in quo et pro seipso, et discipulis, et pro eis qui per verbum ipsorum credituri erant, elevatis sursum oculis precabatur. (*Joan., 17.*)

THEOPHYL. Exivit autem in montem, ut ad eum solitariū existentem exeuntes, ipsum caperent absque tumultu. Si enim accessissent cum in civitate manebat, forte fuisset multitudo populi conturbata; et tunc manifestam occasionem inimici captantes viderentur ipsum

juste interficere tanquam populum concitantem. BED. Pulchre etiam Dominus discipulos sacramentis imbutos in montem educit Olivarum, ut typice designet, nos per acceptionem sacramentorum ad altiora virtutum dona et charismata sancti Spiritus, quibus in corde perungamur, ascendere debere. HIER. In monte etiam Oliveti Jesus tenetur, unde ad cœlos ascendit; ut nos sciamus quia inde ascendimus ad cœlos, unde vigilamus et oramus, ligamur, nec repugnemus in terra.

BED. Prædicat autem Dominus discipulis quid passuri sunt, ut cum passi fuerint, non desperent salutem, sed agentes pœnitentiam liberentur; unde sequitur: « Et ait illis Jesus: Omnes

Jésus leur dit : Je vous serai à tous un sujet de scandale pendant cette nuit. » — S. JÉR. Tous succombent, mais tous ne restent pas sous le coup de cette chute. Est-ce que celui qui tombe ne se relèvera jamais? dit le psalmiste. (*Ps. XL.*) Il est de la nature humaine de tomber, mais il est diabolique de ne point se relever. — THÉOPHYL. Dieu permit cette chute dans ses Apôtres, pour les guérir d'une confiance trop grande en eux-mêmes, et afin que cette prédiction ne parût point reposer sur une simple apparence, il l'appuie sur ce témoignage du prophète Zacharie : « Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. » BÈDE. Cette prophétie est conçue en d'autres termes dans Zacharie, et c'est le prophète lui-même qui dit à Dieu : « Frappez le pasteur, et les brebis seront dispersées » (1). — S. JÉR. Le prophète demande la passion du Seigneur, le Père répond à ces prières : « Je frapperai le Pasteur, » le Fils est envoyé par son Père, et il est frappé, c'est-à-dire qu'il est incarné et souffre les douleurs de sa passion. — THÉOPHYL. Le Père dit : « Je frapperai le Pasteur, » parce qu'il l'abandonne aux coups de ses ennemis; il donne le nom de brebis à ses disciples à cause de leur innocence et de leur éloignement de toute malice. Le Sauveur se hâte d'ajouter des prédictions plus consolantes : « Mais après que je serai ressuscité, j'irai avant vous en Galilée. » — S. JÉR. Il leur promet donc avec certitude qu'il ressuscitera, pour ne point éteindre toute espérance dans leur cœur. « Or Pierre lui dit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez point pour moi. » Voici un oiseau sans ailes qui veut s'élever dans les airs, mais le corps appesantit l'âme, et donne à la crainte tout humaine de la mort une force qui triomphe

(1) *Zacharie*, xiii, 7; dans les Bibles corrigées, Pagnin traduit cependant : « Je frapperai. » Il a pu très-bien se faire que la version des Septante portât *πατάξω*, je frapperai et que des copistes aient écrit à la place *πάταξον*, frappez.

scandalizabimini in me nocte ista. »
 HIER. Omnes quidem cadunt, sed non omnes jacent. Nunquid enim qui dormit non adjiciet ut resurgat? (*Ps. 40.*) Carnale est cadere, sed diabolicum est jacere.
 THEOPHYLACT. Permisit autem eos Dominus cadere, ut non in seipsis confidant: et ne videretur hoc quod prædixerat, ex quodam argumento apparenti prædixisse, inducit testimonium Zacharie prophete: unde sequitur: « Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. »
 BÈDE. Hoc aliis verbis in Zacharia propheta scriptum est, et ex persona Prophete ad Dominum dicitur: « Percute pastorem, et dispergentur oves. »
 HIER. Propheta enim postulat passionem

Domini; Pater respondet: « Percutiam pastorem (precibus inferiorum), » Filius a Patre mittitur, et percutitur, id est, incarnatur et patitur.
 THEOPHYL. Dicit autem Pater: « Percutiam pastorem, » quia ipsum percuti dimisit: oves discipulos dicit, quasi innocentes et quasi absque malitia. Ultimo consolationem inducit, dicens: « Sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galileam. »
 HIER. In quo vera promittitur resurrectio, ut spes non extinguatur. Sequitur: « Petrus autem ait ei: Et si omnes scandalizati fuerint, sed non ego. » Ecce avis sine pennis in altum volare nititur; sed corpus aggravat animam, ut timore humano mortis timor Domini superetur.

de la crainte de Dieu. — BÈDE. La promesse de Pierre lui était inspirée par l'ardeur de la foi, et la prédiction du Seigneur, par la connaissance qu'il avait de l'avenir : « Et Jésus lui repartit : En vérité je vous le dis, » etc.

S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 2.) Tous les Evangélistes rapportent la prédiction que le Sauveur fit à Pierre, qu'il le renierait avant que le coq chantât, mais le récit de saint Marc est plus circonstancié. Aussi quelques-uns, faute d'attention sérieuse, prétendent que saint Marc ne peut se concilier ici avec les autres Evangélistes; car, disent-ils, Pierre a renié trois fois son maître; et si ce triple renoncement a commencé après le premier chant du coq, le récit des trois Evangélistes n'est pas conforme à la vérité, puisqu'ils rapportent que le Seigneur a déclaré à Pierre, qu'avant que le coq chantât, il le renierait trois fois. Maintenant si les trois renoncements de saint Pierre ont eu lieu avant que le coq ait commencé à chanter. pourquoi Notre-Seigneur aurait-il dit, d'après saint Marc : « Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renierez trois fois. » Nous répondons que le triple renoncement de saint Pierre ayant commencé avant le chant du coq, les trois Evangélistes ont considéré, non pas le moment où il devait être consommé, mais celui où il devait se produire et commencer, c'est-à-dire, avant le chant du coq, bien qu'on puisse dire que dans les dispositions intérieures de Pierre, ce triple renoncement eut lieu tout entier avant le chant du coq; saint Marc, au contraire, raconte plus en détail ce qui se passa entre chaque renoncement. — THÉOPHYL. Voici donc comme on peut l'entendre : Pierre nia une première fois, et le coq chanta; puis il nia une seconde et une troisième fois, et le coq chanta pour la seconde fois.

BED. Et Petrus ergo de ardore fidei promittebat; et Salvator quasi Deus futura noverat: unde sequitur: « Et ait illi Jesus: Amen dico tibi, » etc.

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 2.) Cum omnes evangelistæ dicant prædixisse Dominum quod eum Petrus esset negaturus antequam gallus cantaret, Marcus hoc solum narravit expressius: unde nonnullis videtur non congruere cæteris, quia parum attendunt: tota enim Petri negatio trina est, quæ si tota post primum galli cantum inciperet, falsum dixisse viderentur tres alii evangelistæ (quod scilicet antequam gallus cantaret, ter eum esset negaturus.) Rursus si totam trinam negationem

ante peregisset, quam cantare gallus inciperet, superflue dixisset Marcus ex persona Domini: « Priusquam gallus bis vocem dederit, ter me negaturus es. » Sed quia ante primum galli cantum cœpta est illa trina negatio, attenderunt illi tres, non quando eam completurus esset Petrus, sed quando futura esset et quando cœptura (id est, ante galli cantum), quanquam in animo ejus et ante primum galli cantum tota concepta est: Marcus autem de ipsarum vocum intervallo planius elocutus est. THEOPHYL. Quod sic intelligitur: Petrus semel negavit, deinde gallus cantavit; negante vero eo duabus aliis negationibus, tunc gallus secundo vocem emisit.

S. JÉR. Ce coq, messenger de la lumière, figure l'Esprit saint, dont la voix se fait entendre à nous par les prophètes et par les Apôtres, à l'occasion de ce triple renoncement, pour nous appeler à répandre des larmes amères sur nos chutes multipliées, sur nos pensées coupables à l'égard de Dieu, sur nos discours blessants pour le prochain et sur les fautes commises contre nous-mêmes.

BÈDE. Nous voyons ici la foi de Pierre et la vivacité de son amour pour son divin Maître : « Mais il insistait encore davantage : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point. » — THÉOPHYL. Les autres disciples firent preuve de la même ardeur, de la même intrépidité : « Et tous les autres en dirent autant. » Mais en cela ils contredisaient aussi la vérité que Jésus-Christ venait de leur prédire.

ÿ. 32-42. — *Ils vinrent ensuite en un lieu appelé Gethsémani, et il dit à ses disciples : Demeurez ici jusqu'à ce que j'aie fait ma prière. Et ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean, il commença d'être saisi de frayeur et d'avoir le cœur pressé d'une extrême affliction. Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort; demeurez ici et veillez. Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna contre terre, priant que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui; et il disait : Mon Père, toutes choses vous sont possibles, transportez ce calice loin de moi; mais néanmoins que votre volonté s'accomplisse et non pas la mienne. Il revint ensuite vers ses disciples, et les ayant trouvés endormis, il dit à Pierre : Simon, vous dormez? Quoi! n'avez-vous pu seulement veiller une heure? Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation; l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il s'en alla pour la seconde fois et fit sa prière dans les mêmes termes. Et étant retourné vers eux, il les trouva endormis, car leurs yeux étaient appesantis de sommeil, et ils ne savaient que lui répondre. Il revint encore pour la troisième fois, et il*

HIER. Gallus lucis nuntius, quis est nisi Spiritus sanctus, cujus voce in prophetia et in apostolis nos de trina negatione excitamur ad amarissimos post lapsum fletus, qui male cogitavimus de Deo, et male locuti sumus ad proximos, et male fecimus ad nosmetipsos?

BÈDE. Fides autem apostoli Petri et ardens affectus ad Dominum consequenter ostenditur: sequitur enim: « At ille amplius loquebatur: Et si oportuerit me simul commorari tibi, non te negabo. » THÉOPHYL. Fervorem etiam intrepidum et alii discipuli ostenderunt: nam sequitur: « Similiter autem et omnes dicebant, » sed tamen resistebant veritati, quam Christus prædixerat.

Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani, et ait discipulis suis: Sedete hic donec orem. Et assumit Petrum, et Jacobum, et Joannem secum; et cepit pavere et tædere. Et ait illis: Tristis est anima mea usque ad mortem: sustinete hic et vigilate. Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat ut si fieri posset, transiret ab eo hora, et dixit: Abba Pater, omnia possibilis tibi sunt: transfer calicem hunc a me: sed non quod ego volo, sed quod tu. Et venit, et invenit eos dormientes. Et ait Petro: Simon, dormis? Non potuisti una hora vigilare mecum? Vigilate et orate ut non intretis in tentationem: spiritus quidem promptus est, caro vero infirma. Et iterum abiens oravit, eundem sermonem dicens. Et reversus de novo, invenit eos dormientes (erant enim oculi eorum gravati), et ignorabant quid respon-

leur dit : Dormez maintenant et vous reposez, c'est assez; l'heure est venue : le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons : celui qui me doit trahir est près d'ici.

LA GLOSE (1). Après nous avoir raconté la prédiction du Seigneur sur le scandale dont il devait être l'occasion pour ses disciples, l'Évangéliste rapporte la prière qu'il fit, on le croit, pour ses disciples. Et tout d'abord il nous décrit le lieu qu'il choisit pour prier : « Ils allèrent ensuite en un lieu appelé Gethsémani. » — BÈDE. On voit encore aujourd'hui ce lieu de Gethsémani, où le Seigneur fit sa prière. Il est situé au pied du mont des Oliviers, et le mot Gethsémani signifie *vallée féconde* ou *vallée de l'abondance*. Notre-Seigneur, en choisissant une montagne pour prier, nous enseigne à quelle sublimité de pensées et d'intentions nous devons nous élever dans la prière; et en priant dans la vallée de la fécondité, il nous apprend à pratiquer toujours l'humilité dans nos prières et la fécondité de l'amour intérieur; car c'est en descendant lui-même dans la vallée de l'humilité et en suivant les inspirations de son extrême charité qu'il a souffert la mort pour nous. — S. JÉR. C'est aussi dans cette vallée d'abondance qu'il fut assailli par des taureaux chargés de graisse. (Ps. XXI.) « Et il dit à ses disciples : Demeurez ici tandis que je prierai. » Il sépare de lui dans la prière ceux qui doivent en être séparés dans sa passion; il prie, et ils dorment accablés sous le poids de leur cœur.

THÉOPHYL. Notre-Seigneur avait coutume de se retirer seul pour prier, et il nous apprend ainsi à chercher le silence et la solitude lorsque nous devons prier : « Et il prit avec lui Pierre, Jacques et

(1) Cette citation ne se trouve point dans la Glose actuelle.

derent ei. Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam, et requiescite, sufficit : venit hora, ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum : surgite, eamus : ecce qui me tradet prope est.

GLOS. Postquam Dominus scandalum discipulorum prædixerat, nunc Evangelista narrat de oratione ipsius, in qua pro discipulis creditur orasse : et primo describens locum orationis, dicit : « Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani. » BÈDE. Mōstratur usque hodie locus Gethsemani, in quo Dominus oravit ad radices montis Oliveti : interpretatur autem Gethsemani *vallis pinguium*, sive *pinguedinum*. Cum autem Dominus tantum in monte orat, nos docet sublimia orando inquiri debere.

At cum in valle pinguedinis orat, insinuat nobis humilitatem semper in orationibus, et internæ pinguedinem dilectionis esse servandam : ipse etiam per vallem humilitatis et pinguedinem charitatis pro nobis mortem subiit. HIER. In valle etiam pinguedinum tauri pingues obsederunt eum (Psal. 21). Sequitur : « Et ait discipulis suis : Sedete hic donec orem. » Separantur in oratione, qui separantur in passione; quia ille orat, illi dormiunt, pinguedine cordis oppressi.

THEOPHYLACT. Singulariter etiam consueverat semper orare, formam nobis tradens, ut silentium et solitudinem in orationibus requiramus. Sequitur : « Et assumit Petrum, et Jacobum, et Joan-

Jean. » Il prend seulement avec lui les trois disciples qui ont été témoins de sa gloire sur le Thabor, pour associer à ses tristesses ceux qu'il avait associés à sa gloire, et que ces tristesses mêmes fussent pour eux une preuve de la vérité de son humanité : « Et il commença à se troubler et à être accablé d'ennui. » Par là même qu'il avait pris l'humanité tout entière, il en avait pris toutes les passions, la crainte, l'ennui, la tristesse, car les hommes ont un éloignement naturel pour la mort : « Et il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. » — BÈDE. Tout Dieu qu'il est, il s'est revêtu de notre corps, il fait donc voir en lui la fragilité de la chair, pour détruire par ce seul fait l'impiété de ceux qui refusent de croire au sacrement de l'Incarnation. Dès lors, en effet, qu'il s'est uni à un corps semblable au nôtre, il a dû en prendre toutes les propriétés, toutes les faiblesses naturelles, comme la faim, la soif, les angoisses, la tristesse ; car pour la divinité elle ne peut éprouver la moindre altération de ces diverses impressions. — THÉOPHYL. Il en est qui entendent ces paroles dans ce sens : « Je m'attriste, non de la mort que je dois endurer, mais de ce que les Israélites, mes compatriotes, vont me crucifier, et seront par là même exclus du royaume de Dieu. » — S. JÉR. Il nous enseigne aussi la crainte et la tristesse dont nous devons être pénétrés en présence du jugement de la mort, car nous ne pouvons dire par nous-mêmes, mais par Jésus-Christ seul : « Le prince de ce monde vient, et il n'a aucun droit sur moi. »

« Demeurez ici et veillez. » Le sommeil auquel il leur défend de se livrer n'est point le sommeil ordinaire dont il ne pouvait être question aux approches du combat, mais le sommeil de l'infidélité et de la langueur de l'esprit. Il s'éloigne un peu de ses disciples et se prosterne

nem secum. » Illos tres tantum assumit, qui gloriæ ejus in monte Thabor inspectores extiterant, ut qui gloriosa viderant, viderent etiam tristia, et adiscerent quod verus erat homo in hoc quod tristatur : unde sequitur : « Et cepit pavere et tædere. » Quia enim totum assumpserat hominem, assumpsit et naturales proprietates hominis, pavere, et tædere, et contristari naturaliter : nam homines naturaliter inviti tendunt ad mortem : unde sequitur : « Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem. » BÈD. Quasi Deus in corpore constitutus fragilitatem carnis exponit, ut eorum qui sacramentum incarnationis abjurant, excluderetur impietas : nam qui corpus suscepit, omnia debuit suscipere que corporis sunt, ut esuriret, sitiret, auge-

retur, contristaretur : Divinitas enim per hos commutari nescit affectus. THEOPHYLACT. Quidam autem hoc sic intellexerunt, quasi dicat : « Tristor enim, non quod mori debeo, sed quod Israelitæ propinqui mei me crucifixuri sunt, ac per hoc a regno Dei debent excludi. » HIER. In hoc etiam pavere et tristari docemur ante judicium mortis, quod non possumus per nos dicere, sed per illum (*Joan.*, 14) : « Venit princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam. »

Sequitur : « Suslinete hic et vigilate. » BÈD. Non a somno dormitionis prohibet (cujus tempus non erat imminente discrimine), sed a somno infidelitatis, et torpore mentis. Paululum autem procedens ruit in faciem suam, et humilita-

la face contre terre, pour faire paraître l'humiliation de son âme jusque dans la posture humiliée du corps : « Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna la face contre terre, priant que s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui, » etc. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 4.) Il ne dit pas à Dieu : Si vous pouvez le faire, mais : « Si cela peut se faire. » Car la volonté de Dieu est la mesure de son pouvoir. Ces paroles : « Si cela est possible, » reviennent donc à celles-ci : « Si vous le voulez. » Et afin qu'on ne puisse soupçonner qu'il porte ici atteinte à la puissance de son Père, il nous explique aussitôt quel sens il faut donner aux paroles qui précèdent : « Et il dit : Mon Père, tout vous est possible, » preuve évidente qu'il est question, non de l'impuissance du Père, mais de sa volonté dans ces paroles : « Si cela est possible. » Suivant saint Marc, Notre-Seigneur joint au nom de père le mot *abba*, qui signifie en hébreu *Père*. Peut-être a-t-il fait usage de ces deux mots dans une intention mystérieuse, et pour nous apprendre qu'il se livrait à cette tristesse, comme représentant de son corps mystique, qui est l'Eglise, dont il est devenu comme la pierre angulaire qui réunit les deux peuples; les hébreux, au nom desquels il prononce le mot *abba*, et les gentils qui disent à Dieu : « Père. » — BÈDE. Il demande à Dieu que ce calice s'éloigne de lui, prouvant ainsi qu'il était véritablement homme : « Détournez de moi ce calice. » Mais se rappelant aussitôt le but de sa mission, il veut accomplir l'œuvre pour laquelle il a été envoyé, et il s'écrie : « Néanmoins que votre volonté s'accomplisse et non la mienne. » Si la mort peut être détruite sans que la nature humaine reçoive en moi le coup de la mort, que ce calice s'éloigne; mais comme ce triomphe ne peut être obtenu que par ma mort, qu'il soit fait comme vous le voulez et non

tem mentis habitu carnis ostendit. Unde sequitur : « Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat, ut si fieri posset, transiret, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 4.) Non dixit : « Si facere posset, » sed, « si fieri posset : » fieri enim potest quod ille voluerit. Sic itaque dictum est, « si fieri potest, » ac si diceretur, « si vellet. » Et ne quis putaret eum Patris minuisse potestatem, manifestavit quo intellectu accipiendum sit quod dictum est : nam sequitur : « Et dixit : Abba Pater, omnia tibi possibilia sunt : » in quo satis ostendit, non ex impossibilitate, sed ex voluntate Patris dictum esse : « Si fieri potest ; » quod autem, Marcus non solum *Pater*, sed *Abba Pater*, eum dixisse commemorat ; hoc est *Abba* he-

braice, quod latine *Pater*. Et fortasse Dominus propter aliquod sacramentum, utrumque dixit, volens ostendere se illam tristitiam in persona sui corporis (id est, Ecclesiæ) suscepisse ; cui factus est angularis lapis venienti ad eum ; partim ex Hebræis ad quos pertinet quod ait *Abba*, partim in gentibus, ad quos pertinet quod ait *Pater*. BÈDE. Orat autem transire calicem, ut ostendat vere quod homo erat. Unde subdit : « Transfer calicem hunc a me. » Reminiscens autem propter quid missus est, perficit dispensationem ad quam missus est, et clamat : « Sed non quod ego volo, sed quod tu : » quasi dicat : Si moritur mors, me non moriente secundum carnem, transeat calix ; verum quia non aliter fiet, non quod ego volo, sed quod tu. Multi

comme je veux. Il en est beaucoup qui s'attristent aux approches de la mort; qu'ils aient une grande droiture de cœur, qu'ils évitent la mort dans la mesure du possible; mais s'ils ne peuvent l'éviter, qu'ils répètent les paroles que Notre-Seigneur n'a prononcées que pour nous. — S. JÉR. Le Sauveur nous y enseigne encore à être obéissants à nos parents jusqu'à la fin de notre vie, et à préférer leur volonté à la nôtre. « Et il vint, et il les trouva endormis. » Leur âme est endormie comme leur corps. Cependant le Seigneur qui revient les trouver après sa prière et les trouve tous endormis, n'adresse de reproche qu'à Pierre : « Et il dit à Pierre : Simon, vous dormez; vous n'avez pu veiller une heure avec moi? » C'est-à-dire : « Vous qui n'avez pu veiller une heure avec moi, comment pouvez-vous mépriser la mort, vous qui avez promis de mourir avec moi? » Veillez et priez, afin que vous n'entriez point dans la tentation de me renier. — BÈDE. Il ne leur dit pas : Priez, afin de ne pas être tentés, mais priez, afin de ne pas entrer en tentation, c'est-à-dire, de ne point succomber à la tentation. — S. JÉR. Or celui qui entre en tentation est celui qui néglige de prier.

« L'esprit est prompt, et la chair est faible. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire votre esprit rejette avec ardeur la pensée de me renier, et voilà pourquoi vous faites cette promesse; mais votre chair est si faible, que si Dieu, que vous priez, ne la fortifie, vous succomberez à la tentation. — BÈDE. Le Sauveur réprime ici la présomption téméraire de ceux qui s'imaginent pouvoir tout ce qui leur vient à l'esprit; plus, au contraire, l'ardeur de notre âme nous donne de confiance, plus la fragilité de la chair doit nous inspirer de crainte. Tout ce passage est

adhuc contristantur futura morte, sed habeant rectum cor, et vitent mortem quantum possunt; sed si non possunt, dicant id quod propter nos Dominus dixit. HIER. Ex quo etiam usque in finem non cessat nos docere patribus obedire, et voluntatem eorum voluntati nostræ præponere. Sequitur: « Et venit, et invenit eos dormientes. » Sicut enim dormiunt mente, sic et corpore. Post orationem autem Dominus veniens, et videns discipulos dormientes, Petrum solus increpat: unde sequitur: « Et ait Petro: Simon, dormis? non potuisti una hora vigilare mecum? » Quasi dicat: Qui una hora non potuisti mecum vigilare, quomodo mortem spernes tu qui spoudes mori mecum? Sequitur: « Vigilate et orate, ut non intretis in

tentationem, » scilicet, negandi me. BÈDE. Non ait: « Orate ne tentemini, » quia impossibile est humanam animam non tentari: sed ne intretis in tentationem, hoc est, ne vos tentatio superet. HIER. In tentationem autem intrare dicitur, qui orare negligit.

Sequitur: « Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. » THÉOPHYL. Quasi dicat: Spiritus quidem vester promptus est ad me non negandum, et propterea hoc promittitis; sed caro vestra in tantum infirma est, quod nisi Dominus per orationem virtutem carni dederit, in tentationem intrabitis. BÈDE. Temerarios hic reprimit, qui quicquid crediderint, putant consequi posse; sed quantum ex mentis ardore confidimus, tantum ex fragilitate carnis timeamus.

directement opposé à l'erreur de ceux qui ne veulent reconnaître dans le Sauveur qu'une opération et qu'une volonté; car il établit clairement l'existence des deux volontés, de la volonté humaine qui refuse de souffrir à cause de la faiblesse de la chair, et de la volonté divine, qui marche avec ardeur au delà des souffrances (1).

« Et il s'en alla pour la seconde fois, et fit sa prière dans les mêmes termes. — THÉOPHYL. Cette seconde prière prouve qu'il était véritablement homme. « Et étant retourné vers eux, il les trouva endormis. » Cependant il leur adresse de vifs reproches; « Car leurs yeux étaient appesantis par le sommeil, et ils ne savaient que lui répondre. » Devant ce spectacle de la faiblesse humaine, apprenons à ne pas promettre des choses qui nous sont impossibles, lorsque nous sommes appesantis par le sommeil. Il retourne une troisième fois pour faire la même prière. « Il revint enfin la troisième fois, et il leur dit : Dormez maintenant et reposez-vous. » Il ne s'émeut pas contre eux qui après les premiers reproches ont aggravé leur faute, mais il leur dit avec une espèce d'ironie : « Dormez maintenant et reposez-vous, » parce qu'il savait que le traître disciple approchait. Ce qu'il ajoute, prouve évidemment le dessein ironique de ses paroles : « C'en est assez, l'heure est venue, voici que le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Il leur reproche ironiquement leur sommeil, et semble leur dire : C'est bien maintenant le temps de dormir au moment où l'ennemi s'approche. « Levez-vous, continue-t-il, marchons, celui qui doit me trahir n'est pas loin. » Ce n'est pas

(1) Ce n'est cependant point la volonté divine qui accepte la Passion, mais la volonté humaine dans sa partie supérieure qui est conforme à la volonté divine. Il est plus naturel et plus logique de conclure de tout ce passage à l'existence d'une double volonté humaine, ou plutôt d'un double mouvement de cette volonté, l'un *rationnel* dans la partie supérieure de la volonté, l'autre *sensible* dans la partie inférieure. On peut cependant rapporter le premier mouvement à la volonté divine qui donnait de la force à la volonté humaine.

Facit etiam hic locus adversus eos qui dicunt unam in Domino operationem et unam voluntatem fuisse : duas enim voluntates ostendit : humanam scilicet, quæ propter infirmitatem carnis recusat passionem, et divinam, quæ promptissima est.

Sequitur : « Et iterum abiens oravit eundem sermonem, dicens. » THEOPH. Ut scilicet per secundariam orationem, quod verus homo esset, affirmaret. Sequitur : « Et reversus invenit eos dormientes. » Tamen vehementer redarguit : « Erant enim oculi eorum gravati, » scilicet somno. « Et ignorabant quid responderent ei. » Per infirmitatem humanam addiscas, ne scilicet gravati somno promittamus ea

quæ nobis impossibilia sunt. Ideo tertio abiit ad orandum oratione prædicta : unde sequitur : « Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam et requiescite. » Non turbatur contra illos cum post redargutionem pejus fecerint, sed ironice dicit illis : « Dormite jam et requiescite, » quia jam sciebat quod proditor appropinquabat. Et quod ironice dixerit, apparet per hoc quod subditur : « Sufficit, venit hora, ecce tradetur Filius hominis in manus peccatorum. » Hoc dicebat deridens scinnium eorum : quasi diceret : Nunc tempus est ut dormiatis quando inimicus appropinquat. Deinde subjungit : « Surgite, eamus, ecce qui me tradet prope est. » Non ut fugerent hoc

pour leur faire prendre la fuite qu'il leur tient ce langage, mais pour les entraîner avec lui au-devant de ses ennemis. — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 4.) Ou bien encore, comme il avait dit : « Dormez maintenant et reposez-vous, » il ajoute : « C'en est assez, » et puis il continue : « L'heure est venue, voici que le Fils de l'homme va être livré. Il faut donc admettre qu'après ces paroles : « Dormez et reposez-vous, » le Seigneur garda quelque temps le silence pour donner aux Apôtres le temps de dormir, et qu'il leur dit ensuite : « L'heure est venue, » après ces autres paroles : « C'est assez, » sous-entendez, dormir. — S. JÉR. Le sommeil auquel les disciples se laissent aller par trois fois, nous représente les trois morts ressuscités par Notre-Seigneur, le premier dans sa maison ; le second, lorsqu'on le conduisait au tombeau ; le troisième dans le tombeau même (1).

ŷ. 43-52. — *Il parlait encore, que Judas Iscariote, l'un des douze, parut suivi d'une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des prêtres, par les scribes et les anciens. Or Judas, qui le trahissait, leur avait donné ce signal et leur avait dit : Celui que je baiseraï, c'est celui que vous cherchez ; saisissez-vous de lui et emmenez-le avec précaution. Aussitôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de Jésus et lui dit : Maître, je vous salue; et il le baisa. Les autres mirent la main sur Jésus et se saisirent de lui. Un de ceux qui étaient présents, tirant son épée, en frappa un des gens du grand-prêtre et lui coupa une oreille. Et Jésus leur dit : Vous êtes venus pour me prendre, armés d'épées et de bâtons, comme si j'étais un voleur. J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point pris; mais il faut que les Ecritures soient accomplies.*

(1) Saint Jérôme dit le premier, quoiqu'il s'agisse de la fille de Jaïre, pour continuer sa phrase : « représente les trois mots, » etc. (Voyez pour la première résurrection, *Matth.*, IX, *Marc.*, V, *Luc.*, VIII; pour la seconde, *Luc.*, VII; pour la troisième, *Jean.*, XI.)

dixit, sed ut inimicis obviarent. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 4.) Vel aliter : per hoc quod cum dixisset : « Dormite jam et requiescite, » adjungit, *sufficit*, et deinde infert : « Venit hora, ecce tradetur Filius hominis, » utique intelligendum est post illud : « Dormite et requiescite, » siluisse Dominum aliquantulum, ut hoc fieret quod promiserat, et tunc intulisse : « Venit hora; » et ideo interponit, *sufficit*, scilicet quod requievistis. IHER. Trina autem discipulorum dormitio tres mortuos, quos Dominus suscitavit, signal : primus in domo, secundus ad sepulcrum, tertius de sepulcro; trina autem Domini vigilia docet nos orando, et de præteri-

tis, et de futuris, et de præsentibus, veniam rogare.

Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes, unus de duodecim; et cum eo turba multa cum gladiis et lignis, missi a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus. Dederat autem traditor eis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum, et ducite eum. Et cum venisset, statim accedens ad eum ait : Ave, Rabbi; et osculatus est eum. At illi manus injecerunt in Jesum, et tenuerunt eum. Unus autem de circumstantibus, educens gladium, percussit servum summi sacerdotis, et amputavit illi auriculam. Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me? Quotidie eram apud vos in templo docens, et non me tenuistis :

Alors ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent tous. Or il y avait un jeune homme qui le suivait, revêtu seulement d'un linceul, ils se saisirent de lui; mais lui, laissant aller son linceul, s'enfuit tout nu de leurs mains.

BÈDE. Après avoir prié une troisième fois, afin d'obtenir pour ses Apôtres, avec la grâce du repentir d'être délivrés de la crainte qui les dominait, Notre-Seigneur, calme et tranquille sur les souffrances qui l'attendent, marche au-devant de ses persécuteurs, dont l'Évangéliste décrit l'arrivée en ces termes : « Il parlait encore, que Judas Iscariote, l'un des douze, » etc. — **THÉOPHYL.** L'Évangéliste relève à dessein cette circonstance pour faire ressortir l'énormité du crime de ce traître qui, faisant partie du premier collège des disciples, s'emporta contre son divin Maître à cet excès de fureur. « Et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des prêtres, par les scribes et les anciens. » — **S. JÉR.** Celui qui désespère du secours de Dieu, cherche à s'appuyer sur la puissance du monde.

BÈDE. Cependant Judas conserve encore quelque respect du disciple pour son Maître, il ne le livre pas ouvertement, il donne un baiser pour signe à ses ennemis. « Or, le traître leur avait donné ce signal et leur avait dit : Celui que je baiserais, » etc. — **THÉOPHYL.** Voyez jusqu'où va sa folie; il croit pouvoir tromper Jésus par ce baiser et se faire passer pour son ami. Mais si vous êtes son ami, Judas, pourquoi vous joindre à ses ennemis? Disons-le, tout cœur livré au mal est sans prévoyance.

« Et étant arrivé, il le baisa, » etc. — **S. JÉR.** Judas donne pour signal un baiser empoisonné par la perfidie, à l'exemple de Caïn qui

sed ut impleantur Scripturæ. Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt. Adolescens autem quidam sequebatur eum amictus sindone super nudo, et tenuerunt eum; at ille relicta sindone, nudus profugit ab eis.

BED. Postquam tertio Dominus oraverat, et apostolorum timorem sequente pœnitentia impetraverat corrigendum, securus de passione sua pergit ad persecutores, de quorum adventu Evangelista dicit : « Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes unus de duodecim. » **THEOPHYLACT.** Hoc non frustra ponitur, sed ad majorem proditoris redargutionem; quod cum de primo choro discipulorum existeret, contra Dominum in rabiem versus est. Sequitur : « Et cum eo turba multa cum gladiis et lignis

missi a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus. » **HIER.** Incumbit enim virtuti seculi, qui desperat de adjutorio Dei.

BEDA. Adhuc tamen habet aliquid Judas de verecundia discipuli, cum eum non palam tradidit persecutoribus, sed per signum osculi : unde sequitur : « Dederat autem traditor eis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, » etc. **THEOPHYL.** Vide ejus insensibilitatem, quomodo credebat in osculo Christum decipere, ut quasi amicus æstimaretur. Si autem amicus eras, o Juda, cujus gratia cum inimicis accessisti? sed omnis pravitas sine providentia est.

Sequitur : « Et cum venisset, osculatus est, » etc. **HIER.** Dat Judas signum osculi cum veneno doli; sicut Caïn ob-

offrit à Dieu un sacrifice hypocrite et réprouvé de Dieu. — BÈDE. C'est avec une âme pleine d'envie et la hardiesse d'un scélérat qu'il appelle Jésus son Maître, et donne un baiser à celui qu'il trahit. Notre-Seigneur reçut cependant ce baiser du traître, non pour nous enseigner la dissimulation, mais pour ne point paraître fuir devant la trahison, et accomplir en même temps ces paroles du Psalmiste : « J'étais pacifique avec ceux qui haïssaient la paix. (Ps. cxix, 6.)

« Les autres mirent la main sur Jésus. » — S. JÉR. Joseph est vendu par ses frères, et le fer a transpercé son âme. »

« Un de ceux qui étaient présents, tirant son épée, » etc. — BÈDE. C'est Pierre, comme le rapporte saint Jean ; il se laisse entraîner ici à son ardeur habituelle ; il savait comment Phinées, pour avoir châtié des sacrilèges, avait reçu, comme récompense de cette juste vengeance, la dignité du sacerdoce qui devait se perpétuer dans sa famille. — THÉOPHYL. Marc tait le nom de Pierre, pour ne point paraître louer son maître d'avoir déployé cette ardeur pour Jésus-Christ. Par cette action, Pierre condamne indirectement la désobéissance et l'incrédulité des Juifs, et leur mépris pour les Ecritures ; car s'ils avaient eu les oreilles ouvertes et dociles aux enseignements de l'Écriture, ils n'auraient point crucifié le Seigneur de la gloire. Pierre coupe l'oreille du serviteur du grand-prêtre, car les princes des prêtres étaient les premiers à transgresser les Ecritures, comme s'ils ne les avaient jamais entendues.

« Et Jésus leur dit : Vous êtes venus pour me prendre, armés d'épées et de bâtons, comme si j'étais un voleur. » — BÈDE. Paroles qui reviennent à ceci : C'est une folie de venir attaquer avec des épées et

tulit sacrificium subdolum et reprobatum. BED. Invidens autem et scelerata confidentia magistrum vocat, et osculum infert ei quem tradit. Suscepit autem Dominus osculum traditoris ; non quo simulare nos doceat, sed ne prodicionem fugere videatur ; simul et illud psalmi complens : « Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus. »

Sequitur : « At illi manus iniecerunt in eum. » IHER. Hic adest Joseph venditus a fratribus, et ferrum pertransivit animam ejus.

Sequitur : « Unus autem de circumstantibus educens gladium, » etc. BED. Petrus hoc fecit (ut Joannes declarat) eodem mentis ardore quo cætera faciebat : sciebat enim quomodo Phinees pu-

niendo sacrilegos, mercedem justitiæ et sacerdotii perennis acceperit. THEOPHYL. Tacet autem nomen ejus Marcus, ut non videretur suum laudare magistrum quasi zelantem pro Christo. Immut autem Petrus ex hoc, quod inobedientes erant et increduli, spernentes Scripturas : nam si habuissent aures audientes Scripturas, non crucifixissent Dominum gloriæ. Amputavit autem auriculam servi summi sacerdotis : nam summi sacerdotes primi præteribant Scripturas, quasi non audientes facti.

Sequitur : « Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me. » BED. Quasi dicat : Stultum est cum gladiis et fustibus quærere eum qui se

des bâtons celui qui se livre volontairement entre vos mains, et sous la conduite d'un traître, de poursuivre dans la nuit, comme s'il se déroberait à vos recherches, celui qui enseignait tous les jours dans le temple. — THÉOPHYL. Jésus leur donne ici une preuve de sa divinité; lorsqu'il enseignait dans le temple, ils n'ont pu s'emparer de lui, bien qu'il fût entre leurs mains, parce que le temps de sa passion n'était pas encore arrivé. Mais lorsque telle fut sa volonté, il se livra lui-même pour accomplir cette prédiction de l'Écriture : « Il a été conduit comme un agneau à la boucherie » (*Isaïe*, LIII), sans pousser aucun cri, aucune plainte, comme un homme qui souffre par son propre choix.

« Alors ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent tous. » — BÈDE. Nous voyons ici s'accomplir la prédiction de Notre-Seigneur, que tous ses disciples seraient scandalisés à son sujet pendant cette nuit. « Or, il y avait un jeune homme qui le suivait, revêtu seulement d'un linceul, et qui n'avait d'autre vêtement que ce linceul. Ils se saisirent de lui; mais lui, laissant aller son linceul, s'enfuit tout nu de leurs mains. » Il s'enfuit loin de ceux dont il abhorre la présence et les œuvres, mais non loin du Seigneur, dont tout absent qu'il était, il conserva l'amour profondément gravé dans son âme. — S. JÉR. A l'exemple de Joseph qui s'échappa des mains d'une femme impudique (*Gen.*, XXXIX), en lui abandonnant son manteau, celui qui veut se dérober aux mains des méchants, doit renoncer intérieurement à toutes les choses du monde, et fuir à la suite de Jésus. — THÉOPHYL. Il est vraisemblable que ce jeune homme faisait partie de la maison où ils avaient mangé la pâque. Quelques-uns prétendent que c'était Jacques, frère du Seigneur, surnommé le *juste*, et qui, après l'ascen-

ultra vestris tradidit manibus; et in nocte quasi latitantem per proditorem investigare, qui quotidie in templo docebat. THEOPH. Istud autem Divinitatem ejus ostendit: quando enim in templo docebat, non valuerunt ipsum capere (quamvis in manibus eorum esset), quia nondum tempus advenerat passionis: quando autem ipse voluit, tunc tradidit seipsum; ut adimplerentur Scripturæ, quia « tanquam agnus ad occisionem ductus est » (*Isai.*, 53), non clamans neque vociferans, sed voluntarie patiens.

Sequitur: « Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt. » BÈDE. In hoc impletur sermo quem Dominus dixerat, quod omnes discipuli scandalizarentur in ipso in illa nocte. Sequitur: « Adolescens autem quidam sequebatur

illum amictus sindone super nudo (subaudiatur corpore), » quia non aliud indumenti quam solam habebat sindonem. Sequitur: « Et tenuerunt eum: at ille relicta sindone, nudus profugit ab eis; » quorum scilicet præsentiam detestabatur et facta; non a Domino, cujus amorem et absens corpore fixum servavit in mente. HIER. Sicut etiam Joseph, relicto pallio, nudus de manibus impudicæ feminæ aufugit (*Gen.*, 39), ita qui vult effugere manus iniquorum, relinquens mente quæ mundi sunt, fugiat post Jesum. THEOPHYLACT. Probabile autem videtur quod hic adolescens erat de illa domo in qua Pascha comederant. Quidam vero dicunt hunc adolescentem fuisse Jacobum, fratrem Domini, qui dicebatur *Justus*, qui ab apostolis post

sion de Jésus-Christ, fut établi par les Apôtres évêque de Jérusalem. — S. GRÉG. (*Moral.*, XIV, 23.) Ou bien ce jeune homme était saint Jean, qui revint en effet au pied de la croix pour y entendre les paroles du Sauveur, mais qui s'était d'abord enfui dans un premier mouvement de crainte. — BÈDE. En effet, il était jeune alors, comme le prouve la longue vie qu'il vécut sur la terre, après la mort de Jésus. On peut donc très-bien supposer qu'il s'échappa pour un moment des mains de ceux qui le tenaient, et qu'il revint ensuite après avoir repris son vêtement, et qu'à la lumière douteuse de la nuit, il se mêla à la troupe de ceux qui emmenaient Notre-Seigneur, comme s'il en eût fait partie lui-même jusqu'à ce qu'on fût arrivé dans la cour du grand-prêtre, comme il le raconte lui-même dans son Évangile. Pierre, qui lave dans les larmes de la pénitence la faute de son renoncement, enseigne à ceux qui ont faibli dans l'épreuve du martyre, comment ils doivent se relever; ainsi les autres disciples qui s'enfuirent au moment de l'arrestation de leur divin Maître, apprennent à ceux qui ne se sentent pas assez forts pour affronter les supplices, à chercher prudemment leur salut dans la fuite.

ŷ. 53-60. — *Ils amenèrent Jésus au grand-prêtre, chez qui s'assemblèrent tous les princes des prêtres, les scribes et les anciens. Pierre les suivit de loin jusque dans la cour du grand-prêtre, où s'étant assis auprès du feu avec les serviteurs, il se chauffait. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient des dépositions contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point. Car plusieurs déposaient faussement contre lui; mais leurs dépositions ne s'accordaient pas. Quelques-uns se levèrent et portèrent un faux témoignage contre lui en ces termes : Nous lui avons ouï dire : Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et j'en rebâtirai un autre en trois*

Christi ascensionem cathedram Hierosolymorum accepit. GREG. (XIV *Moral.*) Vel hoc de Joanne dicitur, qui etsi post, ut verba Redemptoris audiret, ad crucem rediit, prius tamen territus fugit. BED. Nam et illum eo tempore fuisse adolescentem longa post hoc in carne vita ejus indicio est : potuit enim fieri ut ad horam tenentium manibus elapsus, mox resumpto indumento redierit, et sub dubia lucis nocte se turbis ducentium Jesum quasi unus de ipsis immiserit, donec ad atrium pontificis, cui erat notus, perveniret, ut ipse in suo Evangelio commemorat. Sicut autem Petrus, qui culpam negationis penitentiar lacrymis abluit, recuperationem ostendit eorum qui in martyrio labuntur, ita

cæteri discipuli, qui articulum comprehensionis fugiendo prævenierunt, caulelam fugiendi docent eos qui se minus idoneos ad toleranda supplicia sentiunt.

Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem, et convenerunt omnes sacerdotes, et scribæ, et seniores : Petrus autem a longe secutus est eum usque intro in atrium summi sacerdotis, et sedebat cum ministris ad ignem, et calefaciebat se. Summi vero sacerdotes et omne concilium quærebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant : multi enim falsum testimonium dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant. Et quidam surgentes falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes : Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego dissolvam templum hoc manufactum, et post

jours, qui ne sera point de la main des hommes; mais sur cela même leur témoignage ne s'accordait pas.

LA GLOSE (1). L'Évangéliste vient de nous rapporter comment Jésus fut arrêté par les serviteurs des princes des prêtres, il va maintenant nous raconter sa condamnation à mort dans la maison du grand-prêtre. « Et ils amenèrent Jésus au grand-prêtre. » — BÈDE. Ce grand-prêtre était Caïphe qui, au témoignage de l'Évangéliste saint Jean, était grand-prêtre pour cette année, fait confirmé par l'historien Josèphe, qui atteste qu'il avait acheté le pontificat à prix d'argent du gouverneur romain (2).

« Où s'assemblèrent tous les princes des prêtres, les scribes et les anciens. » — S. JÉR. C'est alors qu'eut vraiment lieu cette assemblée de taureaux au milieu des vaches des peuples. (Ps. LXVIII.) « Pierre le suivit de loin. » C'est qu'en effet la crainte éloigne, tandis que la charité entraîne. — BÈDE. L'Évangéliste fait remarquer avec raison que Pierre suivait le Sauveur de loin, lui qui allait bientôt le renier, car jamais il n'en serait venu à cette extrémité, s'il s'était toujours tenu près de son divin Maître.

« S'étant assis auprès du feu avec les serviteurs, il se chauffait. » — S. JÉR. Il se chauffe avec les gens du grand-prêtre au foyer allumé dans la cour. Cette cour du grand-prêtre, c'est le monde que l'on peut comparer à un cercle; les serviteurs sont les démons, dans la compagnie desquels il est impossible de pleurer ses péchés; le feu, ce sont les désirs de la chair. — BÈDE. Il y a un autre feu, celui de la charité dont Jésus a dit : « Je suis venu apporter le feu sur la terre » (*Luc*, XII),

(1) Cette citation n'est pas dans la Glose actuelle.

(2) Cette observation a déjà été faite au chapitre xxvi de saint Matthieu.

triduum aliud non manufactum edificabo. Et non erat conveniens testimonium illorum.

GLOS. Narraverat Evangelista superius quomodo Dominus a ministris sacerdotum fuerat captus, nunc narrare incipit quomodo in domo principis sacerdotum morti adjudicatus fuit : unde dicitur : « Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem. » BED. *Summum sacerdotem* significat Caipham, qui sicut Joannes scribit (*cap.* 18), erat pontifex anni illius, de quo testatur Josephus, quod pontificatum sibi emerit a principe Romano.

Sequitur : « Et convenerunt in unum omnes sacerdotes, et scribæ, et senio-

res. » HIER. Tunc facta est congregatio taurorum in vaccis populorum. Sequitur : « Petrus autem a longe secutus est. » etc. Timor enim retrahit, sed charitas trahit. BED. Merito autem a longe sequebatur, qui jam erat proxime negaturus : neque enim negare posset, si Christo proximus adhæsisset.

Sequitur : « Et sedebat cum ministris, » etc. HIER. In atrio cum ministris calefacit se ad ignem. *Atrium sacerdotis* est secularis circuitus ; *ministri* dæmonia sunt, cum quibus qui manet, flere peccata non potest ; *ignis*, desiderium carnale. BED. Est enim ignis charitas, de quo dicitur (*Luc.*, 12) : « Ignem

et qui en descendant sur les fidèles, leur a enseigné à louer Dieu dans les langues si variées qu'ils parlaient. Il y a aussi le feu de la cupidité, dont le prophète a dit : « Ils sont tous adultères, leur cœur est semblable à un four où on a porté la flamme. » (*Osee*, vii.) Ce feu que le souffle du malin esprit avait allumé dans la cour de Caïphe, excitait la langue de ces hommes perfides à nier et à blasphémer le Seigneur. Ce feu allumé dans la cour, au milieu du froid de la nuit, était la figure de ce que cette assemblée perverse accomplissait dans l'intérieur de la maison, l'iniquité abondait, la charité d'un grand nombre se refroidissait. (*Matth.*, xxiv.) Saisi pour un moment par le froid, Pierre cherchait à se chauffer au foyer des serviteurs du grand-prêtre, c'est-à-dire qu'il cherchait un soulagement purement extérieur dans la société des méchants.

« Cependant les princes des prêtres, et tout le conseil cherchait des dépositions, » etc. — THEOPHYL. La loi ordonnait qu'il n'y eût jamais qu'un seul grand-prêtre, et il y en avait alors plusieurs, et chaque année le préconsul romain en nommait un nouveau pour remplacer le précédent. Ils ont recours à un simulacre de justice (1) qui devient pour eux le titre même de leur condamnation, et ils cherchent des témoignages qui donnent à la condamnation et à la mort de Jésus une apparence de justice. — S. JÉR. Mais l'iniquité s'est menti à elle-même (*Ps.* xxvi), comme cette princesse (2) qui accusa Joseph (*Gen.*, xx), comme les prêtres qui déposèrent contre Suzanne. (*Dan.*, xiii.) Or le feu, faute d'être alimenté, s'éteint. « Et ils n'en trouvaient point, continue l'Évangéliste, car plusieurs déposaient faus-

(1) Συζημα κριτήριου οί ἀποκατάκριτοι πλάττονται.

(2) Le nom de reine est improprement donnée par saint Jérôme à cette femme qui n'était que la femme de Putiphar, général des armées du roi d'Égypte.

veni mittere in terram ; » qui super credentes descendens, variis linguis eos laudare Dominum docuit. Est et ignis cupiditatis, de quo dicitur (*Osee*, 7) : « Omnes adulterantes velut clibanus corda eorum : » hic ignis in atrio Caïphæ instinctu maligni spiritus accensus, ad negandum ac blasphemandum Dominum perfidorum linguas armabat : quod enim intus in domo maligna synodus gerebat, hoc ignis in atrio inter frigora noctis accensus figurabat : quoniam enim abundat iniquitas, refrigerat charitas multorum. (*Matth.*, 24) Hoc frigore torpens ad horam Petrus, quasi prunis ministrorum Caïphæ calefieri cupiebat ; quia temporalis commodi solatium perfidorum societate querebat.

Sequitur : « Summi vero sacerdotes, et omne concilium, » etc. THEOPH. Lege præcipiente quod unus existeret summus sacerdos, tunc multi erant substituti, et destituti annis singulis per principem Romanorum. *Summos* ergo *sacerdotes* dicit illos, qui terminatum eis tempus complentes jam compleverant, et a sacerdotio destituti erant. Figuram autem iudicii, quod in præjudicium agebant, operantur, testimonia quærentes, ut videantur Jesum juste damnare et perdere. HIER. Sed mentita est iniquitas sibi (*Psal.* 26), ut regina adversus Joseph (*Genes.*, 29), sacerdotes adversus Susannam. (*Dan.* 13.) Sed ignis sine materia deficit : unde sequitur : « Nec inveniebant : multi enim falsum testi-

sement contre lui, » etc.; en effet, ce qui manque d'uniformité, manque par la même de certitude. « Quelques-uns se levèrent et portèrent contre lui un faux témoignage en ces termes. » C'est la coutume des hérétiques de tirer l'ombre de la vérité elle-même. Jésus n'a point dit ce qu'ils lui attribuent, mais il a dit quelque chose d'approchant en parlant du temple de son corps qu'il devait ressusciter deux jours après sa mort. — THEOPHYL. En effet, le Seigneur n'avait pas dit : Je le détruirai, mais : « Détruisez-le ; » il n'a point parlé du temple fait de main d'homme, il a dit simplement : « Détruisez ce temple. » — S. JÉR. En ajoutant : « Je le ressusciterai, » c'était désigner un être vivant, un temple animé. Or, on est faux témoin quand on rapporte les choses dans un sens différent de celui où elles ont été dites.

ÿ. 61-65. — *Alors le grand-prêtre se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus et lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous? Mais Jésus se taisait et ne répondait rien. Le grand-prêtre l'interrogea de nouveau et lui dit : Etes-vous le Christ, le Fils du Dieu béni? Jésus lui répondit : Je le suis, et vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté divine, et venant sur les nuées du ciel. Aussitôt le grand-prêtre, déchirant ses vêtements, leur dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous venez d'entendre le blasphème. Que vous en semble? Tous le jugèrent digne de mort. Alors quelques-uns commencèrent à lui cracher au visage, et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups de poing en lui disant : Prophétise qui t'a frappé; et les valets lui donnaient des soufflets.*

BÈDE. Plus Jésus se tait devant ces faux témoins et devant ces prêtres qui ne méritent pas qu'il leur réponde, et plus le grand-prêtre dominé par la fureur, le presse de répondre afin de trouver à tout prix dans ses paroles un sujet d'accusation. « Alors le grand-prêtre se

monium dicebant adversus eum, » etc., quod enim variatur, incertum habetur. Sequitur : « Et quidam surgentes falsum testimonium ferebant. » Moris est hæreticorum umbram de veritate trahere : non ille dixit quod illi dicunt, sed simile verbum de templo corporis sui, quod post biduum resuscitavit. THEOPHYLACT. Non enim Dominus dixerat : « Ego dissolvam illud, sed, solvite; » neque manu factum dixit, » sed « simpliciter templum. HIER. Dixit etiam, *suscitabo*, vivum animal significans, et spirans templum. Falsus testis est qui in eo sensu dicta intelligit, quo non dicuntur.

Exsurgens autem summus sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens : Non respondes quicquam ad ea quæ tibi obijciuntur ab his ?

Ille autem tacebat, et nihil respondit. Rursus summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti ? Jesus autem dixit illi : Ego sum ; et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem cum nubibus cæli. Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes ? Audistis blasphemiam : quid vobis videtur ? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis. Et cæperunt quidam conspuere, et velare faciem ejus, et colaphis eum cædere, et dicere ei : Prophetiza. Et ministri alapis eum cædebant.

BED. Quanto Jesus tacebat ad indignos responsione sua falsos testes, et sacerdotes impios, tanto magis pontifex furore superatus, eum ad respondendum provocat, ut ex qualibet occasione sermonis, locum inveniat accusandi : unde

levant au milieu de l'assemblée, » etc. Ce prince des prêtres, dont l'impatience égale la colère, irrité de ne trouver aucun chef d'accusation, se lève de son siège pour faire éclater par les mouvements de son corps la rage de son cœur. — S. JÉR. Mais le Dieu Sauveur qui a sauvé le monde et si puissamment secouru le genre humain par sa bonté, se laisse conduire sans dire un mot, comme une brebis que l'on conduit à la boucherie (*Isaïe*, LIII, 7; *Act.*, VIII, 22). « Il se tient en silence et ne dit pas le bien qu'il pouvait répondre. » (*Ps.* XXXVII, 3.) « Mais Jésus se taisait et ne répondait rien. » Le silence de Jésus expie la défense, c'est-à-dire l'excuse coupable d'Adam. — THÉOPHYL. Il se taisait, parce qu'il savait bien qu'ils ne tiendraient aucun compte de ses paroles; c'est l'observation qu'il leur fait d'après le récit de saint Luc : « Si je vous le dis, vous ne me croirez point. » — « Le grand-prêtre l'interrogea de nouveau et lui dit : Etes-vous le Christ, le Fils du Dieu béni ? » Le grand-prêtre lui fait cette question, non pour s'instruire et croire, mais pour saisir dans la réponse du Sauveur matière à condamnation. Il lui demande : « Etes-vous le Christ, le Fils du Dieu béni ? » Il y avait beaucoup de christs, c'est-à-dire de personnes qui avaient reçu l'onction, comme les rois et les grands-prêtres, mais aucun d'eux n'était appelé : « Le Fils du Dieu béni, » du Dieu loué à jamais.

S. JÉR. Ils attendaient pour un avenir éloigné celui qu'ils ne voyaient point si près d'eux; de même qu'Isaac, dont les yeux obscurcis ne reconnaissaient point Jacob, que ses mains touchaient (1), tout en lui annonçant pour l'avenir de magnifiques destinées : « Jésus lui répondit : Je le suis, » afin de leur ôter toute excuse. — THÉOPHYL.

(1) Il ne le connut point, dit l'auteur de la *Genèse*, parce que ses mains étaient velues comme les mains de son frère Esaü. (*Gen.*, XXVII, 23.)

dicitur : « Et exurgens summus sacerdos in medium, » etc. Iratus quidem princeps et impatiens, non inveniens calumniæ locum, exurgit de solio ut insaniam mentis motu corporis demonstraret. IHER. Sed ipse Deus Salvator noster, qui mundo salutem contulit et humano generi sua pietate subvenit, sicut ovis ad occisionem sine voce ducitur, et submutuit, et siluit a bonis : unde sequitur : « Ille autem tacebat, et nihil respondit. » Taciturnitas Christi apologiam (id est, excusationem) Adæ absolvit. THEOPH. Tacebat autem, sciens quod non attendent verbis ejus : unde secundum Lucam respondit : « Si dixerò vobis, non credetis mihi, » unde sequi-

tur : « Rursus summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti ? » Interrogat quidem hoc summus sacerdos, non ut addiscens crederet, sed ut ex hoc aliquam occasionem captaret. Querit : « Tu es Christus Filius Dei benedicti ? » Multi namque erant Christi (id est, uncti) sicut reges et summi sacerdotes ; sed nullus eorum dicebatur, « Filius Dei benedicti, » quasi semper collaudati.

IHER. Hunc autem expectabant de longe quem prope non vident, sicut Isaac caligantibus oculis Jacob, sub manibus non agnoscit, sed longe de eo futura canit : sequitur : « Jesus autem dixit illi : Ego sum ; » ut scilicet inexcen-

Il savait très-bien qu'ils ne croiraient pas en lui; cependant il répond pour ne point leur donner lieu de dire : « S'il nous avait parlé, nous aurions cru en lui. » Or ce qui les condamne ouvertement, c'est qu'ils l'ont entendu et qu'ils n'ont pas cru en lui. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 6, 7.) Suivant saint Matthieu, Jésus ne répondit point : Je le suis, mais : « Vous l'avez dit. » Saint Marc, en adoptant la première version : « Je le suis, » fait voir qu'elle a le même sens que cette autre : « Vous l'avez dit. »

« Et vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté divine, et venant sur les nuées du ciel. » — THEOPHYL. C'est-à-dire, vous me verrez comme le Fils de l'homme assis à la droite du Père, car ici la puissance signifie le Père. Or le Fils de l'homme ne viendra point sans son corps, mais il apparaîtra au jour du jugement tel qu'il est apparu à ceux qui l'ont crucifié. Si donc, qui que vous soyez, païen, juif ou hérétique, le mépris, l'infirmité et la croix vous paraissent outrageantes pour le Sauveur, rappelez-vous que c'est par là que le Fils de l'homme s'est élevé jusqu'à la droite du Père, et qu'il redescendra dans sa Majesté sur les nuées du ciel. — S. JÉR. Le grand-prêtre lui demande s'il est le Fils de Dieu; Jésus répond qu'il est le Fils de l'homme, pour nous faire comprendre que le Fils de Dieu et le Fils de l'homme sont une seule et même personne (1), et afin que nous ne soyons pas tentés de faire de la Trinité une quaternité, mais que nous admettions que l'homme est en Dieu et Dieu en l'homme, Jésus dit : « Assis à la droite de la puissance, » c'est-à-dire, régnaant au sein d'une vie éternelle et d'une puissance toute divine : « Et venant sur

(1) Mais non une seule et même nature.

sabiles sint. THEOPHYLACT. Sciebat namque quoniam non crederent; tamen respondit, ne postea dicerent: « Si audissemus aliquid ab eo, credissemus ei: » hoc autem est in eorum præjudicium, quia audierunt et non crediderunt. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 6 et 7.) Matthæus autem non dixit respondisse Jesum: *ego sum*, sed, *tu dixisti*; sed Marcus tantum valere ostendit quod ei dixit Jesus: *Tu dixisti*, quantum si diceret: *Ego sum*.

Sequitur: « Et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cæli. » THEOPH. Ac si diceret: Videbitis me tanquam Filium hominis a dextris Patris sedentem: *virtutem* namque hic Patrem di-

cit. Non autem sine corpore veniet, sed qualis apparuit crucifigentibus, in judicio eis apparebit. BED. Si ergo tibi in Christo, o Judæe, o pagane et hæretice, contemptus, infirmitatis, et crux contumelia est, vide quia per hoc Filius hominis ad dexteram Dei Patris sessurus, et in sua cum nubibus cæli est majestate venturus. HIER. Et quidem sacerdos interrogat *Filium Dei*: Jesus autem respondet: *Filium hominis*, ut hinc intelligamus *Dei Filium* idem esse et *Filium hominis*; et ne quaternitatem faciamus in Trinitate, sed homo in Deo, et Deus in homine sit. Dixit autem: « A dextris virtutis sedentem, » id est, in vita regnantem sempiterna, et virtute divina; « et venientem cum nubi-

les nuées du ciel. » Il est monté au ciel sur une nuée, il en redescendra sur une nuée, c'est-à-dire, qu'il est monté au ciel revêtu de ce corps qu'il avait pris dans le sein de la Vierge, et qu'il viendra juger le monde avec l'Eglise, qui est son corps, sa plénitude, et qui est si variée dans ses membres.

S. LÉON. (*serm. 6 sur la Pass.*) Caïphe, pour faire éclater l'envie que lui inspirent les paroles qu'il vient d'entendre, déchire ses vêtements, et sans savoir ce que signifie cet acte de folie, il se dépouille de l'honneur du sacerdoce, oubliant ce précepte de la loi au grand-prêtre : « Il n'ôtera point la tiare de son front et il ne déchirera point ses vêtements. » (1) « Aussitôt le grand-prêtre, déchirant ses vêtements, leur dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème, » etc. — THEOPHYL. Le grand-prêtre se conforme ici à l'usage des Juifs qui déchiraient leurs vêtements dans toutes les afflictions et les malheurs qui venaient fondre sur eux. C'est donc pour faire ressortir l'énormité du blasphème qu'il attribue à Jésus-Christ que le grand-prêtre déchire ses vêtements.

BÈDE. Mais c'est par l'effet d'un dessein mystérieux et plus profond que dans la passion du Seigneur, ce grand-prêtre des Juifs déchire ses vêtements, c'est-à-dire l'Ephod (2), tandis que la tunique du Seigneur ne put être partagée par les soldats mêmes qui le crucifièrent. C'était une figure que le sacerdoce des Juifs allait être détruit en punition des crimes des prêtres eux-mêmes, tandis que l'Eglise, souvent appelée

(1) *Lev.*, xxi, 10. La Vulgate traduit : « Il ne découvrira point sa tête, » mais la version des Septante porte : οὐκ ἀποκιδαρώσει, il ne déposera point la tiare.

(2) C'est ainsi qu'on appelait le vêtement sacerdotal, comme on peut le voir *Jug.*, vii, 5; *Exod.*, xxv, 7; *1 Rois*, ii, 28; etc. Cependant cet habit n'était point si particulier aux prêtres, qu'il ne fût aussi quelquefois porté par les rois, comme nous le voyons au deuxième livre des Rois (vi, 14), où David revêtu de l'éphod danse devant l'arche, etc.

bus cœli : » in nube ascendit, cum nube veniet, id est, in corpore suo solo, quod sumpsit a Virgine, ascendit; et cum multiformi Ecclesia quæ corpus ipsius et plenitudo ejus, ad judicium venturus est.

LEO PAP. (*de Pass. Dom.*, serm. 6.) Caiphas autem ad exaggerandam auditi sermonis invidiam, scidit vestimenta sua, et nesciens quid hac significaret insania, sacerdotali se honore privavit : oblitus præcepti illius quod legitur de principe sacerdotum : « De capite suo cidarium non deponet, et vestimenta sua non dirumpet. » Nam sequitur : « Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desidera-

mus testes? Audistis blasphemiam, » etc. THEOPHYL. Adimplet quidem sacerdos consuetudinem judaicam : cum enim aliquid intolerabile et triste illis occurbat, vestimenta scindebant. Ut ergo monstraret quod Christus magnam et intolerabilem blasphemiam dixerit, vestimenta scidit.

BED. Altiori autem mysterio factum est, ut in passione Domini pontifex Judæorum sua ipse vestimenta discinderet, hoc est, Ephod; cum tunica Domini nec ab ipsis qui eum crucifixerunt militibus scindi potuerit : figurabatur enim quia sacerdotium Judæorum pro sceleribus ipsorum pontificum esset scindendum; soliditas vero Ecclesiæ,

la robe du Sauveur, résisterait à tous les efforts que l'on ferait pour la déchirer.

THÉOPHYL. La raison pour laquelle le sacerdoce des Juifs fut retranché et détruit, c'est la condamnation à mort de Jésus-Christ : « Ils le jugèrent tous digne de mort, » dit l'Évangéliste. — S. JÉR. Ils le condamnent à mort comme un criminel, afin que par cette condamnation il pût expier nos propres crimes. « Alors quelques-uns commencèrent par lui cracher au visage. » Par ces crachats qui couvrent sa face adorable, il lave la face intérieure de notre âme; le voile qu'ils jettent sur son visage fait disparaître le voile qui couvrait nos cœurs; les soufflets qu'ils déchargent sur sa tête, guérissent la tête du genre humain, c'est-à-dire Adam; les soufflets que leurs mains appliquent sur ses joues, nous méritent de pouvoir le louer des mains et des lèvres, selon la prédiction du Roi-prophète : « Nations, frappez toutes des mains. » (Ps. XLVI.) — BÈDE. En lui disant : « Prophétise qui t'a frappé; » ils veulent outrager en lui la qualité de prophète qu'il s'est donnée aux yeux du peuple. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 6.) Or, Notre-Seigneur a souffert tous ces outrages jusqu'au matin dans la maison du grand-prêtre où il fut conduit tout d'abord.

ŷ. 66-72. — *Pendant que Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du grand-prêtre y vint, et l'ayant vu qui se chauffait, après l'avoir considéré, elle lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus de Nazareth. Mais il le nia en disant : Je ne le connais point et je ne sais ce que vous dites. Et comme il sortait dehors dans le vestibule, le coq chanta. Et une servante l'ayant encore aperçu, dit à ceux qui étaient présents : Celui-ci est de ces gens-là. Mais il le nia pour la seconde fois. Et peu de temps après ceux qui étaient présents*

quæ vestis sui Redemptoris solet appellari, nunquam valet dirumpi.

THEOPHYLACT. EX eo sacerdotium Judæorum scindendum erat, quod condemnauerunt Christum esse reum mortis : unde sequitur : « Qui omnes condemnauerunt eum esse reum mortis. » HIER. Condemnant quidem eum esse reum mortis, ut reatu suo reatum nostrum solveret. Sequitur : « Et cæperunt quidam conspuere eum; » ut scilicet sputaminibus susceptis, faciem animæ nostræ lavaret; et velamine faciei suæ, velamen cordium nostrorum auferret; et colaphis, quibus in caput percussus est, caput humani generis (quod est Adam) sanaret, et alapis quibus expal-matus est in maxillas, laus ejus nostris manibus labisque plauderet; ut

dicitur (*Psal.* 46) : « Omnes gentes, plaudite manibus. » BÈDE. Quod vero dicunt ei : « Prophetiza quis est qui te percussit, » quasi in contumeliam faciunt ejus qui se a populis prophetam haberi voluit. AUG. (*de Can. Evang.*, lib. III, cap. 6.) Hoc autem intelligitur passus Dominus usque ad mane in domo principis sacerdotum quo prius adductus est.

Et cum esset Petrus in atrio seorsum, venit una ex ancillis summi sacerdotis. Et cum vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras : at ille negavit, dicens : Neque scio, neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit. Rursus autem cum vidisset illum ancilla, cepit dicere circumstantibus, quia hic ex illis est. At ille iterum negavit. Et

dirent encore à Pierre : Assurément vous êtes de ces gens-là, car vous êtes Galiléen. Il se mit alors à dire avec imprécation et avec serment : Je ne connais point cet homme dont vous me parlez. Aussitôt le coq chanta pour la seconde fois. Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renierez trois fois; et il se mit à pleurer.

S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 6.) Tous les Evangélistes ne racontent pas dans le même ordre la tentation et la chute de Pierre qui eut lieu pendant que Jésus était en butte à ces indignes outrages. Saint Luc la place en tête du récit des outrages faits au Sauveur; saint Jean commence par la chute de Pierre, entre dans le détail de quelques-uns de ces outrages, ajoute que Jésus fut ensuite envoyé au grand-prêtre Caïphe, puis il récapitule pour l'expliquer, la tentation et le renoncement de Pierre. Saint Matthieu et saint Marc racontent d'abord la scène des outrages et puis ensuite la chute de Pierre : « Pendant que Pierre était au bas, dans la cour, une des servantes du grand-prêtre, » etc. — BÈDE. Mais pourquoi Pierre est-il tout d'abord aperçu et découvert par une femme, alors qu'il y avait là un grand nombre d'hommes qui auraient dû bien plutôt le reconnaître? C'était pour montrer la part que prenait à la mort du Seigneur ce sexe qui devait aussi être racheté par sa passion.

« Mais il le nia en disant : Je ne le connais point et je ne sais point ce que vous dites, » etc. — S. JÉR. Pierre, avant d'avoir reçu l'Esprit saint, faillit à la voix d'une servante, mais après l'avoir reçu, il résista courageusement aux rois et aux princes. — THÉOPHYL. C'est par un dessein providentiel que Dieu permit cette chute, afin que Pierre ne fût point tenté de s'enorgueillir, et aussi pour lui inspirer une

post pusillum rursus qui astabant, dicebant Petro : Vere ex illis es ; nam et Galilæus es. Ille autem cepit anathematizare et jurare, quia nescio hominem istum quem dicitis. Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, ter me negabis. Et cepit flere.

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 6.) De Petri tentatione que inter predictas Domini contumelias facta est, non eodem ordine omnes evangeliste narrant. Nam Lucas explicat prius tentationem Petri, tum demum has Domini contumelias; Joannes autem incipit Petri tentationem dicere, et interposuit quædam de contumeliis Domini, et ad-junxit, quod inde missus est ad Caipham pontificem; et inde recapitulat, ut ex-

plicet quam cœperat tentationem Petri: Matthæus autem et Marcus primo commemorant Christi contumelias, deinde Petri tentationem, de quo dicitur : « Et cum esset Petrus in atrio, venit una ex ancillis, » etc. BÈDE. Quid autem sibi vult quod prima cum prodit ancilla, cum viri utique eum magis potuerint cognoscere, nisi ut et iste sexus peccasse in necem Domini videretur, et iste sexus redimeretur per Domini passionem?

Sequitur : At ille negavit, dicens : Neque scio quid dicas, » etc. HIER. Petrus sine Spiritu voci ancillæ cessit; cum Spiritu nec principibus nec regibus cedit. THEOPH. Hoc autem eum pati dispensative permisit Dominus, ne scilicet extolleret se; simulque ut peccanti-

grande compassion pour les pécheurs, instruit qu'il était par lui-même de la faiblesse humaine.

« Et comme il sortait dehors, dans le vestibule, le coq chanta, » etc. — BÈDE. Les autres Evangélistes passent sous silence ce premier chant du coq, mais sans contester ce fait; c'est ainsi qu'il est un grand nombre de faits omis par les uns et racontés par les autres.

« Et lorsqu'elle l'eut aperçu de nouveau, » etc. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 6.) Cette servante n'est pas la même, mais elle est différente de la première, comme le dit expressément saint Matthieu. On peut aussi admettre qu'avant le second renoncement, Pierre fut interpellé par deux personnes, par la servante dont parlent saint Matthieu et saint Marc, et par une autre dont parle saint Luc : « Mais il le nia pour la seconde fois. » Pierre était revenu dans la cour, comme le raconte saint Jean, près du foyer où il allait renoncer son maître pour la seconde fois. Or la servante faisait cette remarque, non pas à lui, mais à ceux qui étaient restés pendant qu'il sortait, de manière cependant à être entendue de Pierre, qui revient alors près du foyer et dément leurs assertions en reniant de nouveau le Sauveur. En effet, en comparant entre eux le récit de tous les Evangélistes, on arrive à cette conclusion certaine, que ce n'est pas devant la porte que Pierre renia Jésus pour la seconde fois, mais dans l'intérieur de la cour et près du foyer. Saint Matthieu et saint Marc, qui rapportent que Pierre sortit dehors, ont passé sous silence, pour abrégé, qu'il était rentré dans l'intérieur de la cour.

BÈDE. Le renoncement de Pierre nous apprend qu'on ne renie pas seulement Jésus-Christ, en soutenant qu'il n'est pas le Christ, mais en

bus misericors ostendatur, tanquam ex seipso instructus humanæ infirmitatis eventum.

Sequitur : « Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit, » etc. BÈDE. De hoc galli cantu cæteri evangelistæ tacent, non tamen factum negant ; sicut et multa alia alii silentio prætereunt quæ alii narrant.

Sequitur : « Rursus autem cum vidisset illum ; » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 6.), Hæc ancilla non eadem, sed alia est, sicut dicit Matthæus. Sane hoc quoque intelligitur, quia in secunda negatione a duobus compellatus est ; ab ancilla, scilicet quam commemorant Matthæus et Marcus, et ab alio quem commemorat Lucas. Sequitur : « At ille

iterum negavit. » Jam Petrus redierat, ut quemadmodum dicit Joannes, ad focum stans iterum negaret : unde ancilla dicebat quod supra dictum est, non illi (scilicet Petro), sed his qui illo exeunte ibi remanserant, sic tamen ut ille audiret : unde rediens et rursus ad ignem stans, resistebat negando verbis eorum. Liquido enim colligitur collatis de hac re omnibus evangelistarum testimoniis, non ante januam secundo Petrum negasse, sed intus in atrio in ignem ; Matthæum autem et Marcum qui commemoraverunt exisse eum foras, regressum ejus brevitatis causa tacuisse.

BÈDE. In hac autem negatione Petri discimus, non solum abnegare Christum ab eo qui dicit eum non esse Christum,

niant qu'on soit chrétien, lorsqu'on l'est en réalité. En effet, Notre-Seigneur ne dit pas à Pierre : Vous nierez que vous soyez mon disciple, mais vous me renierez. Il a donc renié Jésus-Christ, lorsqu'il a nié qu'il fût son disciple : « Et peu de temps après, ceux qui étaient présents dirent encore à Pierre : Assurément, vous êtes de ces gens-là, car vous êtes Galiléen; » etc. Ce n'est pas que la langue que l'on parlait en Galilée, fût différente de celle que l'on parlait à Jérusalem, puisque de part et d'autre c'était la langue hébraïque; mais chaque province, chaque contrée avait son dialecte, ses locutions et son accent particulier dont on ne peut jamais se dépouiller (1).

THÉOPHYL. Pierre saisi, épouvanté de frayeur, oublie les paroles du Seigneur : « Celui qui m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père, » renie son divin Maître : « Il se mit alors à dire avec imprécation et avec serment, » etc. — BÈDE. Que la société des méchants est funeste ! Pierre, au milieu de ces gens sans foi, nie qu'il connaisse comme homme celui qu'il avait hautement reconnu comme Dieu au milieu des disciples. L'Écriture sainte détermine souvent le mérite des différentes actions par le temps où elles se sont accomplies. Ainsi Pierre, qui renia le Seigneur au milieu de la nuit, se repentit au chant du coq : « Et aussitôt le coq chanta, » etc. — THÉOPHYL. Les larmes de Pierre renouèrent les liens qui l'attachaient au Sauveur (2). Cet exemple condamne et confond les novatiens, qui prétendent que celui qui pêche après avoir reçu le baptême ne peut être admis à l'espérance du pardon. Voici Pierre qui avait

(1) Cette observation a déjà été faite sur ces paroles du chapitre xxvi de saint Matthieu : « Votre langage même vous trahit ; » et nous avons cité à l'appui l'exemple emprunté au livre des Juges (xii, 5.)

(2) Ou bien le ramenèrent à Jésus-Christ, le rétablirent dans son intimité suivant le sens propre du mot grec *ὠκεῖωσα*.

sed ab alio etiam qui cum sit, negat se esse christianum : Dominus enim non ait Petro : « Discipulum meum te negabis, sed, me negabis. » Negavit ergo Christum, cum se negavit ejus discipulum. Sequitur : « Et post pusillum rursus qui stabant, dicebant Petro : Vere ex illis es : nam et Galilæus es, » etc. Non quod alia lingua Galilæi quam Hierosolymitæ loquerentur, qui utriusque provincie Hebræi, sed quod unaquæque provincia et regio suas habeat proprietates, ac vernaculum loquendi sonum vitare non possit.

THEOPHYL. Igitur timore Petrus perterritus, et Domini sermonem oblitus dicentis (Matth. 10) : « Qui me confesus fuerit coram hominibus, confitebor

et ego eum coram Patre meo, » Dominum abnegavit : unde sequitur : « Ille autem cepit anathematizare, » etc. BED. Quam noxia sunt pravorum consilia ! inter infideles *hominem* negavit se nosse, quem inter discipulos *Deum* fuerat confessus. Solet autem Scriptura sacra meritum causarum per statum designare temporum. Unde Petrus qui media nocte negavit, ad galli cantum pœnituit : unde subditur : « Et statim iterum gallus cantavit, » etc. THEOPHYLACT. Lacerymæ enim Petrum Christo per pœnitentiam addixerunt. Confundantur itaque novatiani qui dicunt quod qui post susceptionem baptismatis peccaverit, non suscipitur ut sibi delictum remittatur : ecce enim Petrus, qui et Christi corpus

reçu le corps et le sang de Jésus-Christ, et à qui cependant la grâce du repentir est accordée. Les faiblesses des saints ont été écrites pour nous apprendre que si nous venons à tomber par défaut de vigilance, nous devons nous rappeler leur exemple, et mettre toute notre espérance dans la miséricorde de Dieu.

S. JÉR. Dans le sens allégorique, la première servante, c'est l'état d'une âme qui chancelle; la seconde, c'est le consentement; la troisième personne, c'est l'acte même du crime. C'est ce triple renoncement que le souvenir des paroles de Jésus lave dans les larmes de la pénitence. Le coq nous fait entendre sa voix, lorsqu'un prédicateur excite nos cœurs à la componction et au repentir. Nous commençons à pleurer, lorsqu'une étincelle de la parole vient embraser notre cœur, et nous sortons dehors, lorsque nous rejetons hors de notre âme toutes nos anciennes habitudes.

sumpsit, et sanguinem, per pœnitentiam est susceptus; etenim sanctorum defectus propter hoc scripti sunt, ut et nos si per incautelam deciderimus, recursum habeamus ad eorum exemplum, et speremus per misericordiam sublevari.

HIER. Mystice autem *prima ancilla*, titubatio est; *secunda*, consensio, *tertius*

vir, actus est. Hæc trina negatio, quam abluit per fletus verbi Christi recordatio. Tunc nobis gallus cantat, quando prædicator quisque per pœnitentiam corda nostra ad compunctionem excitat. Tunc incipimus flere, quando ignimur intus per scintillam scientiæ, et foras eximus, cum extra ejicimus quod intus fuimus.

CHAPITRE XV.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-5. — Coutume des Juifs relativement à ceux qu'ils condamnaient à mort. — Comment ils furent eux-mêmes livrés aux Romains à qui ils avaient livré Jésus. — Preuve évidente que les Juifs n'ont même pu trouver de faux prétextes pour condamner le Sauveur. — Pourquoi Notre-Seigneur répond affirmativement à la question de Pilate. — Crimes supposés dont les Juifs l'accusent. — Pourquoi ne répond-t-il plus rien à Pilate qui l'interroge.
- ÿ. 6-15. — Divers moyens que Pilate offre aux Juifs de délivrer Jésus. — Ce qui fait ressortir ici l'énormité de leurs crimes. — Comment concilier saint Matthieu et saint Marc sur les paroles de Pilate aux Juifs. — Comment la demande qu'ils ont faite s'est comme attachée à eux. — Pilate leur offre encore une autre occasion de délivrer Jésus. — Méchanceté des Juifs opposée au bon naturel de Pilate. — Comment leur fureur les empêche même de répondre à la question du gouverneur. — Faiblesse de Pilate. — Ce que figuraient les deux boucs dont parle le lévitique. — Dessein de Pilate en faisant flageller le Sauveur.
- ÿ. 16-20. — Misérable vanité des soldats dans les outrages dont ils chargent Notre-Seigneur. — Pourquoi font-ils de son titre de roi l'objet de leurs dérisions ? — Comment concilier saint Matthieu et saint Marc sur le manteau dont ils le revêtirent. — Honneur dérisoire qu'ils lui rendent. — Comment ces opprobres nous ont sauvés. — A quel moment eut lieu cette scène d'ignominie. — Explication dans le sens spirituel de ce manteau de pourpre dont Notre-Seigneur est revêtu, du roseau qu'ils lui mettent entre les mains et dont ils le frappent à la tête, etc.
- ÿ. 21-28. — Figures dans l'Ancien Testament de Jésus conduit au lieu de son crucifiement. — Comment il est vrai que Jésus porta sa croix et que les Juifs contraignirent aussi Simon le cyrénéen à la porter. — Pourquoi l'Évangéliste cite-t-il le nom de ses enfants ? — Que figure Simon le cyrénéen. — Pourquoi Notre-Seigneur fut crucifié en dehors de la ville dans un lieu appelé Calvaire. — Quelle boisson fut présentée à Jésus sur la croix. — De quoi cette boisson est la figure. — Pourquoi Notre-Seigneur ne voulut point prendre ce breuvage. — Contraste entre l'arbre de la science du bien et du mal et l'arbre de la croix. — Que représente la forme et les quatre extrémités de la croix. — Que figurent les vêtements du Sauveur que les soldats tirent au sort. — Comment concilier saint Marc qui rapporte que c'est à la troisième heure que les ténèbres se répandirent sur toute la terre, avec saint Jean, d'après lequel ce fut à la sixième heure que Pilate livra Jésus aux Juifs pour le crucifier. — Pourquoi l'inscription placée au haut de la croix fut-elle écrite en trois langues ? — Pourquoi les Juifs crucifièrent-ils deux criminels avec Jésus ? — Que figurent ces deux voleurs.
- ÿ. 29-32. — Qui poussait les Juifs à demander à Jésus de descendre de la croix ? — Comment ils sont forcés de reconnaître qu'il a sauvé les autres. — Comment Notre-Seigneur en ressuscitant de son tombeau a ôté tout refuge à l'incrédulité des Juifs. — Les deux voleurs ont-ils aussi outragé Notre-Seigneur ou n'y en eut-il qu'un seul ?

- †. 33-38. — Cause des ténèbres qui se répandirent sur toute la terre. — Comment l'heure à laquelle Jésus fut crucifié est pleine de mystère. — Comment expliquer le cris d'abandon qu'il jette sur la croix. — Pourquoi les soldats lui présentent du vinaigre. — Que prouve le grand cri que Jésus pousse en expirant.
- †. 39-41. — Que signifie le voile du temple qui se déchire à la mort du Sauveur. — Cause de l'étonnement du centurion. — Que représente ce centurion confessant la divinité de Jésus-Christ. — Quelles sont les trois principales femmes qui assistaient au crucifiement. — Dessein de Dieu en permettant qu'elles accompagnent Jésus jusque sur le Calvaire.
- †. 42-47. — Quelle était chez les Juifs le jour appelé le jour de la préparation. — Signification mystérieuse du sixième jour où Jésus fut crucifié. — Convenance que Jésus fût enseveli par un homme recommandable par son rang et par ses vertus. — Courage de Joseph d'Arimathie. — Preuve du crédit dont il jouissait près du gouverneur. — Pourquoi il ensevelit le corps de Jésus dans un linceul de lin qu'il achète, et que figure ce linceul. — Comment nous devons nous aussi imiter la conduite de Joseph ensevelissant Jésus et déposant son corps dans un tombeau taillé dans le roc. — Persévérance des saintes femmes tandis que tous les autres qui connaissaient Jésus s'en retournent chez eux. — Comment nous devons les imiter. — Comment tous les détails de la sépulture du Sauveur s'appliquent aussi au peuple juif.

†. 1-5. — *Dès le matin ; les princes des prêtres avec les anciens et les scribes et tout le conseil, ayant délibéré ensemble, lièrent Jésus, l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate. Pilate l'interrogea : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Vous le dites, je le suis. Or, comme les princes des prêtres formaient diverses accusations contre lui, Pilate, l'interrogeant de nouveau, lui dit : Vous ne répondez rien? Voyez de combien de choses ils vous accusent. Mais Jésus ne répondit plus rien, de sorte que Pilate en était tout étonné.*

BÈDE. Les Juifs avaient coutume de livrer au juge, chargé de chaînes, celui qu'ils avaient condamné à mort ; voilà pourquoi après avoir raconté la condamnation du Christ, l'Évangéliste ajoute : « Dès le matin, les princes des prêtres lièrent Jésus, » etc. Remarquons cependant que ce ne fut pas la première fois qu'ils le lièrent ; aussitôt qu'ils se furent saisis de lui la nuit, dans le jardin, ils le garottèrent.—

CAPUT XV.

Et confestim mane consilium facientes summi sacerdotes cum senioribus et scribis, et universo concilio, vincientes Jesum duxerunt, et tradiderunt Pilato. Et interrogavit eum Pilatus: Tu es rex Judæorum? At ille respondens ait illi: Tu dicis. Et accusabant eum summi sacerdotes in multis. Pilatus autem rursus interrogavit eum dicens: Non respondes quicquam? Vide in quantis te accusant. Jesus au-

tem nihil amplius respondit, ita ut miraretur Pilatus.

BEDA. Habebant Judæi hunc morem, ut quem adjudicassent morti, ligatum judici traderent: unde post condemnationem Christi subjungit Evangelista: « Et confestim mane vincientes Jesum, » etc. Attamen notandum quod non tunc primum ligaverunt eum, sed mox comprehensum nocte in horto (ut

THÉOPHYL. Ils livrèrent Jésus aux Romains, mais ils furent eux-mêmes livrés à ces mêmes Romains, pour accomplir cette parole des Ecritures (1) : « Rendez-leur selon les œuvres de leurs mains. » (Ps. xxvii.)

« Pilate l'interrogea, » etc. — BÈDE. Pilate ne l'interroge que sur ce seul chef d'accusation, s'il est le roi des Juifs; preuve évidente de l'impiété des Juifs qui n'ont même pas pu trouver de faux prétextes pour faire condamner le Sauveur. « Jésus leur répondit : Vous le dites. » Notre-Seigneur répond de la sorte dans l'intérêt de la vérité, et de manière que ses paroles ne pussent donner prise à aucune accusation calomnieuse. — THÉOPHYL. Sa réponse, en effet, est douteuse, car ces paroles : « Vous le dites, » peuvent s'entendre de la sorte : C'est vous qui le dites, ce n'est pas moi. Remarquez aussi que Jésus répond en partie à Pilate qui le condamne malgré lui, et qu'il ne dit rien aux prêtres et aux chefs du peuple, parce qu'il les juge indignes de sa réponse.

« Et ils formaient diverses accusations contre lui. » — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 8.) Saint Luc raconte les crimes supposés dont ils l'accusèrent : « Ils commencèrent à l'accuser en disant : Nous avons trouvé cet homme pervertissant notre nation, et défendant de payer le tribut à César, et se donnant le nom de Christ roi. »

« Pilate l'interrogea de nouveau et lui dit : Vous ne répondez rien, voyez de combien de choses ils vous accusent. » — BÈDE. C'est un païen qui condamne Jésus, mais il fait remonter la condamnation au

(1) Ce n'est point ici l'interprétation littérale de ce verset du Psaume xxvii, mais une application par analogie, car ce vœu du psalmiste a été fait dans un autre sens et à une autre occasion. Théophylacte paraît plutôt faire allusion à ce passage d'Isaïe : « Malheur, malheur à l'impie, il sera traité selon ses œuvres » (*Isai.*, III, 11), ou selon la version des Septante : « Ses châtimens seront proportionnés aux œuvres de ses mains. »

Joannes declarat) ligaverunt. THEOPH. Tradiderunt itaque Jesum Romanis, sed et ipsi a Deo traditi fuerunt in manibus Romanorum, ut adimplerentur Scripturæ dicentes (*Psal.* 27) : « Secundum opera manuum eorum retribuere illis. »

Sequitur : « Et interrogavit eum Pilatus, » etc. BÈD. Pilato nihil aliud criminis interrogante nisi utrum Rex Judæorum sit, arguuntur impietatis Judæi, quod nec falso quidem invenire poterint quod objicerent Salvatori. Sequitur : « At ille respondens ait : Tu dicis. » Sic respondit ut verum diceret, et sermo ejus calumniæ non pateret. THEOPHYL. Dubiam enim responsionem emisit, « nam, tu dicis, » potest sic intelligi : « Tu dicis hoc, sed ego non dico. » Et

nota quod Pilato, qui invitatus fert sententiam, aliqua in parte responderit; sacerdotibus autem et principibus respondere noluerit, indignosque sermone suo judicaverit.

Sequitur : « Et accusabant eum, » etc. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 8.) Lucas etiam ista crimina quæ falso objecerunt, aperuit : sic enim narrat : « Coperunt accusare eum dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dari Cæsari, et dicentem se Christum regem esse. »

Sequitur : « Pilatus autem rursus interrogavit eum dicens : Non respondes quicquam : vide in quantis te accusant. » BÈD. Ethnicus quidem est qui condem-

peuple juif. « Mais Jésus ne répondit plus rien, de sorte que Pilate en était tout étonné. » Le Sauveur ne voulut rien répondre, car en se justifiant de ces fausses accusations, le gouverneur l'eût renvoyé, et les fruits immenses de la croix eussent été différés.

THEOPHYL. Ce que Pilate admirait, c'est que Jésus, docteur de la loi, dont l'éloquence pouvait d'un seul mot mettre à néant les accusations de ses ennemis, ne répondait rien, mais supportait courageusement leurs calomnies.

ÿ. 6-15. — *Or chaque année, à la fête de Pâques, il avait coutume de leur accorder la délivrance de celui des prisonniers que le peuple demandait. Et il y en avait un alors nommé Barrabas, qui avait été mis en prison avec d'autres séditieux, parce qu'il avait commis un meurtre dans une sédition. Le peuple étant donc venu devant le prétoire, lui demanda qu'il leur fit la grâce qu'il avait coutume de leur faire. Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs? Car il savait que c'était par envie que les princes des prêtres l'avaient livré entre ses mains. Mais les prêtres excitèrent le peuple à demander qu'il leur délivrât plutôt Barrabas. Pilate leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs? Mais ils crièrent de nouveau et lui dirent : Crucifiez-le. Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Et eux criaient encore plus fort : Crucifiez-le. Enfin Pilate, voulant complaire au peuple, leur délivra Barrabas; et après que Jésus eut été battu de verges, il leur livra pour être crucifié.*

BÈDE. Pilate offrit aux Juifs plusieurs moyens de délivrer le Sauveur, d'abord, en mettant un scélérat en regard du juste : « Or, chaque année il avait coutume de leur accorder la délivrance d'un des prisonniers, » etc. — LA GLOSE (1). Cette coutume avait pour but de ga-

(1) La Glose actuelle ne renferme rien de semblable, elle indique seulement à l'endroit corres-

nat Jesum, sed causam refert in populum Judæorum. Sequitur : « Jesus autem nihil amplius respondit ita ut miraretur Pilatus. » Nihil quidem respondere voluit, ne crimen diluens, dimitteretur a præside, et crucis utilitas differretur.

THEOPHYLACT. Mirabatur autem Pilatus, quia cum legis doctor esset et eloquens, et potens responsione sua eorum accusationes infringere, non respondebat quicquam, sed magis accusationes viriliter sustinebat.

Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis quemcunque petissent. Erat autem qui dicebatur Barrabas, qui cum seditionis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium; et cum ascendisset turba cæpit rogare, sicut semper faciebat illis. Pilatus

autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum? Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes. Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barrabam dimitteret eis. Pilatus autem iterum respondens, ait illis : Quid ergo vultis faciam Regi Judæorum? At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum. Pilatus vero dicebat illis : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant : Crucifige eum. Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barrabam, et tradidit Jesum flagellis cæsum, ut crucifigeretur.

BED. Multas liberandi Salvatorem Pilatus occasiones dedit : primo latronem justo conferens : unde dicitur : « Per diem autem festum solebat dimittere illis unum, » etc. GLOS. Quod quidem solitus erat facere, ut gratiam populi cap-

gner les bonnes grâces du peuple, surtout à l'occasion de cette grande fête où les Juifs affluaient à Jérusalem de toutes les parties de la Judée. Or, pour mettre dans un plus grand jour ce qu'avait de monstrueux le choix que firent les Juifs, l'Évangéliste nous fait connaître l'énormité du crime commis par ce voleur que les Juifs préférèrent à Jésus-Christ. « Et il y en avait un alors nommé Barrabas, qui avait commis un meurtre dans une sédition. » La gravité de ce crime ressort de la nature même du forfait, il avait commis un homicide; de la manière de le commettre, c'était au moyen d'une sédition qui avait agité toute la ville; enfin c'était un crime de notoriété publique, puisqu'on l'avait mis en prison avec les séditeux.

« Le peuple étant donc venu devant le prétoire lui demanda, » etc. — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 8.) Que saint Matthieu passe sous silence ce que saint Marc rapporte ici que ce furent les Juifs qui vinrent faire cette demande à Pilate, cela ne peut faire aucune difficulté; peu importe, en effet, qu'une circonstance racontée par un Évangéliste soit omise par un autre. « Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs? » Quelles sont les paroles dont s'est servi Pilate, ou celles que lui prête saint Matthieu ou celles que rapporte ici saint Marc? Il y a, en effet, une différence entre ce que dit saint Matthieu : « Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre, Barrabas, ou Jésus qu'on appelle Christ? » et ce que nous lisons ici dans saint Marc : « Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs? » Je réponds que les Juifs appelaient leurs rois christs (1), et que celui qui s'est servi de l'un de ces deux termes a voulu évidemment leur

pondant de l'Évangile *selon saint Jean*, que c'est en mémoire de la délivrance des Juifs au temps de la Pâque, que cette coutume avait lieu.

(1) I *Rois*, II, 10; XVI, 6; XXIV, 7; XXVI, 9; II *Rois*, I, 14; XIX, 21, etc.

taret; et præcipue in die festo, quando de tota provincia Judæorum populus Hierosolyman confluabat. Et ut major Judæorum improbitas appareat, describitur consequenter enormitas culpæ latronis quem Judæi Christo prætulērunt : unde sequitur : « Erat autem qui dicebatur Barrabas qui in seditione fecerat homicidium : » in quo ostenditur, et ex gravitate culpæ notabilis quod homicidium fecerat ; et ex modo faciendi, quia cum perturbatione civitatis hoc fecerat, seditionem concitando, et etiam quia culpa ejus manifesta erat ; nam et cum seditionis vincetus erat.

Sequitur : « Et cum ascendisset turba, cœpit rogare, » etc. AUG. (*de Con.*

Evang., lib. III, cap. 8.) Nulla quæstio est, quod Matthæus tacet ipsos petisse, ut aliquis eis dimitteretur, quod Marcus hic dicit : nil enim interest si alius aliud tacet, quod alius commemorat. Sequitur : « Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum? » Quæri potest quæ verba Pilatus dixerit ; utrum quæ a Matthæo, an quæ a Marco referuntur : aliud enim videtur esse : « Quem vultis dimittam vobis ? Barrabam, an Jesum qui dicitur Christus? » ut Matthæus refert : aliud : « Vultis vobis dimittam Regem Judæorum? » ut hic dicitur. Sed quia *Christos* reges dicebant, et qui dixit *illum an illum*, manifestum est eum dixisse an

demander s'ils voulaient qu'on leur délivrât le roi des Juifs, c'est-à-dire le Christ. Peu importe donc que saint Marc ne dise rien ici de Barrabas, et s'attache exclusivement à ce qui concerne le Sauveur, la réponse des Juifs que cet Évangéliste rapporte, montre clairement celui dont ils demandaient la délivrance : « Les prêtres excitèrent le peuple à demander qu'il leur délivrât plutôt Barrabas. » — BÈDE. Jusqu'à ce jour, cette demande qu'ils ont faite avec des instances si pressantes s'est comme attachée à eux. Pour avoir préféré, en vertu du choix qui leur était laissé, à Jésus un voleur, au Sauveur un assassin, ils ont justement perdu le salut et la vie ; ils se sont comme dévoués aux brigandages et aux séditions, et ils ont fini par perdre leur patrie et leur royaume qu'ils avaient aimés plus que Jésus-Christ, sans qu'ils aient jamais pu recouvrer la liberté du corps et de l'âme.

Pilate leur offre encore une autre occasion de délivrer le Sauveur. « Pilate leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs ? » — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 8.) On voit ici clairement qu'en appelant Jésus roi des Juifs, saint Marc veut dire la même chose que saint Matthieu, d'après lequel Pilate lui donne le nom de Christ ; car les seuls rois des Juifs portaient le nom de christs (1). En effet, saint Matthieu, dans l'endroit correspondant, fait dire à Pilate : « Que voulez-vous que je fasse de Jésus qu'on appelle Christ ? »

« Mais ils crièrent de nouveau, et lui dirent : Crucifiez-le. » — THÉOPHYL. Considérez tout à la fois la méchanceté des Juifs et le bon naturel de Pilate, bien qu'il soit coupable de n'avoir point résisté aux

(1) Parce qu'ils étaient les seuls qui fussent consacrés par l'onction.

vellent dimitti Regem Judæorum, id est, Christum ; nihil plane ineres sententiæ quod hic tacuit Marcus de Barraba ; hoc solum volens dicere, quod ad Dominum pertinebat ; quando quidem in eorum responsione satis et ipse ostendit, quem sibi dimitti voluerint. Nam sequitur : « Pontifices autem concitaverunt turbam ut magis Barrabam dimitteret eis. » BÈDE. Hæret Judæis usque hodie sua petitio, quam tanto labore impetrarunt ; quia enim data sibi optione pro Jesu latronem, pro Salvatore interfectorem elegerunt, merito salutem perdiderunt et vitam ; et latrocinii ac seditionibus se in tantum subdiderunt, ut patriam regnumque suum (quod plus Christo amaverunt) perdiderint ; et libertatem

corporis et animæ nunquam receperint.

Deinde aliam occasionem dat Pilatus liberandi Salvatorem cum sequitur : « Pilatus autem ait : Vultis, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 8.) Jam satis apparet quod id Marcus velit ostendere, dicendo *Regem Judæorum*, quod Matthæus dicendo *Christum* : non enim dicebantur *Christi* reges, nisi Judæorum. In hoc enim loco secundum Matthæum dicitur : « Quid igitur faciam de Jesu qui dicitur Christus ? »

Sequitur : « At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum. » THÉOPHYL. Vide autem Judæorum pravitatem, et Pilati commensurationem ; quamvis et ipse dignus sit condemnatione pro eo quod populo non resistebat. Illi namque cla-

injustes exigences du peuple. Ils lui crient : « Crucifiez-le, » et Pilate pousse la modération jusqu'à essayer de nouveau d'arracher Jésus à ce jugement inique. « Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? » Il voulait chercher dans l'innocence du Sauveur un motif pour le délivrer. — BÈDE. Mais les Juifs, tout entiers à leur fureur insensée, ne répondent même pas à la question du gouverneur. « Et eux criaient encore plus fort : Crucifiez-le ! » accomplissant ainsi cette prophétie de Jérémie : « Mon héritage est devenu pour moi comme le lion dans la forêt, il a élevé sa voix contre moi. » (*Jér.*, XII, 9.)

« Enfin Pilate, voulant complaire au peuple, leur délivra Barrabas, et après que Jésus eut été battu de verges, il le leur livra pour être crucifié. » — THÉOPHYL. Il voulait complaire au peuple, c'est-à-dire faire sa volonté, plutôt que ce que demandaient de lui Dieu et la justice. — S. JÉR. Nous voyons ici les deux boucs, l'un mis en liberté (1) et appelé le bouc émissaire est renvoyé dans le désert, couvert des péchés du peuple; l'autre est immolé comme un agneau pour les péchés de ceux qui recouvrent la liberté. La portion qui appartient au Seigneur est toujours immolée; celle du démon, qui est leur maître (c'est le sens du mot Barrabas), se précipite dans l'enfer avec une fureur aveugle. — BÈDE. C'est par les ordres de Pilate seul que Jésus fut flagellé; saint Jean le dit en termes exprès : « Alors Pilate prit Jésus, et le fit battre de verges. » (*Jean*, XIX, 1.) Son dessein en cela était que les Juifs, rassasiés des souffrances et des opprobres de Jésus, cessassent d'avoir soif de son sang et de sa mort.

(1) *Apopompæus*, du mot grec ἀποπομπάιος, lequel vient du verbe ἀποπέμπω, j'envoie. Saint Jérôme fait ici allusion aux deux boucs dont il est question au livre du *Lévitique* (xvi); l'un chargé de malédictions était chassé dans le désert; l'autre était immolé pour les péchés du peuple.

mabant : *Crucifige*; hic tentat humiliter ab illo præjudicio ernere Jesum; et ideo rursus interrogat : unde sequitur : « Pilatus autem dixit eis : Quid enim mali fecit ? » Occasionem namque ex hoc sumere volebat, ut Christum solveret innocentem. BÈD. Judæi vero insanitiæ suæ satisfaciennes, interrogationi præsidis non respondent. Unde sequitur : « At illi magis clamabant : Crucifige eum, » ut impleretur illud Hieremie (*cap.* 12) : « Facta est mihi hereditas mea, sicut leo in sylva; dederunt contra me vocem suam. »

Sequitur : « Pilatus autem volens satisfacere populo, dimisit illis Barrabam, et tradidit Jesum flagellis caesum ut crucifigeretur. » THEOPHYLACT. Volebat

quidem satisfacere populo, id est, eorum facere voluntatem; et non quod erat placitum justitiæ et Deo. HIER. Hic duo hirci adsunt : unus apompæus (id est, emissarius) cum peccato populi in desertum inferni absolutus dimittitur, alter pro peccatis absolutorum ut agnus occiditur. Pars Domini semper maclatur; pars diaboli, qui est magister eorum (quod sonat Barrabas) effrenata in Tartarum præcipitatur. BÈD. Jesus autem flagellatus non ab alio quam ab ipso Pilato intelligendus est. Scribit namque Joannes : « Apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit : » quod quidem ideo fecisse credendus est, ut satiati pœnis ac opprobriis ejus, Judæi mortem ultra sitire desisterent.

ÿ. 16-20. — Alors les soldats l'ayant amené dans la salle du prétoire, assemblèrent toute la cohorte. Et l'ayant revêtu d'un manteau d'écarlate, ils lui mirent sur la tête une couronne d'épines entrelacées; puis ils commencèrent à le saluer en lui disant : Salut au roi des Juifs. Ils lui frappaient la tête avec un roseau et lui crachaient au visage, et se mettant à genoux devant lui, ils l'adoraient. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent ce manteau d'écarlate et lui remirent ses vêtements.

THÉOPHYL. La misérable vanité des soldats qui mettent leur joie dans les opprobres sans mesure dont ils chargent le Sauveur, fait voir ici tout ce dont elle est capable : « Alors les soldats, l'ayant amené dans la salle du prétoire, le revêtirent d'un manteau d'écarlate, » etc. — BÈDE. Comme on l'avait appelé roi des Juifs, et que les scribes et les princes des prêtres lui avaient fait un crime d'avoir voulu s'emparer du pouvoir sur le peuple d'Israël, les soldats font de cette ambition prétendue l'objet de leurs dérisions, ils le dépouillent de ses vêtements ordinaires pour le revêtir de la pourpre, vêtement distinctif des anciens rois. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 4.) Il n'y a aucune contradiction entre saint Matthieu, d'après lequel : « Ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate, » et saint Marc qui rapporte qu'ils le revêtirent de pourpre. » Les soldats lui jetèrent sur les épaules ce manteau d'écarlate comme une pourpre dérisoire; et d'ailleurs il est une espèce de pourpre fort semblable à l'écarlate. On peut encore dire que saint Marc parle de pourpre, parce que ce manteau d'écarlate avait une garniture de pourpre (1). — BÈDE. Pour diadème, ils lui placent sur la tête une couronne d'épines. « Et ils lui mirent sur la tête une couronne d'épines entrelacées, » etc. Pour sceptre royal, ils lui donnent

(1) Voyez l'endroit correspondant dans saint Matthieu, chap. xxviii.

Milites autem duxerunt eum in atrium prætorii, et convocant totam cohortem, et induunt eum purpura, et imponunt ei plectentes spineam coronam, et cæperunt salutare eum : Ave, Rex Judæorum. Et percutiebant caput ejus arundine, et conspuiebant eum, et ponentes genua, adorabant eum. Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpura, et induerunt eum vestimentis suis.

THEOPH. Militaris vana gloria inordinatis gaudens et opprobriis, sibi propria ostendebat : unde dicitur : « Milites autem duxerunt eum et induunt purpura, » etc. BED. Quia enim *Rex Judæorum* fuerat appellatus, et hoc ei scribæ et sacerdotes crimem objecerant, quod sibi in populo israelitico usurparet im-

perium, illudentes hoc faciunt, ut nudatum pristinis vestibus induant purpura qua reges veteres utebantur. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 4.) Intelligitur autem quod Matthæus ait : « Chlamydem coccineam circumdederunt ei, » hoc Marcum dixisse, « induerunt purpura : » pro regia enim purpura chlamys illa coccinea ab illudentibus adhibita erat, et est rubra quædam purpura coco simillima. Potest enim fieri ut purpuram etiam Marcus commemoraverit, quam chlamys habebat, quamvis esset coccinea. BEDA. Pro diademate autem ponunt ei coronam spineam. Unde sequitur : « Et imponunt ei spineam coronam, » etc. Pro sceptro autem

un roseau, suivant le récit de saint Matthieu, et ils se prosternent devant lui comme devant leur roi : « Et ils commencèrent à le saluer, » etc. Ils ne lui rendaient ces honneurs que pour se moquer de lui, parce qu'il avait voulu fausement se faire passer pour Dieu ; comme le prouvent les paroles suivantes : « Ils lui frappaient la tête avec un roseau. » — S. JÉR. Ce sont les opprobres du Sauveur qui nous ont délivrés de nos opprobres ; ses liens ont brisé nos chaînes ; la couronne d'épines qui a ceint son front, nous a mérité le diadème du royaume (1), et nous avons été guéris par ses blessures.

S. AUG. (*de l'accord des Évang.*, III, 9.) Il paraît certain que saint Matthieu et saint Marc rapportent ces faits par récapitulation, et non pas comme s'étant passé, lorsque Pilate livra Jésus aux Juifs pour être crucifié, car d'après saint Jean, ils eurent lieu dans la demeure même de Pilate. Quant à cette dernière circonstance : « Et après s'être ainsi joués de lui, » etc., il faut la rapporter au moment où ils emmenaient Jésus pour être crucifié.

S. JÉR. Dans le sens mystique, Jésus est dépouillé de ses vêtements, c'est-à-dire des Juifs ; il est revêtu de pourpre, c'est-à-dire de l'Eglise formée des Gentils, qu'il a comme recueillie sur les rochers de la mer. Il se dépouille de cette Eglise à la fin du monde à cause de ses scandales, et il se revêt de nouveau du peuple juif ; car « lorsque la plénitude des nations sera entrée, tout Israël sera sauvé. » (*Rom.*, XI.) — BÈDE. Ou bien cette pourpre dont le Seigneur est revêtu, c'est sa chair qu'il a exposée aux souffrances, et la couronne d'épines qu'il porte sur sa tête, nos péchés qu'il a pris sur lui. — THÉOPHYL. Revê-

(1) Allusion à ces paroles d'Isaïe : « Tu seras une couronne de gloire pour le Seigneur, un diadème dans la main de ton Dieu. » (*Isai.*, LXIII, 3.)

regali dant calamum, ut Matthæus scribit, et adorant quasi regem: unde sequitur: « Et cœperunt salutare eum, » etc. Et quod milites eum (quasi qui *Deum* seipsum falso dixisset) adorabant illudentes, patet ex hoc quod subditur: « Et percutiebant caput ejus, » etc., quasi falso se dixisset *Deum*. HIER. Opprobria autem ejus nostrum abstulere opprobrium: vincula ejus nos liberos fecerunt; corona spinea capitis ejus diadema regni adepti sumus; vulneribus ejus sumus sanati.

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 9.) Apparet autem Matthæum et Marcum recapitulando ista posuisse, non quod tunc factum sit cum eum Pilatus jam crucifigendum tradidisset: Joannes

enim apud Pilatum dicit hæc gesta; hoc autem quod sequitur: « Et postquam illuserunt ei, » etc., in fine factum intelligitur, cum jam adduceretur ad crucifigendum.

HIER. Mystice autem vestimentis suis nudatur Jesus, id est, Judæis; purpura induitur, id est, gentili Ecclesia, quæ de scopulis collecta est. Item ea scandalizante exutus in fine, judaica rursus induitur plebe: cum enim intraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus erit. (*Rom.* 11.) BÈDE. Vel in purpura qua indutus est Dominus, ipsa ejus caro quam passionibus objecit, insinuat; in corona vero quam portabat spinea nostrorum susceptio peccatorum. THEOPH. Induamus et nos purpuram

tons-nous nous-mêmes de cette pourpre royale, car nous devons marcher comme des rois, foulant aux pieds les serpents et les scorpions(1), et triomphant du péché. Car nous sommes appelés chrétiens, c'est-à-dire consacrés par l'onction, comme les rois qui portaient ce même nom. Prenons donc la couronne d'épines, c'est-à-dire hâtons-nous de nous couronner de mortification, d'abstinence, de pureté.

BÈDE. Ceux-là frappent la tête de Jésus-Christ qui nient qu'il soit le vrai Dieu. Et comme c'est avec un roseau qu'on transcrit ordinairement la sainte Ecriture; frapper avec un roseau la tête de Jésus-Christ, c'est nier la divinité de Jésus-Christ en s'efforçant d'appuyer son erreur sur l'autorité des saintes Lettres. On crache à la face du Sauveur lorsqu'on rejette la présence de sa grâce par des paroles d'imprécation. Il en est encore aujourd'hui qui adorent Jésus-Christ comme le vrai Dieu dans les sentiments d'une foi certaine, mais qui, par leur vie criminelle, méprisent ses paroles comme dépourvues de vérité, et préfèrent à ses promesses les charmes séducteurs de cette vie. Remarquons d'ailleurs que les soldats agissent ici sans savoir ce qu'ils font, comme Caïphe qui avait prononcé ces paroles, sans en comprendre le sens. « Il faut qu'un homme meure pour le peuple. » (*Jean*, XI.)

ŷ. 21-28. — *Et lui ayant remis ses vêtements, ils l'emmenèrent dehors pour le crucifier. Et un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, passant par là en revenant de sa maison des champs, ils le contraignirent de porter sa croix. Et ensuite l'ayant conduit jusqu'au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire le lieu du Calvaire, ils lui donnèrent à boire du vin*

(1) Selon la prédiction de Jésus-Christ à ses apôtres : « Voici que je vous ai donné pouvoir de marcher sur les serpents et sur les scorpions, » (*Luc.*, x, 19), ce qu'il faut entendre dans un sens spirituel comme l'indiquent les paroles qui suivent : « Et sur toute la puissance de l'ennemi. » On peut donc très-bien appliquer tout ce passage à la destruction du péché.

stolam regalem, quia ut reges ambulare debemus calcantes super serpentes et scorpiones, et suppeditantes peccatum. Christiani namque dicimur, id est, uncti, sicut et tunc reges uncti dicebantur. Sumamus et coronam spineam, id est, festinemus coronari vita areta, et abinentiis, et puritate.

BEDA. Caput autem Christi percutiunt, qui eum *verum Deum* esse negant. Et quia per arundinem Scriptura solet confici, quasi arundine caput Christi feriunt, qui Divinitati illius contradicentes errorem suum confirmare auctoritate sacre Scripturæ conantur. Spuunt in faciem ejus qui gratiæ præsentiam verbis ex-

crandis respuunt. Sunt et hodie qui eum certa fide ut Deum verum adorant, sed perversis actibus verba ejus quasi fabulosa despiciunt, ac promissa verbi illius temporalibus illecebris postponunt. Sicut autem Caïphas nescius dixit (*Joan.*, 11) : « Oportet unum hominem mori pro populo, » sic et milites nescientes faciunt.

Et educunt illum ut crucifigerent eum, et angariaverunt prætereuntem quempiam Simonem Cyrenæum venientem de villa, patrem Alexandri et Rufi, ut tolleret crucem ejus. Et perducunt illum in Golgotha locum; quod est interpretatum Calvariæ locus. Et dabant ei bibere myrrhatum vinum, et non accepit.

mêlé avec de la myrrhe; mais il n'en prit point. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses vêtements, jetant au sort pour savoir ce que chacun en aurait. Il était la troisième heure du jour quand ils le crucifièrent. Et la cause de sa condamnation était marquée par cette inscription : ROI DES JUIFS. Ils crucifièrent aussi avec lui deux voleurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche; et parole de l'Écriture fut accomplie : Il a été mis au rang des criminels.

LA GLOSE (1). Après la condamnation de Jésus-Christ, et les outrages faits à ce divin condamné, l'Évangéliste en vient au récit de son crucifiement : « Et ils l'emmenèrent pour le crucifier. » — S. JÉR. C'est Abel qui est conduit dans les champs par son frère pour y être mis à mort (*Gen.*, iv); c'est Isaac portant le bois du sacrifice avec Abraham qui trouve le bélier pris dans un buisson (*Ibid.*, xxii); c'est encore Joseph avec la gerbe qu'il vit en songe (2), et sa tunique teinte de sang (*Ibid.*, xxxvii); c'est Moïse avec sa verge (*Exode*, vii), et le serpent suspendu à un arbre (*Nomb.*, xxi); c'est là cette grappe de raisin portée sur un bâton (*Nomb.*, xiii); c'est Elisée cherchant le fer de sa cognée tombée dans l'eau, et qui nagea sur l'eau vers le bois (*IV Rois*, 6), figure du genre humain, que le fruit défendu d'un arbre précipita dans l'abîme, mais que le bois de la croix de Jésus-Christ et le baptême de l'eau firent remonter et nager vers le paradis; c'est enfin Jonas jeté par le sort hors du vaisseau dans la mer, et qui resta trois jours dans le sein de la baleine (*Jon.*, iii.)

« Et ils contraignirent un homme, nommé Simon, de porter sa croix, » etc. — THÉOPHYL. Saint Jean dit que Jésus portait sa croix,

(1) Ce passage ne se trouve point dans la Glose actuelle.

(2) La gerbe qu'il vit en songe se lever et se tenir debout, tandis que celles de ses frères l'entourant, adoraient cette gerbe.

Et crucifigentes eum, diviserunt vestimenta ejus, mittentes sortem super eis, quis quid tolleret. Erat autem hora tertia, et crucifixerunt eum: et erat titulus causæ ejus inscriptus: Rex Judæorum. Et cum eo crucifigunt duos latrones, unum a dextris, et alium a sinistris ejus. Et impleta est Scriptura, quæ dicit: Et cum iniquis deputatus est.

GLOS. Post condemnationem Christi et contumelias condemnato illatas, ad crucifixionem ejus narrandam Evangelista accedit, dicens: « Et educunt illum ut crucifigerent eum. » HIER. Hic educitur Abel in agrum a fratre, ut perimatur. (*Gen.*, 4) Hic adest Isaac cum lignis, et Abraham cum ariete vepribus hærente. (*Gen.*, 22) Hic etiam Joseph cum

fascie somniato et tunica talari sanguine lita. (*Gen.*, 37) Hic adest Moyses cum virga (*Exod.*, 7, etc.), et serpente suspensus in ligno. (*Num.*, 21) Hic est botrus qui in ligno portatur. (*Num.*, 13) Hic adest Elisæus cum ligno ad quærendam securim quæ in imo demersa est, et natavit ad lignum (*IV Reg.*, 6) id est, genus humanum, quod a ligno vetito in infernum decidit, sed per lignum crucis Christi et per baptismum aquæ ad paradysum natavit. Hic adest Jonas de ligno sortis in mare ventremque ceti triduo missus. (*Jon.*, 3.)

Sequitur: « Et angariaverunt prætereuntem quemdam ut tolleret crucem, » etc. THEOPHYLACT. Joannes au-

l'un et l'autre sont vrais, Jésus porta d'abord lui-même sa croix jusqu'à ce que les Juifs contraignirent cet homme, qui passait, de la porter avec lui. L'Évangéliste fait connaître le nom des enfants de cet homme pour donner à son récit une marque plus authentique de crédibilité; car cet homme vivait encore et pouvait affirmer lui-même toutes les circonstances du crucifiement. — S. JÉR. Les uns doivent leur renommée aux mérites de leurs parents, les autres aux vertus de leurs enfants. Ce Simon, que les Juifs forcent de porter la croix, semble tirer son illustration de ses enfants qui étaient les disciples de Jésus-Christ. Nous apprenons de là que la sagesse, que les vertus des enfants peuvent être dans cette vie un puissant auxiliaire pour les parents eux-mêmes. C'est ainsi que les mérites des patriarches, des prophètes et des Apôtres ne cessent d'être un titre de gloire pour le peuple juif. Simon qui porte forcément la croix de Jésus, est la figure de celui qui travaille pour la gloire humaine; les hommes le contraignent de faire ce que ni la crainte ni l'amour de Dieu n'auraient pu obtenir de lui. — BÈDE. Ou bien encore, ce Simon qui n'est pas de Jérusalem, mais de Cyrène, ville de Lybie, figure le peuple des Gentils qui autrefois étaient complètement étrangers aux alliances, et qui maintenant par leur obéissance sont devenus les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ (1). Il est à remarquer, en effet, que Simon veut dire *obéissant* et Cyrène *héritier*. Il revient de sa maison des champs, en grec *πάγος*, d'où vient le mot *paganus*, païen que nous donnons à ceux qui sont étrangers à la cité de Dieu. Simon qui sort

(1) Allusion à ces paroles de l'Apôtre : « Vous étiez alors sans Jésus-Christ, entièrement séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances, sans espérance des biens promis, et sans Dieu dans ce monde, » (*Ephes.*, II, 12); et à ces autres : « Si nous sommes les enfants, nous sommes les héritiers, héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ. » (*Rom.*, VIII, 17.)

tem ait quod ipsemet bajulabat sibi crucem : utrumque enim fuit : nam ipse quidem primo bajulavit sibi crucem, donec præteritit quidam, quem angaria-verunt, et tunc ille portabat. Dixit autem quorum filiorum erat pater, ad majorem fidem et affirmationem : nam homo ille adhuc vivebat, qui poterat omnia quæ circa crucem facta sunt, enarrare. HIER. Cum autem alii per merita patrum suorum commemorentur, alii per merita filiorum suorum, hic Simon qui crucem in angaria portat, meritis filiorum suorum qui erant discipuli commemoratur. Per hoc nos in præsentia vita admonemur parentes adjuvari per natorum suorum sapientiam vel merita : unde populus judaicus propter

patriarcharum, et prophetarum, et apostolorum merita semper commemoratur. Simon autem iste qui portat crucem in angaria, ipse est qui laborat pro laude humana : cogunt enim homines hunc laborare, quem non cogit timor et dilectio Dei. BED. Vel quia Simon iste, non Hierosolymita, sed Cyrenæus esse perhibetur (Cyrene enim Lybiæ civitas est), recte per eum populi gentium designantur; qui quondam peregrini et hospites testamentorum, nunc obediendo hæredes sunt Dei, cohæredes autem Christi. Unde apte Simon *Obediens*, Cyrene *hæres* interpretatur. De villa autem venisse refertur : villa enim græce *paganus* dicitur (*πάγος*), unde *paganos* appellamus eos quos a civitate Dei alienos

de sa maison des champs pour porter la croix après Jésus, est donc le peuple des nations ou des Gentils, qui abandonne les superstitions du paganisme pour s'attacher fidèlement à suivre les traces de la passion du Sauveur. « Et ils le conduisirent jusqu'au lieu appelé Golgotha, » etc. En dehors de la ville et au delà des portes se trouve le lieu où l'on tranche la tête aux condamnés, et c'est delà que lui est venu le nom de Calvaire, ou lieu des décapités. Or, Jésus fut crucifié en ce lieu, pour ériger l'étendard du martyr dans l'endroit même où les condamnés souffraient le dernier supplice. — S. JÉR. Suivant une tradition des Juifs, c'est sur cette montagne qu'Abraham immola un bélier à la place de son fils Isaac ; et c'est là aussi que Jésus est comme dépouillé de sa chair, c'est-à-dire séparé de la Judée toute charnelle.

« Et ils lui donnèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe. » — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, III, 11.) Saint Matthieu exprime la même pensée en disant : « Du vin mêlé avec du fiel. » Il s'est servi du mot fiel pour signifier l'amertume de ce vin, car le vin mêlé à la myrrhe est fort amer. Il n'est pas impossible non plus que ce soient le fiel et la myrrhe réunis qui rendirent ce vin fort amer. — THÉOPHYL. Ou bien encore, au milieu de ce désordre et de cette confusion (1), on apportait une chose pour une autre, les uns du vinaigre et du fiel, les autres du vin avec de la myrrhe. — S. JÉR. Ou bien ce vin mêlé avec de la myrrhe est du vinaigre ; et c'est en goûtant ce vin que le Sauveur détruit le suc du fruit qui a donné la mort. — BÈDE. C'est la vigne amère qui produit le vin amer, dont le Seigneur est abreuvé, pour accomplir cette prophétie : « Ils ont mêlé le fiel à ma nourriture, ils m'ont présenté du vinaigre pour étancher ma soif. » (*Ps. LXVIII.*)

(1) C'est le sens du grec ἀταξίας οὔσης.

videmus. De pago igitur egrediens Simon crucem portat post Jesum, cum populus nationum (id est, gentilis), paganis ritibus derelictis vestigia dominicæ passionis obedienter amplectitur. Sequitur : « Et perducunt eum in Golgotha, » etc. Extra urbem et foris portam loca sunt in quibus truncantur capita damnatorum, et *Calvarie* (id est, *decollatorum*) sumpsere nomen. Propterea autem ibi crucifixus est Dominus, ut ubi prius erat arca damnatorum ibi erigerentur vexilla martyrii. HIER. Tradunt autem Judæi quod in hoc montis loco immolatus est aries pro Isaac, et ibi decalvatur Christus, id est, a carne sua (carnali videlicet Judæa) separatur.

Sequitur : « Et dabant ei bibere myrrhatum vinum. » AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 11.) Hoc intelligendum est Matthæum dixisse « cum felle mixtum : » fel quippe pro amaritudine posuit et myrrhatum vinum amarissimum est ; quamquam fieri possit ut et fel et myrrha vinum amarissimum redderent. THEOPH. Vel inordinatione quadam existente, alii alia afferebant ; quidam acetum et fel, quidam vinum myrrhatum. HIER. Vel myrrhatum vinum, hoc est, acetum : per hoc succus lethalis pomi abstergitur. BED. Amara vitis amarum vinum fecit, de quo propinal Dominum Jesum, ut impletur quod scriptum est : « Dederunt in cibum meum fel, et in siti mea potaverunt me aceto. » AUG.

— S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, III, 11.) L'Évangéliste ajoute : « Et il n'en prit point, » c'est-à-dire il n'en prit point pour boire, il en goûta seulement, comme le rapporte saint Matthieu, et cette expression : « Il ne voulut point le boire, » est la même que celle de saint Marc : « Et il n'en prit point, » excepté que ce dernier passe sous silence que le Seigneur en a goûté. — S. JÉR. Il n'a point pris non plus ce qui était la cause de ses souffrances, ce qui lui fait dire par la bouche du Roi-prophète : « Je payais alors ce que je n'avais pas pris. » (*Ps.* LXVIII.)

« Et après l'avoir crucifié, » etc. — S. JÉR. L'arbre de la croix est pour nous la figure du salut. Le premier arbre fut celui de la science du bien et du mal; le second est exclusivement l'arbre du bien et de la vie. La main, en s'étendant vers le premier arbre, n'a saisi que la mort; les mains étendues sur le second ont retrouvé la vie qui était perdue. C'est par la croix que Jésus-Christ nous a délivrés des supplices qui nous étaient dus; c'est par sa mort qu'il a détruit notre mort (1). C'est sous la forme d'un serpent qu'il donne la mort à l'antique serpent, de même que c'est par la verge changée en serpent que les autres serpents ont été dévorés. (*Exode*, v, 12.) Que nous représente aussi la forme de la croix, si ce n'est les quatre parties du monde? L'Orient brille à son sommet, le Septentrion (2) est figuré par la droite; le Midi par la gauche; l'Occident par la base fixée dans le sol; ce que paraît indiquer l'Apôtre dans ces paroles : « Afin que vous sachiez quelle est la hauteur, la largeur, la longueur et la profondeur. » (*Ephèse*, III.) Lorsque les oiseaux prennent leur vol dans les airs, ils y

(1) L'appendice qui suit n'est point de saint Jérôme.

(2) Le mot grec ἀρκτος, veut dire *ourse* et ce mot est mis ici pour le septentrion, à cause des deux constellations situées dans cette partie du ciel et appelée l'une la petite Ourse, l'autre la grande Ourse. De là aussi le pôle arctique ou septentrional.

(*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 11.) Quod autem subditur, *et non accepit*, intelligitur, *non accepit ut biberet*; gustavit autem, ut Matthæus testis est: et quod idem Matthæus ait, *noluit bibere*, hoc Marcus dixit, *et non accepit*; tacuit autem quod gustavit. HIER. Non accepit etiam id pro quo patitur: unde de eo dicitur (*Ps.* 68): « Quæ non rapui, tunc exsolvebam. »

Sequitur: « Et crucifigentes eum, » etc. HIER. Hoc locop figuratur salus per lignum: primum lignum scientiæ boni et mali fuit (*Gen.*, 2), secundum lignum boni tantum nobis et vitæ lignum est, extensio manus primæ ad lignum, mortem apprehendit; extensio autem

secundæ, vitam quæ perierat, invenit. Ligno hoc vehimur per mare undosum ad terram viventium: cruce enim sua Christus cruciatum nostrum absolvit, et morte autem sua mortem nostram necavit. Cum forma serpentis serpentem necat; quia a serpente de virga facta, alii absorbentur serpentes. (*Exod.*, 7, vers. 12.) Ipsa autem species crucis quid est, nisi forma quadrata mundi? Oriens vertice fulget; Arctos dextram tenet; Auster læva consistit: Occidens de sub plantis firmatur. Unde Apostolus (*Eph.*, 3): « Ut sciamus quæ sit altitudo, et latitudo, et longitudo, et profundum. » Aves quando volant ad æthera, formam crucis sumunt; homo natans per aquas,

dessinent la forme d'une croix ; l'homme, en nageant, imite la forme d'une croix pour se soutenir sur les eaux ; le vaisseau reçoit le souffle du vent dans l'antenne qui soutient les voiles, et présente la figure d'une croix ; la lettre T, par sa forme, est aussi l'emblème de la croix et du salut. (*Ezéch.*, ix.) BÈDE. On peut dire aussi que le bois transversal de la croix où les mains sont clouées, signifie la joie que produit l'espérance ; car les mains sont le symbole des œuvres, et cette largeur de la croix figure la joie qui accompagne les bonnes œuvres ; car la tristesse resserre le cœur. Le haut de la croix où la tête repose, représente l'attente de la récompense que nous réserve la justice sublime de Dieu. La longueur de la croix sur laquelle le reste du corps est étendu, figure la patience, et delà vient qu'on dit de ceux qui sont patients, qu'ils ont de la longanimité. La partie de la croix qui s'enfonce dans la terre est le symbole des profondeurs que renferme ce mystère. Tant que dure pour nos corps le devoir de détruire en eux le corps du péché (*Rom.*, vi), c'est pour nous le temps de la croix.

THÉOPHYL. Les soldats jettent au sort ses vêtements, comme si c'étaient des vêtements royaux, nouvelle dérision ajoutée à tant d'autres ; car ces vêtements étaient pauvres et de peu de valeur. — LA GLOSE. D'après saint Jean, qui raconte ce fait plus en détail, les soldats partagèrent en quatre parties, suivant leur nombre, les vêtements du Sauveur, et jetèrent au sort sa tunique sans couture et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas. — S. JÉR. Les vêtements du Sauveur que les soldats païens se partagent, sont ses commandements, dont son corps, c'est-à-dire l'Eglise est comme enveloppée, et ils sont partagés entre quatre classes de fidèles, unis par une même foi ; les époux, ceux qui pratiquent la continence, les supérieurs et les simples

forma crucis vehitur ; navis marina antenna crucis similata sufflatur ; Tau littera signum salutis et crucis describitur. (*Ezech.*, 9) BÈDE. Vel in transverso ligno crucis ubi figuntur manus, gaudium spei signatur : per *manus* enim opera, per *latitudinem* hilaritatem operantis intelligimus, quia tristitia facit angustias ; per *altitudinem*, cui caput adjungitur, expectationem retributionis de sublimi justitia Dei ; per *longitudinem*, qua totum corpus extenditur, tolerantiam, unde *longanimes* dicuntur ; per *profundum*, quod terre est infixum, ipsum sacramenti secretum. Quandiu ergo hic agunt corpora nostra, ut destruat corpus

peccati (*Rom.*, 6) tempus nobis est crucis.

THEOPHYL. Quod autem ponebant sortem super vestimenta ejus, et hoc etiam illudentes fecerunt, quasi regis vestimenta dividentes : etenim vilia erant, non valde pretiosa. GLOS. Hoc autem Joannes Evangelista plenius exponit, quia scilicet milites caetera in quatuor partes juxta summ numerum dividentes ; de tunica quae inconsutilis erat desuper contexta per totum, sortem miserunt. HIER. Vestimenta autem Domini, ejus mandata sunt, quibus tegitur corpus ejus, id est, Ecclesia : quae dividunt inter se milites gentium ; ut sint quatuor ordines cum una fide, id est, conjugati,

fidèles. La tunique indivisible qui est la paix et l'unité leur est échue à tous par le sort.

« Or, il était la troisième heure du jour, » etc. — S. JÉR. Cette observation de saint Marc est ou ne peut plus conforme à la vérité ; car à la sixième heure, les ténèbres se répandirent sur la terre, et il eût été impossible de faire aucune action. — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 13.) Si ce fut à la sixième heure que Pilate, assis sur son tribunal, livra Jésus aux Juifs pour le crucifier, comme le rapporte saint Jean ; comment a-t-il pu être crucifié à la troisième heure, comme quelques-uns le concluent d'une fausse interprétation des paroles de saint Marc ? Examinons d'abord à quelle heure a pu avoir lieu le crucifiement, et nous verrons ensuite pourquoi saint Marc le place à la troisième heure. Il était environ la sixième heure lorsque Pilate, assis sur son tribunal, livra Jésus aux Juifs, comme nous l'avons dit. Or, la sixième heure n'était pas encore tout à fait arrivée ; c'était environ la sixième heure, c'est-à-dire que la cinquième était passée, et qu'une partie de la sixième était commencée. Ainsi la cinquième heure était écoulée, et la sixième commencée, lorsqu'eurent lieu les circonstances du crucifiement ; et aussitôt la sixième heure achevée, pendant que Jésus était attaché à la croix, les ténèbres se répandirent sur toute la terre. Examinons maintenant pourquoi saint Marc s'exprime ainsi : « Il était la troisième heure, » etc. Il venait de dire : « Et ceux qui l'avaient crucifié partagèrent ses vêtements, » et les autres Evangélistes rapportent également que ce fut après le crucifiement de Jésus, que ses bourreaux se partagèrent ses vêtements. Si saint Marc eut seulement voulu préciser l'heure où ces faits se passèrent, il lui suffisait de dire : « Il était la troisième heure. » Pourquoi

et viduati, præpositi et privati. Sortiti sunt tunicam indivisam, quæ est pax et unitas.

Sequitur : « Erat autem hora tertia, » etc. HIER. Hoc vere et proprie Marcus intulit : nam sexta hora tenebræ suffuderunt terram, ut non quisquam potuisset movere caput. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 13.) Si hora quasi sexta Pilato sedente pro tribunali traditus est Jesus crucifigendus Judæis (ut Joannes refert), quomodo hora tertia crucifixus est, sicut verba Marci non intelligentes quidam putaverunt : prius ergo qua hora crucifigi potuerit videamus ; deinde videbimus cur hora tertia crucifixum dixerit Marcus. Hora erat quasi sexta cum traditus est crucifigen-

— dus a Pilato, sedente pro tribunali, ut dictum est ; non enim jam plena sexta erat, sed quasi sexta, id est, peracta quinta, et aliquid etiam de sexta esse cœperat ; ut peracta quinta, et inchoata sexta, gererentur hæc quæ narrata sunt in crucifixione Domini nostri, donec completa sexta, illo pendente fierent hæc quæ dicuntur tenebræ. Quæramus autem jam cur dixerit Marcus : « Erat autem hora tertia, » etc. Jam certe dixerat : « Et crucifigentes eum, dividerunt vestimenta ejus, » sicut etiam cæteri attestantur, quod eo crucifixo, vestimenta divisa sunt. Si enim rei gestæ tempus voluit commemorare Marcus, sufficeret dicere : « Erat autem hora tertia ; » ut quid adjunxit : « Et crucifixerunt eum ? »

donc ajoute-t-il : « Et ils le crucifièrent ? » Ne voulait-il point par une espèce de récapitulation nous indiquer ici, comme objet de nos recherches, une vérité cachée ; alors surtout que son Evangile devait être lu dans des temps où toute l'Eglise savait fort bien à quelle heure Jésus avait été attaché à la croix, ce qui permettait de dissiper sur ce point jusqu'à l'ombre de l'erreur, jusqu'à l'apparence du mensonge. Mais comme ils savaient parfaitement que ce ne furent pas les Juifs, mais les soldats, qui en réalité attachèrent Jésus-Christ à la croix, comme l'atteste saint Jean (1), il a voulu nous apprendre en termes couverts que les véritables auteurs du crucifiement furent ceux qui demandèrent à grands cris que le Sauveur fût crucifié, plutôt que ceux qui, par le devoir de leur état, ne firent qu'obéir aux ordres de leurs chefs. Ainsi donc, ce fut à la troisième heure que les Juifs demandèrent que Jésus fût crucifié, et en réalité, ce crime fut dès lors moralement accompli. Or, pendant que Pilate s'efforçait de délivrer le Sauveur, et pendant le tumulte causé par les résistances des Juifs, il se passa un intervalle d'environ deux heures, et il était donc environ la sixième heure qui n'était pas encore écoulée lorsque se passèrent les événements renfermés entre le moment où il livra Jésus aux Juifs, jusqu'à celui où les ténèbres se répandirent sur la terre. Celui donc qui examinera ce passage sans aucun parti pris d'impiété, comprendra facilement que saint Marc a fait mention de la troisième heure dans l'endroit le plus opportun, c'est-à-dire au moment où les soldats crucifièrent Jésus. Afin donc qu'on fît retomber non pas sur les soldats, mais sur les Juifs la pensée d'un si grand crime, il écrit :

(1) « Lors donc que les soldats l'eurent crucifié, » etc. (xix, 23). Sans cela on aurait pu avoir quelque doute sur ce point, et comprendre que c'étaient les Juifs eux-mêmes qui avaient attaché le Sauveur à la croix ; car aux versets 16, 17, 18, il est dit que Jésus fut livré aux princes des prêtres pour être crucifié, qu'ils s'emparèrent de Jésus et le conduisirent sur le mont du Calvaire où ils le crucifièrent, etc.

nisi quia voluit aliquid recapitulando significare, quod quæsitum inveniretur, cum Scriptura ipsa illis temporibus legeretur, quibus universæ Ecclesiæ notum erat qua hora Dominus ligno suspensus est ; unde posset hujusmodi, vel error tolli, vel mendacium refutari. Sed quia sciebat a militibus suspensum Dominum, non a Judæis (sicut Joannes apertissime dicit) occulte ostendere voluit eos magis crucifixisse, qui clamaverunt ut cruciligeretur, quam illos qui ministerium principi suo secundum officium præbuerunt. intelligitur ergo fuisse hora tertia cum clamaverunt Judæi ut Dominus cruciligeretur ; et verissime de

monstratur tunc eos crucifixisse, quando clamaverunt. In conatibus autem Pilati ad eripiendum Dominum, et in tumultu Judæorum contradicentium, consumptum tempus duarum horarum intelligimus, et circa horam fuisse sextam, qua nondum terminata gesta sunt quæ ab eo tempore quo Pilatus Dominum tradidit, usque ad tenebras factas narrantur. Facile autem videbit, qui sine impietatis duritie voluerit attendere, quod opportuno loco Marcus hoc de tertia hora posuerit, ubi scilicet factum ministeriorum militum commemoratum est. Ergo ne quisquam cogitationem tanti criminis aversus a Judæis in mili-

« Or, il était la troisième heure, et ils le crucifièrent. » Il voulait que pour un lecteur attentif, les véritables auteurs du crucifiement fussent ceux qui l'avaient demandé à grands cris vers la troisième heure, plutôt que les soldats qui n'ont accompli le crime qu'à la sixième heure. — S. AUG. (*Quest. sur le Nouv. et l'Anc. Test.*, chap. 65.) Saint Marc a donc voulu nous faire entendre que la sentence qui condamnait Jésus à être crucifié, fut rendue à la troisième heure. En effet, tout homme condamné à mort, est regardé comme mort du moment où la sentence de mort lui a été signifiée. Il établit ainsi d'une manière évidente que ce n'est point précisément en vertu de la sentence du juge que Jésus a été crucifié; car il serait difficile de prouver l'innocence de celui qui est l'objet d'une condamnation à mort. — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, III, 13.) Cependant il est des auteurs qui dans ces paroles de saint Jean : « C'était le jour de la préparation de la pâque, vers la sixième heure » (*Jean*, XIX, 14), ont voulu voir la troisième heure dont parle saint Marc. Ce jour qui était suivi du jour du sabbat, disent-ils, était le jour de la préparation de la pâque des Juifs, parce que la fête des Azyms commençait à ce sabbat. Or, la préparation ou la vigile de la Pâque véritable, non pas de celle des Juifs, mais de celle des chrétiens, qui s'accomplissait dans la passion du Sauveur, avait déjà commencé à partir de la neuvième heure de la nuit, puisque c'est à partir de ce moment que les Juifs se sont préparés à immoler le Sauveur. En effet, le mot *parasceve* signifie préparation. Ainsi entre la neuvième heure de la nuit jusqu'à celle du crucifiement, vient se placer la sixième heure de la préparation, suivant saint Jean, et la troisième heure du jour d'après saint Marc (1).

(1) Ne serait-il pas plus clair de dire que la troisième heure d'après la division du temps admise chez les Juifs dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil, comprenait trois heures et finissait

tes illos converteret : « Erat (inquit) hora tertia, et crucifixerunt eum ; » ut illi potius crucifixisse inveniantur, quos hora tertia, ut crucifigeretur, clamare potuisse diligens inquisitor inveniet, cum adverterit hoc quod a militibus factum est, hora sexta factum esse. AUG. (*de Quest. nov. et vet. Test.*, cap. 65.) Judæorum ergo sententiam de crucifixione Christi tertia hora datam vult intelligi : omnis enim qui morti addicitur, ex eo jam mortuus computatur, quo sententiam excepit. Manifestavit ergo Marcus, quia non in iudicis sententia Salvator crucifixus est : difficile est enim innocentem probare eum qui sententia iudicis punitur. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 13.) Quanquam non desint qui parasceven quam Joannes commemorat (dicens) : « Erat autem parasceve hora quasi sexta) horam diei tertiam velint intelligi : dicunt enim die quidem illo quem dies sabbati sequebatur, parasceven fuisse Paschæ Judæorum, quod ab eodem sabbato jam inciperent azyma, sed tamen verum Pascha quod jam in passione Domini celebratur (non Judæorum, sed Christianorum) cœpisse præparari (id est, parasceven habere) ab ea hora noctis nona in eo quod Dominus a Judæis occidendus præparabatur : parasceve quippe interpretatur *præparatio*. Ab illa ergo hora noctis usque ad ejus crucifixionem, occurrit hora parasceves sexta secundum Joannem, et hora diei tertia secundum Marcum. Quis

Quel fidèle n'adopterait pas cette solution, si quelque chose pouvait nous faire clairement comprendre que c'est à la neuvième heure de la nuit que commença la préparation de notre pàque, c'est-à-dire la préparation de la mort de Jésus-Christ? Disons-nous que cette préparation a commencé au moment où Jésus fut pris et garotté par les Juifs? Mais on n'était alors qu'à la première partie de la nuit. Est-ce quand le Sauveur fut conduit à la maison de Caïphe, où il fut interrogé par les princes des prêtres? mais le coq n'avait pas encore chanté. Est-ce quand Jésus fut traduit devant Pilate? mais l'Évangile dit expressément qu'il était alors grand jour. Il n'est donc plus possible de placer la préparation de la mort du Seigneur qu'au moment où tous les princes des prêtres s'écrièrent : « Il est digne de mort, » car rien n'empêche d'admettre qu'il pouvait être alors la neuvième heure de la nuit, à la condition toutefois de placer auparavant le renoncement de Pierre que l'Évangéliste ne raconte qu'après, comme par récapitulation.

« Et le titre de sa condamnation était ainsi écrit, » etc. — THÉOPHYL. Ils mirent cette inscription pour apprendre à tous la cause de son crucifiement. Ils condamnaient ainsi publiquement le sentiment de Jésus qui se disait roi, ils étouffaient tout sentiment de compassion dans l'âme des passants, et les excitaient à insulter bien plutôt le Sauveur comme un tyran. — S. JÉR. Ils écrivirent cette inscription en trois langues, en hébreu : *Maleck Jeoudim*; en grec : *Basileus*

ainsi à la sixième heure? De même qu'ils partageaient la nuit en quatre veilles, les Juifs divisaient aussi le jour en quatre parties, qu'ils appelaient première, troisième, sixième et neuvième heure, d'après la première qui commençait la série, comme on le voit au livre des *Actes* (xii, 1). Ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant été crucifié d'après saint Jean environ vers la sixième heure qui n'était pas encore commencée, on comprend facilement que le crucifiement ait eu lieu d'après saint Marc, à la troisième heure qui n'était pas encore entièrement écoulée; et de cette manière la troisième heure de saint Marc est la même que la sixième de saint Jean.

fidelis non huic faveat solutioni questionis, si modo possit aliquis articulus conjici, unde ab hora nona noctis cœpisse parasceven Paschæ nostri (id est, præparationem mortis Christi) congruenter intelligamus? Si enim dicamus eam cœpisse quando a Judæis apprehensus est Dominus, adhuc noctis partes primæ erant, sed quando ad domum perductus est socrerî Caiphæ, ubi et auditus est a principibus, adhuc gallus non cantaverat. Si autem quando Pilato traditus est, jam mane fuisse apertissime scriptum est. Restat ergo ut intelligamus tunc cœpisse præparationem mortis Domini, quando omnes principes sacerdotum

dixerunt : « Reus est mortis ; » non enim absurde conjicitur eo tempore nonam horam noctis esse potuisse, ut recapitulando intelligatur de Petri negatione postea dictum esse quod antea factum erat.

Sequitur : « Et erat titulus, » etc. THEOPHYL. Scripserunt autem hunc titulum, scilicet causam propter quam crucifixus est; quasi vituperantes ejus opinionem, qui regem seipsum faciebat; ut sic prætereuntes misereri non valerent, sed magis ei inproperarent tanquam tyranno. IHER. Scripserunt autem hoc tribus linguis : hebraice, *Maleck Jeoudim*; græce, *Basileus exomoto-*

exomologeton ; en latin : *Rex confitentium*. Ces trois langues furent consacrées dans l'inscription de la croix, afin que la perfidie des Juifs fût publiée dans toutes les langues que ces trois représentaient. — BÈDE. Cette inscription, placée au haut de la croix, prouve que les Juifs, en mettant Jésus à mort, n'ont pu se délivrer de l'avoir pour roi qui leur rendra selon leurs œuvres.

« Ils crucifièrent aussi avec lui deux voleurs, » etc. — THÉOPHYL. Afin de donner ainsi de lui au peuple une mauvaise opinion et de le faire passer pour un voleur et un malfaiteur. Mais Dieu permit ce nouvel outrage pour accomplir l'oracle de l'Écriture : « Ainsi fut accomplie cette parole de l'Écriture : Il a été mis au rang des criminels. » — S. JÉR. La vérité est confondue avec les scélérats; elle en laisse un à gauche, elle prend et sauve celui qui est à sa droite; c'est ce qu'elle doit faire encore au jour du jugement. Quel sort bien différent, après des crimes semblables? l'un précède Pierre dans le paradis, l'autre Judas dans l'enfer. Une confession rapide obtient à l'un une vie éternelle, et le blasphème qui expire sur les lèvres de l'autre, est puni d'un supplice sans fin.

BÈDE. Les deux voleurs crucifiés avec Notre-Seigneur, sont la figure de ceux qui, pour professer la foi et le nom de Jésus-Christ, se dévouent aux épreuves du martyre, ou embrassent la pratique sévère d'une vie mortifiée. Ceux qui ne se proposent en cela que la gloire éternelle, sont figurés par la foi du voleur qui est à droite; ceux au contraire qui n'ont en vue que la gloire qui vient des hommes, imitent les sentiments et les actes du voleur qui est à gauche. — THÉOPHYL. Ou bien encore, ces deux voleurs représentent les deux

geton ; latine, *Rex confitentium*. Hæ tres linguæ ad principatum in crucis titulo consecratæ sunt, ut omnis lingua commemoraret perfidiam Judæorum. BED. Titulus autem hic positus supra crucem illud ostendit quia nec occidendo potuerunt efficere, ut eum regem non haberent, qui eis secundum sua opera redditurus est.

Sequitur : « Et cum eo crucifigunt duos latrones, » etc. THEOPH. Ut scilicet homines pravam opinionem contra eum conciperent, quod et ipse latro et maleficus esset. Hoc autem dispensative factum est, ad implendam Scripturam : unde sequitur : « Et impleta est Scriptura, quæ dicit : Et cum iniquis deputatus est. » HIER. Cum iniquis veritas

deputata, unum reliquit *sinistrum*, alterum assumit *dextrum* ; sicut in die judicii faciet : ex simili crimine tam dissimiles sortiuntur vias : alter antecedit Petrum in paradysum, alter Judam in infernum. Confessio brevis vitam acquisivit longam, et blasphemiam finita pœna plectitur æterna.

BED. Mystice autem latrones qui cum Domino crucifixi sunt, significant eos qui sub fide et confessione Christi, vel agonem martyrii, vel quælibet arctioris disciplinæ instituta subeunt. Sed qui hoc pro æterna gloria gerunt, dextri latronis fide designantur ; qui vero humanæ laudis intuitu, sinistri latronis mentem imitantur, et actus. THEOPHYLACT. Vel aliter : indicium erant duo latrones duo-

peuples, les Juifs et les Gentils, tous deux coupables d'iniquité, pour avoir transgressé, les Gentils, la loi naturelle; les Juifs, la loi écrite que le Seigneur leur avait donnée. Mais le peuple des Gentils se repent, tandis que le peuple juif blasphème jusqu'à la fin, et c'est au milieu de ces deux peuples que le Seigneur est crucifié, car il est la pierre angulaire qui nous réunit (1).

ŷ. 29-32. — *Et les passants le blasphémaient en branlant la tête et disant : Toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même en descendant de la croix. Et les princes des prêtres avec les scribes, se moquant de lui entre eux, disaient : Il a sauvé les autres et il ne saurait se sauver lui-même. Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et nous croyions. Et ceux qui avaient été crucifiés avec lui l'outrageaient de même.*

S. JÉR. L'ànon de la Judée étant lié à la vigne, et son manteau rougi dans le sang du raisin, les chevreaux déchirent la vigne (2), ils blasphèment le Christ et branlent la tête : « Et les passants le blasphémaient en branlant la tête, » etc. — THÉOPHYL. Les passants blasphèment Jésus-Christ et l'accablent d'outrages comme un séducteur. C'est le démon qui les poussait à l'engager à descendre de la croix. Il savait que c'est la croix qui devait sauver le monde, il revenait donc tenter de nouveau Jésus-Christ; s'il descendait de la croix, il serait évident qu'il n'était pas véritablement le Fils de Dieu, et ainsi toute

(1) « C'est lui qui est notre paix, c'est lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, pour former en lui-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, mettant la paix entre eux, et les réconciliant avec Dieu par sa croix, » (*Ephes.*, II, 14), et plus loin vers. 20 : « Jésus-Christ est lui-même la principale pierre de l'angle. »

(2) Allusion à la prophétie de Jacob sur Juda son fils : « Il liera son ànon à la vigne, et il attachera, ô mon fils, son ànesse à la vigne, et il lavera sa robe dans le vin et son manteau dans le sang du raisin. » (*XLIX*, 14.)

rum populorum, scilicet judaici et gentilis : ambo namque iniqui : gentilis quidem tanquam legem naturalem prætergrediens, judaicus vero scriptam legem quam ei tradiderat Dominus ; sed gentilis pœnitens , judaicus usque in finem blasphemus : in quorum medio crucifigitur Dominus : ipse enim est lapis angularis nos conjungens.

Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua, et dicentes : Vah ! qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reedificas ; saltem fac te metipsum descendens de cruce. Similiter et summi sacerdotes illudentes ad alterutrum cum scribis dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere : Christus Rex Israël descendat nunc de cruce,

ut videamus et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant, conviciabantur ei.

HER. Pullo Judææ ligato ad vitem et ejus pallio in sanguine uvæ intineto, lacerant hædi vineam ; blasphemantes Christum, et moventes capita sua : unde dicitur : « Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita, » etc. THEOPH. Transeuntes enim Christum blasphemabant exprobrantes ei tanquam seductori. Diabolus autem movebat illos ad dicendum quod de cruce descenderet. Quia enim noverat quod salus fiebat per crucem, rursus ingerebat se ad tentandum Christum, ut si a cruce descenderet, certus fieret quod non est vere Filius Dei ; et sic salus, qua per crucem est,

espérance de salut par la croix était anéantie. Mais Jésus, vrai Fils de Dieu, ne descendit pas de la croix. S'il avait dû en descendre il n'y serait pas monté, mais il savait que c'était là le moyen choisi de Dieu pour sauver le monde, il se dévoua donc aux souffrances de la croix et à mille autres outrages pour accomplir son œuvre. « Et les princes des prêtres disaient aussi : Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même, » etc. En parlant ainsi, ils voulaient anéantir la vérité de ses miracles et les faire passer pour imaginaires; car en effet, Jésus avait sauvé un grand nombre par ses miracles. — BÉDE. Ils sont forcés d'avouer malgré eux qu'il a sauvé les autres. Vous êtes donc condamnés par vos propres paroles, car celui qui a sauvé les autres, peut également se sauver lui-même.

« Que le Christ, le roi d'Israël descende de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions. » — S. JÉR. Ils virent bientôt sortir du sépulchre celui qu'ils ne croyaient pas pouvoir descendre de la croix. O Juifs! où ira donc se réfugier votre incrédulité? Je vous prends à témoins, j'en appelle à votre jugement. N'est-il pas mille fois plus admirable qu'un mort puisse ressusciter, qu'il ne le serait qu'un homme vivant encore voulût descendre de la croix? Vous avez peu demandé, on vous a donné beaucoup; mais ces prodiges mille fois plus éclatants que ceux que vous demandez n'ont pu guérir votre incrédulité; ils se sont tous détournés de la vérité, ils sont devenus inutiles.

« Et ceux qui avaient été crucifiés avec lui l'outrageaient de même. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 16.) Mais comment admettre ici la vérité du récit de saint Marc, alors qu'au témoignage

destrueretur: sed ipse Dei verus existens Filius, non descendit. Si enim descendere debuisset, non illuc a principio ascendisset; sed quia videbat quod per hunc modum salutem fieri oportebat, sustinuit crucifigi, et multa alia pati, et perficere opus suum. Sequitur: « Similiter summi sacerdotes dicebant: Alios salvos fecit, seipsum non potest, » etc. Hæc dicebant, ejus miracula abolentes, quasi ab eo secundum apparentiam perpetrata fuissent; operans namque miracula multos salvabat. BEDA. Sic etiam nolentes confitentur, quod alios salvos fecit. Itaque vos vestra condemnat sententia: qui enim alios salvos fecit, seipsum salvare poterat.

Sequitur: « Christus rex Israel des-

cendat nunc de cruce, ut videamus et credamus. » HIER. Et viderunt postea resurgentem de sepulchro, quem de crucis descendere non credebant posse partibulo. Ubi est, o Judæi, infidelitas vestra? Vos ipsos consulo, vos ipsos in judicium peto. Quanto mirabilius est mortuum posse resurgere, quam adhuc vivum de cruce velle descendere! Parva petistis, dum majora provenerint: sed infidelitas vestra non potuit sanari signis multo fortioribus quam petistis: hic omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt.

Unde sequitur: « Et qui cum eo crucifixi erant, conviciabantur ei. » AUG. (*de con. Evang.*, lib. III, cap. 16.) Quomodo hoc verum est, quandoquidem

de saint Luc, un seul de ces voleurs outragea le Sauveur, tandis que l'autre voulait l'en empêcher et crut en Dieu. La seule réponse à faire, c'est que saint Matthieu et saint Marc, insistant peu sur ce détail, ont employé le pluriel pour le singulier (1). — THÉOPHYL. Ou bien tous deux commencèrent par l'accabler d'outrages, et puis l'un deux reconnaissant son innocence, reprocha à son compagnon les blasphèmes qu'il vomissait contre lui.

ÿ. 33-38. — *A la sixième heure du jour les ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième. Et à la neuvième heure Jésus jeta un grand cri en disant : Eli, Eli, lamma sabachthani, c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Il appelle Elie. Et l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre; et, l'ayant mise au bout d'un roseau, la lui présenta pour boire en disant : Laissez, voyons si Elie viendra le tirer de la croix. Mais Jésus, ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.*

BÈDE. L'astre brillant du jour voila ses rayons pour ne pas voir le Seigneur attaché à la croix, ou pour ne pas laisser jouir de sa lumière ces impies blasphémateurs : « A la sixième heure du jour, les ténèbres se répandirent sur toute la terre jusqu'à la neuvième. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 17.) Saint Luc indique la cause de ces ténèbres, c'est-à-dire l'obscurcissement du soleil. — THÉOPHYL. Si c'eût été le temps régulier pour une éclipse, on pourrait dire que cette obscurité était naturelle, mais on était alors au quatorzième jour de la lune, époque où selon les lois ordinaires, une éclipse n'est pas possible.

(1) D'après l'usage de la langue hébraïque, qui emploie généralement le pluriel, dans des circonstances semblables. On conçoit donc que saint Matthieu qui a écrit son Evangile en hébreu se soit conformé à cet usage, et qu'il ait été imité en cela par saint Marc son abréviateur.

unus eorum convitiatus est secundum Lucæ testimonium; alter et compescevit eum et in Deum credidit? nisi intelligamus Matthæum et Marcum breviter perstringentes hunc locum, pluralem numerum pro singulari posuisse? THEOPHYL. Vel duo a principio convitiabantur ei; deinde unus agnoscens ipsum *innocentem*, increpat alterum blasphemantem.

Et facta hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque ad horam nonam. Et hora nona exclamavit Jesus voce magna dicens : Eloi, Eloi, lamma sabachthani? Quod est interpretatum : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant : Ecce Eliam vocat. Currrens autem unus et implens spongiam ace-

to, circumponensque calamo, potum dabat ei dicens : Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum. Jesus autem emissa voce magna, expiravit.

BEDA. Clarissimum lumen mundo retraxit radios suos, ne aut pendentem videret Dominum, aut impii blasphemantes sua luce fruerentur; unde dicitur : « Et hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque ad horam nonam. » AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 17.) Addidit autem Lucas, unde factæ sunt tenebræ, id est, solem obscuratum. THEOPHYLACT. Si autem tempus eclipsis fuisset, posset quis dicere quod naturalis fuisset hæc passio; sed tunc XIV erat luna cum naturalis eclipsis fieri non posset.

« Et à la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eloï ! Eloï ! » etc. — S. JÉR. C'est à la neuvième heure que la maison a été balayée (1), que la drachme qui était perdue est retrouvée (*Luc*, xv, 8). — BÈDE. Lorsque Adam eut péché, il est écrit (*Gen.*, iii) qu'il entendit la voix de Dieu, qui se promenait dans le paradis à l'heure du jour où la brise s'élève; or, ce fut à l'heure que le premier Adam fit entrer par son péché la mort dans le monde, que le second Adam détruisit par sa mort l'empire de la mort. Il est encore à remarquer que le Seigneur a été crucifié lorsque le soleil s'éloigne du centre du ciel, et qu'il a célébré le mystère de sa résurrection lorsque le soleil se lève, parce qu'il est mort pour nos péchés et qu'il est ressuscité pour notre justification (*Rom.*, iv, 25). Ne soyez point surpris de l'humilité de ses paroles, de ce qu'il se plaint d'être abandonné; la forme de serviteur qu'il a prise, vous le savez, est la cause du scandale de la croix. La faim, la soif, la fatigue, n'étaient pas les propriétés de sa divinité, mais les infirmités de la nature humaine; ainsi ce cri : « Pourquoi m'avez-vous abandonné; » c'est la plainte du corps, parce que le corps a une horreur souveraine et naturelle pour sa séparation d'avec la vie qui lui est unie. Sans doute, c'est le Sauveur lui-même qui parle ici, mais en égard à la faiblesse de son corps, il parle comme homme et laisse la nature humaine en proie à ces agitations qui nous font craindre à nous-mêmes que Dieu nous abandonne au milieu des dangers. — THÉOPHYL. Ou bien, c'est au nom de l'humanité, que le Sauveur crucifié adresse cette plainte à Dieu, car nous autres hommes, nous sommes abandonnés, mais pour lui, il n'a jamais été abandonné de son Père. Ecoutez, c'est lui-même qui l'at-

(1) Le participe passé *eversa*, vient ici d'*everro* et non pas d'*everto*.

Sequitur : « Et hora nona, exclamavit Jesus voce magna dicens : Eloï, Eloï. » HIER. Nona hora invenitur (eversa domo) decima drachma quæ perierat. BEDA. Nam et Adam peccante, scriptum est (*Gen.*, 3) quod audiverit vocem Domini deambulantis in paradiso ad auram post meridiem; et qua hora primus Adam peccando mortem huic mundo invexit, eadem hora secundus Adam mortem moriendo destruxit : et notandum quod, recedente a centro mundi sole, crucifixus est Dominus; oriente autem sole, resurrectionis suæ mysteria celebravit; quia mortuus est propter peccata nostra, et resurrexit propter justificationem nostram. (*Rom.*, 4, vers. 25.) Nec mireris verborum humilitatem, querimonias de-

relictis, cum formam servi sciens scandalum crucis videas. Sicut enim esurire et sitire, et fatigari, non erant propria Deitatis, sed corporales passiones, ita quod dicitur : « Ut quid dereliquisti me ? » corporalis vocis erat proprium; quia solet secundum naturam corpus nullatenus velle a sibi conjuncta vita fraudari : licet enim ipse Salvator dicebat hoc, sed proprie ostendebat corporis fragilitatem : ut homo ergo loquitur, eos circumferens motus, quod in periculis positi a Domino desereri nos putamus. THEOPHYL. Vel hoc loquitur homo crucifixus Deo pro me : nos enim homines sumus derelicti, ipse nunquam a Patre derelictus fuit. Audi enim quid dicit (*Joan.*, 8) : « Non sum solus, sed

teste : « Je ne suis pas seul, mais mon Père est avec moi. » (*Joan.*, VIII.) (1) Ou bien encore, il parle ici au nom des Juifs qu'il représentait comme juif par sa naissance, et il semble dire : Pourquoi avez-vous abandonné le peuple hébreu, et l'avez-vous laissé crucifier votre Fils ? Nous disons quelquefois : Dieu s'est revêtu de moi, c'est-à-dire, de ma nature humaine ; ainsi nous devons entendre ces paroles : « Pourquoi m'avez-vous abandonné » de la nature humaine ou du peuple juif.

« Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Il appelle Elie. » — BÈDE. Ce furent, à mon avis, des soldats romains, qui ne comprenaient point la langue hébraïque, et qui entendant crier *Eloï*, s'imaginèrent qu'il appelait Elie. Si vous voulez au contraire que ce soient les Juifs, ils interprètent ainsi le cri du Sauveur, pour insulter à sa faiblesse, qui implore le secours d'Elie : « Et l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre, » etc. Saint Jean explique plus au long la raison pour laquelle on présenta du vinaigre à Jésus sur la croix : « Afin que les Ecritures fussent accomplies, Jésus dit : J'ai soif ; les soldats emplirent une éponge de vinaigre, et la présentèrent à sa bouche. » (*Joan.*, XIX, 28, 29.) — S. JÉR. C'est ici un symbole de ce qu'étaient les Juifs ; ils emplissent de vinaigre, c'est-à-dire, de malice et de ruse, une éponge qu'ils placent au bout d'un roseau fragile, sec, destiné au feu. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 17.) D'après saint Matthieu, ce n'est pas celui qui présenta l'éponge remplie de vinaigre qui interpréta ainsi les paroles du Seigneur, mais les autres qui étaient présents, d'où nous pouvons conclure que tous ont tenu ce langage.

(1) Cette citation est empruntée à la fois au verset 17, où Jésus dit : « Je ne suis pas seul, mais avec moi est mon Père qui m'a envoyé ; » et au verset 29, où il dit : « Celui qui m'a envoyé est avec moi, et ne me laisse pas seul, » etc.

Pater mecum est : » etsi etiam hoc pro Judæis dixerit, quasi et ipse secundum carnem Judæus existens : ac si diceret : Ut quid hebraicum populum dereliquisti, ut tamen cruciligerent Filium ? Sicut enim aliquando consuevimus dicere : *Deus induit me* (id est, meam naturam, scilicet humanam), sic et hic *dereliquisti me*, oportet intelligere humanam naturam, vel judaicum populum.

Sequitur : « Et quidam de circumstantibus audientes dicebant : Ecce Eliam vocat. » BÈDE. Sed hos arbitrò milites fuisse Romanos, non intelligentes sermonis hebraici proprietatem ; sed ex eo quod dixit : *Eloï*, putantes ab eo *Eliam* vocatum. Si autem Judæos qui hoc di-

xerunt intelligere volueris, hoc faciunt ut eum imbecillitatis infament, quod Eliæ auxilium deprecetur. Sequitur : « Currens autem unus et implens spongiam aceto, » etc. Quam ob causam Domino aceto sit potui datum, Joannes plenius ostendit dicens, quod « Jesus, ut consummarentur Scripturæ, dixit : Sitio ; illi autem spongiam plenam aceto obtulerunt ori ejus. » HIER. Innuit autem hic Judæorum similitudinem : spongiam (super cannam infirmam, aridam, ignibus aptam) implent aceto : hoc est malitia et dolo. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 17.) De Elia vero non ipsum qui obtulit spongiam cum aceto, sed ceteros dixisse Matthæus narravit : unde intelligimus et illum et ceteros hoc dixisse.

S. JÉR. Au moment où la chair s'affaiblit, la voix divine fait éclater sa puissance, cette voix qui dit par la bouche du Psalmiste : « Ouvrez-moi les portes de la justice. » (*Ps.* cxvii.) « Jésus ayant jeté un grand cri, expira. » Nous qui sommes de la terre, nous n'avons en mourant qu'un reste de voix où la parole même expire sur nos lèvres, mais celui qui vient du ciel a jusqu'à la mort toute la puissance de sa voix. — THEOPHYL. Celui qui tient la mort sous ses lois et qui lui commande, meurt aussi comme le maître de la mort. Or, quel fut ce cri que Jésus fit entendre ? Saint Luc nous l'apprend : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » Il a voulu par là nous apprendre que les âmes des saints s'élèvent dans les mains de Dieu (1), elles qui étaient retenues dans les enfers avant l'avènement de celui qui est venu annoncer aux captifs leur délivrance.

ŷ. 39-41. — *En même temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas. Et le centurion qui était là présent vis-à-vis de lui, voyant qu'il était mort en jetant ce grand cri, dit : Cet homme était vraiment Fils de Dieu. Il y avait aussi là des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé, qui le suivaient lorsqu'il était en Galilée et l'assistaient de leur bien, et plusieurs autres qui étaient venues avec lui à Jérusalem.*

LA GLOSE (2). Après avoir raconté la passion et la mort du Sauveur, l'Évangéliste passe au récit des événements qui suivirent sa mort : « Et le voile du temple se déchira en deux, » etc. — S. JÉR. Le voile

(1) Allusion à ces paroles : « Tous les saints sont dans la main de Dieu. » (*Deutér.*, xxiii, 3) : « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. » (*Sag.*, iii, 11.) « Il m'a envoyé annoncer aux captifs, » etc. (*Isai.*, lxi, 1 ; *Luc.*, iv, 18.)

(2) Ce passage ne se trouve point dans la Glose actuelle.

HIER. Infirmata autem carne vox invaluit divina, quæ dicit (*Psal.* 117) : « Aperite mihi portas justitiæ : » unde sequitur : « Jesus autem, emissa voce magna, expiravit : » cum ima voce, sive sine voce, nos morimur, qui de terra sumus : ille vero cum exaltata voce expiravit, qui de cælo descendit. THEOPHYL. Et qui morti dominatur et præcipit, sicut Dominus potestative expirat. Qualis autem hæc vox fuerit, Lucas declarat : « Pater (inquit), in manus tuas commendo spiritum meum : » etenim Christus ex tunc per hoc nobis voluit declarare, quod Sanctorum animæ in manus Dei ascendunt, nam prius ab inferis omnium animæ tenebantur, do-

nec venit qui prædicavit captivis remissionem.

Et velum templi scissum est in duo, a summo usque deorsum. Videns autem Centurio qui ex adverso stabat quia sic clamans expirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat. Erant autem et mulieres de longe aspicientes, inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi minoris et Joseph mater et Salome; et cum esset in Galilæa, sequebantur et ministrabant ei; et aliæ multæ quæ simul cum eo ascenderant Hierosolymam.

GLOSSA. Postquam narravit Evangelista passionem et mortem Christi, nunc prosequitur de his quæ post mortem Domini contigerunt. Unde dicitur : « Et velum templi scissum est, » etc. HIER.

du temple qui se déchire, c'est le ciel qui s'ouvre. — THÉOPHYL. Dieu permet que le voile se déchirât, afin de signifier que la grâce de l'Esprit saint s'éloignait et se séparait du temple pour découvrir aux yeux de tous les secrets du saint des saints, et aussi que le temple serait dans la désolation, lorsque les Juifs déploreraient leur malheur et déchireraient leurs vêtements. Ce voile est aussi le symbole de ce temple vivant du corps de Jésus-Christ qui, dans sa passion, vit ses vêtements, c'est-à-dire son corps déchiré. Il a encore une autre signification; notre chair est le voile de notre temple, c'est-à-dire, de notre âme. Or, la puissance de la chair dans la passion de Jésus-Christ, a été déchiré et détruit du haut en bas, c'est-à-dire, depuis Adam jusqu'au dernier rejeton de sa postérité. En effet, Adam est sauvé par la passion de Jésus-Christ, sa chair ne demeure plus sous la malédiction, elle n'est plus sujette à la corruption, mais elle reçoit en même temps le don de l'incorruptibilité.

« Or le centurion voyant, » etc. Le centurion est l'officier qui commandait à cent hommes. A la vue de Jésus expirant avec tant de puissance et d'autorité, il est dans l'admiration et confesse sa divinité. — BÈDE. L'Évangile nous fait connaître clairement la cause de l'étonnement du Centurion, c'est qu'ayant vu le Seigneur mourir de la sorte, il s'écria : « Cet homme était vraiment le Fils de Dieu. » Car le Créateur des âmes a seul, à l'exclusion de tout autre, le pouvoir de remettre son âme. — S. AUG. (*De la Trin.*, IV, 13.) Ce qui étonna surtout le Centurion, c'est qu'après ce grand cri qui était comme l'expression figurée de notre péché, il expira aussitôt. L'esprit du Médiateur nous apprenait ainsi que la mort de son corps n'était la suite d'aucun péché,

Velum templi scinditur, id est, cælum aperitur. THEOPHYL. Scissum est etiam velum, innuente Deo, quod Spiritus sancti gratia a templo recedit et scinditur, ut sancta sanctorum ab omnibus videnda essent; et quod templum habebat in Judæis cum calamitates deplorablebant et vestimenta scindent. Hoc etiam et templum animatum (scilicet corpus Christi) ostendit, in cujus passione vestimentum ejus laceratum est, scilicet caro. Et aliud etiam significat: caro namque velum est nostri templi, scilicet mentis nostræ. Virtus autem carnis scissa est in Christi passionibus a summo usque deorsum, scilicet ab Adam usque ad ultimos homines: nam et Adam effectus est salvus per passionem Christi, et ejus caro non manet sub maledicto,

neque digna est corruptione, sed omnes incorruptione honorati sumus.

« Videns autem Centurio, » etc. Centurio dicitur qui centum militibus præest. Videns autem quod ita potestative et dominabiliter expirasset, miratus est et confessus est. BÈDE. Manifesta autem causa miraculi Centurionis exponitur, quod videns Dominum sic expirasse (id est, spiritum emisisse) dixerit: « Vere homo hic Filius Dei erat. » Nullus enim habet potestatem emittendi spiritum, nisi qui animarum conditor est. AUG. (*IV de Trin.*, cap. 13.) Ex hoc maxime miratus est, quod post illam vocem, in qua figuram peccati nostri edidit, continuo tradidit spiritum: demonstravit enim spiritus Mediatoris, quod nulla poena peccati usque ad mortem carnis

qu'il ne s'en séparait point malgré lui, mais quand il le voulut, parce qu'il était uni au Verbe de Dieu en unité de personne. — S. JÉR. Les derniers sont maintenant devenus les premiers, les Gentils confessent Jésus-Christ, les Juifs aveugles le renient, et leur erreur devient pire que la première. — THÉOPHYL. L'ordre naturel se trouve ainsi renversé, les Juifs mettent à mort celui que les Gentils reconnaissent comme Dieu, ses disciples s'enfuient, et les pieuses femmes persévèrent.

« Il y avait aussi là des femmes, » etc. Celle qui est appelée Salomé, est la mère des enfants de Zébédée. — ORIG. (*Traité xxxv, sur S. Matth.*) Le récit comparé de saint Matthieu et de saint Marc, m'amène à penser qu'il est ici question de trois femmes principales; deux d'entre elles sont désignées par les deux Evangélistes, Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques; la troisième est appelée par saint Matthieu, la mère des enfants de Zébédée, et par saint Marc, Salomé. — BÈDE. Saint Marc appelle Jacques le Mineur, Jacques, fils d'Alphée, on l'appelait aussi frère du Seigneur, parce qu'il était fils de Marie, tante du Sauveur, dont saint Jean fait mention : « Debout, près de la croix de Jésus, étaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine. » (*Jean, xix.*) Or, l'une de ces femmes est appelée Marie de Cléophas, ou comme fille de Cléophas, ou du nom de sa famille (*). Jacques le Mineur est ainsi appelé pour le distinguer de Jacques le Majeur, fils de Zébédée, qui a été un des premiers que le Seigneur a choisi pour ses Apôtres. C'était chez les Juifs une coutume consacrée par les mœurs antiques, et que personne ne songeait à blâmer, que les femmes prissent soin de fournir de leur

(*) Ou ce qui est beaucoup plus vraisemblable, de son mari appelé Cléophas ou Alphée.

ejus accesserit; quia non eam deseruit invitus, sed quomodo voluit, quippe Dei Verbo ad unitatem personæ conjunctus. HIER. Novissimi autem nunc primi efficiuntur. Gentilis confitetur populus, Judæa secata negat, ut fiat eis error pejor priore. THEOPHYL. Et sic ordo convertitur, dum Judæi occidunt, et Gentilis confitetur, discipuli fugiunt, et mulieres expectant.

Sequitur enim : « Erant autem et mulieres, » etc. Salome dicta est mater filiorum Zebedæi. ORIG. (*Tract., 35, in Matth.*) Opinatus autem suum (hoc videns apud Matthæum et Marcum), hic tres præcipuas mulieres nominatas : et duas quidem uterque evangelista exponit, *Mariam Magdalenam, et Mariam Ja-*

cobi ; tertia autem a Matthæo dicitur *mater filiorum Zebedæi ;* a Marco autem tertia illa *Salome* appellatur. BED. Jacobum autem minorem dicit *Jacobum Alphæi ;* qui et *frater Domini* dicebatur, eo quod esset filius Mariæ, materteræ Domini, cujus meminit Joannes, dicens : « Stabant juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus Maria Cleophe, et Maria Magdalene ; » Mariam autem Cleophe videtur eam dicere, a patre, sive cognatione. Vocabatur autem minor Jacobus ad distinctionem majoris Jacobi, videlicet filii Zebedæi, qui inter primos apostolos vocatus est a Domino. Consuetudinis autem judaicæ fuit (nec inducebatur in culpam more gentis antiquæ) ut mulieres de sua substantia

bien, la nourriture à ceux qui les instruisaient, c'est ce que saint Marc rappelle ici : « Elles le suivaient lorsqu'il était en Galilée, et l'assistaient de leur bien. » Elles assistaient le Seigneur de leur avoir, et lui permettaient ainsi de moissonner leurs biens matériels, alors qu'elles moissonnaient elles-mêmes ses grâces spirituelles. Notre-Seigneur voulait ainsi donner l'exemple à ceux qui devaient enseigner l'Évangile, et leur apprendre à se contenter de la nourriture et du vêtement qu'ils recevraient de leurs disciples. Mais voyons quelles étaient celles qui les accompagnaient : « Et plusieurs autres qui étaient venues avec lui à Jérusalem. » — S. JÉR. De même que la femme est associée au salut du monde dans la personne de la Vierge Marie; ainsi Dieu la rattache à la science du mystère de la croix et de la résurrection dans Marie-Madeleine, qui est veuve (1), et dans les autres mères qui l'accompagnent.

ÿ. 42-47. — *Le soir étant venu, comme c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du jour du sabbat, Joseph d'Arimatee, qui était un homme de considération et du grand conseil, et qui lui aussi attendait le règne de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, s'étonnant qu'il fût mort sitôt, fit venir le centenier et lui demanda s'il était déjà mort. Le centenier l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc, et ferma l'entrée du sépulcre avec une pierre. Cependant Marie-Madeleine et Marie, mère de Joseph, regardaient où on le mettait.*

LA GLOSE (2). Après le récit de la passion et de la mort de Jésus-Christ, l'Évangéliste raconte ce qui concerne sa sépulture : « Le soir

(1) On ne voit point trop pourquoi saint Jérôme qualifie Marie-Madeleine de veuve, titre que rien dans l'Évangile ne nous autorise à lui donner.

(2) Ce passage ne se trouve point dans la Glose actuelle.

victum præceptoribus ministrarent : unde sequitur : « Et cum esset in Galilæa, ministrabant ei, » etc. Ministrabant Domino quidem de substantia sua, ut meteret earum carnalia, ejus illæ metebant spiritualia; et ut typum ostenderet magistrorum, quod victu atque vestitu ex discipulis deberent esse contenti. Sed videamus quales comites habuerint: sequitur enim: « Et aliæ multæ, quæ simul cum eo ascenderant Hierosolymam. » IHER. Sicut non excluditur muliebris sexus a salute per Mariam Virginem, ita non repellitur a mysterii crucis scientia et resurrectionis per viduam Magdalenam Mariam, et cæteras matres.

Et cum jam sero esset factum (quia erat parasceve, quod est ante sabbatum), venit Joseph ab Arimathea, nobilis decurio, qui et ipse erat expectans regnum Dei. Et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Pilatus autem mirabatur si jam obiisset. Et accersito Centurione, interrogavit eum, si jam mortuus esset. Et cum cognovisset a Centurione, donavit corpus Joseph. Joseph autem mercatus sindonem, et deponens eum involvit in sindone, et posuit eum in monumento, quod erat excisum in petra, et advolvit lapidem ad ostium monumenti: Maria autem Magdalene et Maria Joseph aspiciebant ubi poneretur.

GLOSSA. Post passionem et mortem Christi Evangelista sepulturam ejus enarrat, dicens: « Et cum jam sero esset,

étant venu, comme c'était le jour de la préparation, » etc. — BÈDE. Le mot grec *parasceve*, veut dire en latin *præparatio*, préparation. Les Juifs qui habitaient parmi les Grecs, donnaient ce nom au sixième jour de la semaine (1), parce qu'on préparait dans ce jour tout ce qui était nécessaire pour assurer le repas du jour de sabbat. C'est le sixième jour que l'homme a été créé, et c'est le septième que le Créateur s'est reposé de toutes ses œuvres; c'est aussi le sixième jour que le Sauveur attaché à la croix, accomplit le mystère de la réparation du genre humain, et le septième il se repose dans le tombeau en attendant sa résurrection qui devait avoir lieu le huitième jour. Ainsi, pendant l'âge actuel de cette vie, nous devons être nous-mêmes crucifiés au monde; et le septième jour, lorsque chacun de nous aura payé son tribut à la mort, nos corps reposeront dans le tombeau, tandis que nos âmes, après une vie de bonnes œuvres, se reposeront dans la paix intime de Dieu, en attendant qu'au huitième âge nos corps glorifiés avec nos âmes, reçoivent par leur résurrection le don de l'incorruptibilité.

« Joseph d'Arimathie, qui était très-consideré, » etc. Il était convenable que ce fût un homme de ce mérite qui ensevelit le corps de Jésus; qui par la grandeur de ses vertus, fût digne de lui rendre ce devoir, et par le crédit que lui donnait sa haute position dans le monde, pût en obtenir l'autorisation; c'est pour cela que l'Évangéliste nous fait remarquer que c'était un homme de considération et du grand conseil, et qui lui aussi attendait le royaume de Dieu. On appelait décurion (2) celui qui faisait partie du conseil et qui remplissait

(1) L'Église réserve maintenant ce nom au sixième jour de la semaine, où elle célèbre l'anniversaire de la mort de Jésus-Christ.

(2) Le grec porte βουλευτής, comme nous l'avons fait observer à l'endroit correspondant de l'Évangile selon saint Matthieu. La version latine a traduit ce mot par *decurio*, décurion ou sénateur.

quia erat parasceve, » etc. BEDA. Parasceve græce, latine *præparatio* dicitur: quo nomine Judæi, qui inter græcos morabantur, sextam sabbati appellabant, eo quod in illo ea quæ requiei sabbati necessaria essent, præparare solerent. Quia ergo sexta die homo factus est, septima autem die conditor ab omni opere suo requievit, recte Salvator sexta die crucifixus humanæ restaurationis implevit arcanum; sabbato autem in sepulcro quiescens, resurrectionis (quæ octava die ventura erat), expectabat eventum. Sic et nos in hac quidem sæculi ætate mundo necesse est crucifigi, in septima vero die (id est, cum morti

quis debitum solvit), corpora quidem in tumulis, animas autem secreta in pace cum Domino post bona opera oportet quiescere; donec octava ætate etiam corpora ipsa resurrectione glorificata cum animabus incorruptionem accipiant.

Sequitur: « Venit Joseph nobilis, » etc. Talem autem esse decebat, qui corpus Domini sepeliret, qui etiam per justitiam meritorum tali ministerio dignus esset, et per nobilitatem potentiæ secularis facultatem posset obtinere ministrandi; et ideo dicitur: « Nobilis decurio expectans regnum Dei. » Decurio vocatur quod sit de ordine curiæ et of-

les fonctions de conseiller ou de sénateur ; on lui donnait aussi le nom de magistrat municipal, à cause des emplois civils qu'il remplissait. Arimathie est la même ville que Ramata, patrie de Samuel et d'Helcana (I *Rois*, 1) (1*). Arimathie signifie *qui détache*, et Joseph, qui vint pour détacher le corps de Jésus de la croix, sort de cette ville.

« Il vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. » — THÉOPHYL. La demande qu'il fait est aussi digne d'éloges qu'elle est hardie (2*). Il ne se dit pas à lui-même : Je perdrai mes richesses, je serai banni par les Juifs, si je demande le corps de celui qui a été condamné comme un blasphémateur : « Pilate s'étonnant qu'il fût mort sitôt, » etc. Il pensait que sa vie devait se prolonger plus longtemps sur la croix comme celle des voleurs qu'on y suspendait et qui ne mouraient pas sitôt : « Il fit donc venir le centenier et lui demanda s'il était déjà mort, » c'est-à-dire avant le temps où les autres criminels rendaient ordinairement le dernier soupir : « Le cen-

teur des villes municipales, par opposition avec les sénateurs de la ville de Rome. L'explication que donne Bède de ce titre n'est pas entièrement exacte.

(1*) Le nom de Ramatha, hellénisé, est devenu Arimathée dans le texte grec des Évangiles, et Arimathie en français. Mais quelle est cette ville ? Quelques auteurs l'ont confondue avec le Rama de la tribu de Benjamin, non loin de Geba ; quelques autres avec le Rama de Samuel ; d'autres, au contraire, ont considéré le Rama de Samuel et celui de Geba comme un même endroit et l'ont identifié avec Arimathie, enfin il y en a qui ont placé Arimathie non loin de Diospolis (Lydda.) Ces derniers s'appuient sur un passage de l'éloge de sainte Paule par saint Jérôme : *haud procul ab ea* (Lydda) dit le saint docteur, *Arimathiam vidit viculum Joseph qui Dominum sepelivit...* D'après cela Arimathie serait le même endroit que Rama, près de Lydda ou que le Ramla postérieur et actuel, dans la plaine de Saron à trente-deux kilomètres de Jérusalem.

Suivant le docteur Sepp, Arimathie est la ville de Haramathaim. Ce lieu s'appelle aujourd'hui Soba ou Zophim. Il est situé à quelques lieues à l'ouest de Jérusalem, et il ne faut pas le confondre, dit-il, comme l'a fait saint Jérôme, et comme le fait encore la tradition du pays avec Ramla, près de Joppé, l'ancienne Rama-Dan, ni avec Rama de la tribu de Benjamin. (*Vie de Jésus*, tom. II, chap. LXVI.)

(2*) Les suppliciés, chez les Juifs, n'étaient pas déposés dans un tombeau de famille, mais le sanhédrin avait fixé deux endroits pour leur sépulture ; l'un pour ceux qui avaient été décapités, ou pendus, ou crucifiés ; l'autre pour ceux qui avaient été lapidés ou brûlés. Les os d'un criminel n'étaient réunis à ceux de ses pères qu'après l'entière putréfaction des chairs. Il fallait donc une permission et une faveur spéciale, pour que Notre-Seigneur pût être enseveli dans un tombeau particulier. Cette permission, il est vrai, d'après le droit romain, s'accordait ordinairement sans difficulté, à moins qu'il ne s'agit d'un crime de lèse-majesté, comme celui pour lequel Jésus-Christ avait été condamné. Saint Marc remarque que Pilate fit présent à Joseph d'Arimathie du corps de Jésus. C'est qu'ordinairement cette faveur s'achetait, comme Cicéron le reproche à Verris. (Sepp, *Vie de Jésus*, tom. II, LXVII.)

ficium curiæ administraret ; qui etiam curialis a procurando munera civilia solet appellari. Arimathæa autem ipsa est Ramathaim civitas Helcanæ et Samuelis. (I *Reg.*, 1) HIER. Quæ interpretatur *deponens*, de qua fuit Joseph, qui venit ad deponendum corpus Christi de cruce.

Sequitur : « Et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. » THEOPH. Audet animum laudabilem : non enim excogitavit : « A divitiis decidam, et

expellar a Judæis, si corpus petam ejus, qui est blasphemus condemnatus. » Sequitur : « Pilatus autem mirabatur si jam obiisset : » putabat enim quod diu viveret in cruce, sicut et latrones in patibulo vivebant diu. Sequitur : « Et accersito Centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset, » scilicet ante horam qua ceteri mori consueverunt. Sequitur : « Et cum cognovisset a Centurione (scilicet, quod mortuus esset), do-

tenir l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph. » — BÈDE. Un homme inconnu ou dans une position ordinaire, n'aurait pas osé se présenter chez le gouverneur, et n'en aurait pas obtenu le corps d'un crucifié.

« Joseph ayant acheté un linceul, enveloppa le corps, » etc. — THÉOPHYL. Il ensevelit dans un linceul de grand prix un corps aussi précieux (1*), car il était disciple du Seigneur, et il savait avec quel honneur il fallait traiter son divin corps. — BÈDE. Nous pouvons aussi, dans un sens spirituel, conclure de cet exemple que le corps du Seigneur ne doit pas être enveloppé dans l'or, dans les pierres précieuses et dans la soie, mais dans un linge d'une blancheur éclatante. C'est de là qu'est venu l'usage dans l'Eglise, d'offrir le sacrifice de l'autel, non sur la soie, ni sur une étoffe de couleur, mais sur un tissu de lin qui vient de la terre, en souvenir du corps du Seigneur, qui a été enseveli dans un linceul blanc, comme l'a ordonné par un décret pontifical, le bienheureux pape Sylvestre. Joseph, qui enveloppe le corps de Jésus dans un linceul blanc, est aussi la figure de celui qui le reçoit dans un cœur pur : « Et il le mit dans un sépulcre. » Le monument du Sauveur était, dit-on, une cellule de forme ronde, et taillé dans une roche qui se trouvait au-dessous. La hauteur de ce monument était si grande, qu'un homme debout pouvait à peine en toucher la voûte avec la main. On y entrait du côté de l'Orient, et on y roula une grande pierre sur la partie qui regarde le Nord. Le tombeau proprement dit, où fut déposé le corps du Seigneur était creusé dans le

(1*) Pour ensevelir les corps des suppliciés, remarque le docteur Sepp, les Juifs ne se servaient que des toiles usées avec lesquelles on avait enveloppé les rouleaux de la loi. C'est pour cela que l'Evangéliste remarque expressément que Joseph et Nicodème ensevelirent le corps du Christ dans des linges neufs, avec des aromates. Le fin lin ou le byssus, était au reste l'étoffe la plus précieuse dont on pût se servir dans cette circonstance ; car il n'était pas permis d'ensevelir qui que ce fût dans la soie. (*Vie de Jésus*, tom. II, LXVII.)

navit corpus Joseph. » BED. Non autem quilibet ignotus aut mediocris ad præsidem accedere et crucifixi corpus poterat impetrare.

Sequitur : « Joseph autem mercatus sindonem eum involvit, » etc. THEOPH. Pretiosum corpus pretiose sepeliens : cum enim esset discipulus Domini, sciebat qualiter corpus Domini honorari deberet. BED. Possumus autem secundum intelligentiam spiritualemente hoc sentire quod corpus Domini, non auro, non gemmis et serico, sed linteamine puro obvolvendum sit. Hinc Ecclesiæ mos obtinuit, ut sacrificium altaris, non in serico neque in panno tincto, sed in lino

terreno celebretur, sicut corpus est Domini in sindone munda sepultum, juxta quod in gestis pontificalibus a B. Sylvestro legimus esse statutum : quantum et hoc significet quod ille in sindone munda involvit Jesum qui pura eum mente suscepit. Sequitur : « Et posuit eum in monumento, » etc. Dicitur quod monumentum Domini domus rotunda fuit de subjacente rupe excisa ; tantæ altitudinis, ut homo rectus existens vix extensa manu culmen posset attingere ; et habet introitum ab Oriente, cui lapis magnus involutus atque impositus est in ejus parte aquilonari. Ipsum sepulcrum (id est, locus dominici cor-

même roc, il avait sept pieds de long, s'élevait de trois palmes au-dessus du sol, il était ouvert sur toute sa longueur, non par dessus, mais du côté du Midi, et c'est par cette ouverture que l'on introduisait le corps. La couleur du monument et du tombeau était un mélange de rouge et de blanc (1). — S. JÉR. C'est par la sépulture du Christ que nous ressuscitons, c'est par sa descente aux enfers que nous montons aux cieux; c'est là que nous trouvons véritablement le miel dans la gueule du lion mort (2).

THÉOPHYL. Imitons nous aussi, la conduite de Joseph en recevant le corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'unité, et déposons-le dans un monument taillé dans le roc, c'est-à-dire, dans une âme qui ne perd jamais le souvenir de Dieu; une telle âme est comme taillée dans le roc, c'est-à-dire, dans Jésus-Christ, qui est la pierre, parce qu'il est le principe de toute fermeté. Nous devons aussi envelopper ce divin corps dans un linceul blanc, c'est-à-dire, le recevoir dans un corps pur, car le linceul est l'emblème du corps qui est le vêtement de l'âme, et l'honneur dû au corps de Jésus-Christ, exige que nous le recevions, non-seulement dans une âme innocente, mais dans un corps exempt de toutes souillures. Il faut de plus envelopper le corps et ne pas le laisser à découvert, c'est un secret qu'il faut tenir soigneusement fermé et caché.

« Cependant Marie-Madeleine et Marie, mère de Joseph, regardaient où on le mettait. » — BÈDE. Nous lisons dans saint Luc, que tous ceux qui connaissaient Jésus, et les femmes qui l'avaient suivi, regardaient de loin ce qui se passait (*Luc.*, xxiii, 49). Or, tandis

(1) Bède dit avoir appris ces détails de la relation de certains voyageurs qui avaient visité les saints lieux.

(2) Allusion à ce qui est dit au livre *des Juges* (xiv, 8) de Samson, qui trouva dans la gueule d'un lion un essaim d'abeilles et un rayon de miel.

poris) de eadem petra factum est, septem habens pedes longitudinis, trium palmarum mensura a pavimento altius eminens; qui scilicet locus non desuper, sed a latere meridiano per totum patet, unde corpus inferebatur. Color autem monumenti et loculi albo et rubeo dicitur esse permixtus. HIER. Sepultura autem Christi resurgimus, descensione ejus ad inferos nos ascendimus ad caelos: hic invenitur mel in ore leonis mortui.

THEOPHYLACT. Imitemur autem et nos Joseph recipientes Christi corpus per unitatem, et ponamus illud in monumento exciso de petra, id est, in anima

memorante et non obliscente Deum: illa enim anima est ex petra excisa, id est, ex Christo qui est petra quia continet firmitatem. Involvere etiam debemus ipsum in sindone, id est, in corpore puro suscipere: sindon namque est corpus, quod est animae indumentum; decet enim, non solum pura anima corpus Christi suscipere, sed in corpore puro. Involvere autem oportet, sed non aperire: nam secretum clausum est et occultum.

Sequitur: « Maria autem Magdalene et Maria Joseph, » etc. BED. In Luca legimus quod stabant noti ejus a longe et mulieres, quae secutae erant eum. His

que les amis de Jésus regagnent leurs demeures après que Jésus fut descendu de la croix, les saintes femmes seules, qui l'avaient aimé plus tendrement, suivent ses funérailles, elles remarquent avec soin le lieu où on le déposait, afin de pouvoir lui offrir, en temps convenable, l'hommage de leur piété. Or, le jour de la préparation de la pâque, les saintes femmes, c'est-à-dire, les âmes humbles, accomplissent le même devoir, lorsque brûlantes d'amour pour le Sauveur, elles suivent fidèlement les traces de sa passion, dans le cours de cette vie où elles préparent le repos de l'éternité. Elles s'appliquent aussi avec une pieuse curiosité à méditer l'ordre et les circonstances de sa passion, afin de voir comment elles peuvent l'imiter. — S. JÉR. Tous ces détails de la sépulture du Sauveur peuvent aussi s'appliquer au peuple juif, qui doit embrasser la foi à la fin du monde. Ennobli par la foi, il redevient fils d'Abraham, il recouvre l'espérance, il attend le royaume de Dieu ; il entre dans l'assemblée des chrétiens pour recevoir le baptême, ce qui est figuré par le nom de Pilate (c'est-à-dire, *forgeron*), qui dompte les peuples les plus durs, et les gouverne avec un sceptre de fer. Il demande le sacrifice qui est donné comme viatique aux pénitents à la fin de leur vie ; il l'enveloppe dans un cœur pur (1) et mort au péché, il le dépose dans un lieu fortifié par la foi, le recouvre avec l'espérance par les œuvres de la charité (car la fin du précepte est la charité). Cependant les élus qui sont comme les étoiles de la mer, regardent de loin, alors que les élus eux-mêmes seront scandalisés, si cela était possible.

(1) I *Tim.*, 1, 5. « La fin des commandements est la charité qui vient d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère. »

ergo notis Jesu post depositum ejus corpus ad sua remeantibus, solæ mulieres (quæ arctius amabant) funus subsecutæ, quomodo poneretur respicere curabant, ut ei tempore congruo munus possent devotionis offerre. Die autem parasceves (id est, præparationis), sanctæ mulieres (id est, animæ humiles) idem faciunt, cum amore Salvatoris ferventes, passionis ejus vestigiis in hoc seculo (quo præparanda est requies futura diligenter obsequuntur, et (si forte valeant imitari) pia curiositate, quo ordine si ejus passio completa perpendunt. HIER. Hæc etiam congruunt ad populum judaicum

in fine credentem, qui nobilitatur fide ut Abrahæ sit filius, deponit desperationem, expectat regnum Dei ; intrat ad Christianos, ut baptizetur : quod significat nomen Pilati (id est, *malleatoris*) qui domat ferreas gentes, ut regat eas in virga ferrea ; et petit sacrificium, quod donatur pœnitentibus in fine viaticum ; et corde mundo et peccatis mortuo involvit munimine fidei stabilitum, et operculo spei per opera charitatis concludit : (finis enim præcepti est charitas) aspicientibus a longe electis, qui sunt stellæ maris, quando (si fieri potest) scandalizabuntur etiam electi.

CHAPITRE XVI.

SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- γ. 1-8. — Comment à la tristesse du jour du sabbat succède la joie du jour de la résurrection. — Comment les saintes femmes ne viennent-elles que le matin pour embaumer le corps du Sauveur? — Sous l'impression de quel sentiment viennent-elles rendre ce devoir au Sauveur? — Comment nous pouvons imiter leur exemple. — Comment concilier saint Jean avec saint Marc sur le temps précis où elle vinrent au tombeau. — Quel était le jour que l'Évangéliste appelle : *una sabbatorum*. — Que figurait la pierre du tombeau renversée par l'ange. — Quels sont ceux qui méritent de voir les habitants des cieux. — Comment d'après saint Matthieu l'ange était assis sur la pierre, tandis que saint Marc rapporte que c'est en entrant dans le tombeau que les saintes femmes virent un jeune homme assis à droite. — Explication allégorique des circonstances de leur visite au tombeau. — Que figure le jeune homme assis à droite, revêtu d'une robe blanche. — Pourquoi l'ange les rassure-t-il, et par quels motifs cherche-t-il à dissiper leur crainte? — Preuve certaine qu'il leur donne de la résurrection. — Pourquoi dévoile-t-il les mystères de l'immortalité à de simples mortels? — Pourquoi charge-t-il ces femmes d'annoncer aux apôtres la nouvelle de la résurrection? — Pourquoi désigne-t-il spécialement Pierre? — Comment concilier ce que dit saint Marc, que Jésus devait apparaître premièrement à ses disciples en Galilée, alors que d'après les évangélistes d'autres apparitions ont dû précéder celle-là. — Raisons mystérieuses de cette apparition en Galilée. — Que signifie le mot Galilée. — Cause de la frayeur des saintes femmes. — Contraste entre la sécurité de l'ange et l'effroi dont elles sont saisies. — Pourquoi gardent-elles le silence sur ce qu'elles ont vu et entendu? — Comment concilier ici le récit de saint Marc avec ce que dit saint Matthieu, qu'elles sortirent du tombeau avec crainte et grande joie, et qu'elles coururent porter cette nouvelle aux disciples. — Dessein de l'Évangéliste en faisant remarquer qu'elles ne disent rien à personne.
- γ. 9-13. — Première apparition de Jésus ressuscité à Marie-Madeleine. — Pourquoi l'Évangéliste rappelle qu'elle avait été délivrée de sept démons? — Que figurèrent ces sept démons. — Pourquoi Notre-Seigneur veut-t-il qu'une femme soit le premier témoin de sa résurrection? — Que représente ici Marie-Madeleine annonçant cette nouvelle aux apôtres. — Comment la difficulté des disciples à croire nous a été avantageuse. — Conciliation de saint Marc avec saint Luc sur l'apparition de Notre-Seigneur aux deux disciples d'Emmaüs. — Comment expliquer cette autre forme sous laquelle il leur apparut. — Peut-on admettre que ce furent les onze qui refusèrent de croire au témoignage de ces deux disciples? — Explication mystique de cette apparition du Sauveur.
- γ. 14-18. — Pourquoi Jésus mange avec ses disciples avant de les quitter pour monter au ciel. — Pourquoi apparaît-il aux onze tandis qu'ils étaient réunis. — Peut-on admettre que cette apparition eut lieu le dernier jour, et que Notre-Seigneur ait profité de cette occasion pour adresser des reproches à ses disciples? — Peut-on admettre que cette apparition dont parle saint Marc aurait eu lieu le soir même du jour de la résurrection. — Comment il est plus naturel de soutenir que cette apparition fut en effet la dernière. —

Pourquoi leur reproche-t-il leur incrédulité avant de les quitter? — Quelles sont les instructions qu'il leur donne ensuite. — Ce qu'il faut entendre ici sous le nom générique de créature. — La foi suffit-elle au salut? — Que dire des enfants à qui leur âge rend l'acte de foi impossible. — Miracles qui accompagneront ceux qui auront cru. — Dans quel sens peut-on entendre qu'ils chasseront les démons et marcheront sur les serpents. — Comment ces miracles étaient nécessaires à la naissance de l'Eglise. — Comment ils ne cessent de s'accomplir d'une manière spirituelle au sein de l'Eglise.

ŷ. 19-20. Ces instructions de Notre-Seigneur à ses disciples sont-elles les dernières qu'il leur adresse? — Notre-Seigneur s'élève au ciel d'une manière bien différente de celle d'Elie. — Comment saint Marc nous dit qu'il est assis à la droite de Dieu, tandis que saint Etienne le vit debout à la droite de Dieu. — Dans quel sens il faut entendre qu'il est assis à la droite de Dieu. — Accomplissement des prédictions du Sauveur. — Comment la prédication des apôtres s'est-elle répandue par toute la terre alors qu'il y a encore des nations où l'Evangile commence à peine d'être prêché, et d'autres où elle n'a pas encore été portée? — Comment les paroles doivent toujours être confirmées par les œuvres.

ŷ. 1-8. — *Lorsque le jour du sabbat fut passé, Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Or, elles se disaient l'une à l'autre : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre? Mais, en regardant, elles virent que cette pierre, qui était fort grande, en avait été ôtée, et, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles furent saisies de frayeur. Mais il leur dit : Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici; voici le lieu où on l'avait mis. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il va devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez, selon ce qu'il vous a dit. Elles sortirent aussitôt du sépulcre et s'enfuirent, saisies de crainte et de tremblement, et elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur était grande.*

S. JÉR. A la tristesse du jour du sabbat succède un jour brillant et fortuné, jour qui tient le premier rang parmi les jours, parce qu'il est

CAPUT XVI.

Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalene, et Maria Jacobi, et Salome, emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum. Et valde mane una sabbatorum, veniunt ad monumentum, orto jam sole. Et dicebant ad invicem: Quis revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti? Et respicientes, viderunt revolutum lapidem: erat quippe magnus valde. Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stola candida, et obstupuerunt. Qui

dicit illis: Nolite expavescere: Jesum quæritis Nazarenum, crucifixum: surrexit, non est hic: ecce locus ubi posuerunt eum. Sed ite, dicite discipulis ejus et Petro, quia præcedet vos in Galilæam; ibi eum videbitis, sicut dixit vobis. At illæ exeuntes, fugerunt de monumento: invaserat enim eas tremor et pavor, et nemini quicquam dixerunt: timebant enim.

HIER. Post sabbati tristitiam felix irradiat dies, quæ primatum in diebus tenet,

éclairé des rayons de la lumière par excellence, et qu'il est témoin du triomphe de la résurrection du Seigneur : « Et lorsque le jour du sabbat fut passé, Marie-Madeleine, » etc. — LA GLOSE. (1) Tant qu'il leur fut permis de travailler, c'est-à-dire, jusqu'au coucher du soleil, les saintes femmes préparèrent pieusement les parfums nécessaires à la sépulture du Sauveur, comme le rapporte saint Luc. Mais le peu de temps qui leur restait ne leur permit point de terminer ces préparatifs; aussitôt donc que le jour du sabbat fut passé, et que le coucher du soleil leur eut rendu la liberté de reprendre leur travail, elles se hâtèrent d'aller acheter des parfums, comme le dit saint Marc, afin de pouvoir, le matin, embaumer le corps de Jésus, car elles ne purent se rendre au tombeau le soir du jour du sabbat, la nuit commençant à répandre son obscurité (2*). — SÉVER. (3) Ces saintes femmes obéissent à un sentiment de piété propre à leur sexe, ce n'est pas un témoignage de foi qu'elles viennent offrir à Jésus-Christ vivant, ce sont des parfums qu'elles apportent pour embaumer un mort, c'est un hommage de leur tristesse qu'elles offrent à celui qui est enseveli, ce ne sont pas les joies d'un triomphe tout divin qu'elles préparent à celui qui doit bientôt ressusciter. — THÉOPHYL. Elles ne comprenaient pas encore la grandeur et la dignité de la Divinité de Jésus-Christ. Elles vinrent, selon la coutume des Juifs, embaumer le corps de Jésus, pour lui conserver une odeur agréable, et le préserver de la corruption qu'engendrent les humeurs. Les parfums ont, en effet, une vertu dessicative, qui absorbe toutes les parties humides du corps et le pré-

(1) La Glose collatérale qui a emprunté cette citation au vénérable Bède.

(2*) C'est le samedi soir, après la fin du sabbat, qu'elles se procurèrent chez les marchands de Jérusalem les parfums dont elles avaient besoin. Elles en avaient déjà acheté une partie le soir même de la mort de Jésus, immédiatement avant le commencement de la fête, car elles ne pouvaient rien faire pendant le grand sabbat de la fête. Il ne leur était pas même permis de sortir; c'est pour cela qu'elles ne savaient rien encore de la garde qu'on avait mise au tombeau de Jésus.

(3) Ou plutôt *saint Pierre Chrysologue*, serm. 82; qui a pour titre : *De la résurrection de Jésus-Christ, et de sa quatrième apparition.*

luce prima in eo lucescente, et Domino in eo cum triumpho resurgente : unde dicitur : « Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalena. » etc. GLOS. Religiose enim mulieres sepulto Domino cum licentia operari (id est, usque ad solis occasum) unguenta paraverunt, ut Lucas dicit : et quia præ angustia temporis non potuerunt explere, mox transacto sabbato (id est, occidente sole), ut operandi licentia rediit, festinaverunt emere aromata (sicut Marcus dicit), ut venientes mane ungerent corpus Jesu; neque vespere sabbati, præoccupante jam noctis articulo, monumentum adire volue-

runt : unde sequitur : « Et valde mane una sabbatorum, » etc. SEVER. Mulieres hoc loco feminea devotione discurrunt, quæ non ut viventi fidem, sed ut mortuo unguenta deferunt ad sepulcrum, et ut sepulto parant moreris obsequia, non ut resurgenti preparant divinatorum gaudia triumphorum. THEOPHYL. Non enim magnitudinem atque dignitatem Divinitatis Christi sapiunt. Venerunt autem juxta consuetudinem Judæorum, ungere corpus Jesu, ut scilicet maneret odoriferum, et ne humiditate scaturiret; nam aromata virtutem habent dessicativam, humiditatem corporis ab-

serve de la corruption. — S. GRÉG. (*hom. 21 sur les Evang.*) Pour nous qui croyons en celui qui est mort, nous venons à son tombeau avec des parfums, si nous le cherchons tout parfumés de la bonne odeur des vertus et avec la conscience de nos bonnes œuvres.

« Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, » etc. — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 24.) « De grand matin, » dit saint Luc; « le matin, quand les ténèbres régnaient encore, » dit saint Jean. Saint Marc exprime la même pensée, en disant : « De grand matin, le soleil étant déjà levé, » c'est-à-dire, lorsque le soleil commençait à blanchir du côté de l'Orient, c'est ce qui a lieu à l'approche du lever du soleil, on donne à ces premières lueurs le nom d'aurore. Saint Jean a donc pu dire sans contradiction : « Quand les ténèbres régnaient encore, car lorsque le jour paraît, les ténèbres se dissipent insensiblement et disparaissent à mesure que le soleil se lève sur l'horizon. » Ces paroles : « Le soleil étant déjà levé, » ne veulent pas dire qu'il dardait pleinement ses rayons sur la terre, mais qu'à mesure qu'il approchait, il commençait à blanchir et à éclairer le ciel de ses rayons naissants. — S. JÉR. Saint Marc appelle donc ici : « De grand matin, » ce qu'un autre Evangéliste appelle : « Le point du jour, » c'est-à-dire, le point intermédiaire entre les ténèbres de la nuit et les clartés du jour où devait paraître le salut du genre humain annoncé dans l'Eglise par cette heureuse coïncidence de l'aurore; semblable au soleil qui, avant son lever, se fait précéder par l'aurore empourprée, il prépare les yeux à contempler la splendeur éclatante de sa résurrection. Alors, à l'exemple des saintes femmes, l'Eglise tout entière chante les louanges de Jésus-Christ qui, par le fait de sa ré-

sorbentia, unde incorruptum corpus conservant. GREG. (*in homil. 21, in Evang.*) Nos autem in eum, qui est mortuus, credentes, si odore virtutum referti cum opinione bonorum operum Dominum quærimus, ad monumentum illius cum aromatibus venimus.

Sequitur : « Et valde mane una sabbatorum veniunt, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. 24.) Quod Lucas dicit « valde diluculo. » et Joannes « mane, cum adhuc tenebræ essent, » hoc intelligitur Marcus dicere « valde mane orto jam sole, » id est, cum cælum ab Orientis parte albesceret, quod fit utique solis, orientis vicinitate : ejus enim est ille fulgor, qui nomine auroræ appellari solet : ideo non repugnat ei qui ait : « Cum adhuc tenebræ essent ; » die quippe surgente, aliquæ reliquæ te-

nebrarum tanto minus sunt quanto magis oritur lux : nec accipiendum est quod ait : « Valde mane orto jam sole ; » tanquam sol ipse jam videretur super terram ; sed de proximo adveniente in has partes sole, id est, ortu suo jam cælum illuminare incipiente. HIER. *Valde ergo mane* dicit, quod alius evangelista dicit *diluculo*. Diluculum autem est inter tenebras noctis et diei claritatem ; in qua salus humani generis provenit, felici vicinitate (in Ecclesia) declaranda ; more solis, qui proxima luce consurgens roseam præmittit auroram, ut gratia præclari splendoris præparatis oculis possit intueri quando tempus dominicæ resurrectionis illuxit ; ut tunc laudes Christi tota caneret secundum exemplum feminarum Ecclesia, quando genus humanum exemplo suæ resurrec-

surrection, rend au genre humain le mouvement et la vie en l'inondant de la lumière de la foi. — BÈDE. En se rendant de grand matin au tombeau, ces pieuses femmes nous donnent une preuve de leur ardent amour; elles nous apprennent ainsi dans le sens spirituel, à offrir à Dieu le parfum de nos bonnes œuvres et la suave odeur de nos prières, la face éclairée de sa lumière et après avoir chassé les ténèbres des vices. — THÉOPHYL. « Le premier jour du sabbat, » c'est-à-dire, le premier jour de la semaine, car tous les jours de la semaine portent le nom de *sabbat*, et le premier jour est appelé *una sabbatorum*. — BÈDE. Ou bien, le premier jour du sabbat est le premier jour à partir du jour du sabbat ou du repos que l'on observait le jour du sabbat.

« Or, elles se disaient l'une à l'autre : Qui nous ôtera la pierre, » etc. — SÉVER. (1) Votre cœur est fermé, vos yeux sont appesantis, et vous ne pouvez voir la gloire qui environne ce tombeau ouvert. — BÈDE. « Mais en regardant elles virent que cette pierre était ôtée. » — BÈDE. Saint Matthieu nous a suffisamment expliqué comment la pierre avait été renversée par l'ange. Cette pierre enlevée figurait au sens allégorique, que les mystères du Christ couverts comme d'un voile par la lettre de la loi écrite sur la pierre étaient maintenant pleinement dévoilés. « Cette pierre était fort grande. » — SÉVER. Elle était plus grande par sa destination que par sa forme, puisqu'elle suffit à couvrir et à enfermer le corps du Créateurs de l'univers.

S. GREG. (*hom. 21.*) Les saintes femmes qui sont venues avec des parfums voient les anges; ainsi les âmes qui méritent de voir les ha-

(1) *Saint Pierre Chrysologue*, comme ci-dessus. Au lieu du mot *obscuratum erat*, nous avons restitué le véritable texte *abscuratum erat*.

tionis animavit, quando vitam præstitit, et lumen credulitatis infudit. BED. Sicut autem quod valde mane mulieres venerunt ad monumentum, juxta historiam, magnus fervor charitatis ostenditur; ita juxta intellectum mysticum nobis datur exemplum, ut illuminata facie discussisque vitiorum tenebris, odorem bonorum operum Domino et orationum suavitatem studeamus offerre. THEOPH. Dicit autem, *una sabbatorum*, id est, prima dierum hebdomadæ: sabbata namque dies hebdomadæ nuncupantur: *una* vero dicitur prima. BED. Vel *prima sabbatorum* prima dies est a die sabbatorum, id est, requietionum, quæ in sabbatis custodiebantur.

Sequitur: « Et dicebant ad invicem:

Quis revolvat nobis lapidem, » etc. SEVER. Abscuratum est vestrum pectus, oculi clausi, et ideo patefacti sepulchri gloriam prius non videtis. Sequitur enim: « Et respicientes viderunt revolutum lapidem. » BED. Quomodo lapis per Angelum revolutus sit, Matthæus sufficienter exponit. Hæc revolutio lapidis mystice reserationem sacramentorum Christi (quæ velamine litteræ legalis tenebantur) insinuat: lex enim in lapide scripta est: sequitur: « Erat quippe magnus valde. » SEVER. Et plus jam magnus merito quam forma, qui Creatoris mundi corpus et claudere et operire sufficit.

GREG. (*hom. 21, ut sup.*) Mulieres autem angelos vident, quæ cum aroma-

bitants des cieux sont celles qui, chargées de vertus, s'avancent vers le Seigneur par de saints désirs : « Et entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis, » etc. — THÉOPHYL. Ne soyez point surpris que saint Matthieu rapporte que l'ange était assis sur la pierre, tandis que d'après saint Marc, c'est en entrant dans le tombeau qu'elles virent un jeune homme assis; elles purent très-bien voir un instant après dans l'intérieur du tombeau, celui qu'elles avaient vu d'abord assis sur la pierre. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 24.) Nous pouvons aussi admettre que saint Matthieu a gardé le silence sur l'ange que les femmes virent en entrant dans le tombeau, et saint Marc, sur celui qu'elles ont vu assis sur la pierre. Dans cette hypothèse, elles en ont vu deux, et ont entendu de chacun d'eux séparément les paroles que rapportent les Evangélistes. Ou bien encore, le tombeau dans lequel elles entrèrent, doit s'entendre d'une place libre entourée de murs qui formaient comme une enceinte destinée à défendre à une certaine distance le roc dans lequel le sépulcre était creusé. On comprend parfaitement alors qu'elles aient vu dans le même lieu, assis du côté droit, celui qui, d'après saint Matthieu, était assis sur la pierre. — THÉOPHYL. Quelques auteurs prétendent que les femmes dont parle saint Matthieu sont différentes de celles dont il est question dans saint Marc, mais Marie-Madeleine les accompagnait toutes dans l'impatience de sa ferveur et l'ardeur de son amour.

SÉVÈRE (1). Les saintes femmes entrent dans le tombeau pour s'en-sevelir avec Jésus-Christ et ressusciter avec lui. Elles aperçoivent un jeune homme, figure de l'âge de l'homme ressuscité, qui ne connaît

(1) *Saint Pierre Chrysologue*, serm. 82; vers le milieu avec un peu plus de développement et sans le dernier membre de phrase qui termine la citation.

tibus venerunt; quia illæ mentes supernos cives aspiciunt, quæ cum virtutibus ad Dominum per sancta desideria veniunt: unde sequitur: « Et introeunt in monumentum, viderunt juvenem sedentem, » etc. THEOPHYLACT. Si Matthæus dicit angelum sedere super lapidem, Marcus vero quod mulieres introeunt monumentum viderunt sedentem juvenem, non mireris: nam quem viderunt prius sedentem super lapidem, ipsum etiam intus in monumento postmodum viderunt. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 24.) Aut intelligamus Matthæum tacuisse de illo angelo quem intrantes viderunt, Marcum vero de illo quem foris super lapidem sedentem viderunt; ut duos viderint, et a duobus sigillatim audierint quæ dixerunt angeli

de Jesu: aut certe intrantes in monumentum, in aliqua septa maceriæ debemus accipere; qua communitum locum tunc fuisse credibile est in aliquo spatio ante petram, qua excisa locus factus fuerat sepulturæ; ut ipsum viderint in eodem spatio *sedentem a dextris* quem dicit Matthæus *sedentem super lapidem*. THEOPH. Quidam autem dicunt quod aliæ fuerunt mulieres, quæ dicuntur a Matthæo, aliæ quæ a Marco; sed Maria Magdalena sequebatur omnes, fervidam festinationem habens, et ardentem affectum.

SEVER. Introierunt ergo mulieres ad sepulcrum, ut consepultæ Christo, Christo consurgerent de sepulcro: vident juvenem, ut cernerent nostræ resurrectionis ætatem, quia nescit resurrectio senectu-

point la vieillesse ; car là où l'homme ne doit plus ni naître ni mourir, l'âge de l'homme n'est plus soumis ni à la croissance, ni à la décroissance. Voilà pourquoi ce n'est ni un vieillard, ni un enfant, mais un jeune homme dans la fleur de l'âge qui se présente aux regards des saintes femmes. — BÈDE. Elles virent un jeune homme assis à la droite, à la partie méridionale de l'endroit où le corps avait été déposé. En effet, ce corps étendu sur le dos dans le sépulchre, ayant la tête à l'Occident, devait avoir nécessairement la droite au Midi. — S. GRÉG. (*hom.* 20.) La gauche est ici l'emblème de la vie présente ; et la droite le symbole de la vie éternelle. Or, comme notre Rédempteur avait traversé cette vie corruptible, c'est avec raison que l'ange qui venait annoncer son entrée dans la vie éternelle, se tenait à droite. — SÈVÈRE (1). Une autre raison pour laquelle ils aperçoivent ce jeune homme assis à la droite, c'est que dans la résurrection glorieuse il n'y a point de gauche. Elles le virent revêtu d'une robe blanche ; cette robe blanche n'est point un tissu fait avec la laine d'une toison, c'est l'œuvre d'une puissance pleine de vie, sa couleur n'a rien de la terre, et emprunte tout son éclat aux cieux, selon ces paroles du prophète : « Il est revêtu de la lumière comme d'un manteau » (*Ps.* ciii), et ces autres du Sauveur en parlant des justes : « Alors les justes brilleront comme le soleil. (*Matth.*, xiii.) — S. GRÉG. (*hom.* 21.) Ou bien encore, il apparut revêtu d'une robe blanche, parce qu'il nous annonce les joies de cette grande fête, car la blancheur des vêtements est le symbole de cette grande et éclatante solennité. — S. JÉR. La robe blanche figure encore la joie véritable que répand dans les âmes la défaite de notre ennemi, la conquête du royaume, la

(1) Ou plutôt *saint Pierre Chrysologue*, un peu après la citation précédente pour la première partie ; la seconde est précédée dans le saint docteur de réflexions intermédiaires.

tem ; et ibi nasci morique homo nescit, ubi ætas nec admittit detrimenta, nec indiget incrementis : unde juvenem, non senem, non infantem, sed jucundam ætatem viderunt. BÈD. Viderunt autem juvenem sedentem in dextris, id est, ad meridianam partem loci illius ubi positum erat : corpus enim quod supinum jacens, caput habebat ad occasum ; dextram necesse erat habere ad Austrum. GREG. (*in homil.* 21 *ut sup.*) Quid autem per sinistram, nisi vita præsens ; quid vero per dexteram, nisi vita perpetua designatur ? Quia igitur Redemptor noster jam præsentis vitæ corruptionem transierat, recte Angelus, qui nuntiare perennem ejus vitam venerat, in

dextera sedebat. SEVER. Vident etiam juvenem sedentem a dextris, quia resurrectione nil recipit sinistrum. Vident etiam coopertum stola candida : stola ista non est ex mortali vellere, sed ex virtute vitali ; splendens cœlesti lumine, non colore terreno ; dicente propheta (*Psal.* 103) : « Anictus lumine sicut vestimento ; » et de justis (*Matth.*, 13) : « Tunc justi fulgebunt sicut sol. » GREG. (*in homil.* 21 *ut sup.*) Vel stola candida coopertus apparuit, quia festivitatis nostræ gaudia nuntiavit : candor etenim vestis splendorem nostræ denuntiat solennitatis. JER. Vestis etiam candida vera letitia est, hoste depulso, regnoque adepti ; rege pacis quesito et invento,

jouissance du roi pacifique que nous avons trouvé après tant de recherches, et que nous possédons sans crainte de le perdre. Ce jeune homme donne donc à ceux qui craignent la mort, un symbole de la forme que nous réserve la résurrection. Les femmes sont saisies de frayeur, parce que l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment (1).

« Il leur dit, » etc. — S. GRÉG. (*hom. 21.*) C'est-à-dire : Laissez la crainte à ceux qui n'aiment point la visite des habitants des cieux, laissez la frayeur à ceux qui, accablés sous le poids des désirs de la chair, désespèrent de pouvoir jamais arriver dans leur société ; mais pour vous, pourquoi craignez-vous la vue de vos concitoyens ? — S. JÉR. Car la crainte n'est point dans la charité. (*I Jean, iv.*) Pourquoi craindraient-elles, après avoir trouvé celui qu'elles cherchaient.

S. GRÉG. (*hom. 21.*) Mais écoutons ce que l'ange ajoute : « Vous cherchez Jésus de Nazareth. » Jésus en latin veut dire *salutaire* ou *Sauveur*. Or, plusieurs ont pu être appelés Jésus de nom seulement, et sans qu'ils le fussent en réalité. L'ange ajoute : « De Nazareth, » pour préciser de quel Jésus il voulait parler, et il indique le motif pour lequel les saintes femmes le cherchaient, par ce mot : « Qui a été crucifié. » — THÉOPHYL. Il ne rougit point de la croix, car la croix est la cause du salut des hommes, et le principe de la béatitude des cieux.

S. JÉR. La racine de la croix a cessé de faire sentir son amertume, la fleur de vie est sortie de sa tige, accompagnée de ses fruits, c'est-à-dire que celui qui gisait dans le tombeau victime de la mort, en est sorti glorieux et triomphant. « Il est ressuscité, il n'est plus ici. » Il

(1) *I Cor.*, II, 9. L'apôtre a emprunté lui-même ces paroles au prophète Isaïe. (*Lxiv, 4.*)

et nunquam dimisso. Hic igitur juvenis formam resurrectionis timentibus mortem ostendit. Quod autem obstupuerunt, id est, quod « oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se. »

Sequitur : « Quid dicit illis, » etc. GREG. (*in homil. 21 ut sup.*) Ac si dicat : paveant illi qui non amant adventum supernorum civium ; pertimescant qui carnalibus desideriis pressi, ad eorum societatem pertingere se posse desperant : vos autem cur pertimescitis, qui vestros concives videtis ? HIER. Non enim est timor in charitate. (*I Joan., 4.*) Quid expavescerent. quæ invenerunt quem quæsierunt ?

GREG. (*in homil. 21 ut sup.*) Sed jam quid Angelus subjungit, audiamus : « Jesum quæritis Nazarenum. » Jesus latino eloquio *salutaris* (id est. *Salvator*) interpretatur : at vero tunc multi *Jesus* dici poterant, nec tamen substantialiter, sed nuncupative : ideo et locus subjungitur, ut de quo Jesu dictum sit manifestetur, *Nazarenum* : et causam protinus subdit, *crucifixum*. THEOPHYL. Non enim erubescit crucem : in hac namque salus hominum est, et beatorum principium.

HIER. Radix autem amara crucis evanuit : flos vitæ cum fructibus erupit ; id est, qui jacuit in morte, surrexit in gloria : unde addit : « Surrexit, non est hic. » GREG. (*in hom. 21 ut sup.*) Non est

n'y est plus présent corporellement, lui qui cependant remplit tout de la présence de sa majesté. — THÉOPHYL. Il semble leur dire : Voulez-vous une preuve certaine de sa résurrection? Voici l'endroit où on l'avait mis, et il avait renversé la pierre, afin qu'elles pussent constater elle-même le lieu où on l'avait déposé. — S. JÉR. L'ange dévoile les mystères de l'immortalité à de simples mortels, pour nous inspirer de justes sentiments d'actions de grâces, et nous faire comprendre ce que nous avons été et ce que nous serons un jour.

« Allez, et dites à ses disciples, » etc. Il charge les saintes femmes d'apprendre cette nouvelle aux Apôtres; la mort a été annoncée par la femme, c'est par la femme que doit être annoncée la vie qui ressuscita d'entre les bras de la mort. L'ange désigne spécialement Pierre, parce qu'il s'est jugé indigne de l'apostolat, lorsqu'il a renié par trois fois son Maître; mais les péchés passés ne sont point pour nous un obstacle, lorsqu'ils cessent de nous être agréables. — S. GRÉG. (*hom.* 21.) Si l'ange n'avait pas désigné nommément celui qui avait renié son divin Maître, il n'aurait pas osé reprendre sa place parmi ses disciples, il l'appelle donc par son nom pour l'arracher au désespoir où aurait pu jeter son renoncement.

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 25.) Ces paroles : « Il vous précédera en Galilée, » semblent indiquer que Jésus ne devait apparaître à ses disciples, après sa résurrection, qu'en Galilée; apparition que saint Marc lui-même n'a point rapportée; car les apparitions qu'il raconte en ces termes : « Le premier jour de la semaine, au matin, il apparut à Marie-Madeleine, et puis ensuite à deux d'entre eux qui s'en allaient à la campagne, » ont eu lieu à Jérusalem le jour même de la résurrection, et il arrive aussitôt à la dernière manifes-

hic, dicitur per præsentiam carnis, qui tamen nusquam deerat per præsentiam majestatis. THEOPHYL. Et quasi dicat : Vultis certificari de ejus resurrectione? subdit : « Ecce locus ubi posuerunt eum. » Propter hoc enim et revolverat lapidem, ut locum ostenderet. HIER. Ostenditur autem immortalitas mortalibus ad gratiarum actionem debitam, ut intelligamus quid fuerimus, et sciamus quid futuri erimus.

Sequitur : « Sed ite, dicite discipulis, » etc. Mulieribus dicitur, ut enuntient apostolis; quia per mulierem mors annuntiata est; per mulierem vita resurgens. Dicit autem specialiter : *Et Petro*, quia se indignum judicavit discipulatu, cum ter negavit magistrum :

sed peccata præterita non nocent, quando non placent. GREG. (*in homil.* 21 *ut sup.*) Si autem hunc Angelus non nominatim exprimeret qui magistrum negaverat, venire inter discipulos non aunderet : vocatur ergo ex nomine ne desperaret ex negatione.

AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 25.) Quod autem dicit : « Præcedet vos in Galileam; » videtur hoc sonare quod Jesus non fuit demonstraturus se discipulis post resurrectionem : nisi in Galilæa : quam demonstrationem nec ipse Marcus commemoravit : quod enim dixit : « Mane prima sabbati, apparuit Mariæ Magdalene, post hæc duobus euntibus in villam. » factum est in Hierusalem ipso die resurrectionis : deinde venit ad

tation du Sauveur ressuscité sur le mont des Oliviers, non loin de Jérusalem ; saint Marc ne nous montre donc nulle part l'accomplissement de la prédiction de l'ange qu'il nous fait connaître. Quant à saint Matthieu, il ne mentionne d'autre apparition du Sauveur à ses disciples, après sa résurrection, que celle qui eut lieu en Galilée, selon la prédiction de l'ange. Mais comme cet Evangéliste n'indique point le temps précis de cette apparition, et qu'il ne précise point davantage ni le jour où les disciples se sont rendus sur une montagne dans la Galilée, ni l'ordre des faits, sa narration n'est point en contradiction réelle avec celle des autres Evangélistes, et donne toute facilité pour les interpréter et les expliquer. Mais pourquoi le Seigneur fait-il annoncer qu'il ne leur apparaîtra pour la première fois que dans la Galilée, où il ne se manifesta que plus tard. C'est un secret qui excite l'attention de tout fidèle, et le porte à demander quel mystère est renfermé dans ces paroles. — S. GRÉG. (*hom. 21.*) Le mot Galilée signifie *transmigration* ; déjà notre Rédempteur était passé des souffrances de sa passion à la gloire de la résurrection, de la mort à la vie ; et nous aussi nous jouirons un jour du spectacle de sa résurrection, si nous sortons ici de la fange des vices pour nous élever aux sommets de la vertu. Celui qu'on disait être dans le sépulcre, nous apparaît passant de la mort à la vie. Ainsi celui qui se fait remarquer par la mortification de la chair donne aux autres le spectacle de l'heureuse transmigration de son âme. — S. JÉR. Ces paroles sont courtes à ne compter que les syllabes qui les composent, mais elles sont immenses par l'étendue des promesses qu'elles contiennent. Là est la source de notre joie et le principe de notre salut éternel ; c'est là que se réuniront tous ceux qui sont dispersés, et que tous les cœurs brisés seront

ultimam manifestationem, quam factam scimus in monte Oliveti, non longe a Hierusalem. Nunquam igitur commemorat Marcus impletum quod ab Angelo prænuntiatum esse testatur. Matthæus vero nullum alium locum omnino commemorat, ubi discipuli postquam surrexerit, viderint Dominum, nisi in Galilæa, secundum Angeli prædictionem. Sed cum non sit expressum quando id futurum esset ; idque ipsum quod discipulos Matthæus dixit fuisse in Galilæam in montem, non exprimit diem, nec narrandi ordinem ; non adversatur quidem Matthæus narrationibus cæterorum, sed dat eis intelligendis atque accipiendis locum. Verumtamen quod Dominus non ibi primum se demonstraturus erat, sed in Galilæa, ubi postea visus est, se vi-

dendum mandavit, quemvis fidelem facit intentum ad quærendum quo mysterio dictum intelligatur. GREG. (*in hom. 21 ut sup.*) Galilæa namque *transmigrationis* interpretatur : jam quippe Redemptor noster a passione ad resurrectionem, a morte ad vitam transmigraverat, et nos resurrectionis ejus gloriam post læti videbimus, si modo a vitiis ad virtutum celsitudinem transmigramus. Qui ergo in sepulcro nuntiatur, in transmigratione ostenditur, quia is qui in mortificatione carnis agnoscitur, in transmigratione mentis videtur. HIER. Brevis ergo sententia in syllabis, sed ingens in quantitate promissio : ibi est gaudii nostri fons, et salutis æternæ origo præparata : ibi congregantur dispersiones, et sanantur contriti corde (*Psal. 146*) ;

guéris: (Ps. cXLVI.) « C'est là, dit l'ange, que vous le verrez, mais non pas tel que vous l'avez vu. » — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 25.) Ces paroles signifient que la grâce de Jésus-Christ devait quitter le peuple d'Israël pour passer ou pour émigrer chez les Gentils, qui n'eussent jamais reçu la prédication des Apôtres, si Dieu lui-même ne leur avait préparé la voie dans les cœurs des hommes. Et c'est là le sens de ces paroles : « Je vous précéderai en Galilée, c'est là que vous le verrez, » c'est-à-dire là vous trouverez ses membres.

« Elles sortirent aussitôt du sépulchre et s'enfuirent, saisies de crainte et de tremblement. » — THÉOPHYL. Cette frayeur était produite à la fois par la vue de l'ange, et par l'étonnement où les jetait la résurrection du Sauveur. — SÉVÈRE (1). L'ange est assis sur le sépulchre, tandis que les femmes s'enfuient loin du sépulchre; nous voyons d'un côté la confiance que donne une nature céleste, de l'autre, le trouble inhérent à la condition d'une nature terrestre. L'ange qui n'est point sujet à la mort, ne craint point le tombeau; les femmes, au contraire, tremblent à la vue du fait dont elles sont témoins, et la présence du tombeau réveille dans leur âme la frayeur de la mort naturelle aux mortels. — S. JÉR. On peut dire encore que c'est ici une figure de la vie future, d'où fuiront à jamais la douleur et les gémissements; car les femmes imitent avant la résurrection générale ce que feront tous les hommes après la résurrection; elles fuient la mort, et tout ce qui leur inspire de l'effroi (2*).

« Et elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur était grande. » — THÉOPHYL. Ce fut ou par crainte des Juifs, ou sous l'im-

(1) *Saint Pierre Chrysologue*, comme précédemment.

(2*) Le texte de saint Jérôme porte : « Imitantur mulieres ante resurrectionem omnium quod faciunt post resurrectionem, fugiunt, » etc., au lieu de « ante resurrectionem omnia quæ faciunt post resurrectionem, fugientes, » etc., ce qui est peu intelligible.

ibi (inquit) eum videbitis, sed non sicut vidistis. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. ult.) Significatur etiam, quod gratia Christi de populo Israel erat transmigratura ad gentes; a quibus apostoli nullo modo prædicantes susciperentur, nisi eis viam Dominus in eorum cordibus præveniens præparasset: et hoc est: « Præcedam vos in Galilæam, ibi enim videbitis, » id est, ibi membra ejus invenietis.

Sequitur: « At illæ exeuntes figerunt de monumento: invaserat enim eas tremor et pavor. » THEOPHYLACT. Id est, stupor propter visionem Angeli, et admirationem resurrectionis. SEVER. An-

gelus quidem sedet in monumento, de monumento fugiunt mulieres; quia ille de cœlesti substantia confidit, turbantur istæ de conditione terrena. Sepulchrum, qui mori non potest, timere nescit: mulieres autem et de præsentis facti tremunt, et sepulchrum ut mortales adhuc mortaliter expavescent. THER. Hoc etiam dicitur de futura vita, in qua fugiet dolor et gemitus: imitantur enim mulieres ante resurrectionem omnium quod faciunt post resurrectionem fugientes mortales et pavorem.

Sequitur: « Et nemini quicquam dixerunt, timebant enim. » THEOPH. Aut propter Judæos, aut timore visionis de-

pression de la frayeur de ce qu'elles avaient vu, qu'elles gardèrent le silence sur ce qui leur avait été dit. — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 24.) Mais comment concilier ce que dit ici saint Marc avec le récit de saint Matthieu : « Ces femmes sortirent aussitôt du sépulchre avec crainte et grande joie, et elles coururent porter cette nouvelle aux disciples ? » On peut dire qu'elles n'osèrent adresser la parole soit à aucun des anges (c'est-à-dire rien répondre à ce qu'elles avaient entendu), soit aux gardes qu'elles virent étendus à terre ; car la joie dont elles étaient pénétrées, selon saint Matthieu, ne contredit pas le sentiment de crainte dont parle saint Marc. Nous devrions même admettre que leur âme fut livrée à ces deux émotions si différentes, lors même que saint Matthieu ne les représenterait point sous l'impression de la crainte. Mais comme il dit expressément qu'elles sortirent du sépulchre avec crainte et grande joie, il ne peut plus y avoir de difficulté. — SÉVÈRE (1). C'est peut-être à dessein que l'Évangéliste remarque que les femmes ne dirent rien à personne, parce que le devoir des femmes est d'écouter et non de parler, d'apprendre et non pas d'enseigner.

§. 9-13. — *Jésus étant ressuscité le matin le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons. Et elle s'en alla le dire à ceux qui avaient été avec lui, et qui étaient alors dans l'affliction et dans les larmes. Mais eux, lui ayant ouï dire qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu, ne la crurent point. Après cela il apparut sous une autre forme à deux d'entre eux qui s'en allaient à la campagne ;*

(1) Ou plutôt *saint Pierre Chrysologue*, qui cite à l'appui ces paroles de saint Paul : « Que les femmes gardent le silence dans l'Eglise » (1 *Cor.*, XIV, 34) ; et on peut ajouter ce que le même apôtre dit à Timothée : « Que les femmes écoutent en silence, et avec une entière soumission ; je ne permets point aux femmes d'enseigner, » etc. (1 *Tim.*, II, 11, 12.)

tentæ tacebant hoc quod audierant. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. III, cap. 24.) Quæri autem potest quemadmodum hoc dicat Marcus, cum dicat Matthæus : « Et exierunt cito de monumento, cum timore et gaudio magno, currentes nuntiare discipulis ejus ; » nisi intelligamus ipsorum angelorum nemini ausas fuisse aliquid dicere (id est, respondere ad ea quæ ab illis audierant), aut certe custodibus quos jacentes viderunt : nam illud gaudium, quod Matthæus commemorat, non repugnat timori de quo Marcus dicit. Debuimus enim utrumque in illarum animo factum intelligere, etiam si Matthæus de timore non

diceret. Cum vero et ipse dicat : « Exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, » nihil ex hac re quæstionis remanere permittit. SEVER. Signanter etiam dicitur quod nemini quicquam dixerunt ; quia mulieribus audire, non loqui datum est, discere non docere.

Surgens autem Jesus mane prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalene, de qua ejecerat septem dæmonia. Illa autem vadens nuntiavit his qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus, et illi audientes quia viveret et visus esset ab ea, non crediderunt. Post hæc autem duobus ex his ambulantis ostensus est in alia effigie, euntibus in villam, et illi

ceux-ci vinrent l'annoncer aux autres disciples ; mais ils ne les crurent pas non plus.

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 24.) Considérons maintenant les diverses apparitions de Notre-Seigneur après sa résurrection (1*) : « Jésus étant ressuscité, dit saint Marc, apparut premièrement à Marie-Madeleine. » — BÈDE. Saint Jean raconte très en détail comment et dans quel endroit cette apparition eut lieu. Notre-Seigneur sortit le matin du tombeau dans lequel on l'avait déposé le soir pour accomplir cet oracle du Roi-prophète : « Les gémissements se font entendre le soir, au matin retentit l'allégresse. » (*Ps.* XXIX, 6.) — THÉOPHYL. On peut aussi ponctuer différemment cette phrase : « Jésus étant ressuscité, » et puis : « Le premier jour de la semaine, il apparut d'abord à Marie-Madeleine. » — S. GRÉG. (*hom.* 21.) Comme Samson qui, au milieu de la nuit, non-seulement sortit de la ville de Gaza, mais en emporta les portes, notre Rédempteur ressuscite avant le jour, et non-seulement il sort libre du sein de la terre, mais il brise et renverse les portes des enfers. Saint Marc rappelle que Jésus avait chassé sept démons de Marie-Madeleine ; que signifient ces sept démons, si ce n'est l'universalité des vices ? De même que toute l'étendue du temps semble être comprise dans un espace de sept jours, le nombre sept est pris pour symbole de l'universalité des choses. Marie-Madeleine avait donc sept démons, parce que son âme était pleine de tous les vices. — THÉOPHYL. Ou bien ces sept démons sont les esprits opposés aux sept vertus, c'est-à-dire aux sept dons du Saint-Esprit, c'est-à-dire les esprits privés de la crainte de Dieu, de la sagesse, de l'intelli-

(1*) Voyez sur les différentes apparitions de Notre-Seigneur (*saint Matthieu*, tom. III, page 472).

euntes nuntioverunt cæteris, nec illis crediderunt.

AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 24.) Post resurrectionem quemadmodum apparuit Dominus considerandum est. Dicit enim Marcus : « Surgens autem Jesus apparuit primo Mariæ Magdalænæ. » BÈD. Hæc apparitio quomodo et ubi facta sit Joannes plenissime docet. Surrexit autem Dominus mane de monumento in quo, sero jam facto, erat depositus, ut adimpleretur illud Psalmi (29) : « Ad vesperam demorabitur flelus, et ad matutinum læbitia. » THEOPH. Vel aliter : quod dicit : *Surgens Jesus* ibi punctua ; deinde dicas : « Mane prima sabbatorum, apparuit primum Mariæ Magdalænæ. » GRÆG. (*in homil.*

21, *ut sup.*) Ut enim Samson media nocte, non solum de Gaza exiit, sed etiam portas tulit, sic et Redemptor noster ante lucem resurgens, non solum liber de inferno exiit, sed ipsa etiam inferni claustra destruxit. De Mariæ autem hic Marcus septem demonia ejecta fuisse testatur, et quid septem demonia, nisi universa vitia significant ? Quia enim septem diebus omne tempus comprehenditur, recte septenario numero universalitas figuratur. Septem ergo demonia Mariæ habuit, quæ universis vitiis plena fuit. THEOPHYLACT. Aut septem demonia septem virtutibus spiritûs contrarios dicit : ut spiritus absque timore, absque sapientia, absque intellectu, et quæcumque alia donis Spiritus sancti

gence, » etc. — S. JÉR. Le Sauveur apparaît tout d'abord à celle dont il avait chassé sept démons, confirmant ainsi cette vérité que les femmes de mauvaise vie et les publicains précéderont la synagogue dans le royaume des cieux, comme le larron a précédé les Apôtres.

BÈDE. Dès l'origine, ce fut la femme qui entraîna son mari dans le mal. Aujourd'hui celle qui la première a goûté la mort, est aussi le premier témoin de la résurrection, pour ne point rester couverte aux yeux des hommes d'un opprobre éternel; et après avoir été le canal par lequel le péché est arrivé jusqu'à l'homme, c'est par elle aussi que la grâce lui est transmise. « Et elle s'en alla le dire à ceux qui étaient avec lui, et qui étaient dans l'affliction, » etc. — S. JÉR. Ils pleurent et s'attristent, parce qu'ils n'ont pas encore vu, mais la consolation ne tardera point. Car, dit le Sauveur, bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » (*Matth.*, v.) — BÈDE. Ce n'est pas sans dessein que l'Évangéliste nous rappelle que cette femme qui annonce la première la joie de la résurrection du Seigneur, avait été délivrée de sept démons, il veut apprendre à toute âme vraiment pénitente à ne point désespérer du pardon de ses fautes, et que la grâce a été surabondante là où le péché avait abondé. — SÈVÈRE (1). Marie qui annonce cette nouvelle, ne représente plus simplement la femme, mais l'Église; comme femme, elle a gardé le silence, mais maintenant qu'elle représente l'Église, elle parle hautement et publie le miracle de la résurrection.

« Mais eux, lui ayant oui-dire, » etc. — S. GRÉG. (*hom. 16 sur les Evang.*) La difficulté des disciples à croire la résurrection, a eu moins pour cause, j'ose le dire, leur propre faiblesse, que le dessein de nous affermir un jour dans la foi, car ces preuves incontestables de la ré-

(1) *Saint Pierre Chrysologue* comme précédemment.

opponuntur. HIER. Ei autem de qua eiecerat septem dæmonia, primo ostenditur, quia meretrices et publicani præcedent synagogam in regnum Dei, ut latro præcessit apostolos.

BED. In principio etiam mulier inductrix culpæ viro fuit, nunc quæ mortem primo gustavit, resurrectionem primo videt ne perpetui reatus apud viros opprobrium sustineret et quæ viro culpam transfuderat, transfudit et gratiam. Nam sequitur: « Illa vadens, nuntiavit his qui cum eo fuerant lugentibus, » etc. HIER. Flent et lugent qui nondum videntur, sed non post multum consolabuntur: beati enim qui lugent nunc, quoniam ipsi consolabuntur. (*Matth.*,

5) BED. Recte autem hæc mulier, quæ lætitiâ dominicæ resurrectionis prima nuntiavit, a septem dæmonibus curata esse memoratur; ne quisquam digne pœnitens, de amissorum venia desperaret; et ut ubi abundavit peccatum, superabundasse et gratia monstraretur. SEVER. Nuntiat autem Maria, jam non feminam, sed Ecclesiam gestans: ut ibi sicut femina taceat, hic ut Ecclesia et nuntiet et loquatur.

Sequitur: « Et illi audientes. » GREG. (*in hom. 16, in Evang.*) Quod resurrectionem dominicam discipuli tarde crediderunt, non tam illorum infirmitas quam nostra (ut ita dicam) futura firmitas fuit: ipsa namque resurrectio illis

surrection que Notre-Seigneur oppose à leurs incertitudes, que sont-elles pour nous qui les lisons, qu'un fondement solide que notre foi puise jusque dans leurs doutes ?

« Après cela, il apparut sous une autre forme à deux d'entre eux, » etc. — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 25.) Saint Luc donne tout en entier le récit de l'apparition de Jésus à ces deux disciples, dont l'un s'appelait Cléophas, tandis que saint Marc ne fait que l'indiquer en peu de mots. En effet, ce que saint Luc appelle un bourg, nous pouvons admettre, sans invraisemblance, que saint Marc a pu le désigner sous le nom de maison de campagne. Les exemplaires grecs désignent plutôt ce lieu par le nom de champ que par celui de maison de campagne (1). Or, sous le nom de champ, on désigne ordinairement, non-seulement les châteaux, mais aussi les municipes et les colonies situées en dehors de la ville qui en est comme le chef et la mère. Saint Marc dit que Jésus apparut sous une autre forme; saint Luc exprime la même pensée en disant que leurs yeux étaient retenus et ne pouvaient le reconnaître. En effet, quelque phénomène affectait leurs yeux, et les empêcha de voir jusqu'à la fraction du pain. — SÉVER. (2) Gardons-nous de croire que la résurrection ait changé les traits de la figure de Jésus-Christ; l'apparence et la forme seules ont changé, lorsque de mortel il est devenu immortel, et sa figure brilla d'un nouvel éclat sans perdre sa nature et son identité. Or, il apparut à deux disciples qui représentaient les deux peuples (les Gentils et les Juifs) à qui la foi devait être annoncée.

« Ceux-ci vinrent l'annoncer aux autres disciples, mais ils ne les

(1) Dans saint Marc où on lit verset 13, εἰς ἀγρὸν. Mais le texte grec de saint Luc porte εἰς κόμην, *in villam*, maison de campagne.

(2) *Saint Pierre Chrysologue*, mais dans un ordre tout différent, vers la fin du sermon 82.

dubitantibus per multa argumenta monstrata est, quæ dum nos legentes agnoscimus, quid aliud quam de eorum dubitatione solidamur ?

Sequitur: « Post hæc autem duobus ex his, » etc. AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. ult.) De istis duobus (quorum unus erat Cleophas) Lucas totum narrat, sed Marcus hic breviter perstringit. Castellum quippe illud de quo Lucas loquitur, non absurde accipimus etiam *villam* potuisse appellari; et in codicibus quidem græcis magis *agrum* invenimus, quam *villam*; agri autem nomine, non castella tantum, verum etiam municipia et colonie solent vocari extra civitatem, quæ quasi caput et ma-

ter est cæterarum. Quod autem ait Marcus eis in alia effigie Dominum apparuisse, hoc Lucas dicit, quod eorum oculi tenebantur ne agnoscerent eum: oculis enim eorum acciderat aliquid, quod ita manere permissum est, usque ad fractionem panis. SEVER. Nemo autem putet Christum sua resurrectione sui vultus effigiem commutasse; sed mutatur effigies, dum efficitur ex mortali immortalis; ut hoc sic acquisivisse vultus gloriam, non vultus substantiam perdidisse. Duobus autem visus est, quia duobus populis (id est, Gentibus et Judæis) resurrectionis fides prædicanda monstratur.

Sequitur: « Et illi eumles nuntiaverunt

erurent pas non plus. » — BÈDE. Saint Marc dit : « Ils vinrent l'annoncer aux autres disciples qui ne les erurent pas non plus. » Saint Luc rapporte au contraire que, dès ce moment les disciples affirmaient que le Seigneur était vraiment ressuscité et qu'il avait apparu à Simon; il faut donc supposer qu'il s'en trouva parmi eux quelques-uns qui refusèrent de croire. — THÉOPHYL. En effet, ce n'est pas des onze que saint Marc veut ici parler, mais de certains disciples qu'il appelle « les autres. »

S. JÉR. Au sens mystique, cette apparition aux deux disciples d'Emmaüs, nous apprend qu'ici-bas la foi travaille pendant la durée de la vie active, tandis que la vie contemplative règne dans la jouissance calme et assurée de la claire vision. Sur la terre, nous ne voyons que l'image des choses comme dans un miroir; dans l'autre vie nous verrons la vérité face à face. Voilà pourquoi le Sauveur apparaît sous une autre figure aux disciples qui sont en marche et dans les travaux de la vie présente. Les autres disciples ne croient point à leur témoignage, parce qu'ainsi que Moïse, ils ont vu ce qui n'était pas capable de les satisfaire (1*). Aussi Moïse fait-il cette demande à Dieu : « Montrez-vous vous-même à moi. » (*Exod.*, xxxiii.) Il oubliait ce corps mortel dont il était revêtu, et il demandait à jouir dans cette vie de ce que nous espérons pour la vie future.

ŷ. 14-18. — *Enfin il apparut aux onze lorsqu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur de ce qu'ils n'avaient point cru ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité. Et il leur dit : Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croira point sera condamné. Et voici les*

(1*) Nous avons dû rétablir ici le texte de saint Jérôme dans son intégrité, pour donner plus de clarté à ce passage. On lit dans les éditions précédentes : « Et nuntiantibus non est creditum, dum sicut Moyses viderunt quod non sufficiebat ei qui dicit : Ostende, » etc.

cæteris, nec illis crediderunt. » BEDA. Quod Marcus dicit : « Nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt, » cum Lucas dicat quod jam inde loquebantur vere resurrexisse Dominum, et Simoni apparuisse. quid intelligendum est, nisi aliquos ibi fuisse qui nollent credere? THEOPH. Non enim de undecim apostolis hoc dicit, sed de quibusdam aliis quos cæteros nominat.

HIER. Mystique autem intelligitur quod fides hic laborat, agens activam vitam; illic contemplativa securam visione regnat: hic per speculum contuemur imaginem; illic facie ad faciem videbimus veritatem: unde ambulantes (id est,

laborantibus) ostensus est in alia effigie. Et illis nuntiantibus non est creditum; dum sicut Moyses viderunt, quod non sufficiebat eis. Unde Moyses dicit : (*Exod.*, 33) : « Ostende mihi temetipsum : » oblitus enim carnis suæ postulat in vita ista quod speramus in futura.

Novissime autem recumbentibus illis undecim apparuit, et exprobravit incredulitatem eorum, et duritiam cordis, quia his qui viderant eum resurrexisse non crediderunt. Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ : qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur. Signa autem eos

miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils prendront les serpents avec la main, et s'ils boivent quelque breuvage mortel il ne leur fera point de mal, ils imposeront les mains sur les malades et ils seront guéris.

LA GLOSE (1). Saint Marc, sur le point de clore sa narration évangélique, rapporte la dernière apparition de Jésus-Christ à ses disciples après sa résurrection : « Enfin il apparut aux onze, » etc. — S. GRÉG. (*hom. 29 sur les Evang.*) Comparons ici le récit de saint Luc dans les Actes (1). « Et mangeant avec eux, il leur commanda de ne point s'éloigner de Jérusalem ; » (2) et un peu plus loin : « Il s'éleva en leur présence. » Il mange avec eux, pour établir clairement par cette action la vérité de sa chair, et monte ensuite au ciel. C'est ce même fait que saint Marc raconte ici : « Il apparut aux onze lorsqu'ils étaient à table. » — S. JÉR. Il apparut aux onze qui étaient réunis, afin qu'ils soient tous témoins de sa résurrection, et qu'ils puissent annoncer à tous les hommes, ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont entendu lorsqu'ils étaient réunis tous ensemble.

« Et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur de n'avoir point cru ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité. » — S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, II, 23.) Comment cette apparition put-elle avoir lieu le dernier jour? La dernière fois que Notre-Seigneur apparut aux Apôtres, ce fut le quarantième jour après sa résurrection. Or, devait-il leur reprocher ce jour-là de n'avoir point cru ceux qui

(1) Ce passage ne se trouve point dans la Glose actuelle.

(2) Il n'est pas nécessaire de rapporter précisément cet ordre au dernier repas que le Sauveur fit avec ses disciples avant de les quitter, on peut le placer dans l'intervalle des quarante jours qu'il demeura avec eux après sa résurrection, comme les antécédents et les conséquents paraissent l'indiquer. Cependant il est plus naturel de rattacher cet ordre à la dernière apparition de Notre-Seigneur.

qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient, linguæ loquentur novis, serpentes tollent ; et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit : super agros manus imponent, et bene habebunt.

GLOS. Completurus evangelicam narrationem Marcus, novissimam apparitionem (qua Christus post resurrectionem discipulis apparuit) commemorat, dicens : « Novissime autem, » etc. GRÉG. (*in hom. 29, in Evang.*) Notandum autem quid Lucas referat in Actibus dicens (*cap. 1*) : « Convalescens præcepit eis ab Hierosolymis ne discederent : » et post pauca : « Videntibus illis elevatus est : » comedit enim et ascendit, ut videlicet per effectum comestitionis veri-

tas patesceret carnis : unde et hic dicitur quod « recumbentibus illis novissime apparuit. » HIER. Apparuit autem undecim simul congregatis, ut omnes testes sint et enarrant omnibus quod communiter viderunt et audierunt.

Sequitur : « Et exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis eorum, quia his qui viderant eum resurrexisse, non crediderunt. » AUG. (*de Con. Evang.*, lib. II, cap. ult.) Quomodo autem novissime hoc factum est ? Novissimum quippe istud est, quod Dominum in terra Apostoli viderunt ; quod factum est quadragesimo die post resurrectionem ejus. Nunquid eis tunc exprobraturus erat, quod non credidissent eis qui

avaient vu qu'il était ressuscité, lorsqu'eux-mêmes l'avaient vu si souvent depuis sa résurrection? Par cette expression : « enfin, » saint Marc a voulu abrégé son récit, et il veut dire que ce fut le dernier événement de la journée à l'entrée de la nuit, après que les deux disciples furent revenus du bourg d'Emmaüs dans Jérusalem, et qu'ils eurent trouvé, comme le dit saint Luc, les onze réunis, et avec eux d'autres disciples s'entretenant de la résurrection du Sauveur. Mais il s'en trouvait encore parmi eux qui refusaient de croire; or, pendant qu'ils étaient à table (d'après saint Marc) et qu'ils s'entretenaient entre eux (au rapport de saint Luc), Jésus apparut au milieu d'eux et leur dit : « La paix soit avec vous, » (comme le disent également saint Luc et saint Jean). Dans les paroles de Notre-Seigneur à ses disciples rapportées à la fois par saint Luc et par saint Jean, il faut donc intercaler le reproche dont parle ici saint Marc. Mais voici une nouvelle difficulté. Comment saint Marc peut-il dire que le Sauveur apparut aux onze Apôtres, si cette apparition eut lieu le même jour du dimanche (1), vers le soir? En effet, saint Jean dit clairement qu'alors Thomas n'était pas avec les autres, et nous croyons qu'il les quitta avant l'entrée de Jésus-Christ, et après que les deux disciples de retour d'Emmaüs, se furent entretenus avec les onze, comme nous le voyons dans saint Luc. Du reste, saint Luc lui-même, dans son récit, laisse supposer que Thomas était sorti pendant que les deux disciples parlaient et avant que le Sauveur entrât. Et voici que saint Marc, en affirmant qu'en dernier lieu, Jésus apparut aux onze pendant qu'ils étaient à table, nous force de conclure que Thomas était avec eux, à

(1) Le jour même de la résurrection du Seigneur. C'est de ce grand événement que ce jour s'appela dès lors le jour du Seigneur, tandis qu'auparavant il s'appelait le jour du soleil, comme les suivants le jour de la lune, le jour de Mars, etc.

eum viderant resurrexisse, quando jam et ipsi post resurrectionem toties eum viderant? Restat igitur ut intelligamus nunc Marcum breviter commemorare voluisse, et jam dixisse, *novissime*, quia ipso die hoc novissimum fuit jam incipiente nocturno tempore, posteaquam discipuli de castello redierant in Hierusalem, et invenerunt (sicut dicit Lucas) undecim et qui cum illis erant colloquentes de resurrectione Domini. Sed erant ibi utique non credentes. His ergo (sicut Marcus dicit) discumbentibus, et adhuc inde (sicut dicit Lucas) loquentibus, stetit in medio eorum Dominus, et ait illis : *Pax vobis* (sicut Lucas et Joannes dicunt). Verbis itaque Domini quæ tunc eum locutum esse discipulis Lucas

Joannesque dixerunt, interponitur et illa exprobratio de qua Marcus hic dicit. Sed hoc rursus movet, quomodo discumbentibus undecim, dicit apparuisse Marcus, si illud tempus est diei dominici jam noctis initio; cum aperte Joannes dicat non cum eis fuisse Thomam, quem credimus exiisse inde, antequam Dominus ad eos intraret, posteaquam illi duo redeuntes de castello cum ipsis undecim collocuti sunt, sicut apud Lucam invenitur. Sed Lucas in sua narratione dat locum, quo possit intelligi, dum hæc loquerentur prius inde exisse Thomam, et postea Dominum intrasse. Marcus autem qui dicit : « Novissime discumbentibus illis undecim apparuit, » etiam Thomam illic fuisse cogit fateri : nisi

moins qu'on n'admette que malgré l'absence de Thomas, saint Marc a voulu conserver cette dénomination, « les onze, » parce que c'était la dénomination reçue pour désigner le collège apostolique avant l'élection de Matthias en remplacement de Judas. Si cette explication paraît forcée, nous pouvons placer cette dernière apparition aux onze, pendant qu'ils étaient à table, après un grand nombre d'autres, c'est-à-dire, le quarantième jour qui suivit sa résurrection (1). Comme le Sauveur était sur le point de les quitter pour monter au ciel, il profite de cette dernière circonstance pour leur reprocher de n'avoir point cru à ceux qui l'avaient vu ressuscité, avant d'en avoir été eux-mêmes les témoins oculaires; alors surtout qu'après son ascension, les nations auxquelles ils prêcheraient l'Évangile, devaient croire sans avoir vu. Et en effet, le reproche est immédiatement suivi de ces paroles : « Et il leur dit : Allez par tout le monde ; » et plus bas : « Celui qui ne croira point sera condamné. » Voilà ce qu'ils vont bientôt prêcher, comment donc ne pas leur faire tout d'abord ce reproche à eux-mêmes, qui avant qu'il leur eût apparu, avaient refusé de croire au témoignage de ceux qui l'avaient vu ressuscité? — S. GRÉG. (*hom. 29.*) Notre-Seigneur fait ce reproche à ses disciples au moment où il va les priver de sa présence corporelle, afin que ces dernières paroles qu'il leur adresse en les quittant, restassent plus profondément gravées dans leur cœur. — S. JÉR. Il leur reproche leur incrédulité afin qu'elle fasse place à la foi; il leur reproche la dureté de leur cœur de pierre, afin qu'ils le changent en un cœur de chair rempli de charité.

(1) Cette dernière interprétation est de beaucoup préférable à toutes celles qui précèdent et qui font tant soit peu violence au texte. Car on comprend très-bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ dans cette dernière circonstance ait rappelé à ses disciples leur incrédulité, sous forme de reproches pleins de bienveillance et d'amitié, pour rendre leur foi plus ferme au moment où il allait les quitter.

forte quamvis uno absente, *undecim* tamen voluit appellare; quia eadem tunc apostolica societas hoc numero nuncupabatur, antequam Matthias in locum Judæ subrogaretur. Aut si hoc durum est accipere, illud accipiamus post multas demonstrationes ejus eum novissime recumbentibus undecim apparuisse, id est, ipso quadragesimo die; et quoniam jam erat ab eis ascensurus in cælum, hoc eis illo die magis exprobrare voluisse, quia his qui viderant eum resurrexisse, non crediderant antequam ipsi eum viderent; cum utique post ascensionem suam prædicantibus Evangelium etiam gentes quod non viderunt, fuerant credituræ. Post illam

quippe exprobrationem ait idem Marcus : « Et dixit eis : Euntes in mundum universum. Et infra : Qui vero non crediderit, condemnabitur. » Hoc ergo prædicaturi, nonne ipsi primitus fuerant objugandi, qui antequam Dominum vidissent, non crediderunt eis quibus prius apparuisset? GREG. (*in hom. 24 ut sup.*) Ideirco etiam tunc Dominus discipulos increpavit eum corporaliter reliquit, ut verba quæ recedens diceret, in corde audientium arctius impressa remanerent. JER. Exprobrat autem incredulitatem, ut succedat credulitas; exprobrat duritiâ cordis lapidei, ut succedat cor carneum charitate plenum.

S. GRÉG. (*hom. 29.*) Après qu'il leur a reproché leur dureté, écoutons les instructions qu'il leur donne : « Allez dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature. » Sous cette dénomination générale de créature, il faut entendre l'homme ; l'homme, en effet, a quelque point de contact avec chaque créature, il a de commun l'être avec les pierres, la vie végétative avec les arbres, le sentiment avec les animaux, l'intelligence avec les anges. L'Évangile est donc prêché à toute créature, lorsqu'il est annoncé à l'homme seul, parce qu'il est enseigné à celui pour qui tout a été fait sur la terre et qui a quelque rapport d'analogie avec toutes les créatures. Le Sauveur leur avait dit précédemment : « N'allez point vers les nations. » (*Matth., x.*) Il leur commande maintenant de prêcher l'Évangile à toute créature, afin que la prédication des Apôtres repoussée par les Juifs, vint à notre secours, tandis que leur superbe refus tournerait à leur condamnation. — THÉOPHYL. Ou bien encore : « A toute créature, » c'est-à-dire aux croyants et aux incrédules : « Celui qui croira et sera baptisé, » etc. En effet, la foi ne suffit pas, car celui qui croit sans être baptisé et qui n'est encore que catéchumène, n'est dans la voie du salut que d'une manière incomplète. — S. GRÉG. (*hom. 29.*) Chacun se dira peut-être en lui-même : J'ai cru, donc je serai sauvé. Il dit vrai, si sa foi se traduit dans ses œuvres, car la foi véritable est celle où les actions sont en parfaite conformité avec les paroles.

« Celui qui ne croira point sera condamné. » — BÈDE. Que dirons-nous encore ici des enfants à qui leur âge rend l'acte de foi impossible ? car pour les adultes, il ne peut y avoir de difficulté. Je réponds

GREG. (*in hom. 29 ut sup.*) Incepata igitur eorum duritia, quid admonendo dicat, audiamus. Sequitur enim : « Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. » Omnis creaturæ nomine signatur homo : omnis enim creaturæ aliquid habet homo : habet namque commune *esse* cum lapidibus, *vivere* cum arboribus, *sentire* cum animalibus, *intelligere* cum angelis. Omni ergo creaturæ prædicatur Evangelium, cum soli homini prædicatur ; quia ille videlicet docetur, propter quem in terra cuncta creata sunt, et a quo omnia per quamdam similitudinem aliena non sunt. Potest etiam omnis creaturæ nomine omnis natio gentium designari. Ante enim dictum fuerat (*Matth., 10*) : « In viam gentium ne abieritis : » nunc autem dicitur : « Prædicate Evangelium omni creaturæ ; » ut scilicet prius a

Judæa apostolorum repulsa prædicatio, tunc nobis in adiutorium fieret, cum hanc illa ad damnationis suæ testimonium superbe repulisset. THEOPH. Vel *omni creaturæ*, id est, credenti et non credenti. Sequitur : « Qui crediderit et baptizatus fuerit, » etc. Non enim sufficit credere : nam qui credit et nondum est baptizatus, sed catechumenus, nondum est perfecte salutem adeptus. GREG. (*in homil. 29 ut sup.*) Fortasse autem unusquisque apud semetipsum dicat : « Ego jam credidi, salvus ero. » Verum dicit, si fidem operibus teneat : vera etenim fides est, quæ in hoc quod verbis dicit, operibus non contradicit.

Sequitur : « Qui vero non crediderit, condemnabitur. » BEDA. Quid adhuc hic dicemus de parvulis, qui per ætatem adhuc credere non valent ? Nam de majoribus nulla quæstio est. In Ecclesia

que dans l'Eglise du Sauveur, les enfants croient par la foi des autres, de même qu'ils ont contracté par d'autres les péchés qui leur sont remis par le baptême.

« Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom, » etc. — THÉOPHYL. C'est-à-dire, ils dissiperont les puissances visibles aussi bien que les puissances spirituelles, et on peut entendre dans le même sens cette prédiction : « Vous marcherez sur les serpents et sur les scorpions. » On peut aussi l'entendre des serpents matériels, et c'est ainsi que saint Paul, mordu par une vipère, n'en reçut aucun mal : « Et s'ils boivent un breuvage mortel, il ne leur nuira point. » Nous voyons dans l'histoire une multitude de faits de ce genre; et un grand nombre de saints qui, par la vertu du signe de la croix, ont échappé à l'influence mortelle de breuvages empoisonnés.

« Ils imposeront les mains sur les malades, » etc. — S. GRÉG. (*hom. 29.*) Notre foi est-elle donc moins vive, parce que nous ne sommes pas témoins de semblables prodiges? Non, mais ils étaient nécessaires à l'Eglise naissante. La foi des chrétiens a du, pour se développer, être nourrie par des miracles. Ainsi, lorsque nous plantons des arbustes, nous les arrosons jusqu'à ce qu'ils se soient incorporés à la terre, et nous cessons de les arroser lorsqu'ils ont pris racine. Mais ces miracles et ces prodiges ont une signification mystérieuse qui ne doit pas nous échapper; car la sainte Eglise accomplit tous les jours dans les âmes ce qu'elle faisait alors par les Apôtres pour les corps. Lorsque les prêtres, en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu d'exorciser, imposent les mains sur les chrétiens, et qu'ils défendent aux esprits mauvais d'habiter dans leur âme, que font-ils autre

enim Salvatoris per alios parvuli credunt, sicut ex aliis ea quæ illis in baptismo peccata remittuntur pertraxerunt.

Sequitur : « Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient. » THEOPH. Hoc est, dispergent sensibiles vel intellectuales, sicut illud : « Calcabitur super serpentes et scorpiones, » intelligitur. Potest autem intelligi de sensibilibus serpentibus, sicut etiam Paulus a vipera nullum habuit nocumentum. Sequitur : « Et si mortiferum quid liberint, non eis nocbit. » Multa talia facta in historiis legimus, multos namque venena bibita Christi munita signaculo ledere non valebant.

Sequitur : « Super agros manus imponent, » etc. GREG. (*in hom. 29 ut sup.*)

Nunquid autem quia ista signa non facimus, minime credimus? sed hæc necessaria in exordio Ecclesiæ fuerunt. Ut enim fides cresceret credentium, miraculis fuit nutrienda; quia et nos cum arbusta plantamus, tandiu eis aquam fundimus, quousque ea in terra coaluisse videamus; et, si semel radicem fixerint, a rigando cessamus. Habemus de his signis atque virtutibus quæ adhuc subtilius considerare debeamus: sancta quippe Ecclesia quotidie spiritualiter facit, quod tunc per apostolos corporaliter faciebat. Nam sacerdotes ejus cum per exorcismi gratiam manum credentibus imponunt, et habitare malignos spiritus in eorum mentibus contradicunt, quid aliud faciunt nisi dæmonia ejicient?

chose que de chasser les démons? Ainsi les fidèles qui renoncent au langage du siècle pour consacrer leur parole à la prédication des saints mystères, parlent de nouvelles langues; et ils prennent les serpents comme avec la main, lorsque par leurs sages exhortations ils arrachent le mal du cœur de leurs frères. Ceux qui résistent aux pernicieux conseils qui voudraient les entraîner dans ses actions criminelles, boivent un breuvage empoisonné sans en recevoir de mal; ceux qui, toutes les fois qu'ils voient leur prochain chanceler dans la voie du bien, le fortifient par l'exemple de leurs vertus, imposent les mains sur les malades et les guérissent. Or, ces miracles sont d'autant plus grands, qu'ils appartiennent au monde spirituel, et qu'ils ont pour objet de rendre la vie non aux corps, mais aux âmes.

ÿ. 19, 20. — *Et le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu. Et eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant leur parole par les miracles qui l'accompagnaient.*

S. JÉR. Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui était descendu du ciel pour délivrer notre pauvre nature, remonte ensuite lui-même au plus haut des cieux : « Et le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel, » etc. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 25.) L'Evangéliste semble vouloir nous faire entendre que ce fut là le dernier discours que Jésus leur adressa sur la terre; cependant rien ne nous force absolument de tirer cette conclusion. En effet, saint Marc s'exprime de la sorte : « Après qu'il leur eût parlé, » on peut donc admettre, si la nécessité y contraignait, que ce ne fut point là le der-

Et fideles quique jam secularia verba derelinquunt, sancta autem mysteria insonant, linguis loquuntur novis, qui dum bonis suis exhortationibus malitiam de alienis cordibus auferunt, serpentes tollunt; et dum pestiferas suasionem pravam minime pertrahuntur, mortiferum est quod bibunt, sed non eis nocebit: qui quoties proximos suos in bono operere infirmari conspiciunt, cum exemplo suæ operationis illorum vitam roborant, super ægros manus imponunt, ut bene habeant. Quæ nimirum miracula tanto majora sunt, quanto spiritualia; et quanto per hæc, non corpora, sed animæ suscitantur.

eis, assumptus est in cælum, et sedet a dextris Dei. Illi autem profecti, prædicaverunt ubique Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis.

HIER. Dominus Jesus qui de cælo descenderat ad liberaudam infirmitatis nostræ naturam, ipse etiam super cælos ascendit: unde: « Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in cælum, » etc. AUGUST. (*de con. Evang.*, lib. III, cap. ultim.) In quo satis videntur ostendere novissimum cum illis in terra præmissum habuisse sermonem: quamvis non omnimodo ad id coarctare nos videatur. Hoc enim ait: « Postquam locutus est eis: » unde admittit, si necessitas cogeret, non illum fuisse locutionem novissimam, sed ad omnia quæ cum eis omni-

Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est

nier entretien du Sauveur, et que ces paroles : « Après qu'il leur eût parlé, il fut élevé dans le ciel, » s'étendent à tous les entretiens qu'il eut avec ses disciples pendant ces quarante jours. Cependant ce que nous avons dit plus haut, nous amène plus naturellement à conclure que ce furent réellement les derniers moments que le Sauveur passa sur la terre. C'est donc après les paroles rapportées par saint Marc et les autres détails que nous lisons dans les Actes des Apôtres, que le Seigneur est véritablement monté au ciel.

S. GRÉG. (*hom. 29.*) Nous savons par l'Ancien Testament, qu'Elie a été enlevé au ciel (*IV Rois, II*). Mais il faut distinguer ici entre le ciel éthéré et le ciel aérien ou atmosphérique qui est plus rapproché de la terre (1). Elie fut donc enlevé dans le ciel aérien, et déposé dans une région secrète du monde pour y vivre dans une paix profonde de l'âme et du corps, jusqu'à ce qu'il revienne à la fin du monde et paie son tribut à la mort. Remarquons aussi qu'Elie a été remporté sur un char, pour démontrer clairement que n'étant qu'homme il avait besoin d'un secours étranger; notre Rédempteur, au contraire, n'a eu besoin ni d'un char, ni des anges pour monter au ciel; créateur de toutes choses, il s'élevait par sa propre vertu au-dessus de tous les éléments. Considérons encore ce que saint Marc ajoute : « Et il est assis à la droite de Dieu » alors qu'Etienne s'écria : « Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » (*Act. VII.*) Celui qui juge s'assoit, celui qui combat ou porte secours se tient debout. Or, Etienne, au milieu du combat qu'il soutenait, voit debout Jésus-Christ qu'il avait pour soutien; mais saint Marc nous le montre

(1) Voilà pourquoi, remarque saint Grégoire, nous disons : les oiseaux du ciel, parce que nous les voyons voler dans les airs.

bus illis diebus locutus est, posse pertinere quod dictum est : « Postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum : » sed quia ea quæ supra diximus, magis suadent novissimum diem fuisse, ideo post præmissam locutionem quam Marcus commemoravit, adjunctis etiam illis verbis quæ commemorantur in Actibus Apostolorum, credendum est assumptum esse Dominum in cœlum.

GREG. (*in homil. 29 ut sup.*) In Veteri Testamento cognovimus quod Elias sit raptus in cœlum (*IV Reg., 2*). Sed aliud est cœlum æthereum, aliud cœlum æreum : cœlum quippe æreum terræ est proximum. In cœlum itaque æreum Elias sublevatus est, ut in secretam quamdam regionem terræ repente du-

ritus quiete viveret, quoadusque ad finem mundi redeat, et mortis debitum solvat. Notandum quoque est quod Elias in curru legitur ascendisse, ut videlicet aperte illis demonstraretur, quia homo purus adjutorio indigebat alieno : Redemptor autem noster, non curru, non angelis sublevatus legitur : quia qui fecerat omnia, super omnia sua virtute ferebatur. Considerandum vero nobis est quod Marcus subdit : « Et sedet a dextris Dei, » cum Stephanus dicat (*Act., 7*) : « Video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei : » sed sedere judicantis est, stare vero pugnantis vel adjuvantis. Stephanus ergo in laboris certamine positus stantem vidit, quem adiutorem habuit; sed hunc post assumptionem Marcus sedere describit,

assis à la droite de Dieu, parce qu'après la gloire de son ascension il paraît dans cette attitude comme juge des hommes à la fin du monde. — S. AUG. (*du Symbole.*) (1) Il ne faut point entendre qu'il est assis comme les hommes ont coutume de s'asseoir, et dans ce sens que le Père serait assis à la gauche, et le Fils à la droite; la droite, c'est la puissance qu'il a reçue de Dieu comme homme pour venir juger les hommes après qu'il était venu pour être jugé par eux. L'expression *s'asseoir* ou *résider*, a le même sens qu'*habiter*; ainsi nous disons d'un homme, il s'est assis ou il a résidé dans ce pays pendant trois ans; c'est donc ainsi que Jésus-Christ habite à la droite de Dieu le Père, il est heureux et il habite au sein de la béatitude, qui est appelée la droite du Père. Là, on ne connaît que la droite, parce qu'il n'y a plus aucune souffrance.

« Et eux, étant partis, prêchèrent partout, » etc. — BÈDE. Il est à remarquer que l'évangéliste saint Marc prolonge d'autant plus son récit, qu'il l'a commencé à une période plus avancée de la vie du Sauveur. Il débute, en effet, par la prédication de Jean-Baptiste, et il conduit son récit jusqu'au temps où les Apôtres ont semé par tout l'univers cette même parole de l'Évangile. — S. GRÉG. (*hom. 29.*) Que devons-nous considérer dans ces paroles? C'est que l'obéissance suit le commandement, et que les prodiges accompagnent l'obéissance que leur avait commandée le Seigneur : « Allez dans tout l'univers, et prêchez l'Évangile; » et dans les Actes, III : « Vous me rendrez témoignage jusqu'aux extrémités de la terre (2). » — S. AUG. (*Lett. 80 à Hésych.*) Mais comment la prédication des Apôtres s'est-elle répandue

(1) Liv. II *du Symbole aux catéchumènes*, chapitre 7, un peu après le commencement du chapitre pour la première partie; et livre 1, chapitre 4, au commencement pour la seconde.

(2) De même dans *saint Matthieu*, xxviii, 19 : « Allez, enseignez toutes les nations, » etc.

quia post assumptionis suæ gloriam iudex in fine videtur. AUG. (*de symbolo.*) Sessionem igitur istam non accipiamus quasi sit in humanis membris positus, tanquam Pater sedeat in sinistra, et Filius sedeat a dextris; sed ipsam *dexteram* intelligemus potestatem quam accepit ille homo a Deo, ut veniat iudicaturus, qui primo venerat iudicandus: sedere enim *habitare* intelligitur, quomodo dicimus de quocunque homine: « In illa patria sedit per tres annos. » Sic ergo creditur habitare Christum in dextra Dei Patris: beatus enim est et habitat in beatitudine, quæ *dextera Patris* vocatur. Ibi omnis dextera est, quia nulla est ibi miseria.

Sequitur: « Illi autem profecti præ-

dicaverunt ubique, » etc. BEDA. Nota quod Marcus Evangelista Evangelium suum quanto inchoavit tardius, tanto in longinquiora tempora scribendo preterit: ab initio enim Evangelicæ prædicationis (quod a Joanne factum est) cæpit, et ad illud usque tempus narrando pervenit, quo apostoli idem Evangelii verbum per totum orbem seminaverunt. GREG. (*in hom. 29 ut sup.*) Quid autem in his considerandum est, nisi quod præceptum obedientia, obedientiam vero signa secuta sunt? Præceperat enim Dominus: « Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium; » et in Actibus (*cap. 1*): « Eritis mihi testes usque ad extremum terræ. » AUG. (*ad Esych., epist. 80.*) Quo autem pacto ab apostolis

par toute la terre, alors qu'il y a encore des nations où l'Évangile commence à peine d'être prêché, et d'autres où elle n'a pas encore été portée? Nous répondons qu'en imposant ce commandement aux Apôtres, Notre-Seigneur ne leur donnait pas une mission qu'ils dussent seuls remplir. Ainsi, c'est aux Apôtres seuls qu'il semble avoir dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Qui ne comprend cependant que cette promesse a été faite à l'Église universelle, qui au milieu de cette succession continuelle d'hommes qui meurent et d'autres qui naissent, doit subsister jusqu'à la consommation des siècles?

THÉOPHYL. Remarquons encore que la parole est confirmée par les œuvres, comme les discours des Apôtres étaient confirmés par les miracles qui les accompagnaient. O Christ (1), faites que nos discours que nous prononçons avec autorité, soient toujours confirmés par nos œuvres et par nos actes, afin qu'à l'aide de votre coopération toute-puissante, nous devenions parfaits dans toutes nos paroles comme dans toutes nos actions, car c'est à vous seul qu'il faut renvoyer la gloire de nos paroles comme de nos œuvres. Ainsi soit-il.

(1) Le texte grec de Théophylacte porte : Λόγε Χριστέ, ô Verbe Christ.

est prædicatio ista completa quando usque adhuc sunt gentes, in quibus modo cœpit, et in quibus nondum cœpit impleri? Non utique hoc a Domino sic mandatum est apostolis tanquam ipsi soli, quibus tunc loquebatur, tantum munus fuerint impleturi; sed sicut eis solis videtur dixisse: « Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi; » quod tamen eum universæ Ecclesiæ promississe, quæ aliis morientibus, aliis nascentibus, hic usque in seculi con-

summationem futura est quis non intelligat.

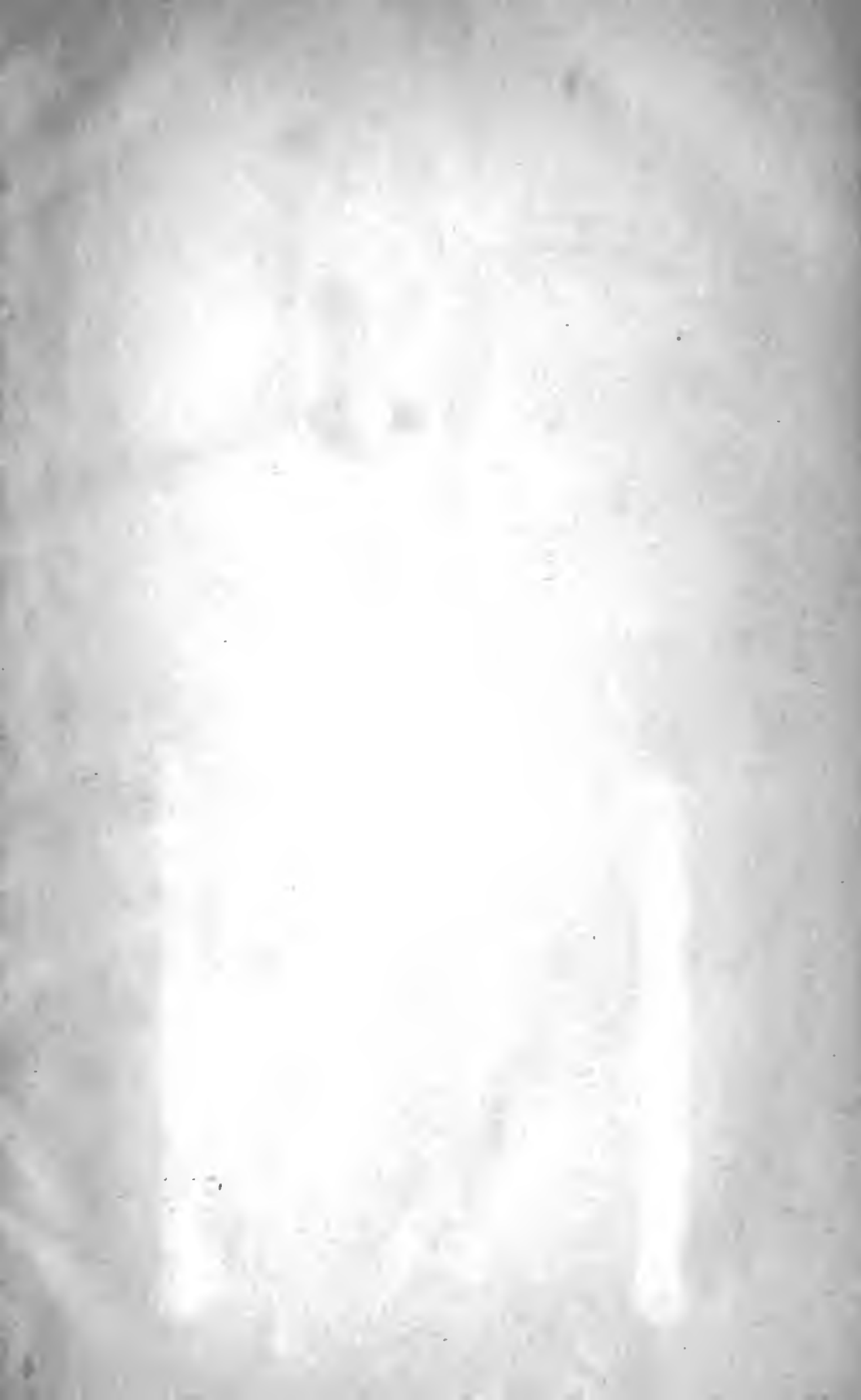
THEOPHYLACT. Sciendum est autem et hic, quod sermo per opera confirmatur, sicut in apostolis tunc operationes confirmabant sermonem sequentibus signis. Fiat autem, o Christe, ut nostri sermones, quos de virtute dicimus, per opera confirmentur et actus, ut tandem simus perfecti, te cooperante in omnibus verbis et operibus, quia te decet et sermonum et operum gloria. AMEN.

FIN DU TOME QUATRIÈME.



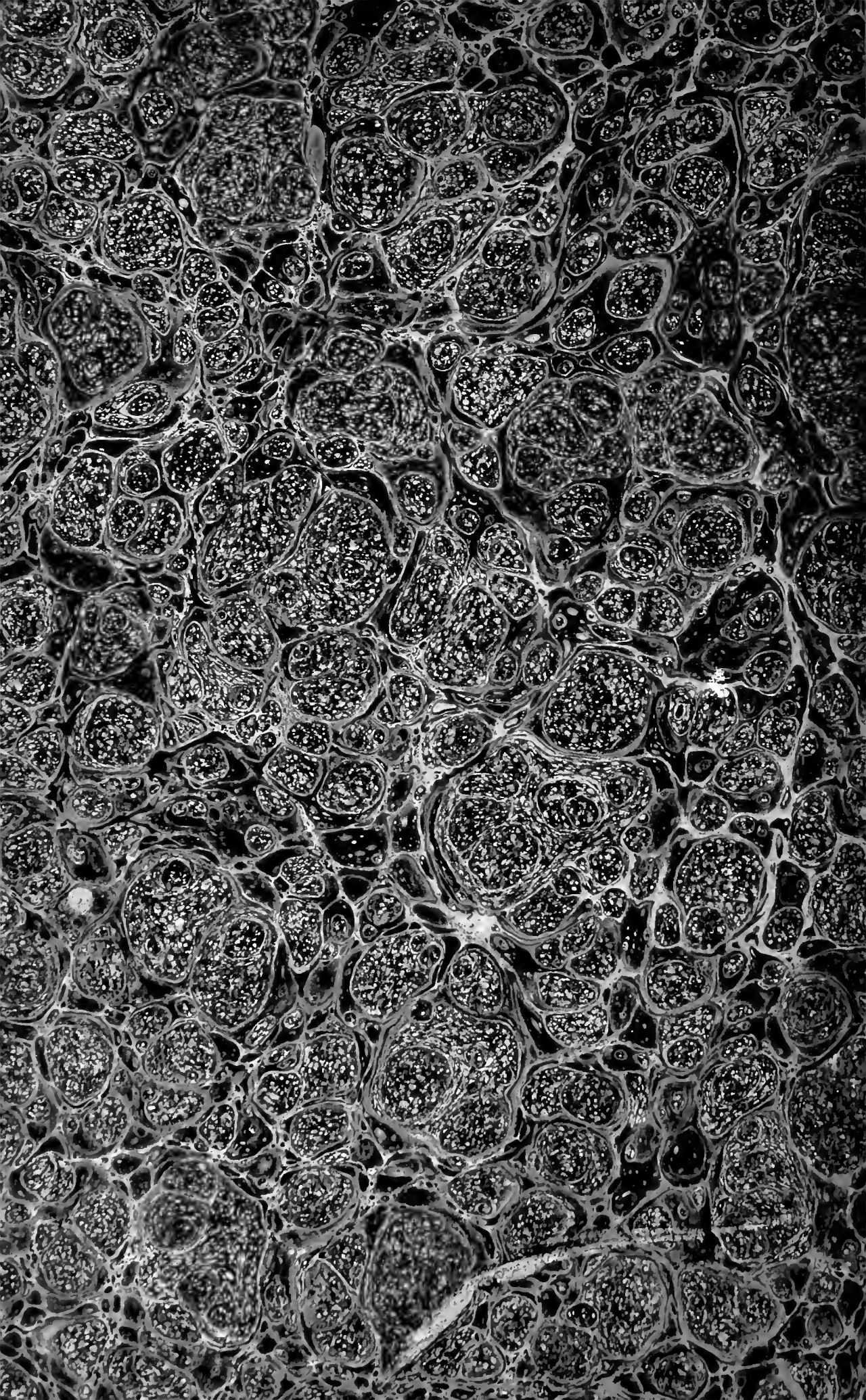












THOMAS AQUINAS, St.

Explication suivie des
quatre evangiles.

BQ

6856

.C3F6

v.4

ISSUED TO

THOMAS AQUINAS, St.

Explication suivie des
quatre evangiles.

BQ

6856

.C3F6

v.4

